# LA REVUE DE PARIS

A

LA

# REVUE DE PARIS

SEIZIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1909

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1909

# L'OMBRE DE L'AMOUR

## I

Le tic tac de la vieille horloge parut s'arrêter. Quelque chose grinça, gémit; et de la gaine, bombée en cercueil, l'heure s'échappa, petite âme sonore et fêlée, triste d'annoncer le crépuscule d'hiver.

Denise Cayrol piqua l'aiguille dans la toile étalée sur ses genoux. Fatiguée, elle se renversait un peu contre le dossier de sa chaise. Un jour diffus, par deux fenêtres voilées de blanc, remplissait la salle à manger. Le bahut de noyer, à quatre portes, à demi-colonnes torses, occupait le panneau du fond. Une ligne de feu vermeil marquait la porte du poêle. Des lithographies coloriées s'effaçaient, dans leurs cadres noirs, sur la boiserie grise des murs. Entre deux têtes de chevreuils naturalisées, brillait l'or ancien d'un baromètre.

Comme il y avait des piles de draps sur la table et un panier de fruits, la grande pièce carrelée, un peu humide, sentait le cellier, le linge lavé, la pomme mûre.

Denise passait doucement sa main sur ses paupières. Le dé, qui s'était usé aux doigts de l'aïeule et de la mère défuntes, mettait un reflet d'argent sur sa tempe blonde.

Elle appela :

— Fortunade!



205471

La couturière campagnarde n'entendit pas, ne bougea pas. Assise dans l'embrasure de la fenêtre, la taille courbée, les genoux remontés, les pieds soutenus par une chaufferette, elle n'était qu'une ombre ébauchée contre la pâleur du rideau.

— Fortunade!... On n'y voit plus... Laisse ton ouvrage, mon enfant. Va demander la lampe à Françounette.

— Oui, mademoiselle.

L'ombre se dégagea des plis de la mousseline. Les ciseaux tintèrent sur le carrelage. Fortunade avait disparu.

Mademoiselle Cayrol se leva, ramassa les ciseaux et les remit sur un tabouret, parmi les étuis et les bobines. Debout, pensive, enveloppée des plis légers et laiteux du rideau, elle regarda le paysage trop familier qu'elle n'admirait plus.

C'était, d'abord, un morceau de jardin, étroit devant la maison, clos par une porte grillée, et qui se développait à droite, en formant terrasse sur le chemin. Par-dessus le mur, à travers le léger treillage en fil de fer, Denise apercevait la gorge de la Monadouze, les parois découpées et ravinées, — granits bleuâtres, bruyères roussies, mousses vertes et vives, lierres arborescents, — et, çà et là, quelques fûts argentés de bouleaux, des pins tordus sur l'abîme, des bouquets de ces petits chênes dont les feuilles cuivrées persistent jusqu'au printemps. D'autres vallées s'enchevêtraient, d'autres montagnes superposaient leurs ondulations lentes, leurs larges plans violets sous le ciel gris. Ces vagues de la terre limousine se haussaient, s'abaissaient, figées dans leur élan éternel vers les « causses » calcaires du Lot. Sur la plus lointaine crête, le soir écarlate, brasier mal éteint, fumait encore...

Et déjà la cendre nocturne tombait sur Monadouze. Des feux s'allumaient au flanc du ravin et le grondement des quatre cascades montait, plus distinct et plus fort, dans le silence.

Denise ne voyait pas les cascades; elle ne voyait pas le village tassé à la pointe d'un promontoire, avec ses ardoises et ses chaumes, sa pauvre église, sa tour féodale écornée et percée à jour. La maison du docteur Cayrol était bâtie hors de

Monadouze, sur le chemin en corniche qui tourne et rejoint la route de Tulle. Isolée, elle dressait fièrement ses hautes cheminées, son toit quadrangulaire, écaillé d'ardoises bleues, ses lucarnes de grenier en accent circonflexe. Face au midi, elle recevait le soleil par toutes ses fenêtres qui avaient de petits carreaux à la mode ancienne, quelques-uns verdâtres et ternis. Les bruits du village ne parvenaient pas jusqu'à elle, mais elle s'éveillait aux appels des cloches, et, sans cesse, la rumeur des chutes l'enveloppait...

Denise aimait cette plainte des eaux brisées qui change selon les jours et les saisons, — enflée après l'orage, amortie sous la sèche canicule, grossie et menaçante quand fondent les hautes neiges, en avril. — Depuis que les Cayrol habitaient Monadouze, cette plainte se mêlait aux petits chagrins, aux joies modestes, à toute la vie laborieuse, chaste et quasi-conventuelle de la jeune fille.

Comme elle était triste, cette voix, dans le crépuscule de décembre! Elle semblait un grand appel haletant et sanglotant, sorti des profondeurs déchirées de la terre. Et cet appel ébranlait les assises rocheuses qui portaient la maison, et les murs vieux de trois siècles, et le cœur de Denise dans son jeune sein.

Elle appuya son front contre la vitre, dont la fraîcheur mouillée la saisit... Et elle s'étonna d'être émue, sans cause, et trop sensible à la mélancolie de l'heure et du lieu... Pourquoi?... Elle n'était pas nerveuse, mais robuste et bien équilibrée, satisfaite de sa vie qu'elle n'imaginait pas différente, bien qu'elle eût déjà vingt-sept ans.

Elle pensa :

« Je suis inquiète : mon père ne revient pas! »

Elle chérissait son père par-dessus toutes choses.

Après la mort de sa mère, quand le docteur Cayrol l'avait retirée du couvent, elle s'était donnée à lui, de toute son âme, parce qu'il était pauvre, solitaire et méconnu. Elle avait accepté de vivre avec lui, dans leur pays d'origine, dans ce village qui n'avait jamais eu de médecin et qui avait encore ses « rebouteux » et ses jeteurs de sorts. Là, comme le Bénassis de Balzac, Cayrol représentait la science, le progrès, la civilisation... Quelles luttes, depuis onze ans, et quels déboires!

L'hostilité du curé s'était apaisée plus vite que la rancune du sorcier — du *metje*[1], — pourchassé, démasqué, traîné en justice...

Puis, c'était le grand rêve avorté du Sanatorium populaire, à prix très réduits, édifié sur le plateau stérile des Champs de Brach. Une société s'était constituée; on avait recueilli des souscriptions... Maintenant la bâtisse commencée croulait sous les pluies; les « formes » de fer se rouillaient dans la bruyère. Le Sanatorium n'était plus que cette chose lamentable : une ruine neuve, où nichaient les chouettes et les vagabonds. Le docteur se débattait contre les gens de loi et les gens d'affaires; sa petite fortune était compromise, son temps gâché par des procès inextricables.

Et cela, c'était la secrète souffrance, l'unique souffrance de mademoiselle Cayrol... Résignée à la solitude, à la demi-pauvreté, à la virginité d'Antigone, elle ne se demandait jamais si elle était heureuse ou malheureuse : elle n'avait jamais pleuré que sur la douleur d'autrui.

La porte s'ouvrit : la lampe rayonna. Le crépuscule, chauve-souris tremblante au filet pâle des rideaux, s'envola soudain, — et avec lui les peurs obscures, les pressentiments inavoués qui frôlaient l'âme de Denise.

Elle alla prendre sa chaise, son tabouret, le drap qu'elle avait commencé d'ourler, et elle s'installa près de Fortunade, dans le cercle lumineux rabattu par l'abat-jour de carton vert.

La clarté tombait sur le blanc cru de la toile et sur les mains des jeunes filles. Celles de Fortunade étaient hâlées, déformées par les gros travaux, mais celles de Denise, fines sans mollesse, ressemblaient à de très petites et très jolies mains de garçon. Plus haut, la pénombre adoucie baignait le caraco noir de la couturière et le corsage de Denise, en étoffe brune où glissait une mince chaînette d'or. Sous des bandeaux noirs, bien lissés, le visage de Fortunade était tout puéril : front bombé, profil dolent, bouche serrée et boudeuse. Mais Denise Cayrol était une vraie femme aux épaules larges, à la gorge pleine. Ses traits irréguliers n'étaient pas beaux; ils plaisaient pourtant. La bouche était si fraîche sur des dents si

1. « Mage », sorcier, en patois limousin.

pures! Il y avait tant de claire raison, tant de bonté lumineuse dans les yeux nuancés de gris et de vert! Les cheveux tressés en couronne, épousant la forme classique de la tête, étaient blonds, du blond assourdi, un peu cuivré, qu'ont les feuillages en novembre. Nuance rare et délicieuse qui, d'année en année, s'altérait et qui s'éteindrait avec l'âge en un châtain doux et banal.

— Monsieur le docteur a pris sa bicyclette, — dit Fortunade qui devinait le souci de mademoiselle Cayrol. — Il aura le vent contre lui, pour revenir...

— Il a dû voir tous nos fournisseurs de Tulle : le peintre, le menuisier... Ces gens-là nous manquent de parole, et la chambre blanche ne sera pas prête quand M. Jean Favières arrivera.

— Ça ne vous ennuie pas de prendre un pensionnaire?

— Non.

— Un malade que vous ne connaissez pas?

— C'est le filleul de mon oncle Albert Lapeyrie, un tout jeune homme, presque un enfant, qui est bien malade et bien malheureux.

— Il n'a pas de famille?

— Sa mère est remariée. Il vit seul. Il a toujours vécu seul.

— Eh bien! il a de la chance de tomber chez vous!

Depuis un mois, tout le village s'intéressait au « Parisien » poitrinaire qui allait vivre — ou mourir — chez les Cayrol. On savait que le docteur lui réservait une chambre toute remise à neuf, avec des meubles blancs et polis comme la plus belle porcelaine, — une idée de riche, assurément!

Fortunade demanda :

— Et quand viendra-t-il, ce monsieur Favières?

— Vers la Noël... Il est trop souffrant encore pour voyager. Il se repose, à Paris, chez mon oncle... Oh! Fortunade, il est près de huit heures. Mon père est sur les chemins, à bicyclette... Il rentrera bien fatigué.

— Ne vous désolez pas, mademoiselle... Je resterai pour vous faire compagnie. La mère et le « grand » ne seront pas en peine de moi... Et puis, le monde ne manque pas, chez nous... On fait la velhade[1] ce soir...

1. Prononcez : « veillade », — veillée.

Denise sourit :

— Pour les châtaignes?... Alors, Lionassou, du bourg d'Eyrein, viendra...

— Le Lionassou?... Ah! mademoiselle, faut pas croire tout ce qu'on raconte... Est-ce que j'en fais cas, du Lionassou?... Un gars si fier, parce qu'il est riche et qu'il n'a pas le nez de travers... Le roi n'est pas son cousin, qu'il dit... Mais Fortunade Brandou ne sera point sa femme... Lionassou Galhar, du bourg d'Eyrein!... Un sot, un avare, et, avec ça, glorieux comme un pou sur un habit de velours... sauf le respect, mademoiselle!...

Une onde de sang vermeil montait sous la peau fine, jusqu'aux cheveux de Fortunade. Elle pinçait les lèvres et tirait l'aiguille d'un geste inégal... Denise la regardait avec une pitié tendre.

— Pauvre!... tu regrettes toujours ton couvent...

— Ah! mademoiselle, je peux vous le dire, à vous... à vous toute seule... Pourquoi m'ont-ils empêchée d'être sœur?... Ma mère a d'autres enfants que moi... Madaloun va sur quinze ans... Elle est forte, et rude au travail!... Encore une couple d'années, ça ferait une femme pour le Lionassou... Mais moi, pauvre de moi!... Je ne suis point bâtie pour la besogne de la terre, et je n'ai point le cœur au mariage... Vous les connaissez, mademoiselle, les gars de chez nous, les noces de chez nous!... Point de gentillesse, point d'amitié!... Les gens n'ont de plaisir que l'argent, le bien, la mangeaille... Oh! cela ne me plaît point... Mon idée, mademoiselle, c'était d'être sœur converse, à Tulle, chez les Ursulines, ou bien à l'hôpital... J'aurais aimé ça : prier, travailler, parler doucement, soigner les malades, puisque je n'avais pas assez d'instruction pour faire l'école... Et que les malades disent : « En voilà une qui nous aime bien... » Mon Dieu! quel bonheur pour moi!... C'était trop beau... Pourquoi les parents n'entrent-ils jamais dans les idées des enfants?... On veut me marier... Monsieur le docteur lui-même se moque de moi. Il me dit : « Tu ne sais pas ton vrai devoir... Tu n'as pas le courage d'être une femme... Marie-toi. Tu seras plus jolie et tu te porteras mieux... » Hélas!... Notre-Seigneur regarde le cœur, et non pas la figure... Et puis...

Elle rougit violemment, étonnée de sa hardiesse, mais la phrase audacieuse partait déjà :

— Vous... mademoiselle Denise, on ne vous querelle point... et pourtant vous n'êtes pas mariée.

Un son de cloche, très lent, très clair, tomba dans le silence, entre les deux jeunes filles : Fortunade fit un signe de croix et murmura l'*Ave*, d'une voix humble. Mademoiselle Cayrol continuait de coudre, la tête baissée...

Elle dit enfin :

— Ce n'est pas la même chose. Chacun a des devoirs différents. Qui soignerait mon père, qui le réconforterait, si je quittais la maison? Ma tâche est là... Ma vie est là. Je ne suis pas une créature inutile.

— Vous aimez votre père plus qu'un mari et des enfants, — dit Fortunade. — Moi, je voulais aimer Notre-Seigneur... Il est bien plus qu'un père, puisqu'il est le sauveur du monde... Et l'on trouve que vous faites bien et que je fais mal... Pardonnez-moi, mademoiselle Denise : j'ai tant d'amitié pour vous que je n'ai plus de honte à vous parler. Je vois que vous êtes ce qu'il y a de meilleur à Monadouze, une demoiselle au-dessus de toutes les autres par l'esprit et par la bonté... Mais comment cela peut-il se faire, puisque vous n'allez pas à l'église et ne priez pas le bon Dieu? Monsieur le curé lui-même vous respecte. Il a dit, un jour, à madame la baronne de Saint-Dumine : « Mademoiselle Cayrol ne va pas à la messe; mais elle a été élevée au couvent, sa pauvre mère était fort pieuse, et, malgré le docteur et les mauvais livres, mademoiselle Denise a le cœur chrétien... »

— Monsieur le curé est très bon, — répondit Denise d'un ton ferme et calme; — mais laissons cela, Fortunade... Je ne peux pas expliquer des choses qui te troubleraient inutilement : car tu ne me comprendrais pas... Et moi, je te comprends très bien.

— Vous n'êtes pas fâchée, mademoiselle?

— Non, mon enfant, pas du tout.

Quelques gouttes de pluie s'écrasèrent contre les vitres. Le poêle ronflait. La lampe sifflait, en brûlant... Et toujours la grande rumeur, si triste, des cascades...

Fortunade rêvait... Son rêve allait vers le couvent de Tulle,

les tilleuls du jardinet, les classes pleines de petites filles bleues, la chapelle peinte et fleurie où Jésus, en robe de pourpre, offre à l'amour des vierges son cœur nu, son cœur sanglant. Il allait vers un hôpital inconnu, royaume de douleur et de pitié, vers le silence des salles blanches, vers les râles des agonies et les sourires des guérisons... Mais le rêve de mademoiselle Cayrol s'attachait au foyer, au village, à ce petit coin du monde qui contenait, en raccourci, toutes les passions et tous les maux humains; il s'attachait aux souvenirs de famille, aux meubles et aux murs de la maison, au père vieillissant, à tout ce qui était le devoir quotidien et sûr, la réalité la plus proche...

Le grelot d'une bicyclette tinta sur la route. Denise tressaillit :

— Enfin, — dit-elle — voici mon père!

La servante Françounette était sortie déjà, pour ouvrir la porte grillée du jardin. Elle appelait le petit domestique :

— Jeantou, hé! le *drolle!* viens prendre la bicyclette de monsieur!

Étienne Cayrol entra, jeta sur une chaise sa pèlerine imperméable et sa casquette mouillée par le brouillard, puis il baisa sa fille au front :

— Bonsoir, Nise.

Le cœur dilaté, la joie aux yeux, elle s'empressait :

— Père, j'étais inquiète de toi... Tu n'es pas raisonnable de t'attarder ainsi...

— J'ai manqué le train. Je suis revenu, comme j'étais parti, à bicyclette... Mais j'ai vu tous nos gens. Les ouvriers seront ici demain. Les meubles sont expédiés en gare... Notre pensionnaire trouvera chez nous une chambre délicieuse...

— Dans cette saison, à cette heure!... Père, père, tu n'es prudent que pour les autres!... Ta moustache est humide... Prends ce fauteuil, là, près du feu... Tu dois mourir de faim!... Revenir de Tulle à bicyclette!... Oh! je suis fâchée contre toi... Fortunade, dis à Françounette qu'elle trempe la soupe, et vite! Je mettrai le couvert...

— Ah! Denise chérie!

Assis, le docteur tendait ses mains vers le poêle. La lampe

l'éclairait de côté. Il avait un visage de vieux chef gaulois, coloré, couperosé aux pommettes, les cheveux gris, l'œil bleu saillant, le nez aquilin, la mâchoire solide sous une longue moustache dédorée. Comme il inclinait la tête, on voyait l'attache puissante du cou et cette forme du crâne qui s'unit à la nuque par une ligne droite, caractéristique chez les gens du plateau central. Les épaules étaient carrées, le torse trapu; les jambes un peu arquées devaient peser lourd sur le sol... Toute la personne — sans finesse, mais non pas sans noblesse — d'Étienne Cayrol révélait l'origine paysanne. Elle exprimait la force, une force stable, lente, réfléchie, sûre d'elle-même.

Denise avait débarrassé la table, et sur la nappe étalée elle disposait les assiettes. Fortunade pliait les draps, de son air toujours dolent. Et le docteur, ragaillardi, sifflotant une bourrée, considérait les deux jeunes filles.

— Vous avez bien travaillé, je vois ça, — dit-il. — Denise, ton ouvrière est toute pâlotte... Surveille-la... C'est maigre, c'est *cheitiu*, comme on dit ici, ça ressemble à un ange gothique... Allons, Fortunade, redresse-toi, efface les épaules, respire profondément, quand tu t'en vas par les chemins. Et, chez toi, mange du bifteck et bois du bon lait, au lieu de t'empâter l'estomac avec des crêpes de blé noir... Cette vie que tu mènes, le dos courbé, les pieds sur la chaufferette, n'est pas saine... Tu es anémique, et tu es nerveuse... Prends garde!...

— Il faut pourtant que je travaille, monsieur le docteur.

— Travaille, mais soigne-toi, et ne rêvasse pas trop à l'église... Deviens une belle femme pour te marier. Les garçons n'aiment pas les filles chétives. Ils ont raison : la plus belle femme est celle qui peut faire le plus bel enfant... Denise, donne la fiole d'extrait de quinquina à cette petite... Le flacon suffit pour un litre de vin. Tu en boiras, un verre à bordeaux, deux fois par jour... C'est entendu?... Maintenant file... Et demande une lanterne à Françounette...

— Bien sûr, monsieur! Je n'oserais point passer dans le noir, le long du cimetière... Même avec la lanterne, j'ai peur...

— Peur de quoi?

— Je ne sais pas... des morts!

— Ils sont bien tranquilles, les morts... Je ne crains pour

toi que les vivants... Tout à l'heure, ce mauvais gars de Martial Veydrenne rôdaillait sous les châtaigniers...

— Je ne le crains pas, monsieur. Il vient chez nous et il ne m'a jamais dit une méchante parole...

— Et il ne t'a jamais montré la couleur de son argent, depuis qu'il boit gratis, chez vous?

— Non, jamais...

— Son père, le *metje* du Chastang, et lui, ça fait deux canailles...

— Le fils Veydrenne n'est pas si mauvais qu'on dit...

— Demande aux gardes du château!

— Tout le monde lui refuse du travail : alors, il braconne. On le déteste : ça l'enrage... Peut-être, si on était gentil avec lui...

— Ne t'y fie pas. Veydrenne est connu... Tous les gibiers lui sont bons, même le gibier à deux pattes, qui porte jupe...

Le docteur se tourna vers sa fille :

— Le président du tribunal me le disait, l'autre jour : « C'est chose invraisemblable qu'à notre époque une brute comme Veydrenne, un sauvage, puisse terroriser les braves gens, et vivre en marge des lois... Mais les braves gens sont des capons... Ils craignent les rancunes des gueux, et, quand on leur demande de témoigner en justice, ils n'ont jamais rien vu, rien entendu... Et puis, il y a le père Veydrenne, le « forgeur[1] » de malades, qui jette *biset*[2] aux chrétiens... Ah! bêtise humaine!

Fortunade, le visage inexpressif et figé, ne répondait pas.

— Allons! — fit Cayrol, — Jeantou t'accompagnera jusqu'à la poste. N'oublie pas le quinquina.

— Merci et adieu, monsieur le docteur... Faut-il que je revienne demain, mademoiselle?

— Oui. Monsieur Favières arrivera bientôt. Nous serons très occupées. Je tiens à finir ces raccommodages...

Fortunade partit. Cayrol hocha la tête :

— *Paubra*[3]!

Les mots patois lui montaient aux lèvres, spontanément,

1. On pose le malade sur l'enclume, entre quatre cierges, et le forgeron-sorcier frappe à côté de lui.

2. Mauvais sort.

3. « Pauvre! »

quand il pensait aux gens et aux choses du pays. Fils de fermiers, il était resté proche de la terre, et ses manières mêmes gardaient une franchise rustique. Il y avait deux hommes en lui : — l'homme de pensée et d'action, curieux de toutes les idées, et qui se considérait comme un éducateur, l'homme qui avait suivi les conférences de Pierre Lafitte au Collège de France, qui avait le buste de Comte dans son cabinet de travail, et qui, du fond de la Corrèze, s'intéressait à tout l'immense mouvement scientifique et social de son époque, — et puis l'homme particulier, simple et même un peu vulgaire par certains goûts, parcimonieux de centimes et prodigue de pièces d'or, rempli de méfiance paysanne, prompt à la colère, grand mangeur, grand buveur, grand chasseur, épris des gros souliers, des habits solides et des pipes courtes.

Mais cet homme qui possédait les plus splendides qualités de l'homme, ce Français de vieille race, portait en lui la cause même de ses insuccès : une puissance d'illusion qui supprimait parfois le sens des réalités. L'idéologue neutralisait l'admirable effort de l'homme d'action en l'abusant sur la valeur des êtres, sur la portée des doctrines, sur les conséquences de telle ou telle décision. Le souci d'être « logique » avait entraîné Cayrol à des démarches dangereuses. Il n'avait pas su ménager les susceptibilités de la clientèle bourgeoise de petite ville... Après bien des déceptions, il s'était réfugié à la campagne, sans le moindre chagrin, persuadé que tout était pour le mieux, et l'événement lui avait donné raison : les origines de Cayrol le rendaient apte à comprendre et à manier le paysan; l'impossibilité de discuter avec des êtres muets et sourds par prudence devait refréner en lui les fantaisies du théoricien. Peut-être, en certaines occasions, avait-il manqué de souplesse, et même d'habileté, en pourchassant les rebouteux. Mais il avait eu le dernier mot. Sa situation était solide; son influence morale s'accroissait; le curé même avait conclu avec lui une sorte de concordat. Le sens pratique l'emportait sur la logique abstraite et périlleuse.

Cayrol avait eu un seul chagrin : l'affaire manquée du Sanatorium. Il s'en consolait pourtant, soutenu par l'incomparable tendresse de sa fille.

Denise était l'unique amour de Cayrol, son plus grand

orgueil, son chef-d'œuvre. Il retrouvait en elle l'extrême douceur, la réserve, la délicatesse des Lapeyrie, avec la belle stature et l'énergie physique des Cayrol. Que cette merveilleuse fille eût subi la discipline du couvent, que le mysticisme l'eût, un instant, séduite et troublée, et cela par la faute du père, — faible devant une femme toujours malade. — Cayrol en gardait un remords : « Je n'ai pas été logique », se disait-il. Veuf, il avait repris, avec une autorité passionnée, l'âme de l'adolescente; il avait détruit la foi chrétienne jusqu'aux racines, et il pensait même avoir aboli, du même coup, l'inutile inquiétude métaphysique... La crise ainsi provoquée pouvait être dangereuse. Elle dura deux ans et s'acheva sans trop de ravages. Denise cessa de croire, mais il lui fut doux d'avoir cru. Sa raison s'affranchit des dogmes; sa sensibilité demeura telle que l'éducation l'avait faite, et le curé de Monadouze put dire que mademoiselle Cayrol gardait un cœur chrétien.

Denise n'était pas très instruite. Les livres de science, de philosophie, la rebutaient souvent; aucun roman n'entrait dans la bibliothèque du docteur. Des arts, de la poésie contemporaine, le père et la fille ne connaissaient presque rien. Pour eux, toute beauté était dans la nature. Habile aux travaux féminins, mademoiselle Cayrol gouvernait discrètement la maison, sans jamais parler de lessive ou de confitures aux dames de Tulle qui venaient la voir.

Ces dames la trouvaient simplette, et la dédaignaient un peu, parce qu'elle n'était jamais allée à Paris, ne lisait pas les *magazines*, et ne jouait pas du piano...

On savait qu'elle n'avait pas d'argent, et personne encore ne l'avait demandée en mariage.

## II

Allongé sur la banquette, parmi les coussins et les couvertures, Jean Favières soupire et s'agite et sent venir la fièvre avec le soir. Contre l'oreiller qui le soutient, il renverse sa tête exténuée, — beaux yeux veloutés et voilés, cils trop lourds, bouche triste qui voudrait sourire. — Un feu brusque a rougi

les pommettes, mais le front, le nez droit aux cloisons fines, le menton imberbe, le cou maigre ont cette transparence cireuse qui révèle un organisme consumé. Les cheveux sombres, — qui cassent sous le peigne, chaque matin, — sont moites de la moiteur des tempes, et la main du jeune homme pend, incertaine, découragée, comme si la vie échappait à ses doigts ouverts.

Toute la journée, les plaines de France ont défilé devant ses yeux. Il y a longtemps que la pourpre occidentale s'est fanée sur les collines de la Vézère; il y a longtemps que la petite lampe clignote, au toit du wagon, derrière le rideau bleu mal tiré... La rumeur du train s'accroît, plus forte dans la nuit plus noire. C'est comme une sourde, égale et trépidante phrase, qui n'a pas de sens, et qui, répétée, répétée, emplit les oreilles, emplit le cerveau du malade. Pour s'en distraire, il regarde éperdument autour de lui... De faibles lueurs, de grandes ombres se combattent... Les valises, dans le filet, semblent énormes... Elles bougent... Elles vont choir... Quelqu'un dort, accoté aux capitons grisâtres, un homme coiffé d'une casquette anglaise, qui tient un journal déplié sur les genoux... Les ombres mouvantes le saisissent, creusent les orbites profondes, exagèrent son nez faunesque, et le font grimacer méchamment... Jean ne reconnaît plus son parrain... Inconscient à demi, il ne voit que des ombres qui le traquent, l'assaillent, et vont l'engloutir... Et, dès qu'il referme les yeux, la triste voix rythmique chuchote jusque dans sa tête, il ne sait quoi d'incompréhensible et d'effrayant...

Maintenant il sombre dans les rouges ténèbres de la fièvre, où passent des images, des images, des morceaux d'autrefois et d'hier... Le cinématographe de la mémoire fonctionne au hasard, se disloque, s'interrompt... Un camarade surgit, rieur et débraillé, racontant des histoires de chasse et d'automobile... Puis un médecin suisse, un médecin allemand... des paysages de neige... Et une femme, aux cheveux noirs, aux yeux noirs, aux dents brillantes, aux bras nus... Câline et suppliante, elle dit : « Mon petit Jean... » Et celle-là, qui revient toujours, Jean la déteste, jusque dans son demi-délire.

Tulle. Le train s'arrête. M. Lapeyrie s'éveille en sursaut :

— Est-ce que j'ai dormi?

— Un peu...

— Tu m'as appelé?

— A l'instant... Voulez-vous découvrir la lampe?...

— Voilà... Tu es bien pâle, mon petit... Quel dur voyage! Mais nous arrivons... Et je me réjouirai de te savoir à Monadouze, chez de braves gens qui te soigneront bien et t'aimeront tout de suite... Tu seras docile, n'est-ce pas?

— Je le serai... si on ne m'embête pas trop! — répond Jean, d'un air bourru. — Et, d'ailleurs, que vous me mettiez à Monadouze ou à Landerneau, pourvu que ce ne soit pas dans une boîte à malades, je m'accommoderai de tout...

— Tu seras docile, parce que tu as la volonté de guérir, de reprendre tes études... Sois optimiste, bon Dieu!... Aie confiance... Aime la vie...

— Vous voulez me suggestionner, parrain. Si ça vous fait plaisir, je dirai comme vous... J'aime la vie. J'ai cent raisons de l'aimer. Elle m'a été si bonne!... Ma mère m'adore, n'est-ce pas? mon beau-père me chérit; mes camarades ne se consolent pas de mon absence, et ma maîtresse... une vraie sœur de charité!

— Pourquoi cette ironie qui me fait de la peine et qui te fait du mal?

— Excusez-moi... Je vous afflige : je suis un ingrat. Je m'en rends bien compte. Et pourtant vous seul m'aimez, et je n'aime que vous... Mais je n'ai pas eu de chance depuis la mort de mon père et le remariage de maman... Tout m'a fait faillite : la famille, l'amour, la santé... Et puis des choses m'agacent trop souvent, de petites choses... cette visite d'Hubertin, l'autre jour... Le butor, qui me parlait de son auto, de ses croisières, de son endurance... On ne manque pas de tact à ce point-là... Et tout à coup... c'était comique!... il se rappelait où il était : il prenait une voix basse, un air navré...

— Que t'importe!

— Oh! vous savez, je m'en fiche!... Mais ça m'agace

— Tu parles trop. Calme-toi...

— Je suis très calme... Vous avez su comment j'ai reçu Juliette, quand elle a eu la délicate pensée de me faire ses adieux... « Tu as eu peur de la contagion, ma tendre amie?...

Tu m'as lâché *dans l'intérêt de ma santé*... Mais c'est tout naturel!... Je ne t'en veux pas... Un malade, c'est à peine un homme, et ça ne peut pas être un amant... Je t'aurais bien quittée, moi, si tu avais été tuberculeuse... Allons, adieu! Dis à mon remplaçant de surveiller sa santé... » Je lui ai débité ce discours avec un accent si paisible qu'elle est partie... déçue, va!... Elle a dû dire à Hubertin : « J'étais bien sotte de me tracasser pour Favières... Il n'a pas de cœur, ce garçon-là : c'est dégoûtant... »

— Cette histoire t'obsède, mon pauvre Jean. Tu ne peux t'empêcher d'y revenir... Si j'avais été chez moi, hier, j'aurais consigné la porte à mademoiselle Rémond... Oublie cette fille...

— Oh! bien facilement... Je n'aurai pas l'occasion de parler d'elle, à Monadouze... Entre un vieux monsieur et une vieille demoiselle, mes pensées seront pures!...

— Ma nièce n'est pas... absolument... une vieille fille... Je ne l'ai pas vue depuis dix ans. Elle n'était pas jolie, mais douce et charmante...

— Ça m'ennuierait qu'elle fût jolie... Les femmes laides sont obligées d'être bonnes... pour se faire pardonner leur laideur... Tenez, je sens que j'adore mademoiselle Cayrol, comme une espèce de cousine mûre... Ah! les cousines à tricots et à confitures, ce sont les seules femmes que je souhaite conquérir... pour être dorloté.

— Comme tu es enfant, encore! — dit M. Lapeyrie qui souriait malgré lui.

— Je ferai la conquête de monsieur Cayrol, de mademoiselle Cayrol, de toute la maison Cayrol... Et dans un an, ou dans quelques mois, ils diront : « C'était un charmant jeune homme, ce Jean Favières... Nous avons eu un réel plaisir à le connaître... pas longtemps, d'ailleurs... C'était le tuberculeux bien dressé, le tuberculeux modèle... » Je vous fais de la peine, encore, mon pauvre parrain?

— Oui, beaucoup...

— Bah! je plaisante... Je ne crois pas du tout à ma mort prochaine, vous savez!... Claquer pour claquer, je serais resté à Paris... Mais non! mourir à mon âge, ce serait trop bête... Et mon beau-père serait trop content.

Le train siffla et ralentit. Les freins grincèrent; les roues patinaient sur les rails... Et, lentement, les feux rougeâtres de la petite gare apparurent, dans le brouillard... Puis la secousse de l'arrêt, la lueur balancée d'une lanterne courant le long du train :

— Monadouze!... Monadouze!...

— Toi, reste tranquille! — dit M. Lapeyrie à son filleul. — Le docteur est là, sans doute.

Il ouvrit la portière. Sur le quai, dans la nuit brumeuse, des gens s'interpellaient, se cherchaient, bousculés par les hommes d'équipe. M. Lapeyrie reconnut les feutres larges, les colliers de barbe reposant sur les cols à longues pointes, les mantes de grosse bure, les *palholes*[1] nouées de velours... Il entendit le patois latin aux voyelles traînantes et chantantes qui fit tressaillir en lui tout un passé... Le pays, « c'était le pays »!

La brume fondait : le sol gluant collait aux chaussures... Un soldat en congé embrassait ses « vieux ». Et une aïeule, embarrassée d'un parapluie énorme et d'un cabas, le cou allongé, l'œil arrondi, guettait, d'un air de poule méfiante, la fille et le fils attendu...

M. Lapeyrie avait sauté à terre. Il réclamait le docteur Cayrol... Une mante noire se détacha du tas des mantes noires. Une voix claire appela :

— Oncle Albert!

— Denise!

Encapuchonnée, et comme engloutie dans une guérite de drap, mademoiselle Cayrol rejoignit son oncle. En hâte, elle excusait le docteur absent... Il était auprès d'un garde que des braconniers avaient assailli, dans les châtaigneraies d'Eyguières. Mais, avec sa bonne bicyclette, il reviendrait vite... On le trouverait au logis...

— Nous sommes bien heureux de vous revoir, mon oncle...

Et tout de suite :

— Comment va monsieur Favières?... Assez bien?... J'avais peur pour lui... Mon oncle, occupez-vous des bagages, je vous prie... Notre petit domestique transportera la malle de monsieur Favières avec un *chartou*[2]. Nous avons une voiture fermée,

1. Prononcez : « pailloles », — coiffures de paille.

2. Chariot.

celle du château... Mon oncle, aidez monsieur Favières à descendre...

— Je descendrai seul, mademoiselle, — dit Jean, raidi par le secret orgueil de l'homme qui ne veut pas s'avouer faible, et déchu physiquement, devant une femme.

Denise le regarda...

Il était debout sur le marchepied glissant. Sa casquette de drap, d'un gris brouillé, couvrait mal les mèches brunes et mêlées de ses cheveux. Imberbe, et si pâle, avec ses beaux yeux languissants, il avait l'air tout jeune, — si jeune qu'à le découvrir ainsi elle éprouva une surprise apitoyée et un vague soulagement : timide par caractère, elle eût redouté l'abord d'un homme inconnu; mais celui-là, ce n'était guère qu'un enfant...

— Je vous apporte les excuses de mon père, — dit-elle, — et sa bienvenue... Oh! prenez garde!

Jean hésitait, chancelait presque : spontanément, Denise étendit sa main, sa main nue, nerveuse et douce, où la main du jeune homme s'appuya,

Il s'excusa, confus.

— Ne parlez pas, monsieur : l'air est humide... Relevez votre collet... Mettez votre mouchoir sur votre bouche... Oncle Albert, nous vous précédons.

Jean se laissa conduire, un peu déconcerté par le ton d'autorité, la haute taille, la silhouette massive de mademoiselle Cayrol. La mante à capuchon, qui rappelait le costume des Petites Sœurs des pauvres, ne révélait rien de la femme... Installé au fond du coupé, il risqua une phrase polie : derechef on lui imposa silence.

Le train s'ébranlait. Un long sifflement retentit, et les feux du fourgon diminuèrent en s'éloignant, puis s'éteignirent, soufflés par le vent noir d'un tunnel. Autour de la voiture, les gens venus de Brive, de Saint-Hilaire et de Cornil, pour la messe et le réveillon en famille, commencèrent de s'en aller, par groupes, avec leurs lanternes oscillantes...

Denise, penchée vers Jean, disposait l'oreiller, étalait la couverture en peau de chèvre, vérifiait la température de la bouillote. Ses gestes étaient lents, délicats, précis. Une influence rassurante émanait d'elle. Jean subissait cette influence, bon

gré mal gré. Denise avait dit : « Ne parlez pas ! » Il maugréait intérieurement, mais il se taisait.

« Ah çà ! — pensait-il, — est-ce qu'elle va me traiter en gamin, tout le temps?... « Faites ceci... Ne faites pas cela... » Et pas moyen de répliquer!... Oh mais, ça m'ennuie... Et cet horrible capuchon!... »

Demi-rebelle, demi-dompté, repris par l'invincible curiosité de l'homme, il essayait de voir la figure dissimulée sous « cet horrible capuchon... » Mais, la portière fermée, Denise restait debout, immobile... Des paysans la saluaient au passage d'un :

— Eh ! adieu, mademoiselle Cayrol...

Elle répondait :

— Bonsoir, Chadebech!... Bonsoir, Jacquille...

Jean l'écoutait, surpris par le timbre de cette voix que l'accent limousin attardait un peu, et non sans grâce, sur les syllabes finales. Il était infiniment sensible au charme de la voix, subtil agent de sympathie... « Telle devait être, — pensa-t-il, — et moins pure, la voix argentée de madame de Warens... » La voix de Denise Cayrol était un argent fluide et frais, un frisson d'eau vive entre les roches, dans l'été brûlant...

Parfois, se rapprochant de la voiture, Denise interrogeait :

— Monsieur Favières?... Vous vous ennuyez?... C'est que mon oncle a des difficultés avec le chef de gare, au sujet d'une malle qui serait restée à Tulle... Je l'entends d'ici, qui se fâche... Chut! ne répondez pas... C'est défendu.

Sa main, pâle sur l'étoffe obscure, tourmentait la boucle du capuchon. Ses yeux, ses dents brillaient dans l'ombre, et rien qu'à l'inflexion de sa voix légère, Jean devina qu'elle souriait.

## III

Le cheval trottait sur la pente caillouteuse, dans les ténèbres imprégnées d'eau; le double rais lumineux des lanternes révélait, au passage, un pan de mur, un charme oblique, des châtaigniers creux et tordus.

Denise Cayrol disait :

— Voici le chemin de Touzac, à gauche... Le carrefour de l'Orme... Entendez-vous les cascades, monsieur Favières?

Quand elle se taisait, son silence faisait la nuit plus noire.

La voiture s'arrêta. Jean, comme en rêve, monta quatre marches, traversa un bout de jardin, aperçut un vestibule dallé, un escalier à grosse rampe de bois brun. Débarrassé de son manteau, il se trouva dans une pièce chaude et claire, où la table du dîner était mise. Un homme vêtu de velours et portant des guêtres, comme un chasseur, lui serrait les mains. Une vieille femme ridée, coiffée d'un chapeau de paille sur un bonnet blanc, appelait Jeantou. Une jeune fille maigre et brune s'esquivait... Ébloui, assourdi, Jean Favières se laissa tomber dans un fauteuil.

— Hé, là-bas ! — cria le docteur, — faites silence et fermez la porte.

Et revenant vers Jean Favières :

— Vous êtes fatigué, monsieur... Votre chambre vous attend... Elle n'est pas grande, mais bien gaie... Avez-vous faim ?

— Non, docteur. J'ai dîné au buffet de Brive. Je suis bien las... Mais, somme toute, j'ai de la résistance et j'ai supporté le voyage admirablement.

— Mieux que je ne l'espérais ! — dit Cayrol.

Ses façons brusques et bonnes plurent à Jean :

« Voilà un brave type. Il ne pose pas pour le grand docteur, — pensa le jeune homme, rassuré. — Ce n'est peut-être pas un aigle, mais c'est un brave type... »

— Je ne veux pas vous interroger et vous examiner, ce soir... Ce soir, je ne suis pas votre médecin. Je suis votre hôte... Nous nous entendrons parfaitement, vous verrez...

— J'en suis certain, — répondit Jean — Votre accueil me touche beaucoup, monsieur... Je vous remercie... J'aurais voulu remercier mademoiselle votre fille, mais elle m'a imposé silence : alors, je me suis tu... Vous voyez que je suis docile et que je ne mérite pas ma réputation...

— Comment cela ?

— Mon parrain vous a écrit que j'étais insupportable... Ne dites pas non... Il me l'a avoué.

Cayrol se mit à rire :

— Vous, insupportable ? Je n'en crois rien. Vous êtes trop intelligent pour ne pas accepter une direction...

— Une direction intelligente.

— Et affectueuse... Tout ira bien... Lapeyrie, où es-tu?... Lapeyrie!... Viens par ici, un moment... Denise s'occupera des malles qui vont arriver... Denise! (Il cria plus fort.) demande du lait chaud, à la cuisine... Tu vois, beau-frère, ton filleul et moi avons fait connaissance. Et nous sommes déjà des amis...

— Tu as apprivoisé Jean, tout de suite?... Mes compliments!

— Ne dites pas de mal de moi, — fit le jeune homme. — Je suis si heureux de n'être plus dans un sanatorium!...

— Ici, c'est la vie de famille, mon cher monsieur. Vous vous ennuierez peut-être : nous sommes des gens arriérés, de pauvres provinciaux... Mais vous aurez la paix, la grande paix du corps et de l'âme, un air très pur, un beau paysage, moins vaste que celui de Davos ou de Leysin.

Lapeyrie demanda :

— Où le loges-tu?

— Dans la chambre du premier... la chambre du milieu, tu sais, entre celle de Denise et la mienne... J'ai fait peindre les murailles en blanc. Le parquet est couvert de linoleum. Des rideaux de toile, des vitres perforées pour l'aération... Oh! nous observerons les lois de l'hygiène spéciale...

— Vous ne me croyez donc pas dangereux, docteur?

— Dangereux, pourquoi?

— La contagion...

— Vous recevrais-je ainsi?... Nos précautions sont prises, et vous avez reçu, au sanatorium, l'éducation nécessaire...

— Je suis très scrupuleux.

— Vous avez raison. Faites votre devoir; nous ferons le nôtre, et tout ira bien... Denise, Denise, cette tasse de lait!

— La voici...

Jean tourna la tête : Denise entrait, portant une tasse sur une assiette. Il la vit enfin, débarrassée de sa mante à capuchon, belle de sa haute taille et de sa jeunesse mûre... Il la vit, rose et dorée, avec des paillettes dans les prunelles et des reflets dans les cheveux... Comme elle ressemblait au docteur! Tous deux représentaient une race puissante, rajeunie aux sources populaires. Ils avaient la sérénité des forts.

Jean n'avait pas faim. Pourtant il accepta de bonne grâce le lait tiède qu'on lui offrait.

— Venez avec moi, — dit Cayrol. — Je vous conduirai.

Jean s'inclina :

— Bonsoir, mademoiselle... Je ne sais comment vous remercier... Vous m'avez tellement intimidé, à la gare!...

— Moi?...

Elle sourit, ce qui fit sourire Jean, et, sans embarras, elle lui tendit la main, — cette main ferme, douce, fraîche au contact, qu'il avait déjà touchée, pour s'y appuyer.

— Bonne nuit, monsieur... Ne vous étonnez pas d'entendre les cloches : elles sonneront à neuf heures et à minuit.

Cayrol et Jean sortirent; M. Lapeyrie demeura seul avec sa nièce.

— Eh bien! — dit-il, — comment trouves-tu mon filleul?

— Je l'ai vu à peine...

— Il ne te déplaît pas?

— Non... Il paraît très gentil...

— Il est très gentil... mais il est bien malade... Je n'aurais pas cru qu'il était si malade...

— Cela t'effraie?

— Oh! non... cela me peine... Quel âge a-t-il?

— Vingt-trois ans. Il n'a pas pu achever son service militaire, et, depuis deux ans, il traîne, de la Suisse à la Côte d'Azur...

— Sa mère ne l'aime donc pas?

— Pas assez... Elle a un second fils, un gamin magnifique, qui absorbe toutes ses forces de tendresse... Et le beau-père exècre Jean, qui le lui rend bien...

Le docteur rentrait :

— Ton filleul est couché, Lapeyrie. Je le trouve bien fiévreux...

— Espères-tu?

— Je ne veux pas le fatiguer : je l'examinerai demain... A première vue... Hum! il est touché!...

— Il n'est pas perdu, Cayrol, je t'assure... L'évolution très lente de la maladie permet quelque espoir. On l'avait condamné, l'année dernière : il est encore là...

— Oui, il y a des arrêts dans le développement de la tuberculose... des sortes de trêves... Enfin, s'il n'est pas venu trop tard, ton filleul, on le guérira...

— Dis la vérité : tu crains qu'il ne soit venu trop tard?

— Peut-être...

Françounette, toujours coiffée de sa *palhole*, apporta la soupière.

— Il faut tout de même dîner, — dit Cayrol.

Tous trois se mirent à table. Albert Lapeyrie déclara :

— Je re-dîne... Cette soupe a un parfum qui ranime l'appétit... Ah! la cuisine du Limousin!

Son beau-frère l'interrogea sur l'état de ses affaires et raconta l'histoire du Sanatorium. M. Lapeyrie faisait effort pour ne pas attrister ce repas de famille, mais sa pensée revenait toujours à Jean.

— Et l'ex-madame Favières, la belle Arlésienne, ton ancienne passion? — demanda le docteur. — Comprend-elle le danger où est son fils?

— Non... Je le disais à ta fille, quand tu es entré. L'ex-madame Favières, mon ancienne... admiration, est plus jeune que jamais et toujours belle... Mais elle n'a pas la mémoire du cœur... Jean a beaucoup souffert de son indifférence... beaucoup... Et puis, il s'y est accoutumé. Sa mère compte pour peu de chose dans sa vie...

— Tu l'as adopté?

— Presque. Si j'ai eu pour sa mère une admiration passionnée — et désintéressée! — j'ai eu pour son père une amitié profonde... Pauvre Louis Favières! Quelle discrétion dans la douleur! Quel courage devant la mort!... Et tant de charme, tant de finesse intellectuelle!... Je ne l'oublierai jamais.

— Tu n'as pas eu le désir d'épouser madame Favières?

— Si, je l'avoue... Elle était bien jolie... Et puis j'aimais le petit garçon... Mais un millionnaire a passé!...

— Et madame Favières l'a suivi...

Lapeyrie soupira :

— Jean n'a pas eu de famille. Interne au lycée, il passait la moitié des vacances chez moi... et il avait une âme tendre, ombrageuse, un infini besoin d'affection... Je te raconterai plus tard... Mais, au fait, je puis parler devant ma nièce : elle n'est plus une petite fille...

— Non, — fit Denise, — elle est une vieille fille...

— Tu te calomnies !

— Oncle Albert, j'ai vingt-sept ans.

— Je vous dirai donc, à tous deux, que Jean a eu une grosse peine, une peine de cœur, qui a fâcheusement altéré son caractère. Il s'était lié avec une sorte d'actrice, une jolie fille, ma foi ! qui semblait l'adorer. Mais, quand il est devenu malade, et que le doute n'a plus été possible sur la nature de son mal, mademoiselle Juliette a eu peur de la contagion, et sous prétexte de ménager son ami, elle l'a quitté...

— Cela ne m'étonne pas, — dit Cayrol. — L'alarme donnée par des milliers de livres et de journaux a détruit la légende du poitrinaire romantique et sentimental. Il a perdu son auréole, le pâle jeune homme des élégies ! les femmes voient en lui un malade, ni plus ni moins intéressant que les autres malades, et guère plus ragoûtant, et beaucoup plus dangereux.

— Oh ! papa ! — interrompit la jeune fille avec vivacité, — tu n'approuves pas cette... personne... Abandonner l'homme qu'on aime, parce qu'on redoute un danger, c'est très vilain, c'est honteux...

— Mais non, ma Nise, ce n'est pas honteux... Monsieur Favières n'avait pas pris cette demoiselle comme garde-malade, n'est-ce pas ?... Il ne l'avait pas épousée, pour partager avec elle les chances de bonheur et les risques de malheur... Alors, de quoi se plaint-il ?... Je l'approuve, cette demoiselle Juliette, quoique je ne puisse l'estimer, je l'approuve.

M. Lapeyrie était scandalisé :

— Oh ! Cayrol, tout de même !...

— Quoi ?... Je te choque, parce que je ne m'attendris pas sur les déceptions amoureuses de ton filleul ? Mais, dans le mariage même, je blâmerais l'épouse qui accepterait l'intimité conjugale avec un dégénéré... Qu'elle le soigne, qu'elle ne l'abandonne jamais... et qu'elle se refuse à lui. C'est le devoir strict... A plus forte raison, quand il s'agit d'une amourette, d'une liaison pour le plaisir, je comprends la rupture, et je l'approuve...

— Tu approuves cette cruauté, cette lâcheté ?

— Cruauté ? pourquoi ?... Monsieur Jean Favières eût-il gardé une maîtresse tuberculeuse ?... Non. Il eût été cruel, sans

remords... Lâcheté?... Quel est le plus lâche des deux amants, celui qui défend sa santé ou celui qui prétend imposer à l'autre le spectacle de son mal, les corvées, les fatigues, le péril?... Non, Lapeyrie, tu ne changeras pas ma conviction... L'amour, l'union, entre un être sain et un être taré, sont abominables... Quand une femme se donne à un alcoolique, ou à un syphilitique, ou à un tuberculeux, quand elle risque, dans ces conditions, la maternité, elle commet un double crime : crime envers elle-même, crime envers la race... Voilà le péché que les religions ne veulent pas reconnaître, qu'elle ne punissent pas, le péché qui survit à ses auteurs et que les enfants de leurs enfants expient jusqu'à la quatrième génération...

Cayrol était très rouge. Il frappa la table du poing :

— Bon Dieu! j'aimerais mieux voir ma fille morte que liée à un déchet d'humanité.

— Sois tranquille, père! Je suis de ton avis, tu le sais bien... Les « déchets d'humanité » m'inspirent de la compassion, mais cette compassion ne me conduirait pas au mariage, Dieu merci!... je serais trop malheureuse si j'avais des enfants chétifs ou difformes... Quel remords ce serait pour moi, et quel supplice!

— Voilà la raison qui parle, la saine raison, — dit Cayrol enchanté. — Écoute ta nièce, Lapeyrie... Nous pensons toujours de même, elle et moi. Nous ne sommes pas des romanesques, des raffinés, des pervertis...

— Pourtant, Denise, tu t'es indignée contre l'amie de Jean?

— Je l'avoue... Mais, puisqu'ils ne se mariaient pas, ils ne s'aimaient pas bien... Alors...

La candeur de cette réponse désarma M. Lapeyrie.

— Je suppose, — dit-il en souriant, — je suppose qu'en effet, ils ne s'aimaient pas bien... Le débat est clos.

Mais le docteur suivait son idée :

— Sais-tu, Lapeyrie, pourquoi tant de femmes, et des meilleures, s'attachent aux infirmes, aux incapables, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral? Sais-tu pourquoi elles préfèrent les faibles, qu'elles protègent, aux forts, qui les protégeraient?

— Par un instinct dévié de maternité?... par un raffinement sentimental?

— Parce qu'elles sont mal élevées, toutes, empoisonnées de mauvaise littérature et de mysticisme malsain; parce qu'elles ignorent les lois de la vie sexuelle, qui rectifieraient leurs idées fausses et ridicules sur ce qu'on appelle l'amour... Les dévotes surtout... Tiens, j'en ai, ici même, un exemple : tu as vu la petite brune, maigriotte, qui mettait le couvert, lorsque vous êtes arrivés?...

— Je l'ai aperçue... Elle s'est esquivée prestement...

— C'est la fille de l'aubergiste de Monadouze, une enfant de dix-neuf ans, névropathe, anémique, et très suggestionnable... Le couvent l'a détraquée. Elle médite sur les « plaies adorables », elle refait, en esprit, les stations du chemin de croix, et se lave l'âme dans le sang du Christ... La douleur l'attire. Elle goûte une volupté secrète à se charger des misères d'autrui, et elle serait capable, la petite malheureuse! d'épouser un lépreux pour le consoler... Quand une fille, à l'âge trouble de la puberté, passe des heures en méditations quotidiennes devant un mourant crucifié, elle se déséquilibre fatalement, et ne peut associer l'idée de l'amour suprême qu'aux images de la souffrance et de la mort... C'est le cas de Fortunade Brandou.

— Mais Denise a été élevée au couvent, Denise a été pieuse! elle a médité devant le crucifix...

— Denise a pu réagir... J'ai refait son éducation. Je l'ai mise en face des réalités, en pleine vie, en pleine nature...

— Tant mieux, si elle est plus heureuse ainsi... Mais, Cayrol, si tu supprimes chez la femme l'appétit de charité et de dévouement, n'augmenteras-tu pas la somme de la douleur humaine? A l'égoïsme infini de l'homme la pitié infinie de la femme fait contrepoids.

— Je ne supprime pas le dévouement; je l'éclaire. Et je l'étends jusqu'aux êtres qui ne sont pas encore nés : sacrifier un désir, un rêve sentimental, à la beauté de la race, cela peut être une forme de l'héroïsme féminin...

— Cayrol, tu ne vois dans l'amour que l'enfant.

— Oui, l'enfant seul... le reste n'est que bavardage, ou saleté! — dit crûment le docteur.

M. Lapeyrie hocha la tête. Il se souvenait que le docteur Cayrol, excellent mari, père admirable, n'avait jamais senti l'effleurement de la passion. Sa première jeunesse avait été

chaste et sa vieillesse était pure. Comme tous les grands travailleurs et les grands religieux, il avait dérivé dans une extrême activité cérébrale toutes les forces inemployées de son organisme. Il disait, et prouvait par son exemple, qu'un homme robuste peut vieillir avec dignité, dans le culte du souvenir, s'il emploie son énergie pour le bien et fuit les excitations voluptueuses.

Il n'admettait pas l'amour sans devoirs et sans droits, et il défendait, en toute occasion, le mariage et la famille. Le lyrisme des romantiques l'exaspérait. Pourtant il comprenait, à sa manière, la poésie de l'amour. La fonction physiologique, dédaignée des poètes, lui apparaissait noble et belle, comme toutes les grandes forces naturelles, comme l'éternel recommencement de l'aurore, comme l'éternel mouvement des eaux marines. La floraison des vierges, le mystère des entrailles fécondes, la plénitude d'un beau sein gonflé de lait, le premier cri du nouveau-né et le premier sourire de la mère, tout le drame physique de la vie féminine émouvait Cayrol d'admiration et de tendresse. Il en parlait, devant sa fille, avec une chaste liberté, et Denise, ayant désappris les fausses pudeurs, écoutait sans aucune gêne.

M. Lapeyrie la regarda. Elle avait le coude sur la table : le menton posé sur la main et les yeux fixés sur Cayrol, elle recevait toute la clarté de la lampe sur sa tresse fauve. Sa bouche, grasse et vermeille, exprimait la mansuétude, et ses prunelles rayonnaient sereinement.

« Que connaît-elle de l'amour, celle-là? — pensa M. Lapeyrie. — L'a-t-elle soupçonné ou désiré? Le regrette-t-elle?... A-t-elle cessé de l'attendre?... Sans doute, elle est une vraie Cayrol : pas d'imagination, pas de sens... Pauvre fille! »

## IV

Après le dîner, mademoiselle Cayrol annonça qu'elle sortait.

— A cette heure?

— J'avais promis d'assister à la messe de minuit, avec Fortunade et Jeantou; mais, puisque vous êtes là, mon oncle,

je me contenterai d'aller jusqu'à l'auberge pour voir la velhade et rapporter des *gogues*[1] fraîches.

— Des *gogues* fraîches! — s'écria M. Lapeyrie, — cela me rappelle les Noëls de mon enfance... Denise, si je ne suis pas importun, emmène-moi : nous verrons la *velhade*, et nous irons à la messe de minuit... J'en aurai un extrême plaisir...

— Moi aussi, mon oncle.

— Tu viens, Cayrol?

— Grand merci! — dit le médecin, qui fumait sa pipe, les pieds contre la porte du poêle. — On m'a dérangé, la nuit dernière, pour un malade : je veux dormir tout mon saoul, cette nuit. D'ailleurs, notre pensionnaire ne peut rester seul. La garde, que j'ai retenue à l'hôpital de Tulle, arrivera demain soir seulement.

— Et puis, tu es un franc païen; tu n'aimes pas les églises.

— Je ne les aime ni ne les déteste. Je m'y ennuie. Je ne m'y sens point chez moi... Mon église, à moi, c'est l'hôpital!...

— Et Denise?

— Denise est libre d'aller où il lui plaît. Les sermons de notre curé l'amusent; la vue de l'auditoire la divertit. C'est une distraction bien innocente, je t'assure.

— Tu es tolérant...

— La fréquentation des « rouges » de petite ville m'a dégoûté d'un certain anticléricalisme... J'ai défendu notre curé de Monadouze contre les attaques d'une petite feuille locale... Aussi l'on m'appelle « jésuite ».

— Et cela t'offense?

— Je m'en moque. Comprends donc : je puis rejeter le dogme catholique, et combattre le fanatisme clérical, sans renoncer au droit d'estimer un curé honnête homme... Tu verras l'abbé Barbazan! Un bonhomme exquis, gallican et démocrate sans s'en douter, qui connaît le paysan parce qu'il est un paysan lui-même... Pauvre, droit et rude, un vrai Limousin... Il ne vient pas chez moi, je ne vais pas chez lui, à cause des cafards : ça pourrait le compromettre. Nous nous rencontrons au chevet de nos malades... Et nous nous serrons la main sans déplaisir.

1. Boudins que l'on fait pour Noël.

— Et que dit-il de la jeune fille névropathe?

— De la petite Brandou?... Il lui conseille de se marier et d'avoir beaucoup de *drolles*.

Denise agrafait sur sa poitrine la mante au capuchon rabattu. Elle s'était coiffée d'une toque sombre où chatoyaient des plumes de faisan.

— Bonsoir, père.

— Bonsoir, ma Nise.

Le petit Jeantou, gamin de quatorze ans, un peu rougeaud, avec des yeux de souris malicieux, balançait sa lanterne dans le jardin. Mademoiselle Cayrol lui dit :

— Passe devant. Nous connaissons la route.

Mais l'enfant ne voulait pas s'éloigner.

— Voyez, mon oncle, quel poltron, ce Jeantou! Il n'ose pas dire que ça l'effraie de passer seul devant le cimetière... L'autre soir, au lieu d'accompagner Fortunade jusqu'à la poste, il l'a fort bien quittée au carrefour... Et ça va à l'école primaire! Ça s'enorgueillit d'un certificat d'études!... Tu n'as pas honte, Jeantou?

— Je n'ai pas honte : j'ai peur... La Fortunade aussi avait peur...

— Tu as vu le chien blanc ou le loup-garou?

Le gamin ne répondit pas : il y a des noms qu'on n'aime pas prononcer en certains endroits, à certaines heures...

Le chemin ondulait avec le flanc de la montagne, et la lanterne éclairait, par-ci, par-là, un coin d'abîme, la corniche surplombante crevée par les racines des châtaigniers. M. Lapeyrie goûtait avec délices la saveur de l'air, que les habitants de Monadouze ne sentent pas, et que lui-même ne sentirait plus le lendemain.

— Tu aimes ce pays, Denise? Tu ne t'ennuies jamais? Tu ne regrettes rien.

— Que pourrais-je regretter?

— Le monde, les plaisirs de ton âge, les amitiés, que sais-je?

— Je ne suis pas mondaine, mon oncle, pas du tout... Madame de Saint-Dumine m'invite quelquefois à des goûters, avec des personnes de Tulle... J'accepte, pour ne pas la contrarier, mais je préférerais rester chez nous.

— Pourquoi? Ces personnes de Tulle ne sont pas aimables?

— Si... mais elles se connaissent toutes, et elles causent entre elles, de leurs affaires... Cela ne m'intéresse pas beaucoup.

— Il y a des jeunes gens?

— Oui.

— Eh bien?... On te fait la cour?

— A moi, mon oncle!... Quelle idée!

— Ce serait tout naturel.

— Je suis très réservée et je dois paraître sotte. Et puis... on sait que je n'ai pas de fortune... que je ne veux pas me marier...

— Tu ne *veux* pas te marier?

— Je suis trop vieille.

— Tu es jeune et jolie... Ma foi! je ne croyais pas que tu étais si jolie...

— Ne vous moquez pas de moi!

— Voyons, tu peux bien me dire la vérité, à moi, ton vieil oncle... Tu ne *veux* pas te marier?

— Quand j'étais plus jeune, j'étais comme toutes les filles de vingt ans : je rêvais... à qui? à l'inconnu... Il n'est pas venu. J'ai vieilli. Et j'ai cessé de l'attendre... Peu à peu, la pensée du mariage s'est éloignée de mon esprit. J'ai fait mon bonheur avec ce que la vie me donnait...

— Est-ce du bonheur?

— Oui, je vous assure... Mon seul regret, parfois...

— Dis!

— J'aurais bien aimé avoir un enfant.

Lapeyrie songea :

« Elle n'est pas une amoureuse. Elle est maternelle... »

N'osant insister, il reparla de son filleul.

— Je le recommande à ta bonté, Denise. L'histoire que j'ai racontée, et que ton père et toi n'avez peut-être pas bien comprise, ne doit pas nuire à Jean dans ton esprit... Mon pauvre filleul n'est pas un débauché... Il était avide de tendresse... Et, comme il était charmant, les femmes... Enfin, elles ne le fuyaient pas... La maladie a fait de lui une sorte de paria. Il souffre dans sa chair, et bien plus dans son orgueil de jeune homme... Surtout, n'aie pas l'air de le plaindre : la pitié l'humilie affreusement.

— J'ai compris cela...

— Vraiment?

— Oui, à la gare. Il ne voulait pas prendre ma main pour descendre du wagon. C'est un enfantillage...

— Jean a des côtés très puérils. Son imagination domine sa sensibilité, et sa sensibilité domine sa raison... Il est égoïste et tendre, enthousiaste et injuste, et surtout, très instable. Il exercera votre patience.

— Notre patience est grande, mon oncle. Monsieur Favières ne sera pas malheureux chez nous.

Ils arrivaient tout près du village.

— Je reconnais le carrefour, — dit M. Lapeyrie. — Le cimetière est à droite : à gauche, il y a la chapelle où l'on dépose les gens qui meurent par accident avant de les porter chez eux... Le vieil orme est à l'angle de la route... Plus bas, c'est le bureau de poste, et, en remontant vers la gare, on trouve la maison d'école.... Tu vois, je n'ai rien oublié.

— Vous aimez notre Limousin?

— Comme on aime une nourrice conteuse de légendes... C'est un pays mélancolique et délicieux, une Bretagne moins célèbre et moins profanée que l'autre... J'aime ses bruyères, ses rochers, ses eaux translucides, son patois musical, sa pauvreté... Denise, y a-t-il encore des sorciers à Monadouze? Honore-t-on les fontaines sacrées? Mène-t-on à sainte Claquette les enfants bègues ou muets? Pratique-t-on l'envoûtement avec le seau et le miroir? Ne « forge »-t-on plus les gens dont la rate est malade? La chasse volante et le *bérou* n'ont-ils pas déserté cette province livrée au progrès? Plante-t-on encore, dans les champs ensemencés, une croix et quatre bouquets de paille en l'honneur du Christ et des Évangélistes?... Je ne puis me consoler, Denise, quand je pense que le conseil municipal a supprimé la procession de la Lunade et qu'on a tué nos derniers loups.

Denise riait :

— Consolez-vous, oncle Albert. Nos Corréziens sont moins civilisés qu'ils ne paraissent... Ils cachent leurs superstitions, mais ils les gardent... Le sorcier fait à mon père une concurrence à peine secrète... Et quant aux loups... on en trouve encore, et pas loin d'ici... et même un brigand! et le plus fameux braconnier du pays... Veydrenne... Il terrorise tout le monde,

et lève sa dîme en nature : là, des pommes de terre... là, un morceau de porc... La Brandou n'ose lui refuser le tabac et la poudre de chasse qu'il ne paie jamais... Les gardes ont peur de lui, et, quoi qu'il fasse, aucun paysan ne se risque à le dénoncer...

— Ah! comme tu me fais plaisir! — s'écria M. Lapeyrie. — On n'a point gâté tout à fait mon vieux Limousin...

Denise l'interrompit :

— Voyez, voyez les lanternes... Il y aura beaucoup de monde, à la messe de minuit...

Dans les sentiers, au flanc des montagnes invisibles, des feux erraient, apparus, disparus, rassemblés en cortège. Soudain, une cloche tinta, à coups réguliers et lents, puis une autre, et une autre encore... Distinctes, elles alternaient, comme hésitant à s'unir... Elles se mêlèrent, un instant, en un chaos de vibrations inégales, — et le carillon éclatant s'élança, si joyeux que ses quatre ailes de bronze semblaient jeter de la clarté, avec du bruit, dans la nuit sonore...

Ainsi, comme chaque soir de décembre, l'*Avenamen* sonnait à toutes les églises du Limousin, et, des volcans auvergnats aux châtaigneraies périgourdines, des bruyères de la Creuse aux déserts de pierre du Lot, la nuit n'était qu'un bruit de cloches. Mais, par cette veille de la Nativité, les annonciatrices aux langues de métal clamaient plus haut l'infatigable espérance chrétienne. Elles promettaient la paix évangélique aux hommes de bonne volonté, à ces bergers, à ces laboureurs, qui accouraient, précédés de feux mobiles, avec leur houppelande, leur chapeau de poil de lièvre, leurs sabots lourds, leur bâton ferré. Elles éveillaient la jeune mère et le nourrisson dans l'alcôve à ramages, l'aïeule impotente au coin du feu, et, dans la chaude étable, près de la crèche, l'âne et le bœuf paternels. Et si formidable était leur chant d'espérance qu'il faisait trembler le ciel vide, et la terre où sont les morts.

Denise poussa la porte de l'auberge, qui s'ouvrit.

Tout d'abord, M. Lapeyrie ne vit rien qu'une masse de gens pressés les uns contre les autres, passifs comme des moutons et dociles aux bourrades de la mère Brandou, qui les bousculait.

— Mademoiselle Cayrol!... Et le monsieur de Paris! *Bon Diou!*... Remue-toi un peu, Marcellin!... Donne des chaises...

Elle s'élançait, les bras chargés d'assiettes, petite, brune, la figure plate, son chignon de tresses menues roulé sous un filet noir, et, moitié français, moitié patois, sa langue vive jacassait, répondant à l'un, répondant à l'autre, hélant la fille exténuée et le *drolle* braillard.

— Tant de monde que nous avons, pauvre demoiselle! C'est à devenir folle, un soir comme celui-là! Et puis nous avons tué un « lard » aujourd'hui! Vous voulez des *gogues* fraîches?... deux livres?... pas plus?... Fortunade, mets deux livres de *gogues* pour mademoiselle Denise... Vous les prendrez après la messe... Qu'est-ce qu'ils ont à brailler là-haut?... Fortunade, monte-leur du vin!... Non, j'y vais!... Prends la poêle!

La cuisine de l'auberge Brandou, envahie par le brouillard des pipes, la vapeur du vin chaud et la fumée de la poêle aux boudins, rappelait ces estampes de Rembrandt où le noir domine, avec toutes ses variétés et ses valeurs. Au fond, l'escalier de bois à grosse rampe tournait vaguement. Une lampe, étouffée dans un halo jaunâtre, oscillait juste sous les solives, parmi les chapelets de *gogues* luisantes, les quartiers de porc et les tresses d'oignons roux. Les murs crasseux, où le tsar et la tsarine faisaient face à M. Loubet, le vaisselier de hêtre bruni, la table chargée de bouteilles, les vêtements noirs des femmes debout, recevaient la rouge lueur d'un feu de brandes qu'une vieille accroupie attisait. Parfois une longue flamme souple, léchant les bords du poêlon, illuminait d'un reflet plus vif l'intérieur de la cheminée revêtue de suie pelucheuse, la gueule mi-close du four, les crochets de la crémaillère et les bols sur les pommes creuses des chenets de fonte. Cette clarté soudaine frappait, de bas en haut, les visages des vieux assis dans le *cantou*[1]. Elle accentuait, en caricatures terribles, ces faces d'ancêtres, saillies osseuses, narines poilues, mentons rasés et barbes broussailleuses, posés entre les pointes antiques des cols.

En haut, les garçons buvaient, criaient, essayaient une bourrée sans musique, et leurs pieds ébranlaient le plancher... Mais en bas, il n'y avait que des personnes sages, venues là pour attendre la messe et non pour la mangeaille et la boisson. A chaque instant, la porte s'ouvrait et un autre vieux, une

1. Enfoncement de la cheminée, où l'on place des bancs, à droite et à gauche de l'âtre.

autre femme, saluait la maîtresse d'un : « Hé! *adisias*, la Brandou!... » prononcé sur le mode le plus gémissant. Puis ils posaient leur lanterne sous l'escalier et restaient, avec le tas des autres, debout, les bras ballants, sans rien dire.

Quelques-uns de ces Limousins, petits et malingres, avaient de longues figures passives, et cet air de résignation animale qu'on voit aux paysans du XVII^e siècle dans les tableaux des frères Le Nain. D'autres étaient jaunes de peau, avec le nez camard et les pommettes saillantes du type mongol. Les vieilles femmes, séchées et ravinées, portaient le fichu d'indienne sous leur mante et la *palhole* à rubans de velours sur leur bonnet. Mais les jeunes, vêtues à la mode de la ville, portaient le bonnet seulement, tout ruché de dentelle, orné de brides en mousseline qui s'étalaient sur le corsage en y formant un beau nœud. Et elles ressemblaient aux poupées d'autrefois, — ces poupées de carton qui avaient deux petits disques rouges peints sur les joues et deux petits bandeaux noirs peints sur les tempes.

Denise nommait tout bas les familiers de l'auberge, à M. Lapeyrie.

Ce gros homme roux et grisonnant, aux yeux en boules, aux mains grasses, c'était Chabrillat, le *peilharo*, — marchand de chiffons, — ivrogne célèbre et plus célèbre conteur d'histoires... Combien de barriques lui avaient coulé dans le gosier!... Ce petit vieux à calotte de loutre, c'était Buneil, l'ex-magister, l' « avocat de village », l'homme bon à tout, qui chante au lutrin, tue les cochons, s'entremet pour les mariages et les procès, et, sur un grand papier, d'une antique écriture moulée en ronde, écrit les pétitions au « gouvernement »... Et là, dans le coin, maigre en ses guenilles, les yeux morts sous des paupières rougies, la tête renversée en arrière, la bouche énorme montrant ses dents jaunes, avançantes, dans un rictus d'idiot, c'était Fauche, l'aveugle des Cascades... Et cette vieille qui, même ce soir, ne lâchait pas sa quenouille de laine brune, cette vieille Carabosse au grand nez, dont les mâchoires n'avaient plus que deux dents, — une en bas, une en haut, — c'était la rivale de Chabrillat, la diseuse de contes patois, Lionardoune...

Mais la figure qui retenait les regards de M. Lapeyrie, c'était Fortunade Brandou. Frêle, dans sa robe du dimanche à col blanc, elle circulait par la cuisine envahie, sans rien dire et

sans paraître voir personne. A chaque instant, son nom crié par la Brandou la faisait sursauter, comme éveillée d'un songe intérieur. Et elle descendait à la cave, montait, redescendait, portant les bouteilles qu'on réclamait là-haut par des cris et un fracas de pieds terribles... Insensible aux lourdes galanteries des garçons en paletot, chemise blanche et cravate de couleur, insensible aux boutades du père Buneil, elle gardait son sourire pensif, un peu triste et souffrant...

— Fermez la porte!... Il n'y a plus de place... C'est à mourir, *bon Diou!* — clamait la maîtresse en voyant un nouvel arrivant sur le seuil.

Mais sa voix furieuse s'arrêta dans son gosier... Elle parut avaler quelque chose d'amer, et, d'un ton plus bas, avec une mauvaise humeur mal cachée :

— Vous voulez quelque chose, Veydrenne?

L'homme interpellé répondit :

— Boire un verre et me chauffer à votre feu, comme les autres.

Il n'avait pas soulevé son chapeau, — un vieux feutre jadis pelucheux dont le bord rabattait une ombre dure jusqu'à ses pommettes. — M. Lapeyrie, qui le regardait curieusement, ne distinguait que sa barbe noire taillée court, sa bouche épaisse et taciturne. Il portait un pantalon de velours verdâtre et une sorte de veste en laine, « couleur de la bête », filée et tissée dans le pays. Le feu ravivé lui jeta tout à coup, en plein visage, un reflet rouge : sa figure apparut, le temps d'un éclair, — une pâle figure méridionale, sourcils charbonneux, nez droit, yeux fauves, inquiets, et mobiles comme les yeux d'un chien de braconnier. — L'expression de ce visage était méfiante et triste. Quand Veydrenne parla, ce fut par des phrases brèves, embarrassées, inachevées, comme parlent les solitaires des bois, accoutumés au silence.

M. Lapeyrie avait prévu un brigand plus pittoresque. Il s'étonna que Veydrenne ne regardât point d'un air de défi des gens qu'il avait rançonnés à sa manière, qui le craignaient tous et le haïssaient. Mais le paysan isolé n'est craintif que par faiblesse : les gens rassemblés dans l'auberge, et les femmes mêmes, s'enhardissaient jusqu'à montrer un mépris muet et narquois. Le sénat des vieux, dans le *cantou*, ignorait

l'intrus. Lui, planté sur ses jambes courtes et puissantes, les mains dans les poches, le chapeau sur le nez, contemplait le feu. Peut-être était-il sans haine, n'étant point menacé, insensible au mépris collectif, et paisible, dans la secrète fierté que donne à un être primitif la certitude d'une force physique inégalable.

Alors, Chabrillat, l'ivrogne, essaya de fraterniser avec l'intrus.

— Hé! farceur!... tu paies la chopine?

Il y eut des rires, dans l'assistance, car Veydrenne ne payait jamais. La Brandou, furieuse, envoya la pointe de son coude dans le dos du *peilharo*, mais Veydrenne grogna :

— Pourquoi que je ne paierais pas, si ça me plaît?

— Fortunade! — cria le *peilharo*. — Tu as entendu?... Une bouteille!... C'est Veydrenne qui paiera... Et puis, s'il ne paie pas, la Brandou lui fera crédit, tandis qu'à moi... pauvre! pas un liard de grâce : « Tu as soif! paie comptant!... »

— Il est déjà saoul! — dit la maîtresse d'auberge en poussant Chabrillat du côté de la porte. — Ote-toi de là, donc!...

Mais Veydrenne haussa les épaules, et, sans mot dire, avec un air de gêne et presque de honte, il tira une pièce de son gousset et la mit dans la main de l'aubergiste ahurie... Une pièce, une vraie pièce, en bon argent, oui! Il payait!... Pour la première fois, il payait!... La Brandou resta saisie...

— Eh bé!... quoi? — fit Veydrenne, de mauvaise grâce. — Vous n'en avez jamais vu, de l'argent?

— Pas souvent du vôtre...

— Si ça vous fâche, faut le rendre...

— Et vous payez aussi pour Chabrillat?

L'homme fit un signe de tête, et la Brandou se mit à interpeller Fortunade d'une voix suraiguë :

— Ouste! feignante! du vin!... des verres!...

Et, mentalement, elle faisait le compte de tout ce que Veydrenne lui devait, depuis « des temps »... Puisqu'il avait payé une fois, il paierait toujours, ou bien... Et, délivrée de la terreur superstitieuse que lui imposait cet étrange client, elle méditait cent moyens divers d'exploiter sa probité tardive.

« Le b...! — pensait-elle. — Il doit être riche!... Est-ce qu'on sait?... Il a peut-être tué quelqu'un... »

Et elle se rappelait que les criminels se trahissent par des largesses inaccoutumées...

Cependant Chabrillat, levant son verre plein de vin rouge, le regardait avec des yeux d'amour :

— C'est vrai que je l'aime ! — dit-il. — Mais lui, il ne m'aime pas, puisqu'il me f... par terre... Et pourtant, je lui pardonne tout. Ne me parlez pas de ces saletés et cochonnailles de vermouth et d'absinthe, que c'est la mode de boire à présent... Le vin, ah ! mes amis !... le vin il a le premier rang dans les bonnes choses du monde, et la preuve, c'est qu'il est dans le calice, sur l'autel, et que s'il venait à manquer, il n'y aurait plus de messe, vu que les curés ne pourraient faire que la moitié du bon Dieu...

— Et c'est pourquoi les curés aiment le vin ! — dit l'homme à la casquette de loutre.

Ce trait d'esprit égaya tous les visages, et les langues se délièrent... Un vieux, qui ronflait, s'éveilla pour crier que les curés étaient des b... pas bêtes, qui ne se privaient de rien... Une barrique ne leur faisait pas peur ! ni une belle femme. Ah ! pauvre !... Celui de L... avait des enfants partout, qui lui ressemblaient... Et, comme Chabrillat commençait une histoire ordurière sur les amours des curés avec les dames nobles, ce fut une explosion de joie autour du foyer... Le *peilharo*, fier de son succès, tourné vers le monsieur de Paris, semblait le prendre à témoin... Denise feignait de ne pas entendre... Mais les femmes mêmes, qui allaient communier à minuit, écoutaient, amusées ou indifférentes...

C'est la tradition locale... Le paysan limousin, plus superstitieux que religieux, attaché aux coutumes plus qu'aux idées et aux croyances, conserve au fond obscur de son esprit la méfiance du prêtre, la vieille rancune de la dîme et la terreur de la contre-révolution. Le « curé », — non pas précisément celui de son village, qu'il peut estimer et respecter, — mais le curé typique et symbolique demeure à ses yeux tel que l'ont décrit ses ancêtres du moyen âge, buveur et glouton, paillard, fainéant surtout. Il n'y a pas de bonne *velhade* sans contes ou chansons satiriques où le curé joue un rôle plus ridicule que vraiment odieux. Personne ne s'en formalise... Les enfants n'en vont pas moins strictement au catéchisme et les femmes au confessionnal...

Seule la petite Fortunade donnait des signes d'impatience. Agenouillée devant le foyer, dans la grande lueur rouge, elle faisait frire des *gogues* si noires qu'elles semblaient vernissées. Sa tête aux cheveux lisses, partagés par une raie très fine, touchait presque le coude de Veydrenne. Et l'empereur des braconniers de Monadouze, — absorbé dans une rêverie où des sentiments nouveaux et difficiles s'élaboraient peut-être obscurément, — reculait un peu, évitant le contact de la jeune fille.

## V

Soudain, par-dessus le vacarme des voix et des pas et les chocs de vaisselle et les grésillements de friture, le premier coup de minuit tombe... Et, pendant que l'horloge sème les onze autres coups, clairs et distincts, la tempête joyeuse des carillons se déchaîne, s'engouffre dans la salle chaude, avec le noir, le froid, l'odeur humide de la nuit, les verres frémissent sur les étagères, la lampe effarée oscille et fume... Tous les gens assis se sont levés... Et voilà que les femmes, mante croisée et capuchon rabattu, commencent de s'en aller, l'une après l'autre, en silence.

— Enfin! — soupire Denise.

Elle sort avec son oncle. Les marches de granit sont mouillées. Partout se hâtent des formes indistinctes, que précède le petit halo rougeâtre d'une lanterne vacillante, qu'accompagne un marmonnement de paroles, un clic-clac de sabots. Et, dans la nuit, la vieille église, ruche d'âmes, irradiant la faible lueur de sa porte entr'ouverte et de ses vitraux, attire le nocturne essaim des fidèles.

Bouche close et chapeau bas, dès le seuil, ils font la révérence au maître autel, touchent l'eau du bénitier, et, après un grand signe de croix, ils se divisent, les femmes à gauche, les hommes à droite... La ruche, peu à peu remplie, est toute bourdonnante de ses quatre cloches qui battent et vibrent toujours, là-haut, dans leurs alvéoles de pierre... Les dalles sont glacées. Les cierges de l'autel grelottent de froid... Mais, à chaque minute, l'air devient plus tiède, — comme au dedans d'une étable, — et l'église sentirait bientôt l'odeur

spéciale de la foule rustique, l'« odeur de pauvre », si le parfum de la cire brûlante ne se mêlait aux vivifiants aromes du buis amer, du pin résineux, de l'âpre genévrier.

Denise et M. Lapeyrie ont choisi leurs places discrètes, un peu en arrière. Tout Monadouze est là, — même le conseil municipal, et même les fonctionnaires du gouvernement, représentés par le facteur, la receveuse de la poste et l'institutrice primaire. Et les esprits forts qui, tout à l'heure, au cabaret, se gaussaient brutalement du prêtre, sont venus, avec les autres, y compris Fauche l'aveugle et Chabrillat le *peilharo*... Ce n'est pas la dévotion qui les rassemble, c'est l'antique puissance de la Tradition, le besoin de faire la fête complète avec toutes les cérémonies et les règles fixées par un très ancien usage. La messe, la foire, les élections, les comices, ce sont les seules distractions du paysan, les seules occasions où il participe à la vie sociale. « On devient bête à vivre avec les bêtes », dit-il, pour expliquer, ou excuser sa présence à l'église... Ce sentiment si naturel aux gens de Monadouze les empêchait de s'étonner que mademoiselle Cayrol parût, chaque année, à la messe de minuit, ou à la grand'messe de Pâques. C'était son plaisir, — et un plaisir très convenable, assurément, pour une femme. — La messe commence, dans un bruit de chaises remuées... Une bonne vieille va demander tout bas à Denise si elle ne veut pas une place meilleure, près de la crèche enveloppée de mousseline qu'on découvrira seulement à l'élévation... Elle refuse en souriant... Fortunade, assise parmi les « Enfants de Marie », tourne sa tête voilée, et fait un petit signe amical qui veut dire : « C'est bien, d'être venue ici... Je prierai pour vous. » Là-bas, un nuage bleu monte en spirales lentes, légères, s'évapore lentement, imprégnant l'atmosphère échauffée de tendre langueur orientale. Les cierges de l'autel, les roses d'argent, l'or du tabernacle scintillent, plus lointains, dans cette gloire vaporeuse de l'encens... Denise pense aux rois mages, à leurs trésors, à l'étoile vagabonde... Son imagination — à défaut de son cœur, pense-t-elle — demeure sensible au charme du beau conte chrétien... Et voici que, dans la tribune, des voix s'élèvent, qui chevrotent un peu, qui fléchissent, qui ne sont pas tout à fait à l'unisson :

Réveillez-vous, pastourelles...

La mélodie vieillotte tremble comme un reflet dans l'eau, brise sa ligne frêle, attarde ses cadences mineures... Les vers, mi-français, mi-patois, évoquent les figures raides et naïves, marionnettes sacrées taillées au couteau par un pâtre : la Vierge, l'enfant, les bergers, les bêtes innocentes associées à la joie des hommes; et quand arrive le refrain, tout le monde chante, dans la nef, très fort, toujours plus fort, avec un accent criard et traînant qui brouille les paroles et qui a quelque chose de sauvage...

L'église frémit, à ces voix... Les quatre Évangélistes qui supportent la vieille chaire, plus bariolés que des chefs sioux, — ocre, indigo, vermillon, — et flanqués de leurs animaux symboliques, tressaillent entre les grosses guirlandes de bois sculpté et les vignes d'or. Leurs yeux en billes, dans leurs trognes de campagnards, contemplent les faces rugueuses, les crânes chauves, les *palholes* et les bonnets : toutes les générations qu'ils ont vues passer étaient si pareilles l'une à l'autre qu'ils ne distinguent point les chrétiens d'aujourd'hui des chrétiens d'hier... Le rite s'accomplit, immuable; la même pastorale, sur le même air de musette, résonne, chaque année, entre les mêmes murs... Depuis quatre siècles, rien ou presque rien n'a changé, — sauf le vénérable saint Christophe, tombé en morceaux, et remplacé par un « Sacré-Cœur » rose et bleu, sauf la *Pietà*, laide et touchante, vendue à un amateur et supplantée par une dame en crinoline et en mantille espagnole...

Denise, les mains croisées sur les genoux, sa tête blonde inclinée, sourit à des souvenirs... Elle revoit les Noëls de sa petite enfance, les souliers au coin de la cheminée, la maman très douce dont le visage s'efface déjà dans sa mémoire... Elle revoit les Noëls au couvent, un surtout... celui de sa quatorzième année et de sa dernière communion... L'espèce de délire religieux qui s'était emparé d'elle, ces sanglots brisés, ces larmes suaves, puis cette grande paix intérieure, un peu triste, de l'âme comblée, — comme toutes ces émotions lui étaient devenues étrangères, et incompréhensibles!...

« C'était l'ivresse de l'imagination, » — pense-t-elle avec une bienveillance un peu ironique pour la petite Denise exaltée d'autrefois. — Elle n'a aucun regret, aucun désir de ces « ivresses » qu'elle ne connaîtra plus. L'incrédulité sereine du

docteur Cayrol l'a gagnée, peu à peu, sans violentes crises, entre seize et dix-huit ans. Ses raisons de vivre se sont déplacées et transformées presque à son insu. Maintenant elle est, non point précisément hostile, mais plus qu'indifférente au catholicisme contemporain où elle voit, comme son père, un parti politique sans esprit de charité, un ensemble de dogmes dissociés de la morale, hostiles à la science qui les ruine. Elle trouve en elle et autour d'elle des motifs suffisants d'être juste, véridique, pure et compatissante, d'augmenter selon ses forces la somme du bien, de diminuer la somme du mal. Sa raison accepte courageusement les fatalités inexpliquées, inséparables de la condition humaine. Elle n'est pas lâche devant la douleur; elle ne sera pas lâche devant la vieillesse et la mort. Elle a moins besoin de Dieu que des hommes, ses frères, dont elle partage les biens et les maux, et le mystérieux destin.

Pourtant Denise Cayrol se plaît dans les églises. Elle n'y cherche pas une jouissance esthétique, mais l'ombre, le silence, le parfum du passé. Les villages et les petites villes ne possèdent guère que des édifices utiles à la vie matérielle et à la vie sociale; loin des bibliothèques, des musées, des grands monuments témoins de l'histoire nationale, l'âme contemplative ne sait où se recueillir, où développer sa vie intérieure. Ni les mairies, ni les préfectures, ni les halles, ne sont très propres à favoriser l'exaltation ou la méditation... Mais l'église, même vide de Dieu, reste l'asile sacré du rêve, celui où la douleur et l'espérance humaine ont palpité plus fortement qu'en aucun autre lieu du monde.

Denise, qui était modeste et qui se croyait la moins compliquée des femmes, n'analysait pas le plaisir qu'elle prenait dans ses rares visites à l'église de Monadouze. Elle se disait seulement : « J'ai le culte du souvenir... L'église me rappelle mes années d'enfance, ma chère maman... » Et elle ne confondait pas la religion du passé — de son passé — avec la nostalgie de la foi perdue...

Aussi, quand le curé Barbazan monte en chaire, Denise ne craint-elle pas d'être troublée par ses discours. Elle sourit et fait un signe à son oncle :

« Écoutez bien... Le sermon en vaudra la peine... »

Ce petit homme râblé, rougeaud, grisonnant, qui porte le

surplis comme une blouse, est célèbre dans le canton. « Il aime la bonne table », disent les gens d'Eyguières. « Il chante faux », disent les gens de Bar : Monadouze, méprisant les calomnies des envieux, s'enorgueillit du curé Barbazan autant que du docteur Cayrol... Bon jardinier, agriculteur habile, le prêtre est de la même race que ses paroissiens. Il prêche en patois; il cite moins souvent les grandes phrases latines des Pères que les francs proverbes locaux. Les travaux de la campagne, la saison, la température, les moindres événements de la vie rustique, tout lui est prétexte à paraboles, exemples et moralités savoureuses...

Un peu incliné sur le bord de la chaire, dominant les quatre Évangélistes bariolés, il jette un coup d'œil circulaire, comme un coup de filet, sur l'auditoire.

Bruit de toux... chaises remuées... Un enfant de trois ans, réveillé au giron de sa mère, réclame :

— *Nadalou*[1]?... où est-il, *Nadalou*?

— Chut! chut! — fait la bonne femme.

Les vieilles sourient. Le curé Barbazan ne se fâche point, car il sait la manière de ramener à lui l'attention de l'auditoire.

— Mes chers frères, — dit-il, d'un air de bonne humeur, — je ne veux pas chagriner les chrétiennes qui ont amené ici leurs *drolles*, pensant bien faire; mais, quand Notre-Seigneur dit : « Laissez venir à moi les petits enfants », il n'était pas minuit sonné. Et soyez bien sûrs que la Vierge n'aurait pas sorti de la crèche son divin nourrisson, quand même il eût pleuré pour voir les bergers, et les mages, et l'étoile...

» Pourtant, mes frères, il est bien doux à mon cœur, le cri de cet innocent qui espère le *Nadalou*, et je pourrais, tout humblement, vous dire que ce cri résume mon sermon.

» N'est-il pas vrai que nous attendons, tous les ans, l'heure sainte où Jésus naquit, comme si Jésus allait renaître? Nous redevenons petits enfants par l'impatience et par la joie... Il semble que des présents magnifiques nous soient promis...

» Noël, *Nadalou*, quand viendras-tu? Que nous apporteras-tu? C'est la pensée de l'enfant, c'est la pensée du chrétien, ce fut la pensée des anciens hommes. Écoutez ce que répond le

1. Noël.

Seigneur : « Aux enfants, des pommes et des bonbons. Aux gens de bonne volonté, l'espoir de la vie éternelle... »

Le curé s'arrêta, un instant, pour rajuster son étole. Personne ne bronchait. Le petit enfant s'était rendormi.

— Mes frères, je vous ai parlé des anciens hommes qui attendirent la Nativité pendant des mille et des mille ans. Il y avait parmi eux des païens ignorants qui adoraient les idoles, et des Juifs qui adoraient le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre. Ceux-là étaient plus avancés et plus heureux que les païens, mais leur bonheur n'était pas encore parfait, car aucun d'eux ne pouvait avoir cette espérance de la vie éternelle qui est le don du Christ aux chrétiens.

» Réfléchissez un peu sur leur triste situation... Ces Juifs privilégiés connaissaient bien le vrai Dieu... Eh oui!... Mais c'était Dieu le Père, infiniment grand, infiniment adorable, et tout de même très terrible, toujours environné de tonnerres et d'éclairs. Moïse seul pouvait l'approcher, et les pauvres braves paysans tout simples, comme vous, en avaient une peur épouvantable, car ils considéraient sa majesté, sa justice, plus que son amour, et ça les gênait pour prier, pour raconter au Très-Haut leurs petites affaires... Et puis, ils avaient tous sur la conscience ce maudit péché d'Adam qui — ne l'oubliez pas — avait introduit la mort dans le monde.

» Du paradis il n'était pas question, — et la mort paraissait plus vilaine... Les âmes des justes, disaient les Prophètes, allaient dans les limbes, là où vont les âmes des enfants morts sans baptême... Les Prophètes disaient bien aussi que le Messie les délivrerait, ces âmes, les placerait dans le sein de Dieu... Mais tout ça n'était pas clair... Et les Prophètes, voyez-vous, ne prophétisaient pas pour les simples gens, parce qu'ils parlaient d'une façon tellement sublime, tellement difficile à comprendre, que leurs saints discours, c'était tout comme le latin de la messe pour vous... Et encore, mes frères, je vous l'explique, le latin de la messe! tandis que les prophéties, c'était affaire aux prêtres, aux savants de les interpréter, et ces prêtres juifs se souciaient bien peu du pauvre monde.

» Quant aux païens, ils adoraient ces dieux qu'on voit encore, par curiosité, dans les musées, en sculpture, mais ils croyaient

que bêtes et gens, après la mort, c'est tout pareil. Ils n'avaient pas même entendu parler du Messie, et ils n'attendaient rien du tout que le néant. Les riches essayaient d'oublier cette vilaine idée en faisant bombance, en prenant de l'agrément, chacun à sa manière, non sans commettre d'horribles péchés. Mais les malheureux, les malades, les veuves, les orphelins, trouvaient la vie très mauvaise, et ça les faisait penser. L'homme ne se résigne pas facilement à supporter le mal et l'injustice, à voir mourir les siens et à mourir lui-même, sans savoir la raison de tout ça. Il a besoin de justice. Il a besoin de consolation : or vous le savez, la vraie justice n'est pas de ce monde, et quelle consolation donner à l'agonisant, s'il ne croit pas à l'immortalité de l'âme et à la résurrection du corps? Il a beau faire le bravache, il sue de peur, dans sa chemise, quand il pense au linceul, à la fosse, aux vers...

» Mais les hommes ont toujours eu une espèce d'instinct, d'espérance, même les sauvages et les païens. Ils se disaient que ça ne durerait pas toujours comme ça, qu'on saurait peut-être, un jour, ce qu'il y a de l'autre côté de la vie...

» C'était leur façon, à ces gens, d'attendre le Christ inconnu... Toute l'humanité ressemblait à cet enfant qui espère le *Nadalou* sans le comprendre... Et le Christ, désiré des nations, est venu. Il a mis une si grande lumière dans le monde que l'on a pu voir ce qui se passait de l'autre côté de la vie. Et dès cette vie même, il a réparé l'injustice, puisqu'aux plus malheureux il donne plus d'amour...

» Qui remplacera le Christ, mes frères?... Quel médecin, instruit dans la science humaine, consolera le mourant qu'il ne peut guérir? Pour lui cacher l'horreur du tombeau, il lui apportera des remèdes qui font dormir, qui tuent la pensée, qui engourdissent l'âme inquiète... ou bien il lui dira des paroles menteuses, par charité... Mais les chrétiens n'ont pas besoin de l'opium ni du mensonge, puisqu'ils ont l'espoir... la certitude de la vie éternelle...

Le curé reprenait ce thème, le développait, répétait les idées et les formules pour les faire pénétrer dans les crânes pesants de ses auditeurs. Il citait des gens de la paroisse, la Cornille, le Chadebech, — qui avaient supporté patiemment de cruelles épreuves et qui avaient fait une sainte mort. Il

disait la calme joie chrétienne opposée au sombre orgueil, à l'angoisse secrète de l'incrédule...

Les paysans comprenaient sa pensée, car ils avaient presque tous, non pas tant la peur physique de la mort qu'une appréhension superstitieuse de l'au-delà. Leur passivité fataliste était bien différente de la « calme joie chrétienne », mais ils n'étaient pas fâchés d'ouïr ces discours rassurants. Les vieux, surtout, étaient bien aises d'entendre dire que la mort n'existe pas, que l'homme ressuscite avec ses os, sa chair, sa figure terrestre, car l'idée de l'immortalité se résume pour eux dans l'idée de la perpétuité du corps, et ils ne conçoivent point l'âme. Les jeunes, plus sceptiques, ne songeaient guère à la terrible aventure du départ, si lointaine! Tous leurs désirs habitaient le monde, et leur incroyance n'était qu'indolence d'esprit, ni mieux motivée, ni plus logique que leur foi de naguère.

Denise écoutait le prêtre. Elle avait senti l'allusion discrète à l'impuissance du médecin, « instruit dans la science humaine... » Et elle se disait :

« Le curé se trompe... Ce qui fait l'horreur de la mort, c'est l'inquiétude de l'au-delà... Retomber au néant est moins affreux que d'affronter l'inconnu... »

C'était la pensée même de son père. Mais elle ne s'y arrêta point. L'office continuait. La clochette argentine courbait les têtes. Alors, dans un nuage bleuâtre, deux formes voilées de blanc se levèrent, et découvrirent la crèche, pendant que l'ostensoir s'abaissait. Le Jésus de cire apparut, vêtu de sa courte chemise, et rose dans la paille blonde. Fortunade, inclinée, le mania, le disposa comme un enfant véritable, et filles et femmes de tout âge frémirent d'un inconscient désir de maternité...

« Voilà — pensa Denise — l'enfant promis aux caresses de celles qui ne seront jamais mères. Leur Dieu suffit à tous les besoins de leur cœur. Il est l'époux mystique et il prend la figure de l'enfant... »

Et elle soupira, car les paroles de son oncle lui revenaient à l'esprit, et elle s'étonnait d'être heureuse, elle qui n'avait plus de Dieu, qui n'avait pas d'époux, et qui jamais ne serait mère.

MARCELLE TINAYRE

*(A suivre.)*

# DU 9 AU 14 JUILLET 1870 A EMS

Mon père a raconté ici même[1] l'histoire de sa mission à Ems en juillet 1870, et je tiens pour irréfutable ce récit très clair et appuyé de documents irrécusables; mais, pour des raisons que tout lecteur comprendra, une publication récente m'oblige à le résumer ici, en y ajoutant quelques précisions. Je n'ai pas, d'ailleurs, le dessein d'engager une polémique avec qui que ce soit. Je veux seulement défendre la mémoire de mon père en rappelant la vérité sur les journées d'Ems.

Le comte Benedetti était à Wildbad quand il reçut, par télégramme, dans la nuit du 7 au 8 juillet, l'ordre de se rendre auprès du Roi de Prusse qui se trouvait à Ems; la dépêche lui annonçait qu'un attaché, qui arriverait à Ems le lendemain 8 au soir, lui porterait des instructions. Il partit le 8, rencontra en chemin à Coblentz l'attaché, M. de Bourqueney, et prit connaissance des instructions dans le train même. Elles lui prescrivaient d'exposer au Roi les raisons qui forçaient le gouvernement impérial d'intervenir dans l'affaire de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne :

Inspirez-vous, y était-il dit, de ces considérations, faites-les valoir auprès du Roi, et efforcez-vous d'obtenir de lui qu'il conseille au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation.

Mais, dans une lettre particulière, datée du 7 à minuit, le

1. Voir la *Revue* du 15 septembre 1895.

duc de Gramont exigeait davantage; l'ambassadeur devait obtenir du roi cette déclaration :

Le gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne *l'ordre* de revenir sur cette détermination prise sans son autorisation.

Arrivé à Ems à onze heures du soir, l'ambassadeur pria un aide de camp du Roi de demander pour lui une audience de S. M. Le lendemain matin, l'aide de camp vint lui dire que le Roi le recevrait à trois heures; il ajouta que S. M. regrettait de ne pouvoir le recevoir plus tôt, les soins qu'Elle donne à sa santé et l'arrivée de la reine, qui s'était annoncée de Coblentz, ne le permettant pas. Quelques instants après, M. de Werther, ambassadeur de Prusse à Paris, qui venait d'arriver à Ems, se présenta chez le comte Benedetti. L'ambassadeur de France comprit que M. de Werther lui était envoyé pour le pressentir sur l'objet de sa mission, et que c'était la vraie raison pour laquelle l'audience avait été retardée, bien que l'ambassadeur de Prusse eût commencé la conversation en répétant les raisons données déjà par l'aide de camp. Le comte Benedetti pensa, d'ailleurs, qu'il pourrait s'expliquer devant M. de Werther « avec plus de précision et de netteté qu'il ne conviendrait ou qu'il ne serait utile de le faire avec le Roi », et que S. M. se trouverait ainsi préparée à recevoir la communication dont il était chargé. Il s'expliqua donc, « avec toute la circonspection nécessaire », et en évitant « d'éveiller la moindre susceptibilité ». Or, de son côté, M. de Werther prépara l'ambassadeur de France à recevoir la réponse que lui ferait le Roi de Prusse; il lui dit en effet que « S. M., consultée par le prince de Hohenzollern, n'avait pas cru pouvoir mettre obstacle à son désir d'accepter la couronne d'Espagne, et qu'il lui est maintenant bien difficile, sinon impossible, de l'inviter à y renoncer ». C'était la première fois que le roi de Prusse avouait qu'il avait connu la candidature et qu'il y avait donné son assentiment. En transmettant cette déclaration, le comte Benedetti avertit le duc de Gramont que le langage de M. de Werther le laissait « fort incertain sur le succès de sa mission »[1].

1. Dépêche du 9 juillet, une heure et demie soir.

A trois heures, l'ambassadeur se présenta chez le Roi; la conversation fut longue. Il en rendit compte à son gouvernement par une dépêche que suivirent un rapport et une lettre[1] particulière adressée au ministre. Le Roi avait exposé sa théorie : à savoir que l'affaire ne regardait aucun gouvernement, pas même le sien, qui n'y avait pas été mêlé ; lui, s'était contenté, comme chef de famille, de faire savoir qu'il ne s'opposerait pas au désir manifesté par le prince Léopold d'accepter la couronne d'Espagne; le cabinet de Berlin n'avait donc pas « à répondre d'un arrangement qu'il a totalement ignoré ». Au cours de la conversation, le Roi s'exprima avec vivacité sur certaines paroles de la déclaration faite au Corps législatif par M. le duc de Gramont, dans la séance du 6 juillet; il alla jusqu'à dire qu'il y voyait « une appréciation mal fondée et presque une provocation ». L'ambassadeur — qui appelle l'attention de son ministre sur le ton de ces paroles — avait protesté contre l'idée d'une provocation de la part du gouvernement français. Il s'était bien gardé de demander au Roi qu'il donnât au prince de Hohenzollern « l'ordre » de renoncer à la candidature; il l'avait seulement prié de conseiller au prince la renonciation. On sait que le Roi refusa de donner ce conseil; mais il dit à l'ambassadeur qu'il s'était mis en communication avec le prince Léopold et avec le père de celui-ci, le prince Antoine, qui se trouvaient à Sigmaringen. Il les avait interrogés sur leurs intentions et sur la manière dont ils envisageaient l'émotion provoquée en France par l'acceptation de la candidature au trône d'Espagne. Il reprendrait l'entretien avec l'ambassadeur dès qu'il serait éclairé sur ce point; mais il faudrait attendre un peu, parce qu'il n'avait pas à Ems un chiffre qui lui permît de conférer avec les princes sur une affaire si délicate. L'ambassadeur savait bien que cet atermoiement avait d'autres causes; mais, s'il y avait fait des objections, il aurait donné à sa démarche un caractère de provocation. Il dit à M. de Gramont dans sa lettre particulière :

Je continuerai ma tâche avec autant de calme que de prudence. Vous m'approuverez, *j'espère*, de n'avoir pas été plus exigeant avec

1. La dépêche a été expédiée le 9 à huit heures du soir. (Le roi avait retenu l'ambassadeur à dîner). Le rapport et la lettre ont été écrits dans la nuit.

le Roi et de ne rien brusquer violemment. Vous serez *sans doute* d'avis qu'il faut mettre, dans une juste mesure, la modération de notre côté.

Le lendemain, 10 juillet, l'ambassadeur recevait de Paris une dépêche datée de 1 h. 20 du soir :

Il faut employer tous vos efforts pour obtenir une réponse décisive; nous ne pouvons attendre sous peine d'être devancés par la Prusse dans nos préparatifs. La journée ne peut s'achever sans que nous commençions.

Dans la nuit du 10 au 11, à une heure du matin, le duc de Gramont expédiait une nouvelle dépêche :

Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés et nous comptons les heures. Il faut absolument insister pour obtenir une réponse du Roi, affirmative ou négative. Il nous la faut pour demain; après-demain serait trop tard.

L'ambassadeur se rendait bien compte de cette émotion du public; aussi, rencontrant le Roi dans la soirée du 10, et S. M., qui l'avait arrêté, lui ayant dit son regret de ne pouvoir lui donner encore aucun avis, parce que le prince Léopold ne se trouvait pas en ce moment auprès de son père, il représenta que l'on touchait « au moment où le Gouvernement de l'Empereur ne pourrait plus ajourner les explications qu'il devait aux Chambres et au pays », et il demanda une audience que le Roi promit pour le lendemain matin[1].

Cette audience de la matinée du 11 dura une heure. L'ambassadeur demanda l'autorisation d'annoncer dores et déjà à son gouvernement que le Roi inviterait le prince de Hohenzollern à renoncer à la candidature. Il invoqua l'irritation du sentiment public en France, la nécessité pour le gouvernement de s'expliquer devant les Chambres, le péril de cet état de choses, que S. M. pouvait conjurer, ce qui lui donnerait « des droits précieux à la reconnaissance du monde entier ». Le Roi répéta la distinction qu'il avait faite de deux personnes en lui, le souverain et le chef de famille. L'ambassadeur objecta que le

1. Dépêche du comte Benedetti datée du 10 juillet, onze heures et demie du soir.

Roi était le chef de la famille, parce qu'il était le souverain, et que, si le prince de Hohenzollern lui devait « obéissance absolue », c'était « uniquement » parce que le Roi réunissait ces deux inséparables qualités en sa personne. Puis, après avoir demandé la permission de parler en toute franchise : « Est-il constant, dit-il, qu'au cas d'un dissentiment entre le gouvernement de S. M. et celui de l'Empereur, nous devrions (en cas où le prince Léopold deviendrait roi d'Espagne) observer notre frontière des Pyrénées, et, par conséquent diviser nos forces »? Le Roi répliqua que « c'était exagérer la portée d'une combinaison que, pour sa part, il n'avait jamais désirée »; d'ailleurs, il ne pouvait exiger du prince Léopold qu'il renonçât à la couronne d'Espagne après l'avoir autorisé à l'accepter. Les termes dont il se servit firent sentir à l'ambassadeur que ce revirement semblait au roi incompatible avec sa « dignité souveraine ». Le Roi persistait donc à vouloir que la renonciation du prince de Hohenzollern fût spontanée. Il expliqua de nouveau que les deux princes Hohenzollern ne s'étaient pas encore rejoints; le prince Léopold se trouvait en excursion lorsque son père était venu s'établir à Sigmaringen (où il n'y avait pas de chemin de fer). Le Roi ne connaissait donc pas leurs intentions; mais, dit-il : « J'en serai probablement informé ce soir ou demain et nous pourrons encore aviser d'une manière opportune ». L'ambassadeur se fit plus pressant : le gouvernement impérial était accusé, disait-il, de s'être laissé tromper; le silence gardé à Madrid et à Berlin sur la candidature paraissait « la preuve manifeste d'une entente conçue et concertée contre nos plus précieux intérêts; il faut donc que le gouvernement de l'Empereur s'explique dès à présent et qu'il annonce que le prince de Hohenzollern retirera volontairement l'adhésion qu'il a donnée aux ouvertures du cabinet de Madrid ». Le roi « ne dissimula pas l'impression » que ces paroles produisaient sur lui. Cette insistance, dit-il, « pouvait lui faire penser que nous prenions prétexte de cet incident pour provoquer un conflit »; il prononça des paroles graves : « Je n'ignore pas les préparatifs que l'on fait à Paris et je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour ne pas être surpris ». Puis il atténua, en ajoutant qu'il « espérait toujours que la paix ne

serait pas troublée, si l'on voulait attendre à Paris qu'il eût le temps d'y contribuer utilement ». Mais, reprit l'ambassadeur, dans l'état des esprits en France, comment le Gouvernement pourrait-il se contenter d'annoncer aux Chambres « que le prince Léopold est en voyage et que le Roi attend sa réponse pour prendre un parti? » Et le comte Benedetti répéta sa requête :

V. M. peut tout prévenir, tout concilier en me permettant de faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il ne sera donné aucune suite à l'acceptation envoyée par le prince à Madrid. Je la conjure encore une fois de m'y autoriser.

Le Roi s'y refusa de nouveau; mais, « avec une véritable insistance », il demanda au comte Benedetti de télégraphier à Paris qu'il croyait recevoir ce soir ou demain une communication du prince Léopold, qui devait être arrivé auprès de son père à Sigmaringen et qu'il s'empresserait de donner une réponse définitive[1].

Dépêche, lettre et rapport de l'ambassadeur n'étaient pas arrivés à Paris qu'une dépêche, du 11 juillet, 6 heures du soir, visant le rapport et la lettre particulière du 9, reprochait au comte Benedetti de n'avoir pas pris le ton qu'il fallait :

Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus comme fermeté à la position prise par le Gouvernement de l'Empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage.

L'ambassadeur put répondre le lendemain, 12 juillet[2], qu'il avait pressenti l'ordre qu'il recevait; de lui-même, il avait « gradué le ton de son langage » depuis le commencement de la négociation. En agissant ainsi, il avait donné une preuve manifeste de notre modération et conservé au Gouvernement de l'Empereur les « avantages que lui assure la conduite déloyale tenue à Berlin et à Madrid ». Si, « en arrivant à Ems, dit-il, j'avais posé en quelque sorte un ultimatum au Roi, j'aurais

1. Sur cette audience, dépêche de l'ambassadeur datée d'Ems 11 juillet, une heure trente du soir; lettre particulière datée du même jour, cinq heures du soir; rapport du même jour.

2. Dépêche datée d'Ems, 12 juillet, huit heures trente du matin, et rapport du même jour.

fait croire que nous voulions la guerre à tout prix ». Il se félicitait avec raison d'avoir « complété l'instruction de l'affaire en recueillant des informations et des aveux qui mettent en pleine lumière des procédés et des griefs que les exigences de notre honneur et nos plus précieux intérêts ne nous permettent pas de tolérer ».

L'après-midi du 12, le comte Benedetti fut informé par dépêche datée de 2 h. 15 que son gouvernement acceptait le délai demandé par le roi de Prusse « à condition qu'il ne serait que d'un jour ». Cette dépêche parvint à l'ambassadeur au moment où il venait de télégraphier[1] au duc de Gramont : « Le Roi vient de me dire qu'il avait reçu une dépêche télégraphique lui annonçant que la réponse du prince de Hohenzollern lui avait été expédiée et qu'elle lui parviendrait indubitablement demain matin ». L'ambassadeur prévit le cas où la réponse du roi ne serait pas satisfaisante, et il demanda à être autorisé à partir, ne pouvant plus, après les ordres répétés qu'il avait reçus, consentir un nouveau délai, à moins d'ordres contraires. Il priait « instamment » le ministre de lui « faire connaître une dernière fois ses intentions ».

Mais, le même jour, 12 juillet, le duc de Gramont télégraphiait à 7 heures du soir au comte Benedetti que l'ambassadeur d'Espagne l'avait avisé de la renonciation au trône d'Espagne faite par le prince Antoine au nom de son fils Léopold. Le ministre ajoutait :

Pour que cette renonciation produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature.

Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée.

Dans la nuit du 12 au 13, à 1 h. 45 du matin, le ministre répétait, sur l'ordre de l'Empereur, que la renonciation communiquée par l'ambassadeur d'Espagne, « ne répondait pas suffisamment aux justes demandes » adressées au Roi de Prusse et « qu'encore moins saurions-nous y voir une garantie pour

1. Dépêche datée du 12, six heures du soir.

l'avenir ». Il est donc « indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince Léopold de revenir sur sa renonciation que nous a communiquée le prince Antoine ».

Le comte Benedetti ne reçut qu'au milieu de la nuit du 12 au 13 la dépêche datée du 12 à 7 heures du soir. Le matin, il se rendit sur la promenade publique, où il comptait rencontrer le Roi, qui, chaque jour, se rendait de bonne heure aux sources minérales. Le Roi, l'apercevant, s'approcha de lui. L'ambassadeur l'informa de la communication faite à Paris par l'ambassadeur d'Espagne, et, conformément aux ordres qu'il avait reçus, lui demanda la permission d'annoncer à son gouvernement que, le cas échéant, S. M. interdirait au prince de poser à nouveau sa candidature. Le Roi se montra surpris de la démarche faite par le prince Antoine, de qui, assura-t-il, il n'avait encore reçu l'avis, qu'il attendait à tout instant. L'ambassadeur expliqua que la renonciation du prince ne pouvait plus être douteuse, et que S. M. pouvait dès à présent donner l'assurance désirée par le Gouvernement français. Mais le roi reprit : « Vous me demandez un engagement sans terme et pour tous les cas ; je ne saurais le prendre ». Il désirait, ajouta-t-il, « que cette affaire qui lui avait donné de trop graves préoccupations fût écartée » et il n'avait « aucun dessein caché » ; mais il devait « en toutes choses se réserver la faculté de tenir compte des circonstances dans les éventualités diverses qui pourraient se produire ultérieurement ». Il termina cette conversation en exprimant le regret « de ne pouvoir nous faire ce qu'il appela une concession nouvelle et inattendue ».

L'ambassadeur rentre à l'hôtel ; il expédie à 10 h. 30 un télégramme où il rend compte de l'entrevue. Tout de suite après, il reçoit le télégramme daté de 1 h. 45 du matin, où était *réitéré*, avec intervention du nom de l'Empereur, l'ordre de demander au roi de Prusse l'engagement dont il vient d'être parlé. Il répondit par dépêche, à 11 h. 30, que, pour exécuter cet ordre, il attendrait que le Roi le fît demander afin de lui donner connaissance de la réponse du prince de Hohenzollern, qui devait arriver d'un instant à l'autre. Le Roi reçut en effet ce message ; mais, au lieu de faire appeler le comte Benedetti, il envoya un aide de camp lui dire que le prince Léopold renon-

çait à sa candidature, et que lui considérait l'affaire comme terminée. Le comte pria l'aide de camp de remercier le Roi de cette communication, mais aussi de dire à Sa Majesté que le second télégramme qu'il venait de recevoir l'*obligeait* à solliciter une réponse sur les deux points dont il avait entretenu le Roi dans la matinée. L'aide de camp retourna auprès du Roi et rapporta l'autorisation de « faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuvait » la renonciation du prince Léopold à la couronne d'Espagne. Comme aucune réponse n'était faite au sujet des assurances demandées pour l'avenir, l'ambassadeur ne pouvait pas ne pas désirer une nouvelle audience. Mais, en annonçant ces incidents au duc de Gramont, par dépêche expédiée le 13 à 3 h. 45, il disait : « J'ai de fortes raisons de croire que je n'obtiendrai aucune concesssion à cet égard ». En effet, comme il écrivait le même jour dans un rapport :

Malgré l'accueil apparemment gracieux qu'Elle n'a cessé de faire à mes instances, j'ai pu constater que S. M. se résignait avec autant de regret que de répugnance, devant notre attitude, à dénouer les difficultés qu'Elle a contribué à faire naître, et sans doute qu'Elle ne se dissimule pas la gravité de l'échec auquel Elle s'est personnellement exposée.

Le comte Benedetti ajoutait qu'il prévoyait « qu'à dater de ce moment il lui serait moins facile d'aborder le Roi, mais qu'il ne négligerait rien pour se conformer aux intentions du ministre et aux ordres de l'Empereur ».

Le Roi, en effet, n'accorda pas l'audience demandée. Il fit porter à l'ambassadeur cette déclaration qui fut transmise au duc de Gramont par télégramme, daté de sept heures :

Le Roi a consenti à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern; il ne peut faire davantage.

De Paris, avant qu'y fût parvenue cette dépêche, le duc de Gramont télégraphia à 9 h. 45 du soir, en réponse aux dépêches expédiées d'Ems par l'ambassadeur, à midi et à une heure. Attendu que le sentiment francais se surexcitait de plus en plus, il ordonnait à l'ambassadeur de faire « un nouvel effort

auprès du Roi ». Le lendemain, 14 juillet, à midi 30, l'ambassadeur répondit par télégramme, qu'il n'avait pu, après ce qui s'était passé la veille, demander une nouvelle audience ; mais il avait fait dire au Roi par un aide de camp que, devant quitter Ems le soir même, il désirait prendre congé de Sa Majesté. Le Roi, qui allait partir pour Coblentz à trois heures, fit répondre qu'il verrait l'ambassadeur quelques instants avant son départ dans le salon qui lui était réservé à la gare. Le comte Benedetti vit en effet Sa Majesté qui l'accueillit courtoisement et lui dit qu'Elle n'avait plus rien à lui communiquer et que les négociations seraient désormais poursuivies par son gouvernement[1]. Le comte quitta Ems le soir du 14, et arriva à Paris le 15 à dix heures et quart du matin.

On voit, par cette analyse des documents, que l'ambassadeur de France ne pouvait pas ne pas demander les audiences qu'on lui avait prescrit itérativement d'obtenir. Il a mis à exécuter les ordres une grande prudence et une grande habileté. S'il est vrai qu'il ait lassé et irrité le Roi, la faute ne doit pas lui en être imputée.

D'ailleurs, on sait maintenant — ce que le comte Benedetti, lui-même, ignora pendant les journée d'Ems — que le roi de Prusse eut une autre raison, et plus grave, de s'irriter. Le 12 juillet à trois heures, M. de Werther, retourné à Paris, était chez le duc de Gramont. Il commençait à causer avec lui lorsque l'ambassadeur d'Espagne fit passer au ministre la nouvelle du désistement du prince de Hohenzollern. Oubliant alors la négociation d'Ems, où de si importants résultats avaient été obtenus, et préoccupé d'une interpellation au Corps législatif, le duc de Gramont ne pensa qu'à l'effet immédiat qu'allait produire une renonciation où la Prusse n'intervenait pas. Reprenant la conversation avec M. de Werther, il se mit à rechercher les moyens non seulement de clore l'affaire, mais de rétablir des rapports amicaux entre les deux gouvernements, et, s'en remettant, d'ailleurs, à l'appréciation de l'ambassadeur de Prusse, il suggéra l'idée d'une

1. Dépêche datée du 14 à trois heures quarante-cinq.

lettre où le Roi dirait à l'empereur Napoléon quelque chose comme ceci :

En autorisant le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, le Roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. S. M. s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime le désir que tout cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de la France.

Il pouvait n'être pas dans l'intention du duc de Gramont et de M. Ollivier, qui survint à la fin de la conversation, de demander une lettre d'excuses au Roi de Prusse, et je ne crois pas en effet que cela ait été dans leur pensée. Mais il était fort à craindre que le Roi Guillaume ne prît mal cette suggestion. En effet, la lecture du rapport de son ambassadeur l'exaspéra, puisqu'il écrivit à la reine Augusta :

A-t-on jamais vu une pareille insolence? On veut que je paraisse devant le monde comme un pécheur repentant.

Or, le rapport de M. de Werther était arrivé le 13 à midi à Ems, c'est-à-dire entre la conversation du Roi avec l'ambassadeur, et l'envoi par le Roi d'un aide de camp, qui annonça la résolution de Sa Majesté de ne pas reprendre la discussion. Que le rapport de M. de Werther n'ait rien changé au fond des choses; que le Roi de Prusse eût pris avant de le recevoir, une résolution définitive, cela est infiniment probable; mais il est tout au moins très vraisemblable que le rapport Werther a rrité le Roi bien plus que le firent les conversations avec l'ambassadeur [1].

L'auteur responsable de la guerre est et demeure le gouvernement prussien. Le comte Benedetti a rappelé ici même qu'il n'avait cessé d'avertir son gouvernement des intentions belliqueuses de la Prusse : dix-huit mois avant que la candidature du prince de Hohenzollern fût avouée à Berlin et à Madrid, il l'avait « surprise », et il avait dénoncé ce stratagème destiné à procurer au Cabinet de Berlin le moyen de créer au

1. Voir le feuilleton du *Journal des Débats* du samedi 5 juin 1909 intitulé *Le rapport Werther et la dépêche du 12 juillet 1870*, de M. Henri Welschinger.

Cabinet de Paris des difficultés ou même de provoquer la guerre, au moment jugé opportun. D'ailleurs, au cours de la conversation qu'il eut avec le comte Benedetti dans la matinée du 13, le Roi de Prusse n'a-t-il pas refusé de s'engager à ne plus jamais autoriser la candidature du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne, en disant qu'il voulait se réserver « la faculté de tenir compte des circonstances et éventualités diverses qui pourraient se produire ultérieurement? » — D'autre part, la cause immédiate de la guerre fut l'altération par le comte de Bismarck de la dépêche que le Roi lui fit adresser dans l'après-midi du 13.

Mais il est certain qu'il y eut un moment où le Roi de Prusse hésita, et l'on peut presque dire recula devant l'idée de la guerre; il fit, comme on a pu voir par les documents cités, des concessions graduées. Si l'on s'en était tenu à celle qu'annonça en dernier lieu l'aide de camp de Sa Majesté, la guerre était évitée au moins à ce moment-là. Des fautes ont été commises à Paris. Je ne me suis point proposé ici d'établir les responsabilités; j'ai voulu seulement montrer qu'aucune faute n'a été commise par mon père dans sa mission à Ems. Ce sera le jugement de l'histoire.

BENEDETTI

# TROUPES NOIRES

L'abaissement de la natalité en France et la réduction du service militaire à deux années ont produit, dans les effectifs de l'armée, un déficit considérable et qui augmente : le nombre des appelés sous les drapeaux était de 457 000 en 1907 ; depuis l'application de la nouvelle loi, il n'est plus que de 433 000 et, par la statistique des naissances masculines, nous prévoyons que, dans dix ans, il tombera à 399 000, dans vingt ans à 371 000, soit une perte de 62 000 hommes, — l'effectif de quatre corps d'armée.

En établissant la conscription des indigènes en Algérie, on pourrait compenser en partie l'affaiblissement de nos forces métropolitaines; mais le projet à l'étude depuis deux ans se heurte à diverses objections venant de la population européenne de l'Algérie, qui craint de voir se tourner contre nous, en cas d'insurrection, les Arabes que nous aurions instruits et libérés. Par contre, nos colons algériens seraient rassurés s'ils se sentaient protégés par des régiments de tirailleurs sénégalais, en grande majorité fétichistes, qui depuis cinquante ans, au Sénégal, au Soudan, au Dahomey, à Madagascar, au Congo-Tchad, au Maroc, ont fait leurs preuves de bravoure, de fidélité et de discipline. Que nos tirailleurs sénégalais puissent marcher et combattre à côté de toute autre troupe française, personne n'en peut douter, puisqu'ils l'ont fait souvent; mais n'y aurait-il pas des inconvénients à les mettre en contact avec les éléments berbères et arabes de l'Algérie-Tunisie?

## I

Par son extrême mobilité et par ses querelles sans cesse renaissantes de personne, de famille, de tribu, de secte, l'Arabe est le plus ingouvernable de tous les peuples. A tous les souverains arabes ou berbères, encore plus qu'aux autres monarques absolus, la nécessité s'est toujours imposée de s'entourer d'une troupe étrangère, sorte de garde prétorienne qui se plaçait entre eux et leurs sujets. Dans le Maghreb et en Espagne, en Égypte, en Syrie et en Mésopotamie, la race nègre a fourni aux souverains musulmans l'élément discipliné, fidèle et brave qui manquait à leurs armées. Mais les populations noires étaient séparées de l'islam par le Sahara; la création et surtout l'entretien d'une garde noire nécessitait un concours de circonstances locales et en même temps, chez les souverains, un puissant esprit d'organisation. Cette coïncidence ne s'est présentée qu'à diverses reprises; mais on ne peut douter que, si elle avait été plus fréquente, bien des troubles eussent été épargnés.

Au VIII^e siècle de notre ère, quand l'Omméiade Abd-er-Rhaman I (755-787) fonda le khalifat indépendant d'Espagne, dont la capitale, Cordoue, put rivaliser avec Bagdad, il fit venir du Maghreb des mercenaires berbères et nègres et forma ainsi une armée de 40 000 hommes. C'est sous le couvert de cette force que se développa la civilisation maure de l'Espagne, unique alors en Europe : elle entra en décadence, quand les contingents noirs disparurent de l'armée. Le dernier des Omméiades fut renversé par une conspiration entre Kéiran, le chef de sa garde slave, et le fathemide Ali-ben-Hammoud, gouverneur de Tanger, qui s'était longuement préparé à la lutte, en faisant venir de l'intérieur de l'Afrique un grand nombre de nègres dont il forma un corps de cavalerie redoutable (1016).

Dans l'Afrique arabe, c'est pareillement aux nègres que Ibrahim-ben-Agleb (800-812), fondateur de la dynastie Aglabite, s'adressa pour contrebalancer la force des Syriens. Ayant acheté un grand nombre d'esclaves, il les habitua à porter les armes : près de Kairouan, à El Abbassia (plus tard nommé Ksar

el Kédim, le Vieux Château), il se fit construire une place de sûreté où il mit à l'abri des révoltes son arsenal et ses trésors. Mais s'il put lever régulièrement l'argent nécessaire, s'il put construire une flotte qui le rendit puissant dans la Méditerranée, si ses États suivirent dans la voie de la civilisation ceux des Abbassides de Bagdad et des Omméiades de Cordoue, c'est parce que sa garde noire lui permit de réprimer toutes les révoltes de sa milice, à Tunis, à Tripoli et même à Kairouan. Ses successeurs gardèrent ses traditions; leur garde noire leur permit toujours de restaurer leur autorité. L'un des derniers Aglabites, Ibrahim-ben-Ahmed (875-902), avait une garde slavonne, qui conspira sa mort : il l'extermina et la remplaça par une nouvelle garde noire dont l'effectif, d'après El Nouéri, fut de cent mille hommes. Il eut à repousser une invasion venant d'Égypte et à réprimer plusieurs révoltes. Celle de 894 fut particulièrement grave : un grand nombre de villes, Tunis, Badja, El Obbos, Djézireh, Gamounda, s'insurgèrent simultanément. Ibrahim concentra sa garde noire autour du château de Raddaka. Son fils El Abbas prit le chef de la révolte; une partie de la garde noire pacifia la province de Gamounda; le reste, avec une partie de la milice, se dirigea vers Tunis, qui fut bientôt prise et mise à sac [1].

Quand le flot arabe eût perdu de sa force, des principautés berbères indépendantes naquirent de toutes parts; l'anarchie fut complète dans le Maghreb occidental et l'Espagne. Mais, au Sahara, des forces s'amassaient qui devaient rétablir l'unité du dogme et la puissance de l'islam. La grande race berbère des Sanhadja, qui a donné son nom à notre Sénégal, nomadisait dans tout le Sahara; convertis à l'Islam, tous ces « porteurs de voile » avaient été réunis, au commencement du IXe siècle de notre ère, sous la souveraineté des Ourtentac, dont la domination s'étendit sur les deux rives du Sénégal et du Niger; vingt rois nègres étaient ses tributaires. Un fructueux commerce d'esclaves approvisionna l'Afrique du Nord et permit la reconstitution des gardes noires. Mais, chez ces Sanhadja, l'islam s'altérait de superstitions fétichistes, lorsqu'au milieu du Xe siècle un de leurs cheiks, en revenant du pèlerinage de

1. Mercier, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, tome I, p. 266 et suivantes, p. 290-293-387.

la Mecque, ramena du Maghreb Abd-Allah-ben-Yacine, qui fut l'apôtre musulman des « porteurs de voile » : dans une île du Sénégal, les adeptes affluèrent, qui se nommèrent Morabethyn (les *liés*, les *religieux*, d'où nous avons fait « marabout » et les Espagnols « Almoravides »). La prédication n'ayant pas suffi à convertir les tribus, Ibn Yacine commença la guerre sainte. Quand son autorité fut reconnue par tout le Sahara, il porta la guerre sainte jusqu'au cœur du Soudan et entama les frontières du Maghreb. Son successeur Yousouf-ben-Tachefine fut le véritable fondateur de l'empire almoravide : au cœur de ses nouvelles conquêtes, il lui construisit sa capitale, Marrakech, ville saharienne et soudanaise, fort semblable à ce que fut plus tard Tombouctou. Vingt mille esclaves noirs travaillèrent à sa construction[1]... En même temps, il organisa son armée, qui s'augmentait de nombreux contingents, et lui imposa sa rude discipline, à la fois religieuse et militaire. Il forma une garde noire et des troupes d'esclaves chrétiens furent achetées en Andalousie[2]. Puis il conquit le Maghreb de l'Atlantique à Alger, et quand il fut en possession des ports de Ceuta et de Tanger, il consentit à écouter les supplications des Arabes d'Espagne qui l'appelaient à leur secours.

Il passa le détroit, débarqua le 30 juin 1086 à Algésiras et se mit en marche sur Séville, puis sur Badajoz. Le roi de Castille et de Léon, le roi d'Aragon et celui de Navarre s'étaient unis à Tolède; de nombreux chevaliers, partis du midi de la France et de la Bourgogne, s'étaient joints à l'armée espagnole. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Zallaca et campèrent l'une en face de l'autre. Le 23 octobre 1086, à l'aube, la chevalerie chrétienne s'ébranla et commença par tout enfoncer; mais, au moment où elle pensait n'avoir plus qu'à achever la victoire, elle dut faire volte-face et se trouva en présence d'une armée nouvelle qui présentait un aspect jusqu'alors inconnu des Espagnols : les tribus sahariennes avec leurs chameaux, les vétérans almoravides et la garde noire. L'armée espagnole, coupée en plusieurs tronçons, fut taillée en pièces.

1. Marius et Ary Leblond : Une capitale militaire saharienne au XII^e siècle, *Revue Bleue*, 13 avril 1907.

2. Sédillot, *Histoire générale des Arabes*, p. 360.

Quand Yousouf-ben-Tachefine mourut en 1106, il léguait à son successeur un empire qui s'étendait de Lisbonne jusqu'au Niger; il est le premier avant nous, Français, qui ait réuni sous la même souveraineté les Berbères de l'Afrique septentrionale et les noirs du Soudan et du Sénégal.

C'est contre les troupes noires de l'islam que les Chrétiens ont à reconquérir l'Espagne[1] : à la bataille de Navas de Tolosa, la garde noire disparaît de l'histoire. Nous l'y voyons entièrement massacrée en faisant les derniers efforts pour sauver le khalife[2]. Il est probable qu'il était devenu très difficile de la remplacer : le Sahara et le Soudan se fermaient aux incursions du Nord. Ibn Khaldoun[3], après avoir raconté la décadence et la chute des Almoravides, ajoute :

Les tribus du « litham » (voile) existent encore de nos jours dans les contrées où elles s'adonnaient autrefois à la vie nomade. Leur territoire avoisine le pays des noirs et le sépare de la région sablonneuse qui touche aux deux Maghrebs et à l'Ifrikyia, pays qu'habitent les Berbères. On rencontre des peuples à litham jusqu'au bord du Nil de l'Orient. La fraction de cette race, qui fonda un empire en Espagne et en Afrique et qui se composa d'une faible partie des Messoufa et des Lemtouma, a péri de la manière que nous avons décrite : épuisée à force de dominer, consumée par de lointaines expéditions et ruinée par le luxe, elle disparut enfin, ruinée par les Almohades.

La traite devenait difficile à travers le Sahara, car les royaumes soudanais qui se fondèrent vers le x^e siècle et atteignirent leur apogée au xiv^e siècle possédaient les mines de sel de Tichitt et de Tazarra (près de Taoudeni). Ils étaient donc indépendants du Nord pour cette denrée de première nécessité et le trafic des caravanes avec le Maroc était réduit à un commerce de luxe. De plus, ils maintenaient l'ordre sur les frontières de leurs possessions : Mansa Moussa (1311-1332), ce puissant roi mandingue qui pendant son pèlerinage de La Mecque étonna tout l'Orient de sa magnificence, régnait de

1. Mercier, *op. laud.*, t. II, p. 19-49-112-125-137.
2. Boudk el Khartos, traduction Beaunier, p. 301.
3. Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 104-105.

l'Atlantique au Niger et on voit qu'il annexa le Bendengou, royaume noir qui comprenait le Tagant et l'Adrar. Même après la désagrégation de l'empire de Melli, au milieu du XVI^e siècle, la traite resta difficile et insuffisante.

Au XVI^e et XVII^e siècles, le Maghreb revint à la charge. Le sultan marocain El Mansour, le plus grand souverain de la dynastie saadienne, fit la conquête du Soudan en 1590; l'organisation d'une armée régulière était la première de ses préoccupations; on le voit créer des corps de renégats, d'affranchis et de Levantins, recruter des arquebusiers andalous, des canonniers, la cavalerie régulière des spahis, enfin essayer de mettre de l'ordre et de la hiérarchie dans les contingents des tribus arabes. Il alla chercher au Soudan non seulement l'or nécessaire à l'entretien de ses troupes permanentes, mais des soldats pour assurer sa domination au Maroc et lutter contre les Turcs, les Espagnols et les Portugais.

Grâce à cette conquête, on vit réapparaître les troupes noires dans l'Afrique septentrionale. Mais ce fut surtout sous la dynastie des chérifs hassanides qu'elles prirent toute leur importance. Au milieu du XVII^e siècle, le sultan Moulaï Ismail a dans son armée, tant de pied que de cheval, environ 8000 nègres, qui sont les meilleurs soldats et qui combattent toujours « proche de sa personne avec des armes à feu; ceux qui rendent les meilleurs services obtiennent les principales charges de l'armée et le gouvernement de quelque place; ces noirs sont si superbes, à cause de la confiance que le Roy a en leur personne, que tous les Maures tremblent devant eux et les regardent comme des Seigneurs ».

A la race nègre, Moulaï Ismaïl demanda une armée permanente d'un effectif considérable; de plus, il lui fit jouer dans ses États un rôle politique, par l'institution de colonies militaires[1].

Les Turcs d'Algérie l'avaient précédé dans cette voie : outre les janissaires levantins et les corps de réguliers kabyles, ils avaient installé dans certains points des groupements d'auxiliaires, qui se nommaient *Abids* lorsqu'ils étaient de race

1. Mercier, *op. laud.*, t. III, p. 133, 289 et suivantes, 543.

nègre et, dans tous les autres cas, *Douairs*. Ces gens de « Zemala » (campement) formaient de nouvelles tribus guerrières sans relations avec le pays, les tribus « Maghzen » (ou « de l'État »), qui, moyennant l'obligation de fournir un certain nombre de cavaliers et de fantassins, ne payaient pour tout impôt qu'une faible redevance.

Les tribus berbères du Maroc étaient de plus en plus difficiles à gouverner. Moulaï Ismaïl avait eu à réprimer de nombreuses séditions locales; il fit donc réunir tous les esclaves noirs du Maghreb; son neveu Ahbed, gouverneur de Deraâ, conduisit jusqu'au Soudan une expédition qui ramena un grand nombre d'esclaves. Il maria tous ces noirs, puis il forma, en des points convenablement choisis, nœuds de routes ou centres de tribus turbulentes, de vastes colonies agricoles; les enfants de ces nouveaux villages étaient la propriété du sultan. Les garçons lui étaient présentés vers l'âge de dix ans; afin qu'ils pussent servir à la construction des nouvelles forteresses, on leur apprenait un métier : maçon, charpentier, ou menuisier; puis on leur apprenait à soigner les chevaux et les mulets et à les conduire. A seize ans, ils étaient inscrits sur les contrôles de l'armée. On les mariait avec de jeunes négresses des palais du sultan, où elles avaient appris la cuisine, le ménage et le savonnage; on confiait les plus jolies à des maîtres qui leur enseignaient la musique; leur éducation terminée, on leur donnait un costume et une dot et on les conduisait à leur mari.

La garde noire était sous le patronage d'un saint de l'Islam, Sidi el Boukhari, qui, dans son livre, a traité de la guerre sainte et des hauts faits des Ansars. A la fin du règne de Moulaï Ismaïl, 150 000 Abids Boukharis étaient inscrits sur les contrôles de l'armée. Le chroniqueur Ez-Ziani ajoute : « J'ai puisé ces chiffres dans l'histoire d'El Haaidi et dans les registres de Séliman Ezzerhouni, secrétaire de Moulaï Ismaïl. Quant aux forteresses bâties par Ismaïl dans le Maghreb, elles sont au nombre de soixante-dix. »

Cette troupe brave, fidèle, dévouée corps et âme à son maître, sauvegarda l'indépendance du Maroc contre les Espagnols et les Turcs. Grâce à elle, Moulaï Ismaïl put régner pendant cinquante-sept ans et établir une paix complète dans son empire :

« Un Juif, une femme seule, dit Ezziani, pouvaient aller d'Oudjda à l'Oued Noun, sans que personne osât leur demander d'où ils venaient ni où ils allaient. »

Mais la faiblesse de ses successeurs laissa péricliter cette institution. Les Abids Boukharis, qui représentaient la seule force organisée du Maroc, furent l'objet des soins de tous les prétendants, qui sont légion dans un pays où la succession au trône n'est pas absolument réglée; ils eurent des caïds de leur choix; on leur donna un divan, assemblée dans laquelle les caïds délibéraient. Chaque sultan à son avènement leur fit des présents assez considérables; ils eurent tous les vices des troupes prétoriennes et il se produisit au Maroc le même fait qu'au Caire, à Bagdad et à Constantinople : la garde noire détrôna les Sultans et choisit dans la famille chérifienne le chef qui paraissait lui offrir les avantages les plus considérables.

On les vit remplacer le sultan Ahmed par son frère, puis le remettre au pouvoir; le sultan Abd Allah fut détrôné et rétabli quatre fois en vingt ans. En 1775 Moulaï Mohammed, ayant eu à réprimer une révolte des Abids, disloqua une partie de la garde noire, fit couper un poing et un pied à un grand nombre de rebelles, et répartit les Abids comme esclaves dans les tribus. Le remède était pire que le mal : les révoltes partielles et l'insécurité du pays furent telles qu'il fallut reconstituer en partie la garde noire. C'est de cette révolte que date la décadence de cette institution. Les colonies nègres, incapables de se gouverner elles-mêmes, disparurent; la garde permanente décrut avec la puissance du sultan : en 1844, elle ne comprenait plus que 15000 à 20000 combattants; 6 000 d'entre eux formaient le noyau de l'armée qui fut battue à l'Isly. Leur instruction militaire était restée à peu près la même que du temps de Moulaï Ismaïl; elle préparait plutôt à la fantasia et au combat individuel qu'à la manœuvre sur le champ de bataille. Pendant la guerre de 1859-1860 contre l'Espagne, ils firent parfois un semblant de manœuvre. Puis la décadence de la puissance chérifienne laissa entièrement tomber cette institution.

Même utilisation des contingents noirs sur le Nil.

Quatre mille ans avant notre ère, les noirs et les Berbères

entraient côte à côte dans les armées des Pharaons[1], où les noirs étaient si nombreux que le mot égyptien qui signifie « soldat » était le nom de l'une de leurs tribus. Grâce à un emploi encore plus étendu de la force noire, l'empire thébain des Sésostris porta sa puissance jusqu'à l'Euphrate.

La création d'un État indépendant en Éthiopie sépara l'Égypte du réservoir soudanais et diminua les contingents noirs de ses armées. Mais la gendarmerie de Thèbes, qui avait fort à faire pour maintenir l'ordre dans la population hétéroclite de la ville aux cent portes, fut toujours composée de noirs.

Les Romains employèrent les noirs dans leurs troupes auxiliaires, et deux centurions noirs explorèrent sous Néron les marais du Bahr-el-Ghazal. Les Arabes à leur tour incorporèrent des noirs. Amrou, le premier conquérant arabe de l'Egypte, renforça ses troupes de noirs d'une vigueur et d'un courage signalés et quand les États musulmans du Senaar, du Kordofan et du Darfour fermèrent l'accès du monde noir aux conquérants arabes de l'Égypte, les khalifes fatimides du Caire et plus tard les pachas turcs durent entretenir des corps d'esclaves qui constituaient l'élément permanent dont aucune armée ne peut se passer et que les souverains ou chefs arabes ont toujours eu tant de peine à trouver dans leur propre race. C'est l'origine des mamelucks dont le nombre, au moment de notre expédition d'Égypte, était d'environ 50 000 hommes, femmes et enfants, pouvant mettre 10 000 hommes à cheval, servis chacun par deux ou trois fellahs.

Après la bataille d'Aboukir, quand Bonaparte, réduit à ses propres forces, perdit tout espoir de renforts, son génie organisateur tira le meilleur parti des ressources que présentait le pays au point de vue militaire : il créa des compagnies de janissaires pour la police des villes, des compagnies grecques

1. Maspero dit des nègres du Haut-Nil : « Les Pharaons se ménagèrent des ressources inépuisables chez des races courageuses, actives, dures à la souffrance, infatigables, et que leur turbulence native empêchait seule de secouer le joug des Égyptiens. Ils encadrèrent fortement les éléments qu'ils leur empruntèrent, et ils en confièrent l'instruction à des officiers de choix; ceux-ci les assujettirent à une discipline rigoureuse, les assouplirent aux évolutions des troupes régulières et transformèrent leurs hordes désordonnées en bataillons d'attaque solides et brillants. » (G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 214, voir aussi t. I, pp. 306-396-419).

pour la protection des courriers et des convois, mais c'est seulement sur les noirs qu'il comptait pour renforcer les demi-brigades de la République. Il écrit par deux fois au sultan du Darfour pour lui demander de lui acheter deux mille esclaves noirs et à Desaix :

Quartier général au Caire, 4 messidor, an VII.

Je désirerais, citoyen général, acheter 2 ou 3 000 nègres ayant plus de seize ans pour pouvoir en mettre une centaine par bataillon. Voyez s'il n'y aurait pas moyen de commencer ce recrutement en commençant les achats. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir l'importance de cette mesure.

Après le départ de Bonaparte, Kléber reconstitua la 21e demi-brigade légère avec des noirs du Soudan.

Mehemet Ali, pacha d'Égypte, après avoir détruit les Mamelucks, incorpora dans ses régiments instruits par des Français un grand nombre de noirs. On les voit constituer la garde de son fils Ibrahim dans la campagne d'Arabie contre les Ouahabites. Ils forment le fond des régiments qui vainquirent les troupes turques à Homs, à Konieh, enfin à Nézib. Par deux fois l'Europe dut fermer au pacha d'Égypte le chemin de Constantinople, que lui avaient ouvert ses troupes, en majorité composées de noirs.

Pendant l'expédition du Mexique, le khédive prêta à l'empereur Napoléon III un bataillon de Soudanais qui tint garnison dans les « terres chaudes » : il était insensible au « vomito negro » (fièvre jaune) qui décimait l'infanterie de marine, ramenée à la côte après avoir porté tout le poids de la première campagne. Des décorations françaises furent distribuées à ces troupes : en 1898, dans les bataillons égyptiens envoyés pour réoccuper Fachoda, il y avait encore un sergent titulaire de la médaille militaire et de la médaille du Mexique.

Les bataillons soudanais de l'armée anglo-égyptienne jouèrent un rôle prépondérant dans les campagnes du Sirdar Kitchener au Soudan en 1896-97-98, principalement au combat de l'Atbara, où ils se montrèrent de beaucoup supérieurs aux régiments fellahs.

Ainsi, à partir du VIIIe siècle de l'ère chrétienne, des troupes

noires sont organisées dans l'Afrique du Nord et même en Espagne, chaque fois qu'on y rencontre un pouvoir capable d'organisation. Constituées par les souverains arabes et berbères pour se protéger contre la versatilité de leurs sujets, elles ont montré toute la fidélité et tout le dévouement que leurs maîtres attendaient d'elles. Durant le cours de dix siècles, elles ont été en contact avec tous les éléments qui peuplent aujourd'hui l'Afrique du Nord, sans qu'on rencontre chez elles l'une de ces révoltes ou de ces défections qui rendaient si dangereux l'emploi des autres troupes. Il est donc certain que nous pouvons aujourd'hui placer des troupes noires dans l'Afrique du Nord sans causer le moindre étonnement parmi les populations indigènes, qui apprendront ainsi que la France possède non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore le Soudan ; il est non moins certain que la présence de ces troupes apporterait à nos colons un sentiment de sécurité parfaite.

Dans les chroniqueurs arabes, qui ne sont pas suspects de partialité pour les noirs dont ils taisent souvent la présence, nous constatons les défaillances passagères des Arabes andalous, des Maghrebins, même des Sahariens ; toutes ces troupes ont fui à leur heure. Il est dit plusieurs fois que la garde noire a été massacrée jusqu'au dernier homme ; jamais il n'est dit qu'elle ait lâché pied. Ce sont bien les précurseurs des turcos de Wissembourg et de Frœschwiller, qui comptaient tant de noirs dans leurs rangs, et de nos tirailleurs sénégalais.

*
* *

Il serait long d'écrire l'histoire de nos troupes sénégalaises, car la première compagnie de tirailleurs date de 1823, le premier bataillon de 1857, le premier régiment de 1884 ; mais, pour les apprécier, il suffit de regarder une carte d'Afrique : la conquête de l'Ouest africain est leur œuvre ; elles ont donné à la France un territoire plus vaste que l'Europe et peuplé de vingt millions d'habitants ; elles le lui gardent avec un effectif de 12 500 hommes ; dans toutes nos possessions de l'Afrique occidentale et du Congo-Tchad, il n'existe comme troupe européenne qu'un seul bataillon d'infanterie coloniale à trois

compagnies (450 hommes) en garnison à Dakar pour la défense de ce point d'appui de la flotte.

Ces troupes sénégalaises n'ont pas eu à combattre en Afrique que des ennemis négligeables. Les populations qui nous ont résisté étaient celles-là même qui nous fournissaient des soldats; nous avions à lutter contre des souverains, El Hadj Omar, Ahmadou, Samory, Babemba, Béhanzin, Rabat, qui disposaient de bandes aguerries, composées de soldats de métier. L'acharnement de ces noirs dans l'attaque comme dans la résistance se montrait surtout dans la prise des villages bambaras, bâtis en terre et entourés d'un mur d'enceinte, le « tata »; la lutte durait souvent plus de vingt-quatre heures pied à pied, dans un dédale de ruelles, et ne se terminait qu'après que le chef s'était fait sauter avec sa famille et les derniers défenseurs. La supériorité de l'armement perd beaucoup de son importance dans ce combat de rues. Une colonne y laissait le quart et même le tiers de son effectif, et certaines fractions avaient plus de la moitié de leurs hommes hors de combat sans que ces pertes arrêtassent leur élan.

La prise de Guémou en 1859 nous a coûté 136 hommes; celle de Sabouciré 64 hommes en 1878, celle de Daba 40 en 1885; en 1891, celle de Ouessébougou 99 sur un effectif de 292 combattants; en 1892, celle de Diéna 122 hommes sur 547. Ces deux derniers assauts, livrés par le lieutenant-colonel Archinard, furent particulièrement rudes. La prise de Sikasso par le lieutenant-colonel Audéoud, en 1898, nécessita un siège de huit jours; le tata en pisé était épais de plusieurs mètres; les assiégants, armés à tir rapide, tenaient nos batteries à distance; seules, les pièces de 95 purent faire brèche avec des obus à mélinite.

Certains combats en rase campagne, même contre des bandes armées de fusils à pierre, ont été très rudes. Mais quand une colonne, suffisamment forte pour pouvoir manœuvrer, était attaquée, le combat était toujours très rapide, même si l'armée adverse dépassait dix mille hommes résolus, comme celle que le lieutenant-colonel Archinard a bousculée à Katia en 1891. Toutefois, dans les combats de nuit ou en terrain couvert, la portée de nos armes et les avantages de la tactique européenne se trouvaient à peu près annihilés. Pour assurer

le succès contre des bandes fanatisées et très nombreuses, il ne restait que les qualités de la troupe, le caractère de ses chefs et la confiance réciproque.

Dans des colonnes improvisées et à peine encadrées, comme celles qui opéraient en 1892 avec le commandant Bonnier dans le pays de Ségou, on voit tout ce qu'un chef peut oser quand il connaît les qualités guerrières des races noires; quand ces troupes combattent côte à côte avec des compagnies régulières, ou quand des compagnies de nouvelle formation se trouvent dans la même colonne que d'autres composées d'anciens soldats, on voit alors quelles nouvelles et solides qualités ils acquièrent par un séjour prolongé dans nos rangs.

Les campagnes contre Samory nous ont mis en présence d'un ennemi très supérieur en nombre et armé de fusils à tir rapide, ayant un certain sens de la manœuvre et sachant bien utiliser le terrain et même la fortification. Grâce à ses relations avec la colonie anglaise de Sierra Leone, Samory avait pu réunir de grands approvisionnements en munitions; il avait des forgerons capables non seulement de réparer son armement, mais de transformer les fusils Chassepot modèle 1866 en fusils tirant la cartouche métallique. Dans les dix-sept combats que lui livra la colonne Humbert en 1892, il brûla au moins autant de munitions que les Français; quand, à la fin de la campagne, nous prîmes son arsenal de Toukoro, nous y trouvâmes 71 300 cartouches de fabrication européenne et de quoi en réfectionner 60 200 autres.

Cette campagne de 1892 dura six mois; sur un effectif de 1 100 combattants au début, réduit à quelques centaines dans les derniers combats par suite des détachements, garnisons, convois, etc., nous avions perdu 61 tués et 176 blessés, soit 237 hommes et 65 chevaux atteints par le feu.

Pendant cette même année 1892, le général Dodds, au Dahomey, eut à lutter contre un ennemi analogue, plus nombreux et mieux organisé. Il avait sous ses ordres un bataillon de légion étrangère et une compagnie d'infanterie de marine, élite de ces corps d'élite, qui combattaient côte à côte avec huit compagnies de tirailleurs réguliers et trois compagnies de volontaires indigènes du Sénégal. Nos Sénégalais se montrèrent les dignes compagnons d'armes des Européens.

Le corps expéditionnaire de Madagascar ne comprenait qu'un seul bataillon recruté en Afrique occidentale, le bataillon de tirailleurs haoussas. Il fut formé au Dahomey au moment même de l'expédition et la plupart des hommes, enlevés brusquement à leurs villages la veille du départ, embarqués nus, furent habillés à bord et instruits en route, pendant les haltes. Un bataillon fit partie de la colonne volante et le général Duchesne apprécie en ces termes le rôle joué par les tirailleurs haoussas à la prise de Tananarive : « Leur calme sous le feu de l'artillerie, dont tous les coups portaient au milieu d'eux, n'a eu d'égal que leur élan quand ils se sont portés à l'attaque ».

Une compagnie de 500 conducteurs sénégalais, recrutée également pour l'expédition, assura les transports; à diverses reprises, les conducteurs récemment armés et non instruits prirent part aux engagements qui eurent lieu sur notre ligne de ravitaillement; dans son rapport, le général Duchesne parle avec le plus grand éloge de cette formation.

La conquête fut suivie à Madagascar d'une longue période de pacification. Les tirailleurs haoussas furent bientôt rejoints par un bataillon, puis deux autres bataillons de tirailleurs sénégalais, que leur courage et leur endurance rendirent extrêmement précieux dans cette guerre faite de surprises et d'embuscades, en pays généralement inconnu et toujours très difficile, avec, par à-coups, des combats très vifs. Aussi le général Gallieni, dans son rapport d'ensemble de 1896 à 1899, réclame-t-il « un second régiment recruté au Sénégal, au Soudan ou au Dahomey... sur le dévouement absolu duquel nous savons que nous pouvons compter ». Il montre les inconvénients des tirailleurs malgaches qui ont donné des mécomptes, sous le rapport de l'endurance et parfois même du courage, et surtout l'impossibilité d'employer isolément les milices ailleurs que dans les régions entièrement pacifiées. Dans son dernier rapport du 30 août 1905 au ministre des Colonies, qui résume toute son œuvre de 1896 à 1905, le général Gallieni s'exprime ainsi : « Il est rigoureusement exact de dire que l'occupation du pays sakalave est due en grande partie à la valeur des Sénégalais; dans les circonstances les plus critiques, le moral de ces hardis soldats n'a jamais été

atteint et leur confiance dans leurs chefs jamais affaiblie » ; tout en constatant que les tirailleurs malgaches sont en très sensible progrès, le général Gallieni demande le maintien d'un régiment sénégalais à Madagascar.

Depuis le mois de mars 1908, le corps de débarquement de Casablanca compte dans ses rangs deux bataillons de tirailleurs sénégalais. Leur formation à Dakar n'alla pas sans quelque difficulté. Comme le premier bataillon devait être embarqué dans les huit jours et le second huit jours après, on ne pouvait faire appel aux contingents du Soudan ; or les unités du bas Sénégal, diminuées pour permettre le renforcement des bataillons stationnés sur les frontières, ne pouvaient fournir normalement qu'un seul bataillon. Pour en former un second, il fallut utiliser des recrues destinées à Madagascar et au Congo, embarquer des hommes ayant à peine huit jours d'instruction et prendre, sans sélection possible, tous les hommes valides. Les tirailleurs étaient sans aucune exception enchantés de partir et ceux qui étaient maintenus au corps en instance de retraite, après quinze ans de service, rengagèrent au titre de la réserve.

L'acclimatement au Maroc fut rendu pénible au début par le manque de vêtements chauds, qu'on n'avait pu trouver à Dakar et qui, demandés par câblogramme, arrivèrent à Casablanca après le second bataillon. Avec les légers uniformes de la zone tropicale, ils durent marcher sous une pluie glaciale et subir pendant la nuit une température de plusieurs degrés au-dessous de zéro.

Malgré ces conditions exceptionnellement défavorables, les deux bataillons sénégalais ont fait très bonne figure dans le corps de débarquement de Casablanca, au milieu des troupes si entraînées du général d'Amade. Ils se sont montrés robustes et bons manœuvriers ; ils ont fourni un excellent service de garde ; leur discipline a été parfaite ; la désertion, qui a sévi à la légion étrangère et dans certains corps indigènes d'Algérie, est restée inconnue dans leurs rangs ; ils ont vécu en bonne intelligence avec tous les autres corps. Bref, ces unités étaient en état de marcher et de combattre soit isolément, soit en contact avec d'autres troupes.

Il est regrettable qu'ils ne soient arrivés que pour la dernière partie des opérations. Chassant l'ennemi devant eux, ils ont fait parfois 45, 60, et même 75 kilomètres en vingt-quatre heures; mais ces marches, qui ont montré une fois de plus leur endurance, n'ont pas permis de constater toutes les qualités militaires dont les Sénégalais ont fait preuve, depuis cinquante ans, dans tous les combats où ils ont été engagés, au Sénégal, au Soudan, au Dahomey, à la Côte d'Ivoire, à Madagascar, qualités qu'ils continuent à déployer au Congo, au Tchad et en Mauritanie.

En 1907 et 1908, les troupes indigènes de l'Afrique occidentale ont perdu 7 officiers, 6 sous-officiers européens, 186 indigènes tués, 15 européens et 395 indigènes blessés; le total des pertes dépasse 600 hommes. Il faut remonter à plus de vingt-cinq ans en arrière, au moment de la conquête du Tonkin, pour en enregistrer de semblables.

*
* *

La France possède en Afrique occidentale une réserve de forces militaires, dont nous avons constaté la valeur sur les champs de bataille au Moyen Age, aussi bien que dans les dernières campagnes coloniales du XX^e^ siècle. La garde noire des khalifes arabes ou berbères n'a fait souche qu'au Maroc; c'est qu'ailleurs elle était formée de captifs arrachés à leur patrie, et qui, après avoir subi, dans la traversée du Sahara, les souffrances que nous connaissons, étaient transformés en soldats. Ces populations, qui fournissaient les esclaves, n'ont pas changé; les races nègres se sont conservées dans le même milieu de luttes continuelles, qui a renforcé encore leurs qualités guerrières.

Assurément ces races sont très diverses; la carte ethnographique de l'Afrique occidentale présente l'aspect d'une véritable mosaïque. Partout, des déplacements fréquents, accompagnés de guerres, un besoin de changement, d'aventures. Certains peuples, les Peulhs et les Soninkés par exemple, se sont répartis en îlots suivant les mêmes latitudes; d'autres, comme les Mossis, sont restés groupés; d'autres, comme le

Bambaras, présentent à la fois de grandes agglomérations et des îlots, et il est impossible aujourd'hui de déterminer les lois de leurs migrations de l'Est à l'Ouest et de leurs reflux de l'Ouest à l'Est. Mais que ces populations habitent les clairières de la forêt équatoriale ou la steppe désertique, les régions montagneuses ou les vallées des grands fleuves, qu'elles soient groupées ou dispersées, elles ont toujours vécu en guerre, guerre de race, querelles de villages, chasses d'esclaves.

L'islam a apporté à ces races inorganiques une loi morale et sociale qui était immédiatement adaptable à leur mesure et constituait pour elles un véritable progrès dont ont bénéficié même celles qui ont repoussé le Coran. Mais il apportait en même temps de nouvelles causes de guerres, guerres de religion pour la propagande, guerres de domination pour la formation de groupements plus étendus : nous voyons depuis le Moyen Age s'étendre successivement sur le moyen Niger l'empire mandingue de Melli, l'empire sonrhai de Gao, la conquête marocaine, la domination des peuples du Macina, l'empire toucouleur d'El Hadj Omar, qui tous ont été fondés et détruits par la force et ont eu à lutter contre les peuples voisins, soit Berbères pillards, soit peuples à grande expansion (Bambaras ou Mossi). Ces États ont donné à la chasse à l'esclave une grande extension, pendant que, sur la côte, les Européens armaient les roitelets noirs à cette même fin. Aujourd'hui, au prix de notre sang, par la force de nos armes, à la suite de luttes très rudes, nous avons fait régner la Paix Française et supprimé l'esclavage. Mais les luttes permanentes ont imprimé aux races noires, depuis les âges les plus lointains, un caractère guerrier qu'elles conserveront forcément pendant de longs siècles.

Ces qualités se complètent par d'autres qui les rendent utilisables dans les armées modernes : les races de l'Afrique occidentale sont non seulement guerrières, mais militaires. Non seulement elles aiment le danger, la vie d'aventures, mais elles sont disciplinables.

L'attachement des Sénégalais à la France est absolu : on cite quelques très rares exemples de désertion et même de trahison dans le personnel civil à notre service; le fanatisme musulman en a provoqué parfois; jamais il n'est arrivé qu'un de nos sol-

dats ait été même soupçonné d'un acte de cette nature ; jamais il n'y a eu dans les rangs la moindre hésitation. Les Sénégalais sont aussi fiers de leurs chefs que leurs chefs sont fiers d'eux, et ceux qui ont vu les étrangers disent : « Sénégalais premiers des noirs, Français premiers des blancs ».

Le 7 septembre 1898, la mission Congo-Nil, qui, avec 100 hommes, avait, quinze jours auparavant, repoussé victorieusement une attaque de 2 000 derviches, vit s'arrêter sous les murs de Fachoda sept canonnières égyptiennes qui montraient une cinquantaine de pièces de divers calibres. Après entente entre le sirdar Kitchener et le capitaine Marchand, le pavillon égyptien fut arboré sur un bastion de l'ancienne enceinte extérieure, à 400 mètres du fort français. Puis les troupes anglo-égyptiennes débarquèrent et défilèrent devant le fort : une compagnie du régiment Sea-Forth Highlanders au son des cornemuses, deux bataillons de soudanais superbement équipés avec leur musique militaire, et une batterie de montagne à tir rapide, environ deux mille hommes. Vers neuf heures du soir, le capitaine qui commandait la compagnie d'escorte de la mission française fit un tour dans son bivouac pour se rendre compte des dispositions de ses 140 hommes, car aucun d'entre eux n'avait jamais vu un déploiement de forces aussi important. Il les trouva un peu excités, ne comprenant pas que leurs chefs eussent toléré le débarquement des étrangers. La parade de la journée ne les avait nullement impressionnés. Ils trouvaient seulement que les bateaux et les canons eussent été de bonne prise. Un vieux caporal disait : « Beaucoup de matériel, pas de soldats. Moctar Kari avec son escouade peut tout prendre ».

Le moral resta le même pendant les trois mois que dura le tête-à-tête. Des déserteurs se présentèrent au fort français où ils furent discrètement éconduits ; beaucoup de soldats égyptiens vinrent demander si, en cas d'hostilités, il convenait de déserter avec ou sans leurs armes ; d'autres vinrent déclarer qu'ils refuseraient de tirer sur les tirailleurs français. Il n'y eut parmi ces derniers pas la moindre défaillance.

Vers la même époque, le chef de bataillon de Lartigue, dans son « Rapport sur les opérations qui ont amené la prise de Samory » par le capitaine Gouraud, s'exprime ainsi :

La majeure partie de nos tirailleurs réguliers, comme presque tous les tirailleurs auxiliaires de la 3e compagnie, provenaient d'anciens sofas de Samory; nos hommes connaissaient les principaux chefs; beaucoup avaient des frères et des parents parmi nos ennemis. Il n'y eut jamais aucune défaillance parmi eux, et cependant ils furent durement menés au cours de cette campagne; n'ayant pas toujours à manger à leur faim; mal habillés, peu payés, avec leur solde de 4 et 5 mois en retard, ils voyaient les sofas couverts d'or et d'argent, ayant tous des captifs pour porter leurs armes et leurs munitions; pas un seul n'eut même l'idée de passer à l'ennemi, tellement leur confiance en nous était grande. Nos tirailleurs ont montré en toute circonstance un courage héroïque; le commandant les a vus à Doué sérieusement blessés, la poitrine traversée par une balle, venir devant lui, porter et présenter les armes régulièrement, et lui dire : « Je suis blessé », en montrant leur plaie, puis reposer les armes et attendre l'arme au pied que le docteur soit venu les panser.

La facilité d'instruction, qui surprend au premier contact, vient de ce que les réflexes sont très faciles à dresser chez les primitifs. Le noir n'a jamais peiné : le travail de la terre, si dur en Europe, se réduit en Afrique à un débroussaillement sommaire et à un léger grattage, et d'ailleurs l'homme travaille très peu. L'homme de recrue s'instruit par imitation, par suggestion; il a peu réfléchi avant d'entrer au service et on atteint chez lui l'inconscient presque sans passer par le conscient. La difficulté commence quand il s'agit d'en faire un bon tireur; on y a réussi chaque fois qu'on a eu le temps, mais on l'a eu trop rarement. Après trois ou quatre mois d'instruction, parfois au bout de huit jours, il faut envoyer les hommes en colonne ou dans les postes : nos troupes indigènes comptent quelques tireurs excellents, une grande quantité de tireurs médiocres, enfin beaucoup de très mauvais tireurs qui n'ont reçu aucune instruction.

L'aptitude manœuvrière de la troupe est remarquable : plus rapidement qu'en Europe, l'homme apprend à se défiler, la section à « filtrer » d'un couvert à l'autre, le gradé indigène à profiter du terrain. Cette facilité de manœuvre en tous les terrains n'a rien que de naturel chez des hommes qui ont vécu en pleine nature; elle serait précieuse en Europe, où les populations s'industrialisent de plus en plus et se trouveront forcément dépaysées en rase campagne.

L'escadron de spahis du Sénégal a été longtemps sans conteste notre meilleure troupe indigène et nous avons eu quatre escadrons magnifiques, qui nous ont montré le cavalier noir, hardi, solide à cheval, endurant, d'un courage à toute épreuve. Il ne nous reste plus qu'un de ces escadrons, réduit à cent sabres, et il est tout entier en Mauritanie. Mais nous pourrions certainement tirer de nos possessions un grand nombre d'excellents cavaliers.

Nous avons actuellement deux compagnies d'infanterie montée à cheval, qui montrent des aptitudes remarquables : extrême rapidité et souplesse de manœuvre, emploi judicieux du terrain, passage instantané de la marche à cheval au combat à pied.

Les indigènes fournissent la moitié des hommes de notre sixième régiment d'artillerie coloniale. Notre nouveau matériel de 75 millimètres exige la lecture et le maniement d'appareils de pointage et de réglage trop compliqués pour l'état actuel de leur instruction ; mais ils sont d'excellents conducteurs.

Nous avons en Afrique occidentale une section indigène du génie, une compagnie d'ouvriers d'artillerie qui est composée pour moitié d'indigènes, une section d'infirmiers, une section d'ouvriers d'administration.

De tout temps nos avisos de rivière ont trouvé des laptots au Sénégal ; la division navale de l'Atlantique a, à Dakar, un dépôt de laptots d'où elle tire, pour la navigation sous les tropiques, un complément d'équipages qui épargne la santé des Européens.

En résumé, du soldat noir on peut faire un fantassin, un cavalier, un canonnier conducteur, un soldat du train, un sapeur du génie, un ouvrier d'artillerie ou d'administration, un matelot de pont sur mer ou sur rivière, un chauffeur mécanicien aussi bien dans la machine d'un bateau que sur une locomotive.

LIEUTENANT-COLONEL CH. MANGIN

*(La fin prochainement.)*

# LE MARI

DE

# MADAME DESBORDES-VALMORE[1]

En avril 1817, à Bruxelles, la direction de la Monnaie engagea un jeune tragédien qu'on appelait Valmore au théâtre (de son vrai nom, François-Prosper Lanchantin). Marceline Desbordes, elle-même alors engagée à la Monnaie, l'avait connu tout enfant à Bordeaux, au temps qu'elle parcourait la

1. Extrait d'un volume qui paraîtra bientôt sous ce titre : *Marceline Desbordes-Valmore*. — Citons la fin de l' « avertissement » où l'auteur expose comment il s'est appliqué à dire toute la vérité sur son héroïne :

On connaît une grande partie de sa correspondance : Sainte-Beuve en avait fait de nombreux extraits[1]; M. Benjamin Rivière en a publié deux cent quatre-vingt-trois lettres[2]; M. Arthur Pougin, cent quatre[3]; M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, vingt-deux[4]. D'autre part, MM. Pierre Louÿs et Louis Loviot ont bien voulu me communiquer un certain nombre d'autographes très intéressants qui leur appartiennent. Le reste de la correspondance est conservé, ainsi que les manuscrits de madame Desbordes-Valmore, à la Bibliothèque de la ville de Douai. En somme, j'ai consulté pour cette étude près de cinq cents lettres inédites, outre les quatre cents lettres imprimées de Marceline. Mais il m'a paru inutile de le marquer à chaque page, et un peu trop pompeux d'écrire, à la suite de presque tous les fragments cités, le petit mot magique : « inédit »[5].

1. *Madame Desbordes-Valmore; sa vie et sa correspondance.* (Paris, Michel Lévy, 1870, in-12.)

2. *Correspondance intime de Marceline Desbordes-Valmore.* (Paris, Alphonse Lemerre, 1896, 2 vol. in-8°) — M. Benjamin Rivière m'a aimablement fourni des renseignements précieux; je lui en adresse mes sincères remerciements.

3. *La Jeunesse de Madame Desbordes-Valmore*, d'après des documents nouveaux, suivie de lettres inédites de madame Desbordes-Valmore. (Paris, Calmann-Lévy, 1898, in-12.)

4. *Sainte-Beuve inconnu.* (Paris, Plon, 1901, in-12.)

5. Les chiffres qui accompagnent les citations des vers de Marceline renvoient à l'édition de ses *Œuvres poétiques* qu'a donnée M. Lacaussade, chez Lemerre, en 1886-1887 (3 vol. in-16). Mais cette réimpression ne comprend que des morceaux choisis, et il m'a fallu parfois renvoyer aux éditions originales.

France avec sa mère[1]. Valmore avait un oncle général de division et baron de l'Empire, paraît-il[2]. Mais son père n'était qu'un pauvre acteur comme lui, qui jouait encore sur les scènes de province en 1822, et sans grand talent s'il en faut croire les notes que lui consacre Duverger, « inspecteur des Menus-Plaisirs du Roi », en 1818 :

Age : de cinquante-cinq à cinquante-huit ; physique : bon, mais physique dur ; appointements (en aperçu) : 4500 ; observations : grande habitude, mais peu de paternité ou de sensibilité[3].

Prosper Valmore était fort beau, comme en témoignent ses portraits[4] ; et cette qualité naturelle, jointe sans doute à d'autres mérites, lui avait attiré à dix-huit ans les leçons, les faveurs et la protection de mademoiselle Raucourt, qui alors ne comptait guère plus de cinquante-six printemps. C'est apparemment à cette illustre personne qu'il dut d'obtenir, le 12 février 1812, son ordre de début aux Français[5]. Il monta pour la première fois sur la scène le 28 avril suivant, dans le rôle d'Arsace de *Sémiramis*. Mademoiselle Raucourt avait tenu à figurer aux côtés d'un si jeune ami, dont elle était fière. Jamais elle ne joua mieux *Sémiramis*, constatent les journaux du temps : « On voyait bien que le maître cherchait à électriser son élève. » C'est qu'elle lui était si attachée ! Il y parut surtout en 1813, quand Valmore fut atteint par la conscription : la désolée Raucourt fit son possible pour le conserver, et elle y parvint grâce au général Hulin qui, dit-on, ne fut pas insensible à ses charmes. C'est ainsi que le joli garçon continua de tenir aux Français « les seconds rôles tragiques et comiques et tous autres rôles qui lui seront distribués », par exemple celui de Jupiter dans l'*Amphitryon* de Molière. Hélas ! ce dieu amoureux, qu'il représentait si bien, lui porta malheur. Le 2 mai 1813, au moment qu'il apparaissait sur son nuage, beau, majestueux, armé de sa foudre et les pieds

1. *Œuvres poétiques*, éd. Lacaussade, I, 191.

2. Selon Sainte-Beuve, *Madame Desbordes-Valmore*, p. 17, note.

3. Archives nationales $O^3$ 1621. — Cf. $O^3$ 1786 ; $F^{17}$ $1299^3$.

4. Bibliothèque et Musée de Douai.

5. Il touche à partir du mois d'avril 1812 des appointements de 2 000 francs ; en avril 1813, des appointements de 2 400 francs. Il joue jusqu'en janvier 1815 (Archives nationales $O^2$ 45). Il va ensuite à Nantes, puis à Bruxelles.

sur son aigle, la corde qui le soutenait en l'air cassa et le précipita de 45 pieds sur la scène. On l'emporta, moulu, brisé, rompu, et il dut garder le lit durant plusieurs mois [1]. Cette maladie fut trop longue pour la constance de mademoiselle Raucourt, dit-on. Au surplus elle mourut peu après, en 1815.

Après un court séjour à Nantes, Valmore s'en vint donc à Bruxelles. Il avait alors vingt-quatre ans. Jeune premier, il jouait sans cesse avec mademoiselle Desbordes, et il n'était presque pas de pièce où il ne lui fallût être amoureux d'elle, si bien qu'à force de l'adorer sur la scène il finit par croire qu'il se devait à lui-même de l'aimer à la ville. Marceline, pourtant, n'était plus dans sa première fraîcheur : l'inspecteur Duverger, qui la vit à Bruxelles en 1818, lui consacre, dans son rapport sur les théâtres de province, ces brèves et sèches notes, plus émouvantes pour nous que de longs commentaires :

Genre d'emploi : jeune première ; âge : trente-six ans[2]; physique : très usé ; appointements : 6 000 ; observations : toujours du talent, mais trop de sensibilité [3].

Pauvre femme! Au reste, en dépit de son « physique très usé », elle triomphait alors au Théâtre de la Monnaie, précisément par cette sensibilité romantique que le classique Duverger considérait comme un vice; et l'on comprend, en effet, qu'elle devait figurer une héroïne troublante pour des cœurs romanesques, cette Marceline si pâle, émue, éplorée, et toute tremblante de sentiment. Certainement ce sont ses larmes et sa tristesse qui enchantèrent le jeune Valmore, et il l'aima tout d'abord pour son beau chagrin.

Donc il lui fit sa déclaration, et elle en fut touchée, et elle en fut même flattée (n'oublions pas qu'elle avait alors trente et un ans, que Valmore en avait vingt-quatre, qu'elle était fanée, qu'il était beau, et qu'il semblait même avoir du talent). C'est pourquoi — quand elle eut reçu une lettre où le séduisant jeune premier lui disait : 1° qu'il l'adorait et qu'il l'adorerait toute sa vie; 2° qu'il voyait bien qu'elle ne l'aimait

1. Note publiée par M. Rivière (I, 200). — Voyez aussi le *Mercure de France*, mai 1813, p. 321.

2. Erreur : elle en avait trente-deux.

3. Archives nationales, O³ 1621.

pas; 3° qu'il allait la fuir (mais il était forcé de se jeter presque tous les soirs à ses pieds, sur la scène) — elle lui répliqua par l'épître qui suit :

*Bruxelles, 1817.* — Non, Monsieur, je n'ai pas répondu. Je ne voulais donner aucune suite à ce que je regardais comme un badinage. Cette idée m'avait glacée de crainte.

Quelle lettre vous m'écrivez aujourd'hui! Qu'elle m'a troublée! N'abusez pas des expressions, croyez-moi, n'en abusez jamais. Il n'y a rien de si sincère que mon cœur. Je ne puis vous le donner qu'en donnant ma vie, et ce n'est pas à votre âge, entouré de mille séductions, que l'on promet un amour sans bornes, sans terme que le tombeau!... Ne cherchez donc pas à l'inspirer à moi, — j'ai tant souffert!

Oui, vous ferez bien de m'éviter. C'est tout ce qu'il y a de raisonnable dans vos projets que je ne comprends pas. Je vous éviterai aussi — j'en ai déjà pris la triste habitude. Que ne ferais-je pas pour être en repos avec moi-même! N'auriez-vous aucun regret si vous me rattachiez à l'existence pour m'en faire un jour un autre genre de douleur? Ah! laissez-moi, je vous prie : triste comme je le suis, je ne suis pas faite pour aimer. Je ne puis l'être jamais non plus. Je ne crois pas au bonheur!

Pourquoi dites-vous que votre mélancolie éloigne mon cœur du vôtre? Pensez-vous cela? Êtes-vous bien naïf quand vous me l'écrivez?

Vous faites un reproche à notre malheureux état de nous avoir rapprochés l'un de l'autre. Cette expression est bien dure. Si vous vous en plaignez, quel droit n'aurai-je pas de le haïr? Pardonnez-lui pourtant, il peut tout réparer en nous séparant bientôt. Il me restait à savoir que vous le désirez pour rendre ce départ plus certain.

Non, ce n'est pas votre tendresse qui vous a conseillé jamais de m'écrire, — ce n'est pas non plus votre excellente mère, qui vous aurait détourné de troubler mon âme. Pour le monde entier, je ne voudrais affliger la vôtre, entendez-vous? De quoi m'accusez-vous donc? Quelle autre preuve puis-je vous donner à présent de l'estime que je vous ai vouée, et dont je renouvelle encore l'assurance pour toujours?

M. DESBORDES.

Ayant reçu cette lettre, Valmore dut en concevoir un grand espoir. Car c'est le sourire des dames qui décourage ordinairement les messieurs, et le plus sûr bouclier des coquettes est la crainte, qu'elles savent inspirer, du ridicule. Mais notre tendre Marceline n'était rien moins que souriante et coquette, et sans doute elle n'aurait pas eu grand'chance de résister à

ce jeune amoureux pour peu qu'il eût été habile. Déjà, dans cette lettre écrite avec la plus naïve franchise, ne lui laissait-elle pas entendre qu'elle était touchée, quand elle le priait de ne plus lui parler en des termes qui la « glaçaient de crainte » et qui « troublaient son âme » ? Si elle ne l'aimait pas encore, du moins le lui déclarait-elle avec une douceur et une honnêteté tout à fait propres à ne le point décourager. Mais Valmore n'était pas plus roué que Marceline : en 1817, la mode n'est plus aux Valmont et elle n'est pas encore aux Don Juan sataniques et byronesques; les jeunes gens, qui s'appliquent à traiter toutes choses avec la plus impitoyable gravité (voyez plutôt le ton de leur critique dans leurs petites revues littéraires [1]), font l'amour avec un sérieux imperturbable. Et d'ailleurs on peut aussi bien croire que Valmore était éperdûment épris de Marceline. Quoi qu'il en soit, il ne gagna sur elle aucun avantage, comme le montre la seconde lettre qu'elle lui écrivit :

*Bruxelles, 1817.* — Monsieur, j'ai pris, dites-vous, votre timidité pour de la fierté. Vous avez pris ma tristesse pour du dédain. Nous nous sommes trompés mutuellement. Comment pourrait-on dédaigner quelqu'un que l'on a appris à estimer depuis longtemps? Mais pourquoi vous excuser avec moi? Quel reproche ai-je fait? Quel motif et quel droit pouvais-je en avoir?

Vous avez la bonté d'attacher quelque prix à mon opinion, et vous voulez la connaître. Eh bien, Monsieur, la voici : je vous crois toutes les qualités d'un honnête homme, jointes aux penchants de votre âge.

Toute ma pensée vous est connue à présent. Ne vous blessez donc plus d'une réserve naturelle aux personnes malheureuses. Ne l'attribuez jamais au dédain, s'il est vrai que vous l'ayez pensé, et croyez que, dans tous les temps de ma vie, ce serait un bonheur pour moi de vous prouver, autrement que par ma gaîté, l'estime particulière que je me plais à porter à votre famille, et à vous, Monsieur.

N'est-ce pas là tout ce que vous désirez savoir?

Vous devez être assuré présentement que personne n'est plus sincèrement que moi votre humble servante.

M. DESBORDES.

On remarquera la phrase où Marceline fait entendre à son

1. Le livre de M. Ch.-M. des Granges : *la Presse littéraire sous la Restauration* (Paris, 1908, in-8°), est bien instructif à cet égard.

amoureux qu'elle se méfie des jeunes gens de son âge et de leurs « penchants ». C'est donc sur ses intentions que Valmore eut tout d'abord à la rassurer. Mais quand elle sut à n'en pas douter qu'il voulait l'épouser, je pense qu'alors elle se sentit plus qu'à moitié séduite. Encore une fois, ce beau jeune homme, qui lui offrait l'occasion de refaire sa vie, avait sept ans de moins qu'elle, déjà fanée et marquée par le chagrin; il était amoureux, il était aimable, et elle l'aima. Car ce ne fut pas une femme résignée qu'unit à Prosper Valmore, le 4 septembre 1817, ce même baron Devos qui enregistrait dix-huit mois plus tôt le décès de l'enfant de mademoiselle Desbordes[1] : ce fut une véritable amoureuse. Je n'oublie pas qu'elle assure, dans son poème de *l'Inconstance*[2], que son mariage fut un mariage de raison; — et, pour le dire en passant, on se demande avec curiosité ce que put bien penser Valmore lorsqu'il lut, en 1818 :

Inconstance! affreux sentiment!
Je t'implorais... je te déteste!
. . . . . .
Pour me venger d'un cruel abandon,
Offre un autre secours à ma fierté confuse.
Tu flattes mon ennui, tu séduis ma raison;
Mais mon cœur échappe à ta ruse! [3]
Oui, prête à m'engager en de nouveaux liens,
Je tremble d'être heureuse, et je verse des larmes...
Oui, je sens que mes pleurs avaient pour moi des charmes,
Et que mes maux étaient mes liens!
. . . . . .
Si tu veux m'égarer dans l'amour que j'inspire,
Si tu ne veux changer ton ivresse en remords,
Arrache donc mon âme à ses premiers transports!
. . . . . .
. . . . . En vain à mes genoux
Tu promets d'enchaîner un amant plus aimable,
. . . . . .
Et mon cœur fut créé pour n'aimer qu'une fois!

1. L'acte de mariage a été publié dans *le Gaulois* du 1er mai 1898.

2. La pièce est incomplète dans l'édition Lacaussade, I, 55; voir l'édition de 1819, p. 48.

3. Variations de l'édition de 1820, p. 48 :

Tu flattes mon orgueil, tu séduis ma raison;
Mais mon cœur est plus tendre! il échappe à ta ruse!

Mais lisez à présent la lettre enflammée qu'elle écrivait à Valmore au temps de leurs fiançailles[1], ou bien celle-ci, qui date (du moins je l'espère) du lendemain de la noce :

*Bruxelles, 1817.* — Sais-tu, Prosper, ce que j'ai trouvé dans ta lettre? — Une âme que la mienne attendait!... Hier... tous ces jours qui semblent écoulés pour les autres ne le sont pas pour moi; ils m'entourent — le temps s'arrête pour me laisser libre de respirer — je mourrais s'il s'échappait trop vite. — Tomy[2]! mon adoré Tomy! Si ton cœur est agité, vois comme ma main tremble.

Je suis heureuse. — Comme mon âme s'ouvre à ce mot oublié, effacé depuis... toujours! Tu l'as gravé pour moi au ciel, en ce monde... partout... Je le lirai dans tes yeux! Quoi! la vie est donc le bonheur?... Que Dieu te comble d'une félicité pareille [à celle] où je suis Je ne sais où je suis : dis-le-moi, mon amour! Oh! oui, Tomy, prends garde à ma vie : on meurt de joie.

As-tu vu hier, as-tu vu ma tendresse? dans ma douleur... dans l'ivresse qui l'a suivie? Oh! pourquoi regretter quelques heures d'un si vif tourment? Quel charme l'a payé! Quelle âme tu m'as donnée!... Oh! je ne sais plus écrire, en vérité. Adieu, Prosper, mon cher époux!

Ton père m'aime beaucoup.

J'ai tant d'égards pour lui que je vous aime un peu. N'est-il pas vrai que je suis bien polie? Vous allez voir tout à l'heure ma gracieuse révérence,

Oh! laisse-moi donc lire encore une lettre chérie qui me brûle le cœur!

Franchement, est-ce là le ton d'une femme qui s'est donnée par raison, et une modeste affection conjugale s'exprime-t-elle à l'aide de tant de points d'exclamation?

Je ne te quitterai jamais. Promets-moi de ne plus me quitter. Je n'existe qu'avec toi. Oh! que cela est vrai! (*1818*).

Plus jamais, mon amour, plus jamais je ne m'arracherai de toi : c'est volontairement s'arracher le cœur! (*22 mars 1820.*)

J'aime mieux te dire que je t'aime de toute mon âme, que je suis triste sans toi, que je n'ai pas non plus de courage si ce n'est pour t'écrire, et que tout mon être appelle l'instant de te presser dans mes bras : j'aurai bien de la force pour cela! (*23 mars 1820.*)

1. Publiée par M. Rivière, I, p. 4.

2. Ils avaient joué ensemble, à Bruxelles, une comédie de Desforges, *Tom Jones à Londres*, où son mari tenait le rôle de Tom, et elle-même celui de Sophie Western.

Ah! mon cher Prosper, que je m'ennuie sans toi! En te quittant, je suis rentrée tristement à la maison. Qu'elle est grande et silencieuse! Je me suis couchée comme un petit loup dans notre lit. C'était comme un désert... (*19 avril 1821.*)

Je te vois, je te parle et je t'aime. Je souffre de tout ce qui te tourmente, mais quelle force je trouve dans ton Amour pour moi! (*11 juillet 1839.*)

Je t'aime! mon cher mari. Je t'aime! Ce devrait être ma vraie signature, mais qu'il est doux d'y joindre le nom que tu as bien voulu me donner! (*20 août 1844.*)

Oui, c'est Jupiter que tu vois suspendu sur la mer. Je le vois ici, devant notre croisée, quand le vent n'éteint pas cette belle lumière. Avant de me coucher, je la regarde longtemps : c'est d'une douceur infinie. Que je t'aime de la partager et de me joindre à toi dans ce moment! (*14 août 1844.*)

Connaissez-vous donc beaucoup d'époux de cinquante-huit et cinquante et un ans qui, pour se consoler d'être séparés, se promettent ainsi de regarder, à la même heure, les étoiles? Et, je vous le demande, est-ce que cette ménagère est sans passion, qui termine une lettre avec tant de lyrisme domestique :

J'ai tes chaussettes de soie noire, j'ai pour un gilet divin, j'ai mon cœur qui t'aime et te demande! Au revoir!

Ta femme,

MARCELINE VALMORE [1].

Non, décidément mademoiselle Desbordes n'était pas femme à se marier seulement par raison et elle aima très vivement son jeune mari, je vous assure. — Mais non plus elle n'était pas femme à oublier celui qui l'avait fait souffrir avec une si irrésistible cruauté, et celui-là aussi, elle l'aima toute sa vie. Le 24 décembre 1836, elle écrit à Pauline Duchambge :

Mes genoux ployent encore, et ma tête est souvent courbée, comme la tienne, sous des larmes *encore* bien amères. La *seule* âme que j'eusse demandée à Dieu n'a pas voulu de la mienne. Quel horrible serrement de cœur à porter cela jusqu'à la mort [2]!

1. 14 août 1844.

2. C'est elle qui souligne « encore » et « seule ».

Et deux ans plus tard[1] :

Venir en Italie pour guérir un cœur blessé à mort d'... [*elle a laissé en blanc sur le manuscrit le mot redoutable : amour*], c'est étrange et fatal!

Enfin, ne voit-on pas qu'après l'avoir célébré toute sa vie, elle chante encore son amant — et avec quels accents! — dans ses poésies posthumes?

Ainsi madame Valmore aima bientôt ses deux hommes à la fois... Et pourquoi pas? Ce qu'elle chante, dans ses poèmes écrits après son mariage, c'est un souvenir; ce qu'elle célèbre, dans ses derniers vers, c'est l'amant éternellement jeune, cruel et charmant, qui l'a si voluptueusement blessée au temps de sa jeunesse. Qu'est-il devenu après leur séparation, qu'a-t-il de commun avec l'ami de son mari, avec ce mûr et neurasthénique personnage qu'est maintenant M. de Latouche? Elle n'en veut rien savoir. Si Marceline n'avait plus jamais vu son ami après leur rupture, si elle n'avait plus jamais rien su de lui, elle aurait pu aussi bien écrire tous ses livres. Encore une fois, ce n'est pas un homme, c'est un souvenir qu'elle aime, et l'on conçoit très bien, il me semble, comment le goût positif qu'elle avait pour Valmore s'accommodait de cette passion excessivement littéraire. Littéraire, car, après tout, un sentiment qu'on passe sa vie à mettre en vers, devient forcément un sujet comme un autre. Et, d'autre part, on voit assez que les gens d'imagination sont fort enclins à se jouer à eux-mêmes leurs sentiments, même les plus sincères. Il y eut donc apparemment dans cette passion romanesque et chimérique pour un absent beaucoup de littérature. Marceline l'éprouvait cependant, — et Valmore pouvait souffrir.

## II

Or Valmore était dans les meilleurs termes avec H. de Latouche. C'est à la fin de 1819 qu'il était entré en relations avec lui. Je sais une lettre, datée du 5 octobre 1819, où Latouche écrit à Marceline comme à une femme qu'on n'a jamais ren-

1. 30 juillet 1838.

contrée encore. Il lui dit qu'il ira volontiers lui faire une visite dans sa famille et il ajoute :

Il me semble que je m'y présente comme un ami tant vos écrits m'ont déjà fait connaître et estimer l'auteur[1].

Et voici maintenant une autre lettre de madame Valmore à Latouche, la seule que l'on connaisse ; — elle doit être de 1820 environ :

*Monsieur,*
*Monsieur de Latouche, homme de lettres,*
*Paris.*

Monsieur,

Je vous dois beaucoup plus que je ne puis exprimer pour les marques d'intérêt qui m'honorent et me touchent.

Venez, comme un ami, n'oubliez pas que c'est vous-même qui avez tracé ce mot, et qu'il double le plaisir de votre lettre. Le même titre, si vous y tenez un peu, terminera la mienne, et je me rappelle qu'il y a longtemps que j'en éprouve pour vous les sentiments,

M^me^ DESBORDES-VALMORE.

Demain, après-demain, tous nos jours vous appartiennent. Mon mari vous remerciera lui-même de votre présent. Je vous sais un gré infini du plaisir que m'a fait la lecture de ce charmant ouvrage[2].

Les relations, ainsi engagées entre Latouche et les Valmore, continuèrent. Même, l'homme de lettres ne tarda pas à prendre une grande influence sur les ingénus comédiens, on va le voir.

Le 3 décembre 1825, Mathieu, duc de Montmorency avait été élu à l'Académie (parce qu'il était fort grand seigneur et qu'il avait une conversation agréable). Il fit savoir qu'il voulait abandonner son traitement d' « immortel » à un littérateur malheureux. Aussitôt madame Récamier lui désigna madame Desbordes-Valmore. Elle n'avait jamais vu Marceline, mais elle

1. Catalogue de la librairie Charavay, 15 décembre 1906.

2. Bibliothèque nationale, ms. fr. n. acq. 2765, folios 106-107. — Marceline ne nous dit pas quel est ce « charmant ouvrage » dont elle parle, et c'est dommage ; car cela aurait pu nous aider à trouver la date de cette lettre, que nous fixons à 1820 environ, et qui ne saurait être antérieure, puisque Latouche connut *les* Valmore à la fin de 1819, mais qui pourrait bien être postérieure de trois ou quatre années.

connaissait ses vers par Latouche, qui les lui avait apportés et qui l'entretenait souvent de sa protégée. Donc madame Récamier pria Latouche de se charger de la négociation[1].

... Je suis bien profondément touché de votre bonté pour madame Desbordes, — répondit-il aussitôt. — Je vais lui écrire pour lui conseiller très fort de ne point refuser une faveur où votre intervention met tant de bon goût, et, *si elle vient du roi*, notre poète, qui est maintenant exilée à Bordeaux, s'empressera, j'ose en répondre, de témoigner toute sa reconnaissance.

Latouche n'était pas alors très bien renseigné sur l'origine du bienfait qu'on offrait à Marceline. Dès qu'il sut que ce n'était pas une pension ministérielle, mais un secours, une aumône en quelque sorte du duc de Montmorency, il écrivit à madame Récamier :

*Lundi 11... (sic) 1825.* — ... Cette pension que vous appelez ingénieusement *académique*, cette faveur que vous avez obligeamment rêvée pour madame Valmore, elle sera refusée. Je n'ai encore reçu, ainsi que vous, et je n'ai pu même recevoir aucune nouvelle de Bordeaux; mais cependant je vous prédis et je vous certifie le refus : refus noble, simple, empreint de reconnaissance pour vous, mais enfin un refus...

Et, en effet, le 23 décembre 1825, Marceline déclina, par une lettre fort adroite d'ailleurs[2], l'aide qu'on lui offrait :

L'humble et digne plébéienne — assure Sainte-Beuve — n'aurait pas supporté qu'on pût dire d'elle ce que le monde malin disait d'un autre littérateur assez distingué et le plus long de taille que j'aie connu, qu'on avait surnommé *le pauvre de M. de Montmorency*[3].

En réalité, je ne crois pas beaucoup que ce soit Marceline qui ait tenu à refuser la pension : elle avait ses enfants, à peine de quoi vivre, et elle était modeste, « humble » même, comme dit Sainte-Beuve. Mais son mari était là, qui veillait. Il avait tout à fait la manière noble de « l'illustre Delobelle », ce Valmore : il me semble l'entendre déclarer, par une expression qu'il

1. Voyez *Souvenirs et Correspondance tirés des Papiers de madame Récamier*, II, p. 190-198.

2. Cette lettre à madame Récamier a été publiée par M. Pougin, pages 145 sq.

3. *Madame Desbordes-Valmore*, p. 58.

chérissait, que sa « dignité d'homme » lui interdisait d'accepter une aumône déguisée. D'autre part, M. de Latouche encourageait sous main à décliner le secours, et l'innocent ménage l'écoutait comme un oracle, à ce moment... Bref, Marceline se laissa persuader, et, pour remercier son conseiller, elle décida, d'accord avec son époux, qu'elle lui ferait don de son portrait [1]. — Vraiment, on ne peut s'empêcher de remarquer ici que l'infortuné Valmore adoptait là une malheureuse façon de témoigner sa reconnaissance.

Mais Latouche se comportait comme son meilleur ami, et travaillait à le faire entrer aux Français [2]. Il aidait aussi Marceline : avec son goût très sûr, il s'était passionné pour le talent de notre amie ; il lui donnait des conseils ; il était en quelque sorte son directeur de conscience littéraire ; et la modeste femme de lettres finissait par s'en remettre entièrement à lui du soin de choisir parmi ses manuscrits ceux qui paraîtraient dignes d'être publiés [3]. Nous avons des lettres où elle dit à son oncle :

*26 février 1826.* — ... Vous le [4] recevrez dans peu de jours avec d'autres pièces dans lesquelles M. de Latouche, qui ne se lasse pas d'être toujours bien pour nous, choisira ce qu'il faut livrer à l'impression pour satisfaire à la demande de M. Ladvocat... Quoique M. de Latouche ait voulu se soustraire à ma reconnaissance en ne m'écrivant pas, je n'ai pu résister à lui en dire une partie, et puis j'ose croire qu'il devine ce que je pense. Toute ingrate que je suis, j'éprouve pourtant que c'est au fond du cœur que se gravent de tels souvenirs.

*21 juin 1826.* — ... On m'a dit que M. de Latouche avait les vers que je destinais à l'impression et qu'il trouve mieux de garder pour une autre fois. Il ne m'écrit pas et je ne veux pas le fatiguer de mes lettres; mais dites-lui, en le remerciant mieux que je ne le ferais moi-même, qu'il devrait me faire envoyer une épreuve pour que je regarde un peu comment on m'arrange, car ils font tout cela comme si j'étais morte [5]...

1. Voyez plus loin la lettre du 26 février 1840.

2. Madame Valmore à son mari, 28 mai 1833 au soir.

3. Le catalogue de la librairie Charavay de mars 1906 analyse ainsi une lettre de Marceline à son oncle (1825) : « Elle parle d'une nouvelle édition de ses poésies. Elle s'en remet à M. de Latouche pour leur publication; il vient de lui écrire après un silence de cinq ans. »

4. Un de ses poèmes, *le Pauvre Pierre*.

5. Pougin, pp. 148-149, 161.

Ainsi, vers 1826, Latouche surveille la publication des premiers recueils de madame Valmore : il en désigne la matière ; il en corrige les épreuves, etc. Et, bien des années plus tard, Marceline se rappellera cela avec émotion, quand elle écrira mélancoliquement à Antoine de Latour :

... Une fois en ma vie, mais pas longtemps, un homme d'un talent immense m'a un peu aimée jusque-là de me signaler, dans les vers que je commençais à rassembler, des incorrections et des hardiesses dont je ne me doutais pas. Mais cette affection clairvoyante et courageuse n'a fait que traverser ma vie, envolée de côté et d'autre. Je n'ai plus rien appris, et, vous le dirai-je, Monsieur? plus désiré de rien apprendre. Je monte et finis comme je peux une existence où je parle plus souvent à Dieu qu'au monde... Il faudrait, pour ma justification, redescendre dans des temps qui me font peur à repasser[1]...

*
* *

Eh bien! Valmore savait-il que l'homme dont sa femme et lui acceptaient ainsi les conseils et les services, son ami Latouche, avait séduit mademoiselle Desbordes et lui avait fait un enfant?... Mais savait-il seulement que celle-ci avait eu une liaison avant son mariage?...

Sur ce dernier point, aucun doute n'est possible. Songez que, lorsque Valmore connut Marceline à Bruxelles (1817), il y avait à peine un an qu'elle avait mené son enfant au cimetière; tout le monde avait vu ce petit garçon de six ans; et comment Valmore n'eût-il pas appris, ayant au théâtre tant de braves camarades, les malheurs de l'ingénue qu'il se proposait d'épouser? Lisez d'ailleurs ce fragment inédit d'une lettre de Marceline :

*2 décembre 1846.* — ... Je pense quelquefois — écrit-elle à son mari — qu'il doit quelquefois remonter à ton âme de bien doux souvenirs en traversant ces rues désertes belges. Tes pieds doivent quelquefois brûler sur les pavés que tu pressais pour me chercher! mon ami! *Pourquoi n'étais-je pas digne de toi? Pourquoi cette idée humiliante a-t-elle eu l'influence la plus funeste sur notre vie à deux?*

1. A Antoine de Latour, le 7 février 1837, en le remerciant d'un article sur ses poésies paru dans la *Revue de Paris* du 18 décembre 1836. (Voyez Sainte-Beuve, *Madame Desbordes-Valmore*, pp. 119-120.)

Il résulte clairement de ces lignes que Valmore connaissait le passé de mademoiselle Desbordes, et nous en sommes fort aises... Ah! que nous l'excuserions, la pauvre fille, si elle avait oublié de conter sa triste histoire à son époux! Mais, tout de même, nous préférons qu'elle ne lui ait rien caché, — pas même le nom de celui qui l'avait séduite. Malheureusement, cela, c'est plus douteux.

Car Valmore aurait-il ainsi accueilli Latouche, s'il avait *su*? J'entends bien qu'étant acteur, et romantique, il devait avoir du goût pour les situations dramatiques et compliquées. Même dans la vie de tous les jours, les comédiens aiment les beaux gestes et les grandes phrases (c'est pourquoi ils se conduisent souvent avec beaucoup de générosité). Quelle belle scène à imaginer dans le goût romantique que celle de Valmore, Marceline et Latouche! Explications réciproques, franchise, magnanimité générale, serments d'amitié inviolable entre les deux hommes, etc., etc. (Cf. George Sand, Musset et Pagello.) Vous pouvez lire des scènes de ce genre dans une centaine de romans parus de 1810 à 1850.

Pourtant on voit seulement dans la correspondance que Valmore était très jaloux et que, même, il ne savait pas toujours s'empêcher de reprocher à Marceline un passé qu'elle lui avait avoué. Ses parents avaient considéré comme une sottise le mariage de leur joli garçon avec une pauvre actrice, plus vieille que lui de sept ans, et ils ne manquaient pas de le lui dire, et il ne manquait pas d'en être influencé. De plus, comme il est naturel, il souffrait cruellement quand sa femme publiait tant de vers où elle se mourait de passion pour son premier amant, et il avait beau se dire que c'était de la littérature... Or cette jalousie avait rendu très douloureuses, pour Valmore et pour Marceline, les premières années de leur vie commune. Le 18 novembre 1832, elle écrit à son époux :

Ta lettre... m'a reportée à des temps de torture et de malheur qu'il ne faut pas réveiller, puisque j'ai pu y survivre. Quoi! j'impose, moi! si écrasée alors *dans le sentiment de dédain que je croyais t'inspirer*... Moi, si vraie, j'ose dire si naïve pour tous les autres, c'est toi qui me redoutais! quand j'avais le cœur martyrisé de ta froideur et de ta lassitude de me voir!

Et, le 1er décembre, elle lui dit encore, non sans une sorte d'égarement :

Je lis et relis ce que tu as la cruauté de me dire sur ma tendresse; je pleure et je t'accuse dans mon étonnement. Quoi! cette pénible patience de t'avoir caché mes tourments n'est pas mieux payée, cher et ingrat ami! Des éclats qui t'eussent rendu malheureux, que je redoutais pour ton repos... et puis qui me semblaient devoir t'éloigner encore de moi, tu as pris tout cela pour de la froideur! Ah! c'est trop déchirant! et pourtant on eût profité de cela peut-être pour t'arracher à moi? J'ai manqué d'en mourir et d'étouffer de silence. Tu n'as rien compris : aveuglement d'un cœur dont j'ai cru si longtemps être effacée! Tu te repentiras! n'est-ce pas? tu pleureras avec moi de ce qui me fait pleurer en ce moment. Tu ne vois pas clair sur toi-même, et moi! j'ai été aussi bien défiante. Quoi! tu m'aimais, Prosper, tu m'aimais!... tu me le diras cent fois, j'ai tant besoin de l'espérer! tout cela m'a brisée.

Or, même après 1830, quand sa femme avait plus de quarante-cinq ans, Valmore s'inquiétait encore lorsqu'il voyait paraître les poèmes où Marceline, qui l'aimait pourtant, chantait sa passion éternelle. Sans doute il s'efforçait de se persuader qu'il y avait là un certain miracle littéraire et que le mari d'une femme de plume ne saurait décemment être jaloux des trop charmants héros qu'elle imagine, et c'est pourquoi il supportait la publication et le succès de ces volumes de vers; mais il fallait tout de même que Marceline l'assurât bien souvent qu'elle ne ressentait pas *pour de bon* les sentiments qu'elle dépeignait :

Ces poésies qui pèsent sur ton cœur soulèvent maintenant le mien de les avoir écrites. Je te répète avec candeur qu'elles sont nées de notre organisation : c'est une musique comme en faisait Dalayrac; ce sont des impressions observées souvent chez d'autres femmes qui souffraient devant moi. Je disais : « Moi, j'éprouverais telle chose dans cette position », et je faisais une musique solitaire, Dieu le sait[1]!

Et, plus tard, appuyant davantage, elle lui expliquait que c'étaient les confidences de Pauline Duchambge qu'elle traduisait en vers, et les plaintes de son amie qu'elle donnait pour siennes (libre à lui de la croire) :

1. 2 décembre 1832.

*16 mai 1846.* — ... Pourquoi lis-tu les mièvretés que j'ai écrites? ce n'est ni fort ni sain dans l'ennui dont je voudrais te guérir. Non, je n'ai pas souffert tout ce que ces pages racontent. Je veux te montrer des lettres de notre pauvre Pauline qui ont servi de texte aux élégies dont j'avais, il est vrai, les éléments dans mon organisation. Les orages qu'elle me racontait, je les mettais en vers; j'en ai eu aussi, mais ne me plains pas de tous ceux que tu lis avec attendrissement; et puis, mon cher et bien aimé, tous ces tristes oiseaux ont fait place au doux repos de l'âme. Des infortunes plus austères ont fait de toi et de moi une proie moins harmonieuse. A présent, notre réunion exemptée de l'effroi de la misère que nous avons soufferte depuis un an, et je me sentirai la plus heureuse des femmes...

A l'époque où elle écrivait cette dernière lettre, Marceline avait soixante ans, et l'on conçoit qu'à relire ses douloureux poèmes son mari ressentît alors plus de pitié que de jalousie. Pourtant, neuf ans plus tôt, il fallait encore qu'elle s'occupât à le rassurer :

*Aime-moi sans nuage, avec la confiance du cœur au cœur*, et compte sur moi jusqu'au dernier soupir de la vie que je t'ai donnée [1].

Et si Valmore éprouvait ainsi des inquiétudes en 1837, que n'avait-il pas dû ressentir vingt ans plus tôt, le pauvre homme, quand, l'année même qu'elle lui donnait un enfant, sa femme lui donnait aussi, en publiant la première édition de ses poésies, le plus éclatant témoignage de son amour pour un autre (1818)? Non, en vérité, il ne fait pas figure d'un mari résigné, ce Valmore.

J'avoue donc que je ne crois pas du tout qu'il savait les relations anciennes de sa femme avec ce Latouche qu'il accueillait et dont il acceptait les services. Et c'est tant pis pour Marceline. Car, maintenant, n'allons-nous pas être contraints d'admettre qu'après un an de mariage (1819) elle éprouve le désir d'introduire Latouche à son foyer?... En ce cas, elle aurait joué toute une comédie : elle aurait feint d'entrer en relations avec son ancien amant, elle l'aurait invité à venir la voir, présenté à son mari; et, pour rassurer Valmore, elle aurait eu grand soin de marquer de l'antipathie à Latouche... Vraiment on a trop de peine à croire la candide Marceline capable d'une dissi-

1. 30 juin 1837. — Cf. une lettre du 23 juin 1839 (Rivière, I, pp. 157-158).

mulation si soutenue, et l'on préfère supposer quelque tortueuse machination de Latouche : sans doute, c'est lui qui — comprenant peut-être par les vers imprudents de Marceline que celle-ci l'aimait encore — lui écrivit et se présenta chez elle comme un inconnu; et elle, effrayée, trop faible aussi, elle le reçut...

Quoi qu'il en soit, il est à présent bien difficile de n'être pas frappé par ces vers et ces élégies que nous citions plus haut :

D'où sait-il que je l'aime encore?
... Il dit que l'amour sait attendre
Et *deux cœurs mariés* s'entendre,
Et ce lien défait par lui,
Il vient le reprendre aujourd'hui...

Sans doute, la pauvre Marceline le renoua, ce lien douloureux, — et l'on peut aller, malgré soi, jusqu'à se demander, un moment, si sa fille aînée, cette spirituelle et réservée Ondine, bizarrement nommée Hyacinthe à son baptême, et dont *Hyacinthe*-Joseph-Alexandre, dit Henri de Latouche *n'avait pas été* le parrain, avait bien pour père Prosper Valmore... Que d'orages dans la conscience de Marceline!

## III

Ainsi, Valmore n'a pas dû être toujours heureux, et d'autant moins qu'à sa jalousie d'époux se joignait peut-être un peu de jalousie d' « artiste ». Car, dans le temps que Marceline remportait au théâtre ses plus beaux succès, lui, il n'y brillait guère. Duverger le trouvait plus « propre à l'emploi des premiers et troisièmes rôles raisonneurs qu'à celui de jeune premier[1] ». Quelle humiliation pour l'ancien comédien des Français qui se considérait à Bruxelles comme Ovide sous la tente des Sarmates! Et il ne touchait que 5 000 francs d'appointements quand sa femme en avait 6 000[2]. Et les journaux le

1. Archives nationales, O³ 1621.

2. Voici, d'après Duverger, la liste des acteurs du Théâtre de la Monnaie en 1818 : Massin, premier rôle : 7 000 francs; Valmore, jeune premier : 5 000 francs; Linsel, comique : 6 000 francs; Folleville, père noble : 5 500 francs; Dubreuil, financier grime : 5 000 francs; madame Ribout, premier rôle : 6 500 francs; Bermans, caractère : 3 600 francs; Valmore, jeune première : 6 000 francs. (Archives nationales, O³ 1599).

citaient à peine quand ils se répandaient en éloges sur le précieux talent de madame Valmore!

En effet, les spectateurs de la Monnaie goûtaient infiniment le jeu émouvant de Marceline, qui savait se faire applaudir même aux côtés de la célèbre mademoiselle Mars ou de l'illustre mademoiselle Georges [1]. Mais c'est surtout quand Joanny vint donner des représentations à Bruxelles qu'elle triompha. Dans *Iphigénie en Aulide*, où le fameux tragédien fut trouvé froid, elle « surpassa l'attente générale » et « tous les applaudissements lui semblaient réservés ». Et lequel des Belges aurait eu « la barbarie de lui refuser ses pleurs », alors qu'elle récitait si passionnément les grands vers d'*Andromaque*?

Elle a surtout arraché les larmes et les applaudissements dans la scène où, sur les menaces de Pyrrhus, sa confidente la presse d'accepter la main de ce héros afin de sauver son fils que les Grecs redemandent, — constate le *Mercure belge* [2]. — ... Elle n'a pas été moins intéressante lorsque Andromaque revient, au 4e acte, annoncer le dessein qu'elle a pris de s'immoler après avoir donné sa main à Pyrrhus. Le passage :

Non, non, je te défends, Céphise, de me suivre!

a produit une émotion générale par la tendresse avec laquelle il fut dit. Nous regrettons que madame Valmore n'ait pas plus souvent l'occasion de paraître dans la tragédie.

Et nous imaginons, en effet, que le tendre poète qu'était Marceline devait sentir profondément les vers raciniens; et, maintenant que nous la connaissons un peu, nous croyons facilement qu'elle devait « mettre de la sensibilité à rendre les sollicitudes » d'Andromaque, puisque c'était de son propre cœur d'amante et de mère qu'elle tirait la plainte immortelle de la veuve d'Hector et de la mère d'Astyanax.

Cependant Valmore, à l'écouter, devait passer par des alternatives diverses...

***

Il n'a pas eu de chance, ce Valmore : les biographes l'ont

1. Ed. Fétis, dans le Supplément littéraire de *l'Indépendance Belge*, 27 août 1893.

2. Cité par Ed. Fétis, *ibid.*

invariablement traité avec la dernière sévérité, Pourtant, s'il n'était pas un héros, il n'avait pas non plus une âme méprisable. Mais d'abord il était le mari d'une femme célèbre, et c'est là un de ces torts qu'on ne pardonne point. Ensuite, il faut bien avouer qu'il fait cruellement penser à tous les vieux « cabots » de province, pompeux, misérables, infatués, aigris et ridicules, que plusieurs centaines de nos pièces et de nos romans ont mis en scène, et dont le type est en somme aussi consacré dans notre littérature moderne que celui de la soubrette et du valet dans les comédies classiques. Bref, il ressemble à « l'illustre Delobelle » d'Alphonse Daudet[1] ; et c'est pourquoi on croit retrouver à chaque instant, dans les lettres de Marceline, les sentiments mêmes de la femme et de la fille de cet inoubliable cabotin : leur admiration navrante, leur dévouement décourageant...

Écoutez plutôt sur quel ton madame Valmore s'adresse à son grand homme :

J'ai souvent renfermé des nuages qui auraient troublé ta vie, déjà fort agitée par ton caractère *qui ne te pardonne rien*[2]. Je te le proteste, ta dignité d'homme, dont tu es quelquefois si jaloux, m'est aussi sacrée qu'à toi[3].

Le journal joint à ta dernière lettre est d'une justice qui me fait un bien profond... Avec ta modestie outrée, ces opinions écrites te révéleront peut-être ce que tu es en effet aux yeux des gens qui pensent et font seuls les réputations durables[4]...

Vraiment tu me fâcherais à la fin! Il faut donc crouler sous le fardeau pour avoir fait son devoir? Tu n'es pas raisonnable[5]...

N'est-ce point là le style même de madame Delobelle? Écoutez encore :

Valmore est tout à fait réveillé de ses rêves d'artiste... Il veut nous emmener dans quelque cour étrangère, ou essayer d'une direction théâtrale à Paris[6].

1. Comme l'a remarqué M. Jules Lemaître dans son charmant article des *Contemporains*, VII^e série, pp. 7-8.

2. C'est elle qui souligne.

3. 11 novembre 1832.

4. 24 mai 1839.

5. 17 octobre 1846.

6. 24 octobre 1836, à Caroline Branchu.

... Tout ce que j'ai de génie de femme, d'inventions, de paroles et de silence utile, je l'emploie à dérober cette grande et humble lutte à mon cher mari, qui ne la subirait pas huit jours. Je sauve ses fiertés au prix de mes humiliations[1].

Et imaginez maintenant quelles missives à la fois théâtrales et geignardes Valmore devait adresser à sa femme, pour en obtenir des réponses comme celle-ci :

*31 janvier 1834.* — ... Les réflexions douloureuses dont ta lettre est pleine me vont au cœur et je les comprends toutes. Je sais, je partage ta constante aversion contre tous les théâtres de Paris, tu le sais, et Paris en lui-même ne me plaît guère, mais je t'avoue que, malgré des motifs qui nous effrayent pour la province, je ne peux me résoudre à te voir revenir aux Français, si tu en es si malheureux. Je ne pense pas que les chances incertaines d'un meilleur avenir t'imposent la loi de te déchausser, comme tu dis, pauvre ange, pour marcher sur des épines... Suis ton inclination.

Eh quoi! fallait-il, en effet, que l'illustre Valmore entrât aux Français, où on ne lui offrait pas les premiers rôles? Rien qu'à cette pensée, je le vois d'ici « abaisser la bouche en signe de dégoût et d'écœurement, comme s'il venait d'avaler à la minute quelque chose de très amer »[2]. Pourtant il insiste pour « se sacrifier », car c'est un héros, l'illustre Valmore : sa femme et ses enfants avant tout!... D'ailleurs, il sait bien qu'il ne court pas grand risque et que Marceline est là pour le supplier de ne pas « se déchausser » :

*12 février 1834.* — ... Je persiste à te dire que je n'accepte pas le nouveau sacrifice que tu n'acceptes, toi, je le sens, qu'au prix de l'immolation de tous tes goûts. Ne viens pas aux Français, noyé d'avance dans cette amertume qui, chez l'homme, ne fait que s'accroître. Restons en province : c'est déjà quelque chose que d'avoir quatre mille francs d'assurés. C'est tout ce que tu aurais aux Français, moins l'honneur d'un premier emploi, pour lequel je sais que tu es fait. Je sais tout ce qu'un talent déplacé et dans un faux jour peut perdre et conquérir de médiocrité...

Et, là-dessus, Marceline, qui déteste la province et particulièrement Lyon, retourne en province et à Lyon :

1. 5 février 1846, à Frédéric Lepeytre (Pougin, p. 96).
2. Alphonse Daudet, *Fromont jeune et Risler aîné*, chap. v, début.

Valmore avait refusé déjà les deux villes où je pourrais vivre. Une seule restait où je mourrai plus vite, et il a fallu la prendre. L'engagement est signé pour Lyon[1].

Donc la voilà de nouveau sur les routes, car il faut qu'elle se partage entre la ville où son mari joue et Paris où elle doit solliciter sans cesse pour l'engagement aux Français. Pénibles voyages que ceux de la pauvre femme, quand l'état de sa bourse ne lui permet pas même de louer le « coupé » de la diligence !

*1er décembre 1832.* — ... Le voyage que je viens de faire, tu ne le concevras jamais... Arrivée après quatre mortelles nuits de la plus impitoyable diligence; partie le 27, à dix heures du soir, j'arrive aujourd'hui, 1er décembre, à quatre heures de l'après-dîné. Juge ! Les routes sont impraticables, horribles. La diligence s'est embourbée; à trois heures dans la nuit, nous avons été à dix-huit voyageurs obligés de descendre et d'errer dans l'eau, dans les pierres et l'obscurité. Mais aux grands maux les grands remèdes! Tout le monde en est sorti...

*25 juillet 1835.* — ... Il ne m'est arrivé nulle part en ma vie de passer une nuit pareille à celle qui m'a amenée ici. J'ai pensé y mourir. Nous étions à huit dans l'intérieur, Inès [2] et mes deux paniers sur les genoux, une femme du peuple étendue sur mon épaule, des arrosoirs, des balles de savon, six chapeaux pendus aux filets, des parapluies et des jambes de géant partout, quinze personnes sur l'impériale; enfin j'ai été forcée de descendre et de faire autant de chemin que possible à pied pour ne pas étouffer dans cet étroit cabanon. Sois tranquille! pour le retour je prendrai le coupé [3].

Et, aussitôt arrivée à Paris, Marceline commence ses démarches. On rencontre dans toutes les antichambres son

1. A Victor Augier, s. d. (Catalogue de la librairie Charavay, juin 1907).

2. Sa seconde fille, qui avait alors dix ans.

3. D'ailleurs Marceline préférait encore la diligence au chemin de fer, quelque lents et difficiles qu'y fussent les voyages. Il faut dire que beaucoup de gens étaient alors de son avis; cela passait presque pour un acte de bravoure que de confier sa vie à une locomotive. Voici ce que Marceline écrit à son amie Caroline Branchu, le 16 avril 1844 :

Augier me dit que l'on peut aller à Orléans autrement que par le chemin de fer, ce qui m'a causé beaucoup de joie. J'irai ainsi, car je n'aime pas ce *chemin* brutal, que je te conjure de ne jamais prendre. Tu peux lire dans tous les journaux les accidents funestes dont il est la cause. Ce n'est pas du courage que de les braver, chère sœur, c'est de la témérité...

turban de cachemire et sa douillette fourrée d'hermine[1]. C'est qu'il lui faut visiter les directeurs et les agents de théâtre, voir les amis influents, pénétrer même chez le ministre, — bref intriguer, implorer pour Valmore et pour ses protégés (la bonne âme a toujours une troupe de protégés à placer). Voici, d'ailleurs, à titre de spécimen, l'emploi d'une de ses journées; je choisis sans beaucoup chercher, je vous assure :

*4 décembre 1832.* — ... Demain je porte sa lettre[2] à mademoiselle Mars pour l'appuyer, en allant chez Pauline, bien malade, réconciliée avec toi, et où je dois voir madame Dorval. Après, j'irai chez monsieur Jars qui m'attend à midi. De là chez madame Paradol, et à cinq heures chez madame Nairac, jusqu'à neuf où je rentrerai pour recevoir madame Favier, sa sœur, et Pétrus. David veut faire mon portrait..., etc.

Or ce qu'il y a de plus beau, c'est que Marceline se rend assez bien compte des défauts de l'homme pour qui elle se dépense ainsi. Cela, elle nous le laisse bien rarement deviner; pourtant, dans deux ou trois de ses lettres à Caroline Branchu, on voit qu'elle juge son Valmore, et alors sa plainte lui échappe comme malgré elle. La première lettre est datée de la ville qu'elle haïssait le plus et dont elle disait qu'elle s'y sentait mourir, — de Lyon, où Valmore avait mieux aimé s'en retourner, en 1834, que d'accepter à Paris des seconds rôles aux Français :

*Lyon, 9 septembre 1834.* — ... Un mot te dira tout, et pourquoi je ne pars pas, et pourquoi je demeure dans une position torturante. *Je ne suis pas libre*[3]. Mon mari, que ta lettre a touché jusqu'aux larmes, est un homme tout entier, immobile dans ses aversions. Il abhorre Paris; rien ne pourra le changer, et sais-tu une chose? c'est qu'il faut que ce soit moi qui le console de cette manie qui nous perd. Car il s'avoue en secret qu'il détruit tout l'avenir pour lui et pour nous, mais sa sauvagerie l'emporte, et il ne veut pas que je paraisse en souffrir. Chaque homme est inexplicable au fond de lui, Caroline. Obéissons dans cette vie, et sauvons-nous dans l'espoir d'un avenir où rien ne nous opprimera.

1. C'est du moins vêtue ainsi qu'on nous la présente en 1837. Cf. [J. Lecomte], *Lettres sur les Écrivains français*, pp. 83-84.

2. Celle d'un jeune acteur.

3. Souligné par Marceline.

Ah! qu'on l'imagine bien, l'illustre Valmore, « immobile dans ses aversions »! Il a noblement secoué la poussière de ses sandales sur « la capitale », où on le méconnaît. Sans doute, à Lyon, sa femme se ronge d'ennui et de chagrin, et chaque jour il faut craindre que le théâtre, qui fait de mauvaises affaires, ne ferme et ne laisse les « artistes » sur la paille, mais au moins il y tient les premiers rôles :

Valmore m'a *avoué* qu'il préférait toutes les chances désastreuses que nous éprouvons de faillite en faillite et de voyage en voyage à *rentrer* jamais à la Comédie-Française, qu'il abhorre; cette aversion, franchement déclarée au moment où nous sommes *ruinés* par elle, ne me laisse pas le moindre espoir de retourner jamais à Paris [1].

Et, quand Marceline en vient à ces constatations mélancoliques, sa chaîne lui paraît lourde :

*26 novembre 1834.* — ... Ce dont il faut bien te persuader, chère Caroline, c'est que je suis enchaînée autant qu'une femme peut l'être, et que mon mari ne comprend pas du tout que je puisse quitter trois heures ma maison. Jamais, à cet égard, tes offres généreuses et charmantes ne pourront même effleurer sa résolution. Il en est touché jusqu'aux larmes, il t'en aime comme la seule femme au monde qui soit capable envers moi de cette naïve et profonde amitié, mais pour me laisser aller un mois sans lui quelque part que ce soit, il m'a fait jurer de ne jamais lui en parler [2]. Tes bons yeux d'ange pénètrent facilement jusqu'à mon cœur pour y voir un renoncement absolu à toutes choses, plutôt que de troubler le peu de bonheur qu'il est en mon pouvoir d'offrir à Valmore. Je le suivrai où il voudra comme tu ferais à ma place; et, comme je pense au fond de l'âme que c'est le devoir que Dieu m'impose comme femme, je crois que Dieu ne se plaira pas à m'en punir. Du reste, Caroline, que sa volonté soit faite sur moi! Il y a déjà trois ans que mon âme si ardente, si remplie d'illusions (puisque les espérances du bonheur ne sont pas, dit-on, autre chose) se ploie à ne plus rien vouloir pour elle-même; non parce que je vaux mieux que toi! —

1. A Caroline Branchu, 14 septembre 1834. — Les mots en italiques sont soulignés par Marceline.

2. Cf. cet extrait d'une autre lettre à Caroline Branchu (3 novembre 1837) :

Tiens, mon bon ange, écoute une des vérités les plus vraies de notre monde : la femme propose et l'homme dispose. Mon mari t'aime assurément plus qu'il n'aime aucune autre femme, il n'est pas non plus *tyran* au point de me rien ordonner, mais il dit : « Tu dois être la première à comprendre... etc. », et je comprends qu'il ne veut pas. Ne m'attends donc que quand j'aurai pu trouver huit jours...

qui peut valoir mieux que toi? — mais parce que j'éprouve une lassitude de désirer l'impossible, et que je remets à une autre vie tout ce que celle-ci me refuse. Voilà pour la situation de mon cœur, sauf quelques orages muets que j'apaise avec des larmes et des prières. Je n'ai du reste personne à envier, car je vois beaucoup souffrir, et celui ou celle que nous trouvons favorisé par le sort a été malheureux ou le deviendra...

N'est-il pas émouvant, ce doux courage, et n'admirez-vous point Marceline? Comme nous avions tort de la comparer à l'aveugle madame Delobelle, elle qui juge si bien son pauvre mari! Elle voit parfaitement que la « manie » du vaniteux « les perd », et que cela, Valmore lui-même « se l'avoue en secret ». Seulement, comme elle se rend compte qu'elle ne saurait le décider à un effort qui le dépasse et qu'elle n'arriverait, par ses remontrances, qu'à le rendre malheureux, elle prend courageusement son parti de ce qui lui semble inévitable; bien plus, elle rassure son Valmore, elle le console de sa faiblesse, dont il a honte, elle lui déclare qu'il est admirable, qu'il a bien raison, que l'avenir ne serait peut-être pas plus certain s'il revenait à Paris, etc. — Comme il fallait qu'elle eût souffert des hommes, cette bonne âme, pour apprendre à les traiter si sagement!... Et aussi, combien ce cri du cœur, qu'elle laissa échapper un jour dans une de ses lettres à Pauline Duchambge, doit maintenant vous paraître poignant :

Hélas! que j'ai su m'ennuyer au monde, pour ne pas avouer que je m'ennuyais[1]!

Eh bien, toute sa vie, Marceline eut le courage de ménager de la sorte la vanité de plus en plus aigrie et douloureuse de son mari. Valmore était à la fois autoritaire et faible et, parce qu'il aimait sincèrement sa femme, il souffrait d'être l'un et l'autre. Alors Marceline avait pris le parti de n'avoir jamais d'autre volonté que la sienne et surtout de le lui répéter souvent :

Tu n'es pas assez sûr de mon abnégation profonde à ta volonté, cher Prosper. De quoi puis-je être contente au monde quand ta position est fausse et odieuse à ton inclination[2]?

1. 20 mai 1856.
2. 2 février 1834.

Je ne sais rien de plus rare que la patience qu'elle oppose à ce caractère difficile et à ses querelles d'Allemand : quelle mauvaise humeur résisterait à cette douceur et à cette soumission (et notez qu'elle avait alors quarante-huit ans)?

*8 février 1834.* — ... Je ne fais pas attention à tes gronderies pour t'en vouloir, mais pour t'en plaindre. C'est à ce compte seul qu'elles m'affligent, mon cher Ange, et m'affligeront toujours, car une idée arrêtée dans l'esprit le plus droit ne se rectifie qu'avec peine. Me croire secrète et retenant des arrière-pensées me cause à moi toujours un profond étonnement, car j'ai eu toute ma vie la qualité ou le défaut contraire. Si je ne t'ai pas parlé d'une manière précise de mon départ, c'est que par le fait il est vague comme nos affaires et que j'attends, d'une part, l'ombre de la santé pour ces préparatifs, et la résolution sans retour de l'engagement de Lyon, car, si je m'en allais pour revenir, il serait inutile d'emporter nos meubles et nos enfants.

(Il s'agit toujours de la malencontreuse résolution qu'a prise Valmore de quitter Paris. A ce moment, le traité n'est pas encore signé avec le théâtre de Lyon, et la pauvre Marceline espère encore, comme on voit.)

Si nous devions au contraire revenir sur nos pas et demeurer définitivement à Lyon, il va de suite (*sic*) que j'emporterais tout. Voilà, mon bon Prosper, l'unique pensée qui m'occupait, comme je t'en suppose occupé toi-même. Si je pouvais, libre et n'obéissant qu'à mon cœur, monter tout à l'heure dans la voiture, ah! mon Dieu, je serais à Lyon dans trois jours. Je suis ici dans une position fausse et détestable que je n'ai, je le jure, aucun désir de prolonger. Il me semble que, si j'en sortais, je n'aurais pas cette fièvre qui m'abat comme un conscrit malade.

Et comme elle sait glisser à son homme la flatterie caressante qui adoucit son amertume!

Tu t'ennuies, mon pauvre Ange, et c'est bien ce que je craignais; une entière solitude est funeste à tes dispositions trop méditatives[1].

D'ailleurs elle ne recourt pas toujours à des compliments aussi détournés : « M. Dumas... a entendu de toi toute sorte de bien à Lyon comme acteur », lui écrit-elle tout uniment[2]; ou bien :

1. 27 juillet 1835.
2. 28 mai 1833.

Harel m'a juré que, tout gueux qu'il était, si tu n'avais pas pris ce parti[1] comme un éclair, il t'aurait gardé, mais qu'il était sans cesse combattu par l'idée que *tu n'étais pas dans ta sphère à son théâtre*[2], etc., etc.

Parfois Valmore a une crise : il se demande s'il ne s'est pas trompé sur son talent, s'il n'a pas manqué sa vie, ou encore s'il a fait son devoir, tout son devoir; bref, l'illustre Valmore « doute ». Tragique inquiétude! Mais Marceline sait bien que l'illustre Valmore minaude à la façon des coquettes qui déclarent hypocritement : « Dieu, que je suis laide aujourd'hui! » — et, pour ainsi dire, qu'il joue sa « grande scène du deux ». Alors elle ne manque pas la réplique : sans hésiter, elle proteste avec vigueur et déplore la « modestie outrée[3] » du grand homme :

*10 février 1840.* — ... Calme ton âme, cher ami. Tu te plains d'être sans énergie et tu en as quatre mille fois trop... Tu es, je te le jure, plus haut que ce triste monde que tu veux trop parfait... Tu es ce que j'aime et ce que j'estime le plus du ciel et de la terre.

Ou bien :

*10 novembre 1846.* — ... Il y a un article de tes deux chères dernières lettres qui m'a donné l'envie de sauter jusqu'au ciel. Comment! tu te crois inutile et presque onéreux parce que tu respires maintenant et que tu ne tombes plus de lassitude! Véritablement, cher ami, il se passe d'étranges choses dans ton jugement sur toi-même, toi qui en as un si sain sur les autres! Et c'est au moment où tu viens de remonter le moral de M. Van Caneghem par... Tiens, tu m'affliges beaucoup. Que font donc les autres? Tu dois avoir des remords de de pas fendre le bois et pétrir le pain des acteurs. On n'est pas de ta force...

***

Comme acteur, Valmore n'avait pas plus de talent que comme mari. Sa voix était très mauvaise, — une « voix de

1. Celui de quitter brusquement la Porte-Saint-Martin, où Valmore se jugeait humilié de jouer.

2. 12 janvier 1834.

3. 24 mai 1839.

carton[1] », comme on dit. Joignez que son jeu était froid, prétentieux et compassé. M. Jules Lemaître tient de M. Sardou qu'il était un fort médiocre comédien. C'est encore ce qui ressort avec évidence d'une lettre de Sophie Gay, — dont il faut noter qu'elle est adressée à Marceline elle-même et qu'elle veut être très aimable :

J'embrasse votre mari pour son succès dans l'Oreste de mon ami[2]. C'est cela ! Qu'il jette son bonnet par-dessus les ponts, et il jouera tout à merveille. Sa retenue était son ennemi, et tant qu'il se livrera au pathétique de la situation, je lui promets des applaudissements[3].

Si Marceline lui montra cette lettre (mais c'est douteux), Valmore dut prononcer quelques paroles amères et désabusées sur la décadence du goût en matière de théâtre. Car il ne lui semblait pas qu'il fût utile, ni même convenable, pour jouer la tragédie, de « jeter son bonnet par-dessus les ponts ». Il pensait, au contraire, qu'on devait respecter les traditions, accomplir les jeux de scène consacrés et faire tous les gestes d'usage. Aussi Marceline écrivait-elle en 1836 à son amie intime, Pauline Duchambge :

Valmore a rêvé de solliciter l'Odéon, s'il se rouvre... Ce serait comme administrateur qu'il voudrait ce théâtre, et je t'avoue que j'aimerais mieux présentement pour lui cette carrière que celle d'acteur, *car son genre est perdu en province*[4].

Un acteur démodé en 1836, — et en province ! — je vous laisse à penser comment il pouvait jouer les drames prodigieusement hardis de M. Dumas ou de M. Hugo !

Certes Valmore ne donnait pas dans les nouveautés romantiques. Mais il semble que, même dans les tragédies les plus modestes, il n'était pas ordinairement excellent. En 1821, il avait été engagé, ainsi que sa femme, au Théâtre de Lyon. Or, tandis que la gazette annonçait à grand fracas l'arrivée de

1. « Son organe est faible et peu sonore. Qu'il travaille à s'en faire un », écrivait déjà, en avril 1813, *le Mercure de France*, rendant compte de ses débuts.

2. Alexandre Soumet, qui avait fait représenter une *Clytemnestre*.

3. 16 août 1823 (Pougin, p. 129).

4. 17 octobre 1836.

madame Desbordes-Valmore, elle ne parlait nullement de celle de son mari :

... Il eût été digne de la munificence d'un gouvernement éclairé de faire participer aux faveurs qu'il accorde à la littérature une femme dont toutes les productions sont marquées au coin d'un bon talent. Mais, si quelque chose doit consoler madame Valmore de cet oubli, c'est le succès qui l'attend au théâtre comme dans le monde littéraire... Eh! comment, en effet, avec l'imagination la plus heureuse et la sensibilité la plus vraie dans ses écrits, ne serait-elle pas une actrice pleine d'intelligence et de naturel dans ses rôles [1]?...

De Valmore, pas un mot. Le journal ne le mentionne guère que cinq mois plus tard, en passant, et sans aucune aménité :

Si Valmore pouvait se battre un peu moins les flancs[2], l'exécution ne laisserait rien à désirer.

A cette époque, Marceline jouait encore les jeunes premières ; elle était pourtant enceinte de sept mois. Mais, après la naissance d'Ondine (2 novembre 1821), elle renonça définitivement au théâtre et l'on peut croire que ce fut avec un grand plaisir. Cependant il s'ensuivit que toute la famille (à savoir : Marceline, son mari, le père de son mari, ses enfants) dut désormais subsister sur les appointements du père (6.000 fr. environ). Si elle y réussit, ce fut grâce à la soigneuse économie, aux incessantes démarches et au courage de Marceline, — grâce aussi au travail de Valmore, et c'est tout de même ce qu'il ne faut pas oublier.

Car ce pauvre homme fut certes vaniteux, et aigri, et pompeux, « cabotin » enfin comme Delmar de *l'Éducation sentimentale* lui-même, — et niais avec cela!... ne s'avisa-t-il pas, en 1840, d'écrire solennellement à sa femme que sa conscience lui ordonnait d'avouer qu'il l'avait parfois trompée au cours de sa vie errante de comédien? (je vous renvoie à l'édition de

1. *Journal de Lyon*, 10 mai 1821. — Cf. sur les séjours de Valmore à Lyon un article de M. Auguste Bleton, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, 1898, pp. 1 sq.

2. Dans *la Mère rivale*.

M. Rivière[1] pour la délicieuse lettre que la bonne Marceline lui répondit à ce propos) ; — mais du moins Valmore travailla, lutta, peina durant toute son existence, — et c'est ce qui, en somme, le distingue très avantageusement de tous les Delobelle du monde, dont il n'eut point le prodigieux égoïsme.

Évidemment, lui non plus, il ne « renonça » pas (ce n'est qu'après un échec plus pénible que les autres, à Rouen, en 1833, qu'il parut se dégoûter un peu de son métier). Mais au moins il jouait; et lorsqu'à la fin de sa vie la profession d'acteur fut devenue pour lui un véritable martyre, il joua encore parce qu'il fallait gagner la vie de sa femme et de ses enfants. — Et que si Marceline se torturait à Paris pour faire face aux dettes et aux billets à ordre, pour trouver des engagements et des recommandations à son mari, enfin pour lui cacher tout ce qu'elle supportait et pour lui inspirer sans cesse du courage, — lui aussi, Valmore, il se rendait très malheureux, à Lyon, et il faisait, en somme, tout ce qu'il pouvait. Ajoutez qu'il était désintéressé et délicat en matière d'argent, et que, notamment, il ne paraît pas qu'il ait jamais reproché à sa femme de disposer habituellement des dernières ressources du ménage en faveur des pauvres et des amis. — Et c'est pourquoi il faut se garder d'apprécier trop sévèrement ce mauvais acteur, qui adora Marceline et que Marceline aima beaucoup.

Mais vraiment pourquoi faut-il qu'il soit ridicule et déplaisant jusque dans les preuves d'amour qu'il donne à sa femme?... Est-ce qu'il ne s'est pas avisé, un jour, de lui faire des vers, — lui, le mari de Marceline Desbordes-Valmore! — et quels vers!... Les voici, tels que Marceline les adressait à Pauline Duchambge pour que celle-ci les conservât. Tout ce qu'il y a de théâtral, de faux, de prétentieux, de risiblement solennel, — de « toc », si j'ose dire! — dans le caractère du « cabotin », paraît par cette pièce étonnante. Rien n'y manque, ni les « philtres », ni les « accens magiques », ni les « divines lois », ni « l'aimable enchanteresse », ni la « céleste ambroisie », ni le « flambeau de l'hymen », ni « l'astre des nuits ». S'il voulait traduire le plus profond et le plus beau de ses sentiments, c'est donc ces lieux communs voyants et usagés que

1. II, 22.

le pauvre homme choisissait prétentieusement. Ah! qu'il devait être crispant, ce Valmore, avec ses attitudes « distinguées »[1]!

[*Lettre sans date de Marceline Desbordes-Valmore à Pauline Duchambge.*] — Je te confie ces vers que mon mari a faits pour moi. Ce sont les premiers où il ait mis de l'ordre et qu'il ait voulu copier au net. Il ne veut pas croire qu'ils sont bien. Ton cœur dira le contraire. Il a de l'élévation et de la poésie dans l'âme, mais il raille tout ce qu'il fait et n'a pas de persévérance. Attache ces vers à ton album et ne les perds jamais. C'est un monument de sa tendresse pour moi et de son extrême confiance dans ton amitié. *Au revoir, jamais adieu*[2], me paraît d'un effet charmant avec ta musique[3].

A CELLE QUE J'AIME

Toi que l'amour m'offrit pour désarmer le sort,
Toi qui me fis douter du pouvoir de la mort,
D'où tiens-tu le pouvoir de tes accens magiques?
Qui t'apprit à former ces philtres poétiques,
Dont le charme enivrant soumet tout à ta voix?
Enseigne-moi ton art et ses divines loix,
Aimable enchanteresse, ange de Poésie;
Fais couler dans mes vers ta céleste ambroisie.
Messie harmonieux, promis à mon amour,
Le bonheur par tes mains me compte chaque jour.
Je voudrais l'exprimer, je voudrais le répandre,
Peindre ce que j'éprouve, à te voir, à t'entendre,
Expliquer de mon cœur les doux étonnemens,
Cette ivresse des cieux, ces purs enchantemens.

Dans mon sein sommeillait mon âme détendue;
Cette âme à ton aspect tressaillit, éperdue;
Je m'éveille et j'existe. Oh! jamais dans l'Eden
L'homme, allumant sa vie au flambeau de l'hymen,

1. Il se piquait de littérature. On a conservé un article signé de lui sur *la Toge de Talma*, dans *la Gazette des Beaux-Arts*, 1er septembre 1874, et une lettre sur une tête antique appartenant au prince d'Arenberg, dans *la Revue de Lyon*, 1840, t. XII, p. 488 (cf. *ibid.*, 1841, t. XIII, p. 448). Il avait composé une pièce ou un poème, *Lydie*, dont Marceline parle dans une letre du 29 mai 1839. Il avait une biliothèque, dont son fils a fait don à la ville de Douai; et ses livres portaient un *ex-libris* qu'on y voit encore, et qui représente une femme lisant, appuyée du coude sur une table, éclairée par une lampe, — le tout exagérément Empire et « dessus de pendule ».

2. Romance de Marceline mise en musique par Pauline Duchambge.

3. Ce billet de Marceline contient un feuillet où Valmore avait écrit de sa propre main les vers qui suivent, — inédits.

Ne sentit de plus douce et suave harmonie
Quand l'amour s'éveilla dans son âme endormie.
Voyageur sans amour, perdu sur le chemin,
Abandonné sans guide à mon triste destin,
Fatigué, jeune encore, on eût dit qu'à mon âge
J'achevais du malheur le long pèlerinage.
D'un cœur né pour aimer le funeste présent
Ralentissait mes pas sous son fardeau pesant;
La tristesse étendait son voile sur ma route,
Et du ciel à mes yeux il dérobait la voûte;
La rive était sans fleurs, ou les fleurs sans parfum;
Tout était pour ma vue un objet importun.
Cependant, au milieu de cette solitude,
J'éprouvais du désir l'ardente inquiétude,
D'un bonheur éloigné le doux pressentiment,
Ce vague avant-coureur du plus cher sentiment.
Telle, éveillée aux feux d'une naissante flamme,
Marbre encor, Galathée a deviné son âme,
Tu m'apparus, la vie en moi se révéla;
Je m'arrêtai, j'aimai, la douleur s'envola.
De tes traits adorés la tendre mélodie
Dissipa de mon cœur l'amère maladie,
Et sur ton frais chemin par mes vœux emporté
Avec toi je commence un voyage enchanté.

Hier, l'astre des nuits sur le fleuve rapide,
De ses feux argentés enflammait l'eau limpide.
Ses flots en s'écoulant s'éteignaient dans leur cours.
Sans cesse aux mêmes lieux l'astre brillait toujours.
Amour, telle est ma vie en son brûlant voyage :
Mes jours, en s'écoulant, me laissent ton image!

Hélas! trois fois hélas! Pauvre mari, pauvre acteur, pauvre poète!... Infortuné Valmore!

JACQUES BOULENGER

# L'ESTHÉTIQUE DE LA VOIX

La sensation ne prend un caractère esthétique qu'au moment où elle éveille un sentiment. Le sentiment lui-même perd ce caractère esthétique en entrant dans l'intelligence. Le domaine de l'esthétique est donc intermédiaire à ceux de la sensation et de l'intelligence. Tout ce qui pénètre nos sens peut éveiller un sentiment, et chaque objet éveille ainsi en nous son esthétique, qui dépend moins de ses qualités que des caractères de notre sentiment.

Le sentiment artistique est différent. Un beau paysage pourra susciter en nous une impression esthétique, mais non pas artistique. Le caractère artistique est lié à la notion de travail humain : dans le sentiment esthétique qu'une œuvre éveille en nous, nous devons retrouver plus ou moins du sentiment qu'un autre y a mis. Si l'objet est concret, comme dans le cas des arts dits plastiques, le travail esthétique de l'auteur y reste incorporé et lui survit : les peintures, les sculptures, les architectures, les écritures, les parures conservent en elles le travail qui en a imprégné la matière. Mais il est d'autres formes d'art dans lesquelles la matière animée est l'auteur lui-même ou son interprète. Dans la mimique, la danse, la parole et le chant, le travail produit par l'artiste ne s'emmagasine pas : il tend à aller aussi directement que possible impressionner le spectateur ou l'auditeur. La voix, de tous les procédés de communication esthétique, artistique et intellectuelle est le plus vivant et le plus immédiat.

Pour analyser l'esthétique particulière de la voix, il faut en

isoler tout ce qui appartient à l'esthétique musicale ou à l'esthétique verbale. L'impression liée à un système musical, à un système phonétique et linguistique, est indépendante de l'esthétique propre de la voix, quoique ces trois formes d'art soient des manifestations de l'esthétique auditive. L'esthétique de la voix est le rendement particulier de l'organe phonateur.

L'appareil vocal est un projecteur, qui nous permet de porter l'ébranlement sonore où nous voulons dans le milieu aérien qui nous entoure. Son fonctionnement peut se comparer à celui d'un autre projecteur, lumineux celui-là : la lanterne magique.

Dans la plus simple lanterne, nous avons d'abord une mèche allumée et alimentée par de l'huile, puis des miroirs, des parois opaques et réfléchissantes, qui concentrent la lumière et la portent dans une même direction. Le faisceau lumineux ainsi formé rencontre un cliché qu'il traverse et au delà duquel on le retrouve distribué en faisceaux divers, d'intensités, decouleurs et de formes variées. Ce faisceau ainsi articulé traverse un objectif dont le jeu permet à l'image de se former nettement à la distance voulue, et à nulle autre. Le projecteur vocal est tout à fait comparable à cet appareil. L'air expiré alimente le branle sonore qui se produit au niveau des cordes vocales, de la glotte, laquelle représentera, si l'on veut, la mèche de notre lampe sonore; au-dessus de la glotte, des parois musculeuses, tendues et épaissies à volonté, renforcent, condensent, accentuent le branle donné à l'air de nos cavités vocales. La voix, qui est encore sans timbre réellement vocal au niveau de la glotte, prend alors le timbre *vocal* : le faisceau sonore, sous l'empreinte de ces parois animées, possède déjà de grandes qualités expressives. Au niveau de la bouche, il revêt les caractères d'articulation que le faisceau lumineux empruntait au cliché : le timbre *verbal* s'ajoute au timbre vocal. La mise au point et la projection à la distance voulue s'effectuent par un procédé qui ne rappelle naturellement que de loin celui de l'appareil optique, car l'ébranlement sonore et le lumineux sont tout différents. Plus le foyer de renforcement de la sonorité vocale et verbale se forme sur les parties antérieures et externes de l'appareil vocal, plus l'empreinte vibratoire que l'air ambiant reçoit est puissante et précise, et plus le son

porte au loin. Nous pouvons ainsi émettre un son voulu à une distance voulue et réaliser le véritable *geste vocal*. C'est en effet comme un geste sonore qu'il faut considérer la voix.

Toute formation sonore possède les trois qualités fondamentales, d'intensité, de hauteur et de timbre. La formation vocale possède en outre la portée volontaire à distance.

Nos formations vocales et nos formations verbales combinées peuvent faire varier la distribution de ces diverses qualités. Elles peuvent de plus les projeter dans l'espace. Les formations vocales présentent tous les degrés d'intensité, tous les degrés de hauteur dans la « tessiture » propre à chacun de nous, et nous pouvons *ouvrir*, *fermer*, *sombrer*, *grossir*, *éclaircir* à volonté le timbre de notre voix. Nos diverses articulations de voyelles et de consonnes ne sont que la distribution de l'effort des parois vocales sur la masse aérienne qu'enfermait la bouche; nous pouvons donner à cette masse sonore l'empreinte propre à telle région, gutturale, buccale, nasale, dentale, linguale; nos voyelles répondent aux variations de forme de la masse aérienne vibrant dans les parois animées de son enveloppe; nos consonnes résultent de l'interception complète ou incomplète de la masse d'air expiré, en divers points de sa canalisation pharyngo-buccale.

Toutes ces formations sonores, propres à l'instrument vocal, deviennent artistiques quand l'émotion anime la phonation. Cette émotion se traduit directement par l'accentuation. Nous accentuons l'intensité, la hauteur ou le timbre, isolément ou concurremment, et ces accents d'intensité, de hauteur, de timbre sont les moyens élémentaires d'expression dans l'exercice de la voix. De même que nos émotions se peignent sur nos traits, dans l'économie de notre figure, dans notre regard, de même elles se traduisent de façon sonore par les mille empreintes que nos parois vocales imposent à la masse aérienne qu'elles enserrent. Le langage est le produit de la mimique très expressive de notre musculature intérieure; nous rions de la gorge autant que de la bouche; nous fronçons les lèvres comme les sourcils; nous contractons ou nous dilatons à la fois les muscles de notre physionomie intérieure et extérieure; les inflexions sonores de notre voix ne sont que le résultat des jeux intérieurs des parties profondes et cachées de

notre face, et l'air sonore de notre bouche se moule, se forme, s'accentue sous l'empreinte de nos parois vocales. Comme nous avons une physionomie visible dans les traits du visage, nous avons une mimique intérieure dans les traits de nos parois vocales; elle ne se traduit au dehors que par les modifications imprimées à l'air de nos cavités vocales, que rend sonore le branle glottique et qui devient ainsi capable d'exprimer au loin.

Mais si nous pouvons exprimer à distance par la mimique visible de nos traits et de nos gestes, nous le pouvons mieux encore par le transport à distance de l'empreinte sonore que notre mimique intérieure impose à notre voix. Et c'est en cela que la projection vocale possède la puissance esthétique d'un véritable geste sonore.

Nous pouvons, à volonté, porter notre voix où nous voulons, la faire ce que nous voulons là où nous le voulons. Nous atteignons, nous saisissons, nous enveloppons notre auditeur avec notre voix; par notre sonorité projetée, nous opérons bien au delà de la portée de nos autres gestes; nous hélons, nous touchons une personne à une grande distance; nous adaptons notre voix à la capacité de n'importe quelle salle, nous lui donnons, dans les limites physiologiques, la dispersion et le volume que nous voulons.

C'est par cette mise au point que se fait le contact immédiat entre celui qui parle et celui qui écoute; c'est par elle qu'est directement réalisée la pénétration esthétique qui fait les bons orateurs et les bons acteurs.

Par quel mécanisme? Comment se règle cette mise au point?

*
* *

Pour régler la mise au point d'une lanterne magique, notre œil regarde l'écran où va se former l'image : de même pour régler la mise au point de notre projection vocale, notre ouïe se porte à la distance où doit agir notre voix.

L'oreille humaine possède comme l'œil l'accommodation à la distance. Quand une voix nous frappe, quand un bruit nous parvient, nous dressons notre accommodation auditive dans la

direction de leur provenance, puis, sur cette orientation auditive, nous remontons à la source du son pour le mieux percevoir. De même que nous pouvons entendre, écouter à distance, de même nous pouvons porter notre voix à distance. Il nous suffit pour cela de tendre l'oreille vers le point où nous voulons qu'agisse utilement notre voix, et l'accommodation vocale à la distance, la mise au point de notre projection sonore se règlent automatiquement par cette visée auditive.

Pour jeter une pierre à distance en un point donné, notre regard se dresse, se tend vers le but, comme pour en prendre possession, comme la main gauche maintient le clou sur lequel la droite va abattre le marteau; puis, sans regarder notre bras, notre main, ni la pierre elle-même, que nous brandissons derrière notre tête, nous exécutons le geste si complexe de la projection, sans avoir la moindre conscience du détail de son exécution, lui donnant seulement l'orientation et la force nécessaires à l'obtention du résultat cherché : c'est le geste visuel qui guide, mesure, corrige le geste de projection.

Il en est ainsi pour le geste sonore. Notre geste de recherche auditive porte notre ouïe dans telle région de l'espace où nous voulons que se porte notre voix, et par une association analogue à celle qui liait le geste de projection manuelle à la visée oculaire, notre geste de projection vocale s'associe à notre visée auditive. J'écoute ma voix à dix mètres : elle se porte à dix mètres. Je vais l'attendre, de l'oreille, à cent mètres : elle s'y porte aussitôt. Je parle où j'écoute; ma voix va où va mon ouïe. Je me figure tel son, telle note que j'entends mentalement; ma voix le donne aussitôt; tel timbre, elle le réalise; telle force, elle la produit; telle portée, elle la couvre automatiquement.

Ce réglage de la portée vocale par l'oreille s'effectue automatiquement comme le réglage de l'intensité, de la hauteur et du timbre de notre voix, comme celui de nos articulations verbales. C'est l'oreille qui a fait la parole et le chant dans toutes leurs propriétés élémentaires. Comme nous envoyons notre voix dans la direction voulue et à la distance voulue, nous donnons à des syllabes l'intensité, la hauteur, le timbre et l'articulation voulus. C'est la liberté physiologique de cet automatisme, cette régie de la phonation par l'audition, qui nous

permet l'indépendance du geste vocal et qui assure son efficacité esthétique et artistique.

C'est bien plus la faculté de *toucher* notre auditeur par notre projection vocale, de le saisir réellement par le bout extérieur de notre voix, que les qualités intrinsèques de celle-ci, qui nous donnent prise sur lui.

En effet, dans la parole, le but n'est pas de nous rendre nous-même sonore, mais de mettre en vibration notre auditeur, de le rendre sonore, de lui communiquer notre vibration. Le branle que nous donnons à l'air ambiant n'est qu'un geste vocal qui nous met en contact direct avec lui. Sans cette mise au point, ce que nous disons est littéralement *sans portée*, nous ne touchons point notre auditeur; c'est son audition qui doit faire le chemin vers nous. C'est par cette mise au point qu'un orateur a *l'oreille du public*, selon l'expression consacrée. C'est par elle que nous transportons dans l'espace, vers notre auditoire, notre pensée, notre émotion sous forme sonore et que nous allons imprégner la sensibilité d'un auditeur de cette sonorité qui porte l'empreinte de la nôtre.

Il suffit à un orateur, à un acteur de s'écouter dans une salle pour que sa voix, même dans les plus minces nuances, garde le calibre même de la salle et soit entendue dans toutes les parties de cette salle.

Cette puissance objective de la voix est la source de son action esthétique, c'est la première qualité que l'on doive développer dans une voix. La portée, la sûreté dans la projection vocale est la condition même de la sécurité de son développement.

La première dimension qu'il faut assurer à une voix qu'on veut faire croître, c'est la portée. C'est d'ailleurs pour porter qu'une voix cherche à grandir. Mais le véritable appui d'une voix est son point d'arrivée, et non son point de départ; c'est son champ d'action, d'activité, et non son champ de formation. L'appui du chanteur, du parleur n'est pas en lui-même : il est dans son auditeur, comme l'appui du tireur est avant tout le but visé. Beaucoup de belles voix se perdent chaque année pour avoir méconnu cette nécessité physiologique. Les élèves chanteurs et parleurs qui se destinent au théâtre auront à donner le branle sonore à des salles dont la capacité atteindra facilement

100000 mètres cubes : on les fait travailler, dans les Conservatoires, en des locaux qui n'ont jamais 100 mètres cubes. Ils travaillent le volume de leur voix à l'échelle d'un millième! Ils auront à porter les plus délicates nuances de leur voix à 20, 30, 40 mètres de la scène : ils travaillent dans des salles où l'oreille ne peut conduire, contrôler l'effort vocal au delà de quelques mètres! Pour eux, le contrôle auditif ne s'exerce ni sur la portée vocale, ni sur le geste sonore, ni sur la justesse de la projection.

On ne développe en eux que la force, l'étendue et le timbre de la voix; faute d'expansion et de travail en portée, leur voix se tasse, se rapproche, se télescope. L'enseignement des maîtres concentre l'attention de l'élève, non sur l'effet produit à la distance utile, mais sur l'effort vocal lui-même, sur la voix raccourcie, rentrée, le plus souvent fixée et enfermée dans le chanteur par l'abus antiphysiologique de la préoccupation du travail interne, et le tout est aggravé par des notions anatomiques et physiologiques dont on n'imagine pas l'insanité[1].

Pour produire des peintures et des sculptures qui devront être vues à quelques mètres, les artistes ont besoin d'un atelier où l'œil puisse prendre son recul. Pour cultiver des voix qui devront agir à de grandes distances, les élèves et les maîtres travaillent dans des salles où le recul auditif est impossible[2].

La voix ainsi forcée et tassée grossit au lieu de grandir, recherche la force au lieu de l'ampleur, perd toute portée et s'émousse rapidement. Cette dislocation du geste vocal entraîne naturellement une foule de perversions physiologiques et de perversions artistiques. L'état déplorable de la déclamation et du chant à notre époque en est la conséquence directe.

On entend mal, on ne comprend guère, du côté public; du côté scène, on s'habitue à chanter faux et sans art, sans portée, et bien des voix se ruinent à ce mauvais jeu. La génération actuelle n'a guère entendu de belles voix de théâtre : bien que la race en produise en abondance, il en est peu qui survivent à la période d'enseignement et qui fassent carrière.

1. Voir *La Culture de la Voix*, *Revue de Paris*, 15 juillet 1905.

2. *La Désorientation et le Télescopage de la Voix chez les élèves chanteurs*, Acad. de médecine, 21 juillet 1908, et *Le Grossissement et le Registrage des Voix*, Acad. de méd., 29 oct. 1909.

Dans le même morceau, dans une même phrase, telle chanteuse changera quatre fois de timbre vocal ; le son est en gorge, en poitrine, en masque, en nez, presque jamais en bouche. La prononciation est une *rétrononciation* ; la voix passe de la région pharyngée inférieure à la région pharyngée supérieure, dans le nez, à peine articulée ou articulée de façon à ne pas sortir de la bouche. Il semble que plusieurs personnes se sont succédé dans une même phrase ; la portée varie à chaque note : celle-ci va à vingt mètres, celle-là à trois mètres ; cette autre reste dans le front du chanteur ; là où l'auteur a traduit une exaltation lyrique par une note aiguë, par un geste vocal d'élévation, le chanteur baisse la tête, comme si le son lui devait sortir par le sommet du crâne ; les sons aigus sont enfermés dans la tête sans articulation verbale, sans timbre et sans signification musicale ou poétique ; ce sont de petits cris musicaux que le chanteur garde dans sa tête parce qu'il est plus facile de les donner ainsi et qu'une méthode célèbre recommande de donner les notes aiguës en abaissant le visage. Les parties rigides de l'appareil vocal sont tassées en accordéon ; les parois musculeuses ne peuvent se tendre et se développer ; le son reste petit et court ; la voix est sans geste extérieur ; elle n'a aucune vie, aucune expansion.

*
* *

Ces attitudes absurdes sont couramment enseignées, imposées. Elles sont antiphysiologiques et antiesthétiques ; malheureusement elles paraissent aux élèves devoir être d'autant plus artistiques qu'elles sont plus artificielles et moins spontanées. L'élève chanteur, et souvent aussi son maître, ne semble pas se rendre compte qu'il est aussi absurde de chanter *la voix en dedans* que de marcher à reculons. Un homme qui tient un fleuret transporte sa pensée à l'extrémité de son arme, non à sa poignée ; l'homme qui tient un marteau ne pense qu'au clou qu'il veut enfoncer ; il sent à peine le manche de son outil ; l'homme qui jette une pierre ne pense qu'au but visé. L'élève chanteur fait tout le contraire. Il ne vise pas, de la pensée et de l'ouïe, le point de l'espace où va agir sa voix ;

il ne cherche pas à aller l'entendre là où il doit l'envoyer faire œuvre d'art vivant; il cherche à l'entendre près de lui-même, en lui-même, ou pis encore, à la *sentir* vibrer et se former en lui. Il sent, il serre le manche de sa voix, il l'enferme en lui, l'appuie en lui : il chante en poitrine et non de poitrine, en gorge, en masque, en tête et non du masque, de la tête; il doit s'efforcer de se sentir tenir sa voix d'ici ou de là, et accumule les gênes et les freins. Des livres connus fixent par de nombreuses figures les divers points de l'appareil vocal où le chanteur doit buter, appuyer, arrêter sa voix, selon la note émise. Toute l'attention est fixée, non sur le but et le point d'application, mais sur l'effort même et sur le point de départ de la voix. Dans cet enseignement, poser la voix, placer sa voix n'est plus faire converger tout l'effort vocal vers le point de l'espace où la voix doit agir, c'est au contraire la bloquer en quelque point de l'appareil vocal.

On ferme la bouche, supprimant ainsi l'articulation vocale et l'articulation verbale, l'émission, la projection, la mise au point, le geste vocal et l'expression physionomique de la voix, et c'est sur ce tronçon de voix que l'on recommande l'exercice de phonation. Cette habitude absurde qui est des plus répandues, a coûté, à ma connaissance, la vie à bien des voix. J'ai souvent été surpris, en causant avec des acteurs et des chanteurs, de leur ignorance absolue des conditions physiques qui assuraient la portée à un son, à un effet. Même les meilleurs, même ceux qui doivent leurs succès et la faveur du public précisément à ce don de communication, n'ont aucune idée de son mécanisme et de son exercice. Tous les acteurs se rendent compte des nécessités de la perspective optique qui fait paraître le décor si vrai de loin et si absurde et si faux de près. Pour la perspective sonore, pour le déploiement du geste vocal, ils sont d'une ignorance qui étonne. Il semble que, pour eux, ce grand phénomène sonore, une voix dans une salle, ne soit soumis à aucune condition physique, à aucune règle esthétique qu'on puisse étudier avec fruit. Les architectes prétendent qu'une salle de théâtre doit sa sonorité au hasard; un théâtre est bon pour la voix, ou il ne l'est pas; ils ne peuvent le prévoir d'avance; de même les acteurs ont ou n'ont pas le don d'agir sur le public; c'est une chance. Ils

aiment mieux croire à cette chance que d'étudier le phénomène expérimentalement et scientifiquement. On voit de jeunes comédiens, de jeunes chanteurs travailler consciencieusement, pendant des années, à faire tout le contraire de ce qu'il faut pour réussir. On voit des professeurs enseigner, pendant des années, des règles de chant qui ruinent invariablement les voix. Les quatre règles de l'art et de la science du chant, les quelques notions de simple bon sens hors desquelles rien n'est possible, sont ignorées ou méconnues d'une façon presque absolue, j'en suis témoin chaque jour.

Et ces notions de perspective acoustique, de projection sonore, d'esthétique et de physiologie pratiques, d'une grande simplicité, manquent totalement aux maîtres de chant, en général. Le professeur de chant n'est jamais un savant, pas souvent un artiste; il pourrait être au moins un homme de bon sens, accessible aux recherches expérimentales. Dans l'enseignement privé, le professeur est le plus souvent un invalide de la carrière théâtrale, qui enseigne ce qu'il n'a pu apprendre, qui ne possède le plus souvent ni l'art, ni la science de la voix, mais qui exerce comme il peut sa petite industrie. Le mal ne serait pas grand si l'on pouvait impunément confier de jeunes poumons et de jeunes larynx, et aussi des carrières pleines d'avenir, à des maîtres la plupart du temps improvisés. Qui confierait l'instruction de ses enfants à des professeurs sans diplômes, sans études, sans carrière, à des ratés de l'enseignement; qui confierait leur santé, le développement d'organes aussi délicats que l'appareil respiratoire à des maîtres qui n'ont aucune idée de cet appareil et de son fonctionnement?

L'absence complète de diplôme, de toute garantie professionnelle fait de l'enseignement du chant une industrie particulièrement dangereuse, car ses victimes sont en général de jeunes sujets à peine formés.

J'ai cherché, il y a quelques années, à mettre à la portée des élèves et des professeurs du Conservatoire les notions d'hygiène et de culture vocales que mes recherches scientifiques, ma pratique professionnelle et dix années d'enseignement à l'Hôtel-Dieu auraient pu leur rendre immédiatement assimilables. Cette intrusion de données scientifiques et expérimentales fut désastreuse. Mon cours fut instantanément

boycotté, ma physiologie ne s'accordant avec aucune de celles qui sont professées dans les diverses classes; dès la seconde année, à mon enseignement s'opposa un enseignement dont voici les thèses principales : le rôle principal dans l'activité de la glotte est dévolu à un muscle qu'aucun anatomiste n'a jamais décrit et ne pourrait même imaginer; les cartilages de la glotte sont trop minuscules pour mériter le nom de *muscles*; les muscles agissent, non dans le sens de leur contraction, comme on l'avait toujours supposé, mais dans celui de leur allongement; les sinus de la face sont accessibles à l'air expiré, etc.; conclusion : « la voix doit se former *bouche fermée, entre les deux yeux* ». Mon enseignement dut se retirer devant ce nouvel évangile. Mon cours fut supprimé et ma remplaçante adressa aux Sociétés de laryngologie, à mes confrères spécialistes, à l'Académie de médecine des lettres ouvertes qui annonçaient la croisade contre mon enseignement antiphysiologique.

Le monde scientifique ne s'émut pas; mais dans le monde la croisade eut son plein effet; quand l'Académie de Médecine, reprenant le vœu de la Société française de Laryngologie, par un rapport du professeur Dieulafoy, demanda que les professeurs de chant et les élèves fussent munis des notions indispensables à la sécurité et au développement des voix, des comptes rendus, habilement distribués à la presse, firent dire à certains journaux que *l'Académie de Médecine se prononçait nettement contre l'enseignement de la physiologie dans les Conservatoires.*

Quel intérêt peuvent avoir à ignorer ceux qui ont mission d'enseigner? je ne le comprends pas, surtout dans une école nationale. Comment les élèves chanteurs peuvent-ils se confier, eux, leur santé et leur carrière, aussi aveuglément à des maîtres qui, après des années d'enseignement, ignorent encore ce que l'élève saurait avec un peu de réflexion et d'esprit critique? cela me dépasse également. Et l'expérience annuelle, quotidienne nous montre cependant la destruction incessante des voix, l'abaissement du niveau lyrique et dramatique, la pauvreté du recrutement artistique.

La dernière école communale est supérieure, dans l'enseignement primaire, à ce qu'est notre Conservatoire dans l'enseignement lyrique; chacun le reconnaîtra. Tous les élèves

d'une école primaire en sortent plus formés, plus instruits, plus aptes à la vie qui les attend; combien de voix sortent intactes, formées, trempées, des Conservatoires? combien font carrière?

Le malheur est qu'il n'est pas de gens plus opposés, plus fermés à toute recherche scientifique, expérimentale, que les artistes lyriques et dramatiques en général. Je l'ai constaté bien souvent depuis que Madame Réjane m'a prêté sa salle pour y étudier avec qui voudra les conditions acoustiques et esthétiques de la portée de la voix au théâtre, de la portée des effets lyriques et dramatiques, des exigences des grandes salles, de l'action d'une salle sur l'expansion de la voix, de l'appropriation des moyens physiques de chaque voix et sur la culture de la voix dans les grands espaces et de la portée définie. Cette aubaine d'un atelier vocal si généreusement offert par la grande artiste, dont j'ai profité le premier pour mes recherches et dont ont aussi profité quelques autres travailleurs, n'a jamais tenté les professionnels de théâtre et de concerts. De même qu'un professeur de chant sait tout et ne peut plus apprendre, le jour où il s'est accordé le diplôme de professeur; de même l'élève n'a plus qu'à accepter, sans le discuter et parfois sans le comprendre, l'enseignement de ce maître qu'il considère aujourd'hui comme infaillible et à qui il reprochera, dans trois mois, de lui avoir perdu la voix, laquelle, heureusement, doit être sauvée par le maître suivant.

Ce sont les notions fondamentales qui sont les plus méconnues et l'art vocal est au plus bas. Les plus belles productions lyriques et dramatiques sont livrées à des interprètes incapables de les comprendre et de les faire vivre, moralement et physiquement. D'une façon presque absolue ou bien la voix est mal cultivée ou elle n'est pas cultivée du tout. Dans l'enseignement public, des millions d'enfants et de jeunes gens reçoivent un enseignement oral de maîtres chez qui l'oralité n'a pas été cultivée dans les écoles normales; des milliers de professeurs souffrent dans leur voix et sont livrés à l'exercice de l'enseignement avec un instrument de travail qui s'ébrèche dès le premier usage. Il y a là plus qu'une question d'esthétique : ce sont de vraies mesures de protection sociale qu'il faudrait pour sauvegarder l'outil professionnel de tant de carrières.

*
* *

Au moins autant que ses qualités de force, de hauteur et de timbre, que sa netteté d'articulation, ce qui fait la beauté effective, efficiente de la voix, c'est qu'elle est un geste sonore. L'homme qui pense à parler parle mal, l'homme qui pense à dire quelque chose parle mieux ; s'il pense à dire quelque chose à quelqu'un, sa voix s'oriente, s'objective, se porte au contact de l'auditeur, le pénètre. Bien plus, l'orateur doit chercher sa pensée, son expression, son action oratoire non pas en lui-même, mais en quelque sorte dans son auditeur, dans cette intelligence qu'il veut pénétrer. L'homme qui est convaincu semble transporter sa pensée avec sa voix ; il objective et adresse son effort de pénétration intellectuelle, sensuelle, mimique et sonore. Il se fait à la fois une accommodation auditive et intellectuelle, vocale, verbale, et suggestive, qui permet le recul indispensable à la liberté de l'action et à la meilleure disposition de nos moyens vocaux. L'homme qui suit en lui sa pensée ne porte pas sa voix ; il la pose mal, il parle en l'air ou en lui. Au contraire l'homme dont la pensée cherche directement à pénétrer la pensée de son auditeur, oriente, dresse et appuie sa voix, son geste vocal sur cet auditeur, vers cet auditoire ; c'est sa pensée même qui entraîne le geste sonore vers le but : elle entre toute vibrante dans la tête de l'auditeur, comme le regard de l'orateur pénètre celui de l'homme qu'il veut convaincre. Le véritable orateur, le véritable artiste, le véritable professeur pense dans son auditoire : sa pensée s'extériorise et prend forme sonore dans cet air que brassent les accents de sa voix ; il crée une plastique vocale par laquelle sont saisis les sens et l'intelligence, et qui est l'oralité elle-même.

DOCTEUR PIERRE BONNIER

# AU PAYS

## DE

# STEVENSON ET DE GAUGUIN

Les races de la Polynésie n'ont jamais été observées et décrites par un observateur sympathique; nul explorateur, nul ethnographe de valeur, comme il s'en est trouvé pour vivre de près avec les peuplades arriérées d'Asie et d'Afrique, n'a pris la peine de faire au milieu d'elles, alors qu'il en était temps encore, un séjour assez long pour les connaître. Pierre Loti et Stevenson ont tenté d'évoquer pour nous la poésie étrange, le charme indéfinissable de ces petites îles. Ils analysent à loisir leurs états de sensibilité et savent rendre avec art ce qu'ils ont senti de la rare beauté du paysage. Mais, seul, un Lafradio Hearn aurait pu nous fournir la compréhension raffinée d'une race très différente de la nôtre, et le sentiment de la parfaite adaptation, si saisissante pour qui sait regarder de près, de l'indigène polynésien au cadre naturel dans lequel il vit.

Loti n'a point décrit Tahiti et la vie tahitienne telles qu'elles sont, ni l'âme et la sensibilité indigènes. Il n'a vu des femmes tahitiennes que les suivantes de la reine Pomaré et les dames rencontrées aux soirées officielles du gouverneur, à Papeete. Ces personnages de son livre restent un peu vagues pour le lecteur, alors que ce qui frappe, chez certains types féminins de

là-bas, c'est l'extraordinaire relief de beauté incomplète ou dégradée, et le caractère, au sens où un artiste entend ce mot. Ce n'est pas aux femmes du *Mariage de Loti* que ressemblent celles que, faisant à cheval le tour de Moorea en compagnie d'un gendarme porteur de contraintes, j'apercevais au seuil des huttes. Mais j'ai retrouvé dans les tableaux de Gauguin ces femmes tahitiennes, chez qui l'on distingue encore ou l'on croit distinguer quelques-uns des traits caractéristiques de la race.

On voit peu de Tahitiennes vraiment jolies ou belles : les plus jolies femmes à Tahiti sont les demi-blanches. Dans les districts, loin de ce mauvais lieu en plein vent qu'est la capitale, on peut apercevoir çà et là de beaux traits, graves, passionnés, un peu lourds, une magnifique chevelure noire, longue et très abondante, un corps sculpturalement parfait et surtout l'admirable teint doré des femmes restées saines, tous les restes de l'antique beauté tahitienne, que Gauguin s'est attaché à rendre.

Un soir, dans la presqu'île de Taravao, que peuplaient au temps du capitaine Cook de féroces guerriers, mon ami m'a présenté aux possesseurs d'une confortable maison indigène, où l'on trouve des lits et des meubles européens dans un agencement intérieur qui rappelle encore la case primitive. Une vieille femme, aux manières douces, avec un air de distinction, nous reçut; les autres hôtes étaient un homme solide, silencieux, son fils, un petit garçon d'une sauvagerie extraordinaire, qui ne s'habitua pas à moi, et deux jeunes filles, l'une à la lèvre inférieure épaisse, au teint chocolat, l'autre de teint jaune, avec un front extrêmement haut, presque l'air d'une Japonaise. Elles étaient accroupies en des poses orientales, un peu guindées toutes deux, et tenant de petits enfants qu'elles maniaient comme des jouets. Dans toutes les maisons tahitiennes, on aime les enfants, on les voit partout traités avec la plus grande douceur. On nous servit un dîner abondant, de poisson, de maioré (fruit de l'arbre à pain), de taro (autre fruit qu'on mange bouilli), de bœuf en boîtes de conserves, qui pour la plupart viennent de la Nouvelle-Zélande et sont dans tous les archipels de la mer du Sud la friandise la plus recherchée des indigènes, une

gourmandise dont ces grands enfants parlent avec une sorte de vénération !

Après le repas, sous la vérandah joliment entourée de fleurs, au milieu des beaux feuillages qui de tous côtés ombragent la demeure, j'eus le sentiment subit de ce qu'il doit y avoir de contemplatif, de rêveur, peut-être aussi d'abrutissement sans pensée, dans la vie tahitienne. La nuit tombée, les deux jeunes filles étaient venues prendre le frais ; elles se mirent à chanter une chanson, dont elles n'ont pu me dire le sens en français :

Nâ hâté, moané korômi, nâ hâté moané korômi.

Ces mots reviennent souvent, comme un refrain, sur un rythme traînant, plaintif et doux. L'une des jeunes filles a une jolie voix en *falsetto* très agréable, qui convient à la chanson rapide et mélancolique. Elles parlent peu le français, et la conversation est vite arrêtée. Tranquillement, je me suis mis à prendre quelques notes ; elles sont restées près de moi, babillant et riant, sans se douter qu'elles me dérangeaient ; je leur ai dit gentiment de cesser, parce que je voulais écrire ; elles se sont tues docilement et ont été s'accroupir sur des sièges. La jeune fille à l'air japonais me regardait obstinément, de ses magnifiques yeux noirs : ce monsieur lisant et écrivant renversait toutes ses idées sur la façon d'employer le temps.

Le silence et l'immobilité leur sont insupportables, comme à tous les primitifs : elles ont toutes les peines du monde à ne pas se remettre à causer ; même elles n'y ont pas réussi. Comme je rentrais dans la maison pour y prendre un livre, elles ont cru peut-être qu'elles me gênaient et ont disparu comme des ombres.

La nuit était merveilleusement profonde, claire, pleine d'étoiles : nuit laiteuse, douce, mystérieuse, océanienne. Puis le paysage céleste s'est transformé : la nuit est maintenant d'un bleu uni, presque sans étoiles, avec le tonnerre du récif dans le lointain, plus fort ce soir que les autres jours. Ce changement surprenant, la jeune Tahitienne au teint sombre n'a pas été sans le remarquer, et elle m'a dit avant de s'en aller : « Regarde, la nuit est toute bleue ».

*
* *

Stevenson a le mérite, rare pour un Anglais, d'avoir observé avec sympathie les indigènes. Si l'on remarque en lui, comme chez la plupart de ses compatriotes, une sorte d'incapacité à généraliser, en revanche il y a quelque chose de direct, de précis dans ses observations psychologiques, et beaucoup d'imprévu dans ses aperçus. Mais il mêle à ses jugements, à ses appréciations, un peu de ce ton protecteur qu'un Anglo-Saxon, et particulièrement un Anglais, ne saurait abandonner lorsqu'il parle de races différentes de la sienne, à plus forte raison des peuples de couleur. Il a pu aimer les individus; il en a fait souvent un grand éloge : il n'était pas en son pouvoir de rendre justice à la race.

Il témoigne de son admiration pour les belles qualités des indigènes, quand ils n'ont point été démoralisés par le contact trop proche des Européens : dignité de manières, réelle délicatesse morale, extraordinaire susceptibilité, curieux mélange d'humilité en présence du Blanc et d'orgueil de race. Mais lors même qu'il proteste de sa reconnaissance pour un bon office ou manifeste de l'estime pour quelqu'un, Stevenson a toujours l'air de décerner un témoignage de satisfaction. Au cours de ses croisières, il n'a que peu fréquenté les naturels. A Samoa, pourtant, il habita longtemps et vécut d'un peu plus près avec les habitants : il put se convaincre que, dans les mers du Sud, comme ailleurs, c'est par la bonté et la bienveillance qu'on s'attache les gens : le sauvage, à moins qu'il n'ait faim, n'est pas plus un ennemi de l'homme que le civilisé. Aux Marquises même, dont les habitants, cannibales invétérés jusqu'à ces dernières années, passent pour la race la plus féroce de l'Océanie, le fils de l'ancien roi, devenu fonctionnaire des Français, lui disait dans l'émotion de touchants adieux : « Ah! vous devriez rester ici, mon cher! vous êtes les gens qu'il faut pour les Canaques; vous êtes doux, vous et votre famille; vous seriez obéis dans toutes les îles ». Pourtant, après avoir rapporté ces paroles en français, telles que les prononça le chef d'Akaui, Stevenson ajoute que, dans leurs rapports avec les indigènes,

lui et les siens avaient conscience d'avoir été courtois, jamais plus, et pas toujours.

*
* *

Les Tahitiens sont de grands enfants; leur âme est un composé de férocité, de bonté, de ruse et de charme qui reste irréductible à tout ce que nous connaissons par ailleurs de la psychologie des races : âme si lointaine, si différente des civilisés que l'Européen, même s'il gagne la confiance de ces grands enfants, ne peut se défendre parfois d'une vague inquiétude à se sentir mêlé à eux. La vivacité et la fugitivité de leurs impressions frappe d'abord l'observateur. L'imprévoyance du sauvage est connue; on fait moins attention à son incapacité presque totale de se souvenir, qui n'est qu'une manifestation différente d'un même état mental. Comme les nègres de l'Afrique équatoriale, auxquels ils sont du reste supérieurs par plus de dons naturels et un certain raffinement, les Canaques n'ont aucune préoccupation de l'avenir ni du passé : l'instant présent est tout pour eux. Quand un des leurs meurt, ils donnent les signes de la douleur la plus violente; les femmes veulent se jeter dans la fosse sur le cercueil de leur mari; il faut parfois les en empêcher par la force. Mais presque aussitôt ce chagrin est oublié. Dans une famille de Moorea, — me racontait un missionnaire, — l'homme quitta sa femme pour aller habiter avec une autre, dans une hutte voisine. Le mari de celle-ci révolutionna par ses cris de douleur le petit hameau sous les cocotiers. Quelques jours après, il avait tout oublié et invitait sa femme et le nouveau mari à venir chez lui faire ripaille... « Il y a longtemps », disent-ils : cela veut dire que la chose est passée, oubliée, et qu'il n'y a plus lieu de s'en émouvoir.

La faculté d'oubli des Tahitiens est si prodigieuse qu'elle s'étend même à l'argent. Loti affirme quelque part que les Tahitiens sont « foncièrement honnêtes toujours ». Ils sont fourbes et rusés — un trait de leur caractère que tous les administrateurs s'accordent à leur reconnaître; — ils oublient facilement de payer leurs dettes et répondent au créancier

impatient : « Comment, tu n'as pas honte, toi, de me réclamer ainsi de l'argent? » Peut-être oublieraient-ils de se montrer exigeants si eux-mêmes étaient créanciers : la vérité est que le souvenir est très vite aboli chez eux. Ils sont hospitaliers, vous font des présents et vous hébergent chez eux : dans toutes les îles océaniennes, les Blancs dégradés abusent de la générosité des indigènes pour se faire entretenir pendant des mois et des années; mais si vous ne leur donnez rien en retour de cette hospitalité, ils vous accusent de sordide avarice. D'ailleurs ils ne vous demanderont jamais rien d'eux-mêmes, et si vous retournez les voir huit jours après les avoir quittés, ils vous recevront et vous traiteront aussi bien, ayant tout oublié, incapables d'éprouver comme d'attendre rien qui ressemble à la reconnaissance : il n'existe point de mot dans la langue tahitienne pour la désigner. Race puérile et jouisseuse, ce n'est pas dans le cœur qu'ils ont placé le siège des sentiments généreux : c'est dans les entrailles, où est la force et le centre des sensations voluptueuses, leur ventre palpitant à la moindre émotion. Ils ne diront pas : « Un homme au grand cœur »; mais ils célébreront ses entrailles. Ils ne montrent quelque souvenir du passé que dans ce besoin de vengeance qui, d'après les missionnaires, est profondément enraciné en eux. Jamais un indigène n'oubliera une injure non vengée. Je vis à Tahiti un homme des Marquises, qui avait fui sa patrie parce qu'il avait tué sa femme : les parents de celle-ci n'attendaient que son retour pour le mettre à mort.

Un curieux symbole de la puérilité foncière, éternelle, sans remède, de l'âme tahitienne, est cette sorte d'omnipotence qu'exercent les enfants dans une foule de circonstances, même sur les décisions importantes de leurs parents. Non seulement les Tahitiens aiment passionnément les enfants, les choient d'une façon inconnue et impossible là où l'existence ne saurait s'écouler aussi molle et oisive; mais ils se laissent diriger par eux. Allez acheter à un indigène une pièce de terre : il demandera l'avis d'un enfant de cinq ou six ans, et si l'enfant refuse, inutile d'insister. Les enfants possèdent quelquefois de grosses sommes d'argent, des chevaux. Un Européen demande-t-il à acheter ou à louer un cheval : « Je le voudrais bien, répond l'indigène, mais je ne le puis pas : la bête appartient à mon

fils ». Souvent, bien entendu, c'est un mensonge; d'autres fois, l'enfant n'a que quelques mois, ou n'est pas né; on l'attend encore.

Une coutume universelle à Tahiti est l'adoption dès leur naissance d'enfants qui ne sont pas des orphelins, mais les ménages sans enfants adoptent des fils ou des filles de parents aisés; mais l'on trouve des parents déjà pourvus qui en adoptent aussi. Quand une femme non mariée est sur le point d'être mère, il est rare qu'elle soit embarrassée de l'élever : on lui demande longtemps à l'avance son enfant, souvent même on se le dispute entre plusieurs familles. Si le père est blanc, l'enfant est encore plus recherché; les indigènes sont très fiers d'élever un fils d'étranger. Les cinq cent dix fonctionnaires français de l'île le savent et, rassurés d'avance sur l'avenir de leur descendance, mettent à profit leur séjour à Cythère. Aussi le demi-blanc domine à Tahiti et vraisemblablement formera un jour la majorité de la population. L'enfant ainsi adopté ignore à peu près complètement, jusqu'à ce qu'il soit adolescent, ses parents et ses frères véritables : il vit avec sa famille adoptive et c'est adulte seulement qu'il appelle frères ceux qui le sont réellement.

Adoptés ou non, tous les enfants à Tahiti sont gâtés : dès un très jeune âge ils font absolument tout ce qu'ils veulent. Un père dit à son enfant de quelque six ans d'aller lui chercher quelque chose. L'enfant répond : « N'as-tu pas des pieds pour y aller toi-même »? Les enfants, très tôt renseignés, se disent entre eux, à l'école ou dans leurs jeux, des choses que les fonctionnaires français, craignant pour leurs propres enfants les mauvaises fréquentations, considèrent comme de véritables atrocités. Pourtant les Tahitiens, comme les Français de France, font souvent de très grandes difficultés à leurs fils pour leur permettre de se marier jeunes avec la fille de leur choix : alors garçon et fille vont vivre ensemble quand même et multiplient ces unions irrégulières qui font le désespoir des missionnaires. Rarement ces enfants si choyés s'occupent de leurs parents devenus vieux et incapables de se suffire, que l'on relègue souvent dans une mauvaise cahute, à quelque distance de la case confortable où vivent les jeunes; j'ai vu parfois de pauvres vieux, presque des

squelettes, achevant de mourir sur le pas d'une porte, malades et décrépits, dont personne ne prenait soin. Comme toute autre forme de reconnaissance, la gratitude filiale est inconnue aux Tahitiens ; ils n'ont pas de mot, non plus, dans leur vocabulaire pour exprimer ce sentiment.

Dans l'ensemble, l'humanité de Tahiti laisse une impression d'abâtardissement irrémédiable, rendue plus poignante par le sentiment qui s'y mêle d'une disparition de beauté. L'idyllique et grandiose nature fait sentir plus douloureusement, par contraste, la misère humaine à laquelle elle sert de cadre. Chose plus pénible encore, cette misère est consciemment ressentie par ceux même qui en donnent le spectacle : la bizarre maladie de la volonté, le dégoût de vivre, la désespérance devant l'effort observée par Stevenson chez les Marquisans qui se laissent dépérir, au seuil de leurs huttes, dans les belles vallées autrefois pleines de vie joyeuse et d'entrain guerrier, existe aussi à Tahiti. Plus sûrement qu'un changement dans leur genre de vie, auquel ils ne peuvent se plier, et que les maladies innommables, l'acquiescence à leur décrépitude fera mourir les races de la Polynésie. En leur optimisme grossier, les barbares du Nord, insensibles aux arts, s'acharnent au travail dans des conditions de vie désagréables pour réaliser le progrès. La stagnation, l'attente résignée du néant endort la Nouvelle Cythère de Bougainville, parfaite image des paradis mythologiques, où l'homme ne naît que pour jouir de la vie saine et voluptueuse !

A l'Européen qui ne sait de la dégénérescence tahitienne que ce qu'il peut en apprendre dans un manuel de géographie, il est difficile de se représenter l'effet singulier de tant de ruine dans tant de beauté présente et disparue ! Il s'en dégage une mélancolie impuissante à tuer la joie de vivre ; en cela réside un peu de l'enchantement particulier à Tahiti, ce quelque chose de subtil, qui fait le charme d'un pays, comme le charme de l'Irlande est fait de l'atmosphère d'idéal et de légende qu'on y respire, celui de la Hongrie, du mystère de tristesse ardente et de volupté, qui flotte en juin sur la grande plaine avec l'odeur pénétrante des acacias. Pour moi, qui ai vu la race tahitienne agoniser dans son cadre brillant d'idylle, c'est une petite toile de Gauguin, humble, inconnue sans doute, qui

ressuscite le mieux à mes regards cette vision évanouie : dans une pièce voûtée de quelque mission catholique, sous la surveillance d'une religieuse européenne au regard autoritaire, à l'aspect anémié des Françaises qui ont vécu longtemps sous le climat énervant de l'île tropicale, des indigènes, au maintien effacé en dépit de leur solide carcasse, ne sont occupés qu'à des besognes ménagères, épluchage des légumes, préparation du repas. Les attitudes abandonnées et soumises de ces colosses humains, qui travaillent perdus dans un rêve, l'atonie du regard sur ces faces dont l'expression générale d'abrutissement garde un reste de l'antique beauté, tout fait sentir l'acheminement fatal de la race vers l'extinction, et aussi la folie de proposer l'ascétisme chrétien en idéal à ces grands enfants instinctifs et sensuels. L'éclatante lumière, le silence de Tahiti pénètrent mystérieusement cette scène : le tableau semble baigné de la langueur qu'engendre ce perpétuel été.

Ce qu'il est stupéfiant de constater chez ces êtres dégradés, c'est le mélange de goût raffiné dans certaines choses matérielles, de rares qualités morales et, d'autre part, dans l'ordinaire de la vie, d'instincts et de réactions tout à fait animales. En fus-je à ce point frappé parce que les Tahitiens étaient les humains les plus proches de l'état sauvage que j'eusse vus? Pourrait-on dire la même chose des nègres africains? La noblesse d'allures et de manières, la réserve et la dignité, la générosité, une certaine vivacité d'intelligence et tant d'autres belles qualités polynésiennes, auxquelles Stevenson et d'autres observateurs ont rendu hommage, me firent souvent penser que les Blancs auraient pu aboutir avec la race indigène à quelque chose de mieux que ce navrant résultat. Mais les fonctionnaires envoyés à Tahiti ne voient que l'occasion d'un voyage agréable : quand ils y ont amassé quelque argent, ils quittent l'île sans s'être plus préoccupés des indigènes et de colons que s'ils n'existaient pas. Dans le trop court séjour que j'y fis moi-même, j'ai rencontré plusieurs Tahitiens dont mes compatriotes fixés là-bas ignoraient le mérite.

En toutes circonstances, j'admirai la complaisance et l'esprit de ressource de mon compagnon de route autour de l'île, son admirable bon sens, son énergie, son honnêteté native, sa grande délicatesse. Comme tant d'autres enfants tahitiens, il

fut adopté à sa naissance et élevé par une tante qui ne lui passait rien, ne le laissait jamais sortir seul. Je le trouvai renseigné sur toutes les questions intéressant l'île: aux nombreuses demandes que je lui fis, il n'a jamais donné une réponse banale : son instruction et surtout sa culture de goût étaient limitées, mais sa curiosité de lectures, insatiable : il me confia naïvement qu'il a souvent à table des démêlés avec sa femme parce qu'il ne peut résister, même en prenant ses repas, aux livres ou journaux qui lui tombent sous la main. Il parle bien français, quoiqu'il fasse assez souvent des fautes, même grossières. Il accentue très fortement certaines syllabes, comme c'est la règle en tahitien, et cela donne à son parler quelque chose d'expressif et d'amusant, surtout lorsqu'il plaisante ou laisse libre cours à son indignation. Il a une antipathie particulière contre nos officiers de marine, qu'il accuse d'avoir démoralisé son pays et appris aux femmes tahitiennes des horreurs révoltantes. Bien qu'il affirme volontiers son indépendance des gendarmes, si scandaleusement omnipotents dans toutes les îles de l'Océanie française, il a pourtant un respect craintif à leur endroit : il ne leur parle pas sur le même ton qu'aux indigènes, ses pareils. Au fond, il doit avoir au plus intime de lui-même un grand mépris du Français et du Blanc en général, mépris assez inconscient, dont il se rend mal compte parce qu'il ne le formule pas, mais renforcé de cet orgueil de race qui est latent chez tout Tahitien. Comment pénétrer cette âme si différente de la mienne? J'étais le premier Français qui lui eût jamais dit que les procédés des Européens à Tahiti le révoltaient; mais comprit-il ce que je voulais dire? Bref, ce qui me le rendait si intéressant et sympathique, c'est qu'il avait conservé, malgré sa situation relativement élevée et ses rapports fréquents avec les Européens, beaucoup de qualités primitives de l'indigène, du sauvage même, ces merveilleux dons d'acuité sensitive, d'adresse, d'endurance, qui ajouteraient tant au plaisir de la vie si le civilisé pouvait jamais les acquérir à nouveau.

Partout à travers l'île sa gaieté contagieuse m'accompagna, cette « gaieté matinale des oiseaux et des enfants bien portants », qui ravissait Stevenson chez Maka, le pasteur indigène des îles Gilbert. Et le souvenir que je garde de lui et de nos

courses à travers son île délicieuse est d'autant plus vivace dans ma mémoire qu'il y est associé à celui des impressions les plus fortes et les plus originales que j'aie ressenties dans les îles du Pacifique, impressions de musique populaire et religieuse.

***

La manifestation la plus caractéristique de la vie tahitienne, en effet, ce sont les chants des hyménées : on appelle ainsi des chœurs d'hommes et de femmes, qui s'assemblent pour chanter des cantiques pieux dans les maisons de chant. Ces vastes constructions rectangulaires, bâties sur le modèle des cases tahitiennes, ont des parois de tiges de bambou, qui laissent passer l'air et la lumière et sont favorables aussi, paraît-il, aux entretiens des amoureux ; car, la nuit venue, on peut converser du dehors à l'intérieur.

Chacun des districts de Tahiti et des îles voisines a une ou plusieurs de ces maisons de chant. Les dimanches, toute la population du district s'y donne rendez-vous, parfois aussi, les jours de semaine, à l'occasion de fête religieuse, d'un sermon, même d'une simple visite du pasteur. Les chants des hyménées forment partie intégrante, presque la partie fondamentale du service divin, célébré par le missionnaire dans le temple indigène. Cet édifice est distinct de la maison de chant : on n'en trouve un que dans chaque district important. L'orchestre, qui accompagne ces chœurs, est réduit au minimum : les voix des chanteurs sont si sonores et puissantes, et en même temps si naturellement justes qu'elles peuvent se soutenir d'elles-mêmes pendant de longues heures, sans autre aide que des tambourins aux sons assourdis.

A ces séances de chants religieux, les indigènes apportent une sorte de frénésie, de passion sauvage, si impressionnante qu'elle obsède par la suite la mémoire de ceux qui y ont assisté : ils semblent y mettre tout ce qui peut leur être resté d'activité et d'énergie dans l'existence de contemplation immobile et oisive où chaque jour s'aggrave leur décrépitude. C'est un symbole exact de la saturation biblique et théologique que

les premiers missionnaires anglais firent subir au cerveau de leurs convertis, pour les arracher à leur vie insouciante et débauchée, en détournant toutes leurs préoccupations vers les louanges de Dieu. Depuis ce temps déjà lointain, la tradition s'est perpétuée, tellement enracinée désormais que les missionnaires d'aujourd'hui, plus éclairés que les anciens, se heurtent à l'impossibilité de modifier les habitudes et les goûts. En vain voudraient-ils consacrer à l'enseignement religieux et à d'autres formes de culte un peu du temps employé à ces exercices de chant frénétique, qui ressemblent plus à des dévotions de furieux derviches qu'à des hymnes chrétiennes.

Le chant rappelle d'une façon saisissante les chants orientaux, le chant arabe ou égyptien par exemple. Il est entonné par une femme sur une note basse, comme étouffée, sourde et prolongée. Soudain les hommes partent à tue-tête, en chœur, en agitant la tête et parfois en portant en avant, puis en arrière, le haut du corps, comme certains chanteurs arabes. Quoique leurs mouvements et leur attitude ne révèlent pas le même degré de fanatisme, leurs voix ont le timbre et la puissance des sons qui sortent des instruments de cuivre. Bientôt les femmes mêlent leur voix au chœur des hommes et tous chantent à pleine voix : subitement le ton élevé et l'intensité des voix tombe, et le couplet s'achève en une mélopée longue et lente, mourant insensiblement. Presque aussitôt ils reprennent un autre couplet, chanté de la même manière et pareillement terminé à un arrêt brusque du transport frénétique. Cet arrêt est plus brusque, la sourde mélopée qui le suit plus lente et plus prolongée à la fin du dernier couplet. Alors le silence se fait, et pendant quelques instants ils rient et babillent entre eux, ou avec l'assistance, à voix basse, sans fatigue apparente, pour recommencer bientôt après sur un air différent, mais de construction analogue.

Les séances ordinaires durent jusqu'à dix heures du soir; les jours de grande fête, elles se prolongent parfois la nuit entière, jusqu'à l'aube. Un diacre ou sous-diacre indigène, le même qui réunit les fidèles dans le temple pour la prière, dirige les chœurs. Les airs très variés peuvent sans doute donner une idée de ce qu'était l'ancienne musique tahitienne. Les anciens missionnaires se sont contentés de substituer les

effusions pieuses des cantiques au contenu païen de ces chants, avec ce bizarre résultat que le dieu austère du calvinisme est aujourd'hui célébré aux antipodes de Genève sur les rythmes voluptueux ou guerriers d'une musique d'anthropophages.

De ces chants d'hyménées, les uns, assez anciens, remontent aux premiers apôtres protestants de la Polynésie ; d'autres ont été composés tout récemment par les dévots. Malheureusement pour le voyageur curieux d'histoire ou de folk-lore, ils ne contiennent que fort rarement des allusions aux événements du passé ou aux menus faits de la vie actuelle : ces sujets trop profanes sont d'avance condamnés comme immoraux par les missionnaires.

Quiconque, durant les nuits splendides, a assisté à ces interminables réunions des maison de chants, où choristes et auditeurs se pressent, dans l'éclairage douteux d'une mauvaise lampe et le parfum entêtant de l'huile de cocotiers, resté frappé de l'extraordinaire passion qui anime les chanteurs. En faut-il conclure que leur dévotion est réelle et profonde? ou bien cette musique frénétique accompagnant des psaumes chrétiens n'est-elle pour eux qu'un amusement violent, une excitation agréable, une forme de superstition ajoutée à tant d'autres? Au delà du rite, que peuvent comprendre de la doctrine ces cerveaux de grands enfants sensuels? Souvent, lors des fêtes où plusieurs centaines de personnes s'assemblent, le laisser-aller des mœurs s'introduit jusque dans la maison de prière ; avant la fin de la réunion, jeunes gens et jeunes filles, sur un signal convenu, sortent ensemble, courant à quelque rendez-vous. A ces heures tardives, comme l'a noté Loti, toute pensée religieuse, tout sentiment chrétien fait place au trouble des sens.

Pour entendre et pouvoir juger cette musique religieuse, le mieux est d'assister à quelqu'une des grandes fêtes qui, en certaines occasions exceptionnelles, ont lieu dans les maisons de chant. Chaque année, dans les îles françaises de l'Océanie, les missionnaires protestants font la tournée de leurs paroisses pour la collecte de la propagation de la foi dans les pays encore païens.

En dehors des missionnaires eux-mêmes, les Européens parlent sans sympathie de ces pieuses tournées. L'administration et les gendarmes, ces potentats des petites îles, les voient

d'un mauvais œil et prétendent qu'en appauvrissant les indigènes, elles les détournent de payer l'impôt. A Tahiti, un fonctionnaire m'affirma que dans une petite île, où la perception de l'impôt avait présenté de grandes difficultés, on avait pu rassembler en quelques mois quatre cents piastres pour la construction d'un temple. Ailleurs, m'assura le même fonctionnaire, ces collectes d'argent se font d'une manière charlatanesque : une statue grossière en bois, creuse et représentant un homme assis, est placée dans la maison de chant. La bouche de la statue est une ouverture destinée à recevoir les pièces de monnaie, et selon que la somme triomphalement apportée par l'indigène est plus ou moins ronde, l'homme de bois agite plus ou moins la tête en guise de remerciement. Y a-t-il une part de vérité dans ce récit? ou n'est-ce qu'une facétie anticléricale de plus, une plaisanterie de gendarme, révélatrice de l'animosité qui dans toutes les îles existe entre missionnaires et membres de l'administration, rivaux naturels de domination et d'exploitation de l'indigène? Les missionnaires disent qu'avec bonheur ces pauvres gens contribuent de la sorte aux besoins de leur propre culte et font œuvre charitable envers ceux qui, comme eux autrefois, sont maintenant encore dans les ténèbres du paganisme.

L'occasion me fut offerte d'accompagner un missionnaire dans sa tournée des paroisses : d'un district à l'autre, nous fîmes le tour de l'île en pirogue, sur l'eau calme comme un lac qui sépare le récif de la terre ferme. Quand on a, du pont d'un navire, guetté l'apparition saisissante de l'île océanienne, puis qu'on a suivi à pied ou à cheval les routes bordées de cocotiers entre montagne et océan, qu'on s'est enfoncé, derrière un guide débrousseur, dans l'ombre et le silence de la jungle, il reste, pour ne rien ignorer des attraits de Tahiti, à se laisser aller lentement en pirogue, au rythme doux des pagaies, entre terre et récif, le long de la ceinture de coraux qui accompagne à égale distance toutes les sinuosités de la côte. Cette navigation en pirogue vous fait peut-être éprouver le mieux ce quelque chose d'insaisissable en quoi réside le charme du pays : la terre et la mer, l'île et l'océan apparaissent alors dans leur véritable splendeur, avec les colorations toujours changeantes des nuages, des montagnes et des eaux.

Les pirogues sont mises à l'eau de très bonne heure pour éviter l'écrasante chaleur sur la mer, dès que le soleil est haut. Une fois de plus je réalise le rêve de tous les lecteurs de Stevenson : voir une aurore sur Moorea! O le calme divin du réveil des eaux dans la baie d'Oponohu! Les montagnes dentelées du fond de la baie passent par les nuances les plus variées du rose, auquel s'harmonisent le vert de la brousse, dont elles sont couvertes, et la teinte opale de la mer entre terre et récif : c'est la fraîcheur de l'aube dans nos régions tempérées avec tout l'éclat de couleurs des tropiques. Le parler canaque des pagayeurs est rapide, rocailleux, plein d'exclamations subites, comme des criailleries d'animaux. L'un d'eux est un pasteur indigène d'une des îles du Sud, à la figure énergique et bonne, ennoblie par la croyance intérieure : si la propagande chrétienne des missionnaires n'a donné que de piètres résultats parmi la masse des indigènes, elle a du moins élevé le caractère de quelques individus.

A quelque distance de la baie, nous nous arrêtons pour prendre une voile de pirogue dans une case indigène. Une femme nous l'apporte jusqu'à la grève : elle a la taille frêle, la bouche admirablement dessinée et les lèvres minces, ce qui est infiniment rare chez les indigènes polynésiens. Le vent fait défaut : on ne peut utiliser la voile! Il est pourtant si gracieux de voir les pirogues fuir à toute vitesse entre terre et récif, quand le vent est fort; si amusant de se sentir soi-même filer au ras de l'eau, la pirogue tout près de couler, un naturel assis, pour faire contrepoids, sur l'armature en bois qui maintient en équilibre le tronc creusé!

Nous abordons près d'une case où vit la veuve d'un pasteur indigène : elle est assise, seule, sous la vérandah, ou plutôt à demi accroupie à la mode assez laide des femmes tahitiennes, qui fait bomber les cuisses. Il y a sur son visage immobile une expression de tristesse et de grande bonté; elle caresse amoureusement un petit enfant. De là nous allons à pied jusqu'au temple le plus proche : la collecte doit avoir lieu dans la maison de chant voisine. Il fait chaud; le chemin feutré d'herbe souple zigzague sous les hauts cocotiers; les bananiers brillent dans le grand soleil de leur éclat joyeux; à cette heure déjà avancée du jour, le récif n'est plus qu'un mince liséré sombre au milieu

d'une mer de métal en fusion. Une mélancolie, tenace, émane du spectacle de la dégénérescence humaine au sein de cette radieuse nature, comme elle se dégage, subtile, des meilleures pages de Stevenson, pleines du regret attristé des pénibles visions de là-bas, mais aussi d'un invincible besoin nostalgique d'y retourner, de revoir le plus beau pays de la terre.

Dans la maison de chant, un abondant déjeuner a été préparé par les notables de la communauté : énormes quartiers de plusieurs espèces de poissons, cochon sauvage accommodé de diverses manières, fruits de l'arbre à pain, cocos, etc. Un ou deux pasteurs indigènes seulement prennent place à table : au dîner du soir, il y en aura davantage. Pendant le repas, des enfants, des petites filles courent çà et là, sans aucune gêne, dans la maison de chant.

Le déjeuner terminé, tout le monde se rend au temple pour le service divin. Le missionnaire français et un pasteur indigène parlent successivement. Au pied de la chaire, est assis un pauvre diable atteint d'éléphantiasis; ses bras, monstrueusement enflés par la maladie, sont dissimulés dans une espèce de capuche en serge noire. C'est, paraît-il, un converti du catholicisme. L'ordre du service est le même que dans les temples protestants d'Europe : longues prières, lecture de versets, interminables sermons. Les femmes sont séparées des hommes, assises ou accroupies en rangées régulières, dans le sens de la longueur de l'édifice, vêtues pour la plupart de longues robes claires, assez élégantes; derrière elles, les hommes se tassent au hasard. Au dehors, à travers les tiges de bambous de la paroi, on aperçoit quelques rôdeurs qui s'efforcent de voir ce qui se passe à l'intérieur : pour eux ce service religieux est une curiosité qui occupe quelques instants de leur vie oisive. L'attention des fidèles n'est pas grande : des gens causent, d'autres sommeillent pendant le sermon; l'homme aux monstrueux bras s'est endormi et dodeline légèrement de la tête sur sa bible tahitienne. L'âcre odeur de l'huile de cocotier entête, dans cet espace étroit et surchauffé par les haleines humaines. Entre chaque exercice religieux, prière, lecture ou sermon, les inévitables hyménées éclatent, chants sauvages et furieux dont on a peine à croire qu'ils accompagnent des paroles au sens pieux.

*
* *

La musique populaire est sans doute l'expression la plus profonde et la plus adéquate de l'âme humaine primitive : associée au bleu du ciel, à la lumière, à la ligne des horizons, ces trois éléments fondamentaux en quoi réside l'originalité d'un paysage, c'est elle aussi peut-être qui fixe le mieux dans la mémoire le charme d'un pays, d'une race d'hommes parmi lesquels on a quelque temps vécu. Ce qui reporte mieux l'imagination au passé poétique de la vieille Bretagne, ce qui fait le mieux sympathiser avec ce qu'il y a de cordial et de délicat dans la sensibilité des simples de ce pays, n'est-ce pas le son des binious entendu au loin, accompagnant la danse, au fond d'un chemin creux, ou une ancienne chanson élégiaque ou épique, chantée par quelqu'un des vieux temps, disant les méfaits des seigneurs féodaux et les souffrances d'amour des *douces* et des *cloarec*? Sous un laid hiver d'Europe occidentale, la vision du ciel splendide de la Birmanie, à l'époque de la saison fraîche, et les agréables souvenirs d'un contact même passager avec la civilisation raffinée et gaie de la race qui l'habite, revient avec la musique endiablée des cuivres birmans, accompagnant les *pwès* bizarres, le démènement frénétique du tambourineur et les attitudes savantes de la danseuse maniérée, aux hanches munies d'ailes artificielles : c'est cette musique harcelante, hurlante presque, mais si émouvante par son étrangeté même et ses accords inattendus, qui fait surgir dans la mémoire le souvenir des nuits magnifiques de la haute vallée de l'Iraouaddy et des foules bariolées qui se pressent aux représentations en plein air, sous les arbres géants. Ainsi les chants bruyants et impétueux des hyménées canaques apparaissent, au bout de quelque temps, comme l'expression vraie de l'âme tahitienne, violente, passionnée et puérile.

Aujourd'hui, dans ce temple, les hyménées, suivant une méthode un peu différente de celle que j'ai décrite, sont chantés à plusieurs parties. Une femme entonne sur un ton élevé, d'autres reprennent à des octaves différents, et par là-dessus la voix des hommes brode des variations, avec un entrain

sauvage. Un indigène au timbre de voix puissant comme celui des cymbales lance de temps à autre des appels farouches qui ont pour objet, semble-t-il, de relancer le chant, de lui donner du montant et de l'allure, d'exciter les choristes.

Le service est d'une longueur démesurée, et pourtant, presque aussitôt après, les chants vont recommencer, plus furieux, dans la maison de chant où a lieu la collecte. Le dimanche, en effet, les hymnes de l'office religieux s'ajoutent aux longues séances de chant dans l'édifice en bambou spécialement bâti à cet effet. Au jour de la collecte annuelle, le délire atteint son comble.

Lorsque, sortant du temple, nous entrons dans la grande maison de chant, elle est déjà presque pleine de femmes, accroupies en longues rangées parallèles, et d'hommes derrière elles. Le missionnaire européen et les pasteurs indigènes s'assoient à la même vaste table où a été servi le déjeuner; on prépare du café dans de grandes bassines de cuivre, qu'assistants et chanteurs se passent de mains en mains pour boire durant les pauses.

La collecte proprement dite a lieu l'après-midi. Pendant toute la durée de la cérémonie, les hyménées se succèdent inlassablement, séparés par de courts intervalles. Les pasteurs profitent de ces intervalles pour exhorter leurs ouailles, avec des plaisanteries familières, à se montrer généreuses et à donner pour la propagation de la foi protestante. Un à un, les fidèles viennent déposer sur la table leur offrande, qui une piastre, qui cinq ou dix sous, qui cinquante sous chiliens (on distingue à Tahiti, dans les comptes, l'argent français de l'argent chilien : ce dernier est de moindre valeur). De tout jeunes gens, même des enfants, apportent un don. Les fidèles ont été divisés par leurs pasteurs en groupes, dont chacun porte un nom différent : il y a les Abeilles, les Bœufs, les Chiens. Quelle est l'origine de ces noms? En s'adressant à l'assistance pour l'engager à la générosité, les pasteurs s'en servent plaisamment : « Eh bien! les Abeilles, vos offrandes ne sont pas brillantes; vous n'avez pas beaucoup butiné à la montagne cette année. »

Le cyclone de cette année a causé bien des ravages : la

petite monnaie domine dans le numéraire épars sur la table. Tant que dure la collecte, c'est un feu roulant d'interpellations brèves, d'allocutions, de réflexions pieuses ou plaisantes tant des fidèles que de leurs pasteurs : quelques-unes font naître un éclat de rire bruyant et contagieux.

Mon fonctionnaire anticlérical avait plutôt exagéré le caractère d'exploitation de la collecte; je n'ai pas vu cette espèce de surenchère des offrandes, qu'il m'avait décrite : chaque fidèle s'efforçant jalousement d'apporter plus que son voisin et faisant parade, avec une vanité ridicule, de sa plus grande libéralité, cependant que les pasteurs indigènes excitent le reste des assistants, par des appels rapaces. Tout au plus voit-on quelques indigènes déposer avec une certaine fierté des piles de monnaie sur la table, en les faisant sonner, en appuyant même un peu la main dessus pour bien montrer aux yeux de la foule que ce sont eux qui les donnent; quant aux pasteurs, leurs plaisanteries sans malice à l'adresse de ces grands enfants, leurs encouragements à la générosité, moitié sérieux, moitié ironiques, prouvent seulement que les hommes de Dieu ne sont pas à Tahiti plus qu'ailleurs affranchis des nécessités matérielles.

Et toujours les chants frénétiques reprennent, plus bruyants, plus impétueux après chaque nouvelle interruption, sonores et retentissants comme des tam-tams ou des instruments de cuivre. Les oreilles en sont excédées, la tête finit par tourner dans ce vacarme. S'ils les chantent avec tant d'ardeur, ces hymnes où il n'y a à peu près rien qui parle de la vie tahitienne, du passé, de l'histoire du pays, même des choses concrètes de la vie quotidienne, mais où tout est effusions pieuses, élans de l'âme, louanges de Dieu comme dans les cantiques, c'est que sans doute ces grands enfants s'enivrent par-dessus tout du bruit de la musique.

Comprennent-ils le sens des paroles? Peu, probablement. Un vieux pasteur me dit qu'il faut être très exercé en tahitien pour le pouvoir. Dans cette musique, beaucoup d'airs modernes doivent s'être mélangés aux anciens, en admettant que ceux-ci aient subsisté dans les chants d'hyménées actuels. Mais ce dernier fait semble indéniable : comment expliquer autrement que des airs chantés à Tahiti se retrouvent exactement pareils aux

Iles sous le Vent ou dans d'autres îles qui ont fort peu subi d'influences extérieures, mais pas ailleurs?

Il est déjà tard quand la collecte prend fin : le soleil est près de se coucher. Après la fatigante cérémonie de l'après-midi, il est bon de se promener un peu, de prendre l'air, entre la maison de chant et la grève, sur l'espace uni et gazonné où l'assistance s'éparpille par petits groupes, tels les gens en Bretagne après des vêpres de pardon. Aussitôt après le dîner, la séance du soir va commencer, et les hyménées reprendre, bruyants et frénétiques. Le silence, la tranquillité de l'Océan sont en singulier contraste avec le tintamarre des chants dont l'ouïe est encore obsédée.

Les Tahitiens occupent cette pause à des repas en plein air. Les dîneurs sont rangés en deux files parallèles, le long des mets déposés sur des nappes rustiques en feuilles de bananiers; des filles au type étrange, dont les traits conservent quelques restes d'une beauté impressionnante et rare, font rêver aux belles créatures, saines et rieuses encore celles-là, qui s'offrirent aux matelots de Cook et de Bougainville. Le repas du soir offert aux missionnaires est, comme celui de midi, très copieux; les indigènes donnent en abondance tout ce qu'ils ont de meilleur : poissons, cochon sauvage, volaille, légumes de toute sorte. A Tahiti on ne sert pas à table les fruits du pays : l'habitude est de les manger dans le cours de la journée pour se rafraîchir.

La séance de nuit commence à l'apparition des premières étoiles et se prolonge jusqu'à l'aube : pendant ces heures nocturnes, l'excitation des chanteurs atteint son paroxysme : comment les gosiers y résistent-ils? En dehors des chants d'hyménées qui s'élèvent et retentissent à intervalles réguliers, cette séance de nuit comporte, comme celle du jour, des exhortations des pasteurs, une collecte supplémentaire, la récitation de versets de la Bible, à tour de rôle, par les indigènes les mieux instruits de leur religion, et un exercice spécial, celui des « sujets », tirés du même livre — la Bible est bien le « Livre » pour les Tahitiens, la majorité d'entre eux n'en connaissent pas d'autre. — Le missionnaire choisit dans la Bible, le plus souvent dans l'Ancien Testament, un verset, une anecdote, une vérité morale, et établit une sorte de questionnaire,

auquel les indigènes doivent répondre, après réflexion. Cette partie du programme montre à quel point ils ont le goût des discussions théologiques.

« Quel est le Goliath moderne? » demandait-on. C'est le diable, le mauvais esprit : telle est la réponse que ces esprits enfantins étaient invités à trouver. De temps à autre, comme dans les séances de *revivals* anglo-saxons, l'un des assistants se dressait soudain au milieu des groupes et commençait à pérorer. Beaucoup de Tahitiens ont en parlant une réelle éloquence verbale; mais même sans comprendre leur langue, on voit à leur seule attitude générale et à l'expression de leurs yeux qu'ils ont grand peine à s'en tenir à la question et à ne pas divaguer. La disposition aux joutes oratoires et à l'argutie raisonneuse est universelle en Polynésie, et plus encore chez les indigènes des îles Panmotons que chez les autres.

Tout à coup, sans raison apparente, discours et discussions s'arrêtent; les chœurs entonnent un hymne, et le chant religieux sur une musique profane reprend avec une telle frénésie que les pasteurs ont parfois quelque peine à l'arrêter et à ramener les fidèles à d'autres exercices. Jusqu'à l'aube ils chantent, infatigables : d'ordinaire les pasteurs se retirent vers minuit, mais leur troupeau continue jusqu'au matin. Que de rythmes variés et inattendus dans la multiplicité des hymnes! Quelques-uns déroutent par leur bizarrerie et leur nouveauté. L'harmonie imitative y tient une grande place; l'allure précipitée, tapageuse et sautillante d'un de ces chants évoquait à s'y méprendre le bruit d'une averse de grêle. L'impression générale est, en dehors de l'étrangeté musicale des morceaux, celle d'un vacarme assourdissant : par moments on éprouve l'impérieux besoin d'aller prendre l'air, d'échapper à l'obsession de ces sons métalliques, qu'on dirait sortir d'incassables instruments de bronze. Rabelais, n'en doutons pas, eût jugé horrifique cette combinaison baroque, dans une île de la Polynésie, de la sauvagerie des instincts et de l'idéalisme chrétien : un savant amateur d'art populaire m'assurait qu'à son goût, le chant religieux tahitien est la plus inexplicablement émouvante de toutes les musiques primitives.

*
* *

Le lendemain de cette soirée inoubliable, j'assistai dans un autre district, où se poursuivait la tournée du missionnaire, à des séances de chant pareilles, à l'accomplissement des mêmes exercices religieux. Mais il y avait moins de vie et d'animation que la veille, et c'est en présence d'un très petit nombre d'assistants qu'eut lieu la collecte. Le missionnaire fit passer à un groupe de petites filles un examen d'instruction religieuse. Elles ont l'air d'ignorer à peu près autant leur religion, les pauvres petites, que les enfants des écoles le français. Des séries de questions se heurtent à un mutisme complet. Plusieurs de ces enfants ont de figures ingrates de petites sauvages dégradées : on sent qu'il doit être impossible d'en rien tirer. Dans la pauvre maison de chant de ce petit village isolé, à demi ravagé par le récent cyclone, on ne sent même plus autour de soi l'agitation bruyante d'hier, ce reste de vie qui se traduisait par une gesticulation rapide et la frénésie du chant. Pas d'hommes solides et forts, plus de ces filles au beau teint cuivré, à la magnifique chevelure noire, lissée à l'huile de cocotier, qui au moins ont encore quelque apparence de santé. Les attitudes sont déjetées, les regards tournés vers la terre et c'est le plus triste de tous les spectacles que celui de ces adultes et aussi de ces enfants maladifs, d'avance condamnés. Tout témoigne de la dégénérescence d'une population, tellement détournée de son genre de vie normal que sa disparition n'est plus qu'une question d'années. La journée s'écoule morne et vide : un prodigieux coucher de soleil est le seul événement qui en marque le cours. La veille, un enfant est mort dans l'une des trois ou quatre huttes qui composent tout le village. Le missionnaire est allé rendre visite à ces pauvres gens : il les a trouvés dans un état d'indifférence hébêtée, sans force même pour se lamenter : décor splendide des choses ; ruine, misère, décrépitude humaines.

Au repas de midi, je suis placé à côté du chef de district, un gros indigène un peu ivrogne, ressemblant beaucoup au type connu du roi Pomaré. La table a été dressée sous un

hangar dont les piliers sont ornés de feuillage de cocotier. C'est la décoration habituelle des jours de fête, celle en particulier des maisons où doit avoir lieu un mariage. J'ai tenté d'obtenir des convives le plus de détails possible sur l'ancienne vie tahitienne, sur les souvenirs que ceux d'entre eux qui sont des vieillards ont pu conserver des vieilles traditions de l'île, des usages et des mœurs de l'époque qui a précédé la propagande chrétienne. Mais les indigènes, surtout les membres dévots de l'Église, n'aiment point parler de ces choses, comme si l'évocation du passé de leur race les diminuait à leurs propres yeux : l'orgueil d'être chrétien, d'avoir le même Dieu que les maîtres blancs est très fort chez ces pauvres Canaques, à qui les missionnaires, qui les traitent avec une bienveillance protectrice, sans les considérer comme leurs égaux, ont persuadé que la religion chrétienne faisait de tous les hommes des frères. Dans cet orgueil religieux, s'est réfugié tout ce qui peut être resté de fierté à cette race asservie : le patriotisme tahitien, s'il a jamais existé un sentiment qu'on puisse appeler de ce nom, prend aujourd'hui la forme d'un attachement entêté à des pratiques religieuses, et le chant des hyménées en est l'expression naïve. Ces dévots vaniteux, et leurs pasteurs et leurs diacres bien plus encore que les simples fidèles, ont honte du temps barbare où ils n'étaient pas encore chrétiens ; ils n'en parlent qu'à contre-cœur, et tout ce qu'ils en disent est influencé par le désir de faire apparaître sous un jour défavorable ce passé païen dont ils ont horreur.

D'après eux, les rois indigènes avaient autrefois dans les îles un pouvoir tellement absolu qu'ils pouvaient s'arroger la jouissance de toutes les terres, et avaient droit de vie et de mort sur tous leurs sujets. A cette époque Tahiti était divisée en un petit nombre de districts, dont chacun était la propriété d'un des fétis, ou parents du roi : leur autorité sur leur étroit domaine était si entière qu'un homme pouvait être mis à mort simplement pour avoir mis le pied sans autorisation dans un district voisin du sien. On est très fier d'affirmer à Tahiti que l'anthropophagie n'a jamais existé dans l'île : on n'en peut dire autant des sacrifices humains. Certaines familles étaient désignées spécialement pour fournir les victimes de ces fêtes sanglantes et n'étaient relevées de ce funèbre tribut que si l'un

des membres ainsi désignés pour le sacrifice parvenait à vaincre à lui seul tous les guerriers envoyés par le roi pour le terrasser et le mettre à mort.

Une cruauté féroce apparaît parfois dans ces anciennes mœurs. Quand le roi se déplaçait en pirogue, affirma un pasteur indigène au missionnaire, la pirogue royale, aux endroits où elle abordait, n'était pas arrimée en lieu sûr sur des troncs de cocotier couchés à terre, comme le sont aujourd'hui les embarcations indigènes, mais sur des corps humains d'enfants ou de femmes qu'on mettait à mort. En somme, les Tahitiens d'aujourd'hui se déclarent heureux d'avoir connu la civilisation européenne : elle leur a apporté beaucoup de vices et de misères, mais leur a donné le christianisme et la liberté. L'établissement de la police et l'égalité des droits accordés à tous les ont délivrés de la tyrannie de leurs rois, et pourtant la puissance de la tradition est si forte que, malgré les exactions forcenées d'autrefois, ils conservent encore pour les membres de la famille royale un respect superstitieux.

Pauvres Tahitiens! pauvres êtres naïfs et compliqués que Gauguin s'était mis à aimer comme on aime des enfants! malgré l'arbitraire cynique des gendarmes et les exigences pécuniaires de l'administration, vous préférez la domination française à votre joyeuse existence instinctive d'autrefois, à la fête perpétuelle qu'attristaient seulement de temps à autre les gestes meurtriers d'un tyran! Dans cette façon de se représenter leur propre histoire, de se glorifier vaniteusement, devant des Européens qui les méprisent, de leur accession à une civilisation qui ne les a pas pénétrés et dont ils secoueraient joyeusement les conventions demain s'ils le pouvaient, pour retourner à la brousse et peut-être au cannibalisme, c'est l'âme tout entière des indigènes de Tahiti qui se révèle, âme à la fois orgueilleuse et asservie, conservant au fond d'elle une haine défiante du Blanc, mais fière quand même que celui-ci veuille bien frayer avec ceux qu'il a abrutis, et au besoin donner des « enfants blancs » à leurs femmes.

HENRI LEBEAU

# MADAME PETIT-JARDIN[1]

## (LALLA JANINA)

### XXXIX

Cet hiver-là le Bey mourut, — enragé, disait-on, de sa précoce impuissance, qu'il attribuait, lui et tout son peuple, à quelque maléfique drogue des « Franncis ». Comme il avait toujours opposé une résignation hautaine et sournoise à notre protectorat, il était adoré par les Arabes : aussi sa mort équivalait-elle à un désastre national. Les boutiquiers pleuraient sur leurs marchandises; les passants tombaient épaule contre épaule et s'embrassaient en invoquant *Sidna* (notre maître); les beaux rêveurs du café-figuier s'affublèrent d'habits rapiécés, — signe de deuil, — et, dans la rue du Canard, les petites vestales chômèrent durant trois jours.

Affranchies de la Cour, — où la vieille avait peut-être elle-même initié le Bey défunt, — nos voisines noires s'égratignèrent la poitrine en poussant des hurlements lugubres, et Lalla Janina, — peut-être à cause de sa prétendue parenté avec la famille beylicale, — Lalla Janina se crut obligée de répandre une pincée de cendre sur sa tête et de déchirer une vieille fouta dont elle désirait le remplacement.

1. Voir la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

Aux funérailles, la poussée de la foule voulant porter « notre maître » à sa suprême demeure fut si impétueuse qu'elle faillit maintes fois chavirer le brancard et faire basculer le corps.

Innombrables aussi furent les parents des criminels condamnés à mort qui essayèrent de se faufiler un instant sous le brancard pour obtenir ainsi, dans cet asile ambulant et sous la protection de l'auguste mort, la grâce de leurs coupables. Un haut dignitaire, « le scribe macabre », qui marchait derrière, inscrivait leur nom sur un rouleau, pour dresser plus tard un acte en leur faveur, que nous serions chargés de contrôler dans nos bureaux.

Comme fonctionnaires beylicaux, Marville et moi, nous faisions partie du cortège. Nous cheminions à la suite des oulémas et des imânes qui scandaient en reprises éperdues, en allitérations continues, la formule sonore et grave, la formule obsédante et hypnotique, la formule une et dominatrice : *Allah il Allah*!

Et la bière tournait devant nous dans les méandres clairs-obscurs des souks, légère housse en planches, revêtue d'oripeaux; la bière s'en allait sur une jonchée d'épaules, s'en allait pantelante, soulevée par tout un peuple, tantôt penchée de guingois, tantôt redressée, selon la taille des porteurs : on eût dit un grain d'orge frémissant, ballotté sur un convoi de fourmis, à travers une cité souterraine.

En arrivant à la rue Tourbet-el-Bey, elle entra en pleine lumière : alors on vit la coiffure rouge de l'Islam posée en avant du cercueil, pour pénétrer dans la mort, comme on pénètre dans la vie, la tête la première.

Debout sur les toits, des pleureuses, qui poussaient des lamentations stridentes, agitaient leurs voiles clairs. Toutes les terrasses, toutes les coupoles disparaissaient sous des amoncellements de paquets neigeux, et, arrivé sous le moucharaby de ma maison, j'entrevis tant de prunelles noyées, tant d'ongles rougis qui passaient comme des plumes de colibris à travers le treillage, que j'eus peur de trouver à mon retour ma cage effondrée sous le poids de ces oiselles qui pleuraient le dernier Don Juan beylical.

Si Ali Hamouda Bey, l'ennemi des mécréants, fut inhumé

dans Tourbet-el-Bey, un édifice carré, surmonté de bulbes verts et percé, de-ci, de-là, de fenêtres à barreaux en bronze ciselé. On l'inhuma très simplement : après avoir retiré la housse en planches recouverte d'oripeaux, lorsqu'il n'eut plus sur lui qu'un linceul d'ocre pâle, — la couleur mystique, — on le coucha dans un trou rempli de sable jaune, un sable qui ronge et décompose plus vite.

Autour de lui, dans une vaste salle en stuc, reposaient les autres princes de sa dynastie. Leurs tombes étaient formées de cinq dalles en marbre blanc arabesqué, sur lesquelles s'inclinaient — seul ornement — les plis soyeux d'un étendard, debout derrière le turban symbolique. Aux murs, à hauteur d'homme, courait une tenture de velours champ-levé aux nuances chaudes, et, à terre, des nattes blanches faisaient ressembler cette nécropole à quelque lieu où l'on cause. A gauche, à droite, des harems funéraires enfermaient les princesses, séquestrées jusque dans le trépas comme durant leur vie...

Quand les oulémas et imânes eurent récité encore leurs lentes et psalmodiques prières, on déposa sur le lit de sable jaune un petit vase étrusque, un vase d'un sou, plein d'eau, afin que l'âme du défunt (parfois elle s'attarde auprès du corps) pût étancher sa soif après cette laborieuse journée.

Puis tout le monde se retira, et, dehors, dans le péristyle, on remit le brancard beylical au cheik d'une mosquée pauvre, pour qu'il servît désormais à transporter vers la paix de l'Islam les déshérités et les misérables...

*
* *

Quelques jours après, le nouveau Bey fit son entrée solennelle dans sa ville.

Il rendit justice dans son palais, me décora du Nicham-Iftikar, puis descendit — comme il est d'usage — dans les souks, se montrer aux marchands et au peuple, et recevoir sur ses souliers vernis plusieurs tasses de café fumant, hommage traditionnel de la corporation des cafetiers : un louzir qui suivait comptait les arrosages et distribuait autant de louis

d'or, puisés dans la cassette du protectorat français. Sur l'ancien marché des esclaves, on avait élevé une estrade, où les plus expertes cahbas de Tunis trémoussaient leur ventre et poussaient des tremolos de joie en l'honneur de « notre maître » : Gouttelette-de-Musc se trouvait dans le nombre des élues et j'en éprouvai un rétrospectif orgueil.

Ces cérémonies, le changement du protocole, les dettes du défunt à liquider, les douaires à distribuer à ses quarante-cinq concubines, le mariage de la nouvelle Altesse, dont nous, gouvernement tunisien, payâmes les frais, d'autres « araberies » encore, nécessitées par l'avènement, m'occupèrent fort, cet hiver, et m'amenèrent à négliger un peu ma maison mauresque et mon Petit-Jardin musulman.

Arbïa ayant été remplacée, après son renvoi dans le Sud, par une mystérieuse femme mariée, Marville fut réduit à chercher sa pitance dans un restaurant français; et, comme il s'ennuyait tout seul, il m'entraîna peu à peu. Je n'en étais pas autrement mécontent, car cela reposait mon estomac de toutes ces sauces infernales, de toutes ces boulettes à la diable, confectionnées par ma trinité islamique, et à quoi j'attribuais pour une part mes accès de fièvre plus fréquents.

L'après-midi, notre paperasserie nous retenait tard au Dar-el-Bey, et lorsque enfin, entre cinq et six, nous décrochions nos chapeaux, Marville me déclarait :

— Mon cher, je suis excédé de ces « beymolleries » (on appelait facétieusement le nouveau bey « le bey mol »); j'ai besoin de me « démusulmaniser » : allons prendre un apéritif sur le boulevard.

Et, bien vite, nous dévalions la rue abrupte de la Kasbah, et, par la grise porte sarrasine, nous débouchions sur l'avenue de France.

On venait d'allumer l'électricité municipale. Les magasins aussi resplendissaient de lumière. Une foule d'Européens flânaient sur le trottoir, montaient et descendaient en s'accostant, stationnaient autour des kiosques à journaux, ou bien allaient dans le débit de tabac choisir longuement un cigare auprès de la jolie buraliste marseillaise.

Nous nous installions sur la terrasse du « Grand Café de Tunis ». Derrière nous, dans les salles enfumées, nous

entendions un orchestre de tziganes, et, pendant les entr'actes, quand la porte s'ouvrait, on percevait le petit choc sec des billes d'ivoire.

— Tiens! — disait Marville, — ils jouent au cochonnet!

Et rien que ce terme de « cochonnet », prononcé ici, sur cette terre d'Afrique où l'on ignore le compagnon de saint Antoine, ce terme pourtant vulgaire créait autour de nous comme un courant de vie familiale.

Des hétaïres d'outre-mer passaient et repassaient, en laissant traîner leurs jupes et des odeurs acclimatées. Aux tables de la terrasse, de bons pères de famille, méridionaux pour la plupart, installés avec leur femme et leur progéniture, faisaient sonner haut et gras, *leitmotif* de leur conversation, le mot de « Frannce »!

En face, au Cercle militaire, des dolmans de toutes couleurs et de jeunes galons d'or et d'argent attestaient le courage patriotique, cependant qu'entre eux et nous des tramways glissaient sans cesse, déversant sur les deux trottoirs, du tréfonds de la ville arabe, les Occidentaux qui venaient ici, à cette « heure verte », respirer l'atmosphère civilisée.

De temps en temps, une auto filait avec des envols de gaze; des bicyclettes venaient se ranger entre les lamelles de leur garage; un « tricar » pétaradait, de petits Siciliens ramassaient des mégots, une vieille femme nous offrait des violettes de Parme, — et les rares indigènes qui nous présentaient timidement de longs fusils à mèche, ou des bagues en cornaline, paraissaient ici des étrangers, eux-mêmes honteux de ces grossières fabrications d'un autre âge et d'une autre planète.

Et nous imitions les bons bourgeois : nous regardions passer la France, en dégustant quelque « pernod » de Suisse, qui mettait dans ce soir africain son familier parfum d'anisette.

— Comme cela vous repose de ces salamalecs, de toutes ces mômeries, de ces éternels cafés maures et de ces sucreries aux roses! — me dit Marville. — En ce moment, je suis écœuré de l'Orient et du Tunis tunisien. Je veux même signifier à ma mouquère de rester dans son Sud, l'été prochain : rien que l'idée de sa peau noire et de son odeur de piment me soulève le cœur!... Regardez-moi ça! si un Parisien débar-

quait en ce moment, il se croirait retransporté par quelque djinn de l'air sur les boulevards ! Hein ?

Et, avec fierté, le fonctionnaire beylical me désigna les cent cinquante mètres de trottoir où s'étalent, devant les cafés, la suprématie de la métropole et le triomphe du progrès.

Parfois cependant un convoi de chameaux qui cherchait la rue d'Algésiras troublait cette vision nationale. Alors, tout étonné, on apercevait aussi le bouquet de palmiers qui, sur la place de la Résidence, termine l'avenue de France, et, là-bas, à l'autre extrémité, la grise porte sarrasine qui dresse en face de notre civilisation la menace de sa barbarie imprévue.

## XL

Ce même hiver, il nous arriva aussi un nouveau résident, et nous dûmes, sur les instances de notre « grand marabout » lui-même, assister à quelques réceptions officielles.

Ce me fut une véritable corvée d'endosser mon habit étriqué et d'exhumer de sa boîte mon ridicule chapeau « claque », dont le mécanisme arracha à ma ménagerie des you-you d'allégresse.

Mais, une fois ma sauvagerie surmontée, je me divertissais presque de ce renouveau de luxe, de ces fleurs électriques écloses sur le glacis des nappes, de cette profusion de cristaux et d'argenterie, de ces valets en frac, de ces belles en peau, — et je comparais toute cette pompe à mes dînettes coutumières servies sur des soucoupes de poupée, à la fourchette naturelle de Janina et au décolletage tatoué de ses dames d'atour.... « Ah ! si la jolie « déléguée » flirteuse, assise à mon côté, pouvait se douter de la composition de mon ménage, comme elle cesserait vite de me sourire ! » me disais-je, amusé.

Après le repas, le bal s'ouvrit.

Retiré dans l'embrasure d'une fenêtre, je voyais pivoter et se frôler les couples enlacés, et, habitué à considérer les choses en Arabe, je m'imaginais l'ahurissement excité d'un musulman devant toutes ces chairs offertes et qu'il fallait cependant respecter.

« Non ! — pensai-je, — j'aime mieux ne pas danser ! »

Et je m'esquivai tôt, laissant Marville valser avec la blonde épouse d'un contrôleur civil.

Je descendis l'avenue de France, encore brillamment éclairée, et, par la porte farouche, je pénétrai dans la ville arabe.

Tout était éteint, tout était silencieux dans ce royaume du passé. Comme le soir de mon arrivée, j'errai parmi un réseau de ruelles et de voûtes, parmi des colonnes carthaginoises, des arceaux sarrasins, sous des échauguettes mauresques, devant des portes fortifiées, des palais embusqués, des jardins emmurés, où toute vie semblait suspendue depuis des siècles.

Seuls les becs de gaz indiquaient notre conquête. Mais, soudain, au coin d'une venelle, je me heurtai contre un cortège précédé de porte-flambeaux, qui balançaient au bout de leurs bâtons de primitives lanternes. Je m'arrêtai un instant, étonné, et je reconnus « le Cheik de l'Islam » — un vieillard à barbe blanche — et plusieurs dignitaires, s'en revenant, sans doute, d'une réunion religieuse et marchant comme autrefois, dédaigneux de notre lumière, dans le halo pâle des lumignons antiques. Je me remémorais notre clarté, nos salles de fêtes, notre luxe moderne, et je continuai de rôder dans cette ville ensorcelée, me croyant enchanté moi-même : tel un héros de légende traversant des siècles à la course et vivant à travers une série de mondes différents.

Ainsi j'arrivai devant le mausolée des Beys et ses fenêtres grillagées. Et je songeai à ces princesses mortes, qui dormaient là, éternellement invisibles, éternellement inconnues, et que même dans le trépas aucun regard mâle, sinon celui de leur seigneur, n'avait déflorées. Soudain, un air d'opérette chanta dans ma tête. Je revis encore des femmes demi-nues qui valsent dans des bras d'étrangers : le premier venu sait leur nom, leur sourire, le son de leur voix, le contour de leurs jambes, l'odeur de leur peau.

Et je me hâtai vers ma maison close et son moucharaby éteint, vers ma maison close et mon alcôve profonde, où dormait mon épouse musulmane, ma princesse de conte charmant, dont nul autre n'avait entrevu le visage, dont nul autre n'avait soulevé le voile...

*
* *

Un soir, il me fallut ouvrir le bal avec la jolie « déléguée » flirteuse et faire tourbillonner ensuite deux ou trois « contrôleuses » plus ou moins duvetées : je rentrai donc plus tard que d'habitude, mais savourant d'avance le plaisir de retrouver ma statuette d'ivoire, ma Janina qui, étant allée au hammam ce matin, serait aussi douce et polie qu'un pétale de lis.

Mais, à peine suis-je entré dans ma chambre ténébreuse, quelque chose s'élance sur moi, me mord, m'égratigne, arrache et déchire mes vêtements.

« Papaïanus, à force de supplices, serait-il devenu enragé? » me dis-je, en allumant une bougie.

Mais non : c'est Janina qui se jette sur moi, cheveux au vent, vêtue seulement de sa chemisette de Trébizonde, et qui essaie encore de me griffer.

D'une violente claque, je l'envoie contre le mur :

— As-tu fini, petite peste?... C'est trop, à la fin!... J'en ai assez, de tes sauvageries!... Que signifie tout cela?

Mais elle, sans me répondre directement, l'écume aux lèvres, les yeux luisants et belle d'une beauté barbare, se répand en malédictions et en injures dont quelques-unes me font sourire, mais qu'il serait irrévérencieux de répéter ici.

Je laisse tomber sa furie, puis je m'approche, et, pressé de conclure la paix :

— Allons, Janinette, qu'y a-t-il? C'est parce que tu es jalouse, dis? jalouse, de ces Roumïas, qui, par Allah! ne valent pas ton petit doigt!

Mais elle, me repoussant :

— Arrière, ô réprouvé, arrière, ô mécréant! Ah! je sais maintenant ce que tu fais, toi et tes dépravées!... Je t'ai vu, de mes yeux vu, ô proxénète! Car je suis allée, ce soir, avec les négresses et Bou-Amara devant le palais de votre louzir. Et j'ai vu ce que j'ai vu, à travers les carreaux!... Pfou! je ne vous croyais pas aussi pervers! Pfou! s'enlacer ainsi, en pleine assemblée!... pfou! toutes lumières allumées!... Et il y en avait qui ne faisaient rien du tout : ils étaient assis sur des chaises, autour de la salle, et ils regardaient. Et ceux-ci sont les plus

dégoûtants... Pfou sur vous, ô Roumis entremetteurs, et pfou sur vos Roumïas qui ont des toiles d'araignées sous les bras!...

Et Janina, après avoir copieusement craché, fonça de nouveau sur moi, toutes griffes dehors.

Mais moi, je ne fis pas attention à son attaque. Une gaieté folle, éperdue, irrésistible, s'était emparée de moi. Et je riais, je riais tellement que je m'affalai sur le lit, en gigotant de joie.

Bonté divine! si ces dames de la Résidence pouvaient soupçonner pareille interprétation de leurs bostonnades!...

Ah! naïveté perverse, amusante candeur animale de ma concubinette musulmane, qui était allée, en cette vertueuse compagnie de Bou-Amara, le sorcier, et de l'ancienne initiatrice beylicale, assister au bal de la « Maison de France » à travers les carreaux!

Et je riais tellement que Janina, me croyant devenu fou, s'élança au dehors pour appeler au secours.

Mais je me précipitai derrière elle, la rattrapai dans mes bras; et je me mis à valser avec elle, comme j'avais valsé avec ces dames, pour lui expliquer la chose, — et, finalement, je lui prouvai par l'éloquence de ma tendresse que tout est au profit des absentes dans nos réjouissances françaises...

## XLI

Je ne retournai plus à la résidence, ni à la ville moderne.

Au Dar-el-Bey, nos travaux s'allégeaient, et je pus, comme par le passé, me réjouir de ma maison mauresque et de mon harem.

Depuis la sanglante agression de l'autre soir, il y avait, pour Janina et moi, un regain de félicité.

Moi, je lui savais gré de sa jalousie, d'avoir affronté la nuit, vaincu sa peur, ses préjugés, pour aller avec son noir cortège m'épier à travers les vitres. Elle, pour me faire oublier les Roumïas dépravées et me persuader de sa supériorité en matière d'amour, me témoignait une ardeur nouvelle.

Mais, devinant qu'il fallait pour retenir un Roumi d'autres charmes que ceux de la chair, elle s'évertuait d'elle-même à développer son entendement, à se renseigner sur les usages de

mon pays, les mœurs de nos femmes, la couleur de nos villes, les fleurs de notre royaume; et, quand je recevais mon courrier, elle demeurait longtemps penchée sur mes enveloppes comme pour extraire de ces papiers talismaniques un peu de leur natal mystère. Elle sut vite reconnaître mon adresse et les lettres de mon nom. Alors elle voulut apprendre à lire d'après les titres des journaux. Elle déchiffrait, couchée à plat ventre sur le divan, la feuille étalée sur mes genoux. Et cela m'amusait d'instruire ma petite épouse, de guetter sur son visage attentif le passage de ma pensée et dans ses yeux luisants le reflet de mon âme.

Elle était douée — comme tous les Arabes — d'une intelligence très vive pour tout ce qui est image et d'une mémoire prodigieuse : au bout de quelques semaines, elle possédait son alphabet sur le bout de ses doigts enluminés et récitait par cœur les titres et sous-titres des gazettes.

Mais ce que j'aimais moins, c'était sa rage de se badigeonner la figure, — à l'instar de Roumïas, — avec de la poudre de riz, achetée par Clair-de-Lune, — qui n'a pas quitté Tunis, — et de se parfumer au patchouli.

Quant à son coffre en argent, elle ne le regardait plus ; son sautoir d'ambre gris pendait au coin d'un volet, et ses jolis cabcabs incrustés de nacre et pourvus d'une anse en velours rose gisaient désaccouplés dans les coins : elle leur préférait des escarpins à talons Louis XV dont la caïdesse l'avait gratifiée.

Et, un jour, à mon retour du Dar-el-Bey, elle m'entraîna, malicieuse et mystérieuse, vers la chambrette où se nouaient les tapis.

C'était une grande surprise qu'elle me destinait... Ciel! jamais je ne fus aussi déçu!

Sur son métier primitif, son pauvre métier d'autrefois, maintenu en bas par une pierre, et en haut par une corde passée dans un anneau, elle me montra, toute rayonnante d'orgueil, une espèce de descente de lit, où je distinguai une alpe, un chalet suisse, des sapins, une cascade jaillissant des rochers, et, au premier plan, tout un pré de violettes.

J'étais abasourdi.

Sans doute crut-elle à mon émerveillement :

— C'est ton pays, hein? tu vois comme je le connais! J'ai

fait cela pour toi, pour reposer ta vue en même temps que tes pieds. Désormais tu ne te croiras plus un étranger parmi nous!

Et, câline, elle se frottait contre moi.

— Mais — dis-je, touché de l'intention — qui donc t'a donné cette idée?

— Moi-même!... mais c'est Clair-de-Lune qui est allée dans les magasins m'acheter cette laine et cela...

Et, se dégageant, elle alla me chercher un de ces affreux cartons quadrillés qui servent de modèle aux vieilles demoiselles pour les fauteuils et les coussins en tapisserie. J'y reconnus, en effet, le paysage suisse, que la petite Arabe avait agrandi. Par terre traînaient encore des écheveaux, teints chimiquement de couleurs fausses qu'une goutte d'eau ou un rayon de soleil dissoudrait aussitôt.

Ah! comme je préférais mon autre tapis, irrégulier, tissé selon la fantaisie de mon astrakan avec la laine que nos Parques filaient sur leurs vieilles quenouilles et que Bou Raschid portait au souk des teinturiers, dans les anciennes cuves de Carthage!

Pauvre petite Janina! elle avait dû travailler sans trêve ni merci, durant des semaines, en prévision de ma joie.

Mais sans doute devina-t-elle sur mon visage trop expressif mon peu d'enthousiasme, car sa face s'assombrit soudain; et le pli hostile et opiniâtre qui rapprochait ses sourcils engouffra l'aimable fleur de l'oubli. Alors, heureusement, j'aperçus, au premier plan du tapis, jetée à travers la prairie de violettes, une main de Fatma.

Ce talisman me rendit la paix :

« Ah! — me dis-je, — la petite progressiste n'a pas abdiqué encore sa peur des djinns, et ce fétiche qui en préserve est sa marque de fabrique! »

J'allai pour l'embrasser avec tendresse, mais elle me rembarra sans aménité.

Le soir, elle fut rétive à mon désir, et, malgré une bague rapportée le lendemain, un malaise continua de peser sur nous, une oppression froide et brumeuse, comme si, sortis de leur cadre bancroche, ce chalet suisse et cette alpe homicide se fussent effondrés sur notre amour...

Puis, un autre incident envenima les choses.

L'ex-caïdesse était venue se réinstaller chez moi : cette fois, un horrible morveux l'accompagnait, vêtu d'un costume marin beaucoup trop grand, coiffé d'une chechia à gland d'or qui s'enfonçait au delà de ses oreilles, et chaussé de bottines jaunes, claquées de vernis noir. Ces bottines, qui provoquaient l'extase de Janina, étaient trop étroites, apparemment, car le malheureux pleurnichait sans cesse, en tapant ses pieds le long des murs, dans les portes, contre les divans et les lits, quand il ne les frottait point à la balustrade du balcon ou n'en martelait pas les dalles de ma cour.

La seule chose qui désennuyât ce voyou larmoyant fut Papaïanus, quand il parvint à le supplicier, à lui pincer l'oreille sous un volet, à lui incarcérer la tête dans l'anse d'un cab-cab, ou à lui attacher une casserole à la queue. Alors, il jubilait avec une espèce de hennissement qui m'était plus désagréable encore que ses jérémiades.

Je l'avais pris en grippe et lui avais interdit l'accès de la galerie et du patio sous peine de bastonnade. Mais, pendant que Janina et Clair-de-Lune jacassaient là-haut, — ah! les insupportables perruches! — le garnement s'échappait de leur logis et son unique plaisir consistait alors à revenir traîner ses semelles dans ma cour.

Un jour qu'il me croyait loin, je le surpris donnant des coups de pied contre mes colonnes et vociférant :

— Voilà pour toi, pour ta bouche, pour ton nez, pour tes yeux, *ya Roumi!*

Furieux, je sortis de ma cachette et, d'une gifle, je le lançai à l'autre bout de la cour.

Hélas! hélas! il saigna du nez et poussa de tels beuglements qu'en un clin d'œil tout un quartier de femmes ameutées se pencha au bord de mon toit.

Madame Raisin-Sec, Clair-de-Lune, Janina et la Mère Étoile, voyant le chérubin qui perdait son sang, faillirent m'écharper, avant que j'eusse la présence d'esprit de faire un geste énergique ou d'invectiver à mon tour.

Alors ce misérable morveux, comprenant mon état d'infériorité, se mit à m'accuser, moi, d'avoir voulu l'assommer, lui, pauvre innocent, qui se tenait là, bien tranquille. Je demeurai muet de surprise et d'indignation tandis qu'autour

moi les femmes criaient à l'assassin. Il ne me resta qu'un parti à prendre, celui de m'enfuir...

Mais quand je revins, le soir, mon premier acte fut de jeter à la porte la caïdesse et son engeance de vice. Après quoi, je déclarai à madame Raisin-Sec que j'agirais de même avec elle, si jamais elle laissait pénétrer sa fille chez moi. Puis je leur déclarai que, pour les punir, elle, Janina et la Mère Étoile, de leur incorrection à mon égard, je supprimais leur pension durant un mois.

Mon harem fut consterné, mais admira, je crois, intérieurement, ma rigueur. En veuve d'un « *génénar* à quatre galons », ma belle-mère supporta sa disgrâce avec dignité ; la Mère Étoile me baisa les mains en silence, et Lalla Janina, la nuit d'après, racheta par sa tendre gentillesse les torts de son neveu.

Cependant j'observai que l'accord établi était superficiel : mes rapports avec tout mon entourage n'avaient plus la cordialité de l'autre hiver. Ainsi, les Lotophages ne me chargeaient plus de réparer leur machine. Si, dans le quartier, on avait une lettre à écrire, ce n'était plus à moi qu'on s'adressait ; les négresses ne revenaient point se chauffer à notre brasero ; le *souki*, sous la voûte, me saluait avec un air de méfiance ; madame Raisin-Sec évitait de me regarder quand je lui parlais, et, plusieurs fois, la Mère Étoile avait renversé, en emportant le réchaud, des cendres sur mes pieds, — ce qui est une façon détournée de vous souhaiter à cent coudées sous terre. — Avec cela, je crus surprendre des œillades dérobées, des conciliabules secrets... Les histoires, entendues si souvent, de sorcellerie, d'envoûtement, de conjuration et de représailles maléfiques me hantèrent. Je n'osais plus manger chez moi, de peur d'un certain philtre, introduit parmi les aliments et dont naguère Janina m'avait vanté la puissance ; et, le soir, en me couchant, je retournais mon matelas pour m'assurer qu'on n'y avait glissé ni omoplate de mouton, ni tête de corbeau enchanté, ni plumes de coq rouge et noir.

Pour endormir ma méfiance, Janina se montra de plus en plus amoureuse et plus experte. Par moments, je regrettai même ma petite captive dont l'abandon charmant et l'inertie docile ne s'efforçaient guère d'asservir mes sens et d'amollir ma volonté. C'était surtout par sa danse du ventre qu'elle prétendait me

subjuguer. Mais cette danse lascive et triste m'écœurait. Je songeais à la madone accablée que j'avais vue avec Marville, à Gouttelette-de-Musc et à sa bestialité, à cette Brise mystérieuse qui avait tortillé son ventre, enceinte de mon épouse, à tout ce troupeau d'esclaves, à toutes ces femelles, irrémédiablement condamnées à la luxure des mâles; — et, un jour que Janina s'était encore surpassée, je me mis à sangloter de désespoir...

## XLII

Mais tout cela, je l'oubliai dès que revint le printemps, le merveilleux printemps d'Afrique, où tous les champs sont des écharpes mauves d'iris et tous les toits de jaunes tapis d'anthémis.

Aussitôt quitte de mon bureau, je m'échappais. Quelquefois j'allais tout simplement à la place Halfaouine m'asseoir sous les mûriers et regarder, autour du minaret tronqué, le vol des hirondelles. D'autres fois, je poussais jusqu'à la noria de la Manouba et de mon ami le cafetier Abderrahmâne. Je croisais mes jambes sur la maçonnerie de son petit jardin, en respirant l'odeur du basilic mystique et de la menthe des poètes. Le mulet tournait dans sa sente en faisant crisser la roue. Le soir était d'une limpidité joyeuse. Les moutons venaient vers l'abreuvoir, dans la plaine lilas, en soulevant de fins nuages de poussière qui encapuchonnaient les vieilles raquettes des cactus sous une gaze dorée.

De temps à autre, un passant, avec son manteau couleur de pierre, s'agenouillait dans la niche du *mirhab* qui semblait taillée d'un seul bloc avec lui. Abderrahmâne et moi, nous nous taisions, et, dans cette paix vespérale, la vie tout entière affluait vers moi.

Souvent aussi je m'évadais plus loin encore, vers Carthage et la colline sacrée de Byrsa. Je m'asseyais là-haut sous un sarcophage punique, je contemplais le golfe et « la montagne à deux cornes ». Ou bien, longeant la rive, j'allais jusqu'à Sidi-Bou-Saïd, l'ancienne Megara, dont les petites maisons blanches, pendues au-dessus de la mer, paraissent des ailes de colombes vouées à Tanit et pétrifiées sur cette falaise.

Et là, dans la légèreté de l'air, dans la divine poésie du soir, dans la symphonie mauve du ciel, des ondes et de la terre, j'oubliais tout, et ma patrie lointaine et mon épouse proche et les différences des races et les hostilités des dogmes, pour m'enivrer seulement de clartés et ne songer qu'à respirer le calme.

*
* *

Comme ma fièvre n'avait pas tout à fait disparu, et que le médecin m'ordonnait la brise saline, je cherchai à louer une maison au bord de la mer, dans les environs de Tunis. Un de mes collègues musulmans du Dar-el-Bey m'offrit sa propriété de Khereddine, petite grève située non loin de Carthage, sur l'isthme du même nom. Une voie ferrée la relie à la ville : je pourrais donc facilement parcourir ces quinze kilomètres pour aller le matin à mon bureau et en revenir l'après-midi.

La plage, déserte en cette saison, me plut infiniment. Elle ne se composait que d'une vaste palmeraie, aujourd'hui ensauvagée, et qui avait fait partie des jardins du fameux général Khereddine. Et c'était aussi son ancien palais démantelé, encombrant héritage, que mon collègue musulman m'offrait comme maison de campagne. Il ne restait guère de cette résidence, édifiée pour le faste et les voluptés, que de médiocres débris de son illustre passé : vasques taries, colonnes ébréchées, mosaïques arrachées, rosiers d'Ispahan redevenus églantiers. En bas, les salles n'étaient plus habitables, mais en haut subsistait un délicieux patio aérien, entouré de quelques chambres en bon état, et dominé par une autre pièce qui me ravit particulièrement, une sorte d'immense volière en treillis, d'où l'on embrassait tout l'isthme de Carthage.

J'aurais préféré ne point amener dans ma solitude printanière la veuve du *génénar* ; mais je craignis pour Janina le trop parfait isolement, et, à cause de son art culinaire, la hannana nous était presque indispensable.

D'ailleurs, la nouvelle de notre déplacement fut accueillie avec des transports d'allégresse par toute ma ménagerie, et l'effervescence des préparatifs dissipa tout nuage.

Un matin donc, une grosse araba aux lourdes roues scul-

ptées, aux minuscules brancards peinturlurés de mains de Fatma et de poissons talismaniques, déménagea notre mobilier d'été, — c'est-à-dire quelques matelas, nos plats à couscoussi, nos derboukas et l'armoire à glace sans laquelle, de nos jours, une lalla qui se respecte ne voyage plus.

J'empilai mes femmes dans un carrosse de Chat-Botté, que j'avais recommandé spécialement bien suspendu et avec des stores rouges armoriés de roses blanches, pour signifier à tout passant que le bouquet enfermé là derrière est de princière essence.

Moi-même, déguisé en Arabe, je m'y glissai, m'imaginant, durant ce lent trajet de Tunis à Khereddine, être véritablement un effendi qui se rend avec son harem vers son palais d'été.

Je tenais les petits doigts enluminés de Janina dans ma main ; et, tandis qu'elle s'appuyait à mon épaule, incurieuse et vite endormie par le roulement, je regardais, derrière ces stores galants, cette immense plaine punique où des troupeaux de taurillons paissaient parmi les asphodèles, et où jadis les rudes mercenaires, passant au cliquetis de leurs armes, s'épouvantaient de reconnaître le chemin jalonné de lions crucifiés.

Nous arrivâmes à Khereddine avec la nuit. Bou-Raschid, le vieil apôtre, et moi, nous dûmes porter Janina là-haut, dans la chambre treillagée, et, toute la nuit, comme deux oiseaux dans leur cage, elle et moi fûmes bercés par la chanson des palmiers et le murmure des flots...

Et la brise délicieuse qui nous réveillait en soufflant à travers cette moustiquaire de bois!...

En bas, notre jardin sauvage était tout mouillé de rosée. Janina marchait avec ses cab-cabs pour m'accompagner jusqu'à la station, à travers un champ de crocus et d'asphodèles.

Puis le train m'emmenait à Tunis, par des lagunes roses et des steppes irisées...

Et, le soir, avec quelle hâte je quittais mon quartier escarpé pour dégringoler vers la gare italienne et prendre ce moderne chemin de fer, cette énorme chenille enfumée, traînée par un Moloch ventru qui crache le feu — et va déposer les nouveaux barbares sur l'isthme reconquis où dorment encore, sous des cendres millénaires, les idoles mutilées de Carthage.

Janina et ses mégères venaient au-devant de moi. Comme la plage est isolée, — sauf un petit café-marabout il n'y a rien, — les pauvres séquestrées peuvent se promener, faire du jardinage, chercher de l'eau, se baigner dans la mer, sans pour cela déchoir de leur dignité. — A la campagne, elles ont besoin aussi de moins de surveillance : alors, tous les matins Bou-Raschid m'accompagne, et je l'occupe au nettoyage et au recrépissage de ma maison tunisienne. D'ailleurs, cette vie de liberté semble réussir à tout le monde : madame Raisin-Sec est un perpétuel sourire, et quant à la Mère Étoile, le bonheur la dilate à un tel point que ses tatouages plissottés se détendent vers leurs dessins primitifs.

Janina et moi, nous descendons aussitôt vers la plage.

Je m'assois dans le sable parmi une plante envahissante et grasse dont les larges corolles barbelées ressemblent à des étoiles de mer. Comme jadis au cimetière de Sousse, ma petite amie ramasse des coquillages.

Quelquefois elle s'amuse à entrer dans l'eau, perchée sur ses cab-cabs incrustés de nacre comme des cothurnes d'ondines. Son pagne aux rayures turquoise plaque sur ses hanches, son boléro d'or émerge au-dessus des flots, telle une cuirasse d'écaille, ses bras lisses et pâles ont des ondulations d'algues ; — et dans ce golfe de Carthage, il me semble voir, nouvel Ulysse, une Sirène africaine.

Quelquefois de grands paquebots noirs, venant d'Europe ou s'y acheminant, passent au loin. Ils passent très lentement, comme pour se recueillir entre ces pathétiques rivages. Et moi, en les regardant, je ne me sens point nostalgique : ai-je donc mangé le fruit des Lotophages?

L'air est d'une suavité exquise, d'une diaphanéité étrange. Devant moi se dresse le Bou-Cornine, la montagne de Moloch, et, à ma gauche, sur la colline de Byrsa, avec des nuages roses et mauves, je rebâtis le temple de Tanit, déesse de Carthage.

Janina vient se sécher près de moi. Elle a piqué, à chacune de ses tempes, dans la lourde masse de ses cheveux diamantés, une des corolles en astre marin. Ses cothurnes d'ondines sont entourés de varech, et ses talons orangés, qui reposent humides dans le sable, ressemblent à de savoureux fruits de mer.

La nuit, après notre dînette, nous allons nous promener

dans la palmeraie. Nous possédons ici un banc qui nous est devenu familier : c'est un palmier sauvage qui rampe à terre comme un gros serpent et vient appuyer sa tête rachitique contre un autre tronc, — superbe, celui-ci, droit, poli, élancé, et dont le bouquet final s'épanouit comme une coubba verte.

Malicieuse, Janina a surnommé ces deux palmiers « le *yahoudi* » et « le bey ».

Moi, je m'adosse contre le bey et elle s'étend tout de son long sur le *yahoudi*, en mettant sa tête sur mes genoux.

Elle est toute enveloppée d'un burnous blanc qui la fait longue et mince comme une petite morte carthaginoise avec des yeux d'émail.

« Le bey » agite gravement son dais solennel au-dessus de nous; « le *yahoudi* » dont les maigres palmes sont toutes racornies, gémit, grince, frotte son plumet contre le tronc majestueux et impassible. Et ma chère musulmane s'amuse de ce drame qu'elle a inventé, de la détresse de ce pauvre juif rampant devant l'inexorable bey, et à laquelle tous les palmiers d'alentour, louzirs, scribes, eunuques, assistent en frémissants et bruissants spectateurs.

Non loin de nous, un Bédouin a établi sa tente et joue de la flûte au seuil de sa maison de toile.

C'est une mélodie grêle, sautillante, hachée, qu'il tire de son roseau, une pastorale naïve, plaintive, monotone, où se mêlent et sanglotent toutes les voix des humbles choses...

Entre les colonnes vivantes, je vois la mer, le Bou-Cornine et, face à lui, la colline de Carthage baignée de clarté lunaire... Et je ne puis dire la tristesse enivrante, la volupté douloureuse de ce golfe d'argent immobile, de ces palmiers chantants, de cette petite morte punique sur mes genoux, de cette ritournelle éternelle et de ces montagnes immuables qui se regardent par-dessus notre civilisation fugitive.

## XLIII

Un soir, nous longeons la grève dans la direction de Carthage.

Janina est enveloppée dans un de mes burnous, et me tient par un petit doigt, à la mode arabe.

Nous allons lentement, à pas hésitants, car les femmes musulmanes ne savent pas marcher.

Et je songe, tandis que l'eau vient déferler sous nos sandales, à Salammbô, la pâle amante de la lune, à Didon, la reine trahie, à Sophonisbe la belliqueuse, à toutes les filles africaines, qui peut-être, drapées comme mon amie, sont venues, par un soir pareil, promener ici leur langueur ou leur désespoir...

Mais, quand nous approchons des ruines puniques, des blocs formidables, des éboulements monstrueux, Janina s'accroche à mon épaule et, sa face abritée dans ma poitrine, refuse d'aller plus loin.

— *Ya sidi Aïni!* — murmure-t-elle toute tremblante, — *ya sidi Aïni!* par Allah! ne vois-tu pas les géants? Ils vont nous jeter un sort!

— Quels géants? veux-tu dire les djinns?

— Non : les djinns professent ma religion, *hamdoulillah!* et ils sont tout petits. Mais ceux-là sont les géants du temps de la gentilité, et, après la conversion de la terre à la foi de notre Sidi Mohammed, — sur lui la prière et la bénédiction! — ils sont venus se réfugier ici. C'est un sol maudit; et c'est pour cela que nous autres musulmans, nous ne venons jamais nous y promener.

Nous revenons vers Khereddine et Janina se rassure.

Mais je pense à cette légende de géants accréditée parmi les Arabes à cause de ces débris fantastiques assemblés autour de Carthage.

Aujourd'hui nous reconstruisons la cité punique avec une cathédrale en margarine et des villas en carton. Quels souvenirs transmettra aux âges futurs notre conquête éphémère? Aucun, sans doute...

Je dormis fort mal, cette nuit-là, et me réveillai, le lendemain, avec un goût de fièvre dans la bouche.

« Ce sont les géants de Janina qui m'ont jeté un regard néfaste, — me disais-je, en prenant avec Bou-Raschid mon train matinal. — Bah! cela ne sera rien!... Aujourd'hui, justement, le Bey siège au palais, et ce pauvre Marville aurait trop à faire sans moi... Puis, vraiment, je ne veux pas donner raison à ces superstitions de femmes... »

Mais, arrivé à mon bureau, je sentis ma fièvre battre la

charge. J'avalai plusieurs cachets de quinine sans résultat.

Alors Marville me dit :

— Il faut rentrer chez vous et rester tranquille. Vous avez le train de onze heures... Ce soir, j'irai prendre de vos nouvelles.

Le mouvement du train, la brise de la mer, la drogue absorbée peut-être, me rétablirent presque, et c'est tout guilleret que je descendis du wagon, me réjouissant de cette belle journée gagnée à l'improviste et de la surprise de mon harem.

En passant devant le café-marabout, je vis, attachée aux barreaux de la fenêtre, la mule précieuse de Si-Béji-Maghzen, toute vêtue de velours mandarine. Le cafetier Mendil, qui avait croisé ses jambes sur le seuil de sa porte, eut en m'apercevant une mine ahurie et un geste brusque comme pour se lever. Mais, ayant probablement changé d'avis, il demeura assis et me salua selon son habitude.

Quand j'eus franchi mon jardin dévasté, et pénétré dans mon palais démoli, j'entendis venir de là-haut, de mon patio aérien, le frappement rythmique de la derbouka et le fausset de madame Raisin-Sec qui chantait.

« Elles ont profité de mon absence pour inviter la caïdesse ! » me dis-je, agacé.

Et, afin de les pincer en flagrant délit, j'enlevai mes souliers, et, par l'escalier du toit, je grimpai vers notre chambre en volière qui dominait la courette.

Étendu derrière le moucharaby, je regardai : Janina, les joues fardées, les sourcils rejoints, les yeux élargis de khol, les cheveux lustrés d'huile aromatique, Janina, vêtue comme le jour de mes noces, parée d'innombrables bijoux, de ceux que je lui connaissais et d'autres que je ne lui connaissais pas, dansait debout au milieu du patio.

Elle dansait cette danse lascive, avec une joie, une allégresse inconnues. Elle dansait comme dut danser Salomé devant Hérode, tandis qu'accroupies à gauche et à droite les deux entremetteuses, affublées comme pour une fête, l'encourageaient, l'excitaient, battaient des mains et frappaient les tambourins.

Et Hérode était là aussi, — installé sur mon plus beau tapis, au milieu de coussins, et environné de sirops, de pâtisseries, de réchauds où grillaient le nard et le benjoin.

Il était vêtu d'un costume gris perle orné de boutons d'argent. Son turban de soie blonde encadrait son fin visage de chef nomade, et ses mains de sultane serraient contre son cœur, en signe d'extase, les pommeaux de ses poignards, incrustés de gemmes.

Et la face dolente de mon épouse était radieuse. Sa bouche apposée comme un sceau rouge sur le secret de son âme souriait, décachetée, et son regard et le regard de Si-Béji se touchaient et se couchaient l'un dans l'autre...

Ils ne m'ont pas vu, ils ne m'ont pas entendu. Je suis descendu furtivement comme j'étais monté; puis, m'éloignant à grands pas, j'ai passé devant la mule caparaçonnée, couru vers la station de la Goulette où se trouve la tête de ligne...

Je ne sais comment je suis arrivé à Tunis et dans ma maison solitaire.

Le vieil apôtre n'y était pas, heureusement. Oh! comme elle était silencieuse, comme elle était déserte, sans le rythme des chers petits cab-cabs, sans la musique des mortiers en cuivre qui pilent les onguents!

Cependant au balcon pendaient encore quelques bocaux oubliés et sur la terrasse s'évaporait, dans les vieux bidons apportés de Sousse, le jardinet de mon Petit-Jardin.

J'allai dans notre chambre et vers notre lit défait. Par terre s'étendait, abandonné, le tapis maladroit que j'avais vu nouer par la jolie tapissière.

En bas, sous le treillis de mon moucharaby, la rue coulait toujours comme une belle rivière brasillante, et, sous la voûte, l'apprenti *souki* chassait les mouches avec le froufrou endormeur de son plumeau en feuilles de palmier.

Je revis la mule, son harnais d'argent, sa robe en velours mandarine, et le beau Sidi-Maghzen qui passait comme un émir de légende.

Une douleur atroce me jeta haletant sur le divan. Je la revis, elle aussi, elle et sa danse lascive, elle, et son visage épanoui, elle, ma douloureuse captive que j'avais tant de fois étreinte dans mes bras.

Et je la revis encore comme le premier soir où je l'avais trouvée assise sur mon lit, parée de ses dons nuptiaux, dans la pose rituelle, avec, sur son front d'idole, la fleur énigmatique.

Je l'avais dévêtue moi-même, enlevant pièce par pièce son boléro raidi d'orfroi, sa ceinture d'argent, sa fouta, son sérouel, puis sa chemisette de Trébizonde sous laquelle frémissait son corps de statuette grecque.

Impassible, elle s'était laissé faire, en fixant sur moi ses grands yeux navrés.

O chère petite victime de ma moderne barbarie, à quoi ton regard indéfinissable pouvait-il songer alors?...

Je pleurai, affalé dans les coussins. Mais soudain quelque chose se glissa entre mes bras, et aussitôt se mit à ronronner : c'était Papaïanus, que l'on avait oublié d'emmener à Khereddine.

— Ah! — lui dis-je avec amertume, — ta maîtresse était donc déjà heureuse en partant d'ici, puisqu'elle a pu se passer de son souffre-douleur!

Il me contempla, un peu étonné; puis resserrant ses paupières, il s'endormit, en sphinx noir, sur ma poitrine. Je l'examinai. Il avait près de trois ans maintenant, mais ne paraissait guère plus de six mois. Sa tête était énorme; mais son corps tout chétif montrait encore des parties chauves en cuir terni, que mon amie avait épilées... Ah! pour que Papaïanus fût dans un pareil état, il fallait que je n'eusse point su développer assez la tendresse de Janina.

« Non, pauvre Janinette, — pensai-je, — je ne t'ai point aimée assez! J'ai aimé en toi mon petit jardin, ma cassolette, mon astrakan, ma captive; peut-être ai-je aimé aussi un peu de ton mystère, un peu de ton malheur, un peu de ton âme musulmane. Mais ta féminité identique à celle de toutes les femmes, ton cœur semblable à tous les cœurs, mais toi, mon épouse, ma compagne, je n'ai pas su t'aimer!

» Et cependant, tu as tout essayé pour me plaire! tu as voulu t'instruire, te perfectionner, te plier à nos usages. Mais, moi, en Roumi égoïste, en curieux des lointains et explorateur de l'inconnu, j'ai préféré ta saveur de fruit exotique, ta drôlerie de gazelle sauvage, à ta perfectibilité. Alors tu es allée vers un homme de ta race, vers un homme qui respecte tes superstitions, partage tes naïvetés; et, si tu danses devant lui comme une esclave, il ne t'en estime que mieux, sachant que pour une femme aucune science ne vaut l'art de la volupté... Ainsi

soit-il donc, ô Janina! Puisses-tu rencontrer le bonheur auprès de celui à qui t'ont revendue tes entremetteuses!

» Adieu, mon petit jardin déclos, ma fontaine descellée; adieu, ma petite achetée dans le ventre de ta mère, — cette mère qui s'appelait la Brise et dont la fille a soufflé sur ma jeunesse tous les parfums de l'Islam! »

Je me levai, pacifié. Il était près de quatre heures — et temps de prévenir Marville pour l'empêcher d'aller à Khereddine.

Il avait déjà quitté le Dar-el-Bey, et Yousouf, d'un air un peu alarmé, auquel je ne m'arrêtai pas, m'assura qu'il était chez lui.

Il y était, en effet, et ne sembla nullement surpris de ma venue : — il continuait furieusement à casser les barreaux d'un siège, en poussant de terribles invectives, mi-arabes et mi-françaises.

Je m'assis, habitué à ces rages et attendant que celle-ci fût dissipée. Mais elle était plus tenace qu'à l'ordinaire. Il lança quelques coups de poing contre la porte, brisa son coupe-papier, larda sa table avec un grattoir, piétina un vieux dictionnaire, puis, ayant encore lancé une potiche par la fenêtre, il parut un peu calmé, et, marchant à travers la pièce :

— Ah! la gueuse! la chienne, fille de chienne! ah! la cahba!... Savez-vous ce qu'elle a fait, cette mâtine-là?

— Quelle mâtine?

— Mais Arbïa, naturellement!

— Arbïa?... Je croyais que vous ne vouliez plus la faire venir du Sud?

— La faire venir du Sud est bon!... Vous êtes plein d'esprit, mon cher!... Savez-vous où la diablesse a passé l'hiver, et tous les hivers depuis quatre ans?... Devinez!... A deux pas de chez vous, dans le rue Tourbet-el-Bey, chez le lieutenant Michelin, des affaires indigènes... Oui, parfaitement! Voilà ce qu'elle appelait son Sud, la sacrée gonzesse!... Lui avait besoin d'apprendre l'arabe pour son avancement : eh bien, il l'a appris, et il paraît qu'il le sait très bien maintenant, ce gaillard-là. Il va passer capitaine... Cela ne vous épate pas? vous ne dites rien?

— Puisque vous ne voulez plus d'Arbïa, qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Ce que cela peut me faire?... Ah mais! cela me fait beaucoup!... Et mon prestige donc, et mon honneur d'ancien officier?... Croyez-vous que je vais permettre à une négresse de se fiche de moi comme cela?... et à ce petit lieutenant?... Comment! je l'envoie chez elle, dans le Sud, à Gabès, quand je n'en veux plus; je lui paie un billet d'aller et retour, et je lui fais même une pension, — dix francs par mois, — de quoi vivre royalement sous la tente, et c'est avec ce blanc-bec qu'elle campe? C'est ce godelureau qui la chauffe et lui installe le Sud chez soi!... Avouez que mon rôle est tout à fait ridicule... Eh bien, si vous vous figurez que cela va se passer comme ça!... D'abord, quant à ce gigolo, je le ferai casser..., et quant à la mouquère, je regrette rudement les temps vraiment beylicaux où l'on cousait l'infidèle dans un sac avec un chat vivant et la jetait à la mer... Ah! cela m'aurait rudement amusé de coudre cette vieille bique dans une peau de bouc et de la voir se débattre avec son matou!... Hélas! les beaux temps ne sont plus! Aujourd'hui la civilisation est venue, et, tout fonctionnaires beylicaux que nous sommes, nous n'avons même pas le droit de faire fustiger nos femmes sur la place publique.

— Comment avez-vous appris la chose?

— Comment? mais parce que, comme tous les ans, je lui ai expédié quelqu'un avec ordre de la ramener.

— Tiens!... vous aviez dit que vous la laisseriez là-bas...

— J'ai dit cela, cet hiver. Mais le printemps est venu!... Bref mon émissaire, plus bête que les autres ou moins généreusement corrompu par elle, me rapporte que depuis quatre ans on ne l'a pas vue dans le pays, mais qu'on sait qu'elle vit avec un officier à Tunis... La ville n'est pas si grande : j'ai convoqué tous les policiers arabes et on me l'a dénichée devant une échoppe des souks : on l'a reconnue à sa voix et on l'a filée jusque chez son lieutenant, dans la rue Tourbet-el-Bey. Pas plus difficile que cela... Elle s'imaginait méconnaissable sous son déguisement : qui sait? elle a dû venir souvent se promener sur la place de la Kasbah et se payer ma tête!... Et, chez vous, toutes vos femmes devaient se moquer de notre jobardise! Nous sommes des poires, voyez-vous!... Mais, au fait, j'y pense : vous étiez retourné à Khereddine,

pourquoi donc êtes-vous revenu? Vous avez, du reste, une fichue mine!

— Janina m'a trompé, — dis-je, en affermissant ma voix.

Mais, malgré ma volonté de paraître indifférent, j'éclatai en sanglots.

Marville demeura atterré :

— Elle aussi?... Ah! mon pauvre ami!... Et pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela tout de suite?... Mais, voyons, voyons! vous n'allez pas pleurer pour une arbicote!... Voyons, mon ami, remettez-vous donc!... Ah! les sacrées femelles!

Et, s'asseyant à côté de moi, le bourru essaya de se faire maternel :

— Vous n'êtes vraiment pas raisonnable! Un homme comme vous attacher une pareille importance à ça, à cette misérable bagatelle!... Avec une Française, je comprendrais, ou si encore elle vous avait trompé avec un Français, avec un militaire!... Dites, c'est avec un musulman?

Je fis signe que oui.

— Vous voyez bien! cela n'a aucune importance!... Allons! pour vous remettre, racontez-moi la chose!

Je secouai la tête. Il se leva :

— Je vous l'ai toujours dit : elle vous trompera avec le premier musulman venu. C'est une engeance comme ça... Maintenant qu'elle aura goûté de son croyant, elle vous reviendra, la mouquère! Seulement, alors, faites attention : vous l'aimiez trop, vous la gâtiez trop, vous satisfaisiez à tous ses caprices; il faut leur montrer que c'est nous les maîtres... les maîtres d'elles et de ce pays!... C'est avec le bâton qu'il faut faire marcher tous ces gens-là!

— Non, — dis-je, — ce n'est pas là le bon moyen. Vous avez toujours rudoyé Arbïa, et elle vous a trahi aussi... Non!... c'est parce que nous ne les aimons pas assez qu'elles nous trompent, parce que nous ne voulons pas les aimer assez, parce que nous voulons les aimer en femmes d'une autre race, d'une autre caste, d'une autre foi... Vous, vous êtes amusé d'Arbïa comme d'une jolie cavale; moi, j'ai joué avec Janina comme avec une bizarre poupée. Maintenant elle est perdue pour moi et il me semble que je ne m'en consolerai pas, parce qu'avec elle je perds

toute la tendresse que j'ai mise en ce pays et qu'il m'a rendue à travers son amour.

— Tralala ! Il y a d'autres femmes sur la terre ! Allons en voir tout de suite ! Dînons confortablement à la nouvelle brasserie si merveilleusement bâtie par mon ami Peters : là nous sommes sûrs de trouver, pour nous faire oublier nos mouquères, quelques gigolettes de France !

## XLIV

Ma maison mauresque de la rue Tombeaux-des-Beys me parut elle-même un tombeau. Tout ce quartier, d'ailleurs, avec ses pénombres, ses voûtes, ses rues tortueuses, ses impasses, ses portes cloutées, ses échauguettes, toute cette ville musulmane, sournoise, hostile et mystérieuse, m'oppressait maintenant.

Avec cela, ma fièvre s'aggravait.

Je réunis donc quelques objets indispensables et allai me réinstaller dans mon ancienne chambre, à l'Hôtel de France.

De tous mes souvenirs arabes, je n'avais emporté que le tapis maladroit de Janina et une paire de ses cab-cabs — la première que je lui avais achetée, incrustée d'ivoire, et pourvue d'une anse en velours mauve rebrodé de paillettes.

Je me traînais encore au Dar-el-Bey, mais tout ce qui était de ce pays et que j'avais jugé si pittoresque, nos escaliers en faïences jaunes, nos patios de marbre rose, nos terrasses recrépies, les chaouchs à notre porte et jusqu'aux rêveurs bibliques autour des pots de basilic et de menthe, m'inspiraient une inexplicable répugnance.

— Ah ! — me disait Marville, — je connais cela !... A Tunis, cela va encore : on a la ressource de se « désislamiser » dans la ville française. Mais, dans le *bled*, cette araberie sempiternelle vous rend fou furieux ! On tire sur le premier « bicot » que l'on rencontre, à moins que l'on ne se fasse sauter sa propre cervelle, par dégoût de cet Orient, comme il est arrivé à un de mes amis du côté du Kef... Il n'y a qu'un remède à cela : s'embarquer aussitôt pour la France ! Mais, hélas ! au bout de deux mois, on embrasse tous les marchands de nougat rencontrés aux foires; au bout de trois, on revient sur cette rive-ci, nostalgique à en

mourir de cette sacrée patrie du soleil... Qu'est-ce qui vous retient donc ici, vous, Fontaine? Voilà plus de deux ans que vous avez jeté l'ancre dans le chenal : cela se paie, cela, vous savez!

— J'attends encore un peu : j'espère que ma fièvre ne durera pas toujours.

Mais, au fait, je ne savais pas moi-même ce que j'attendais! Car mon stage au Dar-el-Bey était révolu depuis deux mois : j'étais resté par goût, par indolence, par amour pour cette Tunis; et, l'on me tolérait parce que j'étais un fonctionnaire qui ne coûtait rien au Gouvernement.

J'attendais... oui : qu'attendais-je donc au juste? un message de Janina, un signe de vie? un retour? peut-être!...

Depuis mon départ brusque de Khereddine, j'étais sans nouvelles de la traîtresse. Il est vrai que moi, de mon côté, je ne lui en avais point donné, sinon par une petite somme d'argent que le vieil apôtre lui avait portée pour les besoins quotidiens. Il était revenu me dire qu'il avait exécuté mon ordre, sans ajouter rien de plus, mais je voyais bien, à son mutisme et au visage de Chedli, le frère de lait, qu'ils savaient toute l'histoire, renseignés sûrement par le cafetier Mendil.

Un autre jour, j'avais envoyé Papaïanus et un bidon d'œillet blanc qui avait fleuri sur la terrasse. Mais Bou-Raschid revint aussi muet, aussi impénétrable ; et je n'osai pas l'interroger.

J'aurais pourtant bien voulu savoir ce que pensaient mes femmes de ma conduite. Étaient-elles consternées et emplies de peur devant mes représailles? Craignaient-elles mon abandon matériel? Combinaient-elles à trois quelque ruse, quelque adroit stratagème, quelque envoûtement pour me ramener? La Mère Étoile ne me regrettait-elle pas? et Janina, ma douce petite Janina, ne se souvenait-elle pas quelquefois de son seigneur OEil?

Moi, je songeais sans cesse à elle. Malgré ma lassitude de la vie et du peuple arabes, je l'évoquais constamment, tantôt les jambes croisées autour de son mortier, tantôt accroupie devant son métier à tapis, ou bien se déhanchant dans la galerie avec sa natte noire luisant au creux de son dos et ses talons orangés qui attestaient son origine fructitère.

Quand, au coin d'une rue, je rencontrais une frêle urne d'al-

bâtre au visage de granit, mon cœur tressautait, et il me semblait toujours que, rentré chez moi, je la trouverais, comme jadis, blottie sur le divan, occupé à plumer son chat...

Ma fièvre devint si forte que je dus m'aliter pendant plusieurs jours.

Chedli et le vieil apôtre vinrent me rendre visite ; mais aucun d'eux ne m'apporta ni un message ni un signe de Janina.

Comptais-je donc si peu pour elle, moi qui lui avais donné tant de ma vie ? M'avait-elle déjà oublié ?... Elle devait savoir que j'étais malade, malade de langueur d'elle, et, si même elle l'ignorait, mon silence ne devait-il pas l'intriguer ?...

J'eus une nuit de délire : je la voyais toujours devant moi, avec son linceul blanc et son bandeau noir, fuyant à travers les ruelles, disparaissant sous les voûtes, se perdant et se retrouvant toujours ; et lorsque enfin, tout haletant, je la rejoignais, elle heurtait ses bracelets : le suaire tombait, le masque aussi, et c'était du vide, du vide parfumé que je touchais avec mes doigts.

Et je la revoyais encore, là-haut, dans le cimetière, assise près des tombes des amants. Elle versait de l'eau de rose, lissait son foulard, et c'était toujours mon propre corps qu'elle ensevelissait...

Le matin, je résolus de l'envoyer chercher. Ah ! sentir sur mon front brûlant ses petites mains en fleurs, respirer son frais parfum, jouer avec son sautoir d'ambre, tiède de sa peau !

Le garçon de l'hôtel, que j'avais sonné, vint m'informer qu'une femme arabe désirait me parler.

Ah ! c'était elle ! Elle venait, appelée par la force de ma pensée, apitoyée de mon délire !

Elle entra avec un bruissement doux. Comme elle me semblait grande et élancée ! Un parfum de musc s'évapora. Elle rabaissa son voile : ce n'était pas elle ; c'était Gouttelette-de-Musc, la prostituée. Elle s'assit près de mon lit.

— *Bovero Bierre*[1] ! toi malade beaucoup ! toi aller maison, toi aller *Frannça*, voir *mama, baba*[2]...

Je lui dis :

— Tu sais tout ?

1. « Pauvre Pierre ! »

2. Maman, papa.

— Oui.

— L'as-tu vue? Est-elle venue à Tunis?

— Non, *loui* avoir *beur!* beaucoup *beur!*

— Peur? pourquoi? Je ne lui en veux pas. Je lui ai pardonné.

Gouttelette-de-Musc n'avait pas l'air de comprendre.

— Va! n'y *bense* pas! *Bi Babbi!* c'est une cahba!

Et elle cracha de côté.

Je tirai mon portefeuille de dessous mon oreiller et lui tendis un billet :

— Achète-toi quelque chose en souvenir de moi...

Elle fut si joyeuse qu'elle m'embrassa en m'appelant « mon œil », « ma vie », « mon âme », comme faisait Janina... Mais, l'odeur trop forte du musc m'incommodant, je la priai de se retirer.

Le médecin arriva peu après :

— Nous sommes jeudi; le prochain courrier part demain soir : il faut vous embarquer. L'époque est mauvaise : en ce moment, il y a la fièvre typhoïde dans l'air. Vous êtes très débilité, vous avez besoin du climat de France... Tenez, écrivez une dépêche à votre père : je la mettrai au télégraphe!

Marville vint l'après-midi.

— Et Arbïa? — lui demandai-je, dans l'espoir qu'il me parlerait de Janina.

— Arbïa?... mais elle est dans mon orangerie!

— Vous l'avez reprise?

— Mais oui! que voulez-vous? il faut être philosophe! Voilà l'été, les Françaises s'en vont; il nous est très difficile, à nous autres Nazaréens, d'avoir des Arabes; et quant aux Juives, je n'en veux pas... Elle a été, d'ailleurs, enchantée de revenir : elle en avait déjà soupé, de son godelureau... Et puis il est parti pour le Maroc... Après tout, c'est un gentil garçon! Je lui ai donné des recommandations pour mes amis de là-bas... Mais vous, mon vieux, paraît qu'il faut décamper. Le docteur Gordon est venu chez le « grand marabout » : il exige que vous partiez demain soir!

— Oui... j'ai télégraphié à mon père... J'aurais voulu attendre encore un peu : j'avais tant de lieux à revoir, tant d'affaires à régler encore!... Enfin, ce sera pour mon retour...

si jamais je reviens!... Seulement, j'ai à requérir de vous un grand service, Marville... Voici. Asseyez-vous!... Il s'agit de Janina... Après tout, cette petite, je l'ai eue vierge... oui, cela, j'en suis sûr... eh bien, je voudrais, à la mode musulmane, lui reconnaître un douaire, auquel personne ne puisse toucher qu'elle... pas même son mari, si elle venait à se marier... Alors, voici ce que j'ai combiné et que j'aurais voulu exécuter moi-même. Ma maison de la rue Tourbet-el-Bey est à vendre pour peu de chose : dix à douze mille francs. Il y a une clause relative à mes voisines d'en haut, les Lotophages : la veuve doit vivre là jusqu'à sa mort. Je veux que cette clause soit respectée, et même qu'on la transfère aux deux filles : des amies de Janina et des travailleuses méritantes, auxquelles je me suis un peu intéressé... Vous entendez?... Cette maison restera donc à Janina, qui pourra en disposer à sa guise, l'habiter ou la louer. Elle aurait ainsi un abri contre la misère : il faut si peu à une femme arabe pour subsister!... Mais je voudrais surtout que cela fût fait par acte notarié, devant le tribunal français. Voulez-vous vous en occuper, Marville?

— Oui, mon vieux, vous pouvez y compter... C'est très bien, ce que vous faites là. Mais, encore une fois, vous êtes trop bon : après tout ce que vous avez déjà donné à cette petite guenuche...

— Ce n'est peut-être pas uniquement par générosité. J'ai beaucoup aimé ma maison : j'y laisse tant de rêves!... Et il m'est agréable de penser qu'elle ne va pas tout de suite tomber dans des mains étrangères... Je veux que mes rêves aient le temps de mourir en douceur...

— Sacré poète, va!... Allons, voyons!... voici que vous vous attendrissez encore!

— C'est la faiblesse, la fièvre! — dis-je, humilié de mes larmes.

— Parbleu! je le vois bien. Je m'en vais; reposez-vous.

## XLV

Janina n'est pas venue, et je pars ce soir. Je l'ai attendue toute la journée, sachant avec quelle rapidité les nouvelles se

propagent en pays d'Orient : elle doit être instruite de ma maladie et de mon brusque départ.

Pourquoi n'est-elle pas venue? Pourquoi madame Raisin-Sec ou la Mère Étoile n'est-elle pas là, essayant de m'extorquer encore quelques douros? Avec quelle joie ne les leur aurais-je pas distribués, m'imaginant que c'est pour moi, pour me voir une dernière fois et baiser mes mains, qu'elles sont accourues!

Et si, séquestrées maladroites, elles craignent le déplacement, les frais de voiture, la diablerie du train, pourquoi alors, elles si ingénieuses, si rusées, quand il s'agit d'intrigues amoureuses, ne m'ont-elles pas dépêché quelque émissaire?

Quelle aversion obstinée est donc la leur, ou bien quelle indifférence? Ai-je donc compté si peu pour cette race, à qui, moi, j'ai donné tant de ma confiance, tant de mon ardeur? Deux années de tendresse peuvent-elles donc être si vite oubliées?

L'amertume de mes lèvres fiévreuses se répand en moi. Ah! si Janina était venue, j'aurais pu partir en paix; j'aurais gardé de ce pays un souvenir mélancolique, mais non ce goût de fiel et de rancœur!...

Vers cinq heures, désespérant de la revoir, je commande une voiture et me fais conduire au cimetière de Sidi-Bel-Hassen.

Doucement le cocher contourne les remparts de Tunis, ces remparts que j'ai tant aimés, avec leurs créneaux, leurs barbacanes, leurs échauguettes, leurs fossés où poussent des cactus, leurs remblais où poussent des tombes, et cette porte farouche de Sidi Abdallah, si haut perchée au-dessus de la ville abrupte que le vide et le ciel bleu s'y découpent comme dans un merveilleux cadre cintré. La voiture passe encore devant le village religieux, échelonné comme une forteresse de foi sur sa colline, où ma belle-mère venait prier avec les petites cahbas de la rue du Canard. Et nous entrons dans le champ des morts, sous les chevelures des poivriers pleureurs. Mon carrosse s'arrête au bas de la pente, et, rassemblant le peu de forces qui me restent, je monte le raidillon qui mène vers la zaouïa orgueilleuse et vers le petit coin des abandonnés.

Je cherche les tombes des amoureux.

Je les trouve, encore un peu plus démolies, encore un peu plus délaissées, et je m'y assois. La tombe femelle a perdu

complètement sa dalle et la colonnette de la tombe mâle s'est déracinée. Mais hors du trou un anthémis s'est élancé, et des résédas sauvages embaument le nombril de l'amante.

Personne dans ce vaste domaine. Aujourd'hui tous les morts sont seuls, seuls avec l'oubli des vivants et l'odeur des poivriers pleureurs.

Et je contemple, devant moi, cette Tunis chérie, cette Tunis avec ses terrasses blanches, ses coupoles vertes, ses minarets d'ocre pâle, son lac, son golfe, l'isthme rose de Carthage, et, plus loin encore, Sidi-Bou-Saïd, l'ancienne Megara, suspendue à son promontoire comme un flocon blanc.

Ah! combien de mon cœur, combien de ma crédule jeunesse vais-je laisser rôder autour de cette ville! autour de cette cité souriante et impénétrable, que jamais nous ne connaîtrons!

Là-bas, sur le chenal, s'ancre la coque noire du bateau qui va me rapatrier, et je pense à d'autres rêves, à d'autres espoirs, qui sont venus, bien avant les miens, déferler au pied de la blanche citadelle et qui se sont brisés sur son seuil, contre le récif de son islamisme et les remparts de ses superstitions. Et je me revois à mon premier soir, errant par les rues endormies, ébauchant déjà, moderne libérateur, le songe héroïque et vain d'éveiller de son sommeil enchanté la princesse musulmane.

Dors! dors! ô petite captive, dors la léthargie de l'Islam, dors dans la paix de tes linceuls, ô cœur de ma chère épouse, que ma tendresse n'a pas su désensevelir!

## XLVI

A huit heures et demie, je me suis rendu à bord du *Général Chanzy*.

Comme ces grands départs hebdomadaires sont une des distractions mondaines, le « tout Tunis » encombrait déjà le quai.

On se promenait, causait, flirtait, pour faciliter la digestion d'un dîner rapide, et l'on savourait par avance le plaisir de s'embarquer à son tour, quand viendra, pour l'Afrique, la migration générale de l'été.

Je devais être très pâle, très amaigri, car beaucoup d'hommes. que je connaissais fort peu, et des dames à peine entrevues me serrèrent la main avec effusion, en me souhaitant avec des mines apitoyées, un rapide rétablissement.

Marville m'avait installé dans ma cabine ; j'éprouvais un véritable chagrin de quitter ce rude et brave compagnon. Les chaouchs aussi étaient tous là, ainsi que le vieil apôtre, m'entourant d'une escorte de satrape.

Et maintenant, après tous ces adieux et ces bénédictions, lassé, fatigué, agacé de la laideur de ces docks et de la banalité des propos échangés entre les voyageurs, j'attends avec impatience, accoudé au bastingage, la cloche de l'expulsion et le signal du départ... Ah! que je voudrais être loin déjà! Comme j'ai hâte de démarrer de cette ville, à présent que je n'espère plus rien!

Enfin on carillonne.

Alors je vois se faufiler dans la foule qui descend, et sauter par-dessus la lisse, jusqu'à moi, Chedli, tout essoufflé.

— *Ya sidi! ya sidi!* — s'écrie-t-il en baisant mes deux mains et mes deux épaules, — *ya sidi!* toi partir et moi rester! toi un père pour moi, toujours, *ya sidi!* Moi beaucoup malade toi partir! Allah sur toi et autour de toi, *ya sidi!*

Et des larmes noient ses prunelles.

Cette affection vraie me touche profondément : je me sens presque réconcilié avec Tunis. Il y a donc des cœurs sensibles et fidèles parmi les musulmans!

— *Ya sidi!* — me dit-il tout bas, cependant qu'on recarillonne, — *ya sidi!* ça pour toi... « Et beaucoup, beaucoup de salams sur *Sidi Aïni* et des remercîments sans nombre et des bénédictions! » *loui* m'a dit.

Et, fouillant dans sa ceinture, Chedli me remet un œillet blanc, que je reconnais.

— Ah! tu l'as vue? où cela?

— *Loui* venu à l'hôtel, toi parti, loui pleurer, pleurer! loui malade toi partir!

— Pourquoi est-elle venue si tard?

— *Loui* peur le jour, tu comprends?

— Oui, — dis-je, — je comprends. Dis-lui merci, mon bon Chedli, et ne m'oublie pas. Si tu as besoin de quelque

chose, tu demanderas à Sidi Narghil, il m'écrira en ton nom... Allons! au revoir!

— *Salam! salam!*

On avait déjà retiré la passerelle, et il dut glisser le long du câble...

J'allai m'asseoir sur un banc.

Tunis-la-Française, ville noire et basse, piquée de lumières, disparaissait lentement, comme engloutie dans son lac.

De la cité arabe, je ne distinguais plus rien, elle s'évanouissait dans la nuit; mais l'œillet blanc du jardinet de ma captive parfumait doucement ma main...

Une heure plus tard, sortant du chenal, nous entrâmes dans le golfe de Carthage. J'aperçus le Bou-Cornine, la colline de Byrsa, les palmiers de Khereddine, l'ancien palais démantelé et sa haute chambre-volière où nous dormions l'un contre l'autre, comme deux oiseaux dans leur cage...

Un moment, il me sembla même entendre le bruissement des palmes, et la ritournelle éternelle de la flûte bédouine, mêlée de sanglots. Mais c'étaient les haubans et la mer, sans doute...

## ÉPILOGUE

*A Monsieur Pierre Fontaine,*
*au Ministère des Affaires Étrangères.*
*Paris.*

*La Manouba, ce 15 mars 1909.*

*Louanges au seul Dieu, mon cher Pierre, qui ne vous a point permis d'oublier votre vieil ami du Dar-el-Bey!*

*Cependant cinq années se sont écoulées depuis votre dernière lettre. C'est par les journaux que j'ai appris vos séjours successifs dans les royaumes d'Extrême-Occident, à Stockholm, à La Haye, la mort de votre père, votre retour à Paris et votre mariage. Puisse le Distributeur vous combler de joies et d'honneurs! comme nous disions du temps où nous étions ronds-de-cuir beylicaux.*

*En attendant ces bénédictions d'Allah, votre lettre m'a plutôt semblé mélancolique et j'en ai conclu que, malgré votre brillante carrière diplomatique, vous êtes resté « monsieur le poète ».*

*Ah! mon cher ami, dormez tranquille! Ne gâchez pas votre existence par d'inutiles scrupules, et j'ajouterai presque : « Ne regrettez pas trop Tunis, ville de camphre, à laquelle les usines et les constructions nouvelles font perdre tous les jours un peu de sa blancheur... »*

*Quant à votre reproche de mon silence sur Janina, il est imméritè. Dans l'année qui a suivi votre départ, je vous ai rendu compte exactement de toutes les opérations financières, de l'achat de la maison, etc., dont vous m'aviez chargé. J'ai répondu minutieusement à toutes vos questions, et, si je n'ai pas mentionné Janina, c'est parce que vous-même, vous n'y faisiez jamais allusion et que j'avais cru deviner votre désir de l'oublier. Mais puisque aujourd'hui vous me demandez des renseignements à son sujet, voici ce que j'ai pu savoir, par tel ou tel et par elle-même, — autant qu'on peut savoir quelque chose avec les Arabes!...*

*Quelque temps après votre départ, Janina et Raisin-Sec sont entrées dans la maison de Si-Béji. Mais, n'étant pas la seule épouse, Janina devint le souffre-douleur de toutes les autres femmes, et bientôt de Si-Béji lui-même, qui lui reprochait la faute commise avec un Nazaréen, la traitait d' « hérétique », la privait de nourriture, l'enfermait dans un cachot, — et d'autres horreurs encore que vous imaginerez plus facilement que je ne les dépeindrais... Quant à la vieille hannana, on l'avait déjà flanquée à la porte... Or, une nuit, lasse de souffrir, et profitant de l'absence de son maître, Janina parvint à s'enfuir, par je ne sais quel prodige, et arriva chez moi, dans mon orangerie. Nous l'avons hébergée, Arbïa et moi, durant plusieurs semaines, puis, un beau jour, elle est partie vers sa destinée et je n'ai plus recueilli à son sujet que des bruits confus. Pour les uns, elle vivait avec un Français; pour d'autres, elle était devenue institutrice (votre astrakan, institutrice!) des enfants du Bey; d'autres encore prétendaient qu'elle s'était mariée avec un portefaix d'entre les portefaix, et d'autres, enfin, qu'elle était allée habiter sa maison avec sa mère adoptive, sa sœur la caïdesse, Gouttelette-de-Musc et ses pupilles, pour travailler en commun. — Mais ce dernier propos devait être erroné, car je ne trouvais pas cette association inscrite sur les registres de notre police.*

*Bref, de toutes ces araberies et arabesques on ne sait trop ce qu'il faut retenir et ne pas retenir; mais, pour obtempérer à vos instances, je me suis rendu moi-même, hier, dans votre ancienne demeure de la rue Tourbet-el-Bey.*

*C'est la mère Raisin-Sec qui est venue m'ouvrir. Elle a poussé, en me voyant, des « you you » d'allégresse, et une dame, penchée sur le balcon du patio, m'a crié :*

— *Salut,* ya sidi Narghil, *salut! qu'Allah bénisse ta venue!*

*C'était Lalla Janina elle-même, mais je ne la reconnaissais pas. Elle était habillée avec ce long peignoir des Italiennes, mode qui se propage de plus en plus. Cependant elle avait conservé ses cab-cabs et sa natte dans le dos. Elle est encore assez jolie, bien que très engraissée et avec une frange de poupée japonaise sur le front, comme sa sœur la caïdesse de calamité.*

*Elle me fit asseoir dans son salon meublé à la française, avec des fauteuils garnis de câbles en peluche, des armoires à glace, des vases de foire sur les étagères, et une salamandre empaillée pendue aux barreaux de la fenêtre. Je vis aussi une machine à coudre et — elle me le montra avec fierté — un phonographe.*

*Au mur, entre deux chromos, j'aperçus votre photographie dans un cadre en velours rouge. Suivant mon regard, la dame me demanda :*

— *Et* Sidi Aïni, *as-tu de ses nouvelles?*

— *Oui... Mais toi, qu'es-tu devenue? On m'a dit que tu t'étais mariée avec un musulman.*

— *Comment veux-tu que je supporte un Arabe après avoir connu un Français?*

— *Alors épouse un Français!*

— *Quel Français voudrait de moi? Je ne peux me marier ni avec l'un ni avec l'autre. Les musulmans m'appellent une renégate, et les Français une cahba.*

— *Alors comment fais-tu?*

— *Je prends des pensionnaires : je loue les chambres du bas à des officiers; je leur donne ce que je leur donne, et ils n'ont rien à réclamer de plus... Ne suis-je pas dans la vérité?*

— *Oui, tu es dans la vérité... Alors, si tu prends des pensionnaires, tout va bien.*

*Je me levai.*

— *Si tu écris à* Sidi Aïni, *dis-lui bien,* ya sidi Narghil, *qu'entre tous les hommes il n'y en a pas un semblable en générosité ni en douceur. Dis-lui aussi que je rêve de lui toutes les nuits, que je lui envoie mon* salam.

*Voilà, mon cher : la commission est faite. Vous pouvez être tranquille : Janina n'est pas malheureuse; elle prend des pensionnaires!...*

*Quant à moi, je vais vous étonner beaucoup en vous mandant que je ne suis plus fonctionnaire de Son Altesse le Bey... J'ai pris ma retraite, et je vis en colon, où, plus précisément, en orangiste.*

*J'ai agrandi ma plantation et je partage ma vie entre mes arbres et mes femmes. Je dis : « mes femmes », car Arbïa, que je ne renvoie plus en hiver, m'a prouvé sa gratitude en me procurant*

*une jeune Circassienne aux yeux bleus, aux cheveux mordorés, que je me suis empressé d'épouser à la mode musulmane. Et, bien que la Circassienne me plaise davantage, je m'efforce d'être juste autant que possible envers mes femmes et d'accorder équitablement « la part de Dieu » à chacune d'elles. Et si, par hasard, je transgresse la loi coranique en donnant plus à l'une qu'à l'autre, Arbïa ne me tient pas rigueur, car, en compensation, j'ai abandonné à cette validé-sultane la direction de ma maison, l'autorité dans mon ménage, la surveillance de l'orangerie, — et, le croiriez-vous? cette négresse-là s'en tire à merveille... Avec cela, elle témoigne une affection toute maternelle à sa co-épouse et au marmot d'icelle.*

*Car, mon cher, j'ai un fils; et j'en suis plus fier que d'Artagnan. C'est un superbe gaillard, qui me ressemble (comme on dit en France), et que nous avons appelé Moundji, — le Sauveur. — Il sera musulman, et hier, en allant chez Janina, je lui ai acheté son premier fez à gland d'or. L'année prochaine, je lui commanderai un poitrail brodé et un pantalon bouffant.*

*Ma vie s'écoule donc calme et heureuse. Je berce mon fils, je respire les orangers, et, quelquefois, je monte sur la terrasse voir se baigner mes femmes dans leur piscine aérienne.*

*Un jour, on m'inhumera peut-être sous une coubba blanche; et, selon ma volonté, on gravera sur la pierre frontale, en beaux caractères :*

*ICI REPOSE*
*DANS LA FIDÉLITÉ DE L'ORIENT*
*SIDI NARGHIL*

*Abderrahmâne, le cafetier de la noria où nous allions souvent, me demande chaque fois de vos nouvelles :*

*— Ah! — me dit-il, — celui-là, ton ami « la fontaine », était digne d'être musulman : un jour, il reviendra se convertir ici,* inschallah!

*Ainsi, vous voyez, mon cher, on ne vous oublie pas. En ce pays de l'Islam, où les heures sont tissées de clartés et de méditations, les cœurs sont plus ardents, et la mémoire recueillie garde plus fidèlement l'image des absents.*

*Chedli, que j'ai pris à mon service, me charge de mille salams; et Arbïa, qui raconte des merveilles sur vous à ma dernière épousée, me charge d'un* bonnjourno *amical.*

*Quant à moi, je vous souhaite la paix!*

*JACQUES MARVILLE*

*P. S. — Bou Raschid, votre vieil apôtre, est mort, l'année dernière, écrasé, à Bab-El-Khadrah, par une automobile.*

*
* *

*Lalla Janina! — « Madame Petit-Jardin »! — ô toi, le bouquet embaumé de ma jeunesse! ô toi, le verger d'amour de mon rêve africain, Janina, petit jardin, petite cassolette, vous qui avez parfumé mon cœur à toutes les essences de l'Islam, je vous envoie mon salut d'outre-mer!*

MYRIAM HARRY

# PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC

Il y a une trentaine d'années, un Anglais établi au Brésil, H. A. Wickham, frappé des mauvaises conditions dans lesquelles se faisait alors la récolte du caoutchouc dans les forêts de l'Amazonie, avait à plusieurs reprises envoyé au jardin botanique de Kew (près de Londres) des rapports très circonstanciés où il préconisait la culture dans certaines colonies anglaises de l'*Hévéa Brasiliensis*, l'arbre dont on extrait la qualité de caoutchouc dite du Para. Il avait fini par intéresser le directeur des jardins de Kew, sir Joseph Hooker; mais leurs efforts combinés se heurtèrent longtemps aux idées de hauts fonctionnaires anglais : on ne croyait pas pouvoir cultiver de façon rémunératrice un arbre qui poussait seulement à l'état sauvage en pleine forêt vierge. Pourtant le gouvernement anglais songeait à de grands travaux de reboisement dans ses colonies asiatiques : l'*India office* se décida enfin à confier à Wickham la mission d'introduire aux Indes l'arbre d'Amérique produisant le « vrai caoutchouc du Para ».

Wickham ne reçut pas d'autres instructions sur les voies et moyens, pas plus du reste que la moindre avance de fonds. Il devait introduire cet arbre en Asie : s'il réussissait, il serait récompensé. Il était alors installé avec une poignée d'Européens sur le plateau de Tapajoz, le long de l'Amazone, et venait de commencer des travaux de plantation pour son propre compte. Sa vie rude et presque solitaire fut un soir interrompue par la surprenante apparition du premier bateau à vapeur qui remontât

le grand fleuve brésilien. Une compagnie de navigation venait de se former pour un service direct entre Liverpool et le Haut-Amazone : le navire ayant stoppé pour la nuit non loin des habitations de Wickham et de ses collègues, un dîner avait été offert aux planteurs européens par les représentants de la compagnie de navigation, deux aimables et joyeux compagnons qui avaient charge directe de toutes les marchandises. Ils devaient remonter l'Amazone jusqu'à Manaos, le grand centre de production de caoutchouc, et là, échanger ces marchandises contre un chargement de la précieuse gomme. Après une soirée des plus gaies, le navire reprit sa marche vers l'intérieur et l'on fut longtemps sans en entendre parler.

Wickham voyait avec peine arriver l'époque où les graines d'*Hévéa* seraient mûres pour la récolte. Il n'avait pas d'argent; isolé, sans moyen de transport d'aucune sorte, il ne savait comment s'acquitter de la mission qui lui avait été confiée, quand lui parvint la nouvelle de la disparition totale de ses aimables amphitryons du bateau. Aussitôt arrivés à Manaos, ils avaient fait débarquer toutes les marchandises et avaient informé le commandant qu'ils le préviendraient lorsqu'ils auraient recueilli une quantité de caoutchouc suffisante. Au bout de quelques semaines, las d'attendre, le commandant avait fait une enquête et avait bientôt appris que les marchandises s'étaient très bien vendues, mais que les deux représentants de la compagnie avaient disparu avec l'argent. Wickham eut alors l'idée d'affréter le navire au nom du gouvernement de l'Inde : il ordonna au commandant de se trouver à un certain point de l'Amazone à une date assez rapprochée. Le marin, abandonné à un millier de milles dans l'intérieur des terres, au milieu d'une population étrangère qui n'avait jamais vu de bateaux à vapeur, avait perdu tout le bénéfice de son chargement d'aller; il était menacé de rentrer ses cales vides pour le retour; l'audace un peu irréfléchie de Wickham lui imposa et au jour dit il fut au rendez-vous.

Wickham n'avait pas perdu son temps. Traversant l'Amazone sur un frêle canot, il s'était dirigé avec quelques Indiens vers le « Monte Alto », à l'intérieur de la forêt vierge, où il savait devoir trouver les plus beaux spécimens d'*Hévéa*. Il avait récolté autant de graines que ses compagnons et lui en purent

transporter et, ayant pris la précaution de bien faire sécher à l'ombre ces graines très oléagineuses dont le transport est par cela même délicat, il les avait empaquetées avec de tendres soins dans de grandes feuilles de bananier, puis placées dans des paniers à claire-voie que les habitants d'un village voisin lui avaient rapidement confectionnés. Sur le vapeur, le tout fut vivement embarqué et caché à fond de cale, car si les autorités de la ville de Para (située à l'embouchure de l'Amazone), devant lesquelles on devait se présenter, avaient soupçonné la présence de ces graines à bord, elles auraient certainement retenu le navire jusqu'à l'arrivée d'instructions demandées à Rio, — un délai de quelques semaines pendant lesquelles les graines se seraient gâtées ; peut-être même toute patente aurait-elle été refusée.

A Para, l'intervention du consul anglais fut d'un grand secours pour obtenir rapidement la libre pratique : Wickham fut censé transporter au jardin botanique de Kew quelques spécimens de plantes délicates du Brésil, et le navire put gagner l'océan avec son chargement de quelques milliers de graines. A Kew, la surprise fut grande en juin 1876, quand à l'arrivée inopinée de Wickham, l'ordre fut donné de débarrasser toutes les serres de leurs orchidées et plantes rares pour faire place aux graines d'*Hévéa*.

Ce fut heureusement un succès ; environ 70 000 germèrent. Mais le premier enthousiasme passé, qu'allait-on faire des plantes? Les envoyer en Birmanie et en couvrir le pays? Cela nécessitait de gros crédits et la baisse de la roupie d'argent encourageait peu le gouvernement à ouvrir ses coffres. On se décida à les envoyer au jardin botanique de Kandy, à Ceylan, et bien que d'infinies précautions fussent prises, 3 p. 100 seulement des plantes s'y acclimatèrent, presque à l'antipode de leur lieu de naissance. Le gouvernement avait dépensé 40 000 francs pour obtenir ce résultat.

Les planteurs de Ceylan, à ce moment, tout entiers occupés par leurs cultures de café, de quinquina et un peu plus tard par celle du thé, ne prêtèrent pas de suite grande attention au caoutchouc et ce n'est qu'après une légère crise de surproduction qui sévit sur l'industrie du thé en 1901, que leurs efforts se tournèrent vraiment vers le produit que, dans sa prévoyance,

le gouvernement anglais leur tenait en réserve. Les prix du caouchouc brut tendaient à monter chaque année à mesure que bicyclettes et automobiles entraient dans nos mœurs. Une fois l'élan donné, la nouvelle culture fit des progrès tant à Ceylan qu'aux États Malais, où quelques graines avaient été envoyées et avaient merveilleusement fructifié : alors qu'en 1900 il n'y avait que 700 hectares couverts d'*Hévéa* à Ceylan, en 1904 il y en avait 4 500 ; 16 000 en 1905 ; 60 000 en 1907 et 72 000 en 1908.

Les ventes de terrain rapportaient au gouvernement 1 250 000 francs net en 1905 ; 3 millions en 1906 et un million et demi en 1907, au lieu d'un revenu moyen de 625 000 francs qu'avaient donné les ventes de terres de la couronne durant les soixante dernières années. La dépense initiale de 40 000 francs faite en 1876 pour importer quelques plants d'*Hévéa* était déjà plusieurs centaines de fois couverte.

***

Un hectare de forêt vierge favorablement situé coûte à Ceylan, dans les parties basses de l'île, environ 200 francs. La main-d'œuvre est très bon marché : une journée d'homme se paye 0 fr. 60, une journée de femme 0 fr. 40. Sur une plantation d'étendue moyenne, de 150 à 200 hectares, un hectare doit être défriché, planté et entretenu pendant cinq ans pour un coût total de 1900 francs, en comprenant le traitement d'un surveillant européen, l'établissement de chemins, le sarclage, etc. Si l'on ajoute le prix du terrain, on atteint le chiffre de 2100 francs, et en calculant le montant des intérêts à 7 p. 100 pendant cinq ans, nous arrivons au chiffre rond de 3000 francs.

Les arbres sont le plus souvent plantés à 5 mètres de distance les uns des autres, ce qui nous donne 400 arbres à l'hectare. Au bout de cinq ans, les premières incisions peuvent être faites et la récolte par arbre sera d'un peu moins de 400 grammes la première année, mais, en terrain et conditions favorables, pourra augmenter jusqu'à dépasser un kilo vers la dixième année. Basons nos calculs sur les récoltes moyennes obtenues à Ceylan de 170 kilos par hectare. Le prix de revient

sur plusieurs propriétés a déjà été amené à moins de 1,25 par livre[1]. De 1904 à la fin de 1906, le caoutchouc de Para se paya de 5 fr. 50 (plus bas cours, 1904) à 7 fr. 75 (1905) la livre. En 1907 les cours avaient commencé par dépasser 7 fr. ; mais la crise américaine amena vers octobre une baisse sensible et, au commencement de 1908, on put une semaine acheter du Para fin à 4 francs. Le printemps amena une reprise et les prix gravitent de nouveau maintenant[2] aux environs de 6 fr. 50. Ces prix sont ceux obtenus par la meilleure qualité de caoutchouc du Brésil, le Para, qui sert de repère au marché. Les caoutchoucs de plantation, grâce à leur plus grande pureté et à leur moins grande humidité, se sont toujours payés jusqu'à présent de 20 à 40 centimes plus cher que les meilleures sortes de Para. Comptons néanmoins avec les prix du Para, qui sont faciles à contrôler dans les mercuriales spéciales. Coût de production : 1 fr. 25. Prix de vente ayant varié ces dernières années de 4 francs (à un moment de crise) à 7 fr. 75 par livre. Escomptons un bénéfice moyen de 4 francs. Notre bénéfice à l'hectare (en comptant 170 kilos de récolte) sera donc de 1 360 francs. Ce, en cinq ans, pour rémunérer un capital de 3000 francs.

Quel effet aura sur le marché l'entrée en production des énormes surfaces de terrain récemment plantées? Quelques chiffres encore vont nous renseigner.

Je n'ai guère parlé jusqu'ici que des plantations de Ceylan; mais quand les résultats que je viens d'indiquer ont été soupçonnés, la demande de graines et de plantes a été grande dans tous les pays où les conditions climatériques se prêtaient à la culture de l'*Hévéa*. Dans la Péninsule malaise, à Java, à Sumatra, à Bornéo, dans certaines régions du centre africain, au Mexique, dans les Républiques de l'Amérique Centrale même, où l'*Hévéa* existait à l'état naturel, épars çà et là dans les immenses forêts, au milieu d'autres arbres à caoutchouc,

1. La *Vallombrosa Rubber Co. Ltd.*, située aux États malais, où la main-d'œuvre est plus chère qu'à Ceylan, a fait toute sa récolte de 1907 (un peu plus de 100 tonnes) à raison de un franc la livre, et la propriété est loin d'être en plein rapport.

2. Mars 1909.

dans toute la bande de pays tropicaux autour du globe, des plantations de caouchouc se sont créées avec plus ou moins de succès. Dans plusieurs de ces pays où l'*Hévéa* pousse avec facilité, la question de la main-d'œuvre causera probablement bien des désillusions au moment de la récolte : la main-d'œuvre est particulièrement bon marché à Ceylan à cause de la proximité de l'Inde, ce grand réservoir de matière humaine.

La production mondiale de caoutchoucs de toutes sortes a été :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| En 1905 | de 61 000 tonnes | dont | 150 | tonnes de caout. | de plantation. |
| En 1906 | — 65 000 | — | — 510 | — | — |
| En 1907 | — 69 000 | — | — 1 250 | — | — |
| En 1908 | — 70 000 | — | — 2 100 | — | — |

Malgré la crise économique, la consommation a, en 1908, légèrement dépassé la production : les stocks sont bas et l'on peut raisonnablement prévoir que la consommation n'ira qu'en augmentant. On estime que les plantations fourniront : en 1909, 3500 tonnes; en 1910, 5000; en 1912, 10000; quoique la baisse du prix de la matière première à la fin de 1907 ait eu pour effet d'arrêter un peu les nouveaux défrichements, quelques excellents juges prédisent que dans neuf ans la production de caoutchouc de plantation égalera la consommation de 1908 du monde entier, 70 000 tonnes.

Admettons que, la consommation n'augmentant pas, l'introduction sur le marché de toute cette nouvelle marchandise ait pour effet d'abaisser les prix. Ceux-ci sont à présent de 6 fr. 50 par livre. Comptons sur une baisse de un franc, de deux francs, de trois francs, quatre francs, ce qui amènera le prix du Para à 2 fr. 50 par livre. Le Para valant seulement ce prix, les qualités inférieures, Maniçoba, Céara, Sénégal, Casamance (ou Gambie), Congo, Madagascar, Tonkin, etc., etc., — environ 60 p. 100 de la production mondiale — qualités dont quelques-unes ne se paient pas actuellement la moitié de ce que se paie le Para, ne vaudront que bien peu, si peu que l'on est en droit de se demander si la récolte en sera rémunératrice. Il faudra même pour le Para que le gouvernement brésilien abandonne ses droits d'exportation [1], autre-

1. *Revue de Paris*; 1er janvier 1909, *Finances brésiliennes*, par M. Labordère.

ment cela ne paiera plus d'aller chercher la fièvre jaune sur l'Amazone. A ces bas prix futurs, le coût de production sur les plantations — 1 fr. 25 — laissera encore à Ceylan un bénéfice de 1 fr. 25 par livre; une récolte de 170 kilos par hectare donnera un bénéfice de 425 francs, pour une mise de fonds, ne l'oublions pas, de 2100 francs. Des planteurs très sérieux entrevoient déjà le moment où, grâce à des appareils perfectionnés [1] et à l'ordre très grand qui règne sur les plantations, le caoutchouc pourra être récolté à raison de 0 fr. 50 la livre. Les chiffres sur lesquels j'ai basé mes calculs sont véritablement des plus modérés; j'ai tablé sur une récolte de moins d'une livre par arbre et par an : il est des arbres favorablement situés qui ont donné plus de 10 kilos par an.

Le Para se vendant 2 fr. 50, n'est-on pas en droit de penser que le caoutchouc sera employé dans d'innombrables compositions? Ne s'en servira-t-on pas pour le pavage des rues, par exemple? Depuis une dizaine d'années, la cour du Savoy Hotel à Londres, l'entrée de la gare de Saint-Pancrace et quelques autres endroits ont leurs chaussées recouvertes d'un enduit caoutchouté dont l'usure est très lente, et dont l'agrément est très grand. Que les prix actuels empêchent la vulgarisation de ce pavage, soit; mais aux cours futurs, il est fort probable qu'il y aura là un gros écoulement du produit.

***

Entrons dans l'une de ces plantations si bien agencées. Quelques-unes existaient à Ceylan, en tant que plantations de thé : il n'a été besoin que de s'agrandir lorsqu'on le pouvait, lorsqu'il y avait des réserves de forêt vierge dans les environs. Quelques colons ont même planté les *Hévéas* parmi leurs théiers, mais ce fut au détriment d'une croissance luxuriante, et l'on se contente généralement d'échelonner les caoutchoucs le long des plantations de thé, ce que le thé apprécie et sait reconnaître en continuant à donner de jolis profits; ou bien on s'attaque à des terrains entièrement vierges. Une fois la jungle

1. Appareil de Northway. Mars 1909.

défrichée et les troncs d'arbre complètement brûlés, les *Hévéas*, que l'on a élevés en pépinière pendant une année environ, sont mis en place le plus souvent, à 5 mètres les uns des autres, en lignes parfaitement droites. Les terrains sont bien drainés, afin de briser sur le versant des pentes la violence des torrents d'eau amenés par les pluies tropicales. Longtemps on a cru que l'*Hévéa* ne florissait vraiment au Brésil que le long des berges des fleuves, où des inondations venaient périodiquement recouvrir ses racines; mais il a été prouvé que cette croyance était due au fait que les quelques explorateurs, de qui on la tenait, n'avaient pas pénétré à l'intérieur des forêts qui bordaient les fleuves. Les indigènes, qu'ils avaient vus à l'œuvre et interrogés sur la récolte du caoutchouc, ne se souciaient pas non plus de pénétrer bien avant dans ces forêts, alors qu'ils pouvaient faire leur récolte à l'endroit même d'où ils auraient à l'expédier, les fleuves étant le plus souvent les seules voies de communication dans ces contrées peu fréquentées, où le climat est particulièrement malsain. Ce n'est que poussés par la concurrence de plus en plus âpre, et aussi par les dégâts irrémédiables qu'ils avaient commis là où ils avaient passé, que les plus hardis ou les plus résistants de ces récolteurs de caoutchouc s'éloignèrent des rives et trouvèrent que l'*Hévéa* poussait avec une vigueur au moins égale à l'intérieur des forêts, pourvu, bien entendu, que le régime des pluies fût suffisamment abondant. A Ceylan et dans la Péninsule malaise, les plantations s'étagent donc sur le versant des collines.

Une fois les arbres plantés, il faut les défendre contre leurs ennemis naturels, les porcs-épics, les sangliers, les rats, les fourmis, etc., et aussi et surtout contre les mauvaises herbes, dont l'éradication constituera la plus grosse dépense. Vers la cinquième année, la récolte pourra commencer, la circonférence de l'arbre, à un mètre du sol, ayant atteint environ 50 centimètres.

Le caoutchouc provient d'un liquide qui s'écoule des incisions faites à l'écorce; entre l'écorce et l'aubier existe un tissu végétal, formé de cellules allongées et de tubes laticifères; quand un de ces tubes est percé, le liquide blanc visqueux — le *latex* — s'échappe de la plaie. Des couteaux spéciaux per-

mettent d'inciser l'écorce, suffisamment pour drainer les cellules et les tubes, mais pas assez pour attaquer l'aubier. Les incisions sont faites soit en forme de V, soit en spirale, soit en forme d'arête de poisson. Dans ce dernier système, une incision verticale est faite à hauteur d'homme et prolongée jusqu'à terre. Elle constituera le canal central au bas duquel sera placé un gobelet d'étain. Deux ou trois incisions obliques, faites d'un même côté du canal sur le quart de la surface de l'arbre, viennent alimenter le canal central. Tous les deux ou trois jours un mince copeau d'écorce sera raclé au-dessous des précédentes incisions obliques, jusqu'à ce qu'il n'existe plus d'écorce entre les incisions primitives sur ce premier quartier de l'arbre. On attaquera alors l'autre côté du canal vertical et quand, là aussi, l'écorce aura disparu, il restera la moitié diamétralement opposée de l'arbre qui n'aura pas encore été touchée.

L'écorce repousse assez rapidement, mais il se passe quelque temps avant que les cellules et les tubes laticifères redeviennent vraiment riches en *latex*. C'est pourquoi on ne touche généralement à l'écorce nouvelle qu'au bout de 3 ou 4 ans : la récolte est alors aussi abondante qu'en premier lieu. Constitué par de l'eau, des globules de caoutchouc et de légères quantités de sucre, de résine, de gomme, de matières albumineuses, etc., le *latex* n'est qu'une excrétion dont l'élimination n'a aucune influence sur la vitalité de la plante; la fréquence des saignées dépend moins de la quantité de *latex* obtenu que de l'absence de blessures infligées à l'aubier et aussi de la quantité d'écorce qui aura peu à peu disparu du fait des incisions. On comprend l'importance d'avoir des couteaux très soigneusement aiguisés afin d'enlever le moins possible d'écorce, tout en perforant de nouvelles cellules; ainsi chaque quartier de l'arbre sert autant que possible pendant une année entière,

Une fois pleins, — ce qui a lieu une ou deux fois par jour suivant l'abondance de la récolte, — les gobelets d'étain sont vidés dans des seaux et transportés à l'usine. On jurerait que l'on transporte le lait d'une étable. A l'usine, ce *latex*, après avoir été passé au travers d'un tamis très fin, est coagulé soit par l'adjonction d'un acide (l'acide acétique est souvent employé), soit par exposition prolongée à l'air libre ou aux

fumées de lianes et de feuilles de palmier. Sous l'action d'un acide, les matières albumineuses deviennent insolubles, entraînant avec elles les globules de caoutchouc. Le liquide aqueux qui demeure ne contient plus que les autres composés du *latex* qui sont demeurés solubles.

Il s'agit maintenant de séparer le caoutchouc; la force centrifuge et de fréquents lavages sont préconisés. Mais ces procédés devraient être perfectionnés, ou quelque agent antiseptique pourrait être découvert qui, mélangé au latex, rendrait plus parfaite la séparation du caoutchouc et des albuminoïdes; c'est en effet la présence de ces matières albumineuses qui développe certaines bactéries, nuisant à la bonne conservation du caoutchouc. Une fois coagulé et bien lavé, le caoutchouc est passé dans une sorte de laminoir où il prend la forme de feuilles lisses ou gaufrées, qui sont vendues sous le nom de crêpes. Il n'y a plus qu'à lui laisser perdre toute son humidité : différents séchoirs à air chaud peuvent être employés pour hâter cette opération.

Le caoutchouc est ensuite expédié sur les marchés d'Europe, d'Amérique ou d'Australie, mais le consommateur le voit rarement sous cette forme aussi pure. Le plus souvent, il apparaît vulcanisé, c'est-à-dire mélangé à de plus ou moins grandes quantités de soufre, ce qui le rend insensible à l'action pernicieuse du froid et du chaud.

Les manufacturiers, qui ont chacun leurs procédés de fabrication, ajoutent au mélange différentes proportions d'oxyde de zinc, de plombagine, d'antimoine, de chaux, ainsi que des caoutchoucs de qualités inférieures, du caoutchouc régénéré, artificiel, etc. Le tout est malaxé et quelquefois saupoudré de vermillon, qui donne au produit sa couleur commune.

En dehors de l'*Hévéa Brasiliensis* qui fournit la meilleure qualité, il existe près de 150 autres espèces botaniques d'où l'on peut extraire la précieuse substance. Quelques arbres comme le *Manihot Glaziovii* (le Maniçoba ou Céara); le *Castilloa elastica*; le Rambourg ou *Ficus elastica* ont été et sont encore cultivés dans plusieurs pays tropicaux. Certaines lianes (*Landolphia*; *Euphorbia*) donnent au Tonkin et à Madagascar d'assez grandes quantités de caoutchouc inférieur. Les immenses forêts du Congo et de la Côte d'Ivoire regorgent de lianes et

de racines caoutchoutifères et le Mexique exporte aux Etats-Unis de très grandes quantités d'une gomme provenant d'un arbrisseau, le *Guayule*, dont on a couvert une grande étendue de terrain.

Mais beaucoup de ces caoutchoucs ne peuvent être récoltés sans endommager pour toujours les plantes productrices, et rarement la main-d'œuvre est suffisante ou les chefs de village sont assez prévoyants pour replanter ce qui a été irrémédiablement détruit. Des fortunes énormes ont été faites au Congo, alors que l'on pouvait disposer et abuser des nègres pour obtenir d'immenses récoltes; mais tout récemment quelques concessionnaires belges paraissaient vouloir abandonner leurs concessions pour des sommes minimes : avec le transfert de cet énorme territoire au gouvernement belge, le temps leur semblait venu de passer la main, soit que l'abolition d'un esclavage plus ou moins déguisé et d'autres réformes pendantes leur apparussent comme une menace, soit que les quantités de lianes et d'arbres détruits laissassent peu de chance d'avenir.

Dans tous les pays civilisés, d'actives recherches sont faites pour trouver un substitut au caoutchouc ou pour le préparer synthétiquement. En 1869, Bouchardat réussit à en fabriquer quelques parcelles en traitant de l'isoprène par de l'acide chlorhydrique. Le chimiste anglais, Tilden, obtint récemment à grands frais des résultats à peu près identiques. En Sorbonne, d'autres savants se sont attaqués au problème, mais leur opinion commune est invariable : étant donnés les bas prix de production et la grande surveillance nécessaire dans la récolte et la fabrication sur une plantation, l'avenir de l'industrie du caoutchouc leur paraît être dans la culture de ce produit.

LOUIS BONAPARTE-WYSE

## QUESTIONS EXTÉRIEURES

# LE RÈGLEMENT CRÉTOIS

La Crète appartient aux Turcs. Les Turcs l'ont confiée à la garde des quatre puissances « protectrices » : Angleterre, France, Italie, Russie. Les Crétois, en très grande majorité, réclament depuis quatre-vingts ans l'annexion de leur île au royaume de Grèce. Entre les titres indiscutables des Turcs et les réclamations inlassables des Crétois, entre le droit de propriété et le droit de souveraineté populaire, les puissances ont tenté l'arbitrage obligatoire : par les canons de leurs flottes, puis par la présence de leurs troupes, elles ont imposé aux Crétois une autonomie, qui maintenait la suzeraineté nominale de la Porte, aux Turcs un commissaire-gouverneur de Crète, qui, agréé ou même désigné par le roi de Grèce, semblait à vrai dire un fonctionnaire du royaume hellénique.

Turcs et Crétois ont subi dix ans (1898-1908) ce compromis. Mais les puissances ne pouvaient pas ignorer que la seule présence de leurs troupes assurait l'autonomie et empêchait l'annexion : sitôt leurs troupes retirées, elles savaient que la Crète irait à la Grèce ou que les Turcs essaieraient de la remettre au rang de pachalik. Voici près de deux ans, néanmoins, qu'elles ont promis aux Crétois d'évacuer leur île, près d'un an qu'elles ont même commencé cette évacuation et annoncé que le dernier soldat de l'Europe quitterait la Crète à la fin de juillet 1909.

La diplomatie européenne se trouve ainsi ramenée devant ce règlement crétois que, depuis un siècle bientôt, elle a toujours voulu éviter, que, tous les dix ou quinze ans, en 1822, en 1830, en 1840, en 1855, en 1866, en 1878, en 1889, en 1898, elle a rejeté au lendemain, chacun de ces atermoiments menaçant l'Europe d'un conflit armé et coûtant aux Turcs et aux Crétois des sacrifices d'argent et de vies humaines, qui rendaient plus profonde la haine mutuelle, moins clairs les droits de chaque réclamant et plus difficile le rôle d'arbitre que, bon gré mal gré, les puissances sont toujours obligées de reprendre. Reste-t-il une chance de dénouer ce que, depuis un siècle, on a embrouillé comme à plaisir?

*
* *

Les Turcs, propriétaires légaux de la Crète, tiennent à leur droit de propriété, tous les Turcs, les Jeunes autant et plus même que les Vieux. La Vieille Turquie avait deux ou trois raisons d'y tenir; la Jeune Turquie a les mêmes et deux ou trois autres.

Dans la Crète, la Vieille Turquie voyait la plus récente et la plus illustre, peut-être, de ses conquêtes. C'est à la fin du XVII^e siècle seulement, alors que leur avancée en Europe commençait de tourner à la retraite, après la déroute de Vienne (1683), après la perte définitive de la Hongrie et de la Transylvanie, après l'évacuation temporaire de Belgrade et d'Azof, c'est au début de leur décadence que les Turcs avaient chassé les Vénitiens des dernières places de l'île. Ils les avaient assiégées près d'un siècle. La plus grande, la capitale, Candie, les avait retenus vingt-cinq années (1644-1669). La prise de Candie avait mis le comble à leur réputation militaire : vingt-cinq années durant, les deux moitiés de l'univers d'alors, le monde islamique et le monde chrétien, avaient célébré la science de leurs ingénieurs et le courage de leurs janissaires. Chez l'Infidèle, ce fait d'armes avait causé la même angoisse qu'un siècle plus tôt la prise de Rhodes, et, chez les Croyants, autant de fierté peut-être que la prise même de Constantinople. Car ce n'était pas à la seule Venise, à la reine de la Méditerranée chrétienne, — à

l'Angleterre de ce temps, — que l'islam pensait avoir enlevé ce Gibraltar imprenable : c'était à la chrétienté tout entière, dont les volontaires étaient venus défendre ce boulevard de leur foi, aux soldats et aux capitaines du roi de France qui semblait alors le Sultan des chrétiens et dont les Turcs avaient tué le cousin Beaufort, chassé les généraux La Feuillade et Navailles. Cinquante-six assauts, trois ou quatre mille mines, cinquante mille cadavres de chrétiens, cent mille cadavres de Turcs, jamais depuis la prise de Constantinople l'islam n'avait dénombré pareils exploits.

Constantinople (1453), Rhodes (1522), Candie (1669) : la Vieille Turquie savait bien que ces trois étapes de la gloire ottomane étaient aussi les trois grands titres des Turcs à la reconnaissance un peu oublieuse et à la soumission toujours maugréante de l'islam, à la possession par leur Sultan du Khalifat. Depuis un siècle surtout, depuis la perte de Belgrade, les Croyants mesuraient leur respect du Turc au pouvoir qu'il gardait sur la Crète. Constantinople, Rhodes et Candie ont été les degrés ensoleillés de la montée; Belgrade et Candie, au-devant de Stamboul, semblent à l'islam les tristes échelons de la descente. Belgrade, dont la défense contre le *giaour* coûta cent cinquante années de batailles et autant de vies musulmanes que la prise de Candie, Belgrade a succombé : au-devant de Stamboul, il ne reste plus que Candie. Les Turcs chassés de Crète, n'est-ce pas un présage que bientôt Sainte-Sophie reverra la Croix? un signe manifeste qu'Allah destine le Khalifat à d'autres mains? Une fois déjà, la Crète avait servi de signe à cette désignation divine; deux siècles durant (VIII^e-X^e siècles), la Crète fut musulmane, puis redevint chrétienne; les Arabes, détenteurs alors du Khalifat, furent les fondateurs de Candie, dont les chrétiens ont à peine altéré le nom arabe, *El Khandak, le Rempart;* quand les Arabes désertèrent ce rempart de l'islam, Allah choisit son Khalife chez des peuples plus braves.

Aux yeux des Croyants, Candie est donc le front de bandière, — et malgré huit ou dix siècles de dévastations, de guerres civiles et étrangères, de débarquements, de révoltes, d'incendies et de pillages, la Crète reste toujours dans la renommée populaire l'un des paradis de l'islam. Roses d'Ispahan,

jasmins de Damas, abricots d'Hamah, pastèques de Tarse, raisin et neige de Candie, si les biens de ce monde, au dire d'Abdullah-ben-el-Assa, se divisent en dix portions et si la Syrie, la terre bénie de Scham (Damas), en a neuf pour sa part, la Crète en a la dixième. Ici tout semblait réuni pour le bonheur du Croyant : les fleurs, les fruits, les sources, les ombrages, la beauté des femmes, la soumission toujours rebelle des *raïas* faisaient du jour et des nuits un perpétuel enchantement, dont la perpétuelle guerre sainte corrigeait la monotonie. Le ciel, que Mahomet ouvre à ses serviteurs, ne peut rien offrir de plus à la paresse, à la volupté ni à la bravoure. Sous les pâturages des hauts monts neigeux, sous les forêts de cèdres et de chênes, les platanes couvrent les lauriers-roses au long des eaux courantes, les vignobles et les olivettes s'étagent, encadrant les champs de blés, et les jardins de la côte trempent dans la plus tiède des mers leurs myrtes et leurs orangers : « C'est la terre du *sherbet* (sorbet) », me disait un vieux mollah de Candie, durant les massacres de la dernière insurrection, tandis qu'une négresse apportait les confitures fouettées de neige de l'Ida. Nous aurions un Manuel du Bonheur à la mode islamique si quelque *spahi* ou *aga* d'autrefois nous eût conté en ses Mémoires le détail de ces Mille et Une Nuits crétoises, dont nos voyageurs du XVIII^e siècle laissent entrevoir lesfélicités, les longues siestes et les ripailles sous les arbres, les causeries et les *chibouks* parmi les fleurs, les filles enlevées et les hommes empalés dans les villages de la plaine, les expéditions et les interminables combats contre les montagnards... Damas et Candie, les deux « yeux » de l'islam ottoman !

Les politiques de la Vieille Turquie voyaient dans la Crète le pilier central de leur empire méditerranéen. Aux temps où cet empire allait du Maroc à la mer Rouge, de Tlemcen à Souakim, où tout le front septentrional de l'Afrique leur appartenait, la Crète était leur place d'armes entre la Roumélie et l'Anatolie, qui étaient leurs réservoirs d'hommes et d'argent, et l'Afrique : de Stamboul à Alger, de Stamboul à Tripoli, de Stamboul au Caire, les ports de la Crète avec ceux de la Morée faisaient le pont. Au début du XIX^e siècle, quand un compétiteur musulman essaya de leur ravir cet empire de la Méditerranée islamique,

quand Mehemet-Ali rêva d'étendre son royaume albano-égyptien jusqu'à l'Yémen vers le Levant, jusqu'à Tripoli, jusqu'à Tunis peut-être vers le Couchant, son premier soin fut d'acquérir la Crète : durant les quinze années (1825-1840) où, de fait, la Crète cessa d'être turque pour lui appartenir, les Français abattirent sans peine la turquerie d'Alger, et la dynastie tunisienne acheva de gagner son indépendance.

Plus récemment, quand, l'Égypte aux mains de son Khédive ou de l'Angleterre, l'Algérie conquise et la Tunisie protégée par les Français, il ne resta aux Turcs que la Tripolitaine, le rôle de la Crète n'en fut pas diminué. Entre Stamboul et Tripoli, les ports crétois prirent au contraire plus d'importance; les routes de mer étaient seules désormais pour rattacher à l'empire ce dernier lambeau d'Afrique; Candie, surtout la Canée étaient désormais sur ces routes de la mer les seules escales ottomanes; ce que Modon et Coron à la pointe de la Morée turque avaient été durant le XVIII^e siècle, — l'étape ordinaire entre la Turquie d'Afrique et la Turquie d'Europe, — la Canée le devint à la fin du XIX^e. Le va-et-vient des barques tripolitaines amenait un village de Benghaziotes nègres ou mulâtres sous le rempart de la Canée et remportait le ravitaillement des garnisons et des populations turques en cette Afrique dénuée, où toutes les provisions de bouche, toutes les matières premières, toutes les manufactures du vêtement, de l'armement, de la bâtisse, de la vie quotidienne doivent être apportées du dehors. Tant que la Crète resta sous la main de la Porte, la Vieille Turquie put tant bien que mal approvisionner Tripoli et garder ses espoirs d'un empire africain, qu'elle pensait reconstruire en profondeur jusqu'au Tchad et jusqu'au Niger : les Européens disaient alors que Tripoli était la « porte du Soudan », l'entrée de l'Afrique équatoriale.

Parmi les raisons qu'avait la Porte de lutter jusqu'à épuisement pour maintenir ou ramener les Crétois sous le joug, ses besoins et ses ambitions en Tripolitaine entraient en première ligne de compte : de 1820 à 1898, le Turc jeta l'argent par centaines de millions et, par centaines de milliers, les vies humaines dans cette Crète sans fond; c'est assurément que, pris dans le courant d'une folle martingale, il escomptait tou-

jours la revanche qui, d'un seul coup, lui rendrait toutes ses mises et doublements; mais c'est aussi que, sans la Crète, il sentait ne pouvoir conserver longtemps son rivage et son rêve africains.

Cette crainte était fondée : depuis 1898, depuis que, remise aux puissances, la Crète a cessé de remplir son rôle ottoman, c'est des bateaux étrangers que la Tripolitaine doit recevoir sa subsistance. Une cruelle ironie des lois géographiques veut que, par les Italiens, par la seule flotte de commerce italienne, le Turc puisse envoyer à ses soldats et fonctionnaires la farine même du pain quotidien. Qu'au premier incident la politique de Rome décide d'interrompre cette fourniture, et la Turquie d'Afrique, entre les flots salés de la Méditerranée et les flots sablonneux du Sahara, devra, comme une place affamée, se rendre à l'assiégeant. Les Romains possédaient jadis la Crète et la Tripolitaine; ils en avaient fait une seule province; leur préteur de Crète et de Cyrénaïque résidait dans la Candie de ce temps, à Gortyne. Les Byzantins, qui héritèrent des domaines de Rome, gardèrent l'Afrique tant qu'ils eurent aussi la Crète; sitôt les bandes arabes maîtresses de l'île, l'empire africain de Byzance s'écroula.

De cette importance de la Crète pour leur empire d'outre-mer, les Vieux Turcs avaient la compréhension assez nette; les Jeunes Turcs en ont eu la vision expérimentale. Durant les vingt années qu'Abd-ul-Hamid exila en Tripolitaine leurs patriotes et leurs officiers, ils ont vu de leurs yeux à quelle condition de bénéfice précaire est tombée leur propriété d'Afrique sous le monopole de la navigation italienne, sous la menace quotidienne d'une rupture avec l'Italie. Ils pensent, ils disent que Candie grecque signifierait tôt ou tard Tripoli italienne et, quand ils parlent de garder la Sude comme base navale, c'est moins pour une offensive contre les Crétois, auxquels ils sentent bien qu'il faut laisser l'autonomie, que pour le ravitaillement et la défense de leurs places africaines.

Or ils tiennent à ces places, autant, plus même que la Vieille Turquie y tenait. Ils n'ont plus ses illusions sur la possibilité d'un empire africain. Dispersés naguère jusqu'au fond du Fezzan, jusqu'aux plus lointaines oasis du Tedda, ils connaissent le morne désert qui s'étend derrière l'étroite bande

du rivage; ils savent que « Tripoli, porte du Soudan » n'est plus qu'un mot historique, depuis que les flottes et les colonnes européennes ont atteint les Nègres par les rivages et les fleuves de l'Atlantique. Mais ils ont gardé une juste confiance dans les progrès que l'islam continue de faire en Afrique et dans le secours que cet islam africain pourrait valoir à leur armée : malgré les sables, la soif, la faim et la distance, l'islam du Centre-Afrique donnerait ou vendrait au Khalife de nombreuses et vaillantes recrues; Tripoli enverrait à l'empire les troupes noires dont l'Égypte et le Maroc aux temps de leur grandeur firent l'appui de leur gouvernement et l'instrument de leurs conquêtes. Il n'est pas de touriste en Syrie et en Anatolie qui n'ait vu les services que le *zaptieh* (gendarme) nègre rend à l'autorité turque contre le Kurde, le Druze, l'Arabe, contre les coupeurs de routes et pillards de métier. Aux spécialistes européens, français surtout, que les Jeunes Turcs veulent engager pour la réforme de leur gendarmerie, les noirs tout au moins dans les provinces arabes, fourniraient les meilleures brigades... Et la Jeune Turquie se souvient que la Tripolitaine a gardé les tombeaux de milliers de proscrits; c'est une terre des Martyrs.

La Crète elle-même est pour les Jeunes Turcs une autre terre sacrée. Ces ardents nationalistes ont toujours proclamé leur intention de la garder, coûte que coûte, sous quelque forme juridique que ce soit. Exilés, abandonnés de tous, n'ayant en France que quelques amis, ils se sont en 1898 brouillés avec les plus sincères, quand ils les ont entendus réclamer les droits de la Crète, comme ceux de l'Arménie : contre l'oppression hamidienne, ils n'avaient pour l'Arménie que paroles de pitié et d'encouragement; mais leur *Mechveret*, leur journal d'alors, est allé jusqu'à nier les menées d'Abd-ul-Hamid en Crète, les massacres de Candie, les incendies de la Canée. Ils accordaient — ils accordent encore — pleine créance à toute lettre, à tout témoignage des musulmans crétois, dont les exagérations les plus évidentes, les erreurs systématiques ne rencontrent chez eux qu'indulgentes excuses : « Ce sont des Jeunes Turcs », disent-ils, du même ton que l'on dit en France : « C'est un bon républicain! »

Candie est Jeune Turque en effet et depuis longtemps. La

Jeune Turquie y a recruté ses adeptes de la seconde heure, sinon de la première. A Candie, rentrant d'exil en 1878, après l'échec du premier Parlement et les désastres de la guerre russo-turque, Midhat-pacha reforma sa troupe d'apôtres; depuis trente ans, les musulmans crétois ont donné aux idées nouvelles les plus fermes défenseurs — et des serviteurs d'une espèce assez rare, disent les Jeunes Turcs.

« La Crète, — exposait un jour l'un d'eux, — la Crète est pour nous ce que l'Alsace-Lorraine est pour vous autres, Français. Nous y avons les mêmes souvenirs de victoires et de défaites; elle nous a coûté autant de larmes et de sang. Mais plus encore que des regrets patriotiques, son annexion à la Grèce nous causerait une perte irréparable. Les musulmans crétois nous sont nécessaires : la seule Crète musulmane peut suppléer à l'un de nos manques. Messagers de l'idéal européen dans l'islam, il nous faut pour ouvriers des musulmans qui, inébranlablement fidèles au Khalifat, soient pourtant imbus déjà et capables de s'imboire à fond des idées occidentales. Dans notre Parlement, dans notre administration civile et judiciaire, les musulmans des Iles, les « Nèsiotes » comme disent les Grecs, peuvent le mieux tenir ce rôle. Le sang de leurs mères les a faits depuis trois siècles presque Hellènes de race, aptes à toutes les sciences et à tous les arts de l'Europe, surtout aux arts de la parole et de la plume; la pratique familiale et héréditaire de la langue grecque les a dressés aux raisonnements et aux procédés de votre jurisprudence et de votre bureaucratie. La défense de leurs privilèges sociaux et économiques les lie indissolublement au sort du Khalifat : sur cette frange insulaire de l'islam, ils ont le patriotisme toujours inquiet des populations frontières.

» Mais de ces Nèsiotes, les musulmans crétois sont les plus pénétrés d'hellénisme et de culture européenne, les plus capables de nous donner sur-le-champ les hommes nouveaux que nous mettrions vingt ans, trente ans, un demi-siècle peut-être, à former dans nos autres provinces. Tout ensemble, ils sont et resteront les plus fidèles à la patrie ottomane, ayant lutté depuis deux siècles contre le *giaour* et repoussant de toute leur haine héréditaire les cajoleries et les offres des séducteurs. Si

dans votre Parlement français quarante députés de l'Alsace-Lorraine, aujourd'hui comme autrefois, apportaient aux exubérances de vos gens d'outre-Loire la sage pondération de leur bon sens et de leur calme, si leur foncière probité, leur netteté morale servait d'exemple ou de frein, vos députés eux-mêmes disent que vos affaires nationales seraient en meilleure voie. Nous avons fait élire un Crétois comme député de Constantinople. Nous avons nos gens d'outre-Loire dans nos Arabes et musulmans d'outre-Taurus : l'intelligence et le sens pratique des Nèsiotes peuvent, seuls, leur faire contrepoids. La Crète même autonome doit rester pour nous un réservoir de ministres et de parlementaires, de publicistes et d'orateurs ; qui sait même si, voyant un jour la place que leurs frères musulmans se feront parmi nous, les chrétiens de l'île ne mesureront pas le bénéfice d'appartenir à un grand empire au lieu de rester en marge ou de dépendre d'une pauvre monarchie?

» La Crète annexée, c'est tout l'islam des Iles démoralisé, perdant confiance dans le Khalife, attendant pour demain la révolte et l'annexion de Samos, puis des Sept Iles à privilèges, puis de Chios et de Mételin, de Rhodes enfin..., à moins qu'une puissance ne prenne les devants! dans le détroit de Rhodes la rade de Marmaris est le plus beau port militaire de la Méditerranée levantine ; elle sera d'un inestimable prix, quand le trafic établi entre Salonique, terminus des voies de l'Europe centrale, et Port-Saïd, entrée de l'Extrême-Orient, aura rendu à ce détroit de Rhodes l'importance mondiale qu'il eut aux siècles macédoniens... On se jettera sur Rhodes, comme on s'est jeté sur Chypre, dès qu'on verra l'hellénisme nous y menacer.

» En même temps qu'à la Crète, c'est donc à notre pachalik des Iles que nous devrions dire adieu. La Crète autonome est au-devant de nos Iles comme un cran d'arrêt pour la propagande hellénique. Nous ne voulons pas que, cet obstacle abattu, les menées grecques viennent nous apporter dans notre Anatolie cette guerre secrète et sournoise que nous ne savons ni conduire ni repousser. Plutôt qu'une paix armée, qui nous épuiserait sans bataille, nous voulons une rencontre immédiate qui vide la querelle. Pour nous défendre, nous avons le droit de choisir les moyens les plus efficaces : nous irons en Thessalie renouveler à l'hellénisme la leçon de 1897.

» Le *statu quo*, l'autonomie, c'est donc la paix avec Athènes; l'annexion, c'est la guerre ouverte. L'autonomie, d'ailleurs, ne lèse en rien les droits des Crétois, pas plus de la majorité chrétienne que de la minorité musulmane. Sur ce peuple de 300 000 âmes, les musulmans ne restent que trente mille; mais ce sont trente mille hommes, eux aussi. Ces trente mille Croyants, après l'annexion, auraient la vie impossible en terre chrétienne et l'islam ne nous pardonnerait jamais, à nous Jeunes Turcs, leur abandon. L'Europe a vu le 13 avril ce que nous valaient l'indépendance bulgare et l'annexion bosniaque : l'islam et la Turquie presque entière, qui en juillet nous avaient accueillis comme des libérateurs, ont voulu nous rejeter dès que nos accords turco-bulgare et austro-turc furent publiés. Nous avons reconquis Stamboul et nous regagnons quelque force. Mais si les puissances, qui se disent nos amies et dont nous voulons être les mandataires pour la réforme de l'empire, ont envie de nous annihiler; si, avec nous, elles veulent supprimer toutes leurs chances de maintenir l'intégrité ottomane et d'amener le Levant à leur civilisation, elles n'ont qu'à tolérer l'annexion crétoise et à nous l'imposer... Huit jours après, il n'y aura plus à Stamboul de gouvernement; dans tout l'empire, l'islam se rebellera contre nous, mais se jettera aussi sur les *raïas*, et les deux cent mille Grecs de Smyrne seront les premiers à payer de leur sang cette acquisition de l'hellénisme... »

Telles sont les raisons des Jeunes Turcs : ils omettent d'en ajouter une dernière qui, toute sentimentale et mal déduite, pèse néanmoins sur leurs décisions : à Stamboul et dans les grandes villes de l'empire, la réaction du 13 avril n'a pas eu d'approbateurs plus avérés que les Grecs; d'autres ont pu s'en réjouir *in petto*; les Grecs, presque seuls des chrétiens indigènes et étrangers, ouvertement ont applaudi les troupes mutinées; leurs représentants à la Chambre ottomane avaient lié partie avec les rivaux du Comité *Union et Progrès*, avec les chefs de cette *Union libérale* qui prêta une oreille trop complaisante aux tentations d'Abd-ul-Hamid. Pour la Jeune Turquie, le Grec est un ennemi national; mais c'est aussi un adversaire politique. Quand le Comité *Union et Progrès*

endosse les réclamations des musulmans crétois, il songe à l'intégrité de la patrie, mais aussi à sa propre rancune.

***

A ce plaidoyer turc, les puissances protectrices sont fort en peine de répondre. Elles ont envers la Porte des devoirs formels qu'elles-mêmes ont spécifiés, quand en 1897 elles ont demandé que le Sultan donnât la Crète en garde à leurs amiraux. Note remise par les ambassadeurs le 2 mars 1897[1] :

Les Puissances, animées du désir d'assurer le maintien de la paix et de voir *respecter l'intégrité de l'empire ottoman*, sont tombées d'accord sur les points suivants :

1° La Crète ne pourra en aucun cas être annexée à la Grèce dans les conjonctures présentes;

2° Elle sera dotée par les Puissances d'un régime autonome.

Acceptation de la Porte le 6 mars 1897 :

La Sublime Porte prend acte avec satisfaction des assurances que les grandes Puissances veulent bien lui donner quant à leur désir de respecter l'intégrité de l'Empire... Confiante dans leurs sentiments bienveillants et dans leur ferme volonté de ne pas porter atteinte aux droits de souveraineté de S. M. le Sultan, la Sublime Porte accepte le principe d'une autonomie accordée à la Crète...

Les clauses de ce contrat sont claires et précises. Les puissances ne les ont jamais reniées. L'autonomie, accordée en 1897, fut établie en 1898 sous un Haut Commissaire de l'Europe, le prince Georges de Grèce. Arrivé au second terme de son mandat en 1904, le prince Georges fit le tour des capitales pour exposer « les désirs irrésistibles et les besoins » du peuple crétois : six années d'expériences avaient démontré, disait le Haut Commissaire, que, « pour éviter des difficultés croissantes et qui deviendront bientôt insurmontables, il n'y a qu'une solution : l'union de l'île à la Grèce ». D'un commun accord, les puissances s'en tinrent aux principes que lord Lansdowne « exposait sommairement » dans une note à notre ambassadeur (30 novembre 1904) :

1. Ces textes et les suivants sont empruntés aux différents *Livres Jaunes* sur la Crète.

Permettre l'annexion de l'île à la Grèce serait une violation directe des assurances que les Puissances ont données au Sultan... Il est extrêmement improbable que le Sultan, à moins d'y être forcé par les Puissances, accepte un arrangement amiable; il serait difficile de soutenir que les assurances données à S. M. le Sultan seraient respectées si les troupes internationales étaient retirées et si une garnison grecque leur était substituée avec le consentement des puissances.

Ces principes furent proclamés dans la réponse collective qu'après six mois de négociations, les Cabinets envoyèrent au prince Georges (3 avril 1905) :

Unanimement disposées à donner un nouveau témoignage de leurs sympathies pour le peuple crétois et désireuses de faciliter, dans la mesure du possible l'accomplissement de la tâche confiée à S. A. R. le Prince Georges, leur Haut Commissaire, les Puissances protectrices ont examiné avec la plus grande bienveillance les observations présentées par Son Altesse Royale.

Afin de prévenir toute interprétation erronée de leurs présentes dispositions, elles ont jugé utile de la faire connaître d'une façon précise... Elles estiment qu'il n'est pas possible, dans les conjonctures actuelles, de modifier le statut politique de la Crète. Elles promettent d'ailleurs par la présente déclaration de ne pas annexer l'île elles-mêmes et de ne pas permettre l'annexion par une autre puissance contre le gré des habitants.

Aujourd'hui (21 juin 1909) quand la Porte demande, par les notes de Rifaat-pacha, « à discuter les propositions des puissances pour la solution de la question crétoise sur des bases tendant à empêcher l'annexion par la Grèce et à garantir le maintien des droits souverains de la Turquie », les puissances ne peuvent rien objecter à cette formule...

Mais, les Turcs satisfaits, on voit très nettement que les Crétois auraient le droit de ne pas l'être : car il est des devoirs et des engagements que les puissances ont acceptés ou pris envers eux et qui, pour être moins formels, n'en sont pas moins précis et indiscutables.

En 1897, les puissances déclarent : « La Crète ne pourra *en aucun cas* être annexée à la Grèce », mais elles ajoutent en queue de phrase : *dans les conjonctures présentes*. En 1901 et 1904, elles estiment qu' « il n'est pas possible de modifier

le statut politique de la Crète »; mais elles ajoutent encore : *dans les conjonctures actuelles*. Dès 1897, les Crétois avaient donc raison de comprendre que, les conjonctures changées, l'Europe s'engageait à changer sa décision. En 1900, le Haut Commissaire avait raison de dire : « Le peuple crétois n'a accepté l'autonomie que pour témoigner sa reconnaissance envers les grandes Puissances dont l'intervention généreuse assurait son indépendance et *sous la réserve que l'union de la Crète avec la Grèce, sa mère-patrie, serait effectuée ultérieurement*. » En 1904, le même Haut Commissaire, déclarant : « Il n'y a qu'une solution : l'union de l'île à la Grèce », avait raison d'ajouter : « C'est la solution que les Puissances ont fait entrevoir aux Crétois en confiant à un prince de la famille royale de Grèce le mandat de Haut Commissaire... Depuis 1901, j'ai usé de toute mon influence pour ramener les esprits au calme en faisant miroiter l'espoir que les Puissances, qui avaient reconnu la légitimité des vœux des Crétois, saisiraient la première occasion propice pour achever leur œuvre bienfaisante. » En 1905, « le peuple crétois, réuni en Assemblée générale à Thérisso, pour proclamer son union politique au royaume de Grèce en un seul État libre et constitutionnel », avait raison de dire : « Lorsqu'il y a sept ans le peuple crétois a été obligé d'accepter l'autonomie il l'a considérée comme une station purement transitoire vers la libération de l'île et l'union à la Grèce. »

De 1897 à 1909, tous les actes des puissances ont confirmé cette interprétation des Crétois : chaque fois qu'ils ont réclamé l'union, en 1901, en 1904, en 1905, en 1906, en 1908, l'Europe a pris des mesures qui, prolongeant l'autonomie en droit, annonçaient et rapprochaient en fait la future annexion. Le Haut Commissaire, après avoir été un prince grec désigné par les puissances (1898-1906), est devenu un homme d'État grec, un ancien premier ministre du royaume hellénique, désigné par le roi de Grèce (septembre 1906). Dès 1901, les puissances tranchaient les liens qui rattachaient la Crète à la Dette Publique de l'Empire ottoman; elles promettaient de faire reconnaître par la Porte le drapeau et les passeports crétois. En 1905, refusant l'annexion, mais « unanimement disposées à donner un témoignage de leur sympathie pour le peuple

crétois », elles « trouvaient une occasion de manifester leur bienveillance en rappelant à la Porte les demandes présentées en 1901 et qui n'avaient pas encore obtenu satisfaction ; elles insistaient pour obtenir la reconnaissance du drapeau crétois, la remise à l'État crétois des condamnés crétois détenus dans les prisons de l'empire ottoman et la signification des actes judiciaires crétois en Turquie » ; elles ajoutaient la promesse de réduire de moitié leurs troupes d'occupation dès qu'une milice et une gendarmerie crétoises leur garantiraient le maintien de l'ordre et de la sécurité, et, avec une nuance de regret, elles se disaient « obligées de bien marquer que ces satisfactions devaient être considérées comme le maximum de ce qu'elles pouvaient consentir *présentement* ». En 1907, elles confiaient à des officiers et sous-officiers grecs l'instruction et le commandement de la gendarmerie et de la milice crétoises, le contrôle du nouvel emprunt crétois, aux mêmes délégués internationaux que le budget hellénique. En 1908, après la revue des troupes gréco-crétoises par leur Haut Commissaire, elles commençaient d'évacuer leurs troupes et promettaient l'évacuation totale pour 1909.

Comment en 1905 les Crétois n'auraient-ils pas été en droit de répondre qu' « en s'inclinant devant la décision des puissances, en se confiant entièrement à elles, la nation crétoise ne pensait qu'ajourner la réalisation de son vœu suprême » ? Comment en 1906 le nouveau Commissaire des puissances, M. Zaïmis, n'aurait-il pas été en droit d'appeler sa magistrature « la dernière étape » vers l'annexion ? Comment en 1908, voyant les Bulgares proclamer leur indépendance et les Autrichiens annexer la Bosnie-Herzégovine, les Crétois auraient-ils pu ne pas croire que c'étaient là les « conjonctures nouvelles », qui obligeaient l'Europe à tenir compte enfin de leurs désirs et de leurs besoins ?...

Que les Jeunes Turcs consultent leurs intérêts et non pas seulement leurs regrets ou leurs rêves, qu'ils regardent vers l'avenir et non pas seulement vers le passé ! Eux-mêmes comprendront les sentiments de l'Europe à l'endroit de la Crète.

Les désirs des Crétois ne sauraient passer pour caprices : depuis un siècle, l'union à la Grèce est restée l'idéal de trois ou quatre générations qui ont tout sacrifié, tout délaissé pour mar-

cher vers cette terre promise. Depuis 1820, tous les dix ans, ce peuple a vu ses villages incendiés, ses moissons razziées, ses olivettes et ses vignes — qu'il fallait dix années pour refaire — coupées, ses femmes et ses vieux massacrés, ses églises et ses cimetières profanés ; dès 1870, il aurait pu connaître quelque repos dans les privilèges enfin concédés ; dès 1890, il aurait pu jouir de son autonomie et dès 1900 — en fait — de sa pleine indépendance, s'il avait pu se résigner à vivre en marge de l'hellénisme.

Il y a vingt ou trente ans encore, quand la Crète comptait quelque cent mille musulmans pour deux cent cinquante mille chrétiens, on pouvait faire valoir la volonté non moins obstinée de l'islam crétois et plaider les droits de cette minorité nombreuse. Mais une émigration quotidienne a depuis dix ans emmené les trois quarts de la population musulmane ; presque toute entière, elle se serait embarquée déjà, si la propagande de Stamboul ne s'était efforcée de retarder le départ, si les riches *beys* et *agas* n'étaient encore liés au sol par leurs droits de propriétaires, dont ils se déferaient volontiers, mais dont l'actuelle pénurie des Crétois les empêche de trouver un prix convenable. Les puissances protectrices ont le devoir de protéger ces musulmans avec autant de sollicitude que les autres Crétois. Mais il n'est pas douteux qu'un changement politique étant nécessaire pour contenter les chrétiens, de simples mesures économiques suffiraient à contenter le gros des musulmans : quelques millions de francs adouciraient les tristesses et assureraient la vie de cet islam crétois sur les routes de l'exode. Il ne faut pas garder d'illusion : à toutes les garanties que les puissances et les Grecs leur offriraient dans l'île annexée, à la sécurité et à l'équitable justice, que l'exemple de leurs frères thessaliens devrait leur faire attendre du gouvernement d'Athènes, les musulmans crétois préféreraient l'exil. Les dernières villes crétoises, Candie, la Canée, Rhétymno, Sélino, se videraient de Croyants, comme les villes de Morée, Coron et Modon, qui, entièrement musulmanes en 1820, n'avaient plus un turban en 1835.

Le spectacle de pareils exils est toujours lamentable : même quand on se remet devant les yeux les trois siècles d'atroce exploitation dont l'islam fit payer sa présence à la Crète, même

quand on sait que les *beys* actuels et ce qui leur reste de partisans furent les ouvriers et les bénéficiaires du régime hamidien, il est pénible de voir les fils et les petits-fils s'en aller sous le faix des crimes ancestraux. Mais l'autonomie aurait en quelques années les mêmes effets que l'annexion : au lieu d'un exode en masse, des embarquements quotidiens enlèveraient l'islam à ses champs crétois; le Croyant ne peut vivre que sur une terre du Prophète, où ses exigences rituelles et ses besoins de domination ne soient pas contrariés; l'islam crétois surtout a trop librement usé et abusé de ses privilèges pour se contenter jamais du simple droit, et les Jeunes Turcs eux-mêmes disent que dans la Turquie nouvelle les musulmans de Candie trouveront influence, honneurs et richesses.

Si donc les puissances, — si la France surtout, qui pendant la crise de 1898 lia d'intimes relations avec ces musulmans, adopta et éduqua leurs fils, en fit des élèves de ses lycées et des docteurs de ses universités, — si l'Europe veut s'acquitter de ses devoirs envers ces vaincus, c'est de les transporter, eux et leur fortune, et de leur assurer l'existence en terre turque, non pas de les maintenir sur la brèche, sous le couteau, en terre chrétienne, qu'elle doit se préoccuper. Les précédents de Coron et de Modon sont là : transportés en Asie Mineure, les musulmans hellénisés de ces villes ont prospéré; leurs descendants peuplent une moitié de la ville d'Adalia; ils ont conservé longtemps leur langue grecque; ils continuent à se dire « Moraïtes » parmi leurs frères musulmans, avec la même insolence qu'un pallikare de Morée dans les rues d'Athènes. Pour le bonheur des musulmans de Crète, il faut leur souhaiter le même sort.

Considérant que l'autonomie définitive et certaine, — Samos réellement autonome n'a plus aujourd'hui que *trente-six* musulmans sur une population de 55 ou 60 000 âmes, — achèvera de les ruiner, de les expulser un à un, de les jeter sans argent, sans moyens de vivre, exaspérés, assoiffés de vengeance dans cette Asie-Mineure où déjà l'islam est trop prompt aux massacres, si l'Europe veut que Smyrne ne revoie pas les scènes de Tarse et d'Adana, elle doit prévoir et organiser l'exode de ce peuple, l'installer dans les immenses et vides domaines que la Liste Civile ottomane possède autour des

grandes villes anatoliennes, après avoir exigé de la Crète orthodoxe ou de la Grèce de quoi racheter là-bas à ces exilés l'équivalent de ce qu'ils abandonneront ici : ainsi compensée, l'annexion, même pour ces victimes, se traduira bientôt par des bénéfices.

On dira que les Crétois pourraient attendre que, l'autonomie produisant ses pleins effets, l'île se fût complètement vidée de musulmans : l'Europe alors ne saurait résister aux manifestes et libres volontés de tout un peuple unanime. Mais les Crétois disent qu'ils ne peuvent attendre, que l'autonomie, « régime hybride et transitoire », les écrase, les ruine, ne leur permet ni de mettre leur terre en valeur, ni même de réparer les effets de la dévastation turque, qu'ils ont besoin de l'annexion :

Lorsqu'il y a sept ans, — disait dès 1905 l'assemblée insurrectionnelle de Thérisso, — les puissances nous ont concédé l'autonomie, le peuple crétois, malgré la nature de ce régime transitoire, a sincèrement coopéré à sa réussite, non seulement par déférence pour les grandes puissances et conformément à la promesse qu'il leur avait faite, mais aussi dans son intérêt propre.

Malheureusement la durée s'est prolongée plus longtemps que ne le permettait la vitalité d'un pareil régime hybride et transitoire. Cette prolongation s'est combinée à la gêne financière, qui devait peser sur un pays aussi petit et aussi pauvre, obligé de suffire aux dépenses d'une vie politique autonome, séparé au point de vue douanier de tout autre organisme politique et se trouvant dans l'impossibilité, grâce à sa nature provisoire et incertaine, d'attirer de l'étranger les capitaux nécessaires à son développement économique... Un tel régime, sous lequel il a été impossible au peuple crétois de faire un seul pas de véritable progrès et dont la prolongation mène l'île au chaos économique, ne peut être supportée plus longtemps et surtout pour une période de temps aussi indéfinie...

Les Crétois ont raison : en leur imposant l'autonomie politique, les puissances ont oublié de leur donner l'autonomie financière et économique. Tous ceux qui avaient vu la Crète en 1898 étaient du même avis : pour réparer les maux terribles de la dernière insurrection, pour effacer les traces de deux siècles d'oppression, pour permettre aux survivants de vivre parmi les ruines et les tombeaux, il fallait des capitaux que les Crétois n'avaient pas, que les financiers ne voulaient pas

prêter à un État sans finances et sans durée probable; l'Europe seule pouvait et devait les avancer. Si chacune des puissances protectrices eût mis cinq ou six millions dans une caisse des Travaux Publics, dont un conseil technique eût surveillé l'emploi, dont un simple contrôle douanier eût récupéré — et au delà — les intérêts et l'amortissement, si cette admirable terre de Crète eût été pourvue des deux ports, des cent kilomètres de chemins de fer à voie étroite et des deux cents kilomètres de routes muletières, dont elle avait le plus pressant besoin, il est probable que l'autonomie, apportant avec elle la richesse, eût été acceptée avec moins de regret; il est possible même que la Crète enrichie se fût moins souciée de mêler ses finances encore nettes au chaos du budget hellénique.

Mais en 1898, les puissances négligèrent ce chapitre essentiel de leurs devoirs : elles pensèrent sans doute que les Crétois vivraient de discours et d'élections. Aux plus enragés parleurs, aux plus sobres politiciens d'Athènes, il faut encore le pain sec, le verre d'eau et l'olive noire des trois repas quotidiens; en Crète, l'insurrection avait coupé les oliviers, comblé les puits, semé de gravats et d'éboulis les champs de céréales... Le premier Commissaire de l'Europe, le prince Georges, aurait dû mettre ses efforts au relèvement économique : il s'en désintéressa durant tout son « harmostat », par insouciance, par incapacité ou, peut-être, par système, ne voulant pas qu'une Crète moins misérable pût oublier ses regrets de l'union. Le second Commissaire, M. Zaïmis, y donna quelque soin : l'Europe, qui n'avait pas voulu consentir aux Crétois un prêt honorable, leur fit l'aumône de quelques millions. Reconnaissant enfin — trop tard — sa faute initiale, elle leur prodiguait dans sa note d'avril 1905 les bons conseils et les promesses.

Pour remédier à une situation financière signalée comme peu favorable, — disait cette sage personne, — il est à souhaiter que les Crétois concentrent principalement leurs efforts sur le développement économique du pays. Dans cet ordre d'idées, le Haut Commissaire peut compter sur le concours des puissances protectrices, qui seraient dès à présent disposées à accepter l'ajournement, pendant cinq ans, du service des intérêts dûs pour les quatre millions qu'elles ont avancés au gouvernement crétois.

Les ressources de l'île, judicieusement administrées, peuvent offrir des gages pour la réalisation d'un emprunt qui permettait de faire face aux dépenses les plus urgentes et à des entreprises de travaux publics, destinées à augmenter la prospérité du pays. — Les Puissances proposent d'envoyer deux experts financiers pour étudier les conditions économiques de la Crète ainsi que le système d'impôts. Les conclusions de ces agents ne manqueraient pas de faciliter l'émission d'un emprunt qui pourrait être gagé sur la surtaxe douanière et sur certains droits de ports...

Les puissances protectrices ont en 1907 consenti aux Crétois un second emprunt de 11 millions; aujourd'hui, si elles sont décidées à prolonger l'autonomie, elles feront bien d'achever l'ouvrage : peut-être l'or liquide d'un emprunt, les travaux et salaires qui en seront la conséquence immédiate et la prospérité économique qui suivra rendront aux Crétois quelque nouvelle tolérance de ce régime « hybride et transitoire ». La solution définitive en sera encore retardée, non pas évitée : à la première conjoncture favorable, les Crétois reviendront à leurs traditionnelles demandes, et la Jeune Turquie traînera ce boulet de Crète, qui depuis un siècle a été pour moitié dans les désastres de l'empire ottoman, tant les perpétuelles insurrections crétoises déconsidéraient le Turc aux yeux de l'islam et de l'Europe, tant les perpétuelles expéditions crétoises engouffraient d'hommes et d'argent, tant le souci de la Crète détournait la Porte de ses intérêts vitaux!

***

Les amis les plus sincères de la Jeune Turquie, les défenseurs les plus convaincus de l'intégrité ottomane, tous ceux qui, dans la Méditerranée levantine, ne voient pour la France aucun intérêt plus grand que le maintien de l'empire turc souhaiteraient que, de négociations loyales entre les puissances et la Porte, sortît enfin la solution définitive, qui, sauvegardant l'avenir de l'islam crétois, ménageant les justes susceptibilités de tout l'islam, satisfaisant l'amour-propre et les besoins financiers de la Turquie nouvelle, ne causant enfin aux Jeunes Turcs aucun embarras intérieur, débarrassât pourtant l'empire de cet appendice gangrené. Conditions multiples

et difficilement conciliables, surtout à l'heure présente! En octobre dernier, si les puissances occidentales avaient eu une politique prévoyante, l'opération se fût faite, sinon sans choc et sans douleur, du moins sans risques mortels.

En octobre 1908, on pouvait dire aux Jeunes Turcs toute la vérité, leur montrer dans l'annexion crétoise, comme dans l'indépendance bulgare, la conséquence fatale du régime hamidien. Depuis 1898, pourquoi les puissances ont-elles par leurs actes et leurs paroles donné aux Crétois la conviction que l'autonomie n'était que l'étape vers l'affranchissement complet? c'est que trente années d'expérience (1878-1908) leur avaient prouvé, à elles comme aux Crétois, la duplicité d'Abd-ul-Hamid, ses efforts pour troubler tout état légal en Crète, ses achats de consciences, ses excitations dans l'islam crétois, ses campagnes de massacres et d'incendies, bref l'incompatibilité d'un régime turc et d'une Crète pacifiée. De 1878 à 1889, il n'avait tenu qu'à la Porte de se concilier la soumission des Crétois : elle avait signé avec eux le *Pacte de Khalépa* qui aurait dû doter l'île de la même autonomie que Samos. Mais Abd-ul-Hamid n'eut de cesse que ce Pacte ne fût violé, et que l'ancienne domination politique du Palais, l'ancienne exploitation économique des beys ne fussent rétablies. De cette violation de parole, après cinq ans de réclamations inutiles, sortit la dernière insurrection (1895-1896). Abd-ul-Hamid crut en venir à bout par ses moyens ordinaires. Les diplomates, dans leurs *Livres jaunes*, ont reconnu que ce fut lui qui, par ses émissaires, jeta les musulmans sur les quartiers et les villages chrétiens, mit le feu à des villes entières. Le seul Abd-ul-Hamid était l'auteur responsable de ces crimes. Mais Abd-ul-Hamid étant alors toute la Turquie, à qui la faute si les Crétois — et les puissances avec eux — arrivaient à la conviction qu'islam et légalité étaient en Crète termes contradictoires?

Que réclamaient les Crétois et les puissances, en 1895? non pas même le respect du pacte solennel de Khalépa, mais la simple présence d'un gouverneur ottoman de religion chrétienne. Abd-ul-Hamid alors organisa la conspiration des beys contre son propre gouverneur. Dans les *Livres jaunes*, voici quelques dépêches de notre consul et de notre ambassadeur :

La Canée, 18 août 1895.

Les musulmans paraissent désireux de montrer qu'ils ne peuvent s'accommoder d'un gouverneur chrétien et qu'ils ont l'intention de lui rendre la vie pénible... On pouvait prévoir que nous allions traverser une période d'assassinats entre musulmans et chrétiens : en quelques jours, quatre chrétiens étaient tués dans la province de Sélino, tandis qu'un autre chrétien était assassiné aux portes mêmes de la Canée... Il résulte des informations recueillies que ces assassinats ont été ordonnés par le Comité musulman de la Canée et, détail singulier, l'ordre aurait été porté par un sergent musulman de la gendarmerie et exécuté aussitôt par ses deux fils... Le gouverneur sait très bien que tous les coups sont dirigés contre sa personne : il avoue qu'il se trouve dans un état d'impuissance complète. Peut-être la Porte, aussi bien que les musulmans crétois, veulent-ils prouver... qu'un chrétien ne peut réussir comme gouverneur dans toute province où se trouvent des musulmans.

Thérapia, le 19 septembre 1895.

Tous les meurtres commis par les musulmans, toutes les violences, tous les actes arbitraires, reprochés aux fonctionnaires ou à la gendarmerie turcs, sont la conséquence d'un plan arrêté qui a pour but d'exaspérer les chrétiens, de les pousser à bout et de prouver ainsi l'inutilité d'un gouverneur chrétien.

Deux années durant, cette politique hamidienne se poursuivit : en janvier 1897 l'Europe était obligée d'intervenir pour prévenir la tuerie générale. Elle annonce la formation d'une gendarmerie autonome, dont l'instructeur anglais est désigné; les musulmans, « qui obéissent à un mot d'ordre envoyé de Constantinople », — écrit notre consul, — recourent aux moyens désespérés :

La Canée, le 28 janvier 1897.

Hier, sept chrétiens ont été tués à Candie. La population musulmane, pour des raisons inconnues, émigre en masse vers la ville... Ce mouvement a été provoqué, sur les excitations de Constantinople, par les beys crétois qui ont voulu créer des troubles pour empêcher la mise en application des réformes.

La Canée, le 2 février 1897.

J'ai la preuve que le soulèvement simultané des musulmans à Candie, Rhétymno et la Canée est la conséquence d'instructions envoyées de Constantinople.

Le 5 février, le quartier chrétien de la Canée s'allume : dans toutes les villes de la côte, les chrétiens sont massacrés.

C'est à la lueur de ces incendies que désormais les Crétois regardent tout régime qui, de près ou de loin, les rattacherait encore à l'empire ottoman. Il est des passés irréparables. Aujourd'hui ni les promesses de l'Europe ni la générosité des Jeunes Turcs ne sauraient guérir la Crète de sa défiance et de ses souvenirs. Encore si, en 1898, la Jeune Turquie avait nettement séparé sa cause des opérations hamidiennes, hautement désavoué les erreurs et les crimes des meneurs musulmans! Mais emportés par leur patriotisme, aveuglés par l'esprit de parti, les chefs des Jeunes Turcs ont alors pris position contre le peuple crétois, excusé les incendiaires et les agitateurs d'Abd-ul-Hamid. Le peuple crétois ne peut oublier certains articles du *Mechveret*; Jeunes ou Vieux, pour lui tous les Turcs se valent... Que faire là-contre? Grâce à son armée, la Porte a toujours le moyen d'imposer silence aux revendications, aux plaintes seulement de l'hellénisme continental; mais contre la Crète, de quelle arme peut-elle disposer?

La Crète est une île de haute mer, et la Crète est une île sans ports. Au carrefour de toutes les routes maritimes qui, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, de Grèce en Égypte, de Syrie en Afrique-Mineure, d'Asie-Mineure et de Roumélie en Tripolitaine ou en Sicile, coupent la Méditerranée levantine, la Crète a toujours été convoitée par les maîtres de la mer, par les « thalassocrates » du jour : autant que Malte, elle pouvait leur être utile; autant que Malte, depuis quarante siècles, depuis le temps où les Pharaons avaient des préfets dans les « Iles de la Très Verte » et où le phénicien Kadmos arrivait chez Minos, la Crète connut la domination des peuples qui régirent la Méditerranée. Mais petite et pénétrée de rades, Malte fut toujours maintenue sans peine par une garnison de quelques régiments, par une station de quelques vaisseaux. La Crète n'offre à l'étranger qu'un port naturel, la Sude, qui, sous une presqu'île avançante, reste extérieur à la masse de l'île, tout en étant dominé de tous côtés par les insulaires. Et la Crète, derrière un étroit rivage, est un triple bloc de hautes, très hautes montagnes, de Monts Blancs dépassant 2 000 mètres d'altitude, où la résistance indigène trouve toujours un refuge inexpugnable. L'étranger, possesseur des côtes,

ne put jamais s'y maintenir que par un cercle continu de grandes et petites forteresses pour la défense, par une ronde perpétuelle de grands et petits bateaux pour le ravitaillement. Ce qu'une pareille occupation sur ces côtes dangereuses exige de matériel et de personnel naval, de science et d'expérience de la navigation, d'argent, de ressources, de réparations et d'entretien, Venise l'a su durant trois siècles et les amiraux de l'Europe coalisée ont pu le mesurer en 1897-1898 : encore les Crétois n'étaient-ils contre eux que sur la défensive; pourtant six ou sept cuirassés, une dizaine de croiseurs, autant de torpilleurs suffisaient à peine à la besogne quotidienne...

Les Turcs, de 1669 à 1770, tinrent la Crète parce qu'ils étaient alors la grande puissance navale de la Méditerranée. En 1770, les Russes, pilotés par des Anglais, brûlaient la flotte turque à Tchesmé. En 1771, commençaient les révoltes crétoises que, durant un siècle et un quart (1770-1898), la Turquie, bien pourvue de soldats, mais démunie de vaisseaux et de marins, fut toujours impuissante à réprimer. L'histoire des dominations vénitienne, byzantine, arabe, de toutes les dominations en Crète fut la même : tant dure la puissance du maître sur la mer, et tant dure sa domination sur la Crète : tant vaut cette puissance, et tant vaut cette domination.

La Jeune Turquie aura peut-être quelque jour une flotte puissante. Mais avant de s'engager en des dépenses navales, qui peuvent l'entraîner plus loin qu'elle ne voudrait, elle doit se donner tout entière à deux ou trois tâches autrement importantes pour la sauvegarde de l'empire.

Si elle veut assurer la défense immédiate de la patrie ottomane contre les ennemis du dedans et du dehors, il lui faut avant tout une armée et un outillage militaire, une double et triple armée contre les agresseurs possibles des Balkans, contre les voisins trop proches de l'Anatolie et contre les populations trop peu soumises des provinces arabes, trois ou quatre arsenaux et places de guerre à Uskub, à Andrinople, à Erzeroum et à Bagdad.

Si elle veut assurer la durée de l'intégrité ottomane, il lui faut deux grandes lignes de chemins de fer, — huit cents ou mille kilomètres de rails nouveaux, — qui achèveront de tra-

verser l'empire d'une mer à l'autre, et pourront, de la capitale aux extrémités les plus lointaines, rendre partout présentes la force et la loi turques : de la mer Noire à l'Adriatique, de Constantinople à Avlona, il faut qu'une ligne continue permette la mobilisation rapide aussi bien contre les armées balkaniques du Nord et du Sud que contre les agitations albanaises; du Bosphore au golfe Persique, de Constantinople à Bagdad tout au moins, il faut pareillement que les troupes ottomanes puissent à toute heure se concentrer tant contre les avalanches du Caucase que contre les cyclones du Nedjed.

Ces deux tâches primordiales exigeront des centaines de millions, des milliards peut-être, dont la Jeune Turquie n'a pas le premier écu, et des années, quinze ou vingt ans peut-être de patiente habileté. Ajoutez les dépenses non moins urgentes pour l'outillage économique, qui, par des revenus augmentés, permettra seul d'acquérir et de renforcer cette armure; ajoutez la réforme aussi nécessaire de l'instruction publique à tous ses degrés... Dans trente, quarante ou cinquante ans, les amis de la Jeune Turquie lui souhaiteront d'acquérir une flotte. Aujourd'hui, ses seuls flatteurs peuvent la lancer dans une politique navale, dont les profits iront aux vendeurs de cuirasses, mais dont la coûteuse folie entravera, empêchera peut-être la réussite des entreprises indispensables.

Avant de regarder vers la Crète ou même vers la Tripolitaine, les amis des Jeunes Turcs les supplient de fixer leur attention sur la Turquie d'Europe et sur la Turquie d'Asie. L'empire ottoman peut vivre sans la Crète. La Turquie d'Afrique, même, ne lui est pas un organe essentiel. Pour la Tripolitaine, l'autonomie crétoise a déjà eu tous les effets que pourrait avoir l'annexion. En attendant que leurs forces rénovées imposent aux convoitises une juste modération, c'est de la sympathie et de l'estime des peuples occidentaux, de la conscience occidentale, que les Jeunes Turcs doivent espérer le salut de leur Afrique. Mais, s'ils ne veulent pas que l'on retourne contre eux le droit du plus fort, peut-être ne doivent-ils pas méconnaître que, de la force seule, ils tiennent encore leurs droits sur la Crète et pour eux qu'aux yeux de la conscience occidentale, la volonté d'un peuple doit toujours prévaloir contre les titres même reconnus d'un maître étranger.

C'est aux puissances de chercher un compromis qui sauve l'honneur et les intérêts de l'islam, la force et l'influence de la Jeune Turquie ; mais c'est aux Jeunes Tures de faciliter un peu cette recherche, et, pour dire toute ma pensée, ce n'est pas aux Grecs peut-être de désirer le plus cette annexion crétoise qui, débarrassant l'empire turc d'une fièvre périodique, va faire entrer dans la Grèce centralisée un morceau trop gros et trop dur pour ne pas faire éclater ce cadre un peu étroit : la liquidation crétoise, qui faciliterait la centralisation ottomane, aurait pour conséquence proche ou lointaine d'amorcer le fédéralisme grec, — ce ne sont pas là des conséquences dont puisse s'alarmer la Turquie nouvelle.

*28 juin 1909.* — Les puissances protectrices ont enfin choisi une ligne de conduite. Elles semblaient depuis deux mois chercher vainement. Au début de mai, Paris et Londres laissaient entendre que peut-être on retarderait l'évacuation. Rome déclarait alors que les soldats de l'Italie libérée ne resteraient pas une heure au delà du terme. Pétersbourg gardait le silence. Vers la fin de mai, on souhaitait des négociations avec la Porte; mais personne n'osait les ouvrir, chacun redoutant cette arme du boycottage, dont la Jeune Turquie menace ceux qui lui déplaisent. Au milieu de juin, les Turcs, d'eux-mêmes, venaient s'offrir à la discussion. Le 21 juin, Rifaat-Pacha envoyait aux Cabinets une longue note, toute pleine de prétentions inacceptables, mais dont une certitude émergeait : la Porte voulait « causer ».

L'aubaine parut inespérée à ceux qui, d'un œil inquiet, — pessimiste, disent nos maîtres du jour, — voyaient approcher une guerre turco-grecque ou des massacres smyrniotes : une conversation traînée en longueur aurait au moins l'avantage de reculer les catastrophes et même l'on pouvait espérer que la Jeune Turquie se rendrait aux raisons des puissances amies quand un plus long temps écoulé aurait amorti les effets des événements d'avril.

En regard de leurs engagements sur la Crète, les puissances pouvaient rappeler au Turc d'autres engagements qu'elles avaient pris envers les Grecs et jamais tenus. Le protocole 13 du traité de Berlin avait en 1878 stipulé une augmentation

territoriale du royaume hellénique, la conférence internationale de Berlin (1880) avait accordé aux Grecs l'Épire méridionale jusqu'à la rive du Calamas; jamais les Grecs n'ont eu cette frontière par le refus de la Porte et la faiblesse de l'Europe. Notre ambassadeur M. de Saint-Vallier, qui dès 1880 avait prévu ce résultat, disait aux autres plénipotentiaires : « Vous rendez la Crète aux Turcs, qui sont incapables de la tenir, et vous donnez l'Épire aux Grecs qui sont incapables de la prendre ; faites l'échange. » Vieille histoire, sans doute, mais qui pouvait ouvrir la conversation.

Étant donnés le nombre et les traditionnels « privilèges » des Grecs dans leur empire, les Jeunes Turcs ne peuvent espérer le gouverner qu'en supprimant ces demi-étrangers ou en les remettant sous la loi commune : il faut qu'un statut nouveau précise la condition de ces trois ou quatre millions de Grecs, qui, pour revendiquer les droits de sujets ottomans, prennent volontiers le fez, mais qui, en toute occasion, sortent leurs passe-ports de sujets helléniques. En cette matière, la Jeune Turquie pouvait recevoir des puissances une compensation diplomatique, dont l'islam aurait apprécié la valeur. Étant donnés, d'autre part, le contrôle de l'Europe sur les finances helléniques et les excédents dont pourrait disposer ce contrôle, un emprunt de cent millions qui eût permis à la Grèce de dédommager la Porte et les musulmans crétois. D'autres sujets auraient pu corser et allonger la négociation : raccord des lignes ferrées, droits et privilèges de navigation, autorisations d'écoles, de consulats et d'hôpitaux grecs dans l'empire ottoman, fondations et administrations de legs au profit de communautés grecques, etc., etc. En ces règlements précis, la Jeune Turquie eût trouvé le meilleur cran d'arrêt contre la propagande hellénique...

Brusquement on annonce que les quatre puissances protectrices sont d'accord pour refuser aux Turcs la conversation demandée, pour maintenir la date de l'évacuation, mais prolonger sans terme l'autonomie en remplaçant les troupes casernées à terre par des troupes embarquées sur des croiseurs. Si l'on cherchait à mécontenter les Crétois et l'islam, à brouiller davantage les Grecs et les Turcs, à préparer plus sûrement la guerre ou le massacre, on ne pouvait pas trouver mieux.

De Rome, cette politique se comprend : le confident de M. d'Aerenthal, M. Tittoni, est toujours aux affaires et l'on sait que, depuis le voyage de Victor-Emmanuel II en Grèce (mai 1907), Athènes et Rome ont ajourné leurs prétentions rivales sur l'Albanie. A Pétersbourg, l'autre confident et émule de M. d'Aerenthal, M. Isvolski, a sauvé son portefeuille aussi de la bourrasque bosniaque et serbe ; Nicolas II vient de rencontrer Guillaume II ; en cette entrevue de Bjorkoé, l'Empereur allemand a offert au Tsar un agrandissement du royaume bulgare afin que, le prestige de la Russie rétabli dans les Balkans, se rétablît aussi l'intimité complète entre Pétersbourg et Vienne.

Londres, à son tour, peut trouver son excuse dans les tendres relations qui unissent les familles royales d'Angleterre et de Grèce : en des lettres pressantes, le roi Georges de Grèce a fait appel au dévoûment des siens ; l'indignation nationale, disait-il, menaçait la dynastie, au cas où les Crétois n'auraient pas quelque satisfaction. Et Londres, depuis la chute de Kiamil-Pacha, est sans faiblesse pour la Jeune-Turquie. Mais que Paris se laisse entraîner ; qu'à défaut d'une compréhension assez nette de nos intérêts permanents et de nos traditionnels devoirs au Levant, leur philhellénisme sentimental n'ait pas mis en garde nos gouvernants contre les conséquences, terribles aux Grecs peut-être, du ressentiment de l'islam : voilà qui pourrait étonner, si l'on ne savait que la condescendance aux désirs de Londres et la volonté de ne rien attendre que d'heureux sont devenues la règle de notre diplomatie. Dans la révolution du 13 avril, qu'un ambassadeur de France à Constantinople aurait dû prévoir et prévenir, et dans les massacres d'Adana, qui en furent la conséquence, nous avons déjà notre part de responsabilité directe ; quand viendront les massacres de Smyrne, il ne faudra pas que nos gouvernants soient surpris.

VICTOR BÉRARD

---

*L'administrateur-gérant* : H. CASSARD.

# LA
# DERNIÈRE ÉPOUSÉE D'AMMON

*A Gustave Lefebvre.*

*Le petit village de Tehneh-el-Gabel est peu connu des touristes qui, de novembre à mars, remontent et descendent, impitoyablement, la vallée du Nil. Les lourds vapeurs de la Compagnie Thomas Cook & Son passent devant ses pauvres quais de boue en sifflant avec dédain. C'est à peine si, deux ou trois fois dans l'année, une de ces gracieuses dahabyehs qui bercent le désœuvrement d'un millionnaire ou la curiosité paresseuse d'un artiste vient, en reployant ses grandes ailes, s'y reposer quelques heures à l'ombre des palmiers. Le Bædeker cependant ne laisse pas ignorer à ses lecteurs que les collines de décombres rougeâtres visibles au sud de Tehneh enferment, suivant toute vraisemblance, les restes de l'ancienne Achôris. Ce qu'il ne dit point, c'est le charme imprévu et attendrissant de ce petit village, c'est le merveilleux horizon que l'on peut admirer au sommet de ces ruines.*

*Je demeurai tout un hiver entre la ville morte et le pauvre hameau, au seuil du désert immense. A vivre très loin du monde civilisé, sous l'abri fragile et romanesque des tentes, on perd bientôt le souci du présent qui s'écoule. La nuit, lorsque le vent furieux m'arrachait au sommeil ou que la clarté silencieuse de la lune veillait à mon chevet, je m'imaginais parfois que la cité de jadis, ayant rejeté son linceul sordide et haussant encore, au-dessus de la plaine, sa tête orgueilleuse, attendait pour s'agiter et bruire joyeusement les premiers appels de l'aurore...*

*Et c'est ainsi qu'à Tehneh-el-Gabel, où je cherchais des papyrus et des inscriptions, je découvris l'histoire de Diyllis, fille d'Argyros, habitant d'Achôris.*

# I

## LA VILLA

— N'est-ce point fini, Tamina?

— C'est fini, maîtresse : j'ai disposé tes cheveux de façon qu'ils ne soient point froissés par la corbeille. Et je la placerai moi-même sur ton front après que nous aurons franchi la porte du jardin.

— Il est temps de partir. Le soleil est sans doute très haut derrière la montagne. Allons!

Diyllis se leva en soupirant et l'esclave écarta les tentures brodées qui masquaient l'entrée de la chambre. Les deux jeunes filles sortirent. Derrière elles une suave odeur d'anis et de vanille flotta dans le demi-jour parmi les soies claires et les mousselines...

Ce matin-là, Diyllis avait résolu qu'elle irait au temple d'Ammon lui porter ses offrandes. Elle avait choisi une corbeille minutieusement tressée en forme de coupe avec les feuilles les plus fines des palmiers. Elle avait placé dans des bonbonnières de verre opalin deux rayons de miel très pur et ces confitures merveilleuses que l'on fait aux pays syriens en exprimant le suc des roses ou l'essence savoureuse de l'ambre. Puis, après avoir préparé des gâteaux de froment parfumés d'anis, elle avait achevé d'en garnir la corbeille, qu'elle recouvrit enfin d'un voile de byssus.

Et c'étaient ces friandises délicates, assemblées pour Ammon, qui laissaient dans la chambre, maintenant solitaire, de Diyllis cette odeur exquise...

Les deux jeunes filles traversèrent l'atrium. Un grand velarium de soie orange l'abritait du ciel enflammé. Au centre de la cour, une vasque en porphyre sombre épanchait dans le bassin quadrangulaire des gouttes limpides qui tombaient avec un bruit de perles froissées. Un flamant apprivoisé se pavanait alentour et le reflet de ses plumes roses tremblait parmi les ondulations légères de l'eau. Un gros frelon bleu fourvoyé se heurtait contre les colonnes du péristyle et bourdonnait furieusement.

Quand elle eut franchi le porche de la villa, Diyllis fit une moue découragée :

— Ammon est impitoyable, — dit-elle. — Tamina, je serai morte avant d'arriver au temple.

L'esclave se récria aussitôt :

— Très chère Diyllis, prends garde d'irriter les dieux! Je redoute pour toi leur colère. Ammon t'a ordonné d'aller vers lui; il veut écarter les malheurs qui déjà t'environnent. Mais, si tu hésites à implorer sa protection, son dépit ne manquera point de t'accabler.

Le beau visage, encore un peu enfantin, de Diyllis se contracta et l'angoisse de son âme troubla la candeur de ses yeux. Elle se souvint des présages funestes qui, depuis la dernière lune, apparaissaient à chacun de ses pas. Quand elle sortait dans le jardin ou dans les vergers, les corneilles à manteau gris s'abattaient autour d'elle et sautillaient en croassant d'un air irrité. Quand elle allait au bord du fleuve, les crocodiles demeuraient inertes en travers du courant et fixaient sur elle leurs yeux troubles, luisants de convoitise. Elle découvrait des scorpions sous les pierres, des lézards gris dans le sable, d'énormes araignées jaunes, des nids de cloporte, des couleuvres. Le scarabée de turquoise qui reposait au milieu de sa poitrine pâlissait de jour en jour. Et Diyllis, jusqu'alors insouciante, naïvement heureuse, était obsédée par l'effroi de l'Invisible.

Elle avait consulté le prophète du temple, l'homme qui vivait dans l'intimité des dieux et transmettait aux hommes leurs volontés. Il avait répondu que le tout-puissant, l'éclatant Ammon prendrait la défense de la jeune fille. Mais il fallait qu'elle vînt, seule et les mains pleines d'offrandes, implorer son appui.

Elle avait hésité quelques jours. Car on était alors à la fin du mois de *mésorê*. La terre et le ciel semblaient exhaler des vapeurs de fournaise. Le chemin était long entre la fraîche villa de la plaine et le temple dressé au faîte lumineux de la colline. Et Diyllis, choyée depuis l'enfance, était un peu frêle et craintive.

Mais, cette dernière nuit, elle avait vu en rêve la figure menaçante d'Ammon. Éveillée par la terreur et toute trem-

blante encore, elle avait promis au dieu de monter vers son temple dès les premières heures du jour.

Les remontrances de Tamina excitèrent en elle de nouvelles forces. Elle se redressa et, d'un pas rapide, pénétra dans ce jardin magnifique où naguère ses plus beaux songes s'étaient épanouis. Le sable rouge des allées, apporté des carrières d'Abyssinie, léger et doux comme le pollen des fleurs, gardait à peine la trace de ses sandales. Elle passait, et les hibiscus écarlates flamboyaient au cœur des buissons, les balisiers dilataient leurs corolles de safran et de pourpre, de petites fleurs, innombrables, apparaissaient dans le gazon comme des taches d'azur. Au-dessus de sa tête, les mimosas, les cytises, les cédrats, les poivriers, unissant leurs fleurs, leurs fruits et leurs feuillages, formaient une voûte riche de couleurs et de parfums. Une allée de cyprès, rigide et sombre, s'élevait, parmi cette joie, comme un hymne mélancolique. Au bord d'une pelouse, un grand cèdre solitaire étendait ses branches lassées.

Mais Diyllis allait presque sans rien voir, les yeux mi-clos, l'âme lointaine et douloureuse...

Un brusque tumulte d'ailes et de feuilles secouées la fit tressaillir. C'étaient des colombes familières, assoupies par la chaleur et que son approche avait éveillées. Elles vinrent, une à une, s'abattre à ses pieds et elles marchaient, menues et graves, étirant parfois leurs ailes, aussi blanches que des fleurs de magnolia. Deux d'entre elles, les plus gracieuses et les plus aimées, se posèrent sur les bras nus de Diyllis et, penchant de côté leur tête fine aux yeux de rubis, regardèrent curieusement leur maîtresse. Une pensée cruelle parut alors traverser le front de la jeune fille : ses yeux se mouillèrent de larmes. Elle s'arrêta, un moment, puis, d'un geste très doux, prit dans ses mains les deux colombes. Accoutumées à de telles caresses, elles se blottissaient avec un roucoulement voluptueux. Mais une inquiétude soudaine les agita quand Diyllis, tirant de ses doigts effilés la plus large de ses bagues, joignit en faisceau leurs pattes roses et, délicatement, les fit glisser dans l'anneau d'or. Elles se serrèrent alors, toutes frémissantes, contre sa poitrine, pendant que le reste de l'essaim se dispersait effarouché dans le feuillage.

Un pylone à corniche, incliné et peint à la manière

égyptienne, fermait le jardin du côté de l'Occident. Au delà, c'était la vaste plaine sans ombre. Tamina, qui marchait quelques pas en arrière, vint pousser les verrous épais de la porte et les lourds battants tournèrent en gémissant sur leurs gonds de bronze. L'air embrasé se rua par cette bouche entr'ouverte.

Diyllis demeurait immobile, raidie contre la souffrance. Devant elle, la lumière aveuglante confondait la terre et le ciel. Elle sentait comme une chape pesante brûler ses épaules à travers la tunique de lin. Les colombes affolées frappaient sa poitrine de leurs ailes étincelantes.

L'immense étendue gisait poussièreuse et stérile. Un halètement d'angoisse semblait monter dans le silence farouche de la terre. L'herbe des champs avait disparu, desséchée jusqu'à la racine. Aussi gris que leur écorce, le feuillage des sycomores les faisait pareils à de grands arbres de pierre. Çà et là, un maigre bouquet de palmes livides se hérissait misérablement à la cime des dattiers. Les puits étaient taris. On n'entendait plus crier la voix de leurs roues et les vergues dressées des chadoufs avaient l'air de défier le ciel impitoyable. Seuls, les jardins d'Argyros conservaient encore l'éclat de leurs verdures, à cause du labeur incessant des esclaves qui apportaient l'eau du fleuve dans des outres de cuir. Parée de ses atours frais et magnifiques, couronnée ainsi que d'un diadème par sa corniche aux raies de safran, d'azur et d'écarlate, la villa souriait en face de la plaine tragique, comme une courtisane insolente et heureuse parmi la désolation de tout un peuple.

Un vieil esclave passa, portant une outre pleine. Il était presque nu. Sur ses os décharnés, sa peau se collait, sèche et ridée comme celle des momies séculaires. Courbée par le poids du fardeau, sa tête venait presque toucher à ses genoux fléchis. Il levait avec effort ses paupières saignantes; une sorte de lichen blanchâtre s'étendait sur sa face et la sueur ruisselait de son front chauve. En voyant la jeune fille, il se détourna, honteux de sa laideur. Elle le regardait avec étonnement :

— Que fais-tu? — dit-elle.

L'esclave essuyait du revers de sa main la sanie de ses yeux.

— Il apporte l'eau du fleuve pour les étangs, — dit Tamina.

— Va-t'en, — poursuivit-elle, — car tu es aussi laid qu'une hyène et ton outre sent plus mauvais qu'un troupeau de boucs.

D'une secousse, l'esclave remonta sa charge pesante. Il allait péniblement reprendre son chemin. Mais Diyllis l'arrêta :

— Jette ton outre, — cria-t-elle, — et va dans ta demeure.

Le vieillard ne bougeait point.

— Va laver ton visage et dormir, — ajouta Diyllis.

Et se tournant vers Tamina :

— Que personne ne l'inquiète! — dit-elle.

L'esclave restait toujours là, stupide, les yeux clignotants. Mais entre les paupières de celle qui lui parlait il vit des larmes briller. Alors seulement il parut comprendre. Lentement, il plia ses pauvres genoux raidis, les posa sur le sol brûlant, fit choir avec précaution l'outre gonflée et tremblante, puis souleva ses mains vers le ciel :

— Que la bonté du Sauveur descende sur toi! — dit-il.

Mais Diyllis n'entendit pas. D'un geste résolu, elle s'était inclinée vers Tamina qui avait placé sur le front de sa maîtresse la corbeille d'offrandes. Et, seule, elle était partie, à travers l'espace torride, vers la colline qui se dressait là-bas, éblouissante.

## II

### LES MOINES

En ce temps-là, de saintes colères s'amoncelaient et grondaient autour de la riche villa et du temple païen.

Argyros, le père de Diyllis, comme la plupart des grands propriétaires qui exploitaient alors la province égyptienne, était de race grecque. Ses ancêtres, émigrés à la suite des conquérants macédoniens, après s'être attachés à une parcelle de la terre des Pharaons, avaient peu à peu, grâce à leur prévoyance ou à leur rapacité, centuplé ce domaine. Maintenant le dernier de leur fils possédait tous les champs qui s'étendaient sur plusieurs lieues à l'entour d'Achôris; il avait droit de pêche et de péage sur le fleuve; tous les fours, les moulins et les pressoirs lui appartenaient; tous les paysans de la plaine étaient ses fermiers, ses laboureurs ou ses esclaves.

C'était un homme avare et dur, jaloux de sa toute-puissance. Il voyait avec colère la doctrine des Galiléens se répandre le long des rivages du Nil et le front des humbles s'illuminer d'espoir. Il était persuadé que ces ignorants et ces misérables ne rêvaient qu'à se distribuer ses richesses. Et voici qu'ils devenaient plus nombreux et plus hardis chaque jour. Le nouvel empereur, disciple du Christ, allait, proclamaient-ils, assurer leur triomphe. Il est vrai que les trésors d'Argyros lui permettaient de dédaigner ce monarque lointain et ses ministres pusillanimes ou corrompus. Il se raillait de leurs décrets, entretenait par ses largesses le temple d'Ammon, favorisait les fidèles de l'ancien culte et persécutait cyniquement les chrétiens. Il les harcelait d'avanies incessantes, faisait peser sur eux les taxes et les corvées, doublait le fermage de leurs champs. Il avait imaginé de placer une idole obscène à l'entrée de ses fours et ceux qui ne voulaient point l'adorer devaient retourner dans leur demeure et cuire leur farine sous la cendre amère...

Mais un jour les moines étaient venus du Sud, envoyés, disaient-ils, par leur père très saint le vénérable Apa Bésa, pour que la cité d'Achôris fût délivrée des griffes de Satan.

Ils s'étaient bâti, à deux lieues au nord de la ville, sur la falaise abrupte, haute de soixante coudées et dont les pieds noircis baignent dans le fleuve, un repaire dissimulé et inaccessible comme un nid de vautours. Les murs bas se confondaient avec la roche qui les portait. On ne voyait aucun sentier aller de la plaine vers le monastère. De temps à autre, une barque se coulait contre la falaise; un cri étrange, prolongé, traversait soudain l'étendue morne, puis le silence retombait, puis quelque chose s'agitait là-haut sur la crête; un câble pareil à une énorme couleuvre glissait sans bruit au-dessus des rameurs; puis un homme, enlevé comme une proie, montait lentement vers la retraite invisible. Du côté du désert, dont les ondulations légères fuyaient jusqu'à l'horizon, il y avait, autour du couvent, une muraille épaisse de huit coudées, munie de larges et hautes assises, percée de fines meurtrières, impénétrable et menaçante.

Hardis comme des loups, traînant sans repos, dans leurs flancs amaigris, la faim et la soif de l'œuvre divine, les moines

descendaient, à chaque aurore, dans la vallée. Ils suivaient la lisière des champs, interrogeaient les laboureurs qui passaient à portée de leur voix, s'arrêtaient, aux heures de la sieste, sous les toits de feuillage des norias, et, le soir, quand, à la mort de la lumière, les rêves tristes alanguissent encore les membres lassés, ils s'asseyaient au seuil des huttes étroites et peuplaient l'horizon d'espérances infinies. Souvent, lorsqu'ils avaient cessé de parler, un jeune paysan abaissait un moment ses paupières qu'il avait tenues dilatées et rigides, puis se levait, écartait doucement les femmes inquiètes, et, sans se retourner, marchait auprès du maître. Quelques mois après, on le revoyait, vêtu de laine brune, la face jaunie et ravinée, les prunelles brillantes au creux des orbites sombres. A son tour, il allait, appuyé sur une nervure de palme, les reins enfermés dans une ceinture de fer, les lèvres débordantes de paroles consolatrices ou menaçantes, l'âme avide d'âmes nouvelles.

Et tous, les anciens et les néophytes, excitaient le zèle taciturne des misérables :

« Ce temple, qui miroitait au sommet de la colline, n'était-il pas une insulte permanente lancée par le démon au visage de Dieu? Ne feraient-ils point rentrer le blasphème dans la gorge du maudit?... Et là-bas, au milieu de la plaine, où ils peinaient de l'aube à la nuit, cette villa orgueilleuse, embellie par leurs souffrances, n'était-elle point une demeure infâme qu'un grand vent d'indignation allait balayer et recouvrir de cendres? Ne seraient-ils point les ouvriers de la vengeance divine? N'étaient-ils point las de travailler et d'épargner pour un seul? A cet homme impur, étranger à leur race, à ce superbe qui les traitait avec la rudesse et le mépris que le lion a pour les chacals, à cet impie qui dans l'ivresse de ses festins raillait les paroles nobles et consolantes de Jésus, voici qu'ils donnaient tout : leurs corps, leurs âmes et jusqu'à leurs enfants. Car ils n'engendraient que des esclaves! S'abreuveraient-ils jusqu'à leur dernier jour à cette coupe d'injustice?... Que craignaient-ils? Avaient-ils peur des idoles ou de leurs prêtres? Avaient-ils peur d'Argyros et des païens d'Achôris? Les idoles étaient insensibles et impuissantes. Devant leurs sanctuaires ouverts, les prêtres, convaincus d'imposture, tendraient vers les soldats du Christ leurs mains suppliantes. Les païens, déconcertés par

une attaque soudaine, n'auraient pas même le temps de rallier leur petit nombre. La plupart des esclaves d'Argyros étaient chrétiens, les autres ne songeraient qu'à fuir un maître détesté. Craignaient-ils la colère de l'empereur? Mais l'immortel Théodose, serviteur fidèle du Dieu vivant, ne pourrait qu'approuver les vaillants destructeurs d'un culte aboli par ses lois. D'ailleurs, à toute aventure, ils trouveraient sur la montagne un asile inviolable. Qui redouteraient-ils derrière ces murailles que ni les Blemmyes affamés, ni les Sarrasins impétueux n'avaient osé encore approcher? Enfin qu'avaient-ils à perdre? Une existence misérable, pareille à celle des bêtes de labour. S'ils triomphaient, au contraire, ils se partageraient ces terres immenses. Tous seraient riches; chacun pourrait à sa guise user de ses richesses. Et si quelques-uns périssaient dans la lutte, ils seraient les plus heureux : car, le sang répandu pour la gloire du Christ lavant toutes les souillures, leurs âmes fussent-elles plus noires que celles des damnés, ils entreraient aussitôt dans le royaume de paix et de joie.

Ainsi les moines, impatients de transformer le monde suivant leur justice, harcelaient ces pauvres d'esprit assoupis par le labeur routinier et l'habitude de la souffrance. Peu à peu, cette masse inerte s'échauffa et tressaillit; les rancunes, les espérances refoulées depuis des siècles montèrent jusqu'au bord des consciences obscures et se répandirent ainsi qu'une lave ardente. Un grand soulèvement était proche que présageaient de sourdes rumeurs, une agitation indécise, l'air assombri des visages.

## III

### DIYLLIS

Lentement, mais sans se détourner ni s'arrêter jamais, Diyllis accomplissait son douloureux pèlerinage.

Elle avait, quelque temps, longé la base de la falaise, qui, semblable à une haute et blanche muraille, bornait la vallée du côté de l'Orient. Là, comme le soleil était encore éloigné du zénith, un peu d'ombre l'avait accueillie. Mais elle com-

mençait maintenant à gravir les ruelles abruptes qui conduisaient au temple d'Achôris.

Elle montait, grande et svelte dans la robe de lin dont les plis flottaient autour de ses genoux. Sa main gauche retenait contre son sein les colombes endormies ; — l'autre main effleurait la corbeille posée sur ses cheveux noirs, et la manche très large, retombant jusqu'à l'épaule, découvrait un bras éclatant que mordait le soleil. — Ses yeux s'abritaient entre les longues franges de ses paupières bleuies par le khol ; un peu de rose apparaissait sous la blancheur mate de ses joues ; d'instant en instant, une goutte de sueur naissait près du ruban de pourpre qui ceignait son front.

Il lui semblait que toutes ses forces étaient anéanties et qu'une volonté étrangère la poussait. Des idées confuses irritaient sa lassitude. Elle apercevait devant elle toute sa vie, interminable et rude comme le sentier qu'elle foulait. Et la pensée qu'il faudrait aller ainsi, au hasard, jusqu'à la vieillesse, l'accablait de désespérance.

Puis, elle revoyait le vieil esclave, hideux et haletant sous l'outre ruisselante. Et elle se demandait, alors qu'elle, jeune, riche et choyée, connaissait déjà la tristesse, quelle forêt de misères cet être lamentable avait dû parcourir. Elle avait pitié de lui et d'elle-même. Elle s'indignait contre les dieux ; son âme fragile lançait de timides blasphèmes, mais aussitôt elle avait peur, comme si ces flèches minuscules allaient se retourner contre elle.

Car, sans avoir jamais bien réfléchi à la nature des dieux, elle ne doutait pas plus de leur existence que de la réalité des arbres et du ciel.

Sa mère était une Thessalienne de famille sacerdotale. Argyros l'avait épousée pendant un des voyages qu'il faisait de temps à autre pour assurer la vente de ses blés. Et Diyllis se souvenait encore de ces grands yeux, bruns et humides comme des châtaignes fraîchement jaillies de leur coque épineuse, de ces grands yeux qui la regardaient si tristement. Et elle se souvenait aussi, malgré tant de jours écoulés, de ces mains blanches, rosées au bout des doigts, qui lui caressaient les cheveux avec tant de douceur. On lui avait dit, un matin, que sa mère était partie pour un très long voyage dans

les pays de l'Occident, là-bas, où le soleil disparaît tous les soirs. Et Diyllis l'avait attendue des mois et des mois, jusqu'à ce qu'enfin elle eût compris qu'elle était morte...

Quand elle avait eu dix ans, son père avait amené dans la maison un homme très grand et très maigre, qui parlait avec une voix lente et grêle. Et Diyllis n'avait jamais pu décider, d'une manière certaine, s'il était vieux ou jeune, parce qu'il n'avait ni cheveux ni barbe et que ses yeux clairs brillaient toujours dans sa figure chiffonnée. Cet homme affectait à l'égard de l'opulent Argyros une soumission dédaigneuse. C'était un esclave acheté sur le marché d'Antinopolis, mais il semblait porter sous son front et dans sa poitrine des richesses incomparables que le caprice d'aucun maître ne pouvait lui ravir. On le nommait Photios.

Il enseigna d'abord à Diyllis de petites choses fort ennuyeuses. Sur des tablettes de bois poli, unies par des cordons de cuir, il lui faisait écrire des suites fastidieuses de noms et de verbes, avec toutes les variétés de leurs formes et l'accent de leurs syllabes. Puis il lui dicta des vers d'Homère qu'elle devait ensuite réciter par cœur. Il y avait dans ces vers de vieux mots et de vieilles idées qu'elle ne comprenait pas. Il les lui expliquait avec patience, mais comme on répond aux enfants qui posent des questions embarrassantes, et il n'avait jamais l'air de bien croire à ce qu'il disait.

Plus tard, il lui avait raconté que les premiers êtres vivants étaient nés en Éthiopie, sur les rives chaudes et fécondes du Nil, où ils germaient à la manière des fleurs. Au commencement, le soleil, l'air, la lumière, le feu, au lieu d'être, ainsi que maintenant, lointains et intangibles, revêtaient des formes humaines, se donnaient des noms gracieux ou terribles, parcouraient le monde, habitaient au milieu des hommes. Ils leur révélaient l'origine des choses, leur apprenaient le langage, l'écriture, les nombres, la science mystérieuse des lignes et des astres. Et, parfois, un mariage unissait les dieux et les hommes, Et tous étaient heureux; et personne ne mourait. Mais, après quelques générations, la méchanceté, pareille au serpent, se glissa sur la terre et mordit le cœur des héros. Ils combattirent les uns contre les autres et s'entre-tuèrent. Les dieux, qui répugnaient à l'odeur du sang et de la mort, remontèrent

dans leurs demeures célestes. Depuis ce jour, les hommes vivent isolés, pâtissent et meurent. Quand leurs paupières sont fermées et leurs membres raidis, quand leurs corps, enveloppés de toiles fines, scellés dans de beaux coffres peints, reposent au fond des tombes silencieuses, il ne leur reste plus qu'un souffle de vie, vague et frêle, qui erre tristement par les champs monotones de l'Amenthès. Seules quelques nobles âmes, vigoureuses et légères comme des éperviers, s'arrachent aux ténèbres du sépulcre et, s'élevant d'un vol jusqu'au soleil, partagent son immortelle destinée...

Il parlait ainsi et parfois Diyllis l'écoutait de toutes ses forces, ouvrant ses grands yeux bruns emplis d'étonnement. Mais, le plus souvent, elle se moquait de son crâne nu ou de ses yeux jaunes et riait avec impertinence lorsqu'il essayait de la gronder. Un jour, même, elle s'était mise en colère à cause d'une réprimande un peu plus ferme que de coutume, et, pour satisfaire son caprice, Argyros avait fait cruellement châtier l'esclave toujours dédaigneux et souriant. Vaguement honteuse, elle n'avait plus voulu le revoir. Quelque temps après, on l'avait emmené hors de la villa, on l'avait vendu. Et Diyllis, qui pourtant avait aimé l'indulgence de son regard et la douce ironie de ses paroles, n'aima jamais à se souvenir de lui.

Depuis qu'il était parti, elle n'avait pas eu de maître. Comme elle approchait de sa seizième année, son père l'avait conduite à Alexandrie, où elle était demeurée quatre mois. Elle avait pris part à des festins somptueux, à de merveilleuses fêtes. Elle avait vu les jeux de l'amphithéâtre, les luttes terribles des gladiateurs et les tragédiens aux masques retentissants. Elle avait assisté aux leçons d'Hypatia, la vierge philosophe, célébrée, en ces temps-là, comme un prodige. Et lorsque cette femme, dont le visage si pur était pâle et triste, dont les yeux étaient froids comme ceux des statues, était apparue dans sa robe blanche aux plis harmonieux et chastes, lorsque, au milieu du silence, sa voix était tombée, lente et lointaine, accompagnée de gestes un peu las, Diyllis avait cru voir et entendre une déesse. Et ces paroles étranges, dont la petite provinciale ne saisissait pas bien tout le sens, avaient fait naître en son âme la même mélancolie qu'elle avait déjà res-

sentie, un matin, après une nuit de fête et d'étourdissement, à voir, autour de la colline ténébreuse du Pœneste, une aube sereine grandir.

Ce fut à Alexandrie que, pour la première fois, elle entendit parler des chrétiens. Elle comprit que c'était une secte orgueilleuse et puissante, qui niait tous les dieux et s'efforçait de dominer l'empire. Mais, dans la société élégante et spirituelle où elle fréquentait, on les tournait en ridicule, à cause de leurs disputes incessantes et de la vulgarité de leurs doctrines. Et, lorsqu'elle sut qu'ils adoraient un Nazaréen séditieux que le proconsul de Galilée avait fait crucifier, elle ne chercha point à les connaître davantage.

Après ces quatre mois si vite écoulés, Diyllis était revenue dans la villa d'Achôris. Là, pendant de longs jours, un intolérable ennui avait pesé sur elle. Les amusements futiles, les sottes conversations de ses esclaves ne pouvaient plus la divertir. Elle ne voyait son père qu'à de rares intervalles. D'ailleurs, la tendresse rude et taciturne de cet homme affairé l'importunait un peu et, souvent, elle évitait sa présence.

Elle s'était alors souvenue qu'elle avait rapporté de son voyage de beaux livres de papyrus, reliés entre des planchettes d'ébène. Elle en avait ouvert un, au hasard, et l'avait parcouru sans s'interrompre, comme une gazelle altérée épuise la flaque d'eau tiédie qu'elle vient d'apercevoir au creux d'un rocher. Puis, un à un, elle les avait tous lus...

Les heures fuyaient, insensibles. Allongée sur des coussins ou sur le gazon épais des pelouses, les deux coudes soutenant sa tête relevée, les yeux fixes, les lèvres entr'ouvertes, elle vivait une existence héroïque et merveilleuse.

A chaque volume, les mêmes aventures recommençaient, dans des lieux variés, et les mêmes personnages, désignés par des noms différents, vêtus d'autres costumes, y traversaient des épreuves semblables. C'était toujours des amants jeunes et beaux, qui, malgré les pirates, les brigands, les rois sensuels et les reines ardentes, malgré les longs éloignements et malgré les larmes qu'en se retrouvant ils mêlaient sur leurs visages, se conservaient fidèles et purs jusqu'aux fêtes nuptiales. A chaque infortune, Diyllis tremblait que leur constance ne vînt à succomber, mais elle la voyait toujours se redresser plus

glorieuse. Et ces histoires surprenantes se passaient en des siècles très lointains, sous des monarques magnifiques.

A la vérité, c'étaient de bien pauvres livres, de longs romans écrits à la hâte, sans art ni sincérité, par quelque scribe besogneux. Mais, comme Diyllis jetait toute son âme sur ce tas de cendres, où couvaient quelques étincelles, de grandes flammes en jaillissaient sans cesse. Et elle restait éblouie, sans deviner qu'elle seule faisait resplendir ce foyer misérable.

Elle était obsédée par le désir d'être aussi belle et noble que Leucippe ou Chariclée, de marcher comme elles, sans souillure, au milieu de l'admiration des hommes, d'affronter comme elles des aventures surhumaines et d'extraordinaires malheurs.

Mais parfois, quand venait l'accablement des soirs d'été, elle s'apercevait que son existence était toujours la même, monotone et vide. Le désespoir étreignait son cœur, car il lui semblait qu'elle était enchaînée loin de tout amour, loin de toute joie, par une fatalité impitoyable. Et, les yeux fixés sur l'horizon, elle attendait un libérateur inconnu...

Elle avait grandi parmi les servantes espiègles et bavardes d'Argyros et, bien que son corps fût intact, elle n'ignorait point l'amour. Longtemps, elle se l'était imaginé comme une émotion très douce, mais sans beaucoup plus d'importance qu'un autre jeu où qu'une autre friandise. Maintenant, au contraire, elle ne pouvait y songer sans un peu d'effroi et de répugnance. Mais elle se figurait, d'après ses romans, des tendresses inépuisables, des larmes brûlantes et de chastes étreintes, où les corps semblent se dissoudre comme ces nuages embrasés où plonge le soleil couchant... Hélas! de telles ivresses lui seraient sans doute refusées à jamais. Bientôt son père la forcerait de s'unir à un homme qu'elle haïrait. Et, dans le lit nuptial, elle serait étendue, comme une victime, parmi ses rêves saccagés.

Pendant ce dernier mois, les présages funestes qui surgissaient autour d'elle l'avaient un peu distraite de sa mélancolie. Elle en avait même éprouvé une sorte d'allégresse. Dans la solitude de son âme, elle voyait arriver le malheur comme un hôte souriant. Mais, sans doute, une ombre glaciale le précédait, car elle s'effrayait davantage à mesure qu'il paraissait plus

proche. Et voici qu'elle allait supplier les dieux de l'écarter bien loin de sa demeure...

Cependant, elle avait atteint la rue principale d'Achôris. Elle marchait dans l'ombre étroite qui bordait encore les maisons du côté de l'Orient. D'innombrables petites boutiques étaient pressées l'une contre l'autre, leurs auvents relevés à demi. Et c'était, tour à tour, l'odeur fauve des harnais et des cordages, l'odeur âcre des teintures, les senteurs étranges des épices et des parfums, le fade relent des boucheries. Des mouches bourdonnaient autour de son visage, heurtaient ses cils clignotants, se collaient à ses lèvres. Ses pieds, chaussés de sandales blanches, glissaient parfois sur une écorce de pastèque ou s'enfonçaient dans une banane trop mûre. Elle frôlait des mains calleuses, des haillons, des enfants nus roulés dans la poussière, les chevelures huileuses des femmes.

Autour d'elle, la foule grossissait rapidement. Des hommes sortaient des ruelles, l'air inquiet et courroucé; presque aussitôt, des groupes les environnaient, pleins de bouches haletantes et de gestes menaçants. Des auvents se fermèrent. Diyllis, que des pavés disjoints avaient fait chanceler, heurta une robe brune : elle ouvrit les paupières et vit, dans une face creuse, deux grands yeux chargés de haine, qui l'observaient fixement. Elle eut peur et se hâta.

Des troupes de paysans arrivaient sans cesse comme aux jours de marché. Mais ils n'avaient point apporté de provisions et ils demeuraient piétinant à la même place, avec des mines rigides et taciturnes. La plupart étaient armés de bâtons noueux. Quelques-uns avaient des haches, des marteaux ou la longue faucille qui sert à trancher les javelles...

La file des boutiques s'interrompit brusquement. Diyllis était parvenue au terme de son pèlerinage. Devant elle l'horizon s'ouvrit, inondé de lumière. Au-dessus de la voie sacrée, au-dessus du temple, le roc formidable d'Achôris, la tête de la ville, pareil au chef d'un sphinx colossal, emplissait le ciel bleu. En bas, vers l'Occident, la vallée immense s'étendait jusqu'au lointain vaporeux où transparaissait la ligne rose des sables. Et, allongé au milieu de la plaine, rougi par sa boue féconde, le grand fleuve nourricier, semblable à une coulée de pourpre, scintillait sous la caresse ardente du soleil.

Diyllis entra dans la voie sacrée. Elle gravit les larges dalles de calcaire, chaudes et rayonnantes, usées depuis des siècles par les pas des foules crédules. Étendus sur leurs piédestaux, des béliers et des crocodiles la considéraient avec une expression sournoise ou méprisante. Un sphinx très ancien, dont les orbites, effacées par le temps, étaient à peine visibles, avait l'air de dormir éternellement.

Quand elle fut au seuil de la cour qui précédait le temple, Diyllis s'arrêta. Une angoisse invincible, comme celle que l'on éprouve dans les songes, paralysait tous ses membres. Autour d'elle, les statues des dieux formaient une assemblée imposante et muette. Et les lourdes portes de l'hypostyle paraissaient closes sur un secret redoutable.

D'un angle de la cour, un être humain s'avança. Il avait le crâne rasé, le torse nu, et un pagne blanc s'évasait autour de ses genoux. C'était un serviteur du temple. Diyllis demanda le prophète. L'homme marcha devant elle et lui fit signe de le suivre...

## IV

### AMMON

Il alla vers la gauche et contourna la façade du temple. Une porte basse s'ouvrit, et Diyllis, anéantie par l'effroi, la fatigue et l'ardeur aveuglante du ciel, descendit dans une chambre à demi obscure, qui lui sembla d'abord noire comme un tombeau. Elle craignit que le soleil n'eût brûlé ses prunelles et elle tâtonna autour d'elle, désespérément. Partout, elle se heurta aux murailles. Son guide avait disparu.

Après quelques instants, elle put voir qu'elle était dans un vestibule carré, large de dix pieds à peine, où un peu de jour tombait par une étroite lucarne ménagée dans l'épaisseur de la voûte. Les murs étaient nus et les nattes sèches craquaient sur le sol. Il y avait une autre porte, en face de celle par où Diyllis venait d'entrer : la jeune fille entendit un bruit léger de pas qui approchent, et cette porte vira doucement sur ses gonds...

Le prophète considérait Diyllis avec des yeux sévères. Une longue robe de lin, serrée à la ceinture, se gonflait, raidie d'em-

pois, autour de son corps. Sa tête, étroite et osseuse, avait un crâne fuyant, arrondi démesurément au-dessus de la nuque et lisse comme de l'ivoire poli. Sa face glabre, aux narines contractées, aux lèvres minces, était sillonnée de plis durs et chagrins.

D'un geste timide, Diyllis tendit vers lui les deux colombes, qui se débattaient de toute la vigueur de leurs ailes. Il fit tourner l'anneau d'or qui froissait leurs pattes saignantes et cligna les paupières pour mieux voir l'émeraude du chaton. Mais, lorsque la jeune fille lui présenta la corbeille odorante, il écarta un coin du voile et le laissa dédaigneusement retomber.

— Ce sont là d'assez pauvres offrandes pour Ammon le magnifique, — dit-il d'une voix basse et lente.

Etonnée, Diyllis leva vers le prêtre des yeux mouillés de larmes.

— Je ne savais point, — balbutia-t-elle. — Je ne connais pas la valeur des choses. J'ai donné celles qui me semblaient les meilleures, parce que je les aimais le mieux.

Un souffle rapide agitait sa poitrine. Sous le tissu transparent de sa tunique, ses jeunes seins, petits et droits, se haussaient comme des fruits vivants. Elle baissait à demi les paupières et, à travers ses longs cils humides, le velours sombre de ses iris luisait doucement. Le prophète reprit d'un ton moins grave :

— Ammon se plaît aussi aux hommages naïfs d'une âme pure. Pourquoi ne viens-tu jamais l'adorer dans son temple?

— Je viendrai, — répondit-elle. — Cela encore, je ne le savais point. Je croyais qu'un petit être insignifiant comme moi ne pouvait pas retenir sa pensée...

— Rien n'échappe aux regards d'Ammon! S'il a provoqué des menaces autour de toi, c'est afin de t'attirer vers lui. Il désirait que ta présence vînt le réjouir dans son sanctuaire. Suis-moi.

Il fit un pas vers la porte intérieure. Diyllis murmura :

— J'ai peur!

Il alla vers elle et lui prit la main. Elle ne résista plus.

Ils longèrent un couloir obscur, qui bientôt obliqua brusquement. Un instant, les ténèbres s'élargirent; un peu de lumière grise traversait un nuage d'encens. Ils tournèrent encore et, derechef, l'ombre s'épaissit.

Diyllis respirait avec peine. Sa poitrine lui semblait lourde à soulever, comme si elle eût porté un collier de plomb. Le sang battait à ses tempes et elle sentait ses genoux fléchir. Mais la main froide et dure, fermée sur sa petite main, l'attirait toujours plus avant.

Enfin son guide s'arrêta. Autour d'eux, c'était la nuit insondable et le silence. Diyllis se demanda si elle n'était point descendue au cœur de la terre. Elle entendit soudain une voix qu'elle ne reconnut pas d'abord. C'était la voix du prophète, rauque et brisée comme si quelque étreinte invisible le serrait à la gorge.

— N'aie point de peur! — disait-il. — Je vais te conduire à la demeure même, à la demeure auguste du dieu. Nul autre que moi n'a, jusqu'à ce jour, franchi ce seuil formidable. Mais Ammon t'aime et te désire : il t'accueillera comme une fiancée. Ne tremble point : ses embrassements ne meurtrissent ni ne souillent. Puis tu seras à jamais son épouse favorite. Il écartera de tes pas les moindres écueils, et tu iras dans la vie, heureuse et triomphante.

Mais, au milieu des ténèbres, Diyllis frémissait ainsi que l'antilope quand rôde autour d'elle le lion affamé. Et, tout à coup, elle sentit une caresse légère frôler ses tempes et ses joues.

— Ton visage est mouillé de sueur, — poursuivait le prophète; — ton corps délicat doit être accablé de lassitude. Il serait sacrilège de t'approcher ainsi du dieu très pur : viens!

Et, de nouveau, la main froide et dure serra les doigts craintifs...

Une porte glissa; le prêtre s'inclina pour passer sous le linteau. Au delà, une lampe de bronze, portée par une haute tige, dont le bas disparaissait dans l'obscurité du sol, exhalait une flamme jaune et fumeuse. Et cette lumière semblait à Diyllis plus effroyable que la nuit.

Elle apercevait, disposés contre les murailles, une suite d'objets étranges : des vases de toutes formes, pansus comme des citrouilles ou effilés comme le calice des fleurs, des coupes, des patelles, de longs sceptres recourbés et des encensoirs pareils à des bras coupés. Un vaste coffre, enduit de résine, luisait dans un angle sombre. Le sol était à demi couvert par une vasque d'albâtre, dont la blancheur mate rayonnait faiblement.

Le prêtre choisit deux lourdes aiguières de granit noir, et, les pieds nus, franchit le bord de la vasque. Puis il ordonna à Diyllis de quitter ses sandales et de venir auprès de lui : elle obéit.

Elle se tenait à ses côtés, immobile, la tête baissée. Et ses mains croisées s'efforçaient de comprimer le tumulte de sa poitrine.

Les doigts du prêtre se posèrent sur ses épaules. Il enleva le collier de pierres et d'émaux où pendait le scarabée bleu, taillé dans une turquoise sans tache. Puis il dit, d'une voix brève :

— Dénoue ta ceinture. Je te vêtirai d'une robe nouvelle.

Elle serra plus fort les mains contre sa gorge. Il reprit :

— Pourquoi hésites-tu? Je suis le prophète du dieu très grand. Ma voix est celle de ses lèvres et mes désirs sont les désirs de son cœur.

Et Diyllis, éperdue, obéit encore. Longtemps, ses ongles crissèrent impuissants sur le nœud de la ceinture, qui se déroula enfin et tomba comme une couleuvre morte. La tunique était amollie par la sueur : il fallut qu'elle la détachât lentement de sa chair frissonnante.

Lorsqu'elle se vit nue comme une enfant, elle eut un grand sanglot et se couvrit la figure de ses deux mains. Puis, brusquement, elle arracha le diadème de pourpre et le peigne d'ivoire qui retenaient ses cheveux. Et ils s'épanchèrent en ondes épaisses.

Mais une odeur exquise s'exhalait autour d'elle, pareille aux effluves d'un champ d'hyacinthes après la rosée du matin. Le prêtre avait brisé la cire et retiré les fibres de palmier qui bouchaient les aiguières. Il les souleva l'une après l'autre par la base, plaça contre l'orifice ses doigts entr'ouverts et fit pleuvoir sur le front de Diyllis l'eau parfumée.

Et l'onde ruisselait douce et tiède le long du visage, caressait les épaules lasses, s'épanouissait autour de la gorge haletante et, glissant, rapide, sur les frêles ondulations des hanches, venait, avec un léger murmure, se répandre autour des pieds blancs. Au milieu de la pénombre vaporeuse, sous la clarté indécise de la lampe, Diyllis, vêtue de perles humides et secouant ses cheveux alourdis, était semblable à une naïade au cœur d'une grotte profonde.

Le prêtre descendit vers le coffre de térébinthe, dont il releva le couvercle massif. Il en tira des étoffes fines et souples qu'il tendit à la jeune fille. Quand elle eut exprimé l'eau de sa chevelure et séché son corps, il se rapprocha d'elle et passa autour de sa tête une robe de lin très pur, de mode ancienne, telle qu'on en voit aux reines et aux déesses sur les murailles des temples. C'était une gaine étroite qui, suspendue aux épaules par deux bandeaux, laissait à découvert les bras et les seins et, s'appliquant jusqu'aux chevilles sur tout le reste du corps, figurait, avec la taille ronde et mince, avec la courbure des reins et des genoux et l'effilement des jambes, une grande amphore blanche d'où le buste de la femme émergeait comme une fleur.

Ainsi transformée, ses cheveux rattachés au-dessus de la nuque, Diyllis souriait vaguement. L'effroi et la fatigue paraissaient enfuis de son visage. Le prêtre lui offrit une coupe, pleine d'un breuvage frais et doux qu'elle but avidement. Et, quand il prit sa main pour l'aider à descendre de la vasque, elle le regarda, et un éclat timide brillait dans ses yeux. Il demanda :

— Argyros sait-il que tu es montée vers le temple?

Elle eut un petit rire et répondit d'une voix claire :

— Il ne le sait pas.

— Il ne devra jamais le savoir, — poursuivit le prophète. — Malheur à qui révélera les secrets de la demeure d'Ammon!

Le son de ces paroles impérieuses fit tressaillir Diyllis, et la confiance s'envola, un instant, de son cœur, comme un oiseau effarouché. Mais le prêtre l'entraînait doucement.

Et bientôt elle s'étonna de sentir chanter dans sa poitrine une allégresse étrange. Des souffles tièdes semblaient glisser sur sa nuque, un sang plus léger parcourait ses veines, tout son être était soulevé par une émotion inconnue et délicieuse... Elle suivit le prophète. Et, laissant derrière eux la chambre des ablutions, ils rentrèrent dans la nuit.

Soudain, à travers l'épais silence qui les environnait, une clameur gronda, confuse, prolongée, comme le hurlement d'une tempête lointaine. Ils s'arrêtèrent. Le même bruit retentit encore, à la manière d'un écho. Puis tout se tut et ils marchèrent plus avant.

La main droite étendue devant elle pour se garder d'un obstacle invisible, Diyllis s'appuyait au bras de son guide. Maintenant elle était impatiente de voir, d'entendre le secret de cet abîme. Un dieu allait lui parler peut-être!... Qui était-elle pour avoir été choisie entre toutes? Quel événement merveilleux fleurissait dans sa vie stérile, en un matin! Oh! comme elle se ferait petite et soumise, comme elle adorerait ce dieu redoutable qui daignait s'abaisser jusqu'à elle! Elle ne le craignait plus. Il pouvait user d'elle selon son caprice. Il pouvait même la faire mourir. N'était-il pas le maître et n'était-elle pas heureuse d'être l'esclave?...

Là-bas, des cris plus distincts s'élevèrent, puis de grands bruits sourds et rythmés comme le choc des marteaux qui tombent sur l'enclume...

Près d'elle, un verrou grinça, une porte la frôla légèrement. La main du prophète abandonna la sienne.

— Prosterne-toi! — murmura-t-il.

Elle posa son front sur les dalles sablées. Le prêtre psalmodiait avec lenteur, sur un ton grave :

— Ammon Épiphane!... Dieu très grand!... Maître des dieux!... Salut à la Majesté d'Ammon!...

» Ammon tout-puissant!... Le grand prêtre de Ta Majesté... l'homme de Ta confiance... la voix de Ton âme... est devant Toi.

» Il amène devant Ta Majesté... la servante qu'Elle a choisie... Abaisse Tes regards sur elle!... et juge-la digne de Toi!

» Car elle est plus belle que le genévrier ... lorsqu'il se pare au printemps... de pousses nouvelles...

» Car son âme est pure... comme la neige qui sommeille dans les pays du Nord... sur les monts inaccessibles...

Il se tut. Au loin, le tumulte devenait d'instant en instant plus sonore. Tout à coup, un cri jaillit, aigu et déchirant, pareil à la plainte d'un supplicié. Diyllis épouvantée se redressa. Mais le prophète effleura ses cheveux.

— Ne t'inquiète point des bruits du dehors! — dit-il. — Que sont les emportements passagers de la foule! La demeure d'Ammon est plus impénétrable que les tombeaux des rois... Je t'abandonne auprès de lui, — poursuivit-il. — Il ne tardera point à venir vers toi. Lorsque tu sentiras son souffle

t'envelopper, demeure docile et souriante comme la fleur des perséas sous les premières caresses du vent de l'été.

Et Diyllis entendit le prophète s'éloigner. Affolée d'être seule, voulant le retenir encore, elle lança les mains dans la nuit. Mais autour d'elle tout était vide, noir et silencieux. Alors elle se prosterna de nouveau, appuya le front sur ses doigts joints et, immobile comme une morte, attendit...

Les instants s'écoulaient, lents et formidables, rythmés par le battement sourd de ses tempes. A ses côtés, aucun atome ne paraissait se mouvoir. Au dehors, les chocs et les cris retentissaient toujours. Mais elle n'y prenait plus garde, anéantie par le mystère qui pesait sur elle, torturée par l'effroi et l'impatience Enfin, craignant d'éloigner le dieu par son inquiétude, elle osa relever la tête et, les yeux dilatés, les lèvres tremblantes, toute vibrante et angoissée, elle supplia, dans un souffle :

— Ammon!

Alors elle sentit un frôlement léger descendre autour de ses épaules, lui envelopper les seins et les hanches. En même temps, une haleine chaude et rapide passait sur son visage. Des lèvres ardentes cherchaient ses lèvres. Une main violente déchira sa robe et broya ses genoux. Tout son corps se raidit d'abord comme pour une lutte suprême. Mais elle était prise dans une étreinte vigoureuse; ses ongles ployèrent sur des muscles rigides. Et bientôt, sous la flamme des caresses, sa résistance fondit, et, de même que la cire subit l'empreinte brutale du cachet, de même elle s'abandonna...

Subitement, de grands coups, durs et mats, résonnèrent, tout proches, pareils au fracas des cognées. Des rumeurs, des pas précipités emplissaient le temple. Diyllis, haletante, vit avec stupeur un rayon lointain et pâle au milieu des ténèbres. Elle espéra des prodiges...

Mais, soudain, les liens vivants qui l'enserraient se dénouèrent. Elle aperçut une ombre qui fuyait. Puis un craquement formidable éclata, un fleuve de lumière jaillit dans la nuit. Et voici qu'apparurent devant elle des êtres hideux et sanglants, des faces convulsées, des yeux hagards ouverts avidement sur sa nudité.

## V

### LA MORT DES DIEUX

C'étaient les vainqueurs farouches des antiques idoles qui pénétraient au cœur de la mystérieuse demeure.

Ils avaient envahi le temple, presque sans adversaires, comme une forteresse abandonnée. Leur troupe, formée dès le matin, sur la voie principale d'Achôris, s'était grossie de minute en minute houleuse et menaçante. Les païens épouvantés avaient clos précipitamment leurs comptoirs et leurs boutiques. Quelques-uns s'étaient enfuis vers les routes du désert avec leurs femmes, leurs enfants, et les plus précieuses de leurs richesses. La plupart s'étaient retirés auprès de leur foyer et, entourés de leurs familles et de leurs vieux domestiques, ils attendaient, silencieux, le pillage et la mort. Mais, soit crainte, soit dédain d'une lutte inutile, aucun ne s'était résolu à défendre le temple.

Cependant les assaillants se pressaient sur la chaussée trop étroite. Un homme sortit en courant d'une ruelle et vint au devant d'eux. Il était haut de près de quatre coudées. Autour de sa face frénétique, ses cheveux noirs, collés par la sueur et la poussiére, flottaient en touffes rudes. Il portait la robe et la ceinture de fer des simples moines. Mais le long bâton, embouté de cuir, qu'il brandissait témoignait qu'il était leur chef, Macarios, leur père très saint et très redoutable. Tous les chrétiens d'Achôris connaissaient ses allures surprenantes, les merveilles de sa vie, la violence de sa piété, et ils le vénéraient comme un prophète de Dieu. Dès qu'ils l'aperçurent, ils poussèrent de grandes clameurs.

Secouant ses bras étendus, il leur commanda de se taire. Et sa voix s'éleva, sifflante et dure :

— Où sont nos ennemis? — criait-il. — Ils se sont dispersés et tremblent, blottis dans leurs tanières, comme les chacals aux lointains grondements du lion. Laissons-les à leur détresse, car pour eux le Seigneur a dit : « Je n'achèverai point de rompre le roseau brisé, je ne soufflerai point sur la lampe qui vacille. » Mais que toutes nos colères se précipitent sur ce temple mau-

dit. Foulez ces avenues orgueilleuses, broyez ces statues impuissantes, arrachez ces portes hypocrites! Que la lumière du ciel jaillisse à flots dans ces salles ténébreuses où rôde l'haleine de Satan! Arrachez à leur repaire ces prêtres scélérats devant qui la terreur courba le front de vos pères. Pendant des siècles innombrables, ceux-ci furent esclaves et dupes : voici l'heure de les venger!

A chaque invective, les visages se crispaient davantage, les corps transportés d'impatience se heurtaient, et Macarios, ne les contenant plus, reculait, criant toujours. Mais soudain il fit volte-face et se mit à courir. Et tous le suivirent, hurlant et bondissant, comme une meute déchaînée.

Ils gravirent d'un élan la voie sacrée, se répandirent dans la cour...

Devant les statues de leurs anciens dieux, ils s'arrêtèrent et leur fureur hésita. Elles se dressaient, côte à côte, rigides et hautaines. Leurs grands yeux vides paraissaient contempler, au delà du cours indifférent des heures, l'uniforme horizon des choses éternelles. Et, comme le soleil rejaillissait sur les cristaux des calcaires et des granits, leurs corps puissants et tranquilles semblaient vêtus de flammes.

Il y eut un long silence et les assaillants s'entre-regardèrent. Ils lisaient sur leurs visages le respect et l'effroi. Quelques-uns étendirent les mains, la paume tournée vers les idoles, comme pour écarter le souffle de leur colère. Et même on en vit se jeter à genoux et couvrir de leur face les dalles poudreuses.

Mais, de ses poings robustes, Macarios fendait la foule. Ses hautes épaules passaient véhémentes au niveau des fronts. Il s'arrêta auprès d'un Osiris colossal, taillé dans un bloc de basalte noir. Le dieu était assis sur un trône massif. Ses mains croisées contre sa poitrine tenaient le fouet et le sceptre courbé, symboles de majesté souveraine. Ses pieds et ses genoux étaient joints si étroitement que le buste avait l'air d'être porté sur une base unique et immobile, comme il sied à un être à jamais établi dans le repos. Il était coiffé de la haute tiare, ornée de plumes, où la vipère divine dressait sa tête gonflée et menaçante. Mais le sourire de sa face doucement modelée n'exprimait que la pitié indulgente de celui qui connaît le cœur des hommes.

Macarios bondit sur le socle de la statue. Elevant, de toute la hauteur de ses bras, ses longues mains osseuses, il les crispa sur les genoux polis. On le vit se hisser d'un effort surhumain jusqu'aux cuisses du colosse. Là il se mit debout et se retourna. Le sommet de son crâne atteignait à peine la barbe du dieu.

Sur sa face rougie et luisante, un ricanement de mépris éclata. Ceux qui s'étaient prosternés redressent le front.

— Lâches! — cria-t-il. — Voici que vous rampez comme des chiens, l'échine tremblante, le ventre contracté par la peur. Êtres stupides! haussez les yeux vers ce que vous adorez : un peu de pierre que les hommes ont arraché à la montagne et qu'ils ont traîné jusqu'ici en geignant et suant. Regardez!... Osiris, je crache sur toi! Masque ténébreux, je te frappe au visage! Si tu es un dieu, lève-toi, écrase-moi de ta colère, cesse au moins de sourire à la façon d'un vieillard imbécile! Tiens, tiens, figure d'eunuque!

L'écume jaillissait de sa bouche; son poing, qu'il lançait avec une rage croissante, se meurtrissait.

On lui jeta une massue de forgeron. Il la retint d'un geste agile, la fit tournoyer au-dessus de sa tête et l'abattit : les lèvres du dieu se rompirent, sa barbe tomba; il ne souriait plus.

La boule de bronze plana de nouveau, fendit l'air : une brèche s'ouvrit au front d'Osiris; sa couronne vacilla et vint se fracasser sur les dalles.

Macarios exulta :

— Je l'ai frappé, — criait-il, — comme David frappa Goliath...

Mais ils ne l'écoutaient pas. Un vent de furie les emportait. Les mains levées, brandissant des marteaux et des haches, ils se ruèrent sur les idoles. Leurs cris terribles se mêlaient aux heurts retentissants des outils, au sourd fracas des blocs, qui, d'instant en instant, s'effondraient. Une poussière épaisse et brillante montait vers le ciel, comme la fumée d'un holocauste prodigieux.

Il y avait, à l'angle de la cour, du côté de l'occident, un escalier, haut de quarante coudées, qui descendait jusqu'au niveau de la plaine. Ils résolurent de précipiter sur cette pente les statues mutilées.

Appuyés des épaules ou des mains sur la masse pesante, le corps oblique, s'agrippant des orteils, les jarrets tendus comme le câble des catapultes, ils avançaient à grand'peine et, pour rythmer leur effort, ils poussaient de rauques et longs rugissements.

Un à un, les dieux chancelèrent. Leurs tronçons sautillaient, semblaient vouloir se joindre, se brisaient encore, roulaient de plus en plus rapides, et venaient enfin, après un bond suprême, échouer à la lisière des champs. Et, d'en haut, les paysans d'Achôris considéraient avec stupeur la chute lamentable de ces idoles qu'ils avaient redoutées plus que la foudre. Parfois, même, leurs derniers soubresauts étaient si grotesques que de grands éclats de rire secouaient les flancs de leurs bourreaux.

Et, dans le ciel serein, le soleil poursuivait sa marche immuable...

Une flèche jaillit, siffla. Au milieu de la foule, un paysan se débattait sur le sol, la gorge transpercée. Une autre flèche passa par-dessus les têtes courbées. Sur la terrasse de l'hypostyle, on vit un homme, le genou fléchi, bander un grand arc lydien.

C'était le plus jeune prêtre du temple, Didyme le pastophore. Il était violent et brave et vénérait aveuglément les dieux. Lorsqu'il avait vu cette tourbe envahir les abords de leur demeure, il avait couru au-devant des autres prêtres, pensant qu'ils se disposaient à repousser les sacrilèges. Mais, prêtres et serviteurs, évadés par des portes secrètes, s'étaient dispersés à travers la ville. L'hypostyle, le pronaos étaient silencieux. On n'entendait qu'un murmure léger s'exhalant du sanctuaire : c'était, sans doute, le prophète qui conversait avec Ammon, et nul, quel que fût le prétexte, ne pouvait sans crime interrompre ce formidable entretien.

Alors Didyme se résolut à combattre seul. Il gravit l'escalier qui menait au faîte du temple, à la place où souvent, dans l'immensité des nuits sans lune, il avait contemplé le cortège lent et mystérieux des étoiles. Là, il vit ses dieux abîmés pêle-mêle comme des choses viles, il vit la joie hideuse qui les insultait : il banda son arc, et le rire de ces hommes s'arrêta dans leur gorge.

Mais ils l'avaient aperçu. Ils se le montraient, l'un à l'autre, et lui lançaient des imprécations menaçantes. Une troisième flèche s'enfonça dans l'épaule d'une femme. Au même instant, des pierres volaient autour de Didyme. Un éclat de porphyre l'atteignit au visage : il tituba, aveuglé par le sang. Une figure noire et grimaçante surgit derrière lui. C'était un Éthiopien, esclave d'Argyros, qui, par les fentes étroites des assises, avait escaladé le mur de l'hypostyle. Il saisit le prêtre aux aisselles et le jeta sur la meute hurlante. Tous bondirent vers lui. Comme ses yeux s'ouvraient, hagards et terribles encore, deux pouces plongèrent dans leurs orbites. De sa gorge jaillit un cri effroyable. Alors une main écarta ses mâchoires et lui arracha la langue. Son corps se convulsa violemment, puis se raidit; un dernier râle murmura entre ses lèvres sanglantes. Ils emportèrent le cadavre, le précipitèrent dans la plaine. Et les membres de Didyme vinrent s'écraser sur les tronçons amoncelés de ses dieux.

Des haches s'abattaient contre la grande porte du temple. Mais elles rebondissaient sur les clous de bronze et s'émoussaient vainement. La voix de Macarios domina le tumulte et quelques hommes, parmi les plus forts, obéissant à ses ordres, allèrent ensemble du côté de la ville. Après quelque temps, il revinrent, portant sur leurs épaules fléchissantes un fût de palmier d'une longueur prodigieuse. Aussitôt des mains innombrables s'y attachèrent, et cette grappe vivante oscilla d'abord, comme secouée par un ouragan, puis se tint, une seconde, immobile, recula de quelques pieds, et enfin, d'un seul élan, se rua... Le choc retentit avec un bruit de tonnerre, les gonds se descellèrent, l'écho se prolongea au loin vers les collines désertes et, dans le grand silence qui suivit, on put entendre la porte puissante et mystérieuse, déchirée de la base au linteau, gémir lugubrement.

Alors ils lâchèrent la poutre pesante et, s'appuyant sur les battants, ils les renversèrent devant eux. Puis ils se répandirent dans l'hypostyle.

La plupart d'entre eux y pénétraient pour la première fois. Et, dès le seuil, ils ouvraient avidement les yeux, cherchant de merveilleux secrets.

Ils s'étonnèrent de ne découvrir que des colonnes grises et

des murailles nues. La lumière ardente du jour, chassant les ténèbres séculaires, n'éclairait çà et là que des bas-reliefs mystiques dont les couleurs étaient écaillées et noircies. Ils crachèrent sur la figure des dieux et les martelèrent.

Cependant quelques-uns avaient assailli la porte qui fermait les chambres sacrées. Elle était d'essence précieuse, mais rien ne la défendait du tranchant des haches. Et bientôt ses lambeaux tombèrent de toutes parts : la demeure des dieux s'ouvrit, muette et profonde.

Et, pour la seconde fois, les soldats du Christ reculèrent, mordus aux entrailles par une terreur plus forte que leur rage. Devant eux, ce ne fut d'abord que la nuit et la vapeur épaisse des aromates. Puis, au fond de cet abîme, quelque chose parut s'agiter. Macarios lui-même se taisait et ils l'épiaient, inertes.

Il se mit à marcher lentement, à pas étouffés, comme s'il redoutait l'éveil soudain de l'Inconnu. Eux commençaient à le suivre, quand brusquement ils le virent s'arrêter... Les plus hardis s'approchèrent.

Une femme était là, les yeux éperdus comme ceux d'une possédée, les cheveux dénoués, nue et blanche. Elle s'appuyait sur un petit autel de granit où s'allongeait une barque dorée, celle que l'on exhibait aux processions solennelles. Derrière l'autel, un Ammon de bois noir, informe et vermoulu, debout dans une niche, souriait béatement.

Ils regardèrent d'abord avec effroi et convoitise, ne sachant s'ils voyaient une déesse ou une fille des hommes. Mais les genoux de Diyllis semblaient fléchir et ses mains s'avançaient suppliantes. Macarios ricana :

— Ha! ha! — cria-t-il. — Une prostituée!... Et là-haut, un bloc de bois pourri!... Voilà ce qu'abritait l'ombre éternelle de leur Saint des Saints!... Ha! ha! que fais-tu donc ici, épouse de Satan?

Une faucille vola au-dessus de sa tête : la lame affilée vint se suspendre au cou fragile de Diyllis et aussitôt se couvrit de sang. La victime ouvrit démesurément les yeux, murmura une plainte indécise et s'affaissa près de l'autel. Autour d'elle, des mains crispées se tendirent, des torses ardents se bousculèrent...

Mais un vieillard, qui semblait avoir épuisé ses dernières forces à traverser cette bande furieuse, dressa en face des bour-

reaux son grand corps décharné, son visage livide, troué de deux yeux sanglants. Péniblement, ses bras se soulevèrent, puis se raidirent, comme ceux d'un crucifié. Une voix faible et brisée sortit de ses lèvres tremblantes :

— Au nom du Christ miséricordieux! Pardonnez! Ayez pitié!

Il ne put parler davantage. Mais, de même que le vent d'orage s'apaise aux premières gouttes chaudes et bienfaisantes qui tombent du ciel, ainsi la frénésie de cette foule se calma...

LÉON BARRY

*(La fin au prochain numéro.)*

# VOLTAIRE ET SES CURÉS

Parmi les droits seigneuriaux attachés à la terre de Fernex, il en était un dont Voltaire, lors de son acquisition, se déclarait particulièrement satisfait : une dîme était inféodée au château ; la dixième gerbe, dans toute l'étendue de la paroisse, se levait au profit du seigneur, et non à celui du curé, qui, pour vivre, cultivait un domaine dépendant de la cure. Ce qui achevait le contentement du philosophe, c'est que certains de ses vassaux eux-mêmes, cinq pauvres familles formant la commune de Fernex, jouissaient, pour un tiers, d'une dîme assise sur le hameau voisin de Collovrex. A la vérité, ces dîmes étaient contestées judiciairement, celle de Fernex par le curé du lieu, et celle de Collovrex par le curé de Moëns, village des environs. Mais Voltaire avait accepté le procès, où il prenait la place de M. de Budé, son prédécesseur dans le fief, espérant que M. de Choiseul terminerait tout par voie d'autorité.

Il y avait en effet un côté par où le litige touchait les Affaires étrangères : les dîmes du pays de Gex, possédées à l'origine par les chapitres de Genève et le duc de Savoie, avaient été confisquées à la Réforme par les Bernois, qui les inféodèrent à des seigneuries et les vendirent avec elles à des particuliers ; le pays de Gex étant passé depuis sous diverses dominations, en

dernier lieu sous celle de la France en 1601, les traités garantirent toujours leurs possessions aux acquéreurs de biens ecclésiastiques. Cependant le droit commun interdisait les dîmes aux laïques; il les accordait en revanche aux curés « sans autre titre que de leur clocher » : les curés du pays de Gex les réclamèrent donc au Parlement de Dijon qui, faute d'enregistrement, tenait pour inexistants les traités conclus par les Suisses au XVI^e siècle. Alors les propriétaires, par la voie diplomatique, faisaient évoquer l'affaire au Conseil du roi, où, à la vérité, les procédures du Parlement étaient toujours suspendues, mais le jugement au fond jamais rendu : de sorte que, pour finir, le seigneur s'accommodait en général avec son curé, par transaction viagère ne liant point le successeur dans la cure.

C'est ainsi qu'en 1642, le seigneur de Fernex, condamné à Dijon, obtint cependant du curé la moitié de toute la dîme de Fernex, plus l'exemption de la dîme imposable aux fonds de la seigneurie. Un nouveau curé, en 1668, plaida, puis s'arrangea comme son prédécesseur. De même, en 1755, le sieur Gros, curé de Fernex, réclamait contre M. de Budé l'exécution des arrêts de 1642; et MM. de Berne ayant fait évoquer la cause au Conseil par arrêt du 25 juin 1756, Gros poursuivait le renvoi devant le parlement. — Vers le même temps, le sieur Ancian, curé de Moëns, actionnait Genève et les pauvres de Fernex en restitution des dîmes de Collovrex. M. de Budé, qui se croyait des droits conjointement à ses vassaux et qui d'ailleurs avait le goût de la chicane, avait avancé aux pauvres cinquante écus, qu'il reprit bientôt, et donné un procureur, qu'il leur laissa pour leur ruine : le curé de Moëns soutint gaillardement ces procédures; il vint à Dijon, où il avait d'autres procès; à sa diligence, un arrêt du 14 août 1758, condamnait les pauvres à la restitution et aux dépens; et parmi les dépens il leur compta les frais du voyage, le vin qu'il avait bu à Mâcon et à Dijon.

Voltaire fut à peine entré en possession du château que les façons d'Ancian le choquèrent : ce curé allait en justice « sans daigner même venir lui parler »; ce curé refusait son offre d'acquitter dans sa plus grande partie la dette des habitants de

Fernex; dès lors le philosophe éprouvait pour ceux-ci tout le zèle de la compassion, quelque « idiots » qu'ils lui parussent. Et la « communauté » de Fernex n'ayant pour tout bien qu'un petit pré submergé, il voulut la sauver du désastre, gagner assez de temps pour qu'elle trouvât à emprunter ou qu'elle fît révoquer l'arrêt. M. de Brosses fut prié de protéger les pauvres à la Chambre des enquêtes, Monseigneur Deschamps, évêque d'Annecy, conjuré « non pas d'engager le curé à se relâcher des droits que la chicane lui a donnés (cela est impossible), mais à ne pas user d'un droit si peu chrétien dans toute sa rigueur, à donner les délais que donnerait le procureur le plus insatiable ». Monseigneur promit de « laver la tête » au curé.

Or ce curé, disait Voltaire, non seulement était avide et processif, mais dur, mais violent, et entretenu dans ses emportements par l'habitude de l'autorité autant que par l'abus du vin de Bourgogne; il menait ses ouailles à coups de trique, s'ingérant dans leurs affaires, leurs travaux, leur conduite, insoucieux d'être haï, d'ailleurs intime ami du substitut au parquet du bailliage, lequel était beau-frère de son prédécesseur dans la cure. Passionné pour donner ses paroissiens en modèle, il injuriait les femmes, rossait les garçons, bâtonnait en public les plus coupables, le dimanche après la messe : tant qu'il dut un jour accommoder pour cent écus un procès criminel, suite d'un soufflet sur le fils d'un notaire. L'installation de Voltaire à Fernex, sa protection déclarée pour les pauvres, loin de l'adoucir, l'enhardirent dans son âpreté : au mois d'avril 1759, il requit de l'intendant une ordonnance imposant sur les habitants de Fernex, pendant trois années consécutives, la somme de 2102 livres, montant de la restitution et des dépens.

L'ordonnance eut d'abord l'approbation du seigneur, Voltaire : craignant d'avoir à prêter la somme aux communiers, Voltaire trouvait avantageux, *primo* qu'ils ne fussent point obligés d'engager leurs pâturages, *secundo* que toute la paroisse eût droit de commune comme ayant également supporté l'impôt. Mais le village s'étant assemblé pour la collecte des tailles, les habitants non communiers et les propriétaires forains n'acceptèrent pas d'être contraints, malgré les lois, à la resti-

tution de fruits qu'ils n'avaient pas perçus, ni aux dépens d'un procès qu'ils n'avaient point consenti. Alors Voltaire manda qu'il était prêt à secourir la commune, à lui prêter sans intérêt la somme de 2100 livres, amortissable chaque année pour 120 livres, rente d'un marais et d'un pré amodiés au seigneur pendant dix-huit ans. Il savait tirer parti de son bienfait : la mauvaise odeur du marais l'incommodant, il le dessécha et l'opération lui valut de se vanter auprès de l'intendant, du ministre, du premier médecin, et même de narguer son curé, les terrains immergés étant exempts de la dîme pendant dix années. Quant au curé de Moëns, il promit publiquement « de le faire pendre, si possible ».

*
* *

L'occasion n'en devait point tarder. Il y avait à Magny, hameau dépendant de sa paroisse, une veuve Burdet, « ancienne bourgeoise du lieu », fort bien apparentée, dit-on, mais dont la réputation n'était point nette, cette dame aimant à passer la soirée avec des jeunes gens, qu'elle retenait à boire assez avant dans la nuit. Le curé fréquentait chez elle, et, le 26 décembre 1760, au cours d'une longue visite, il lui fit une déclaration, puis lui dit en s'en allant fort en colère : « Adieu, madame, la paille est trop près du feu. » La veuve le laissa partir.

Furieux de la déconvenue et peut-être honteux de sa maladresse, l'abbé ne pensa plus qu'à se venger, au cas que la dame fût indiscrète. Il aposta un espion, qui, le surlendemain à neuf heures trois quarts, lui vint faire son rapport : la dame Burdet avait à sa table le contrôleur du bureau des aides et les sieurs Collet et Decroze, ouvriers en montres à Sacconnex ; elle parlait de lui.

Aussitôt, Ancian quitte trois curés ses voisins, auxquels il donnait à souper ; il prend plusieurs paysans, va jusque dans un cabaret où le nommé Brochu et autres l'attendaient, les arme de ces bâtons et massues avec lesquels on assomme les bœufs ; il place deux de ses complices à la porte de la

maison de la veuve Burdet et entre, avec quatre ou cinq autres, dans la cuisine où les conviés achevaient de manger... « C'est donc ainsi, madame, lui dit-il, que vous vous plaisez à déchirer ma réputation. » Et là-dessus, il soufflette le jeune Decroze, que ses complices abattent à coups de massue, puis piétinent sur son ordre ; Collet est assommé à son tour ; la veuve Burdet, qui dans ce tumulte se jette aux genoux du curé, est souffletée par lui, renversée, poussée à coups de pied sous le lit. Cependant le contrôleur des aides, évanoui d'un coup qu'il avait reçu, reprenant ses esprits, s'écriait : « Faut-il que je meure sans confession ? — Meurs comme un chien, lui répond le curé, meurs comme les huguenots ! »

Dès qu'il connut le guet-apens, Voltaire s'institua le procureur de Decroze. On allait donc envoyer un prêtre aux galères ! Il composa une *Supplique à M. le lieutenant criminel du pays de Gex* ; et le 30 décembre, il en fit tenir la minute à son imprimeur Gabriel Cramer :

*Je vous prie instamment, mon cher Gabriel, de vouloir bien faire imprimer sur le champ ce petit mémoire, qui m'intéresse infiniment* [1].

Et trois jours après, à la réception des épreuves :

*Je vous prie, mon cher Gabriel, de m'envoyer quatre douzaines d'exemplaires de ce mémoire. Il est d'une importance extrême. Il faut exciter le cri du public et que ce cri réveille les juges. On se plaint beaucoup du procureur du roi. Le mémoire le fera rougir et la crainte lui fera faire son devoir.*

*On sait assez à qui le curé de Moens donna de l'argent quand il se fit résigner cette cure par son prédécesseur mourant. Le mémoire est nécessaire pour l'évêque et pour le public, s'il ne l'est pour les juges :* oportet malos cognosci.

*D'ailleurs, remarquez que Croze père ne fait que rapporter ce qu'on lui a dit, et que son mémoire est entièrement conforme à ma déposition et à celle de la veuve. Je vous conjure de presser. Quand vous pourrez m'envoyer les épreuves de* Tancrède *et compagnie vous me ferez plaisir. Ayez la bonté de me renvoyer la minute signée* de Croze.

1. Les lettres publiées ici en petit texte sont inédites.

La personne à qui le curé, naguère, avait donné de l'argent, n'était autre que le substitut du procureur général au bailliage.

Les officiers de Gex ne se pressaient toujours pas d'instruire; le bruit public, d'autre part, accusait le curé d'avoir signé un billet garantissant l'impunité à ses complices. Voltaire fit parvenir la *Supplique* à Dijon, et pria le premier président d'inviter le parquet de Gex à la diligence : par une sentence du 10 janvier, Ancian fut enfin décrété d'ajournement et ses complices de prise de corps. Mais déjà ceux-ci étaient réfugiés en Suisse; le curé avait tenté de s'accommoder avec sa victime.

Voltaire, qui transigeait assez facilement dans ses affaires, décida que le père Decroze ne pouvait accepter d'indemnité, tout incapable qu'il fût, par son ignorance et sa pauvreté, de s'engager dans un procès : il s'agissait ici de sang versé, et de sang versé par la main d'un prêtre; il y aurait au reste des dédommagements bien plus considérables en justice. Decroze, néanmoins, hésitait : Voltaire le fit circonvenir, encourager : « Que madame d'Albertas fasse dire à Croze père que, s'il est assez lâche pour marchander le sang de son fils, il deviendra l'horreur du genre humain. Que le géant Pictet courre à Sacconnex, qu'il ait la bonté de parler à Croze. Il ne faut pas qu'il épargne l'argent. » Car en excitant l'indignation des voisins, le philosophe espérait d'eux qu'ils avanceraient les frais de l'instance; et il attendit leur refus pour les consentir. Mais encore ne fallait-il pas que Decroze fût timide; il devait signer un nouveau mémoire, accablant pour le curé, mémoire qu'on préparait à Fernex après audition des témoins et des victimes. Et devant l'inquiétude du bonhomme, Voltaire, délaissant un litige qu'il avait lui-même avec M. de Brosses, pressa celui-ci de relever Decroze. Le président répondit que la cause était juste, qu'il la suivrait sans relâche. Mais il ajouta : « Trop de chaleur nuit souvent aux affaires; je ne voudrais pas qu'on pût objecter que l'on a cherché à pratiquer d'avance des témoins. »

*
* *

Alors Voltaire crut trouver un fait décisif. Les Jésuites avaient à Ornex une maison dirigée par le P. Fessy, fils d'un

banquier de Lyon, dont le véritable nom était Fesse, « armes parlantes, attendu son énorme derrière » : le chantre de la *Pucelle* aussi bien ne l'appelait jamais que *Jean Fessy*. Ces religieux, ayant prêté 12000 livres à de pauvres gentilshommes, s'étaient installés dans leur héritage, « piraterie » que Voltaire fit cesser en consignant la somme, moins pour réintégrer MM. de Prez-Crassier que pour « remporter une victoire *de gente jesuitica* ». Or, le P. Fessy, desservant le dimanche la chapelle du roi à Genève, s'arrêtait la veille à Sacconnex, où il confessait les sœurs grises. Voltaire partit de là pour lui tendre soi-disant un piège. Le samedi 24 janvier, le religieux reçut au tribunal de la pénitence la fille de Decroze qu'il n'y avait jamais vue et qui voulait faire une neuvaine destinée à guérir son frère; le Père mit, paraît-il, pour condition à l'absoudre, qu'elle engagerait les siens à un désistement.

Aussitôt mis au fait, Voltaire fit circuler à Genève la copie d'une lettre supposée de Decroze où était rapporté le refus d'absolution : il rêvait de mettre le jésuite en cause, de lui faire subir l'interrogatoire. Et comme Girod, procureur de Decroze, négligeait de citer les personnes jadis frappées par le curé, et surtout refusait d'impliquer Fessy, le philosophe pria M. Brosses de ramener l'homme d'affaires à son devoir : « Dans des cas pareils, on exige le serment de la fille et celui du confesseur. Ces deux serments, quand ils sont contradictoires, ne décident rien ; mais les juges voient aisément de quel côté est le parjure. Il est même à croire que Fessy ne se parjurera pas, car je sais qu'il est persuadé par le curé. » Quoique l'absolution par voie d'huissier fût alors dans la jurisprudence, M. de Brosses prétendit ne pas voir « quelles peines les lois humaines pouvaient infliger à un prêtre qui ne veut pas trouver sa pénitente en état d'être absoute ». Mais, déjà, Voltaire avait broché un factum, signé Decroze, sous la date du 30 janvier; il le faisait répandre à Genève, à Dijon, et même en était assez satisfait pour l'envoyer à d'Argental, lequel ne cacha point sa surprise de tant « d'acharnement ».

De son côté, le curé employait le profane, appelait des arrêts du bailliage, se plaignait jusqu'à M. de Lamoignon, portait ses paroissiens à couper la communication des eaux au châtelain de Fernex, lui en faisant offrir le double si Decroze se désistait.

Il remuait le sacré, intéressant ses confrères, réclamant l'appui de l'évêque, lequel prit vigoureusement son parti, et déclara la bastonnade une affaire de mœurs, une affaire ecclésiastique du ressort de l'official. Les lettres que Voltaire écrivit là-dessus à ce prélat furent laissées sans réponse, au moins directe, car Monseigneur publiait d'autre part sa réprobation. Alors, madame Denis, sous la dictée de son oncle, manda sa douleur à l'évêque : M. de Voltaire « fait plus de bien à la province qu'aucun homme en place n'y en a fait depuis plusieurs siècles... Nous sommes tous indignés de voir des curés qui ne savent que plaider et battre les paysans... Au nom de Dieu, mettez ordre à ces scandales... ; croyez qu'il peut résulter des choses très funestes de la conduite violente du curé de Moëns ; si vous *versez des larmes de sang*, vous empêcherez qu'un prêtre ne fasse verser le sang des chrétiens et de sujets du Roy mon maître [1]. »

L'évêque savoyard lui répondit galamment :

Madame,

L'affaire du curé de Moëns suit dans les deux tribunaux [2] le cours de la justice ordinaire, mais le sort de M. de Voltaire était entre ses mains. Si, au lieu de savoir jouir de ses biens et de son opulence, ou, pour mieux dire, si, au lieu de pleurer sur lui-même et sur les maux irréparables qu'il a faits à la religion, devenu furieux contre un curé uniquement ennemi du vice, il ne s'était pas livré sans mesure à ce qui l'a mené beaucoup plus loin qu'il ne pensait peut-être en l'embarquant dans une aussi mauvaise affaire, j'en suis fâché, mais je le suis bien plus encore du peu de fruit de certains avis qu'en qualité d'évêque la nécessité seule m'a arraché dans une circonstance où certainement à beaucoup près je ne l'avais pas cherché. Le principe en a été pur, et leurs mauvaises suites ont même encore si peu produit de fiel que je voudrais actuellement au prix de mon sang entier pouvoir laver une âme qui, trop aveugle pour se plaindre elle-même, affecte de gémir encore d'une manière aussi étrange sur l'effusion de quelques gouttes, non pas de la main du prêtre, où après tout elle n'a d'autre intérêt que celui que pour des motifs trop

1. Cette lettre a été publiée par Beuchot dans les *Mélanges*, à la date de 1768; il faut la restituer à la correspondance, fin janvier 1761. La minute, en grande partie de la main de Voltaire, est à la Bibliothèque nationale.

2. Le bailliage et l'officialité.

connus elle veut bien y prendre. J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

Annecy, le 7 février 1761.

Je crois, madame, devoir encore vous dire que je conseille fort à M. votre oncle de s'en tenir aux lettres qu'il m'a écrites; elles lui auraient fait peu d'honneur si je les avais voulu répandre; mais ne voulant pas à beaucoup près la mort du pécheur, je souhaite seulement qu'il se convertisse et qu'il vive.

***

Sans se convertir, Voltaire s'était pourtant dévoué à une œuvre pie. Non qu'il renonçât à faire « mourir son évêque de douleur, s'il ne meurt auparavant de gras-fondu ». Mais l'église de Fernex lui masquait un beau paysage; le cimetière qui l'entourait était d'une proximité fâcheuse; le seigneur décida de faire rebâtir la paroisse un peu plus loin, après entente avec le syndic et le curé. La nouvelle église devait avoir la même architecture, les mêmes dimensions, « afin que les bois de charpente et de menuiserie de l'ancienne puissent servir » et que le portail fût conservé. Elle serait bâtie de la blocaille employée dans les murs du château, avec un frontispice de calcaire tendre et quatre pilastres, disait Voltaire, « d'une pierre aussi chère et aussi belle que le marbre ». Cette pierre fut de la brique, recouverte de plâtre.

Mais la construction a toujours des hasards, qui devenaient des périls, lorsque, bâtissant pour l'Église, on avait des prêtres comme adversaires. « Brutal comme un cheval », le curé de Moëns était encore « malin comme un mulet, rusé comme un renard ». Haïssant Voltaire depuis l'affaire Decroze, sa fureur avait redoublé quand il l'avait vu protéger cette veuve Burdet que, depuis son aventure, il n'appelait plus que « la prostituée » : lors du récolement des témoins à Gex, elle s'y était rendue dans le propre carrosse du seigneur, attelé à quatre. Déjà, il avait ameuté ses confrères, qui déclarèrent excommunié *ipso facto* quiconque témoignait contre eux; menace d'autant plus effective qu'on approchait de Pâques. Il mit dans ses intérêts un huguenot de Genève, propriétaire à Fernex, lequel pré-

tendait un chemin dans les jardins de Voltaire et, par habitude républicaine, formait contre lui dans le village un parti de « séditieux ». Bientôt les mécontents portèrent plainte au sujet de quelques os de mort déterrés dans le cimetière par suite des démolitions. L'official de Gex, le curé de Versoix, celui-ci se disant promoteur de l'évêque, vinrent alors intenter un procès criminel au seigneur et, sur la proposition d'Ancian, ordonner, devant le sacrilège, que le Saint-Sacrement fût retiré de Fernex à Moëns. Le transport se fit en grande pompe.

Mis en gaîté par ce chamaillis, Voltaire déclara les prétendus os de mort n'être que deux côtelettes de mouton; il pria l'un de MM. de Prez-Crassier « de faire sentir à l'insolent curé de Versoix qu'il ne lui appartient pas de vous empêcher de rendre des visites à une fille; ces drôles-là se mettent à faire la police; il faut leur apprendre à ne se mêler que de dire la messe ». Et comme, selon Ducasse et sa *Pratique de juridiction ecclésiastique*, « la nef n'étant point encore abattue rendait l'église très idoine à dire et entendre messe », il imagina de réintégrer le Saint-Sacrement à Fernex, de convoquer l'assemblée du village pour être autorisé par elle à appeler comme d'abus contre le promoteur. Le promoteur cependant interdit l'assemblée, et cette défense, un moment, inquiéta Voltaire, qui voyait ses ouvriers l'abandonner, crainte d'excommunication, et l'entrepreneur demander des dommages. Mais l'official n'ayant pas signifié de grimoire, il résolut de presser, de « jeter par terre toute l'église pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. — Quand j'aurai achevé mon église, il faudra bien qu'on la bénisse. »

L'official, en réalité, ne se réservait que pour mieux accabler le philosophe. Au cours des travaux, celui-ci s'était un jour écrié, parlant d'une croix de bois qui masquait le portail : « Qu'on m'enlève cette potence! » propos qu'une couturière avait entendu, rapporté sans retard, et sur lequel la justice ecclésiastique informait avec le soin que comporte une affaire entraînant le bûcher : elle vint instrumenter, assistée du procureur du roi, du lieutenant criminel, et se flattant publiquement d'obtenir à tout le moins une pendaison.

Voltaire, plus tourmenté qu'il ne feignait de l'être, récusa d'abord l'official, et comme incapable, d'après une ancienne

ordonnance, de cumuler cette fonction avec celle de curé, et comme ayant illégalement cité des séculiers sans intervention de la justice royale. Son avocat le dissuadant de continuer dans cette voie, il se retourna contre les témoins. Il les déclara pratiqués par l'official, il les récusa pour leur moralité, l'un d'eux étant convaincu de vol, et l'autre, complice du curé Ancian dans son assassinat, étant décrété comme tel de prise de corps. Il fit valoir leurs contradictions, celui-ci l'accusant d'avoir appelé la croix *figure*, et celui-là *poteau* : « au reste, cette croix se trouvait placée de façon qu'un de ses bras, étendu juste vis-à-vis le frontispice de mon château, figurait réellement une *potence*, comme le disaient les charpentiers. On appelle *potence*, en terme de l'art, tout ce qui soutient des chevrons saillants; quand j'aurais appelé cette figure *potence*, je n'aurais parlé qu'en bon architecte. » Enfin, il s'adressa au pape « en droiture », par le canal de MM. de Choiseul, requérant du Saint-Père des reliques pour la nouvelle église. Ce trait ne retint pas l'official d'envoyer la procédure à Dijon, où elle fut arrêtée sur la recommandation de François Tronchin. Mais il semble que le seigneur ait alors reçu du procureur général quelque ferme avis de se tenir tranquille : le curé Ancian, peu de temps après, put s'accommoder pour 1 500 livres avec le père de sa victime.

*
* *

On a noté, dans ces tracasseries, l'abstention du curé de Fernex. C'était un homme faible, que Voltaire croyait mener à coups de semonces et de rasades. Il avait acquiescé au déplacement de la paroisse; il s'était joint au seigneur, lorsque celui-ci prétendit appeler comme d'abus contre le promoteur; il avait accepté de faire avec lui un échange d'immeubles, non moins avantageux par la nature que par la contenance des fonds, et où il gagnait, entre autres, un presbytère en bon état, franc de toutes rentes seigneuriales. Mais on doit déplorer « le sort d'un curé de campagne, obligé de disputer une gerbe de blé à son malheureux paroissien, de plaider contre lui, d'exiger la dîme des lentilles et des pois, d'être haï et de haïr,

de consumer sa misérable vie dans des querelles continuelles, qui avilissent l'âme autant qu'elles l'aigrissent. Je plains encore davantage, dit M. de Voltaire, le curé à portion congrue, à qui des moines, nommés *gros décimateurs*, osent donner un salaire de quarante ducats, pour aller faire, pendant toute l'année à deux ou trois milles de sa maison, le jour, la nuit, au soleil, à la pluie, dans les neiges, au milieu des glaces, les fonctions les plus désagréables, et souvent les plus inutiles ». Quoique pourvu d'un assez beau domaine, le curé de Fernex ne sentait pas moins sa misère que ses confrères à portion congrue : ce qui la lui rendait plus abominable, c'est que le « gros décimateur » de son village était, non un moine, mais un laïque, philosophe impie et scandaleux, auquel il était obligé de faire bonne mine. Cependant, il se donnait sous main la consolation de plaider, et le 27 novembre 1762 obtenait du Conseil un arrêt par défaut renvoyant son procès au Parlement de Dijon. Voltaire ne laissa pas son curé sans réponse : on trouvera plus loin les lettres et placets qu'il a rédigés à l'occasion du litige.

FERNAND CAUSSY

# LETTRES SUR LES DÎMES

[*A Mariette*]

19 décembre 1762, au château de Ferney.

J'espère, monsieur, que le procès des Calas va bientôt commencer et qu'on vous aura l'obligation d'avoir fait rendre justice à l'innocence et de réprimer le fanatisme. En attendant, je vous supplie de vouloir bien donner vos soins à faire expédier au Conseil l'approbation et la permission qu'on dit nécessaires pour valider l'échange que nous venons de faire avec l'Église de la terre où nous demeurons. J'ai donné cette terre à ma nièce, c'est en son nom que l'on agit, et je crois qu'il n'est question ici que d'une affaire de forme, mais s'il faut un peu de protection pour l'accélérer, je vous supplie de me mander à qui il faut que je m'adresse.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE

*A monsieur, monsieur Mariette, avocat au Conseil, rue Simon-le-franc à Paris.*

17 janvier 1763, à Ferney.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer un griffonnage d'évêque, de curé, de notaire, pour un échange qui doit être, dit-on, approuvé par le Conseil. M. Damilaville[1] doit vous

1. Commis des vingtièmes, sous le couvert duquel Voltaire faisait passer sa correspondance en franchise.

avoir envoyé le paquet par la petite poste. Je vous supplie instamment de m'en donner des nouvelles.

J'avoue que je donne la préférence à la cause de la veuve Calas. Si vous aviez quelque chose de nouveau sur cette affaire importante, vous me feriez grand plaisir de m'en instruire; elle vous fera bien de l'honneur, car enfin on ne jugera que sur votre mémoire. C'est le seul qui soit juridique, et le seul aussi dans lequel on discute tout le détail des preuves. J'ai beau me distiller la tête à chercher des raisons qui puissent excuser les juges, je n'en trouve aucune.

Je sais que vous plaidez contre le fanatisme, mais il y a encore assez de raison dans ce siècle pour que vous gagniez votre cause.

J'ai l'honneur d'être avec une estime infinie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE

*A monsieur, monsieur Mariette, avocat au Conseil, rue Simon-le-franc, à Paris.*

Ne jugez point, monsieur, de notre petit pays par le vôtre, ni de notre âge d'or par votre siècle de fer. Nous n'avons ni marguillier, ni œuvre, ni communauté qui se mêle de notre paroisse. Le seigneur fait toutes les dépenses, le peuple ne se mêle de rien que de brailler de mauvais latin qu'il n'entend pas. Nous avons fait notre accord avec le curé sans aucune discussion; tout est dans les plus grandes règles selon nos usages. Nous sommes de bons Suisses à qui il ne faut pas tant de cérémonies. Nous croyons que les lettres patentes du Conseil les plus courtes sont les meilleures. Nous ne demandons même ces lettres patentes que par une précaution surabondante. Quand vous aurez fini l'affaire des Calas, rendez-moi, je vous prie, ce petit service. Je suis sûr que cette affaire des Calas vous fera infiniment d'honneur. Il est bien triste qu'on soit réduit à craindre la falsification des procédures. Cela est aussi humiliant pour les huit juges de Toulouse que leur arrêt est abominable. On ne pourrait que plaindre la France, si on laissait subsister un pareil arrêt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec bien de l'estime et de l'attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE

Au château de Ferney, 22 février 1763.

*
* *

Lorsque Voltaire s'occupait de faire valider cet échange avec son curé, il n'ignorait plus les menées de celui-ci : le 12 février, il mandait à Fyot de la Marche, premier président à Dijon : « On nous flatte dans nos déserts que nous pourrons avoir incessamment le plaisir de nous ruiner à votre parlement ». Cependant il poussait le pardon des injures jusqu'à les oublier; il voulait montrer « de quoi les prêtres sont capables », confiant que leur ingratitude disposerait les puissants en sa faveur.

Une autre occasion s'offrait à lui de se faire bien venir auprès du ministre. Ce qu'on appelle l'opinion publique est un sujet d'inquiétude dans les gouvernements absolus, beaucoup plus que dans les représentatifs, ceux-ci, pour dédaigner cet être de raison, ayant l'avantage des consultations électorales. Un gouvernement absolu au contraire, doit éclairer cette opinion, la diriger, et surtout l'occuper, à quoi les affaires étrangères sont très propres, comme plus nobles, plus générales, plus lointaines, et détournant le public d'examiner le budget : aussi deux fois la semaine la *Gazette de France* s'essayait-elle à échauffer ses lecteurs sur les affaires de Pologne. Mais les Français s'entêtaient à discuter les impôts : pour leur rendre attrayantes les choses du dehors, M. le duc de Praslin eut l'idée d'une *Gazette littéraire*; l'on y publierait, en supplément, des nouvelles politiques, des notices sur les nouveautés littéraires de l'étranger, et de préférence sur les ouvrages d'érudition et d'histoire; il ne fallait plus qu'en recruter les rédacteurs.

A la vérité, M. de Praslin ne manquait point de mouches, ordinairement militaires en réforme, et toujours chevaliers de Saint-Louis; mais le ruban rouge n'inspirant plus confiance, il préférait de ces hommes de lettres sérieux, qu'après vingt ans d'assiduité dans la police, on envoyait siéger à l'Académie. Tel était M. de Rulhières, tel était M. Suard, qui devait diriger la *Gazette littéraire*. Voltaire lui-même avait jadis fait ce métier, et plus qu'à la *Henriade* lui avait dû le fauteuil du président Bouhier : pour le rappeler au service, on n'eut pas trop besoin de lui donner la *Gazette* comme une con-

currence des feuilles de Fréron. Il se chargea d'abord des notices concernant les ouvrages publiés en Suisse, puis étendit sa curiosité à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie, à la Hollande : « Cet amusement convient à mon âge ». Il demandait seulement que le gouvernement lui payât un secrétaire, et surtout lui accordât la franchise postale pour tous ses paquets.

En récompense de son zèle, Voltaire ne doutait pas que M. de Praslin ne lui accordât, contre « un homme d'Église ingrat et chicaneur », la protection dont jouissaient depuis un siècle, les possesseurs de dîmes dans le pays de Gex : il le supplia de « raccrocher son affaire au croc du conseil », réclamant cette grâce comme une suite du brevet concédé en 1759.

[*Au duc de Praslin.*]

Aux Délices, 14 mai 1763.

Monseigneur,

Lorsque M. le duc de Choiseul était ministre aux affaires étrangères, il voulut bien me faire accorder le brevet du Roi annexé à la requête que je présente.

Les bontés du Roi me deviendraient inutiles si les droits de la terre de Ferney confirmés par plusieurs Rois, et fondés sur leurs traités avec les dominations voisines, étaient en compromis au parlement de Dijon qui ne connaît pas ces traités, et qui juge suivant le droit commun.

Je n'ai acheté la terre de Ferney pour ma nièce que sur l'assurance que M. le duc de Choiseul voulut bien me donner que je serais maintenu dans les anciens privilèges. Ils me sont contestés aujourd'hui par des curés qui veulent me traduire au parlement de Dijon. En ce cas, la terre est réduite à rien. J'ai donc recours à vos bontés, monseigneur, et madame Denis vous présente sa requête. Nous vous supplions, elle et moi, de nous accorder votre protection dans une affaire qui nous est si essentielle. Si notre demande vous semble aussi juste qu'elle nous le paraît, nous sommes sûrs qui vous daignerez nous favoriser. Notre demande est la suite naturelle de notre brevet. Nous sommes dans un cas unique, lequel ne peut tirer à aucune conséquence.

Nous vous supplions d'ajouter cette grâce aux bontés dont vous nous avez toujours honorés.

Nous envoyons copie de la requête et du brevet à monseigneur le duc de Choiseul. Il faudrait que nous fussions bien malheureux si nous ne réussissions pas avec de tels protecteurs. Nous pensons que cette grâce dépend de votre ministère, et nous attendons tout de la bonté de votre cœur.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE

AU ROI EN SON CONSEIL

Supplie humblement Marie-Louise Mignot Denis, veuve de Nicolas Charles Denis, écuyer, capitaine au régiment de Champagne, commissaire ordonnateur des guerres, conseiller du Roi, correcteur en sa chambre des comptes de Paris, disant :

Qu'ayant acquis sur les confins du pays de Gex la terre de Ferney dont plusieurs annexes sont sur le territoire de Genève, et le château de Ferney, le fief et dépendances sur terre de France étant compris dans ce qu'on appelle l'ancien dénombrement des domaines autrefois appartenant aux ducs de Savoie, puis au canton de Berne, retournés ensuite aux ducs de Savoie, et en partie à la République de Genève. Les prédécesseurs de Votre Majesté, Henry IV, Louis XIII, Louis XIV, ayant par leurs traités successifs, confirmés par Votre Majesté, conservé les terres de l'ancien dénombrement dans tous leurs droits primitifs, Votre Majesté ayant surtout, par un brevet de 1759, maintenu l'exposant dans tous les privilèges de ladite terre de Ferney, toutes les contestations qui pourraient naître pour les droits de ladite terre, tant par rapport aux inféodations faites par les ducs de Savoie, que pour les transactions faites avec le canton de Berne, ou avec la République de Genève, ressortissent naturellement au conseil de Votre Majesté, ces affaires litigieuses ne pouvant être décidées que par les traités mêmes de Votre Majesté avec les anciens possesseurs du pays de Gex.

L'exposante supplie Votre Majesté de daigner attribuer à son conseil d'État, à l'exclusion de toute autre juridiction, le jugement de tout ce qui concerne les droits de la terre de

Ferney, droits de pêche sur le lac de Genève, dîmes inféodées par le canton de Berne, dîmes seigneuriales, ecclésiastiques, transactions passées entre les seigneurs de Berne et l'Église et généralement tous droits seigneuriaux accordés tant par les ducs de Savoie, premiers souverains du pays de Gex, que par les souverains postérieurs, étant bien juste que Votre Majesté soit le seul interprète et le seul juge des anciens privilèges dont elle a daigné accorder la confirmation.

La suppliante implore très hublement cette grâce.

* * *

[*Voltaire à M. de Montpéroux, résident de France à Genève :*]

Voyez, monsieur, si pour éviter les doubles emplois, vous voulez mander à M. le duc de Praslin que je me charge d'être votre secrétaire pour la Suisse. Je vous enverrai de petits extraits tels qu'on les demande de tout ce que j'aurai découvert, je les signerai d'un V., il me semble qu'il ne faudrait pas plus multiplier les extraits que les êtres sans nécessité. Je suis charmé de satisfaire M. le duc de Praslin, et en même temps de ne faire passer mon travail que par vos mains.

J'écris à Berne et à Lausanne en conséquence ; vous pouvez prendre un autre aumônier que moi, mais je vous prie de ne pas prendre un autre secrétaire.

Ce 19 mai 1763.

Voltaire envoyait en effet le 11 mai un cahier d'extraits pour la *Gazette littéraire*. Il désirait que M. de Montpéroux en eût tout le mérite, « si la chose comporte le nom de mérite ». Le résident, de son côté, engageait ses amis à lui procurer des bulletins de Berne ou de Lausanne : « ces pays peuvent fournir beaucoup... surtout en histoire naturelle, qui y est très cultivée ». Mais pour Genève, ajoutait-il, « les littérateurs et les artistes de cette ville sont si froids et si peu laborieux que je désespère d'échauffer leur zèle et même d'animer leur amour-propre, quoiqu'il y en ait bien ici autant qu'ailleurs ».

[*Au duc de Praslin.*]

Aux Délices, 28 mai.

Monseigneur,

Je n'ai point vu ce qu'on a imprimé de la *Gazette littéraire*; mais s'il est vrai, comme on me le mande, qu'elle se contente de donner une notice des livres nouveaux, et qu'elle n'entre dans aucun détail intéressant, je crains qu'elle n'ait pas un grand succès.

L'intérêt que vous daignez y prendre a pu seul m'animer.

Permettez que j'adresse ce paquet pour vos amis sous votre enveloppe. Voudriez-vous avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoyât les premières feuilles de la *Gazette littéraire* sous votre contre-seing?

J'ai eu l'honneur de vous envoyer une requête de madame Denis. Elle est de votre ressort. Si la chose est juste et facile, nous implorons votre protection.

Agréez, monseigneur, le respect et l'attachement du vieux bonhomme des Alpes.

V.

[*Praslin à Voltaire.*]

A Versailles, le 29 mai 1763.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois, ainsi que le mémoire et la copie du Brevet qui y étaient joints. Je me suis fait représenter tous les papiers relatifs à ce qui été fait en votre faveur en 1759, et j'y ai vu que l'on avait jugé alors ne pas devoir particulariser davantage et étendre le Brevet qui vous était accordé pour éviter les plaintes des tiers, et surtout celles que le Parlement de Bourgogne aurait pu faire. Les privilèges des terres appelées de l'ancien dénombrement ont été conservés lors du traité de Lyon en faveur des étrangers qui les possédaient, et qui passaient sous une domination qu'on voulait leur rendre aussi douce que celle qu'ils quittaient. Mais vous imaginez bien qu'on se proposait d'anéantir ces privilèges à mesure que lesdites terres changeraient de maîtres et viendraient à appartenir à des sujets du Roi. Le brevet que M. le duc de Choiseul vous

a fait accorder en 1759 maintient madame Denis et vous, monsieur, dans ces mêmes prérogatives, mais elles ne sont exprimées que pour vos personnes seulement et non pour les possesseurs qui vous succéderaient à la seigneurie de Ferney. Il semble donc qu'il n'y a rien à ajouter à ce brevet, et qu'il ne saurait manquer d'avoir tout son effet à quelque tribunal que vous soyez dans le cas de le présenter.

Pour ce qui est des Dîmes inféodées, le Roi ayant donné en 1757 un arrêt qui défend aux Parlements d'en connaître, si c'est un procès que vous fait votre curé, cette arme doit vous suffire contre lui. Un arrêt particulier d'attribution vous serait superflu, et vous sentirez aisément qu'en justice il vaut mieux partir d'une règle générale que d'un privilège personnel. Au reste, monsieur, je puis vous répondre de toute la bonne volonté que nous mettrions, M. le duc de Choiseul et moi, s'il s'agissait de vous maintenir dans vos droits attaqués injustement, et puisque vous devez à ce ministre le premier titre de vos privilèges, je serai sûrement très aise de contribuer à vous en procurer la confirmation.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A ce refus ironique, M. de Praslin joignait, par l'entremise du résident, une lettre non ostensible qui ne s'est pas retrouvée, et marquant à Voltaire « que pour accélérer et simplifier la correspondance qu'il voudra bien avoir avec la *Gazette littéraire*, il pourra m'adresser directement les extraits qu'il aura dictés pour elle ».

[*A Praslin.*]

Aux Délices, 30 mai 1763.

Monseigneur,

Pardon de mes indiscrétions. On ennuie parfois ses protecteurs.

On me mande des bureaux de M. le comte de Saint-Florentin que c'est à lui qu'il faut s'adresser pour la requête présentée par madame Denis au Roi, *aux fins d'obtenir attribution au conseil des causes concernant les droits de la terre de Ferney établis sur les traités*, etc. Je n'ose vous supplier,

monseigneur, de faire parvenir à M. de Saint-Florentin ladite requête honorée d'un mot de recommandation.

Il ne s'agirait que de dire à un de vos secrétaires : Portez cela et recommandez cela à M. de Livri, premier commis des bureaux de M. de Saint-Florentin.

Je vous demande pardon de mes instances, répétitions, requêtes ; je tâche pourtant d'être court.

Lorsque je serai bavard, ce sera pour vous dire combien je vous suis attaché, et pour vous témoigner le respect et la reconnaissance qui sont pour vous, monseigneur, dans le cœur

*de ce vieux Suisse*, V.

*N. B.* — J'ai pris la liberté de vous adresser le 28 mai un gros paquet pour M. d'Argental.

[*Au même.*]

Du château de Ferney, par Genève, 2 juin 1763.

Monseigneur,

Mes anges[1] me mandent que vous n'êtes pas mécontent de ma diligence, mais je ne sais point dans quel goût on fait la *Gazette littéraire*, si les extraits doivent être longs ou courts. Vous pouvez ordonner qu'on m'envoie cette Gazette, afin que je me conforme à la méthode qu'on y suit. Je suis à sec pour la Suisse, elle vous fournira toujours plus de régiments que de livres nouveaux.

Je doute encore, malgré l'avis des bureaux de M. de Saint-Florentin, que je doive adresser ma requête à d'autres qu'à vous. Cette requête est uniquement fondée sur les traités, et particulièrement sur le onzième article du traité d'Arau ; il me semble que cela dépend entièrement de votre ministère. J'ai envoyé à tout hasard copie de la requête et du brevet à M. de Saint-Florentin, mais je ne puis croire que l'évocation au Conseil des affaires entièrement relatives aux traités, soit d'un autre ressort que du vôtre. Je puis encore moins espérer une meilleure protection et qui me soit plus chère que celle dont vous voulez bien me flatter. Je ne suis pas aujourd'hui dans

1. M. et madame d'Argental.

mon bon jour pour les yeux, pardonnez si je ne vous écris pas de ma main.

Vous savez avec combien de respect et de reconnaissance j'ai l'honneur d'être, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE

[*Au même.*]

(Réponse à la lettre du 29 mai).

A Ferney, 6 juin 1763.

Monseigneur,

Tant que j'aurai un œil, je serai à votre service, et je vous épargnerai un Suisse[1].

Je ferai venir, si vous le trouvez bon, les livres de Hollande, d'Angleterre, et d'Italie par les messagers jusqu'aux endroits où on pourra les mettre à la poste sous votre enveloppe; ou je prendrai telles autres mesures que vous prescrirez, et alors, il ne vous en coûtera rien du tout. Si je me sers des voitures publiques les livres seront trois ou quatre mois en chemin, la dépense pourra être grande, et vous n'aurez que du réchauffé.

J'ignore si on veut des pièces de théâtre, des pièces fugitives ou si on se borne à l'utile. Je supplie M. l'abbé Arnaud de m'en instruire. Ce travail m'amusera beaucoup et le plaisir de vous servir me soutiendra.

Vous avez mis, monseigneur, le doigt sur l'article essentiel de ma requête, vous avez deviné qu'il s'agissait de mes dîmes. J'ai honte de vous parler d'une affaire particulière. Mais vos bontés m'enhardissent.

Mon curé, que j'ai comblé d'amitiés et de biens, dit qu'il est mon ami. Mais il faisait un procès à mon devancier pour les dîmes inféodées. Il a continué sans rien m'en dire. Le procès était au conseil du roi, en vertu du traité d'Arau: mon devancier m'ayant tout vendu et n'étant point garant des dîmes,

1. Dans une lettre de la *Correspondance générale* à Praslin, du 21 mai, entièrement consacrée à la *Gazette littéraire* (Moland 5293), Voltaire proposait d'adjoindre à son travail quelque savant laborieux : « Vous sentez bien qu'il faudrait payer ce savant, car il serait Suisse ». Par sa lettre non ostensible du 29 mai, le ministre avait apparemment répondu par la négative à cet article.

avait tout abandonné. Le curé a fait rendre au conseil un arrêt par défaut qui le renvoie au parlement de Dijon. Mon curé redemande à mon devancier cent ans de jouissance. Il ne me demande rien à moi, car il m'aime trop... Mais il me ruinera cordialement à mon tour.

Dans mon désert, dans mon incertitude, et toujours intimement ami de mon curé j'ai pris le parti de vous présenter requête générale pour le maintien de ce beau traité d'Arau. J'ai supposé que ma requête admise arrêterait tous les curés du monde, et empêcherait tous les procès. Mieux vaut sans doute les prévenir que de les évoquer. Je serais à l'abri de tout avec mon attribution. Mais si la chose souffre la moindre difficulté, j'attendrai qu'on m'assigne pour implorer votre protection et pour réclamer la foi des traités.

Je vous demande très humblement pardon de vous avoir tant parlé de mon curé. Il ne s'en doute pas. Je vous remercie de l'extrême bonté avec laquelle vous avez daigné entrer dans mes misères.

Je vous supplie d'agréer la reconnaissance, l'attachement et le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, monseigneur, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

VOLTAIRE

*N. B.* — Il n'est pas, monseigneur, que vous n'ayez quelque correspondance avec M. Jeannel. Je vous demande en grâce de me recommander à ce monsieur Jeannel[1], afin que vous soyez plus promptement servi.

Et indépendamment de la *Gazette littéraire*, je vous supplie de me recommander à M. Jeannel. — Que M. Jeannel ne me fasse pas de peine. C'est un homme bien instruit que M. Jeannel[2], — mais je ne le crois pas malfaisant, et je vous demande en général votre protection envers lui, le tout avec ma discrétion requise.

*N. B.* — Voici la façon dont je m'y prendrai, si vous l'agréez, pour que vous soyez servi promptement à Londres.

1. Directeur des postes.

2. Voltaire appelait toujours les postiers des « hommes de lettres ».

Si ma lettre au sieur Vaillant, libraire de Londres, vous paraît convenable, il n'y a qu'à la faire partir sans l'honneur du contre-seing. Reste à savoir s'il ne faut pas l'affranchir, car c'est encore une anicroche. Et supposé que vous n'approuviez pas cet expédient, ce n'est que du papier de gâté. J'établirai pour les autres pays mes correspondances comme je pourrai. Vos rédacteurs feront de mes mémoires tout ce qu'ils voudront — je ne suis point jaloux. Je serai expéditif. Mais de longtemps je n'aurai rien à envoyer.

Voilà bien des paroles pour peu de chose, mais c'est à quoi les ministres sont exposés.

On a vu que Voltaire avait également envoyé sa requête à M. de Saint-Florentin, qui dans son département tenait les affaires ecclésiastiques. Ce ministre, depuis le mois d'avril, était encore sollicité par l'avocat Mariette au nom de madame Denis d'autoriser l'échange de terres avec le curé de Fernex. Il répondit :

*A M. de Voltaire aux Délices près Genève.*

A Versailles, le 9 juin 1763.

Le Roi ayant bien voulu, monsieur, permettre à madame votre nièce de faire les échanges portés dans la Requête qui m'a été remise de sa part, je vous en donne avis avec plaisir et que les lettres patentes confirmatives seront adressées incessamment à son avocat aux conseils.

Quant au nouveau mémoire qui était joint à la lettre que vous avez eu agréable de m'écrire, je ne manquerai pas de m'en faire rendre compte, et vous prie d'être persuadé que je serai fort aise de pouvoir vous donner en cette occasion des preuves de tous les sentiments avec lesquels je vous suis, monsieur, entièrement dévoué.

SAINT-FLORENTIN

*Lettres patentes qui permettent un échange entre la dame veuve Denis, dame de la paroisse de Fernex, et le curé du même lieu.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Notre chère et bien amée la dame veuve Denis, dame de la paroisse de Fernex au pays de

Gex nous a très humblement fait représenter que pour prévenir les difficultés qui peuvent naître du mélange des fonds de la terre de Fernex avec ceux dépendants de la cure du même lieu, et satisfaire en même temps au désir qu'elle a d'établir dans la même terre un nouveau chemin pour l'utilité de ses censitaires et la plus grande commodité du public, elle serait convenue avec le sieur Gros, curé dudit lieu de Fernex, de faire un échange de plusieurs fonds de terre qui dépendent de cette cure et qui sont nécessaires pour la construction dudit chemin, savoir le champ de Fontaine neuve, d'environ deux poses et demie, le champ dit sur Fernex de pareille continence, le champ au-dessus de l'enclos d'environ sept poses et demie, le petit champ contigu au précédent d'environ trois quarts de pose, les hutins [1] du Clergeat, d'environ trois poses, le pré au-dessus des hutins d'environ quatre poses trois quarts, la vigne du Clergeat d'environ sept ouvrées et demie, et la maison, grange et écurie, le tout en ruine avec le jardin et place qui en dépendent appelés le Clergeat; qu'en contr'échange l'exposante se serait offert de céder audit sieur curé le champ appelé des Pales de la sémature, d'environ cinq coupes, autrement trois poses et un tiers, le champ des Plates avec les tates et broussailles contiguës de la continence d'environ six poses ; le champ de Baud avec les bois qui sont autour d'environ six poses, le champ dit la petite Ouche d'environ trois quarts de pose, le champ dit aussi la petite Ouche d'environ quatre poses, le pré de la Monnoye ou pré similien de deux poses, le pré Moret de quatre setines et demie, le pré derrière Saint-Germain, d'une setine, la vigne des Lèvreries de la continence de sept ouvrées, la vigne de la Farnoise, de huit ouvrées, et la maison, grange, cour et place de Saint-Germain avec le jardin, le tout de la continence d'environ trois quarts de pose avec la haie du verger contigu à ladite maison; que ladite exposante se serait encore soumise à rétablir et faire mettre en bon état ladite maison ainsi que les granges, écuries et cour et dépendances, comme aussi de tenir quitte le sieur Gros et ses successeurs curés de Fernex et de les décharger de tous cens qui peuvent être affectés sur les fonds par elles cédés en contr'échange, nommément sur le pré

1. Les hutins sont les vignes montées en échalas.

de la Monnoye ou similien. Que cet échange serait fort avantageux au public et en particulier aux habitants de Fernex par la construction du nouveau chemin que ladite exposante se propose d'y établir, et procurerait en même temps une augmentation de revenus pour ladite cure de Fernex;... à ces causes... etc.

[*Voltaire à Mariette.*]

A Ferney, 23 juin [1763],

Je vous suis très obligé, monsieur, d'avoir eu la bonté de faire rectifier la petite omission du bureau au sujet des lettres patentes. M. Dupuis[1] joint ses remerciements aux miens. Il nous a recommandé deux petites affaires, l'une pour l'exportation de ses blés que M. de Courteilles a renvoyée à l'intendant, et qui n'est qu'une chose de faveur dont nous sommes peu en peine; l'autre est une requête au conseil pour ne pas payer la capitation en deux différents endroits; elle est accompagnée de pièces justificatives. Vous l'avez remise au bureau de M. d'Ormesson. M. Dupuis lui a écrit. Ce qu'il demande paraît juste. Quand vous aurez occasion de parler aux commis de ce bureau ou à M. d'Ormesson lui-même, j'espère que cette affaire ne souffrira pas grande difficulté.

J'ai présenté une autre requête au Roy en son conseil au nom de madame Denis, ma nièce, pour avoir nos causes commises au conseil concernant les droits de notre terre de Ferney, droits fondés sur les traités des rois avec les dominations voisines, droits qui nous ont été confirmés. Nous réclamons les arrêts du conseil qui défendent aux parlements de connaître de ces droits. Il reste à savoir si nous devons obtenir en général une commise de nos causes au conseil, ou attendre qu'on nous attaque. J'aurai l'honneur d'entrer dans un plus long détail avec vous quand il en sera temps. Je vous explique seulement en général ce dont il s'agit, afin que vous soyez au fait si on vous parle de ma requête aux bureaux de M. de Saint-Florentin.

Je viens à la grande affaire des Calas qui vous a fait tant

1. Mari de mademoiselle Corneille.

d'honneur. Il est bien étrange que le procureur général de Toulouse n'ait pas envoyé les procédures au conseil le onze de ce mois qui est l'échéance du terme prescrit par le Roi.

Nous nous flattons que vous demanderez le renvoi au Grand-Conseil. C'est ce qui peut arriver de plus favorable.

Je pense qu'il faut bien se donner de garde de rien écrire sur cette affaire, ni en vers ni en prose. Elle est en règle. Les déclamations sont inutiles, et il n'appartient qu'à vous d'écrire, quand on instruira la revision du procès. On espère tout de votre sagesse, de votre véritable éloquence et de votre bonne volonté.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE

***

Si Voltaire demandait la commise au conseil de ces causes en général, c'était d'une part pour prévenir les procédures du curé devant le Parlement, et d'autre part que madame Denis n'entrait pas seule dans l'affaire : le curé ne réclamait à cette dame que les fruits perçus par elle depuis 1759, répétant une somme beaucoup plus forte des héritiers de M. Budé de Montréal pour les arrérages retenus pendant les années précédentes depuis son entrée dans la cure. Aussi bien, le philosophe aimait à se dire désintéressé dans cette affaire; il soutenait plutôt contre l'Eglise les droits de tous les possesseurs de dîmes; il défendait MM. de Budé, des militaires peu fortunés, des gentilshommes, des descendants du grand Budé, et en vérité, M. Mariette, avocat des Calas, restait désigné dans cette cause d'humanité. Mais ce qu'il taisait, par une réserve assurément diplomatique, c'est que les héritiers Budé, avec la seigneurie, lui avaient vendu le procès; si le curé triomphait, Voltaire devrait restituer, et les arrérages perçus par madame Denis, et ceux perçus par feu M. Budé de Montréal, total qui sans représenter « cent années de jouissance », comme Voltaire le disait, était assez élevé : « Le dit seigneur de Budé, lit-on dans l'acte de vente, vend et cède de même à ladite dame Denis la moitié appartenante à ladite seigneurie de Fernex de la dîme dudit Fernex, au sujet de laquelle moitié de dîme il y a procès pendant entre le seigneur et le sieur curé de Fernex; mais sans s'engager par le dit seigneur de Budé à

aucune garantie pour raison de ladite moitié de dîme vendue et cédée, et sans être sujet à aucun recours à cet égard, quel que soit l'événement dudit procès, ladite dame Denis le prenant à ses périls et risques, ainsi qu'il est expressément convenu, ledit seigneur Budé les subrogeant à cet égard à tous ses droits et ceux de ses auteurs, et la mettant en son propre lieu et place. » Voltaire n'avait accepté cette clause en 1759 que dans l'espérance de faire terminer le litige par voie d'autorité, espérance déçue, comme on sait, dans le brevet dressé par M. de Choiseul.

En 1763, Voltaire ne se flattait pas moins de la faveur ministérielle; la *Gazette littéraire* lui donnant l'occasion d'une correspondance régulière, il cachait mal à ses voisins de campagne la protection dont l'honoraient les ministres de France. Pourtant, pas plus que ses prédécesseurs à Fernex, il ne crut devoir décliner l'appui de Genève, dans une affaire regardant l'exécution des traités. Il en écrivit au premier syndic Favre, cousin de M. de Budé de Boisy. « On va attaquer la dîme de Pregny, dont la République a les trois quarts. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le dessein est près d'attaquer toutes les dîmes de l'ancien dénombrement. » Le lendemain, 13 août, M. de Boisy, quoique hors de cause, recommanmandait Voltaire à son parent. Après délibération du Magnifique Conseil, M. Crommelin, ministre de la République à Versailles, fut chargé de suivre l'affaire; et Voltaire, reprenant confiance, compta bientôt récupérer, non seulement la moitié de dîme en litige, mais la dîme tout entière telle que la possédaient les seigneurs au XVI^e siècle.

## [*Voltaire à Praslin.*]

Aux Délices, près de Genève, 28 auguste 1763.

Monseigneur,

Nous vous supplions de daigner être notre juge. Le sieur Mariette, notre avocat, vous présentera une requête plus détaillée. Il fera voir que l'arrêt obtenu contre nous par défaut, l'a été sur un faux exposé, et contre la femme du sieur Pictet, morte depuis longtemps.

Nous ajoutons seulement ici que le curé contre lequel nous plaidons nous a toujours et publiquement assuré qu'il ne plaidait point, et que pendant ce temps-là même, il faisait avec nous un échange très avantageux, que le Roi a revêtu de ses Lettres patentes du mois de juin 1763. Ainsi ce curé a trompé le Conseil, ainsi que nous.

Les traités et les déclarations de nos Rois nous font espérer que notre sort dépendra de vous. C'est tout ce que nous ambitionnons et ce que notre partie adverse décline.

Nous sommes avec le plus profond respect, monseigneur, vos très humbles, très obéissants serviteurs et servante.

DENIS VOLTAIRE

*Mémoire succinct, sur la terre de Ferney et les Dîmes.*

En 1453, Jean Amé, duc de Savoie, donna la seigneurie de Ferney à Étienne Frédéric de Luc, pour en jouir *avec les mêmes droits, et de la même façon que les ducs de Savoie en jouissaient avant cette inféodation.* — A Thonon, le 19 décembre 1453. Signé, Jacques, des comtes de Valpergue, chancelier de Savoie, Le Franc, préfet de Lausanne, etc.

Il passe pour constant à Turin que les ducs de Savoie possédaient les dîmes du pays de Gex de temps immémorial, et c'est de quoi on espère fournir des preuves quand il sera question de cet article.

Au milieu du XVI^e siècle, le canton de Berne conquit le pays de Gex. Il vendit la terre de Ferney au seigneur de Gingins le 17 juillet 1554, ensemble les dîmes, censes, rentes, etc. : signé Pavillard.

Par plusieurs traités subséquents, tous connus par nosseigneurs du Conseil, les dîmes furent conservées aux possesseurs du pays de Gex ; et le Roi, garant de ces traités, s'est toujours réservé à lui et à son conseil le jugement de tout ce qui regarde la possession de ces dîmes, témoin les arrêts des :

5 mars 1635 ; 13 juillet 1651 ; 20 septembre 1654 ; 12 avril 1657 ; 16 novembre 1664, et en dernier lieu 25 juin 1756, dans la cause instante des suppliants.

Le Conseil a toujours tenu pour certain que ces affaires dépendaient uniquement de l'observation des traités ; que le Roi était seul juge des droits fondés sur ces traités mêmes.

Les suppliants ne demandent actuellement que l'honneur et l'avantage de plaider devant nosseigneurs du Conseil, et quand ils auront obtenu cette justice, ils espèrent prouver que les dîmes dont il est question leur appartiennent entièrement.

N. B. — Que la partie principale en cette affaire est le Conseil de Berne; c'est sur la requête de l'avoyer et conseil de la République de Berne, etc., que le Conseil privé de Sa Majesté rendit contradictoirement le 25 juin 1756 l'arrêt qui évoque à lui l'affaire présente. *C'est à la requête de Leurs Excellences les Magnifiques Seigneurs de Berne* que l'arrêt du Conseil de Sa Majesté fut signifié le 12 octobre 1756 au curé de Ferney par l'huissier Barucand.

La procédure du curé au Conseil du Roi est donc entièrement nulle, puisqu'il n'a point fait signifier au Conseil de Berne son arrêt obtenu par défaut, et puisqu'il n'a point mis la dame Denis en cause, tandis que cette dame, possédant depuis plus de quatre ans la terre de Ferney, devait être assignée la première.

Le curé a passé ces quatre années à tâcher d'obtenir de ladite dame et de son oncle l'échange et les présents qu'il a obtenus, et dès qu'il a été comblé de leurs bienfaits, c'est alors qu'il les a fait assigner.

Les héritiers de Budé de Montréal, soit Jacob de Budé son frère, et Jacques Pictet, son neveu, furent invités par Voltaire à se joindre à madame Denis; tout déchargés qu'ils étaient du procès depuis la vente, ils souscrivirent à cette Requête :

SIRE,

Jacob de Budé, colonel au service de Hollande, Jacques Pictet, colonel au service du roi de Sardaigne, et Marie Louise Mignot, veuve de Nicolas Charles Denis, capitaine au régiment de Champagne, commissaire ordonnateur des troupes de VOTRE MAJESTÉ, etc.

Demandent très humblement pour toute grâce à VOTRE MAJESTÉ qu'elle daigne demeurer juge en son Conseil du droit que les suppliants réclament. Ce droit est celui de toutes les terres du pays de Gex, dont les seigneurs ont toujours été en possession des dîmes.

Il s'agit, SIRE, d'une terre seigneuriale, nommée Ferney, qui passa de la main du duc de Savoie à celle des seigneurs de Berne.

Les seigneurs de Berne vendirent cette terre et ses dîmes en

1542. Elle tomba ensuite dans la maison de Budé, qui l'a vendue en 1759 à la dame Denis. Et VOTRE MAJESTÉ, par un brevet du 28 mai 1759 a maintenu la dame Denis dans tous les privilèges de cette terre, dont l'acquisition eût pu lui être très onéreuse sans cette grâce.

Ces privilèges sont fondés :

1° Sur le traité de Lausanne en 1564 fait entre les ducs de Savoie et le canton de Berne, sous la médiation du roi Charles IX. Il y est dit : *Que les ventes faites subsisteront, quelques choses et quelques biens qu'elles puissent concerner, sans en rechercher le premier état.*

Or les seigneurs de Berne avaient vendu toutes les dîmes à tous les différents seigneurs du pays de Gex, qui demeurèrent sans difficulté en possession de ces dîmes qui avaient appartenu autrefois aux ducs de Savoie.

2° Sur le traité de Lyon conclu en 1601, entre Henri le Grand et Charles-Emmanuel duc de Savoie, qui céda le pays de Gex à Henri le Grand. Le 12e article porte, *Que pour le regard des ventes et aliénations faites à titres onéreux, Sa Majesté y sera obligée, tout ainsi que le duc y avait été tenu.*

3° Sur le traité d'alliance conclu à Aarau en juin 1658, entre le feu Roi et les cantons, portant : *Que tous les abergements et aliénations faites par la ville et canton de Berne des biens ecclésiastiques et autres dans le pays de Gex subsisteraient; Que le roi voulait qu'ils demeurassent en force et vigueur, et que les possesseurs ne fussent au préjudice d'iceux en aucune façon inquiétés ni molestés, conformément aux traités faits en 1564 entre le duc de Savoie et ladite ville et canton de Berne par la médiation et ratification du Roi Charles IX, et de plus entre le Roi Henri IV notre aïeul, et Charles-Emmanuel duc de Savoie en 1601.*

4° Sur les lettres du feu Roi au Conseil de Genève, l'une du 17 juin 1642, l'autre du 30 mai 1643, portant toutes deux : *Que Sa Majesté ne souffrira pas que les causes concernant les dîmes du pays de Gex soient portées ailleurs que devant Elle en son conseil.*

5° Sur l'arrêt du Conseil privé du Roi du 12 avril 1657 qui évoque à lui la cause de François Lullin, attaqué pour la possession de ces dîmes, *et fait défense au Parlement d'en connaître.*

6° Sur l'arrêt du Conseil de 1663 du 16 novembre, confir-

matif de tous ceux qui évoquent au Conseil toutes les causes concernant les dîmes du pays de Gex.

7° Sur l'arrêt du 27 juin 1756, qui évoque à lui la cause instante des suppliants Jacob de Budé et Charles Pictet, et par conséquent celle de la dame Denis, contre le sieur Gros, curé de Ferney, lequel possédant dans la paroisse plus de terres que le seigneur, et y ayant même des fiefs, demande encore les dîmes, transmises au seigneur de temps immémorial.

Ledit Curé, comblé d'ailleurs de biens par la dame Denis, et sachant que les sieurs Budé et Pictet étaient dans les pays étrangers, a surpris contre les suppliants, il y a quelques mois, un arrêt du Conseil de Sa Majesté, par défaut, lequel renvoie les parties au parlement de Dijon.

Les suppliants représentent très humblement à Sa Majesté

Qu'Elle est seule juge et interprète de ses traités et de ses grâces.

Que le parlement de Dijon n'en peut juger, puisqu'il ne les connaît pas, et qu'il ne juge que sur le droit commun.

Que si les seigneurs de Ferney se soumettent au jugement de Sa Majesté, un curé doit s'y soumettre aussi, et qu'il ne peut décliner sa justice.

Qu'ils demandent à revenir contre l'arrêt obtenu par défaut; arrêt depuis longtemps caché à la Dame Denis, et qui ne lui a été signifié qu'au bout de plus de six mois.

Cette surprise est non seulement faite aux suppliants, mais à Sa Majesté même et à ses ministres, seuls juges de cette affaire, dans laquelle sont intervenus le conseil de Berne, et en dernier lieu la République de Genève comme parties intéressées, Sa Majesté ayant évoqué ledit procès à son conseil, sur les remontrances du canton de Berne; et M. le duc de Praslin ayant été supplié par la République de Genève de maintenir le traité d'Aarau en cette partie comme dans tout le reste.

DE BUDÉ PICTET DENIS

*
* *

Plus décisives peut-être, furent les représentations de la République de Genève. Comme le sieur Ancian, curé de Moëns, pour-

suivait contre la République restitution de la seconde moitié de la dîme de Collovrex, le Magnifique Conseil en écrivit au duc de Praslin, lui adressant un mémoire soumis au préalable à Voltaire, qui l'avait corrigé et annoté. L'envoyé Crommelin, de son côté, remontra à M. de Praslin la connexion des affaires de Voltaire et de la République et même poussa le zèle philosophique jusqu'à rédiger une note sur les dîmes de Fernex. Cette situation n'était pas sans précédents, dont le plus récent était de 1726 : M. de Praslin informa le premier président de Dijon des plaintes adressées par le Conseil de Genève sur le procès du curé Ancian et ordonna, au nom de Sa Majesté, « d'empêcher toute procédure sur ces matières et que le parlement de Bourgogne n'admette à l'avenir aucune requête de la part des curés ou autres ». Démarche officieuse, et d'autant plus agréable à tous que, comme on verra, elle ne tirait à aucune conséquence.

M. de Praslin ayant aussitôt mandé à Voltaire que « par ce moyen son curé serait contraint de le laisser tranquille », le grand homme fut assez persuadé d'avoir dû à sa considération plus qu'à l'appui de la République la faveur des ordres suspensifs. Il n'en remercia pas moins le premier syndic, mais sur un ton avantageux, l'assurant que sa santé seule l'empêchait de lui rendre visite. Cependant les Magnifiques Seigneurs, quand ils lurent cette lettre de Fernex, ne durent pas se regarder sans rire : loin de se confier au crédit de Voltaire, ils avaient eu, tandis qu'ils sollicitaient leurs dîmes, la précaution traditionnelle de refuser au roi de France les recrues des cinq compagnies genevoises.

(*La fin prochainement.*)

# L'ORTHODOXIE PARADOXALE

M. Chesterton est, je crois, la figure la plus neuve de la littérature anglaise d'aujourd'hui. Nul, sauf M. Bernard Shaw, n'a si constamment pris le contrepied de tout ce qui en Angleterre est principe, coutume, convention sociale, système héréditaire et national d'idées. Mais entre M. Shaw et M. Chesterton la différence profonde, c'est que le premier est un Irlandais, élève de Schopenhauer, au fond nihiliste et *enian*, et le second un Anglais religieux et constructeur. On ne s'en aperçut pas tout de suite. On n'a pas pris très au sérieux, pour commencer, ce jeune et bon géant à la ceinture large, à la face de soleil levant, à la grande gaîté contagieuse. On n'a vu que sa preste danse de clown et de boxeur, la drôlerie et l'incomparable virtuosité des pirouettes qu'il exécutait autour de l'adversaire. Peu à peu on a compris que c'était sa façon de combattre et qu'il combattait sérieusement. Encore qu'il parût s'attaquer à toute chose spécialement anglaise, il n'attaquait rien qu'au nom d'un idéal positif de foi, de justice, de devoir et d'amour, avec l'entrain d'une âme en qui la vie surabonde et se dévoue toute au service de la vie, avec le profond besoin qui suscita en Angleterre, de Carlyle au général Booth, tant de religieux réformateurs, le besoin de travailler avec Dieu et d'aider l'éternelle tendance du monde vers le bien, *the tendency to righteouness* dont parle Matthew Arnold, le passionné besoin de sauver le monde. « Mais, M. Taine, comment sauvez-vous le monde? *how do you save*

*the world*? » demandait un jour une Anglaise, à voix haute, dans un dîner auquel assistait l'auteur des *Notes sur l'Angleterre*. — « Mais je ne sauve *pas* le monde », répondait celui-ci. C'est que M. Taine n'était pas anglais. La culture qui l'avait formé et qui prévaut depuis la Renaissance chez les nations du continent, n'était pas, suivant une autre formule de Matthew Arnold, de type hébraïque, mais hellénique. Elle n'a point, cette culture, la conduite de l'homme pour objet, mais sa pensée. Elle ne l'incite pas à sauver le monde, mais à le comprendre en sa réalité et sa beauté. M. Chesterton se révèle très anglais, mu par les principes d'origine hébraïque qui, suivant Arnold, sont aujourd'hui encore l'essence de l'Angleterre.

C'est ce dont lui-même s'est récemment convaincu, et pour nous conter son expérience, il compare son cas à celui d'un explorateur qui, s'imaginant après d'infinis voyages, atteindre les antipodes, débarque dans une île, et s'ébahit d'y retrouver la vieille patrie anglaise, c'est-à-dire encore le Christianisme, le Christianisme anglais, viril et pratique, celui qui, fortifiant l'homme de toutes les résistances de la certitude, astreignant son âme et son esprit à des formes précises, travaillant à le défendre contre le vice, la misère et les forces modernes de dégénérescence, lui communique, avec l'idée de son libre choix entre le mal et le bien, avec le sentiment des consignes absolues, avec la foi dans l'importance infinie des actes, avec les espérances surhumaines, les grandes énergies civilisatrices, — le Christianisme que M. Chesterton définit un *raid* et une entreprise de rescousse. Dix ans de paradoxes aboutissaient à une profession de foi orthodoxe. Aujourd'hui ce magnifique combattant sauve le monde en défendant l'Église. Il ne cesse pas pour cela ses pirouettes merveilleuses.

## I

Quand les Anglais nous appellent un peuple logicien, ne croyez pas qu'ils entendent toujours nous faire un compliment. La logique n'est pas une idole de leur tribu, — ils s'en vantent. Burke, défenseur contre la raison révolutionnaire, de la tradition et du préjugé, lui fit le premier son procès. Carlyle,

mystique et sensible avant tout à l'élément dynamique des âmes et des sociétés, accabla les assembleurs de syllogismes de sarcasmes démoniaques. Stuart Mill, logicien, pose comme conclusion à sa *Logique* que, par delà les nébuleuses, peut-être deux et deux font cinq. Macaulay, enthousiaste de la constitution anglaise, l'admire surtout pour son caractère irrationnel : elle vaut, selon lui, par tout ce qu'elle contient de compromis, anomalies, contradictions enchevêtrées, en deux mots, de naturel et, par conséquent, d'illogique. Spencer, sociologue, refuse à la pensée lucide tout rôle important dans la genèse des sociétés : il voit en elles, non des mécanismes combinés, mais des organismes évolués. En général l'esprit anglais, qui se représente les choses non par symboles abrégés, mais directement, se refuse à réduire la vie et ses développements aux schémas immobiles et simplifiés de la raison. Aussi bien il professe que les procédés de la vie ne sont pas ceux de la raison.

M. Chesterton défend le Christianisme comme Macaulay la constitution anglaise : il le loue d'abord de n'être point logique. La logique selon lui ce n'est pas toujours l'insanité, mais l'insanité, c'est toujours la logique.

Les mathématiciens, les caissiers, les joueurs d'échecs, voilà les candidats à la folie, rarement les poètes et les artistes. Au contraire l'effort d'art est tonique : rien de plus vivifiant pour l'artiste que l'application à une œuvre de ses énergies créatrices. Certainement un Edgar Poe s'est approché de la folie, un Cowper y est tombé; mais l'élément morbide chez Poe fut sa manie d'analyse et de déduction, et Cowper a trouvé dans sa poésie son remède et non sa maladie. Par elle, simplement, heureusement, il vivait en cessant de raisonner, il oubliait l'effrayante argumentation calviniste qui l'acculait à l'enfer... En général la poésie est saine parce qu'elle flotte comme la vie, avec aisance, sur la mer infinie des choses. La raison s'efforce de traverser cet infini. La conséquence est une courbature mentale comparable à la fatigue de M. Holbein, le nageur qui chaque été se met à l'eau pour passer la Manche.

Et, inversement, il est des troubles de l'esprit qui ne se manifestent que par du raisonnement. Ce sont les délires d'interprétation, qui font du malade un furieux déterministe.

L'homme normal laisse dans sa vie une part immense de jeu, d'à peu près et de hasard : il marche en battant l'herbe de sa canne, il pousse un caillou du pied : autant de signes d'intentions secrètes pour le dément qui voit tout s'ordonner autour de son idée. Car c'est fini pour lui de l'insouciance, du caprice, de toute la danse spontanée de la vie. Il n'est pas plus capable de plaisanterie que de charité, d'intuition que d'expérience. Plus de beauté pour lui ni de mystère. On peut dire qu'il est fou parce que de son humanité rien ne lui reste que sa raison.

Remarquez bien que sa dialectique est invincible. A son appareil toujours renouvelé de preuves que pouvez-vous opposer sinon un postulat, toujours le même, celui de sa folie que vous voyez en vous reportant à des critères et des valeurs que son regard fixé n'embrasse plus? C'est ici le grand trait de la maladie. Comme un cercle étroit contient autant d'infini dans sa courbe qu'un grand cercle, une interprétation délirante est aussi complète qu'une explication normale. Seulement elle est moins spacieuse. Rigueur de logique et rétrécissement spirituel, ce que les professionnels appellent rétrécissement du champ de la conscience, voilà le propos du monomane.

C'est possible, pourrions-nous lui dire, votre raisonnement rend compte de beaucoup de faits, mais que de choses ne s'y ramènent point! Est-ce qu'il n'est pas d'autre histoire au monde que la vôtre? Admettons-le : c'est par ruse que le passant tout à l'heure ne vous a pas regardé; et si le sergent de ville vous a regardé, c'est qu'il va vous arrêter. Mais comme votre vie deviendrait plus large si vous pouviez y devenir plus petit! Comme vous commenceriez à vous intéresser aux hommes s'il vous apparaissait qu'ils ne s'intéressent pas à vous! Ou bien encore : « Vous vous croyez Dieu; mais que votre univers est donc reclus! Les anges n'y doivent être que des papillons! Ah si le marteau d'un Dieu plus grand pouvait la briser, votre pauvre création, en faire sauter le firmament trop prochain d'étoiles, et vous rendre libre, comme le reste des humains, de regarder *au-dessus* de votre tête aussi bien qu'au-dessous! »

Ainsi fait brutalement la science qui guérit. Elle ne réfute pas la folie comme une hérésie, elle la rompt comme un charme! C'est que, pratique avant tout, elle n'admet pas la

liberté de penser. Elle n'incite pas le malade à chercher la vérité, mais à vouloir sa guérison : c'est par un acte de foi, autrement dit de volonté, qu'il se sauvera. « Son esprit s'est emboîté dans un rail circulaire : le voilà condamné à tourner dans son raisonnement, comme un voyageur du chemin de fer de ceinture recommencera de faire le tour de Paris, à moins qu'il n'accomplisse l'acte volontaire, énergique et mystique de descendre du train à Grenelle ou Passy. » Il s'agit de prendre parti, un parti arbitraire et neuf. Par là toute cure comme toute conversion tient du commencement absolu, du miracle. C'est pourquoi, devant le malade trop débile pour s'arracher au fatal engrenage de ses pensées, le médecin essaye un coup d'autorité, et se pose en dominateur, en prêtre qui n'est pas en train de discuter avec un philosophe, mais d'exorciser un démon. Vis-à-vis de ceux qu'il veut sauver, le psychiâtre est intolérant comme un Bossuet. Il part de cette idée, c'est que pour continuer à vivre il faut que l'homme cesse de penser. « Volontiers il lui dirait : « Si ta tête est un mal pour toi, coupe-la ! »

Sur ces premières images vous voyez la moitié de la thèse : les philosophies rationnelles du monde et les raisonnements du délire ont deux caractères communs : leur parfaite logique et leur insuffisance. Déduisant tout d'une idée centrale, ces philosophies superposent au monde le réseau de leur système : le système se développe à l'infini et demeure un petit système. Considérez la vieille doctrine matérialiste : le cosmos y est complet; tous ses rouages s'y emboîtent exactement, mais ces énergies-là en sont absentes que nous savons les plus importantes du monde. « Il n'y a pas de printemps dans ce cosmos, ni de héros, ni de mères orgueilleuses. » Voilà un univers presqu'aussi médiocre que celui du pauvre Dieu de Charenton. On dirait que l'ensemble des choses y est plus gris, plus trivial que certaines choses, la vie générale moindre que telle de ses manifestations isolées, la partie plus grande que le tout. Second trait commun à ces systèmes et à ceux du délire : ils amputent l'homme de son humanité pour le réduire à sa raison. S'il reste capable de bonté, courage, espérance, initiative, poésie, c'est à l'encontre du système. La libre pensée le libère en lui prenant d'abord la féconde idée de son libre arbitre.

Comme le dément dans sa cellule est libre de penser à rebours du réel, mais non plus de manger ou marcher à son plaisir, le déterministe, dans la prison de sa logique, est libre de ratiociner à l'infini, mais non plus de louer, maudire, exhorter, justifier, pardonner ou punir... Même critique de la philosophie contraire. Le disciple de Berkeley, qui vide le monde de sa matière, se vide aussi de sa substance humaine... Celui-là, peut-être, ne doute pas de l'existence de Dieu et du Diable, mais il ne croit plus à celle des moutons, des chevaux et des hommes. Ses amis lui fondent en fumée. Plus de réalité pour lui, hors son moi, créateur de toutes choses visibles et invisibles. Et sa thèse n'est pas moins forte que celle du matérialiste, pas moins irréfutable que celle de l'aliéné. Il est aussi difficile de persuader un métaphysicien qu'il ne vit pas dans un rêve que de convaincre un persécuté qu'il vit dans un rêve...

Est-ce au moins là le dernier effort de la faculté raisonnante? Elle a tout détruit : ressorts de l'instinct et du vouloir aussi bien que formes ancestrales et spontanées de la pensée, traditions, préjugés, croyances héréditaires, tout le riche développement spirituel que l'âme a produit d'elle-même au cours des âges pour s'adapter à ses conditions variables; elle a tué la joie et la fantaisie, le sens commun, né de la vieille expérience collective, aussi bien que l'illusion féconde. Mais une chose subsiste : elle-même, debout dans la ruine qu'elle a faite autour d'elle. Par son suicide va s'achever son triomphe. En effet comment survivrait-elle? Rien ne peut plus la fonder à présent que l'acte de foi qui la contredirait. « Au bout de la pensée se pose donc la pensée qui supprime la pensée » et c'est là contre, *pour sauver la raison*, que la religion fut inventée. Comptez les dernières tentatives de l'esprit pour achever ce meurtre de soi-même. Voici les agnostiques qui concluent à l'impensable; voici les évolutionnistes qui voient la pensée changer d'âge en âge sa forme et ses critères; voici M. Anatole France pour qui toute explication n'est qu'un ordre commode arbitrairement imposé aux faits; voici M. Wells qui, ne voyant que des individus, nous défend les idées générales; voici les pragmatistes qui nous interdisent la recherche de l'absolu pour nous limiter aux besoins de l'esprit humain, — comme si de ces besoins le plus constant n'était pas la recherche de l'absolu; voici Nietzsche qui, percevant l'antagonisme de la vie et de la pensée, prétend ramener le

monde à la santé en l'excitant à vouloir, à vouloir tout, comme si vouloir n'était pas choisir, c'est-à-dire accepter des limites, agir en se reportant à des points de repère dont la découverte relève de la pensée, — seulement la pensée a fini de se suicider. Ainsi le dernier effort pour échapper à l'investissement de la raison pure s'achève dans la raison pure, — c'est-à-dire dans le néant. La sortie n'a pas réussi. « Nietzsche escalade des Himalayas pour déboucher dans le même Thibet que Tolstoï et Schopenhauer, dans une terre de Nirvana. Tolstoï est paralysé par un instinct bouddhique qui lui montre le mal en toute action particulière, Nietzsche par son idée que tout acte en tant qu'acte est désirable. » Les voici dans le même carrefour : l'un déteste tous les chemins et l'autre les préfère tous. Ils demeurent dans leur carrefour.

Le vrai, c'est qu'il n'est point de santé sans mysticisme. Aussitôt que nous faisons la part des puissances mystérieuses, le reste du monde nous devient évident. L'homme normal a toujours habité le monde des fées aussi bien que celui des nécessités ordinaires.

S'il voyait deux vérités se contredire, il les acceptait à la fois, en même temps que la contradiction. Sa vision spirituelle était stéréoscopique : il voyait ensemble deux images différentes, et sa perception n'en était que plus vraie... Il a toujours rêvé de paradis et résolument voulu vivre sur la terre. Il a toujours cru au destin en même temps qu'au libre arbitre. Il a tout compris à l'aide de ce qu'il ne comprenait pas. L'irrationnel, il l'introduisait dans sa métaphysique et sa théologie, et sa vie lui devenait aussitôt rationnelle. Le déterministe nous explique tout, sa théorie de la volonté est rigoureuse; seulement, c'est lui qui se contredit aussitôt qu'il dit *merci* à sa cuisinière. Le chrétien fait du libre arbitre un mystère sacré, et ses relations avec sa cuisinère deviennent d'une lucidité cristalline. Il met le germe du dogme dans une obscurité centrale, et ce germe se développe de tous côtés, en abondance de santé naturelle... Le symbole de sa pensée n'est pas celui de la folie, le cercle fermé. C'est la croix, dont le centre est un conflit de deux tendances, une contradiction, un paradoxe, mais dont les quatre bras peuvent croître indéfiniment vers tous les points cardinaux de la terre et du ciel.

Pour bien comprendre le caractère d'une explication surnaturelle, regardons les vieux contes de fées. Leur philosophie

n'est pas si fantaisiste que celle de la science. Comme elle, ils admettent des nécessités, mais seulement celles-là qui s'imposent à l'esprit, celles de l'ordre analytique, qui relèvent du principe de contradiction. Certainement si les méchantes sœurs sont plus âgées que Cendrillon, jusqu'à la fin de l'histoire Cendrillon sera plus jeune que les méchantes sœurs. Et si le petit Poucet se promène dans le bois avec ses six petits frères, cela fait justement quatorze petites jambes qui trottent dans le bois. Mais Cendrillon et le petit Poucet savent de naissance ce que Stuart Mill nous a démontré en cinq cents pages : à savoir qu'il n'y a pas de raison *a priori* pour qu'un œuf se change en poulet. Entre un œuf et un poulet la différence est parfois plus grande qu'entre un prince et une bête. Donc le Prince peut devenir la Bête, puisque l'œuf se change en poulet. Comme l'a vu l'auteur de la *Logique*, si nous prévoyons la prodigieuse transformation de l'œuf, c'est l'effet d'une habitude, et notre prévision n'est qu'un pari.

Les mots *ordre, loi, nécessité, tendance*, que nous employons à propos de la nature supposent ce qui n'est pas : une synthèse intérieure des faits que nous observons, — et ce que nous ne possédons pas : une synthèse logique des idées qui leur correspondent... L'homme des contes de fées est un froid rationaliste qui refuse de penser à la façon des enfants, par simple association d'idées et d'images, et qui sait très bien qu'un pommier peut donner des tulipes rouges... En réalité les seuls mots justes pour parler de la nature sont ceux de sorcellerie, charme, enchantement : ils caractérisent la contingence des faits et leur mystère. Un pommier porte des pommes parce qu'il est magique. L'eau coule parce qu'elle est enchantée...

Dans nos brèves minutes d'art et d'extase, nous sentons de nouveau ces prodiges oubliés pendant les longues périodes ternes, à demi mortes de notre vie. Au poète l'étrangeté, le caractère unique, fragile et précieux de chaque chose ne cessent pas d'apparaître, et de là son émerveillement perpétuel, ses sursauts, son feu jaillissant d'énergie qui se communique à nous en impulsions de vouloir.

Avez-vous noté que dans un conte de fées la persistance de l'enchantement dépend toujours de quelque condition expressément formulée? C'est un mot qu'il ne faut pas dire, une

question qu'il ne faut pas poser, une cassette qu'il ne faut pas ouvrir, le fruit d'un arbre auquel il ne faut pas toucher. Avez-vous aussi remarqué le rôle que joue le verre dans ces vieilles histoires des petits enfants : pantoufles de verre, palais de verre, miroirs de verre, — verre lucide, verre si fragile, verre incorruptible pourtant, et qui dure à jamais si l'on n'y touche pas? De même, sans doute, la joie et la beauté de la vie ne subsistent que si nous évitons la petite chose défendue. Certains gestes sont *tabous* : cette interdiction fait éternellement partie de l'ordre mystérieux du monde. Ne pas la discuter, s'y soumettre, c'est payer d'un prix modique le miracle du monde, de ses fleurs et de ses aurores, toute la merveille qui nous est donnée, nous ne savons pourquoi.

Si nous apprenons à l'école des fées que la nature n'est pas naturelle, nous voici bien près du Christianisme, et plusieurs choses commencent à s'expliquer. D'abord que le monde ne s'explique pas; puis notre sentiment obscur et profond que toute beauté, toute vertu sont d'espèce étrange et mystérieuse, survivances sacrées de quelque état antérieur et supérieur, par suite nos réminiscences et pressentiments, nos émois d'artistes et de poètes, — enfin le sens et l'immense portée de la morale. On pourrait aussi conclure qu'une magie suppose un magicien.

Ce qui séduit le plus M. Chesterton dans la doctrine chrétienne, c'est l'élément irrationnel qui se mêle à sa logique pour l'empêcher de tourner à la folie. Ce principe étrange interfère avec toute la mathématique de la nature. Les solides se dilatent pour passer à l'état liquide, — seulement la glace se contracte en se changeant en eau. D'un arc de méridien vous induiriez que la terre est un cercle, — seulement elle s'aplatit au pôle. Une loi physique n'est jamais qu'approchée. Pareillement dans le monde organique l'homme a deux yeux, deux oreilles, deux poumons, deux cerveaux. N'en concluez pas qu'il est double et symétrique : son foie est situé sur un de ses côtés. Plus généralement toute la nature vivante procède par répétitions, et pourtant chaque être est unique au monde, la permanence du type ne s'affirmant qu'à travers les variations des individus. A cette irrégularité foncière des choses les paradoxes chrétiens ressemblent.

Pour bien saisir ce singulier caractère, considérez les attaques des adversaires. On peut les classer deux par deux, chacune, dans chaque couple, procédant en sens inverse de l'autre. « L'enseignement de l'Église est pessimiste et sombre », clament les uns ; — et les autres : « il console les hommes à trop bon compte en leur promettant un paradis d'imbéciles. » — « C'est une religion d'humilité qui prêche une morale d'esclaves », répètent ceux-ci ; — et ceux-là : « c'est une religion de fanatisme et de guerre ». Elle est fausse parce qu'elle n'est que d'une race et d'une époque, et que le vrai est absolu ; elle est fausse parce qu'elle se dit absolue, et que la vérité est relative. Elle est mauvaise parce qu'ascétique ; elle est mauvaise à cause de la sensualité de ses pompes.

Est-elle mauvaise, est-elle fausse ? Disons plutôt qu'elle contient beaucoup de choses, à la façon de la nature humaine. Si le Christianisme semble un monstre aux logiciens, c'est, peut-être, que n'étant plus que des logiciens, ils ont oublié que « l'homme est un monstre ». De tous les contraires qui se combattent en lui, la religion, pour le succès de l'humanité, veut tirer parti. A toutes ces puissances elle a donné le déclic, suscitant chacune dans sa suprême intensité.

La violence des croisés, l'humilité des saints peuvent se compenser, mais les croisés furent très violents, et les François d'Assise humbles démesurément... Cette excessive contradiction est au centre de la théologie chrétienne. Son Christ n'est pas ni homme ni dieu à la façon d'un génie de la mythologie antique. Il n'est pas mi-homme, mi-dieu, comme le centaure était homme au-dessus du buste et cheval au-dessous. Il est l'un et l'autre à la fois et complètement, homme par toute sa chair corruptible et crucifiée, et pourtant vrai Dieu de vrai Dieu.

De là le caractère admirable et déraisonnable de la vertu chrétienne. Elle n'est point, suivant la formule païenne, un juste milieu entre des passions, mais un conflit de passions : son essence est l'énergie. A cet égard, comparez les définitions chrétienne et chinoise du courage. « Qui perd sa vie la gagnera » dit le Christ. Mourez afin de vivre ! Voilà pourquoi l'Église a pris furieusement parti pour le martyr, et furieusement parti contre le suicide. Le martyr se fait tuer par amour de la vie : son courage est un dédain de la mort.

L'homme qui se tue, fût-ce le stoïcien antique, meurt par amour de la mort : son courage est un dédain de la vie.

De même pour l'orgueil et l'humilité. Là encore, la vertu vraie, efficace, n'est pas le compromis de la sagesse hellénique, un sentiment neutre et qui n'excite pas. C'est à la fois « l'orgueil qui exalte comme un coup de trompette, et l'humilité qui purifie comme le feu ». Homme, image de Dieu ; homme, sommet des créatures, — homme indigne, homme pécheur, dit le catéchisme. Qu'il soumette la terre à sa domination, et qu'il se prosterne dans la cendre ! Et encore : c'est un ange, mais déchu, — déchu, mais qui peut regagner le ciel !

Même opposition dans l'idée de charité. La définition de ce mot chrétien défie le bon sens. « Il signifie la volonté, tantôt de pardonner l'acte impardonnable, tantôt d'aimer l'homme haïssable. Que cela ressemble peu au bon sens du Grec, qui, suivant le degré des fautes, pardonnait ou punissait, riait d'un fripon, tuait un traître, et puis exécrait sa mémoire ! » Le Christ, de son glaive, sépara le péché du pécheur. Il aima le pécheur, et maudit son péché. L'Évangile est brûlant de ces deux flammes de la colère et de l'amour.

Et pareillement encore le croyant a sujet de se macérer dans les larmes, et sujet de chanter son hymne d'allégresse.

Un saint François, qui loua le soleil et les oiseaux, est plus jubilant qu'un Walt Whitman, un saint Jérôme, qui dénonça l'universel péché, plus sombre qu'un Schopenhauer. C'est que l'un et l'autre ont vu la guerre éternelle du diabolique et du divin. L'optimiste chrétien louait la joyeuse musique, les bannières et l'élan du bon combat, — mais il ne croyait pas que la bataille fut inutile ; le pessimiste était surtout sensible à la vue des morts et des ruines, mais il ne disait pas que la bataille fut désespérée. Le plus étrange c'est que tous ces contraires, en s'unissant ainsi, s'exaltaient jusqu'à cette beauté de la violence qui ne semble possible qu'aux états d'anarchie. Quoi de moins romantique que la bonté ?.. Mais chez la sainte Catherine qui ramasse dans le sang la tête d'un supplicié pour la baiser au front, cette bonté est dramatique autant que l'indignation du moine qui humilia, gronda comme un chien le plus fier des Plantagenets... Oui, l'Église a dit aux uns de ne pas résister, et aux autres de combattre ; et ceux-là prièrent pour leurs bourreaux, et ceux-ci flamboyèrent et sévirent comme la foudre... Utilisant à la fois l'énergie de ses violents et la douceur de ses pacifiques, elle ne proposait pas à tous un rêve de perfection moyenne, mais à ceux-ci

l'idéal de Nietzsche, la volonté triomphante, à ceux-là l'idéal de Tolstoï, le renoncement total.

Parfois une même âme, un saint Louis, à l'image du Christ flagellateur sur le parvis du temple et flagellé chez Caïphe, réunissait les deux termes du paradoxe. « Le lion se couchait à côté de l'agneau. Non pas que le lion devînt semblable à l'agneau, comme on l'imagine; non pas que l'agneau finît par dompter le lion. Le miracle chrétien, c'est qu'auprès de l'agneau, le lion restait grondant et royalement redoutable. » Voilà bien la grande manière héroïque de cette éthique-là. Condamnant les tièdes, elle a toujours excité l'homme aux partis passionnés. Sa vertu est une volonté conquérante, non pas une abstension comme la prudence que recommande la morale scientifique en nous faisant peur de la maladie. « Par exemple, toute sa théorie de la virginité pourrait se traduire figurativement si l'on disait que le blanc est une couleur positive, et non pas une absence ou un mélange de couleur ». Il s'agissait de faire apparaître celle-ci dans son pur éclat, à sa place, dans un certain plan, pour un certain effet, en la juxtaposant aux autres.

A toutes les autres, dans leur plénitude et leur diversité. Cette richesse et cette énergie ont pour symbole et, peut-être, pour une de leurs expressions directes l'art chrétien proprement dit, l'architecture de notre moyen âge. En effet comparez la folie de la cathédrale gothique à la « raison cristallisée » du temple grec. Par-dessous la mathématique de celui-ci on démêle bien une subtile idée de vie : imperceptibles inflexions des lignes principales, ondoiement au fronton de formes animées. Mais nous savons à quel terme vint aboutir le principe de raison quand, après la Renaissance, il se développa seul, dans sa logique : à nos bâtisses modernes, à leurs façades géométriques et nues, percées de trous rectangulaires. Dans la cathédrale l'élément de vie l'emporte infiniment sur celui de raison. C'est pourquoi, sans être plus belle que le Parthénon, comme elle est plus intéressante! Pas un pilier qui ne diffère de tous les autres, et pourtant qui ne soit là pour une fonction. Pas un arc-boutant qui ne donne l'impression, non d'un point d'appui permanent et terrestre, mais d'un élan dans l'espace,

d'une pure et fantastique envolée dans le vide, et pourtant qui ne fasse office d'arc-boutant. Tel est l'extraordinaire équilibre de tout l'édifice spirituel qu'est le Christianisme. Il n'est pas l'effet de logiques simplifications. « L'art qui l'a produit n'a pas dépouillé la roche humaine pour la dresser, lisse et droite, à la façon d'une colonne antique. » A ce granit la morale chrétienne a laissé toutes ses saillies énormes, mais elle a trouvé la position délicate où toutes les tendances de chute se compensant, la masse totale qui ne touche la terre que par un point, se suspend, semble-t-il, dans l'imaginaire, et restera là pendant des siècles. Et cet équilibre n'est pas seulement celui des âmes, c'est celui de la chrétienté toute entière. Tandis que le Bouddhisme, l'Islam, nous répètent toujours, aujourd'hui à Ceylan, comme il y a deux mille ans à Bénarès, dans la Fez de Moulay Hafid comme dans la Bagdad des Califes, le même bouddhiste et le même musulman, que de variétés et variations des formes de notre humanité d'Occident! Comme chaque groupe est resté libre de trouver et développer son idée propre, de dégager toute sa riche originalité!

Le miraculeux équilibre est fragile. Isolé, chaque détail du dogme est déraisonnable. Qu'il se déploie en dehors des autres, et le germe d'insanité qu'il contenait secrètement va s'épanouir en floraisons monstrueuses comme les religions de l'Orient. Ici encore la démence sera l'effet de la logique et de la simplification; mais de même en tout être vivant. Considéré à part, chaque élément organique ne cherche que son développement propre, et l'ordre total, la forme harmonique et viable ne se produisent que par les limitations mutuelles d'un infini de tendances. C'est pourquoi Taine écrivait que l'homme est fou comme son corps est malade, par nature. Il entendait que la santé mentale est une prodigieuse réussite, elle aussi un instable équilibre, celui d'une multitude d'images dont chacune, qui tend à l'empire, arriverait à l'hallucination, sans l'effort pareil et contraire de toutes les autres, qui la réduisent et la disciplinent. L'histoire de l'Église, suivant M. Chesterton, est celle d'un perpétuel effort de ce genre. Le Christianisme était « justement humain et normal », mais pour cette raison même il était toujours sur le bord de la folie.

Par là s'explique ce qui semble inexplicable, je veux dire les

effroyables guerres à propos de vétilles théologiques, les cataclysmes de passion déchaînés par une dispute à propos d'un geste ou d'un mot. On se battait pour des plus et des moins qui n'étaient que d'un centimètre, mais un centimètre de trop à droite ou à gauche, c'est la catastrophe possible, s'il s'agit de la position unique où des masses menaçantes se contrebalancent. Il suffisait d'insister moins sur une idée pour qu'une autre s'exagérât. Ce n'étaient pas des brebis que menait le berger chrétien, mais une horde de taureaux et de tigres, de rêves terribles et de doctrines dévorantes, chacune assez forte pour mettre au jour une religion fausse et dévaster le monde. N'oubliez pas que, de parti pris, l'Église aimait les idées dangereuses.

En effet, l'idée de chasteté, celle de primitive innocence, celle d'amour mystique, de fusion en Dieu, de mortification, de renoncement au monde, de prévision divine, songez à ce que le monde pouvait tirer de chacun de ces principes, à ce qu'en a tiré l'Asie, à ce qu'en a failli tirer l'Europe en des expériences avortées, de fatal à la société, à l'homme, songez aux premières hérésies délirantes, et vous comprendrez ce que, d'instinct, l'Église défendait alors avec une ardente attention : le bon sens contre la logique, la vie contre le raisonnement.

Une phrase mal construite sur la nature du symbolisme pouvait supprimer l'art; la joie était en jeu comme la santé. Une définition pouvait arrêter toutes les danses, flétrir tous les arbres de Noël. Il fallait poser des limites strictes pour que l'homme pût jouir des communes libertés humaines; il fallait que l'Église fût méticuleuse pour que le monde fût insouciant. Voilà le romanesque de l'orthodoxie. Ce mot évoque des idées de tranquillité rassise. Mais rien d'excitant et de périlleux comme l'orthodoxie. C'est la position juste et sans cesse corrigée d'un homme derrière des chevaux effrénés : il se penche, se redresse, et chaque fugitive attitude est belle comme de la statuaire, exacte comme de la mathématique. Impétueux et sauvage fut le train que mena l'Église dans sa jeunesse, derrière ses premiers coursiers. Mais on se trompe si l'on dit que jamais elle se laissa emporter par quelque idée unique, à la façon des fanatismes ordinaires. Elle rasa sans y achopper la masse dangereuse de l'Arianisme étayé de toutes les puissances du monde qui voulaient la religion plus mondaine. Aussitôt elle se détournait d'une idée orientale qui l'eût rejetée trop loin du monde. L'Église n'a jamais suivi la route régulière, jamais accepté les conventions, jamais été « respectable », au sens anglais du mot. Il lui eût été facile de se résigner au succès des Ariens, à la domination d'un Christianisme tout terrestre,

facile au XVII^e siècle calviniste de tomber dans le puits sans fond qu'est l'idée de prédestination. Il est toujours facile de se laisser aller à la folie, facile de rendre la main au siècle qui s'emporte, aussi facile d'être un moderniste qu'un snob. Oui, il n'y avait qu'à suivre la ligne droite pour choir dans l'un des fossés d'erreur qui se sont succédés, depuis le gnosticisme jusqu'à la *Christian Science* des illuminés américains. Mais les avoir tous évités, voilà la tourbillonnante aventure! Dans ma vision, le chariot céleste poursuit son vol vertigineux à travers les siècles. Autour de lui, dans la poussière, les mornes hérésies gisantes ; — à son timon, la folle vérité, chancelante, mais debout!

*
* *

Où s'en va le mystérieux chariot? Où conduit-il ses passagers? Vers un idéal? Lequel? Que vaut-il pour les hommes d'aujourd'hui? Pour le savoir il faudrait considérer les autres, les nouvelles directions que l'on invente de jour en jour, les notions du progrès, les définitions du bien et du mal, que l'on tente de substituer, pour conduire les âmes, à celles de la pensée chrétienne.

Du mal et du bien, la nature, qui tue avec la même indifférence qu'elle engendre, ne nous révèle rien. Le critère du succès dans la lutte pour la vie n'en est pas un. Car si l'Inde, si Schopenhauer et M. de Hartmann ont raison, si la vie est mauvaise? Si la souris gagne la partie contre le chat en renouvelant en lui la torture de l'existence consciente lorsqu'elle est mangée par le chat? Ne cherchons pas nos mesures dans la nature, lorsque pour la juger nous lui appliquons les nôtres.

Les philosophes nous aideront-ils? Hélas! leurs définitions tournent en cercle, — le vieux cercle fou de la logique, — ou bien ne sont que des images. L'évolutionniste appelle « bien » le terme où lui paraît tendre l'évolution, et puis évolution les seules suites de changement qui semblent tendre vers ce qu'il appelle bien. Nietzsche est un pauvre Lucifer : il n'ose pas nous définir l'état divin qui doit nous tenter. « S'il avait dit l'homme plus heureux ou l'homme plus intelligent, il aurait pris parti. *Surhomme* ne se rapporte à rien qu'à une idée toute relative de position, à la notion de l'inférieur et du supérieur. »

Surtout, parce qu'ils ne cessent de changer leur direction, les philosophes sont impuissants à nous mener quelque part. L'idéal variant tous les matins, la foi n'a pas le temps de naître.

Aux temps où les Anglais croyaient avec constance à la monarchie absolue, à la Réforme, au Calvinisme à la Révolution, l'Angleterre avançait dans un sens déterminé. Il y a soixante ans la doctrine radicale était suffisamment stable et définie pour menacer l'Église établie et la Chambre des Lords. Depuis lors Ruskin, Karl Marx, Bakounine, Ibsen, Tolstoï, Bernard Shaw nous ont conduits tour à tour, et la conséquence est plutôt bonne pour ces institutions.

Au total, plus l'homme libère sa pensée, et plus il s'enchaîne au vieil ordre des choses; plus il change ses points de vue, et moins il est capable de changer son milieu. C'est parce qu'ils avaient une foi, une foi durable, têtue, que, de loin en loin, un pape, un moine, faisaient œuvre de réformateurs. Si l'on m'enseigne que le bien et le mal se transposent avec le temps, comment savoir si le mal que j'allais attaquer n'est pas le bien de mon époque, que je ne suis pas en avance sur mon siècle? Surtout, si l'on croit au progrès spontané de l'homme, si l'on soutient que le bien gagne toujours, automatiquement, sur le mal, que le monde marche de lui-même au mieux, il n'est que de laisser faire le monde. Or tel ne semble pas le développement de l'humanité, autrement le terme en serait simple comme celui que la science assigne à l'évolution de l'univers physique, et qu'elle définit : arrêt général du mouvement, équilibre et nivellement universel. Un tableau, dit M. Chesterton qui préfère toujours les images familières, noircit, une étoffe pâlit avec l'âge...

Mais si nous y découvrons, de jour en jour, des harmonies plus subtiles et précises de noir et de blanc, alors nous ne parlons plus d'évolution, mais de volonté artiste. C'est le cas pour l'histoire humaine d'Occident. Là ce qui se réalise n'est pas simple; là l'objet du progrès n'est pas unique. Nous ne tendons pas seulement vers l'infini de l'amour ou de la force, du renoncement ou de la domimation, de la science ou du bonheur, mais vers une certaine combinaison de ces perfections. Donc le mouvement qui nous anime n'est pas le déroulement aveugle de quelque ressort intérieur. Sa fin n'est pas un terme fatal, mais un idéal pressenti ou préconçu.

C'est que, d'esprit, d'essence, notre civilisation d'Europe est encore, et depuis très longtemps, chrétienne. Un idéal fixe, un idéal complexe, un idéal préconçu, à toutes ces conditions l'idéal chrétien correspond.

L'idéal est fixe parce qu'il fut préconçu : il est plus ancien que les fondations du monde. Il ne peut varier comme les rêves des philosophes, car il s'appelle l'Eden... Vous pouvez changer le lieu où vous allez; vous ne pouvez changer le lieu d'où vous venez. Nulle variation des mœurs, nulle évolution ne fera que le bien primitif et perdu ne soit le bien... A certains moments de l'histoire, la polygamie, l'esclavage ont pu sembler des états naturels : absolument ce sont des états et des œuvres de péché; l'instinct de progrès qui n'est que l'instinct de retour au jardin de Dieu fut de s'en détacher... Notre légende préhistorique s'oppose à toute l'histoire et la défie!

Le dogme de l'innocence originelle, c'est aussi le dogme du péché originel. Nulle croyance pratiquement plus efficace, plus active à nous aiguillonner à l'effort qui réforme, à la volonté de répéter, bien mieux, de renouveler tous les jours notre effort. Car si, en tout ce qui est de l'homme agit sans cesse le principe humain de corruption, voilà le meilleur argument, on peut dire le seul contre les conservateurs. L'axiome traditioniste pose que les formes qui sont resteront ce qu'elles sont si l'on n'y touche pas. « L'axiome est faux : si vous n'y touchez pas, vous les abandonnez au torrent continu des forces de changement. » Et cela est vrai surtout des institutions humaines : aussitôt que la volonté idéaliste en a produit une, elle commence à se dégrader; tout de suite il faut recommencer à vouloir :

L'histoire est là pour nous l'enseigner : en tous temps le plus insupportable mal fut le bien de la veille en train de se corrompre. Quelle joie en Angleterre de la forte et nouvelle monarchie patriotique des Tudors! Et, tout de suite après Élisabeth, quelle rage de la tyrannie soudain apparue! De même, vers 1832, le peuple n'avait pas fini de se réjouir de la victoire whig qui lui donnait les grands manufacturiers comme tribuns, que ses libérateurs se révélaient ses exploiteurs.

Pareillement, pouvons-nous ajouter, aux États-Unis, la démocratie individualiste paraissait établie pour toujours, quand son premier enfant, la féodalité industrielle et financière, se

retourna contre elle. Et nous découvrons en France que notre suffrage universel, la plus directe attestation, semblait-il, de la volonté collective, ne traduit plus que des intérêts particuliers dont la somme ne se confond pas à l'intérêt national, et le plus souvent s'y oppose. Tel est l'élément de dégénérescence, et non pas de progrès, contenu dans les œuvres de l'homme ; et voilà pourquoi M. Chesterton se donne pour un révolutionnaire à la française, et non pour un libéral à l'anglaise. Il se réclame, non des grands whigs anglais du XVIII^e siècle, de ces sages, amis de la science, statisticiens, historiens, économistes, opportunistes, évolutionnistes avant que l'on parlât d'évolution, mais des Français illuminés de 89. C'est que dans la doctrine de 89 il reconnaît, d'instinct, ce qu'il aime : un principe anti-scientifique et chrétien. En effet, elle pose d'abord, cette doctrine, comme celle de l'Église, non que l'idéal est fonction du réel, variable suivant les siècles et les races, mais, d'une part, qu'il est un idéal fixe, une formule absolue du bien, fanatisante parce qu'absolue, en second lieu que cet idéal fut autrefois réalisé, qu'il est derrière nous, dans le passé, et qu'il s'agit seulement d'y revenir. Voilà bien la principale idée révolutionnaire dont le germe fut apporté en France par un enfant de l'évangélique et moralisante Genève. Rousseau, spiritualiste et religieux, s'est souvenu du primitif état de grâce dont tant de légendes et de religions ont obscurément conservé la tradition, mais dont le Christianisme a formulé l'idée en un dogme [1]. A cette originelle pureté de l'homme lorsqu'il vivait dans le jardin de Dieu, la nature, Jean-Jacques a comparé la perversion des hommes quand ils n'ont plus vécu qu'entre eux, en société, loin des simples choses qui ne sont que de Dieu. Et cette déchéance-là ne lui est pas apparue comme le terme fatal d'un enchaînement de nécessités : il l'a religieusement maudite parce qu'il l'a jugée au texte éternel des tables de la Loi. Suivant le paradoxal et double principe chrétien, il a maudit la corruption humaine, et il a aimé les hommes. Il leur a dit leur péché en même temps que les paroles d'espérance, à savoir qu'ils pouvaient se sauver, trouver

1. Voir sur l'élément chrétien dans la prédication de Rousseau le pénétrant article de M. Nicolas Ségur dans *La Revue* du 1^er avril 1907.

en eux-mêmes un point d'appui contre eux-mêmes et, par un effort de bonne volonté, remonter jusqu'aux sommets anciens de lumière et de pureté. Le Paradis perdu, le Paradis à regagner, c'était encore une fois toute la thèse chrétienne. Encore une fois la vieille idée d'Occident agissait sur les âmes pour en faire jaillir les énergies qu'elle seule a suscitées de la nature humaine.

Telle est la secrète efficacité du dogme de la chute, des dogmes les plus étranges, de ceux-là, surtout, que la raison raisonnante juge les plus impossibles. Si étranges, impossibles, ils n'ont prévalu que parce qu'ils étaient efficaces, je veux dire excitateurs de la volonté. Considérez le premier de tous, celui qui distingue Dieu de la nature, le Créateur de sa création. Non seulement la science moderne, qui ne voit l'Être que dans la nature développée par ses propres lois, le nie tacitement, mais par le théosophisme, par la « nouvelle théologie », l'idée moniste, facilement propagée de l'Inde anglaise en Angleterre, tente de se greffer sur le Christianisme anglais, de même qu'en Extrême-Orient, certaines sectes brahmanistes et bouddhistes tâchent, maintenant, à pénétrer leur panthéisme de morale chrétienne. Encore un élément de vie, s'écrie M. Chesterton, que l'on s'efforce, au nom de la pensée, d'éliminer de la civilisation d'Europe! Le rêve panthéiste, c'est le principal secret de l'impuissance de l'Orient; l'idée qui sépare les substances, le Créateur de la création, l'esprit de la matière, les individus les uns des autres, c'est un des ressorts de l'activité de l'Occident. *Je suis toi-même, je suis l'univers, je suis Brahma*, dit l'Hindou, qui, repliant ses membres sur soi, repliant ses regards en dedans, se ferme au monde extérieur pour chercher en lui-même l'essence de toutes choses. A ces paupières closes, à cette attitude concentrée, comparez les yeux, le geste d'une figure de saint de notre Moyen âge [1]. Ce geste peut être fixé dans la prière, mais par cette prière une âme s'élance hors de soi; ces yeux ne sont point scellés : ils rayonnent vers la misère et la douleur humaines, objets d'amour et de charité, vers la splendeur et la douleur divines, objets d'amour et d'adoration. Toujours l'amour est dans ces yeux-là, l'amour

1. Cf. Louis Aubert, *L'Art japonais et la Figure humaine*, *Revue de Paris* du 15 juin 1909, p. 876.

c'est-à-dire le désir, la tendance à l'union, laquelle suppose d'abord la division, l'élan d'une âme vers ce qui n'est pas elle.

Avant le Fils le Père est venu avec le glaive qui sépare. Parce qu'il a séparé les hommes les uns des autres, ils peuvent s'aimer les uns les autres; parce qu'il a séparé l'univers de lui-même et que tout n'est pas Dieu, il est des distinctions et des degrés du bien et du mal, des raisons de vouloir, de préférer, de repousser et de combattre. Quand Dieu est immanent, l'homme l'atteint sans sortir de lui-même; quand Dieu est transcendant, pour le trouver il faut que l'homme se transcende. Le chrétien n'a pas cherché l'Éternel dans les cercles en spirale de son moi; il l'a poursuivi comme un aigle sur les montagnes, et dans cette chasse-là il s'est battu avec tous les dragons!

En se transcendant, en cherchant toujours à se dépasser, il est allé d'entreprise en entreprise. Il a tout osé. C'est qu'il ne voyait dans la nature ni la puissance écrasante et fatale dont s'est épouvanté l'homme des religions panthéistes, ni ce que lui montre la science moderne : un développement de forces aveugles qui l'ont mis au jour et qui le portent, fruit terminal d'un long travail de gestation. Cette nature ne lui est jamais apparue comme une mère, — la mère solennelle et terrible qu'adoraient les peuples d'Isis et de Cybèle, l'insensible mère de notre poésie pessimiste. Bien plutôt, pour l'artiste gothique qui se joue avec des images de fleurs, de ronces, de vignes et d'oiseaux, pour un François d'Assise, elle est une jeune sœur, sortie comme le premier homme des mains du Père Céleste, « une dansante petite sœur » que l'on embrasse en souriant.

La dualité du monde et de Dieu, voilà une proposition intelligible à côté de celle où s'énonce la trinité divine. Ce dernier dogme défie tellement la raison que l'Église l'appelle proprement un mystère, et les théologiens-philosophes, dans leur naïf effort pour adapter la religion à la raison, c'est-à-dire pour la vider de son essence religieuse, tentent aussi de l'éliminer. Et pourtant cette formule plus absurde que les autres n'a pas moins servi l'effort de notre humanité. Elle n'entre pas vraiment dans notre pensée, et cependant elle agit sur notre cœur. Par les symboles qui la représentent, par les images qu'elle éveille, elle nous suggère l'idée, non pas d'un Dieu solitaire qui nous enchaîne à ses volontés, et qu'enchaînent ses nécessités propres,

mais d'une divinité complexe, « d'un mystérieux conseil où la miséricorde plaide auprès de la justice ». Dans le naos obscur et central du monde elle introduit une libre diversité. Elle parle, cette impensable formule, à ce vieil instinct social d'Occident qui s'est affirmé dans le Christianisme avec l'organisation de l'Église, avec les croisades, avec les cathédrales, avec ces grands ordres religieux où le mot *moine*, qui primitivement signifiait un homme de solitude, a pris le sens d'un homme de fraternité, d'un frère. A un Dieu simple correspond une idée simple, presque une idée fixe qui, possédant tout l'homme, rejetant de lui tout ce qui n'est pas elle-même, impose à toutes les âmes, à toutes les sociétés qu'elle domine, le même développement violent, bref, uniforme et pauvre. Ce Dieu-là, c'est celui de l'Islam, issu de l'ardeur et de la sécheresse du désert, dont le peuple a passé sur le monde comme une flamme, et puis s'est pétrifié en des formes immobiles et tout de suite atteintes. A ce précis et inflexible Allah, comparez le Dieu trinitaire, Père, Fils, Saint-Esprit, c'est-à-dire la puissance et la majesté : le Dieu qui crée et qui juge, — la miséricorde et le sacrifice : le Dieu qui sauve — l'intelligence et la sagesse : le Dieu qui inspire. Dans l'unité de ces trois personnes que d'idées et de sentiments se mêlent et se concentrent où les types d'âmes les plus divers ont trouvé de quoi développer leur diversité ! Et que ce Dieu, justement par ce qu'il contient de multiple et de combinaisons possibles, est plus humain que l'autre, d'autant plus intelligible au cœur que plus inintelligible à l'esprit !

Reste l'article central du Christianisme, si étrange, lui aussi, que le protestantisme le plus avancé voudrait l'éliminer à son tour : celui qui pose la divinité du Crucifié. Nulle croyance, pourtant, plus chargée d'espoir et de volonté. Quoi ! un Dieu a reçu les coups de fouets et les crachats de l'injustice humaine ! Un Dieu a souffert par l'hypocrisie des puissants ! Il fut la victime d'un ordre social établi ! Et non seulement il a connu l'agonie de la chair, mais il a lutté contre le doute et la tentation ! Non seulement il fut tenté par le Diable, mais « il s'est tenté lui-même ! A Gethsemani, sur la croix, Dieu a douté de Dieu ! Mystérieusement il a traversé l'angoisse de notre pessimisme humain ! » Il a désespéré de son sacrifice et de son œuvre ! Quel aiguillon au courage ! quel miraculeux rayon dans nos ténèbres !

Une telle religion, répète l'apologiste anglais, est la plus virile et la plus aventureuse de toutes, et ce caractère s'affirme par ce qu'elle dit aux âmes de leur danger, autant que par ce qu'elle leur apporte l'espérance. Promettre à toutes le pardon, voilà ce que les nouveaux théologiens jugeraient plus satisfaisant pour la sensibilité moderne, mais voilà qui n'est guère pour exciter à l'effort et la décision. Tout le Christianisme se ramène à l'image de l'homme qui choisit sa route dans un carrefour. Il ne s'agit pas de contempler les infinis, de raisonner des éons de l'évolution ou des années de Brahma, mais de se résoudre à telle direction, et, tout de suite, d'y marcher. Il s'agit du *présent*, plus important pour le chrétien que l'éternité, puisque l'éternité de sa vie à venir dépend de ce présent, de cet acte, bon ou mauvais, auquel il va se déterminer. Par là surtout le Christianisme est la religion pratique par excellence. L'issue de la vie n'y est point d'avance écrite, comme dans les religions fatalistes, comme dans les philosophies déterministes. La vie, pour le chrétien, n'est pas l'ordre ou le plan nécessaire que le stoïcien applique sa pensée à comprendre, en appliquant sa volonté à s'y soumettre. C'est une histoire qu'il s'invente et réalise de jour en jour, « et qui s'interrompt au moment le plus dramatique, celui de la mort, — un roman à suivre dans un prochain numéro », et dont le dénouement est à son choix. Le crime et le péché n'y sont pas des états de maladie dont nous guérirons en suivant un régime d'hygiène, en nous considérant comme des *patients*, mais des états de volonté qui changeront si nous faisons l'effort de nous secouer *impatiemment*.

A cette dure et salubre gymnastique de l'âme, les disciplines d'âme et d'esprit apportées par saint Paul en Europe ont pendant bien des siècles entraîné les Européens.

## II

Ainsi s'affirme toujours dans cette défense anglaise de la vieille religion, la foi au point de vue mystique et pratique, celui d'où les grands idéalistes d'outre-Manche, réformateurs et prédicateurs, ont regardé le monde. Il est pratique parce que

mystique. Si l'observation servie par la logique n'atteint pas au delà des apparences, s'il est une réalité inaccessible à la science et la philosophie, moquons-nous de la science quand, au lieu de se borner à nous munir de recettes et d'instruments utiles, elle prétend nous donner la clef du monde, et moquons-nous de la philosophie[1]. Et si, d'une intuition directe, comme Carlyle et Ruskin, nous connaissons que par notre volonté de vie et de bien nous participons à cette mystérieuse essence, que là est notre valeur absolue, concluons qu'une seule chose compte : maintenir en nous l'intégrité de cette puissance active, la soutenir de toutes les disciplines morales et religieuses, — irrationnelles parce qu'elles ne sont pas nées de l'inefficace raison, et que la vie elle-même, par un sûr instinct, peu à peu se les est inventées. Et, inversement, ce point de vue est mystique parce que pratique. Du moment que l'essentiel pour nous, c'est la quantité et la bonne application de notre énergie volontaire, contentons-nous d'être, en toute vigueur et pureté, suivant notre forme, en agissant dans le sens de la vie. Ne nous occupons pas de comprendre. Subordonnons la science à la morale, et multiplions l'autorité de celle-ci par l'infini en reconnaissant qu'elle nous vient de l'infini.

M. Chesterton repousserait sans doute une telle définition de ce mysticisme qu'il appelle quelque part un transcendant bon sens. Le bon sens n'aime pas les définitions abstraites et se méfie de toutes les philosophies. C'est une raison instinctive, indifférente aux vérités absolues et qui, ne respectant que les vérités pratiques, les prend pour ses postulats. Burke, le premier, en a fait la théorie lorsqu'il a démontré contre les rationalistes la vieille et secrète sagesse contenue dans la tradition et le préjugé. En toute société comme en tout être vivant, il sentait un mystérieux principe de synthèse, de forme et de cohésion, l'action d'une force qu'il osait appeler « occulte et surnaturelle », d'origine spontanée, et qui va s'évanouir si l'on détruit la société pour la reconstruire suivant un plan raisonné, de toutes pièces. Il concluait en faveur de l'instinct contre la logique, de l'actuel contre l'imaginaire, du réel contre l'idéal, et donnait au mysticisme anglais, au mysticisme pratique, sa première et sa plus complète expression.

1. Voir cette thèse et son développement dans l'essai de Macaulay sur Bacon.

Une telle conception a pour élément l'un des caractères les plus incontestés de l'esprit anglais : l'imagination concrète, aussi reconnaissable en M. Chesterton qu'en Ruskin ou qu'en Burke. J'ai dit qu'un Anglais est mystique parce qu'il est pratique ; il l'est surtout parce qu'il a le sentiment du réel, du réel concret et complexe. S'il pensait par signes abrégés, par représentations simplifiées, avec des mots pareils à la plupart des nôtres et qui sont presque des chiffres, il tendrait comme nous à trouver l'explication des choses dans leurs éléments abstraits ; il chercherait les formules et les systèmes. Non seulement il ne les cherche pas, mais il les dédaigne ou s'en méfie. En effet, justement parce que, d'une vision plus ou moins nette, il imagine le tout de l'objet, son relief, sa couleur, ses dépendances, les alentours où il se prolonge et qui se prolongent en lui, cet objet, surtout s'il est vivant, c'est-à-dire multiple, divers, en voie de devenir, agissant et réagissant, lui apparaît trop complexe, composé d'une trop riche superposition de faits, trop infini pour qu'une formule suffise à l'expliquer. Il conclut qu'il n'est pas explicable et, plus facilement que nous, il aboutit à la notion du mystère. Il est poète ou homme d'action : poète s'il s'émeut de l'aspect des choses, et s'étonne du mystère, — homme d'action s'il les regarde froidement, en agnostique, et si les images du réel qui peuplent son esprit dirigent sa volonté sur le réel. L'action et la poésie, voilà bien les deux grands domaines de l'âme anglaise.

C'est le domaine de la jeunesse. Il y a certainement quelque chose de plus jeune dans l'esprit anglais que dans le nôtre. Il est moins soucieux des méthodes, moins rompu aux vieilles disciplines qui nous viennent de l'antiquité latine. Son procédé ne saurait se réduire à nos formules générales et classiques de raisonnement et de composition. Comparée à son équivalent anglais une bonne page de prose française est grise, anonyme, précise comme une page de mathématiques. Elle porte la marque d'une pensée qui opère — c'est son originalité, sa force et son insuffisance — des coupures nettes dans la réalité, et qui s'y tient, qui sépare un groupe de faits de ses connexions ambiantes pour ne suivre que ses connexions intérieures. Surtout cette prose est bien plus purement intellectuelle et, par là, de portée plus générale, dépouillée de l'élément per-

sonnel et dynamique de vie qui vient si souvent agir sur la pensée anglaise pour en infléchir avec violence et caprice les démarches, la marquer du parti pris de la volonté, la rythmer d'humour, de jeu, de danse, de fantasques élans, surtout pour la précipiter hors du sujet dans l'infini de l'alentour.

Les livres de M. Chesterton sont de beaux exemples de ces caractères de l'esprit anglais. Pour traiter de morale, de théodicée il trouve tous ses arguments dans des images, — sortes de modèles réduits des choses, analogues à ceux que construisent les physiciens d'outre-Manche pour étudier leurs théories. Philosophe, il se passe du vocabulaire et des méthodes philosophiques comme ceux-ci du langage et de l'analyse mathématique. Seulement, dans le cas du physicien, peu importe la nature du raisonnement d'où procède la théorie. Il suffit que celle-ci soit vérifiable. Un raisonnement philosophique ne se vérifie pas. Il vaut si ses prémisses ne sont pas des postulats, si les significations de sa langue sont exactement définies, si, d'un bout à l'autre, on en peut suivre le fil sans sauter par-dessus des lacunes ou se perdre en des enchevêtrements de nœuds. Rien de semblable dans la dialectique de M. Chesterton, qui refuse de lier une à une des idées. Il est aisé de mener avec des images le jeu des paradoxes. Car puisqu'elles sont complexes comme les objets qu'elles représentent, si vous en prenez deux au hasard, presque toujours, entre tous les caractères de l'une et de l'autre, vous réussirez à trouver un caractère commun. Attachez-vous à celui-là, faites-le saillir, ne parlez pas des autres : avec quelque prestesse de doigté vous montrerez que deux choses différentes sont identiques. C'est une jonglerie à laquelle M. Chesterton est passé maître. Aussi bien il y apporte une turbulence de gestes qui achève de nous mettre en méfiance. Parce qu'il adore le rire et la guerre, toutes ses thèses, il les égaye de la joie provocante qu'est l'esprit de paradoxe. Parce qu'il est épris de l'aventure et de l'imprévu, ses raisonnements prennent des allures d'improvisations aventureuses. L'éternelle vérité s'exprime en des formes plus sereines, générales et permanentes. Et puis, l'élément anglais de volonté dont je parlais tout à l'heure, interfère trop visiblement chez lui avec la pensée pure, laquelle, par définition, est contemplative et désintéressée. Ses préférences

et ses antipathies s'affirment agressivement. Avec passion toute la jeune vie combattante qui est en lui prend parti pour la vie. Aussitôt que nous avons commencé de le lire, nous comprenons que ses définitions du vrai et du faux se rapportent toujours au bien et au mal de la vie humaine.

M. Chesterton se rirait de telles objections. En général c'est lui qui commence les querelles. Il n'a pas attendu pour attaquer la logique les attaques de la logique. On a vu qu'il y dénonce un élément de folie : comme les délires systématiques, elle aboutit à des explications à la fois complètes et insuffisantes. C'est qu'elle aussi, qui procède par abstraction, élimine du réel quelques faits arbitrairement choisis pour en tirer des équations rigoureuses, mais qui ne traduisent point le réel où rien n'est isolé, chaque fait supposant toujours un infini de faits. En raisonnant par l'abstrait, pourrait dire M. Chesterton, il est encore plus facile de démontrer ce que l'on veut que si l'on raisonne par images. Car d'une donnée quelconque je puis abstraire ce que je veux. Suivant ce qu'il me plaît de considérer dans l'homme, je puis conclure tantôt, comme Hobbes, à sa méchanceté foncière, tantôt, comme Rousseau, à sa bonté et sa raison foncières, tantôt, comme Taine, à sa folie foncière. Je me refuse à suivre le fil simple et continu de la logique justement parce que c'est un fil, et que, linéaire, il ne va que d'un point vers un point. La réalité se compose suivant des plans, des volumes; quand elle est de l'ordre psychologique et moral, elle occupe plus de dimensions que la géométrie dans l'espace. Et plus une vérité m'apparaît certaine, plus vaste, complexe, impossible en est la preuve. Pour communiquer une demi-croyance, il suffit de quelques faits, il suffit de les présenter en ordre, — chose facile puisqu'ils sont peu nombreux. Quand une certitude me possède, tout me semble argument, et toute argumentation me semble inachevée. Si vous me demandez pourquoi je crois à la supériorité de la civilisation sur l'état sauvage, vous m'embarrassez; « je regarde autour de moi; — je réponds : mais il y a ma bibliothèque, le charbon, dans la cheminée, le piano, les sergents de ville... » — Vous me reprochez mes sympathies, ma passion, mon rire... C'est que je vous parle d'une religion, de l'âme, de choses humaines.

Sans doute il vaut mieux n'être qu'un astronome pour étudier les mouvements des corps célestes ; sans doute il vaut mieux réprimer ses facultés d'intuition et d'émotion pour parler supérieurement du cœur de l'araignée : il est préférable de s'en servir pour ne pas parler avec stupidité du cœur de l'homme... Aussitôt qu'une chose a passé par ce cœur , elle est perdue pour la science. Elle est devenue à jamais mystérieuse et infinie... Nos désirs les plus matériels sont d'ordre spirituel du moment qu'ils sont humains, La science peut analyser une côtelette, en séparer la protéine, en isoler le phosphore. Elle n'analyse pas l'envie qu'un homme peut avoir d'une côtelette; elle ne sait pas distinguer ce qui peut s'y mêler de faim véritable, d'habitude personnelle, de coutume générale, de caprice nerveux, peut-être même d'un vague rêve de beauté... Quel économiste pourrait dire si l'appétit d'argent de M. Rockefeller n'est rien qu'appétit d'argent ? quel hagiographe si le désir de Dieu qu'eut tel saint ne fut rien que désir de Dieu ? La mesure des choses humaines est humaine : elle n'est donc pas de l'ordre de la science. Avec une poignée de cailloux on peut construire les mathématiques, non pas avec une poignée de limon qui se fractionne et se reforme en combinaisons changeantes. Avec un roseau je puis mesurer le ciel; mais il faut que ce ne soit pas un roseau qui grandit [1].

Finalement, pourrait ajouter M. Chesterton, vous me reprochez de me borner au point de vue pratique, et de ne pas chercher les vérités absolues. Mais si quelque chose semble acquis en philosophie, c'est que la pensée humaine est incapable d'atteindre l'absolu. Impossible de le déduire du néant, et de quelle expérience particulière pourrions-nous l'induire? Si, pourtant, il en est une, de l'ordre pratique et non spéculatif, qui peut-être nous révèle quelque chose de cet absolu : le sentiment que nous avons de notre énergie de vouloir, — c'est l'idée maîtresse de Schopenhauer; la notion que nous avons des lois morales auxquelles est éternellement assujetti ce vouloir, — c'est l'idée principale de Kant. Si donc, regardant l'histoire, je constate qu'un certain système de dogmes a pour effet d'exalter cette énergie volontaire et de la diriger dans le sens de ces lois, j'en infère que probablement cette vérité vitale est une vérité absolue. Par quelle prodigieuse coïncidence un tel système, si vaste, complexe, étrange, s'harmoniserait-il à tout le complexe, l'étrange et l'infini de la vie?

1. *Heretics. Science and the Savage.*

Comme le savent d'intuition les artistes et les poètes, celle-ci qui fait lever la matière et l'ordonne spontanément en formes de beauté participe du divin. Donc, sans doute, celui-là est d'espèce et d'origine divines puisqu'il est si bien d'accord avec elle. Et qu'il soit inintelligible, qu'il ne se laisse pas réduire aux exigences de notre raison, c'est une preuve de plus de cet accord. La vie aussi est mystérieuse, et ses procédés ne sont pas ceux de la raison.

Pour la plupart des Anglais le Christianisme est ce système. Ils veulent qu'il soit absolument vrai parce qu'ils constatent qu'il l'est pratiquement ; et c'est ce que l'on ne peut dire d'aucun autre corps de croyances métaphysiques.

En général plus une doctrine religieuse est attrayante ou vraisemblable, et moindre est sa valeur pratique. Par exemple la théosophie prêche l'idée certainement séduisante de réincarnation : voyez l'effet sur l'âme humaine. C'est le dédain spirituel, la cruauté de la caste. Car si la misère du pauvre est la juste punition de ses péchés d'une vie antérieure, concluons que le pauvre est méprisable. Au contraire le Christianisme enseigne le dogme déplaisant du péché originel : la conséquence, c'est tout le pathétique, un sentiment de fraternité, un universel émoi de pitié et de rire. Car si nous croyons au péché originel, nous pouvons plaindre un mendiant et nous moquer d'un roi. Pareillement l'Église nous fait bondir à la vue de son précipice d'éternelle damnation, et puis nous comprenons ce que de tels bonds peuvent avoir d'athlétique et de salubre.

Car nous découvrons que le danger est un principe d'action, un principe de drame et de roman. Remarquez bien que nous faisons ces découvertes peu à peu. La religion, dit M. Chesterton, est une maîtresse de vivante vérité. « Platon, peut-être, nous a révélé des vérités, mais il est mort et ne nous enseigne plus rien. C'est hier que, soudain, je découvris un sens à la forme de la croix. Demain, peut-être, je comprendrai que la forme d'une mitre est un symbole. » De la même façon l'éminente valeur des étranges vertus que l'Église appelle théologales en les mettant au-dessus de toutes les autres, vient seulement de m'apparaître. La Foi, c'est la force de croire à ce qui n'est pas croyable. L'Espérance, c'est la force d'espérer quand il n'y a plus d'espoir. La Charité, c'est la force d'aimer celui qu'on ne peut pas aimer. Ainsi définies, ces vertus insoup-

çonnées des païens sont en effet les plus chrétiennes de toutes. Je ne m'étonne plus que l'Église les place à côté des Dominations : elles galvanisent l'âme en lui communiquant l'énergie qui la fait rire de l'impossible. Et surtout, de jour en jour, quand je regarde, aux pays où elle est encore vivante, la religion avec ses dogmes rigides, ses prescriptions d'ascétisme, ses moines et ses prêtres, je découvre le service rendu par ce hérissement de défenses, et qu'il faut ce cercle inhumain, pour qu'au dedans, confiante, insouciante, « la vieille vie humaine puisse danser comme l'enfance et boire du vin comme l'âge mûr ». Je vois que le Christianisme est le seul cadre où l'on rencontre encore de la joie et de la liberté païennes. Et si, par contraste, je considère la philosophie moderne, l'agnosticisme, la science déterministe, alors j'aperçois une relation contraire : au dehors une ligne artistement dessinée d'idées tentantes et libres comme la libre-pensée ; au dedans l'âme humaine qui désespère, ou, morne, se résigne.

Rien d'étonnant dans cette opposition. Le jeu et le feu de la vie ne sont possibles que là où règne une autorité. Si le monde n'est rien que hasard ou que série fatale, le monde n'est pas intéressant. Pour y vivre énergiquement et joyeusement, nous avons besoin qu'il ait un sens, non pas un sens logique, celui qu'il prend lorsque la science l'ordonne en une hiérarchie de lois insensibles, mais une signification, beaucoup de significations pour le cœur. Dans la conception chrétienne chaque événement, chaque aspect du monde veut dire quelque chose. C'est une suite d'images dont chacune porte à côté d'elle son explication écrite.

Dans le Christianisme je me retrouve comme dans l'enfance au jardin de mon père. Parce que les fourmis piquaient quand il m'avait dit qu'elles piquaient, parce qu'une splendide blancheur se posait sur la terre dans la saison où il m'avait parlé de la neige, parce qu'il y avait, comme il l'avait prédit, des fleurs sur les arbres et puis des fruits, le monde m'était un pays de fées, où miraculeusement se réalisaient des prophéties étonnantes. Les choses du jardin me semblaient excitantes parce que mon père me donnait une clef qui m'ouvrait, l'une après l'autre, le sens de chacune. Je ne me serais pas ému d'un lieu vague où rien n'eût voulu rien dire...

## III

Au jardin mystique de la foi l'explication a ceci de singulier qu'elle excite, émeut, et cependant qu'elle discipline et tranquillise. « L'infini me tourmente », a dit l'homme moderne aussitôt qu'il eût perdu la foi. Dans son âme, il a senti une étrange puissance de désir, qui, dans sa condition, telle que la définit sa science, se heurte à d'inflexibles et prochaines limites et, durement rabattue sur elle-même, se retourne contre lui pour l'agiter et le faire souffrir. Cette puissance, il a d'abord tenté de l'user dans le travail, dans le plaisir, dans le rêve, dans un infini de sensations véhémentes, et il est tombé dans la fatigue, le dégoût, la mélancolie, quelquefois dans la démence et le suicide. Il a jugé le monde mal fait, la vérité inaccessible, lui-même avorté, car entre ses facultés insatisfaites et sa destinée, il découvrait une disproportion monstrueuse. On le consolait mal en lui répétant au nom de la science que « son imperfection innée est dans l'ordre, comme l'avortement constant d'une étamine, comme l'irrégularité foncière des facettes d'un cristal[1] », et que toute sagesse, pour lui, doit se réduire à comprendre cet ordre qui le borne si durement. C'étaient là des paroles de résignation, non de guérison. Le Christianisme en avait trouvé d'autres. Il disait : oui, entre ta condition et ce que tu sens en toi, il y a un désaccord. Mais ta condition terrestre n'est pas ta condition normale; et voilà toute l'anomalie. Oui, la plus haute étamine de la plante humaine avorte en ce monde, mais elle avait été faite pour un autre monde, celui que l'homme a perdu et que la religion l'excite à regagner. En rêvant de cet au-delà, en aspirant à cette fin possible, en s'efforçant de l'atteindre il utilise son profond désir d'infini. Parce que cette puissance trouve à s'appliquer, elle ne se réfléchit plus, si douloureusement, contre lui. Une telle idée nous explique la santé morale de tous les siècles chrétiens. Aussitôt qu'elle cessa d'agir sur les âmes et de les diriger, la maladie du nouveau siècle éclata, — le romantisme, nécessairement issu du rationalisme, et qui n'était pas toute

1. Taine, *Littérature anglaise*, vol. IV.

la maladie, mais seulement la première période d'un mal bien plus long et plus grave[1]. Le romantisme, ce ne fut d'abord qu'un émoi de la sensibilité, l'inquiétude d'un déséquilibre profond et vaguement perçu, lorsque l'homme s'émancipant des disciplines traditionnelles de vie eût pris pour guide sa « raison ». De cette raison et de cette sensibilité étrangement mêlées naquit un rêve, idyllique d'abord, bientôt terriblement actif, celui d'une société parfaite comme l'impossible Eden, et tout de suite réalisée sur la terre. On se réveilla dans le sang : on eut horreur du rêve ; on commença de se retourner vers le profond passé. Nostalgiquement le cœur se reprenait à désirer l'ombre vaste des voûtes gothiques, le violet émouvant des verrières. Mais aussitôt venait le maître qui, confisquant et disciplinant au profit de son impérieuse idée toutes les puissances d'enthousiasme et d'action de son peuple, l'appliquant à des poursuites effrénées, l'assouvissait de conquêtes et de gloire. L'empire passa, et ces objets héroïques retirés, les âmes se retrouvèrent devant le vide. Alors éclata la haute lamentation du siècle, et surgirent toutes les rébellions romantiques. Poètes, romanciers, artistes, proclamèrent leur insatiable besoin d'un *ailleurs* et d'un *au-delà*. Ils partirent en quête de toutes les véhémences de la passion, de toutes les étrangetés des terres lointaines et des siècles passés, de tous les fastes exotiques de la lumière et de la couleur. Jetant son défi à la coutume, à la tradition, à tout ce qu'on incarnait dans le personnage pacifique et docile du bourgeois, bafouant les vieilles formes héréditaires de la vie humaine, les disciplines consacrées de la famille et de la société, en chacun d'eux le moi précipitait avec orgueil l'audace et la folie de son rêve, et tâchait à se déployer dans l'excessif et l'extraordinaire. Après tant de fièvre l'épuisement vint, manifesté par un art de névrose, tout de frissons et d'évanescentes impressions, puis, sur le tard du siècle, quand on se mit à réfléchir, par une philosophie de pessimisme. En vain on s'était lancé vers toutes les issues : toutes étaient barrées ; l'homme retombait toujours sur lui-même. De tant d'efforts et de ten-

1. M. Ernest Seillière, qui distingue cinq générations romantiques, a très nettement dégagé dans la préface du *Mal Romantique*, la suite et la liaison de ces accidents.

tatives il ne restait qu'une conviction, c'est que la vie est mauvaise et que, pour les âmes nobles, il n'est qu'un parti : refuser de la vivre, l'oublier, s'oublier dans le rêve ou dans la science. Cependant, chez ceux qui ne savent pas s'envelopper des fumées qui enchantent ou endorment, surtout chez les nouveaux venus à la civilisation, dans la foule, de culture récente et dont les appétits étaient intacts, le principe rationaliste continuait à dérouler ses conséquences. Sur la ruine des croyances deux certitudes subsistaient, à savoir que le bien et le mal indiscutables de chaque homme se réduisent à son bonheur et à sa souffrance, et que sa vie n'étant que pour une fois, si brève entre deux éternités de néant, il n'est pour lui qu'un parti : accroître sa quantité personnelle de bonheur, diminuer sa quantité personnelle de souffrance. D'une telle idée naît la critique qui, se prenant à toutes les formes naturelles de la vie collective, enseigne à l'individu qu'en s'y sacrifiant il est dupe, et que le progrès, c'est la destruction, une à une, de ces formes qui obligent et limitent, — le progressif affranchissement de toutes les contraintes. Après la religion, la famille, que la pensée raisonnante attaque de deux façons : en discutant l'institution et l'engagement du mariage qui font sa stabilité, en substituant la prévoyance à l'instinct qui fait sa fécondité. Après la famille, la patrie; plus tard, sans doute, tout le corps des antiques consignes morales qui, subordonnant le bonheur de la créature humaine au bien de son groupe naturel, la dévouant aux fins de l'espèce et de la cité, comme l'abeille à celles de la ruche, bornent l'expansion de l'individu, ses appétits de conquête et de plaisir. C'est à peu près là que nous en sommes aujourd'hui, de cette déduction. Voilà les conclusions que les plus « avancés » d'entre nous commencent orgueilleusement à formuler.

Les Anglais ont été bien moins vite et bien moins loin. Ils n'ont pas attendu que l'idée rationaliste, dont ils furent les initiateurs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, se fût révélée antagoniste de la vie et de ses formes spontanées, pour se retourner contre le culte de la raison. Il faut le répéter : dès le commencement du siècle, c'est leur instinct pratique qui les décide au parti pris mystique. De là l'avortement de la maladie romantique en Angleterre. Avant 1830 il est déjà visible que

Carlyle, l'ennemi des « hacheurs de logique », des libéraux et des économistes, l'est aussi des poètes de la désespérance et du défi; et l'on sait de quels sarcasmes il a bafoué la rébellion d'un Byron, mélancolique, selon lui, « pour avoir mangé trop de homard ». « Ferme ton Byron, s'écrie-t-il, ouvre ton Gœthe! » Ce qu'il voit en Gœthe et ce qui l'attire, c'est l'idée du divin dans la nature, de l'inépuisable énergie qui produit le mouvement et l'ordre de l'univers. Ce qu'il en conclut, c'est le commandement, non de contempler ou d'étudier cet univers, mais de nous ranger à cet ordre et d'y collaborer; c'est une impérieuse morale d'action et de discipline. Non par sa raison, mais par son énergie spirituelle, dirigée par sa conscience, l'homme participe de cet élément dynamique du monde. En interprétant la pensée de Gœthe, il l'altère; il y mêle une idée anglaise, puritaine, hébraïque, âprement teintée de calvinisme écossais. Courage, secret enthousiasme, volonté de sacrifice, ferveur de l'apôtre et du martyre, efficace autorité de celui qui *peut*, du chef qui inspire, conduit, organise et se dévoue, en général tout ce qui se résume dans le mot de *héros*, voilà, selon lui, les vertus et les états suprêmes de l'âme, ceux par quoi se manifeste, agit en elle le divin. Peu importe ce que notre esprit reflète de l'univers, l'essentiel est pour nous ce que notre cœur contient du feu qui anime l'univers. De cette idée procède toute cette impérieuse prédication.

Parallèlement à celle-ci, dont s'émeuvent les penseurs et les poètes, qui, l'un après l'autre, vont la répéter en y ajoutant leurs variations personnelles — et le plus grand de ces disciples sera Ruskin, — un profond travail de propagande évangélique, plus tard et à un moindre degré, le mouvement ritualiste d'Oxford, réveillent au cœur de la nation les anciennes ardeurs religieuses. De tous côtés, sous des formes diverses, s'exprime l'idée que la science ne va pas au fond des choses, que, par-dessous le mécanisme du monde, par-dessous les liaisons de faits qu'elle démêle, il est un élément de forme et de synthèse que ses analyses n'atteindront jamais, parce qu'il relève du sentiment et de l'intuition, et non pas de la pensée méthodique. Cette croyance ne se formule pas toujours nettement. Plutôt qu'une thèse philosophique, c'est une attitude et

une disposition de l'âme et de l'esprit, mais si générale et dominante alors, qu'aux yeux des historiens et critiques d'outre-Manche, le XIXe siècle anglais, par contraste avec l'époque précédente, se caractérise par son mysticisme. Étrangement ce sentiment d'un au-delà de mystère se compose avec la pensée précise des purs intellectuels, de ceux-là mêmes qui ont le plus profondément subi et propagé l'influence des méthodes et des idées générales de la science. A vingt-cinq ans Stuart Mill, dressé dès l'enfance par son père à l'analyse du XVIIIe siècle, à la philosophie utilitaire et sensualiste, arrive, en lisant Coleridge et Wordsworth, au point de vue poétique, et se persuade pour toute sa vie que de là se découvrent des vérités étrangères à tous les domaines du logicien. Ce raisonneur si strict admire un Carlyle visionnaire, et reconnaît que celui-ci, intuitivement, « aperçoit les choses plus vite que lui, — bien mieux, aperçoit des choses que lui-même ne verra jamais, quand même elles lui seraient signalées ». Surtout il comprend que les vérités cherchées par la science ne sont pas des aliments de volonté et de vie, que certains faits, et de suprême importance, échappent à ses mesures, prévisions et formules : le sentiment, par exemple, créateur, justement de vie et de volonté. Il voit que l'analyse, en séparant ce qui s'associe pour créer le sentiment, est fatale à celui-ci, et par conséquent à cette vie et à cette volonté, « que nulle force d'association ne peut résister à cette habitude dissolvante, nul désir, nulle joie, sauf les élémentaires, les organiques, lesquelles ne suffisent pas à rendre la vie désirable [1] ». C'est chez les poètes idéalistes et religieux que cet apôtre anglais du positivisme, ce maître de la philosophie de l'expérience et de la logique de l'induction va chercher dorénavant ce qu'il lui faut d'énergie pour vouloir et diriger sa vie. De même, quand apparaît l'idée d'évolution, qui commande la seconde moitié du siècle, nous la voyons, chez les écrivains qui l'introduisent dans le roman et la poésie, réussir à se combiner avec la foi spontanée à un ordre invisible et spirituel, plus réel que l'ordre visible du monde. Sous sa forme la plus déterministe elle possède George Eliot, et pourtant Eliot est chrétienne, on peut dire

1. *Autobiography*.

évangélique au sens spécial du mot, par sa prédication d'amour, par son souci de la déchéance, du salut et de l'infinie valeur des âmes, surtout par le paradoxe de sa morale stricte et pourtant si pitoyable au pécheur. De même encore Tennyson, pour qui sait le lire, est un élève de Darwin et de Spencer : il croit au progrès indéfini de notre espèce, « et que le même mouvement qui sépara les soleils, élargit de siècle en siècle la pensée humaine ». Et cependant il est surtout préoccupé du dessous moral et métaphysique du monde. Il est sensible à Dieu; il le perçoit avec une émotion directe qui fait la solennité enthousiaste et grave, le haut et pur accent de sa poésie. Qu'il soit panthéiste, au fond, cela est certain, mais la plupart de ses lecteurs ne s'en aperçoivent pas ou ne s'en embarrassent point, le Dieu du Christianisme anglais n'étant pas très strictement défini, et son idée se confondant souvent à l'émouvante intuition du divin. En tous cas ce panthéisme de Tennyson se combine à une éthique à la fois si aristocratique et si puritaine, c'est-à-dire si anglaise, — de l'évidente et universelle présence qui l'émeut il parle en termes si chrétiens, il prêche la religion avec tant de ferveur, il est si convaincu qu'elle est essentielle au bel ordre stable de l'Angleterre, et que celle-ci trouve sa force et sa noblesse, pour tout dire sa supériorité morale, dans sa foi et ses disciplines religieuses, — il parle de l'Église en fils si respectueux, que tout le monde le croit rigoureusement orthodoxe, que les clergymen le citent en chaire, et que, poète lauréat, acclamé par la nation, il est proprement le poète officiel de l'Angleterre croyante.

Telle est en général, vis-à-vis de la religion, la position des Anglais qui pensent. S'ils s'écartent du dogme ils tiennent aux formes chrétiennes pour la haute et l'efficace vertu qu'ils leur attribuent. Aux cérémonies du culte, aux paroles bibliques l'idée des devoirs est associée : par leurs répétitions, leur action exercée depuis l'enfance sur chaque individu, ces formes le suggèrent en la fortifiant de l'émotion du solennel et du sacré. Ajoutez leur vertu sociale : quelque chose de l'essence anglaise est contenue dans la Bible anglaise, dans la liturgie de l'église nationale. Au service anglican des Anglais qui s'assemblent pour chanter à voix haute dans la vieille langue archaïque les psaumes et la « Litanie » commu-

nient dans leur qualité d'Anglais. C'est pourquoi Matthew Arnold, selon qui l'Éternel des Hébreux fut surtout l'éternel commandement du devoir, et qui définit Dieu la tendance de chaque être à réaliser la loi de son type, Matthew Arnold s'affirmait fidèle de l'Église anglicane, bien mieux partisan de la *High Church*, c'est-à-dire de la variété la plus ritualiste et presque catholique de l'Anglicanisme. De même un Jowett, un Fremantle considéraient les dogmes comme des symboles qu'ils interprétaient en demeurant dans l'Église. Aujourd'hui c'est le révérend Campbell qui prêche la « théologie nouvelle », et célèbre liturgiquement au *City Temple* le Christ immanent, le divin qui, peu à peu, se réalise en l'homme. Si l'on considère les rationalistes proprement dits, par exemple les apôtres du théisme ou les disciples de Comte, on découvre que leurs idées aiment à s'entourer de l'appareil religieux. D'autres se placent au point de vue d'Herbert Spencer. Ils sont purement agnostiques, affranchis de pratique et de pensée, mais ils voient dans la religion un produit et un instrument naturel de la vie, né de certaines nécessités, élaboré par tâtonnements et sélections, peu à peu évolué, adapté dans ses formes différentes aux différentes conditions des races et des peuples. Peu importent les origines d'un tel organe : on peut voir l'un des germes du Christianisme dans le culte des *totems*; on peut même lui reconnaître tels éléments communs avec certains rites anthropophagiques. On peut croire, comme Voltaire ou M. Anatole France, qu'il est né du mensonge et de l'hallucination. Les origines des choses vivantes sont quelconques. Toujours le hasard, le contingent fut au commencement de ce qui s'est organiquement assemblé dans l'unité d'une forme. C'est plus tard que l'idée apparaît, — avec elle l'effort qui travaille à pleinement réaliser la forme entrevue et, d'une ébauche confuse, fait sortir un tout harmonique et vivant. Ce tout lié et developpé, cet organe achevé et sa fonction, produits l'un et l'autre, comme tous les appareils de notre corps et toutes les coordinations fixées de notre activité, d'un grand nombre de tentatives, cette structure si belle et complexe, son ajustement à ses fins, l'importance de ses fins, voilà ce qu'il faut considérer et admirer. Une telle conception s'accompagne, elle aussi, d'un certain sentiment de mystère,

le même qui se manifeste dans la théorie de la société que Burke opposait à la simple et lucide doctrine française du pacte social. Il y a du mysticisme dans l'idée que les grandes formes anciennes de la vie collective ne sont pas des constructions de la pensée consciente, des combinaisons réfléchies et voulues mais que leur formation et leur développement témoignent du spontané de la nature qui s'efforce vers un but.

Voilà tout au moins, si l'on n'admet pas son idée de fond, ce que nous suggère l'apologétique de M. Chesterton. De l'action déterminante exercée par le Christianisme sur le développement de la civilisation occidentale, du principe extraordinaire de vouloir et d'activité qu'il contient, on n'est pas obligé de conclure que son dogme énonce la vérité métaphysique. Ce n'est pas ainsi que raisonne la cervelle française. Mais si nous considérons tout ce qui s'assemble dans le Christianisme, ce qui lui vient de tous les siècles de l'humanité, des cultes primitifs, des philosophies et des religions de la Grèce, de l'Égypte, de l'Asie, du droit et de l'administration de Rome, — si nous comptons le nombre et l'âge des artères différentes qui sont venues y charrier ce qu'il apporte jusqu'à nous de toute la tradition humaine, si nous voyons qu'un mélange tellement vaste, hétérogène, produit de vingt formes disparues qui furent les organes spirituels de civilisations antérieures, s'est lui-même, comme il arrive dans les métamorphoses naturelles, composé, ordonné en une forme supérieure et dérivée, en un nouvel organe de type plus complexe et plus puissant, lequel, assimilant et rejetant, unissant en soi les contraires, a si rapidement évolué dans le sens utile au succès de l'homme, — alors nous nous étonnons, nous comprenons que la raison qui crée la religion n'est pas commensurable avec la nôtre, et dans l'obscur et sûr travail qui l'a mise au jour pour les fins de l'humanité, nous reconnaissons l'un des procédés de l'éternelle volonté de vie du monde.

La conclusion, l'esprit le plus mystique de la France au XIX^e siècle la formulait quand il écrivait : « Malheur à la raison, si elle détruit la religion [1] ! » Plus généralement on peut dire : malheur à la vie si la raison détruit l'illusion ! Il est des

1. Ernest Renan, préface de la *Vie de Jésus*.

systèmes héréditaires d'images, d'idées et de sentiments, plus ou moins récents, plus ou moins fixés, qui sont des fonctions vitales de l'âme, comme certains systèmes de réflexes sont des fonctions nécessaires de notre être organique. Les uns servent à la vie de l'individu, d'autres à la vie de l'espèce, d'autres à la vie de la société. Voilà tout leur objet : peu importe qu'elles ne correspondent pas, ces associations de l'esprit, à la nature et à l'ordre réel des choses. Elles n'existent que pour nous provoquer à des actes, que pour des fins pratiques. Telle est, par exemple, l'illusion du libre arbitre, qui nous incite à entreprendre; telle est aussi l'illusion si complexe de l'amour; tels sont les vieux rêves passionnés du patriotisme, de la religion et de la morale. Or rien de plus dangereux que de réfléchir à nos fonctions vitales, que de prétendre les soumettre aux contrôles de la volonté consciente et aux vérifications de l'analyse. Pour qu'ils conservent leur promptitude et leur certitude, ces vieux mécanismes construits à force de répétitions au cours de la vie de la race et de l'espèce, il importe qu'ils demeurent largement dans le domaine de l'instinctif et du spontané. Voilà ce que les Anglais sentent mieux que nous, et de là leur parti pris pour la tradition et la morale contre les libres spéculations de l'intelligence, de là leur consigne nationale, que Kipling définissait quand il a dit qu'*un Anglais ne doit pas comprendre*. Il entendait que l'essentiel pour l'Angleterre, c'est que ses hommes soient pleinement des hommes et des Anglais, et qu'ils ne seront tels que s'ils respectent leurs illusions naturelles d'hommes, leurs disciplines et leurs préjugés héréditaires d'Anglais, tout ce qui nourrit profondément leur volonté en déterminant leur forme. Il leur prescrivait de rester des créatures spontanées, de ressort intact, joyeuses, agissantes, fidèles à leur type et par là même originales, c'est-à-dire de ne pas substituer à leurs idées anglaises, à toute la puissante couleur de la civilisation anglaise les idées neutres de la science et de la philosophie, les formules universelles de la raison. En prononçant ce commandement Kipling parlait en artiste aussi bien qu'en moraliste. La philosophie, selon lui comme selon M. Chesterton, ce n'est ni la vérité ni la santé, c'est peut-être le commencement de la folie [1], — mais surtout c'est l'abstrac-

1. Voir la nouvelle intitulée *The Conversion of Aurelian Mac-Goggin.*

tion, la généralité, d'autant plus générale et philosophique qu'elle est plus grise, plus anonyme, plus mathématique, plus dénuée des rythmes de sentiment et d'énergie qui font le style et la personnalité d'une créature humaine et lui sont imposées, non seulement par la tendance propre de son germe particulier, mais par les influences de tel milieu national et provincial, de tel passé de coutumes et traditions ataviques, aussi bien que par les suggestions de la caste et du métier. La philosophie, c'est aussi dans la méditation du possible et de l'absolu l'oubli de l'actuel et du contingent, l'inattention au fait et au moment présents, par suite l'inaptitude à s'y ajuster pour réagir dans le sens utile, bref une certaine diminution de ce sentiment du réel et de cette prise sur le réel, que les Français, trop dociles aux prestiges des idées pures, n'estiment pas à sa vraie valeur, et que la psychologie expérimentale considère, justement avec la volonté autonome et stable, avec la résistance du caractère, et bien au-dessus des facultés de rêve et d'abstraction, comme la fonction la plus difficile, la plus complexe, la plus haute de notre être spirituel, — la plus récente, puisqu'elle est toujours en train d'évoluer pour s'adapter à la circonstance changeante, par là même la première à subir l'action de la maladie [1]. Chose étrange, par tous ces traits l'analyse philosophique agit à la façon de la maladie elle-même, spécialement de certaines névroses. Elle aussi apparaît, si l'on se place au point de vue de la vie, comme un agent de régression parce qu'elle tend à dissoudre les formes en même temps qu'à diminuer les forces de la vie.

Elle les dissout précisément parce que la forme s'oppose à l'universel, parce qu'elle est un parti pris de limite, une négation, un refus d'être autre chose que soi-même. De cette dialectique l'objet final, c'est quelque suprême et simple équation mécanique, clef du monde, sans doute, et son effet final sur l'homme, c'est en le dépouillant de tout ce qui lui vient pour le déterminer, de sa race, de sa religion, de son pays, de son groupe naturel, de le réduire à n'être plus que la représentation de la formule. A ce terme limite, situé à l'infini de

1. Voir le dernier chapitre des *Névroses*, de Pierre Janet.

son progrès, semble aspirer la pensée rationaliste. Certainement, dirait un disciple de Burke, c'est un pas vers cet idéal, c'est une victoire de la raison raisonnante que le vote, article par article, d'une constitution politique inventée de toutes pièces, que l'élection d'un président de république par un congrès de représentants du peuple en redingote et dénués de prestige. Mais l'idée d'une constitution antique qui semble un ordre nécessaire et vénérable, sorte de forme naturelle comme le langage, la religion, et qui prend l'individu dès sa naissance, — mais le cérémonial mal intelligible d'un couronnement où la personne distincte qu'est un peuple s'évoque devant la personne, hiératique, ce jour-là, d'un roi héréditaire, où la perspective brumeuse de tous les siècles d'une patrie semble s'entr'ouvrir sous l'incantation des rites et d'une liturgie sacrée : voilà des puissances autrement efficaces pour réveiller les anciennes énergies de sentiment qui construisent dans les âmes une certaine volonté profonde, — celle qui assemble et maintient les individus éphémères dans la longue vie d'une nation, et, à certaines heures, les y dévoue comme à quelque chose qu'ils aiment plus qu'eux-mêmes. Certainement, dirait encore un disciple de Matthew Arnold, un mariage seulement civil, c'est un loyal témoignage que l'on est affranchi, — affranchi surtout de ce qui vient à l'homme du plus lointain de l'histoire humaine pour l'envelopper à certains moments graves de son existence et rattacher son acte à tout l'ordre moral de l'univers, — affranchi, c'est-à-dire borné à la courte raison claire de l'individu, au petit vouloir qui ne nous vient que de nous-même, puisque nul émouvant prestige du dehors ne le fortifie, — affranchi, c'est-à-dire dépouillé de l'un des éléments qui ont le plus contribué à la substance, au caractère, à l'orientation persistante des âmes, à demi réduit déjà à quelque chose d'abstrait, d'incolore, d'anonyme comme la salle où l'on vient s'entendre lire un article du code. Remarquez qu'en s'affranchissant ainsi, on n'a fait qu'un premier pas timide. Pourquoi cette cérémonie, pourquoi cet engagement? Là encore on se soumet à des formes et des contraintes que la raison a déjà commencé de déclarer irrationnelles. C'est bien autre chose, c'est toute la morale qu'elle met en question. Car si contre les mystiques il est entendu que la morale est d'origine humaine,

il est permis à l'humanité de la mépriser. S'il est admis que son principe est transcendant, elle s'impose à cette humanité par un prestige qui participe de l'infini, l'infini de la distance qui sépare Dieu de sa créature. Si vous la fondez sur du raisonnement, elle ne tient l'homme que par où peut le tenir un raisonnement, par les lobes supérieurs du cerveau où se jouent les idées abstraites, c'est-à-dire par la portion la plus superficielle, la plus changeante et la moins personnelle de lui-même. Si vous l'associez à tout ce qui, dans la religion, plie de bonne heure la machine en touchant le cœur et l'imagination, à la répétition des rites, à l'autorité des paroles et des gestes sacramentels, aux suggestions muettes d'un décor à la fois étrange et familier, au rêve du Jugement, du paradis et de l'enfer, elle agit sur le fond de l'être humain, elle le tient par tout le dessous de sentiment et d'habitude qui, dégradé jusqu'à l'inconscient, plonge dans l'être organique ses racines. Aussi bien, si « avancées » qu'en soient les conclusions, la critique rationaliste n'a jamais atteint son terme. Ni le livre de M. Hervé sur la patrie, ni celui de M. Léon Blum sur le mariage ne donnent son dernier mot. Elle ne s'achève que lorsqu'elle a fini par défaire toutes les vieilles disciplines instinctives de vie sociale. Une société trop intellectuelle et qui ne respecte plus rien que l'intelligence peut ainsi marcher avec orgueil à la mort.

Parce qu'ils ont eu très vivement le sens de ces dangers, les Anglais, au XIX^e^ siècle, se sont passionnément rejetés vers la religion. Depuis plus de cent vingt ans, leur idée principale, dix fois répétée de Burke à Spencer, c'est qu'il est chimérique et périlleux d'astreindre aux formes simples de la raison ces formes étranges et si complexes de la vie, dont un des facteurs nécessaires est l'infini du passé[1]. Pris dans le dilemme qui oppose les secondes aux premières, ils n'ont pas hésité, Ruskin après Carlyle, M. Chesterton, adversaire obstiné de M. Kipling, après M. Kipling, à dire *non* aux conclusions de la pensée logique. Contre l'analyse qui dissout la foi aux vérités vitales, leur foi s'est affirmée avec l'accent autoritaire et pro-

1. On sait que, pour les biologistes, c'est la principale objection à la production en laboratoire du vivant. Toute vie suppose une forme, et toute forme de vie suppose toutes les durées antérieures.

voquant du dogme. Par exemple, « nous, qui croyons au patriotisme, nous imaginions autrefois que le patriotisme est rationnel, et nous n'y pensions guère. Aujourd'hui nous savons qu'il est déraisonnable et nous professons qu'il est le vrai. » De même, et plus résolument encore, pour la morale, ajoutera tout Anglais. Pour la fonder sur l'absolu, ceux d'entre nous qui ne peuvent plus croire, s'inventent, comme Carlyle une religion, ou bien comme Matthew Arnold, conservant les paroles et les cérémonies chrétiennes, ils en renouvellent le sens. Plus généralement, avec rigueur, avec passion, avec une foi d'autant plus ardente et tenace, si nous sommes des réformateurs démocrates, des combattants contre l'injustice sociale, l'égoïsme, le vice et la misère, nous nous tenons à la lettre de la Bible et de l'Évangile.

Une fois de plus, le livre de M. Chesterton nous atteste cette volonté anglaise de voir toujours les lumières du ciel écrire en lettres éternelles d'étoiles les commandements de la vie.

ANDRÉ CHEVRILLON

# L'OMBRE DE L'AMOUR[1]

## VI

— Père, tu vas au Chastang?

— Oui... Tiens le poney, Denise : la sangle est défaite... Ma peau de bique, maintenant, et ma couverture... Il y a du charbon dans la chaufferette?... Bien...

Le docteur caressa les naseaux du petit cheval et monta dans le cabriolet. Denise s'écarta. Debout, au seuil du jardin, entre les fusains lourds de neige, elle regardait son père qui enfilait de gros gants fourrés.

— Prends garde, père!

— Le cheval est ferré à glace; il a le pied sûr; et puis, je descendrai aux pentes... Ne crains rien.

— Je veux dire que tu dois prendre garde à ces Veydrenne. Le vieux te hait.

— Il est en enfance, le vieux... Et quant au fils, si Fortunade n'était pas venue me chercher lors de l'accident, je ne me dérangerais pas pour cette canaille... Mais j'aime l'ouvrage bien fait, et, puisque j'ai réduit la fracture, je surveillerai la guérison... Il pourrait bien rester boiteux, mons Veydrenne.

— Ça le gênerait pour braconner.

— Aussi je me demande si ce n'est pas immoral de remettre d'aplomb ce brigand-là... Qu'est-ce que tu vas faire, ma Nise?

1. Voir la *Revue* du 1er juillet.

— J'irai peut-être à Monadouze : Maria Brandou a reçu des citrons; il nous en faut, pour la limonade de Jean...

Entre eux, Cayrol et Denise disaient « Jean », tout court.

— Au revoir, ma Nise!

— Au revoir, père...

Le cabriolet s'éloigna. Denise revint vers la maison.

Elle monta au premier étage. Un couloir carrelé de rouge divisait la maison dans sa plus grande largeur, séparant les chambres qui ouvraient sur la façade des chambres orientées au nord et qu'on habitait rarement. Le vieil escalier, coupé de paliers en briques, tournait en s'élevant, dans la pénombre, jusqu'au second étage composé d'un grenier et de deux longues mansardes réservées à Françounette.

Le poêle-calorifère, brûlant jour et nuit dans le vestibule, faisait circuler partout une chaleur atténuée. Denise s'arrêta devant la porte de Jean. Il reposait, calme, après la nuit douloureuse. La jeune fille pensa aux citrons qu'il avait réclamés et se réjouit de lui en faire la surprise, à son réveil. Dans la lente monotonie des jours, les plus petits incidents prenaient une importance extrême. Jean Favières attendait le courrier comme un événement; il se faisait répéter cinq ou six fois les moindres anecdotes que le docteur rapportait, après ses visites; il ne se lassait pas de contempler un bouquet de feuillage hivernal cueilli par Denise, et, si les oranges et les citrons manquaient, il se désolait, comme un enfant. Avec cette intuition des vraies infirmières qui est une forme de l'instinct maternel, mademoiselle Cayrol devinait la température morale de son malade, le besoin de distraction ou de repos dont lui-même n'avait pas conscience; elle savait l'occuper sans le fatiguer, lui ménager la lumière et l'ombre, la causerie qui réconforte, la solitude où les nerfs crispés se détendent.

Denise entre dans sa chambre pour s'habiller. Devant la glace ronde de la toilette Empire, qui ne la reflète jamais tout entière, elle ajuste sur ses tresses la toque en plumes de faisan. Le blanc bleu de la neige, salissant le blanc bis des rideaux, projette une clarté dure contre les boiseries d'un gris terne et les meubles d'acajou. A droite, perpendiculairement aux fenêtres, une alcôve s'enfonce entre deux grands corps de

placards à moulures cintrées et à coquilles. Le lit en noyer blond, allégé de colonnettes, porte une marguerite sculptée sur ses frontons triangulaires. Il disparaît presque entre les pentes de toile de Jouy, où les dessins camaïeu rouge et blanc montrent les jardins d'Armide, et Renaud, et Clorinde, et les tentes des Sarrasins. La cheminée de bois, à trumeau, est en face du lit. Elle supporte une pendule d'albâtre, en forme de temple grec, et deux vases de cristal vides. Des têtes de sphinx brillent aux angles de la commode; le guéridon de marbre ovale repose sur trois pieds griffus. Deux chaises en grosse tapisserie ont des personnages au petit point, bergère et page dans le goût « troubadour » de la Restauration... Sur les bergères à col de cygne, le velours d'Utrecht d'un or excessif s'est apaisé en une chaude, profonde et douce nuance jaune. Ce mobilier disparate, sans grande valeur, sans vraie beauté, est depuis trois générations « dans la famille ». Il appartenait vers 1808 à Lucile de Fontenoire, mère de Célesta Bouyer, dont la fille épousa un Lapeyrie. Valentine Lapeyrie, petite-fille de Célesta, devint madame Cayrol.

Si Denise habitait plus souvent cette chambre, sa jeunesse rendrait la vie et l'âme aux vieux meubles surannés. Mais Denise se tient toujours dans la salle à manger ou dans le cabinet du docteur. La chambre solitaire a la physionomie compassée d'un logis de prêtre ou d'un parloir de couvent. Il y manque le crucifix et la madone, mais les froides roses de la virginité monastique fleuriraient dans cette retraite comme dans les cellules d'un Carmel. La raideur des sièges décourage la paresse. La solive transversale du plafond opprime la rêverie. Rien ne parle aux sens, rien à l'imagination. Tout raconte l'existence laborieuse d'une fille levée avec les servantes, lavée à l'eau pure et sans parfum, jamais attardée aux miroirs et qui remet chaque matin la même robe stricte, nette, un peu usée.

Et cependant, sur la commode, il y a quelques livres, aux reliures fatiguées, que Denise feuillette, les soirs de mélancolie. Ce ne sont pas des romans : ce sont des œuvres démodées, oubliées, qui firent pleurer la grand'mère Lucile et la grand'-mère Célesta : les *Confidences*, et les *Premières Méditations*, par Alphonse de Lamartine...

Avant de partir, Denise avertit Fortunade, qui cousait au rez-de-chaussée :

— Je vais chez ta mère, et je passerai au bureau de poste pour saluer mademoiselle Muret. Si monsieur Jean sonne, tu monteras tout de suite.

— Oh! mademoiselle!

— Quoi?

— Je n'ose pas lui parler, à monsieur Jean. Il me fait peur... Tout le fâche, quand vous n'êtes pas là.

— Peur?... Que tu es sotte, ma pauvre fille! Tu as peur d'un malade, parce qu'il a des exigences, des caprices!... Et tu voulais être sœur de charité!

Denise haussa les épaules.

— Ah! — dit Fortunade confuse, — vous avez peut-être raison. Je suis une sotte... mais, comme disent nos chères Sœurs, la grâce vient avec la cornette...

— Je n'ai pas de cornette, moi.

— Oh! vous... vous...

— Eh bien?

— Vous savez lui parler, à ce monsieur parisien... Je crois même que, si j'ai peur de lui, il a peur de vous... Il résiste à Françounette, et à monsieur le docteur; avec vous, il est bien aimable, il a honte de son mauvais caractère.

— Il n'a pas un mauvais caractère.

— Il est gâté, comme tous les riches... Il ne sait pas souffrir... Si vous croyez que dans nos campagnes on dorlote les malades comme vous faites!... Quand ils sont au chaud, dans la plume, et qu'ils ont bu leur tisane, on ne s'en occupe guère, allez!... On n'a pas le temps... Et il y en a bien qui n'ont pas de bon lit, ni de tisane à boire, et personne ne les plaint.

— Vous êtes durs.

— Croyez-vous que le fils Veydrenne soit bien à l'aise, avec sa jambe cassée. Qui donc pense à lui?... qui le soigne?

— Veydrenne n'est pas abandonné, ma petite. Tu as été bonne pour lui, et mon père lui a remis sa jambe avec autant de soin qu'à un millionnaire. Il est même retourné le voir aujourd'hui.

— Ah! — dit Fortunade, — monsieur le docteur et vous, il n'y a pas de meilleur monde.

Denise partie, elle reprit les gros bas de cycliste qu'elle reprisait. Pourvu que le Parisien fît un long somme!...

Elle souhaitait le soulager, à l'occasion, et elle le nommait dans ses prières, afin qu'il guérît bien vite ou qu'il supportât son mal en bon chrétien. Pourtant ce jeune homme beau, instruit, qu'elle croyait riche, et qui, sans doute, avait eu sa large part de jouissances terrestres, ne l'apitoyait qu'à demi. Elle avait vu, de près, une misère plus grande, non point seulement du corps mais de l'âme, et l'idée de l'âme malheureuse, vouée à la réprobation éternelle, la bouleversait de pitié.

Elle se rappelait le soir terrible de l'Épiphanie... L'année avait commencé par un si grand froid que les étangs avaient tous gelé en quatre jours et que les gardes du château avaient embauché des hommes pour casser la glace. Et voilà que, le soir des Rois, en revenant à Monadouze, par les châtaigneraies de Saint-Dumine, ces hommes avaient trouvé Martial Veydrenne couché sur le sol, la jambe fracturée, demi-mort de froid, de faim et de fièvre. Il avait passé là toute la nuit.

Dans Monadouze, quelle rumeur!... Les vieilles, avec leurs coiffes du dimanche, les *drolles* qui n'étaient pas encore au lit, les gens même qui mangeaient la soupe en famille, et ceux qui déjà, au cabaret, commençaient d'être un peu saouls, tous étaient venus, par curiosité, par rancune sournoise et méchante... Le maire était à Tulle ; le curé dînait au château, et, en l'absence des « autorités », le garde champêtre ne savait que faire... Mettre Veydrenne dans un *chartou*, comme un porc, atteler au *chartou* le petit âne gris de la Brandou, et conduire le blessé au train de sept heures?... A l'hôpital de Tulle, Veydrenne, raccommodé ou démoli, débarrasserait heureusement la commune... Mais Veydrenne ne voulait pas de l'hôpital : il demandait qu'on le conduisît au Chastang, chez son vieux... Il menaçait; il jurait; il n'avait déjà plus sa tête... Sa jambe, enflée horriblement, se marbrait de taches vilaines... Et, pendant que le garde champêtre et l'aubergiste se chamaillaient au sujet du *chartou*, Fortunade avait dépêché son petit frère, vite, vite, chez le docteur... Alors, devant M. Cayrol, les curieux avaient fait silence; la Brandou, bon gré mal gré, avait dû recevoir le blessé sur un grabat, dans le

réduit, près de la cuisine, où couchent les servantes quand il leur faut céder leur lit aux voyageurs.

— Qui me paiera le linge blanc, et la chandelle, et le cognac, et le dérangement? — pleurait la mère Brandou, tandis que Fortunade apportait un grog très chaud, une bassine, des bandes de toile, des éclisses de châtaignier.

Elle avait envie de gifler sa fille, et, pour passer sa colère, elle tira les oreilles de l'innocent Marcellin.

Le lendemain, le père Veydrenne, averti par des voisins, était venu réclamer son fils. Il était dix heures du matin : les hommes étaient tous à l'ouvrage, et les femmes, qui épluchaient les pommes de terre ou tricotaient des bas sur leur porte, avaient une peur atroce de l'ancien forgeron... La Brandou même, craignant qu'un sort ne fût jeté sur sa maison, avait offert le *chartou* et l'âne — et Fortunade, pour accompagner et ramener ce bel équipage. Devant le *metje* octogénaire, plus crevassé qu'un vieux châtaignier et dont un seul regard donnait ou enlevait la fièvre aux gens, — ce qui rendait les médecins furieux de jalousie! — l'aubergiste n'avait pas soufflé mot de son argent... Et le *chartou*, avec le blessé, Fortunade menant l'âne, était arrivé au Chastang, par des chemins difficiles, dans le froid noir de janvier.

En si mauvaise compagnie, Fortunade n'avait pas eu peur. Elle savait que la protection du vieux lui était acquise et qu'elle s'en retournerait saine et sauve, avec son âne et son *chartou*. Les deux Veydrenne n'étaient pas incapables de cette sorte de reconnaissance que pratiquent les sauvages, et qu'ils pratiquaient aussi, — rarement, parce que les occasions étaient rares. — Ni l'un ni l'autre ne s'abusaient sur la bienveillance réelle de la Brandou, mais ils sentaient que Fortunade ne leur était pas ennemie. Ils ne la remercièrent point; elle devina cependant que ces deux hommes ne lui voudraient jamais de mal. Quand le blessé fut étendu sur sa paillasse de maïs, la jeune fille accepta un morceau de galette froide, du vin blanc dans un verre fêlé, et s'en revint fort triste à Monadouze.

Depuis, elle ne pouvait ôter cette image de sa pensée : Veydrenne malade, abandonné dans ce taudis, près du vieux *metje* imbécile. Qu'elle travaillât au château ou chez les Cayrol, qu'elle fût à l'église ou à la veillée, l'image la hantait, ainsi

qu'un reproche. Non, rien ne lui ferait plaisir désormais, ni les bons repas, ni la chaleur joyeuse du foyer, ni le lit tiède, ni même les caresses du petit Marcellin. Elle avait le sentiment obscur d'une grande injustice que personne, autour d'elle, ne voulait comprendre. Et, parce qu'elle l'avait comprise, c'en était fini de son bonheur...

« Pourquoi? — se disait-elle, — pourquoi m'en tourmenter? Je n'ôterai pas le malheur du monde... Il y aura toujours des pécheurs et des misérables... »

Mais les raisonnements ne la contentaient pas. L'infinie douleur humaine pesait sur son humble esprit, et parfois elle se croyait saisie, poussée en avant par une puissance mystérieuse dont elle ignorait le nom, — et qui était la pitié, la pitié sourde et aveugle, et forte comme l'amour.

Denise n'était pas revenue encore quand retentit l'appel saccadé de la clochette : Fortunade, désolée, monta chez Jean.

Il l'accueillit fort mal.

— Eh bien? Voilà dix minutes que je sonne...

— Oh! monsieur, je suis montée tout de suite. (Elle se tenait au milieu de la chambre, la taille raide, le menton rentré dans le cou, les paupières baissées sur ses yeux sombres où l'indignation mettait des pleurs.) Monsieur n'est pas juste.

— Ne pleurnichez pas, je vous en prie!... On dirait que vous êtes martyre... Et relevez le rideau : j'aime la lumière.

Elle obéit. La clarté de la neige entra, par la haute fenêtre. Les murs, laqués de blanc azuré, les meubles de pitchpin verni, les cuivres de la couchette miroitèrent.

— Arrangez le feu.

Fortunade mit une bûche au feu et replaça l'écran métallique devant le foyer. Jean s'était tourné de côté, la figure amenuisée et cireuse dans le désordre des cheveux sombres.

— Ça va bien, — dit-il. — Donnez-moi de la limonade... Merci... Vous êtes une gentille fille tout de même, et bien complaisante... Pouah! quelle horreur!... Qu'est-ce que c'est, cette boisson-là?

— De la limonade, monsieur.

— Elle n'est pas fraîche... Dites qu'on en fasse d'autre.

— Il n'y a plus de citrons... Mademoiselle est allée en chercher.

— Comment! elle est sortie?...

— Voulez-vous donc qu'elle vive dans votre chambre? Elle a gagné la migraine à vous soigner, depuis que la garde est partie.

La timide Fortunade s'enhardissait.

Jean murmura :

— Quand elle n'est pas là, tout va mal.

— Tenez! la voilà... Elle n'a pas eu le loisir de se promener, la pauvre demoiselle : elle était inquiète de vous.

Denise entrait, portant une assiette chargée de mandarines et de citrons.

— C'est moi... Vous êtes réveillé depuis longtemps? Vous avez soif?... Vite, ma Fortunade, le sucre, l'eau fraîche... Eh bien, monsieur Favières, vous semblez tout consterné!

— J'ai des remords!

— De quoi?

— Je suis un grand égoïste.

— Un grand égoïste?

— Ne riez pas : j'ai honte. Je ne m'aperçois même pas que vous vivez en recluse et que vous avez la migraine... Vous perdez votre santé qui vous va si bien... Je ne veux pas. J'aime mieux m'en aller.

— Où ça?

— Dans un sanatorium, ou chez mon parrain, ou n'importe où.

— Regardez-moi : cela vous enlèvera vos remords. Ai-je bonne mine?

Il sourit :

— Oui. Des flocons sont tombés des arbres sur vos cheveux et vous avez une couronne de gouttes d'eau.

— Et vous aussi, vous avez meilleure mine.

— Bien vrai?

— Vous n'êtes plus le même homme que j'ai accueilli, le mois dernier, à la gare de Monadouze.

— Le soir où vous m'êtes apparue dans une horrible mante et dans un horrible capuchon, pareille à une grosse petite cloche noire!

— J'étais vilaine?

— Rébarbative!... Mais elle avait un son délicieux, cette cloche. Votre voix est si claire! Vous m'avez dit : « Prenez garde! » et vous m'avez tendu la main. Et puis vous m'avez dit : « Taisez-vous! » Ce premier soir, je vous ai détestée... Vous aviez des manières protectrices qui m'humiliaient...

— Orgueilleux!

— Je n'ai plus d'orgueil. J'étale mes faiblesses physiques et morales, cyniquement... Mais cela ne durera pas. Mes forces reviennent... Votre père a raison : avec de la jeunesse, de la volonté et de bons soins, on fait des miracles... Ah! si j'étais venu ici un an plus tôt!... Mais il n'est pas trop tard. J'avais un camarade, tuberculeux au troisième degré, qui a guéri. Moi, je n'en suis pas au troisième degré...

— Non, certes! Je vais vous préparer de la limonade et des quartiers d'orange roulés dans le sucre, comme vous les aimez... Et, si vous êtes bien sage, je vous donnerai une lettre qui est arrivée pour vous...

— De Paris?

— Je ne sais pas.

— Oh! donnez!... Maman m'annonce sa visite, peut-être...

Denise lui tendit une enveloppe. Il y jeta un regard.

— Non... C'est d'Hubertin...

Il lut. Assise au pied du lit, Denise épluchait les oranges avec un couteau à manche de nacre. L'écorce odorante, découpée en spirales, faisait sur les genoux de la jeune fille un tas de copeaux déroulés. A contre-jour, une ligne lumineuse cernait le contour de la tête, parmi la vapeur blonde des cheveux. Les paupières baissées, les lèvres closes, cachaient les prunelles brillantes et les dents brillantes, et toute la forme de Denise était doucement sombre, à peine éclairée, au corsage, par la mince chaînette d'or.

La lettre glissa du lit sur le parquet.

— Laissez, — dit Jean, comme Denise se penchait. — C'est une lettre banale... Un de mes amis m'apprend qu'il viendra me voir, ici, le mois prochain.

— Cela vous ennuie?

— Je ne sais pas.

— Pourtant, un ami...

— Oh! quand je dis : « un ami », cela signifie un camarade. Je n'ai pas d'amis, moi. Je n'ai même pas de parents... Ma mère n'est pas venue encore, et nous sommes à la fin de janvier...

— Elle ne tardera pas...

Il y eut un silence plein de pensées.

Jean reprit :

— Heureusement qu'il y a vous et votre père... Sans ça!...

— Et votre parrain.

— Oui, je l'aime aussi, mais il n'est pas là... et vous, vous êtes là... Sans vous..,

Denise comprit qu'il s'enfiévrait à remuer des idées et des images pénibles. Elle lui offrit à boire. Il accepta, et parut s'engourdir dans une rêverie somnolente. Et tout à coup :

— Cet Hubertin!... Il a une santé formidable, indécente... Si vous le voyiez!... Un grand, gros, rouge garçon, un athlète gras, qui mange, boit, crie, et tient partout une place... une place énorme... Eh bien! il y a des femmes... qui le trouvent beau... Elles ont de drôles de goûts, les femmes!...

— Chut!... chut!... la fièvre revient...

— Mais, vrai, écoutez... cet Hubertin...

— Il doit être affreux...

— Vous le trouvez affreux, n'est-ce pas?... Alors il peut venir... Ça vous amusera de le voir... Et moi, je l'enviais, croyez-vous, je l'enviais... étais-je bête?... C'est parce que... parce que...

— Chut! il ne faut plus parler... il faut dormir... Dormez!

Il s'assoupit. Rapprochée, Denise épiait les contractions de son visage... Quel cauchemar l'agitait encore?

— Pauvre petit!

Il était si jeune! Elle s'attendrissait sur lui, comme sur un enfant délaissé, ou mal aimé, qui souffre et que l'on consolerait en le câlinant. Et souvent elle pensait à la mère oublieuse et s'indignait :

« Si j'avais un fils, moi, je ne supporterais pas qu'aucune femme restât près de lui, pour le soigner... Je serais à son chevet nuit et jour, et je ferais des miracles, et je l'empêcherais de mourir... »

Soudain il ouvre de grands yeux... Il reconnaît la chambre pâle dans la lumière déclinante, la femme penchée vers lui.

— Ne me quittez pas!... ne me quittez pas!... Je ne veux plus y penser... mais, quand je suis seul, j'y pense...

— Vous pensez à quoi?... à qui?...

Elle tient dans sa main le poignet brûlant où l'artère, tendue à l'excès, vibre sous l'archet de feu de la fièvre.

— Rendormez-vous.

Il frémit; ses idées se brouillent, dans un demi-délire...

— Ah!... ah!... Juliette!...

Cette fois, Denise a entendu le nom. La voici toute troublée, maintenant, comme devant un geste secret, une nudité entrevue. Dans l'ombre, elle a rougi, et elle a senti un choc singulier à la poitrine.

Jean redit le nom : « Juliette!... » comme s'il appelait l'absente, l'infidèle... Puis sa voix change de timbre; il murmure :

— C'est vous qui êtes là?

— C'est moi, Denise.

— Denise?

Elle pose, du bout des doigts, un quartier d'orange sur les lèvres desséchées.

— C'est bon... Encore!

— Voici... Encore un?

Il fait un signe de refus. Denise le regarde s'apaiser, — pour combien de minutes? — et se rendormir d'un sommeil haletant. Elle n'ose pas s'en aller, pas même sortir pour demander la lampe, et elle désire le prompt retour de Cayrol, car l'heure quotidienne de l'accès fébrile est venue, l'heure retardée parfois, jamais évitée, qui décourage le médecin et consume, un peu plus chaque jour, cette jeune vie.

## VII

L'écurie et la remise, placées à l'extrémité du jardin, ouvraient en contre-bas sur la route. Cayrol, ayant laissé cheval et voiture aux soins de Jeantou, revenait vers la maison quand il rencontra Fortunade :

— Rien de nouveau, petite?

— Non, monsieur le docteur. Mademoiselle est auprès de monsieur Favières...

Derrière les rideaux, dans la chambre de Jean, une lampe venait d'éclore, fleur jaune du soir violet, et le paysage hivernal parut tout à coup plus sombre. Pourtant un reflet montait de la neige, éclairant les choses à revers, bizarrement, et, sur les croupes boisées des montagnes, à l'ouest, le gris uniforme du ciel se déchirait un peu. Une fente livide marquait la trace du soleil disparu.

Fortunade demanda :

— Et... il va bien, le fils Veydrenne?...

Cayrol éclata :

— Qu'est-ce que ça te fiche?... En veux-tu faire ton galant?... Sacré nom de nom de tonnerre, ne me parle plus de ce bougre-là!...

— Mais...

— Qu'il crève dans son trou!... Son père m'a jeté les chiens aux mollets... Si le fils Veydrenne se fie aux remèdes du vieux, il boitera toute sa vie... et cela me fera un plaisir immense... immense!... Ah! j'ai été bien payé de ma générosité imbécile!...

— Il faut pardonner à ces gens, monsieur Cayrol. Ils ne savent pas... Ils ont méfiance de vous... Si on leur expliquait que vous leur voulez du bien...

— Je ne leur veux aucun bien... Tu rentres?

— Non, monsieur. Je m'en vais.

— Où ça?

— Chez nous.

— Tu ne dînes pas avec Françounette?... Denise t'a donné congé?

— Non, monsieur. Je n'ose pas la déranger..., mais, puisque j'ai fini mon ouvrage...

— Tu es libre. Bonsoir...

Elle mit son châle sur sa tête et assura ses pieds dans ses sabots, et partit.

Quelle solitude!... D'un côté, la colline, tailladée par les cultures en échelle, monte, couronnée de châtaigniers tordus. De l'autre côté, le ravin se creuse, noir de bruyère, sous des

plaques de neige fondante. La Monadouze y tombe, en quatre sauts, dans un fracas d'enfer et un remous énorme d'écume, puis, sur les roches éboulées, elle fuit, oblique et chantante, vers les *gours* [1] obscurs de l'*Inferno*.

Un éperon de rocher porte le cimetière qui avance au-dessus des cascades. Le mur retient les terres qui s'éboulent, et, sur la pointe de l'éperon, un noyer gigantesque semble défendre le triste petit enclos. Son ombre froide tue, en été, toutes les vies végétales, et des branches défeuillées, en hiver, contiennent, en un lacis noir, de grands morceaux bleus et verts du paysage.

Les gens de Monadouze hésitent à passer, le soir venu, devant ce cimetière isolé, et la petite chapelle toujours close qui s'élève en face. C'est là que, « dans les temps », le vieux Brandou a rencontré la « bête blanche », et que, dans des temps plus anciens, le *bérou* [2] attendait les ivrognes attardés pour leur chevaucher les épaules.

Fortunade, qui traverse, chaque soir, ce carrefour, n'y est pas bien rassurée, malgré sa confiance en Dieu... Ses pieds la conduisent, mais elle ferme les yeux pour ne pas voir la grille rouillée s'entr'ouvrir, peut-être, avec un aigre gémissement et le noyer fantôme pencher sur le gouffre et se disloquer, entraînant la terre et les morts mêlés à ses racines... Voici, enfin, les maisons de Monadouze, celle du tisserand, celle des Buneil, celle de la Lionardoune, et la petite place avec sa croix de pierre où une vigne sculptée enroule des pampres et des grappes. Voici l'église, avec ses quatre cloches inégales visibles par les quatre ouvertures du clocher. Le bedeau, sur le seuil, balaie la neige.

Des porcs courent çà et là, et répandent leur odeur repoussante, qui se mêle aux relents d'étable. Ils sont familiers et ironiques, ces porcs limousins, tachetés de noir sur rose, et qui semblent encapuchonnés et culottés. Libres, ils font le service de la voirie, — comme dit Cayrol, — et, le soleil couché, ils réintègrent chacun sa bauge.

L'auberge épand au dehors une lueur de lampe, un parfum de friture, un bruit de voix. Les images et les cartes postales illustrées égaient ses petites fenêtres, et, derrière le rideau

1. Gouffres.
2. Loup-garou.

relevé, Fortunade aperçoit les pots de géranium, qui fleuriront au printemps, verts et rouges comme les images d'Épinal.

Elle entre... Deux hommes attablés — un meunier, un marchand de pommes — la saluent d'un : « *Adusias, Fortunadoune...* » Le petit Marcellin joue sous la table avec un chien. La Madaloune, à croppetons devant le foyer, fait cuire les *tourtous*[1] dont la fumée, agréable encens, monte aux narines du grand-père.

Maria Brandou, qui lave des verres dans la « souillarde », s'écrie :

— C'est toi, *filhota*[2]!... Que fais-tu?

— Je viens mettre mes galoches. Mademoiselle m'a envoyée ici... pour une commission... et mes sabots me gênent...

— Tu t'en retournes?

— Il le faut bien!

— Veux-tu que ta sœur t'accompagne?

— Il ne fait pas nuit... Et, ce soir, on me reconduira.

La Brandou ne s'occupe plus de sa fille. Le marchand et le meunier causent, pendant que leurs ânes mangent un picotin, dans l'écurie... Dehors, les *chartous* dressent leurs brancards...

— ... Le curé de chez nous, — dit le meunier, — il était bien considéré, d'abord, mais ça lui a pris de faire des livres... Il tirait des histoires aux *drolles* du catéchisme et il écrivait tout : *cra, cra, cra...* Et puis, il faisait venir les voisins : « Sis-toi là, Francelhou, — qu'il disait, — et chante-moi la *Paubra novia*[3]... » Et il écrivait : *cra, cra, cra...*

Le marchand de pommes cligna de l'œil et se frappa le front.

— Oui, — repartit le meunier, — il était bien toqué, ce curé-là... Mais du monde s'est plaint. Faut que chacun fasse son métier. Moi, je suis meunier : je fais la farine... Vous, feignant, vous vendez les pommes, hé? Le curé, on le paie pour chanter la messe, marier les gens, enterrer les morts, et apprendre le catéchisme aux petiots... Les livres, c'est pas son métier...

Le marchand de pommes plaisanta :

1. Crêpes de blé noir.
2. « Fillette ».
3. *La pauvre mariée.*

— Quel métier qu'ils feront, les curés, quand il y aura la séparation?

Le meunier riposta par une grosse gauloiserie, mais la voix du vieux père Brandou sortit de la cheminée.

— La séparation?... Écoutez bien... Vous ne la verrez pas, bougre!

— Et pourquoi, si le gouvernement, il veut?

— Parce qu'alors il n'y aurait plus de dimanche, — déclara l'ancêtre, enveloppé de la fumée des *tourtous*. — Et qu'est-ce qu'il ferait alors, le paysan? C'est son plaisir de se rassembler avec les autres, pour boire une bouteille, et entendre ce qu'on dit des foires... Faudrait qu'il vive avec ses bœufs et ses cochons, dans l'ennui... La séparation, vois-tu? meunier, c'est bon pour les villes, mais dans les campagnes, il n'y en aura pas...

Le meunier, qui avait bien bu, voulut rire :

— Vous dites ça, père Brandou, parce que vous êtes dans les curés, et que votre petite-fille va se rendre sœur. Vous ne voulez pas qu'elle perde sa place.

— La Fortunade se rendre sœur! — s'écria la Brandou indignée; — vous êtes saoul, l'homme. Mêlez-vous de vos affaires... Ma fille se mariera quand je voudrai. Les galants ne lui manquent point, et elle a des sous, pour bien s'établir... Donner la fille et la dot à un couvent, ah bien, pauvre!...

Cependant Fortunade, chaussée de ses galoches, un panier au bras, se faufile entre les maisons qui se ferment et s'éclairent l'une après l'autre ; et elle passe le pont de la Monadouze, et la voilà seule, encore, dans la nuit.

Elle obéit à l'idée qui depuis tant de jours s'impose, fixe, irrésistible, catégorique, à l'idée qui hante son sommeil, trouble ses prières, fait tomber l'aiguille de ses doigts. Réparer l'injuste mal que font les hasards de la nature et la cruauté des hommes, nourrir celui qui a faim, vêtir celui qui est nu, consoler celui qui pleure, attendrir celui qui ne sait plus pleurer, être la lumière des âmes sombres, la joie des âmes muettes, la force des âmes brisées, la conductrice des âmes perdues, l'humble intermédiaire entre l'homme qui oublie Dieu et Dieu qui se détourne de l'homme... Tentation inouïe! folie sacrée!... Est-ce la simple charité chrétienne, la simple bonté féminine qu

mettent au cœur de la vierge ce désir d'action immédiate, et la jettent, seule et faible, sur les mauvais chemins, dans la nuit?... La charité, la bonté engendrent la douceur intérieure, les larmes tendres, la joie paisible sous l'œil de Dieu... Mais cela, ce choc de l'idée, cette emprise, cette poussée en avant de l'âme incertaine, qui lutte, — cela, c'est la pitié.

Folie de la pitié, déplacement mystérieux de l'égoïsme, impossibilité de supporter la souffrance d'autrui!... Fortunade subit la hantise sans la comprendre... Et qu'importe! Résister? réfléchir?... Pourquoi?... Dieu commande; Dieu rend la consolatrice à sa vocation... « Va!... pas demain : ce soir!... » Et elle va, sous le sinistre ciel d'ardoise, par les roches et les bruyères, par les sentiers creux que le dégel remplit de boue. Une colline se hausse derrière une autre colline; les Monédières lointaines se couchent dans le brouillard comme des troupeaux, et le vent de « galerne [1] » apporte, avec son hurlement de loup, le froid des neiges d'Auvergne qu'il a touchées.

Elle va. La peur la retient, l'allégresse la soulève. Comme les pastoures héroïques vers les chefs d'armée, comme les martyres vers les bourreaux, elle va, et parfois, dans son âme, les superstitions séculaires se lèvent, pâles fantômes qu'un *Ave* dissipe... Quelqu'un a marché... Quelque chose a remué dans les buissons... Vite, un signe de croix!... Fortunade tâte son chapelet dans sa poche... Et voici les masures embusquées, hostiles, les châtaigniers convulsifs du Chastang...

La porte, disjointe par le bas, est cernée d'une faible ligne lumineuse. Un bloc de pierre qui s'effrite forme le seuil. Avant que la jeune fille ait frappé, les abois furieux éclatent...

— Qui est là?... hé!...

— C'est Fortunade Brandou...

— Toi!... — dit le vieux Veydrenne. — Tu es seule?

Méfiant, il scrute la nuit.

— Je suis seule...

— Qu'est-ce que tu veux?

Elle montre son panier :

— Je vous apporte...

— Entre...

1. Vent d'ouest-nord-ouest.

Les mâtins au dur poil gris, apaisés par un geste du vieux, sont allés se coucher devant l'âtre, mais leurs yeux féroces suivent chaque mouvement de l'intruse. Le *chalelh* romain, en forme d'oiseau, pend aux solives, et la mèche de coton, imbibée d'huile rance, brûle avec une petite flamme fumeuse. Pas de carrelage; pas même une couche de terre battue : le roc affleure, inégal et bosselé... Il y a un banc devant la table, un coffre contre le mur; ici, des fusils accrochés; là, des tresses d'oignons; dans un coin, un sac de châtaignes, un chaudron crevé, une peau de renard mangée par les vers, un fouillis d'objets bizarres...

Martial Veydrenne est couché dans l'alcôve traditionnelle où pend un lambeau de serge rouge. Il s'éveille et tourne vers la jeune fille sa figure pâlie, maigrie, noire de sa barbe mal coupée... Il dit :

— Qu'est-ce qu'on t'a fait?

— Mais... rien...

Pourquoi est-elle venue, si elle ne demande rien, ni salaire de sa peine, ni secours? L'homme ne comprend pas... Le vieux, assis sur une chaise, n'a même plus de curiosité. Son collier de barbe, énorme, lui donne un air de bête humaine, et, depuis si longtemps qu'il a éteint sa forge et cessé son métier de rebouteur, son cerveau s'est ossifié, sa langue s'est paralysée dans la solitude.

Fortunade se sent séparée du monde, à la merci de ces deux êtres dont elle ne connaît rien, — que leur misère et leur brutalité. — Certes, auprès de ceux-là, Fauche, Buneil, Chabrillat même paraissent des gens civilisés et des chrétiens...

Courageuse, elle s'approche du lit :

— Vous n'êtes pas plus mal, Veydrenne? Quand on a soigné quelqu'un, on n'aime pas à rester toujours sans nouvelles... Alors, je suis venue... comme ça...

— Tu es bien honnête, Fortunadoune. Assieds-toi donc.

Où s'assiérait-elle?

— Père, donnez la chaise à cette *drolle*... Et faites chauffer du vin... Tu boiras du vin chaud, ma fille : tu es si pâlotte!..

Le vieux se lève, cherche une bouteille, un bol. Fortunade, gênée, un peu dégoûtée, n'ose refuser le vin, qu'elle n'aime pas : elle sait ce que commande la politesse campagnarde.

Veydrenne la regarde : une femme chez lui, voilà un événement qui l'étonne!... Une vague sociabilité s'éveille en lui : il voudrait remercier Fortunade, mais les mots ne viennent pas.

Elle boit une gorgée de vin et repose le bol sur la table. Une bouffée ardente lui est montée au cerveau; ses joues sont chaudes comme le pain qu'on tire du four; ses yeux noirs, éblouis, ne voient plus très clair...

— Le vin m'étourdit... Je n'ai pas l'habitude.

— C'est bon, pour les sangs glacés! — dit Veydrenne.

— Et votre jambe?

— Elle ne va pas fort... C'est enflé...

Il fait un geste pour rejeter la couverture, et s'arrête... Pour la première fois, il éprouve, devant une fille, cette gêne inconnue :

— Non... c'est pas beau à voir...

— Si monsieur Cayrol vous visitait?...

Quel changement! Veydrenne déborde en injures. Il déclare qu'il a f... à la porte ce mouchard de médecin : et qu'il ne s'avise pas de revenir!...

— Je lui flanque un coup de fusil en pleine gueule...

Et le nom du Seigneur, profané, clôt ce discours.

Fortunade écoute sans s'effrayer et sans s'indigner. Elle dit seulement :

— Vous avez tort, Martial Veydrenne, mais je ne veux pas vous fâcher... Prenez garde à votre jambe : si vous restiez boiteux...

— Je me f... dans la cascade... Boiteux, béquillard, moi?... C'est les autres qui seraient contents!... Et de quoi vivre?... J'aime à courir la nuit... Je suis un vrai loup-garou... Faut que je coure...

Fortunade ne sait plus que dire. Elle voudrait s'en aller : Veydrenne l'engage à finir le bol de vin.

— Ça te donnera du courage pour le retour... Une demi-lieue de promenade! et par ce temps!..

— Je n'ai pas peur.

— C'est drôle que tu n'aies pas peur... Une fille *cheitiu*...

— J'ai confiance au bon Dieu : il est le maître.

— Chacun son idée... Si ça te fait plaisir... Moi, tu sais, le bon Dieu!...

La voilà seule encore, dans la nuit plus noire : le vieux Veydrenne l'a quittée au croisement du chemin. Et, tout à coup, son cœur défaille, ses jambes tremblent.

Elle revoit la tanière des Veydrenne, le *metje* muet, les chiens, la lampe fumeuse, et l'homme couché sur la paillasse... Terreur, dégoût, inquiétude secrète de la pudeur, remords du mensonge commis, — ah! comme Fortunade souffre!

« Que dirait ma mère, et mademoiselle Denise, et M. Cayrol? »

Elle pense aussi que Veydrenne est horrible.

« Mais il est si malheureux!... Il faudrait que quelqu'un de très bon aille lui parler doucement, raisonnablement, avec amitié, comme les missionnaires parlent aux païens et aux Chinois... Il changerait peut-être. »

Et l'idée reparaît :

« Ce serait si beau de sauver cette âme! »

## VIII

Des tempêtes de neige gâtèrent la fin de février; puis la température s'adoucit, et, pendant deux longues semaines, les crêtes et les vallées disparurent parmi les réseaux brouillés de l'averse perpétuelle. Pluie printanière, amie du laboureur, qui détrempe la terre dure et craquante, et qui fait monter près des nouveaux sillons, gras et bruns, le vert vif des blés d'automne. Les bourgeons étaient durs et gonflés; les poiriers annonçaient une abondante floraison pâle qui s'épanouirait au premier soleil. Des pastoures avaient entendu chanter le coucou. D'autres avaient vu des morilles au creux des basses prairies... L'hiver pleurait de mourir; le printemps pleurait de naître...

La vie des champs continuait, ardue et patiente, sous l'eau favorable, mais la vie du village semblait engourdie, réfugiée dans les maisons où les lampes s'allumaient tôt comme en janvier, car le ciel était si lourd de vapeurs qu'on ne voyait plus les jours croître. Rassemblées par deux ou trois, les commères s'affligeaient à propos du pétrole et de la chandelle, et de la lessive qui ne séchait point. Le moindre bruit dans la rue faisait événement...

A intervalles réguliers, passaient le boucher de Corrèze, le

boulanger, le facteur, la Marceline de chez le curé, la Françounette de chez Cayrol. Celle-là s'attardait un peu,

— Hé! adieu, Françounette?... Vous allez chez Brandou?... Comment va votre Parisien?

— Toujours de même.

— Et votre demoiselle?... Personne ne la voit plus jamais!... Elle n'a pas peur de l'eau, voyons!... Elle venait bien, l'an dernier, avec son capuchon et ses socques, pour faire la causette avec la maîtresse d'école ou la receveuse?

— Elle n'a pas le temps de promener, la pauvre! pas même demi-heure!... Ce Parisien, il est tel qu'un enfant! Il n'y en a plus que pour lui, dans la maison...

Les femmes s'écriaient :

— *Té!* s'il paie pour ça, il a raison!...

— On dit qu'il est très riche.

— S'il est riche! — reprenait Françounette. — S'il est riche!... ah! pauvre mie!... Il a, sur sa table, des odeurs dans des flacons tortillés avec des bouchons d'argent... Et son linge! du plus fin, du plus beau!... S'il est riche!...

— Tant riche qu'il soit, allez, j'aime mieux être dans ma peau que dans la sienne.

— Ils doivent gagner gros, les Cayrol?... Et si le Parisien mettait sa fille sur son testament, par reconnaissance!...

— Ne dites pas ça! faisait la servante, un peu choquée. Sûr qu'il pourrait plus mal faire, le Parisien!... mais mademoiselle ne le soigne pas pour l'amour de ses écus...

— Ni pour l'amour de lui?

— Ma pauvre!... Vous ne l'avez donc pas vu!...

— Alors, c'est pour l'amour du bon Dieu?

— Elle n'est pas dévote, mademoiselle Denise, vous savez bien... Tout ça, c'est des mots pour rire, mes chères femmes... Adieu! je m'en retourne.

— Adieu, Françounette.

La tête serrée dans un bonnet blanc, le dos rond sous une pèlerine de tricot, les chevilles à gros bas bleus dépassant la jupe jaune, la vieille allait, claquant des sabots. Elle passait devant le bureau de poste... Toc! toc! le rideau levé, deux petits coups sur la vitre... La receveuse faisait signe : « Arrêtez-vous! » Et, la fenêtre entr'ouverte :

— Comment va Denise?

— Elle va bien... mais si occupée, pauvre demoiselle!...

— Et le jeune homme?

— Comme il plaît à Dieu!... Un jour mal, un jour bien...

— C'est triste... Denise doit s'ennuyer.

— Elle ne s'amuse pas.

— Bonsoir, Françounette.

— Adieu, mademoiselle Muret.

Le soir, c'était Fortunade qui entendait le toc-toc des doigts sur la vitre, et l'appel des commères. On l'interrogeait : « Le Parisien était-il beau garçon?... Avait-il de la famille?... Le docteur le soignait-il autrement que les pauvres gueux?... » La couturière répondait doucement :

— Je ne sais pas... Je ne le vois jamais...

Elle partageait sa semaine entre la maison des Cayrol et le château, mais elle paraissait ne rien connaître des lieux et des gens, soit par discrétion naturelle, soit parce qu'elle vivait d'une vie tout intérieure, absorbée dans la prière et la méditation... Son extrême piété n'était pas moins fervente; cependant — était-ce l'effet des bons soins du docteur, était-ce l'œuvre de la nature lentement épanouie? — Fortunade prenait un peu de force et de couleur. Elle souriait; elle semblait plus équilibrée et plus heureuse. Sa mère rendait grâce au quinquina et aux pilules, mais la jeune fille disait que toute sa maladie de l'hiver venait de la crainte du mariage, et qu'on l'avait guérie en ne lui parlant plus du Lionassou.

C'était aussi l'opinion du docteur Cayrol : il conseillait le mariage pour les jeunes gens, mais non pas le mariage imposé, qu'on accepte avec déplaisir... Il plaisantait parfois la mère Brandou, en insinuant que Fortunade se portait bien parce qu'elle était tombée amoureuse. L'aubergiste levait les bras au ciel :

— Et de qui, pauvre monsieur?... Elle ne fréquente personne; elle déteste le bal et la toilette, et pleure toujours quand elle parle de son couvent... Non! non!... Elle n'avait pas d'amitié pour le Lionassou, cette enfant! Elle a eu peur qu'on la force au mariage... C'est peut-être vrai que son mal est parti avec sa peur... Mais l'amour, ah! ouiche!... Une *drolle* qui communie tous les dimanches!...

— Alors monsieur le curé sait la vérité que vous ne

connaissez pas, vous, la maman! Ça m'humilierait, si j'étais à votre place...

— Est-ce qu'on connaît jamais ses enfants, monsieur le docteur? Votre belle mademoiselle Denise, qui est si sage, si savante, est-ce que vous la connaissez?

— Parbleu! elle n'a pas de confesseur, Denise! Il faut bien que je sois son ami.

La Brandou secouait sa tête noire aux cheveux plats, au filet rond :

— Les parents, c'est pas des amis, c'est des parents. Et les enfants, monsieur le docteur, c'est tous des bêtes à chagrin... Voyez ma Fortunade! sa dévotion m'a donné plus de soucis que la coquetterie de sa cadette... Cette Madaloune! à quinze ans, elle ne rêve que de bals!... Mais vous, vous avez de la chance... Mademoiselle Denise! un ange! et une beauté!... et de l'esprit!... On dit comme ça qu'elle est une vraie sœur de charité pour votre pensionnaire... (Une ardente curiosité pétillait dans ses petits yeux.) Il va mieux, votre jeune homme?

— Il se lèvera bientôt.

— Pas possible!... Ce que vous êtes savant, monsieur Cayrol!...

Jean Favières se leva, pour la première fois, la veille du jour où l'on attendait sa mère. C'était un de ces jours de mars où la douceur du printemps s'annonce, imprévue, où les fenêtres ont du soleil blanc plein leurs rideaux, si bien que les filles, lasses de coudre, les tempes chaudes, les yeux éblouis, négligent de remettre des bûches au feu qui baisse.

Habillé par Françounette, qui jouait à la mère-grand, Jean se tint debout, les jambes molles, l'air gauche, appuyé au dossier du fauteuil. Et la vieille appela :

— Mademoiselle!... mademoiselle!...

Et Denise eut enfin la permission d'entrer... Elle se récria : « Quel changement! Elle reconnaissait à peine ce monsieur. Elle n'oserait plus parler comme une sœur aînée parle à son frère... Est-ce qu'il n'avait pas grandi? »

Il se mit à rire, et il avoua qu'il paraissait bien long et bien mince, dans ses vêtements qui flottaient.

— Maman va me trouver affreux.

— Elle sera heureuse de vous voir debout!... Si elle était venue le mois dernier, elle aurait eu de tristes impressions...

— Pourtant j'aurais préféré qu'elle vînt le mois dernier... Mais son fils avait la rougeole, et madame Fabre ne quitte pas volontiers son fils.

Il disait : « son fils », au lieu de : « mon frère ». Denise comprit la jalousie douloureuse qu'il trahissait chaque fois qu'il faisait allusion au second mari, au second enfant de sa mère.

— Asseyez-vous près de la fenêtre...

— La tête me tourne... Comme je suis faible sur mes jambes!...

— Demain — dit Françounette — vous serez plus gaillard... Tenez, voilà un coussin pour vous soutenir... Et une couverture pour vous envelopper les jambes.

Denise plaça près du jeune homme un guéridon léger, et sur le guéridon elle mit un paquet de journaux et de livres envoyés par M. Lapeyrie, un verre d'orangeade, un sucrier...

Jean boutonnait sa vareuse de molleton et nouait la cravate qui dissimulait les tendons de son cou. La fatigue de ce premier lever lui était douce, et douce la sollicitude des deux femmes, qui ne semblaient exister que pour le soigner, le distraire et le servir. Elles s'acquittaient si joyeusement de leur tâche, elles étaient si à l'aise dans leurs fonctions, que Jean Favières se disait parfois :

« Elles sont infirmières par vocation, comme elles seraient mères... Ma chambre est leur royaume, et ma faiblesse leur fait sentir la joie d'être puissantes... Elles oublient que j'ai vingt-trois ans, et je redeviens enfant pour me laisser gâter par elles... »

Et il pensait naïvement :

« C'est une chance qu'il y ait encore des femmes comme celles-là. Je croyais que l'espèce était disparue... »

Il avait pu le croire, car son tuteur l'avait introduit dans un monde où l'amour sentimental n'était pas à la mode... Les femmes qui cultivent leur esprit sans gâter leur cœur, qui travaillent et luttent, avec une grâce courageuse, ces vraies « femmes modernes », il n'en avait trouvé que la contrefaçon. Et il leur préférait les « petites femmes », compagnes pas-

sagères, amusées d'un bijou et d'un baiser... L'égoïsme de ces charmantes filles ne le gênait pas... Il leur demandait ce qu'il promettait : de jolis mots, de jolies caresses, et, le jour de la rupture, le simulacre flatteur d'un regret.

Et puis il avait aimé Juliette... Mais, les jours sombres venus, le spectacle de la mort avait mis en fuite et les amies et l'amante. Jean alors avait eu le poignant désir des autres tendresses féminines, — celles qui ne sont pas l'amour : tendresses de mère et de sœur, tendresses qui ne voient pas la laideur physique, qui ne connaissent pas le dégoût et s'épanchent du cœur profond de la femme, comme le lait coule de son sein.

Installé entre Denise et Cayrol, traité par eux en frère et en fils, Jean Favières découvrait avec ravissement l'intimité familiale : deux êtres qui vivaient l'un pour l'autre, et qui vivaient ensemble pour les autres; qui suppléaient à la fortune, à la haute culture esthétique, aux plaisirs de la société, par les joies du dévouement réciproque, par leur intelligente bonne volonté à créer, à maintenir leur bonheur. Leur étroite communauté de pensée, et souvent leur communauté d'action, atténuaient les différences du sexe et de l'âge. Cette fille et ce père étaient surtout des amis. Chaque jour, Jean voyait grandir et se dessiner, plus précises, plus attachantes, ces deux belles figures toujours présentes à sa pensée comme à son chevet, images de la bonté virile et de la féminine tendresse. A leur contact, il redevenait simple et pur; — et il oubliait ses désirs ulcérés, ses regrets mal étouffés par l'orgueil : il rentrait, sans effort, dans la vérité de son cœur...

Denise s'était représenté madame Fabre comme une personne froide et un peu dure : la femme — la jeune femme — qu'elle accueillit, à la gare de Monadouze, la déconcerta tout d'abord, par son air, sa toilette, son langage.

La nature et la race l'avaient faite belle, cette Arlésienne au profil droit, à la bouche arquée, aux larges yeux contemplateurs qui semblaient profonds et qui étaient vides; mais madame Fabre elle-même s'était faite jolie, en corrigeant la majesté du type par le détail gracieux de l'ajustement. Elle relevait en volute ses cheveux moirés d'ondes naturelles et qui, dénoués, devaient couler sur ses hanches comme un large

fleuve obscur. Un fard discret avivait de rose la chair intacte, malgré la quarantaine dépassée, la chair qui gardait le poli du marbre et son éclatante pâleur. Et quand madame Fabre enleva sa longue jaquette, la souplesse de sa taille à peine serrée révéla la splendeur persistante d'un corps assoupli par la gymnastique, le massage et l'hygiène rigoureuse.

Toute sa vie, elle avait marché sur les désirs des hommes, comme sur un tapis de pourpre qu'elle ne voyait même plus. Attentive à sa beauté, peu sensuelle, peu « cérébrale », elle était demeurée vertueuse par indifférence. Elle avait, à sa manière, aimé son mari et son fils, parce qu'ils étaient là... Elle aimait encore le mari et le fils qui étaient là... mais ce n'étaient plus les mêmes...

Elle s'informa de l'état de Jean avec une sollicitude très convenable, et affirma qu'elle conservait beaucoup d'espoir. Denise et Cayrol la laissèrent seule avec le jeune homme. Quand Denise vint chercher madame Fabre, pour déjeuner, la mère et le fils se tenant les mains, causaient presque gaiement. Déjà l'émotion du revoir était dissipée.

Deux jours, madame Fabre occupa la chambre de Denise, où elle étalait une profusion de flacons, de brosses, de linges légers et parfumés. Avec une simplicité gentille, elle visita le jardin, le village, et descendit même aux cascades. Elle disait à propos de tout :

— Mais c'est charmant!...

L'après-midi, elle s'asseyait dans la chambre blanche, et faisait, avec amour, la toilette de ses mains. Jean admirait les outils d'ivoire, les gestes délicats, le frisson de la lumière sur les ongles qui devenaient roses et polis comme des coquillages vivants.

Il dit, une fois :

— Ah! maman, tu es trop belle... Pourquoi es-tu si belle?... J'aurais préféré...

Il n'acheva pas. Madame Fabre répondit :

— Je ne me teins pas; je ne me serre pas la taille; je ne suis pas maquillée... Si je ne suis pas laide, c'est que la nature le veut bien...

Elle mit du « rouge corail » sur son pouce gauche, et, de sa voix paisible :

— Mon mari dit comme toi... Il m'a épousée parce que j'étais jolie, et maintenant...

— Il vieillit, — dit Jean.

Elle ne comprit pas.

Mais Denise, qui préparait le thé, avait entendu : elle comprenait, elle, que Jean avait souffert par cette mère trop belle, comme un homme souffre par une femme... Laide, elle n'eût pas épousé M. Fabre; laide, elle eût peut-être adoré son fils.

Et, si elle parlait, avec une fierté timide, du second enfant qui lui était né, c'était sans doute parce que l'instinct maternel mûrissait tardivement, au crépuscule magnifique de la jeunesse.

Elle avait promis de rester une semaine à Monadouze. Trois jours après son arrivée, elle annonça son départ; Jean n'insista pas pour la retenir.

— Nous nous reverrons sans tarder, — dit-elle; — tu seras le bienvenu chez nous, quand tu voudras...

Il promit d'aller la voir à l'automne.

Elle partit comme elle était venue, belle, aisée, souriante, après avoir offert un bijou — une broche ancienne en marcassites — à mademoiselle Cayrol.

Sa conscience était en paix : elle avait rempli ses devoirs de mère.

Denise laissa les fenêtres de sa chambre ouvertes toute la soirée, pour que le parfum de « verveine royale » se dissipât. Et elle se sentit délivrée, presque joyeuse...

Mais Jean était triste.

## IX

Les premières violettes furent apportées par Fortunade.

— Je ne les ai pas cueillies, — dit-elle, comme Jean la remerciait. — Quelqu'un me les a données... Elles viennent du Chastang.

Elle hésita, gênée d'avoir trop parlé, puis elle dit, bravement :

— C'est le fils Veydrenne qui les a prises, pour mademoiselle Cayrol et pour moi.

— Tu vois souvent le fils Veydrenne? — demanda Denise.

— Quand il passe devant chez nous, il entre.

— Et il boit?

— Dame, oui, mais il paie...

— Avec quel argent?

— Avec le sien... Vous ne savez pas qu'il travaille?

Une rougeur d'orgueil lui vint aux joues.

— Il travaille... avec des bûcherons de Chadan... Et j'ai pensé que si vous vouliez parler à madame la baronne, elle lui donnerait des journées, pour vous faire plaisir... C'est un fort gars, le fils Veydrenne.

— Mais il a mauvaise réputation!

— Et s'il veut redevenir honnête?

— C'est invraisemblable! — fit Jean.

Denise hocha la tête :

— Je crains, ma pauvre Fortunade...

La couturière leva sur les jeunes gens ses yeux magnifiques, où brûlait une sombre flamme.

— Vous donnez des remèdes aux malades, et, quand ils commencent à guérir, vous avez confiance... Moi, j'ai confiance qu'il tournera au bien, le fils Veydrenne. Il essaie de s'amender. Faut pas qu'on le décourage...

— Eh bien, je parlerai à madame la baronne... Seulement, toi, ma pauvre petite, méfie-toi...

— De qui?... Vous ne me connaissez donc point?... Vous croyez que cet homme-là, j'en fais mon galant?... C'est pas possible que vous croyiez cela, vous, vous, mademoiselle Denise!...

— Prends garde à lui, sinon à toi.

— Il ne m'a jamais rien dit de vilain... S'il osait, je ne le reverrais pas... Allez, il n'est point si bête!

Et Fortunade pleura. Denise, pour la consoler, promit d'aller bientôt à Saint-Dumine...

Elle tint sa promesse, dès le lendemain.

Pour aller au château, il fallait traverser Monadouze et tourner, derrière l'église, par un chemin encaissé, caillouteux. Le torrent roulait, tout près, sous un pont de bois. Dans la cour du moulin, le meunier Chauzac, cousin des Veydrenne, qu'on soupçonnait d'avoir le « mauvais œil », entassait sur un *chartou* des sacs de farine.

Le torrent traversé, Denise prit le sentier à flanc de coteau,

parmi les bruyères. Les châtaigniers arc-boutés sur la pente n'avaient pas encore de feuilles. Tout en bas, dans l'étroite profondeur, l'eau blanchissait, brisée sans cesse par des éboulis de rochers, et la paroi granitique remontait, dessinant sur le ciel nuageux une haute muraille inégale.

Enfin le château parut, avec son vaste toit mansardé, son étage unique, ses portes-fenêtres cintrées dans le style de la Régence. Une terrasse à balustres ornait la façade orientée à l'ouest. La façade de l'est, plus simple, regardait les communs et les écuries.

A l'entour, les futaies violettes du parc formaient des perspectives régulières. Un étang lointain reflétait le ciel de plomb. Sous les arbres, le lierre terrestre verdissait, et des pervenches pâles ou bleues commençaient de fleurir parmi leurs feuilles aiguës qui avaient duré tout l'hiver.

Depuis longtemps, Denise n'avait fait une aussi longue promenade. La fatigue de la marche l'oppressait un peu, et elle sentait, dans sa tête, dans ses membres, la fièvre légère du printemps proche. Sa robe de cachemire gris, qu'elle ne relevait plus, traînait, avec un froissement très doux, sur le gravier des allées. Son voile blond, rejeté en arrière, entre les ailes de faisan qui la coiffaient, éventait faiblement sa nuque.

Quelle solitude!... quel sommeil des choses!... Pas un domestique en vue; les volets intérieurs entr'ouverts...

Un petit chien aboya tout à coup, et une femme de chambre ouvrit la porte vitrée du vestibule, où des bois de cerfs et des hures de sangliers alternaient avec des portraits sombres.

— Madame la baronne est au salon avec madame la comtesse de Salices. Je vais annoncer mademoiselle... Madame la baronne sera bien contente!

La comtesse de Salices! Denise se rappela cette cousine de madame de Saint-Dumine qui venait en Limousin tous les quatre ou cinq ans, et qui scandalisait les paysans par ses cheveux teints, sa voix pointue, le fard vif de ses vieilles joues. Ancienne dame d'honneur de l'Impératrice, elle avait figuré à Compiègne, dans les tableaux vivants. Elle avait été belle, audacieuse, aimée... Et elle avait sa légende, que Denise connaissait mal.

Madame de Saint-Dumine, âgée de soixante-quinze ans,

maladive et solitaire, et devenue pieuse devant la mort, subissait le charme de cette cousine, sa contemporaine, qui restait avide de mouvement et de nouveauté, folle de plaisir, et rétrospectivement amoureuse de l'amour. La vieille pécheresse rassurait la vieille dévote, et lui rendait, par ses boutades et sa gaieté, l'illusion qu'elles étaient jeunes encore, toutes deux, et que la fin était lointaine...

L'obscurité relative du salon surprit mademoiselle Cayrol quand elle entra. Madame de Saint-Dumine était seule, roulée dans un châle de tricot, et presque étendue sur un affreux canapé de bois noir, capitonné de brocatelle rouge. Des rideaux compliqués, à lambrequins et à franges, sous des galeries de bois doré, obstruaient à demi les trois fenêtres, et, dans la pénombre, deux choses seulement retenaient un peu la lumière : le grand lustre à chaînettes de bronze, à pendeloques de cristal, et, sur la cheminée, un buste représentant madame de Saint-Dumine, toute jeune, chignon bouclé, ovale plein, bouche altière, royales épaules tombantes.

Denise faillit renverser un guéridon de laque qui supportait une corbeille de vannerie pleine de graminées sèches et de fougères. Alors une voix molle et mouillée, la voix d'une bouche sans dents, se mit à gémir :

— On n'y voit pas bien clair, n'est-ce pas, chère enfant?... Mes pauvres yeux aiment l'ombre... Prenez garde au fauteuil, là... Approchez-vous!... Je n'espérais plus vous voir jamais...

— Je suis si peu libre, madame! Excusez-moi...

— Oui, vous êtes garde-malade... Quel ennui pour vous! Les malades sont aussi odieux que les vieillards...

Une petite main froide et quasi morte, un petit visage sans couleur et presque sans substance, — l'ombre d'une ombre! — sortaient des châles entassés. La baronne avait la pâleur répulsive de ces larves qu'on découvre au creux des écorces, sous les feuillages. Sa fanchon de dentelle noire couvrait un tour de faux cheveux gris. Ses paupières membraneuses tombaient sur les globes ternes de ses yeux. Nourrie de lait, réduite à la taille d'une fillette, la vue et l'ouïe déclinantes, elle durait pourtant, et ses membres chétifs semblaient se replier pour mieux conserver et défendre le faible principe de vie qui persistait encore en elle.

— Les malades sont odieux, j'en conviens! — dit gaiement madame de Salices qui entrait dans le salon, et tanguait lourdement parmi les écueils des meubles. — Quant aux vieillards, ils doivent oublier leur âge et le faire oublier... Ne me parlez pas de ces ancêtres qui se permettent d'être affreux à voir, insupportables à entendre, et qui empoisonnent la vie des jeunes, sous prétexte qu'ils ont soixante-quinze ans!... Beau mérite, en vérité!... J'ai soixante-quinze ans, moi, et n'en suis pas fière!...

— Vous êtes si jeune par le cœur, par l'esprit! — répliqua Denise, poliment.

Madame de Salices se mit à rire :

— Mon estomac est jeune, mes nerfs sont jeunes... Voilà tout mon secret! Je déteste les médecins et les drogues; je n'ai pas la notion du temps, et je suis si contente de vivre que je ne suis pas du tout certaine de mourir un jour... Aussi n'ai-je aucune frayeur de la mort... Je ne songe à elle que pour mieux jouir de la vie... Ça vous étonne, belle petite Denise!... Vous pensez que je suis une vieille folle!... Ah! mon enfant! je suis, au contraire, un exemple rare de vraie sagesse... Imitez-moi plus tard, si vous pouvez, et, tandis que vous êtes jeune, profitez abondamment de votre jeunesse...

Madame de Saint-Dumine déclara ;

— Mademoiselle Cayrol est une personne simple et sérieuse.

— Mais elle n'a pas trente ans, et elle est jolie!... Au fait, chère enfant, êtes-vous jolie?... Vous donniez des promesses de beauté... Venez près de la fenêtre, que je régale mes yeux... Allons!... non, vous n'êtes pas jolie, mais vous pourriez l'être... Vous ne savez pas... Vous ne soignez pas votre teint... Vous êtes mal coiffée... Surveillez-vous!... Le grand air abîme la peau, et les cheveux blonds tournent au châtain... Lavez donc les vôtres avec de la camomille allemande... Et ne vous servez jamais de savon pour le visage...

— Merci de vos excellents conseils, — fit Denise. — Je n'emploie jamais le savon pour le visage; mais je n'ai pas le courage de changer la nuance de mes cheveux... Ils seront comme Dieu voudra... A Monadouze, personne ne les regarde.

Elle pensait que les cheveux de la comtesse étaient horribles, avec leur nuance rougeâtre de henné!

Madame de Salices, énorme, boursouflée, les joues et les yeux en poches, n'avait que les rides du rire et de la volupté; les larmes n'avaient pas creusé dans sa chair mollasse ce double sillon si pathétique, qui marque les nobles figures des madones quadragénaires, dans les Descentes de croix. La comtesse se souciait peu de commander le respect, et c'était un sentiment moins grave qu'inspirait son visage en ruines, peint de couleurs gaies.

« Elle ressemble — avait dit un jour le docteur Cayrol — à un vieux chef indien, qui ne va plus au combat, mais qui conserve sa peinture de guerre... »

Cependant cette aïeule fardée, au masque de Jézabel amoureuse, était plus effrayante que ridicule... Tout en elle amusait l'imagination, et Denise la considérait comme les jeunes filles de 1825 regardaient les grandes dames sexagénaires, revenues après l'émigration, avec la poudre, le rouge, le corset long, les jupes bouffantes et le langage cru de leur jeunesse.

Les vêtements de madame de Salices, faits à Paris et selon la mode, prenaient par elle un style suranné, parce que les gestes de cette dame, sa démarche, son port de taille s'étaient composés, jadis, pour mettre en valeur d'autres vêtements. Le corset d'autrefois, à gorge saillante, à taille courte, à larges hanches, avait imposé ses lignes définitives au corps qu'il avait moulé si longtemps. Madame de Salices portait des broches massives, des bracelets, un chignon pesant. Sa jupe, ample et volantée, occupait un vaste espace autour d'elle.

La comtesse avait gardé la philosophie courte et commode du Second Empire. Dans un monde nouveau, plus raffiné et plus brutal que le sien, elle s'amusait encore, raillant les intellectuelles et les neurasthéniques qui représentaient, à ses yeux, la génération nouvelle. Catholique par convenance, épicurienne par tempérament, elle opposait à l'âge son optimisme insouciant, sa magnifique santé, et cette frivolité qui ne permet pas à l'esprit de s'appesantir dans la méditation. Elle se disait très heureuse.

Les jeunes femmes la recherchaient. Elle-même goûtait leur jeunesse, se complaisait à les voir jolies, et devenait volontiers leur confidente. Mais les matrones de l'âge intermédiaire lui tenaient rigueur...

— Supposons que vous quittiez Monadouze, ma chère enfant, et que vous alliez dans une grande ville, à Paris... Supposons qu'un jeune homme vous remarque... C'est chose possible!... Eh bien, ne serez-vous pas désolée d'avoir un teint perdu, et une chevelure abîmée? Croyez-en mon expérience : la vertu sans la beauté risque d'être méconnue... Soyez jolie pour qu'on rende justice à vos autres mérites...

— C'est que je n'ai pas l'intention de quitter Monadouze et que je ne pense point me marier...

— Soyez jolie, à tout hasard!... Mais vous ne resterez pas dans ce trou, chère enfant : ce serait un crime. Vous auriez trop de chagrin à vieillir... Vieillir sans avoir vécu!... Quelle perspective!... Ne vous y résignez pas, mademoiselle Cayrol!... Jeanne, ma chère, il faut sauver cette petite!... Il faut lui trouver un bon mari... Il n'y a donc que des rustres, ou des imbéciles, dans votre Limousin?

— C'est que... je n'ai pas de dot! — fit doucement la jeune fille. — Et puis, nous ne voyons personne...

— On ne vous a jamais demandée?

— Jamais.

— C'est incroyable!... Et vous êtes heureuse?

— Très heureuse.

Madame de Saint-Dumine éleva sa voix gémissante pour demander le thé : la comtesse sonna... Denise, que la conversation agaçait un peu, présenta sa requête et plaida pour Veydrenne.

— Je veux tout ce que vous voudrez, — dit la baronne. — Le régisseur vient demain. Je l'avertirai. Faites dire à Martial Veydrenne que nous le prendrons à l'essai...

Denise remercia. Le thé servi, on parla du docteur, de Jean, du régime que suivait la comtesse. Et mademoiselle Cayrol s'en alla.

Elle redescendit le sentier caillouteux, sous les châtaigniers; il était quatre heures environ, et les nuages moins denses bleuissaient, pénétrés de soleil, troués çà et là par le vent tiède.

L'appel du coucou résonnait, interrogateur et mélancolique, et, pour la première fois depuis l'an passé, Denise entendit le rauque soupir de la tourterelle sauvage. Cette douceur de l'air,

ces parfums de la terre en travail, ces voix aériennes dont le sens n'était point secret, troublèrent Denise jusqu'à la tristesse. Elle remportait, de sa visite au château, un malaise bizarre, une sorte de découragement... Madame de Salices lui avait parlé comme M. Lapeyrie naguère, et presque dans les mêmes termes.

Cette compassion, mêlée de curiosité, devenait agaçante et offensante.

« Qu'on me laisse donc en paix ! Je n'ai pas besoin d'un mari pour être heureuse... et surtout d'un mari comme tel ou tel !... »

Elle se représentait les hommes qui l'avaient approchée : bourgeois de petite ville, hobereaux de campagne, honnêtes gens qui aimaient la bonne chère, la tranquillité d'une existence sans risques, et vivaient d'une vie tout extérieure et matérielle. Les plus intelligents usaient leur activité aux conflits mesquins de la politique locale, tâchaient d'arrondir leurs petits domaines et, parfois, nourrissaient d'innocentes passions pour l'archéologie ou la statistique. Incapables d'une pensée originale, ils avaient, sur toutes choses, des opinions prudentes, conformes à leurs intérêts, et ils les exprimaient avec des formules apprises — et pas toujours comprises.

Ces gens estimaient beaucoup le docteur Cayrol et sa fille, mais ils gardaient sur la jeunesse et la beauté des femmes de vieux préjugés provinciaux, et Denise, à vingt-sept ans, et sans fortune, ne leur paraissait pas une « demoiselle à marier ». Aucun d'eux ne l'avait courtisée, parce qu'elle inspirait le respect aux moins délicats, et aucun ne l'avait émue...

A seize ans, elle avait rêvé un fiancé, un mari, non particulièrement beau ou riche, mais de visage noble et de cœur généreux, — bien différent de tous ces hommes. — Pendant quelques années, elle l'avait attendu, et, ne l'ayant pas rencontré, elle songeait à lui, comme à un mort, avec une tristesse sans amertume.

Jamais elle n'avait senti rôder autour d'elle le sournois désir masculin ; jamais elle n'avait reçu aucun aveu, ni soupçonné, en elle-même, une puissance de séduction. Et, loin de toutes les excitations de la vie sociale, loin des suggestions voluptueuses de la littérature et de la musique, ses sens demeuraient encore assoupis.

UofM

Là-bas, dans les futaies de Saint-Dumine, les tourterelles, émues par le désir du nid, se répondaient l'une à l'autre. Et, plus profond que l'inquiétude amoureuse, le grand besoin maternel s'éveillait, encore une fois, aux flancs de la vierge mûre. Denise avait conscience de cette splendeur physique, de cette force épanouie qui faisait d'elle, non pas une poupée esthétique, non pas un hochet d'amour, mais le type féminin par excellence, la mère de l'homme. Une race vigoureuse aurait pu naître de son sang très pur, boire la vie à ses beaux seins... Et voilà que le corps généreux, si ample de forme, si riche de sève, allait se flétrir dans la stérilité, comme le corps chétif d'une religieuse.

« Je mourrai tout entière, et tous les miens avec moi. Je ne transmettrai pas la flamme que j'ai reçue. Je n'éprouverai pas la sainte douleur des mères et leur joie, cette joie que l'homme ne peut imaginer et que je devinais si bien quand j'étais petite fille... Ah! cette chaleur douce et pénétrante du nouveau-né, dans mes bras!... Ce regard levé, fixe, du nourrisson suspendu à la mamelle, qui voit le visage de la mère au-dessus de lui, comme le ciel! Toutes ces émotions merveilleuses, je ne les connaîtrai pas. Je ne vivrai pas mon destin de femme! »

Ses larmes coulèrent. Elle pleurait si rarement que cette faiblesse lui fit honte.

« A quoi vais-je penser?... C'est de la folie... J'ai renoncé à ce bonheur... Que dis-je? Je n'ai pas eu à y renoncer, puisqu'il ne s'est pas offert à moi. La tendresse de mon père, l'amitié des pauvres gens, l'espoir de faire, obscurément, un peu de bien, voilà ma part en ce monde... Plus tard, quand je serai seule, et que je vieillirai, j'adopterai un petit enfant, oui, peut-être... »

Ce rêve qu'elle avait fait parfois, sans l'avouer jamais, lui rendit un peu de calme. Elle essuya ses yeux et continua sa route.

## X

Ainsi passèrent les jours languissants, puis l'amélioration continua, régulière et si rapide que Jean put se lever, redes-

cendre au jardin, et même sortir en voiture. La baronne de Saint-Dumine prêta un ancien petit « duc » très léger, à tablier et à capote. On enfouit Jean sous des peaux de chèvre, et tantôt Denise, tantôt Cayrol le promenèrent aux environs de Monadouze.

Les jours croissaient; les lointains changeaient de nuance. Ce n'était plus les violets rougeâtres de l'hiver; ce n'était pas l'outremer foncé de l'été : c'étaient des colorations délicates, des roux, des blonds bleuissants, avec de grandes places d'un vert acide. Les bouleaux, les peupliers sans feuilles, laissaient voir, à travers leurs ramilles fines, les moindres détails du paysage qui riait au nouveau soleil, pleurait sous l'averse brève et s'étalait sans ombres, sans vapeurs, sans mystère, innocent et nu comme un enfant.

Quand le docteur était retenu par des obligations professionnelles, Denise et Jean partaient après le déjeuner et rentraient avant le déclin du jour. La voiture d'osier, en forme de corbeille, était juste assez large pour eux. Denise tenait ferme les guides dans les brusques descentes et regardait droit devant elle, surveillant les lacets de la route et les oreilles du petit cheval. Avec son plaid couleur d'écorce moussue, sa toque empennée, sa tresse qui pressait sa nuque et devenait fauve, sous le soleil, comme une branche d'automne, elle avait l'air d'une dryade échappée du tronc d'un chêne, coiffée d'un vivant feuillage et d'un oiseau vivant.

Elle parlait de son pays, des travaux rustiques, des bêtes, des plantes qu'elle nommait toutes par leur nom. Jean Favières, né citadin, élevé dans la geôle des lycées, avait promené ses loisirs dans les pays truqués pour les touristes et enlaidis par les hôtels : il avait prêté plus d'attention aux peintures qu'aux paysages, et son ignorance des choses naturelles se révélait naïvement, à chaque minute.

Denise, si peu instruite, devenait l'initiatrice de Jean. A travers elle, il sentait vivre la nature. Baigné d'air et de lumière, devant les vastes horizons qui sollicitent l'essor du rêve, parmi le travail des germes qui montent, qui s'accroissent et déclinent, il croyait percevoir, sensibles et agissantes, ces lois du monde, révélées par les livres et qui étaient demeurées, pour lui, des abstractions. Sans révolte, il s'abandonnait à

UofM

elles, et il arrivait à pressentir la sérénité panthéiste, la paix qui ne vient pas d'un espoir personnel, d'une confiance affectueuse en un Dieu aimant, mais d'une adhésion de tout l'être à l'ordre éternel de l'univers.

Il la pressentait seulement, cette paix que de rares esprits possèdent dans sa plénitude. Jean Favières était trop jeune, il avait trop de désirs inassouvis, trop de curiosités insatisfaites. Il était de ceux qui ne veulent pas souffrir, qui ne veulent pas mourir, qui voudraient développer leur être dans l'espace et dans le temps, absorber en eux le monde...

Mais l'idée du malheur et de la mort était bien loin de lui, par ces après-midi dorées où il participait à la joie du renouveau.

Il vit les étangs de Saint-Dumine, les plateaux de Brach, et Chadan, et l'Habitarelle. Les vallées, sous le tendre ciel, dans la transparence de l'air, se croisaient bleues, toutes bleues, entre les collines mauves, et la lumière nacrée, angélique, heureuse, frissonnait sur le monde comme sur l'orient d'une perle. Dans les gorges, les petits chênes gardaient leurs feuillages de cuivre; les saules couleur d'ocre et d'orange bariolaient le sol des prés; l'herbe seule était verte, parsemée de coucous cotonneux, et, dans les branches fauves, le printemps bondissait, roux et sauvage, avec l'écureuil des bois.

Jean l'aima bientôt, passionnément, cette terre limousine... Aucune, excepté l'antique Bretagne, ne porte un tel faix de siècles sur ses rochers. Elle a encore ses fontaines sacrées, ses rites païens, ses processions imitant les stades de la lune dans le cycle des douze mois. Ses pâtres, charmeurs de loups, parlent encore la langue de Bertran de Born et de Bernard de Ventadour. Ses laboureurs, éraflant les « camps de César », heurtent parfois une armure latine, un casque de légionnaire, une aigle de bronze oxydé. Et, dans les grottes de ses collines, on trouve des pierres gravées à l'image du mammouth, et les os des hommes qui vécurent et moururent là au matin du monde.

L'étranger qui passe l'ignore ou la dédaigne, cette terre, vêtue de landes brunes et déchirées, aïeule assise au pied des volcans. Elle est si misérable et paraît si rude! Mais qui s'approche d'elle avec piété voit briller ses yeux d'incantatrice

sous la verte transparence des eaux ; il entend sa plainte séculaire dans le chevrotement des cornemuses, et désormais, il ne l'oubliera plus : il a été « charmé » par la pauvresse.

Aux plis de ses bruyères, la terre limousine accueillait Denise et Jean. Parfois la jeune fille arrêtait le cheval dans les hameaux. Les petites églises romanes leur offraient, ici un chapiteau sculpté, là un rétable, noirci par la fumée des cierges, et presque toujours quelque chef-d'œuvre des vieux orfèvres : un buste-reliquaire en argent repoussé, une châsse, une colombe-pyxide où chatoient des émaux bleus et verts... Et, d'autres fois, Denise entrait dans une chaumière et Jean s'asseyait auprès d'elle, sur le banc mal équarri du *cantou*. Des enfants, maigres comme des chevreaux, pleuraient en voyant le « monsieur ». Leur mère les rassurait, et montrait son dernier-né à mademoiselle Cayrol... Toutes deux causaient en patois, — ce patois si joli sur les lèvres de Denise ! — Jean, curieux de tout, admirait les chenets de fonte, l'armoire sculptée au couteau, les étains d'un gris soyeux, aux grasses ciselures, égarés parmi la vaisselle commune, et surtout ces ombres bitumineuses, ces clairs-obscurs roux, ces vifs accents de lumière que ménage si bien l'unique et petite fenêtre des intérieurs campagnards.

Il n'avait jamais vu ces choses, sauf dans les tableaux flamands... Il disait à Denise :

— Voilà un Pieter de Hooghe... un Breughel...

Denise ne comprenait pas, et elle s'étonnait qu'il trouvât belles ces cuisines de ferme, obscures et encombrées. Il pensait alors qu'elle n'admirait pas ces tableaux, parce qu'elle ne se voyait pas elle-même, elle, le centre lumineux de toutes les scènes, la forme blanche et dorée, belle de la beauté du jour. Quand elle prenait un nourrisson dans la barcelonnette, quand elle le tenait, d'un geste gauche et divin, sa tête blonde inclinée, une clarté rayonnait de son visage et de ses cheveux. Elle apparaissait à Jean comme l'idéale incarnation de la Vierge Mère.

Pour commémorer ces promenades, il achetait des bibelots, — une porcelaine, un plat d'étain, — qu'il offrait au docteur, le soir, en s'extasiant sur le prix modique : Cayrol, qui avouait « n'y rien connaître », admirait de confiance.

Un jour, chez une bonne femme de l'Habitarelle, il décou-

UofM

vrit d'anciens pendants d'oreille en argent ciselé qui représentaient des pampres et des grappes, et une petite bague très mince, très usée, ou deux mains unies formaient le chaton.

Il paya d'une pièce d'or ces vieux bijoux démodés, parce que Denise les avait trouvés jolis. Et il rêvait au moyen de les lui offrir, quand elle lui dit :

— Cette bague, c'est un anneau de fiançailles. Ma grand'mère en avait un, du même genre, qu'elle a emporté dans son cercueil.

Et elle ajouta, toute pensive :

— Ma mère aussi a emporté le sien. Dans notre famille, aussi loin que remontent nos souvenirs, aucune femme veuve, aucun homme veuf ne s'est remarié. Chacun a gardé, pour l'éternité, la bague des fiançailles ou des noces.

Jean répéta :

— La bague des fiançailles !...

Le cheval trottait vivement, mais Denise, tenant les guides de la main droite, considérait l'anneau d'or posé sur la paume ouverte de sa main gauche.

Jean murmura :

— Essayez-la, je vous prie.

Et, avant qu'elle eût répondu, il avait glissé la bague symbolique au doigt de la jeune fille ; mais elle était trop large, cette bague de paysanne : elle coula, tomba, dans les plis de la robe, dans l'herbe....

Le cheval arrêté, Denise et Jean descendirent, cherchèrent... Ils ne purent retrouver l'anneau.

Avait-il roulé dans l'eau du fossé? Se cachait-il dans le fouillis des feuilles?...

La jeune fille se désolait.

— C'est ma faute, — dit Jean ; — ne vous chagrinez pas, mademoiselle Denise...

Et elle ne vit pas qu'il avait les yeux pleins de larmes.

MARCELLE TINAYRE

*(A suivre.)*

M 10 U

# UN ROMAN VIENNOIS

On a mené grand bruit depuis quelques mois, en Autriche et même en Allemagne, autour du roman qu'Arthur Schnitzler a publié naguère sous le titre de *der Weg ins Freie* (le Chemin de l'Affranchissement). Le grand talent d'analyste de Schnitzler rend ce succès légitime ; mais il ne l'explique pas entièrement. Schnitzler a, dans ce livre, abordé avec une tranquille hardiesse un sujet qui ne laisse presque aucun Autrichien indifférent : il y a présenté, ou plutôt illustré, toute la question juive. Son dessein n'était pas de faire une satire ni une œuvre de polémique ; il a voulu seulement comprendre et faire comprendre des âmes juives. Mais ses lecteurs n'ont pas imité ce scrupule d'impartiale psychologie ; ils ont cherché dans le livre des arguments ou des exemples en faveur des thèses sociales ou des programmes politiques qu'ils défendent ordinairement. Les partis les plus divers ont pu y trouver leur compte ; juifs et antisémites ont également prétendu revendiquer Schnitzler pour un des leurs.

C'est la première fois que Schnitzler aborde un problème proprement social. On était habitué à le considérer surtout comme un auteur boulevardier[1]. *Der Weg ins Freie* est son premier roman. Schnitzler, qui semblait s'être fait une règle d'être toujours bref, et que l'on pouvait considérer comme une sorte de miniaturiste, a mené cette fois son récit jusqu'à la cinq centième page ; et ce développement paraît un peu

1. Cf. la *Revue* du 15 juin, *Arthur Schnitzler*.

abondant quand on découvre combien l'aventure sentimentale qui nous est contée est simple et même menue. Mais ce n'est pas l'intrigue centrale qui donne au livre son intérêt le plus pressant; ce sont les épisodes qui l'encadrent.

Le fond du roman est consacré à un cas de psychologie amoureuse; et l'on retrouve dans les deux protagonistes des répliques affinées des deux types chers à Schnitzler, Anatole et *das süsse Mädel*. La femme est ici une jeune fille d'honnête bourgeoisie, instruite et de sentiments délicats; mais elle est, elle aussi, faible devant l'amour, et prête à tout sacrifier, le sourire sur les lèvres, à l'homme auquel elle s'est donnée, même après qu'elle a percé à jour son égoïsme irréductible. L'amant est un esthète aimable, intelligent, fort bien doué, mais trop conscient de ses faiblesses intérieures, adonné trop complaisamment à l'analyse de ses sentiments pour jamais trouver l'énergie d'accomplir une action ridicule au jugement du monde, mais noble et belle en soi.

Leur histoire est simple. Le baron Georges de Wergenthin-Recco pourrait sans déroger épouser la cantatrice Anna Rosner; elle ne lui est inférieure ni par l'esprit ni par l'éducation. Mais, en s'aimant, ils n'ont, ni l'un ni l'autre, songé au mariage. Malgré la vivacité et la sincérité de son affection, Georges ne s'est jamais cru définitivement engagé; et jamais Anna n'a paru croire que son amant dût lui appartenir définitivement. Seulement, voici qu'un enfant va naître; et des sentiments obscurs, analysés par Schnitzler avec une subtile lucidité, semblent lentement convertir Georges à l'idée d'une union légale : l'amour nouveau, plus calme et plus profond, qu'il ressent pour l'amante devenue mère, la tendresse inavouée qui gonfle parfois son cœur à l'idée du fils attendu, sa droiture naturelle et aussi un certain respect humain l'inclinent doucement à ce sage dénouement. Mais l'enfant meurt en naissant, et dès lors tout est fini. Plus que jamais, Georges se sent impatient d'aventures et de passions nouvelles. Douloureusement, mais résolument il reprend sa liberté.

En lisant le récit de cette liaison et de cette rupture, on est d'abord frappé par la simplicité et la clarté de l'exposition. C'est un soulagement de ne pas rencontrer dans un roman allemand la moindre dissertation psychologique. Plutôt que

de décomposer longuement le jeu des sentiments de ses personnages, Schnitzler, qui reste dramaturge jusque dans le roman, les laisse s'exprimer en phrases brèves, pleines d'accent personnel et de saveur locale. Il porte dans l'agencement même de l'intrigue le même naturel et la même simplicité. Visiblement il éprouve un instinctif éloignement pour les situations mélodramatiques. Nulle part, en ce roman, dont certains endroits sont si douloureux, il n'a cherché à forcer le pathétique : ni scènes violentes, ni coups de théâtre. Mais les situations s'enchaînent suivant une logique impérieuse, et la nécessité intérieure qui conduit toute l'action, finit par donner au livre une grandeur tragique. Ces qualités, netteté de l'expression, aversion des effets cherchés, construction logique, sont de celles qui agréent le plus à un esprit français. Il est permis d'y reconnaître une influence française. Schnitzler est tout nourri de nos grands romanciers réalistes, et la lecture assidue de Flaubert, de Goncourt, de Maupassant l'a beaucoup aidé à mûrir son talent et à dégager son originalité propre.

Il est seulement fâcheux que cette analyse si solidement ordonnée s'applique à un homme dont le caractère et la personnalité apparaissent à la longue un peu grêles. En ses bonnes pages, *der Weg ins Freie* évoque, moins par une superficielle analogie de situations que par la profondeur, la vigueur, la justesse évidente de la notation psychologique, le souvenir d'une des œuvres les plus puissantes de la littérature classique allemande, les *Wahlverwandschaften* (les Affinités électives) de Gœthe. Mais les héros de Gœthe étaient des géants auprès de ce charmant et débile esthète qu'est le baron de Wergenthin-Recco.

Il est difficile d'extraire d'une œuvre comme celle-ci, dont toutes les parties sont soudées intimement les unes aux autres, et d'où l'auteur a écarté les morceaux de bravoure, un fragment qui suffise à donner une idée de l'ensemble. Voici pourtant l'une des pages où se peint le mieux le caractère du jeune baron. Le père d'Anna Rosner, vieux bureaucrate méticuleux et consciencieux, qui, pendant de longues semaines, n'a rien remarqué de ce qui se passe à son propre foyer, finit par apprendre la vérité; il se décide à venir trouver Georges, pour lui demander des explications, et sans doute aussi dans

l'espoir obscur d'obtenir de lui la seule réparation possible, le mariage :

Georges pria M. Rosner, qui était entré avec son pardessus d'hiver, son chapeau et son parapluie, de prendre un siège et lui offrit un cigare. Le vieux Rosner répondit : « Je viens de fumer », ce qui rassura Georges dans une certaine mesure, et il prit place, tandis que Georges restait debout, appuyé à la table. Puis le vieux commença, avec sa lenteur habituelle :

— Monsieur le baron doit bien deviner pour quel motif je prends la liberté de le déranger. J'avais déjà l'intention de venir dans la matinée, mais je n'ai malheureusement pas pu m'absenter du bureau.

— Ce matin, vous ne m'auriez pas trouvé à la maison, monsieur Rosner, — répondit Georges d'un ton obligeant.

— Alors, tant mieux; je n'aurai pas fait le chemin inutilement. Donc ma femme m'a ce matin... rapporté... ce qui s'est passé.

Il regarda à terre.

— Ah! dit Georges — et il se mit à mordiller sa lèvre supérieure. — J'avais à vrai dire moi-même l'intention... Mais ne voulez-vous pas quitter votre pardessus? il fait très chaud dans cette chambre.

— O merci, merci, je n'ai pas trop chaud, non, non. Donc, j'ai été absolument épouvanté, quand ma femme m'a fait cette révélation. Oui, monsieur le baron... jamais je n'aurais pensé qu'Anna... jamais je n'aurai cru possible... ah! c'est terrible...

Il disait tout cela du ton monotone qui lui était habituel; il secouait seulement la tête un peu plus que de coutume en parlant. Georges, debout devant lui, ne pouvait s'empêcher de regarder continuellement son crâne chauve et les cheveux jaunâtres et clairsemés qui l'entouraient et il ne ressentait rien d'autre qu'un profond sentiment d'ennui.

— Terrible, monsieur Rosner, non vraiment, ce n'est pas terrible, — dit-il enfin. — Si vous saviez, combien je... combien mon affection pour Anna est profonde, vous seriez certainement bien éloigné de trouver la chose terrible. Madame Rosner a dû vous faire connaître nos intentions pour les mois qui vont venir. Est-ce que je me trompe?

— Nullement, monsieur le baron, depuis ce matin, je suis renseigné sur tout. Mais je ne peux pas vous cacher que depuis quelques semaines je remarquais à la maison que quelque chose n'était pas dans l'ordre. J'avais été frappé de voir que ma femme était très énervée et souvent même sur le point de pleurer.

— Sur le point de pleurer? Il n'y a vraiment aucun motif, monsieur Rosner; Anna elle-même, qui est, en fin de compte, la principale intéressée, se porte fort bien, a sa gaieté habituelle...

— Oui, j'en conviens, Anna est de bonne humeur, et, pour dire

la vérité, dans une certaine mesure cela me console. Mais pour le reste je ne peux pas vous décrire, quel accablement... quel... comment dire?... quelle épouvantable désillusion... jamais, jamais je n'aurais cru...

Il ne put pas poursuivre, sa voix tremblait.

— Je suis vraiment très ennuyé, dit Georges, que vous preniez l'affaire tant à cœur, bien que madame Rosner ait pourtant dû vous expliquer tout dans le détail, et que les dispositions que nous avons prises pour les mois prochains soient de celles que vous puissiez entièrement approuver. Quant à un avenir un peu plus lointain, et, espérons-le, pas trop lointain, j'aime mieux pour aujourd'hui n'en pas parler encore, parce que je déteste faire des phrases. Mais vous pouvez être assuré, M. Rosner, que je n'oublierai certainement jamais, ce que je dois à une personne telle qu'Anna... ni, non plus, ce que je me dois à moi-même.

Il avala sa salive.

Aussi loin qu'il se souvînt, il n'y avait pas eu de moment dans sa vie où il se fût apparu à lui-même si peu sympathique. Là-dessus, comme il arrive fatalement dans tous les entretiens qui ne peuvent pas aboutir, chacun répéta encore plusieurs fois la même chose, jusqu'à ce qu'enfin monsieur Rosner s'excusât du dérangement qu'il avait causé et prît congé de Georges, qui l'accompagna jusque sur le palier.

Le sentiment de gêne et presque de honte, qui oppresse ici Georges et se communique au lecteur lui-même, devient douloureux et presque intolérable dans une autre scène très belle, mais trop longue pour être citée, où sans heurt, sans phrase, au milieu de paroles de douceur et d'affection, Georges et Anna prennent l'un de l'autre un congé qu'ils sentent, qu'ils savent devoir être définitif. On ne peut pas exprimer et provoquer plus d'émotion avec moins d'artifice littéraire. Même dégagé de ses nombreuses scènes accessoires, et réduit au récit de cette simple aventure sentimentale, le roman de Schnitzler resterait encore une œuvre d'une qualité très rare. Mais une riche floraison d'épisodes, où s'agite le monde juif de Vienne, lui ajoute beaucoup de couleur et de signification.

*
* *

La « question juive » est à Vienne ce qu'elle est chez nous : un ensemble de problèmes vagues, mal définis, vraisemblable-

ment insolubles, une lutte de croyances ou de préjugés contraires autour du concept obscur de « race ». Mais ce débat a en Autriche plus d'acuité que chez nous. La seule ville de Vienne contient plus de juifs que la France entière. Les haines fondées sur la différence d'origine s'accroissent de toute l'envie que provoquent la prospérité et l'indéniable puissance de la population juive. Depuis 1848 les juifs sont au regard de la loi les égaux des autres citoyens, et il n'y a pas de profession qu'ils ne puissent choisir, de poste officiel auquel ils ne puissent prétendre. Mais le libéralisme de la loi est atténué par la tyrannie de l'opinion. La bourgeoisie et l'aristocratie viennoises sont, d'une façon générale, antisémites.

C'est à Vienne qu'a été écrit et publié le plus brillant des réquisitoires qui aient jamais paru contre la race et l'esprit juifs. Houston Stewart Chamberlain, que l'on connaît surtout chez nous comme un apôtre du wagnérianisme, a rassemblé et dressé dans un livre extrêmement érudit, éloquent et captieux, « les Fondements du XIX^e siècle », les arguments les plus saisissants contre le judaïsme. Il s'est fait, contre la tradition juive, l'avocat de la tradition germanique, ou plutôt celto-germanique. A sa suite, les gens épris d'idées générales et de vastes systèmes se sont plu à considérer les juifs comme les représentants de la civilisation orientale, qui, cruelle et fourbe, a pendant de longs siècles, menacé d'étouffer et d'anéantir la pure et belle culture que la Grèce avait léguée aux peuples de l'Europe. Contre cette invasion d'un esprit étranger et d'une religion à la fois dominatrice et fausse, les races celto-germaniques ont, en se fondant sur le noble et pur christianisme, entrepris une lutte qui semble enfin, au XIX^e siècle, tourner à leur avantage. Mais le triomphe n'est pas encore assuré et il faut poursuivre inlassablement le bon combat. Intellectuellement et physiquement, le Germain est un être supérieur au Sémite. Sa victoire définitive sur lui sera l'affranchissement de l'humanité.

L'antisémitisme « scientifique » de H. S. Chamberlain a pour des milliers et des milliers d'Allemands, ou d'Autrichiens, la valeur d'un dogme. Mais en dépit de toutes les doctrines, l'habitude et l'intérêt créent entre les éléments cosmopolites des grandes villes, et de Vienne en particulier, les

rapports les plus étroits. Dans les classes aisées surtout, il s'accomplit une sorte d'inévitable fusion. Les relations de bureau finissent toujours par devenir des relations de salon. Le « monde » est forcé de recevoir les juifs, non seulement parce qu'ils ont l'argent, mais souvent aussi parce qu'ils ont la culture et l'esprit. Seulement, ce rapprochement, s'il peut contribuer à dissiper les préjugés réciproques, avive fréquemment aussi les inimitiés. La situation des juifs cultivés dans la société viennoise est souvent extrêmement délicate; ils ont conscience d'avoir depuis longtemps conquis leur droit d'entrée dans la nation et ne demandent qu'à travailler au développement du pays qui est devenu le leur; mais il leur est difficile de garder la mesure dans l'expression de leur sincérité patriotique : car on interprète leurs excès de zèle comme un acte de contrition pour les péchés passés, ou bien l'on exploite leur froideur comme un signe qu'ils demeurent indifférents à tout ce qui touche à la vie profonde de la nation. Leurs paroles et leurs actes sont soumis à une critique perpétuelle et malveillante par principe. Cette hostilité latente est pour eux une invite à penser constamment à leur situation et de là vient qu'un juif viennois est presque toujours hanté par l'obsession de l'antisémitisme.

Arthur Schnitzler s'est complu à étudier dans une série de personnages divers les formes que prend cette obsession selon les individus, et les opinions ou les manies qu'elle suggère. Une bonne partie de son livre est comme une suite de « confessions » juives, et il se trouve que par la force des choses, ces confessions sont surtout remplies de doléances et de récriminations. C'est pourquoi l'on a accusé Schniztler d'avoir pris le parti des juifs. Il est indéniable qu'il a analysé certaines âmes juives avec une véritable sympathie. Mais il n'a pas traité avec une bienveillance systématique l'ensemble des personnages juifs de son roman. Il n'y a d'ailleurs pas de thèse générale dans ce livre; il n'y a que des cas particuliers, et c'est au lecteur de formuler lui-même des conclusions sociologiques, s'il les juge nécessaires.

On a reproché à Schnitzler d'avoir associé dans un même livre la peinture de types juifs et l'histoire sentimentale de deux jeunes gens de race « aryenne ». Ce n'est pourtant pas

par un simple artifice de romancier qu'il a placé ses deux héros dans un milieu presque exclusivement juif. Il est clair qu'il a voulu par là fixer un moment de cette accommodation de deux sociétés, qui s'accomplit lentement à travers des malaises et des conflits douloureux. C'est dans les cercles artistes que cette fusion s'accomplit le plus rapidement, et c'est dans ce milieu que nous a transportés Schnitzler. Si Georges de Wergenthin et Anna Rosner fréquentent dans les salons juifs, c'est que, compositeur et cantatrice, ils y trouvent autant et plus de connaisseurs sympathiques que dans les salons de la bourgeoisie authentiquement chrétienne.

Anna et Georges ont fait connaissance chez cette bonne madame Ehrenberg dont le principal souci est de faire grande figure dans le monde; sa maison est une de celles où les gens de « race aryenne » et ceux de « race juive » se rencontrent le plus volontiers; on y voit des officiers aristocrates, des littérateurs connus, des musiciens de talent; les femmes y sont intelligentes et jolies, la conversation assez libre et pourtant de bon ton; la tenue en serait parfaite si le vieux Salomon Ehrenberg ne se plaisait à contrarier, par des inconvenances soigneusement concertées, les prétentions mondaines de sa femme.

Salomon est le plus fruste, le moins assimilé et le moins assimilable de tous les juifs qui fréquentent chez sa femme. Il est hostile de parti pris à tous les raffinements mondains. Les réceptions du jeudi sont pour lui une insupportable comédie; elles troublent son confort; elles l'empêchent de dîner en paix chez lui ce jour-là. Il soupçonne d'ailleurs chez tous les invités de sa femme qui ne sont pas juifs des antisémites, donc des ennemis mortels. Il est, lui, partisan de l'indépendance juive et du sionisme, non par attachement profond à sa religion, mais par nervosité, par esprit de contradiction, et par amour des solutions extrêmes. Au début de l'hiver, effrayé par la perspective d'une nouvelle « saison », il prend la décison de fuir Vienne et d'aller voyager en Orient, tout seul; devant sa femme placidement ironique, il expose ses plans au romancier Nürnberger :

— J'ai l'intention d'aller encore plus loin, en Égypte, en Syrie, et probablement même en Palestine. Eh oui! est-ce parce qu'on

devient vieux, est-ce parce qu'on lit tant de choses sur le sionisme et les questions analogues?... C'est plus fort que moi, je voudrais avoir vu Jérusalem avant de mourir.

Madame Ehrenberg haussa les épaules.

— Ce sont des choses, — dit Ehrenberg, — que ma femme ne comprend pas, — et mes enfants encore moins... Mais quand on voit, par la presse, ce qui se passe dans le monde, on finit par croire qu'il n'y a pas d'autre solution possible pour nous.

— Pour nous? — répéta Nürnberger. — Jusqu'à présent, je n'ai pas remarqué que l'antisémitisme vous ait particulièrement nui.

— Pourquoi? parce que je suis devenu un homme riche? Si je vous disais que l'argent m'est indifférent, vous ne me croiriez pas, naturellement, et vous auriez raison. Mais, tel que vous me voyez là, je vous jure, je donnerais la moitié de ma fortune pour voir les plus acharnés de nos ennemis à la potence.

— Je craindrais fort, — observa Nürnberger, — que vous ne fissiez pas pendre les bons.

— Le danger n'est pas bien grand, — répliqua Ehrenberg, — même en tapant à côté, on tomberait encore juste.

— Mon cher monsieur Ehrenberg, je remarque, et ce n'est pas la première fois, que vous n'avez pas, à l'égard de cette question, toute l'objectivité désirable.

Ehrenberg écrasa brusquement son cigare entre ses dents et le posa avec des doigts que la rage faisait trembler dans le cendrier.

— Quand on vient me dire de ces choses-là... surtout... je vous demande pardon... mais n'êtes-vous pas, par hasard, baptisé? Aujourd'hui on ne peut jamais savoir.

— Je ne suis pas baptisé, répondit Nürnberger tranquillement, mais à vrai dire, je ne suis pas juif non plus. Il y a longtemps que j'ai rompu avec toute religion, pour cette raison bien simple que je n'ai jamais eu le sentiment d'être un juif.

— Si un jour, dans la rue, on vous enfonce d'un coup de poing votre chapeau haut de forme, parce que vous avez, soit dit sans offense, un nez quelque peu juif, vous sentirez bien que c'est le juif qui est touché en vous, je vous en réponds.

A côté de ce père qui ne désarme jamais, le fils, Oskar Ehrenberg, cherche à faire oublier de tous et à oublier lui-même ses attaches juives. Il est le compagnon de fête de jeunes nobles, d'officiers titrés et même d'un prince. S'il ne tenait qu'à lui, il ne tarderait pas à se convertir au catholicisme; mais il sait que le vieux Salomon le déshériterait sur l'heure. Le fils rougit des manières plébéiennes du père, et le

père méprise son fils, enrégimenté à ses yeux dans les rangs des antisémites. L'hostilité des deux hommes aboutit à une tragédie. Oskar connaît et pratique toutes les élégances de la mode; il est élégant d'affecter le plus grand respect pour les choses de la religion : un jour, passant en présence de son père devant une église, Oskar soulève son chapeau; le vieux Salomon, que cet acte de snobisme met hors de lui, soufflette publiquement son fils. Mais Oskar est lieutenant de réserve; et comme tel il relève des tribunaux d'honneur militaires. Recevoir un soufflet et n'en pouvoir demander réparation, c'est pour un officier plus qu'une sanglante humiliation; c'est le complet déshonneur; c'est un cas de cassation. Insulté, il doit sabrer l'insulteur. Oskar a le choix entre deux expédients; ou tuer son père ou se tuer lui-même. Il lui faut, victime de son snobisme, choisir le second moyen et recourir au suicide pour sauvegarder son honneur.

Willy Eissler est, comme Oskar, un élégant viveur; mais il n'a pas sa nature molle ni son échine souple; il affiche, non par conviction profonde, mais par orgueil, ou par crainte de paraître lâche, un point d'honneur juif très chatouilleux. Homme d'esprit et cavalier accompli, il est, dans des maisons fort aristocratiques, un organisateur de réunions, de bals, de comédies de salon, et malgré ses fréquentations antisémites le vieux Salomon Ehrenberg lui garde une sympathie amusée, parce que ce jeune homme, en donnant le ton chez ses ennemis, le venge en quelque sorte de leur mépris.

Les politiciens sont représentés dans l'entourage immédiat des Ehrenberg par Thérèse Golowski et son frère Leo. Ils sont les enfants d'un négociant autrefois très riche; ils ont grandi dans l'opulence; mais la ruine est venue subitement et il a fallu quitter le somptueux hôtel du quartier du Rathaus pour émigrer dans un petit appartement des faubourgs. Thérèse et Leo ont accepté avec sérénité ce changement de situation; Leo est un musicien de talent; quant à Thérèse, elle hésite entre le théâtre et la vie d'agitatrice populaire; elle est membre du parti socialiste, orateur de réunions publiques; elle apporte à sa propagande une hautaine et paisible intransigeance; il lui arrive de se faire condamner à un mois de prison pour outrage à un membre de la famille impériale. Au sortir de la prison,

elle reparaît dans le salon des Ehrenberg, sans paraître éprouver ni gêne, ni vanité, ni rancune, ni faiblesse. Elle est, elle aussi, une favorite du vieil Ehrenberg, bien qu'ils ne s'entendent à peu près sur rien, et qu'il désapprouve sa participation à des mouvements politiques, dont les juifs ne peuvent à son sens que payer les frais :

— Comment va ton frère? — demanda Else.

— Il fait son service militaire cette année, — répondit Thérèse. — Tu peux t'imaginer à peu près comment il s'en trouve.

Elle jeta un regard ironique sur l'uniforme de hussard de Demeter.

— Alors il ne doit guère trouver le temps de jouer du piano, — dit madame Ehrenberg.

— Ah, il ne songe plus du tout à devenir pianiste, — répondit Thérèse. — Il ne fait plus que de la politique.

Et, en se tournant avec un sourire vers Demeter, elle ajouta :

— J'espère, monsieur le lieutenant, que vous ne le trahirez pas.

Demeter se mit à rire d'un air un peu gêné.

— De la politique, — demanda M. Ehrenberg ; — qu'est-ce-que cela signifie? Est-ce qu'il veut devenir ministre?

— Certainement pas en Autriche, — répondit Thérèse. — Il faut vous dire qu'il est sioniste.

— Non? — s'écria M. Ehrenberg.

Et son visage rayonna.

— A vrai dire c'est un terrain, sur lequel nous nous entendons mal, — ajouta Thérèse.

— Ma chère Thérèse..., — commença Ehrenberg.

— Tu vas manquer ton train, — interrompit sa femme.

— Je ne vais pas manquer mon train, et puis d'ailleurs il en part un autre demain. Ma chère Thérèse, je vous dis seulement ceci : chacun fait son salut comme il l'entend. Mais, dans cette circonstance, c'est votre frère qui montre le meilleur jugement ; ce n'est pas vous. Excusez-moi, je ne suis peut-être qu'un profane en matière politique, mais je vous assure, Thérèse, il vous arrivera à vous, socialistes juifs, exactement la même histoire qu'aux juifs libéraux et nationalistes allemands.

— La même histoire? — demanda Thérèse hautaine. — Et comment cela, s'il vous plaît?

— Comment cela?... Je vais vous le dire tout de suite. Qui est-ce qui a créé le mouvement libéral en Autriche? Les juifs... Et par qui les juifs ont-ils été trahis et abandonnés? Par les libéraux. Qui est-ce qui a créé le mouvement nationaliste allemand en Autriche? Les juifs. Par qui les juifs ont-ils été lâchés... qu'est-ce que je dis :

lâchés?... couverts de crachats comme des chiens?... Par les Allemands. Et maintenant ce sera exactement la même histoire avec le socialisme et le communisme. Une fois la soupe servie, ils vous chasseront de la table. Ç'a toujours été comme ça, et ce sera toujours comme ça.

— Eh bien, attendons, — répondit Thérèse tranquillement.

Par moments, d'ailleurs, le tempérament d'ardente aristocrate de Thérèse reprend le dessus. Ses amis s'étonnent de trouver en elle deux sortes de femme contradictoires; tantôt une espèce d'étudiante russe, austère et froide, tantôt une manière de languide et voluptueuse princesse orientale. Il lui arrive d'oublier tous ses soucis d'intellectuelle pour se jeter à la tête du beau hussard Demeter Stanzides et de consacrer quelques semaines à l'amour libre, au luxe et à la fantaisie.

Leo Golowski a, comme sa sœur, une volonté forte et des théories rigides. Il met un orgueil indomptable à tenir tête aux haines violentes ou sournoises. Persécuté pendant toute son année de volontariat par un lieutenant, brave homme au fond, mais inintelligent, et qui a le tort de vouloir appliquer trop promptement dans les faits les prédications de la presse antisémite, il le provoque froidement au lendemain de sa libération, et le tue. Il est sioniste par pitié pour ses coreligionnaires. Les sentiments égoïstes et rancuniers de Salomon Ehrenberg lui sont parfaitement étrangers; il néglige les déconvenues qui lui sont personnelles, mais souhaite de pouvoir soulager ceux qui sont ou se croient persécutés. C'est par sympathie tendre qu'il défend le mouvement sioniste; il est touché par le spectacle de ces juifs qui, se sentant partout détestés et repoussés, cherchent une terre où s'assembler et rêvent lyriquement, religieusement, mystiquement, de réoccuper le berceau de leur race.

Il se trouve sur ce point en complet antagonisme avec l'écrivain Heinrich Bermann. Subtil et vigoureux, doué d'une intelligence aiguë, pénétrante, divinatrice, mais maladivement occupé de son moi, de ses sensations ou de ses humeurs, Heinrich Bermann est un de ceux que l'antisémitisme irrite le plus. Qu'un certain groupement ethnique, dont les origines physiologiques sont d'ailleurs fort incertaines, veuille être le maître exclusif d'une contrée, comme s'il était vraiment sorti des entrailles de ce sol, cela est à ses yeux un grossier non-sens.

L'inintelligence de la prétention l'indigne encore plus que son outrecuidance. Elle témoigne pour lui d'une si complète incompréhension des sentiments qui attachent chaque individu à la terre où il est né et sur laquelle il a grandi, qu'elle ne relève même pas de la critique.

Dans un chapitre, qui n'est pas le moins curieux du roman, Schnitzler a mis face à face le sioniste altruiste Leo et l'individualiste Bermann. Tous deux, en compagnie de Georges de Wergenthin, sont allés déjeuner dans une petite auberge de la forêt, aux environs de Vienne. Ils y rencontrent une bande de vélocipédistes, parmi lesquels se trouve Joseph Rosner, le frère d'Anna, un individu médiocre et douteux.

— Qu'est-ce donc que ce club dont tu fais partie? — demanda Leo.

Et Georges s'étonna de ce tutoiement, jusqu'au moment où il lui revint à l'esprit que tous deux s'étaient connus dès leur enfance.

— C'est le club cycliste de Sechshaus, — répondit Joseph. — Vous vous étonnez peut-être, messieurs, qu'un enfant de Margarethen[1] comme moi appartienne à un club de banlieue, mais cela tient à ce que le président est un bon ami à moi. Voyez-vous, c'est le gros là-bas, qui est justement en train de s'introduire dans son veston. C'est le jeune Jalaudek, le fils du conseiller municipal et député.

— Jalaudek... — répéta Heinrich avec un dégoût marqué dans l'intonation et sans rien ajouter.

— Ah! — observa Leo, — c'est celui qui récemment dans une discussion à propos de la société d'éducation populaire a donné cette admirable définition de la science. Vous n'avez pas lu cela? — dit-il en se tournant vers les deux autres.

Ceux-ci ne se souvenaient de rien.

— La science, — cita Leo, — la science, c'est ce qu'un juif copie sur un autre juif.

Tous rirent, même Joseph, mais il s'empressa de fournir des explications.

— A vrai dire, ce n'est pas du tout son genre; je le connais bien. C'est seulement en politique qu'il est si grossier... parce qu'en politique les contraires se heurtent avec fracas dans notre chère Autriche. Mais d'ordinaire c'est un homme très sociable. Le jeune, là, est bien plus radical.

1. Faubourg de Vienne.

— Est-ce que votre club est social-chrétien ou nationaliste-allemand? — demanda Leo d'un ton engageant.

— Oh! chez nous, on ne fait pas grande différence, à cela près que naturellement, comme cela est bien...

Il s'interrompit subitement, gêné.

— Oui, bien sûr, — dit Leo en l'encourageant, — il va de soi que votre club est parfaitement épuré de juifs. Cela se remarque même de loin...

Le club cycliste s'éloigna rapidement sur la route; les vestons attachés autour du cou flottaient au vent, les emblèmes étincelaient, et un rire brutal résonnait de l'autre côté de la prairie.

— Répugnants personnages, — observa Leo d'un ton détaché, sans bouger de place.

Heinrich, d'un vague mouvement de tête, désigna les terrains situés en contre-bas.

— Et des individus comme ceux-là, — dit-il, les dents contractées, — s'imaginent encore qu'ils sont mieux à leur place ici que nous autres.

— Eh! oui, — répliqua Leo tranquillement, — ils n'ont peut-être pas si tort que cela, ces individus.

Heinrich se tourna vers lui d'un air sarcastique :

— Pardonnez-moi, Leo, j'avais oublié un instant que vous souhaitiez vous-même n'être que toléré en ce pays.

— Je ne souhaite pas cela du tout, — répondit Leo en souriant, — et vous n'avez pas besoin de mettre tout de suite tant d'acrimonie à me comprendre de travers. Mais si ces gens se considèrent ici comme chez eux et nous regardent, vous et moi, comme des étrangers, nous ne pouvons pourtant pas leur en vouloir. Après tout, ce n'est que l'expression de leur vigoureux instinct naturel relativement à un fait anthropologiquement et historiquement établi. Nos sentimentalités juives ou chrétiennes ne peuvent rien faire contre ce fait, ni contre les conséquences qui en découlent.

Et, se tournant vers Georges, il lui demanda d'un ton vraiment trop engageant :

— Ne trouvez-vous pas aussi?

Georges rougit, toussa, mais n'eut pas même le temps de répondre, car Heinrich, sur le front de qui deux plis profonds étaient apparus, prit aussitôt la parole sur un ton d'amertume :

— Mon instinct est pour moi au moins aussi décisif que celui de messieurs Jalaudek père et fils, et cet instinct me dit de la façon la plus claire que mon pays est ici, précisément ici, et non pas dans une contrée que je ne connais pas, qui d'après les descriptions qu'on en fait ne me dit rien du tout, et que certaines gens veulent me

persuader aujourd'hui d'accepter pour patrie, sous prétexte que mes ancêtres, il y a quelques milliers d'années, ont été chassés justement de là-bas et dispersés à travers le monde. A propos de quoi l'on pourrait d'ailleurs remarquer que les ancêtres de M. Jalaudek, et même ceux de notre ami le baron de Wergenthin étaient aussi peu chez eux dans ce pays que les miens et les vôtres.

Leo essaie alors de justifier le sionisme et rapporte les vives, les émouvantes impressions qu'il a reçues au Congrès de Bâle.

Mais Heinrich, qui pendant le récit de Leo s'était promené à petits pas de long en large sur la prairie, déclara que le sionisme lui apparaissait comme le plus terrible fléau qui se fût jamais abattu sur les juifs... Sentiment national et religion, ces deux mots l'avaient de tout temps exaspéré, à cause de leur ambiguïté frivole, ou plutôt sournoise. La patrie..., c'était une fiction pure et simple, un concept politique, flottant, variable, insaisissable. La seule chose qui eût une réalité, c'était le pays natal, et non pas la patrie... par conséquent, le droit au pays natal était inclus dans le sentiment du pays natal. En ce qui concerne les religions, il prenait plaisir aux légendes chrétiennes et juives aussi bien qu'à celle de la Grèce et de l'Inde; mais toutes lui devenaient également insupportables et antipathiques, dès qu'elles cherchaient à lui imposer leurs dogmes. Et il ne se sentait d'attaches avec personne, non, avec personne au monde...

Les discussions vont ainsi se poursuivant à travers tout le livre, et les arguments s'opposant les uns aux autres, toujours vibrants, toujours passionnés, toujours irréductibles. Il n'est pas de thèse à laquelle Schnitzler n'ait donné, par un remarquable scrupule d'artiste, sa plus grande force persuasive. Mais que pense-t-il lui-même du fond de la question? Quelque vaine ou quelque indiscrète que soit cette recherche, il n'y a guère de lecteur qui ne s'y obstine. Il ne paraît pas possible qu'un écrivain qui a su présenter d'une manière si frappante tous les aspects du problème, se soit abstenu de formuler lui-même une opinion. On se défend malaisément de cette manie de vouloir chercher l'homme à travers l'auteur.

Mais Schnitzler, qui ne veut pas se donner le ridicule de jouer au sociologue, n'a pas livré sa pensée. Il faut se contenter de présenter l'hypothèse la plus vraisemblable. Il semble bien qu'en fin de compte ces discussions sur la question juive, qu'il

a notées avec une perspicacité si subtile, soient à ses yeux sans fondement et sans objet. L'un de ses porte-paroles les plus sagaces prononce quelque part la phrase suivante : « Toute race est en soi naturellement antipathique; seul l'individu est capable par ses qualités personnelles de réconcilier parfois avec les côtés antipathiques de sa race »; et cet aphorisme semble résumer l'esprit de l'œuvre tout entière. C'est une opinion de bon sens; c'est aussi, en Autriche du moins, une opinion courageuse : car dans ce pays de populations si mêlées on est plus tenté qu'ailleurs d'accabler l'individu sous les défauts vrais ou supposés de sa race. Partout, d'ailleurs, on fait du mot « race » un abus étrange : c'est un vocable qu'il faudrait laisser aux naturalistes qui seuls l'emploient dans un sens clairement et étroitement défini. Il serait sage d'apprendre à toujours juger un homme en lui-même, sans le condamner au nom d'ancêtres douteux et de traditions incertaines.

ERNEST TONNELAT

# TROUPES NOIRES[1]

## II

Le sentiment de la discipline que nous constatons chez les noirs, ce n'est pas nous qui le leur avons donné. A notre arrivée en Afrique occidentale nous avons trouvé quelques grands États à peu près organisés, d'autres en voie de formation autour de chefs de bande, des confédérations de villages unifiant d'importantes régions, des groupements par provinces très petites, des cantons et des villages indépendants. Mais si nous ne trouvions aucune unité d'organisation politique, nous rencontrions au contraire une vaste unité sociale; dans les pays fétichistes, comme dans les pays musulmans, la société reposait sur la famille et sur la captivité domestique; le père de famille, entouré de ses femmes aussi nombreuses que possible et de ses fils, avait autour de lui, un peu plus loin, ses « captifs de case », nés dans sa maison, liés à lui par des droits et des devoirs réciproques, qui, pour n'être pas écrits, n'en étaient pas moins respectés. Le captif de case ne pouvait être ni acheté, ni vendu, ni séparé de sa femme ou de ses enfants; il pouvait travailler pour lui trois ou cinq jours par semaine suivant les régions, amasser les fruits de son travail et posséder; on a vu des captifs plus riches que leur maître. Le chef devait aide et protection; un proverbe disait : « Celui qui a

1. Voir la *Revue* du 1er juillet.

cinq captifs est quelquefois un homme riche, celui qui en a vingt est toujours un homme pauvre. »

Souvent ils refusaient de se racheter et étaient fiers d'être les hommes d'un chef influent et brave à la guerre, capable de les protéger et de les mener au combat, et il n'y a aucun rapport à établir entre le sort du captif de case et celui du captif de traite, objet d'échange qui passait de main en main. Les mots « maître » et « captif » rendent très mal les rapports entre le chef de famille et ses clients, qui étaient un peu ses enfants et un peu ses travailleurs.

La société noire était donc très hiérarchisée, et c'est son image qu'instinctivement le tirailleur cherche au régiment, comme le soldat japonais y cherche l'image de son clan. Pour lui, le chef de case, c'est le capitaine ou le chef de détachement, qui le nourrit, l'habille et le paie. C'est donc une discipline très paternelle qu'il faut donner aux tirailleurs, des chefs qui s'imposent par le prestige des services rendus, qui puissent écouter avec une inlassable patience leurs interminables palabres, qui connaissent au moins sommairement les différentes races de l'Afrique occidentale (car on ne répond pas à un Bambara comme à un Toucouleur), qui aient appris autrement que dans les livres les différences profondes qui existent entre les hommes, et que c'est par des procédés différents avec chacun qu'on obtient de tous la même discipline et le même dévouement.

Nous avons aujourd'hui ces cadres et le dévouement des Sénégalais à leurs chefs est devenu légendaire. On sent que ces braves gens se donnent tout entiers au chef qui les commande. C'est au milieu des fatigues d'une campagne et surtout au combat que leur dévouement se révèle : l'officier ne peut l'oublier, quand une fois il s'est posé sur lui, le regard que jette le tirailleur blessé en tombant, parfois pour ne plus se relever. Les chefs des missions d'exploration qui ont été escortés par des tirailleurs, des spahis ou des laptots (matelots), leur ont rendu pleinement témoignage. Il faudrait pouvoir citer en entier les pages où le commandant Gallieni a raconté le dévouement de son escorte pendant le guet-apens de Dio.

Le chef vient-il à disparaître, les soldats noirs tiennent bon tout de même. Le capitaine du génie Cazemajou et l'inter-

prète Olives furent envoyés en 1898 pour renouer les relations, entre Niger et Tchad, dans les pays déjà visités par le capitaine Monteil en 1892. Au commencement de mai, ils arrivent à Zinder et s'établissent dans un campement fortifié à 1 200 mètres de cette capitale, qui compte de 9 000 à 10 000 habitants. Le 5 mai, les deux Européens sont attirés traîtreusement par le sultan de Zinder dans l'intérieur de la ville, assommés lâchement, et leurs corps sont jetés au fond d'un puits qui est aussitôt comblé. En même temps, le sergent indigène Samba Taraouré, commandant l'escorte, est saisi sur le marché de Zinder avec quelques tirailleurs et domestiques de la mission et mis aux fers avec eux.

Aussitôt le caporal Kouby Keita prend le commandement de la troupe et met le campement en état de défense. Le même jour, le 5, il essuie et repousse deux terribles assauts qui lui tuent trois hommes et lui en blessent cinq. Il somme le sultan de rendre les prisonniers, sans quoi il prendra et brûlera la ville, malgré ses fortifications. Avec les huit hommes qui lui restent, il va pendant la nuit brûler un groupe de cases extérieures, sans que l'ennemi ose bouger. Le 6, le sultan effrayé délivre les prisonniers et propose aux tirailleurs de les prendre à son service : « Rendez-nous d'abord les corps de nos chefs et ce que vous avez pillé, répond le sergent Samba Taraouré; nous verrons ensuite. » Le sultan promet de rendre le lendemain les corps des blancs.

Samba Taraouré attend deux jours l'exécution de cette promesse, d'ailleurs impossible. Puis, le 10, il va s'installer aux puits où les habitants de Zinder vont chercher leur eau, s'y fortifie sommairement et en interdit l'accès aux habitants pendant quatre jours de lutte. Mais une nuée d'ennemis le repousse le 14 dans le campement fortifié; le caporal Kouby Keita est tué avec deux tirailleurs; deux tirailleurs et un domestique sont blessés et les munitions sont presque épuisées. Samba Taraouré prend la résolution de se replier sur le premier poste français, qui est à 1 100 kilomètres de Zinder, la distance de Dunkerque à Perpignan. Il commence sa retraite dans la nuit du 14 au 15 mai; la poursuite des adversaires dure trois jours, et il perd encore un tué et trois blessés; au prix de privations et de fatigues inouïes il

arrive enfin à Ilo le 8 juillet, après cinquante-quatre jours de marche.

Sur les dix-huit tirailleurs de l'escorte, six avaient été tués, huit blessés, quatre seulement étaient intacts. Sur les autres indigènes, un avait été tué et cinq blessés.

Même sentiment de la discipline, lors du drame de Tessama. Le capitaine Voulet a pu faire tirer ses noirs sur le colonel Klobb : il commandait le feu, et les réflexes agissaient; de même, le colonel Klobb a pu empêcher ses hommes de répondre aux premiers coups de feu. Mais quand les tirailleurs de Voulet virent l'acte qu'ils avaient machinalement accompli; quand tomba sous leurs balles le héros qui avait mélangé son sang au leur dans les combats; quand le capitaine, qui avait déchiré devant eux ses galons, eut renvoyé sous escorte ses camarades qui lui avaient refusé la main, la réaction fut terrible. Voulet, en déployant la perspective d'un royaume africain dont ils seraient les seuls maîtres, des femmes, des captifs nombreux, des troupeaux qu'ils allaient prendre, aurait pu séduire une bande de Samory; mais c'était à une troupe française qu'il s'adressait; tirailleurs réguliers ou auxiliaires se sentent soldats français et traitent de « sauvages » tout ce qui n'est pas français. Tout d'un coup, ils sentirent seulement que le sang versé criait vengeance; ils mirent en pièces Voulet et son compagnon.

L'endurance à la fatigue et aux privations est extrême chez ces hommes; de décembre 1890 à 1891, en cinq mois de campagne, le lieutenant-colonel Archinard conquit le pays de Nioro au nord du Sénégal, pacifia le Baninko au sud du Niger, prit Bissandougou et occupa Kankan; sa colonne avait parcouru 2 000 kilomètres.

La compagnie d'escorte de la mission Congo-Nil, sous les ordres du capitaine Marchand, fut recrutée au cœur du Soudan en avril 1896; débarquée à Loango en juillet 1896, elle arriva à Djibouti en mai 1899 et fut de retour au Soudan en août 1899; la plupart des détachements avaient fait 6 000 kilomètres à pied, quelques-uns bien davantage. Cette compagnie construisit sur sa route onze postes, où elle laissa des jardins pour les Européens et des plantations pour les indigènes; elle creusa sur le Soué vingt-cinq pirogues. Après avoir marché alternativement

dans la forêt vierge et dans les marécages, il fallut se faire maçons, charpentiers, forgerons, terrassiers, bûcherons, matelots, canonniers ; il fallut se passer de viande pendant de longs mois, vivre avec une ration indigène, très souvent insuffisante. Malgré ces fatigues, ces privations et ces travaux, la compagnie ne perdit par la maladie que six hommes pendant la traversée de l'Afrique, ce qui correspond à 1,3 p. 100 par an, — pourcentage à peu près égal à la mortalité moyenne en garnison.

La race nègre vit sous des climats qu'aucune autre ne supporte impunément; les Européens n'y subsistent qu'avec de grandes précautions hygiéniques, et à condition de se retremper périodiquement dans l'air natal; les tirailleurs algériens, les terrassiers marocains, les coolies chinois, les transportés annamites n'y résistent pas. La race nègre est le produit d'une dure sélection qui s'opère par une effrayante mortalité infantile. Elle supporte admirablement la transplantation, comme l'ont prouvé l'histoire de la garde noire de Moulaï Ismaïl au Maroc, qui a fait souche, et nos campagnes à Madagascar, où nos Sénégalais s'accommodent de toutes les régions tandis que les Hovas ne peuvent supporter le climat de la région côtière. Aux États-Unis, elle s'est développée non seulement dans les États du Sud, mais dans ceux du Nord. Nous trouvons plus de cent mille noirs dans l'État de New-York, où la température moyenne de janvier est de — 2°, tandis qu'à Paris elle est de + 2° et à Berlin de zéro. Ils y sont nés, c'est vrai ; mais leurs pères ont été brusquement transplantés dans ce climat très rude, y ont mené une vie de travail au grand air et fait souche de telle sorte que la population noire a doublé en quarante ans.

La ténacité dans les longues luttes, est l'une des qualités les plus nécessaires dans les guerres modernes, dans lesquelles on prévoit des batailles de plusieurs jours. La race noire, peu nerveuse au combat, y sera précieuse par sa résistance. L'insouciance du noir et son fatalisme deviennent alors des qualités ; sa confiance dans les dispositions prises par ses chefs est imperturbable. Les fractions qui ne sont pas directement engagées se reposent avec un sentiment de sécurité parfaite ; elles dorment

au commandement et réparent leurs forces que des troupes nerveuses useraient. Le Sénégalais possède une constance extraordinaire dans la résistance comme dans l'attaque. Il en a donné des preuves bien avant le siège de Médine, qu'en 1857 Paul Holle défendit pendant soixante-sept jours contre les assauts furieux d'El Hadj Omar en personne et qui fut délivrée par le colonel Faidherbe. Le général Faidherbe put raconter plus tard le récit d'un autre siège aussi héroïque, celui de Nafadié en 1884[1].

Mais c'est peut-être pendant la colonne de Kong, sous les ordres du lieutenant-colonel Monteil, que les Sénégalais ont montré la plus grande somme de résistance dans les combats. Détournée de son objectif, qui était le Haut-Oubanghi, et renforcée par des unités prises au Dahomey et au Sénégal, la colonne de Kong se forme en septembre à la Côte d'Ivoire. Elle a d'abord à pacifier la zone côtière, par des affaires comme celle de Benoua, où une première colonne est repoussée au prix de la moitié de l'effectif hors de combat; elle doit ensuite réprimer une grave insurrection du Baoulé; enfin, en mars, la colonne, réduite à trois cents hommes par la nécessité de garder ses communications, prend le contact avec les bandes de Samory, qui, dix fois supérieures en nombre et armées de fusils à tir rapide, la cernent bientôt de toutes parts. Du 3 au 17 mars, elle parcourt 200 kilomètres et livre dix-huit combats victorieux ; après avoir dégagé les abords de Settama, poste sur lequel il s'est rabattu, le colonel Monteil, grièvement blessé, revient à la côte à travers un pays insurgé et en se battant tous les jours. Il est de retour le 28 à Kodiokofi, ayant parcouru 450 kilomètres en trente-quatre jours, dont vingt-six jours de combats consécutifs. Sa colonne de trois cents hommes perdit pendant cette période seize tués et soixante-trois blessés. Le pourcentage des pertes, pendant ces cinq mois, fut pour les indigènes de 3,9 tués, 17,3 blessés, soit un total de 21,2 p. 100, plus d'un cinquième de l'effectif. Mais ce pourcentage ne donne pas une idée complète de la violence des combats qu'ont livrés certaines unités; chaque homme touché plusieurs fois ne figure que pour

1. *Le Sénégal*, par le général Faidherbe. — *Revue des troupes coloniales* sept., oct. 1908, Notes sur le 1er régiment de tirailleurs sénégalais, par le capitaine Maroix.

une blessure; la 10e compagnie par exemple, à l'effectif de cent vingt-cinq hommes, avait, en fin de campagne, deux cents hommes atteints par le feu.

C'est surtout dans le choc final que cette race de soldats donne sa mesure. Quand les deux troupes en présence et très rapprochées ont atteint le maximum d'intensité de leur tir, quand elles sont fixées de façon à rendre toute manœuvre impossible, il arrive un moment où le feu ne peut rien décider, et l'officier, à sa place derrière la ligne, cherche son clairon pour faire sonner la charge et assure la dragonne de son sabre avant de prendre la tête de sa troupe; à cet instant, il voit presque toujours quelques tirailleurs se retourner pour crier : « Baïonnette! baïonnette! ». En même temps que lui, ils ont senti que le moment décisif était arrivé.

Dans les batailles futures, ces primitifs pour lesquels la vie compte si peu et dont le sang bouillonne avec tant d'ardeur, atteindront certainement à l'ancienne « furie française » et la réveilleraient s'il en était besoin.

*
* *

En 1909, les ressources de l'Afrique occidentale nous permettent d'entretenir 16 000 soldats noirs réguliers et environ 4 500 miliciens; ils assurent la garde de nos immenses territoires de l'Ouest africain et forment un régiment à Madagascar et deux bataillons au Maroc.

Pendant les deux années dernières, il a fallu non seulement entretenir les effectifs présents, mais créer deux bataillons nouveaux au Congo et onze brigades de garde indigène en Afrique occidentale, et de plus envoyer deux bataillons au Maroc. Un recrutement extraordinaire s'est imposé : du 1er juillet 1907 au 1er juillet 1908, 7 068 indigènes ont été incorporés dans les troupes régulières et en même temps les forces de milice s'augmentaient de 800 hommes. Il a donc été levé 7 868 hommes en un an.

Ce recrutement très brusque s'est effectué sans aucune préparation, par à-coups, au fur et à mesure des besoins, et sans tenir compte des saisons, qui ont une grande importance chez

des populations presque uniquement agricoles. La défense de la colonie a placé les troupes régulières sur les frontières et sur la côte, ou à proximité des voies de communication qui y mènent ; elles sont très éloignées des centres de population les plus importants, que les fréquentes interruptions du recrutement n'ont pas permis d'atteindre. En plaçant les troupes régulières dans les régions peuplées, le Niger supérieur et le Milo, le pays de Ségou, le Minianka, le Mossi, le Dahomey, par exemple, on organiserait le recrutement sur des bases plus larges, et cette organisation aurait un effet continu. La population de l'Afrique occidentale dépassant aujourd'hui dix millions d'habitants, elle nous fournirait sans difficulté dix mille hommes par an et à l'avenir le contingent pourrait être augmenté d'un quart environ.

Quoique le recrutement exceptionnel qui vient d'être demandé à l'Afrique occidentale, n'ait motivé aucune espèce de difficulté sur place, ni aucune observation de la part des autorités locales, quoique nous soyons persuadé qu'il en serait de même pour sa continuation et au besoin pour une légère augmentation que motiverait la défense nationale, voici quelques objections d'ordre économique et social que pourraient présenter les « coloniaux » de la métropole.

1° Les grands travaux commencés pour l'outillage économique de l'Afrique occidentale exigent une main-d'œuvre importante. Il est à craindre qu'en immobilisant un grand nombre d'hommes on retarde l'exécution des chemins de fer, qui est actuellement en bonne voie, et qu'on entrave la colonisation à peine commencée.

2° La main-d'œuvre trouve des salaires rémunérateurs. Les produits du sol s'écoulent dans de meilleures conditions ; certaines terres, qui ne pouvaient être cultivées en denrées d'exportation par suite de leur éloignement de la côte, peuvent maintenant occuper tous les bras disponibles. Les populations sont donc détournées du service militaire, qui donnait satisfaction à leurs instincts guerriers ; d'ailleurs elles n'y rencontrent plus les mêmes avantages. On peut donc en conclure qu'un nombre important de soldats ne pourrait être obtenu qu'en imposant, sous une forme quelconque, un service militaire qui serait une lourde charge pour le pays.

3° Enfin, il faut penser à l'avenir. L'Afrique occidentale pourrait nourrir un nombre d'habitants bien plus considérable qu'aujourd'hui. Elle se remet à peine des guerres millénaires qui l'ont dépeuplée. En enlevant à leurs villages un grand nombre de mâles, nous entravons le développement de l'agriculture et nous abaissons la natalité.

Une simple réflexion pourrait suffire à écarter toutes ces objections : cette ère de très réelle prospérité qui s'ouvre pour l'Afrique occidentale résulte avant tout de la paix française que nous avons assurée, d'abord au Sénégal en rejetant les Maures dans le désert, puis au Soudan et au Dahomey, en faisant cesser les luttes intestines et en détruisant les dominations oppressives; elle est avant tout l'œuvre des soldats français, des administrateurs français et chacun d'eux sait que, s'ils se retiraient aujourd'hui, le pays tout entier retomberait dans une anarchie pire que celle dont nous l'avons tiré; elle est l'œuvre des capitaux français, garantis par le budget de la métropole, qui permettent en ce moment l'exécution de tous ces grands travaux. Il serait vraiment extraordinaire que la France vît se dresser contre elle les bienfaits mêmes dont elle a comblé le pays et que, sous prétexte d'assurer aux populations la jouissance un peu plus complète de ces bienfaits, elle se vît refuser le droit de faire contribuer les tirailleurs sénégalais à sa propre défense.

Mais il est facile de se rendre compte qu'en maintenant le recrutement actuel, en l'augmentant même légèrement par l'utilisation de ressources nouvelles, nous ne nuisons pas au développement économique du pays, et même que nous le favorisons.

La population de l'Afrique occidentale française dépasse aujourd'hui dix millions d'habitants; cette population qui fournirait en Europe un contingent annuel de 55 000 hommes, nous a donné de 5 000 à 7 800 hommes par an ces deux dernières années; nous pensons qu'on pourrait lui demander très raisonnablement 10 000 hommes dès maintenant et environ 12 000 un peu plus tard; mais nous proposons de rester un peu au-dessous de ce chiffre et de n'incorporer pour les troupes régulières que 7 000 ou 7 500 hommes par an.

C'est la continuation d'un effort qui a déjà été fourni et qui, malgré des circonstances très défavorables, n'a gêné en rien l'exécution des grands travaux en cours. Car, en même temps que l'Afrique occidentale entretient 20 000 hommes sous les armes, qui nécessitent un recrutement annuel d'environ 2 000 hommes, elle a sur ses chantiers plus de 30 000 travailleurs, mais c'est à peine si 4 ou 5 000 y sont des ouvriers de métier; le reste y est remplacé une ou deux fois par an; c'est donc un recrutement annuel de 30 000 à 40 000 hommes que nécessite cette main-d'œuvre.

En même temps nos protégés sont employés à des constructions de voies ferrées dans des colonies étrangères, comme la Côte d'Or anglaise ou l'Angola portugais, et le recrutement clandestin des agents étrangers nous a été révélé par le retour des hommes licenciés dont un certain nombre se sont engagés dans nos troupes.

Nous avons le plus grand intérêt, non seulement au point de vue économique, mais aussi au point de vue militaire, à l'achèvement et même au prolongement de tous ces chemins de fer, qui vont rapprocher de la côte, donc de la France et de l'Algérie, les régions peuplées de l'intérieur : la ligne de Conakry-Niger, qui sera terminée à la fin de 1910, nous permettra de placer en Haute-Guinée un nouveau régiment, qui ne sera qu'à douze jours de Marseille ou de Bordeaux; par la ligne de Thiès-Kayes, les réserves de l'ancien Soudan seront à la même distance de ces ports. Mais les travaux d'aucune de ces lignes n'ont été entravés par notre recrutement irrégulier; il n'y a aucune raison de supposer qu'ils le seront quand le même nombre d'hommes sera levé par une organisation méthodique. Tandis que les travailleurs de profession sont très peu nombreux sur les chantiers, où le noir reste difficilement, le tirailleur, non seulement ne déserte pas, mais rengage. Il est certainement plus difficile de trouver 40 000 indigènes pour mener une vie qu'ils estiment pénible que d'en trouver 7 500 pour mener une vie qu'ils trouvent agréable.

En effet, sur 2 714 hommes libérables pendant l'année que nous avons considérée, nous avons eu 2 025 rengagements; 689 hommes ont quitté le service, 300 environ parce qu'ils avaient atteint leur retraite proportionnelle ou que leur renga-

gement était refusé pour raison de santé ou de mauvaise conduite ; 400 hommes ont préféré rentrer dans la vie civile, soit 1 sur 7 environ. Les raisons économiques, telles que l'augmentation des salaires et les facilités de la culture, n'ont pu contre-balancer les effets de la retraite proportionnelle à quinze ans de service, étendue aux troupes indigènes en 1906. L'agriculture est la base même de la vie indigène. Mais les conditions du travail agricole sont différentes dans la race noire et dans la race blanche : le noir travaille très peu aux champs ; sa femme et ses enfants font presque toute la besogne. Il se contente de diriger, généralement d'assez loin. Donc, dans un pays de polygamie, l'absence de quelques hommes dans un village ne peut avoir pour effet de diminuer la superficie cultivée, pas plus que de diminuer la natalité : les femmes qu'ils auraient épousées cultiveront pour d'autres hommes, qui auront deux ou trois femmes au lieu d'une ou deux, et le nombre des enfants ne diminuera pas. Par contre le tirailleur, qui reste rarement célibataire pendant toute sa carrière, épousera d'autres femmes prises dans d'autres villages.

Donc le recrutement de 7 000 à 7 500 hommes ne peut nuire ni à l'exécution des travaux entrepris, ni à l'agriculture, ni à la natalité. Ce recrutement sera un puissant élément de sécurité intérieure et un grand secours pour la colonisation. Actuellement le tirailleur libéré est un déraciné ; s'il ne trouve pas d'emploi dans l'administration (interprète, planton, garde-cercle, etc.); il se fait marchand ambulant, manœuvre, et on le rencontre fréquemment dans les colonies étrangères; c'est souvent une force perdue pour nous. Le tirailleur retraité au contraire dépend d'une caisse, qu'il faut évidemment lui laisser choisir en toute liberté, mais qui le fixe au sol que nous avons fait français.

Or les générations qui viennent n'auront pas connu notre force ; dans une grande partie de l'Afrique occidentale elles n'ont pas vu nos troupes, et la crédulité du noir est infinie. Même fétichiste, il est à la merci du premier mahdi venu. Les retraités, conscients de notre puissance et attachés à sa conservation par les liens de l'intérêt et de l'affection, sauront la faire respecter. Leur présence est un gage de sécurité intérieure et extérieure. Cet amour de la France, dont ils ont donné tant

de preuves au régiment, ils le répandront dans toute l'Afrique occidentale.

Ils seront aussi un secours inappréciable pour la colonisation. Parlant le français, sachant obéir et sachant commander, leur intermédiaire sera précieux à toute entreprise commerciale, agricole, minière, aussi bien qu'à l'administration. Habitués à nos produits, ils en répandront l'usage.

* * *

Le nombre des rengagements dans les troupes sénégalaises est tel que le contingent annuel de 7 000 hommes nous permettrait d'entretenir une force de 70 000 hommes au lieu de 16 000 que nous avons actuellement sous les armes; — 1 600 étant nécessaires pour l'entretien des effectifs actuellement existants, il resterait 5 400 hommes disponibles pour les formations nouvelles. Afin de stabiliser les excellents résultats de la retraite proportionnelle et d'avoir le plus tôt possible des vétérans utilisables, nous proposons de donner aux tirailleurs sénégalais la retraite proportionnelle à douze ans au lieu de quinze ans, mesure qui a déjà été appliquée aux tirailleurs algériens. Nous aurons ainsi trois classes de vétérans de plus, soit environ 18 000 hommes de troupe qui auront une valeur incomparable.

La formation immédiate de corps nouveaux présenterait de nombreux inconvénients. Il est certainement bien préférable de dégrossir les hommes à proximité de leur pays d'origine, de dresser les cadres indigènes destinés aux nouvelles unités, puis de former ces unités au moyen de toutes les ressources disponibles en y incorporant un certain nombre de rengagés. Nous admettons qu'un corps régulièrement constitué ne peut donner utilement que le tiers de son effectif chaque année.

De plus nous ne considérons pas le stationnement des noirs en Algérie comme une colonisation à la marocaine telle que l'a pratiquée Moulaï Ismaïl avec les Abids Boukharis de la garde noire. Nous admettons que le tirailleur sénégalais ne partira pour le service extérieur qu'après une instruction de six mois au minimum dans un corps de troupe de l'Afrique occidentale. Nous le voyons en Algérie établi dans des camps, par

régiment et même par brigade si c'est possible, avec une installation sommaire, — rez-de-chaussée en brique et tôle ondulée, par exemple, — mais compartimentée de façon à lui permettre la vie de famille. Engagé entre dix-huit et vingt ans, il viendra, au cours de sa carrière de douze ans de service, passer deux séjours d'un an dans un régiment indigène, voisin de sa colonie d'origine. Le tirailleur sénégalais passera sur douze ans de service huit ans hors de l'Afrique occidentale, deux ans et demi dans un corps de la colonie, un an en route ou en congé.

Il nous faut donc un réservoir où puiser sans inconvénient chaque année 5 400 hommes, donc qui soit de 16 000 hommes environ et qui, de plus, ait une contenance telle qu'il puisse recevoir les Sénégalais pendant le tiers de leur carrière.

Or, en ce moment, ce rôle de réservoir est joué par les 1er, 2e et 4e Sénégalais, qui ont au total 25 compagnies de 120 hommes parce que l'effectif de ces corps a été réduit pour pouvoir renforcer les bataillons-frontière; dans ce réservoir de 3 000 hommes, nous avons puisé en un an 6 070 tirailleurs, c'est-à-dire que l'effectif s'est renouvelé deux fois et que l'instruction a été rendue à peu près impossible.

Actuellement, comme en 1908, les troupes de l'Afrique occidentale pourraient mobiliser une brigade en deux mois, en utilisant des réservistes dans une très forte proportion; mais, pour une tâche urgente et immédiate, elles ne pourraient fournir qu'un seul bataillon.

Nos forces doivent être organisées de telle sorte que la mobilisation de troupes homogènes soit possible dans le minimum de temps. Nous proposons donc de porter les régiments existants à quatre bataillons de quatre compagnies de 200 hommes chacune, de créer un 4e régiment de même composition en Guinée et deux bataillons de six compagnies, l'un en Côte d'Ivoire, l'autre au Dahomey, et en même temps de militariser certaines forces de police qui augmenteront la capacité du réservoir et nos possibilités de mobilisation. Ces créations faites, nous serons dans une situation telle que nous pourrons avoir une division noire à Bordeaux ou à Marseille le dix-huitième jour de la mobilisation. Nous aurions dans l'Algérie-Tunisie quatre brigades, formées chacune de deux régiments à six bataillons, soit au total près de 40 000 hommes; stationnées dans des

camps sur les voies ferrées, ces brigades se dédoubleraient au moment d'une guerre et formeraient deux divisions de marche qui seraient à Marseille le huitième jour de la mobilisation, l'Algérie restant gardée par 20 000 noirs, auxquels viendraient promptement s'ajouter d'énormes contingents de recrues noires qui seraient dirigées sur ses ports.

L'Afrique occidentale nous fournirait dans le deuxième mois une seconde division en utilisant les contingents plus éloignés de la mer et les réservistes instruits.

Mais nous pouvons prévoir une guerre de longue durée, dans laquelle la maîtrise de la mer et la puissance du crédit entreront en jeu. Nous aurons incorporé en Afrique occidentale et en Algérie un grand nombre de recrues et nous savons que le noir s'instruit avec une grande rapidité. Les contingents des bataillons-frontière auront permis d'encadrer solidement ces recrues : une cinquième et une sixième divisions seront prêtes dès le quatrième mois.

Dans la situation présente, le temps travaillerait pour nous pendant la guerre; il travaille contre nous pendant la paix en augmentant les forces de nos voisins et en diminuant les nôtres. Mais quand l'organisation proposée donnera son plein effet, le temps se sera mis de notre côté. Elle est susceptible de développements considérables; il est certain que nous pourrons combler les vides de nos contingents au fur et à mesure qu'ils se produiront : à son tour, le Congo français nous fournit des tirailleurs très utilisables sur son territoire, et il n'est pas téméraire de penser que, s'il en est besoin, il pourra recevoir dans l'avenir une organisation à peu près semblable à celle que nous proposons pour l'Afrique occidentale. A nos cinq millions d'Arabes, nous ajouterons vingt millions de noirs, qui dans vingt ans seront trente millions, et la balance penchera alors en notre faveur.

Mais, en se tenant simplement à l'organisation dont nous venons d'exposer les grandes lignes, nous voyons que dans vingt ans nous aurons retraité environ 48 000 soldats de douze ans de service dont 40 000 seront utilisables, parce qu'ils auront moins de quarante ans. C'est, au minimun, cent mille noirs à ajouter aux cent mille Arabes que la présence des Sénégalais en Algérie permet d'instruire sans aucun danger.

Il reste à établir le prix dont nous paierons de telles forces.

L'entretien d'un tirailleur sénégalais en Afrique occidentale coûte 550 francs par an, en comptant toutes ses dépenses, solde, prime, haute paie, nourriture, habillement, logement, armement, hospitalisation. En Algérie, les dépenses de transport, que nous avons prévues, l'augmentation de la nourriture, du logement, de l'habillement qui devra être plus chaud, porteront son prix de revient à 810 francs. C'est peu si on le compare à ce que coûte un soldat en France, 1 137 francs, ou un tirailleur algérien dans son pays, 1 500 francs.

En ajoutant la dépense des cadres, c'est une augmentation de 8 500 000 francs que nous demandons pour les crédits militaires de l'Afrique occidentale et une augmentation de 37 500 000 francs pour ceux de l'Algérie, soit un total de 46 millions.

Mais l'organisation proposée ne pourra être réalisée que progressivement; sur un contingent de 7 000 hommes, nous aurons au début 5 400 hommes disponibles pour les corps à former, mais cette disponibilité diminuera au fur et à mesure que ces corps seront formés et que leur entretien demandera un plus grand nombre d'hommes. Tout calcul fait, elle ne sera entièrement complète que dans douze ans, en 1921, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il faut la commencer immédiatement. Or la statistique des naissances nous montre qu'à cette date il y aura sous les drapeaux 24 000 Français de moins qu'aujourd'hui, ce qui correspond à une économie forcée de 27 millions, et qu'en 1928 il nous manquera 62 000 hommes qui dépenseraient 70 millions.

Il ne s'agit donc point de grever le budget d'un accroissement de dépense permanent; c'est une avance de fonds à faire aux budgets suivants sous forme d'une augmentation de dépense de 5 à 7 millions pendant les premières années; augmentations qui seront compensées dans l'avenir par des diminutions fatales.

Que l'abaissement de notre natalité nous force impérieusement à remplacer les hommes qui nous manquent, c'est là un grand malheur pour notre pays: mais à ne considérer la question qu'au point de vue financier, on ne peut pas dire que l'organisation proposée soit coûteuse, puisqu'en fin de compte, à la place

d'un homme coûtant 1 137 francs, nous en mettons d'autres qui coûtent, selon qu'ils sont en Algérie ou en Afrique occidentale, 810 ou 550 francs.

*
* *

En résumé, l'Afrique occidentale est peuplée de races dont les qualités guerrières, sont complétées par de solides qualités militaires. Ces races supportent admirablement la transplantation; les expériences faites depuis le VIII^e siècle prouvent qu'il n'y a que des avantages à les mettre en contact avec les Arabes et les Berbères de l'Afrique septentrionale.

Un recrutement exceptionnel, causé par un concours de circonstances imprévues, nous a révélé dans nos possessions de l'Ouest africain des ressources plus considérables que nous ne pouvions le supposer; en même temps, par un nombre croissant de rengagements, nous sommes certains d'avoir donné à nos corps indigènes l'organisation et les cadres qui leur conviennent. La continuation de ce recrutement, loin de gêner la colonisation de l'Afrique occidentale, lui sera très profitable.

L'organisation de ces troupes noires aura pour résultat de permettre sans danger le recrutement indigène en Algérie et de nous donner en cas de mobilisation cent mille Arabes et cent mille noirs, dont les qualités sont précisément celles que réclame la guerre moderne et dont l'arrivée sur les champs de bataille aura un effet considérable.

Quand elle sera réalisée, les Français sauront que la France ne s'arrête pas aux bords de la Méditerranée, ni même du Sénégal, du Niger et du Tchad, et qu'elle est partout où flotte son pavillon. Peut-être alors seront-ils reconnaissants aux officiers et aux administrateurs coloniaux dont le sang et les efforts leur ont assuré de telles forces.

Mais, dès maintenant il faut que les Français sachent ce que valent les seize mille tirailleurs sénégalais qui luttent en ce moment même depuis les sables du Sahara jusqu'aux marécages de la forêt équatoriale, dont l'endurance croît avec les privations et l'audace avec les dangers.

LIEUTENANT-COLONEL CH. MANGIN

# PETITES ÉGLOGUES

### *PRÉLUDE*

*O Virgile limpide, enivrant Théocrite,*
*Que chacune de ces églogues soit écrite*
*Selon l'antique exemple offert au rêve humain!*
*Faites mon esprit souple et docile ma main :*
*Car, si la noble harpe et la lyre savante*
*Dédaignent les accords qu'un petit pâtre invente,*
*Les accents inspirés du gardeur de brebis,*
*Qui mange sous un toit de paille son pain bis*
*Et module des sons dont l'âme s'émerveille,*
*Mieux qu'un rythme orgueilleux nous caressent l'oreille.*
*Grands ancêtres, de qui le prestige est si doux,*
*Que l'instrument naïf et façonné par vous*
*Exhale, humble roseau que de sa moelle on vide,*
*Le souffle harmonieux dont la terre est avide!*
*Qu'en onduleux soupirs, qu'en songes musicaux*
*Subtilement mêlés aux plus vagues échos,*
*Suavement épars dans les moindres murmures,*
*Comme des fruits divins tombent les notes mûres!*
*Souffrez que, s'élevant jusqu'à l'illustre autel*
*Où je prosterne, ému, mon hommage mortel,*
*Où je recueille, obscur, ma mémoire charmée,*
*Comme est trahi l'encens par un peu de fumée,*

*En nuages légers s'évaporent mes vers;*
*Et qu'évoquant encor les bois, les pampres verts,*
*Les champs qu'ouvre le soc, les prés où l'agneau danse,*
*Ils bercent votre gloire à leur simple cadence.*

## I

### LE MARAUDEUR

Mon petit clos, qu'entoure un mur de pierres sèches,
A mûri le raisin, les pommes et les pêches :
Franchis l'enceinte et prends tous mes fruits si tu veux,
Enfant, dont je vois pendre en boucles les cheveux.
Longtemps, je le sais trop, tu les as convoitées,
Les rouges pommes d'or, les pêches duvetées,
Et la grappe vermeille où s'attache l'essaim :
D'un regard indulgent je consens au larcin.
Apprends d'ailleurs que nulle insidieuse embûche
Ne guette le pillard hésitant qui trébuche
Et que de la maison je ne bougerai pas.
Pourquoi, l'âme inquiète, assourdis-tu tes pas
Et crains-tu de fouler un sol que l'herbe feutre,
Puisque je te promets, enfant, de rester neutre?
Puisque sans peur tu peux savourer à loisir
Et dérober ce qu'il te plaira de choisir?
Ah! même le gardien des vergers, le Priape
Antique aux yeux de qui rien de suspect n'échappe,
Ce dieu dans quelque tronc grossièrement sculpté,
Que célébra Catulle et qu'Horace a chanté,
En faveur de la grâce oubliant la malice,
T'aurait encouragé d'un sourire complice.

## II

### VERS LA FONTAINE

Afin d'emplir le vase au col mince d'amphore
Où, captivant le bruit perlé de l'eau sonore,

Il fait chanter la gamme en notes de cristal,
Espiègle et vif, l'enfant sort du hameau natal
Et, d'un pas que l'ardeur du jeune âge accélère,
Se hâte allègrement vers la fontaine claire.
C'est un chaste matin du plus vierge des mois :
L'herbe tremble de fleurs, les nids vibrent d'émois;
Le vent s'attarde au cœur des roses entr'ouvertes,
Puis, d'un vol embaumé frôlant les plaines vertes,
Caresse, ivre d'amour, tout l'espace vermeil.
L'enfant, qu'a réjoui le bain frais du sommeil,
Le vase équilibré sur sa tête bien droite,
Chemine vers la nappe agreste qui miroite
Et, le rire à la lèvre, arrive diligent
Près de l'eau qui ruisselle en musiques d'argent.
Or, tandis qu'unissant la souplesse à la grâce,
Épris déjà de rythme et d'harmonie, il passe,
Les arbres attendris du vallon radieux
Le suivent du regard de leurs millions d'yeux;
Le brouillard plus léger qui s'évapore encense
Le charme évocateur, la suave innocence
De cette vision des temps virgiliens;
Et, par l'hérédité d'invisibles liens,
Mon rêve se renoue aux époques lointaines
Où sur d'autres chemins et vers d'autres fontaines
D'autres enfants marchaient, dont le geste aboli
Inspira des vers purs qu'a respectés l'oubli.

## III

### LAVEUSE

Au lavoir, qui dissout l'astre encore éclatant,
Quelque vieille, tordant son linge et le battant
Sous l'abri d'un érable au fût bronzé de mousse,
Agenouillée au bord du courant, s'éclabousse
Et fait bondir sans trêve en étincelles d'or
L'eau qui saute et retombe après un vain essor.
Il semble qu'autour d'elle, ô rêveur qui regardes,
Transfigurant son geste, illuminant ses hardes,

Des gouttes de soleil dansent, ou que soudain,
Venu d'on ne sait quel mystérieux jardin,
Un vol éblouissant de fluides abeilles
L'entoure du réseau de ses mailles vermeilles.

## IV

### LE RAVIN AU MERLE

Merle, tu perds le temps si tu veux que j'imite
Ton rire, car l'effort lui-même a sa limite :
Or, j'ai beau m'essouffler sur ce tuyau de buis,
Combien j'approche peu de ton art sobre! Et puis
C'est en vain, tu le sais, qu'un virtuose éduque
La mémoire indocile et la lèvre caduque ;
Tu le sais, merle au timbre emperlé, c'est en vain
Que lutte l'homme gauche avec l'oiseau divin ;
L'instrument primitif que son haleine agace
Est insipide auprès de la flûte sagace
Qui vibre en ton flexible et sonore gosier ;
Et le poète ému, sûr de s'extasier
Au clair ruissellement de tes notes espiègles,
Sent que ta fantaisie est hostile à ses règles.
Merle, raille-moi donc d'un rythme alerte et gai ;
Mais, quand du jeu subtil tu seras fatigué,
Puisqu'un de ces ravins où le vertige rôde
Près de ton nid s'écroule en chutes d'émeraude,
Disparais en sifflant le vaincu, toi vainqueur!
Merle heureux, prends ton vol dans un éclat moqueur
Et, tel un noir éclair, fuis ma voix rauque et dure
Sous cette cataracte agreste de verdure.

## V

### L'APPEL

Pâtre, sais-tu pourquoi la génisse a beuglé
Ce beuglement sauvage et tel que l'air troublé

Par les vibrations de la plainte sonore
A l'horizon tremblant la répercute encore?
C'est qu'un fougueux désir, brutal autant que cher,
Comme un rude aiguillon vient d'entrer dans sa chair;
C'est qu'apportant soudain à ses narines pleines
L'irrésistible odeur qui traverse les plaines,
Le vent qu'elle a flairé promène ce matin
Les effluves subtils de son mâle lointain;
C'est que vierge, mais prompte au rut héréditaire,
Dans ses yeux que dilate on ne sait quel mystère,
Comme en un rêve ardent, la génisse a cru voir
Tout à coup se dresser l'ombre du taureau noir.

## VI

### SOIR

A l'heure où tout pâlit et se métamorphose,
Regarde au loin s'éteindre un reste de jour rose;
Écoute le tilleul se plaindre et gémir l'if,
Femme, dont aisément s'émeut l'esprit naïf.
Deux colombes, là-bas, qu'un désir apparie,
Des soupirs amoureux dont leur fièvre est nourrie
Enflent leurs cous de neige encerclés d'azur fin,
Et la molle lumière agonise sans fin.
Une abeille, harmonie errante, s'est logée
Dans un calice et part, de pollen d'or gorgée.
La maison s'ouvre à l'homme et l'étable aux troupeaux,
Car toute la nature aspire au seul repos.
Les martinets, de qui l'aile n'est jamais lasse,
Entre-croisent encor leurs méandres de grâce,
Et je rêve, ébloui, de vers souples comme eux,
Cadencés aux subtils sanglots des pins gommeux;
Je rêve de ces vers doués d'un charme insigne,
Aux vibrations d'âme, aux cambrures de cygne,
Où la pensée ardente et fière, en s'y coulant,
Laisse un peu de sa flamme au moule étincelant;

Je rêve de longs vers fluides au prestige
Illustre et dont l'écho d'âme en âme voltige,
— De ces vers onduleux, flexibles, de ces vers
Auxquels sont tous les cœurs de siècle en siècle ouverts,
Et qui, leur apportant un secret viatique,
Demeurent attendris d'une douceur attique.

## VII

### LE NOUVEAU-NÉ

La robuste jument à la croupe massive,
Au fond du verger tiède où sèche une lessive.
Broute, une entrave aux pieds de devant, et, câlin,
Né d'hier, à ses flancs collé, l'humble poulain
Semble implorer toujours son ombre protectrice
Et n'ose abandonner la puissante nourrice.
Parfois l'enfant aux yeux clos et comme assoupis
S'éveille et, par l'instinct guidé, trouve le pis :
Tournant alors sa bonne et maternelle tête,
Elle regarde avec amour celui qui tette;
Puis, cependant que pas à pas le poulain suit,
Aveugle encor, tremblant de crainte au moindre bruit,
Dans le tiède verger que le soleil embrase,
Lente, elle continue à tondre l'herbe rase.

## VIII

### LE DON

Le fin chevreau qui tette encor ma chèvre blanche
Et paraît suspendu sur ce tertre à la branche
Qu'à peine atteint son noir museau déjà gourmand,
Je te le donne, ami, si tu peux, le charmant
D'accords légers, semblable aux pasteurs de Virgile,
Soumettre au joug des sons tant de souplesse agile

Et, scandant mille sauts d'un rythme harmonieux,
Faire que tant d'ivresse émerveille nos yeux.
Car la mesure sait que même le caprice
Conserve en ses élans la grâce séductrice,
Lorsqu'aux chants par la flûte antique soupirés
La bête joue et danse et bondit sur les prés.
Donc, prépare le simple instrument d'où s'envole
En notes d'or la gamme ingénument frivole,
Le buis naïf percé de trous grossiers qu'hier
Tu coupas à la haie et dont aujourd'hui, fier
D'éparpiller le souffle en plaintes caressantes,
Tu réjouis les fleurs qui parfument les sentes.
Ami, conquiers le prix offert par le berger
Dont le chaume accueillant rêve de t'héberger,
Et qui parfois aussi s'attendrit et condense
Ses molles visions dans une humble cadence.

## IX

### INQUIÉTUDE

La petite brebis, dont la laine est dorée
Par les feux du couchant, se lamente égarée
Dans les halliers, déjà farouche autant qu'un daim.
Elle s'arrête au bout d'une sente soudain,
Comme pour aspirer dans le vent qu'elle flaire
La lente invasion du flux crépusculaire,
Ou la lointaine odeur du troupeau qu'elle a fui.
Mais le pâtre anxieux, qui sent autour de lui
Grandir l'ombre, entendant l'appel que réitère
La petite brebis errante et solitaire,
S'émeut, regarde, écoute encore; puis, sans voir
Dans sa splendeur fatale agoniser le soir,
Ni ce que la nature a de tragique en elle,
Se guide aux bêlements de la plaintive agnelle.

## X

### A UNE EXILÉE

Dans quel vallon secret, sur quel lointain rivage,
En quels lieux es-tu née, abeille au vol sauvage,
Dont aucun n'a goûté le miel peut-être amer ?
En changeant de patrie as-tu franchi la mer ?
Viens-tu du golfe heureux que la clarté satine,
Que fend la nef hellène ou la voile latine
Et qui mire en ses flots des sommets fabuleux ?
Abeille qui, plongeant vers les pistils mielleux,
Charges tes fins crochets, sans engluer tes ailes,
Du pollen qu'ont les fleurs pour t'attirer vers elles,
Abeille solitaire aux paisibles desseins,
Que d'un ingrat pays chassèrent les essaims,
As-tu vu sur l'Hymette, en sa grâce première,
L'épanouissement sacré de la lumière ?
Dans les vergers épars sur les flancs de l'Hybla
Est-il une corolle à qui ton cœur parla ?
Naguère as-tu rangé tes cellules de cire
Au tronc creux d'un figuier de Zante ou de Corcyre ?
Qui connaît ta demeure agreste ? Où portes-tu
Les trésors ignorés qu'amasse ta vertu
Et les sucs qu'en passant tu butines sans trêve ?
Laborieuse abeille, ah ! si parfois je rêve
A ton isolement farouche, à ton plaintif
Murmure qui, timide, erre du saule à l'if,
De la lavande au thym, des menthes aux verveines,
Que ma prière et ma pitié ne soient pas vaines :
Puisse un vent favorable, insecte harmonieux,
Te ramenant bientôt vers la terre des Dieux,
Ouvrir à ton essor posé sur ce pétale
La forêt maternelle et la ruche natale !
Puisse le chaud rayon d'un limpide soleil
Te tracer jusque-là quelque chemin vermeil !

Puisse l'inoubliable et frêle colonie
Accueillir ton retour après t'avoir bannie!
Puisse parmi tes sœurs des anciennes tribus
Ton désir boire encore à la source où tu bus,
Et tes méandres d'or, sous un ciel qui flamboie,
Dans les baumes se perdre en sillages de joie!

## XI

### L'ENFANT AU CHEVREAU

Allègre, le front ceint de pampres, une grappe
A la bouche, l'enfant capricieux s'échappe,
Ayant vu, par hasard, bondir comme un chamois,
Au fond de mon verger, le chevreau de six mois.
Son teint déjà vermeil s'anime : dès qu'il joue,
On dirait qu'il éclôt des roses sur sa joue.
Leur double élan jaillit de l'herbe en sauts nerveux;
La course mêle aux poils frisés les blonds cheveux
Et, piétinant le sol de la rustique arène,
Chacun s'enfuit avec le rival qu'il entraîne.
Lequel des deux, plus prompt qu'une aile fouettant l'air,
Vient de passer? Lequel, aussi vif que l'éclair,
Surgit, puis disparaît sous l'ombreuse charmille
Où le peuple innocent de mes ruches fourmille?
Énigme!... L'œil, ravi du tournoi singulier,
Confond la bête ardente et l'agile écolier.
L'œil ne sait, tellement l'ivresse les stimule,
Quel est des deux coureurs le plus fougueux émule
Et qui reste des deux sauteurs le plus léger :
Ils luttent de souplesse et, sur le frais verger,
Un matin glorieux du tiède automne ajoute
Sa grâce à la beauté de cette espiègle joute.
Tout rayonne et s'exalte et vibre à l'unisson,
Comme si la Nature au maternel frisson,
Fondant sa joie en nos voluptés les meilleures,
Était fière que l'Homme, à de certaines heures,

Sur le libre animal d'indépendance épris
Pût gagner la victoire et remporter le prix.

## XII

### RÉVEIL

Oh! combien ma pensée est fraîche ce matin!
Je veux jouer; je sens le désir enfantin
De m'échapper agile avec un rire espiègle,
De chasser la contrainte et de bannir la règle,
Et de vivre un tel jour à l'allégresse offert
Comme si je n'avais encor jamais souffert.
L'air semble plus fluide et l'aurore plus vierge.
Le rêve, hôte idéal que tout poète héberge,
Ainsi qu'un pur rayon transfigure un logis,
Me visite. Mes deux tilleuls, déjà rougis,
Offrent leur cime ronde à la lumière chaude.
Un papillon, caprice ailé de grâce, rôde,
Qui naguère chenille invisible rampait.
Dans un coin du verger tièdement calme paît
Quelque vache dont pend la mamelle aux pis roses.
Le vent se réjouit de caresser les roses.
L'essaim vibre. Un oiseau de l'amoureux été
Module avec douceur son grêle chant flûté.
Le lierre velu grimpe au vieux mur qui s'ébrèche...
Oh! combien ce matin ma vision est fraîche,
Combien mon cœur bondit plus juvénile en moi,
Ivre de je ne sais quel ineffable émoi!
Quand va s'épanouir, éparse sur le monde,
Toute l'ample clarté dans sa gloire féconde,
Oh! comme ingénument je goûterai, mon Dieu,
Moi dont l'esprit naïf se nourrit de si peu,
Moi de qui la tendresse est d'un songe assouvie,
La rumeur innombrable éclose avec la vie!

## XIII

### ÉGLOGUE SUPRÊME

L'enclos mystérieux qui cache le logis
Bornera maintenant mes désirs assagis,
Et la demeure où ta bonté tient tant de place
Désormais contiendra mon ambition lasse :
Car, sachant que ton cœur affable est toujours vrai,
A l'ombre de ta grâce, ô femme, je vivrai.
Ton pas rythmé, que hâte une fièvre de plaire,
Suffit à mon besoin d'harmonie. Exemplaire,
Ta vertu, qui s'émiette en soins minutieux,
Comme un lac ignoré, mire la paix des cieux.
Que m'importent le monde et le faste et la gloire,
Si j'étanche à ta foi l'ardente soif de croire!
Pourquoi chercher ailleurs l'amour, le dévoûment,
Si ton rêve attendri les résume humblement?...
Hélas! autour de moi le crépuscule gagne :
Sois la pitié fidèle et la sainte compagne,
O femme, et qu'à l'abri des tumultes humains
Bientôt mes yeux ternis soient fermés par tes mains,
Pour que, sentant l'azur se fondre en leurs prunelles,
Ils restent éblouis de clartés éternelles.

LÉONCE DEPONT

# SAINTE-HÉLÈNE

# ET NAPOLÉON III

Le Napoléon de Sainte-Hélène a eu sur notre destinée une sérieuse influence; ses écrits ont fortement impressionné l'opinion, fondé la légende napoléonienne, préparé la France pour le second Empire [1]. Ils ont aussi contribué à déterminer ce que devait être le second Empire, en agissant sur l'esprit du futur empereur. Napoléon III semble en effet avoir connu le Napoléon de Sainte-Hélène, le Napoléon peint par lui-même, plus que le Napoléon de l'histoire; c'est au Napoléon de Sainte-Hélène qu'il a souvent demandé ses idées et ses principes politiques : ce qui n'a pas laissé d'avoir des conséquences, le Napoléon de l'histoire étant l'homme de la pratique et des réalités, et le Napoléon de Sainte-Hélène étant l'homme des doctrines.

De cette influence, les preuves ne manquent pas : Louis-Napoléon n'était pas encore empereur qu'il nommait en 1852 une commission pour la publication des œuvres de Napoléon, correspondance, bulletins, écrits de Sainte-Hélène : ce travail, à travers mille difficultés, fut mené à bien, en 1870. Impatient de la lenteur de la publication, il faisait paraître à part les œuvres de Sainte-Hélène en 1867, sous le nom de

1. Cf. mon ouvrage : *les Origines de la légende napoléonienne, l'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Calmann-Lévy, 1907.

*Commentaires de Napoléon Ier*. Quand il voulait, en 1857, transmettre l'adieu de son oncle aux soldats de 1792 à 1815, et rattacher le jeune Empire à la vieille armée, c'était la *médaille de Sainte-Hélène* qu'il créait. Écrivant son testament le 24 avril 1865, une des premières recommandations qu'il y faisait à son fils était celle-ci : « Qu'il se pénètre des écrits du prisonnier de Sainte-Hélène ». Mais la preuve essentielle réside dans l'examen des œuvres du prétendant, de 1832 à 1846.

L'influence de Sainte-Hélène apparaît en 1832 dans les *Rêveries politiques*. Ce programme assez bien raisonné d'union entre le parti républicain et l'idée napoléonienne, tire ses arguments des ouvrages de Sainte-Hélène. Aux républicains qui gardent rancune au despote, l'auteur répond : « Ne lui reprochons pas sa dictature; elle nous menait à la liberté... N'oublions pas qu'il y a des moments de crise d'où la patrie ne saurait sortir triomphante qu'avec le génie d'un Napoléon ou la volonté immuable d'une Convention... » Napoléon exilé parlait-il autrement à O'Meara? « Tant que je suis resté à la tête des affaires, la France a été dans le même état que Rome, lorsqu'on déclarait qu'il fallait un dictateur pour sauver la république [1] ». Sans doute, autant que l'influence de Sainte-Hélène, on peut reconnaître celle de ses précepteurs républicains, Vieillard et Lebas : Louis-Napoléon parle de « la volonté immuable d'une Convention ». La fin de ses *Rêveries* est plus significative encore : « Alors tous les peuples seront frères, et ils s'embrasseront à la face de la tyrannie détrônée, de la terre consolée et de l'humanité satisfaite ». Cela ne sonne-t-il pas le langage révolutionnaire? Et la phrase en effet est textuellement empruntée au célèbre discours d'Isnard à l'Assemblée législative (29 novembre 1792, le programme de la guerre de propagande [2]). Les deux influences existent, juxtaposées.

Les *Considérations sur la Suisse* (1833) sont marquées de la même double empreinte. Conformément aux déclarations du *Mémorial* [3], Louis-Napoléon assure que, Napoléon vainqueur

1. *Napoléon en exil*, 18 février 1818.

2. Voici la phrase exacte d'Isnard : « Les peuples s'embrasseront à la face des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait ».

3. 11 novembre et 24 août 1816.

des Anglais, « on aurait vu le duché de Varsovie se changer en nationalité de Pologne, la Westphalie se changer en nationalité allemande, la vice-royauté d'Italie se changer en nationalité italienne. En France, un régime libéral eût remplacé le régime dictatorial; partout stabilité, liberté, indépendance... » En même temps, la Révolution garde sa place. « Honorons ce décret de la Convention, qui, comprenant combien l'union est nécessaire dans un gouvernement, déclara la république une et indivisible; honorons les administrateurs habiles, qui en divisant la France par départements, firent cesser toute distinction provinciale. Il n'y eut plus de Bourguignons ni de Normands; il n'y eut plus que des Français, tous soumis à la même loi, tous jouissant des mêmes bienfaits[1]. »

Mais, après la tentative de Strasbourg et le retour de Louis-Napoléon à Londres, l'influence de Sainte-Hélène s'accroît et se précise. Un intermédiaire se présente, pour renouer la tradition entre l'Empereur et le prétendant : c'est le général de Montholon. Il a été à Sainte-Hélène le plus intime confident de Napoléon. Il en a rapporté des notes sommaires, mais aussi de longues dictées et une mémoire riche en souvenirs. Assez mal accueilli par le gouvernement de Juillet, il va se dévouer entièrement au prince, agir avec lui et pour lui. En 1839 et 1840, il fait pour 30 000 francs de traites garanties par Louis-Napoléon. En 1840, il se lancera avec lui dans l'entreprise de Boulogne. En 1846, ses *Récits de la Captivité* se publieront avec la garantie financière du prince. En 1848, il sera un de ses principaux agents électoraux[2].

Louis-Napoléon, enthousiaste de son oncle, ambitieux de le continuer, n'a pu vivre en contact avec l'homme qui a recueilli ses confidences de six années et ses dernières paroles, sans vouloir pénétrer avec lui au fond de la pensée impériale. Montholon n'a connu que la pensée de Sainte-Hélène; c'est celle-là qu'il a transmise à Louis-Napoléon; et à peine le prétendant a-t-il pris

1. Chose curieuse, cet éloge est très analogue au jugement porté par Napoléon sur la Révolution, dans le *Napoléon en exil*, 1er janvier 1818. — Peut-être dès lors, Louis-Napoléon voyait-il la Révolution à travers les jugements de son oncle.

2. Voir *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, Paris, Imprimerie Nationale, 1870, t. II, p. 148-149.

le temps de s'en pénétrer, qu'il s'en fait le héraut et le champion dans les *Idées Napoléoniennes*.

Les *Idées Napoléoniennes* de 1839 représentent le programme politique le plus important, le seul complet qu'ait publié Louis-Napoléon. Avant, l'excessive brièveté ou le décousu; après, les études détaillées, mais spéciales. Avant, les *Rêveries politiques* n'offraient qu'un point de vue de la question politique, rapidement examiné; les *Considérations sur la Suisse*, plus riches en idées sur le passé, en aperçus sur l'avenir, manquaient de suite et de cohérence. Après 1839, ce seront les grosses brochures de l'*Extinction du paupérisme* ou de la *Question des sucres*, faites pour les spécialistes par l'étroitesse de leurs sujets et la rigueur apparente de leurs déductions statistiques.

Les *Idées Napoléoniennes* offrent un vrai programme de prétendant : politique extérieure et intérieure, gouvernement et administration, principes et applications s'y trouvent avec un développement suffisant et proportionné; les matières se suivent dans un ordre rationnel et aisément saisissable. Jamais peut-être Napoléon III n'a fait un effort si long et si sérieux pour clarifier, résumer et grouper ses idées générales sur la politique. C'est que cet effort venait à une heure décisive. A la France, qui, en 1836, à Strasbourg, l'avait traité comme un inconnu, il fallait dire ce qu'il était, avant de tenter la décisive expérience de Boulogne. Persigny, dans ses *Lettres de Londres*, se chargeait de montrer la personne, de faire valoir l'homme; c'était au prince de présenter sa doctrine. Or, quand il a parlé, il s'est trouvé que le Napoléon de Sainte-Hélène parlait par sa bouche.

L'auteur des *Idées Napoléoniennes* dit en substance : Voici ce qu'a voulu le chef de ma race. Je suis un Napoléon. Mon programme est le sien. — Et l'année suivante, il venait à Boulogne dire à la France : ce programme, voulez-vous me mettre à même de l'exécuter?

Louis-Napoléon, pour indiquer ce qu'il voulait, ce qu'il ferait, disait ce qu'avait fait, ce qu'avait voulu son oncle : chose naturelle chez un homme obscur par lui-même, qui tire toute son autorité du nom qu'il porte; mais aussi marque de l'influence des écrits de Sainte-Hélène, où Napoléon avait mis tant de soin à s'expliquer avec la postérité. Les deux exposés

concordent-ils, celui du grand homme qui se résumait, celui du prétendant qui s'annonçait? Ils concordent, et de manière à rendre indubitable l'influence du captif de Sainte-Hélène sur l'exilé de Londres.

On la reconnaît d'abord dans les grandes lignes, dans les thèses maîtresses, qui dominent le sujet. En premier lieu, la plus générale : Napoléon a été le médiateur entre l'ancien et le nouveau régime ; il a réconcilié la tradition et la révolution, en enlevant à chacun ses éléments funestes; dans tous les domaines, il a signé le concordat des vieilles habitudes et des besoins nouveaux. Il a été « l'exécuteur testamentaire de la Révolution », mais pour implanter ses conquêtes bienfaisantes, et non pour perpétuer les exagérations meurtrières de la lutte. Représentant de la Révolution, Napoléon a voulu la liberté comme l'égalité; mais il n'a pu la donner de suite : la violence des passions en aurait fait sortir la guerre civile; du moins, il l'a préparée pour l'avenir, en travaillant à l'union nationale et à l'apaisement des partis. Napoléon, toujours pacifique, a fait la guerre parce qu'on l'a toujours attaqué. Forcé de combattre, son rêve a été de profiter de la lutte qu'on lui imposait pour délivrer les peuples et les grouper d'après les affinités nationales : il a défendu, proclamé le principe des nationalités. Vainqueur, la France délivrée de toute crainte, il eût accordé la liberté qui n'aurait plus offert de dangers; l'Europe fût devenue une fédération de nations pacifiques, dirigée par des congrès. Ceux qui voudront reprendre son œuvre ne devront pas l'imiter servilement; il a été forcé d'agir par la guerre; ses continuateurs ne pourront agir efficacement que par la paix. Son grand dessein peut donc se résumer en deux formules : en Europe, la fédération des nationalités satisfaites; en France, la liberté comme résultat de la paix générale. Mais on ne l'a pas compris, et il a été renversé par ceux-là même qu'il voulait servir : les peuples européens, les libéraux français.

Voilà comment Louis-Napoléon présente l'œuvre qu'a voulu accomplir son oncle, et comment il annonce ses propres intentions. Ce qui prouve qu'il a trouvé cette conception dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* ou les *Mémoires*, c'est qu'il l'exprime dans leur langue, avec leurs propres expressions; c'est que les *Idées Napoléoniennes* contiennent plus de textes

empruntés à la littérature hélénoise qu'un sermon de Bossuet ne contient de textes de l'Écriture; c'est que ces citations forment l'ossature sur laquelle Louis-Napoléon dispose et masse ses développements. Il est facile de le montrer en passant en revue les différentes thèses énoncées ci-dessus[1].

I. — *Napoléon représentant de la Révolution, médiateur entre elle et l'ancien régime.*

| TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES. | TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE. |
|---|---|
| 93 suivit de près 91, et l'on vit ruines sur ruines, transformations sur transformations jusqu'à ce qu'enfin Napoléon parut, *débrouilla ce chaos* de néant et de gloire... (Chap. II). | J'ai refermé le gouffre anarchique et *débrouillé le chaos*... (*Mémorial*, 1er mai 1816). |
| Napoléon, pour nous servir de ses expressions, *dessouilla la Révolution, affermit les rois, ennoblit* les peuples... (Ibid.). | J'ai *dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois*... (*Mémorial*, ibid.). |
| L'Empereur doit être consideré comme *le Messie des idées nouvelles*... (Ibid.). | Après tout, j'ai fait briller le flambeau, consacré les principes, et aujourd'hui, la persécution achève de m'en rendre *le Messie*. (*Mémorial*, 9-10 avril 1816). |

II. — *Tendances libérales de Napoléon.*

| TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES. | TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE. |
|---|---|
| Au lieu d'influencer les élections, on vit Napoléon *recommander souvent aux hommes qui l'entouraient de ne pas se porter candidats au Sénat; il leur disait qu'ils pouvaient parvenir à ce poste par une autre route; qu'il fallait laisser cette satisfaction aux notables des provinces*. (Chap. III.) | Envoyais-je mes grands officiers, mes ministres présider les collègues électoraux et *leur recommandais-je de ne pas se faire nommer candidats au Sénat, que cette place leur était assurée par une autre route, et qu'il fallait laisser cette satisfaction aux notables provinces*, ils n'en revenaient pas moins désignés. (*Mémorial*, 7 novembre 1816.) |

1. Notons en passant que l'épigraphe des *Idées* : « L'ancien système est à bout et le nouveau n'est point assis », est emprunté au *Mémorial*, 6 novembre 1816.

### III. — *Napoléon faisant l'union pour préparer la liberté.*

TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES.

Il cicatrisa toutes les plaies, *récompensa tous les mérites,* adopta toutes les gloires... (Chap. III).

Il trouve sous sa main bien des éléments antipathiques, et, suivant sa propre expression, il les réunit *en amalgamant au lieu d'extirper.* (Ibid.).

TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE.

J'ai excité toutes les émulations, *récompensé tous les mérites,* et reculé les limites de la gloire. (*Mémorial*, 1er mai 1816).

*J'amalgamais, peut-être extirpera-t-on!* (*Mémorial*, 13 avril 1816).

Il ne pouvait y avoir que deux grands partis à prendre à votre égard (les nobles) : celui *d'extirper ou celui de fusionner.* (*Mémorial*, 18 juillet 1816).

### IV. — *Napoléon égalitaire.*

TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONNIENES.

Sous l'Empire, personne ne pensait à se vanter de ses parchemins; on demandait à un homme ce qu'il avait fait, et non de qui il était né. (Chap. III).

TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE.

Quand je rencontrais un homme de mérite et de talent, je l'élevais, sans lui demander combien il avait de quartiers de noblesse. (*Napoléon en exil*, 18 février 1818).

### V. — *Napoléon pacifique et toujours attaqué.*

TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES.

*Je n'avais pas la folie,* disait-il, *de vouloir tordre les événements à mon système; mais au contraire, je pliais mon système sur les événements.* (Chap. IV.)

Les provinces qu'il incorpore à la France ne sont donc que des moyens d'échange, qu'il tient en réserve jusqu'à une pacification définitive. (Ibid.).

*Toujours il a demandé la paix après une victoire; jamais il n'y a consenti après une défaite. Une*

TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE.

*Je n'avais pas la folie de vouloir tordre les événements à mon système; mais au contraire je pliais mon système sur la contexture imprévue des événements.* (*Mémorial,* 11 novembre 1816).

Toutes ses conquêtes, il les destinait à des arrangements conciliateurs entre tant d'intérêts rivaux, lors de la négociation pour la paix générale. (*Instructions pour Gourgaud, Récits de la Captivité,* II, 251 sqq).

J'ai toujours voulu la paix; et *toujours je l'ai offerte après une victoire; jamais je ne l'ai*

*nation, disait-il, retrouve des hommes plus aisément qu'elle ne retrouve son honneur.* (Ibid.).

*demandée après un revers parce qu'une nation retrouve plus aisément des hommes qu'elle ne recouvre l'honneur.* (*Récits de la captivité*, I, p. 251).

## VI. — *Napoléon défenseur des nationalités.*

TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES.

Napoléon avait réuni au grand Empire le Piémont, ainsi que Rome et Florence, dans le but d'habituer ces peuples à un gouvernement qui fît les hommes citoyens et soldats. Une fois les guerres finies, il les aurait rendus à la mère patrie, et ces provinces... se fussent trouvées heureuses de passer de la domination française sous un gouvernement italien; tandis que, si cette réorganisation eût été plus hâtive, ces peuples, que l'action française n'aurait point préparés à une nationalité commune, auraient sans doute regretté leurs anciennes individualités politiques. (Ch. IV).

*Lorsqu'il vit Charles IV et Ferdinand à ses pieds, et qu'il put juger lui-même de toute leur incapacité; il prit en pitié le sort d'un grand peuple*; et, comme il le dit lui-même, *il saisit aux cheveux l'occasion que lui présentait la fortune pour reconstituer l'Espagne, et l'unir intimement à son système.* (Ch. IV).

*Je leur eusse épargné*, disait-il, *l'affreuse tyrannie qui les foule, les terribles agitations qui les attendent!* (Ibid.).

TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE.

Les petits États avaient été réunis à l'Autriche ou à la France pour être réduits en éléments, perdre leurs souvenirs, leurs prétentions... Les Vénitiens... avaient senti toute l'amertume d'être soumis aux Allemands; lorsque ces peuples rentrèrent sous la domination italienne, ils ne s'inquiétèrent pas si leur ville serait la capitale, si leur gouvernement serait plus ou moins aristocratique... La même révolution s'opéra en Piémont, à Gênes, à Rome... Tous les habitants de la péninsule n'étaient plus qu'Italiens; tout était prêt pour créer la grande patrie italienne. (*Quatrième note sur les quatre concordats*).

*Quand je les vis à mes pieds, que je pus juger par moi-même de toute leur incapacité, je pris en pitié le sort d'un grand peuple, je saisis aux cheveux l'occasion unique que me présentait la fortune pour régénérer l'Espagne*, l'enlever à l'Angleterre *et l'unir intimement à notre système.* (*Mémorial*, 14 juin 1816).

*Je leur eusse épargné l'affreuse tyrannie qui les foule, les terribles agitations qui les attendent.* (*Mémorial*, 11 novembre 1816).

### VII. — *Projets de fédération européenne.*

| TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES. | TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE. |
|---|---|
| *La Sainte-Alliance est une idée qu'on m'a volée.* (Chap. v). | J'aurais eu aussi mon congrès et *ma Sainte-Alliance. Ce sont des idées qu'on m'a volées.* (*Mémorial*, 24 août 1816.) |
| Pour cimenter l'association européenne, l'Empereur, suivant ses propres paroles, eût fait adopter *un code européen, une cour de cassation européenne, redressant pour tous les erreurs, comme la cour de cassation en France redresse les erreurs de ses tribunaux.* L'uniformité des monnaies, des poids, des mesures, l'uniformité de la législation eussent été obtenues par sa puissante intervention. (Chap. v). | Il passait ensuite en revue ce qu'il eût proposé pour la prospérité, les intérêts, la jouissance et le bien-être de l'association européenne. Il eût voulu les mêmes principes, le même sytème partout : *un code européen, une cour de cassation européenne, redressant pour tous les erreurs, comme la nôtre redresse chez nous celles de nos tribunaux.* Une même monnaie sous des coins différents ; les mêmes poids, les mêmes mesures, les mêmes lois. (*Mémorial*, 24 août 1816). |

### VIII. — *Projets de liberté en France.*

| TEXTES DES IDÉES NAPOLÉONIENNES. | TEXTES DE SAINTE-HÉLÈNE. |
|---|---|
| L'Europe napoléonienne fondée, l'Empereur *eût procédé en France aux établissements de paix.* Il eût consolidé la liberté : il n'avait qu'à *détendre les fils du réseau* qu'il avait formé. (Chap. v). | Quand le temps fût venu pour moi de relâcher les rênes, *tous mes filaments aussi se seraient sympathiquement détendus ; et nous aurions procédé alors à notre établissemnt de paix.* (*Mémorial*, 7 novembre 1816). |

Même pour les questions secondaires, les détails d'administration, l'imitation descend au détail et marque une connaissance approfondie et enthousiaste. Louis-Napoléon n'a pas lu les œuvres de son oncle en courant et superficiellement ; leurs moindres indications ont eu du prix pour lui.

Avec le Napoléon de Sainte-Hélène, il approuve la création du ministre du trésor et du ministre secrétaire d'État [1] ; il trouve

1. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 21 septembre 1816.

comme lui l'administration militaire trop centralisée[1]; il loue l'intention de créer des *caisses d'activité* pour les travaux publics[2]; il lui emprunte sa classification des ressources d'un État : « L'agriculture, l'âme, la base de l'Empire; — l'industrie, l'aisance, le bonheur de la population; — le commerce extérieur, la surabondance, le bon emploi des deux autres[3] ». Avec lui, il note l'importance de cette « nouvelle propriété », l'industrie, et sa rivalité avec l'agriculture, « la lutte des champs contre les comptoirs, des créneaux contre les métiers[4] ». Il note le projet de formation de la garde nationale, qui aurait fait de la France « une nation maçonnée à chaux et à sable, capable de défier les siècles et les hommes[5] ». C'est avec les termes de Sainte-Hélène qu'il admire l'organisation du Conseil d'État[6]. Il signale le désir chez le proscrit de créer un code complet qui permît d'abroger « tous les vieux édits de Chilpéric ou de Pharamond[7] ».

Louis-Napoléon, ne se bornant pas à citer, sait utiliser les idées de son auteur, les faire entrer dans un plan nouveau, et servir à une place autre que celle où elles étaient d'abord situées, pour la démonstration d'une thèse à lui personnelle.

En son deuxième chapitre, l'auteur des *Idées Napoléoniennes* veut justifier le grand homme d'avoir, lui, enfant de la Révolution, restauré la monarchie et les formes de l'ancien régime. Il fait valoir la force de la tradition, huit cents ans de monarchie héréditaire et invoque à l'appui de sa thèse l'exemple de César, qui a établi l'Empire, pour répondre à des besoins nouveaux, et maintenu les formes républicaines, pour ménager d'antiques traditions. Mais ici une objection se présente : César n'a-t-il pas voulu se faire roi? S'il l'a voulu, toute l'argumentation tombe. Pour la soutenir, il va chercher dans le *Précis* (presque uniquement stratégique) *des Campagnes de*

1. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 21 septembre 1816.
2. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 5 septembre 1816.
3. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 23 juin 1816.
4. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 6 novembre 1815.
5. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 17 juin 1816.
6. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 7 novembre 1816.
7. *Idées*, chap. III. — *Mémorial*, 3 octobre 1816.

*César*, un coin de chapitre où la question est discutée et résolu par la négative[1].

Autre exemple. Continuant la même justification, Louis-Napoléon explique que la monarchie était nécessaire, parce que la Révolution avait supprimé toute aristocratie et qu' « il est difficile de concevoir l'existence d'une république sans aristocratie ». Or cette phrase qui remonte à son esprit comme un argument décisif, c'est un souvenir des Mémoires de Napoléon qui, dans le texte primitif, a un tout autre sens[2]. Napoléon, expliquant pourquoi il avait adopté la transition républicaine du Consulat, avant d'arriver aux formes monarchiques qu'il jugeait nécessaires, justifie ce retard par le besoin de remettre d'abord de la hiérarchie dans la société. Car, dit-il, « *si une république était difficile à constituer fortement sans aristocratie*, la difficulté était bien plus grande pour une monarchie ».

Le sens, on le voit, est presque diamétralement opposé. Et cette opposition même prouve à quel point Louis-Napoléon s'était incorporé les écrits de Sainte-Hélène. Ce retour perpétuel de phrases qui leur sont empruntées, ce n'était pas un artifice pour mettre ses idées personnelles sous l'égide de Napoléon; il repensait ces maximes, les employait librement pour former un système personnel, parfois exactement dans le même sens et à la même place que son oncle, parfois dans un sens différent ou même opposé[3].

Il se les est assimilées avec tant d'enthousiasme, — semblant dire, comme Persigny : « l'Empereur! tout l'Empereur! » — qu'il en est résulté quelques défauts pour son ouvrage.

1. Chapitre XVI.

2. *Consuls provisoires*, XVI.

3. Pour compléter la série des *vingt-sept* souvenirs ou citations textuelles des écrits de Sainte-Hélène déjà signalées, en voici trois autres, qui achèvent la trentaine. « Je n'ai garde, disait Napoléon, de tomber dans la faute des hommes à systèmes modernes, de me croire par moi seul et par mes idées, la sagesse des nations. « (*Mémorial*, 23 juin 1816.) — « Le génie de l'ouvrier est de savoir se servir des matériaux qu'il a sous la main ». (*Mémorial*, 18 juillet 1816). — Ces deux citations sont unies en une phrase dans les *Idées Napoléoniennes*, chap. II. — Ailleurs, une simple expression (chose significative! les mots, même sans pensée importante, empruntés aussi!) : « Ai-je donc régné sur des pygmées en intelligence, qu'ils m'aient si peu compris? » (*Idées*, chap. II. — *Mémorial*, 2 août 1816).

Voulant exposer tout le système, ne rien négliger des précieuses indications, il a surchargé les *Idées Napoléoniennes* d'inutilités ennuyeuses, particulièrement les pages sur l'organisation administrative. A lire son programme politique, le bourgeois du *mouvement* a pu s'enthousiasmer pour les nationalités, admettre, après réflexion, la nécessité temporaire du despotisme napoléonien, se sentir moins incrédule à l'égard des vues pacifiques du conquérant. Mais s'est-il lancé à travers ces trente mortelles pages où l'auteur nous édifie successivement sur les conseils de préfecture, les biens des hospices et les écoles des arts et métiers?

La forme aussi a ses défauts. Chez l'exilé, élevé en Allemagne et en Suisse, ballotté de l'Italie aux États-Unis, on sent, non la difficulté à écrire, mais la gaucherie dans le maniement des abstractions politiques ou historiques. La préface et la conclusion sont embarrassées et confuses dans leur prétention, trop riches en sentences et en prosopopées. Les métaphores abondent, ambitieuses et incohérentes : « Le feu sacré qui nous anime doit nous mener à un résultat... Les passions humaines, arsenal dangereux, mais indispensable... Les grands hommes, qui sont comme les bornes milliaires de la route suivie par la civilisation[1]... Il y a dans la société des degrés différents, pour stimuler toutes les capacités : les différents degrés de l'échelle sociale les récompensent[2]... Une trace qui n'est pas empreinte sur le sable, mais sur un terrain plus élevé, les intérêts de l'humanité[3]... » On sent l'ouvrage hâtivement rédigé, et dont la forme n'a pas été mise au point. On sent aussi que l'auteur n'a pas beaucoup vécu en France.

Dans l'*Idée Napoléonienne*, programme sommaire que Louis-Napoléon lance de Londres avant de partir pour Boulogne, les mêmes idées reparaissent dans les termes analogues. Napoléon, y est-il dit, « opérait hardiment, mais sans désordre ni excès la transition entre les anciens et les nouveaux intérêts... » L'idée napoléonienne « prend les anciennes formes et les nouveaux principes ». Elle « trouve un élément de force dans

1. Chapitre I.
2. Chapitre III.
3. Chapitre VII.

la liberté, parce qu'elle en prépare sagement le règne, en établissant des bases larges avant de bâtir l'édifice ». Reprenant le dilemme posé par Napoléon, *fusionner ou extirper*, il dit : « L'idée napoléonienne ne procède pas par exclusion, mais par réconciliation ». Pour que la ressemblance soit complète, on retrouve la même lourdeur ambitieuse de forme que dans les *Idées* : « L'idée napoléonienne se fractionne en autant de branches que le génie humain a de phases différentes... »

L'influence persiste dans les écrits de Ham, ces ouvrages multiples, touchant aux sujets les plus variés, partant d'Espartero, du chancelier Pasquier ou des colonies du Pacifique, pour aboutir à une attaque en règle contre le régime de Juillet. Dans sa collaboration au *Progrès du Pas-de-Calais*, Louis-Napoléon développe des qualités d'écrivain que les *Idées* ne laissaient pas soupçonner : quelque chose de leste et de dégagé, l'aptitude, précieuse au chroniqueur, à tirer du petit fait particulier la conclusion générale qui satisfait l'esprit du lecteur ou contente sa passion, la facilité d'exposer rapidement et de façon plausible un système entier de gouvernement, d'administration ou d'économie politique. Il semble qu'à respirer l'air de France, à causer avec ses gardiens ou ses compagnons français, à se séparer de la société étrangère qu'il fréquentait à Arenenberg ou à Londres, Louis-Napoléon ait appris à sentir et à écrire notre langue.

Suivons dans ces écrits la trace de Sainte-Hélène. L'opuscule du *Système électoral* est pénétré de la doctrine des *Idées* : « L'idée napoléonienne consiste à allier les idées de liberté aux idées d'autorité... Rasseoir la société française, reconstituer le pouvoir et l'autorité, tout en jetant les bases fondamentales des institutions qui devaient amener le règne de la liberté, telle fut la mission de Napoléon. » Puis, par une citation directe : « Il lui fallait, suivant sa propre opinion, vingt ans de règne; cinq ans seuls lui ont manqué[1]. » Et, faisant une application particulière du principe exposé par Napoléon à

1. Le mot se trouve dans la 26e *note sur le Manuscrit de Sainte-Hélène*. « Napoléon ne mettait aucune précipitation dans l'exécution de ses projets; il croyait avoir du temps devant lui; il disait souvent à son Conseil d'État : « J'ai besoin de vingt ans pour accomplir mes projets ». Il lui en a manqué cinq ».

Sainte-Hélène, que, vainqueur, il aurait « procédé à l'établissement de paix », il imagine comment Napoléon aurait transformé le système électoral dans le sens de la liberté. Il suit, dans une question spéciale, le mouvement logique de la pensée exprimée à Sainte-Hélène, toujours en la supposant sincère.

Dans l'*Analyse de la question des sucres* (1842), parmi des statistiques et des théories personnelles, on voit réapparaître la maxime sur l'importance comparée de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, — qui subordonne étroitement le troisième aux deux premières[1]. Et l'auteur part de cette doctrine pour défendre le sucre de betterave contre l'argument des *colonistes*, qui font remarquer que le transport en France du sucre colonial fait prospérer le commerce et la marine.

Au cours d'avril et de mai 1843, il publie, dans le *Progrès du Pas-de-Calais*, des articles sur le *recrutement de l'armée*. On y constate une double influence : celle de l'organisation prussienne qu'il admire, et celle de Sainte-Hélène. Comme Napoléon, dans sa première *Note sur l'art de la guerre*, il préconise la formation de trente à quarante arrondissements militaires, peuplés sensiblement d'un million d'habitants chacun, et devant servir de base au recrutement régional; — comme lui, il recommande l'octroi de nombreux congés aux troupes de l'armée de ligne, ce qui, sans affaiblir l'armée procurera à l'État d'importantes économies et laissera plus de bras à l'agriculture; — comme lui, il veut que, derrière l'armée de ligne, existent plusieurs réserves[2] avec cadres permanents et exercices périodiques; — comme lui, il prétend assurer par son système à la France un grand nombre de défenseurs tout en n'en gardant de façon permanente qu'un petit nombre sous les drapeaux[3]. Et il conclut par l'apostrophe de Napoléon au Conseil d'État, citée dans le *Mémorial*[4] : « Poursuivez donc les bans de la garde nationale; que chaque

1. Chap. II, *sub finem*.

2. Napoléon les appelle *armée de l'intérieur* et *armée de réserve*; — Louis-Napoléon, *réserve*, *garde nationale du premier et du second ban*.

3. D'après les *Notes sur l'art de la guerre* : 1 200 000 hommes disponibles, — 280 000 seulement sous les armes.

4. 17 juin 1816.

citoyen connaisse son poste au besoin; que M. Cambacérès, que voilà, soit dans le cas de prendre son fusil, si le danger le requiert, et alors vous aurez vraiment une nation maçonnée à chaux et à sable, capable de défier les siècles et les hommes ».

La *Lettre à M. Chapuys-Montlaville* (23 août 1843), en réponse à un article de Lamartine[1], est comme un résumé rapide et assez brillant des *Idées Napoléoniennes*. Pour justifier le 18 Brumaire, Louis Napoléon fait de la France, sous le Directoire finissant, une peinture résumée de celle des *Idées*, avec des traits identiques : l'insubordination des généraux, les pillages des fournisseurs, la rente à 11 francs; et il résume de même la description des bienfaits du Consulat. Au dehors, il représente de nouveau Napoléon comme le missionnaire de la Révolution en Europe. « Ce fut Napoléon qui... fit triompher partout en Europe les vérités de la Révolution française » et surtout les principes des nationalités. « Qui ne sait qu'en Allemagne il fit disparaître d'un trait de plume deux cent quarante-trois petits États féodaux? Qui ne sait qu'en Pologne, en Italie, il créa des germes puissants de nationalité? » Et ce qu'il a fait n'est rien auprès de ce qu'il voulait faire. Si ses armes avaient triomphé « l'Angleterre était abaissée, l'oligarchie européenne vaincue, les nationalités des peuples voisins ressuscitées, la liberté enfin implantée en Europe! » Aussi fut-il « le roi du peuple, tandis que les autres furent les rois des nobles ». Cette dernière phrase rappelle directement une anecdote chère à Napoléon et qui souvent revient sur sa bouche à Sainte-Hélène : celle de la vieille femme de Tarare qui le salua de ce titre de roi du peuple, par opposition aux Bourbons, rois des nobles[2].

A partir de 1843, les opuscules deviennent plus rares; l'ennui et la hantise de l'évasion occupent le prisonnier. Mais quand Louis-Napoléon arrivera au pouvoir, par la grâce de 1848, il y arrivera avec un esprit fortement marqué de cette tradition de Sainte-Hélène. S'est-elle effacée par l'exercice de l'autorité? L'expérience des choses et des hommes,

1. *Des publications populaires.* — Revue Indépendante, 6 juillet 1843.

2. *Mémorial*, 5 mars 1816. — *Napoléon en exil*, 27 août 1816. — Journal de Gourgaud, 16 décembre 1816.

l'habitude du gouvernement ont-elles modifié les idées mûries pendant son long exil?

Dans son discours de Poitiers (1er juillet 1851), au moment où la lutte se dessine nettement entre le prince et l'Assemblée, la phrase qui lui revient tout naturellement à l'esprit est l'épigraphe des *Idées Napoléoniennes* : « Serait-il donc vrai, comme l'Empereur l'a dit, que le vieux monde soit à bout et que le nouveau ne soit point assis? » Le préambule de la Constitution de 1852 est tout pénétré de la pensée, des expressions même des *Idées* : « L'empereur Napoléon, était-il dit dans l'ouvrage de 1839, ne commit pas la faute de beaucoup d'hommes d'État, de vouloir assujettir la nation à une *théorie abstraite*, qui devient alors pour un pays comme le lit de Procuste[1]... » Et en 1852 : « Je n'ai pas eu la prétention, si commune de nos jours, de substituer une *théorie* personnelle à l'expérience des siècles...; j'ai cru plus logique de préférer les doctrines du génie aux doctrines spécieuses d'hommes à idées *abstraites*... » Il rappelle le mot de Napoléon : « Une constitution est l'œuvre du temps; on n'y saurait laisser une trop large voie aux améliorations. » Mais il l'avait déjà cité dans les *Idées*[2]. Il annonce la création d'un Conseil d'État, « *premier rouage* de notre organisation nouvelle ». Et les *Idées* disaient : « Le Conseil d'État était un des *premiers rouages* de l'Empire[3] ». La Constitution de 1852 déclare que ce Conseil sera *composé des hommes les plus distingués*, et la formule prêta aux railleries de Montalembert. Mais elle était pour le prince une vieille connaissance, car on trouve dans les *Idées* : « *Composé des hommes les plus distingués*, il formait le conseil privé du souverain... »

Discours de Lyon (20 septembre 1852) : « Qui fut plus légitime que l'Empereur, élu trois fois par le peuple, sacré par le chef de la religion, reconnu par toutes les puissances continentales de l'Europe, qui s'unirent à lui et par les liens de la politique et par les liens du sang? » Ainsi s'écrie le prince-président; et c'est le résumé du *Manuscrit de l'île d'Elbe*[4], et

1. Chap. III.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Chap. IV.

presque les expressions des *Observations sur le discours de lord Bathurst*[1].

Le discours de Bordeaux ne fait que répéter la conclusion des *Idées*, elle-même inspirée des *Conseils de Napoléon à son fils*. Napoléon à Sainte-Hélène disait : « Tous ses efforts doivent tendre à régner par la paix ». Les *Idées Napoléoniennes* précisaient : « L'idée napoléonienne n'est pas une idée de guerre, mais une idée sociale, industrielle, commerciale, humanitaire[2] ». Et le prince à Bordeaux : « L'Empire, c'est la paix ».

Défendant Napoléon contre les accusations de despotisme, l'auteur des *Idées* énumérait longuement les conditions à remplir « pour que la liberté soit possible[3] » : l'ordre à rétablir, l'union à refaire dans les cœurs, etc. Dans l'*Idée Napoléonienne*, il déclarait : « Elle trouve un élément de force dans la liberté, parce qu'elle en prépare sagement le règne, en établissant des bases larges avant de bâtir l'édifice ». — Et dans son célèbre discours du 14 février 1853, base des revendications libérales du Tiers Parti, il reprend la même idée avec la même image : « La liberté n'a jamais aidé à fonder d'édifice politique durable; elle le couronne quand le temps l'a consolidé ». Ces citations, dont on pourrait prolonger la série, suffisent à démontrer chez le président et l'empereur la persistance de l'influence qu'avait subie l'exilé.

Dans quel sens cette influence a-t-elle agi? Certes, aux traditions de Sainte-Hélène, Napoléon III a ajouté des tendances issues de son caractère ou de son époque. Ce n'est pas dans le *Mémorial* que l'écrivain de l'*Extinction du paupérisme*, l'auteur de la *loi sur les coalitions* a puisé sa philanthropie chimérique ou sa sympathie sincère pour les ouvriers. Elles s'expliquent par sa bonté naturelle; elles viennent aussi de ce qu'il est un homme de son temps, ému par les problèmes qui se posent en 1840, et ne se posaient pas en 1800. Mais des notions gouvernementales essentielles sont bien venues de Sainte-Hélène.

1. « Cet homme était aussi un grand roi, élevé sur le parvis par trente-six millions de citoyens... sa famille fut alliée à toutes les familles souveraines; il fut deux fois l'oint du Seigneur, deux fois sacré par la religion! » C'est la phrase terminale des *Observations*.

2. Chap. VII.

3. Chap. III.

Ainsi dans sa politique intérieure, cette notion du prétendu libéralisme de Napoléon Ier a dû jouer un rôle. Le gouvernement, sans doute, a toujours été pour lui, plus que le soldat, le gendarme et le juge; l'a toujours considéré comme un guide. « Un gouvernement n'est donc pas un *ulcère nécessaire*; c'est plutôt le moteur bienfaisant de tout organisme social[1]. » Sans doute, la liberté ne lui est apparue ni dans ses œuvres ni dans sa politique comme l'âme même qui doit animer les états adultes, et le remède universel à leurs maux. Du moins les affirmations libérales de Sainte-Hélène ont contribué à implanter en lui cette idée que la liberté est désirable comme but; ce n'est que « le couronnement de l'édifice », mais l'édifice sans lui est incomplet. Aux nécessités politiques créées par la guerre d'Italie, aux conseils de Morny, aux adjurations d'Émile Ollivier, il pourra résister par la douce habitude du gouvernement personnel, par indolence, crainte de l'inconnu, même par bonté[2]; mais sa raison, respectueuse des leçons de Sainte-Hélène, sera avec les défenseurs de la liberté.

Au dehors, les principes directeurs de la politique du Second Empire viennent plus encore de Sainte-Hélène. C'est là que Napoléon III a trouvé l'Évangile des nationalités; qu'il a puisé, en partie du moins, son ardent enthousiasme pour la cause italienne et sa sympathie pour la cause allemande. Napoléon à Sainte-Hélène se faisait gloire d'avoir simplifié l'Allemagne, de l'avoir préparée pour l'unité, et regrettait de n'avoir pu davantage; et Louis-Napoléon de s'écrier après lui, sur le mode lyrique : « Qui ne sait qu'en Allemagne il fit disparaître d'un trait de plume deux cent quarante-trois petits états féodaux? » Le jour venu, il laissera Drouyn de Lhuis s'agiter en vain, et la Prusse supprimer d'un trait de plume Hanovre, Hesse-Cassel, et l'indépendance de l'Allemagne. — Napoléon à Sainte-Hélène se glorifiait de ce qu'il avait tenté pour la Pologne. Louis-Napoléon le louera d'avoir « créé en Pologne des germes de nationalité ». Arrive 1863, l'année décisive du Second Empire, l'année fatale. Les Polonais sont en révolte; il faut choisir entre eux et l'amitié de la

1. Chap. I.

2. Voir la fine analyse de ces sentiments dans Berton, *l'Évolution constitutionnelle du second Empire*, Paris, Alcan 1900 (livre II, chapitre VII).

Russie : amitié précieuse : elle a, en 1859, arrêté l'Allemagne prête à se jeter sur la France. Cette amitié, on nous la dispute : Bismarck, pour gagner les bonnes grâces du tsar, se fait, de concert avec lui, le bourreau de la Pologne. On ne demande rien de pareil à Napoléon III : rien que son silence. Mais les leçons de Sainte-Hélène! Et, sans illusion, sans enthousiasme, avec l'impression d'un devoir dangereux, mais impérieux, Napoléon III proteste, sacrifie l'amitié russe à ses sympathies polonaises. En 1870, la Russie s'en souviendra, immobilisera l'Autriche favorable à notre cause, fera le vide autour de nous.

De Sainte-Hélène encore procèdent, au moins partiellement (car là il y avait surtout bonté naturelle, horreur du sang versé), cet attachement par la paix, cette recherche des solutions pacifiques, cette superstition des congrès, qui n'ont pas empêché la faiblesse de Napoléon III de se laisser aller à la guerre, mais qui, à des heures décisives, ont énervé sa politique : « La Sainte-Alliance est une idée qu'on m'a volée..; l'idée napoléonienne n'est point une idée de guerre... »

Ainsi les conseils de Sainte-Hélène ont poussé Napoléon III, au dedans vers le libéralisme, — au dehors, vers une politique de générosité imprudente ou d'humanité timorée.

Le grand réaliste de Sainte-Hélène écrivait pour les peuples qu'il fallait gagner, plus que pour ses héritiers, qui sauraient, pensait-il, l'entendre à demi-mot. Il se trouva que l'héritier fut un rêveur, d'esprit généreux et peu pratique, qui prit au sérieux la feinte de son oncle; c'est une grave leçon de l'histoire que les écrits faits pour tromper les peuples n'aient trompé personne plus complètement que le successeur même du machinateur et que l'œuvre de Sainte-Hélène, après avoir agi sur l'opinion au profit de la restauration impériale, ait agi sur l'empereur nouveau, pour le pousser vers Magenta, d'abord, et ensuite vers Wilhelmshoehe.

PHILIPPE GONNARD

# LA RUSSIE

ET

# L'INDEMNITÉ DE GUERRE TURQUE

Après la dernière guerre russo-turque, le traité de San Stefano avait fixé à 300 millions de roubles le montant de l'indemnité due par la Turquie, sans spécifier toutefois s'il s'agissait de roubles or ou de roubles crédit. Par le traité de Constantinople du 27 janvier 1879, le gouvernement russe consentit à ce que l'évaluation du rouble fût faite d'après le cours de l'époque, ce qui donna un total de 802 500 000 francs, au lieu de 1 200 000 000 si on avait pris en compte la valeur métallique : c'était déjà une concession importante. Il s'agissait de savoir comment il serait procédé au paiement. La Turquie se trouvait alors dans une situation très critique : elle avait à régler les questions monténégrine et grecque; à l'intérieur, les finances étaient en complet désarroi; le concert des puissances exigeait des réformes en Arménie et dans les provinces européennes; le sultan craignait de voir se renouveler les sanglantes tragédies du sérail.

Pour assurer la situation intérieure, il fallait avant tout rétablir le crédit. La Porte, qui avait, quelques années auparavant, suspendu les paiements de ses coupons, se proposait maintenant d'entrer en arrangement avec ses créanciers, et à cet effet elle devait fournir des garanties nouvelles. Dans ces circonstances la Russie, également créancière, était en droit

d'élever la voix. Le prince Lobanow, ambassadeur à Constantinople, prit position par sa note du 16/28 février 1879. Il fit valoir, en s'appuyant sur le protocole XI du Congrès de Berlin, que le gouvernement russe, pour ne pas léser les intérêts des créanciers de la Porte, avait déclaré vouloir respecter toute hypothèque *antérieure*. « En reconnaissant ainsi le droit de priorité des hypothèques déjà affectées aux anciennes dettes, quelles que soient leurs dénominations, disait le prince Lobanow, le gouvernement russe, qui a pris rang, par ordre de date, parmi les créanciers de la Turquie, a, en vertu du même principe, un droit incontestable de priorité à l'égard de tous les autres revenus, non encore grevés d'hypothèques au moment de la signature du traité de Berlin. » Or, pour l'arrangement qu'elle se proposait de conclure avec ses prêteurs, la Porte offrait des revenus qui n'avaient pas encore été engagés et dont quelques-uns à ce moment n'existaient pas encore, comme le tribut de la Bulgarie.

Par décret du 10 novembre 1879, le gouvernement turc annonça formellement son intention de reprendre le paiement des intérêts de sa dette. Il déclara vouloir affecter à cet effet les six contributions indirectes et les redevances de Chypre et de la Roumélie Orientale : en cas d'insuffisance de ces revenus, pour parfaire l'annuité de 1 350 000 livres turques qui serait stipulée en faveur des détenteurs de titres ottomans, on désignait d'autres ressources supplémentaires, le tiers des rentrées de tout impôt nouveau, l'excédent des douanes, la différence entre le droit actuel de *temettu* et le droit de patente encore à créer, et finalement le tribut bulgare, ainsi que les parts de la dette ottomane afférentes aux États slaves de la péninsule. Pour donner satisfaction à la thèse du prince Lobanow, la Porte annonçait son intention de régler l'indemnité de guerre russe, ce qui lui aurait permis de disposer de revenus non grevés d'hypothèques antérieures.

L'affectation de ces revenus futurs indiquait le maximum de ce que la Porte était disposée à offrir à ses créanciers occidentaux. Ceux-ci devaient se contenter pour le moment des redevances de la Roumélie Orientale et de Chypre, ainsi que des contributions indirectes; encore, une seconde combinaison rendait-elle leurs droits à cet égard assez restreints, car

la Porte concluait en même temps un nouvel emprunt de 8 millions de livres turques avec un groupe de banquiers de Galata (en partie pour solder des créances anciennes) et abandonnait d'ores et déjà à ces banquiers, pour une durée de dix ans, une somme annuelle de 1 130 000 livres à percevoir sur le produit de ces mêmes contributions qu'elle annonçait devoir être attribuées aux porteurs de titres, qui partageraient ensuite avec les banquiers de Galata. Il est vrai que cette rentrée aurait eu le mérite d'être sûre, puisque les banquiers recevaient le droit de percevoir eux-mêmes, directement, les six contributions au moyen d'une administration organisée par eux. L'institution fut en effet créée bientôt après, et, sous l'intelligente direction d'un financier étranger, M. Lang, elle ne tarda pas à donner de très bons résultats. C'était le premier exemple d'une ingérence administrative de maisons de banque en Turquie : les employés de M. Lang étaient bien des employés ottomans, mais ils ne relevaient pas de la Porte.

La redevance de la Roumélie Orientale, payée d'une façon peu régulière par le gouvernement provincial, fut encaissée par la Banque ottomane, caissier et coparticipant du consortium de Galata, pour être portée éventuellement au compte des porteurs de titres. La redevance de Chypre reçut une autre destination spéciale par les soins du gouvernement anglais. Ce qu'il y avait de plus clair à ce moment, c'était l'emprunt nouveau que contractait la Porte avec les banquiers de Galata. Par égard pour les difficultés financières de la Turquie, et en raison du caractère transitoire donné à cet arrangement, la Russie le laissa accomplir sans protester, mais en réservant formellement ses droits. Parmi les six contributions indirectes, quelques-unes, telles que les spiritueux, n'avaient pas été engagées ; la Russie aurait pu y prétendre. Quant à la redevance de la Roumélie, qui, d'après le Statut organique, représentait « la part contributive de la province aux charges générales de l'empire », la Porte pouvait certainement l'attribuer à ses créanciers occidentaux, mais à condition qu'elle représentât exactement le total des hypothèques antérieures afférentes à la Roumélie ; s'il y avait un surplus, quelque minime qu'il fût, la Porte n'aurait pu l'aliéner sans le consentement de la Russie.

L'année 1880 et la première moitié de 1881 furent tout entières consacrées à la solution des deux questions monténégrine et grecque. Sous la pression des puissances, la Porte dut abandonner Dulcigno au Monténégro et la Thessalie à la Grèce. Par sa note du 3 octobre 1880, la Turquie fit connaître à nouveau son programme financier et indiqua d'une façon précise les revenus destinés à garantir le paiement tant de la dette consolidée ou flottante que de l'indemnité de guerre russe, qui « devaient faire partie du même arrangement ». Mais les négociations ne furent sérieusement reprises que durant l'été de 1881. Les délégués des porteurs étrangers arrivèrent à Constantinople au mois de juillet de cette année. La Porte ne prit pas l'initiative à ce moment d'entrer en pourparlers avec la Russie.

Le prince Lobanow, pendant son ambassade à Constantinople, n'avait pas cru qu'il y eût lieu d'exiger de la Porte un règlement de l'indemnité de guerre : il estimait que la créance russe ne devait pas être monnayée et devait servir de moyen d'action. Son successeur, M. Novicow, pensait au contraire qu'un accord immédiat était désirable : il faisait valoir le caractère pacifique de l'action russe à Constantinople, lequel exigeait que fussent écartées toutes les chances de conflit. D'après lui, il y aurait avantage à obtenir de suite un paiement, ne fût-ce que partiel, en renonçant une fois pour toutes à la politique d'autrefois, qui se désintéressait trop des résultats matériels, pour ne s'attacher qu'à des visées idéales. Le cabinet de St-Pétersbourg adopta cette manière de voir, et M. Novicow fut autorisé à adresser à la Porte la note du 14/20 septembre 1881 demandant qu'il fût procédé aux négociations. La Porte, liée par ses déclarations antérieures, ne put que consentir, et les négociations s'ouvrirent le 14/20 octobre 1881.

M. Novicow n'était pas un spécialiste financier ; mais il avait une remarquable faculté d'assimilation et un grand talent d'argumentateur ; il poursuivait un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique ; un peu plus de souplesse et de sang-froid eussent été ici nécessaires. A côté de M. Novicow, M. de Thœrner, directeur du département de la Trésorerie de l'empire, apportait dans la discussion ses connaissances des

affaires et des finances. Les délégués turcs Assim Pacha et Server Pacha, l'un ministre des Affaires étrangères, l'autre président du Conseil d'État, tous deux très réservés et très timorés, contrastaient par leur flegme.

Les séances se tinrent à la Porte, au ministère des Affaires étrangères, dans une salle depuis longtemps historique ayant vue sur la Corne d'Or. Elle est toute tendue de velours rouge; les fauteuils sont adossés au mur, les uns auprès des autres, de manière à simuler ces divans que l'Oriental aime à retrouver partout; au milieu, une grande table ronde autour de laquelle prenaient place les délégués; non loin de là une autre table pour les secrétaires. On se réunissait le mardi et le samedi, assez exactement, dans les premiers temps, puis avec de longs intervalles dans la suite, lorsque commença la période des manques d'instructions des délégués turcs. On s'aperçut bientôt que l'on ne s'entendait ni sur les principes de la négociation, ni sur le résultat qu'on voulait atteindre. Les principes mêmes trouvaient dans le langage des délégués ottomans une expression si fuyante qu'il était parfois difficile d'en comprendre la portée.

Tout d'abord les délégués turcs demandèrent qu'on réduisît le capital de l'indemnité. Les porteurs de titres avaient admis une réduction de 33 p. 100 environ du chiffre de leur créances. La Porte espérait que le gouvernement russe ferait une concession pareille. Les délégués russes n'eurent pas de peine à montrer qu'une concession à cet égard avait déjà été faite par leur gouvernement, lors de la fixation du chiffre de 802 500 000 francs. Quant à la réduction consentie par les autres créanciers, elle était plus apparente que réelle, puisqu'ils recevaient tout ce qu'ils avaient déboursé effectivement, plus la capitalisation des intérêts échus.

Les délégués russes insistèrent pour connaître les garanties que la Porte était disposée à affecter au paiement de l'indemnité. C'était là le point de la négociation, d'abord, parce qu'étant donné le système de comptabilité turque, tout paiement, qui ne reposait pas sur une garantie déterminée, serait illusoire, ensuite parce que la question des garanties était le champ commun des compétitions entre les autres créanciers et le gouvernement russe. D'ailleurs l'article IV du traité turco-russe

de 1879 stipulait expressément que les deux gouvernements auraient à s'entendre « sur les *garanties* du paiement de l'indemnité de guerre ».

Les délégués ottomans commencèrent par donner l'assurance que le gouvernement russe se verrait attribuer des revenus tout aussi sûrs que ceux des porteurs de titres ; et ils communiquèrent cette résolution sibylline de la Porte : « Les revenus généraux de l'Empire sont hypothéqués. Aussi longtemps que l'arrangement à conclure avec les délégués des *bondholders* (porteurs de titres) n'aura pas été invalidé, il est naturel que les revenus laissés en dehors de ceux qui vont leur être affectés demeurent libres. La somme à en prélever sera arrêtée d'un commun accord. Tout en fixant le montant de cette somme, il faut discuter le mode de paiement. » Il fallut déchiffrer cette énigme, et les Turcs mirent en avant comme garantie les revenus généraux de l'Empire. Ceux-ci, disaient-ils, seraient libres, une fois que les *bondholders* auraient reçu des hypothèques spéciales par le nouvel arrangement en voie de négociation avec eux. Du côté russe on exiga plus de précision, toute dette d'un débiteur étant garantie sur ses revenus généraux ; la Russie tenait à avoir comme les *bondholders* un gage spécial, réel et sûr. Les délégués ottomans indiquèrent alors les revenus du *verghi*, la dîme et la taxe des moutons. Ils prétendirent toutefois que la Porte prélèverait elle-même les paiements annuels sur le montant de ces revenus. Les délégués russes voulaient une garantie effective de paiement. Les délégués turcs ayant proposé la garantie de la Banque ottomane, celle-là non plus ne fut pas jugée suffisante, tant qu'il n'y aurait pas d'obligations de paiement analogues à celles des *bondholders*.

Quant au montant de l'annuité, la Turquie déclarait qu'elle n'était en état de payer que 250 000 livres turques, c'est-à-dire 5 750 000 francs par an. La Russie, de son côté, demandait 12 millions de francs. Les délégués ottomans ayant fait observer que cette demande n'était pas en rapport avec l'état actuel des finances de la Porte, les délégués russes suggérèrent de partager les 12 millions en deux parts, dont l'une serait couverte par des revenus fixes et l'autre par un certain accroissement de ces revenus, ainsi que par le tribut bulgare qui aurait été accepté

par la Russie, quel qu'en fût le montant éventuel à fixer par l'accord des puissances : en réalité, sauf le tribut bulgare, la Porte n'aurait eu guère à verser plus de six millions de francs.

La Russie ne pouvait se départir du principe que le tribut de la Bulgarie n'était pas de nature à être affecté à la créance des *bondholders*. Les délégués ottomans avaient beau dire qu'il représentait l'ancien impôt payé par le vilayet du Danube, les délégués russes objectaient qu'un tribut est symbole de vassalité; or la vassalité de la Bulgarie n'avait commencé qu'après la guerre; on se trouvait donc en face d'un revenu postérieur au congrès de Berlin, et, par conséquent, non compris parmi les hypothèques anciennes. Au congrès de Berlin d'ailleurs (protocole VII), Carathéodory-Pacha avait reconnu que la participation de la principauté bulgare à la dette de l'empire ne saurait se confondre avec le tribut à payer. Celui-ci concernait la cour suzeraine; il représentait le lien qui rattachait la principauté à l'empire; il était le prix du rachat de la sujétion directe et « était indépendant de l'existence d'autres dettes passées ou futures ». Assim-Pacha et Server-Pacha finirent par reconnaître que le tribut bulgare était « sujet à discussion », en tant qu'hypothèque antérieure.

Mais pour ce qui était de l'affecter au paiement de l'indemnité, la Turquie y trouva objection. Du côté russe, on cherchait surtout à mettre ce tribut à l'abri des convoitises possibles, et on se serait servi de cette cession suivant les besoins de la politique. La moitié hypothétique de l'annuité de 12 millions aurait permis de réaliser des combinaisons d'avenir qui apparaissaient encore assez vagues, mais qui étaient dominées par le désir de réaliser ce qui pourrait être le bien de la Bulgarie.

Finalement dans la séance du 9/21 décembre, les délégués turcs déclarèrent que le tribut bulgare ne pouvait être affecté à l'indemnité russe et proposèrent une annuité de 350 000 livres turques à prélever sur 3 500 000 livres de revenus non hypothéqués aux *bondholders*, c'est-à-dire la dîme et la taxe des moutons.

On s'entendit facilement sur ce chiffre de 350 000 livres; mais il fut bien établi du côté russe qu'on n'y consentait que par égard pour la situation financière de la Porte, et vu l'impossibilité pour elle de payer davantage. La combinaison

revenait en somme à partager la dette de 802 500 000 francs en une centaine de parts égales, et c'était une concession très importante de la part de la Russie de ne pas exiger d'intérêts. Le fait que la Porte n'en devait pas payer pour le solde de la créance, espacé sur cent années, donne un caractère tout spécial à l'arrangement intervenu et place la Russie dans une situation tout exceptionnelle parmi les créanciers de la Turquie.

L'accord se fit aussi sur les revenus à affecter aux paiements annuels. Mais alors se posa la question de contrôle, ou, comme disaient les représentants russes, « des sécurités de perception et de versement des revenus affectés à l'indemnité ». Plusieurs combinaisons furent mises en avant par MM. Novicow et de Thœrner : on pouvait charger du contrôle un ou plusieurs délégués du gouvernement russe, qui auraient à fonctionner auprès des caisses locales pour surveiller la rentrée des impôts, lesquels ne devraient évidemment pas être pris dans leur totalité, puisque l'annuité à servir serait de beaucoup inférieure à leur rendement. On se bornerait à choisir les caisses de certaines localités déterminées : ce qui fut appelé « la localisation des revenus ».

Mais ce mode n'était pas le seul qu'indiquaient « les délégués russes : un privilège spécial en matière de contrôle eût pu être concédé à la Banque ottomane qui serait entrée en relation à cet égard avec la banque de l'État en Russie; la Banque ottomane eût obtenu en ce qui regarde la perception sur place des revenus affectés à l'indemnité une situation analogue à celle qui était faite aux *bondholders*. Cette garantie-là apparaissait comme réellement efficace, bien autrement que celle que suggérait antérieurement la Porte. Les délégués turcs, en affirmant leur bon vouloir, éludaient toujours de donner réponse, alléguant le manque d'instructions. La question du contrôle et de la perception directe par la Banque ottomane sembla devoir être la pierre d'achoppement de la négociation. Assim-Pacha se retrancha derrière « l'honneur et la dignité de l'empire ottoman ».

Le conseil des ministres ne parvenait pas à prendre de décision et M. Novicow devenait de plus en plus nerveux. Les délégués ottomans se maintenaient dans leur mutisme. Assim-Pacha

trouvant tantôt une aide, tantôt une gêne dans ses difficultés d'élocution et dans sa connaissance imparfaite du français. Il abusait volontiers du mot « chose »; le premier délégué russe lui demandant si, du moins, sur tel point le conseil avait décidé, il répondit en balbutiant : « La chose n'est pas encore tout à fait chose ». M. Novicow, exaspéré, s'écria : « C'est bien bizarre, M. le ministre! » Le mot « bizarre » parut une offense au représentant turc, qui n'en comprenait pas bien le sens. Il venait d'entendre sans broncher les termes de déloyauté, manque de foi; mais à cette nouvelle invective, il se rebiffa : « Ne dites pas bizarre, M. l'ambassadeur! »

Ces incidents, naturellement, ne figurent pas dans les protocoles. J'étais moi-même un des secrétaires, et dès le début, ayant été montrer à M. Novicow, avant de me rendre chez mon collègue ottoman, le projet de procès-verbal rédigé par moi d'après mes notes, l'ambassadeur me dit : « Je ne peux pas m'être exprimé de la sorte; voici l'idée que j'ai voulu développer ». C'était une thèse assez différente; je promis de m'employer à en faire admettre l'insertion par Sefer-Effendi, le secrétaire turc. Quand je vis ce dernier, je me bornai à lui lire mes notes qui reproduisaient certaines incohérences de langage d'Assim-Pacha, mais sans lui montrer la rédaction que j'avais préparée pour le procès-verbal. Sefer-Effendi me dit d'un ton embarrassé : « M. le premier délégué ottoman voudrait s'être exprimé d'une autre manière ». Je me récriai d'abord, puis je fis la concession demandée, qui entraîna naturellement celle que j'avais à obtenir pour M. Novicow.

La négociation pour l'indemnité de guerre se traînait péniblement, tandis que l'arrangement avec les bondholders était conclu et même entré en vigueur : il était basé, suivant les prévisions, sur un accord que les porteurs de titres de la dette publique ottomane avaient conclu avec les banquiers de Galata, qui, depuis 1879, avaient la concession des six contributions indirectes; les bondholders prenaient à leur charge le restant de la dette, non encore amortie, contractée par la Porte, vis-à-vis de ces banquiers; celle-ci était consolidée, et la totalité des six contributions indirectes avec l'institution spéciale établie pour les gérer passait dans la dépendance du conseil d'administration de la dette publique ottomane.

Le Sultan avait pris la coutume de faire intervenir au moment critique des négociations un de ses secrétaires, toujours bien accueilli comme dépositaire de sa pensée, — mieux que ne l'étaient les ministres ou même le grand vizir. Raghib-Bey, deuxième secrétaire du Palais, se présenta un jour à l'ambassade de Russie, et, dans une série de conférences qu'il eut avec M. Novicow, furent élaborées successivement deux formules de garanties, la première sur la base de l'institution d'inspecteurs russes pour le contrôle des revenus concédés, la seconde impliquant un droit de perception pour la Banque ottomane. Durant ces allées et venues mystérieuses entre l'ambassade et le Palais, les séances de la commission étaient forcément suspendues. On attendait avec impatience la décision du souverain et, pour employer la phraséologie turque, on se demandait quand « l'iradé allait sortir ».

Enfin, le 28 février/12 mars, M. Novicow reçut l'avis que le Sultan avait signé un iradé; mais quand on fut réuni en séance, les délégués turcs déclarèrent que le Sultan avait décidé seulement de transmettre les deux formules de garanties à la Porte, sans se prononcer lui-même dans aucun sens. Quelle ne fut pas l'indignation de M. Novicow de voir que tout était remis en question après tant de mois d'efforts! Assim-Pacha proposa une formule réduite à ne plus offrir de fait que la simple garantie de la Banque ottomane; il allait y avoir rupture, quand intervint M. Foster, directeur général de la Banque ottomane, qui se posa en intermédiaire conciliateur. Il reçut mandat du Sultan vis-à-vis des ministres et de l'ambassade; en soutenant la cause d'un compromis, il défendait également celle de l'institution de crédit qu'il dirigeait.

M. Foster épargna aux délégués russes la nécessité de rentrer en discussion avec les délégués turcs; après avoir pris connaissance des avis de l'ambassade, il en tenait compte dans ses pourparlers avec Assim-Pacha et Server-Pacha. On reprit pour base le second des projets élaborés par M. Novicow et Raghib-Bey[1]; on décida que la Porte désignerait certains vilayets,

1. Voici le texte de ce second projet des garanties :

« Le gouvernement ottoman, en affectant au gouvernement russe comme garantie pour le paiement de l'indemnité de guerre la dîme et la taxe des moutons de tel ou tel vilayet pour une somme de... déclare en même temps

dont les revenus en dîmes et taxe des moutons seraient de 25 p. 100 au-dessus du montant de l'annuité, de façon à prévenir tout déficit; la Banque ottomane encaisserait ces revenus, et après prélèvement de l'annuité tiendrait ensuite le surplus à la disposition du fisc turc. La Porte pourrait d'ailleurs substituer d'autres vilayets à ceux primitivement désignés, après entente avec la Banque ottomane. Le projet Raghib stipulait le droit de la Banque de Russie de déléguer des employés auprès de la Banque ottomane pour la vérification des sommes perçues. Il fut convenu que cet article ne figurerait pas dans la convention, mais trouverait sa place dans une lettre du ministère des Finances turc à la Banque ottomane dont celle-ci communiquerait officiellement copie à l'ambassade. De même serait reconnu dans une lettre spéciale, ne faisant pas partie de la convention, mais connexe à celle-ci, le droit pour la Banque ottomane de faire des représentations au gouvernement turc dans les questions relatives au service et au personnel en matière de revenus affectés à l'indemnité de guerre.

Les vilayets désignés furent les suivants : Koniah, Kastamouni, Adana et Sivas (dans ce dernier 3 sandjaks) pour la dîme, et Alep pour la taxe des moutons. La Porte avait choisi des régions où la Russie n'avait pas d'intérêts

consentir à ce que la Banque Impériale Ottomane ou toute autre institution de crédit choisie par la Sublime-Porte soit chargée de la perception desdits revenus pour le compte du gouvernement russe qui chargera la Banque de Russie de faire à ce sujet un arrangement avec la Banque ottomane ou l'institution de crédit choisie.

« Le mode de perception devrait être analogue à celui employé par l'administration des six contributions indirectes quant aux impôts qui lui sont remis, savoir :

« La perception même se fera par l'organe des employés ottomans nommés par la Sublime-Porte;

« La Banque ottomane ou l'institution financière choisie désignera de son côté des inspecteurs qui contrôleront la perception faite par les employés percepteurs et le versement direct des sommes perçues dans les caisses de la Banque ottomane là où celle-ci a des succursales, et dans la caisse des six contributions indirectes, là où il n'y aura pas de succursale ou agence de la Banque; la Banque ottomane et les inspecteurs devront avoir les mêmes droits de versement et d'inspection sur les percepteurs inférieurs que ceux concédés à l'administration des six contributions indirectes.

« Dans le contrat à passer entre la Banque de Russie et la Banque ottomane il sera stipulé que la Banque de Russie aura le droit d'avoir des délégués auprès de la Banque ottomane pour vérifier les comptes et le mode de perception, et faire de temps en temps des inspections des caisses locales.

politiques bien directs; elle tenait à écarter tout ce qui permettrait d'utiliser les stipulations nouvelles pour des intérêts de ce genre du gouvernement russe.

La convention fut signée le 2-14 mai 1882. De la même date sont les lettres officielles qui y furent jointes et dont il est fait mention plus haut. Voici le texte de la convention :

ART. I.

La somme de huit cent deux millions cinq cent mille francs, qui, aux termes de l'article IV du traité signé entre la Russie et la Turquie le 27 janvier (8 février) 1879, constitue le montant de l'indemnité de guerre russe, sera payée par le gouvernement ottoman au moyen de versements annuels de 350 000 livres turques. Il est convenu que cette somme de 350 000 livres turques sera affectée en entier à l'amortissement du capital de l'indemnité de guerre. Accédant au désir du gouvernement ottoman, le gouvernement russe consent à ne pas réclamer en même temps d'intérêts sur ledit capital.

ART. II.

Le gouvernement ottoman déclare que l'annuité stipulée de 350 000 livres turques sera prélevée spécialement sur la dîme et la taxe des moutons.

ART. III.

Les dîmes et la taxe des moutons affectées au paiement de l'indemnité de guerre devront être assignées sur les vilayets ou moutessarifliks dans lesquels la Banque Ottomane possède des succursales ou des agents.

ART. IV.

Les sommes ainsi assignées au paiement de l'indemnité de guerre dans chaque vilayet ou moutessariflik devront être 25 p. 100 inférieures à la totalité du rendement desdites taxes dans lesdites localités.

ART. V.

La totalité du rendement net desdites taxes dans les vilayets et les moutessarifliks en question, c'est-à-dire la somme qui reste après déduction des frais de perception des taxes mêmes, sera versée directement et en entier, par l'autorité locale chargée de cette perception dans lesdits vilayets et moutessarifliks, aux caisses de la Banque Impériale Ottomane ou à l'agence de ladite Banque, en vertu d'un ordre spécial et permanent sanctionné par iradé impérial.

Cependant, si les revenus des taxes des moutons et des dîmes, affectés à l'indemnité de guerre, venaient à fournir un excédent

supérieur au 25 p. 100 accordé, dans ce cas le Banque Impériale Ottomane sera tenue d'abandonner au ministère des finances des cazas, dont le revenu des taxes des moutons et des dimes doit égaler l'excédent éventuel surindiqué.

Par contre, si ces mêmes revenus subissaient une diminution assez forte pour que l'excédent de 25 p. 100 ne puisse pas être réalisé, alors le ministre des finances ottoman s'engage à assigner à la Banque Impériale Ottomane de nouveaux cazas dont les revenus des taxes des dîmes et des moutons suffisent pour parfaire le déficit en question.

ART. VI.

La Banque Impériale Ottomane sera tenue de faire avec la Banque Impériale de Russie un arrangement spécial pour les opérations de la Banque Ottomane à Constantinople, concernant le paiement de l'indemnité de guerre.

ART. VII.

La direction de la Banque Impériale Ottomane sera obligée, dès la signature de la convention, à retenir tout d'abord, au fur et à mesure des rentrées des taxes des moutons et des dîmes, la somme assignée pour l'indemnité de guerre russe et tiendra immédiatement à la disposition de l'administration locale tout surplus de chaque vilayet, après que la part qui en revient au paiement de l'indemnité de guerre aura été prélevée et mise de côté pour le compte de la Banque Impériale de Russie.

ART. VIII.

Le gouvernement Impérial Ottoman s'engage à interdire à son ministre des finances, ainsi qu'à l'administration du vilayet ou du moutessariflik, d'émettre des havalés, chèques et autres ordres de paiement sur les taxes des moutons et sur les dîmes ainsi assignées dans les localités indiquées.

ART. IX.

Par suite de l'arrangement intervenu, la partie de la taxe des moutons et des dîmes, assignée au paiement de l'indemnité russe, ne figurera au budget ottoman qu'à titre d'entrée et sortie (irad masrat).

ART. X.

En conséquence des articles III et IV de la présente convention, il sera assigné au paiement des annuités stipulées les revenus susindiqués de vilayets d'Alep, de Konieh, de Castamouni, d'Adana et de Sivas, revenus dont les frais de perception ont déjà été déduits.

*Revenus nets.*

| | | TAXE DES MOUTONS Livres turques. | DIMES Livres turques. | TOTAL Livres turques. |
|---|---|---|---|---|
| Alep | | 40 000 | » | 40 000 |
| Konieh | | » | 138 000 | 138 000 |
| Castamouni | | » | 110 000 | 110 000 |
| Adana | | » | 70 000 | 70 000 |
| Sivas. | | | | |
| Sandjak de Sivas | 55 000 | | | |
| Sandjak de Tokad | 20 000 | | | |
| Sandjak de Kara-hissar-Charki | 4500 | | 79 500 | 79 500 |
| Caza de Kara-Issar. | 4 500 | | | |
| Caza de Souchehri. | | | | |
| | | 40 000 | 397 500 | 437 500 |

(Quatre cent trente-sept mille cinq cents livres turques.)

Sur ce total 350 000 livres turques représentent le montant de l'annuité et le reste sert de garantie supplémentaire de 25 p. 100 aux termes des articles V et VIII de la présente convention.

ART. XI.

Le gouvernement Impérial Ottoman conserve le droit de substituer en cas de nécessité, aux localités désignées, d'autres localités après une entente préalable avec la Banque Impériale Ottomane sur les sécurités de rentrée qui doivent être les mêmes. Avis officiel en sera immédiatement donné au gouvernement Impérial de Russie.

ART. XII.

Le présent acte sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Saint-Pétersbourg dans l'espace de deux semaines ou plus tôt, si faire se peut.

L'arrangement prévu par l'article VI entre la Banque ottomane et la Banque de l'État à Saint-Pétersbourg fut signé dans le cours de l'été de 1882.

*
* *

Au point de vue financier cette convention a fonctionné à peu près sans encombres, bien qu'à certains moments il y ait

eu des retards dans les paiements. En somme, c'est environ 200 millions de francs qu'elle a déjà donnés au fisc russe. Au point de vue politique, elle a nécessité des démarches qui, parfois, sont venues en travers d'une action qui aurait pu s'exercer pour des buts d'un ordre plus général. Elle a été ainsi un embarras, mais aussi quelquefois une ressource, lorsqu'il y avait à renforcer une pression qui s'imposait pour d'autres motifs. Le fractionnement de la dette avait l'avantage de faire durer le moyen de pression; toutefois le montant relativement restreint des annuités réduisait nécessairement l'effet produit à un minimum, puisque la Porte, avec du bon vouloir, pouvait facilement se tirer d'affaire. On a fait valoir ainsi que la créance russe, restée entière, aurait pu être mise à profit pour atteindre un but politique plus considérable.

Par le traité d'Andrinople de 1829, la Russie était également créancière de la Turquie pour une indemnité de guerre. Après quelques paiements partiels effectués par la Porte, l'empereur Nicolas Ier fit abandon du restant : il est vrai qu'il y eut compensation par l'obtention d'un grand résultat politique, la conclusion de l'arrangement d'Unkiar Iskelessi, en 1833, qui donnait à la Russie, seule des grandes puissances, le libre passage des détroits. Au cours des négociations de 1881, on avait bien entrevu à Saint-Pétersbourg la possibilité d'obtenir, grâce à l'indemnité, des avantages qui ne fussent pas seulement matériels. On avait réclamé le tribut bulgare, comme garantie de l'indemnité de guerre, et on avait fait par là un acte politique, puisqu'on empêchait ainsi définitivement qu'il fût cédé aux bondholders. En somme le résultat voulu avait été atteint, et depuis lors la question du tribut bulgare avait été écartée de la discussion.

La convention de 1882 a longtemps conservé des adversaires dans la diplomatie russe. Lorsque le prince Lobanow est devenu ministre des Affaires étrangères en 1895, il continuait à croire qu'on avait fait erreur en signant la convention et qu'on s'était privé d'un moyen d'action des plus puissants, en ne gardant pas l'indemnité intacte. Il poussait à ce point le dédain de l'arrangement intervenu qu'il était disposé à en faire abandon complet pour d'autres combinaisons de sa politique. A cette époque, les détenteurs de titres de la Dette

publique ottomane se proposaient de faire un remaniement complet de celle-ci à l'occasion d'un grand emprunt qu'ils négociaient avec la Porte. Les revenus spéciaux par lesquels était garantie la créance russe eussent pu être utilisés pour la combinaison, au cas où la Russie consentirait à renoncer aux avantages que lui créait la convention de 1882. La Russie aurait été indemnisée de son renoncement par une capitalisation des annuités restantes, qu'elle aurait reçues immédiatement en bloc, après réduction à un taux déterminé. Financièrement, la Turquie y aurait donc trouvé son compte; politiquement, elle se fût sans doute libérée de l'hypothèque spéciale, qu'elle avait dû laisser prendre sur elle en 1882 par la Russie; mais elle aurait accru celle des bondholders, qui se seraient substitués à cet égard au gouvernement russe.

Cette combinaison introduisait un représentant de la Russie dans le conseil d'administration de la Dette publique ottomane. Le gouvernement russe avait toujours tenu à rester à l'écart de l'action exercée par les bondholders pour la défense de leurs intérêts ; c'était une tradition constante de sa politique, et le prince Gortchacow, pour la justifier, allait peut-être un peu loin en prétendant qu'il n'existait pas de Russes détenteurs de fonds turcs. On avait même pu croire à certains moments que la Russie se posait à Constantinople en adversaire de la finance occidentale; mais depuis, notamment en 1881, lors des négociations entamées parallèlement pour le règlement de la créance des *bondholders* et de celle de l'indemnité de guerre turque, la politique russe à Constantinople s'est inspirée d'un tout autre esprit.

En 1895, il pouvait sembler même qu'il convînt à la Russie de se solidariser étroitement avec les financiers occidentaux, représentés dans le conseil d'administration de la Dette ottomane, afin d'assurer certains résultats politiques. Toutefois la combinaison alors proposée était l'objet de critiques très vives. Contre la capitalisation de l'indemnité, on objectait que, créancière de la Turquie pour une somme de 802 500 000 francs, la Russie aurait pu en 1882 exiger que cette somme lui fût payée immédiatement ou bien remboursée en une série d'annuités comprenant l'intérêt et l'amortissement. Elle avait renoncé aux intérêts et partagé sa créance en une centaine de paie-

ments égaux. On pouvait donc se demander si des annuités ainsi constituées étaient susceptibles de capitalisation suivant les règles ordinaires. Dès lors qu'on n'avait pas tenu compte des intérêts pour la division du capital en paiements échelonnés, il semblait qu'on ne dût pas non plus en tenir compte quand il s'agissait de reconstituer ce capital. La combinaison fut abandonnée après la mort du prince Lobanow.

* * *

Lorsque, en hiver 1908, un conflit menaça d'éclater entre la Turquie et la Bulgarie, pour l'indemnisation due à la Porte à la suite de la proclamation de l'indépendance bulgare, la Russie mit en avant une solution. Le gouvernement bulgare ne se croyait pas en mesure de verser plus de 82 000 000 de francs, alors que le chiffre de la réclamation turque, encore imprécis, devrait dépasser 120 millions de francs. La Russie proposa de faire abandon à la Porte du nombre d'annuités de l'indemnité nécessaire pour couvrir le total de la réclamation ottomane. Le gouvernement turc affecterait lui-même ces annuités au service de l'intérêt et de l'amortissement d'un emprunt qui lui fournirait la somme réclamée. De son côté la Russie toucherait du gouvernement bulgare pendant cinquante ans des annuités représentant l'intérêt et l'amortissement des 82 millions que la Bulgarie consentait à payer à la Turquie.

Cette combinaison avait le mérite de satisfaire les intérêts des trois puissances. La Turquie touchait immédiatement la somme qu'elle réclamait. La Bulgarie s'acquittait de sa dette envers la Turquie par le paiement d'annuités, calculées à un taux inférieur à celui qui lui aurait été imposé si elle avait voulu contracter elle-même un emprunt d'égale somme, et sans avoir à fournir les garanties qui lui eussent sans doute été demandées dans ce cas. La Russie donnait la preuve de son sentiment de solidarité slave, et intervenait comme arbitre de la paix. Son sacrifice pécuniaire était moindre qu'il ne semblait au premier abord, puisqu'elle se privait, il est vrai pendant un temps donné, des annuités de 8 millions que la Turquie aurait dû lui verser, mais elle devait recevoir de la Bulgarie

d'autres annuités d'un montant moins élevé sans doute, mais pendant cinquante ans, c'est-à-dire pendant une durée plus longue. A un certain moment la convention de 1882 reprenant ses effets, la Russie aurait touché à la fois les sommes que lui verserait de nouveau la Turquie et celles que lui remettrait, durant quelques années encore, la Bulgarie.

Si le chiffre de la réclamation turque n'avait été que 120 millions, on pouvait croire que vingt-six ou vingt-neuf annuités de l'indemnité de guerre turque eussent suffi pour parfaire ce montant; et, dans ce cas, la perte pour la Russie eût été insignifiante, étant donné le taux auquel on pouvait supposer alors que la Turquie serait en mesure de conclure un emprunt par la capitalisation de ces annuités.

A cette proposition la Turquie répondit en réclamant non pas 120 millions, mais 180 millions. Et elle demandait que la Russie, pour couvrir cette somme, lui fît abandon, non plus de vingt-six ou vingt-neuf annuités, mais du total des soixante-quatorze annuités encore dues en vertu de la convention de 1882. C'était d'un coup mettre fin à tous les bénéfices que la Russie pouvait retirer de la convention.

Comment la Turquie arrivait-elle à ce chiffre de 180 millions? En premier lieu elle y faisait rentrer le remboursement à la Compagnie des chemins de fer orientaux pour le tronçon qui deviendrait propriété du gouvernement bulgare. De plus, le reliquat non payé de la redevance de la Roumélie Orientale, qui avait été affecté au paiement de la créance des porteurs de titres ottomans. Le gouvernement rouméliote s'était borné à servir, durant la première année qui avait suivi la proclamation du statut de cette province, quelques faibles acomptes sur les 120 mille livres qu'il était obligé de payer; l'année suivante il s'était abstenu de tout paiement. Sur les instances de l'administration de la dette ottomane, les versements avaient été repris, mais d'une façon assez irrégulière. A partir de 1896 ils s'élevèrent à 114 000 livres turques par an, payables par la Bulgarie qui avait opéré son union avec la Roumélie Orientale. La dernière mensualité versée l'avait été au mois d'août 1908. La Porte demandait enfin qu'une certaine somme lui fût attribuée en représentation du tribut bulgare, ainsi que pour indemnisation des droits sanitaires et de phares en Roumélie. Elle englobait

ainsi dans sa réclamation des sommes dont bénéficieraient d'autres éléments financiers que le fisc ottoman.

Pour arriver à un accord Rifaat Pacha, ministre des Affaires étrangères, se rendit à Saint-Pétersbourg avec d'autres délégués, et après de laborieuses négociations fut signé, le 16 mars 1909, un protocole portant règlement de la question. Les bases en étaient les suivantes : abandon par la Russie de 40 annuités de l'indemnité de guerre turque permettant à la Turquie de se procurer, au moyen d'un emprunt, un montant de 125 millions. Le protocole indiquait l'emploi de la somme dont il s'agit : 40 millions de francs à verser à la Dette publique ottomane pour la capitalisation de la redevance de la Roumélie Orientale ; 40 millions pour prix des 310 kilomètres de voies ferrées rouméliotes dont la Bulgarie avait pris possession ; 2 millions de francs pour prix de la ligne Belova-Vakarel ; enfin 43 millions de solde, devant recevoir d'autres attributions.

Il fut convenu également que, pour les annuités qui resteraient dues par la Turquie au gouvernement russe après l'échéance des quarante annuités abandonnées par la Russie, la Turquie aurait le droit d'en demander la capitalisation, soit dans un délai de six mois après la signature du protocole, soit après quarante ans. Une clause spéciale envisage le principe qui devrait alors servir de base à cette capitalisation.

Comme corollaire au protocole russo-turc, un protocole russo-bulgare stipula les obligations de la Bulgarie vis-à-vis de la Russie au sujet du paiement des intérêts de la somme de 82 millions de francs que le nouveau royaume affectait à l'indemnisation de la Turquie.

Lors de la signature du protocole russo-turc, certaines questions pendantes entre la Turquie et la Bulgarie furent réservées, notamment celle des phares de la Roumélie orientale ; l'indemnité que la Bulgarie devrait verser de ce chef ne fut pas comprise dans le total des 125 millions de francs. Restait également sujette à controverse la question relative à l'indemnité à accorder à la Compagnie des chemins de fer orientaux pour chaque jour de prise de possession par la Bulgarie de la voie ferrée avant l'arrangement. C'était sur ces points qu'était encore nécessaire un accord subséquent entre la Turquie et la Bulgarie.

De son côté le gouvernement turc doit conclure une entente avec l'administration de la Dette publique ottomane pour l'adoption par celle-ci du chiffre de l'indemnité afférente à la redevance de la Roumélie Orientale. Il ne peut y avoir de difficultés à ce sujet, et il ne sera même pas nécessaire de capitaliser, puisque l'administration de la Dette publique ottomane n'aura qu'à prélever, sur le montant des revenus affectés aux annuités de l'indemnité de guerre russe la somme qu'elle recevait jusqu'ici comme redevance de la Roumélie Orientale.

Un arrangement ultérieur devait réaliser une entente avec la Compagnie des chemins de fer orientaux pour la répartition de la somme de 40 millions afférente aux 310 kilomètres de voie ferrée.

Si ces divers arrangements sont appliqués sans encombre, la convention russo-turque de 1882 aura eu une portée politique plus grande que ses signataires ne l'avaient supposé.

N. KOMAROW

*L'Administrateur-Gérant* : H. CASSARD.

# L'ARMÉE RUSSE

L'armée russe après 1878 avait beaucoup travaillé à perfectionner son organisation et sa mobilisation, à remédier aux inconvénients constatés lors de la campagne russo-turque. Mais comme toutes les armées qui traversent de longues périodes de paix, elle s'était endormie sur ses lauriers. Oubliant la tactique vivante de ses héros nationaux, des Souvorov et des Skobelev, elle s'était laissé aller à des théories stratégico-philosophiques qui la conduisirent aux désastres de Mandchourie. La leçon fut rude. Tombée de son rêve en pleine réalité, à peine sortie d'une violente crise intérieure, la Russie se recueille avant de reprendre son rôle dans l'Orient plus rapproché. Son armée cherche à se remettre à la tâche.

Les ressources de la Russie sont immenses. Sa population, qui atteint aujourd'hui 152 millions d'habitants, s'accroît dans des proportions considérables; dans vingt ans elle atteindra 200 millions; à la fin de ce siècle elle dépassera le nombre formidable de quatre cents millions [1]. Son territoire est éga-

1. La population de la Russie s'accroît de 14 p. 100 en moyenne par période décennale; elle double en cinquante-cinq ans environ (D'après *Souvorine*, *Calendrier russe* pour 1909).

| | Millions d'habitants. | | Millions d'habitants. |
|---|---|---|---|
| 1840 | 62 | 1890 | 119 |
| 1850 | 67 | 1900 | 135 |
| 1860 | 76 | 1910 | 155 |
| 1870 | 85 | 1920 | 175 |
| 1880 | 100 | 1930 | 200 |

lement immense : 21 millions et demi de kilomètres carrés, soit plus de quarante fois la superficie de la France.

Ces deux facteurs — nombre et espace — jouent un rôle prépondérant dans l'organisation de la force militaire russe. Ne pouvant suppléer par la rapidité et l'intensité des transports à la « plaie des distances », elle est obligée de tout prévoir, tout préparer dès le temps de paix, dans un dispositif d'une extension formidable. Lors de la discussion du budget de la guerre pour 1908 [1], le Rapporteur signalait à l'attention de la Douma les effectifs entretenus en temps de paix : 1 473 000 hommes; 226 000 chevaux. Comment cette masse armée est-elle répartie? Quel est son recrutement, que vaut son organisation, sa vie intérieure, quels sont, en un mot, ses éléments de force et ses germes de faiblesse?

*
* *

L'armée russe du pied de paix comprend : les troupes actives proprement dites; les troupes-cadres des formations de réserve et de place; les troupes cosaques, avec leur recrutement spécial; les gardes-frontières, un peu analogues aux corps militaires des douanes et dont le chef est le ministre des Finances; les gendarmes, dont le chef est le ministre de l'Intérieur. L'examen détaillé de ce formidable organisme dépasserait les limites de cette étude; nous nous bornerons à en donner ici les caractéristiques générales [2].

Un coup d'œil jeté sur une carte d'emplacements des troupes russes permet de se rendre compte comment l'étendue du territoire a influé sur la répartition des troupes actives. En Sibérie orientale, d'Irkoutsk à la mer du Japon, sont répartis les trois corps d'armée sibériens, environ 120 000 hommes. Dans le Turkestan, deux corps d'armée, environ 30 000 hom-

1. Le budget du ministère de la Guerre s'élevait pour 1908 à 1 269 millions de francs, en augmentation sur celui de 1907 de 261 millions de francs; le budget total de la Russie pour 1908 se montait à 6 866 millions de francs, en augmentation de 292 millions de francs sur celui de 1907.

2. Se reporter pour les détails à l'ouvrage du capitaine Mahon : *l'Armée russe après la campagne de 1904-1905* (Paris, Chapelot, éditeur), à la publication bisannuelle allemande : *Einteilung und Dislokation der russischen Armee*, par v. Carlowitz-Maxen, et aux études de détail parues dans la *Revue militaire des armées étrangères*.

mes. Au Caucase, deux corps d'armée, environ 70 000 hommes. Ces trois groupements constituent la défense des confins de l'Empire; leur importance est justifiée par le temps très considérable que nécessiterait l'arrivée de troupes venant du cœur du pays. De Moscou à Irkoutsk, il y a en effet plus de 5 500 kilomètres; de Moscou à Vladivostok, 8 700; de Moscou à Tachkent, 3 400; de Moscou à Tiflis, 3 000, — ce qui correspond, pour des transports militaires en voie unique [1], à des durées de trajet variant d'une semaine à un mois.

Sur la frontière occidentale de la Russie d'Europe, le problème a été résolu d'une manière analogue. Moscou se trouve au centre d'un arc de cercle de 1 200 à 1 500 kilomètres de rayon qui, depuis la Finlande, s'étend jusqu'aux bouches du Danube et à la mer Noire, en passant par la Pologne; une ligne brisée allant de Saint-Pétersbourg jusqu'à la mer d'Azov fermerait cet arc. Dans ce secteur, quatre fois grand comme la France, sont répartis les vingt-quatre corps d'armée de la Russie d'Europe, 900 000 hommes environ. La question des distances intervient ici encore : 15 corps d'armée occupent les circonscriptions-frontières, Vilna, Varsovie et Kiev, à l'effectif de 500 000 hommes environ [2].

1. Le doublement de la voie du Transsibérien a été voté par la Douma le 16 juin 1908; la dépense totale est évaluée à près de 340 millions de francs.

2. *Tableau résumé de la dislocation des troupes actives russes :*

| Circonscriptions militaires et corps d'armée. | Bataillons. | Escadrons. | Batteries. | Bataillons du génie. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Pétersbourg (garde, I, XVIII, XXII (Finlande) | 119 | 62 | 56 | 4 |
| Vilna (II, III, IV, XVI, XX) | 168 | 60 | 75 | 11 |
| Varsovie (garde, V, VI, XIV, XV, XIX) | 192 | 218 | 95 | 7 |
| Kiev (IX, X, XI, XII, XXI) | 168 | 118 | 89 | 7 |
| Odessa (VII, VIII) | 72 | 37 | 35 | 3 |
| Moscou (grenadiers, XIII, XVII) | 112 | 37 | 53 | 3 |
| Russie d'Europe | 831 | 532 | 403 | 35 |
| Caucase (I et II corps d'armée du Caucase) | 78 | 104 | 46 | 3 |
| Turkestan (I et II corps d'armée du Turkestan) | 33 | 46 | 14 | 4 |
| Sibérie (I, II et III sibériens) | 144 | 45 | 80 | 16 |
| Mandchourie (garde du chemin de fer) | 14 | 55 | 6 | 4 |
| Total général des troupes actives | 1 100 | 782 | 549 | 62 |

De nombreux articles, visiblement inspirés, de la presse russe, laissent prévoir que cette dislocation va subir, sous peu, de profondes modifications.

Le recrutement d'effectifs aussi considérables est facilement assuré : le nombre annuel des inscrits dépasse 1 250 000 hommes, dont 450 000 environ sont effectivement incorporés chaque année. Depuis 1905, la durée du service actif est de trois ans dans l'infanterie et l'artillerie (moins l'artillerie à cheval), de quatre ans dans la cavalerie, l'artillerie à cheval et les troupes spéciales. Les dispenses sont accordées dans une très large mesure (48 p. 100 des inscrits) aux soutiens de famille et aux jeunes gens justifiant d'une instruction supérieure. L'homme passe ensuite dans la réserve (1er et 2e bans) où il compte pendant quinze ans; puis il appartient pendant quatre ans au 1er ban de la milice jusqu'à l'âge limite de quarante-trois ans.

Le Gouvernement russe a toujours apporté le plus grand soin à maintenir dans ses troupes le caractère *national-russe*, sans renoncer pour cela à faire porter à tout l'ensemble de la population la charge du service militaire. Les Russes proprement dits (Grands-Russiens, Petits-Russiens et Blancs-Russiens) forment les trois quarts de la population totale de la Russie. L'autorité militaire cherche à maintenir cette proportion dans l'intérieur des corps de troupe, de façon à annihiler autant que possible l'influence des éléments *non-russes* (Polonais, Israélites, Lettes, Lithuaniens, et Esthoniens, Allemands, Tartares, etc.). Elle obtient ainsi des unités d'une certaine homogénéité et contribue, pour sa part, à la russification de l'Empire. Ce recrutement national est assuré par 21 commandements de brigades locales, subdivisées en 612 commandements de districts militaires, qui, répartis sur tout l'ensemble du territoire, alimentent des corps stationnés parfois à des milliers de kilomètres de distance. Un semblable dispositif, admissible pour le recrutement, ne saurait convenir pour une mobilisation tant soit peu rapide. Aussi fallut-il prévoir la mobilisation des troupes actives en utilisant au mieux les ressources régionales et organiser de toutes pièces l'utilisation des forces disponibles de deuxième ligne.

La solution adoptée a consisté dans la création d'unités-cadres réparties sur l'ensemble du territoire. Pour l'infanterie, ces unités sont constituées par des brigades de réserve, à 4 ou 8 bataillons. Chaque brigade fournit normalement, par

des dédoublements successifs, deux divisions d'infanterie à 16 bataillons. On obtient ainsi, pour la Russie d'Europe seule, 28 divisions d'infanterie, provenant de 17 brigades de réserve. Une organisation analogue de six brigades de réserve d'artillerie permet de former, en cas de mobilisation, 27 brigades à quatre ou six batteries. Ce dispositif de formations-cadres s'étend également aux troupes du génie, aux formations de l'arrière, à une partie des dépôts de toutes les armes, et aussi à l'ensemble du train des équipages, qui n'existe même en temps de paix que sous cette forme spéciale d'unités-cadres. Enfin la même mesure est appliquée aux troupes de forteresses, chargées de la défense des places.

Autrefois cavaliers libres du steppe libre, les Cosaques formaient des groupements indépendants sous l'autorité de leurs hetmans élus. Gardiens des marches polonaises ou moscovites, contre le Tartare et le Turc, ils étaient toujours en guerre ouverte avec l'un ou l'autre, à moins que ce ne fût avec le suzerain du moment. Leur époque héroïque a été contée par Sienkiewicz dans sa Trilogie, par Gogol dans *Tarass Boulba*. La fin tragique de leur hetman Mazeppa marque la suprématie définitive de l'Empire moscovite. Ces indépendants furent alors astreints à une organisation régulière. Leurs groupements prirent le nom de « voisko » ou d'armée; leurs essaims, dirigés vers les frontières de l'Empire qui s'étendaient sans cesse vers l'Orient [1], constituèrent de nouveaux *voiskos*, gardiens de ces nouveaux confins. Chaque *voisko* a son ataman, lieutenant de l'*ataman général* des Cosaques qui est toujours le Tsarevitch, héritier du Trône.

De même que le groupement cosaque constitue un État dans l'État, avec son administration spéciale, de même le Cosaque échappe aux lois générales de l'Empire. D'après son statut personnel, il est militaire de vingt à quarante-sept ans : un an [2] dans le contingent préparatoire, quatre ans au régiment (1er tour), huit en congé (2e et 3e tours), cinq ans dans la réserve

1. C'est un Cosaque de la Volga, Ermak Timofeevitch, qui en 1582 fit hommage à Ivan le Terrible du tsarat de Sibérie (jusqu'à l'Obi); en 1659, un de ses successeurs, Khabarov, atteignait l'Amour; en 1711, la puissance moscovite s'étendait jusqu'aux îles Kouriles.

2. Décret du 6 juin 1909.

et dix ans dans la milice. Il ne reçoit de l'État que l'armement; monture et équipement sont à sa charge.

Les Cosaques constituent une ressource sérieuse : en temps de paix 70 000 hommes de troupes d'une fidélité à toute épreuve, que l'appel du 2e tour peut porter à 130 000 hommes; en temps de guerre, un effectif total de 190 000 hommes[1], dont plus des deux tiers, provenant des *voiskos* du Don, du Kouban et d'Orenbourg, peuvent être considérés comme disponibles pour l'armée d'Europe.

L'armement des troupes russes répond suffisamment, dans son ensemble, aux exigences de la guerre moderne. L'infanterie est armée du fusil modèle 1891, dit de trois lignes (calibre de 7 mm. 62) à verrou et chargeur de cinq cartouches; c'est une arme postérieure de peu à notre fusil Lebel, d'une grande justesse et ayant fait ses preuves. La baïonnette à douille, sans poignée, est en général toujours fixée au bout du fusil. La cavalerie est armée du sabre et de la carabine (avec baïonnette); seul, le premier rang des troupes cosaques est armé de la lance. Le sabre russe est courbe, avec garde à une seule branche (sans garde pour les Cosaques); le fourreau en cuir est supporté, la convexité en dessus, par un baudrier allant de l'épaule droite à la hanche gauche.

L'infanterie et la cavalerie sont assez largement dotées de mitrailleuses; chaque régiment d'infanterie, ainsi que chaque bataillon formant corps, dispose de quatre mitrailleuses sur roues ou sur bâts; chaque régiment de cavalerie régulière de deux mitrailleuses sur bâts. L'artillerie de campagne russe est armée d'un canon à tir rapide modèle 1902, de trois pouces (76 mm. 2), marquant un progrès sensible sur le matériel modèle 1900 avec lequel les Russes ont fait la campagne de Mandchourie; bien qu'il ne réponde pas à tous les perfection-

1. Tableau des unités formées par les onze voiskos (Don, Orenbourg, Oural, Astrakan, Kouban, Terek, Sibérie, Semirietchie, Transbaïkal, Amour, Oussouri) :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er tour . . . . . | 6 bataillons | 328 escadrons | 39 batteries. |
| 2e — . . . . . | 6 — | 333 — | » |
| 3e — . . . . . | 7 — | 278 — | » |
| Total. . . . | 19 bataillons | 939 escadrons | 39 batteries. |

Les troupes cosaques du 1er tour font partie des troupes actives.

nements de la technique moderne et qu'il soit un peu trop lourd, ce dernier canon a pu faire ses preuves sur les champs de bataille de Mandchourie, toutes les fois qu'on a su l'employer.

Dans tout ce qui concerne les applications à la guerre de l'art de l'ingénieur, l'armée russe laisse peu à désirer : porté par tempérament à défendre pied à pied la position qu'il occupe plutôt qu'à chercher la victoire par la manœuvre, le Russe a largement tiré profit des données d'expérience, bien particulières cependant, de la campagne de Mandchourie. Aussi l'organisation défensive du champ de bataille — tracé, défilement, défenses accessoires, outillage —, de même que celle des communications télégraphiques, téléphoniques, optiques, poussées jusque dans l'intérieur même des corps de troupe et des unités, ont-elles été l'objet d'une mise à hauteur complète.

***

L'importance numérique, l'armement, l'organisation technique, le complet des approvisionnements n'ont jamais constitué qu'une partie de la puissance effective d'une armée. Son instruction militaire, sa valeur morale sont les facteurs déterminants. En 1903, l'armée russe passait, aux yeux de l'Europe, pour un organisme militaire colossal, auquel le Japon ne saurait s'attaquer. Après la campagne, les critiques les plus vives se firent jour : pour un peu, on eût dit que cette armée n'était plus bonne qu'à la répression sanglante des émeutes intérieures. Plus de trois années se sont écoulées depuis la fin de la guerre; l'ère des récriminations et des justifications semble passée; au-dessus des mesquines questions de personnes, commencent à apparaître les questions de principes et de doctrine.

Étudiés de près, les faits de la dernière guerre font ressortir la valeur militaire du soldat russe, au sens moderne du mot. Les tirailleurs de Sibérie engagés au Yalou ont attendu l'ennemi jusqu'aux petites distances et se sont engagés corps à corps, avant de se retirer sous le feu, dans des formations convenables et sans désordre. Ils ont même su s'ouvrir de vive force, à la baïonnette, le passage qui leur était fermé à la fin

de la journée : « Le colonel Laiming, du 11e tirailleurs, déploie face au Nord son bataillon intact (le 3e), dispose derrière lui la compagnie n° 1 avec le drapeau, la musique et les blessés; en troisième ligne, les trois autres compagnies du 1er bataillon. Il se place devant la première ligne, avec le pope du régiment qui tient la croix haute, et part à l'attaque de Hamatang, au son de l'hymne impérial, sous la fusillade des crêtes et les shrapnels qui arrivent du Nord. La charge est appuyée par deux batteries (sept pièces en état) et les mitrailleuses. La ligne ennemie fléchit et la percée du 11e réussit, malgré des pertes sanglantes : le colonel, le pope, la plupart des officiers et un tiers des hommes sont tombés[1]. »

Le soldat russe était peut-être parti en guerre avec une instruction surannée : l'expérience du combat se chargea vite de le remettre au point. En tout cas, dès le début, il prouva qu'il était susceptible de manœuvrer et d'attaquer quand l'ordre ferme lui en était donné. Il lui manque peut-être cet amour-propre, cette initiative personnelle, cet élan qui ont fait la gloire du soldat français. Mais le soldat russe présente par contre d'autres qualités : esprit de discipline aveugle[2], endurance physique remarquable, qui le rendent capable des plus grandes choses, à condition qu'on sache et qu'on veuille l'y mener. Les officiers russes disent volontiers : « Avec nous, nos troupes iront n'importe où; sans nous, elles sont incapables d'initiative et d'élan. »

Les méthodes d'instruction militaire du soldat russe, imposées d'ailleurs par les conditions sociales et par les conditions climatériques, contribuent au développement de ses qualités et de ses défauts naturels. Les deux tiers des recrues[3] qui

1. Capitaine Ch. Bertin, *la Guerre russo-japonaise* (Revue militaire des armées étrangères, 1er semestre, 1908, p. 130).

2. Il ne faut pas perdre de vue, du moins en ce qui concerne la grande masse, que le mouvement révolutionnaire et les émeutes agraires n'ont fait qu'effleurer l'âme du paysan russe sans la pénétrer.

3. Un relevé partiel fait sur cinq classes successives d'un régiment a donné 48 p. 100 sachant lire et écrire, 18 p. 100 sachant lire et 34 p. 100 complètement illettrés. Si l'on défalque les non-russes (1/4 de l'effectif) qui, dans l'Ouest notamment, savent presque tous lire et écrire, on voit que la proportion des illettrés dans l'élément russe proprement dit atteint les deux tiers.

arrivent à la caserne sont illettrés; quelques rudiments d'instruction religieuse constituent leur seul acquit intellectuel. Toute la période d'hiver sera donc occupée, à l'intérieur de la caserne, à l'instruction de détail, militaire et intellectuelle. Il faut aller vite : on applique la méthode des demandes-réponses, des catéchismes du soldat, à la Dragomirov, qui, à travers l'alphabet, l'histoire sainte, les rudiments d'instruction générale et les règlements militaires, s'étendent des principes de la charité chrétienne aux devoirs absolus de la sentinelle.

Dès que vient l'été, du 15 mai au 15 septembre, toutes les troupes russes quittent leurs casernes et vont s'installer sous la tente : les troupes de campagne, dans des camps plus ou moins vastes, les troupes de forteresses sur les glacis mêmes de leurs ouvrages. Cinq mois de camp permettent de faire beaucoup de bonne besogne et de passer, avec toute la progression voulue, de l'école de section à celle de corps d'armée, A ce régime d'exercices continuels et de vie en plein air, le corps s'endurcit, l'énergie musculaire se développe; les exercices d'application émoussent un peu les angles des schémas enseignés pendant l'hiver.

Parmi les premières réformes qui suivirent la guerre de Mandchourie, sous la pression de l'opinion publique et aussi dans le désir de maintenir le loyalisme de la troupe, des améliorations sérieuses furent apportées à la nourriture, à l'habillement, au logement du soldat. Pour relever l'esprit de corps, les anciens uniformes du temps de paix, plus brillants, furent rétablis [1]. La cavalerie, qui ne se composait que de dragons, fut à nouveau subdivisée en hussards, uhlans et dragons. L'antialcoolisme, lui non plus, ne fut pas oublié : une décision toute récente, prise après enquêtes, vient d'interdire d'une manière absolue la distribution et la vente, dans tous les établissements militaires, de l'eau-de-vie de grain, la fameuse « vodka », ce fléau de la Russie. En même temps des avantages sérieux (pensions, emplois civils) étaient réservés aux sous-officiers rengagés. Leur nombre est restreint en Russie (trois par unité), leur recrutement assez difficile, malgré l'École

1. En campagne, toutes les troupes russes sont dotées d'un habillement de couleur beige verdâtre, très peu visible à distance.

de Riga. Les emplois de sous-officiers non rengagés, et les spécialités, éclaireurs, signaleurs, estafettes, ont vite fait d'écrémer un contingent dans lequel l'élément russe proprement dit compte plus de 70 p. 100 d'illettrés. Le prestige du gradé sur l'homme de troupe s'en trouve, il est vrai, singulièrement rehaussé. Le soin apporté à l'instruction des spécialités, qui se fait généralement par pelotons de régiment, sous la direction d'officiers de choix, a permis de constituer un cadre subalterne très suffisamment à la hauteur de sa tâche.

Après les défaites de Mandchourie, l'opinion publique fut particulièrement dure pour les officiers. On alla jusqu'à les accuser de lâcheté : nombreux cependant sont les régiments qui, à Liaoyang et à Moukden, avaient perdu au feu plus de la moitié de leurs officiers, tués ou blessés[1]. Les classes instruites, les intellectuels (l'*intelligentsia* russe) les dédaignaient, les traitaient d'ignorants sinon d'incapables. Jusqu'à quel point l'opinion russe était-elle en droit de juger aussi sévèrement tout un corps? N'avait-elle point sa part de responsabilité dans cette formation intellectuelle et morale?

D'une manière générale, les futurs officiers russes proviennent de la petite noblesse rurale, de la classe des officiers ou de celle des fonctionnaires. Élevés dans un corps de cadets ou dans un gymnase de l'État, ils y reçoivent, à peu de chose près, la même instruction générale : c'est la même récitation des mêmes manuels, sans effort personnel de la part du professeur, sans aucun développement de l'esprit logique et critique chez l'élève. Une semblable méthode éducative ne peut que déposer une couche de vernis extérieur, plus ou moins brillant. Les Écoles militaires, pour les jeunes gens ayant reçu une instruction secondaire, les Écoles de *Younkers* pour les autres, préparent les futurs officiers; les méthodes employées sont toujours les mêmes. Des officiers russes revenant de mis-

1. A Liaoyang, le 34e régiment de tirailleurs a perdu en deux jours 20 officiers sur 32 et 671 hommes sur 1 884. A Sandépou, le 3e régiment de tirailleurs de la Sibérie orientale a perdu 95 p. 100 de ses officiers, tués ou blessés. — Sur l'ensemble de la campagne, le pour cent relatif des officiers tués ou blessés a été double de celui des hommes.

sions à l'étranger ont pu faire ressortir dans leurs rapports la différence extraordinaire qu'il y avait entre le temps consacré aux exercices d'application, à l'étranger et en Russie.

Après cette préparation toute mnémonique, le jeune officier arrive au régiment. S'il n'appartient pas au petit nombre de favorisés que le passage dans l'État-major ou dans la Garde sortira de l'ornière, il y passera toute sa carrière, dans quelque trou de province, sans ressources et sans goût pour perfectionner son instruction. Qu'il serve à peu près convenablement, à moins d'un hasard extraordinaire dans l'un ou l'autre sens, il gagnera à l'ancienneté son grade et sa retraite de lieutenant-colonel.

La modicité de son traitement, les charges du métier, plus lourdes dans un pays qui ne veut pas renoncer à ses traditions de large et fastueuse hospitalité, lui font regretter de n'avoir pas su chercher une autre voie à son activité. Aussi saisira-t-il avec empressement toute occasion de se faire détacher dans quelque poste administratif, militaire ou même complètement civil. Ces conditions précaires ont comme conséquence un immense malaise moral, qui se traduit en dernier lieu par un incomplet de 14 p. 100 sur le nombre total des officiers. Le Gouvernement et le Parlement ont essayé d'y porter remède par une loi relevant la solde et par l'annonce de modifications organiques, dont les unes doivent s'appliquer aux Écoles militaires, et dont les autres doivent tendre à la diminution des privilèges de la Garde et de l'État-major.

Les officiers de la Garde se recrutent parmi les anciens élèves du corps des Pages et parmi les premiers numéros des Écoles militaires, et pour une faible part parmi les officiers de l'armée. Un grade déterminé dans la Garde équivaut au grade immédiatement supérieur dans l'armée, ce qui permet à l'officier de la Garde de franchir, par simple mutation, un échelon de la hiérarchie militaire. Le corps d'État-major forme une aristocratie d'un autre genre. Peuvent se présenter à l'Académie d'État-major tous les officiers qui ont trois ans de présence dans la troupe, ce qui en pratique donne comme limite d'âge inférieure 22 ans. Deux années et demie de cours, la promotion immédiate au grade supérieur pour ceux qui ont été classés en 1re catégorie, la quasi-certitude d'atteindre le grade de lieutenant-

colonel vers trente-trois ans, celui de général vers quarante-cinq ans, tels sont les avantages considérables, qu'on ne retrouve dans aucune autre armée.

Les tendances générales de l'enseignement russe, aussi bien que la jeunesse relative des auditeurs, ont fait que l'Académie d'État-major, malgré la valeur de ses professeurs, n'a pas donné à l'armée russe une véritable doctrine. Préoccupée de faire absorber à ses élèves toute l'encyclopédie des connaissances militaires, elle n'a pas su leur enseigner le bon sens qui ne s'acquiert que par des exercices d'application répétés, par l'analyse détaillée et consciencieuse des faits de guerre, et qui est aussi éloigné d'un formalisme dogmatique que d'un ignorant empirisme. L'étude des commentateurs, fussent-ils Jomini, ne conduit qu'aux phraséologiques discussions de « clefs stratégiques » et de « clefs tactiques » qui illustrèrent les tergiversations devant Plevna.

La jeune École militaire russe, dans les polémiques de presse, dans des conférences, essaie de comprendre les succès de ses voévodes et de ses généraux, depuis Alexandre Nevski, Dimitri Donskoi jusqu'à Souvorov et Skobelev [1]. Il y a là plus que des symptômes, il y a presque la certitude d'une régénération profonde. Sans doute faudra-t-il des années pour que la diffusion de ces idées soit achevée, pour que l'unité de doctrine entre le commandement et les troupes devienne effective : du moins peut-on espérer que le corps d'officiers retrouvera bientôt cette confiance en lui-même, qui à l'heure actuelle paraît lui faire défaut.

Déprimé par l'issue de la dernière guerre, l'officier russe est convaincu que l'organisation militaire et l'armement de son pays sont en retard sur ceux des autres nations ; il se croit moins instruit, alors qu'il a simplement moins lu, moins comparé, moins réfléchi. N'ayant pratiqué ni l'observation méthodique, ni l'analyse critique, il ne connaît de ses adversaires possibles que les qualités superficielles et en ignore les faiblesses cachées.

Cet état de dépression morale n'a malheureusement trouvé

1. Voir à ce sujet les très intéressants articles parus dans l'*Invalide russe* d'octobre à décembre 1908, sous la signature du colonel Eltchaninov, professeur à l'Académie d'État-major Nicolas.

que trop d'écho dans la société russe. L'amertume de la défaite [1] a pu excuser la violence des attaques contre le passé, mais elle n'autorise pas à dénigrer systématiquement le présent, au risque de saper toute confiance dans les progrès possibles. Les questions militaires ont donné lieu, ces derniers temps, à de nombreux débats au Parlement et dans la presse russes. L'acuité des passions politiques, l'ignorance de la valeur relative des diverses questions d'organisation militaire, ont pu fausser l'opinion générale et aboutir à un aveu d'impuissance injustifié en réalité. Il est certain que l'œuvre de réorganisation entreprise par le précédent ministre de la Guerre, général Rediger [2], est loin d'être achevée. La presse russe n'a pas manqué de faire grief au ministre de la lenteur des progrès de l'armée pendant ces quatre dernières années [3], tout en rendant hommage à ses remarquables qualités administratives. En dehors de l'adoption du service à court terme (1905) et d'importantes mesures administratives, son passage au ministère a été marqué par la mise à l'étude et la réalisation de nombreux perfectionnements d'ordre essentiellement militaire.

En 1908, il a édicté une série de mesures pour améliorer le recrutement des officiers, relever le niveau de leurs études, assurer la conservation des connaissances acquises, ainsi que leur perfectionnement; parmi les dispositions les plus importantes, il faut signaler celles qui ont pour but de développer l'initiative des chefs subordonnés et de garantir la part d'autorité qui leur revient contre les empiétements des échelons supérieurs. Toutes ces mesures étudiées avec soin, mises en vigueur avec esprit de suite, font honneur au haut commandement. Elles prouvent que « la triste expérience de la

1. *O Rous! zaboud bylouiou slavou* — O Russie! oublie ta gloire passée,
*Orel dvouglavyi pobiejden* — L'aigle à deux têtes est vaincu :
*I jeltym dietiam na zabavou* — Et aux jaunes enfants comme jouets
*Dany klotchki tvoikh znamen!* — Sont donnés les lambeaux de tes drapeaux!
(SOLOVIEV)

2. Le général Rediger, actuellement âgé de cinquante-cinq ans, a occupé pendant presque toute sa carrière des fonctions d'État-major ou administratives. Ministre de la Guerre de la Principauté bulgare en 1883, il fut depuis professeur d'administration à l'Académie d'État-major, chef de la Chancellerie du ministère de la Guerre, de 1898 à 1905, et ensuite ministre (1905-1909).

3. *Novoé Vrémia*, 26 mars 1909.

guerre russo-japonaise[1] » n'a pas été perdue : elles prouvent aussi que le monde militaire russe ne manque pas d'esprits intelligents et éclairés qui ont su tirer de l'expérience les conclusions nécessaires.

Une semblable réorganisation ne peut être entreprise avec chance de succès que si l'on dispose d'un personnel nouveau, assez jeune pour rompre avec l'accoutumance des idées et des méthodes anciennes. Le premier problème qui se posait après la fin de la guerre était par suite celui du renouvellement des cadres : il fut résolu par une série de mesures sur les mises à la retraite, les pensions et l'avancement des officiers. En janvier 1907, les mises à la retraite avaient atteint un *quart* des généraux et des chefs de corps; les nominations nouvelles avaient permis de renouveler la moitié des cadres en question, 192 généraux, 309 colonels ou lieutenants-colonels[2]. Parmi les nouveaux promus, de nombreux officiers ont pris part à la campagne de Mandchourie; une expérience de la grande guerre, chèrement acquise, une ferme volonté de remédier aux défauts constatés et de relever le prestige des armes russes, sont garants de la valeur de ce nouveau personnel. En souhaitant la bienvenue au nouveau ministre de la Guerre, général Soukhomlinov[3], le journal *Novoé Vrémia* donne quelques indications caractéristiques sur les questions qui paraissent devoir plus particulièrement attirer son attention :

Les relations politiques avec les autres puissances ainsi que les nécessités de la défense doivent à bref délai entraîner certaines modifications dans la répartition des troupes sur le territoire de l'Empire. La guerre passée a fait constater de graves défectuosités dans notre système de mobilisation, dans nos réserves. L'un et l'autre doivent être modifiés radicalement ainsi que les plans de

1. Titre d'un ouvrage du général Martynov, écrit peu de temps après la guerre et critiquant très vivement l'organisation militaire russe de l'époque (traduction française, Lavauzelle, éditeur).

2. *Invalide russe*, 1907, n° 15.

3. Le général Soukhomlinov, actuellement âgé de soixante ans, sort de l'arme de la cavalerie. A commandé successivement l'École des officiers de cavalerie, la 1re division de cavalerie. Chef d'État-major de la circonscription militaire de Kiev en 1899, il devint en 1902 l'adjoint du général Dragomirov, commandant cette circonscription et le remplaça en 1904. En décembre 1908, il avait été nommé chef de l'État-major général.

mobilisation et d'opérations qui en découlent. Viennent ensuite les questions d'instruction et d'éducation des troupes, le perfectionnement du personnel de commandement à tous les degrés, la transformation de l'État-major général, le renforcement de quelques-unes des troupes spéciales, le perfectionnement de la défense des zones frontières par la fortification, le complétement de l'artillerie tant de campagne que de place en nouveau matériel perfectionné, des types actuellement admis, la mise à hauteur des approvisionnements en général et beaucoup d'autres questions.

Les résultats actuellement acquis, les efforts constants du commandement suprême, sincèrement appuyés et encouragés par le Parlement et par l'opinion publique, qui se rendent de plus en plus compte de la nécessité pour la Russie de disposer d'une armée forte, permettent d'entrevoir des résultats prochains, susceptibles de faire oublier les échecs passés.

***

Quelles sont, à l'heure actuelle, les possibilités de l'Armée russe ?

Disposant de ressources immenses, elle a commencé à en préparer l'utilisation rationnelle ; sa rénovation méthodique exigera encore quelques années avant d'atteindre son plein effet. Mais cette armée dispose dès maintenant d'éléments excellents : l'endurance et le dévouement aveugle de son soldat sont remarquables ; la bravoure et l'esprit de discipline de ses officiers ne sauraient être mis en doute ; la guerre de Mandchourie et la crise intérieure ont mûri des intelligences et des énergies encore latentes. Qu'un grand souffle national vienne à s'élever, le Chef qui saura s'emparer de ces imaginations rêveuses, mais enthousiastes, disposera d'une force incalculable.

★ ★ ★

# L'OMBRE DE L'AMOUR[1]

## XI

On devait une visite à madame de Saint-Dumine qui avait prêté sa voiture et qui s'informait à toute occasion de la santé de Jean : Denise proposa d'aller au château avant le départ de madame de Salices. Le docteur approuva ce projet, mais il insista pour que la visite fût brève :

— L'atmosphère d'un salon obscur et encombré est mauvaise pour Jean... Restez une demi-heure à Saint-Dumine, puis faites un grand tour dans le parc et rentrez avant le coucher du soleil.

Il ajouta :

— J'y tiens, Denise, tu m'entends?... Depuis quelques jours, vous n'êtes pas raisonnables. Vous revenez au crépuscule. Cela ne me plaît point, pour beaucoup de raisons.

Tout le long du chemin, Jean Favières se plaignit : il n'aimait pas les vieilles dames; il craignait de rencontrer d'autres visiteurs...

— Mais je vous répète que ces dames ne fréquentent personne, dans le pays. En été, quelques châtelains viennent en automobile. Dans cette saison, nous risquons de trouver au château le régisseur, monsieur Noaillac, ou le curé de Monadouze... Très probablement, nous serons seuls.

Ils furent seuls d'abord. Les deux dames, attentives et

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 juillet.

attendries, rivalisèrent de bonne grâce, pour apprivoiser Jean. Et lui, effaré, puis amusé par ces fossiles, reprit son aisance mondaine, devint spirituel et gai, et parla de tant de choses que Denise ne le reconnaissait plus. Madame de Salices, surtout, était conquise.

Quand mademoiselle Cayrol voulut partir, la baronne se récria : « L'aubaine était trop rare! Monsieur Favières ne s'en irait pas avant qu'on eût pris le thé... » Jean accepta.

Denise pensait : « Sa mauvaise humeur est dissipée... Le voilà qui se divertit à séduire madame de Salices, comme si elle avait vingt ans. Il aime à être aimé. Il ne peut supporter l'indifférence des gens mêmes qui lui sont indifférents. Il a tourné la tête à Françounette, il a gagné le cœur de Fortunade et de Jeantou. Et maintenant ces deux vieilles dames l'adoreront... »

Elle se rappelait les confidences de M. Lapeyrie, qui lui avait expliqué le caractère de Jean, et elle se disait : « On prétend que les femmes cherchent toujours à plaire; mais je suis moins coquette que Jean, et moins soucieuse de l'opinion d'autrui... Comme il a dû souffrir quand la maladie a écarté de lui les fausses amitiés — et le reste!... »

Ce goût de plaire, que Jean révélait si naïvement, eût choqué Denise chez un autre homme, mais elle était devenue aveuglément indulgente pour ce garçon qui ne correspondait pas du tout à son idéal de fiancé ou de mari. Quoi qu'il dît, quoi qu'il fît, elle ne le comparait à personne, et elle ne songeait pas à le critiquer : — est-ce que son état ne le mettait pas en dehors de toutes les règles communes?

Les domestiques apportèrent le thé, sur la terrasse, et madame de Saint-Dumine, entortillée dans ses châles, disparut au fond d'une guérite d'osier, cependant que madame de Salices offrait au jour cruel son visage crépi à neuf, son chignon de cuivre flambant et sa robe largement épanouie.

Elle dit à Jean :

— Mettez-vous près de moi.

Il l'amusait, et elle était d'une génération où l'on ne craignait pas les microbes... Et d'ailleurs, son optimisme commode lui permettait de ne pas s'attrister longtemps sur les maux d'autrui.

— Que me disait-on de vous?.. Que vous étiez convales-

cent?... Vous êtes guéri. L'année prochaine, vous serez à Paris, solide et fringant.

— J'y compte bien!

Madame de Saint-Dumine s'effraya de voir le jeune homme exposé au grand air du perron : elle lui désigna — sans succès — une de ces guérites qu'elle affectionnait et qu'on trouvait partout dans les environs de la terrasse. Mais Denise intervint, pour confirmer le refus de Jean, et l'assurance que le grand air n'était pas nuisible.

Et tous quatre commençaient de goûter, devant l'admirable panorama des gorges et des collines, quand une automobile corna de loin, puis bourdonna comme un gros frelon, sous les châtaigniers. Et de cette automobile, arrêtée enfin devant le château, quatre personnages descendirent, vêtus de fourrures, de cuir, de caoutchouc et de voiles variés, quatre personnages d'âge et de sexe incertains. Paletots et voiles tombés, on vit un jeune homme, et trois jeunes femmes, neveu, nièce et amies de la baronne, qui s'en revenaient des Pyrénées à Paris, en auto, par le plus long chemin. Ils acceptèrent l'hospitalité offerte pour quelques heures, et madame de Saint-Dumine fit les présentations et pria Denise d'offrir le thé aux nouveaux venus.

Alors, pendant que les jeunes femmes — brune, blonde et châtaine, en costumes tailleur de serge marine — racontaient les épisodes de leur randonnée, le jeune homme — frère de la blonde et guère plus âgé que Jean — aida mademoiselle Cayrol à remplir les tasses et à porter les assiettes de gâteaux. C'était un gentil garçon, rose sous son hâle et bien découplé, qui avait, comme les marquis de Molière, les dents belles, la jambe belle et deux petits pinceaux blonds en guise de moustache : Clitandre devenu chauffeur... Il semblait aimer beaucoup les amies de sa sœur, et surtout la dame châtaine; mais la brune n'y perdait rien. Elle et lui échangeaient sans cesse des propos extrêmement désagréables, si bien que la blonde disait :

— Finirez-vous de flirter, vous autres?... C'est scandaleux!

Mais, si jeunes tous quatre, pareils à une bande de gamins en vacances, ils ne pouvaient scandaliser personne, et leur gaîté sollicitait le sourire, et la sympathie, et une espèce de

complicité... Madame de Salices les poussait à parler, et à rire... La baronne même entrait dans le jeu.

Seuls, Denise et Jean se taisaient. Les trois petites dames avaient deviné bien vite ce qu'on ne leur disait pas, et, sans manquer à la politesse, elles s'écartaient peu à peu de ce garçon pâle et maigre, aux yeux farouches.

Et lui, qui autrefois eût disputé leurs regards et leurs rires au Clitandre chauffeur, — ce niais! — lui qui les eût voulues toutes trois, coquettes, piquées, un peu rivales, pour lui seul, il se rejetait dans la guérite d'osier avec une pudeur douloureuse, et il souhaitait qu'on l'oubliât.

Mais Denise, qui le sentait mélancolique, s'approcha de lui et, tout bas, dit qu'elle désirait partir... « Le temps passait, et sans doute, il faudrait écourter la promenade... »

— Oui, partons... je veux bien...

La voiture attelée, après un cordial « au revoir », ils s'en allèrent, tandis que madame de Saint-Dumine, s'apitoyait encore sur Jean, tandis que madame de Salices était tout à ses nouveaux hôtes, et que les jeunes femmes respiraient, plus à l'aise, délivrées d'un spectacle fâcheux...

Denise eut la suprême délicatesse de ne pas consoler Jean, même indirectement, et elle témoigna son plaisir d'être avec lui, dans la chère solitude des bois; mais, en son âme, elle était triste, comme une mère dont l'enfant infirme a été méprisé par des méchants... Elle si réservée, si bienveillante, elle déclara que la nièce et les amies de madame de Saint-Dumine étaient fort mal élevées, et que le neveu était un snob.

— Je préfère les vieilles dames.

Jean aussi préférait les vieilles dames.

— Pourtant — dit-il — elles sont effrayantes à voir... Elles se ressemblent, comme peuvent se ressembler une momie bien conservée et une momie mal conservée : l'une a gardé ses bandelettes et sa peinture, l'autre montre ses os sous son parchemin; mais toutes deux sentent la mort... Ah! vieillir, c'est horrible!...

— Nous vieillirons tous.

— Pas moi..., heureusement!

— Qu'en savez-vous!

Il ne répondit pas, mais elle le sentit tout frissonnant sous la peau de chèvre.

— Vous avez froid?

— Non.

Elle se pencha pour mieux draper sur les genoux du jeune homme l'épaisse couverture qui glissait, mais, en se redressant, elle fut effrayée de voir le visage de Jean si pâle, si creusé, sans jeunesse, et les yeux qui se détournaient des siens.

— Vous n'êtes pas bien, décidément! — dit-elle avec fermeté. — Rentrons par le chemin le plus court.

— Pourquoi?... Je n'ai pas envie de rentrer... Est-ce que je me plains?...

Il parlait d'une voix impatiente et humiliée. Elle se tut, craignant de l'irriter par une phrase maladroite. Alors il murmura :

— Pardon! je suis ridicule. J'ai honte, mais... si vous saviez!... De si petites choses peuvent faire un si grand mal!...

— Vous êtes nerveux comme une femme, mon pauvre Jean, et votre imagination travaille sur ces petites choses qu'elle grossit, qu'elle rend cruelles pour vous.... Oh! je vous connais bien, depuis tant de jours que nous vivons ensemble! Je vous ai bien observé. Je vous comprends...

Il répliqua, tout bas :

— Vous me comprenez, Denise?

C'était la première fois qu'il l'appelait par son prénom, et cette hardiesse leur parut toute naturelle, à tous deux.

— Oui, Jean. Je comprends que votre orgueil est blessé parce que vous vous croyez puérilement inférieur aux autres hommes... et vous supportez avec rancune la sympathie qu'on vous témoigne, parce que vous croyez y voir de la pitié.

Elle avait touché le point sensible de cette âme.

— Je déteste la pitié, — s'écria Jean, — la pitié qui marque un homme et le met à part des autres, et falsifie tous les sentiments qu'il inspire... Il appelle l'amour ou l'amitié? C'est toujours la pitié qui répond. Elle prend tous les visages et toutes les voix; elle est l'ombre de l'amitié; elle est l'ombre de l'amour... Ah! comme j'ai souffert par elle! Aujourd'hui encore, je l'ai vue, mêlée de crainte et de répulsion, dans les

yeux de ces femmes... et maintenant... je ne vous regarde pas, parce que je la verrais dans les vôtres.

— Regardez-moi, au contraire : vous serez rassuré. J'ai pitié de vous, mon pauvre Jean, mais non pas comme vous croyez... J'ai pitié de votre acharnement à troubler toutes vos joies... Votre corps est malade. Il guérira. Je ne m'attendris pas sur ses souffrances qui diminueront et disparaîtront... Mais mon amitié s'afflige de voir cette maladie de votre esprit que vous seul pouvez combattre et guérir.

Ce langage si ferme calma Jean Favières.

— Vous êtes donc bien sûre que je guérirai?

— Absolument sûre.

— Vous ne me diriez pas la vérité, si elle m'était défavorable!...

— Peut-être, mais alors je ne vous gronderais pas comme je le fais. Je n'oserais pas... Je serais plus douce.

— Oh! ne soyez pas douce!... Votre bonté m'effraie quelquefois... Je me dis : « Elle me supporte avec tant de patience, parce que je ne la tourmenterai pas longtemps... Ses gâteries de grande sœur, c'est... ne vous fâchez pas!... c'est la cigarette qu'on offre au condamné, avant la guillotine... »

Denise haussa les épaules :

— Vous êtes absurde, mon ami... Mais parlez tout de même, videz votre cœur : je préfère vos aveux extravagants à ce silence...

Le soleil oblique rougissait les branches des arbres, dans l'avenue forestière, et le cheval, sentant ses guides lâches, ralentissait son trot balancé.

— Qu'est-ce qui brille là-bas, à travers les pins? — demanda Jean.

— C'est l'étang de Saint-Dumine.

— Voulez-vous que nous marchions jusque-là? J'ai besoin de me secouer, d'agir, de m'égayer...

Elle consentit.

— Nous ne nous attarderons pas?

— Non... Venez, mon amie!

Il avait sauté sur le sol de sable et il prenait la main de Denise pour l'aider à descendre... Le petit cheval les suivit, s'arrêtant çà et là pour brouter une touffe d'herbe.

Denise pensait : « J'ai menti bravement... L'ai-je convaincu? et pour combien de jours?... Il ne veut pas de ma pitié, et c'est ma pitié qui me rend si ingénieuse à entretenir son espérance... Quel rôle difficile j'ai pris, sans m'en douter! Il me faut surveiller mes moindres paroles, composer mon visage, affecter une sécurité que je n'ai pas, parler de l'avenir, hélas!... »

Jean l'observait. Il dit :

— A quoi pensez-vous?... Vous avez une mine bien grave...

— Je pense que j'ai tort de céder à vos caprices...

— Levez donc les yeux : c'est si beau!

Devant eux, la châtaigneraie s'ouvrait largement, et des collines rondes, d'un vert obscur, enfermaient l'étang de Saint-Dumine. La réverbération du couchant colorait de feux irisés le ciel déjà crépusculaire. Près de la rive, un reflet de braise enflammait l'eau. Sur cette rougeur éclatante la silhouette d'un arbre incliné, l'ombre de la berge, se détachaient toutes noires, d'un noir de sépia ou de velours. Et au delà, plus lointaine par le contraste de ces premiers plans vigoureux, une pâle apparition : tout le ciel renversé dans l'étang, avec ses stries de feu, ses irisations d'opale translucide, et, entre le ciel et le miroir du ciel, suspendue en pleine clarté, comme un nuage, la découpure allongée d'une étroite presqu'île d'or. Cette presqu'île portait une frise d'arbres clairsemés, pins sveltes et sombres, bouleaux en filigrane d'argent, qui se dessinaient délicatement dans la lumière aérienne, et se répétaient, inverses, identiques, dans la lumière liquide de l'eau...

Denise et Jean demeuraient côte à côte, n'osant parler, car cette eau, ce ciel, ces arbres, cette pointe de terre semblaient un fantôme de paysage, un caprice féerique plus impondérable que la bulle savonneuse détachée du chalumeau. Sans doute, il allait s'évanouir, au premier frisson de l'air, au premier son d'une voix humaine!... Non : il durait, à peine plus pâle de minute en minute, dans le silence enchanté du soir...

Et Denise, regardant son compagnon, vit qu'il était ému, comme elle, et que l'envie et la rancune, boues de l'âme, un instant remuées, retombaient aux profondeurs. Une tristesse

plus belle ennoblissait le visage mobile aux larges yeux cernés, — tristesse de l'homme éphémère devant la nature qui change et meurt comme lui, mais qui renaît sans cesse d'elle-même.

Jean murmura :

— Oh! Denise, comme je voudrais vivre!... Jamais je ne l'ai voulu plus ardemment que ce soir... Jamais je n'ai été plus loin de la résignation... Des heures comme celle-ci me ravagent d'affreux regrets... Je suis trop jeune! Je n'ai pas eu ma part!... J'aime trop la vie!... Il faut que je vive!... Pensez donc! je n'ai pas vingt-cinq ans! Je n'ai rien fait, je ne laisserais rien, pas même la trace d'une action, pas même le souvenir d'une tendresse... Je mourrai entièrement, puisque je serai oublié, tout de suite oublié... Ma mère a un autre fils; mes amis ont d'autres amis; ma maîtresse a un autre amant... Tous, déjà, m'ont enterré, dans leur mémoire... Je suis seul, je mourrai seul... C'est horrible!

Des larmes coulèrent de ses yeux :

— Je suis lâche... J'ai honte... Je ne devrais pas, devant vous, avouer ma peur... Mais ceux qui disent : « Je n'ai pas peur », ils mentent... Ne les croyez pas... Ils mentent...

— Ne vous contraignez pas, Jean : pleurez! n'ayez pas honte devant moi... Je ne m'étonne pas, je ne m'indigne pas... Mais, écoutez, pauvre enfant : vos terreurs ne sont que des chimères. Vous vivrez; vous serez heureux; vous jouirez, longtemps, longtemps, de la beauté du monde; vous aurez des amis meilleurs que vos amis anciens; vous rencontrerez une femme qui vous aimera... Et alors vous vous rappellerez cette soirée, votre folie, et vous sourirez... Jean, ne soyez plus un enfant nerveux! soyez un homme qui regarde l'avenir, bravement. Vous vivrez, je vous le jure...

— Oh!... Denise!... Si vous disiez vrai!... Si je n'étais pas indigne d'amour!... J'attendrais avec courage, avec patience, celle... celle que je sais... celle qui peut-être, un jour, m'aimera... Je n'osais penser à elle... j'ose à peine... Il faudrait qu'elle mît sa main dans ma main... Je sais que c'est impossible encore... Chut!... ne répondez pas... attendez... Je ne veux pas qu'elle donne son cœur comme une aumône, cette femme qui doit venir... Mais je voudrais être sûr qu'elle viendra... Dites, croyez-vous qu'elle vienne?

— Oui, Jean, elle viendra... Mais il faut que vous la méritiez.

— Je la mériterai.

— Dominez la peur. Ayez du courage.

— J'en aurai...

Elle l'entraîna avec une autorité fraternelle :

— Venez maintenant. La voiture est là... Soyez calme, soyez très doux.. La crise est passée... Ce sera la dernière...

— C'est la dernière...

Elle le pressa de monter, et s'assit auprès de lui, mais ses mains tremblaient si fort qu'elle ne pouvait rassembler les rênes. Et soudain, vaincue par ses nerfs de femme, elle frémit, à son tour, et pleura. Jean balbutiait :

— O Denise!... pardon!... Je voudrais baiser vos pieds... O ma consolatrice, ô ma lumière, ô ma vie!...

Les roses du ciel se décoloraient; l'opale de l'eau s'éteignit et l'appel clair d'un crapaud éveilla la première étoile.

## XII

Étienne Cayrol ne dominait plus son inquiétude.

Six heures! Et la voiture n'arrivait pas!... Que fallait-il craindre? Un accident? Le cheval était sûr, Denise conduisait à merveille... Une indisposition de Jean? La comtesse eût envoyé chercher le médecin, en grande hâte...

Ne sachant plus qu'imaginer, il prit son chapeau, sa grosse canne d'épine, et il s'en alla vers Monadouze, à la rencontre des jeunes gens.

Le disque du soleil, au bout de la vallée vaporeuse, descendait, entièrement visible, d'un rouge écarlate très pur. Quand il plongea dans les couches inférieures de l'atmosphère, il perdit cet éclat trop intense qui éblouissait les yeux, mais sa lumière oblique, tiède encore, s'attarda sur le village, et les choses eurent tout à coup leur figure du soir, avec une expression de gravité, de recueillement et d'attente.

Au carrefour de l'Orme, le bruit d'une scie, mordant le bois, dénonçait la présence de Chastre, le scieur de long, qui, par les beaux jours, s'installait, avec son attirail, devant la Chapelle des morts. Sur les marches du cimetière, des gens étaient

assis, — Fauche, l'aveugle, Buneil, le vieux Brandou, — accotés à la grille branlante.

Cayrol faillit leur demander : « N'avez-vous pas vu la voiture?... » Mais Brandou et Buneil l'interpellèrent : « Lui, qui savait tout, connaissait-il la vérité vraie sur cette histoire qui, déjà, courait le pays : l'achat des cascades, l'établissement d'un hôtel, la publicité bientôt commencée, dans toute la France, pour attirer les touristes à Monadouze? »

Cette nouvelle émut Cayrol. A son tour, il interrogea : « Quel était l'acquéreur? un particulier, ou une société?... Les trois cascades principales, la Grande Cascade, la Queue du Cheval, la Redole, appartenaient, avec le sol riverain, à trois propriétaires différents... Si le fils Peyrout vendait son morceau, si le vieil Arceix se laissait convaincre, jamais Barbazan, le neveu du curé, l'ennemi acharné du progrès moderne, n'abandonnerait la Redole...

— Savoir! — dit Buneil. — L'argent est un grand maître, monsieur le docteur... Et puis, la Redole, tant belle qu'elle soit, est la troisième des cascades... On n'y accède point aisément... Elle est presque aussi dangereuse à voir de près que la quatrième chute, celle qu'on aperçoit si mal, même en hiver, quand les feuilles sont tombées et que les eaux sont très grosses... Et pour l'*Inferno*, le grand *gour* tout noir et glacé, qui est tout en bas, ce vilain lieu ne sera jamais fréquenté que par les truites... et par les noyés... car, vous le savez bien, monsieur Cayrol, la force du courant y entraîne toutes choses jetées aux cascades, que ce soient charognes de bêtes ou corps de chrétiens...

— Une fois, il y avait un homme de Tulle qui était tombé du pont, — dit le vieux Brandou, d'un ton placide; — il est ressorti huit jours après, au *gour* noir... Sa tête était comme une noix cassée, et il était tout nu, parce que les pointes des roches avaient déchiré ses habits... Nous l'avons remonté, avec le garde champêtre et le maire, et on l'a porté ici, devant la Chapelle des morts... Il s'appelait François Soleilhavolps... On l'a enterré au Puy Saint-Clair de Tulle, et la famille a donné cinquante francs pour ceux qui avaient rapporté son corps... J'ai eu dix francs...

— Et qu'est-ce que tu as fait de tes dix francs?

— J'ai acheté un chapeau en poil de lièvre à la foire de Corrèze...

Le docteur n'écoutait plus...

La publicité faite par le Sanatorium avait dû révéler Monadouze aux capitalistes inconnus qui voulaient exploiter les cascades... Pourquoi ne consentiraient-ils pas à reprendre l'affaire?... Les constructions commencées n'avaient pas perdu toute valeur, et les procès engagés pouvaient se terminer par un arrangement à l'amiable...

Cependant Chastre avait terminé sa besogne. Buneil et Brandou, qui dînaient tôt, s'en allèrent vers la soupe, et Fauche, tâtant le sol de son bâton, prononça un « *Adusias* » lamentable...

Cayrol regarda sa montre : « Six heures et demie! »...

Un frisson ridait l'air du soir et la fraîcheur du torrent montait, redoutable, quand la voiture tourna devant le grand orme du carrefour. Denise et Jean, troublés à la vue du docteur, s'excusèrent, mais Cayrol dit seulement :

— Dépêchez-vous! Je vous suis.

Ils se retrouvèrent tous trois à la maison, devant la table déjà prête pour le dîner. Cayrol laissa Jean expliquer, tant bien que mal, les causes de cette rentrée tardive... La jeune fille attendait une gronderie, peut-être même un accès de colère, car le docteur était violent. Mais il se contenta de dire :

— Je ne vous envoie pas en promenade pour contempler des couchers de soleil. Denise le sait. Elle est responsable du malade que je lui confie. Si demain Jean a la fièvre, et si la courbe de température monte, c'est à Denise que je m'en prendrai... Et si cette imprudence se renouvelle, je rendrai la voiture à madame de Saint-Dumine...

Il haussa les épaules :

— Vous êtes deux enfants... J'ai eu confiance en vous : j'ai eu tort. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'en aperçois... Non, je vous en prie, Favières, ne protestez pas... Je n'insisterai pas davantage...

Après dîner, quand le jeune homme eut regagné sa chambre, Denise voulut chercher son ouvrage, mais le docteur lui dit :

— Ne travaille pas, ce soir. Il fait très doux. Sortons un peu sur la terrasse. Je veux causer avec toi.

Elle jeta un châle sur ses épaules et suivit son père.

Elle appréhendait cet entretien. Cayrol pourtant ne sembla point lui tenir rigueur. Il la prit par le bras, fit quelques pas avec elle. Dans le silence, leurs cœurs s'apaisèrent et se comprirent.

— Père, tu n'es plus fâché? — demanda-t-elle enfin. — J'ai eu tort; je le reconnais et je le regrette... Une autre fois, je t'obéirai strictement... mais dis que tu n'es plus fâché!

— Fâché, non; inquiet, oui.

— Inquiet... de Jean?

— De Jean... et de toi...

— Père!...

— Il y a plusieurs jours que je désire te parler, ma Nise, mais nous ne sommes plus seuls ensemble, plus jamais...

— Tu crois que je te néglige, père?... parce que je prends au sérieux la tâche que tu m'as donnée, parce que Jean Favières absorbe une grande part de mon temps, parce qu'il est toujours avec nous...

— Pas seulement avec nous, Denise : *entre* nous...

Elle s'écria :

— Oh! père, tu n'es pas jaloux de l'amitié que je témoigne à cet enfant... car c'est un enfant... Tu ne supposes pas...

— Je ne suis pas jaloux, ma fille... et je ne suppose rien... Voyons! calme-toi... Tu es émue... comme tu es émue!... Asseyons-nous sur le banc... là... Ne sois pas nerveuse... Parbleu, petite, je ne doute pas de ton cœur, et c'est pourquoi je ne suis point jaloux... Mais, je te le répète, je suis inquiet, très inquiet...

Elle était assise contre lui, sur le banc vermoulu. La nuit submergeait les collines. Une allumette jeta une rapide lueur verdâtre, et la pipe du docteur fut un point de feu rouge dans l'obscurité.

— Denise, n'as-tu jamais pensé que Jean Favières pourrait s'éprendre de toi?

— Oh!...

— Ne te récrie pas!... Il vit avec toi, du matin au soir; il t'admire, il...

— Il me respecte...

— Le respect n'empêche pas l'amour... Tu es libre avec Jean, trop libre peut-être. Tu oublies que tu es jeune aussi et qu'il a des yeux pour te voir.

Elle fit un effort pour répondre d'un ton tranquille :

— Voyons, mon cher père, c'est une plaisanterie... Tu ne soupçonnes pas que je puisse... que je sois... J'ai quatre ans de plus que Jean Favières... Et il est malade!

— Je ne soupçonne rien, de ton côté... Et si je dis : « Sois prudente! » c'est dans l'intérêt même de Jean... Toi, parbleu, tu es sûre de toi! Tu es trop sensée pour t'amouracher d'un gamin sentimental, fût-il bien portant. A plus forte raison, ne crains-tu rien d'un malade : je te connais... Mais lui, lui, qui se croit guérissable, lui, dont nous entretenons l'illusion!... Ah! je n'avais pas prévu cela... Je t'ai laissée près de lui, infirmière, amie, camarade, jouant à la grande sœur...

Denise avait rougi. Son cœur troublé battait si vite qu'elle respirait mal. Cayrol s'irrita :

— Tu ne dis rien... Parle!... réponds!... Y a-t-il vraiment quelque chose?... Tu ne mentirais pas, toi!...

— Je n'ai rien remarqué... Jean se plaît avec moi, parce qu'il redoute la solitude... Mais s'il guérissait, s'il s'en allait, il m'oublierait bientôt...

— Je n'en suis pas sûr.

— J'en suis sûre...

— Tu ne penses pas qu'il fabrique, dans sa tête, un petit roman?

— Un petit roman?... Hélas! dis un grand drame... Je suis persuadée que Jean a des intuitions brusques de la vérité : il a peur... S'il recherche ma compagnie, ma conversation, c'est pour n'être pas seul avec ses pensées... Rien de moins, rien de plus...

— Tu as peut-être raison... Ah! ma Nise, je le souhaite! car ce serait un chagrin pour nous, un malheur pour Jean, s'il se prenait de passion pour toi... Mais, le cas échéant, je n'hésiterais pas...

— Que ferais-tu?

— Je me séparerais de ce jeune homme... que nous ne garderons pas ici toujours... Je l'enverrais dans un sanatorium...

— Et s'il refusait d'y aller?...

— Je lui dirais : « Mon ami, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous... Vous êtes responsable de vous-même... »

— Tu es dur...

— Je n'encouragerais jamais, fût-ce par le silence, une chimère... un désir... dont la seule idée me révolte... Garder chez moi un tuberculeux, un moribond, dont l'amour t'obséderait... te troublerait peut-être... non!... Et si Favières ne voulait pas comprendre, si je te sentais émue, je parlerais net...

— Tu lui dirais... qu'il est perdu?

— Je le lui dirais.

Denise revit le pauvre visage de Jean, meurtri, vieilli, mouillé de larmes. Elle entendit le cri : « J'ai peur!... » et un étrange sentiment défensif la raidit contre son père.

— Tu ne seras pas contraint à cette cruauté, — dit-elle. — Laisse toute inquiétude. Si Jean aime une femme, c'est... son ancienne amie... tu te rappelles?... Mon oncle nous en a parlé... Cette... Juliette...

— Comment sais-tu cela? Il t'a fait des confidences?

— Quelquefois, dans son sommeil, il l'appelle...

Elle ne mentait qu'à demi; mais, tout de même, elle mentait, avec la spontanéité féminine... et cela lui faisait mal de prononcer le nom de cette Juliette qui avait passé dans la vie de Jean, qui passait encore dans ses rêves.

— Alors, — dit le médecin, — c'est différent... J'aime mieux ça...

Il ralluma sa pipe qui s'éteignait. La jeune fille se pressait contre lui, et parfois il sentait sur sa joue la soie vivante et odorante de la chevelure invisible.

Elle dit soudain :

— Père, tu es donc sûr, en conscience, que Jean Favières ne guérira pas?

— « Sûr!... sûr!... » Est-on sûr de quelque chose?... Je te répondrai seulement : « Il a une chance de vivre contre cent chances de succomber... »

— Il va mieux, pourtant!

Le docteur s'écria :

— Il *paraît*...

— Chut! — fit Denise, — nous sommes au-dessous de sa fenêtre.

— Il *paraît* aller mieux, — reprit Cayrol à mi-voix, — mais je t'ai répété bien souvent que ces apparences de guérison existent chez ces êtres tout en nerfs, que l'imagination domine, et qui trouvent dans leur état même une cause d'hypervitalité maladive... Jean Favières se croit guéri dès qu'il cesse de souffrir, et, dès qu'il se croit guéri, il s'améliore...

— Tout n'est pas suggestion ou fausse apparence dans cette amélioration, — dit la jeune fille, mal convaincue. — Vois les pesées, vois la courbe de température...

— Tu les verras demain, ma petite Denise! Tu verras l'effet d'une légère imprudence... Eh! oui, le régime sévère de ces quatre mois, notre influence morale, qui a été grandement bonne, ont rendu un peu de force à Jean Favières. Nous lui avons fait gagner des jours de vie!... Et peut-être, en lui apprenant la discipline volontaire et la persévérance, peut-être le sauverions-nous, s'il n'était venu trop tard à Monadouze... deux ans trop tard... Rappelle-toi : il avait essayé tous les traitements charlatanesques, tous les sérums, toutes les drogues... L'usure de son organisme était presque complète... J'ai été effrayé, en l'examinant... Hélas! tous nos soins, toutes les ressources actuelles de la médecine, ne peuvent reconstituer des poumons aux trois quarts détruits... Ne te fais pas d'illusion, Denise. La vie de Jean est un flambeau allumé en plein air... Tant que le vent ne souffle pas, le flambeau vacille, mais il dure... Que le vent vienne à souffler...

Denise ne répondit pas. Les mêmes images funèbres obsédaient le père et la fille.

Elle dit enfin :

— Mais si tu ne trompes pas, s'il doit mourir... (Sa voix fléchit sur ce mot...) que pouvons-nous faire pour lui?

— Rien, ma fille, ou presque rien. Ce que nous faisons : calmer la souffrance physique, prévenir les affres de l'imagination, entretenir l'espérance, jusqu'au dernier soupir.

— C'est peu...

— Que peut faire de plus la providence humaine?...

— Elle ment, la « providence humaine »...

— La providence divine mentait aussi...

— Alors, ce n'était pas la peine de changer!

Le docteur s'indigna :

— Oh! Denise, tu parles ainsi, toi, une femme intelligente, toi, qui aimes la vérité?... Le mensonge de la providence humaine n'est qu'une nécessité passagère : un temps viendra où les hommes considéreront la mort comme les autres fatalités inséparables de leur existence... Ils dépouilleront cette idée de toutes les images accessoires qui la rendent odieuse... Quand la hantise de la survivance aura disparu, l'homme s'endormira plus résigné, dans le néant...

— Crois-tu, père?... Crois-tu que ce puisse être une consolation que de penser : « Ma mort entre dans le plan de l'univers et satisfait à des lois incompréhensibles »?

— Mais oui, c'est une consolation...

— Jean Favières s'en contenterait-il?

— Non... Aussi devons-nous mentir à Jean Favières. Mais plus tard les hommes sauront entendre la vérité...

— Dans combien de siècles?

— Dès maintenant, pour quelques-uns... Moi, Denise, crois-tu que je redoute la mort? Ma vie est un perpétuel combat contre elle; je la vois, chaque jour, sous toutes ses formes, et je la fais parfois reculer... Mais je sais bien qu'elle a le dernier mot... Tout en la repoussant, j'apprends à la regarder en face, sans terreurs vaines... Quand elle me touchera, je ne me révolterai point... J'aurai collaboré à l'œuvre merveilleuse du monde. Toutes mes actions, toutes mes pensées, par des conséquences incalculables, perpétueront le meilleur de mon effort. Que de vies, que de choses auront été modifiées parce que j'aurai vécu! Tu me prolongeras dans l'humanité, toi, ma chérie... Les parcelles de mon être revivront dans les noyers du cimetière, dans la terre, dans les eaux, dans l'atmosphère même de ce pays que j'ai tant aimé!...

Il s'arrêta pour frotter une allumette. Le visage aux moustaches gauloises, aux joues colorées, apparut, le temps d'un éclair, puis un seul point de feu rougeâtre troua l'ombre.

Puis Cayrol continua de parler... Par cette nuit tranquille, sous le ciel sombre et scintillant, il croyait entendre la palpitation de la vie universelle, la marée de cet océan d'où chaque vie individuelle émergeait à son tour, vague soulevée un ins-

tant et bientôt confondue dans la masse. Il montrait l'humanité composée de morts innombrables et de vivants gouvernés par les morts. Et sa fille le sentait paisible, — mieux que résigné, paisible...

Elle se rappelait leurs causeries d'autrefois, de l'époque où elle était sortie du couvent. Elle aussi, sous son influence, était arrivée à la sérénité de ceux qui ne cherchent plus en gémissant. Elle avait perdu le désir de regarder vers l'inconnaissable, au delà de l'horizon familier et quotidien. Mais, ce soir, devant la mort inéluctable d'un être déjà trop chéri, son cœur de femme se révoltait et son esprit retrouvait l'inquiétude métaphysique.

Des souvenirs la troublaient : une religieuse morte au couvent des Ursulines et qui conservait sur son visage de cire une ineffable suavité. — Elle avait agonisé tout un jour, dans les tortures du cancer, et son agonie avait été un poème d'amour et d'espérance. A l'heure blanche du crépuscule, l'ange de la mort l'avait cueillie comme un lis. Et ses sœurs, qui ne pleuraient pas, enviaient cette fin cruelle et douce. — A celle-là personne n'avait menti. Personne ne lui avait caché la mort.

Il est vrai que des athées mouraient avec un admirable courage, et que des chrétiens s'en allaient très lâchement vers leur Dieu. Mais combien de moribonds étaient consolés par un reste d'espoir, un retour imprévu de foi religieuse?

Denise se rappela le sermon de Noël, qui l'avait fait sourire par son tour naïf. L'abbé Barbazan avait résumé en une seule phrase le problème, si complexe, que les savants et les conducteurs de peuples tâchaient à résoudre :

« L'homme ne se résigne pas facilement à supporter le mal et l'injustice, à voir mourir les siens et à mourir lui-même, sans savoir la raison de tout ça... Qui remplacera le Christ, mes frères? »

Cayrol demanda tout à coup :

— Tu n'as pas froid?

— Non... Je suis bien...

Elle avait rouvert les yeux, et elle apercevait, au-dessus d'elle, un faible fil lumineux sur la façade de la maison, entre les volets mi-clos. Dans la chambre de Jean, derrière la toile

claire du rideau, une veilleuse brûlait, sans éclat, sans chaleur, telle une tendresse voilée, fidèle, toujours égale...

Et plus haut, c'était l'avancée obscure du toit, et plus haut encore, le ciel vertigineux, le nocturne abîme d'un bleu noir, avec la poussière nacrée des nébuleuses et la géométrie étincelante des constellations. Certaines places semblaient vides où le regard de Denise, en se fixant, découvrait comme un fourmillement d'atomes stellaires, la semence répandue des soleils.

Que d'étoiles, cette nuit-là ! Ces grandes créatures cosmiques, vêtues de robes éblouissantes et de ceintures embrasées, qui brillent comme des foyers ou des miroirs, et tournent, sur un rythme éternel, qu'elles semblaient proches, ainsi vues de la petite Terre, pressées dans l'espace comme les fleurs d'un même jardin, comme les enfants d'un même peuple!... N'étaient-elles pas fraternelles, animées d'un même sentiment, et ce qu'on appelait leur attraction, n'était-ce pas l'élan et l'accord de sympathies inconcevables?... Jadis les hommes qui chassaient l'ours et l'auroch dans la forêt primitive, au flanc des volcans mal apaisés, et, plus tard, les pâtres-sorciers des Monédières avaient cru qu'un lien mystérieux unissait les astres et les âmes. Avant le premier prêtre, le premier astrologue était né : chaque planète commandait au destin particulier d'un homme... Dieu enfin avait paru dans le ciel : alors le firmament brilla d'amour, comme brille la mer phosphorescente; il raconta la gloire du Créateur; les blancs essaims des âmes délivrées montèrent dans l'infini, où la plus humble prière humaine s'unissait à l'hymne planétaire. L'homme, l'être pensant et sensible, ne fut plus seul dans l'univers...

Mais les temps sont venus où l'homme mesure la part de l'infini accessible à ses regards. Il dénombre et dénomme les étoiles et parcourt, avec la sûreté du géomètre, la distance inouïe qui les sépare. Elles ne sont plus des sœurs, mais des esclaves soumises à la loi, condamnées à la destruction, innombrables et pourtant solitaires. Dans le ciel, où Dieu s'évanouit comme un fantôme, règnent le vide et la mort, et le cri de l'humanité douloureuse tombe, sans réponse et sans écho, dans un gouffre de silence.

Denise sent l'indifférence de la nature, où son père sentait la palpitation émue de la vie. Un froid de mort la glace jusqu'au

cœur, et ses yeux, détournés du ciel, reviennent à la petite lueur entre les volets, — humble image de la tendresse humaine.

## XIII

Le repas de midi réunit Denise et Jean sous les yeux scrutateurs de Cayrol. Jean avait les joues pâles et les yeux très brillants, des gestes fébriles, une gaîté coupée de longs silences; — mais cet aspect et ces façons lui étaient coutumiers. — Il s'adressa, en causant, plus souvent au père qu'à la fille; — mais il avait toujours marqué la plus délicate déférence pour le docteur. — Cayrol se persuada que l'amour de Jean, — s'il existait, — était une velléité, une inclination du cœur, et non pas une passion consciente d'elle-même, nourrie d'espérances, de désirs et de projets.

— Monsieur, — dit Fortunade en apportant le café, — il y a des bonnes gens qui attendent, pour la consultation.

C'était jour de marché à Monadouze, et, depuis le matin, les clients se succédaient chez le docteur.

— J'y vais — dit Cayrol. — Quel métier!... On n'est jamais tranquille. L'autre nuit, j'ai dû raccommoder un bras cassé, panser une femme brûlée et faire un accouchement, et cela dans trois villages différents, entre minuit et cinq heures... Il me faudrait un concurrent.

Jean Favières dit en souriant :

— J'ai envie d'étudier la médecine. Vous me prendrez, non comme rival, mais comme aide... Voulez-vous?

— Vous n'êtes pas taillé pour ces besognes-là, mon cher Favières.

— Maintenant, non... J'aurais mauvaise grâce à soigner les autres, dans l'état où je suis. Mais plus tard, quand je serai guéri tout à fait...

— Vous n'avez pas la vocation.

— Qu'en savez-vous, docteur? L'esprit souffle où il veut, et votre exemple...

— Bah! vous avez trop d'imagination. Vous considérez le côté pittoresque, romanesque, de ma vie et de mon métier; l'autre côté, celui des réalités rebutantes, vous dégoûterait

vite... Je ne vous vois pas médecin de campagne, portant de gros souliers, de rudes habits, et courant les routes défoncées, par les nuits d'hiver, pour aller ausculter des paysans crasseux dans des lits sales.

Cayrol se leva, en terminant ce discours, prononcé d'une voix bourrue. Jean, mordant sa lèvre, ne répondit pas sur le moment. Il dit enfin :

— Vous ne me prenez pas au sérieux, docteur. Vous ne me croyez pas bon à grand'chose. Voilà la vérité.

— Quelle exagération !

— Non, non !... Mon parrain m'a présenté à vous comme une sorte d'enfant gâté... ou raté... Je sais bien ce qui me manque ; mais, si je guérissais et qu'on me fît crédit de quelques années, on verrait bien ! L'enfant gâté deviendrait vite un homme... Je ne croyais pas vous offenser en disant que votre exemple m'avait donné à réfléchir sur ce que pourrait être ma vie... Je vous ai admiré, permettez-moi de le dire, et je vous ai trouvé heureux. Et j'ai eu l'idée de vous imiter, un jour...

— Où prenez-vous que vous m'ayez offensé? — dit Cayrol qui regrettait sa rudesse. — Je suis très touché, naturellement... mais je doute qu'à l'épreuve... Oui, oui, Fortunade, j'y vais...

Il ouvrit la porte :

— Hé, adieu, bonnes gens !... Rien de grave?... Nous verrons ça...

Un chœur de voix traînantes et nasillardes salua Cayrol :

— Hé, adieu, monsieur le docteur !...

Sur le banc du vestibule, cinq ou six paysans étaient assis, leur panier entre leurs jambes, leur bâton entre les mains. L'un d'eux, qui portait un chapeau de poil de lièvre sur des bandages dégoûtants, se leva le premier et suivit le docteur dans son cabinet. Les autres, plus au large, s'espacèrent, et un vieux s'installa au bout du banc. Il avait une face ligneuse et enluminée comme celle d'un saint de bois, sur un autel de village, et le lichen de sa barbe, poussant dru sous le menton rasé, remontait jusqu'aux anneaux d'or des oreilles.

Fortunade, qui emportait les assiettes à la cuisine, lui dit en passant :

— Vous gênez pas, hé! père Gargalhou. Le bois du banc repoussera, peut-être !...

Le vieux parut ne pas entendre. Il tenait son couteau mi-ouvert dans sa main pendante, et, par-dessous, il râclait le bois, sournoisement.

La porte se referma.

— C'est curieux, — fit Denise, pour égayer Jean; — Gargalhou ne vient jamais consulter mon père sans couper un morceau du banc, ou une frange de rideau, ou un gland de fauteuil. Il suppose que notre mobilier est « charmé » et qu'il participe de la puissance du médecin...

Jean, assis près de la fenêtre, ne répondit pas. Il regardait le jardin où la vieille Françounette préparait des baquets de lessive.

Denise comprit que les paroles du docteur l'avaient douloureusement touché au point le plus sensible de son âme.

« Père est jaloux! » songea-t-elle avec un serrement de cœur... Elle le blâmait, elle osait le blâmer, — bien timidement, il est vrai, — ce père qui avait eu, toujours, son admiration et son absolue confiance. Elle lui reprochait d'être ombrageux, un peu injuste, et très dur... Lentement, elle se rapprocha de Jean Favières jusqu'à effleurer le dossier de son fauteuil. Elle murmura :

— Voyons!... ne soyez pas fâché... Père n'a pas voulu vous chagriner. Il est encore irritable, et cela m'étonne... Mais il a tant d'affection pour vous, tant d'affection!...

Dans le vestibule, un bruit de sabots, de porte ouverte et refermée, la voix de Cayrol appelant :

— A vous, Lionassou!...

Jean, le bras tendu, soulevait le coin du rideau. Le jardin apparaissait, blond de soleil, avec ses rosiers aux branches pourpres, ses lilas pointant leurs mille petits ongles verts, ses carrés de semis, ses choux montés, sa tonnelle de vigne tordue, noire et qui semblait morte. Fortunade et Françounette, les cottes troussées sur leurs gros bas bleus, portaient des seaux à bout de bras. Un pigeon s'abattit tout près de la maison. Il avait des pattes pourpres comme les pousses des rosiers et son dos chatoyait, pareil aux ardoises humides quand la pluie d'orage s'ensoleille.

Jean laissa tomber le rideau. La salle à manger était pleine de clarté blanche, de silence attiédi, et l'horloge y battait

comme un cœur paisible. La mousseline, frémissante encore, s'immobilisait, tendue contre les vitres, isolant le jeune homme et la jeune fille... Et Jean, tournant et renversant la tête, leva ses deux mains : elles rencontrèrent les mains de Denise, sur le rebord du fauteuil, et les yeux de Jean, levés sous leurs cils, rencontrèrent les yeux de Denise qui parlait encore et qui se tut...

Ils se regardaient, lui, avec un air d'adoration, elle, avec un air de prière... Ses yeux, à elle, étaient comme le ciel du soir, gris et verdissant, et triste, et tendre, au-dessus de ses yeux à lui. Tout le sang s'était retiré des joues de la jeune fille. Elle avait une bouche fermée, sérieuse, serrée par un secret. Ses cheveux faisaient un peu de lumière autour de son front.

Elle le regardait, lui, d'en haut, comme prête à s'incliner pour une chaste caresse. Elle regardait les tempes transparentes où bleuissait le réseau des veines, le front très noble, entre les sourcils minces et les racines éclaircies des cheveux trop fins, le nez d'une courbe si pure, aux narines comme ciselées dans la cire, les grands cernes meurtris des paupières, et les yeux, ces yeux noirs, d'une langueur presque animale, où elle croyait deviner une interrogation, un reproche... Et elle voyait aussi les ravages du mal sur cette jeune figure d'homme, les méplats des joues, les reliefs des pommettes, la nuance flétrie, la substance séchée des lèvres, où nul baiser féminin ne se poserait plus jamais... Proie promise à la mort, argile où s'effacerait bientôt l'émouvante forme humaine, poussière, poussière ! Et c'était Jean, c'était encore Jean, avant de n'être plus que le simulacre décomposé d'un homme, puis de la cendre au fond d'un trou... C'était encore Jean, avec sa pensée, son désir, son amour. Et voilà que, dans ces yeux de Jean, une joie extatique se révélait, comme le soleil voilé se révèle, à travers les masses vaporeuses, par un rayonnement continu, de plus en plus intense, et Denise recevait au visage cette ardente douceur qui montait, et l'éblouissait, et la pénétrait jusqu'à l'âme...

Pas un mot. Pas un geste. Des voix dehors, des pas, le vol lourd du pigeon qui s'élève, et rame dans l'air avant d'y planer. Et sans parler Denise et Jean ont tout dit...

Le regard de Jean avoue : « C'est vous que j'aime... Vous le savez bien... » Et celui de Denise répond : « Je le sais. »

Rien de plus. Denise retire ses mains. Jean ferme les yeux, accablé de bonheur... Et elle sort, tremblante comme si elle avait commis un crime...

## XIV

Denise souffrait. Elle ne savait comment sortir de la situation équivoque où chaque jour l'engageait. Des pensées et surtout des arrière-pensées de son père, elle ne connaissait plus rien, et elle sentait seulement l'inquiétude vague, la surveillance discrète. Et elle voyait Jean s'émouvoir, devenir plus « confidentiel », plus joyeux aussi, bien qu'il n'eût jamais réclamé aucun aveu, aucune faveur, aucune promesse.

Ils sortaient moins souvent ensemble, depuis l'algarade de Cayrol, et ne dépassaient pas les dernières maisons du village. La saison permettant de longs séjours au jardin, Denise s'asseyait près de la chaise longue de Jean, mais elle faisait asseoir Fortunade à quelques pas d'elle. Jean s'était irrité, d'abord, de cette intrusion imposée, puis il avait réfléchi... il s'était rappelé la méfiance visible, l'hostilité secrète du docteur. Et, dans sa terreur d'indisposer un homme qu'il aimait et respectait et dont l'influence sur Denise était profonde, il s'était résigné à une réserve prudente.

Cette réserve même n'était pas sans douceur. Jean avait ignoré, jusque-là, la délicate volupté d'attendre ; et trop souvent, en la cueillant trop vite, il avait effeuillé la fleur de son désir. Il avait été le jeune homme curieux, avide, impatient, que les femmes traitent de fou avec indulgence. Son joli visage, imberbe, ses façons hardies, cet air de page qu'il avait gardé jusqu'après vingt ans, lui avaient valu bien des victoires, et parfois même il avait cru attaquer lorsqu'il avait répondu à d'habiles provocations. Cette Juliette, qui l'avait conquis et retenu plus longtemps que toute autre femme, s'était presque jetée à sa tête...

« Non, ce n'était pas l'amour ! » se disait-il quand il essayait de se représenter des images et des sentiments abolis. L'amour véritable n'était pas tombé sur lui en coup de foudre. Denise ne l'avait pas séduit au premier regard... Il était trop malade,

en arrivant à Monadouze, pour songer à l'amour, et elle, pour l'y faire songer, était trop différente des femmes qu'il avait connues. Par quel secret travail le respect, la tendresse, étaient-ils devenus passion? A quel moment Jean Favières avait-il vu l'amante apparaître dans la sœur?... Il ne savait... Au jour le jour, l'influence de Denise l'avait modifié, adapté à une vie nouvelle; et elle l'avait pris en se donnant, sans qu'ils s'en fussent aperçus, ni l'un ni l'autre. Et Jean croyait l'aimer « depuis toujours... »

Le carême s'achevait avec le mois d'avril, et, parmi les rayons et les pluies, le printemps vert naissait du printemps roux. Déjà, dans les sous-bois humides, la violette odorante avait passé fleur, et d'autres violettes, annonciatrices de mai, croissaient au bord des routes, par traînées, larges, pâles, presque bleues, décevant les chercheuses de parfum.

Parce qu'il ne plut pas le jour des Rameaux, les cultivateurs augurèrent des vents favorables pour le temps des foins : on sait, dans les campagnes limousines, que la fête des Rameaux « règne sur les vents ». On sait pareillement qu'il ne faut point faire la lessive, ni mettre les poules couver pendant la « Semaine noire », parce qu'il y aurait, avant la fin de l'année, une mort dans la maison. C'est de même une grande imprudence que de cuire le pain, mais on peut battre le beurre sans crainte : il se conservera longtemps frais et guérira les gourmes à la figure.

C'est aussi le temps où les enfants de chœur et les gamins du catéchisme vont quêter les noix, les pommes et les œufs rougis à la betterave. Dès le lundi saint, ils commencent leur tournée, et la ménagère avaricieuse n'ose les chasser à coups de balai quand leurs voix fraîches et fausses entonnent le chant de la Passion :

*La passion de Jésus-Christ*
*Qu'est tan doulento...*

Dans les rares villages où persiste la tradition du moyen âge, le « réveilleur » fait encore son office, les dernières nuits du carême ou la veille de la Toussaint. Ce vieux pauvre, choisi par le curé, — et qui peut être, à l'occasion, le bedeau ou le fossoyeur de la commune, — va sonnant de la clochette, et sa

mélopée gothique, en patois mélangé de français, plane comme un oiseau de nuit sur le sommeil des chrétiens. Lugubre, dans les ténèbres mortuaires de minuit, il rôde ainsi qu'un revenant, pour avertir les âmes pieuses de se tenir prêtes :

Réveille-toi, peuple chrétien!
Réveille-toi : c'est pour ton bien.
Quitte ton lit,
Prends tes habits,
Pense à la mort qui doit venir...

A Meymac, le « réveilleur » chante aussi pour lui-même :

Les pauvres réveilleurs
Ont tant de peine!
Courent toute la nuit,
A la rosée...
Donnez-leur quelque chose
Par la fenêtre;
S'il n'y a pas de fenêtre,
Par la porte.
Nous prendrions tout de même
S'il y avait beaucoup...

Depuis quelques années, la coutume du « réveiller » s'était perdue à Monadouze : l'abbé Barbazan l'avait abolie depuis qu'une femme enceinte, entendant le chant du « réveilleur », avait accouché dans l'épouvante. Et Fauche, l'aveugle, qui, dans sa jeunesse, avec le vieux Veydrenne, avait fait ces rondes nocturnes du carême et de la Toussaint, disait que la religion se perdait à Monadouze.

— Il fallait les entendre jadis, Fauche et Veydrenne! — racontait Françounette. — La belle paire de corbeaux de minuit qu'ils faisaient!... Et, le lendemain, ils venaient chercher des œufs et des pommes qu'on ne leur refusait point : le vieux aurait porté *biset* au pauvre monde... C'est vrai, tout de même, que les gens d'aujourd'hui n'ont pas de courage : un « réveiller » bien chanté, c'est beau, dans son genre. Or c'est un cantique comme un autre, et ça fait ressouvenir de prier pour les âmes défuntes...

Fortunade, toute petite, avait entendu Fauche et Veydrenne, et elle avouait la grande peur qu'elle avait ressentie.

— Fauche a dit qu'il recommencerait, une fois..., que monsieur le curé n'a pas le droit de l'empêcher... Ce n'est pas pour la prière, vous savez bien, Françounette, c'est pour les œufs et les pommes...

— Il n'oserait pas.

— Non, bien sûr! mais il mène les *Aguilaneufs*.

— Pour ça, ma fille, on ne peut rien dire. S'ils viennent, je leur donnerai des œufs rouges et des noix...

Elles causaient ainsi, dans la cuisine, le soir du jeudi saint. Fortunade était venue pour étendre le linge humide et plier le linge sec, car elles avaient fait, par prudence, avant les Rameaux, la grande lessive de printemps.

Denise vint leur souhaiter le bonsoir. Elle était très lasse et montait chez elle plus tôt qu'à l'ordinaire.

— Mon père est dans son cabinet avec monsieur Jean. Porte-lui un petit verre de vieux cognac et sa pipe... Allume le feu dans la chambre de monsieur Favières... Tu reviendras demain?

— Demain vendredi?

— Pour finir de plier le linge. Le temps va se gâter : il fait trop doux...

Fortunade n'avait guère envie de travailler le vendredi saint, mais Denise ajouta :

— Si ça te gêne, je m'en occuperai toute seule...

La petite Brandou répliqua :

— Je resterai jusqu'à l'heure de Ténèbres, mademoiselle.

Françounette grognait : ça porte *biset* de travailler le vendredi saint; les chevaux même et les bœufs, ce jour-là, restent à l'étable.

— Ces docteurs, — dit-elle en essuyant la vaisselle, — ça se croit plus savants que les papes!...

Fortunade trouva Cayrol et Jean assis dans le cabinet de travail, la lampe entre eux. Cayrol disait :

— Elle n'a pas bonne mine, ce soir... Elle se fatigue trop, parce qu'elle veut s'occuper de tout, diriger tout : elle est vaillante.

Après un instant de méditation, il poursuivit :

— Elle est aussi bigrement entêtée, ma fille. Très douce, mais une volonté, une ténacité!...

— Allons! — dit Favières en souriant, — vous n'avez pas à vous plaindre d'elle. Elle vous adore...

Cayrol reprit :

— Elle aurait besoin de distractions, de changement. Quand vous serez d'aplomb, mon petit Favières, vous irez faire une cure en montagne, avec Lapeyrie, et j'enverrai Denise chez sa tante de Clermont... Elle n'a pas quitté Monadouze depuis cinq ans, la pauvre !

— Comment ! — s'écria Jean, vous me renvoyez !

Les coins de sa bouche frémirent, ses yeux noirs se dilatèrent, et Fortunade, penchée sur la table, près de lui, pour disposer le verre et le cognac, entendit son souffle, coupé par l'angoisse, redevenir haletant.

— Je vous renvoie !... je vous renvoie !... Quelle manière de parler ! — dit Cayrol. — Je vous donne congé pour deux ou trois mois... et ensuite, si vous n'êtes pas tout à fait gaillard, vous reprenez votre chambre ici... C'est bien entendu.

— J'ai votre parole ?

— Vous avez ma parole.

Jean se mit à rire :

— Ah ! — dit-il, — vous m'avez fait peur.

— Il n'y a pas de quoi... Si je vous permets de partir, c'est que vous êtes très amélioré... c'est bon signe... Mais pas tout de suite, évidemment : vers la fin de mai ou la mi-juin... Nous en causerons avec Lapeyrie. Il doit venir après Pâques.

Et, d'un air bonhomme, mais avec un ton de maître, il conclut :

— Fiez-vous à moi, Jean. Vous le devez.

Et presque aussitôt, rompant la conversation, il fit remarquer combien Fortunade était changée « à son avantage ». Était-ce la vingtième année qui achevait la femme dans la fillette tardive ? La peau brune, les sombres yeux paraissaient éclairés en dedans, — par le beau feu de jeunesse, sans doute, et le contentement intérieur. — Jean, qui trouvait la petite Brandou laide et peu désirable, convint, à part lui, que la beauté lui était venue, comme l'esprit vient aux sottes, avec la première idée d'amour. La volonté d'être religieuse ou tout au moins de rester fille, cette fureur dévote de Fortunade fléchissait enfin, l'âge venant... Oui, la dévote s'humanisait : sa voix grave avait des inflexions câlines, et, quand elle songeait, les bras ballants, elle ouvrait ses grands yeux très doux

et regardait loin, loin, comme si elle voyait quelqu'un venir vers elle.

Ce soir-là, avant de s'endormir, Jean médita les paroles du docteur. Il était à la fois consterné et rassuré, — consterné par la possibilité de la séparation, rassuré par ce signe certain de convalescence... S'il avait douté de la guérison prochaine, la décision de Cayrol l'eût tiré d'incertitude.

« Fût-il agacé par l'amitié que Denise me témoigne, fût-il jaloux, le docteur a trop de probité professionnelle, trop de noblesse d'âme, pour me tromper... Et, d'ailleurs, il s'engage à me reprendre chez lui... J'ai sa parole. »

Il pensa qu'il devait être raisonnable, tout sacrifier à la guérison, qui lui permettrait de refaire sa vie, pour Denise, avec Denise.

« Je veux que ce père terrible n'ait aucun motif pour me la refuser... S'il faut que j'aille faire une cure en montagne, j'irai. S'il faut que j'aille en Algérie, en Amérique, au Japon, j'irai... Ma docilité merveilleuse déconcertera Cayrol... Au besoin, je le servirai sept ans, comme Jacob... Mais je saurai le séduire... Je m'occuperai de cette affaire du sanatorium; je trouverai des actionnaires... Si je me suis guéri à Monadouze, d'autres s'y guériront... »

Il se demanda s'il emmènerait Denise à Paris, s'il continuerait sa carrière d'avocat... Non : Paris ne le tentait plus.

Il rêva d'acheter de grandes propriétés près de Monadouze, de vivre en gentilhomme campagnard.

« Quand le docteur sera fatigué, il viendra demeurer avec nous... Nous aurons un petit château... non! une bonne vieille maison pas prétentieuse, avec un grand toit gris, un colombier, une châtaigneraie, un étang... Nous y vivrons un peu isolés, très heureux... Je me ferai une immense bibliothèque... »

Peu à peu, ses pensées devinrent incohérentes... La veilleuse brûlait; le feu flambait... Françounette ferma un peu brusquement la porte de sa chambre, là-haut, près du grenier... Jean s'endormit.

Il dormit quelques heures, et rêva qu'il épousait Denise à l'église de Monadouze. Barbazan officiait. La Vierge de l'autel

ressemblait, malgré sa mantille et sa jupe bouffante, à Fortunade Brandou. On disait :

— La Vierge a guéri la jambe cassée de Martial Veydrenne.

Et le docteur Cayrol trouvait le miracle tout naturel. Denise pleurait d'amour, sous son voile. Les cloches nuptiales sonnaient...

Jean s'éveilla... Une clochette lointaine tintait sur la route. La veilleuse expirait. Une lumière argentée, traversant la toile des rideaux, mourait en gris vaporeux sur les murs, sur le lit aux blancheurs confuses, et la petite chambre, pâle comme un logis fermé, contenait entre ses parois tout l'enchantement du clair de lune.

Dehors, les coqs, trompés par la clarté, saluaient une aube illusoire. Jean se rendormait quand la clochette tinta, plus proche. Des pas lourds et traînants s'arrêtèrent devant la maison.

« On vient chercher le docteur, pour un malade... »

Jean ne comptait plus ces réveils soudains, et il croyait entendre, déjà, la voix de l'homme appelant : « Moussieu le docteur, hé!... »

Puis le claquement des volets de Cayrol, la réponse criée : « Que veut-on?... » le court dialogue, et le bruit des souliers du médecin descendant l'escalier avec des précautions vaines et touchantes.

Non... Aucun appel... Quelqu'un était là, cependant, qui ne s'en allait plus, qui guettait... Un fou?... un chemineau égaré?... un bandit?... Dans cet étrange pays, où des Veydrenne sévissaient encore, impunément, la peur courait, la nuit, par les brandes, et les étrangers même, à force d'ouïr les contes dont ils riaient, le jour, prenaient, au crépuscule, des âmes de paysans superstitieux... Vraiment un malaise inconnu, ridicule, s'emparait de Jean Favières. Il souhaitait que le docteur s'éveillât.

Honteux de sa terreur enfantine, voulant voir et savoir, il glissa, hors de son lit, se vêtit, chaussa ses pantoufles, et, bien enveloppé d'une couverture, il alla soulever un pan du rideau.

Le paysage nocturne, tout blanc, continuait à l'infini les blancheurs de la chambre close, comme si, dans les maisons des hommes et sur l'orbe immense de la terre, un crépuscule

fait de clair de lune et de brouillard avait remplacé partout les ténèbres. Une marée vaporeuse, comblant les vallées, portait ainsi que des arches grises les crêtes des montagnes qui semblaient suspendues et flottantes entre le sol invisible et le ciel. Il était presque aussi pâle que la terre, ce ciel décoloré, et la lune blême, voilée d'un léger halo rayonnant, s'élevait comme une hostie fantôme dans un ostensoir.

Durant cette nuit du vendredi saint où les cloches catholiques se taisent dans les cathédrales, où les fidèles commémorent par le jeûne et la prière muette l'agonie du Christ aux oliviers, quelle âme en peine avait passé, dissoute déjà dans la brume, au son d'un faible petit glas?

Rien... Jean s'interroge... A-t-il rêvé, tout éveillé?... Ce bruit de clochette et de pas, était-ce une hallucination de l'ouïe?... Seule, la clameur des cascades, amortie dans l'atmosphère ouatée, se perpétue, monotone, si monotone qu'elle devient indistincte et ne rompt plus la sensation du silence... Mais, comme Jean recule, s'éloigne un peu de la fenêtre, ce tintement fantastique résonne, par saccades très espacées, tout près, et voici que les nerfs du jeune homme vibrent sous l'appréhension physique du surnaturel. Une onde glacée court sur sa peau : ses cheveux piquent son crâne ainsi que des milliers d'aiguilles... Cependant, en contre-bas de la terrasse, une forme surgit lentement, grise dans la pâleur lunaire. Jean reconnaît le torse déjeté, les bras en pattes de faucheux, le rictus idiot, de Fauche, l'aveugle... L'affreux visage, levé vers lui, le fascine; la main du mendiant dresse la clochette, et son oreille, sensible aux bruits les plus ténus, perçoit peut-être le froissement du rideau, le souffle oppressé de Jean. Il devine une présence, dans la maison, et il chante :

Réveillez-vous, les gens,
Les gens qui dormez tant!
O la grande folie
De dormir sans souci!

La voix chevrote, mais elle accentue ainsi le caractère du « réveiller » à mesures carrées, à cadences mineures, qui tombe, comme par un faux pas, sur la dernière syllabe du quatrain. Jean, a compris : la curiosité dompte la frayeur...

Quel spectacle, et quelle aubade!... Cette nuit pareille aux nuits livides du Purgatoire, cette lune noyée, cet aveugle aux gestes de dément, cette mélopée qui vient du fond des siècles, solennelle et trébuchante, traversée par l'écho du *Dies iræ*... Comme un mur de charnier porte une danse macabre peinte à fresque, noircie par les cierges, moisie par l'humidité, effacée par l'âge, et pourtant reconnaissable, avec ses défilés de squelettes laboureurs, soldats et rois, ainsi le vieil air gothique porte ses strophes, mi-patoises, mi-françaises, rimées en assonances, débris d'un poème mutilé :

Voici la mort qui roule,
Qui roule autour de vous...
Elle fait comme l'*umbra*,
Elle vous suit partout.
La mort n'est pas *flatieïra* :
Elle n'épargne rien,
Emmène hommes et femmes,
Enfants, petits et grands.
Et les rois et les reines...

Une fenêtre s'ouvre, au second étage, et Françounette jette une exclamation de colère : l'aveugle cesse de chanter. D'un ton geignard, il répond par une phrase incompréhensible, tandis que Françounette l'apostrophe en patois, penchée sur l'auvent de la lucarne, comme une chouette.

Et une autre fenêtre s'ouvre, et une autre. La voix bourrue de Cayrol, la voix inquiète de Denise croisent leurs appels :

— Qu'y a t-il?

— Qu'est-ce?

— Tu as entendu?

Françounette crie :

— Rentrez, rentrez, pauvre demoiselle !... C'est rien que Fauche, ce galapiau de Fauche : il nous chante le « réveiller »...

— Oh! — murmure Denise, — pourvu que Jean n'ait pas compris!...

Le docteur chasse l'aveugle avec de formidables jurons :

— F... le camp! sacré b... de tonnerre... de D...!

Mais Fauche n'est pas effrayé. De son pas traînard, il se remet en route, lentement, vers les maisons où habitent les bons chrétiens, — ceux qui ne le chasseront pas avec des injures,

mais qui feront le signe de la croix, en entendant la clochette, et diront un *Pater* pour les morts.

Et les rois et les reines,
Dans tous leurs beaux rubans,
N'auront pas *mai* de *gracia*
Qu'un pauvre paysan...

La voix meurt dans le vaste et blanc silence. Cayrol change de ton. Il dit à sa fille :

— Tu as été effrayée?

Elle chuchote :

— J'ai été effrayée pour monsieur Favières : il est si impressionnable que ce réveil brusque, ce chant sinistre auraient pu le troubler, oui, dangereusement...

— Denise... Tu n'entends rien dans sa chambre?

Jean devine que Denise s'écarte de la fenêtre, s'approche du mur, inquiète, attentive... Elle revient vers la fenêtre et elle dit :

— Rien...

— Va te recoucher, vite! — fait le docteur — tu es bouleversée, ma parole!... Ah! comme il te préoccupe, *ton* Jean Favières!... On dirait, ma foi, que lui seul compte pour toi, dans le monde... C'est excessif!... Calme-toi, je t'en prie...

Les deux fenêtres se referment simultanément... Dans la clarté diffuse que tamise le rideau, Jean regagne son lit, avec des précautions de sauvage qui veut dépister l'adversaire...

Il songe : « Elle s'est recouchée, mais elle ne dort pas. Elle pense à moi, je le sais, je le sens... Et une si petite épaisseur de pierre nous sépare!... Elle se représente un Jean Favières bouleversé par l'appel du « réveilleur », qui tremble et sue, écœuré, les narines pleines d'une odeur de tombe... Tant de fois, elle l'a vu se réfugier en elle, comme un enfant apeuré, et mendier l'espoir qui fait vivre!... »

Soulevé, les bras étendus, Jean se tourne vers la muraille. Il évoque la vierge qui est là, dans l'alcôve boisée, dans le petit lit à colonnettes, soulevée aussi, le coude nu dans l'oreiller, ses cheveux coulant à larges vagues... Elle écoute, elle n'entend que son cœur dans la nuit, son cœur si lourd de tendresse et de pitié qu'il lui fait mal, et qu'elle le comprime, comme pour le

soutenir de sa main tremblante... Ah! que croit-elle, que craint-elle? Il n'a plus besoin de consolations, celui qu'enivre la certitude merveilleuse d'être aimé! La mort a passé : l'amour a répondu. La voix chérie a fait évanouir le monde des fantasmagories funèbres et des nocturnes épouvantements... Que les hommes et les femmes sans amour pleurent leur Dieu, cette nuit!... Pour les autres, elle appartient à l'amour, cette nuit, comme toutes les nuits de leur jeunesse. Timides imaginations de l'adolescent et de la jeune fille, regrets solitaires des amants délaissés, bonheur calme des époux, jouissance brûlante et sanglotante des couples que séparera le matin — l'éternel amour frémit sous le ciel triste et dans les chambres profondes, cette nuit comme les autres nuits... Et si le « réveilleur » passe, ceux qui aiment ne l'entendront point, dirait-on : « L'amour est plus fort que la mort... »

Jean ne sait plus s'il fut malade, autrefois, et par quelles sombres routes la destinée l'a conduit dans cette maison. Il est un jeune homme, un amant, comme tous les amants. Il la veut toute, sa bien-aimée, celle dont il n'osait baiser la robe ; il la veut toute dans ses bras, et qu'à son tour, suivant la nature, elle soit faible, craintive, réfugiée en lui... Il s'approche du mur ; il le presse, de ses mains ouvertes, de sa poitrine, de sa bouche, avec le désir fou de s'y incorporer, afin que l'inerte matière, pénétrée de vie, devienne sensible et vivante... Il appelle Denise ; il croit la sentir qui s'approche, elle aussi, qui s'émeut, qui tend ses beaux bras. Dans toutes ses fibres, il croit percevoir le contact suave...

Dehors, l'aube naît, couronnée d'épines verdissantes, avec un doux visage en pleurs. Hors du brouillard irisé, le peuple des collines dresse ses hautes épaules bleues, par longues files, jusqu'à l'horizon, et la nature n'est pas triste, mais recueillie, dans l'attente du mystère...

## XV

Vers neuf heures, Françounette apporta le petit déjeuner. Elle avait une mine circonspecte et elle dit à Jean :

— Mademoiselle demande si monsieur Favières a bien

dormi... parce qu'une espèce d'ivrogne a fait du bruit devant la maison...

Jean déclara qu'il n'avait rien entendu.

Il y a dans la joie une telle puissance de stimulation et de renouvellement que le jeune homme sortait de cette nuit troublée comme d'une fontaine de vie. Sa figure ne portait aucune trace de fatigue et, quand il descendit, mademoiselle Cayrol fut rassurée, au premier regard...

— Il paraît que vous avez eu la sérénade d'un ivrogne? — dit-il gaiement au docteur. — Je ne m'en suis pas douté. J'ai le sommeil lourd. Est-ce bon signe?

— Très bon signe, — répondit Cayrol.

Fortunade servit le café sur la terrasse où l'on mettait, par les jours favorables, la chaise longue de Jean. Le ciel, ensoleillé depuis le matin, perdait son éclat, s'encombrait de nuages pareils à de l'ouate grise. Le vent mou du sud-ouest annonçait un vague orage qui se formait très loin, derrière les pins de Chadan.

Quelques toiles, draps et serviettes d'un blanc cru, presque bleu à l'ombre, pendaient dans leur largeur, sur des fils de fer tendus; et les poiriers en pleine floraison semblaient d'un blanc verdâtre sur le fond éclatant des linges.

— Plions les draps, — dit mademoiselle Cayrol; — le temps se gâte.

Elle prit un drap par un bout, jeta l'autre bout à Fortunade, et, la tête haute, le torse roulant sur les hanches, elles s'éloignèrent l'une de l'autre à reculons, se rapprochèrent pour s'éloigner encore. La toile humide se tendait lentement; Denise marchait sur l'ourlet de sa robe, chancelait, riait, puis, d'un geste large, enlevant le drap plié en longueur, elle le repliait en largeur deux fois, trois fois, et le jetait dans une corbeille :

— A un autre!...

Cette marche quasi rythmique, ces gestes de force et de grâce, poétiques comme les gestes séculaires du semeur, de la glaneuse, de la lavandière, donnaient à Jean une émotion de beauté. Il voyait le dos de Denise, l'admirable inflexion de la taille sur les hanches, l'éclat de la nuque dorée, le lobe rougissant de la petite oreille... Et il pensait à sa folie de la nuit,

au baiser sur la muraille... Naïvement, il se disait : « Nous nous sommes bien aimés, sans nous voir et sans nous approcher... Elle comme moi... Est-il possible qu'elle n'y songe pas, tout au fond d'elle?... Moi, je ne peux penser qu'à cela... »

Ce baiser, ce simulacre de baiser! Jamais un souvenir de volupté précise et complète n'avait bouleversé Jean Favières comme le souvenir de ce baiser-là!

« Et dire que je n'oserais pas toucher son épaule, ou ses beaux cheveux! Dire qu'hier encore, elle était pour moi plus ou moins qu'une femme : un de ces êtres que défend un voile invisible contre l'audace du désir masculin!... Dire que j'ai pu — il y a longtemps — ne pas la trouver jolie!... Elle est femme, elle belle et désirable. Elle sera mienne... »

Non! il ne voulait pas, il ne pouvait pas penser ce mot : « mienne »... Il avait un éblouissement intérieur, un coup dans la poitrine, une envie de rire, de pleurer, d'embrasser n'importe quoi, les arbres, les pierres, et même Fortunade, et même le docteur. Il aurait voulu étreindre le monde sur sa poitrine... C'était bête, et fou, et délicieux!...

Jean tourna la tête : assis près de lui, sur une chaise de fer, Cayrol lisait *le Petit Corrézien*.

« Voilà l'ennemi! » se dit-il, et il se rappela le mélange de sollicitude, de méfiance et de colère qu'il avait surpris, dans les injonctions du docteur à Denise, cette nuit encore...

Tout à coup, Françounette parut, à l'angle de la maison. Elle criait :

— Monsieur, c'est un *drolle* qui vient de Saint-Dumine!

— Il y a quelqu'un de malade chez les métayers?

— Non : c'est madame la baronne. Elle a une crise...

Cayrol se leva de mauvaise grâce :

— Est-ce bien sérieux?

— Le *drolle* dit que madame souffre beaucoup... Elle a peur... elle croit qu'elle va passer... Elle veut qu'on la pique à la morphine...

Et la vieille ajouta, avec un air de mystère et de blâme :

— On a fait sortir les bœufs, ce matin... Ça porte malheur à la maison et aux maîtres...

— Si les bœufs sont sortis, Françounette, on n'a pas manqué de les faire exorciser par le curé, comme l'an dernier...

— Père !... Tu y vas? — fit Denise.

— Il faut bien que j'y aille !... Veux-tu m'accompagner?

— Non : j'ai mille choses à faire... Fortunade nous quitte à trois heures...

— Comme il te plaira ! — dit Cayrol, à regret.

Il s'en alla vers la maison. La demie de deux heures sonnait à l'horloge de la salle à manger.

Sans rire et sans parler, Denise continuait de plier le linge. Jean feignait d'être absorbé dans la contemplation du paysage... Il y avait du soleil encore, par rayonnées inégales, mais les nuages plus compacts, plus foncés, gagnaient sur l'espace bleu. Les vastes ondulations granitiques étaient d'un beau gris violacé où s'argentaient les lichens, où verdissaient crûment les mousses fraîches...

Quand la corbeille fut remplie, Denise et Fortunade l'emportèrent, et Jean resta seul. Mais Denise revint bientôt, et, debout, à quelques pas de lui, elle dit, sur un ton indifférent, des choses banales... Il répondait « oui » ou « non », et soudain elle se tut.

Une gêne les prenait, tous deux, cette gêne qu'ils éprouvaient toujours et dans laquelle il y avait le remords d'un mensonge, le trouble d'une complicité, et, pour l'homme, la peur de déplaire, et, pour la femme, l'appréhension des mots décisifs qu'elle allait peut-être entendre.

Mais Jean, le premier, sourit, d'un sourire fugitif et suppliant, et il montra la chaise de fer. Denise jeta un coup d'œil sur la route déserte, sur la maison dont les rideaux ne bougeaient pas, dont les portes étaient fermées... Presque inconsciente du désir de solitude que ce coup d'œil circulaire avait trahi, elle s'assit enfin. Lasse d'avoir manié les lourdes toiles, elle respirait avec effort; ses joues étaient vermeilles, et tous les gris et tous les verts du paysage se réflétaient dans ses yeux.

Jean lui tendit la main. Elle rougit un peu. Et lui, déconcerté :

— Eh bien?... vous ne voulez pas?... On n'est plus des amis?...

Elle trouva qu'il avait un accent étrange et que son regard, le timbre de sa voix et le sens de ses paroles ne s'accordaient

pas. Il disait une chose, et il pensait une autre chose... Et elle aussi pensait à une autre chose qu'elle ne pouvait pas dire...

Tout de même, elle avança la main. Et, sitôt qu'elles se touchèrent, ces mains de Denise et de Jean, elles s'étreignirent comme des êtres animés d'une vie indépendante, l'un dominateur et caressant, l'autre soumis et craintif. Et Jean murmura :

— Denise!... C'est la première fois depuis combien de jours!...

— La première fois?...

— Que nous sommes un peu libres... Si vous étiez partie avec le docteur, je ne vous l'aurais pas pardonné...

— Vous êtes jaloux?...

— Ce n'est pas moi qui suis jaloux, vous le savez bien... mais je pourrais le devenir!

— Oh! non, Jean!... Qu'est-ce que je ferais?... C'est déjà difficile de... ne pas... Et puis, vous seriez très coupable de reprocher à mon père un sentiment si naturel, si respectable... sa sollicitude...

— Dites : « sa méfiance »...

— Si vous voulez... Sa méfiance est justifiée par notre... amitié... notre accord... Moi qui n'ai jamais eu de secrets pour lui!...

Le jeune homme s'irrita :

— Voyons! — fit-il avec un geste d'impatience, — vous raisonnez comme une petite fille!... L'amour filial n'impose pas les mêmes devoirs à une enfant et à une femme... Vous êtes une femme, maîtresse de vos secrets, de vos affections, maîtresse de votre personne, après tout!...

— Chut!... chut! ne vous emportez pas! — dit-elle, un peu peinée. — En droit, vous avez raison : je suis maîtresse de ma personne... Une demoiselle de vingt-sept ans!... (Elle essayait de rire.) Mais, en fait, je suis très attachée à mon père... Notre isolement prolongé, la nécessité de nous suffire l'un à l'autre, la force des choses enfin, a resserré nos liens naturels, en a créé d'autres, plus rares, peut-être plus forts... Il y a beaucoup d'amitié dans mon amour filial...

— Comme vous êtes émue quand vous parlez de votre père! — s'écria-t-il, aigri de jalousie, oubliant tout à fait les

attendrissements de la veillée. — En réalité, vous ne savez pas de quel côté penche votre cœur... C'est extraordinaire et décourageant!... Ah! Denise, Denise, vous n'aimerez jamais personne comme vous aimez le docteur... Il a bien tort d'être jaloux!... Que suis-je auprès de lui!... un étranger, un intrus...

— Vous êtes un enfant ingrat... Pour vous, je mens à ce père que je chéris... Oui, je le trompe, par mon silence... Et pourtant il n'aime au monde que moi, et je n'ai aimé que lui, avant votre venue...

— Et depuis?...

Il n'avait retenu que les derniers mots de Denise. Il l'interrogea, d'une voix peureuse, insistante :

— Et depuis ma venue... est-ce que vraiment?... dites?... vous croyez m'aimer?...

— Oh! doutez-vous?...

Elle était troublée, avec un visage sérieux, presque triste, comme celui d'une mère qu'importune un enfant adoré. Elle n'avait pas ces yeux d'amoureuse, vaincus, voilés et si beaux, ces yeux qu'elle avait eus, un instant, le soir de Saint-Dumine...

Et, de nouveau, une intuition aiguë, affreuse, avertit Jean que cette créature chérie lui donnait le meilleur d'elle-même, la plus pure fleur de son âme, mais non pas cet amour de chair et de sang, l'amour tout simple, hélas! qu'il demandait.

Elle murmura :

— Que me reprochez-vous? N'êtes-vous pas sûr de mon cœur?

— J'ai cru l'être...

— Vous ne l'êtes pas, en ce moment?

— Je ne sais plus...

Il ferma les yeux; il se souvint... La nuit... la voix tendre, la voix trop tendre qui disait : « Jean!... pauvre Jean! » et la douloureuse insomnie... Pouvait-il s'être trompé?... Non... une télépathie mystérieuse lui avait donné l'absolue certitude, mieux que le témoignage de ses sens...

Répondant à sa propre pensée, il dit :

— J'ai été sûr de vous. J'ai eu raison de l'être. Il y a eu,

dans votre vie, une heure où vous m'avez aimé... Et ce n'était pas au bord de l'étang... ni près de la fenêtre, lorsque vous me regardiez au fond des yeux... Vous étiez seule avec vous-même... Vous ne pensiez plus à votre père... Et moi...

Denise devint très pâle, offensée sans comprendre, offensée dans sa plus secrète et ombrageuse pudeur, et elle retira ses mains que Jean tenait encore.

Il s'écria :

— Comme vous avez changé!... Comme vous êtes prudente, scrupuleuse et avare!... oui, avare de vous!... Comme vous tâchez de prolonger l'équivoque qui m'est odieuse!... Denise!...

Il se redressa, impérieusement :

— Denise!... Je ne puis plus supporter cela! Il faut que vous parliez... Qu'y a-t-il dans votre cœur? Vous n'auriez pas commis ce crime... oui, ce crime... de vous jouer de moi, en me laissant croire que je pouvais guérir, vivre, vous aimer, être aimé de vous!... Vous n'êtes pas une coquette! Vous n'êtes pas une inconsciente! A votre âge, élevée par le docteur Cayrol, vous êtes, plus que les autres jeunes filles, responsable de vos actes...

Elle n'osa dire : « Vous n'aviez imploré de moi et je ne vous avais promis que de la tendresse... Déjà je vous ai donné plus que je n'ai promis... Qu'exigez-vous? quel engagement?... »

De quel ton autoritaire il lui parlait! Plus d'enfantillage gracieux dans ses manières. Sa figure même semblait différente, virilisée, mûrie... C'était un homme nouveau, qui ne cherchait plus l'oubli du danger dans la chimère amoureuse, mais qui prétendait construire l'avenir sur de fermes réalités.

Il reprit :

— J'explique très mal ma pensée, chère Denise... Je suis maladroit, je suis brutal, parce que je suis très ému... Voici l'instant le plus grave de ma vie... Si je me trompe... Ne répondez pas!... attendez!... Si je me trompe, je n'accuserai que moi-même : j'ai trop vécu enfermé en moi, ces temps-ci, et je me suis suggestionné... Oh! c'est très possible... Seulement, je veux savoir... Denise, je ne dormais pas, cette nuit, quand le « réveilleur » a passé... J'ai entendu le chant, la clochette, et tout ce que votre père et vous avez dit... J'ai entendu votre cri vers moi... ou j'ai cru l'entendre... Denise!

Elle s'était levée à demi, comme pour fuir. Et maintenant, plus pâle que Jean, elle détournait la tête, cachait son visage.

Mais elle ne protestait pas, et son silence était un aveu.

— Pourquoi pleuriez-vous sur moi, Denise? — fit le jeune homme qui se raidissait pour ne pas s'attendrir. — Était-ce par pitié?... était-ce par amour?... J'ai cru que c'était par amour surtout, Denise chérie. Et, bien loin de me désespérer, j'ai béni ce vieux fou de Fauche qui croyait m'annoncer la mort et qui m'apportait le bonheur... Denise n'avez-vous pas senti mes mains, ma bouche, posées sur le mur qui nous séparait?... Je vous ai crié ma passion pendant que vous pleuriez!... Et j'ai cru saisir le bonheur... Me suis-je trompé, Denise?... Non, pas encore, non, ne parlez pas!... Réfléchissez, avant de répondre... Peut-être, naguère, m'avez-vous menti, par bonté... Peut-être n'êtes-vous pas venue à moi en toute liberté... C'est ma faute. Je m'accuse... J'ai été si lâche, j'ai tant souhaité vivre, que je vous arrachais des mots d'espoir!... Vous étiez bien excusable, alors, de n'être pas tout à fait sincère... Mais, à présent que la force m'est revenue, cette illusion d'amour que j'implorais, je la repousse. Je suis assez fier, assez fort pour la vérité... Denise, je ne veux pas d'un cœur donné en aumône. Denise, je ne veux pas votre pitié. Denise, je ne veux plus l'amie et la sœur que vous fûtes... Je veux vous, vous toute, sans restrictions, comme un homme veut une femme... sa femme!...

La véhémence de ces paroles avait épuisé Jean. Il s'appuya aux coussins de la chaise longue, et ses traits, immobiles, n'exprimèrent plus qu'une sorte de résignation fataliste.

Il regardait cette femme qui, d'un mot, lui donnerait la mort ou la vie, et d'elle, à l'avance, il acceptait tout. Vraiment, après l'avoir perdue, Jean Favières mourrait avec plaisir... et le plus tôt possible... Il se désintéressait, une fois pour toutes, de la vie où Denise ne serait pas...

Oui, comme il la regardait, elle, et toutes choses autour d'elle, afin de ne jamais oublier cette minute, et cette image!... Elle était comme au centre du monde, et le ciel, les collines, les poiriers d'argent, semblaient n'exister que par elle. Ses cheveux fauves concentraient toute la lumière du paysage obscurci. Elle était la Destinée ..

Ses mains tombèrent, faibles, entr'ouvertes, sur ses genoux... Et tout changea, — l'univers et l'âme de Jean, — quand le jeune homme vit ses yeux. Ils n'avaient plus de couleurs, ces yeux ils n'étaient qu'une grande clarté, et ils disaient, mieux que les mots, le consentement.

Alors il se mit à trembler. Il balbutia :

— Vous voulez bien?

Elle répondit :

— Oui, je veux bien.

Alors il fit seulement un soupir, comme si la vie lui revenait. Mais, après avoir tant parlé, il ne savait plus que dire. Et ce fut la jeune fille qui lui donna la main, qui fit le geste du serment...

Il se souleva un peu, attirant Denise, et elle glissa, d'un élan souple, demi-agenouillée dans l'herbe, le buste incliné vers Jean. Il sourit. Ses joues se colorèrent. Il dit :

— C'est vrai, c'est bien vrai?...

Ses doigts touchèrent, peureusement, les cheveux, la joue en fleur, l'épaule... S'il eût osé un baiser, Denise n'eût pas détourné la tête; mais, depuis longtemps, il avait perdu la hardiesse du baiser... Il dit encore :

— Vous êtes sûre?

Elle répondit :

— Je suis sûre.

Et tout de suite :

— Vous serez heureux, Jean? Dites que vous serez heureux...

— Bien-aimée!...

Il ne pouvait parler. Elle insista.

— Je ne sais pas si je suis heureux... C'est tellement plus beau que le bonheur!...

Sur la route, à la place même où le « réveilleur » s'était arrêté, il y avait un piétinement de sabots, des rires, des appels que Denise et Jean n'entendaient pas. Et soudain, comme un trille d'alouette, la voix d'un petit garçon jeta un « alléluia » clair et léger qui monta dans la pluie printanière...

MARCELLE TINAYRE

*(A suivre.)*

# LES AURORES POLAIRES

De tous les météores lumineux, arc-en-ciel, halos, lumière zodiacale, etc., le plus admirable par la diversité mouvante de ses formes et de ses couleurs est assurément l'aurore polaire, la lumière du Nord, comme l'appellent les Scandinaves. Il n'est point d'habitant de nos climats tempérés qui n'ait vu, plusieurs fois dans sa vie, s'allumer dans le ciel des lueurs qui n'étaient causées, ni par un incendie, ni par les effets de l'aube ou du crépuscule; beaucoup se souviennent des aurores admirables qui illuminèrent notre ciel au début de la guerre de 1870 : les hommes d'autrefois auraient pu y voir des armées s'entrechoquer derrière un voile de sang. Mais c'est dans les contrées polaires que le phénomène apparaît dans toute sa beauté. Après le coucher du soleil, quand la surface des eaux retient seule un peu de clarté, le ciel obscurci se rallume peu à peu; dans une zone très étendue, la lueur se développe et précise ses contours; elle s'appuie par en bas sur un arc de lumière blanche, teintée de rouge ou de carmin, à l'intérieur duquel toute l'obscurité du ciel paraît s'être rassemblée; de cet arc s'élancent en rayonnant des bandes de lumière, blanche ou rose du côté qui touche à l'arc auroral, verte ou parfois bleuâtre à l'extrémité opposée; tantôt ces jets rayonnants sont séparés et forment une panoplie de lumière, tantôt ils se recouvrent partiellement et leur ensemble constitue comme une draperie tendue sur une moitié du ciel.

Autour de cet aspect typique, se groupent des formes innombrables; certaines aurores se réduisent à des taches rouges palpitantes, qui s'allument et s'éteignent tour à tour; d'autres ressemblent à des fumées ou des nuées lumineuses : le physicien Bravais, qui eut souvent l'occasion de les décrire, s'est demandé plusieurs fois s'il n'avait pas affaire à des cirrus éclairés par le crépuscule. Souvent encore, l'illumination se réduit à l'arc auroral, pont de lueur diffuse jeté sur l'horizon : c'est sous cette forme que les aurores se sont présentées, presque toutes les nuits, à Nordenskiœld, pendant le célèbre hivernage de la *Véga*, en 1878-1879, à l'entrée du détroit de Behring. « A tout moment, dit-il, quand le ciel était clair et que la faible lumière du météore n'était pas dissimulée par la clarté du soleil ou de la lune, on pouvait, passé neuf heures du soir, s'attendre à découvrir l'arc ordinaire au côté nord-est du firmament, presque avec autant de certitude que la voie lactée dans une autre région du ciel. » Ces aurores de faible puissance sont presque immobiles; leur lueur croît peu à peu, pour diminuer et s'éteindre à la pointe de l'aube. Mais il est des aurores magnifiques et puissantes; l'arc auroral, double, triple ou quadruple, comme si plusieurs aurores y étaient superposées, se déroule dans le ciel en entraînant au-dessus de lui ses rayons divergents; un mouvement incessant anime toutes ses parties; les rayons s'élèvent et s'abaissent, formant ce que les marins scandinaves appellent la danse des rayons; par instant, ils se déplacent le long de l'arc auroral comme si leur ensemble tournait autour d'un même axe, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre; parfois aussi ils semblent s'écarter les uns des autres ou, au contraire, se resserrer; enfin, ça et là, dans le ciel, des plaques jaunâtres s'injectent d'une lueur plus vive qui ne dure qu'un instant.

Malgré la richesse de leurs formes et de leurs nuances, les plus brillantes aurores ne répandent qu'une faible clarté; les étoiles des trois ou quatre premières grandeurs restent visibles à travers leur voile de lumière et tous les navigateurs affirment que la clarté de l'aurore le cède toujours à celle de la pleine lune; Bravais raconte qu'à la lueur d'une très brillante couronne boréale, il eut grand'peine à lire quelques mots imprimés en petits caractères; et ceci nous explique pourquoi les aurores

sont presque toujours invisibles en plein jour, et sont rarement visibles à l'aube, au crépuscule, et pendant les nuits de lune.

***

Le peintre et l'artiste s'intéressent à cette diversité infinie de l'aurore polaire : le physicien doit surtout rechercher ce qu'il y a de constant et de typique dans le phénomène, afin de dégager les facteurs essentiels et de remonter des effets aux causes. Un premier point à mettre en évidence, c'est que l'aurore n'est pas nécessairement un phénomène local et qu'elle peut embrasser la totalité de notre atmosphère. Il arrive souvent que le météore n'est visible que dans une région de faible étendue : pendant l'hivernage du capitaine Nares, en 1874-1875, ses deux navires, l'*Alert* et le *Discovery*, séjournèrent dans le détroit de Smith, à moins de 100 kilomètres l'un de l'autre; sept aurores seulement, sur plus d'une centaine, furent vues à la fois des deux navires. Les exemples analogues abondent dans les récits des explorations polaires. En revanche, on connaît des cas où une même aurore a embrassé la terre entière; que ces cas soient assez rares, il ne faut pas s'en étonner : une moitié de la terre est éclairée par le soleil, et la lueur aurorale y est inobservable; l'aube, le crépuscule et la lumière lunaire restreignent encore la zone obscure; enfin, les postes d'observation sont rares, surtout dans l'hémisphère sud, où la zone antarctique n'est guère visitée que par des pêcheurs, peu soucieux d'observations météorologiques. Néanmoins des observations certaines ont montré combien Gassendi avait été mal inspiré en créant l'expression d'aurore boréale, qui a passé depuis dans le langage courant, pour désigner un phénomène qui n'a rien d'une aurore et qui n'est pas spécial au pôle boréal.

Dans la nuit du 1er au 2 septembre 1859, une grande lumière illumina toute l'Amérique du Nord, depuis les régions septentrionales jusqu'à Cuba; on la vit aux Hawaï, en plein Pacifique; à ce moment, il faisait jour en Europe; mais, avant et après le coucher du soleil, on observa des lueurs aurorales à

Prague, Cracovie, Rome et Athènes; en même temps, toute l'Europe était le siège de perturbations magnétiques et électriques qui sont, comme nous le verrons, liées de très près à l'aurore; le phénomène ne s'arrêtait pas à l'équateur; il fut observé, à la même heure, en Australie et au Chili. De même, la grande aurore du 4 février 1872 paraît avoir illuminé toute la terre, à l'exception d'une bande d'une vingtaine de degrés de part et d'autre de l'équateur.

L'aurore ne peut donc pas s'expliquer par des causes locales comme l'état des nuages, la pression atmosphérique, la tension électrique; il faut chercher des raisons universelles; ce qui n'empêchera pas l'explication de rester valable pour les aurores que la faiblesse des causes agissantes ou quelques circonstances particulières auront rendues inobservables en dehors d'une région restreinte.

Si étendue que soit l'aurore, sa lumière n'occupe pas la totalité de l'atmosphère; les parties basses restent très généralement obscures : tel est le fait que de nombreuses observations ont mis en évidence. On peut mesurer la hauteur des différents points de l'aurore, en visant ces points simultanément de deux stations situées à une distance connue; mais cette méthode de triangulation est ici d'une application particulièrement difficile, à cause des déformations incessantes de l'aurore et de l'indécision de ses contours. Lors des expéditions polaires internationales de 1882-1883, une station installée à Sodankila, dans la Laponie finlandaise, comprenait deux postes distants de 4 500 mètres et reliés téléphoniquement; à un certain moment, on téléphona d'une des stations à l'autre : « Pointez le lieu où se trouve le rayon rouge »; or, à ce moment, la deuxième station ne voyait aucune trace d'un tel rayon. Les exemples d'insuccès dans de telles déterminations sont donc très fréquents; en revanche, de nombreuses mesures ont été faites avec une précision suffisante. En voici les résultats essentiels. Il existe des aurores dont la base flotte à quelques kilomètres, voire même à quelques centaines de mètres au-dessus du sol; le cas est exceptionnel. En général, l'arc auroral se tient entre 50 et 100 kilomètres d'altitude; les pointes extrêmes des rayons peuvent darder jusqu'à 5 ou 600 kilomètres et peut-être plus, car il est diffi-

cile d'évaluer la hauteur d'un jet de lumière dont l'éclat diminue par degrés insensibles.

Il résulte de là que l'aurore est un phénomène des couches raréfiées de l'atmosphère. A cinquante kilomètres d'altitude, la pression atmosphérique est réduite à un millième de sa valeur; elle égale, à peu près la pression qui existe à l'intérieur des tubes de Geissler. A cent kilomètres, l'air est aussi raréfié que dans les ampoules de Röntgen où se produisent les rayons cathodiques. Mais il existe encore de l'air par delà ces distances, comme on peut s'en rendre compte par l'observation des étoiles filantes et par l'étude du crépuscule : les dernières traces de gaz s'aventurent sans doute à plusieurs centaines de kilomètres de la terre.

L'illumination aurorale se produit donc dans les zones raréfiées de l'air; de plus, elle est identique à celle que la décharge électrique produit dans les gaz à faible pression. On sait qu'elle n'est pas due à de la lumière réfléchie sur les couches supérieures de l'air, lumière provenant du soleil ou, comme le croyaient les anciens Scandinaves, d'une sorte de phosphorescence des glaces polaires; le spectroscope, en analysant cette lueur aurorale, montre qu'elle est faite de raies brillantes dont plusieurs sont identiques aux raies de l'air raréfié que rend lumineux la décharge électrique. Une difficulté, pourtant, s'est présentée, qui a arrêté longtemps météorologistes et physiciens : au nombre des raies du spectre auroral, il en est plusieurs qu'aucun tube à gaz raréfié n'avait jamais fournies, une surtout, la plus brillante de ce spectre, qu'en raison de sa couleur jaune verdâtre, on appelle la raie citron de l'aurore; cette raie ne se retrouvait que dans le spectre de la lumière zodiacale, lueur blanchâtre qui se montre dans le ciel à certaines époques de l'année et forme un fuseau allongé, couché sur le zodiaque. La question s'est trouvée résolue par la découverte des gaz rares de l'atmosphère; l'un de ces gaz, le crypton, donne en effet un spectre dans lequel le physicien allemand Runge a retrouvé douze des raies de l'aurore, au nombre desquelles la fameuse raie citron est la plus brillante. Pourquoi la décharge électrique qui illumine le ciel va-t-elle, parmi tous les gaz de l'atmosphère, choisir le crypton, dont il n'existe que des proportions infinitésimales,

pour le faire entrer en vibration? Le spectre du crypton est un des plus tenaces qui soient, car Ramsay l'a encore retrouvé en mélangeant ce gaz avec plusieurs millions de fois son volume de gaz étranger. En tous cas, il est acquis que la source de la lumière aurorale se trouve toute entière dans notre atmosphère. Il faut maintenant déterminer les causes qui agissent sur l'aurore. La première et la plus efficace est le magnétisme terrestre.

On sait combien variable et complexe est l'action de la terre sur l'aiguille aimantée; en chaque lieu, à chaque heure du jour, elle varie en grandeur et en direction; mais Euler a montré que l'état magnétique du globe est à peu près le même que si un aimant gros et court était placé le long d'un des diamètres terrestres; ce diamètre aboutirait, non loin des pôles géographiques, d'un côté au nord de la baie d'Hudson, dans une des nombreuses îles qui prolongent le continent américain, de l'autre côté, au sud de la terre Adélie, découverte par les explorations antarctiques de Dumont d'Urville; c'est là que sont les deux pôles magnétiques de la terre. Là, l'aiguille d'inclinaison plonge verticale, comme s'il existait à l'intérieur de la croûte terrestre des masses magnétiques, capable de l'attirer. En chaque point du globe, la position de l'aiguille aimantée est à peu près celle que déterminerait l'aimant hypothétique d'Euler. Imaginons que quelque génie s'amuse à faire avec cet aimant gigantesque l'expérience du spectre magnétique que nos étudiants répètent avec une barre d'acier aimanté : sur une feuille de papier, voisine de l'aimant, on répartit uniformément de la limaille de fer; on donne au papier quelques légères secousses et on voit aussitôt la limaille s'allonger en longs filets qui forment des courbes divergeant toutes du pôle nord pour aller se rassembler au pôle sud. Imaginons donc que l'on puisse remplir l'espace autour de notre globe de limaille de fer, maintenue en suspension en dépit de la pesanteur; les grains s'uniraient en longs filaments divergeant des pôles magnétiques et, si on considérait à part un paquet de ces filets de limaille, on le verrait s'épanouir largement dans l'espace par le travers du plan équatorial et s'effiler aux deux bouts en une sorte de corne ou de cône arrondi dont les pointes iraient se nouer aux deux pôles intérieurs du globe;

un semblable faisceau, effilé aux deux bouts, s'appelle un tube de force magnétique; on pourrait, dans la chevelure de limaille qui entourerait notre planète, isoler par la pensée autant de tubes de force qu'on voudrait et chacun de ces tubes nous représenterait, ainsi matérialisée, la direction de la force magnétique produite par la terre.

Le magnétisme n'est pas dû, assurément, à un aimant embroché suivant la ligne des pôles; il a sa cause principale dans les courants telluriques qui parcourent l'écorce terrestre. Suivant une direction générale de l'est à l'ouest; en même temps, la terre renferme des matériaux diversement magnétiques, répartis irrégulièrement dans sa croûte superficielle (car l'intérieur, en raison de sa température élevée, doit être très faiblement magnétique); aussi doit-on comparer le globe, non à un aimant rigide, mais à un électro-aimant dont la bobine serait représentée par les courants telluriques qui parcourent sa périphérie, et le noyau par les masses magnétiques de sa croûte. La répartition, nécessairement irrégulière, de ces masses nous montre d'abord que la distribution du magnétisme terrestre ne saurait être simple; mais il y a plus. Les courants telluriques ont une direction générale bien définie, qui est celle du mouvement apparent du soleil autour de la terre; il est donc vraisemblable qu'ils ont pour cause les variations de température produites par le rayonnement solaire; aussi rien n'est plus irrégulier que l'intensité et la direction de ces courants; ils sont comme ces fleuves vagabonds de la Chine dont le moindre banc de sable suffit à changer le cours. L'échauffement de la croûte terrestre par le soleil est à la merci des conditions météorologiques, des saisons, des taches solaires; le magnétisme terrestre éprouve d'incessantes variations dont les unes, continues ou à longues périodes, relèvent de causes astronomiques, tandis que d'autres, brusques et accidentelles, tiennent à des modifications atmosphériques ou à des transformations intérieures du globe.

Les modifications accidentelles portent le nom d'orages magnétiques. Les orages magnétiques se révèlent par des déviations brusques de l'aiguille aimantée; c'est dans les régions polaires qu'ils atteignent leur plus grande intensité, tandis que les orages météorologiques gardent leur fureur pour

la zone tropicale. En France, les variations accidentelles de l'aiguille de déclinaison atteignent très rarement un degré; au contraire, dans les terres arctiques, et surtout au Groenland, les variations de huit à dix degrés ne sont pas rares; on a même noté, en août 1880, une variation de 20° 40′ dans l'île de Disco, sur la côte occidentale du Groenland.

D'étroites relations existent entre ce magnétisme terrestre et les aurores. La solidarité des deux phénomènes se manifeste par la position même de l'aurore : l'arc auroral se trouve toujours centré, à quelques degrés près, dans la direction du méridien magnétique, c'est-à-dire que le sommet de cet arc est dans le même plan vertical que l'aiguille de déclinaison. Cette règle se vérifie dans tous les lieux ou les observations peuvent être faites avec exactitude, comme dans les observatoires de l'Europe centrale. Les mesures faites dans la zone arctique ont donné des divergences qui, parfois, ont atteint vingt degrés; tel est le cas pour les aurores observées par Nordenskiœld, pendant l'hivernage de la *Véga*; ces exceptions ne diminuent pas la portée de la règle, car le magnétisme est assez instable dans les régions polaires pour qu'on ne soit jamais fixé sur sa valeur exacte au point où se trouve l'aurore, à une centaine de kilomètres au-dessus du sol.

L'arc auroral n'est pas seul solidaire du magnétisme terrestre; les divers rayons de l'aurore sont dirigés, autant qu'on peut en juger, parallèlement à l'aiguille d'inclinaison, c'est-à-dire que chacun d'eux coïncide avec un de ces pinceaux de limaille, ou tubes de forces magnétiques du globe, par lesquels nous avons tenté de figurer l'action de l'aimant terrestre; seulement, au lieu de se prolonger jusqu'au pôle magnétique, ils s'arrêtent à l'arc auroral.

Les aurores sont, en général, d'autant plus fréquentes qu'on s'approche davantage des pôles : en moyenne, on voit une aurore par an, à San Francisco, à la Nouvelle-Orléans, en Espagne, à Bordeaux, Lyon et Vienne. A Paris, la fréquence annuelle est un peu inférieure à quatre; elle est de six à Londres, de neuf à Saint-Pétersbourg, de dix à Copenhague, de trente à Christiania, sur la mer Blanche et à Terre-Neuve, de cent aux îles Feroë, à Drontheim en Norvège, le long de la baie d'Hudson et au Labrador. Si l'on construit une

carte de fréquence des aurores par des lignes réunissant les points pour lesquels la fréquence est la même, ces lignes forment des ovales concentriques, centrés approximativement sur le pôle magnétique ; on peut même faire cette constatation singulière que le nombre des aurores, après avoir augmenté à mesure qu'on passe d'un ovale à l'oval intérieur, va ensuite en diminuant. Il y a donc une courbe de fréquence maximum, qui passe par le cap Nord en Norvège, le haut de la Nouvelle-Zemble, le détroit de Behring, le sud du Groenland et l'Islande. Les grands chercheurs de pôle, Parry, Ross, Hayes, Nansen, ont tous constaté à l'intérieur de cette ligne que les aurores étaient beaucoup moins fréquentes et moins belles que celles qu'on voit plus au sud. Nordenskiœld avait même traduit cette observation sous une forme originale en admettant que la terre a, d'une façon continue, le long de cette ligne de plus grande fréquence, une sorte de gloire permanente, qui n'est invisible que quand elle est obscurcie par un manteau de nuages, de brouillards ou de neige, ou quand elle est noyée dans le rayonnement du soleil ou de la pleine lune.

L'aurore polaire est encore liée d'une façon très intime avec les variations du magnétisme, c'est-à-dire avec les orages magnétiques. Celsius signala le premier, en 1741, que les aurores observées à Upsal étaient accompagnées de variations irrégulières de l'aiguille aimantée. Depuis, cette coïncidence a été établie en règle générale ; il y a même une proportionnalité approchée entre la grandeur de la perturbation magnétique et l'éclat du météore. Alors que les arcs immobiles et les lueurs faibles ne sont accompagnées que de variations insignifiantes de la déclinaison, les perturbations magnétiques deviennent intenses pendant les aurores à contours nets, comme pendant celles où les rayons sont bien développés et animés de mouvements rapides ; en même temps, les courants telluriques acquièrent un développement anormal, qui va parfois jusqu'à interrompre le service télégraphique.

Les aurores sont accompagnées de perturbations magnétiques et électriques ; mais on a constaté maintes fois des orages magnétiques que n'accompagnait aucune lumière aurorale, même dans des conditions d'obscurité générale où la moindre lueur aurait été visible. On peut se demander aussi lequel, de

ces deux phénomènes simultanés, est la cause et lequel est l'effet. Divers observateurs, entre autres Bravais, ont conclu que l'aurore était la cause des variations de l'aiguille aimantée; mais le contraire est tout aussi vraisemblable, car l'orage magnétique précède presque toujours, et souvent de plusieurs heures, l'apparition de lumière. C'est ce qui fut nettement observé pendant la grande aurore du 29 août 1859, qui illumina l'Australie; la lueur aurorale n'apparut qu'au moment où les communications télégraphiques commençaient déjà à se rétablir; d'autre part, on a cité plusieurs cas où l'orage magnétique a duré une journée entière après la fin de l'aurore; il semble donc naturel d'admettre que l'orage magnétique est le phénomène primordial et, sinon la cause déterminante, du moins un des facteurs importants du météore lumineux.

*
* *

En dehors du magnétisme, on ne s'est pas fait faute de mettre en cause le vent, la pression barométrique, la pluie, les nuages, l'électricité atmosphérique; toutes suppositions qui n'ont pas résisté à une enquête scientifique; il ne faut pas trop s'en étonner, car notre météorologie est faite avec les perturbations des couches les plus basses de l'atmosphère et son domaine s'étend sur une pellicule d'air ayant au plus une dizaine de kilomètres d'épaisseur; or le domaine de l'aurore comprend les couches supérieures de l'air. Seuls, les cirrus, à la frontière de ces deux domaines, paraissent devoir être mise en cause. Les cirrus sont des nuages légers, formés d'aiguilles de glace, qui flottent à des hauteurs comprises entre huit et quinze kilomètres; ils sont disposés en longues traînées parallèles qu'on désigne, dans les régions arctiques, sous le nom de bandes polaires; ils paraissent même, chose bizarre et inexpliquée, être orientés par le magnétisme terrestre et Bravais avait été frappé de leur parallélisme avec le plan de l'arc auroral. Ces bandes sont beaucoup plus fréquentes dans les régions polaires que sous nos latitudes et leur fréquence paraît suivre la même loi de variation que celle des aurores. De plus, il arrive normalement que, quand on voit des cirrus dans la jour-

née, on aperçoit la nuit suivante, à la même place, les rayons ou l'arc de l'aurore et, quand celle-ci disparaît devant la clarté du jour, on retrouve à sa place ces mêmes bandes de cirrus. Ces observations, maintes fois répétées, ont conduit à conclure qu'il existe des relations entre les bandes polaires et les aurores ; « les deux phénomènes présentent les mêmes lois de périodicité, se succèdent ou même coexistent et leur analogie est souvent telle que de nombreux observateurs n'hésitent pas à conclure que la production de l'aurore dépend de la présence de ces nuages[1] ».

Il nous faut aller chercher plus haut une nouvelle relation : le soleil exerce une influence indéniable sur la formation de l'aurore. Il est certain que le mouvement de rotation diurne de la terre commande l'heure des apparitions lumineuses : en Laponie, on commence à voir l'arc vers 7 h. 50 du soir, les rayons à 8 h. 30, les plaques palpitantes à 11 h. 20; les aurores colorées se manifestent de préférence entre 10 et 11 heures du soir. Des observations, se dégage cette loi générale que le maximum des manifestations aurorales a lieu, pour chaque pays, à une heure bien déterminée et d'autant plus tardive que la latitude est plus élevée : 8 h. 45 du soir à Prague, 9 h. 30 à Upsal, 10 heures à Christiania, 1 h. 30 du matin dans l'Alaska et 4 heures du matin au Groenland.

En dehors de leur période diurne, les aurores présentent, dans le cours de l'année, des variations régulières, qu'avait déjà remarquées de Mairan, auteur du premier Traité de l'Aurore boréale, paru en 1733. C'est en avril et en octobre, c'est-à-dire peu après les équinoxes, que les aurores sont le plus fréquentes.

Mais une liaison tout aussi certaine, et plus saisissante, existe entre la fréquence des aurores et celle des taches solaires. On sait que la périodicité de ces taches est un des faits les mieux établis et les plus inexpliqués de la physique solaire. Tous les onze ans, la surface du soleil couverte par les taches passe par un maximum, pendant lequel elle est quinze fois plus grande qu'à l'époque du minimum. Tout ce que nous savons du

1. A. Angot, *Les Aurores polaires* (Félix Alcan, éditeur, 1895). Nous avons fait de nombreux emprunts à cet ouvrage dans la partie descriptive du présent article.

soleil nous prouve que l'abondance et le développement de ces taches sont les manifestations d'une plus grande activité solaire ; or il se trouve, et le fait avait déjà été signalé par de Mairan, que ce maximum de taches correspond, sur la terre, à des orages magnétiques plus nombreux et plus intenses, et aussi à une abondance extrême des aurores. Les perturbations du magnétisme, les aurores et les taches sont donc dans une dépendance indiscutable, en dépit de certaines irrégularités dont la loi nous échappe.

***

Voici donc de quels éléments nous disposons pour trouver une explication : embrassant l'atmosphère d'un pôle à l'autre, située dans les régions raréfiées de l'air et due à une luminosité propre des gaz qui la forment, l'aurore dépend du magnétisme terrestre et de ses variations, des cirrus, et enfin de l'état et de la position du soleil. L'énoncé de ces conditions suffit pour qu'on fasse litière des anciennes théories qui mettaient en cause la phosphorescence de la glace, l'irradiation des nuages par la lumière solaire, des particules ferrugineuses provenant d'éruptions volcaniques et tenues en suspension dans l'air, ou même des orages de même origine que ceux de nos climats tempérés, mais localisés dans les couches supérieures de l'air. Toutes les théories actuelles se centrent autour d'une cause unique : les rayons cathodiques. C'est dans ces merveilleux courriers de l'espace qu'on voit aujourd'hui un lien nouveau entre le soleil et la terre, et ce n'est pas le moindre intérêt de l'aurore que de nous avoir amené à peupler le vide planétaire de ce rayonnement nouveau.

Les rayons cathodiques, découverts par Crookes et étudiés par Lenard, émanent d'une cathode placée à l'intérieur d'une ampoule contenant un gaz très raréfié, comme, par exemple, le tube de Röntgen. Tandis que la décharge électrique passe dans ce tube, de l'anode à la cathode, suivant une trajectoire quelconque, la cathode projette, normalement à sa surface, un flux de *corpuscules*, véritables atomes d'électricité négative;

les corpuscules continuent leur chemin, droit devant eux, avec une vitesse approchant de celle de la lumière (300 000 kilomètres par seconde). Ce flux cathodique est invisible par lui-même; il ne se manifeste qu'aux points où il vient frapper un obstacle matériel, lequel devient fluorescent et émet des rayons X : c'est la transformation qui s'accomplit lorsque les rayons cathodiques viennent frapper le verre de l'ampoule radioscopique; c'est elle aussi qui se produit lorsqu'ils passent du vide dans une atmosphère gazeuse, dont ils illuminent les molécules en produisant sur leur passage une lueur qui s'éteint peu à peu à mesure qu'ils pénètrent plus avant dans le gaz; ils ne peuvent, en effet, engendrer de l'énergie sans en perdre, et la luminosité qu'ils produisent s'accompagne de leur destruction progressive.

Les rayons cathodiques ont les propriétés des courants électriques, entre autres celle d'être déviés par les aimants; comme les courants, ils se mettent en croix avec l'aiguille aimantée et il suffit d'en approcher un aimant pour les voir se recourber et former, suivant les cas, des circonférences, des hélices ou des courbes encore plus compliquées; les lois bien connues de l'électro-magnétisme, jadis posées par Ampère, leur sont applicables rigoureusement, de telle sorte que rien n'est plus aisé que de déterminer quelle sera leur trajectoire sous l'action d'un aimant de forme et de position données.

C'est donc aux rayons cathodiques qu'ont recouru, pour expliquer l'aurore, deux physiciens du plus haut mérite, M. Birkeland, professeur à l'Université de Christiania, et M. Villard, membre de notre Académie des Sciences. Les théories de MM. Birkeland et Villard se complètent l'une l'autre. Le physicien norvégien a fait une œuvre plus étendue en ce sens qu'il explique en même temps, par une même cause, l'aurore et les orages magnétiques; le savant français, prenant le magnétisme terrestre comme un fait qu'il ne cherche pas à expliquer, montre avec une clarté parfaite comment peuvent s'en déduire les apparences classiques de l'aurore. Pour l'un comme pour l'autre, l'origine des phénomènes se trouve dans les taches solaires, qui projettent dans l'espace des torrents de corpuscules cathodiques; les corpuscules traversent, en restant invisibles, l'espace interstellaire, vide de toute matière; en

quelque dix minutes, ils arrivent dans les parages de la terre... C'est à partir de ce point que les deux théories se séparent.

M. Birkeland suppose que les rayons cathodiques du soleil entrent dans l'atmosphère où ils laissent sur leur passage un sillon lumineux qui est la cause de l'aurore, et il se demande alors quel chemin vont suivre les rayons. Ce chemin dépendra de la vitesse des corpuscules et du point où ils abordent la terre. Le calcul a été fait par M. Störmer en supposant que la seule force qui agit sur eux est le magnétisme terrestre : hypothèse peu vraisemblable, car le physicien américain Hale a constaté dans les taches solaires l'existence de forces magnétiques dix mille fois plus grandes que la force magnétique terrestre. Il va donc arriver que les rayons cathodiques, aspirés par les pôles magnétiques de la terre, vont décrire des trajectoires très variées suivant leur vitesse et leur incidence ; or il résulte des calculs de M. Störmer que ces trajectoires se répartissent, autour de la terre, sur un double anneau encerclant les deux pôles magnétiques ; c'est du moins la seule région dans laquelle elles traversent l'atmosphère et sont visibles pour nous ; le reste de leur parcours se continue dans l'espace suivant des orbites comparables à celle de la terre. Le phénomène de l'aurore serait, dans ces conditions, presque entièrement cosmique et n'aborderait la terre qu'au voisinage des pôles magnétiques, en formant autour de ces pôles un rayonnement permanent analogue à la gloire imaginée par Nordenskiœld. L'intensité du courant corpusculaire qui frôle ainsi la terre, au voisinage des pôles, serait, d'après les idées de M. Birkeland, formidable : le savant norvégien évalue la puissance qui passerait ainsi, entre le Spitzberg et la Norvège seulement, à plus d'un milliard de chevaux-vapeur ; il n'y aurait rien d'étonnant, si ces calculs étaient exacts, à ce que cette énergie fût capable, par ses variations, d'éveiller toutes les perturbations magnétiques dont on constate l'existence.

M. Birkeland a très ingénieusement complété son hypothèse par une sorte de vérification expérimentale. Dans une ampoule à vide de grandes dimensions, où pénètrent, suivant l'usage, une cathode et une anode, il a placé une sphère rendue magnétique par un électro-aimant placé à son intérieur, et dont

la surface est recouverte d'un enduit fluorescent destiné à rendre visibles les rayons cathodiques qui l'abordent. Cette sphère aimantée joue ici le rôle de la terre, d'où le nom de *Terrella* que lui donne M. Birkeland, tandis que la cathode, source de corpuscules, remplace le soleil; dans ces conditions, on peut apercevoir, sur la surface de la Terrella, des apparences lumineuses qui se localisent autour des pôles en couronnes et en nappes et qui rappellent les lueurs aurorales.

Comme M. Birkeland, M. Villard voit dans les rayons cathodiques émanés du soleil l'hypothèse la plus vraisemblable. Mais il juge peu admissible que l'aurore se développe, à travers les espaces célestes, à des distances comparables au diamètre de l'orbite terrestre; le fait qu'elle a pu être observée jusqu'au voisinage de l'équateur le porte à croire qu'elle constitue un phénomène localisé en grande partie dans notre atmosphère. Or, il est possible de satisfaire à cette condition, grâce à l'existence de rayons cathodiques secondaires. L'expérience prouve, en effet, que des rayons cathodiques, frappant un objet quelconque électrisé négativement, provoquent une abondante émission de corpuscules par le point frappé. C'est ici qu'interviennent les cirrus dont les observateurs ont reconnu le rôle dans la formation de l'aurore; les cirrus sont formés d'aiguilles de glace, qu'on a tout lieu de supposer électrisées négativement; sous l'action des rayons cathodiques émanés du soleil, ils donneront naissance à un flux cathodique qui, en raison de la distribution électrique générale de l'atmosphère, se dirige d'abord vers le bas comme une pluie d'électricité négative; mais l'action magnétique de la terre ne tarde pas à changer sa direction et à lui imposer une trajectoire qu'on peut aisément déterminer; alors ce flux cathodique secondaire s'enroule, à peu près exactement, sur le tube de force magnétique qui passe par le cirrus, source des corpuscules, comme ferait un ruban roulé de biais autour d'un mandrin ou une jambière autour du mollet, si bien qu'il illumine ce tube de force d'une lueur continue; mais cette lueur ne descend pas jusqu'aux extrémités du tube, c'est-à-dire jusqu'aux pôles magnétiques.

Pour mieux comprendre ce qui se passe, imaginez qu'on enroule un ruban sur un mandrin effilé aux deux bouts; dans

la partie centrale, à peu près cylindrique, de son support, la bande forme une sorte d'hélice à pas régulier; mais à mesure qu'on approche de la pointe, les spires successives se recouvrent de plus en plus; puis, leur obliquité change de sens et elles remontent vers la partie centrale, la dépassent, se dirigent vers l'autre pointe et rebroussent chemin avant de l'atteindre : si bien que le mandrin sera recouvert, sauf sur les deux bouts, d'une couche d'étoffe plus lâche en son milieu et plus serrée à ses deux extrémités.

Ce qui n'est ici qu'une comparaison est devenu, entre les mains de M. H. Poincaré, une démonstration rigoureuse; en réalité les spires cathodiques enroulées sur un tube de force magnétique et arrêtées à une certaine distance de son sommet, remontent en s'enroulant, non sur le même tube, mais sur un tube voisin qui les conduit jusqu'à proximité du second pôle magnétique; elles rebroussent chemin avant de l'atteindre, s'enroulent sur un troisième tube et cheminent ainsi d'un pôle à l'autre en développant les rayons auroraux disposés comme deux éventails en regard ou comme les réglettes, légèrement écartées, d'un mètre pliant. Ces rayons sont de moins en moins lumineux à mesure qu'ils s'élèvent dans un air plus raréfié, c'est-à-dire qu'ils sont plus rapprochés du plan équatorial de la terre; vers leurs extrémités, au point où ils rebroussent chemin, il se produit un tassement des spires et, par suite, une accumulation de lumière; cette concentration lumineuse au bout des rayons juxtaposés constitue, par son ensemble, une illumination continue qui est l'arc auroral. Ainsi se trouvent reconstituées les apparences typiques de l'aurore.

M. Villard a matérialisé les conséquences de son hypothèse par des expériences qui ont été répétées, en 1906, devant la Société française de Physique. La principale et la plus suggestive était la suivante. Un gros ballon, contenant un gaz très raréfié, était placé entre les deux pièces polaires d'un électro-aimant, qui y déterminaient une distribution des forces magnétiques analogue à celle qui existe autour de la terre; dans ce ballon aboutissaient une cathode et une anode reliées aux deux pôles d'une bobine d'induction. Dans ces conditions, une lueur apparaissait, émanée de la cathode, qui se dirigeait vers le pôle

nord, rebroussait chemin, avant de l'atteindre, jusqu'au voisinage de l'autre pôle et continuait ainsi son chemin en zigzag en formant une sorte de barillet lumineux dont l'éclat augmentait du ventre aux deux bouts, où les rayons se fondaient en un arc brillant; en même temps, l'espace voisin des deux pôles restait obscur, de sorte qu'un observateur, supposé placé au centre du ballon, aurait eu, en regardant un de ces pôles, un panorama identique à celui que nous offre l'aurore.

Mais ce n'est pas tout, et l'expérience peut se modifier de façon à reproduire tous les détails du phénomène naturel. Si on approche un aimant du ballon, on change aussitôt les points de rebroussement des faisceaux cathodiques voisins; ces rayons correspondants s'éloignent ou se rapprochent du pôle, en imitant le mouvement longitudinal de la danse des rayons. Si, au contraire, on change la vitesse des corpuscules cathodiques (en modifiant la différence de potentiel entre l'anode et la cathode ou l'aimantation de l'électro-aimant), l'éventail des rayons auroraux se replie ou s'ouvre d'un mouvement d'ensemble qui rappelle à s'y méprendre le déroulement des rayons qu'on observe fréquemment dans l'aurore; on peut, en particulier, resserrer suffisamment les faisceaux cathodiques pour supprimer l'espace sombre qui les sépare et obtenir leur superposition partielle; on réalise alors une nappe lumineuse, dont les variations d'éclat figurent les replis d'une draperie.

Voici, enfin, une dernière coïncidence : les rayons lumineux obtenus dans l'ampoule n'ont pas tous le même éclat; l'intensité du faisceau cathodique s'use peu à peu dans ce cheminement en zigzag, si bien qu'à partir de la cathode, on constate une diminution d'éclat des rayons successifs. Les choses ne se passent pas différemment dans l'aurore polaire; un observateur, placé en Norvège, et regardant le Nord, voit l'aurore apparaître aussitôt après le crépuscule; les rayons qu'il a alors devant lui sont les plus brillants, parce qu'ils sont les plus rapprochés des cirrus frappés par le soleil, qui jouent le rôle de cathode dans la vaste ampoule radiographique que forme notre atmosphère. A mesure que la terre tourne, entraînant l'observateur vers l'est, les rayons qu'il observe sont de plus en plus éloignés du centre d'émission; leur intensité s'affaiblit donc progressivement et l'aurore s'évanouit peu à peu.

Une seule hypothèse, d'ailleurs fort plausible en l'état actuel de la science, a donc permis à M. Villard de reproduire les apparences typiques de l'aurore et d'expliquer le rôle joué par les causes agissantes que l'observation a révélées. Une théorie scientifique qui s'entoure de telles vérifications mérite d'être prise en grande considération. Nous voici donc amenés à envisager, comme une chose possible et même vraisemblable, l'émission par le soleil d'un flux continu, bien que variable, de rayons cathodiques, dont les corpuscules viennent bombarder notre planète; ils ne parviennent pas jusqu'à nous, absorbés en cours de route par l'atmosphère; mais ils doivent jouer un rôle essentiel dans la physique du globe. Ils nous rendent compte aujourd'hui des aurores et des variations brusques du magnétisme terrestre; demain, c'est peut-être par eux qu'on expliquera l'électricité atmosphérique, la formation des brouillards, des nuages, de la pluie, de la grêle, et qu'on déterminera les lois de phénomènes qui paraissent actuellement ne dépendre que du hasard.

LOUIS HOULLEVIGUE

# ROBERT RHUM

Voici, d'après des documents d'archives, un épisode de l'histoire de la Révolution qui est peu connu, mais où les mœurs politiques d'alors se montrent peut-être mieux que dans des épisodes classiquement célèbres : c'est l'aventure tragi-comique de François Robert, député de Paris à la Convention nationale, qui avait joué un rôle assez important comme initiateur du parti républicain sous la monarchie, et qui, ayant voulu faire le commerce du rhum, n'en fut pas seulement puni par le sobriquet de *Robert Rhum*, mais se vit, malgré ses services civiques, accusé d'accaparement, frisa la guillotine et ne se tira d'affaire qu'à grand'peine.

*
* *

Né dans le pays de Liége en 1763, François Robert s'établit de bonne heure en France : il était en 1789 avocat à Givet, où il devint commandant de la garde nationale. La municipalité de cette ville l'ayant envoyé à Paris pour porter diverses réclamations à l'Assemblée constituante, il fit la connaissance du chevalier de Keralio, professeur à l'École militaire, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il épousa la fille en mai 1790. Elle avait trente-trois ans, il en avait vingt-sept. C'était, dit madame Roland, « un gros homme, à face de chanoine, large, brillante de santé et de contentement de soi-même, avec cette fraîcheur que n'altèrent jamais de profondes combinaisons ». Quant à elle, madame Roland se moque de sa

toilette, mais en avouant que c'était « une petite femme spirituelle, adroite et fine ». C'était aussi un bas-bleu : elle avait publié une *Histoire d'Élisabeth, reine d'Angleterre*, des traductions de l'anglais et de l'italien, et, à l'exemple de sa mère, elle fit aussi (plus tard) des romans dans le goût du temps : *Alphonse et Mathilde ou la Famille espagnole*, *Amélia et Caroline ou l'Amour et l'Amitié*, *Rose et Albert ou le Tombeau d'Emma*.

Son salon réunissait alors, en 1790, les premiers républicains, peu nombreux, peu connus. Elle dirigeait un journal, *le Mercure national*, qui demandait la République, quand aucun autre journal ne la demandait. Sous son influence, Robert publia, en décembre 1790, un manifeste républicain : *le Républicanisme adapté à la France*.

Il fallait rappeler ce Robert précurseur de la république pour faire comprendre Robert Rhum. Car, si Robert acheta du rhum pour le revendre, c'est qu'il avait contracté des dettes pour soutenir le journal républicain de sa femme, et s'il fut menacé de la guillotine à cause de son rhum, c'est parce que sa politique l'avait mis en vue.

Lui-même, dans une apologie publique, se plaignit plus tard de la malveillance des Jacobins pour son républicanisme, qu'ils trouvaient prématuré, et pour le journal de sa femme, dont l'audace les scandalisait.

Madame Robert fit donc de mauvaises affaires avec le *Mercure national*. Si on en croyait madame Roland, elle aurait même fait une « banqueroute frauduleuse » pour ses « entreprises de librairie ». En tout cas, son mari déclarait, en 1790, qu'il devait encore une assez forte somme à des imprimeurs et à des marchands de papier, dont il publia la liste.

En mai 1791, le ménage Robert en était aux expédients, s'apprêtant même à quitter Paris. Mais Prudhomme, le propriétaire des *Révolutions de Paris*, chargea Robert de rédiger une partie de son journal. « Cependant, dit Robert, les termes de mes dettes allaient échoir; tous mes créanciers avaient obtenu contre moi des condamnations. M. Toussaint, de Darnétal (un marchand de papier), avait même subtilisé une contrainte par corps. Un jour, c'était le 1er décembre 1791, je vis entrer dans ma chambre un garde du commerce avec son escorte, et

ce n'est qu'à ma présence d'esprit et à ma grande fermeté que je dus de n'être pas traîné en prison pour une somme de 1500 livres que je dois à ce marchand de papier. A cette époque, je pensai à quitter la France, et ce n'est qu'à M. Danton que je suis redevable de rester au milieu de vous. M. Danton écrivit à ma famille, dans le pays de Liége, l'état de détresse où je me trouvais; mon frère, frère unique, vola à mon secours, et chargea ici M. Marnois, rue des Petits-Augustins n° 11, de mettre ordre à mes affaires. »

Or Danton avait horreur d'écrire, il n'écrivait jamais; il disait même : « Je n'ai pas de correspondance. » Pour qu'il secouât ainsi sa paresse en faveur de Robert, il fallait que Robert fût pour lui un ami intime, un ami vraiment cher. Et voilà peut-être pourquoi Robert, tout brave garçon et inoffensif qu'il fût, s'attira la haine et de madame Roland et des robespierristes.

Brave garçon et inoffensif, oui, mais courageux aussi, et même héroïque à l'occasion; c'est lui qui, le 17 juillet 1791, risquant sa vie pour ses idées, il rédigea la fameuse pétition contre Louis XVI, cette pétition, qui, portée sur l'autel de la patrie, provoqua une manifestation presque républicaine et une répression sanglante.

Poursuivi aussitôt, il alla avec sa femme demander asile aux époux Roland, qui demeuraient alors à l'hôtel Britannique, rue Guénégaud. Plus tard, dans ses Mémoires, madame Roland raconta, avec une malice spirituelle, le séjour que les Robert avaient fait chez elle, un peu malgré elle, et mangeant sa soupe, dit-elle, sans y avoir été suffisamment invités.

Robert était lié aussi avec quelques Girondins, avec Petion, avec Brissot, qui, de l'aveu de madame Roland elle-même, le trouvait « honnête, ayant un excellent cœur, pénétré d'un vrai civisme ».

Quand fut formé, au printemps de 1792, le ministère Roland-Dumouriez, il demanda une place, et il écrivit, dit-il, « non pas à M. Dumouriez ministre, mais à M. Dumouriez jacobin ». La réponse écrite de Dumouriez fut insignifiante; puis, de vive voix, il lui promit de l'employer « dans la diplomatie ».

Madame Roland assure qu'alors Robert eut l'outrecuidance de demander... l'ambassade de Constantinople. Robert, lui,

prétend que c'est Brissot qui avait eu cette idée. « Il me dit qu'il avait demandé pour moi l'ambassade de Constantinople, de Pétersbourg ou de Varsovie, et que dans huit jours cela serait fait ». Invité à dîner chez Petion avec Dumouriez, Robert crut qu'il allait trouver sa nomination d'ambassadeur sous sa serviette. Dumouriez, le sachant gêné, se borna à lui offrir un secours, sous forme d'acompte sur ses futurs appointements. Il refusa.

On pense si cette aventure excita la verve satirique de madame Roland. Dans ses Mémoires, Brissot et Dumouriez dialoguent ainsi, au sujet de Robert : « Je n'emploie pas un fou semblable. — Mais vous avez promis à sa femme? — Sans doute une place inférieure, de mille écus d'appointements, dont il n'a pas voulu. Savez-vous ce qu'il me demande? L'ambassade de Constantinople. — L'ambassade de Constantinople! s'écrie Brissot en riant; cela n'est pas possible. — Cela est ainsi. — Je n'ai plus rien à dire. — Ni moi, ajoute Dumouriez, sinon que je fais rouler ce tonneau jusqu'à la rue, s'il se représente chez moi, et que j'interdis ma porte à sa femme. »

***

N'obtenant aucune place des ministres, le bon Robert fut classé parmi les mécontents; la malignité le montra intrigant avec quelques Jacobins avancés pour supplanter les ministres, et il se sentit moqué, diffamé quand il lut, dans la *Chronique de Paris* du 28 avril 1792, un malicieux badinage, où, parlant du futur ministère, on attribuait le département de l'intérieur à M. Collot d'Herbois, la justice à M. Camille Desmoulins, la marine à M. Fréron, la guerre à M. Marat, la mairie de Paris à M. Robespierre, les contributions publiques (c'est-à-dire le ministère des Finances) à M. Robert, « qui doit 200 000 livres ». En même temps, on faisait courir le bruit que la cour payait les dettes de Robert, et l'officier municipal Panis, quoique ami de Danton et de Robert lui-même, rapportait ce bruit à Manuel, procureur de la Commune.

Furieux, Robert publia une sorte d'adresse « à ses frères de la Société des Amis de la Constitution, de la Société frater-

nelle et du club des Cordeliers », où il protesta contre le dire de la *Chronique*, dont le métier était, selon lui « d'être infâme en tous les genres », et surtout contre le bruit calomnieux colporté par Panis.

Il donna le compte de ses dettes; il affirma, prouva qu'il ne devait plus que 24 000 livres, pour lesquelles son père lui avait donné son cautionnement.

Il raconta sa vie privée, donna des détails sur la fortune de sa famille. « Le hasard, dit-il, a voulu que mes parents ne fussent pas sans fortune, et si je ne possède rien, moi, que les curieux s'informent à Givet et dans le pays de Liége si mon père n'y possède pas quatre fermes, dont le produit ne vaut pas, à la vérité celui de la liste civile, mais dont le produit suffit pour mettre à l'abri de la séduction de la liste civile un homme qui aurait même moins de rudesse, d'inflexibilité et de probité que moi. »

Il raconta aussi sa vie publique, et c'est dans sa vie publique qu'il trouva l'origine et les vrais motifs des calomnies par lesquelles on voulait le déconsidérer :

Au milieu de ces faits, je me demande quelle peut être la cause des diffamations dont j'ai été l'objet, et je crois la trouver dans ma familiarité intime avec Danton. On sait que je l'estime, que je le vois, que je le fréquente, que nous sommes amis; et c'est un crime impardonnable aux yeux de bien des gens. L'amitié que m'a souvent témoignée Petion semblait, d'un autre côté, me garantir que je ne serais ni joué, ni diffamé par ceux qui sont également ses amis; mais les calculs de la probabilité peuvent-ils quelque chose contre la méchanceté de certains hommes? Et pourvu que la *Chronique* fasse du mal, n'a-t-elle pas rempli sa tâche?

J'ai un autre tort aux yeux d'une autre classe de patriotes : malgré que j'estime la probité de Robespierre, je n'aime pas Robespierre; et l'on infère de là que je suis un Brissotin. Non, mes frères, je ne suis ni Brissotin, ni Robespierrin : je ne suis qu'un ami de la liberté : c'est en cette qualité que j'ai rédigé la trop célèbre pétition du Champ-de-Mars [1], c'est en cette qualité que j'ai été persé-

1. Il s'agit de la pétition du 17 juillet 1791, dont nous avons parlé plus haut. Robert en parla aussi, à la tribune de la Convention, dans son discours « sur le jugement de Capet », déclarant avec emphase que l'original de cette pétition, dont sa main avait « tracé les sacrés caractères », était « encore teint de son sang, de celui de sa femme, de celui de son enfant unique, de celui de plusieurs milliers de ses concitoyens ».

cuté, poursuivi, couvert d'honorables décrets de prise de corps; et si Robespierre a fait ses preuves, j'ai fait aussi les miennes; j'étais encore à la brèche alors que Robespierre croyait devoir se retirer à Marseille.

Si l'on trouve dans aucune de mes productions, ni esprit de parti, ni esprit de flagornerie, je consens à être appelé infâme. Je hais le despotisme qu'exerce Robespierre à la tribune, je hais son amour-propre démesuré; mais du reste ces particularités ne m'occupent pas sérieusement; si je hais les torts de Robespierre, je sais apprécier les services qu'il a rendus à la chose publique, et j'aime par-dessus tout la liberté.

Téméraire Robert! Ce n'était pas sans danger, même en 1792, qu'on s'attaquait à Robespierre.

*
* *

Ce n'est cependant pas de Robespierre ni des amis de Robespierre que lui vinrent ses premières tribulations : c'est d'un milieu plutôt hébertiste que sortit la dénonciation dont il faillit être victime.

Après avoir rempli les fonctions de secrétaire particulier de Danton, ministre de la Justice, il fut élu député de Paris à la Convention nationale, et, toujours harcelé par ses créanciers, il eut l'idée d'acheter du rhum pour le revendre; il se rendit propriétaire de huit pièces de cette liqueur, « valant 12 500 livres, prix de facture ». En attendant qu'il le vendît, cette propriété était dans sa main, dit-il, le gage de la sûreté de ses engagements.

Robert avait acheté son rhum quand fut votée la loi du 26 juillet 1793 qui déclarait « coupables d'accaparement ceux qui dérobent à la circulation des marchandises ou denrées de première nécessité qu'ils achètent et tiennent enfermées dans un lieu quelconque, sans le mettre en vente journellement et publiquement ». Mais, parmi les denrées et marchandises de première nécessité, il y avait le vin, il y avait l'eau-de-vie, il n'y avait pas le rhum. Robert pouvait donc se croire en règle et en sûreté.

C'est dans sa section même, la section du Théâtre-Français, dite de Marseille et de Marat, qu'il en fut jugé autrement.

Le commissaire aux accaparements de cette section, le citoyen Ducroquet, patriote du 10 août, mais « jeune homme sans lumière comme sans expérience », alla faire une perquisition au domicile de Robert et y apposa les scellés.

Robert crut d'abord à une simple erreur.

Il s'adressa à la Commission des Six ou Comité des accaparements de la Convention nationale, qui déclara, le 7 septembre, qu'à son avis il ne fallait entendre par *eau-de-vie* que le vin brûlé, « parce que cette liqueur est d'une nécessité première, et surtout pour nos armées ». En outre, Osselin, rapporteur de la loi, écrivit et signa cette consultation : « Je pense que le rhum ne peut être considéré comme compris dans la loi du 26 juillet ». Robert porta ces attestations au département de police de la municipalité de Paris, qui, « attendu que cette liqueur (le rhum) ne peut être considérée comme marchandise de première nécessité, et qu'elle n'est au contraire reconnue que pour être un objet de goût et de caprice », arrêta (16 septembre) que le commissaire aux accaparements de la section de Marseille ferait lever les scellés et procéder à la dégustation des huit pièces, pour s'assurer qu'elles contenaient bien du rhum, et non de l'eau-de-vie.

Le commissaire Ducroquet n'obéit pas à cet ordre. Il en référa à l'assemblée générale de la section, qui, lui donnant raison, arrêta « que les citoyens Henriquez et Tiphaine étaient nommés commissaires à l'effet de se transporter de suite au Comité de police, déclarer que la section regarde toute espèce de liqueur comme accaparement, lorsqu'elle est chez un citoyen non marchand, qu'en conséquence les scellés y seront réapposées sur le champ, après avoir vérifié si les huit pièces sont pleines et contiennent la même liqueur ».

Par suite, le 22 septembre, il y eut une nouvelle perquisition chez Robert, dégustation, réapposition des scellés. Cette cérémonie recommença le lendemain, devant de nouveaux commissaires, malgré toutes les protestations de Robert et de sa femme. Puis la section arrêta, le 26 septembre, de mettre en vente le rhum saisi au prix de 40 sols la pinte, mais en chargeant quatre commissaires de faire en sorte que chaque citoyen ne pût acheter qu'une pinte.

Roussilon, président de la section, était particulièrement animé contre Robert[1].

L'affaire devenait très grave. Si Robert était convaincu d'accaparement, le tribunal ne pouvait prononcer qu'une peine contre lui : *la mort*. Il n'y avait alors aucune circonstance atténuante, aucun atermoîment qui pût éviter l'échafaud à un accapareur.

Aussitôt Robert, qui défendait sa tête, en appela à l'opinion et à la Convention.

Il en appela à l'opinion par un placard-affiche, *A ses concitoyens*, où il exposait les faits, où il se défendait âprement contre ses ennemis de la section, et où il présentait le tort qu'on lui faisait comme une machination pour déconsidérer la Convention nationale elle-même.

Citoyens, disait-il, ce n'est pas, je le répète, pour moi, simple citoyen, que je réclame votre attention. Si j'ai à me plaindre dans cette affaire de quelque individu, les tribunaux me sont ouverts; je ne ferai pas comme ces vils imposteurs d'avant le 31 mai, qui menaçaient beaucoup, et ne cherchaient à exciter personne à parler sur leurs actions. Faire punir mes détracteurs est mon devoir vis-à-vis de moi-même, et je le ferai; mais, citoyens, considérez, et considérez avec attention qu'il y a un système d'avilissement formé contre la représentation nationale, contre les patriotes de la Montagne, contre ceux qui ont voté la mort du tyran, qui ont purgé leur enceinte de ces lâches ambitieux dont la fureur a livré et livre

1. La section de Marat en voulait-elle à madame Robert de certaine déclaration antimaratiste qu'elle avait faite, à la fin de l'année 1792, dans un imprimé en réponse à Louvet. Celui-ci, dans son pamphlet, *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, avait dit qu'en 1791 Robespierre et Marat se réunissaient souvent chez Robert. Il tenait le fait de Gorsas, qui le tenait lui-même de madame Robert, mais indirectement, et qui lui prêtait, à propos de l'élection de son mari à la Convention, un propos antipathique à Paris (elle aurait dit : « J'aimerais mieux qu'il eût été nommé par un autre département que celui de Paris »). Madame Robert publia une protestation irritée : « Il est faux que j'aie dit à personne que Marat et Robespierre se réunissaient chez moi. Marat n'y est jamais venu : *il n'y viendra jamais*; Robespierre n'y est jamais venu : *il y viendra quand il voudra* ». On dirait qu'elle désavoue à demi l'antirobespierrisme de son mari. « Maintenant je demande à Louvet : qu'y a-t-il entre toi et moi? qu'y a-t-il pour que tu oses me tirer de ma retraite, où je remplis en silence les devoir d'épouse et de mère, où je me borne modestement à la place que m'assignent les lois de la nature et les lois sociales?... Louvet, laisse-moi en repos; tu n'as nul besoin d'une femme de plus pour suivre le cours de tes intrigues, et en tout cas je ne suis pas de celles qui te conviennent... »

encore nos places, nos biens, nos vies aux tyrans ennemis. Considérez que les journaux infectés du poison aristocratique et fédéraliste traînent vos représentants dans la boue, et que, par les soins de leurs administrations de départements, ils circulent impudemment dans la République, tandis que les journaux républicains sont arrêtés et dérobés à la connaissance du peuple; considérez que Billaud vous a dénoncé l'autre jour que plusieurs de vos représentants, lui-même peut-être, ont été arrêtés dans les corps-de-garde, et que leurs cartes de députés n'ont pu leur servir de passeports, dans le sein de Paris; chose inouïe, même dans la vie du dernier de nos tyrans; considérez que si je n'avais point été député, mon affaire était de celles qui sont journellement vidées dans les vingt-quatre heures.

Citoyens, oubliez ici François Robert comme il s'honore de s'être oublié pour vous, comme il fera sa gloire de s'oublier toujours; ne songez qu'à comparer les faits, qu'à les peser dans votre jugement, et vous conclurez que l'intérêt de la République, que votre intérêt le plus pressant, est de vous serrer autour de vos représentants, de les faire respecter; car c'est vous, citoyens, que vous respecterez en eux; ils sont votre ouvrage, ils existent par vous et pour vous, ils ne sont heureux que de votre bonheur, glorieux que de votre gloire, riches que de votre richesse, jaloux que de votre estime et de votre confiance.

En même temps, il en appela à la Convention, par la lettre suivante, du 27 septembre 1793[1] :

*Robert, député de Paris, au président de la Convention nationale.*

Paris, 27 septembre de l'an II.

Citoyen président,

Des malveillants font piller ma maison en cet instant; et je pense que la tranquillité publique est menacée dans Paris.

Voici les faits : j'ai, depuis longtemps, huit barriques de rhum dans ma cave. L'avidité a prétendu que cette denrée est de première nécessité; le commissaire aux accaparements de la section du Théâtre-Français est venu, le 2 du courant, apposer les scellés sur le lieu qui renfermait ces huit pièces de liqueur. Moi qui avais coopéré à la loi du 17 juillet[2], moi qui avais la conviction que cette loi n'avait soumis à la déclaration que les denrées de nécessité première ou d'un usage habituel, moi enfin qui avais la conviction la plus intime de toutes, celle du législateur qui doit connaître la loi

1. Arch. nat., F[7], 4774[94].

2. *Sic* : il s'agit de la loi du 26 juillet 1793, contre les accapareurs.

pour laquelle il donne son suffrage, je me mis d'abord peu en peine de cette démarche du Comité des accaparements; mais, voyant que l'aristocratie et la malveillance s'étaient ici substituées à la simple avidité, je demandai à mes collègues de la Commission des Six sur l'accaparement une explication sur le sens de la loi, et ils me la donnèrent. Je me rendis ensuite à la Commune.

Et, après avoir raconté la levée et la réapposition des scellés dans son domicile, Robert termine ainsi sa lettre :

Citoyens, savez-vous l'effet qu'a produit cette violation de la loi, cette rebellion aux autorités et à vos décrets? Ma cuisinière a tombé dans un état affreux d'épilepsie, la gouvernante de mon enfant a perdu l'usage de ses sens, et ma femme a pris une maladie dont elle guérira peut-être alors que vous m'aurez rendu justice.

Citoyens, je n'accuse pas le peuple, je sais qu'il n'est qu'égaré; mais j'accuse le commissaire aux accaparements, j'accuse le président de la section, qui a mis dans cette affaire un acharnement incroyable, et ce, a-t-il dit, par esprit de vengeance.

Collègues, s'il ne s'agissait ici que de ma propriété, je la sacrifierais avec résignation. J'ai prouvé souvent que les sacrifices ne me coûtaient rien pour le peuple, mais je vois le dessein bien formé d'avilir la représentation nationale. Je vois surtout le dessein d'opprimer ceux qui ont voté la mort du tyran, qui ont siégé constamment à la Montagne, et c'est à vous de vous venger vous-mêmes en déjouant ces derniers efforts, soit de l'aristocratie, soit de la faction que nous avons si heureusement terrassée.

F. ROBERT.

*P.-S.* — Sous le prétexte d'une vente, on pille actuellement ma maison; trois ou quatre mille personnes sont répandues sur l'escalier et partout; je demande force à la loi : vous me la devez.

Après la lecture de la lettre de Robert, qui eut lieu le même jour 27, « un membre demande le renvoi de sa lettre au ministre de l'intérieur, pour qu'il envoie la force armée à son secours[1] ». Thuriot dit : « Il faut renvoyer cette lettre au Comité de sûreté générale, qui examinera si la saisie a été régulièrement faite : car, pour être membre de la Convention, on ne doit pas avoir le privilège de contrevenir aux lois. Si, au contraire, la saisie est irrégulière, vous rendrez

1. *Journal de Perlet*, p. 459.

justice à notre collègue[1]. » Le renvoi au Comité de sûreté générale fut décrété.

Le Comité de sûreté générale invita aussitôt les administrateurs de police de la Commune à intervenir en faveur de Robert, et ces administrateurs (même jour 27) prirent l'arrêté suivant[2] :

Sur l'avis à nous donné pas le Comité de sûreté générale de la Convention nationale en date de ce jour :

Nous, administrateurs de police, enjoignons aux citoyens Massard et Deffault, tous deux officiers de paix, de se transporter chez le citoyen Robert, pour, au nom de la loi, faire arrêter la vente qui a lieu chez lui de la quantité de trois barils de rhum et amener par devant nous les auteurs de cette contravention à la loi.

Enjoignons à tous officiers civils et militaires de prêter main forte à ladite exécution dudit ordre.

*Les administrateurs de police* :

*Signé* : DAUGÉ, CAILLIEUX, HEUSSÉ, MENNESSIER, GAGNANT.

C'est seulement le 29, à une heure et demie après midi, que cet arrêté put être exécuté, et que la vente cessa. Près de trois pièces avaient été débitées.

Le 30 septembre, les administrateurs de police de la Commune, irrités des résistances qu'ils avaient rencontrées de la part de la section de Marseille, écrivirent au Comité de sûreté générale pour l'inviter « à présenter à la Convention un décret qui défendra aux sections d'entraver sans cesse l'administration de police ».

Mais la section de Marseille ne se tint pas pour battue. Elle adressa à la Convention nationale cette pétition, qu'un de ses orateurs lut à la barre le 16 du 1er mois de l'an II (7 octobre 1793)[3] :

Législateurs,

Ce n'est qu'avec la plus profonde douleur que la section du Théâtre-Français, dite de Marseille et de Marat, se voit aujourd'hui obligée de s'adresser à vous pour se plaindre d'un de vos membres

1. *Mon.*, réimpr., t. XVII, p. 758.
2. Arch. nat., *ibid.*
3. Arch. nat., *ibid.*

et recourir à votre justice pour faire exécuter la loi à la formation de laquelle il a lui-même contribué.

L'acte vigoureux, qui vous honorera à jamais dans l'esprit de la postérité, et que vous venez de faire pour la conservation de la République[1] nous fait espérer de vous une exacte justice pour l'objet de votre demande.

Il est trop vrai, citoyens législateurs, que François Robert, au mépris de la loi, s'est mis dans le cas de l'accaparement, qu'il avait huit pièces de rhum, et non pas trois, comme il vous l'a dit faussement; il est trop vrai aussi que rien ne peut le rendre excusable; car ce n'est pas l'homme élevé au plus haut rang de la confiance publique, ce n'est pas celui qui a fait des écrits à qui il est permis d'ignorer que le rhum est une eau-de-vie et que la fermentation des substances sucrées fournit une eau-de-vie d'autant plus chère qu'elle a plus de qualité et qu'on peut la suppléer à toutes les autres eaux-de-vie, dont elle est une véritable espèce; ce n'est pas lui non plus qui peut ignorer qu'elle est un aliment précieux pour nos vaisseaux et nos armées.

Cependant le citoyen Robert, qui a donné sa voix dans l'auguste assemblée qui vous compose pour faire une loi répressive de l'accaparement de cette durée, en est lui-même l'infracteur.

Il a fait plus, législateurs, et votre étonnement sera à son comble, lorsque vous serez instruits des perfides manœuvres dont il s'est servi pour se soustraire à l'exécution de cette précieuse loi sur laquelle repose le salut de la patrie.

Au lieu de reconnaître sa faute et d'abandonner au peuple cette usurpation faite à la fortune publique, et surtout à la classe la plus intéressante de toutes, celle du pauvre, il a souillé les murs de Paris d'une affiche infâme contenant une diatribe contre les citoyens zélés qui ont porté la parole dans cette affaire, il a attaqué la section du Théâtre-Français, tant particulièrement que généralement, dans la personne de son président, qui n'est que l'organe de ses volontés, et dans son commissaire aux accaparements, qu'il déclare mériter toute sa confiance.

Il a osé dire dans cette affiche que la malveillance de l'aristocratie et la vengeance d'un ramas impur d'hommes vendus à l'infâme parti que la Convention a vomi de son sein était le motif des poursuites intentées contre lui; il a donné à entendre que ce n'était autre chose que la suite d'un système d'avilissement fait contre la représentation nationale.

C'est ainsi que, se couvrant du manteau du patriotisme, il a chargé la section du Théâtre-Français de la plus fausse et de la plus

1. Il s'agit du décret d'accusation porté, le 3 octobre 1793, contre les Girondins.

odieuse de toutes les accusations. Poursuivant sa calomnie Robert n'a pas rougi de dire que la section l'avait pillé, tandis que la vente de son eau-de-vie de sucre se faisait en vertu d'un arrêté légal de la section pris à l'unanimité et exécuté aux termes de la loi.

En un mot il a voulu rendre le mal pour le bien à cette section si connue, qui s'est montrée une des premières les jours que la liberté a paru sur le sol de la France, il a voulu ternir les lauriers de cette section, qui a fourni aux armées et à la Convention des Spartiates et des sages, cette section qui, ferme et inébranlable soutien de la Montagne, n'a jamais faibli, pas même en voyant succomber sous les coups de la tyrannie le Scévola de la liberté française [1], dont le nom est trop connu pour avoir besoin de le prononcer et dont la cendre encore fumante est du fond de son tombeau la terreur des rois.

Que Robert apprenne donc aujourd'hui de cette section, qu'il a trop méconnue, lui qui, faible individu croit voir en lui toute la Montagne, qu'il apprenne que c'est le prêtre que l'on poursuit en lui, et non pas l'autel.

Citoyens représentants, la section du Théâtre-Français, dite de Marseille et de Marat, a dû vous dire ces choses ; elle est inculpée par un de vos membres pour avoir voulu faire exécuter vos lois; le peuple, instruit qu'il existe un délit attentatoire à la liberté du peuple, à sa souveraineté, à la dignité de la Convention, demande une prompte justice, et se dit de toute part : « Si Robert échappe à la loi, il n'en est plus pour les sans culottes; si Robert n'est pas puni, c'en est fait de la liberté, puisqu'il est vrai qu'elle n'est plus l'expression de la justice. »

Citoyens représentants, nous avons obéi à votre décret qui a renvoyé la lettre de Robert à votre Comité; nous avons suspendu la vente de son eau-de-vie; nous attendons le rapport pour la continuer.

La section du Théâtre-Français, bien convaincue qu'il faut dans cette circonstance un exemple frappant, se retire dans la pleine confiance que le peuple sera vengé et que le sanctuaire des lois, sous peu de jours, ne comptera dans son sein que des sages, et point de prévaricateurs.

LABOUREAU, *vice-président.*
LECRIVAIN, *secrétaire.*

Après cette lecture, un député, dont les journaux ne relatent pas le nom, rappela que le Comité des accaparements, consulté, avait déclaré qu'il n'y avait pas accaparement, puisque la loi ne parle pas du rhum. Mais, ajouta-t-il, « la section a pu

1. Allusion au meurtre de Marat par Charlotte Corday.

raisonnablement croire le contraire, puisque le rhum est une eau-de-vie perfectionnée ».

Là-dessus Gilbert Romme, l'austère républicain, mais passionné et rigide, demanda qu'on appliquât aussitôt la loi sur l'accaparement à François Robert, c'est-à-dire qu'on l'envoyât à l'échafaud.

Étonnée et émue, la Convention n'osa pas passer à l'ordre du jour sur la pétition de la section de Marseille : elle la renvoya aux Comités de sûreté générale et d'accaparement, réunis, pour en faire un rapport.

Alors Robert, justement inquiet, écrivit à la Convention (17e jour du 1er mois de l'an II) une seconde lettre, très vive, où il rétablissait de nouveau les faits [1]. Il ajoutait que quand il reçut ces pièces de rhum, c'était en plein jour, publiquement :

Ces huit barriques ont été déchargées en plein midi; elles sont restées plus de vingt-quatre heures dans la rue et dans une cour commune; ce sont des tonneliers de la section qui les ont encavées : or comment supposer après cela qu'on ait eu l'intention d'en faire un mystère? Il serait bien peu adroit, cet accapareur-là, qui mettrait trois ou quatre cents personnes dans sa confidence, et qui prétendrait en obtenir le secret. Ajouterai-je qu'un emmagasinement de 12 500 francs ne saurait être envisagé, je ne dirai pas comme un crime, mais comme l'objet d'un soupçon? Je vous l'ai déjà dit, je vous le répète encore, je m'honore d'avoir quelques dettes : elles n'ont été contractées que pour faire un journal et imprimer des ouvrages qui disaient en 1790 le mot *républicanisme* comme tous les autres écrivains le disent aujourd'hui. Ai-je eu tort de chercher à m'acquitter? Un représentant du peuple ne doit pas s'occuper d'affaires particulières, j'en conviens; mais est-ce s'occuper d'affaires que de faire placer huit pièces de liqueur dans sa cave? Et si j'ai fait d'autres spéculations, que je sois deshonoré! Ah! si l'on eût trouvé dans ma cave pour cent mille francs, pour deux cent mille francs de marchandises, on aurait le droit de former des soupçons sur ma conduite; mais 12 500 francs, il faut être méchant pour en faire un crime.

Je ne dirai plus qu'un mot; si j'avais voulu dérober à mes concitoyens la connaissance de cette action, si j'eusse voulu leur cacher cette médiocre partie de fortune, est-ce ainsi que je me serais conduit? On n'achète pas huit pièces de rhum avec de l'argent mal

1. Arch. nat., AF II, 150.

acquis. Représentants! je ne prendrai pas de conclusions, je suis sûr qu'elles sont écrites au fond de votre cœur; prononcez.

En même temps, il écrivait à Collot d'Herbois et à Billaud-Varenne[1] :

Citoyens mes collègues,

Osselin, que je viens de voir, m'a dit qu'il devait ce matin présenter à la Convention nationale la question suivante : *Le rhum est-il compris dans la loi du 26 juillet?* Je vous prie de faire lecture et j'interpelle votre conscience pour que vous me disiez, pour que vous disiez à la Convention nationale, si vous avez cru frapper autre chose que les denrées de première nécessité, et si vous avez cru que le rhum fut une denrée de première nécessité.

Toi, Billaud, tu te rappelleras que ce jour-là, tu voulus faire décréter que toute espèce d'emmagasinement était prohibé, mais sous des peines moins graves, et ta proposition fut renvoyée et non reproduite.

Toi, Collot, j'ai lu, j'ai entendu, j'ai réfléchi (*sic*) ton rapport, et c'est ton rapport, ton rapport seul qui m'a décidé à ne pas faire de réclamation.

Je vous adjure, je vous somme l'un et l'autre de vous trouver à la séance.

Frappons fort, mais frappons juste, frappons avec la justice et la loi.

Votre collègue et concitoyen,

F. ROBERT.

Pour la suite de cette affaire, voici ce qu'on lit dans le procès-verbal de la Convention, à la date du 17e jour du 1er mois (8 octobre 1793) :

Un membre de la Commission des Six pour les accaparements rend compte, au nom de cette Commission et du Comité de sûreté générale, de la pétition de la section du Théâtre-Français, dite de Marseille et de Marat, sur la saisie faite chez le député Robert de huit pièces de rhum ; ce membre observe qu'après une longue discussion ces deux Comités n'ont pu décider la question de savoir si le rhum devait être considéré comme eau-de-vie : ils se sont déterminés à consulter la Convention nationale sur l'interprétation de la loi.

Après quelques débats, la Convention rend le décret suivant : « La Convention, après avoir entendu la solution demandée au nom de

1. Arch. nat., *ibid.*

son Comité de sûreté générale et de la Commission des accaparements, passe à l'ordre du jour, sauf à statuer après avoir entendu le rapport. »

D'ordinaire, le procès-verbal de la Convention est d'une clarté parfaite. S'il est obscur en cette circonstance, c'est que la Convention était embarrassée et ne savait que faire. Le *Moniteur*, qui n'était pas un journal officiel, nous renseigne un peu mieux.

D'après ce journal, quand le rapporteur, qui était Osselin, eut fini sa lecture, il ajouta : « Si j'ose ici, cessant d'être rapporteur, énoncer mon opinion particulière, je vous proposerai de n'appliquer cette peine de mort qu'à la récidive, et de décréter que, pour la première fois, l'accaparement ne sera puni que de la confiscation des objet accaparés. » Thibault, Voulland et un autre firent chorus, déclarant qu'ils n'avaient pas entendu comprendre le rhum dans la loi. Mais Raffron se fit applaudir en disant : « L'accaparement est un crime capital contre la société. Je conclus de là qu'il n'est pas d'accaparement quelconque qui puisse être toléré par les lois. » Et Gilbert Romme, toujours inflexible, parla ainsi : « Tout le monde sait que les mots étrangers de rhum et de rack ne signifient autre chose qu'eau-de-vie; on ne peut donc, à l'aide de ces mots, éluder une loi salutaire pour le peuple; autrement il suffirait, pour y soustraire d'immenses accaparements d'eau-de-vie simple, d'y mettre des fruits, ou de lui donner quelque perfection. La loi ne parle pas d'eau-de-vie de grains; eh bien, si quelqu'un en avait un dépôt secret, serait-il un accapareur? Oui, quoique cette eau-de-vie soit inférieure aux autres. Pourquoi donc ne le serait-il pas, s'il en avait dans ce dépôt d'une qualité supérieure? Robert était dans ce cas, et connaissait la loi. Je demande que votre décision fasse honneur à votre sévérité législative. Il faut que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur à ceux d'entre nous qui l'ont enfreinte : vous pourrez, après cette explication [1], la renvoyer au Comité pour vous en présenter une rédaction plus précise. »

A ce rude discours, le malheureux Robert dut sentir par avance le froid du couperet.

1. *Sic* : il faut lire évidemment : *Application.*

C'est le terroriste Joseph Le Bon qui, ému de compassion, le sauva : « La loi qui n'est pas claire, dit-il humainement, est comme si elle n'existait pas. Or, comme nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi antérieure à son délit, je demande qu'on passe à l'ordre du jour sur le cas particulier qui nous occupe, et qu'on renvoie à l'examen du Comité la question de savoir si le rhum doit être compris parmi les objets de première nécessité. »

Robert semblait donc mis hors de cause.

Séance tenante, Osselin, au nom du Comité des accaparements, proposa de supprimer la nomenclature des objets de première nécessité et de déclarer accapareur quiconque entasse chez lui des objets de commerce sans les déclarer et les mettre en vente. Romme et Raffron, toujours farouches, demandèrent (d'après le *Journal de Perlet*) qu'en ce cas on fît contre Robert « l'interprétation la plus sévère ». Mais Thuriot, qui passait pour un ami de Danton, vint au secours de Robert en objectant qu'avec cet article de loi on pourrait frapper comme accapareur les possesseurs de livres et de tableaux. Le 26 du 1er mois, nouvelle rédaction, nouveau débat; le 27, renvoi aux Comités d'agriculture et de commerce, pour un nouvel examen. Les choses traînaient. Robert respirait. Mais la section de Marseille ne lâchait pas sa proie. Le 30 du 1er mois (21 octobre 1793), elle adressa cette seconde pétition à la Convention nationale[1] :

Législateurs,

La section de Marat et de Marseille, bien convaincue que la liberté ne peut se maintenir que par l'exercice de la justice, se présente une seconde fois dans votre sein pour vous dire que, fidèle à ses devoirs, elle va mettre à exécution envers un de vos membres les articles 6 et 7 de la loi sur les accaparements.

Si elle a attendu jusqu'à ce moment pour ordonner la vente de l'eau-de-vie de Robert, c'est qu'elle croyait qu'en vrai républicain il se serait lui-même rendu à la section pour lui offrir la juste réparation des injures commises envers elle et faire au peuple le généreux sacrifice d'une denrée qui sous aucun rapport ne pouvait lui être rendue.

Mais la loi, qui ne conserve son caractère qu'autant qu'elle est

1. Arch. nat., F7, 4 474 94.

active, ne permet pas à la section de Marseille et de Marat d'en différer plus longtemps l'exécution.

Vous savez vous-mêmes, législateurs, que lorsqu'une loi sortie de votre sein ne porte aucun caractère d'incertitude, et que l'objet sur lequel elle est appuyée n'a pas besoin d'interprétation, elle doit être fidèlement et rigoureusement exécutée, sans quoi il n'y aurait plus de gouvernement, et tout rentrerait dans l'état d'insociabilité de la première nature, dont les droits de l'homme ne s'écartent que pour équilibrer le fort avec le faible et le pauvre avec le riche.

Votre sagesse, suffisamment éclairée sur l'affaire de Robert, approuvera donc notre conduite, et nous laissons à sa pudeur, s'il en est susceptible, de savoir s'il doit siéger dans votre sein avant d'avoir, par une affiche franche et loyale, fait une réparation authentique à cette section qu'il a trop méconnue et à son président, qui n'était que l'organe de ses volontés.

Citoyens représentants,

Maintenant que par votre sage décret vous n'avez fait que confirmer ce que les hommes de l'art avaient déjà dit et ce que nous nous avons nous-mêmes répété dans notre première pétition; maintenant que nous avons obéi à vos lois et que nous vous avons prouvé qu'aucun pouvoir constitué de la République ne pouvait changer la nature des choses et s'opposer au cours de la justice, nous sommes dans une ferme confiance que vous allez motiver d'une manière solennelle la fermeté de la section de Marat et de Marseille et apprendre à la République entière que cette section, qui ne s'est jamais démentie et qui a été un des plus fermes appuis de la Montagne, a bien mérité de la patrie.

ROUSSILON, *président.*
LECRIVAIN, *secrétaire.*

Lue le même jour à la Convention, cette pétition fut renvoyée, aux Comités de sûreté générale et de la législation, pour qu'ils en fissent le rapport le lendemain.

Ce rapport ne fut pas fait.

Le 6 brumaire, la section insista auprès de la Convention par une lettre de son président, qui était maintenant le libre-penseur hébertiste et socialiste Momoro.

Le Comité de législation écrivit, le même jour, au Comité de sûreté générale pour lui proposer « de faire conjointement un prompt rapport ». Il semble que le Comité de sûreté générale fit la sourde oreille.

Le 11 brumaire, nouvelle lettre de Momoro au président de la Convention : nul résultat.

C'est devant le Conseil général de la Commune de Paris que l'affaire se dénoua, dans sa séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793).

Le Conseil général fit venir le commissaire aux accaparements de la section de Marat, Ducroquet, qui expliqua sa conduite. Il reçut aussi une députation des membres de la section, qui lui soumirent un arrêté par lequel elle avait décidé, dit le *Journal de la Montagne*, de faire vendre le rhum trouvé chez Robert « au profit des braves volontaires qui ont versé leur sang pour la patrie », et de le faire vendre au prix du maximum, quand la loi aurait fixé ce prix.

Robert fut aussi entendu. « Il cherche, dit le même journal, à lever les doutes qu'on a de sa conduite; il proteste de son patriotisme à toute épreuve, et annonce qu'il ne s'est jamais écarté des principes de la Révolution, qu'il est le plus religieux des observateurs des lois, qu'il s'est expliqué avec la Convention au sujet de son rhum, et que la loi prouvait que cette liqueur n'était point une denrée de première nécessité; il convient cependant qu'il a commis une erreur en inculpant Roussilon et Ducroquet ». Ducroquet répliqua, se plaignit amèrement du placard que Robert avait fait afficher.

« Chacun enfin se disculpe à sa manière, dit le *Journal de la Montagne*, et fait valoir les arguments qui peuvent servir à sa cause. Le Conseil passe à l'ordre du jour. »

Quinze jours plus tard, la section de Marat insista auprès de la Commune pour qu'elle fixât le prix du rhum saisi chez Robert, afin de le vendre « au profit des pauvres de la section ». Le Conseil général arrêta « que ce rhum serait proposé au ministre de la Marine et que deux experts en apprécieraient la juste valeur ».

Le rhum de Robert fut-il réellement vendu au ministre de la Marine? Je l'ignore. Mais il est probable que Robert ne fut plus inquiété, il est sûr que la Commune l'avait innocenté, il est sûr qu'on renonça à l'accuser d'accaparement, puisqu'il ne fut pas traduit au Tribunal révolutionnaire.

***

Cette aventure, à la fois burlesque et émouvante, du conventionnel Robert, peut être considérée comme un des premiers incidents de la lutte des Montagnards, plus ou moins robespierristes, contre Danton et ses amis. Le fait que la Convention ait failli envoyer à l'échafaud, dès octobre 1793, l'intime familier et l'ancien secrétaire de Danton, sans que celui-ci osât prendre sa défense, n'indique-t-il pas que dès lors la situation politique du rival de Robespierre était compromise? Autre remarque. On se représente la municipalité parisienne comme régissant dictatorialement Paris au début de l'an II : l'attitude de la section du Théâtre-Français, qui n'obéit ni à la Commune ni à la Convention, montre que ce sont plutôt les sections qui gouvernaient alors Paris, ou, pour mieux dire, qu'elles se gouvernaient chacune par une sorte d'autonomie révolutionnaire. D'autre part, si c'est comme dantoniste que Robert fut ainsi persécuté, si c'est par antipathie pour sa femme, bas-bleu à prétentions politiques, nos documents semblent montrer que la persécution contre ce brave homme fut inspirée aussi par l'outrance d'un vrai sentiment civique, à la fois naïf et féroce, par la fièvre d'un patriotisme réellement ému du tort que les accaparements pouvaient causer à la défense nationale, réellement indigné de cet exemple d'accaparement donné par un législateur. Enfin, ce qui eût réjoui le cœur de Michelet, c'est la farouche Commune de Paris qui dans cette étrange aventure, où la Convention avait été si timide, eut le courage, finalement, de se montrer humaine, et d'innocenter le brave Robert.

A. AULARD

# LES ORIGINES

DE

# L'ANARCHISME HINDOU

En 1790, un Bengali de seize ans, nommé Râm-Mohun Roy, né d'une grande famille de brahmanes, à Rhâdhânagar dans le district de Murshidâbâd, c'est-à-dire au sommet du delta du Gange, se brouillait avec tous les siens parce qu'il venait de publier une brochure scandaleuse « contre l'idolâtrie ». Il voyagea, pour étudier les religions arabe et persane à Patna, le brahmanisme savant à Bénarès, le bouddhisme au Tibet. La mort de son père, en 1803, le rendit libre et très riche. Il publia tout de suite un deuxième livre sur *l'Idolâtrie de toutes les religions*, fit une campagne contre l'usage hindou d'immoler les veuves sur les cendres de leurs maris et fonda en 1816, à Calcutta, l'*Atmiya-Sabhâ*, « Société spirituelle » pour les discussions philosophiques et religieuses.

Mais bientôt il admit des Européens à ces réunions. Il fit paraître en 1820 un livre sur *les Préceptes de Jésus*, se lia en 1828 avec un missionnaire anglais, organisa, sur le plan des services protestants, des assemblées hebdomadaires pour lire les textes védiques, y reçut les femmes et fonda, en 1830, sous le nom de *Brahma-Samâdj*, la première Église hindoue réformée, « où hindous, chrétiens et mahométans pussent venir prier ensemble ».

En 1844, onze ans après la mort de Râm-Mohun Roy, une « Société pour l'enseignement de la Vérité », *Tattva-bodhinî-Sabhâ*, fusionna avec le *Brahma-Samâdj*, qui dès lors apparut comme une religion fondée pour « l'adoration d'un Dieu unique par un culte d'amour et de bonnes œuvres ». En 1847, le *Brahma-Samâdj* avait déjà 777 églises. Quelques années après, il reçut une impulsion soudaine par l'adhésion d'un homme ardent, Keshub-Chander-Sen, qui prétendit pousser la réforme religieuse jusqu'à ses conséquences sociales et notamment interdire les mariages d'enfants, permettre aux veuves de se remarier, supprimer la distinction des castes. Il fit le voyage d'Angleterre et étonna Max Müller; il garda, de son contact avec les Anglais, l'idée de fonder une religion cosmopolite, où Jésus-Christ aurait eu le premier rang, même avant les prophètes de l'Inde. Il voulait donc fusionner le christianisme et l'hindouisme.

Contre cette tendance, une réaction se produisit naturellement, qui devint l'un des deux éléments de l'anarchisme hindou d'à présent. En 1870, le brahmane Dayânanda Sarasvati fonda, pour lutter contre le *Brahma-Samâdj*, une nouvelle société religieuse nommée l'*Arya-Samâdj*. Le *Brahma-Samâdj* était né chez les Bengalis et autour de Calcutta. L'*Arya-Samâdj* naquit à Bombay, tout près de cette région montagneuse des Ghâts et de cette population des Mahrattes, dont sortit aussi l'autre courant du même anarchisme hindou. Les noms mêmes des deux religions réformées attestent leur opposition. Le *Brahma-Samâdj* se recommandait du brahmanisme, système relativement récent dans l'Inde, constitué par la divinisation de la Prière ou *brahma*, qui devint ensuite le dieu créateur et composa la trinité hindoue avec Vichnou, le dieu conservateur, et Çiva, le dieu destructeur. Au contraire l'*Arya-Samâdj* évoquait le culte primitif des Hindous, le système religieux qu'apporta sur l'Indus le peuple Arya quand il arriva des montagnes du Nord et qui n'avait pas alors d'autres sources que les Védas : l'*Arya-Samâdj* était une régression vers la forme la plus antique du culte national.

Dans les premières années, l'*Arya-Samâdj* ne fut qu'un mouvement de réforme religieuse. Il s'agissait de lutter contre l'idolâtrie, le polythéisme, le panthéisme. On admettait comme

sources religieuses les quatre Védas ou livres primitifs, à l'exclusion de la littérature des deux déformations du védisme, c'est-à-dire à l'exclusion des *brahmanas* du brahmanisme philosophique et des *pouranas* du brahmanisme idolâtrique et sectaire.

Mais la secte religieuse devint bientôt un parti politique. Je n'aurais garde, pour expliquer cette transformation, de comparer des faits d'histoire hindoue aux faits de l'histoire européenne, si des chefs de l'*Arya-Samâdj* n'avaient pas eux-mêmes indiqué la comparaison, dans un entretien avec un journaliste anglais : « Il nous arrive, ont-ils dit, ce qui est arrivé aux Églises non-conformistes d'Angleterre. On se réunit d'abord pour un objet purement spirituel; on découvre que sur la politique on pense à peu près uniformément; insensiblement l'organisation religieuse produit une cohésion d'intérêts et d'activités politiques. » Dans toutes les révolutions politiques de l'Angleterre, en effet, y compris l'exécution de Charles Ier, et, à l'imitation de l'Angleterre, dans les révolutions d'Amérique et de France, la tendance dite socialiste à tirer de ces révolutions toutes leurs conséquences sociales, et l'anarchisme qui exagère le socialisme comme le socialisme exagère le républicanisme, ont eu pour artisans, pour théoriciens, pour inspirateurs, à l'origine, des dévots de quelques sectes en conflit avec les religions établies, des anabaptistes, des puritains, des quakers. Sans doute le phénomène n'est pas identique dans l'Inde et en Europe. Mais le mécanisme paraît au moins analogue.

Comme en Europe aussi, les juristes ont eu la plus grande part à cette fusion, parce que, dans les pays qui n'ont pas encore d'enseignement primaire à l'usage du peuple, c'est souvent la classe des avocats et des gens de loi qui est la plus généralement instruite, et que c'est pareillement la classe instruite qui adhère la première aux réformes religieuses, ou irréligieuses. Or dans l'Inde tout un prolétariat judiciaire vit des procès fonciers. Ce prolétariat se recrute dans les familles d'usuriers de village. Le gouvernement anglais lutte tant qu'il peut contre ces usuriers et tâche de son mieux à supprimer la chicane inutile. Une loi récente. le *Land Alienation Act*, a positivement ruiné une bonne portion des barreaux hindous. Le barreau

de Rawal Pindi, dans le Penjab, a presque entièrement succombé. A cette époque, comme par hasard, — en 1907, — des émeutes éclatèrent dans la ville et Rawal Pindi est devenu un centre important de l'*Arya-Samâdj*.

Un journaliste anglais, qui défend les Hindous, M. Henry W. Nevinson, a soutenu l'année dernière dans la *Nation* que l'*Arya-Samâdj* n'a rien à voir avec la politique. Les « extrémistes » hindous ont protesté. M. Shyamaji Krishnavarma, gradué d'Oxford et rayé le 30 avril dernier, pour ses opinions, du barreau de l'*Inner Temple* dont il faisait partie depuis vingt-cinq ans, écrivit dans son journal, l'*Indian Sociologist*, à propos de Dayananda le fondateur de la secte : « Sans doute il fut un avocat infatigable de la réforme religieuse et de la réforme sociale; mais sur la valeur de ses enseignements à cet égard on peut différer d'opinion, tandis que sur la valeur de son idéal politique on ne peut pas. Ses nombreux écrits prouvent jusqu'à l'évidence que le principal objet de sa mission dans la vie fut d'inspirer à ses concitoyens un désir ardent pour l'établissement d'une souveraineté complète comme au temps du Mahâbhârata, ainsi qu'il l'explique dans son ouvrage *Styârthaprakâsha*, qui contient tant d'allusions lamentables et désolées à la subordination politique de l'Inde et à l'écrasement des Hindous par des étrangers. » Voilà ce qu'un chef des « extrémistes » hindous veut trouver chez le chef de la nouvelle religion hindoue.

Naturellement, la littérature sacrée fournit aux Hindous, comme aux chrétiens, sinon des conseils directs de révolte et un idéal politique très clair, du moins des descriptions de l'âge d'or ou des déclamations pessimistes, dont les esprits anarchistes se nourrissent plus volontiers que de réalités. Dans le Mahâbhârata invoqué par Dyananda, le héros Bishma gouverne un royaume dont voici quelques agréments :

En ce temps-là, la terre donnait des récoltes abondantes et des produits exquis. Les nuages pleuvaient à propos et les arbres se couvraient de fruits et de fleurs. Le bétail était heureux, les oiseaux et les autres animaux s'amusaient énormément, et les fleurs embaumaient. Les villes et cités regorgeaient de marchands et d'artistes de toutes sortes. Les gens étaient braves, instruits, honnêtes, heureux. Il n'y avait ni voleurs ni pécheurs; mais les hommes voués à la

vertu, au sacrifice, à la vérité, s'aimaient, le peuple croissait en prospérité et se divertissait gaiement sur les rivières, les lacs, les piscines, dans les prairies et dans les bois. La capitale étincelait de cent palais, elle avait des arcades noires comme les nuages. On ne voyait pas de pauvres, ni de veuves; les puits et les lacs étaient pleins, les prairies abondaient en arbres, les maisons en richesses, tout le royaume en réjouissances.

On devine que des textes comme celui-là ne sont pas allégués pour flatter les Anglais. D'autres textes respirent le désespoir ou la colère, comme le *Soutra* que voici :

Je vois les riches en ce monde : les richesses qu'ils ont acquises, dans leur folie ils n'en donnent rien aux autres; ils entassent évidemment trésors sur trésors et se laissent entraîner de plus en plus loin à la poursuite du plaisir. Le roi, qui aurait subjugué la terre, qui gouvernerait jusqu'à l'Océan le pays de ce côté de la mer, désirerait encore, insatiable, celui qui est de l'autre côté de la mer.

Ou comme celui-là :

Les princes qui règnent sur les royaumes, riches en trésors et en biens, tournent leurs convoitises l'un contre l'autre, esclaves insatiables des plaisirs. S'ils s'agitent ainsi sans repos, flottant sur le torrent de l'instabilité, entraînés par la cupidité et la concupiscence, qui peut sur la terre vivre dans le repos?

On assure que l'*Arya-Samâdj* a plus de quarante mille membres dans les Provinces-Unies d'Agra et Oudh, qui passent pour la région la plus pacifique de l'Inde anglaise. Le centre du mouvement est à présent, non plus à Bombay, mais dans un coin de ces Provinces-Unies, à Kangri, ville de la division de Bijnaur, que le Gange traverse immédiatement après sa sortie des montagnes. Sur les confins de la ville, la secte a construit un *Gurukul*, espèce de séminaire pour ses missionnaires. On y prend les garçons de huit à vingt-cinq ans; durant tout leur noviciat, ils doivent observer une discipline très sévère; ils vivent en ascètes, ne voient leurs familles que deux fois par an, une demi-heure chaque fois, ne regardent jamais une femme en face. Le directeur, Lala Munshi Ram, a fait à Lahore, au commencement de cette année, un grand discours pour démontrer que l'*Arya-Samâdj* ne s'occupe pas de politique. Mais il n'a parlé que de sa vénération pour l'Empe-

reur-Roi. Il n'a pas soufflé mot du vice-roi ni des autres autorités anglaises; tous ceux qui connaissent l'Inde ont vu dans cette prétendue manifestation de loyalisme une démonstration très inquiétante contre les étrangers : les réticences d'un chef religieux, d'un maître des novices, d'un théologien, peuvent contenir plus de force explosive qu'un appel aux armes.

*
* *

Tandis que le Penjab et les Provinces-Unies s'imprègnent lentement de cet idéal politique, le Bengale retentit depuis quelques années d'attentats presque pareils au terrorisme russe; on lance des bombes sur les trains du vice-roi, on assassine des Anglaises; on vient, jusqu'en Europe, déranger par des meurtres le travail tardif peut-être, mais difficile et méritoire, que lord Morley essaie d'accomplir pour la réforme de l'Inde. Cette propagande par le fait paraît être le résultat direct d'un deuxième mouvement, beaucoup plus mystérieux et confus que le premier, et qu'on ne saurait guère exposer que par une analyse de ses manifestations. Ce mouvement a pour organe un journal de Calcutta, le *Bande Mataran*, dont voici les principes, d'après un article paru en 1908 :

La possession entière de l'Inde, morale et matérielle, depuis le soleil jusqu'au centre de la terre, appartient de plein droit au peuple hindou; ce peuple, et lui seul, est le propriétaire et le législateur du pays; toute loi qu'il n'a pas faite est nulle et non avenue; tout titre de propriété qu'il n'a pas conféré ou confirmé, est sans valeur; ce droit absolu de propriété peut et doit être affirmé et revendiqué par *n'importe lequel* des moyens que la puissance divine a mis à la disposition de l'homme.

Le nom de ce journal en dit plus long encore que son programme. *Bande Mataran* veut dire : *Gloire à la Mère*, et la Mère, c'est la déesse Kali, l'une des femmes du dieu Çiva. Kali est une vierge-mère, déesse farouche et cruelle de la destruction et de la mort. Son culte est au dernier et plus bas degré de la vie religieuse dans l'Inde. Ses fidèles adorent encore, la nuit, le principe féminin, représenté par une femme nue; on lui

offre par milliers des buffles, des moutons, des boucs. L'adoration de sa puissance destructive comporte aussi des sacrifices humains. En 1861, le prince de Djeypore à son avènement lui immolait une vierge de treize ans. En 1881, une troupe de Gonds sacrifia des prisonniers faits dans le village de Chittragada. Dans les repaires les plus secrets de son culte, dans le Nagpur, au sud-ouest du Bengale, il reste des chapelles où de tels sacrifices n'ont pas dû tout à fait disparaître.

La même divinité a des serviteurs dans les autres journaux du parti. En 1907, le *Yugantar* écrivait : « Pour une société asservie, la révolution est le seul remède. Avec de la résolution, un seul jour nous suffirait pour mettre un terme à la domination anglaise. Dévouons nos vies au temple de la liberté. La déesse [Kali] ne peut vaincre sans effusion de sang : offrons-lui en sacrifice les têtes des intrus; que soixante-dix millions d'hommes prennent les armes! » A Calcutta, c'est dans le temple de Kali que les grands meetings révolutionnaires se réunissent.

Ce mouvement anarchiste a deux héros, proposés expressément à l'admiration, à l'imitation, à l'adoration des révolutionnaires, par un de leurs écrivains les plus abondants, M. Bipin Chandra Pal, qu'ils regardent actuellement comme un apostat. Il faut se rappeler l'histoire de ces héros, pour comprendre les mobiles de la secte : ils ont opéré dans les mêmes régions d'où part encore aujourd'hui la propagande anti-anglaise, dans le Penjab et dans le pays des Mahrattes.

On sait que, dès le milieu du VII^e siècle, les Musulmans firent des expéditions dans l'Inde. En 712, l'arabe Kasim envahit le Sind et s'établit dans la vallée de l'Indus. Dès lors les sultans et les généraux musulmans ne cessèrent pas de guerroyer contre les rajahs. Le sultanat de Delhi fut créé en 1206; en moins d'un siècle, il absorba le Behar et le Malabar. En 1398, Tamerlan se fit proclamer empereur de l'Inde. Après sa dynastie, l'Islam avec les Grands Mogols gouverna ou plutôt exploita l'Hindoustan depuis 1516, jusque, du moins en théorie, à la révolte des cipayes en 1857.

Cette invasion de l'Inde par les Musulmans est un fait capital pour l'intelligence du mouvement anarchiste. Les Hindous, si mous que les conseillers de Tamerlan voulaient l'em-

pêcher de les vaincre, parce que, disaient-ils, « maîtres de l'Hindoustan; si nous y demeurons, notre lignée est perdue; nos enfants et nos neveux dégénéreront en se mêlant avec les indigènes », les Hindous n'ont pardonné aux Musulmans ni leur propagande religieuse, ni leur exploitation : des Grands Mogols, il suffit de rappeler qu'Akbar, le plus tolérant, décida que l'impôt foncier, qui lui était dû, comprendrait tous les revenus du sol, à l'exception seulement de ce qu'il faudrait à chaque homme pour manger et semer jusqu'à la prochaine récolte; Aureng-Zeb, qui régnait le siècle suivant, perçut, rien que pour l'année 1707, deux milliards environ, alors qu'aujourd'hui les Anglais, sur un territoire beaucoup plus étendu, ne perçoivent guère que cent millions en plus. Les massacres étaient en proportion.

Les Hindous ne l'ont pas oublié. Ils souffrent encore de la mosquée construite par Aureng-Zeb sur la colline sainte de Benarés, où elle défie leurs pagodes. Ils détestent les soixante-dix millions de Musulmans qui vivent au milieu d'eux, comme les Musulmans de Palestine détestent la minorité chrétienne qui occupe les Lieux Saints. Or le peuple croit assez généralement que la politique anglaise dans l'Inde tend à s'appuyer sur les Musulmans. Je note cette opinion, très répandue, comme un fait important pour expliquer la recrudescence de l'opposition antianglaise, et comme un fait, de plus, que rendent vraisemblable des manifestations souvent maladroites. Le chef le plus illustre du nationalisme musulman dans l'Inde au XIX^e siècle, Sayed Ahmed, le même qui, pendant la révolte de 1857, essaya vainement de maintenir les siens dans une attitude neutre, par la suite n'eut pas d'autre politique que de rapprocher les deux sociétés anglaise et musulmane. Il protesta quand le *Congrès national* de l'Inde voulut faire entrer des indigènes dans les conseils législatifs. Dans un discours, il n'a pas craint de dire : « Quand les Anglais établirent leur domination dans l'Inde, celle-ci était une pauvre veuve attendant un mari..., et nous-mêmes (les Musulmans), nous contribuâmes à l'extension du régime britannique dans l'intérêt de notre prospérité. Nous et la nation anglaise, nous sommes joints ensemble *comme deux lames d'une paire de ciseaux*. C'est notre désir ardent que le régime britannique demeure dans l'Inde éternellement. »

De telles paroles sont déjà bien compromettantes. En voici de plus graves extraites du livre écrit sur l'Inde (1893) par sir John Strachey, ancien ministre des Finances : « Si l'Islam contient des éléments de danger politique, ils sont annulés par le fait que les Musulmans détestent plus l'Hindou que le Chrétien. L'existence côte à côte de ces croyances hostiles est l'un de nos points forts dans notre situation politique aux Indes. Les meilleures classes des Musulmans sont pour nous une source de force et non de faiblesse. Elles forment une minorité, petite comparativement, mais énergique, dont les intérêts politiques sont identiques aux nôtres, et qui, en aucune circonstance, ne préféreraient une domination hindoue à la nôtre. »

Faut-il s'étonner que les sentiments antianglais se doublent d'un fanatisme antimusulman? et que les sentiments antimusulmans se doublent d'un fanatisme antianglais? Les Anglais paient à présent, non seulement les méfaits qu'on leur impute à eux, mais l'oppression économique, politique et surtout religieuse que durant des siècles l'Inde a subie de la part des Musulmans. Le mécontentement ordinaire et naturel de tous les peuples conquis, et par surcroît éprouvés par des fléaux comme la famine, se transforme ainsi dans l'Inde en une remontée des rancunes et des fanatismes les plus enracinés à l'âme du peuple, en révolte religieuse, ou, ce qui est plus dangereux, en révolte politique, soufflée secrètement par le personnel religieux des brahmanes.

C'est pourquoi la crise actuelle date véritablement de 1905, de la fameuse division du Bengale en deux gouvernements séparés, parce que cette division correspond presque exactement à la division de l'ancien Bengale en région hindoue et en région musulmane, en sorte que maintenant les Musulmans ont la majorité dans une moitié de la plaine sacrée du Gange. C'est pourquoi encore, dans le Deccan, les crimes politiques les plus retentissants et les plus nombreux ont été commis autour de Kolhapur, entre Bombay et Goa, parce que le maharajah du pays soutient depuis longtemps une lutte acharnée contre le clergé brahmanique : ce prince tout-puissant, à qui les populations lointaines de Scindia et de Holkar reconnaissent une prééminence et qui passe pour le chef de toute la race des Mahrattes, fut pourtant excommunié par les

Brahmanes parce qu'il soutenait le gouvernement anglais. C'est pourquoi enfin les troubles commencent presque toujours par une insulte religieuse, soit que les Musulmans pénètrent dans une pagode hindoue pour massacrer les vaches sacrées, soit que les Hindous jettent dans la mosquée un cochon mort, ainsi qu'il arriva le 6 janvier dernier à Titaghur.

*
* *

Voici maintenant le premier des deux épisodes qui fournissent aux anarchistes hindous leurs modèles. Il s'agit, comme dans l'épisode suivant, d'une révolte contre Aureng-Zeb, le plus Musulman de tous les Grands Mogols, l'empereur-derviche, le saint, l'ascète, l'exterminateur des païens qui fit détruire à Bénarès le temple de Vichnou, égorger des vaches dans le temple d'Allahâbad, enterrer des idoles hindoues sous la grande mosquée d'Agra, écraser sous des charges d'éléphants les brahmanes qui, par manière de protestation passive, obstruaient l'entrée de la mosquée de Delhi.

En 1675, Aureng-Zeb fit mettre à mort un chef du Pendjab, nommé Tegh-Bahadour. Ce chef était le *gourou* ou maître des Sikhs, secte hindoue fondée au XVI^e siècle dans les environs d'Amritsar, près de Lahore. C'était un mouvement religieux et puritain; les Sikhs, par suite, avaient une discipline plus exacte et un fanatisme plus susceptible que les Hindous ordinaires. Ils ne formaient pas encore une nation, mais payaient l'impôt à leurs *gourous*. Tegh-Bahadour n'avait porté ombrage au Grand Mogol que par son intransigeance religieuse. Avant d aller au supplice, il fit jurer à son fils Govinda de le venger. Govinda commença par enlever secrètement le cadavre de son père et lui rendre les honneurs funèbres. Puis il se cacha dans les montagnes qui environnent le Djemnah et, pendant vingt-cinq ans, y vécut de sa chasse en méditant les livres religieux de son pays, de la Perse et de l'Islam. Il reparut comme un envoyé de Dieu, organisa son peuple en communauté religieuse que gouvernaient les conciles des principaux chefs, lui donna pour mission la guerre et l'extermination des Musulmans, et menaça de l'excommunication et du supplice éternel

quiconque abandonnerait son chef dans la bataille. Naturellement Aureng-Zeb lui fit la guerre et finit par le battre; mais, ne réussissant jamais à s'emparer de sa personne il lui promit son alliance et l'appela près de lui; il mourut comme Govinda se mettait en route pour le rejoindre. Le gourou Govinda, entre beaucoup d'autres écrits, fit un *Hymne au Sabre* qui fut chanté à Londres, en décembre dernier, dans un meeting tenu à Caxton Hall par les Hindous extrémistes, le jour anniversaire du héros.

L'autre héros est Sivaji, le chef mahratte, l'ennemi le plus dangereux d'Aureng-Zeb. Les Mahrattes, le seul peuple aryen qui ait pu s'établir en bloc sur les plateaux de l'Inde du Sud, occupent les hautes montagnes des Ghâts, qui descendent presque à pic sur le golfe d'Arabie entre Bombay et Goa. Ils ont toujours passé pour des pillards terribles; on les appelait « rats des montagnes », et de nos jours encore on montre autour de Calcutta les restes d'un « fossé des Mahrattes » creusé pour les arrêter. Ils pratiquent le plus pur brahmanisme. Les hommes de la caste sacerdotale, qui ont conservé le mieux les traits primitifs de la race, n'ont pas seulement la peau très claire, le nez busqué et les yeux gris, mais ils se distinguent par une agilité d'esprit, une astuce, une aptitude pour la ruse et les complots, que toute l'Inde reconnaît et redoute, comme dans l'espèce des vipères nos paysans discernent et craignent l'aspic. On peut leur appliquer à la lettre ces paroles d'un hymne védique : « Les brahmanes portent des traits aigus; ils ont des flèches, dont le coup ne tombe jamais à faux. Ils assaillent leur ennemi avec leur ardeur sacrée et leur colère; ils le transpercent de loin. »

Au milieu du pays des Mahrattes, au sud-est de Bombay, est Poona, l'ancienne résidence des chefs ou *pechwas* nationaux; leur palais s'y voit encore dans le « Jardin des diamants »; les négociants enrichis ont coutume de s'y retirer après leur fortune faite. Poona, au XVII^e siècle, appartenait au roi de Bijapour, qui s'y faisait représenter par un gouverneur. En 1627, un de ces gouverneurs eut un fils nommé Sivaji. Le petit Mahratte n'apprit pour tout métier que le brigandage. Il devint « un fils du diable, un père de la ruse », s'empara pour s'amuser de tous les forts abandonnés, se fit un sport de cap-

turer les convois d'argent que son père le gouverneur était censé protéger; il devint puissant et célèbre, arrondit et réunit ses usurpations territoriales, et à trente-un ans détruisit une armée du roi qui possédait Poona.

Trois exploits le rendent immortel dans la mémoire des Hindous. Une fois, il avertit le roi qu'il voulait lui faire sa soumission. Le roi dépêche son généralissime. On prend rendez-vous devant un vieux fort, sur un escarpement. Le général et Sivaji, chacun de son côté, sans escortes, sans armes, habillés de mousseline blanche, s'avancent vers le rocher. Ils se rencontrent. Sivaji ouvre les bras au général; mais ces bras, sous la mousseline, étaient blindés et armés de griffes, Sivaji cachait un poignard : il tue le général et rejoint tranquillement son armée qui l'acclame. Une autre fois, on apprend qu'Aureng-Zeb occupe le pays de Mahrattes et que son général, en plein Poona, s'est installé dans la maison même où Sivaji est né. Sivaji se déguise, entre dans la ville à la suite d'une noce, arrive dans sa maison, surprend le général musulman dans son lit, l'oblige à décamper par une corde attachée à la fenêtre et coupe d'un coup de sabre les doigts qui tenaient la corde. Il eut l'audace d'aller menacer Aureng-Zeb jusque dans son palais à Delhi; mais l'empereur le garde prisonnier. Alors Sivaji fait le malade, envoie de pleines corbeilles de présents aux fakirs et aux prêtres afin qu'ils prient pour lui, endort la surveillance par ces dévotions, puis expédie dans les corbeilles toute son escorte, finalement s'échappe lui-même et traverse toute l'Inde sans encombre jusque chez lui.

Sivaji fut le destructeur de la puissance musulmane. Il se fit payer tribut par tous les rois de l'Inde péninsulaire, fut leur maître plus que le Grand Mogol, reçut de partout des renforts pour ses guerres contre Aureng-Zeb, et cette « guerre des Mahrattes », qui devint la guerre de toute l'Inde contre l'islam, détermina la décadence irrémédiable de l'empire de Delhi. Voilà pourquoi Sivaji, avec le gourou Govinda, est tenu pour un précurseur par les extrémistes hindous.

Si les extrémistes ont une organisation, elle est mal connue, et tout ce qui vient d'être dit expliquerait assez qu'ils n en aient pas besoin, puisque l'opposition antianglaise se confond historiquement et pratiquement avec l'opposition antimusulmane,

laquelle se nourrit dans les pagodes et se perpétue dans l'entourage des castes sacerdotales. Toutefois, on sait que les inspirations viennent toujours de Poona, la forteresse des Mahrattes, la capitale des Ghats, la ville de Sivaji; de Poona, elles passent par Barroda, ville importante au nord de Bombay, située commodément à égale distance du Penjab par la vallée de l'Indus et du Bengale par la vallée du Gange, où conduit tout droit la rivière Narbada. De Baroda, le mauvais esprit gagne ainsi Calcutta, où l'hystérie et l'effervescence des Bengalis le développent et en tirent tous les effets qui depuis quelques années terrorisent le *Civil service*.

Dans tous les gros villages du Bengale, fonctionnent des *samitis* ou comités anarchistes, que reliaient entre eux les émissaires des journaux, comme la *Bande Mataram* et le *Yugantar*. Ces journaux ne paraissent plus; le gouvernement les a supprimés. Mais leur personnel subsiste et fait maintenant circuler des feuilles clandestines. Ces feuilles, comme les journaux qu'elles ont remplacés, organisent dans les centres importants des hôtels ou *mess* où les abonnés sont avertis qu'ils peuvent descendre gratis. Ils y viennent donc un jour ou deux, comme chez nous les catholiques viennent chez certains religieux pour suivre une retraite. Toute l'année, les hindous reçoivent ainsi la parole révolutionnaire. A Calcutta même, le mouvement est centralisé dans un bouge des *Manicktollah gardens*, sur la lisière d'un faubourg. On y a trouvé plusieurs fois des dépôts d'explosifs.

Dans l'anarchisme hindou, les explosifs sont un produit d'exportation : de jeunes Bengalis sont allés au Japon pour apprendre la chimie terroriste. Ils ont aussi pris des leçons en Europe, chez les réfugiés russes de Londres ou d'ailleurs. A qui sait un peu l'histoire de l'Inde, il semblera regrettable que les hindous croient nécessaire de s'initier aux méthodes grossières de l'anarchisme européen, alors qu'ils ont dans leurs propres traditions des procédés de meurtre discrets et parfaits, et notamment des recettes d'empoisonnement si variées et raffinées qu'elles défient l'analyse comme des chefs-d'œuvre de l'art. On ne voit pas que l'anarchisme hindou doive à l'Europe autre chose que ces pauvres et stupides bombes. Les Anglais, par énervement, ont pris ombrage depuis quelques mois d'une

certaine *India house*, fondée dans Cromwell Road à Londres par M. Shyamaji Krishnavarma pour servir de cercle et de centre aux étudiants hindous. C'est là que fréquentait, dit-on, l'assassin de sir Curzon Willie. Mais il suffit de lire *l'Indian sociologist*, rédigé par le même M. Krishnavarma, pour se rendre compte que l'action de ces Hindous réfugiés doit être presque insignifiante, comparée aux influences dont j'ai parlé. Cette littérature n'est violente que dans les mots : la doctrine se résume dans cet argument naïf, que les Anglais ne devraient pas se formaliser si les patriotes hindous prêchent contre eux la résistance à l'oppression, alors que l'Angleterre doit justement sa merveilleuse évolution politique à la pratique de cette même résistance, à l'expulsion d'une dynastie convaincue d'avoir favorisé des cultes étrangers, à des régicides comme Milton et Cromwell, enterrés aujourd'hui dans l'abbaye de Westminster.

M. Krishnavarma, pourtant, a fait élever à ses frais, dans *India house*, un monument aux premiers « martyrs » de la répression anglaise; en 1907, il a fondé une « Société de missionnaires politiques », *Desa-Chaktasamâdj*, dont les statuts contiennent ce qui suit :

La société a pour objet l'établissement du *Home Rule* dans l'Inde. Elle comprend : un comité central, un corps de missionnaires, un corps de membres actifs, un corps d'adhérents... Tout missionnaire devra faire abandon à la société de tous ses biens mobiliers et immobiliers. La société pourvoira à son entretien et, s'il est marié, à l'entretien de sa femme et de ses enfants. Elle se chargera aussi de l'éducation de ces enfants. Les missionnaires politiques sont nommés par le comité central... Les membres actifs et les adhérents sont élus par les sections locales. Aucun membre de la société n'acceptera, ou ne s'emploiera, directement ou indirectement, pour persuader à qui que ce soit d'accepter un office, titre, traitement ou pension du gouvernement anglais.

M. Krishnavarma, pour les trois premières années, a doté la Société de 10 000 roupies (environ 20 000 fr.). De plus, il a créé une conférence, payée 1 500 roupies par an, dont le titulaire doit faire dans l'année des cours à Calcutta, Dacca, Allahabad, Lucknow, Lahore, Bombay, Poona, Nagpour, Madras. La matière des conférences d'une année doit composer un volume d'au moins 200 pages in-8.

*
* *

En définitive, l'anarchisme hindou a deux centres : le haut Penjab et le Bengale. Dans le Penjab, il chemine par les affiliés de l'*Arya-Samâdj*, secte religieuse qui possède un noviciat, et dont les doctrines procèdent d'une réaction en faveur du culte primitif des Védas contre les infiltrations chrétiennes. Dans le Bengale, il se répand par les *samitis* de village et s'inspire des excitations mystérieuses parties de Poona, la capitale des Mahrattes rebelles et des Brahmanes aux yeux clairs. Partout, mais surtout dans le Bengale, le nouveau fanatisme hindou est principalement nourri des traditions issues, au XVII^e siècle, de la résistance brahmanique à l'oppression musulmane. Et comme les Anglais s'entendent maintenant, de fait ou de réputation, avec les Musulmans contre les Hindous, les chefs de la révolte ont pour auxiliaires et pour conseillers les castes sacerdotales. N'oublions pas que la terrible révolte de 1857, où faillit sombrer la domination anglaise dans l'Inde, fut une révolte religieuse : elle éclata parce qu'on voulut obliger les troupes indigènes à recevoir des cartouches enduites de graisse de vache ; à cette époque on arrachait encore les cartouches avec les dents, et la religion brahmaniste déclare déchu de sa caste tout homme dont les lèvres touchent des matières organiques, surtout de la vache qui est un animal sacré.

ANDRÉ MATER

# LA
# DERNIÈRE ÉPOUSÉE D'AMMON[1]

## VI

### LA CABANE

Ce matin-là, Cherisis filait sur le seuil de sa demeure.

Elle s'était mise au travail dès les premières lueurs de l'aube et, sous ses doigts diligents, le fuseau tournait rapide. Car elle était pauvre, ne possédant que cette cabane de briques au bord du fleuve et quelques drachmes d'argent, enfouies dans une amphore sous les dalles du foyer. Elle était veuve et, seule durant toute la longueur des jours, elle n'avait au fond de ses yeux pâles qu'une pensée et qu'un rêve : Orion, son fils unique, un beau garçon de vingt ans, grave et fort, qui, chaque soir, quand mourait le crépuscule, venait partager avec elle le recueillement paisible de sa maison.

Il était passeur au port d'Achôris. Levé sitôt que blanchissait le ciel, il ne quittait point sa barque avant que l'onde et les berges fussent autour de lui confondues par les ténèbres. Si personne ne l'appelait sur la rive, il pêchait ou raccommodait ses filets. Mais, aux jours de marché, la barque ne cessait de s'emplir de petites gens et de bétail. Alors le labeur

1. Voir la *Revue* du 15 juillet.

d'Orion, courbé sans trêve sur les rames pesantes, était plus rude et monotone que celui des bœufs attelés à la roue des puits. Pourtant, le soir, il revenait avec le même visage que la veille et jamais une parole amère ne s'échappait de ses lèvres...

Cherisis filait, ce matin-là, sur le seuil de sa demeure, et le fuseau ronflait doucement parmi les bruits légers d'alentour. La deuxième heure était proche. Déjà le soleil glissait de fauves rayons entre les troncs serrés des palmiers, sur la poussière du chemin. L'azur du ciel se voilait d'une vapeur blanche et lumineuse. Les mouches se balançaient innombrables, entre-croisant parfois, avec de brusques éclairs, leurs vols précipités. Et l'on sentait peu à peu s'enfuir la fraîcheur bienveillante de l'aurore.

Derrière elle, au travers de la porte fermée à demi, Cherisis entendit comme un froissement d'étoffes, puis une plainte très faible. Elle leva la tête, écouta, un instant; mais, le bruit ayant cessé, elle continua sa tâche.

Tout en froissant le lin entre ses doigts effilés, Cherisis regardait autour d'elle. Huit ou dix cabanes à peu près semblables à la sienne, groupées le long du quai, à l'ombre des palmiers et des mimosas, abritaient aussi des familles de pêcheurs et de bateliers. Et c'était, au bord du fleuve paternel, où sommeillaient de vieilles barques noircies, un hameau très pauvre, mais paisible et gracieux, égayé par le roucoulement des colombes. De temps à autre, Cherisis voyait une jeune femme vêtue de blanc sortir du logis, une amphore vide sur la tête, svelte et légère, puis, quelques moments après, revenir, droite et lente, soutenant de son bras nu le grès humide qui meurtrissait son front. De petits garçons tout nus, de petites filles gauches et charmantes dans leurs haillons bariolés, sous leurs voiles éclatants, venaient rire en sautillant auprès de la porteuse d'eau... Et Cherisis souriante rêvait au jour où sa demeure s'embellirait d'une jeune épouse pareille à celle-ci, active et tendre, et d'enfants espiègles et heureux, pareils à ceux-ci.

Mais un vieillard s'avançait vers elle. Appuyé sur un bâton très court, il marchait à petits pas saccadés et ses pieds mal affermis soulevaient la poussière brillante. Cherisis le reconnut et n'interrompit point son travail. Quand il fut arrivé tout près d'elle, il s'arrêta. Sa tête chauve oscilla quelques instants,

comme secouée encore par l'agitation des membres. Et ses yeux gris, dans leurs paupières humides et rouges, interrogeaient avidement. La veuve mouilla sur sa bouche la pointe de ses doigts et, reprenant le fil de la quenouille :

— Je suis restée auprès d'elle, toute la nuit, — dit-elle, — pendant qu'Orion était couché ici, contre la porte. Parfois elle semblait reposer; mais, tandis que ses yeux étaient clos, des songes douloureux devaient tourmenter son âme, car elle paraissait sans cesse ou jetait soudain de grands cris. Et lorsqu'elle ouvrait les paupières, elle considérait les choses vaguement, et ses lèvres remuaient sans rien dire, comme si elle ne savait plus ni voir ni parler. A l'aube, elle s'est endormie d'un sommeil plus tranquille. Je l'ai laissée seule et je suis venue là filer cette quenouillée de lin. Onnophris, le tisserand, doit prendre le fil ce soir; mes yeux sont alourdis par la veille, mais il faut qu'il trouve la tâche terminée : tu sais combien il est exigeant et dur.

Le vieillard hocha tristement la tête :

— Il lui sera demandé compte de l'usure de tes yeux.

— On dit qu'il a fait don à l'évêque d'Antinoë d'une tunique merveilleuse, sans défaut.

— Dieu lui dira : « J'ai vu les soucis de la veuve tissés sur la trame de cette tunique et ton présent m'a fait horreur! »

— N'importe, je suis contente de gagner ce salaire, — reprit Cherisis. — Je veux que l'épouse d'Orion trouve un petit pécule dans sa nouvelle maison, afin que le labeur ne pèse point trop durement sur elle, au moins dans les commencements, et qu'ils soient heureux l'un et l'autre.

Le vieillard ne répliqua point. Après un instant de silence, Cherisis demanda ;

— Le pays semble calme, à présent. Que font les gens de la plaine?

— Ils se disputent pour le partage des champs, — répondit le vieillard. — Il allait éclater entre eux de terribles querelles; mais Macarios est parvenu, je crois, à les apaiser. Ils ont accepté sa décision. Les moines posséderont toutes les terres; ils en distribueront les fruits à chacun suivant son travail.

La veuve haussa doucement les épaules :

— Heureux les pauvres qui ne convoitent point! — dit-elle.

— Parce qu'ils savent rester libres et s'aimer, — ajouta le vieillard.

A ce moment, ils entendirent un sanglot derrière le seuil. Le vieillard écouta, un instant, puis vint en chancelant pousser la porte. Cherisis parut hésiter; elle considéra le fuseau déjà gonflé et le lin qui restait encore; elle regarda dans la cabane... Enfin elle posa sa quenouille et entra.

La chambre était à demi obscure. La fenêtre, étroite et basse, percée dans le mur qui surplombait la berge du fleuve, était voilée d'un carré de laine bleue. La brise humide glissait sous l'étoffe et répandait dans l'ombre un peu de sa fraîcheur. Un filet aux mailles brunies, quelques bottes d'oignons séchés pendaient aux poutres enfumées du plafond. Sur le sol, entre deux pierres noircies, il y avait un petit tas de cendres éteintes et, de chaque côté, deux couffes rondes : l'une contenait ces galettes de maïs, minces et dures, que l'on amollit dans l'eau avant de les manger; l'autre, une moitié de pastèque à la pulpe saignante, des bananes et des raisins. Dans un coin, une grande jarre pleine d'eau, le col très large, la panse effilée comme un énorme fuseau, fichée entre les pieds d'un escabeau trapu, suintait et s'égouttait lentement.

Parmi ces humbles accessoires d'une pauvre vie, Diyllis était étendue. La veille, deux jeunes paysans, guidés par le vieillard, avaient apporté dans la demeure de Cherisis son corps souillé et sanglant, insensible comme un cadavre. Et la veuve n'avait interrogé personne. Mais, abandonnant sa tâche journalière, elle avait pieusement lavé cette chair délicate ; elle avait entouré de fines bandelettes l'horrible plaie. Puis, soulevant une pierre du foyer, elle avait retiré de la cachette trois drachmes d'argent, le quart de son pécule, et les avait confiées à l'un des jeunes hommes. Il était revenu, peu après, portant une natte de chaume, épaisse et neuve, et une robe de lin.

Quand le vieillard entra, Diyllis cessa de gémir et tourna péniblement la tête. Sur son visage, pâle comme la fleur humide des lotus, des larmes coulaient encore ; ses larges yeux bruns s'ouvraient, étonnés et douloureux. Cherisis referma la porte sans bruit.

Et Diyllis contempla longtemps le vieillard. Un souvenir

lointain parut arrêter sa pensée délirante. Elle eut un air d'impatience chagrine.

— N'entends-tu pas? — dit-elle d'une voix angoissée. — Que veux-tu encore? Laisse là ton outre et va-t'en!

Et, avec un grand soupir, elle retourna la tête contre la muraille.

Cherisis regardait anxieusement le vieillard, qui, du bout de ses doigts tremblotants, essuyait ses paupières saignantes. Il lui fit signe d'aller reprendre sa tâche et, quand elle fut sortie, il recula, sans bruit, dans le coin le plus sombre de la cabane, où il se tint accroupi et immobile.

Tout le jour, il demeura ainsi, attentif au moindre mouvement, à la plus légère plainte de cette enfant que la mort semblait environner. Parfois il l'entendait prononcer des phrases étranges, ou, la figure embellie par l'extase, chanter des airs très doux, de langoureuses chansons d'amour. Mais souvent il voyait son visage se raidir, sa bouche se tordre et une écume rouge couler au coin de ses lèvres. Il s'approchait alors, essuyait les lèvres et versait quelques gouttes d'eau dans la bouche desséchée. Et ses pauvres mains maladroites tremblaient plus fort quand il apercevait, dans les grands yeux muets, un apaisement et une gratitude infinies.

Mais, aux premières rougeurs du crépuscule, la fièvre de Diyllis devint plus ardente. De longs cris s'échappaient de sa gorge tendue. Ses membres semblaient soulevés par d'affreuses tortures ou d'irrésistibles désirs. Sa tête roulait sans cesse sur le chevet de bois qui la soutenait. Brusquement, elle rampa hors de la natte et, se dressant tout debout, elle colla son flanc à la muraille, la nuque renversée, les yeux fous, la masse de ses cheveux noirs tombant jusqu'à ses reins cambrés. Sur les bandelettes qui couvraient sa blessure, une tache pourpre apparut, grandit. Le vieillard se précipita. Mais, prompte comme une panthère, Diyllis lui jeta à la face ses doigts crispés et des sillons sanglants traversèrent la peau livide. Puis elle s'abattit au bord de sa couche...

Une heure après, comme elle demeurait étendue, les yeux brillants, fascinée par d'obsédantes visions, Orion, le fils

de Cherisis, entra. Elle tourna vers lui son regard douloureux, mais elle ne parut point surprise de sa présence. Peu à peu ses traits s'amollirent; bientôt une extase heureuse rayonna autour de ses lèvres. Puis, comme si une douceur infinie emplissait sa poitrine, elle soupira et gémit légèrement...

Il était debout, grand et fort, et il souriait aussi, étonné et attendri. Les boucles de ses cheveux noirs encadraient, épaisses et soyeuses, l'ovale très pur mais un peu large de son visage. Entre les franges longues et denses des paupières, passait la bonté caressante de ses grands yeux sombres. L'ardeur du soleil ni les reflets brûlants du fleuve n'avaient pas encore fait disparaître de ses joues brunies le duvet de l'adolescence. Une tunique courte, serrée à la ceinture et tombant jusqu'aux genoux, laissait voir le cou gracieux et plein, les bras durcis par la pesée incessante des rames.

Et Diyllis, involontairement poussée par la fièvre, se redressa un peu et tendit les mains vers Orion. Mais lui, obéissant à un signe du vieillard, reculait lentement vers la porte, en souriant toujours. Elle le vit disparaître comme le fantôme merveilleux d'un songe. Quelques instants encore, ses yeux gardèrent la flamme du bonheur; puis elle ferma les paupières et s'endormit...

Orion vint s'asseoir sur le seuil de la cabane auprès de sa mère, qui filait une dernière poignée de lin. L'ombre s'épaississait. Seul le clapotement du grand fleuve invisible résonnait tristement dans le silence apaisé des choses. Quelques étoiles scintillaient dans le vert livide du ciel. Un souffle frais et léger passa : c'était la première haleine de la nuit. Comme le jeune pêcheur était naturellement taciturne, Cherisis ne fut pas surprise qu'il ne lui parlât point, après l'accablement de ce long jour d'été. Et elle ne s'inquiéta pas encore lorsqu'elle entendit un profond soupir chassé de sa poitrine robuste... Mais, vers la gauche, une forme blanche apparaissait, haute et fine, entre les troncs noirs des palmiers. C'était leur jeune voisine, Thaïa, fille de Psennouphis, qui sortait de sa demeure et venait vers eux. Et la veuve, qui du coin de l'œil observait son enfant, vit qu'il ne détournait point la tête, ainsi qu'il en avait coutume, pour saluer joyeusement son amie.

Alors son âme naïve s'étonna.

## VII

### PHOTIOS

Cette nuit-là, le sommeil de Diyllis fut paisible...

Au matin, de faibles bruits, une clarté trop vive lui firent entr'ouvrir les yeux. Elle s'émerveilla de ne point reconnaître autour d'elle le chevet d'ivoire, les couvertures de pourpre, les rideaux de soie roses et diaphanes, ses bibelots, son esclave Tamina, tous les spectacles familiers de son existence. Elle examinait, sans comprendre, cette couche misérable, ce logis si noir et si laid. Il lui paraissait qu'elle avait dormi très longtemps; elle se demanda si elle n'était pas morte et si elle ne renaissait pas maintenant au milieu d'un monde nouveau...

Mais elle ne parvenait pas à soulever sa tête alourdie. Comme elle voulait s'appuyer sur le coude, une douleur aiguë la transperça : elle gémit sourdement.

Alors elle vit encore le vieux porteur d'eau, ainsi qu'un fantôme silencieux et obstiné, surgir du coin le plus sombre de la chambre et marcher vers elle. Elle vit encore ces genoux à demi fléchis, ces épaules creuses qui semblaient pousser en avant la tête branlante, ces yeux éteints dans leurs cercles purulents. Et elle s'aperçut qu'à travers sa laideur il essayait de sourire. Elle dit, d'une voix exténuée :

— Que me veux-tu?

Il posa un doigt sur ses lèvres :

— N'aie pas d'inquiétude, — dit-il; — ne parle pas.

Mais les yeux grands ouverts l'interrogeaient toujours.

— Que m'est-il arrivé? — reprit-elle. — Pourquoi ne suis-je pas dans la villa de mon père?

Il la regardait tristement, sans répondre.

— Suis-je morte? — murmura-t-elle.

Des larmes coulaient de ses yeux ; elle suppliait, les mains jointes :

— Parle-moi!

Il s'approcha d'elle et caressa doucement son front moite.

— Dors, — dit-il. — Tu reposes sous un toit pauvre, mais charitable, où le malheur ne viendra pas te poursuivre.

Et Diyllis ne découvrit pas, en ce moment, pourquoi cet homme lui parlait de malheur et de pauvreté, mais elle se laissa bercer par la tendresse de ses paroles. Elle ferma ses paupières pesantes, et, pour quelques heures encore, la souffrance épargna son cœur...

Vers le milieu du jour, elle s'éveilla. Elle entendit d'abord un bruit frêle et continu comme le murmure d'une abeille, et, ayant tourné la tête, elle aperçut auprès d'elle, assise sur un escabeau grossier, une vieille femme qui filait.

Cherisis, sentant que Diyllis était éveillée, abaissa son regard vers elle. Un instant, les deux femmes essayèrent de lire au fond de leurs âmes. Et l'âme de Diyllis se ferma comme une fleur craintive, parce qu'elle crut voir, dans les yeux de la veuve, passer une ombre de défiance.

Sans prononcer une parole, Cherisis se leva, alla près du foyer et retira de l'une des corbeilles une grappe de raisin lourde et dorée. Puis elle sourit un peu et tendit le fruit à sa jeune hôtesse. Et, voyant que celle-ci hésitait à le prendre, elle arracha elle-même un des grains, le posa sur les lèvres desséchées. Et Diyllis mordit avidement à cette chair rafraîchissante.

En ce moment, le vieillard entra. Il portait sur un plateau de bois deux pains, tièdes encore, et un gâteau de miel nouvellement sorti de la ruche. Quelques instants après, assise au bord de sa couche, ses cheveux dénoués, ses grands yeux noirs errants autour d'elle sans désir et sans pensée, l'air vaguement heureux, Diyllis mangeait comme une enfant.

Lorsqu'elle fut rassasiée, elle inclina sa tête sur le chevet grossier et demeura quelque temps immobile. Mais elle n'avait repris un peu de force que pour l'épuiser à souffrir. Dans les ténèbres de sa conscience, elle vit naître bientôt des images lointaines dont elle s'épouvanta. Elle considéra le vieillard avec angoisse.

Alors il s'assit auprès d'elle, sur la terre battue, mit la petite main blanche de la jeune fille dans ses grosses mains calleuses et lui parla... Elle apprit qu'elle était orpheline et qu'elle n'avait plus désormais ni demeure, ni jardins, ni richesses. Ces hommes qui avaient voulu la massacrer avaient

détruit le temple jusque dans ses fondements, puis ils s'étaient précipités vers la villa. Argyros et quelques-uns de ses esclaves avaient péri; les autres avaient promis de se convertir. Et bientôt, le feu dévorant les murailles peintes, les plafonds de cèdre, les meubles précieux, les tentures somptueuses, toutes ces splendeurs n'étaient plus qu'un monceau de décombres noircis et fumants. Puis les paysans, assoiffés de détruire encore, avaient incendié les jardins, saccagé les vergers et les vignes...

Quand le vieillard eut cessé de parler, Diyllis se tourna vers lui :

— Étais-je coupable d'un crime? — dit-elle.

Il sourit tristement et répondit :

— Tu étais meilleure qu'aucun de nous.

— Tu m'as dit que mon père était avare et méchant, — continua-t-elle. — Mais moi, je ne savais pas... Avant de te rencontrer à la porte du jardin, je ne savais pas qu'il y eût des malheureux autour de moi... Je me souviens, à présent : tu m'as sauvée de la mort, parce que j'avais eu pitié de ta vieillesse. Mais eux, pourquoi ont-ils voulu me tuer? Que leur avais-je fait?

— Ils ne savaient pas, eux non plus. Ils ne connaissaient pas l'innocence de ton âme.

— Ce sont les dieux qui me poursuivaient de leur colère : que leur avais-je fait?

Le vieillard demeura un instant silencieux, puis il prononça d'une voix très grave :

— Les dieux n'existent pas.

Diyllis, étonnée, l'observa un moment. Elle lut dans ses yeux une assurance tranquille. Et elle réfléchit qu'elle n'avait devant elle qu'un pauvre esclave ignorant des dieux et de leurs desseins. Cependant il dit encore, d'un air plus timide :

— Ne m'as-tu pas encore reconnu, Diyllis?

Elle le regardait avec surprise :

— Ne vois-tu pas que je t'ai reconnu?... Tu es l'esclave qui apportait l'eau du fleuve dans les jardins et tu m'as sauvée de la mort...

Il l'interrompit et, tendant le doigt vers le plafond de la

cabane où l'on apercevait, à travers les poutres disjointes, des raies de ciel bleu :

— C'est Lui qui t'a sauvée! — dit-il.

— Qui? — demanda-t-elle, avec un peu d'impatience. — Ammon?

Il secoua la tête sévèrement :

— Ammon n'existe pas.

— Tu es insensé! — cria-t-elle.

Il lui prit de nouveau la main et la baisa humblement :

— Diyllis, tu ne m'as pas encore reconnu.

Elle fixa sur lui ses grands yeux et l'examina longtemps. Et, malgré les paupières sanglantes, malgré les rides profondes et les taches livides du visage, une image familière se réveilla dans sa mémoire. Elle saisit le poignet du vieillard :

— Est-ce toi, Photios? — dit-elle. — Non, cela n'est pas possible!... Il n'y a pas encore trois ans que l'on t'a séparé de moi... Et ta figure est meurtrie et décharnée, ton corps est brisé comme ceux des octogénaires!...

Il souriait :

— C'est moi, — dit-il. — Les tortures laissent des traces plus cruelles que l'écoulement monotone des jours.

Diyllis frissonna et les larmes débordèrent de ses yeux.

— Ils t'ont torturé à cause de moi! — dit-elle, — parce que tu m'avais grondée!

— Non, — répondit Photios. — Ils se sont acharnés sur mon corps à cause de l'orgueil de mon âme. Rien n'est plus odieux aux maîtres que la fierté de leurs esclaves. Argyros a fait broyer mes reins parce qu'ils ne se pliaient pas devant lui; il a fait couper mes paupières parce qu'elles ne s'abaissaient point malgré ses menaces; il a fait appuyer le fer rouge sur mon visage parce que mon visage paraissait dédaigner la souffrance...

Diyllis, haletante, l'interrompit :

— Ils m'ont dit qu'ils t'avaient vendu!

— Quand je n'ai plus été qu'une chose inerte et horrible à voir, ils m'ont traîné à Antinopolis, sur le marché des esclaves. J'y suis demeuré huit jours. Le soleil et la fièvre me consumaient et je n'avais plus même la force d'écarter les mouches qui s'abreuvaient à mes plaies saignantes. J'espérais mourir,

quand un homme, un potier de la ville, a eu pitié de moi. Il ne m'a payé que dix drachmes, mais c'était, je crois, plus de la moitié de son pécule : car il était très pauvre. Pendant plus de six mois, il m'a soigné comme un frère très aimé, lavant la chair corrompue de mes blessures, adoucissant mes souffrances par de merveilleuses paroles. Quand j'ai été guéri, il n'a rien exigé de moi. Un matin, il a suspendu à mes épaules une besace pleine de vivres, puis il m'a mis deux drachmes dans la main et m'a congédié en me bénissant. Alors je suis revenu à Achôris. Le chef des esclaves m'employait aux jardins et Argyros ne m'a jamais reconnu.

Comme il se taisait. Diyllis demanda :

— Tu étais revenu pour te venger?

Elle disait cela posément, ne doutant point de la réponse, car, en son esprit, rien ne paraissait plus noble et plus juste que la vengeance. Mais Photios remua doucement la tête :

— Non, — dit-il. — Car, chez mon maître, le potier, j'avais appris à souffrir sans orgueil et sans haine. Je suis revenu parce qu'une partie de mon âme était restée dans ta demeure. Et aussi, — reprit-il plus vite, — parce que je ne savais pas où trouver désormais mon pain de chaque jour : personne n'aurait voulu de moi qui suis si faible et si laid!

— O Photios! — murmura Diyllis. — Est-ce toi qui m'as dit tout à l'heure que les dieux n'existaient point?... Qui donc considère maintenant la patience de ton âme?

De son doigt tendu, il désigna, une seconde fois, les raies brillantes, entre les poutres du plafond. Et il répondit :

— Notre Père, qui est dans les cieux!

Comme les yeux de Diyllis s'élargissaient, avides et douloureux, il poursuivit :

— Mon maître d'Antinopolis gardait dans sa pauvre cabane, toutes les paroles de Jésus, le divin prophète de Galilée. Ne pouvant acheter du papyrus, il les avait copiées peu à peu sur les tessons de ses amphores brisées. Il me les lisait, car mes yeux étaient presque toujours troubles, à cause de mes paupières coupées. Il me les a relues plusieurs fois, en sorte que je les ai retenues par cœur. Et moi, qui jusqu'alors avais méprisé les disciples du Christ, comme des insensés ou des lâches, je suis devenu chrétien parce qu'au milieu de mes

souffrances j'ai entendu dire : « Bienheureux sont ceux qui souffrent. » Je suis devenu chrétien parce que j'ai compris que la douleur et la pauvreté devaient ici-bas nous unir comme des frères et qu'en nous tenant par la main nous devions regarder là-haut, vers notre Père compatissant.

— Photios! Photios! — cria Diyllis en luttant contre l'angoisse qui l'étreignait. — Et les autres dieux? Réponds-moi! Ils n'existent pas? Ammon n'existe pas?

Il hocha la tête presque durement, sans répondre.

— Tu te trompes! tu te trompes! Toi-même tu m'as dit autrefois qu'ils existaient.

— Je savais déjà qu'ils n'étaient que mensonges. Mais, hélas! je ne savais par quoi les remplacer dans ton âme ingénue. Ma sagesse, orgueilleuse et dure, n'était pas de celles que l'on enseigne à une enfant.

— Tu te trompes! — répéta-t-elle avec violence; — tu te trompes! Tu ne peux pas tout connaître! Il existe... J'ai été dans son sanctuaire... Je...

Elle n'acheva point. Ses lèvres tremblaient. Le visage de Photios s'assombrit encore et prit un air de colère farouche. Il se taisait; mais, de toute sa force, Diyllis lui secoua le bras. Alors il détourna d'elle son regard et dit rudement :

— Ils ont lapidé le prophète sous l'autel d'Ammon.

Un instant, elle demeura immobile, la bouche entr'ouverte, les prunelles fixes. Puis, tout son corps frémit, ses yeux se révulsèrent et elle retomba sur sa couche, en se tordant les poings.

L'heure du crépuscule était venue, et l'ombre envahissait la cabane... La porte tourna doucement sur ses attaches d'osier. C'était Orion. Son labeur lui avait semblé, ce jour-là, plus léger, et il rentrait en souriant. Il s'arrêta sur le seuil et les pâles reflets du ciel formaient comme une auréole autour de ses cheveux.

Diyllis se releva un peu, l'aperçut et brusquement se cacha la figure dans ses deux mains.

## VIII

### ORION ET THAÏA

Les jours s'écoulèrent. Le fleuve accomplit, cette année encore, sa grande œuvre féconde. Ses flots impétueux et troubles couvrirent la terre ardente. Puis ils se calmèrent et dormirent. Entre les cadres sombres des digues, les champs apparurent, semblables à d'immenses miroirs, réfléchissant, à l'aurore et au crépuscule, les nuances délicates ou tragiques du firmament.

Autour des hameaux, les dattiers baignaient leurs troncs écailleux, et, sous les palmes reverdies, leurs fleurs lourdes, chargées de pollen, pendaient comme des grappes d'or. A demi oisifs durant les mois de la crue, les paysans se rassemblaient à l'ombre des sycomores et parlaient entre eux de leurs luttes récentes. Des paroles amères étaient prononcées : la plupart, déjà, voyaient ce grand mirage de bonheur, qui les avait attirés hors de leur voie journalière, reculer devant eux et fuir, insaisissable.

Quand Photios passait auprès d'eux, ils l'accueillaient avec respect. Ils le connaissaient depuis son retour d'Antinopolis. En effet, lorsqu'il n'était point retenu par son labeur d'esclave, il allait vers leurs cabanes, caressant les enfants que n'effrayait point sa laideur, soignant les malades et laissant dans tous les cœurs des paroles consolatrices. Pourtant ils n'avaient pas voulu l'écouter, quand il leur conseillait de ne point servir la colère des moines et de continuer à vivre dans la paix et la liberté de leurs âmes. Mais là-haut, au fond du temple saccagé, dès qu'ils avaient vu son grand corps douloureux se dresser devant leur victime, toute leur furie était tombée soudain. Et peut-être, à ce moment, leur soif de pillage et de meurtre se serait-elle entièrement apaisée, si, avant d'emporter la jeune païenne, Photios, d'un geste farouche, ne leur avait désigné, près de l'autel, une lourde dalle mobile qui, tournant sur son axe, découvrit l'entrée du souterrain où ils trouvèrent le grand prêtre d'Ammon...

Ils n'ignoraient point que Cherisis, la veuve charitable, avait recueilli la fille d'Argyros et l'avait guérie. Mais Photios les avait adjurés de ne pas révéler aux moines la retraite de Diyllis. Et Macarios, que ce mystère irritait, les interrogeait vainement.

Grâce à la médecine naïve de son hôtesse, la blessure de Diyllis s'était fermée. Mais la convalescente refusait obstinément de quitter l'intérieur de la cabane où elle demeurait assise et désœuvrée tout le jour. Si Cherisis s'approchait d'elle, elle la regardait avec une gratitude inquiète, comme si, attendant chaque fois de dures paroles, elle s'étonnait de ne pas les entendre. Photios, le plus souvent, était à ses côtés. Il restait silencieux comme elle, lorsqu'il voyait une rêverie lointaine emplir ses yeux assombris. Puis, quand il lui semblait que cette âme fragile était lassée de souffrir, il la berçait par ses discours simples et doux. Il lui racontait la vie du Christ et lui enseignait sa doctrine. Et parfois sa voix hésitait et ses mains tremblaient plus fort, parce qu'il avait aperçu, brillant au coin de ses paupières, une larme qu'elle s'efforçait de retenir. Mais, un instant après, dans ses yeux froids et fixes, sur le pli de ses lèvres serrées, il sentait remonter l'amertume hautaine. Elle lui dit, un jour :

— Les paroles de ton Christ sont étranges et belles, ô Photios! Mais qu'est-ce que de belles paroles, qui nous attendrissent et puis nous rendent dupes des méchants? Il me semble que ce n'est point de belles paroles que ton Dieu aurait dû envoyer aux hommes, mais un peu de justice et de bonheur.

— Hélas! Diyllis, ce qui donne aux hommes le bonheur, ce n'est pas les événements de leur vie, mais la nature de leurs âmes. Jésus a voulu transformer nos âmes par ses paroles afin qu'ensuite la vie nous paraisse plus douce. Il est venu nous apprendre à être heureux malgré l'injustice des méchants.

— Et quelle formule magique vous a-t-il donnée?

— Il nous a dit : « Aimez-vous les uns les autres et votre Père qui est aux cieux. Pardonnez à ceux qui vous ont fait du mal. »

Elle réfléchit, un moment, puis haussa les épaules et soupira.

— Et si l'on se sent soi-même une chose méprisable! — dit-elle; — si l'on ne peut pas pardonner, parce que l'on ne peut plus aimer!...

Photios courba le front sans répondre. Elle poursuivit :

— Ne me parle jamais du bonheur! ce n'est pour moi maintenant qu'un mot cruel. Je n'aurai pas même du bonheur à mourir, puisque, tu me l'enseignais autrefois, dans la vie lugubre du tombeau, on se souvient encore.

Photios releva la tête :

— Il est une autre vie que celle du tombeau! — dit-il avec une grave assurance, — une vie où toutes les joies, toutes les infortunes d'ici-bas n'apparaissent plus que comme des rêves puérils et mensongers.

— Ah! Photios, — s'écria-t-elle, — si tu croyais que cela fût vrai, pourquoi m'as-tu sauvée de la mort?

Et de nouveau le vieux maître aperçut dans les yeux de la jeune fille un rayon d'espérance. De son geste timide et cordial, il voulut lui prendre la main entre les siennes. Mais elle la retira doucement. Et ils ne se parlèrent plus...

La tristesse de Diyllis semblait s'accroître vers la tombée du jour. A la voir alors, plus immobile et plus pâle, on eût dit qu'elle se raidissait contre de nouvelles douleurs. Et quand soudain, au milieu du silence, résonnait la voix mâle et caressante d'Orion qui saluait sa mère assise au seuil de la cabane, un flot de sang montait à son visage et elle écrasait sa poitrine de toute la force de ses deux mains. Puis, lorsqu'il était entré, lorsque, fléchissant le genou, il avait pieusement baisé le bord de sa robe, il voyait son visage demeurer impassible comme celui d'une reine orgueilleuse.

Et c'était, pour l'âme simple d'Orion, une torture mortelle.

Le premier soir qu'elle lui était apparue, après qu'elle eut dans son délire tendu les bras vers lui, il s'était endormi doucement, en rêvant d'employer un jour toute sa vigueur à défendre cette faible créature qui s'abritait sous son toit. Et, le matin suivant, il était parti, remerciant Dieu qui avait créé la terre si belle et qui faisait jaillir dans son cœur une si abondante source de joie. Mais, à la fin de ce même jour, elle avait fui ses yeux qui voulaient encore lui sourire. Et,

depuis lors, il était en proie sans cesse à l'inquiétude et à la souffrance.

Tout ce qui aurait pu le distraire, son labeur journalier, les tendres et graves paroles de Cherisis et jusqu'à la présence timide de Thaïa, leur jeune voisine, qui souvent, le soir, s'arrêtait à leur porte, toutes ces choses maintenant l'importunaient. Il se sentait devenir irritable et méchant. Parfois il se demandait pourquoi le Dieu très bon, à qui il se confiait comme à un père, avait amené cette étrangère dans sa demeure. Il redoutait d'être enveloppé par l'œuvre ténébreuse de Satan. C'était peut-être grâce aux infâmes sortilèges dont on l'avait instruite que cette païenne s'était emparée de son âme, en avait chassé les rêves candides qui l'habitaient autrefois. Autrefois il était joyeux et fort. Il travaillait en chantant de l'aurore au crépuscule. Puis il venait goûter la paix profonde de se reposer au seuil de sa demeure, tandis que la nuit montait, taciturne et sereine. Un soir, comme Thaïa était en face de lui, il avait pris sa petite main brune, un peu durcie déjà par les humbles tâches du logis, et il avait regardé au fond de ses yeux... Elle, avait abaissé ses paupières frémissantes, tandis qu'un flot de pourpre se répandait sous le hâle léger de ses joues. Il avait cru alors qu'il l'aimait. Et maintenant, lorsqu'elle s'approchait, étonnée et craintive, il détournait la tête avec impatience.

Chaque nuit, avant de s'abandonner au sommeil, Orion et sa mère priaient. Ils venaient tous les deux, en se tenant par la main, s'agenouiller auprès des cendres du foyer. Une lampe d'argile, suspendue contre le mur au-dessus de leurs fronts, exhalait sa petite flamme tremblante et fumeuse. A travers la lucarne, apparaissait le ciel noir et la clarté pensive des étoiles. Cherisis levait ses yeux pâles et demeurait longtemps silencieuse. Puis, en son dialecte provincial, guttural et triste, elle récitait l'oraison que le Christ apprit aux hommes sur la montagne de Galilée. Lorsqu'elle s'était tue, elle serrait plus fort la main qu'elle gardait dans la sienne et le fils et la mère échangeaient par leurs regards la tendresse et l'extase de leurs âmes.

Diyllis, assise dans un angle sombre de la cabane, les contemplait avidement.

Il y avait dans un creux de la muraille une figurine grossière, en terre émaillée, et Cherisis, après avoir prié, la baisait plusieurs fois avec vénération. L'artisan qui l'avait moulée, de nombreuses générations auparavant, avait sans doute voulu représenter la déesse Isis tendant le sein à son fils Horus. Mais Cherisis disait que c'était Jésus enfant et sa mère, et Photios, qui connaissait sa foi, ne l'avait jamais détrompée.

Un soir, après avoir longtemps fixé les yeux sur la statuette difforme, elle se tourna vers Orion :

— O mon fils, — dit-elle, — voici que je deviens très vieille. Je sens que ma vue s'use de jour en jour. Déjà, je ne puis bien distinguer ton visage qu'en m'approchant tout près de toi. Bientôt je ne pourrai te reconnaître qu'au bruit de tes pas. O mon fils, ne me donneras-tu point la joie de voir l'enfant de mon enfant sourire entre mes bras?

Orion baissa la tête. Cherisis reprit :

— Thaïa est bonne et douce. Elle a filé pour moi, une partie du jour, et, grâce à elle, j'ai pu achever ma tâche. Entre des doigts jeunes et vaillants, le fuseau tourne vite...

Orion se taisait toujours. Dans le coin obscur où elle était assise, Diyllis leva ses yeux secs et brillants. Et elle vit que Photios, qui, ce soir-là, était resté dans la cabane plus tard que de coutume, la contemplait avec pitié...

Depuis, sa manière d'être avait un peu changé. Jusqu'alors elle s'était laissé entourer de soins comme une souveraine, elle qui était maintenant plus pauvre qu'une esclave. A partir de ce jour, elle fit peu à peu décroître sa fierté, elle s'efforça de surmonter sa tristesse et son dégoût instinctif du travail. Timidement elle offrait à Cherisis de l'aider dans les tâches les plus rudes. Elle la supplia de lui apprendre à filer. Mais celle-ci refusait en souriant :

— Tes mains n'ont pas été faites pour cela, — disait-elle.

— Je suis pauvre, — répondait la fille d'Argyros. — Comment m'acquitterai-je de tes bienfaits?

— C'est nous qui sommes tes débiteurs, — dit gravement Cherisis. — Nous nous acquittons envers toi de la méchanceté des hommes.

Et, comme Diyllis semblait ne pas comprendre, elle ajouta :

— D'ailleurs, celle qui est pauvre est devenue notre sœur.

Et si notre sœur est pensive et délicate, ne travaillerons-nous pas pour elle?

Un jour, la veuve était absente et Diyllis vit que l'eau manquait au logis. Elle descendit un peu son voile sur son visage, prit l'amphore de grès et s'en alla vers le fleuve. Elle suivit quelque temps le bord de l'eau, cherchant un endroit où la berge serait moins abrupte et glissante. Ses sandales se collaient au limon détrempé et la retenaient à chacun de ses pas. Elle réfléchit alors que toutes les femmes des champs allaient pieds nus, et elle quitta ses sandales pour les porter à la main. Seulement, elle n'était point accoutumée à marcher de la sorte et bientôt sa chair trop tendre s'endolorit. Enfin, ayant trouvé une pente douce, elle rassembla gauchement le bas de sa robe, entra dans l'eau jusqu'aux chevilles et se courba pour remplir l'amphore. Elle n'avait point songé à sa faiblesse : lorsqu'elle voulut se redresser avec son fardeau alourdi, ses muscles frêles se bandèrent en vain... Elle réunit toutes ses forces : l'amphore, à peine soulevée, lui échappa et retomba lourdement. Diyllis, entraînée, fit un pas en avant et trébucha. Le fond manquait sous ses pieds. Elle étendit les bras et jeta un cri...

Mais, au même instant, une étreinte à la fois souple et vigoureuse l'enveloppa, tandis que l'amphore s'engloutissait sans bruit dans l'onde opaque...

— Imprudente! — disait une voix claire. — Tu viens puiser de l'eau à l'endroit le plus perfide du fleuve! Voilà ton amphore perdue!

Diyllis, assise sur la berge, vit, tout près d'elle, un jeune visage légèrement bruni, entouré d'un voile blanc. Les yeux étaient naïfs et tristes, un peu rouges comme s'ils venaient de pleurer. Les dents étincelaient dans la pulpe humide des lèvres. De petits tatouages bleus accompagnaient les fossettes des joues et du menton.

— Qui es-tu? — murmura Diyllis, encore tout étourdie par l'effroi et la surprise.

— On m'appelle Thaïa, — répondirent les lèvres fraîches, en souriant un peu. — Ne t'afflige pas à cause de ton amphore : prends la mienne qui est moins lourde; mon frère le potier m'en donnera une nouvelle.

Les deux jeunes filles retournèrent ensemble vers leurs demeures. Elles ne se parlaient point. Lorsqu'elles arrivèrent près de la cabane de Cherisis, Thaïa fit de la tête un petit geste d'adieu et voulut s'éloigner. Mais Diyllis, brusquement arrachée à sa rêverie, retint sa compagne par un coin de son voile :

— Thaïa, — dit-elle, — sais-tu qui je suis?

— Je le savais, — dit Thaïa en baissant ses longs cils. — Et je sais aussi, maintenant, combien tu es belle...

Elle hésita. Ses paupières battaient rapidement.

— Et pourtant, — ajouta-t-elle avec effort, — si tu le veux, nous nous aimerons.

Ses yeux résignés s'ouvrirent, tout mouillés de pleurs. Diyllis la regarda, un moment, puis baissa les paupières, à son tour, et partit, sans avoir pu lui répondre...

En rentrant dans la cabane où Cherisis l'attendait fort inquiète, Diyllis se souvint qu'elle portait sur son front l'amphore de Thaïa. Elle la posa silencieusement auprès du foyer. Puis, soudain, elle vint se blottir aux pieds de Cherisis et, cachant son visage sur les genoux de la veuve, elle répandit les plus douces larmes que son cœur eût connues.

## IX

### MACARIOS

Le soleil avait disparu derrière les sables de l'Occident. De longs nuages, légers et immobiles, s'étendaient comme des irisations roses sur la nacre verdissante du ciel. La vaste plaine inondée reflétait les lueurs mourantes d'en haut. Çà et là, les huttes pressées d'un village, un bosquet de palmiers submergés à demi, surgissaient lourds de ténèbres, découpés durement sur les molles clartés d'alentour.

Orion avait amarré au bord du Nil sa barque large et pesante. Mais, au lieu d'aller, comme de coutume, vers la demeure de sa mère, il s'était assis sur la berge, songeur et triste. Devant lui, le fleuve passait lentement, en masses abondantes, divisées par de minces remous. Parfois une grande forme noire glissait

sur la nappe lumineuse : c'était un chaland rempli d'étoffes, de poteries ou d'épices; la vergue démesurée montait vers les premières étoiles et la voile envahissait l'espace, un moment, de son triangle aigu et sombre. C'était encore un bateau de pêcheurs, tirant silencieusement la corde luisante de ses filets ; ou bien un convoi de voyageurs qui buvaient avec insouciance la fraîche haleine du soir. L'un d'eux chantait d'une voix traînante une phrase joyeuse ou mélancolique ; les autres la répétaient en chœur; puis ils se taisaient pour écouter au loin, vers le sud, l'écho des falaises retentir...

Orion contemplait ces spectacles familiers qui, par leur charme pénétrant et doux, endormaient sa souffrance. Il se sentait accablé de désespoir et d'amour. Depuis quelques jours cependant, Diyllis n'était plus envers lui comme naguère, froide et hautaine. Elle l'accueillait, au contraire, chaque soir, avec une bienveillance affectueuse et lui parlait comme à un frère. Et d'abord, à la voir ainsi transformée, il avait ressenti une merveilleuse allégresse. Mais bientôt il s'était aperçu de son illusion; Diyllis, plus qu'auparavant peut-être, s'efforçait de se dérober à la passion muette du fiancé de Thaïa. Ainsi, après avoir cru toucher au bonheur, Orion endurait de plus âpres supplices.

L'après-midi avait été torride. Aucun passager n'avait hélé le maître du bac. Il était demeuré à demi oisif, assailli par des pensées brûlantes, exaspéré par de sauvages désirs. Maintenant que la nuit, chargée de graves mystères, flottait autour de lui, il se sentait brisé comme après de longues fatigues, honteux de lui-même et désolé jusqu'à la mort.

La dernière barque était passée; rien ne troublait plus le silence. Les étoiles scintillaient dans le ciel pâle, et les nuages, dépouillés de leurs suprêmes couleurs s'allongeaient d'un bout à l'autre du firmament, pareils à des traînées de cendre.

Orion suivait des yeux, vaguement, la chute insensible de la lumière et ne s'apercevait point de la fuite du temps. Un bruit de pas légers lui fit soudain détourner la tête. Il demeura extasié, stupéfait de surprise et de joie, Diyllis était debout à ses côtés. Elle lui disait, d'une voix douce et grave :

— Que fais-tu, Orion? La nuit monte et Cherisis est inquiète. Pour la rassurer, j'ai voulu venir au-devant de toi.

Il la regardait de toute son âme. Elle soutint ce regard sans trouble, en souriant à peine. Alors il laissa retomber sa tête et fit un geste indécis.

— Il n'est jamais assez tard pour rapporter la tristesse dans sa demeure ! — dit-il.

— Pourquoi es-tu triste, Orion ?

Il leva les yeux, essaya de répondre... Mais les mots se pressaient vainement dans sa gorge ; les sanglots l'étouffaient. Il ne put prononcer que des paroles sans suite, puis il se couvrit la figure de ses mains vigoureuses et gémit comme un enfant.

Elle s'assit tout près de lui, contempla, un instant, la plaine immense et claire où la face étoilée de la nuit se mirait paisiblement. Puis elle parla : sa voix frêle, mais résolue, s'éleva dans l'harmonie religieuse du soir.

— Écoute, Orion, — dit-elle. — Je ne veux pas que personne soit triste à cause de moi. Je ne veux pas que ta mère soit inquiète ni que Thaïa soit malheureuse. Orion, il me semble que maintenant je crois au Dieu que tu pries le soir... Je crois en lui, car il faut que ce soit un Dieu celui qui apprit aux hommes à s'aimer les uns les autres, ainsi que ta mère, Photios et Thaïa savent aimer. Thaïa souffre à cause de moi, et cependant elle me pardonne et elle m'a sauvée de la mort : il faut que ce soit un Dieu celui qui a mis cette bonté dans son cœur. Il faut que ce soit un Dieu celui qui fait germer le bonheur parmi les soucis et la pauvreté... Écoute, je suis maintenant plus pauvre et plus faible que les autres filles d'Achôris ; pourtant il me semble que je vais être plus heureuse que je ne l'ai jamais été autrefois. Je serai heureuse si Cherisis consent à me garder auprès d'elle et si toi, Orion, tu veux faire ce que je vais te demander.

Il écarta les mains dont il se cachait le visage et la regarda. Elle vit ses traits douloureux, ses yeux rougis de larmes. Elle baissa vivement les paupières, joignit les bras sur sa poitrine et continua d'une voix rapide et tremblante :

— Orion, tu voudras m'obéir. Tu seras le mari de Thaïa. Et moi, je resterai auprès de ta mère, aimante et docile comme une fille, pour la consoler du départ de son fils. D'ailleurs, nos demeures ne seront pas éloignées. Nous vivrons heureux, unis

par les mêmes espoirs, et parfois nous nous rassemblerons pour prier.

Elle se tut. Orion ne bougeait pas. Le menton appuyé sur ses poings robustes, il semblait considérer, au delà de la plaine argentée où reposait l'onde nourricière, la ligne sombre du désert sans fin, du désert stérile où les anachorètes s'en vont à la recherche de Dieu...

Du bout de ses doigts Diyllis lui effleura craintivement la main.

— Rentrons, — dit-elle.

Il tressaillit, comme s'il était éveillé d'un songe profond, et se retourna brusquement. Son regard était si étrange que Diyllis pâlit et se rejeta un peu en arrière. Elle n'osait fixer les yeux sur lui, elle avait peur et frissonnait. Et pourtant elle se sentait envahie par une volupté douce et puissante qui soulevait sa poitrine et semblait dissoudre l'énergie de son corps. Toute résolution, toute pensée avait fui de son âme. Elle ne se souvenait plus que des rêves d'amour éperdu qu'elle faisait autrefois...

Orion se penchait vers elle. Son souffle tiède frôle le cou de la jeune fille. Elle poussa un grand soupir et, les yeux fermés, blanche comme une morte, s'abattit dans ses bras.

Il la tint pressée contre lui, s'enivrant de l'odeur de sa chevelure, affolé de sentir ce cœur bondir contre le sien. Elle, s'attachait à son torse puissant, et, la figure blottie contre son épaule, l'âme abîmée en celui qu'elle aimait, cruellement heureuse, elle souhaitait de mourir...

Ils avaient trop souffert : longtemps immobiles, ils cherchèrent dans cette première étreinte une joie équivalente à leur souffrance passée. Puis, d'un geste violent et tendre, Orion prit la tête de Diyllis et porta ses lèvres vers les siennes. Elle lui rendit son baiser passionnément — et se donna tout entière...

Désenlacés maintenant, ils restaient assis l'un près de l'autre et baissaient la tête sans parler. Ce fut elle qui rompit le silence :

— Comme il est tard, Orion ! — dit-elle. — Où irons-nous, à présent?

Il la regarda avec surprise :

— Il faut rentrer à la maison, — dit-il.

Elle se rapprocha, suppliante :

— Emmène-moi, Orion! — murmura-t-elle. — Où tu iras, je te suivrai. Mais ne me conduis pas, ce soir, dans ta demeure. J'ai honte et j'ai peur : comment oserais-je lever les yeux vers ta mère?

— Viens, — reprit-il. — Je parlerai à Cherisis.

Ils se retournaient quand ils virent soudain une grande ombre dressée devant eux. La bouche large et hideuse ricanait en travers des joues décharnées. Les yeux étincelaient au fond des orbites, sous les touffes épaisses des sourcils. Derrière ce colosse noir, la lune, énorme et rouge, émergeait là-bas au-dessus des collines.

— Ah ! ah! mon doux pêcheur! — dit Macarios en s'avançant d'un pas. — Est-ce là le poisson que tu retires de tes filets à la tombée du soir?

Diyllis frissonna de tous ses membres et se couvrit le visage : elle avait reconnu le son de cette voix. Bien des fois, lorsqu'elle songeait à ses infortunes, elle s'était souvenue de l'homme qui avait pénétré le premier dans le sanctuaire d'Ammon, et s'était planté devant elle, insultant sa nudité. Voici qu'il lui apparaissait encore, au moment où sa chair venait de tressaillir d'amour.

Orion s'était jeté aux pieds de Macarios. Cet homme lui semblait être l'envoyé de Dieu, le messager de ses colères. On faisait sur lui des récits prodigieux ; on disait qu'il commandait aux anges... Mais le moine s'approchait de Diyllis; brutalement, il arracha son voile.

— Où te cachais-tu sirène? — cria-t-il. — Il ne reste donc plus un seul prêtre de Satan pour s'accoupler avec toi? Ou bien te faut-il des yeux plus naïfs et de la peau plus fraîche?

Épouvantée, Diyllis se précipita vers Orion. Il se leva vivement et s'écarta. Elle vit qu'il la regardait avec terreur et dégoût. Alors elle s'élança du côté du fleuve. Mais, comme elle touchait au bord extrême de la berge, la clarté froide des eaux l'arrêta. Elle se détourna brusquement et se mit à courir droit devant elle comme une bête blessée...

La lune épanchait sur la terre sa lumière indécise. D'instant en instant, des coins ténébreux, des buissons chargés d'ombre,

une nappe d'eau luisante passaient auprès de Diyllis, décuplant son effroi : elle courait plus vite. Une forme noire se détacha tout à coup du tronc épais d'un sycomore et bondit en sautillant, avec un craquement d'os broyés. C'était une hyène qui mangeait un chien mort... A bout de souffle, Diyllis alla heurter une chadouf jaillie en travers du chemin. Toute haletante, elle s'appuya contre le bas de la vergue. Ses genoux fléchissaient; ses artères battaient à se rompre : elle ferma à demi les yeux...

Soudain elle entendit tout près d'elle un froissement léger, tandis qu'elle sentait comme une touffe d'herbe mouillée frôler sa cheville. Elle regarda et vit une chose noire, longue et luisante qui glissait lentement. Glacée jusqu'au cœur, Diyllis retira vivement son pied nu. Le cobra, effrayé, se leva aussitôt. Sa petite tête écailleuse et sifflante, son cou démesurément gonflé se dressèrent, tandis que, frappés par les rayons froids de la lune, ses yeux scintillaient comme des diamants.

Diyllis voulut fuir. Mais la bête déroula subitement ses anneaux, et, lancée ainsi qu'une flèche puissante, frappa sa victime au-dessus de la hanche. Ses dents pleines de venin mordirent la chair délicate. Transpercée par l'atroce douleur, Diyllis jeta un grand cri et roula sur le sol...

## X

### LA MORT DE L'ESPÉRANCE

— Montre-nous ta puissance! — disait Photios. — Toi qui te proclames le ministre de Dieu, guéris maintenant cette innocente que tu as tuée.

— Je ne puis rien pour elle, — répondit Macarios. — C'est la justice de Dieu qui l'a touchée.

Photios se redressa de toute sa taille, étendit la main. Sa voix, vibrant de désespoir et de colère, eut une ampleur inaccoutumée :

— Maudits soyez-vous! — cria-t-il. — Maudits soyez-vous tous et à jamais, porteurs de robes sombres! Voici qu'une aube

s'était levée doucement sur la terre obscurcie, une aube de paix et d'amour. Elle grandissait peu à peu, cette aurore céleste, elle souriait, et partout la face des malheureux se tournait vers elle. Une nouvelle espérance flottait sur le monde comme un souffle léger, et les esprits endormis des vieux sages s'éveillaient, et des chants d'allégresse tressaillaient au cœur des poètes. Mais vous êtes venus, avec vos robes brunes et vos visages ténébreux, vous êtes venus avec votre vengeance et votre haine, avec votre faim insatiable de puissance. De toutes parts vous êtes venus, ainsi que des légions, et vous avez couru à l'assaut de cette aurore. Et voici, hélas! qu'elle s'éteint et que de grands nuages noirs roulent dans le ciel. Maudits, maudits soyez-vous, vous qui avez enseveli l'espérance!

Macarios haussa les épaules. Puis, sans lever le front, il ouvrit la porte de la cabane et sortit. Sur le seuil, il s'arrêta, un moment, fronça les sourcils, mais bientôt il fit un geste de dédain :

— Esclave! — ricana-t-il à demi-voix. — Si les hommes se laissaient guider par l'espérance, tu serais roi aujourd'hui. Mais la peur sera toujours plus forte que l'espérance!

Et il s'enfonça à grands pas dans la nuit.

Cependant, Photios s'était rapproché de Diyllis. Depuis qu'Orion et Macarios l'avaient apportée sur sa couche, elle n'avait cessé de gémir, déchirée par des souffrances surhumaines. Cherisis avait essayé de panser la morsure enflammée et bleuâtre. Mais à peine effleurait-on cette plaie, la blessée poussait des cris si douloureux qu'il avait fallu bientôt abandonner tout espoir... Maintenant elle ne criait plus et demeurait immobile; l'orbe de ses yeux était inerte; sa poitrine ne se soulevait plus qu'à de longs intervalles. Des taches violacées marbraient son visage.

Elle sembla s'apercevoir que Photios venait de s'agenouiller auprès d'elle. Avec un grand effort, elle inclina un peu la tête vers lui. Elle voulut parler, mais sa langue était si épaisse qu'elle ne put articuler aucun son. Il devina ce qu'elle lui disait au mouvement de ses lèvres.

— Que deviendrai-je, à présent que je vais mourir?

Il lui montra le ciel :

— Tu iras là-haut! — affirma-t-il avec une assurance

ardente. — Tu seras heureuse et triomphante à jamais! Plus d'inquiétude, Diyllis, plus de regrets, plus de tortures!... Comprends-tu?... La paix, la joie éternelles!

Elle secoua faiblement la tête, sourit avec amertume. De nouveau, les lèvres s'agitèrent; — il comprit encore :

— Je voudrais dormir, toujours!...

Ce furent les derniers mots qu'elle murmura. Après un moment, elle regarda Cherisis et Thaïa qui, au bas de sa couche, priaient de tout l'élan de leurs âmes. Elles sentirent qu'elle les appelait et vinrent, l'une après l'autre, se pencher contre sa poitrine. De ses doigts tuméfiés et lourds, elle caressait lentement leurs cheveux... Puis, comme si elle était accablée de lassitude, ses bras retombèrent le long de son corps...

Orion était debout dans un coin de la cabane, les yeux secs, la gorge angoissée, l'âme broyée par le remords et l'épouvante. A son tour, il vit qu'elle le regardait. Elle le regardait fixement, d'un air surpris, comme si elle cherchait à le reconnaître. Et bientôt de grosses larmes descendirent le long de ses narines : il voulut s'élancer vers elle, la supplier... Mais elle eut un grand mouvement de pudeur et d'effroi et se tourna contre la muraille. Et Photios fit signe au jeune homme de s'écarter...

C'était alors le milieu de la nuit. Cherisis se leva pour remplir la lampe qui se mourait. Un large rayon de lune tombait obliquement de la lucarne...

Une heure s'écoula encore... Diyllis ne bougeait point et personne autour d'elle n'osait briser ce silence où l'on sentait la mort approcher. Une noirceur livide couvrait peu à peu ce visage autrefois si beau. Les joues, si fraîches la veille, étaient gonflées et tendues comme celles d'un noyé. Les yeux, si profonds et si doux, semblaient prêts maintenant à quitter leurs orbites. Les lèvres s'ouvraient à demi et la langue pendait, énorme et grise.

Cherisis priait toujours, et l'on eût dit que ses yeux graves s'attachaient à une vision lointaine. Thaïa, la figure tout humide de pleurs, tournait parfois ses regards vers Orion dont la pâleur l'épouvantait. Et Photios, qui avait l'air plus vieux encore de dix années, laissait sa grande âme s'emplir de sinistres pensées.

Il se rappelait ce vieux sage indou que, dans sa jeunesse, il avait rencontré, un jour, au fond d'une impasse sordide d'Alexandrie. Cet homme, dont la sagesse était inépuisable, lui avait montré, une à une, toutes les illusions des hommes. Et, plus puissante et plus inévitable que toutes les autres, il lui avait montré l'illusion qui les fait croire aux dieux et à la vie céleste : « Toutes les religions nous trompent, toutes nous attirent par des mirages, toutes s'écrouleront après que leur temps sera révolu. Et pourtant, toutes sont nécessaires, car le monde ne peut vivre que par l'illusion et il faut que le monde vive. »

Et il avait ajouté, Photios s'en souvenait maintenant :

— Celui qu'ils appellent Christ est venu parce qu'il y avait sur la terre trop de malheureux et trop d'esclaves et qu'à cause de cela le monde allait périr. Les hommes croiront à ses paroles jusqu'au jour où ils s'aviseront qu'elles les empêchent de vivre... Car il arrive un moment où ce qui a fait vivre fait mourir...

Photios regarda Diyllis. Sa poitrine se soulevait à peine. On entendait comme un sifflement léger expirer sur sa bouche. Tout ce qui restait de sa beauté s'était évanoui. Des gouttes de sueur perlaient sur son front noir, autour de ses narines. Ses yeux paraissaient aveugles et insensibles...

Soudain ses paupières battirent une ou deux fois, sa gorge se convulsa un peu, une écume grisâtre bouillonna sur ses lèvres. Puis tout s'apaisa. Photios considéra, un instant, ce pauvre visage sur lequel l'injustice des hommes et de la nature s'était acharnée et que la mort clémente endormait enfin. De ses doigts tremblants, il essuya les lèvres et ferma les yeux...

## XI

### ÉPILOGUE

On mit autour du front de Diyllis une couronne de fleurs des champs. Dans ses mains, que l'on joignit sur sa poitrine, on mit un bouquet et une croix de forme égyptienne. Puis on enveloppa son corps d'un linceul de lin, on l'étendit dans un

coffre de sycomore, puis on le porta dans la vallée de sable, au seuil du désert sans fin. Quand le cercueil fut posé dans la fosse, on plaça par-dessus une petite tablette de grès, grossièrement taillée, où l'on avait gravé la simple formule de ces temps-là :

*DIYLLIS, FILLE D'ARGYROS,*
*S'EST REPOSÉE EN DIEU.*

Le lendemain des funérailles, Orion s'enfonça dans le désert et ni sa mère ni personne ne le revit jamais. Photios mourut le printemps suivant. L'étonnante renommée de Macarios se répandit sur tout le monde chrétien. Il fut appelé à la cour de Byzance pour écraser l'hérésie de Nestorius, et l'on disait que les anges le transportaient, quand il le désirait, à travers la mer et la plaine. jusqu'au porche de son monastère...

Cherisis vieillit et devint aveugle. Thaïa demeurait auprès d'elle et lui servait de guide. Parfois elles se promenaient ensemble dans les sentiers de la plaine et quand, à l'approche de l'été, les mimosas se paraient de fleurs innombrables, la jeune vierge courbait les branches, afin que sa mère adoptive pût toucher, du bout des doigts, leur poussière odorante et sentir encore un peu la douceur des choses...

LÉON BARRY

# CHATEAUBRIAND,

# NAPOLÉON ET LES BOURBONS

On fête en ce moment le centenaire des *Martyrs*. Il y a huit ans, on commémorait celui du *Génie du Christianisme*. Entre ces deux dates, Chateaubriand est redevenu à la mode, au moins parmi les critiques et les moralistes tentés par la psychologie des gens de lettres. Les *Mémoires d'Outre-Tombe*, publiés trop tôt, n'avaient point en définitive imposé aux biographes et aujourd'hui leur valeur historique baisse, à mesure qu'ils sont mieux appréciés comme œuvre d'art. D'autres Mémoires ont paru, qui ont mis à nu des parties inattendues de la vie de l'illustre Breton. De jour en jour, Chateaubriand est mieux connu, non sans y perdre quelques rayons de l'auréole qu'il s'était faite. On appréciera cette évolution de sa renommée en repassant l'histoire de ses rapports, soit avec Napoléon, soit avec les Bourbons, deux grandeurs très différentes de la sienne, la première créée par le génie, la seconde consacrée par de longues traditions. Il n'a entendu se subordonner ni à l'une ni à l'autre, tout en se mettant à leur ombre, et il a ainsi, comme on va le voir, diminué son caractère aux yeux de ses contemporains et sa réputation devant l'histoire.

*
* *

Chateaubriand, ancien officier du roi, avait passé huit ans en exil à Londres, serviteur passif des Bourbons et s'essayant inutilement à vivre de sa plume. Pendant ce temps, Bonaparte, son cadet d'un an, devenu général de la république, conquérait par ses victoires le droit de régner sur la France. Ils parvinrent néanmoins presque en même temps, l'écrivain suivant l'homme d'action, à la renommée littéraire ou à la toute-puissance politique.

Lorsque Chateaubriand, revenant incognito d'émigration, débarqua à Calais le 8 mai 1800, Bonaparte était parti l'avant-veille pour l'Italie, où il devait achever à Marengo sa conquête du pouvoir souverain. Comme tant d'autres, le proscrit rentré se cacha d'abord à Paris sous un nom supposé. Son ami Fontanes, rentré avant lui et déjà bien vu du nouveau maître, lui procura une permission de séjour temporaire, plusieurs fois renouvelée. Il apprit ensuite au Premier Consul, au ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, et à leur sœur Élisa que parmi les rentrants se cachait un écrivain de talent, auteur d'un livre encore inachevé sur les beautés de la religion chrétienne, par conséquent très digne de coopérer à l'œuvre de pacification religieuse qui se préparait. Enfin, dans un article du *Mercure* (21 juin 1800), il annonça l'ouvrage au public, sans prononcer toutefois aucun nom. Le 22 décembre suivant, l' « Auteur du *Génie du Christianisme* », dans une lettre publique à Fontanes, signée de ce qualificatif, s'associa aux avances faites en sa faveur au gouvernement. Un peu plus tard (avril 1801), il détacha de son manuscrit l'épisode d'*Atala* et le publia à la suite d'une préface où il remerciait Bonaparte d'avoir délivré la France des Jacobins. Cela fait, il crut pouvoir solliciter (20 avril), et il obtint (4 mai) un permis de séjour à date indéfinie.

Ce premier résultat acquis, il présenta successivement trois pétitions en vue de sa radiation de la liste des émigrés. Dans ces pièces, comme tous ses amis politiques, il avait supprimé ou arrangé les circonstances compromettantes de sa vie d'exilé, sans même produire aucun de ces certificats de complaisance

que les royalistes fournissaient impunément à l'appui de leurs dires. Des bureaux de la police, on ne lui répondit d'abord rien ; puis soudain, après deux mois d'attente, il reçut l'arrêté qui le rayait sans conditions, au vu seul de sa requête (20 juillet). Les négociations avec le pape s'achevaient. Bonaparte voulait que sa politique religieuse bénéficiât à bref délai des talents du pétitionnaire. Cinq jours avant la signature du Concordat, il lui rendit, par une faveur spéciale équivalant à une amnistie personnelle, ses droits de citoyen français.

Désormais tranquille sur l'avenir, Chateaubriand acheva son ouvrage avec la collaboration discrète de Fontanes et de Lucien et le fit paraître à point, le mercredi 14 avril 1802, immédiatement avant l'inauguration du Concordat à Notre-Dame de Paris. Dans sa préface, il se dit « obligé en conscience de joindre sa force, toute petite qu'elle est, à celle de cet homme puissant qui nous a retirés de l'abîme ». Le *Moniteur* du jour de Pâques (28 germinal an X) publia en même temps la proclamation de Bonaparte aux Français sur la grande œuvre accomplie et l'article de Fontanes du mois de juin précédent sur le livre paru la veille. Il semblait ainsi unir dans la mémoire et la reconnaissance nationales le nom de l'auteur du Concordat et celui de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Les deux hommes se rencontrèrent alors, pour la première et dernière fois, dans les salons du ministère de l'Intérieur. Chateaubriand s'attendait à un tête-à-tête, mais la conversation à laquelle il s'était préparé se réduisit à un monologue dont il ne fut que l'auditeur privilégié. Le Premier Consul, après l'avoir distingué dans la foule des hommes rangés sur son passage, lui développa, en quelques paroles fortes et imagées, ses idées sur la puissance du sentiment religieux, puis il le quitta sans lui avoir permis la réplique. Chateaubriand dut comprendre qu'en face de Bonaparte il n'était pas permis de s'élever au-dessus d'une subordination plus ou moins honorée.

Ce royaliste à demi rallié au nouveau régime rêvait mieux. Il se sentait possédé d'un double et âpre désir : celui de la gloire, qu'il venait de satisfaire d'emblée, par un livre désormais inséparable d'un grand acte politique et religieux, celui du commandement dans l'exercice d'une haute fonction

publique. Il s'imagina bientôt avoir conclu son concordat particulier avec le chef de l'État. C'était déjà l'homme qui a écrit : « Je ne vaux rien du tout en seconde ligne. » Avocat d'office du catholicisme devant la société française, pourquoi ne fût-il pas devenu le représentant politique du gouvernement auprès du Saint-Siège? Au pis aller, il eût accepté de donner sous ses auspices un pendant au *Génie*, en d'autres termes de rédiger un livre où il eût mis en relief, avec le concours d'un artiste désigné par le Premier Consul, les sites et les monuments de la vieille France. « J'en ai tous les plans et toutes les parties dans la tête », écrit-il à Fontanes (6 novembre 1802).

Pour arriver plus sûrement à ses fins, Chateaubriand, dans la seconde édition du *Génie du Christianisme* (mai 1803), substitua à sa préface, après autorisation demandée et reçue, une épître dédicatoire au Premier Consul où on lisait : « La France, agrandie par vos victoires, a mis en vous son espérance. »

Quelques jours après, il sut d'une façon précise la mesure de la gratitude du maître. Il était adjoint comme simple secrétaire au cardinal Fesch, nommé ambassadeur de France à Rome. Son premier mouvement fut de refuser. L'abbé Emery, dépêché par Fontanes, lui démontra non sans peine qu'il pourrait dans ce poste non seulement servir efficacement la religion, mais devenir pour Fesch un suppléant de tous les jours, un véritable maire du palais. Le nouveau diplomate partit donc et, à peine arrivé, affecta de se conduire en chef de mission, son livre lui tenant lieu de lettres de créance. Il fit *motu proprio* une visite au roi de Sardaigne, détrôné du fait de la France et réfugié à Rome. Il présenta au pape des compatriotes qui n'avaient point passé par l'ambassade, bref s'ingénia à prouver à Fesch son mépris des menues besognes de chancellerie. Bien mieux, il glissa dans le courrier des lettres privées peu respectueuses pour son chef. Dénoncé en raison de ces divers manquements à ses devoirs, il en appela par une note confidentielle au Premier Consul. Un rapprochement, peu sincère de part et d'autre, s'ensuivit entre l'ambassadeur et son secrétaire. On avait laissé entendre à celui-ci qu'il serait bientôt appelé à un poste où il ne dépendrait de personne. L'ambitieux écrivain se crut désigné pour une légation de premier rang; il n'en fut que plus désappointé en se

voyant nommé chargé d'affaires près de la petite république du Valais.

Rentré à Paris en plein hiver, il se montra le 19 mars 1804 à la réception des Tuileries et y reçut à la muette son audience de congé. Trois jours après, il entendait annoncer dans les rues l'exécution du duc d'Enghien. Son prétexte de retraite était trouvé, d'autant meilleur qu'il lui permettait de fournir un gage de retour à ses anciens amis. Toutefois, à un moment où Bonaparte frappait sans pitié sur les royalistes, il fonda uniquement sa démission sur un motif de santé; il déclara ne pouvoir abandonner sa femme, incapable de supporter un voyage et un séjour dans les Alpes. En fait l'ancien émigré déclarait la guerre au régime impérial près de naître, comme on le fait de puissance à puissance.

Malgré ses avances et ses hommages au Premier Consul, il n'avait d'ailleurs jamais renoncé absolument au service de l'étranger. On l'avait vu à la légation russe, au temps où le ministre Markof y accueillait beaucoup d'opposants au gouvernement consulaire. En distribuant les exemplaires de luxe de son *Génie*, il en réserva trois pour la famille Bonaparte, mais en fit passer quatre à la famille impériale de Russie. C'est là l'indice de rapports qui lui valurent vers la fin du Consulat, l'offre d'une situation à la cour de Pétersbourg: on lui proposa de présider à l'éducation d'un des jeunes grands-ducs.

Toute réflexion faite, il préféra poursuivre sa carrière littéraire en France, sans rompre absolument avec la société officielle. En 1806, dans un appartement de l'ancien hôtel de Coislin, il recevait le soir quelques amis, presque tous attachés à l'Empire. On pouvait alors, écrit sa femme, se voir sans s'arracher les yeux, car les gens d'opinion opposée se respectent et les nuances d'opinion se choquent continuellement. En revanche Peltier, alors le porte-voix, dans l'*Ambigu* de Londres, des émigrés irréconciliables, traitait Chateaubriand, sinon en déserteur, au moins en suspect; il lui reprochait d'avoir, dans un article sur les Mémoires de Louis XIV, déclamé sur les invasions des anciens Gaulois et poussé ainsi Napoléon à la conquête de l'univers. De telles allusions, si elles étaient dans la pensée de l'écrivain, ne devaient pas déplaire en haut lieu. A la même époque, le *Moniteur* reproduisait un long passag

du *Voyage en Italie* récemment publié et annonçait, comme un événement heureux, le prochain départ de l'auteur pour l'Orient.

Chateaubriand quitta en effet la France pendant l'été de 1806. Le long de sa route, tout en faisant provision de couleurs, d'images et de tableaux pour son poème en prose des *Martyrs*, il retrouva sans cesse la trace du « Sultan juste ». En Grèce, on lui demanda s'il avait pris part à la campagne d'Égypte. En Égypte, on le prit pour un survivant de l'expédition de 1798 déguisé en savant. Comme il s'était muni de lettres du ministère des Relations extérieures, il fut accueilli avec courtoisie par les consuls à Venise et dans les Échelles du Levant, par les ambassadeurs Sébastiani à Constantinople et Beauharnais à Madrid. En France, même aux Tuileries, on le suit des yeux avec faveur. Sur le faux bruit qu'il a péri en mer, Napoléon dit à ceux qui croient lui faire leur cour en se réjouissant de sa perte : « Il faisait honneur au pays et je le regrette, moi qui suis le seul qui ait eu à s'en plaindre. » Le *Moniteur* du 15 mars 1807 annonce son heureuse arrivée à Tunis et son prochain passage en Espagne.

On sait que cette équipée de paladin aux Lieux-Saints aboutit à un tête-à-tête romanesque à l'Alhambra de Grenade. Chateaubriand était attendu à la dernière étape de son voyage par Nathalie de Laborde (madame de Mouchy). De ce qui se passa dans cette entrevue, il n'a rien trahi, ni dans l'*Itinéraire*, ni dans ses *Mémoires*. On peut du moins conjecturer que madame de Mouchy lui suggéra le fameux article qui suivit de près son retour et décela son hostilité au régime impérial. Elle était sœur d'Alexandre de Laborde, qui venait de publier le tome I^er^ de son *Voyage pittoresque en Espagne*. En assurant au livre de son frère la recommandation d'un écrivain célèbre, elle fournit à celui-ci l'occasion d'exprimer les regrets politiques demeurés au fond de son âme.

Chateaubriand était rentré à Paris en mai 1807. Le 4 juillet, dans le *Mercure*, il donna comme préambule au compte rendu du *Voyage en Espagne* une tirade inattendue sur l'histoire, justicière des peuples et des rois. Il évoqua Tacite, juge de Néron et Néron lui-même, « histrion, incendiaire et parricide ». Il oublia ensuite à plusieurs reprises A. de Laborde pour se

mettre en scène et glisser l'expression de ses rancunes politiques dans l'exposé de ses impressions de voyage. A la première heure, la censure intervint pour le blanchir aux yeux du maître, car le surlendemain 6 juillet, on put lire au *Moniteur* l'article de Chateaubriand expurgé de tous les passages compromettants.

On comptait sans Fesch, qui n'avait pas oublié ses griefs contre son ancien subordonné. A peine Napoléon revenu de Tilsitt (27 juillet), Fesch lui mit sous les yeux le texte original du *Mercure*. Au premier moment, l'empereur s'emporta; il aimait, on le sait, à faire entendre des menaces qu'il n'exécutait ensuite qu'à moitié. Sa mauvaise humeur s'exerça d'abord contre la presse en général; il frappa sur la rédaction des *Débats*, en guise d'avertissement à « Chateaubriand et à sa clique ». En octobre, il accentua sa semonce en confisquant le *Mercure* et en le fondant d'autorité dans une autre publication. Enfin il inscrivit l'ennemi de Néron sur une longue liste de suspects dressée à Fontainebleau le 15 novembre suivant, où figuraient bon nombre d'émigrés irréconciliables. Chateaubriand, condamné jusqu'à nouvel ordre au silence et à la retraite, acheta près de Paris une maison de campagne, à La Vallée-aux-Loups, et alla y continuer ses travaux littéraires.

Sous le coup de cette disgrâce, se posa-t-il cette fois en adversaire irréconciliable du régime? Nullement, car il ne pouvait ignorer qu'il passait, même aux Tuileries, pour en être un des ornements. Au commencement de 1809, les *Martyrs* étaient achevés. Entre l'impression et la mise en vente, Fouché promit spontanément à l'auteur l'exemption de la censure, à condition qu'il reviserait son texte et, par voie de cartons, enlèverait à ses lecteurs tout prétexte pour égratigner Napoléon sur la peau de Galérius et de Dioclétien. Fontanes intervenant de son côté, Chateaubriand d'assez mauvaise grâce corrigea cinq passages. Il avait ses raisons pour se montrer docile. Son cousin Armand, agent des Bourbons à Jersey, venait d'être surpris (9 janvier) sur la côte de France porteur de pièces compromettantes et d'être amené à Paris pour passer devant une commission militaire. Sa condamnation à mort coïncida avec la publication des *Martyrs* qui eut

lieu le 27 mars. Toute la famille impériale, Fesch excepté, s'était interposée pour obtenir une commutation de peine. On fit savoir à l'illustre écrivain qu'une demande en grâce, signée de lui, réussirait. Il se borna à faire passer par l'impératrice une lettre qu'il a qualifiée lui-même de hautaine, où il réclamait simplement justice : « Il veut la justice, se serait écrié l'empereur, il l'aura ! » Et l'ordre d'exécution aurait été aussitôt donné et accompli (31 mars).

Chateaubriand se montra en public en grand deuil du condamné, mais dans son âme la colère dominait la douleur. Dès lors, dit Semallé dans ses Mémoires, sa haine contre le Corse devint incommensurable et il est probable que, s'il eût obtenu la grâce de son parent, il n'eût pas écrit son pamphlet de 1814. En tout cas il sut d'abord dissimuler son ressentiment, au point de rester en relations suivies avec le monde des Tuileries. « Nous nous sommes trouvés plus d'une fois, écrit madame de Chateaubriand, réunis, par exemple à Champlâtreux et au Marais, avec tout ce qu'il y avait de plus bonapartiste. » De son côté, Napoléon, en infligeant au chouan incorrigible le sort du duc d'Enghien, avait voulu faire comprendre au secrétaire d'ambassade démissionnaire qu'on ne lui faisait pas impunément la leçon. Comme avec un peu de malice on pouvait encore découvrir dans les *Martyrs* des attaques contre lui, il fit critiquer l'ouvrage par des lettrés à ses gages. Cela fait, il réitéra ses avances à son allié dans la campagne du Concordat. Le moment approchait où il pensait, comme mari d'une nièce de Louis XVI, pouvoir venir à bout des dernières résistances royalistes.

On a raconté qu'un jour de 1810, il vint incognito jusqu'à La Vallée-aux-Loups, parcourut le jardin et les dépendances du logis à la faveur de l'absence du maître. La même année, visitant le salon de peinture, il se fit montrer le portrait de Chateaubriand par Girodet, que l'artiste avait placé prudemment sous l'anonyme d'un « homme méditant sur les ruines de Rome ». Il a, dit-il, l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée. Cette boutade ne visait que le coloris du peintre. Quelques semaines après, Napoléon donna au modèle une marque très sensible de son intérêt.

Les membres de la deuxième classe de l'Institut (correspon-

dant à l'ancienne Académie française) furent informés (9 décembre 1810) du désir, exprimé par l'empereur, de voir le *Génie du Christianisme* obtenir un des prix décennaux récemment fondés et non encore décernés. Cette compagnie, dont la majorité restait attachée aux idées dites philosophiques, formula des objections d'à côté pour dissimuler sa partialité contre ce livre et conclut à l'écarter du concours (13 février 1811). Napoléon, prévoyant cette décision, avait déjà fait proposer comme collègue aux académiciens récalcitrants, en remplacement de M.-J. Chénier, celui qu'ils repoussaient comme lauréat. Son agent en cette affaire fut Esménard, poète encore mieux connu au ministère de la police qu'à l'Institut. Ayant parlé avec éloges des *Martyrs* dans un journal, il parut propre à faire consentir l'auteur à une candidature.

Fit-il intervenir à propos des considérations pécuniaires auxquelles le grand écrivain n'était pas insensible? On peut l'admettre, car à ce moment Chateaubriand, dans une lettre privée, laissait échapper cet aveu : « Je vis au jour le jour, toujours en peine de mon existence du lendemain. » A croire le royaliste Ferrand, il n'aurait accepté de se laisser porter que sous condition du paiement de ses dettes. « Cette question se traita comme une grâce qu'on eût attendue de lui... Le paiement (70 000 francs) fut convenu et effectué en deux termes par Maret. » L'affirmation est précise. Ferrand n'était pas homme à accuser à la légère et, comme on le verra plus loin, Chateaubriand n'a jamais su, sous le coup des circonstances, découvrir la ligne exacte de séparation entre les questions de convenance et celles d'argent.

Quoi qu'il en soit, il donna suite sans empressement aux ouvertures d'Esménard. Il fit les visites d'usage à quelques-uns de ses électeurs et déposa des cartes, au cours de ses promenades à cheval, chez les autres. Il tint à venir en personne au ministère de la Police et, sur l'escalier, il eut la mauvaise chance de rencontrer Molé, un ami rallié dont il s'était éloigné depuis quelque temps : « Pouvait-on prévoir, lui dit-il avec désinvolture, que c'est ici que nous nous rencontrerions? »

Le 20 février 1811, malgré les recommandations pressantes des membres en faveur aux Tuileries, il fut élu par treize voix contre douze données à Lacretelle. Quelques jours après, il

publia l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* où il avait eu à cœur de paraître reconnaissant envers Napoléon. Il y mentionnait expressément sa victoire des Pyramides, les fabriques élevées par ses soins en Égypte, sa sollicitude pour les chrétiens d'Orient. Ces hommages, si mesurés qu'ils fussent, devaient faire passer son salut attendri aux maisons fleurdelisées de Rhodes et ses longues digressions sur saint Louis en Palestine et à Tunis. Par un surcroît de précautions, il avait glissé au milieu de sa prose une tirade poétique de son ami d'occasion, Esménard. On se crut dès lors assuré de son retour à de meilleurs sentiments. Alexandre de Laborde mit en relief dans le *Moniteur* (5 avril) ses marques de déférence envers l'empereur en même temps que son talent de narrateur et d'écrivain.

Le nouvel académicien devait prononcer un discours de réception. Protégé du souverain, obligé de louer le républicain Chénier, suspect aux meneurs de la deuxième classe de l'Institut, attaché du fond du cœur aux souvenirs de l'ancienne France, comment pouvait-il ne pas tomber dans l'incohérence? Il prit le parti d'aborder de front toutes les difficultés, avec la certitude de succomber devant l'une d'elles. La commission spéciale chargée d'examiner son discours se partagea à son sujet et remit le soin de conclure à l'assemblée plénière de la classe, qui se prononça en définitive pour le refus d'approbation. Chateaubriand fit aussitôt savoir que ses affaires et l'état de sa santé ne lui laissaient pas prévoir le temps où sa réception pourrait avoir lieu.

Tout se fût terminé par là, si Napoléon n'eût pris à son tour connaissance du discours. Daru et Ségur lui apportèrent une des copies qui circulaient. Il la lut, le crayon à la main, et y trouva introduits tous les sujets sur lesquels sa politique réclamait le silence, c'est-à-dire l'émigration, le régicide, la liberté et notamment la liberté de la presse. Tout en présidant à la réaction monarchique. il n'entendait pas qu'on vînt inquiéter jusque dans ses antichambres les révolutionnaires désabusés ou nantis. La lecture achevée, y compris celle de la péroraison : « César monte au Capitole, etc. », il donna en termes très vifs ses motifs d'interdire la publicité de ce discours : « Jamais je n'ai été plus éloquemment loué, mais on doit avant tout me comprendre. Les royalistes ont toujours leur Henri IV

à la bouche! Henri IV, c'est moi. Si je ne leur faisais pas la loi, ces gens-là se dévoreraient entre eux; et toutes ces belles dames qui font les renchéries et ne veulent point paraître à ma cour, si je lâchais les lions, elles en verraient de cruelles! C'est moi qui les protège tous; et je me laisserais braver par un paladin qui ne comprend rien à l'œuvre que j'accomplis! Ah! M. de Chateaubriand ne se plaît pas dans la France que je lui ai faite! Eh bien! qu'il aille vivre ailleurs! »

Non seulement Chateaubriand ne fut point exilé, mais il put habiter Paris et rester membre de l'Institut. L'ingérence de la police dans sa vie privée se manifesta seulement par de petites brochures malveillantes pour sa personne et ses ouvrages. De son côté, tant que Napoléon détint la toute-puissance et garda son prestige, Chateaubriand fut tenté de répéter, dans un autre sens, ce qu'il avait fait dire à Eudore dans les *Martyrs* : Où sont les aigles? Froissé dans son amour-propre d'écrivain, en proie au désir, demeuré jusqu'alors impuissant, de devenir un homme d'action, il se débattait en outre entre deux ordres de faits qui le dominèrent toute sa vie, les nécessités pécuniaires et les influences féminines.

On vient de le voir bénéficiant en 1810 des largesses impériales. Cette faiblesse, si elle n'a pas été prouvée par pièces authentiques, reste cependant très croyable, vu la prodigalité incorrigible de Chateaubriand et les dettes dont il porta le poids jusqu'à sa mort. Il ignorait le prix de l'argent; il eût été le premier embarrassé de dire où passèrent les 1 150 000 francs de droits d'auteur à lui versés de 1801 à 1820. Il a exprimé un jour par une comparaison bizarre en quel sens il tenait à la fortune : « J'ai travaillé, écrit-il à sa femme, afin que nous devenions riches comme des puits. » Ainsi là où d'autres verraient un sac ou un coffre-fort, il n'aperçoit qu'un trou qui attire l'eau du ciel et la rend aussitôt, au hasard, en tous sens. *Je sème l'or*, telle avait été la première devise de sa famille. Il s'en souvenait quand il disait à Charles X : « J'ai toujours mangé consciencieusement ce que le roi m'a donné; il ne m'en est pas resté deux sous. »

En effet, investi de fonctions publiques, il usa à la rigueur de ses droits sur les caisses de l'État, quitte à faire parfois un beau geste et à se donner, dans l'intérêt de sa popularité, le

luxe de paraître généreux ou pauvre. Dans l'histoire de ses ambassades, la question financière apparaît presque toujours à la première ou à la dernière page. En renonçant, sans l'avoir jamais occupée en fait, à la légation de Stockholm, il réclame les dix mois et quatorze jours de traitement qu'il n'a pas encore reçus. Mis à la tête des Affaires étrangères, il les quitte malgré lui pour avoir, dans un but inavouable, voulu imposer par-dessous main au roi d'Espagne une concession financière contraire à la dignité d'un roi « légitime ». En acceptant l'ambassade de Rome, il exige comme condition *sine qua non* l'arriéré de son traitement de ministre d'État suspendu pendant sa disgrâce. Comme publiciste, il a, selon Vitrolles, tiré plus de 100 000 francs de sa direction du *Conservateur*. Après 1830, madame Swetchine prend sur elle de recommander sa « pauvre destinée... arrivée aux derniers confins de la détresse » à l'empereur Nicolas. S'il ne reçut rien de Pétersbourg, il accepta, s'il fallait en croire Castellane, 100 000 francs du gouvernement de Louis-Philippe. Il suffit de rappeler les négociations pénibles, humiliantes, auxquelles donna lieu la vente forcée des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Cette suite de faits explique bien comment, sous l'Empire, il dut, pour vivre selon ses goûts, risquer de sacrifier ses opinions et, pour satisfaire son ambition ou des passions moins hautes, se résigner aux bienfaits d'un homme qui avait versé le sang de ses princes et de ses parents. Celui que le comte d'Artois appellera crûment un « panier percé » se trouvait déjà en 1812 réduit aux expédients pour échapper aux poursuites de ses créanciers. Deux femmes, l'une appartenant à la « société du faubourg Saint-Honoré », l'autre au monde de la galanterie, madame de Rémusat et madame Hamelin, s'occupèrent de le réconcilier, sous le coup de la nécessité, avec le gouvernement. La première agissait au su du préfet de police Pasquier, la seconde avait mission expresse du duc de Rovigo. Des résultats de leur intervention, nous ne sommes instruits que par des documents de date postérieure, qui ne s'accordent pas complètement entre eux. Les faits suivants paraissent authentiques.

Chateaubriand consentit à rencontrer Rovigo comme par hasard dans les serres, alors célèbres, de l'ancien conventionnel

Boursault. Il causa avec lui pendant une demi-heure; des poignées de main furent échangées et le ministre dit bien haut en se retirant : La paix est faite.

Cette paix n'allait pas sans des conditions que le sujet était autorisé à soumettre à son souverain. La première avait trait au paiement total de ses dettes; 150 000 francs étaient nécessaires; ils furent accordés et versés. Restait la fonction officielle, rémunérée, qui devait dorénavant mettre l'homme de lettres à l'abri du besoin. Chateaubriand exposa ses désirs dans un mémoire à l'adresse de l'empereur. Il sollicitait la création en sa faveur d'un ministère des Bibliothèques, qui eût impliqué à son profit la direction des belles-lettres, c'est-à-dire d'une partie de l'esprit public dans l'Empire. S'il avait pu paraître un mécontent, il protestait néanmoins de son admiration passée et présente pour Napoléon. Afin de donner à celle-ci une expression à la hauteur de ses sentiments, il offrait, moyennant quelques millions, de rebâtir, au nom de l'empereur des Français, avec les cèdres du Liban, le temple de Jérusalem!

Ces demandes de solliciteur intéressé doublé d'un rêveur furent-elles discutées? En tout cas les affaires de Russie les firent oublier. Sur ce qui précède comme sur les incidents de sa vie pendant les deux dernières années de l'Empire, Chateaubriand a gardé le silence dans ses Mémoires. Il lui convenait d'interposer dans son récit une ombre destinée à affaiblir le contraste entre son discours académique de 1811 et son pamphlet politique de 1814. Il a donc parlé brièvement d'une période de retraite où il aurait fermé de lui-même sa carrière littéraire et se serait préparé à devenir, sous un autre régime, un homme d'État. Il dit bien, comme par hasard, qu'en septembre 1812, il fut invité par la police à quitter Paris, mais il oublie d'ajouter qu'en y rentrant bientôt après il reçut amicalement chez lui le préfet (Pasquier) auquel il devait son éloignement momentané.

Il avoue d'autre part que « les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et la fortune ». Mais lesquelles? On ne l'a jamais su par lui, car il ignore madame de Rémusat à partir de 1808 et il n'a jamais nommé madame Hamelin. Il a même été très discret, et on le com-

prend à certains égards, sur celles qui ont précédé madame Récamier dans sa vie, sur les dévotes de son génie ou de sa personne dont il savourait, loin des régions officielles, les hommages ou les tendresses. Il n'a laissé apparaître qu'en passant, alors et depuis, mesdames de Duras, de Vintimille, de Lévis, et ailleurs, dominées par des sentiments plus intimes, la « dame d'Urfé » madame de Mouchy), la « dame de Fervaques » (madame de Custine). Il avait pourtant vécu là dans une atmosphère où l'admiration, l'amitié désintéressée, la passion aiguë et sensuelle se réunissaient pour l'étourdir et le prendre tout entier. Au milieu de cet escadron volant, il était devenu l'adorateur plus ou moins discret de chacune et le dieu de toutes. Il s'y laissait, en même temps, sous le coup de l'amour-propre blessé et de l'ambition déçue, suggérer, suivant la remarque de madame de Chastenay, les opinions dont il devait prendre à témoin la France et l'Europe, lors de la chute de l'Empire.

*
* *

A la fin de 1813, dans la retraite où il rédige l'histoire de sa jeunesse et se montre achevant un stade de sa vie, Chateaubriand interrompt un instant son récit : « J'écris, dit-il, au bruit de l'invasion des Barbares..., je trace des pages aussi agitées que les événements du jour. » Il note ainsi (si toutefois ce n'est pas là une simple interpolation de texte imaginée après coup pour dramatiser la narration) l'heure où il a pris place parmi les ennemis sans merci de Napoléon. En effet, le cœur gros de ses rancunes personnelles, de ses ressentiments de famille, peut-être aussi de ses avances inutiles et humiliantes, il a entrepris contre le « tyran » près de sa chute un réquisitoire qui pourra, le moment venu, être lu dans une assemblée ou seulement imprimé, suivant les circonstances. Il s'est gardé d'adopter à l'égard du « Néron » de 1807 la manière de Tacite. Il compose une Philippique à la façon de Cicéron, une invective dans le genre de Claudien. En conséquence, il attaque Napoléon à fond dans ses origines, son caractère, sa vie militaire et politique, à l'aide d'affirmations tranchantes

bien plus que de preuves positives, sans vouloir trouver de circonstances atténuantes au long crime de son règne.

Son premier mot, en le nommant, est pour le qualifier d'étranger. M.-J. Chénier, dans une pièce qui courait sous le manteau, avait déjà écrit en 1810 :

Un Corse a des Français dévoré l'héritage.

Chateaubriand alla plus loin ; sur la foi d'un des mille bruits d'alors, il traita Napoléon d'Italien, le supposa « fils d'un huissier d'Ajaccio », déclara même retrouver en lui le successeur des reines et des favoris venus jadis en France du pays de Machiavel pour y propager leur influence malfaisante.

Cette tare originelle infligée à l' « usurpateur », il le prend à partie. Du Consulat il ne rappelle que les victimes du Premier Consul, Frotté, Toussaint-Louverture, le duc d'Enghien. De l'Empire il étale les abus de pouvoir et les fautes, la censure et les prisons d'État, la conscription, les guerres d'Espagne et de Russie. Parmi ses accusations, une seule est à relever ici, comme témoignage des aberrations passionnées du moment. Napoléon est exclu, avec des considérants sommaires, du rang des grands capitaines. Il a dû exclusivement ses victoires au courage de ses soldats; ses talents en cette partie ont été « égalés, sinon même surpassés par plusieurs de ses généraux ». Ignorant en tactique comme en stratégie, il n'a su que prendre l'offensive à l'aventure et vaincre à coups d'hommes. Sa campagne de France est le résultat d'une « activité sans plan ». Sur ce dernier point, il faut dire que l'accusateur écrivait dans une complète ignorance de ce qui venait de se passer; mais, tout compte fait, madame de Staël était encore moins injuste que lui en proclamant Wellington « le plus grand général d'un siècle où Napoléon a vécu ».

De tous ses griefs, ce juge de la première heure affaiblissait encore la portée par son ton de partialité violente, poussée jusqu'à l'absurde. « Il semble que cet ennemi de tout s'attachât à détruire la France jusque dans ses fondements. Il a plus corrompu les hommes, plus fait de mal au genre humain dans le court espace de dix années que tous les tyrans de Rome ensemble... Encore quelque temps d'un pareil règne et la France n'eût plus été qu'une caverne de brigands... »

Cette frénésie s'accentue encore dans l'apostrophe finale, où l'auteur fait tomber toutes les fleurs de sa rhétorique sur le manteau d'ignominie dont il enveloppe « le plus grand coupable qui ait paru sur la terre ».

La partie imprécatoire de l'œuvre fut rédigée dès le commencement de 1814, car Bertin a affirmé depuis dans les *Débats* l'avoir parcourue à la fin de janvier ou au début de février. A la veille de la crise finale, elle dut passer à l'imprimerie, renforcée au jour le jour d'une partie sentimentale, c'est-à-dire des pages consacrées aux Bourbons et aux Alliés. Autant Chateaubriand est précis, pressant dans ses accusations, autant il devient vague et presque embarrassé pour définir les titres et les mérites de ses clients, les représentants de la légitimité. Il ne suffisait pas de les rappeler à une génération qui les avait à peu près oubliés, il fallait les montrer dignes de leurs ancêtres. L'ancien émigré mentionne brièvement les grands Capétiens, puis il étale les malheurs de Louis XVI et de sa famille. Sur la seule survivante, la duchesse d'Angoulême, il se borne au trait suivant : « Nous savons à peine qu'elle existe : Je sens, dit-elle quelquefois, que je n'aurai d'enfants qu'en France; mot touchant, qui seul devrait nous faire tomber à ses pieds. Oui, madame la duchesse d'Angoulême deviendra féconde sur le sol sacré de la patrie! » Quant aux frères et aux neveux du roi-martyr, il s'efforce de leur découvrir quelque qualité saillante ou les place à l'ombre d'un grand souvenir. Louis XVIII a de l'esprit, « un caractère ferme et philosophique ». Le comte d'Artois a gardé son grand air et sa grâce d'autrefois, doublés d'une piété plus récente. Récente aussi et toutefois sincère, la fidélité du duc d'Orléans aux aînés de sa race. Le duc d'Angoulême est qualifié, sans autre explication, « l'héritier des vertus du Béarnais ». Les deux Condés portent un nom qui en fait des héros, également à titre héréditaire. Enfin le duc de Berry est loué pour son courage, juste au moment où il se morfond à Jersey, comme jadis son père à l'île d'Yeu, et n'ose débarquer en terre française.

Le chapitre *Des Alliés* n'est qu'un post-scriptum encore plus hâtif, où la politique du jour est effleurée, avec toutes sortes de précautions et d'omissions. Du gouvernement provisoire,

qui disparaîtra à la seule approche d'un prince, il n'est pas dit un mot. Rien non plus sur les candidats possibles à la succession de Bonaparte. L'avocat des Bourbons s'est borné, dans sa première partie, à dénoncer à trois reprises, sans le nommer, ce prétendant « sorti des derniers rangs de la société » qui s'appelle aujourd'hui le prince royal de Suède. Il s'adresse donc aux trois chefs de la coalition continentale ou plutôt à l'empereur Alexandre; il se borne à féliciter l'empereur d'Autriche d'avoir fait taire ses sentiments de famille et ne rappelle à propos de la Prusse que l'infortunée reine Louise. Quant à l'Angleterre, dont il ignore les succès dans le Midi, il ne la nomme même pas. Ce qu'il demande à tous, c'est de se prononcer immédiatement pour l'ancienne dynastie. Un homme a tout perdu; un autre homme, le roi, doit tout restaurer et tout guérir.

Ce libelle suivi d'un double panégyrique fut mis sous la date du 30 mars et intitulé : *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et de l'Europe*. A la suite du nom de l'auteur, on lisait : auteur du *Génie du Christianisme*. L'homme qui avait réveillé l'opinion publique lors du Concordat aspirait donc à la diriger de nouveau au profit d'une restauration bourbonienne. Réussit-il dans son entreprise? Les dates suffisent à répondre. Au moment de l'entrée des Alliés à Paris, il fit placarder des affiches annonçant la mise en vente de sa brochure à bref délai. Cinq jours s'écoulèrent, pendant lesquels le drame politique dont il eût voulu dicter le dénouement se joua sans lui, au milieu de péripéties inattendues.

Dès le 31 mars, le parti royaliste s'était révélé à la population parisienne par des exhibitions de cocardes blanches, des cavalcades et des acclamations dans les rues, par des insultes à la statue de la place Vendôme. Le même soir, ses représentants obtinrent de l'empereur Alexandre une déclaration favorable à leurs espérances. A la porte de sa demeure, ils rencontrèrent, dit-on, Chateaubriand, qu'ils décidèrent à les suivre; mais il ne joua parmi eux qu'un rôle muet, comme s'il eût craint de voir se décider trop vite un événement que sa brochure devait selon lui décider. Le 2 avril, le Conseil municipal de Paris émet un vœu motivé en faveur des Bourbons et le Sénat

désigne les membres d'un gouvernement provisoire : tous les journaux donnent la note royaliste et la plupart des corps publiés se prononcent par des adresses; Armand de Polignac arrive, muni des pouvoirs du comte d'Artois. Le 3, le *Domine salvum fac regem* est chanté à l'église de l'Assomption et une proclamation de Louis XVIII couvre les murs. Le 4, quand les *Débats* publièrent les premiers extraits de la brochure, mise en vente le 5, le Sénat venait de prononcer la déchéance.

Ainsi pris au dépourvu par le dénouement rapide de la crise, Chateaubriand ne se résigna point à sacrifier son œuvre. A défaut de l'hallali, il pouvait sonner la curée. Dans une courte préface, supprimée depuis, il s'exprimait en ces termes : « Les événements ont devancé mes vœux; j'arrive trop tard et je m'en félicite. Plusieurs passages de cet écrit ne seront donc plus applicables à l'état politique du moment; mais quand il ne servirait qu'à nous faire haïr davantage la tyrannie dont nous sortons et à nous attacher au gouvernement qui nous est rendu, il ne me paraîtrait pas tout à fait inutile de le publier. » En désespoir de cause, il visait donc, à défaut du succès politique, un nouveau succès littéraire; les circonstances et sa réputation aidant, il l'obtint.

Son œuvre était tellement personnelle et vivante que tout le monde voulut la lire, comme la plus éloquente expression du nouvel état des esprits. Dix mille exemplaires furent vendus en peu de jours. Les *Débats* (10 mai) citèrent un journaliste anglais qui avait qualifié l'ouvrage « plus utile qu'un corps de dix mille hommes ». En passant de bouche en bouche, les dix mille devinrent cent mille, mais qui avait prononcé ce dernier chiffre? Louis XVIII, disaient les uns; Napoléon, disaient les autres et en particulier madame de Chateaubriand, qui a répété trois fois son affirmation dans ses Mémoires. Les nobles restés irréconciliables sous l'Empire, les bourgeois ressaisis par les idées constitutionnelles, et même les bonapartistes de la veille, d'autant plus hostiles à leur dieu qu'ils l'avaient plus bassement servi, trouvaient dans cette œuvre, développés en style oratoire, les considérants juridiques joints aux actes du Conseil municipal et du Sénat. Les femmes surtout ne ménagèrent pas leurs éloges. Selon madame de Chastenay, l'écrit de Chateaubriand contre Bonaparte est un de ceux qui lui font

le plus d'honneur. Madame de Boigne avoue l'avoir lu avec des transports d'admiration et des torrents de larmes, mais, à distance, reconnaît avoir bien changé d'avis.

A côté de ces royalistes on rencontre une habituée des Tuileries, qui croyait avoir à venger quelque blessure d'amour-propre faite par le maître déchu à sa personne ou à son sexe. Madame de Rémusat ne crut pas pouvoir se montrer trop franche dans son ingratitude. Son fils Charles, alors au lycée, ayant lu des extraits de la brochure, s'était senti au premier moment froissé dans sa loyauté instinctive. Dans une lettre à sa mère, il déclara que le grand écrivain « se vautrait dans la boue » et avait commis une œuvre indigne de lui, même au point de vue littéraire. Madame de Rémusat lui répondit en lui envoyant l'ouvrage et en le caractérisant à sa façon : « Il n'est point ce qu'on appelle un pamphlet... Il ne renferme pas une exagération par rapport à l'empereur. Vous savez que je suis vraie, incapable de haine et naturellement généreuse. Eh bien ! mon enfant, je mettrais mon nom à chacune des pages de ce livre, s'il en était besoin, pour attester qu'il est un tableau fidèle de tout ce dont j'étais témoin. » Puis elle rappelle les plaintes qu'elle a échangées tout bas avec son mari, pendant les dernières années du régime. Certes beaucoup de gens avaient alors gémi, mais madame de Rémusat était mal venue à parler de sa générosité native et de la stricte équité de Chateaubriand. Elle eût voulu exercer contre elle-même et le soi-disant justicier son ironie qu'elle n'eût pas écrit autre chose.

Grâce à sa popularité de mauvais aloi, Chateaubriand se trouva avoir mis en formules, à l'usage des salons politiques du temps, tous les méchants bruits, tous les outrages colportés par les journaux, les libelles mort-nés et les conversations privées. Il donna le ton à la foule des pamphlétaires dont les injures et les calomnies se succédèrent pendant plusieurs années. Au premier moment, on ne se contenta pas de manifestations verbales. Le 6 avril, les plus exaltés du parti devaient tenter de jeter bas la statue de la place Vendôme. L'auteur du *Buonaparte*, bien qu'il ait plus tard flétri cet attentat, l'avait déjà commis la veille, à sa façon, contre le modèle.

Pourtant, à travers les applaudissements, il entendit, dès le premier jour, s'élever les critiques. Le 6 avril, sa sœur madame de Marigny fit lire l'ouvrage chez elle, en société. On loua unanimement le style, mais le silence gardé sur les Anglais étonna. Ailleurs, d'autres objections de détail surgirent. Pourquoi avoir paru rendre l'armée solidaire de son ancien chef et risqué ainsi de retenir aux côtés de Napoléon les militaires hésitants? La défection de Marmont vint presque aussitôt démentir ces craintes; mais il restait la suspicion générale jetée, au nom du parti royaliste, sur les sentiments des généraux et des soldats. suspicion qui, d'après Pasquier, influa sur la conduite de l'armée, lors du retour de l'île d'Elbe. D'autres s'offusquèrent des attaques dirigées contre l'Université, surtout venant d'un homme aussi bien placé pour apprécier l'administration de Fontanes. Il y eut même des gens assez osés pour protester contre la qualité d'étranger attribuée à Napoléon. Enfin Pozzo di Borgo, le principal conseiller du tsar Alexandre, s'indigna, en sa qualité de Corse, du jugement méprisant sur ses compatriotes que la haine contre Bonaparte avait inspiré à Chateaubriand.

Pour répondre à ces diverses réclamations, l'auteur, dans une lettre aux *Débats* (10 avril), rassura les amis de l'Angleterre; il leur offrit une page copieuse d'éloges adressés au prince-régent et surtout à Wellington, qu'il comparait au Prince Noir et à Turenne. Ce morceau reparut à la fin de sa brochure, lors de la deuxième édition, mise en vente à la fin d'avril. Il y avait en outre remplacé la préface primitive par un avant-propos où il expliquait de son mieux ses erreurs de fait et d'appréciation. Il s'excusait de n'avoir pas rendu justice à son ami Fontanes; enfin il faisait amende honorable à la Corse et à l'Italie et couvrait de fleurs Pozzo di Borgo, comme l'homme qui avait le plus contribué à la Restauration.

Ces atténuations et ces rectifications prolongèrent quelques jours son succès. Une troisième édition succéda à la seconde. Il y en eut une particulière à Lyon, préparée par Ballanche, avec l'autorisation de l'auteur; des contrefaçons se produisirent à Dijon, à Rouen, à Montpellier. Il en parut une traduction en anglais, une autre en allemand, une troisième en suédois, celle-ci commandée par Bernadotte et dûment

expurgée des passages où il était personnellement visé. Chateaubriand finit par croire qu'il avait contribué sérieusement à la révolution qui venait de se produire. Madame de Boigne le montre promenant dans les salons un uniforme de fantaisie et un grand sabre turc suspendu à un cordon de soie rouge en bandoulière, certainement bien plus inoffensif que sa plume. Ce costume, assure-t-elle, parut quelque peu ridicule même aux yeux de ses admirateurs les plus dévoués. D'après le même témoignage, il se rencontra dans l'antichambre de l'empereur Alexandre avec son collègue de l'Institut, l'auteur dramatique Étienne. Le tsar les reçut en traversant la pièce où ils attendaient. S'adressant d'abord à Étienne, il le complimenta sur la pièce de *Joconde*, qu'il avait vu jouer la veille. A Chateaubriand il se contenta de dire qu'il n'avait pas eu le temps de lire sa brochure. Connaissant la différence de leurs opinions, il leur recommanda l'esprit de conciliation, le renoncement à la politique de parti et leur donna congé. Pas plus qu'en 1801 devant Bonaparte, l'écrivain royaliste n'avait pu prononcer une parole.

*De Buonaparte et des Bourbons* ne survécut pas pour le public aux circonstances qui l'avaient inspiré. Les historiens l'excusèrent ou le flétrirent, suivant leurs préférences. Lamartine, qui l'avait sans doute lu avec enthousiasme lors de son apparition, écrira plus tard de l'auteur qu'il a « calomnié même la tyrannie » et commis « une mauvaise action ». Seul peut-être, Victor de Laprade, pendant une autre année terrible, en 1871, s'avisa d'attribuer au pamphlet de 1814 une autorité appréciable sur les Français du XIX^e^ siècle. Ce poète égaré à l'Assemblée nationale prit ombrage d'une renaissance possible du bonapartisme. A l'âge de deux ans et demi, lors du retour des Bourbons, il avait crié à côté de ses parents : Vive le roi! Jeune homme, après ses premiers succès, il avait été présenté à Chateaubriand. Son aversion pour le premier Empire s'était traduite sous le second par des satires osées qui lui valurent, comme professeur de Faculté, une révocation arbitraire. Après la guerre franco-allemande, sous le poids de ses angoisses patriotiques jointes à ses ressentiments personnels, et aussi, il faut le dire, sous le coup de l'énervement causé par une maladie douloureuse et impla-

cable, il voulut faire davantage. Il imagina de réimprimer *De Buonaparte et des Bourbons* et plaça en tête une introduction qui constituait un second réquisitoire, encore plus violent que le premier, car il en venait à accuser l' « extrême indulgence » de son modèle. Là, sous prétexte de compléter ce qu'il appelait sans ironie, l' « équitable histoire de Lanfrey », il reproche de nouveau au grand homme son origine étrangère; il affirme que « sa grandeur n'est pas plus contestable que celle du mastodonte ou de l'Himalaya », qu'il a été « tout au suprême degré, excepté honnête homme ». Il n'y a pas selon lui un seul communard qui n'ait montré devant les conseils de guerre plus de fierté et de courage que le captif de Sainte-Hélène dans sa prison. Enfin son « épouvantable » correspondance prouve qu'il n'a jamais été qu'un révolutionnaire.

La publication de Laprade fut son seul acte comme politique militant et passa inaperçue. Chateaubriand, ainsi qu'on va le voir, ne resta pas fidèle aux amours et aux haines qui l'avaient inspiré dans un jour de malheur pour lui comme pour la France.

***

Par son bruyant manifeste, Chateaubriand avait cru entrer d'autorité dans la vie publique et il se vit arrêté dès les premiers pas dans la carrière. Le comte d'Artois avait feuilleté sa brochure, lorsqu'il le rencontra au milieu des fidèles venus à sa rencontre; il l'en félicita en quelques mots insignifiants, imparfaitement relevés par sa bonne grâce. Talleyrand, puis Blacas l'accueillirent sans empressement. Louis XVIII, si lettré qu'il aimât paraître, se défiait des hommes de lettres en politique. On lui prêtait ces paroles : « Gardez-vous d'en admettre un dans les affaires. Ces gens-là ne sont bons à rien. »

Chateaubriand se trouva donc mis à l'écart lors de la distribution des places. Reprenant alors sa plume, il crut pouvoir forcer la faveur en rédigeant des appendices à sa brochure, son article intitulé *Compiègne* (10 mai 1814) et, à la fin de l'année, ses *Réflexions politiques*. On l'eût quand même oublié et, sous le coup de ses éternels besoins d'argent, il eût passé en Suisse

pour y vivre à moins de frais, si madame de Duras ne fût intervenue instamment, presque impérieusement en sa faveur et ne lui eût procuré la légation de Suède encore vacante (8 juillet); c'était l'accréditer près d'un prince antipathique aux Bourbons, dont il venait lui-même de dénoncer les prétentions au trône de France. Charles-Jean demanda expressément à Paris qu'il ne fût pas donné suite à cette nomination. Chateaubriand émargea sous son nouveau titre au trésor public, mais attendit, à Paris, en congé illimité, de meilleures circonstances, pour entrer dans la politique active.

Les Cent-Jours survinrent. A Gand, où il suivit Louis XVIII, le diplomate *in partibus* devint ministre de l'Intérieur d'un roi sans royaume. En cette qualité il rédigea et lut à son maître (8 mai 1815) un nouveau manifeste contre l'usurpation, à un moment où le conseil des ministres se réduisait à un bureau de rédaction, celui du *Moniteur* de Gand. De ce fait, il se crut, après Waterloo, l'homme indispensable, le tuteur nécessaire. Cette fois, on le nomma pair de France, mais on lui préféra au ministère Talleyrand et Fouché, puis Richelieu. Aussi l'année suivante, il redevint publiciste pour écrire sa *Monarchie selon la Charte*, où il dictait respectueusement au roi restauré son devoir constitutionnel. Cette fois ce ne fut plus l'indifférence qu'il rencontra, mais la disgrâce.

Il ne ressentit plus dès lors que les effets d'une faveur intermittente, qui durent lui sembler moins des récompenses que des exils déguisés. Il devint ambassadeur à Berlin, puis à Londres, son ancien refuge d'émigré; puis à Vérone, dans un congrès européen; enfin à Rome, où il avait fait figure de commis de chancellerie. Un moment ministre des Affaires étrangères, il retomba plus bas que jamais, chassé du jour au lendemain comme un domestique infidèle, privé par surcroît de son titre et de ses émoluments comme ministre d'État.

Chateaubriand se sentit alors atteint bien plus vivement par le gouvernement de son choix qu'il n'avait pu l'être par les menaces purement verbales de Napoléon ou par les libelles des stipendiés de Fouché. Pour se venger des Bourbons, de la main dont il avait déchiré Bonaparte, il s'appliqua à lui faire une auréole. Il sera ainsi peu à peu amené à rétracter, page par page, phrase par phrase, son pamphlet de 1814.

Dès 1818, dans sa polémique de presse contre le ministère Decazes, il dresse en face de lui, comme un épouvantail, la figure du géant enchaîné sur son rocher et, à chacun de ses mouvements, faisant trembler le vieux monde. Il se surprend à constater que Napoléon « mêlait toujours dans ses conceptions extraordinaires un peu de cette raison sans laquelle rien ne saurait subsister ». Les excuses ne lui manquèrent pas pour expliquer ce retour à l'indulgence. On lui avait rapporté cette parole du captif de Sainte-Hélène : « Il n'y a que Chateaubriand qui ait pu dire impunément à la tribune que le chapeau et la redingote de Napoléon, portés au bout d'un bâton sur la côte de Brest, suffiraient pour faire courir l'Europe aux armes ». Plus tard un témoignage formel en sa faveur lui parvint dans les Mémoires publiés par Montholon. L'empereur s'était exprimé à peu près en ces termes : « Si en 1814 et 1815, au lieu de Talleyrand et Fouché, Richelieu et surtout Chateaubriand avaient eu la direction des affaires, la France serait sortie avec honneur de deux grandes crises. » Il avait ajouté expressément du second : « (Il) a reçu de la nature le feu sacré... Tout ce qui est grand et national doit convenir à son génie. » Dès lors Chateaubriand se sentit touché dans ce qu'il appelait lui-même l'orgueilleuse faiblesse de son cœur. L'empereur avait semblé lui proposer la paix et il se laissa aller d'autant plus volontiers à rendre les armes que l'opinion générale redevenait indulgente pour le grand homme mourant. Sa volte-face d'opinion, poursuivie durant ses séjours à l'étranger, s'acheva après sa sortie définitive des affaires publiques.

« Lui, toujours lui », paraît-il dire alors avant Victor Hugo. Ministre à Berlin (1821), il dédaigne d'y rechercher les souvenirs du grand Frédéric, parce que Rosbach et Lissa ne lui semblent que des escarmouches auprès de Marengo et d'Austerlitz. Quand il visite le palais de Charlottenbourg, l'image du conquérant de 1806 y efface dans sa pensée l'image, chère aux royalistes, de la reine Louise. Transféré à Londres, il aperçoit la statue de Napoléon au pied de l'escalier de Wellington, son buste sur toutes les cheminées, à tous les étalages des gravures commémoratives de sa mort. Ces hommages au grand capitaine, qui contrastent si fort avec ce qu'il a dit de ses talents militaires, réveillent en lui la fibre patriotique, et il découvre

une raison d'ordre philosophique, pour croire non seulement à son génie stratégique, mais à son infaillibilité en cette matière : « Wellington, dit-il à demi-voix à un ami, n'a battu que Soult : il n'a point battu Napoléon à Waterloo. Il a été ce jour-là l'instrument de la Providence, mais on n'a point vaincu l'invincible. » Il publie bien, à l'avènement de Charles X, un commentaire du vieux cri monarchique : *Le Roi est mort! Vive le Roi!* Toutefois, lorsqu'il va figurer parmi les douze pairs au sacre de Reims, sa pensée se reporte invinciblement au couronnement impérial de Notre-Dame de Paris : « L'avantage demeurera à l'empereur, qui envoie ses comparses à Charles X. La figure de l'empereur domine tout désormais ; elle apparaît au sommet des événements et des idées. »

Dans cet état d'esprit, il imagina de se porter, au service des Bourbons et sur de nouveaux théâtres, comme l'héritier des grands desseins de Napoléon. Plénipotentiaire du roi au congrès de Vérone, il réalisa le rêve de son ambition, négocier directement avec les souverains. La reine de Sardaigne a beau l'appeler alors dédaigneusement « celui qui fait des brochures ». Quand il se promène en tête à tête avec le tsar dans les jardins de Vérone, peu s'en faut qu'il ne se croie sur le radeau de Tilsitt ou dans la salle de spectacle d'Erfurt. Il parvient alors à faire accepter l'intervention française en Espagne, qui rendra son prestige au drapeau blanc et aux Bourbons leur autorité sur l'armée. Intervention facile et heureuse qu'il a appelée sa guerre, tant était grande sa satisfaction d'avoir triomphé sans peine là où Napoléon avait échoué! Ses rêves, ses vues si l'on veut, allaient plus loin. Ils prévoyaient la revanche de 1815 et même de 1814, la reprise, à l'aide de l'alliance russe, de toute la frontière du Rhin, l'affranchissement de la Grèce et la solution de la question d'Orient, la création de royaumes pour les cadets de la maison de Bourbon dans les colonies espagnoles émancipées. C'était la politique napoléonienne d'autrefois, la politique mondiale d'aujourd'hui mise en valeur par un poète.

Chateaubriand a-t-il vraiment dit à Louis XVIII qu'il lui souhaitait de relever la statue impériale sur la Colonne et de ramener aux Tuileries, comme capitaine de ses gardes, le duc

de Reichstadt? En tout cas il saisit les occasions où il pouvait, de son initiative personnelle, faire montre de courtoisie envers la famille Bonaparte. Il lui plaît, comme ministre, d'envoyer un passeport à l'ex-reine d'Espagne pour un voyage et un séjour momentané en France. Ambassadeur à Rome, il permet à ses secrétaires de paraître dans le salon de la duchesse de Saint-Leu ; il appuie une demande de l'ex-roi Jérôme auprès du cardinal Consalvi. Il réintègre pour un jour son prédécesseur et ancien chef Fesch parmi les cardinaux français en l'invitant à un dîner officiel. Au refus, qu'il prévoyait sans doute, il réplique : « Espérons que le temps viendra où tous les obstacles seront levés. » Entre temps il introduit discrètement auprès de lui une lettrée de catégorie bourgeoise et d'allures quelque peu bohèmes, Hortense Allart, celle qui fut la dernière reine de la main gauche dans le royaume de madame Récamier. Cette « Cisalpine » fille d'un fonctionnaire français a été successivement la protégée de madame Regnaud de Saint-Jean d'Angély, l'institutrice des enfants du général Bertrand et s'est offerte comme garde-malade à l'empereur mourant à Sainte-Hélène. Elle a dû entretenir l'ambassadeur du roi de ses affections et de ses regrets politiques et les lui faire partager sans qu'il s'en aperçût.

Il ne manquait plus à cette évolution qu'un désaveu, au moins partiel, de la fameuse brochure de 1814. En la réimprimant (1828), Chateaubriand mit en tête une préface où il confessait sans ambages sa partialité de circonstance : « On ne voyait (alors) que la moitié des tableaux ; les défauts étaient en saillie dans la lumière, les qualités étaient plongées dans l'ombre. » De plus il venait de publier, comme preuve de son impartialité recouvrée, un parallèle entre Bonaparte et Washington. Bien mieux, l'idée lui était venue de « vaincre le temps par un tombeau », comme il avait dit un jour en face des Pyramides, comme le lui répétait le cercueil de Napoléon à Sainte-Hélène. Il sollicita et finit par obtenir de ses compatriotes, pour sa sépulture, un coin de rocher en face de la mer. Il eut soin de stipuler qu'on n'inscrivît rien sur sa pierre. Lamartine n'avait pas écrit inutilement pour lui en pensant au grand homme : « Ici gît!... Point de nom ! »

Lorsque la Révolution de 1830 éclata, Chateaubriand crut

qu'il se devait à lui-même de rester parmi les vaincus ; il entra néanmoins aussitôt en coquetterie avec les vainqueurs, du moins avec ceux qui ne devaient pas profiter de la victoire. En allant une dernière fois à la Chambre des Pairs pour y prononcer l'oraison funèbre de son parti, il crut entendre crier sur son passage : Vive le Premier Consul! Étrange acclamation qui eût fait de lui l'héritier de Bonaparte républicain! Presque en même temps il laissait échapper devant madame de Boigne ces paroles non moins étranges : « Ils (mes livres) me condamnent à attacher mon sort à celui de ces misérables (les Bourbons). Qui les connaît, qui les méprise, qui les hait plus que moi? » Cinq jours après, il avait repris son attitude de commande pour le public. A la tribune il mit en lumière sa fidélité quand même à ses anciens maîtres, non sans évoquer devant ses collègues les souvenirs de la gloire impériale : « Dans quelques mille ans, votre postérité pourra voir un autre Napoléon. Quant à vous, ne l'attendez pas. »

Rentré dans la vie privée, il se posa en prisonnier de son parti au point de vouloir émigrer et mourir hors de France. Il se laissa ensuite confier des missions à Prague et à Venise qui le rapprochèrent de la famille royale ; mais, tout en suivant ce qu'il a appelé le « vieux fourgon brisé de la légitimité », il tirait chemin faisant son chapeau à d'autres idoles. Au cours de ses derniers voyages, il constate que l'Allemagne délivrée ne parle que de son ancien tyran ; s'il offre ses hommages attendris à Charles X, à Louis XIX, à Henri V, il ne se croit pas interdit de témoigner sa sympathie à l'héritier de l'Empire, le prince Louis-Napoléon. Dès 1830, il a été tenté par la mère de ce prétendant : « M. de Chateaubriand, lui a écrit la reine Hortense, a trop de génie pour n'avoir pas compris le génie de l'empereur Napoléon. » C'était le toucher au vif. Il répondit en se plaignant d'être attaché à son vieux malheur, « tout tenté qu'il pourrait être par de plus jeunes adversités ». Néanmoins le 29 août 1832, accompagné de madame Récamier, il dînait au château d'Arenenberg. Quelques semaines après, il répondait au prince, qui lui avait envoyé ses *Rêveries politiques*, qu'il ne croyait plus ni la vieille monarchie ni la république possibles en France et concluait ainsi : « Il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre. »

Ainsi revenu de Prague en passant par Arenenberg, il se considérait alors comme un naufragé qui gardait, à l'exemple du vaincu de Waterloo, le pouvoir de s'élever au-dessus des hommes de son temps et de les juger, quels qu'ils fussent. De même que Napoléon avait été la voix d'outre-mer, il voulut être la voix d'outre-tombe et repasser ses souvenirs en style d'oracle.

Avant d'achever ses Mémoires, il présenta au public tout ce qui avait trait au principal épisode de sa vie publique, le *Congrès de Vérone* (1838). De ce récit surchargé de documents justificatifs se détachent les deux portraits de Louis XVIII et de l'empereur Alexandre. Pour le premier, il essaie d'être juste et il parle du second avec un accent particulier de sympathie, car il reconnaît en lui le principal protagoniste survivant de la période napoléonienne. Il ne se souvient plus du froid accueil de 1814. Le tsar est devenu le seul prince pour lequel il ait éprouvé un sincère attachement et il l'appelle son ami. Ajoutons que pour la seconde fois il confesse le génie militaire de Napoléon et proclame la campagne de France la plus belle du grand capitaine.

En cette même année, au cours d'un voyage dans le midi de la France, il s'avisa de faire un pèlerinage au golfe Jouan. Pendant plusieurs heures, la nuit, il se promena sur cette plage historique. Il raconte y avoir évoqué, selon ses habitudes, les images que lui offraient à la fois les grands spectacles de la nature et les grands souvenirs de l'histoire. Aller ainsi au-devant du revenant de l'île d'Elbe, de celui qu'il y avait poussé l'insulte à la bouche, n'était-ce pas plus que lui rendre un hommage, et lui faire réparation?

Cette réparation, il l'acheva dans ses Mémoires. Il lui restait à raconter la période comprise entre 1800 et 1820. A faire ce travail avec suite, il retrouvait successivement en face de lui Napoléon et les Bourbons. Il imagina alors d'encadrer dans son histoire celle d'un homme qui, dit-il, ne l'a jamais perdu de vue un seul jour. L'inverse serait plus vrai. Chateaubriaud n'a jamais perdu de vue Napoléon vivant ou mort: c'est le seul personnage auquel il fasse cet honneur en racontant sa propre vie. A distance, tantôt, en poète habitué à mépriser la force, il le regarde de haut, tantôt il s'incline, comme devant un

rival qu'il est contraint d'admirer. Il tient à être courtois autant qu'il a été violent jadis, s'applique à dessiner un portrait impartial, en discutant les témoignages et les documents à sa portée.

En revanche, par amour-propre aussi bien que par goût des contrastes, il ne perd aucune occasion de mêler ou d'opposer leurs deux vies, de se mettre en face d'un génie qu'il se flatte d'avoir mieux connu que personne; il sème çà et là les traits, ingénieux ou puérils, d'un parallèle entre leurs deux destinées. Cela a commencé dès leur berceau. « J'arrivais au monde vingt jours avant Bonaparte; il m'amenait avec lui. » Ils ont été en même temps officiers du roi; mais l'ex-sous-lieutenant de Navarre est ensuite obligé de suivre, en humble témoin, le lieutenant Bonaparte dans le développement de sa carrière politique et militaire. Très bref sur la campagne d'Italie, il s'étend complaisamment sur celle d'Égypte, parce qu'il l'a faite à son tour, à sa manière. Il daigne avouer, à propos de Wagram, que Napoléon a « inventé la grande guerre » et répète que la campagne de France a été merveilleuse entre toutes. L'affaire du duc d'Enghien le retient aussi quelque temps, car elle a amené sa démission et retardé de dix ans sa carrière politique. Même sous l'Empire, il a joué un rôle à part. navigué dans les parages du vainqueur des Pyramides, ramené la France à Jérusalem au moment où Napoléon renversait la monarchie philosophique de Frédéric II. En cédant aux avances de l'empereur, il eût peut-être fait œuvre utile, car il lui eût inspiré quelques idées de liberté et de modération. Du moins a-t-il donné l'exemple de l'indépendance, celle qui lui permet d'écrire sur ses vieux jours : « Si Bonaparte en avait fini avec les rois, il n'en avait pas fini avec moi. »

Aussi aborde-t-il à sa date l'histoire de la fameuse brochure, avec cette illusion réveillée en lui par l'amour-propre, qu'il a ainsi décidé la Restauration. Pour sauver cette légende, il évite de préciser le jour de la publication, laissant ainsi supposer que c'est lui qui a donné l'impulsion au mouvement royaliste. Il met de nouveau sa sévérité systématique, ses violences de langage sur le compte des nécessités politiques du moment et se couvre en définitive du jugement indulgent de celui-là même contre lequel il a exercé sa verve implacable. « Bonaparte... parcourut

ma brochure à Fontainebleau; le duc de Bassano la lui avait portée; il la discuta avec impartialité, disant : Ceci est juste; cela n'est pas juste. Je n'ai point de reproche à faire à Chateaubriand; il m'a résisté dans ma puissance, mais ces canailles, tels et tels! Et il les nommait. »

Pour achever la contre-partie de son œuvre, Chateaubriand s'exprime ensuite ainsi : « Retomber de Bonaparte et de l'Empire à ce qui les a suivis, c'est tomber de la réalité dans le néant. Comment nommer Louis XVIII en face de l'Empereur? » Aussi trace-t-il de la première Restauration, dont il avait salué si bas l'avènement, un tableau satirique, presque grotesque. Il n'a plus qu'un sourire de pitié pour ces princes sur lesquels il s'est si promptement attendri à leur retour. Il traite Condé de « vieux radoteur », sans doute parce que ce prince, ayant perdu la mémoire, ne l'a pas remercié de sa démission donnée en l'honneur du duc d'Enghien. Le 29 avril 1814, il avait vu à Compiègne « et tout le monde a vu comme moi », les grenadiers venus de Fontainebleau s'attendrir en présentant les armes au chef de l'émigration militante. En 1839, il écrit sans ambages : « Je mentais » et, pour mieux certifier son mensonge, il décrit, à la page suivante les mêmes hommes rendant, quelques jours après, les mêmes honneurs au roi : « Je ne crois pas que figures humaines aient exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur et le bruit de ces armes faisait trembler. »

Dans son récit des Cent-Jours, Chateaubriand se plaît à nous raconter ce qu'il a fait le jour de Waterloo. Nous le voyons sur la route de Gand à Bruxelles, appuyé contre un peuplier, à l'angle d'un champ, écoutant avec anxiété le roulement de la canonnade lointaine. Il a quitté la petite cour de Louis XVIII affolée par la victoire de l'avant-veille; il sait le comte d'Artois déjà en fuite et il affirme s'être surpris alors à faire des vœux pour le succès de Napoléon, si ce succès devait profiter à la liberté comme à la gloire de la France. Jusqu'à quel point a-t-il confondu ici ses songes et ses souvenirs? N'esquisse-t-il pas un fond de tableau pour l'artiste chargé de peindre l'homme politique qu'il eût voulu être? Girodet a montré derrière lui en 1810 la campagne romaine et le dôme de Saint-Pierre. Il se

montre maintenant lui-même, en avant d'un champ de bataille célèbre, méditant, à égale distance de l'un et de l'autre belligégérant, sur les destinées de son pays. On dirait qu'il cherche à suggérer au lecteur cette pensée : Voilà bien l'homme qui, à la place de Talleyrand et de Fouché, eût dû présider aux deux Restaurations !

Ainsi Chateaubriand, confus d'avoir traité Napoléon d'ennemi du genre humain, finit par avouer son action sur les imaginations et la marche du monde. En 1806, il a soutenu cette thèse que des royalistes intacts devaient veiller seuls à l'application de la Charte et c'est pourquoi il eût souhaité aux yeux de ses contemporains n'avoir jamais transigé avec l'Empire. En somme sa résistance intermittente ne l'avait pas empêché de se prêter aux desseins de l'empereur, de solliciter même ses bienfaits. A la fin de sa vie, désintéressé des affaires, mais porté par amour de la popularité à caresser les opinions populaires, il exalte le grand homme tombé d'autant plus qu'il se croit son égal dans une autre sphère. Sous prétexte qu'il a jadis montré exclusivement la « partie défectueuse » de l'idole, il s'efforce de faire ressortir la « partie achevée » et ainsi de la même main, comme a dit Hugo,

L'homme a le pilori, l'ombre a l'apothéose.

Si ce n'est pas l'apothéose complète, c'est du moins un véritable *Magnificat* expiatoire qui clôt sa digression biographique sur Napoléon : « Il est grand, pour avoir créé un gouvernement régulier et permanent, un code de lois adopté en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente, sur laquelle nous vivons encore ; il est grand pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie ; il est grand pour avoir fait renaître l'ordre en France du sein du chaos, pour avoir relevé les autels... » Il déroule ainsi une série de versets laudatifs dont le dernier couronne tous les autres : « Il est grand pour avoir abattu tous les rois ses opposants, avoir défait toutes les armées, quelle qu'ait été la différence de leur discipline et de leur valeur pour avoir appris son nom aux peuples sauvages, pour avoir surpassé

tous les vainqueurs qui le précédaient, pour avoir rempli dix années de tels prodiges qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre. »

Chateaubriand venait ainsi de corriger, sans le désavouer, son factum de 1814, lorsque Victor Hugo publia, à l'occasion des funérailles triomphales de 1840, son *Retour de l'Empereur*. Il reçut du poète un exemplaire accompagné de ces mots : « Après vingt-cinq ans, il ne reste que les grandes choses et les grands hommes, Napoléon et Chateaubriand. » Il répondit : « Je ne crois point à moi, je ne crois qu'à Bonaparte. C'est lui qui a fait et signé la paix qu'il m'a donnée... Je sens plus que jamais l'immensité du génie de Napoléon, mais avec les réserves que vous avez faites vous-même dans deux ou trois de vos plus belles odes. »

Il s'occupait alors de corriger un détail de sa fresque récente en l'honneur de sa victime d'autrefois, en ajoutant une page à ses Mémoires sur le retour des cendres. Pourquoi avoir arraché l'empereur à « son vrai sépulcre... au milieu des mers? » Pourquoi l'ensevelir « au milieu des immondices de Paris? » Pourquoi ne l'avoir pas au moins placé au sommet de l'Arc de l'Étoile ou entre les quatre aigles d'airain de la Colonne? En somme il réclamait autant pour lui que pour Napoléon, car il avait vu dans ses espérances de vie posthume le monument de sa propre apothéose, la tombe de Saint-Malo faire face, à travers l'Océan, à la tombe de Sainte-Hélène. Par compensation, l'année suivante, lorsqu'il achève ses Mémoires et prend sa dernière pose devant la postérité, il se montre, à l'aube du 16 novembre 1841, contemplant de sa fenêtre ouverte la flèche d'or des Invalides à travers la brume matinale. En 1844, il écrit au prince Louis qu'il veut rester fidèle au malheur de Henri V comme à la gloire de Napoléon. C'est dire qu'il a réconcilié dans son esprit Bonaparte et les Bourbons, qu'il voit ceux-ci menant les funérailles de l'ancien monde et celui-là conduisant triomphalement avec lui l'entrée en scène du nouveau. Enfin, mourant (juin 1848) dans Paris troublé par l'émeute, il croit entendre venir jusqu'à lui, comme au temps de Leipzig le tumulte barbare. Il semble alors, dans l'incohérence de son dernier songe, faire appel à l'homme de Brumaire, car il se remémore et murmure la première phrase de

son trop célèbre pamphlet : « Non, je ne croirai jamais que j'écris sur le tombeau de la France... »

Il devait cette suprême antithèse à son passé, fait de contrastes et de contradictions. En religion il était revenu de l'incrédulité à la foi, non sans retours ultérieurs vers le scepticisme. On publiera peut-être un jour la lettre à madame de Vintimille écrite après la mort de madame de Beaumont où, dans l'excès de son désespoir et sous l'influence de son ami Bertin, il veut se persuader qu'après la mort plus rien de nous ne subsiste. En politique il subit successivement la nostalgie du pouvoir et celle de l'indépendance; il plaça sur les mêmes autels les Bourbons et Napoléon, alternant les flatteries et les hommages, les blasphèmes et les actes de foi; en cela fidèle à ses instincts, qui le rattachaient au passé traditionnel de son pays et lui faisaient adorer en même temps le génie de l'homme, planant par la pensée et l'action sur la société moderne.

Son égal en gloire, Victor Hugo, écrivait à quatorze ans sur son cahier de classe : Je veux être Chateaubriand ou rien. Plus tard il devait, comme son modèle, prétendre à cumuler les mérites si différents de l'homme de lettres et de l'homme d'État. Au fond il demeurait, comme lui, poète et rien que poète; et, pour en revenir au chantre de René et d'Eudore, rappelons-nous que son compatriote Renan, après Louis XVIII, a prononcé sur lui — sans l'écrire, crainte de paraître médire de lui-même — ce mot : « On ne saurait trop se défier des artistes. »

LÉONCE PINGAUD

# LETTRES SUR LES DÎMES

## II

Une des qualités les plus remarquables de Voltaire, et peut-être l'une des plus rares, a été la justesse de ses vues sur les affaires publiques de son temps; touchant les parlements, les jésuites ou la Pologne, il n'a presque rien dit que la critique n'ait aujourd'hui, ratifié : mérite d'autant plus singulier que ses informations ne furent jamais assez bonnes pour compenser les facilités de jugement données par la retraite. Mais pour être un journaliste avisé, l'on n'est pas encore un bon politique, même si l'on a, comme Voltaire, l'érudition historique, la connaissance des hommes, le manège du monde; homme de cabinet et de tréteaux, il était sujet à des illusions, à des engouements qui le rendaient peu propre à l'action et même le conduisaient à d'assez lourdes bévues.

La lettre de M. de Praslin au premier président avait satisfait Voltaire, mais pas au point qu'il la crût efficace : il savait que « Messieurs connaissent peu les lettres des ministres, qu'il leur faut des lettres patentes »; en conséquence, il se recommanda lui-même à M. Fyot de la Marche, et surtout, écrivit au conseiller Le Bault, son marchand de vins, que « cette affaire étant de pure conciliation », on pourrait officieusement « imposer silence au curé, épargner les longueurs et les frais d'un procès au conseil du Roi ». M. de la Marche lui répondit : « Il n'est que trop commun, Monsieur, qu'avec de mauvais procédés on ait quelquefois un bon procès. Peut-être serait-il à craindre que votre curé de Fernex ne fût dans ce cas; le droit commun lui est favorable : vous en convenez; et les traités que vous opposez à ses prétentions n'ont jamais été enregistrés au Parlement de Dijon : vous en convenez encore. Je ne vois à cela que deux remèdes : l'un, que je ne puis honnêtement vous conseiller, c'est

d'obtenir une seconde fois l'évocation de l'affaire au conseil; l'autre est de faire enregistrer au Parlement les traités dont il s'agit. » Voltaire, aussitôt, pria le Magnifique Conseil de solliciter du ministre cet enregistrement, et transmettant à d'Argental la lettre du président, demanda si ce moyen était convenable.

On n'a ni la réponse du Magnifique Conseil, ni celle de M. d'Argental; il ne les faut pas croire, toutefois, moins narquoises que celle de M. de la Marche : car, le 11 novembre 1763, Voltaire devait mander au premier syndic que « les droits de Genève souffriraient peut-être un jour quelques difficultés si, les traités ayant été enregistrés, toutes les affaires concernant les dîmes étaient portées au parlement de Dijon ». Aussi réclamait-il, non sans timidité, l'appui de la République auprès du conseil du Roi, retraite dont il se serait moins embarrassé, s'il avait connu dès lors combien les Genevois étaient engagés dans son affaire.

En effet, la République avait pris, pour refuser les recrues, le temps que M. de Choiseul, ministre de la guerre, et colonel-général des Suisses, se disposait à faire une réforme générale de l'armée. Il avait sous ses ordres cinq compagnies genevoises : il imagina de les licencier, si le contingent n'en était pas fourni. Cette décision ne fut point agréable aux bourgeois de Genève. Répugnant à céder au roi de France les enfants du peuple, qu'ils jugeaient moins contraire à l'Écriture d'exploiter dans leurs ateliers, les commissions d'officiers, en revanche, leur paraissaient très convenables pour leurs fils, quand ils ne les pouvaient établir dans la banque ni dans l'industrie. Ils supplièrent le ministre de conserver les compagnies, faisant toujours, au nom de l'Évangile, des réserves pour les recrues, mais promettant un accommodement; mémoire que Voltaire eut l'avantage de recommander « comme très juste, très raisonnable, et devant réussir auprès de M. le colonel-général ». On doit dire que celui-ci se montrait d'humeur à entendre les raisons de Genève, l'esprit de sa « réforme » étant de fendre l'oreille aux pauvres diables sans appui, et de multiplier les places de colonel en second pour ses créatures. Il fut arrêté que les cinq compagnies seraient maintenues, et que la troupe en serait composée de Savoyards recrutés à Versoix.

Cependant, Voltaire obtint du président de la Marche que son procès fût reporté à la Quasimodo de 1764; il adressa au duc de Praslin dès le commencement de cette année, « une lettre fort bien raisonnée sur les dîmes », laquelle ne s'est pas retrouvée, non plus qu'un mémoire dont elle était suivie; et les procédures ayant repris au Parlement de Bourgogne, ce ministre les fit ajourner à la Saint-Martin par arrêt du Conseil rendu en faveur de Genève. Mais la République, intéressée dans les dîmes de Collovrex, ne l'était en rien dans celle de Fernex : partant, l'arrêt du Conseil ne s'appliquait pas à Vol-

taire. Le philosophe, que l'apparition du *Dictionnaire philosophique* venait de brouiller avec les Magnifiques Seigneurs, dut solliciter à nouveau M. de Praslin, non plus comme un Suisse « mécréant », mais comme un propriétaire catholique du pays de Gex, dont les États, à sa diligence, appuyaient la requête.

*Voltaire au duc de Praslin.*

Aux Délices, près de Genève, 29 septembre 1764.

Monseigneur,

Malgré mon extrême crainte de parler de petites affaires à ceux qui en gouvernent de grandes, je ne peux me priver plus longtemps du plaisir de vous présenter les très humbles remerciements de Madame Denis et les miens. Nous sommes pénétrés de vos bontés autant que nous comptons sur votre protection.

J'ose vous supplier de daigner parcourir les pièces ci-jointes. Les petits États de notre petite province se joignent à nous comme vous verrez par leur requête.

Nous avons pour nous Henri quatre et Monsieur le duc de Praslin. Il est difficile qu'on ne se rende pas à ces deux noms.

Il est étrange que dans cette affaire qui a flotté cent-trente ans entre des arrêts contraires les uns aux autres, on n'ait pas encore produit les lettres patentes de Henri IV enregistrées au Parlement de Bourgogne qui devaient tout terminer. Il faut, ou qu'on les eût ignorées, ou que le parlement ait fait plus de cas du concile de Latran qui nous ôte nos dîmes, que de Henri le Grand qui nous les donne.

Nous espérons que les ordres de ce grand roi, soutenus de ceux de Sa Majesté, acquerront une nouvelle force en passant par vos mains. Nous plaidons pour deux républiques, pour les États de notre province, pour le maintien de quatre traités solennels, et nous n'avons contre nous qu'un concile du douzième siècle.

Agréez la reconnaissance et le respect avec lesquels je serai toute ma vie,

Monseigneur,

votre très humble et très obéissant serviteur

VOLTAIRE.

*Madame Denis au duc de Praslin.*

Ce 1er octobre, des Délices.

Je n'ai osé encore, Monseigneur, vous marquer toute ma sensibilité dans la crainte d'abuser de vos moments; vos bontés pour nous sont bien au-dessus de notre reconnaissance.

Vous daignez vous intéresser à un procès qui m'est d'une importance extrême. Sa perte ôterait toute espèce de valeur à une jolie petite retraite que mon oncle m'a donnée. C'est à vous à qui je devrai la douceur de ma vie.

Vous savez, Monseigneur, qu'il paraît un livre[1] que le public donne à mon oncle, et qu'il ne peut en être. C'est un grand malheur dans ma vie que ces brochures qui paraissent sans cesse et que le public lui attribue. Croyez, monseigneur, que je donnerais tout au monde pour l'empêcher, mais je n'y peux rien. Sans ces épines cruelles, je serais trop heureuse.

Conservez-nous vos bontés, Monseigneur, et ne doutez jamais de l'inviolable attachement et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissante servante,

DENIS.

*Au Roi en son Conseil.*

Les syndics et habitants de la Province de Gex supplient très humblement Sa Majesté de daigner maintenir et confirmer par une nouvelle ordonnance, celles de tous ses prédécesseurs qui ont conservé aux habitants de Gex la possession de tous les biens tant civils qu'ecclésiastiques à eux vendus, inféodés ou abergés par le canton de Berne, lorsqu'il était en possession du pays.

Les prédécesseurs de Sa Majesté ayant toujours maintenu ces possessions, tant par les traités solennels de 1564 à Lausanne, de 1601 à Lyon, les Lettres patentes de 1658, le traité d'Aarau, 1658, que nommément les Lettres patentes de

1. *Le Dictionnaire philosophique*, condamné en septembre 1764 par le Conseil de Genève « comme téméraire, impie, scandaleux, destructif de la Révélation » : sentence que M. de Montpéroux avait aussitôt portée à la connaissance de M. de Praslin.

Henry IV données à cet effet en 1604 à la réquisition des syndics et habitants du pays de Gex, enregistrées au Parlement de Bourgogne le 14 avril 1604, signées Josserand le Gonthier.

Représentent très humblement lesdits syndics et habitants du pays de Gex, que si lesdits traités solennels et les ordonnances des rois n'étaient pas maintenus, toutes les familles seraient exposées au renversement général de leurs fortunes.

A Gex, le 27 septembre 1764.

SAUVAGE DE VERNY.
Syndic de la noblesse.

FABRY.
Premier syndic du tiers état.

*Mémoire*
*joint à la lettre du 29 septembre 1764.*

Requête présentée à M. Rouillé le 6 juin 1756 par l'Avoyer et Conseil de Berne, par laquelle ils demandaient l'évocation des poursuites que le curé de Fernex faisait alors contre le sieur Budé de Montréal, seigneur de Fernex, au sujet des dîmes aliénées par le canton de Berne en 1557, à titre de cens ou d'abergement.

M. Rouillé ayant renvoyé cette requête à M. de Saint-Florentin il fut rendu le 25 du même mois au rapport de ce Ministre un arrêt du Conseil qui ordonna l'évocation.

Le curé de Fernex y forma opposition et prouva :

1° Que pareille demande avait été formée par son prédécesseur contre le précédent seigneur de Fernex, qui était le sieur Rosel, Conseiller d'État et Syndic de la République de Genève.

2° Que le sieur Rosel demanda et obtint l'évocation de cette demande par arrêt du Conseil du 24 janvier 1669. Mais que le curé ayant formé opposition à cet arrêt, il en fut rendu un second contradictoire le 12 juin 1671, qui sans s'arrêter à celui de 1669 renvoya les parties au Parlement de Dijon.

En conséquence, il fut ordonné par arrêt du Conseil du 14 avril 1758, que la requête du curé de Fernex serait communiquée au sieur Budé de Montréal. Le sieur Budé de Montréal étant décédé, le curé de Fernex fit assigner ses héritiers en reprise d'instance, et ceux-ci n'ayant pas répondu, il intrevint

arrêt le 27 novembre 1762, qui sans s'arrêter à celui du 25 juin 1756, renvoie les parties au Parlement de Dijon pour y procéder conformément à celui du 12 juin 1671.

C'est à cet arrêt que Madame Denis, comme ayant acquis la terre de Fernex du sieur Budé de Montréal a donné sa requête en opposition, et cette opposition fait la matière d'une instance actuellement pendante entre les mains et au rapport de M. de Saint-Florentin. Elle conclut par cette requête à l'évocation et demande en conséquence que l'arrêt du Conseil rendu le 25 juin 1756 sur les représentations de l'Avoyer et Conseil de la République de Berne soit exécuté selon sa forme et teneur.

Sa demande en évocation est principalement fondée sur l'exécution des traités, savoir, celui de 1564 entre le duc de Savoie et le canton de Berne, celui fait à Lyon en 1601 entre Henry IV et le duc de Savoie, et celui d'Aarau fait en 1658 entre Louis XIV et le canton de Berne.

Elle se fonde aussi sur plusieurs arrêts du Conseil (dont la plupart, à la vérité, sont par défaut), qui en ont interdit la connaissance au Parlement de Dijon, et sur deux lettres de Louis XIV du 17 juillet 1642, et 30 mai 1643.

C'est dans ces circonstances que la dame Denis s'adressa l'année dernière à M. le duc de Praslin, pour lui demander l'évocation de cette affaire, sans faire aucune mention de l'instance, qui était déjà pendante pour le même sujet, entre elle et le curé de Fernex, au rapport de M. de Saint-Florentin. Mais comme M. le duc de Praslin paraissait y faire beaucoup de difficulté, le sieur Crommelin, envoyé de la République de Genève, joignit ses instances à celle de la dame Denis, et demanda comme elle, et fondé sur les mêmes moyens, l'évocation des poursuites qui se font aussi au Parlement de Dijon contre cette République de la part du sieur Ancian, curé de Moëns, qui réclame pareillement contre les aliénations faites anciennement par le canton de Berne des dîmes qui avaient appartenu originairement à la cure de Moëns, située dans le bailliage de Gex.

M. le duc de Praslin, après en avoir rendu compte au Roi, écrivit en conséquence le 10 octobre dernier par ordre de Sa Majesté au premier président de Dijon (ainsi qu'on l'avait déjà fait en 1726 à M. de Berbisey lors premier président) pour *qu'il eût à empêcher toutes espèces de poursuites sur la matière des*

*dîmes et pour que le Parlement de Dijon n'admette à l'avenir aucune requête* de la part des curés ou autres sur le fait des dîmes.

Par la réponse que le Premier Président fit à cette lettre le 19 du même mois, il marqua qu'après la rentrée du Parlement il aurait soin de prendre, de concert avec M. le Procureur général, *les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des ordres du Roi, et que, s'il survenait à cette occasion quelque difficulté, il aurait soin d'en rendre compte à M. le duc de Praslin.*

C'est ce qu'il fit en effet par une autre lettre du 27 janvier dernier où il s'explique plus nettement, en disant *que quelque respectable que soit la lettre d'un ministre, elle ne saurait arrêter le cours de la justice, que la prétention du curé de Moëns peut être mal fondée, mais qu'il est en droit sans doute de s'adresser à ses juges naturels jusqu'à ce qu'il plaise au Roi de lui en donner d'autres; que la Grand'Chambre n'a pu se dispenser de rendre l'arrêt par défaut, dont il envoie une expédition en forme; que les parties défaillantes n'ont qu'à y former opposition, et que sur cette opposition Sa Majesté évoquera l'affaire à son Conseil; et il ajoute qu'à l'égard de la lettre écrite en 1726 à M. de Berbisey l'un de ses prédécesseurs, il n'en a pu découvrir aucune trace, que sans doute il ne jugea pas à propos de la communiquer à sa compagnie, que si elle a semblé se conformer à des intentions qu'elle ignorait, ce ne peut être que parce que les poursuites cessèrent alors par des raisons qui lui sont absolument inconnues.*

M. le duc de Praslin ayant été informé, peu de temps après cette réponse, de l'instance déjà engagée au Conseil entre la dame Denis et le curé de Fernex, crut devoir, avant toutes choses, se faire instruire des circonstances, de la nature et du véritable objet de cette affaire, que l'on disait avoir la plus parfaite identité avec celle qui faisait agir l'envoyé de Genève, afin de pouvoir se consulter avec M. de Saint-Florentin sur le parti qu'ils croiraient devoir proposer au Roi à cet égard.

Et en effet, M. le duc de Praslin a reconnu par le compte qui lui a été rendu, qu'il n'y avait d'autre différence que le nom des parties, dans les deux affaires dont il s'agit, puisqu'elles étaient fondées de part et d'autre sur les mêmes principes et sur les mêmes moyens.

Ces moyens sont tirés principalement de la disposition des Traités.

Il paraît qu'en 1536 il y eut guerre entre le duc de Savoie et le Canton de Berne, pendant laquelle les Suisses conquirent le pays de Gex, et que pendant la durée de cette conquête, ils y disposèrent de divers biens d'Église, tant par aliénations, que par abergements, c'est-à-dire baux à cens ou à rentes.

En 1564, il y eut un traité de paix fait à Lausanne entre eux et le duc de Savoie, par lequel, entre autres choses, l'entière baronnie de Gex fut rendue au Duc, et le canton de Berne renonça pour toujours à toutes prétentions sur ce sujet.

Autre article dans le même traité portant que *tous achats, ventes, échanges et contrats, et tout ce que ceux de Berne ont fait et passé à cet égard, en l'état, valeur et être, où toutes ces choses et chacune d'elles se trouvent actuellement, demeureront en leur force et vigueur, quelque choses et biens que cela puisse concerner, et de quelque nature, qualité et dépendances qu'ils soient, et de quelque nom qu'on les pût nommer, indistinctement et sans différence, soit biens meubles, immeubles, édifices, censes, dîmes, propriétés, fiefs, tailles, contributions, confiscations, ou autres choses sans aucune exception, le tout sans aucunement rechercher le premier état.* Il semble qu'on ait voulu éviter de nommer dans cet article les *Biens ecclésiastiques*, d'autant plus qu'il paraît par ce traité qu'il y eut une espèce d'approbation de la part des couronnes de France et d'Espagne, avec exception dans l'approbation de cette dernière de ce qui concernait les biens ecclésiastiques.

Mais après ce traité, il survint encore une nouvelle guerre entre le duc de Savoie et le canton de Berne, qui donna lieu à un autre traité fait à Nyons le 11 octobre 1589, où il est dit entre autres choses, que *les Pays adjugés au feu duc demeureront à celui-ci, et à ses successeurs, pleinement et simplement pour y être fait tout ce que bon leur semblera, et en jouir avec toute l'autorité que tous princes souverains ont en leurs États; comme aussi, qu'à la prière des seigneurs de Berne, et pour les autres considérations exprimées, l'exercice de la Religion, autre que la catholique se fera en trois paroisses du bailliage de Gex*[1].

1. Voltaire cite ce traité parce que les curés s'en réclamaient dans leurs

En 1601, le 17 janvier, traité fait à Lyon pour l'échange du marquisat de Saluces de la part du roi Henri IV contre d'autres terres, entre autres le bailliage de Gex, de la part du duc de Savoie. Il est dit par l'article 4 de ce traité que le Duc cède au Roi la baronnie et bailliage de Gex avec toutes ses appartenances et dépendances, comme lui et ses prédécesseurs en ont joui. Et par l'article 12, que le Roi ne sera *tenu d'entretenir les dons, récompenses, assignations faits par le Duc ou ses prédécesseurs sur les choses cédées à Sa Majesté, ni d'acquitter les hypothèques qu'il a créées, et qu'à l'égard des ventes et aliénations faites à titre onéreux par la forme ordinaire, et avec vérification requise, avant cette dernière guerre, le Roi sera obligé tout ainsi que ledit seigneur Duc y aurait été et non plus avant.*

Observer que le traité de Saint-Julien entre le duc de Savoie, et la ville de Genève, où il est dit que *tous albergements faits par ceux de Berne pendant qu'ils avaient les bailliages entre leurs mains, tiendront*, est postérieur de deux années à cet échange du marquisat de Saluces, n'étant que du 21 juillet 1603.

En 1604, il y eut des articles présentés au Roi en forme de Requête par les habitants du bailliage de Gex devenus ses sujets, par lesquels ils demandaient entre autres choses, qu'il lui plaise ordonner que les aliénations faites dans ce bailliage par les Suisses tiendront, conformément aux traités faits entre le duc de Savoie et ceux de Berne, et entre le Roi et le Duc.

La réponse du Roi fut simplement que son intention était *que les traités faits sur ce regard soient suivis et effectués.* C'était s'en remettre à ce à quoi il pouvait être tenu, sans rien davantage.

Sur ces articles, il y eut des Lettres patentes du 9 mars 1604 adressées au Parlement et à la Chambre des Comptes de Dijon, portant injonction de faire registrer et exécuter les réponses du Roi.

En 1605, le 26 juillet, arrêt du Conseil privé, dans lequel on voit qu'un religieux de Saint-Claude appelé Dom Senailly,

procédures ; en réalité, il n'infirmait en rien celui de 1564 : les propriétaires de biens ecclésiastiques furent laissés par les ducs dans leurs possessions jusqu'en 1601.

pourvu du prieuré de Divone au bailliage de Gex, avait eu contestation au Parlement [de Dijon au sujet de ce prieuré avec les Seigneurs de Gingins, barons de Divone, et que par arrêt de ce Parlement[1]] du 15 décembre 1603, Senailly avait été maintenu avec défense au seigneur de Gingins de le troubler; que ceux-ci s'étant pourvus en cassation au Conseil privé, les Avoyer et Conseil de Berne étaient intervenus, et avaient conclu à ce que l'aliénation, par eux faite du prieuré de Divone en 1542, fut confirmée.

En cet état, l'arrêt du Conseil, sans avoir égard à celui du Parlement de Dijon, et conformément au *Traité dernièrement fait par Sa Magesté avec les Seigneurs de Berne* (ces termes sont remarquables) ordonne que Senailly sera mis en possession du prieuré pour jouir de ses revenus, après toutefois qu'il aura remboursé aux seigneurs de Gingins la somme de mille écus payée par eux ou leurs auteurs aux seigneurs de Berne, suivant le contrat du 30 octobre 1542, ce qu'il fera dans quatre mois, sinon n'y sera plus reçu.

Il paraît que cet arrêt a eu son exécution. On y rappelle, comme on voit, bien précisément le traité, qui venait d'être fait tout récemment avec le canton de Berne. Cette indication le constate par conséquent contradictoirement avec ce canton et fait une époque importante dans l'affaire dont il s'agit.

Aussi est-ce sur cet arrêt que le Parlement de Dijon paraît avoir formé la jurisprudence qu'il a toujours suivie dans tous ceux qu'il a rendus sur cette matière, depuis que les curés ou autres ecclésiastiques ont commencé à se pourvoir contre les aliénations dont il s'agit.

Il y en a eu neuf de rendus par ce Tribunal depuis l'année 1628 jusqu'en 1635, toujours dans l'esprit et en conformité de cet arrêt du Conseil, c'est-à-dire en ordonnant le remboursement du prix payé par les acquéreurs lors de l'acquisition qu'ils en ont faite du canton de Berne.

Ce fut à l'occasion de tous ces arrêts rendus dans l'espace de sept ans que les députés des cantons suisses firent des remontrances à Louis XIII en 1635, sur lesquelles il fut rendu un arrêt du Conseil, qui évoqua tous procès mus et à mouvoir

1. Surcharge autographe de Voltaire.

pour raison des biens ecclésiastique aliénés par le canton de Berne au bailliage de Gex, et cependant sursit l'exécution des jugements, qui pourraient être intervenus au préjudice des traités, ce qui ne spécifiait, ni ne décidait rien encore de précis.

En 1657, le corps de la Ville et République de Genève, qui possédait alors une partie des dîmes du pays de Gex, qui avait été anciennement acquise par un nommé Lullin, s'y trouvant troublée par un curé nommé Masonnier, eut recours au Roi, et allégua l'arrêt de 1635; et sur la requête des Syndics et Conseil de Genève, il fut rendu un arrêt de ce Conseil le 12 avril 1657, par lequel le Roi évoqua le différend sur cette partie de dîme.

En 1658, c'est-à-dire l'année suivante, il y eut un traité de renouvellement d'alliance entre le Roi et les Ligues suisses, fait à Aarau, qui, pour ce qui regarde les aliénations des biens ecclésiastiques faites par le canton de Berne dans le bailliage de Gex, confirma le traité fait à Lausanne en 1564 entre le duc de Savoie et ceux de Berne, et celui de Lyon fait en 1601, entre le roi Henri IV et le duc de Savoie.

On n'y fait aucune mention du traité d'Henri IV avec le canton de Berne *mentionné comme dernièrement fait* dans l'arrêt du Conseil de 1605; ce traité aurait-il été dissimulé, ou inconnu en 1658, lors de celui d'Aarau, dans lequel on dira peut-être que les traités de 1564 et de 1601 n'ont été rappelés qu'en l'état où les réduisait cet autre traité subséquent qui n'est point révoqué?

On trouve au dépôt des Affaires Étrangères, une copie informe d'un arrêt du 10 mars 1661, peu après ce traité d'Aarau, suivant laquelle il paraîtrait que nonobstant l'arrêt d'évocation du 12 avril 1657, obtenu sur la requête des Syndics et Conseil de Genève, le sieur Masonnier, curé de Sacconex et Prégny, s'était pourvu au Conseil privé, et qu'en vertu de la permission qu'il avait obtenue, il les y avait assignés pour faire renvoyer au Parlement de Dijon; sur quoi, ayant levé contre eux un défaut faute de comparoir pour le profit, sans s'arrêter à l'arrêt du 12 avril 1657, les parties auraient été renvoyées au Parlement de Dijon.

Mais on trouve aussi au même Dépôt un projet ou copie informe, sans date, d'un autre arrêt du Conseil, qui sur la

Requête des Syndics et Conseil de Genève, sans s'arrêter à celui du Conseil privé du 10 mars 1661, ni à ce qui a suivi, ordonne que celui de 1657 sera exécuté, fait défense au Parlement de Dijon de connaître des aliénations dont il s'agit, et à toutes personnes d'y troubler la ville de Genève.

Ce dernier arrêt, à le supposer réellement rendu, n'aurait point décidé au fond, et n'aurait fait que rétablir l'affaire dans l'état où l'avait mise celui d'évocation du 12 avril 1657.

En 1669, arrêt d'évocation obtenu par le seigneur Rosel, conseiller d'État et syndic de la République de Genève, qui évoque les poursuites que le curé de Fernex faisait alors contre lui au Parlement de Dijon ; mais le curé ayant formé opposition à cet arrêt, il en fut rendu un autre *contradictoire* le 17 juin 1671, qui, sans s'arrêter à celui de 1669, renvoya les parties au Parlement de Dijon.

En 1682, on voit par une lettre de M. Parisot, procureur général au Parlement de Dijon datée du 5 novembre, que le 6 juillet précédent, il y avait eu un arrêt de ce Parlement, qui, à l'occasion d'une contestation particulière, avait sur son réquisitoire ordonné le séquestre de quelques dîmes possédées par la ville de Genève : les magistrats de cette ville s'en plaignirent, et dans le compte que M. Parisot rend de cet arrêt à M. le Chancelier, il dit que dès 1661, ou environ, les ecclésiastiques avaient été rétablis dans divers biens aliénés au pays de Gex ; que les évocations prononcées avaient été révoquées par des arrêts qu'il date des 21 janvier 1642, 1er octobre 1649, et 21 mars 1661. Cette dernière (date)[1] est bien voisine de celle de l'arrêt du Conseil privé du 10 du même mois 1661 mentionné ci-devant, et si elle était vraie, ou pourrait penser que le projet informe et sans date mentionné aussi immédiatement après, non seulement, n'aurait pas eu lieu, mais qu'il y aurait eu un arrêt tout contraire.

Quoi qu'il en soit, la même lettre de M. Parisot témoigne bien expressément que, dans l'intention du Roi, qui lui avait été marquée, il ne s'agissait pas de rendre un arrêt contraire à celui de Dijon du 6 juillet 1682, ni de confirmer la prétention de Genève, mais seulement de suspendre l'exécution de cet

1. Surcharge autographe de Voltaire.

arrêt; sur quoi, il propose sous main quelques voies de tolérance, mais on ne voit point quelles suites cela eut.

Du 5 avril 1688, se trouvent deux arrêts au Parlement de Dijon, tous deux obtenus le même jour sur profit de défaut pris à l'audience par le chapitre de Genève contre les Syndic et Conseil de cette ville, qui condamnent lesdits Syndic et Conseil à se désister, au profit du chapitre de diverses dîmes, droits seigneuriaux et autres biens dépendants soit du chapitre, soit du prieuré de Saligny y annexé; il est remarquable qu'au Dépôt des Affaires étrangères où se trouvent ces arrêts, ils sont accompagnés de la mention d'une note du greffier, qui porte *qu'il ne faut pas les délivrer, M. le Premier Président ayant reçu des ordres pour en surseoir l'exécution.*

Voilà à peu près et en général, tout ce qui s'est passé, soit de la part du Conseil du Roi, soit de la part du Parlement de Dijon, sur les aliénations et les albergements des Biens ecclésiastiques du pays de Gex faites par les Suisses du canton de Berne.

On a vu que dès 1628, et même avant, il y eut plusieurs arrêts du Parlement de Dijon, qui accordèrent aux ecclésiastiques la distraction des dîmes, fonds et domaines dépendants des cures, *en remboursant les acquéreurs du prix de leurs acquisitions, frais et loyaux coûts* et entre autres, il y en eut un en faveur du curé de Bossy contre le seigneur de la Bastie.

Mais l'exécution de ces arrêts ayant langui, ou ayant été traversée, elle fut arrêtée tout à fait à la faveur de la surséance prononcée en général par le Roi en 1635, comme il a été observé, ce qui donna lieu dans la suite à diverses conventions, qui furent faites entre quelques seigneurs et quelques curés, entre autres entre les seigneurs de la Bastie et les curés de Bossy jusqu'en l'année 1737, qu'il s'éleva une nouvelle contestation entre le sieur de Borsat, alors curé de Bossy et la dame de la Bastie.

Il la fit assigner le 14 octobre 1737 au bailliage de Gex tant en son nom que comme tutrice de ses enfants pour être condamnée à lui délaisser les biens appartenant à sa cure, avec restitution des fruits du jour de sa prise de possession.

Le 21 juillet 1738, sentence par défaut, qui prononce sans s'arrêter à la prescription.

Appel par la dame de la Bastie au Parlement de Dijon; la cause d'appel demande incidente du sieur de Borsat, 1° en délaissement des autres biens de la cure possédés par la dame la Bastie, singulièrement ceux compris dans l'albergement du canton de Berne, aux offres de lui en rembourser le prix, et de la tenir quitte de toute portion congrue qui aurait pu être convenue avec ses prédécesseurs.

Dans cette situation, arrêt du Parlement de Dijon du 29 mars 1742 entre la dame de la Bastie, tutrice de ses enfants, et le sieur de Borsat, curé, *sur productions respectives, et avec conclusions du Procureur Général*, qui donne acte au curé de ses offres, ordonne la restitution des biens de la cure possédés par la dame de la Bastie, notamment les dîmes albergées, *en payant les 400 écus d'or liquidés à 900* sur le pied de 45 francs l'écu, suivant pareille liquidation faite par arrêt du 30 juin 1698 pour les Jésuites d'Ornex, et les loyaux coûts suivant l'arrêt du 2 juin 1628; décharge de la portion congrue; etc.

Depuis cet arrêt, la dame de la Bastie s'est pourvue au Roi, et a présenté au conseil des dépêches deux requêtes sur lesquelles il a été nommé des commissaires par arrêt du 10 octobre 1745 [1]. Elle concluait par ces requêtes à ce qu'il plût au Roi casser l'arrêt du Parlement de Dijon du 29 mars 1742 et tout ce qui s'en était suivi et évoquer le fond : en conséquence, — sans s'arrêter à l'arrêt du Parlement de Dijon, ni à toutes les demandes du sieur de Borsat, dans lesquelles il sera déclaré non recevable, en tout cas, mal fondé, — ordonner que le contrat de vente du 27 septembre 1540 sera exécuté; en conséquence, elle et ses successeurs maintenus dans la possession des dimes et fonds qui ont anciennement appartenu à la cure de Bossy, (et compris dans l'aliénation qui en avait été faite par le Canton de Berne en 1540 et dans celles des 3 octobre et 2 novembre 1542,) aux offres qu'elle a toujours faites au sieur de Borsat et à ses successeurs [de] la portion congrue, conformément aux transactions faites entre les curés et les seigneurs de la Bastie ; etc.

Il n'y eut point de jugement rendu dans cette affaire, quoique MM. les commissaires se fussent déjà assemblés plu-

1. Ces commissaires étaient MM. de Fresnes, Gilbert de Voisins, de la Grandville et de Fontanieu, M. Bertin, rapporteur (*Note de l'original*).

sieurs fois à ce sujet. Mais il paraît que sur le compte qui en fut rendu dans le temps de M. de Puisieux par le Rapporteur, il fut convenu d'en suspendre le jugement; et d'ailleurs il paraît aussi que la dame de la Bastie commença à rallentir ses poursuites, dès qu'elle eut connaissance de l'arrêt du Conseil privé du 26 juillet 1605, et d'après lequel le Parlement de Dijon avait formé, comme on l'a déjà observé, la jurisprudence qu'il a toujours suivie depuis dans cette matière, de manière qu'on n'en a plus entendu parler depuis.

### *Réflexions générales qu'on peut faire sur l'affaire dont il s'agit.*

D'un côté, toute aliénation du genre dont il s'agit est toujours regardée comme radicalement vicieuse en soi, sans que la prescription puisse jamais en couvrir le vice.

D'un autre côté, ce qui se passe dans l'intérieur même d'un État contre les règles ordinaires peut néanmoins selon les circonstances être couvert et affermi pour le bien et le salut de l'État, par la maxime *salus populi suprema lex esto.*

A plus forte raison, dans ce qui tient du droit des gens et ce qui est convenu entre puissances indépendantes par la nécessité de pacifier leurs différends, d'éteindre les guerres et de rétablir la tranquillité commune, il doit être permis de passer par-dessus les règles ordinaires de chaque État.

Cela est d'autant plus susceptible d'application à ce qui regarde les biens ecclésiastiques, que quelques sacrés qu'ils soient et doivent être dans l'intérieur d'un Etat même, ils ne perdent pas leur qualité temporelle, et qu'à plus forte raison d'un État à l'autre, ils ne sont pas entièrement exempts de l'impression du droit des gens.

Mais une autre réflexion qui n'est pas moins forte est que le retour aux vrais principes est toujours favorable, lorsqu'il se fait sans trop d'efforts : le temps l'opère assez souvent, surtout d'une nation à une autre, attendu que les traités ne durent pas toujours, et sont souvent interrompus par les guerres, et quoique rétablis ensuite, ils ne reprennent pas toujours tout leur effet.

Clause dans le traité de Lausanne de 1504, à l'effet de maintenir les aliénations dont il s'agit.

Mais une rupture arrivée depuis entre le duc de Savoie et le canton de Berne donna lieu à un nouveau traité fait à Nyons en 1589, qui rétablit en quelque sorte celui de Lausanne, mais non pleinement et surtout sur ce qui regarde la religion ; on prétend que ce traité contient des clauses qui sont plus propres à affaiblir qu'à fortifier celui de Lausanne.

En 1601, échange du marquisat de Saluces contre la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex, dont les clauses ont été rapportées ci-dessus, mais qui ne s'expliquent point sur les albergements.

En 1604, lettres patentes sur réponses à des remontrances [des habitants][1] de Gex, par lesquelles le Roi déclare que son intention est que les traités faits sur ce regard soient suivis et effectués, disposition vague, et relative en général aux traités précédents.

Mais le 26 juillet 1605, c'est-à-dire environ un an après, arrêt du Conseil privé, bien contradictoire, qui maintient un titulaire du pays de Gex, *en remboursant le prix payé pour l'aliénation conformément, est-il dit, au traité dernièrement fait par S. M. avec ceux de Berne*; aussi voit-on que c'est en conséquence et sur le fondement de cet arrêt qu'il a été rendu depuis 1616 jusqu'en 1635 nombre d'arrêts au Parlement de Dijon, qui ont toujours maintenu les ecclésiastiques *en remboursant*, et qu'il s'est formé à cet égard dans cette compagnie une jurisprudence constante, dont elle ne s'est jamais écartée depuis.

En 1635, il a été rendu, à la vérité, un arrêt du Conseil, sur les remontrances des Suisses, qui évoque et suspend l'exécution des arrêts, mais chose seulement provisoire, et donnée sans doute aux circonstances du temps puisque cet arrêt n'a fait que surseoir.

Il n'a pas empêché le Parlement de Dijon de persister dans la même jurisprudence, qui paraît d'autant plus juste que tout engagement est rempli par le remboursement du prix ; et en effet, n'est-ce pas une assez grande exécution des traités que de forcer l'Église à rembourser les usurpations qui ont été

1. Surcharge autographe de Voltaire.

faites sur elle, et de décharger par là le canton de Berne des garanties?

Il y a donc deux manières d'envisager cette affaire, savoir du côté de la politique, ou du côté des règles et des vrais principes.

Le premier objet regarde le ministre chargé de cette partie, parce qu'il est plus en état que personne de juger de ce qui peut être relatif au bien de l'état et à la tranquillité publique, motif supérieur à tout, et auquel les biens ecclésiastiques doivent céder.

Quand au second objet, il n'est pas douteux que la prescription ne peut jamais avoir lieu par rapport aux aliénations des biens ecclésiastiques, non plus que par rapport à ceux du domaine, surtout quand le temps et les circonstances ont amené le retour aux règles.

D'ailleurs, ne peut-on pas dire qu'il y a ici une fin de non recevoir, qui résulte des accords, ou transactions, passés en différents temps entre plusieurs curés et les acquéreurs et propriétaires des biens dont il s'agit?

La conclusion de ce mémoire, écrit en « vrai style de dépêches » paraît montrer qu'abandonné par Genève, Voltaire songeait dès ce temps à transiger : invitant le Conseil, non sans habileté, à statuer au fond pour la première fois sur ces matières, le seigneur renonçait apparemment à la jouissance de ses dîmes, pourvu que l'aliénation jadis faite par Berne lui en fût remboursée par le curé, selon l'ancienne jurisprudence du Parlement de Dijon : mais ce remboursement même devenait le sujet d'une transaction analogue à celles passées au XVII^e siècle. Les dispositions conciliantes de Voltaire se marquèrent encore lors de la réponse à lui faite par M. de Praslin, réponse qu'il montra au curé, dans l'idée de l'imposer avec la protection du ministre; le prêtre, toutefois, assura se... moquer des traités et continua ses procédures à Dijon. L'année suivante, l'affaire traînant au Conseil des dépêches pour Voltaire, et au Parlement pour le sieur Gros, le seigneur et le curé finirent par s'accommoder de la même façon que leurs prédécesseurs. Heureusement que rien n'est modique chez les grands hommes, surtout quand ils ont pris dans la société l'art de tirer avantage des bagatelles : les citoyens de Genève étant alors vivement divisés, Voltaire leur donna son arrangement en exemple; il les pria de finir leur querelle comme il l'avait fait avec son curé, — gaîment, et le verre à la main.

# L'OFFICIER DE TROUPE

Les plus dédaignés des chefs militaires sont justement ceux auxquels incombe la tâche la plus délicate et la plus ardue au temps où nous vivons : la formation de la troupe. A eux le soin de former ces troupes, et surtout ces « bonnes troupes » sans lesquelles les plus géniales combinaisons resteraient lettre morte. A eux les exercices au froid, au chaud, sous la pluie. A eux les travaux moroses des « magasins de compagnie ». Mais à eux aussi les réprimandes, sèches ou violentes, du grand chef lors de son inspection. A eux le mépris nullement déguisé des États-Majors de tout rang. A eux surtout l'oubli dans les bas grades avec un maigre salaire, dans les bas grades où ne viendra jamais les chercher le bienheureux « choix ».

Pour « arriver », dans l'armée d'aujourd'hui, il faut, et avant tout, ne point rester dans la troupe; il faut en sortir, par quelque moyen et pour quelque raison que ce soit.

Je n'ai pas la sotte pensée de faire le procès des États-Majors. Je n'entends aucunement nier leur utilité, ni leur travail, ni leur valeur, Je veux seulement faire ressortir la différence de situation qui existe entre l'officier d'État-Major et l'officier de troupe.

Sans doute le premier a donné, par les examens subis, la preuve de hautes connaissances militaires. Mais, une fois terminée la période, à dire vrai aride et longue, de ses études, son travail n'est guère que de chancellerie. Il a des heures de bureau bien réglées, ne commençant pas trop tôt, ne finissant pas trop

tard, et la besogne s'exécute toujours — mise à part la brève période des manœuvres ou des voyages d'études — dans des conditions de parfait bien-être.

En outre, les États-Majors possèdent l'autonomie. Ils sont un peu comme de petites chapelles où se prêche une doctrine mystérieuse et ne pénètrent que de rares initiés. Au lieu, donc, d'avoir au-dessus de soi toute une échelle hiérarchique de chefs, ils n'ont affaire qu'à un ou deux « échelons », ce qui, l'on s'en doute, leur confère quelque tranquillité. N'ayant point de troupe à conduire et à administrer, ils sont exempts d'un grave souci. Et la spécialisation de leur besogne, et l'absence de commandement direct les préservent des immixtions de la Presse et de l'Opinion dans leurs affaires.

Aux États-Majors, vont à peu près toutes les récompenses. L'avancement y est aussi rapide qu'il est possible en ce temps. Leurs officiers reçoivent une solde aussi maigre que celle de leurs camarades de la troupe; du moins, par suite de leur avancement plus rapide, la subissent-ils moins longtemps, et voient-ils arriver enfin (ce que la plupart des autres ne voient jamais) des traitements raisonnables.

Le service de l'officier de troupe, au contraire, se fait de nuit et de jour, par la pluie, la neige ou le vent, comme sous l'écrasant soleil. Il y a les réveils à l'aube et avant l'aube pendant la belle saison, les rondes nocturnes, les séances glacées d'exercice; il y a, pour les pauvres lieutenants d'infanterie, les interminables années de marche à pied.

En a-t-il, lui, des chefs qui le surveillent!... Supérieurs hiérarchiques dans l'intérieur du corps, général de brigade, général de division, général en chef, général inspecteur, sous-intendants, intendants, contrôleurs, major de la garnison, commandant d'armes, que sais-je?... Sans parler des règlements auxquels seuls il devrait avoir à obéir, une multiplicité de prescriptions d'une complication chinoise l'enserre d'un réseau si serré qu'il ne peut guère faire un mouvement sans violer quelque circulaire, note, prescription générale ou conseil du colonel, du brigadier, du divisionnaire, du Corps d'armée, de l'Intendant directeur, du Ministre, ou de M. Chéron.

Il est instructeur de sa troupe; comme il doit faire un

soldat en un an (la deuxième année ne comptant que pour les gradés), il n'a pas un instant à perdre, il faut qu'il paye de sa personne, beaucoup. Capitaine, il est en même temps administrateur, et, tout le temps que lui laisse l'instruction, il le doit à la gérance de son « magasin », à une comptabilité compliquée, à des combinaisons ardues pour composer des menus qui soient à la fois conformes aux vœux très légitimes de notre distingué Sous-Secrétaire d'État et possibles avec les fonds minimes dont il dispose. Considérez encore que l'officier de troupe, étant en contact permanent avec ses hommes, amené sans cesse à réprimer des fautes, et quotidiennement épié par des centaines d'yeux, est sous la surveillance constante de l'opinion publique, et qu'il est peu de villes en France où n'existe quelque journal antimilitariste.

Pour tant de difficultés, l'officier de troupe sera-t-il récompensé par un avancement au choix? Jamais ou à peu près. Il demeure dans les bas grades, les moins payés, pendant de longues, bien longues années; l'armée française a des lieutenants de plus de quarante ans, mariés et pères de famille, et touchant moins de deux cent cinquante francs par mois.

On exige strictement — et avec raison — du lieutenant ou du capitaine qu'il connaisse tous ses hommes par leur nom, qu'il sache leur pays d'origine, leur profession, qu'il n'ignore rien de leur famille, etc., afin de montrer au soldat que ses chefs s'occcupent de lui, s'intéressent à lui. Et pourtant l'avenir du soldat Bouchut ou Morel ne dépend aucunement de la connaissance parfaite que son capitaine aura de ses noms et prénoms ainsi que du nombre de ses sœurs.

Mais qu'il s'agisse d'un général et des officiers sous ses ordres, la question devient tout autre. Ici, l'avenir d'un officier tiendra souvent à la note que va lui donner le grand chef : suivant une appréciation plus ou moins juste, il pourra, soit voir sa carrière arrêtée, soit au contraire un, deux galons de plus lui être réservés, ce qui signifie encore pour plus tard, ne l'oublions pas, soit une retraite de famine, soit une pension raisonnable. Eh! bien, ce général, qui va noter des officiers dans de telles conditions de gravité, ce général, neuf fois sur dix, ne connaît pas ceux qu'il note, serait incapable de mettre un nom sur la figure de ses candidats. Il démar-

quera en les abrégeant, les notes du colonel qui lui-même, la plupart du temps, est, ou bien tout aussi insoucieux des intérêts de ses officiers, ou trop absorbé par ses paperasses pour avoir le temps de juger ses subordonnés de ses propres yeux.

Au reste, les notes ont bien rarement une influence sérieuse sur l'avancement de l'officier, parce qu'elles sont bien rarement significatives et que tout le monde le sait.

Il y a peu d'années encore, les notes étaient secrètes. Certes, le système avait de gros inconvénients : du moins présentait-il cet avantage que le chef qui notait le faisait en toute indépendance. Il n'en est plus ainsi depuis que les notes sont communiquées aux intéressés parce que, dans l'armée comme ailleurs, il y a peu de caractères, et bien rares sont les chefs capables d'écrire sur chaque officier exactement ce qu'ils en pensent. Presque tous, peu soucieux d'avoir des réclamations, préfèrent se tenir à des formules vagues et insipides : « A développé d'une manière normale son instruction professionnelle. — Bon officier, s'occupant avec zèle de tout ce qui touche à sa fonction. — Remplit consciencieusement les devoirs de son grade. » Depuis la divulgation des notes, pour qu'un officier soit mal noté, il faut qu'il soit vraiment incorrigible, et, de plus, dépourvu de la protection même du moindre potentat d'arrondissement. Tel officier méprisé de tout un régiment pour sa cynique paresse, pour son inconscience et la bassesse de son caractère, apprécié comme tel par ses chefs successifs, est cependant brillamment noté par tous parce qu'on lui sait des accointances politiques « du côté qu'il faut » : au mépris de toute justice et quoique officier de troupe, il parvient à décrocher un « choix » scandaleux.

Ignorant à peu près complètement la valeur vraie de leurs officiers, pour cette raison fort simple qu'ils les voient fort rarement, et surtout ne leur parlant jamais en particulier, la plupart des généraux affectent en outre avec eux des attitudes olympiennes. Le général de X... — un des plus brillants que nous ayons jamais eus et que nous aimions cependant pour sa grande valeur et pour son allant — ne parlait jamais au soldat que sur le ton le plus affectueux : « Mon camarade... ». Mais, dès qu'il se tournait vers l'officier, son visage et son verbe changeaient : il devenait brusque, hautain, cassant...

Le général Y..., sorte de bénédictin militaire, connu pour ses laborieuses et indigestes compilations, témoignait à son corps d'officiers un mépris dont rien ne saurait donner l'idée. Quand par hasard il les visitait, il ne manquait point de leur adresser l'expression de ce mépris; cependant, il poussait l'esprit du devoir jusqu'à consacrer une après-midi par an à l'instruction de ces ilotes. Il fallait, alors, entendre le ton et voir le geste en cinglement de cravache dont il ordonnait qu'on lui emboîtât le pas : « Les officiers derrière moi! »

Le général comte de Z., qui avait été jadis attaché militaire dans une cour étrangère et qui, certes, ne nous en laissait point ignorer, montrait à l'égard de ses officiers, outre l'insultant dédain d'un gentilhomme du grand siècle, une inlassable malveillance. On eût dit en vérité qu'il avait contre chacun d'eux une haine spéciale et caractérisée.

Au mépris, s'ajoute la méfiance : méfiance du zèle des officiers, méfiance de leurs connaissances techniques, méfiance de leur probité professionnelle et même de leur probité tout court. Aux prescriptions innombrables qui, tout le long de l'année, pleuvent sur les corps de troupe, à la manière dont ces généraux-là passent leurs inspections, on dirait vraiment que les officiers sont des imbéciles ou des malfaiteurs. La victime désignée à leur rigorisme tâtillon est le malheureux commandant de compagnie. De quelle voix rogue on lui fait remarquer qu'il aurait dû voir ceci, rectifier cela!... « Voici un bouton mal astiqué, capitaine. Voyez çà! — Cet homme n'a pas mis son quart dans sa musette. Pourquoi cela, capitaine? — Sac beaucoup trop bas, capitaine. Vous auriez dû inspecter vos hommes avant moi. »

Parmi ces haut placés qui devraient avoir pour préoccupation primordiale de se préparer eux-mêmes à la mission si grave qui leur incomberait en temps de guerre (les troupes seront toujours, par leurs instructeurs directs, assez bien préparées à la leur), il en est dont la grande, l'unique affaire est de prendre en défaut les officiers sous leurs ordres. Tel ce même général comte de Z... qui faisait des tournées de forts en automobile dans le seul espoir d'y constater des absences d'officiers. Tel cet autre qui apparaissait à toute heure à la caserne pour y rôder partout et chercher quelque infraction

des commandants de compagnie, qui, en outre, errait à travers la ville pour y surprendre des ordonnances faisant les commissions de leurs officiers, ce dont il prenait prétexte pour punir arbitrairement ces derniers.

Il est un point sur lequel la troupe souffre trop souvent de l'ingérence autoritaire de ses généraux, et cela au mépris des prescriptions les plus formelles du Règlement : je veux parler du « principe d'initiative ».

Ce mot magique « initiative » fulgure à chaque page de nos nouveaux règlements. Dès les premières lignes, aux « principes généraux », on le voit apparaître, pour reparaître ensuite à tous les chapitres, accompagné des formules les plus impératives : « Il est formellement interdit de restreindre cette initiative... Le capitaine jouit de la plus grande initiative... Il est rigoureusement interdit de limiter l'initiative de chacun par des prescriptions particulières. »

Mais certains grands chefs sont au-dessus des lois et des règlements. Le dernier dont je parle plus haut le prouvait bien. Se souciant peu des nouvelles méthodes (son instruction militaire n'avait pas avancé depuis 1875), il imposait à ses régiments une méthode de manœuvre qui lui était personnelle et qui était, du reste, antiréglementaire. Toute manière autre de manœuvrer était mauvaise et interdite. En Allemagne, ce chef indiscipliné eût été mis à la retraite d'office. En France, il pouvait « abuser » sans danger, car, chez nous, ce genre de faute contre la discipline reste toujours impuni. Il ne se contentait pas de réduire à rien l'initiative de ses subordonnés en ce qui touchait à l'instruction; sa néfaste activité s'étendait à tout : la soupe devait être confectionnée suivant sa formule, sous peine de punition pour le commandant de compagnie; il ne se passait pas de jour où ses deux colonels ne reçussent jusqu'à deux et trois lettres d'observations auxquelles ils devaient répondre sur-le-champ.

C'est moins la guerre que ces inspections de généraux que l'armée prépare. Elle n'est occupée qu'à satisfaire des goûts personnels qui, variant de l'un à l'autre, l'obligent à de perpétuels recommencements. Le général A... ne voyait qu'une chose : le tir. Pour lui la victoire était assurée à l'armée dont les soldats « serreraient le mieux l'arme à la poignée ». Auteur

de nombreuses brochures sur le tir, il croyait à la possibilité d'appliquer sur le champ de bataille de compliquées formules.

Le général B... exigeait que l'instruction commençât par la fin. Et, sous le prétexte qu'il est souhaitable d'emmener le plus tôt possible les recrues en campagne, on leur enseignait les mouvements du tirailleur avant même qu'ils eussent appris à se tenir dans le rang. Le général C... se souciait peu de l'instruction de la troupe. Seule l'intéressait l'instruction des officiers, non pas leur « instruction militaire générale », ce qui eût été parfait, mais certaines recettes qu'il leur faisait dicter par leurs colonels et qu'ils devaient écrire de leur main sur un carnet.

Si du moins tous ces chefs imposaient, par leurs connaissances, leur science ou leur caractère un irrésistible respect, une confiance absolue! Mais hélas! qu'ils sont en petit nombre, ceux qui réalisent ces conditions! Et nous n'avons que trop de généraux qui ne sont arrivés à ce haut emploi que, tout bonnement, parce qu'ils ont vécu. Ils étaient entrés jeunes dans l'armée : le nombre des officiers, alors, n'excédait pas les besoins. Ils firent la guerre. Tous la firent en braves soldats. Ils passèrent capitaines très jeunes. Ils eurent vite leur quatrième galon. Et parce qu'on n'avait rien à leur reprocher, on ne put pas, vu leur jeunesse, ne pas les faire avancer. Ainsi tout naturellement, simplement parce qu'ils n'étaient point « moralement indignes », ils parvinrent à ce grade de général qui exigerait tant et de si diverses capacités. Et c'est pourquoi nous avons tant de généraux qui sont, certes, de braves gens, mais dont l'inaptitude est véritablement stupéfiante.

Cette critique des grands chefs n'a été inspirée par aucune pensée de basse et anonyme vengeance : si j'ai subi, avec tous mes camarades, la malveillance collective de plusieurs, j'ai connu la bienveillance particulière, la bonté réelle de certains. J'ajouterai que les troupes de ces derniers, commandées sans aigreur ni dédain, n'étaient point les plus mauvaises. Je connais des généraux dans lesquels nous avons tous une confiance aveugle, doublée d'une affection sans bornes, et d'une sorte de vénération.

*
* *

On sait que l'avancement des officiers a lieu pour un tiers au choix, pour deux tiers à l'ancienneté. Le choix, dans l'infanterie, fait gagner un minimum de deux ans sur les camarades de promotion, et quelquefois bien davantage. Or, en principe, l'officier de troupe ne passe pas au choix. Pour passer au choix, il faut, d'une façon quelconque, avoir quitté la troupe. Les exceptions sont infiniment rares. Considérons le cas d'un officier de troupe réalisant les conditions nécessaires d'ancienneté, et proposé, avec les notes les plus brillantes qui soient, n° 1 de son régiment. La proposition arrive à la brigade. Le général de brigade, ayant à classer les candidats de ses deux régiments, peut laisser à cet officier le n° 1 de sa brigade, ou au contraire, à son gré, classer avant lui un ou deux candidats du régiment voisin. Il est donc possible que, dès ce premier échelon, notre candidat n'ait plus, sur la liste de la brigade, que le n° 2 ou 3. A la division, un travail analogue porte cette fois sur 4 régiments au lieu de 2. Sans doute, le candidat peut y conserver le n° 1, mais il peut aussi bien avoir été relégué au n° 4. Au corps d'armée, la lutte s'étend aux candidats de 8 régiments. Là aussi, le candidat peut rester n° 1, mais rien n'empêche que le n° 6, 7, ou 8 lui échoie.

S'il est resté parmi les deux ou trois premiers du corps d'armée, le candidat a de grandes chances d'être retenu par le ministère et définitivement mis « au tableau » : il comptera alors parmi les très rares officiers de troupe qu'on laisse figurer au tableau afin que la troupe n'ait pas l'air d'en être systématiquement exclue. S'il a été au contraire, cette année-là, insuffisamment bien classé au corps d'armée, son régiment l'année suivante pourra le maintenir encore n° 1 de son grade, et, si la brigade, la division et le corps d'armée lui gardent un bon rang, peut-être la chance lui sourira-t-elle. Mais s'il a été, cette fois encore, dédaigné par le ministère, il est douteux que son corps le maintienne une troisième et surtout une quatrième année en tête de liste : il passera donc « à son tour de bête ».

Du reste, le candidat parvenu au ministère, même avec un très bon classement, n'a aucune certitude d'être mis au tableau.

Parmi les noms présentés, le ministre a le droit absolu de choisir qui il veut. Or, le tableau n'est pas illimité. Les campagnes de guerre, les missions lointaines passent en tête, et c'est justice. Viennent ensuite les États-Majors, les Écoles, une grande partie des élèves de l'École de guerre. Et ce n'est que lorsque tout ce monde est casé que l'on songe à la troupe : il ne reste plus, alors, beaucoup de places.

Tandis que notre candidat voyait, malgré de légitimes espérances, son nom finalement écarté du tableau, un autre, moins ancien, de moindre valeur, mais plus habile, constatait que, s'il restait au régiment, son tour d'ancienneté ne l'amènerait que dans quelques années à être seulement parmi les « proposables ». Il s'est informé, a su que, dans telle école, tel bureau, il serait le plus ancien et, comme tel, pourrait se trouver parmi les « proposés » avec le plus de chances de réussir. Il a fait jouer ses recommandations, a obtenu le poste qu'il convoitait, et comme son ancienneté le rendait proposable d'emblée, comme il a témoigné d'un zèle immense, son nouveau chef n'a pu se dispenser de le proposer n° 1. Or, il n'avait plus, ici, à franchir tous les échelons de la brigade, de la division, du corps d'armée; le n° 1 d'une École ou d'un État-Major est sûr de sa mise au tableau. Notre habile homme passe donc au choix, cinq ou six ans avant ses camarades de promotion, parce qu'il a su quitter la troupe à temps.

Quand, par extraordinaire, des officiers de troupe ont pu, sauf le cas de guerre, se faire mettre au tableau, c'est un fait presque inouï qu'il s'agisse de vrais « officiers de troupe », c'est-à-dire en contact immédiat avec la troupe. La plupart du temps, il s'agira de l'officier adjoint au colonel, sorte d'officier d'ordonnance au petit pied, ou bien d'un officier préparant l'École de guerre, c'est-à-dire tendant à sortir de la troupe.

Cette préparation de l'École de guerre est encore une bonne combinaison. Tel arriviste entame ce travail lorsque va sonner l'heure où il deviendra proposable. Son intention seule lui confère, pour les chefs qui l'apprécient, une petite auréole d'officier tendant à fuir la troupe et suffit la plupart du temps à lui faire décrocher la timbale. Alors, ayant obtenu ce qu'il voulait, le candidat renonce à l'honneur d'être un jour breveté. En moins de dix ans, j'ai vu le cas se produire quatre fois :

quatre malins, qui ne sont ni les uns ni les autres entrés à l'École de guerre, sont passés tous les quatre au choix.

Ajoutez les protections. Pendant que l'officier de troupe sans protections accomplit sa tâche pénible et ignorée, les « protégés » font leur chemin dans des conditions scandaleuses.

Il y a un certain temps, le fils d'un homme politique influent sortait de Saint-Cyr. Aux termes les plus formels des règlements, il est rigoureusement interdit de détacher un sous-lieutenant de son service de compagnie. Or, ce sous-lieutenant fut enlevé au seul service qui soit normal pour un débutant : celui de corps de troupe; il fut affecté au cabinet même du ministre et n'en sortit plus; ce fut dans les bureaux du ministère que ce débutant apprit son métier d'officier de peloton en temps de paix et de chef de section en temps de guerre et qu'il gagna ses épaulettes de capitaine six ans avant ses camarades de promotion.

J'en sais un autre dont le cas, tout en demeurant scandaleux, est moins excessif dans le scandale, car l'officier dont il s'agit ne fut appelé au ministère qu'à quelques années de grade, alors que parvint rue Saint-Dominique un ami de sa famille : il obtint aussi le grade supérieur avec une avance de cinq à six ans sur ses camarades de promotion. Tel autre lieutenant, pour avoir passé un an au cabinet de certain ministre civil, fut nommé capitaine à vingt-neuf ans; ses camarades passeront à trente-sept ou trente-huit. Je m'arrête, croyant avoir suffisamment démontré que, sous notre régime démocratique, il se trouve encore, dans les rangs de cette armée qui devrait être l'égalité même, autant de favoritisme qu'il en pouvait y avoir dans le clan des Polignac, autour de Marie-Antoinette.

Ce mal est de tous les temps, et sans doute incurable. Bien qu'il soit interdit de faire de la politique, beaucoup d'officiers en font aujourd'hui, et ceux-là mêmes, qui, jadis, allaient à l'église quand ils croyaient en tirer quelque avantage, fréquentent aujourd'hui la loge avec la même ferveur.

Mais le principal est de quitter la troupe : telle est la première condition de réussite. C'est dans la troupe que se fait la plus utile, la plus indispensable besogne, mais c'est là qu'il faut, à tout prix, ne pas rester si l'on veut « arriver ». N'im-

porte quel infime emploi dans une obscure école d'enfants de troupe convient mieux.

Un officier de troupe, cela représente un pauvre diable crotté, marchant péniblement dans les labourés en tête de sa section, un capitaine grisonnant qui pâlit sur son *Registre d'entrées et sorties*, et qui sue d'angoisse quand le général doit venir passer l'inspection de ses hommes. Un officier d'État-Major, c'est le fringant cavalier sanglé, monoclé, aiguilleté, qui cavalcade autour d'un général et vient porter, non sans morgue, les ordres de celui-ci. Lorsque ce brillant breveté devra accomplir dans quelque régiment les obligatoires « deux ans de troupe », quel pénible exil, et comme il s'ingéniera à ne point faire un jour de plus! Pour lui, qu'y a-t-il à gagner dans la troupe? Apprendre à connaître l'homme!... Pour ce futur conducteur de masses, l'homme ne représente jamais que l' « outil tactique élémentaire », le pion à gagner, par des combinaisons géniales, d'imaginaires batailles. Le breveté laisse aux obscurs officiers de troupe le soin de former les hommes qui prépareront ses succès futurs : lui reste dans le brillant État-Major, dans un excellent bureau, au chaud en hiver, au frais en été : c'est là qu'il attend non sans impatience un avenir qu'il sait devoir être heureux.

***

Parmi les officiers de troupe, sont tout spécialement et véritablement à plaindre les lieutenants, et avant tout les lieutenants d'infanterie.

Il y a une dizaine d'années, ils passaient capitaines à l'ancienneté à douze ans au plus de grade d'officier. Aujourd'hui que, sous le prétexte de mieux encadrer nos formations de réserve, on a fait entrer dans les écoles des « fournées » colossales, les lieutenants passent à quinze ans environ; l'an prochain, l'ancienneté moyenne sera de seize ans, puis de seize ans et demi; enfin, on en verra bientôt qui n'obtiendront leur troisième galon qu'à dix-sept ans de grade d'officier. Suivant, donc, qu'ils sont sortis de Saint-Cyr ou de Saint-Maixent, ils seront capitaines entre trente-neuf et quarante-cinq ans. Et,

pendant ces quinze, seize, dix-sept ans d'officier, ils auront toujours fait la même chose : ils auront commandé une section, ils auront été en sous-ordre. A près de quarante ans, ces hommes, dont certains ont reçu une instruction très développée, parfois brillante, qui ont travaillé sans arrêt pendant des années pour préparer les examens de Saint-Cyr qui, pendant un temps, ont été d'une difficulté extrême, ces hommes font le même métier qu'un sergent rengagé, qui peut être presque illettré; pendant ces longues années, ils ont appris aux soldats à mettre l'arme sur l'épaule droite, à prendre la ligne de mire, à remplir leurs devoirs de sentinelles. Dans les cas, heureusement de plus en plus fréquents, où ils avaient affaire à un capitaine éclairé, ils ont du moins pu jouir d'une certaine initiative, être considérés comme des collaborateurs et non comme des inférieurs. Mais beaucoup d'entre eux auront subi des capitaines bornés et brutaux, qui les regardaient comme des subordonnés sans importance, bien moins intéressants que le sergent-major ou l'adjudant; des « notes » vexatoires, mises au rapport, au su de tout le monde, leur auront été infligées, des corvées de caporal imposées comme à plaisir; des observations sèches seront tombées du haut « du » cheval sur leur tête déjà grisonnante.

Admettons même que tous les capitaines, intelligents et bienveillants, se plaisent à leur faciliter le service et à leur témoigner en toute occasion les égards mérités : les lieutenants sont lieutenants, et rien que lieutenants, c'est-à-dire en sous-ordre, c'est-à-dire sans ce plaisir d'être vraiment chef de troupe, car le capitaine seul commande sa compagnie, les lieutenants ne commandent leur peloton ou leur section que sur le champ de manœuvres. Étant les plus jeunes (quelle ironie pour ces quadragénaires!), ils auront eu toutes les corvées dont les capitaines sont exempts. C'est eux, et eux seuls, qui prennent la garde dans les postes d'officiers; c'est eux et eux seuls qui font, la nuit, dans toutes les saisons, par tous les temps, à toutes les heures, les rondes d'officiers car, bien que le Règlement sur le Service des Places prévoie : des rondes *d'officiers* (pour les officiers subalternes), des rondes *majors* (pour les officiers supérieurs) et des rondes *de commandant d'armes* (pour le commandant de la place), on n'a jamais vu, de mémoire de militaire, les rondes être faites, en dehors des sous-officiers, que

par des lieutenants et des sous-lieutenants. Et si l'on a parfois entendu répondre, au « Qui vive? » d'une sentinelle : « Ronde major! » ou « Ronde de commandant d'armes », ce ne fut jamais que dans la cour du quartier, à la théorie pratique, quand la nuit est remplacée par le plein jour, le « commandant d'armes » figuré par un caporal mégalomane, et le « falot » de la ronde par un képi que, gravement, un homme tient par la jugulaire.

Le pire, c'est que ces officiers, vers quarante ans ou à quarante ans bien passés, marchent encore à pied, à la tête de leur section; à côté du guide imberbe, chemine le vieux lieutenant à cheveux gris que, sur son passage, les gens considèrent avec une surprise un peu dédaigneuse : « Si vieux, et encore à pied! » On objectera qu'il y a des adjudants dans le même cas, et aussi des sergents-majors et des sergents qui, eux, portent le sac. Sans doute. Mais ces sous-officiers peuvent, à quinze ans de service, prendre leur retraite. Suivant qu'ils furent engagés ou appelés, ils ont alors trente-trois ou trente-six ans : à ce moment, dans la force de l'âge, ils peuvent se retirer, pourvus d'une pension, pourvus d'un emploi civil; l'officier qui voudrait quitter le service à quinze ans ne peut le faire que par démission, et alors n'a droit à rien, pas à la plus minime retraite. Et sous le soleil torride, par la poussière, ou sous la pluie, l'étape est dure au vieux lieutenant. Il ne porte rien, rien que son âge et ses rancœurs; mais sa mélancolie est bien lourde quand il pense que, parce qu'il est resté dans la troupe qu'il aime, parce que, de toute son âme et de tout son cœur, il a formé de bons combattants à son pays, il ne fera jamais qu'un vieux capitaine qui prendra sa retraite avec une pension dérisoire.

Si la solde était seulement *décente*! Le sous-lieutenant débute à 195 francs par mois. Au bout de deux ans, il passe lieutenant et touche 210. Parvenu dans la première moitié de la liste d'ancienneté, sa solde monte à 225. Enfin, quand il atteint neuf ans de grade d'officier, il touche 249 francs et il s'arrête là. Pendant les six, sept, huit ans qu'il restera encore avec deux galons, il ne touchera jamais plus de 249 francs. Les capitaines débutent à 291 et ne touchent que beaucoup plus tard une solde enfin convenable. Mais le cas de beaucoup le plus digne

d'intérêt n'en est pas moins celui des lieutenants : dans l'armée, il existe ainsi un grand nombre d'hommes proches de la quarantaine, astreints à une « apparence » presque brillante, qui touchent un salaire mensuel de 249 francs que les retenues imposées font descendre aux environs de 245, que les retenues occasionnelles (réceptions, cotisations, enterrements, cadeaux aux nouveaux mariés) et les abonnements au tailleur et au cordonnier régimentaires peuvent abaisser encore jusque vers 230. La plupart de ces officiers sont mariés, beaucoup ont déjà une petite famille. Depuis quelques années, il leur est permis d'épouser une femme sans la moindre dot. Il y a donc des familles militaires, parfois nombreuses, qui doivent vivre avec une somme d'environ 230 francs par mois. Un ménage d'ouvriers s'en tirerait peut-être. Un ménage d'officiers ne le peut pas. Car, aux termes mêmes du Service Intérieur, l'officier doit habiter un logement en rapport avec sa situation sociale. Sa femme ni lui ne peuvent se livrer à aucun travail rémunéré ; il lui est même interdit de se livrer au travail de la plume, qui est réputé, s'il n'a été autorisé, « faute contre la discipline ».

D'aucuns pourraient objecter que la solde des officiers n'a jamais été si élevée. C'est vrai. Mais il importe en revanche de remarquer que, depuis quelques années, la vie a renchéri dans des proportions extraordinaires, au point que les 225 francs du lieutenant de 1re classe ne valent pas plus que les 189 francs du sous-lieutenant de jadis. Bien plus : l'officier d'aujourd'hui est moins payé que celui d'autrefois. Pour vous en convaincre, lisez l'article que, dans son numéro de janvier 1909, *l'Action nationale* consacrait à la situation des officiers :

Il y a quinze ans, un lieutenant d'infanterie parvenait au grade de capitaine *à l'ancienneté* (et par conséquent touchait la solde de ce grade), dix ans après sa sortie de l'École. Aujourd'hui, le lieutenant promu dans les mêmes conditions compte entre quatorze et quinze ans d'ancienneté d'officier [1]. Il touche donc la solde de capitaine environ quatre années plus tard.

La solde des capitaines les plus jeunes étant de 3 492 francs et celle des lieutenants les plus anciens de 2 988, il perd, pendant

1. En fin 1908. Bientôt, ce sera entre quinze et seize, puis entre seize et dix-sept.

quatre ans, la différence entre ces deux soldes, soit $504 \times 4 = 2016$ francs. Il faut prévoir que ce retard s'accentuera encore pendant plusieurs années.

Ainsi, l'avancement subit un ralentissement constant, et la situation matérielle de l'officier est diminuée non seulement parce que, en raison du renchérissement de la vie et de l'augmentation des salaires, sa solde n'a pas été progressivement accrue, mais encore parce qu'elle a été effectivement réduite.

Il est une autre raison qui aggrave encore les difficultés matérielles de la vie de l'officier. C'est, en vertu des nouveaux usages, l'impossibilité presque complète où il est maintenant d'être servi par un ordonnance. Autrefois l'ordonnance était — sauf qu'il devait effectuer une marche, un tir et un exercice par semaine — à l'entière disposition de son officier. Aujourd'hui, l'officier ne dispose plus de son ordonnance que pendant quelques heures par jour. L'officier garçon, bien que fort incommodé, peut supporter le changement : l'officier marié ne le peut pas, surtout s'il est chargé de famille. Au service de l'ordonnance, il devra suppléer par ceux d'une femme de ménage ou d'une bonne, qu'il faut payer et nourrir. Ce sont là des frais nouveaux, ce qui revient encore à dire que l'officier touche moins qu'autrefois.

Autre chapitre : le déplacement obligatoire. L'officier déplacé sans troupe, ce qui est le cas des États-Majors, reçoit une indemnité très raisonnable (10 francs les premiers quinze jours, 5 francs les suivants)[1]. L'officier avec troupe reçoit une somme dérisoire, que l'on ne peut appeler indemnité, car elle n'indemnise de rien. Un officier est envoyé isolément, pour y suivre les cours, dans un camp où se trouve une école de tir. Il reçoit, en plus de sa solde, 10 francs par jour pendant quinze jours, et 5 francs pendant le reste de son séjour. Bien entendu son voyage, aller et retour, est payé, en 1re classe. En outre, à l'Ecole de tir, l'officier est logé gratuitement, et sa nourriture, en mess, ne lui coûtera qu'une somme modique. De la sorte, l'indemnité allouée se trouve être plus que suffisante. On peut même dire qu'il y a bénéfice pour l'officier. Le même officier envoyé avec sa troupe dans le même camp, mais affecté aux

1. Le nouveau règlement prévoit une différence entre l'officier marié et l'officier garçon. Je prends le cas du premier, qui a les plus fortes charges.

évolutions en même temps qu'aux études de tir, s'y rendra le plus souvent par voie de terre, à pied ou à cheval suivant son grade, en usant copieusement ses effets le long de la route : durant ces étapes, il est logé chez l'habitant ; l'indemnité qui lui est allouée est de 3 francs par jour ; bien que sa nourriture lui en coûte de 5 à 6, on s'accorde généralement à trouver que cette indemnité, sans être suffisante, est tout au moins convenable. Mais voici la troupe arrivée au camp. L'officier est logé sous la tente. Sur sa demande, il pourra toucher, pour meubler cette tente, une couchette de troupe : s'il veut seulement une chaise, il devra la payer. Aussi est-ce pour certains industriels, un métier des plus lucratifs que de louer aux officiers des mobiliers plus que sommaires (lit de fer, tables à écrire, de toilette et de nuit en bois blanc, deux chaises), moyennant 10 à 12 francs la période. Au camp, l'officier usera ses effets plus qu'en garnison ; il vivra en mess, au prix minimum de 3 fr. 50 à 4 francs par jour, auquel s'ajoute le prix du petit déjeuner et du café. Par les chaleurs torrides et la poussière qui règnent souvent dans les camps, l'homme le plus sobre est obligé de se désaltérer parfois en rentrant d'une manœuvre : frais nouveaux. Si bien que, pour les plus économes, les frais quotidiens (nourriture, mobiliers, faux frais) montent à un *minimum* de 5 francs environ par jour : l'État accorde généreusement l'indemnité de un franc par jour. Or, beaucoup d'officiers sont mariés, beaucoup sont pères de famille. Tandis qu'ils dépensent au camp deux fois plus qu'en garnison, la table est mise tout de même à la maison.

Il y a mieux. Les officiers sont détachés de leur garnison pour aller faire une instruction de réservistes ou de territoriaux à la portion centrale de leur régiment. Ils sont obligés de loger en ville à leurs frais, durant que court le loyer de leur domicile habituel, de prendre leurs repas à l'hôtel ou à la pension des officiers, durant que leur famille, là-bas, mange de son côté. On pourrait légalement considérer ces officiers comme isolés, puisqu'ils ne sont pas venus avec *leur* troupe et ont été *détachés* dans une garnison autre que la leur. Mais on jouera sur les mots, et, sous le prétexte qu'ils ne sont pas sortis de leur régiment, on ne leur paiera aucune indemnité, sauf trois francs le jour du départ et le jour du retour.

Autre fait qui se reproduit. En l'absence d'une compagnie d'un autre corps parti aux feux de guerre, une compagnie est envoyée garder une maison centrale. Naturellement, les sous-officiers et soldats sont logés à la caserne de la ville; les sous-officiers vivent en mess, et leurs dépenses sont sensiblement les mêmes qu'en temps ordinaire. Les officiers, ni logés, ni nourris par l'État, sont obligés, non seulement de loger, mais encore de prendre leurs repas à l'hôtel. Leurs frais quotidiens, réduits au strict minimum, montent à 7 francs par jour : pour ces 7 francs au minimum de supplément de frais quotidiens, l'officier reçoit soixante-quinze centimes d'indemnité.

Nous fîmes un jour une réclamation : vu les conditions uniques dans lesquelles nous étions détachés, qui n'étaient ni celles d'un camp, ni celles des manœuvres, nous demandions l'indemnité journalière de 10 francs. Chose inouïe, chose merveilleuse, et qui prouve à quel point notre demande était légitime, non seulement le commandement, mais encore toute la série des sous-intendants et des intendants émit un avis favorable. Mais le Ministère veillait. Il rejeta purement et simplement notre demande. Il y aurait bien eu le recours au Conseil d'État : nous reculâmes devant la complication, et nous restâmes avec nos quinze sous par jour. C'était une dépense supplémentaire de 150 francs que, pour service commandé, l'Etat nous imposait. Un officier sans troupe (États-Majors, École, etc.) ne se fût jamais vu imposer une pareille dépense, puisqu'il n'a pas de troupe. Et chaque fois qu'il se déplace pour le service, c'est à l'excellent tarif des isolés.

*
* *

Les plus à plaindre sont ceux des grosses promotions, à Saint-Cyr, de 450, 475, puis des promotions monstres de plus de 600 élèves, et, concurremment, ceux des promotions correspondantes de Saint-Maixent, c'est-à-dire, approximativement, tous les officiers d'infanterie entrés dans l'armée de 1890 à 1905. Ce sont ceux-là qui, au lieu de passer capitaines à onze ans environ, comme vers 1890, ont passé ou passeront à treize, quatorze, quinze, bientôt seize et dix-sept ans. Aux

promotions de 600, en effet, ont succédé des promotions beaucoup moins fortes; aujourd'hui, les promotions sont minimes, et l'effectif des élèves officiers est inférieur de deux tiers environ à ce qu'il était naguère. Un moment viendra où disparaîtra l'encombrement actuel, et les jeunes gens qui débuteront alors dans l'armée seront dans des conditions peut-être meilleures même que celles de leurs aînés des temps heureux. Si bien que, en résumé, nos anciens ayant été favorisés, nos jeunes devant l'être aussi, nous sommes quelques milliers d'officiers qui sommes voués à payer les erreurs de tel ou tel ministre. Après avoir passé quatorze, quinze, seize ans dans les grades ingrats de sous-lieutenant et de lieutenant, en sous-ordre, l'immense majorité d'entre nous n'arrivera pas au quatrième galon parce que les mêmes raisons qui nous ont fait passer si tard capitaines retardent encore notre marche vers le quatrième galon, que la suppression des quatrièmes bataillons, en août 1907, a rendue plus lente encore.

Voilà des hommes qui auront, jusqu'à l'âge de dix-neuf, vingt, vingt et un ans, fourni la somme de travail nécessaire pour passer les examens de Saint-Cyr, particulièrement difficiles à l'époque que je vise, qui auront dépensé un capital considérable pour pouvoir faire leurs études; des hommes qui, par ces études mêmes, peuvent être comptés parmi les gens cultivés, et qui, après trente ans d'activité passés à faire honnêtement, dignement leur métier, y auront végété en sous-ordre dans les bas grades avec une solde de famine, et qui, lorsque sonnera l'heure de la retraite, s'en iront avec le titre vraiment modeste de capitaine et une retraite de moins de 200 francs par mois!

Est-il juste que, pour être nés à une date déterminée, tant d'officiers soient voués à une condition infime et privés de tout avenir? Dans les milieux parlementaires, il s'est créé, en faveur de leur infortune, un mouvement qu'il est permis d'espérer fécond. Déjà, le général André avait obtenu aux lieutenants les plus anciens une augmention sensible, croyez-le, pour les petites bourses, de 24 francs par mois. Cette année, le prochain budget de la guerre prévoit une augmentation de 40 millions, sur lesquels 30 pour le relèvement de la solde des officiers, surtout des officiers subalternes, et avant tout,

des lieutenants. Un projet du Gouvernement, inspiré, je crois, du projet de M. Gervais, consiste à donner aux plus anciens lieutenants (premier tiers de la liste) la solde des plus jeunes capitaines.

Certes, il y a là une amélioration sérieuse. Au lieu de toucher 2 988 francs, les lieutenants en toucheront 3 492, soit 504 francs de plus par an, soit 42 francs par mois. Voilà évidemment de quoi les réjouir. Ce projet toutefois supprime toute différence de solde entre le lieutenant ancien et le capitaine « avant quatre ans », et il est peu logique qu'un officier passant d'un grade à un autre ne voie pas sa solde augmenter. Il importerait donc de relever aussi la solde des jeunes capitaines; ce ne serait vraiment pas un luxe, car, payer 291 francs par mois un homme qui a le travail, les responsabilités et les soucis d'un commandant de compagnie est indigne d'un grand pays. Augmenter la solde des lieutenants est évidemment la mesure la plus urgente. Toutefois, les lieutenants seraient bien plus heureux encore si, à la satisfaction matérielle d'avoir un peu moins de misère, pouvait s'ajouter la satisfaction morale d'avoir un peu plus d'autorité. La chose ne serait pas impossible si l'on voulait bien prendre en considération la solution suivante, que je trouve encore dans le même article de *l'Action nationale*.

Pourquoi, dit en substance cet article, puisqu'on va donner aux vieux lieutenants la solde de capitaines, ne pas leur donner aussi le grade, ce qui ne coûterait en plus que la monture?... L'objection qui se pose est celle de trouver des emplois à cette immense fournée de capitaines. Mais il y aurait peut-être un moyen de trouver ces emplois, et en même temps d'atténuer la terrible crise de l'avancement. Et l'auteur de l'article (une remarquable étude dont je recommande vivement la lecture à qui voudrait se documenter à fond sur la question), se livrant à un calcul irréfutable, arrive à cette conclusion que, pour ramener à douze ans le temps de lieutenant et à douze celui de capitaine, c'est-à-dire en somme, pour que tous les officiers qui le méritent puissent se retirer officiers supérieurs, il faudrait obtenir le départ de 1 000 officiers : il s'agirait d'obtenir, par une retraite anticipée, le départ d'un certain nombre de lieutenants, mais surtout de capitaines et de chefs

de bataillon, ce qui ne serait qu'une mesure transitoire, exceptionnelle, et qui répond à une situation anormale.

L'auteur propose d'ouvrir, pendant un laps de temps à déterminer, deux ans par exemple, et dans les limites de 1 000 au maximum pour l'infanterie, le droit à la retraite anticipée pour les officiers comptant quinze années de service actif, dont dix au moins de grade d'officier. Les officiers désireux d'user de cette faculté devraient s'engager à compléter dans la réserve leurs trente années de service, et en outre, à accomplir un certain nombre de périodes. Ils continueraient à concourir pour la croix avec leurs camarades de l'active, et la recevraient au titre militaire. Ces officiers retraités, et retraités à l'âge où l'on est encore très actif, serviraient à encadrer (et avec quelle valeur, on le devine) nos formations de réserve.

Mais, objectera-t-on, partirait-il un nombre suffisant d'officiers? On n'en peut rien savoir d'avance. En tout cas, on n'en saura jamais rien si l'on n'essaye rien. S'il ne se présentait qu'un petit nombre d'officiers, du moins aurait-on amélioré, dans la mesure de ces départs, la situation actuelle. Et cela sans inconvénients, car il est bien entendu que les suppressions d'emplois de lieutenants devraient correspondre, nombre pour nombre, aux départs en retraite anticipée.

Mais il y a plus. Cette mesure comporterait une économie. Car si — fait impossible — les 1 000 officiers étaient tous des chefs de bataillon auxquels on donnerait la retraite anticipée de leur grade, soit 3 000 francs, cela coûterait 3 millions. Le départ de ces 1 000 chefs de bataillon déterminerait le passage au grade supérieur de 1 000 lieutenants anciens qui ne seraient pas remplacés. La solde de ces derniers étant de 2 988 francs, 3 000 en chiffres ronds, ce serait donc pour l'État une économie de 3 millions qui viendrait compenser exactement la dépense faite pour la retraite des chefs de bataillon. En outre, les retraites dont il s'agit ne seraient qu'*anticipées*. A mesure que les officiers retraités atteindraient l'âge où ils auraient été *normalement* retraités, le service de leur pension cesserait de répondre à un crédit exceptionnel, tandis que le bénéfice de l'économie de 3 millions de soldes de lieutenants continuerait à être acquis au Trésor.

Devant l'avenir barré, beaucoup de jeunes hommes qui sentent que, sur un autre théâtre ou dans d'autres circonstances, ils auraient pu être quelque chose ou quelqu'un et qu'ils ne sont rien, se dégoûtent. A trente-cinq ans, avec leur intelligence, les études qu'ils ont faites, l'activité qui surabonde en eux, ils auraient pu diriger une grande entreprise industrielle ou commerciale, ou bien être avocats, médecins, professeurs, avoir une situation et gagner de l'argent.

Et ils ne sont que chefs de peloton. Certains reçoivent chaque matin d'un capitaine méfiant le programme de ce qu'ils devront faire dans la journée (De 8 heures à 8 h. 15, théorie sur le salut. De 8 h. 25 à 9 heures maniement d'armes...) Ils touchent 249 francs par mois, marchent à pied sur les routes; d'aucuns font des dettes, parce qu'ils ont des enfants à nourrir et que les beaux-parents ont perdu leur petit avoir. Ils voient les incapables et les paresseux leur passer sur le dos parce qu'ils se sont mis de la coterie politique qui détient les faveurs du moment; ils doivent obéir à tel ou tel chef parvenu aux hauts grades avec une scandaleuse rapidité, et pour lequel ils n'ont qu'un respect de façade et de geste. Ils se disent qu'avec tous les moyens qu'ils avaient de réussir dans la vie, ils s'en iront à trente ans de service, simples capitaines retraités, « planter leurs choux » dans quelque village économique, décorés seulement depuis cinq ou six ans, alors que maint attaché de cabinet porte, à vingt-cinq ans, le ruban rouge. Ils finiront leurs jours avec une pension qui leur permettra tout juste de ne point mourir de faim. S'ils avaient su, ils n'auraient pas convoité le galon d'officier; ils se seraient contentés du grade de sous-officier qui, à quinze ans de service, leur aurait valu une retraite et un emploi civil.

Ce qu'il faut avant tout aux officiers subalternes, c'est une solde vitale. Ensuite, leur procurer un avancement plus rapide. Enfin, permettre aux sujets vraiment méritants de parvenir à des grades élevés sans protection ni intrigues. On n'a pas trouvé encore le moyen de s'approcher de la justice idéale pour l'attribution du choix. Pourquoi donc n'irait-on pas chercher des inspirations dans cette œuvre magistrale qu'est *la Réforme de l'Armée*, parue en 1871, et d'où est sortie, après nos désastres, la réorganisation de l'armée dans ce qu'elle a de meilleur?

Voici, très résumé, ce que le général Lewal eût voulu pour assurer la sincérité du choix.

A son avis, il fallait avant tout empêcher les sollicitations. « Tout candidat convaincu d'avoir fait ou fait faire des démarches directes ou indirectes pour se ménager des voix sera exclu pour deux ans du concours. S'il y a récidive, il en sera exclu à tout jamais. Tout membre du Conseil qui, en dehors des séances, aura cherché à gagner des voix à un candidat, se sera entendu avec ses collègues pour émettre un vœu en faveur de tel ou tel, ou aura exercé son influence sur ses inférieurs pour faire porter le choix sur tel ou tel, sera banni de l'armée, quel que soit son grade. »

Le général Lewal prévoyait pour les candidats toute une série d'épreuves écrites et orales, théoriques et pratiques, qui permettait de se faire une idée juste de la valeur des candidats. Le choix ne pourrait être exercé que parmi les officiers ayant une certaine ancienneté. Chaque officier aurait possédé un livret où eût été relaté périodiquement tout ce qu'il avait fait, où eussent été inscrites les appréciations de tous ses chefs sur lui. Il existait, en vue du passage aux différents grades, des conseils de régiment, de brigade et de division. C'étaient les conseils de division qui fonctionnaient, par exemple, en vue du classement des candidats au grade de capitaine.

Il semble qu'un tel système, ou quelque autre analogue, donnerait toute garantie d'impartialité, et c'est de justice qu'est affamé surtout l'officier de troupe.

CAPITAINE X. X. X.

# LES ESPAGNOLS DANS LE RIFF

Les événements de Melilla ramènent aujourd'hui l'attention sur les établissements espagnols, — les *presidios*, — qui jalonnent le rivage du Maroc. Cette côte et les montagnes qui la surplombent depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'embouchure de la Moulouya, s'appellent le Riff, ce qui veut dire pays cultivé. Jamais dénomination ne fut moins exacte. Sans doute lorsque le conquérant arabe, après avoir traversé le désert où la Moulouya roule ses eaux inutiles, puis gravi une succession de chaînes dénudées, a découvert enfin le versant maritime, il a dû éprouver une joyeuse surprise : le regard se repose sur des bosquets de figuiers et d'orangers qui ceinturent les maisons kabyles. Mais si l'on descend vers la mer, le désenchantement vient vite. On chemine sur le roc nu ; tout ce qu'il y a de terre végétale est absorbé par les petits vergers. Point de champs, point de pâturages ; entre les pierres, pousse une herbe rare que se disputent quelques maigres troupeaux de chèvres.

Dans cette côte inhospitalière, aucun port ne se creuse. Seules, quelques coupures sans profondeur marquent les bouches des torrents ; là se balançaient jadis les felouques des riverains berbères, chasseurs d'épaves, guettant les navires en détresse du haut de la montagne.

La piraterie a toujours été la seule industrie des Riffains ; c'est parmi eux que les corsaires d'Alger et de Salé recrutaient en grande partie leurs hardis équipages. La navigation à vapeur et l'occupation de l'Algérie par les Français sont venues pour

toujours mettre un terme aux exploits des écumeurs de mer barbaresques. Ainsi privés de toute ressource, menacés de mourir de faim sur leur sol infécond, les Riffains ont dû prendre le parti de s'expatrier périodiquement et d'aller chercher en Algérie de quoi subvenir à leur existence. Tous les ans, à l'époque de la moisson, on les voit débarquer par centaines à Oran, vêtus d'une *djellaba* couleur de terre; un chiffon malpropre s'enroule autour de leur crâne en guise de turban; les moins misérables sont chaussés de sandales en paille d'alfa. Ils se dispersent dans le pays, rivés du matin au soir à leur tâche, vivant de rien, taciturnes et vindicatifs. A l'automne, ils repartent, emportant quelques douros avec lesquels ils achètent la provision de cartouches aussi nécessaire, dans leur pays de clans et de vendettas, que le couscouss quotidien et le lait de leurs chèvres. Maigres, tout en muscles, souples comme des lévriers, infatigables, peu religieux, mais jaloux de leur indépendance et étroitement attachés à leurs coutumes, indifférents à la douleur et au danger, tels sont les voisins incommodes qui tiennent en haleine les garnisons des places espagnoles.

***

Ces places sont au nombre de cinq, dont trois, Peñon de Velez, Alhucemas, les Zaffarines, occupent des îlots ou de petits archipels; les deux autres, Ceuta et Melilla, sont construites sur la terre ferme, mais sur des presqu'îles aiguës, et leur territoire ne dépasse pas une quinzaine de kilomètres carrés d'un sol improductif.

Depuis près de quatre siècles, ces stations sont une épine au pied de l'Espagne. Qu'on lise l'histoire coloniale de tous les peuples : nulle part on n'y verra que des possessions de si médiocre valeur et si proches de la métropole aient été si âprement disputées et si difficiles à conserver. Ni les vertes et fertiles Antilles, ni les mines inépuisables des Andes, ni les pampas herbeuses de la Plata, ni les lointaines Philippines n'ont coûté à l'Espagne plus d'or et de sang que ces quelques hectares de cailloux.

Elles jouissent, il est vrai, de par leur voisinage du détroit, d'une valeur stratégique incontestable, Ceuta surtout, sentinelle que l'Afrique jette en avant de son sol vers le continent européen. Mais jamais l'Espagne n'a songé à exploiter ces avantages naturels, pas même après la perte de Gibraltar.

Comme base de pénétration vers l'intérieur du pays, l'importance de ces établissements est nulle, car ils sont séparés de l'hinterland marocain par une suite de chaînes élevées que ne perce aucune trouée, où ne passe aucune voie favorable à la marche des armées. Comme comptoirs commerciaux, ils ne valent guère mieux, car leurs rades n'offrent aux navires que des abris incertains et les provinces voisines sont parmi les plus pauvres de l'empire chérifien.

Aussi les Espagnols ne pouvant rien tirer de ces colonies ont fini par en faire des bagnes (presidios). Ils y consacrent à garder une poignée de forçats plus de troupes qu'il n'en faut ailleurs pour protéger les populations les plus actives et les villes les plus prospères : un amour-propre national, exagéré peut-être, les empêche de se défaire de cette parcelle de territoire, triste débris de leur vaste empire d'outre-mer, où le soleil ne se couchait pas.

Les presidios du Riff n'ont d'ailleurs pas été tous conquis par l'Espagne ; c'est un héritage qui leur vient des Portugais, qui, libérés bien avant leurs voisins de Castille de la présence du Maure sur leur sol, purent, dès les premières années du XV^e^ siècle, partir à la conquête du monde. Mais pour envoyer leurs navigateurs vers la Guinée et le Cap, ils devaient les garantir d'abord contre les pirates maugrebins et, à cet effet, de prendre pied solidement au Maroc.

Pendant l'été de 1415, le roi Jean organisait une puissante expédition : 80 bateaux transportèrent 30 000 hommes sous les remparts de Ceuta. Les Maures, habitués jusque-là à combattre sur le sol européen, furent pris au dépourvu et résistèrent mollement. Le 14 août, les chrétiens se ruèrent à l'assaut, conduits par les trois infants ; la ville prise et livrée au pillage, on planta pour la première fois la croix sur le sol du Maghreb. Le lendemain, dans la mosquée ruisselante encore de sang musulman, le prince Henri, le futur roi Navigateur, mit genou en terre et reçut l'accolade de chevalier.

La prise de Ceuta marque l'ouverture d'une glorieuse période de succès pour les Portugais. Pendant plus de cent ans, ils firent des progrès constants; toutes les places marocaines de la côte atlantique tombèrent en leur pouvoir. Leur suzeraineté s'étendit sur la plupart des provinces maritimes, qui payèrent tribut et fournirent aux chrétiens d'importants contingents que le chroniqueur Louis de Marmol, écrivant en 1573, évalue à 16 000 cavaliers et 200 000 hommes de pied. Mais les forces militaires du petit royaume lusitanien, absorbées par l'extension croissante de ses colonies africaines et asiatiques, se trouvèrent bientôt insuffisantes pour lui conserver ses possessions marocaines. Après une période d'assez cruels revers, le jeune roi Sébastien se mit en campagne avec l'élite de ses troupes pour reconquérir ce que ses généraux avaient perdu. Mais le 4 août 1578, sa petite armée, trahie par les auxiliaires indigènes, fut détruite sous les murs d'El Ksar; lui-même périt dans la mêlée. Le désastre d'El Ksar devait avoir pour le Portugal les plus funestes conséquences : non seulement il mit fin à son influence au Maroc, mais, le roi Sébatien n'ayant pas laissé de postérité, la couronne ne tarda pas à tomber aux mains de Philippe II d'Espagne.

Après avoir été réunis sous le même sceptre pendant quatre-vingts ans, les deux royaumes d'Espagne et de Portugal se séparèrent en 1640. Chacun reprit ses anciens domaines; l'Espagne cependant s'attribua Ceuta avec les autres places du Riff, Melilla, que lui avait cédée le duc de Medina Sidonia en 1506, Alhucemas, occupée en 1554, et Peñon de Velez conquise deux fois en 1508 et 1564; cette dernière opération avait demandé des forces considérables; il fallut faire appel à Gênes, aux Portugais, aux chevaliers de Malte et organiser une véritable croisade pour reconquérir sur l'islam un îlot de 200 mètres.

Pendant les deux siècles suivants, l'histoire des établissements espagnols n'est qu'une longue suite de malheurs. Les tremblements de terre, les épidémies de scorbut, de peste et même de fièvre jaune (1821), les révoltes de déportés ont périodiquement décimé la population. Mais c'est surtout des innombrables attaques des Maures que les presidios ont eu à souffrir, expéditions de sultans fanatiques ou poussées de Riffains pillards.

A deux reprises pendant cette longue période, qui vit la décadence simultanée de l'Espagne et du Maroc, les hostilités prirent une importance particulière. Ce fut d'abord, au XVII^e siècle, le fameux blocus de Ceuta, qui dura vingt-six ans, sous le règne du sultan Moulaye Ismaïl, celui-là même qui fit demander par son ambassadeur la main de mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de Louise de La Vallière. Dès 1694, l'armée marocaine coupait l'isthme de lignes de tranchées; elle y resta en faction jusqu'en 1720. A cette époque le roi Philippe V, débarrassé de ses ennemis d'Europe, envoya à Ceuta de nombreux renforts sous le commandement du marquis de Leyde. Ce général sortit de la place à la tête de quatre colonnes d'infanterie, surprit l'ennemi et le dispersa, lui tuant 5 000 hommes; la garde noire du sultan périt tout entière. Quinze ans plus tard, une nouvelle entreprise de Moulaye Abdallah contre Ceuta se termina également par un désastre complet.

Au XVIII^e siècle, en 1774, une armée chérifienne se présenta devant Melilla et bombarda la place pendant quarante jours, y lançant plus de 9 000 projectiles. Melilla résista, mais le roi d'Espagne n'obtint la levée du siège qu'à l'humiliante condition de transporter sur ses propres navires les troupes ennemies jusqu'à Tanger.

Il fut souvent question d'abandonner les presidios, sauf Ceuta. Le Portugal, sous l'administration du marquis de Pombal, avait montré la voie, en évacuant son dernier comptoir marocain, Mazagan, après en avoir fait sauter l'enceinte. Ce sage exemple ne fut pas suivi.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, la malheureuse Espagne n'eut jamais le loisir de s'occuper de ses possessions africaines. A peine délivrée du joug napoléonien, l'insurrection de ses colonies du Nouveau-Monde, puis, sur son propre sol, une longue suite de guerres civiles et de pronunciamentos achevèrent de lui faire perdre la place qu'elle occupait autrefois dans le concert européen. C'est précisément ce déclin de prestige et de puissance qu'on reprochait surtout aux innombrables ministères qui se succédaient. Le chef de l'un d'eux, le maréchal O'Donnel, crut que le meilleur moyen de consolider sa situation et d'acquérir une popularité durable serait de rendre,

par une guerre étrangère heureuse, quelque lustre aux armes espagnoles : une expédition militaire présenterait également l'avantage de détourner l'attention de l'armée des luttes politiques et de la rendre à sa véritable destination.

***

On était en 1859. Les vues du maréchal O'Donnel se portèrent naturellement sur le Maroc, adversaire commode, que sa lutte malheureuse contre la France algérienne avait notablement affaibli. En raison de l'attitude toujours hostile des tribus du Riff, on trouva facilement un prétexte, dans un poteau-frontière que les indigènes renversèrent. Le gouvernement de Madrid exigea des excuses, puis une extension du territoire. Le sultan, suivant la tactique chère aux Arabes, ajournait sa réponse. Après plusieurs délais, on en vint à un ultimatum, puis à une déclaration de guerre.

Cependant la tâche du maréchal présentait de grosses difficultés. L'armée devait triompher de l'ennemi, sans cependant que ces victoires permissent aux généraux espagnols d'acquérir une gloire capable d'en faire, pour le premier ministre, des rivaux dangereux. En second lieu, il fallait s'engager suffisamment pour briser la résistance du sultan, sans toutefois risquer une défaite ou une campagne trop prolongée. Enfin il serait nécessaire de terminer les hostilités par un traité assurant à l'Espagne des satisfactions suffisantes, tout en ménageant les susceptibilités de l'Angleterre, toujours fort chatouilleuses lorsqu'il s'agit de la région voisine du détroit de Gibraltar. Les préparatifs de la campagne avaient à peine commencé que déjà l'ambassadeur de la reine Victoria intervenait, offrait sa médiation, qui fut refusée, et déclarait considérer comme un *casus belli* l'occupation, même temporaire, de Tanger.

Ces diverses considérations amenèrent le maréchal O'Donnel à prendre lui-même le commandement de l'expédition, malgré les fonctions politiques qu'il remplissait, à fixer Ceuta comme base et Tétouan comme objectif. Les éléments dont il disposait offraient bien des points faibles. Les guerres civiles et les fréquents changements de chefs, sans enlever aux troupes leurs

réelles qualités, courage et endurance, avaient nui à leur cohésion et permis à un certain énervement de se développer, surtout dans le corps d'officiers. En outre le matériel était rudimentaire, le train inexistant, la marine fort déchue, le trésor médiocrement rempli. Les troupes mobilisées pour la campagne comportaient trois corps d'armée, une division de cavalerie et la division de réserve du général Prim, en tout 45 000 hommes avec 78 canons.

Dès la déclaration de guerre, le 1er corps fut envoyé à Ceuta pour renforcer la garnison : il alla bivouaquer hors des murs et dut se retrancher pour se garantir des attaques continuelles de l'ennemi. Dans le courant de novembre et de décembre, le reste des troupes débarqua à Ceuta, mais il fallut attendre plusieurs semaines avant de pouvoir prendre l'offensive, tant le transport du personnel et du matériel s'exécuta avec lenteur; on s'obstinait en effet à ne faire usage que des navires espagnols, très peu nombreux, au lieu d'affréter des vapeurs étrangers. Cette faute eut de terribles conséquences. Elle permit à une épidémie de choléra de se développer et de décimer le corps expéditionnaire, campé par un froid très vif sous les petites tentes-abris du modèle algérien. A la fin de l'année, tout était prêt. Le 1er janvier, la division du général Prim, servant d'avant-garde, quitta les lignes espagnoles, appuyée par le 2e corps. L'ennemi, commandé par Moulaye Abbas, fils du sultan, se montra immédiatement en grand nombre. Le général Prim donna tête baissée dans les rangs des Riffains. Son brillant courage faillit lui devenir fatal. Il allait être accablé par le nombre, lorsque le 2e corps, arrivant à la rescousse, parvint non sans peine à le dégager et à rejeter les Marocains vers le sud. Cette action, qu'on appela bataille de Castillejos, d'après deux maisons blanches qui dominaient la vallée où elle se déroula, coûta 700 hommes aux Espagnols.

La marche sur Tétouan, qui n'est qu'à 60 kilomètres de Ceuta, continua les jours suivants avec une incroyable lenteur. Arrêtée par la crue des torrents, encombrée d'une grosse artillerie absolument inutile, la colonne espagnole fut immobilisée sur le bord du rio Azmir, à moitié chemin de son objectif, par une tempête qui empêcha les navires de procéder au ravitaillement. On a peine à croire que le corps expéditionnaire souffrit

pendant trois jours de la faim alors qu'il se trouvait seulement à une journée de marche de Ceuta, où on avait laissé le 1er corps. La situation était si menaçante qu'on songea à renvoyer une division en arrière chercher des vivres. Le beau temps revenu, les vivres furent débarqués et la marche reprit. Après un engagement meurtrier à hauteur du cap Negro, le maréchal O'Donnel déboucha enfin le 14 janvier dans la plaine que traverse la rivière de Tétouan. Il y fut renforcé le lendemain par la division fraîche du général Rios, forte de 5 000 hommes, amenée par mer.

Au lieu d'attaquer sur-le-champ l'ennemi qui s'était retiré sur des hauteurs à l'ouest de la vallée, le maréchal passe quinze jours à se retrancher et à attendre des pièces de siège. Cette manœuvre permit à un autre fils du sultan, Moulaye Ahmed, de venir au secours de son frère; il alla s'établir sur la route directe qui menait du camp espagnol à la ville.

Enfin, le 4 février, O'Donnel se décida à prendre l'offensive en manœuvrant dans la plaine où son armée pouvait mettre à profit la supériorité de son armement et de son organisation. Il forma le 2e corps et le 3e en deux demi-losanges de bataillons échelonnés, disposition rappelant la fameuse tête de sanglier employée par le maréchal Bugeaud à l'Isly quinze ans auparavant. Préparée par les feux de toute l'artillerie, l'attaque réussit sur tous les points : Prim aborda de front la position de Moulaye Ahmed que l'autre corps prenait par la gauche; la résistance fut courte et les deux colonnes opérèrent leur jonction derrière les tranchées marocaines. Une division et la cavalerie avaient tenu en respect, sur la droite, les contingents de Moulaye Abbas, qui abandonna son camp sans lutte après la retraite de son frère.

Le commandant en chef espagnol aurait dû poursuivre l'ennemi et ne pas lui permettre de se rallier; il préféra faire une entrée solennelle à Tétouan qui capitula à la première sommation. L'armée marocaine se reconstitua sur la route de Tanger, au fondouk (caravansérail) où les voyageurs font halte à mi-chemin des deux villes.

Les Espagnols restèrent encore plus de six semaines inactifs, puis, laissant à Tétouan une division d'infanterie et la majeure partie de la cavalerie et de l'artillerie, reprirent la campagne

le 23 mars, se dirigeant vers le fondouk par les deux rives de l'oued Ras. Ils ne tardèrent pas à rencontrer l'ennemi et se trouvèrent bientôt engagés sur tout leur front. Le combat fut assez maladroitement mené, les différentes colonnes agissant chacune pour son propre compte, sans lier leurs efforts. L'infanterie utilisa beaucoup moins bien que les tirailleurs marocains les couverts et les obstacles du sol : enfin on eut l'idée bizarre de faire charger un village par des cuirassiers. Les Espagnols, grâce à leur bravoure, restèrent néanmoins maîtres du champ de bataille, mais ils perdirent plus de 1 200 hommes.

Le combat de l'oued Ras fut le dernier de la campagne. Le sultan Mohamed, l'ancien vaincu de l'Isly, se voyait impuissant à jeter les Espagnols à la mer; certain de l'appui de l'Angleterre, il entra en pourparlers avec le maréchal O'Donnel, qui se sentant également fatigué ne désirait pas se laisser entraîner à l'intérieur du pays avec une armée fortement diminuée par le feu et les maladies. L'Espagne obtint une indemnité de 100 millions et le droit d'avancer de quelques mètres les poteaux-frontière qui avaient occasionné le conflit; mais elle dut rendre Tétouan. Ainsi se termina cette pénible expédition. Elle mit en relief le courage des troupes espagnoles et l'impéritie de leurs chefs; cependant si l'on considère les difficultés de toutes sortes et les conditions souvent contradictoires du problème, on doit constater que le maréchal O'Donnel, malgré ses erreurs comme organisateur et comme stratégiste, se tira à son honneur de l'aventure où les nécessités politiques l'avaient engagé.

Il faut arriver à l'année 1893, pour voir de nouveau l'Espagne sérieusement aux prises avec les Marocains. Les causes locales du conflit furent les mêmes qu'en 1859. Le général Margallo, gouverneur de Melilla, ayant fait commencer la construction d'un nouveau port près du marabout de Sidi-Ouriach, les tribus avoisinantes prirent prétexte de la prétendue violation du lieu saint et, pendant la nuit du 1er au 2 octobre, détruisirent les travaux. Le lendemain, le général sortait des lignes espagnoles avec 400 hommes, mais était rejeté sur les ports après avoir perdu le quart de son effectif. La nouvelle de cet échec eut un retentissement considérable en Espagne et le

gouvernement parut décidé à prendre toutes les mesures nécessaires pour infliger aux tribus coupables une sévère leçon.

Les événements qui suivirent ont eu le même théâtre que les opérations actuellement engagées devant Melilla, et celles-ci se déroulent jusqu'ici suivant des phases presque identiques et comme parallèles à celles d'il y a seize ans.

***

Les défenses extérieures de Melilla s'étendent autour de la ville en un arc de cercle de quatre kilomètres d'étendue. Cette ligne est coupée, à peu près en son milieu, par le ravin du rio Ouro, qui vient se jeter dans la mer au pied des murs de la place.

Cette coupure divise le front de terre en deux secteurs : celui de droite (nord) est renforcé par les ouvrages de Rostrogordo, Cabrerizas altas et Cabrerizas bajas, celui de gauche (sud) par les forts Camellos et San Lorenzo. La garnison se composait en 1893 de 1 800 hommes de toutes armes.

Le gouvernement espagnol déploya, dès le lendemain du combat de Sidi-Ouriach, la plus louable activité. On dépêcha sans délai à Melilla les bataillons de chasseurs Cuba et Catalogne et le régiment d'infanterie Bourbon. En même temps le ministre de la Guerre rappelait à l'activité les hommes en congé (premières classes de réservistes) des 1er et 2e corps d'armée et pressait la livraison de 10000 fusils Mauser avec 20 millions de cartouches, qu'un croiseur espagnol allait chercher en Allemagne.

Le 7 octobre, arrivait devant Melilla le pacha el Arbi, représentant le sultan, alors en voyage dans le Tafilalet, au delà de l'Atlas. Il entra en négociations avec le gouverneur qui télégraphia en Espagne pour demander la suspension des embarquements de troupes. Malgré la présence du haut fonctionnaire chérifien, les Kabyles travaillaient à la construction de retranchements sur les hauteurs les plus voisines du territoire espagnol et l'on fut bientôt forcé de se rendre compte que l'intervention du pacha resterait sans effet. Les envois de renforts recommencèrent.

En Espagne, l'enthousiasme augmentait sans cesse. La population espérait trouver au Maroc une occasion de réparer le coup porté au prestige espagnol par l'affaire des Carolines. Les étudiants se mirent à la tête du mouvement; on dut recourir au tirage au sort afin d'éliminer les volontaires qui se présentaient en surnombre. Le ministre de la Guerre demandait pour lui-même le commandement de l'expédition que réclamait également le maréchal Martinez-Campos, à peine remis des blessures qu'il avait reçues dans l'attentat de Pallas.

Le général Macios fut désigné pour prendre le commandement de la place jusqu'à ce que l'organisation d'un corps expéditionnaire de 12 000 hommes fût achevée.

Le nouveau gouverneur devait quitter Malaga le 27 octobre. A cette nouvelle, le général Margallo résolut de provoquer un combat général. Il disposait à ce moment de trois régiments (Estramadure, Bourbon et Afrique), de deux bataillons de chasseurs (Catalogne et Cuba), du bataillon disciplinaire et de plusieurs sections franches de tirailleurs, composées de volontaires du régiment Savoie et du bataillon Puerto-Rico, armés de fusils Mauser : au total plus de 3 000 hommes.

Sachant que l'ennemi attaquerait dès qu'il verrait les terrassiers espagnols reprendre leur travail aux ouvrages extérieurs, le général Margallo fit sortir les équipages d'ouvriers à onze heures du matin, le 27 octobre, et, pour les protéger, distribua ses troupes de la manière suivante : à droite, les régiments Bourbon et Estramadure dans le secteur Rostrogordo-Cabrerizas, à gauche, près du fort Camellos les tirailleurs et le bataillon Cuba. Le reste de l'infanterie devait servir de réserve et demeurait dans la place.

Le feu commença dans le secteur de Camellos, vers quatre heures de l'après-midi. Les Marocains, attaquant en très grand nombre, obligèrent les Espagnols à se retirer sur le fort. Peu après une offensive générale se prononçait sur la droite notamment près de Cabrerizas. Le soir tombait lorsque le général Margallo se rendit sur ce point avec deux bataillons d'infanterie, ne laissant que le régiment Afrique à la garde de Melilla. Le général coucha dans le fort et tenta une sortie le lendemain matin; frappé de trois balles, il tomba mort à la tête de sa troupe. La mêlée devint si vive que le corps du gouverneur

tomba aux mains des Marocains ; mais le bataillon disciplinaire, chargeant à la baïonnette, le reprit, repoussa l'ennemi et dégagea les abords de l'ouvrage. Le combat cessa peu après sur toute la ligne, les Espagnols n'ayant pu se maintenir au delà de la ligne des forts. Ils avaient perdu près de trois cents hommes : le commandant du bataillon Cuba était parmi les morts.

L'offensive que le général Margallo paya de sa vie est difficile à expliquer. On ne saurait justifier une attaque, que la situation locale n'exigeait aucunement, la veille même de l'arrivée de puissants renforts. Cette désastreuse initiative ne peut avoir pour origine que la situation personnelle de celui qui l'a prise. Il est évident que le général Margallo, sachant son remplacement imminent, cherchait à remporter une victoire avant de revenir en Espagne. Les dispositions défectueuses, l'éparpillement de 2 000 hommes à peine sur un front de quatre kilomètres, rendaient *à priori* tout succès impossible. Il est plus que probable que le gouverneur, se voyant vaincu, chercha à se faire tuer. On a dit depuis en Espagne qu'accusé d'avoir toléré la contrebande d'armes, il avait cherché par les moyens extrêmes à éviter la sanction qui l'attendait à son retour.

Le désastre du 27 octobre hâta les préparatifs espagnols. Le maréchal Martinez Campos vint se mettre à la tête des deux corps d'armée qui se concentraient à Melilla. Malgré les forces imposantes dont il disposait, le nouveau commandant en chef se montra aussi temporisateur que son prédécesseur avait été agressif. Il ne tira pas un coup de fusil et entra en pourparlers avec un envoyé du sultan Hassan, qui revenait du Tafilalet, à demi ruiné et déjà mourant. Au mois de mars, l'Espagne et le Maroc signaient un traité de paix qui ressemble étrangement à celui de 1860. Une indemnité de 20 millions, une rectification de frontière de quelques arpents autour des forts, c'est tout ce qu'obtint le gouvernement de Madrid.

Pendant les quinze années qui suivirent cette peu glorieuse campagne, aucun événement digne d'être retenu n'a troublé la morne existence des presidios. En 1863, Ceuta et Melilla avaient été déclarés ports francs. Cette mesure n'a guère

profité à Ceuta ; la concurrence de Tanger et même de Tétouan n'ont pas permis à son commerce de se développer et Ceuta, du haut de son rocher, voit passer l'incessant courant commercial du détroit de Gibraltar sans y prendre part.

Melilla a tiré plus d'avantages de son privilège : elle ravitaille l'extrême Maroc de l'est, et ses caravanes allaient encore récemment jusqu'à Oudjda et Debdou. Cette activité commerciale a doublé la population de Melilla : une ville nouvelle, d'assez bon aspect et diligemment entretenue par les forçats, s'élève le long de la plage en dedans des murs. L'occupation d'Oudjda par la France a porté un coup sérieux à la prospérité de Melilla, l'achèvement du chemin de fer de Tlemcen à la frontière algéro-marocaine lui sera plus funeste encore. La ville continue d'ailleurs à vivre comme par le passé, sans relations avec les Kabyles qui l'entourent. Voici la description désenchantée que donne de l'existence de la garnison le marquis de Segonzac, qui aboutit à Melilla après un voyage dans le Riff :

« Les soldats semblent mourir d'ennui. Leur faction sur cette terre ingrate est un rude et monotone exil. De loin en loin quelque sournoise agression nocturne vient secouer leur torpeur. Pendant quelque temps on double les sentinelles, on fait des patrouilles vigilantes, des sondes soigneuses, puis on se lasse, on se blase sur ce danger latent et la garnison retombe dans l'oisiveté. »

J'ai moi-même eu l'occasion de visiter Melilla dans des conditions analogues, il y a six ans. Je venais de passer quelques semaines dans les tentes des soldats du Rogui, près de Taza, vivant de leur existence rudimentaire, puis j'avais traversé le Riff ne trouvant comme gîtes que des maisons infectes de Kabyles. Melilla m'apparut comme la terre promise. Cette joie fut de courte durée. A peine avais-je franchi la porte de l'enceinte que je me vis appréhendé par deux soldats et incarcéré dans les locaux de la gendarmerie. Après une détention de plusieurs heures, le général Hernandez, gouverneur de la colonie, me fit mettre en liberté, un interrogatoire qu'il me fit subir lui ayant permis de constater que je n'étais ni un espion ni un forçat évadé. Désirant exprimer un regret, il me dit : « Vous devez comprendre que nous sommes tenus à des mesures de surveillance particulièrement actives dans une

place en constant état de siège. » Cet aveu suffit à montrer à quel point la situation de la forteresse a toujours été précaire.

Quoi qu'il en soit, Ceuta et Melilla sont des villes fortunées et d'agréables garnisons en comparaison des deux postes intermédiaires, Peñon de Velez et Alhucemas, îlots rocheux et désolés, auxquels des bateaux-citernes viennent apporter périodiquement l'eau potable et les vivres. Quelques forçats et les soldats chargés de les surveiller constituent toute la population de ces deux stations. La dernière acquisition des Espagnols sur la côte marocaine, l'archipel des Zaffarines, ne faisait pas meilleure figure. Cependant les trois petites îles qui le composent offrent aux vaisseaux le meilleur abri qu'ils puissent trouver de Gibraltar à Oran. Leur importance fut déjà reconnue par Suffren au XVIII^e siècle; il existe un rapport dans lequel l'illustre marin recommande l'occupation des Zaffarines, comme refuge et base éventuelle contre les corsaires barbaresques. Aucune suite ne fut donnée à ce projet. Par une coïncidence bizarre dont l'histoire offre peu d'exemples, la France et l'Espagne, après avoir négligé pendant des siècles ces îles, résolurent au même moment de les annexer. Deux expéditions partirent simultanément de Carthagène et d'Oran en 1848; quand le navire français mouilla dans la rade des Zaffarines, il aperçut, flottant sur l'île principale, le pavillon rouge et jaune, hissé quelques heures auparavant. L'Espagne n'a rien fait pour utiliser cette possession, qui eût pu rendre des services dans d'autres mains. Quelques soldats y bâillent sur des retranchements croulants, surmontés de canons hors d'usage.

*
* *

Tels étaient les presidios il y a trois ans. L'anarchie croissante de l'empire chérifien ayant obligé l'Europe de s'occuper de ses affaires, la conférence d'Algésiras se réunit et confia à l'Espagne l'ingrate mission de veiller à la tranquillité du Riff. Il n'en fallut pas plus pour réveiller les ambitions du gouvernement de Madrid. Il fit d'abord établir un poste à la Mar Chica, lagune située entre Melilla et l'embouchure de la

Moulouya, puis il entra en conversation avec le Rogui, qui résidait alors à Selouan; il obtint pour une société espagnole la concession d'une mine peu éloignée et l'autorisation de la relier à la côte par une voie ferrée. Tant que le Rogui resta dans le voisinage, la paix ne fut pas troublée; mais le prétendant ayant éprouvé le besoin de se rapprocher de Fez après la proclamation de Moulaye Hafid, certaines tribus kabyles, notamment la puissante confédération des Guelaya, relevèrent la tête et protestèrent contre les empiétements des Espagnols. Ceux-ci ayant refusé d'abandonner leurs travaux, les hostilités ont commencé le 9 juillet par l'incident habituel, le massacre des ouvriers.

Elles n'ont pas cessé depuis et les comptes-rendus des combats que nous envoie parcimonieusement Madrid rappellent dans l'ensemble comme dans le détail ceux des opérations de 1893.

Il faut espérer que le général Marinas saura tirer parti des leçons du passé et rétablir promptement l'ordre dans les environs de Melilla. Mais quels que soient ses succès, son pays ne pourra retirer de cette campagne plus de bénéfices que des précédentes. L'Espagne est engagée une fois de plus dans une impasse sans issue profitable, car la situation des presidios, hier comme aujourd'hui, est incompatible avec toute extension utile. Leur longue histoire, que nous avons essayé de résumer ici, en fournit des preuves trop abondantes et trop certaines.

REGINALD KANN

---

*L'administrateur-gérant* : H. CASSARD.

# SEDAN — L'ENVELOPPEMENT[1]

Dans la soirée du 30 août, à l'issue de la bataille de Beaumont, le maréchal de Mac-Mahon avait ordonné la concentration générale de l'armée à Sedan, afin de la ravitailler et de lui accorder quelque repos. Le 1er septembre au matin, les troupes sont établies autour de la place : le 12e corps, à Bazeilles et au nord; le 1er, sur les crêtes de la rive droite de la Givonne, au nord-ouest de Daigny; le 7e, sur les hauteurs à l'est de Floing; le 5e, en réserve vers Vieux-Camp. Mal renseigné sur l'ennemi, le maréchal de Mac-Mahon hésite encore sur la direction à suivre — Montmédy ou Mézières — quand les Bavarois, franchissant la Meuse vis-à-vis de Bazeilles, cherchent dès l'aube à s'emparer de ce village. Les conceptions du grand quartier-général allemand reposent sur une idée fausse, celle de notre retraite sur Mézières, commencée pendant la nuit. Ainsi s'explique la mission assignée à l'armée de la Meuse : attaquer l'armée française sur les hauteurs de la Givonne, afin d'empêcher ce mouvement présumé. A droite des Bavarois, le XIIe corps saxon s'engage vers La Moncelle; la Garde se dirige sur Villers-Cernay et Givonne. De leur côté, les Ve et XIe corps de la IIIe armée ont franchi la Meuse à Donchery pendant la nuit. Trouvant la route de Mézières libre, ils exécutent de leur propre initiative une conversion vers l'est et se portent sur Sedan par le défilé de Saint-Albert. L'artillerie prend les devants et, vers dix heures et demie, une longue

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 août et du 1er septembre 1908 et la carte annexée au présent numéro.

ligne de batteries — 144 bouches à feu — s'étend du bois du Hattoy jusqu'aux forêts situées au nord de Fleigneux. Ainsi se prépare l'enveloppement de l'armée française toujours immobile sur ses positions. Dès six heures du matin, le maréchal de Mac-Mahon, blessé, a transmis le commandement en chef au général Ducrot. Celui-ci, prévenu vers huit heures, décide de concentrer l'armée sur les hauteurs d'Illy-Fleigneux. L'opération est commencée, Bazeilles est déjà abandonné, quand le général de Wimpffen, faisant état d'une lettre du Ministre, revendique la succession du maréchal, et, malgré les instances de Ducrot, arrête le mouvement de retraite.

*
* *

Le débouché incessant, par le défilé de Saint-Albert, des colonnes prussiennes de la III^e^ armée, le déploiement d'artillerie formidable qui s'était effectué sur les hauteurs à l'ouest, les progrès de l'ennemi de Saint-Menges vers Fleigneux, puis vers Olly indiquaient l'intention de nous envelopper. Un mouvement débordant se poursuivait aussi à l'ouest de Villers-Cernay et sur la haute Givonne, et ne laissait aucun doute sur les projets des Allemands.

Suivant l'ordre du prince royal de Saxe, la Garde a quitté de bonne heure ses cantonnements de Pouru-Saint-Remy, Escombres, Sachy, Messincourt, Osnes. Vers huit heures, la *1^re^* division atteint Villers-Cernay où lui parviennent des nouvelles de l'engagement des Saxons à La Moncelle et des Bavarois à Bazeilles. Elle se porte aussitôt sur Givonne avec l'appui de l'artillerie de corps, tandis que la 2^e^ division se rassemble aux abords de Villers-Cernay. La division de cavalerie est dirigée vers l'aile droite de l'artillerie. Les hussards s'avancent jusqu'à la ferme de Viré où ils reçoivent des coups de fusil partant du village de La Chapelle occupé par le 1^er^ bataillon des francs-tireurs de la Seine. Un bataillon de la Garde s'établit, pour faire face à ceux-ci, à la corne nord du bois de Villers-Cernay, couvrant en même temps l'artillerie de la *1^re^* division, qui prend position à 800 mètres environ au sud-ouest[1]. Ces

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1128-1130.

vingt-quatre pièces ouvrent le feu contre les batteries du 1er corps établies à l'ouest de Givonne et de Haybes, tandis que le bataillon des chasseurs et le régiment des fusiliers de la Garde se déploient sur les pentes à l'est de ces deux localités et refoulent aisément quelques fractions du 3e zouaves. De leur côté, les Saxons rejettent à ce moment sur Daigny une partie de la division de Lartigue[1].

A la fois contrebattues de front et prises d'écharpe, les trois batteries de la division Wolff, du 1er corps, établies à la cote 292 à l'ouest de Givonne, se portent en arrière de la crête. Quelques-unes de leurs pièces sont démontées, et leur tir devient intermittent, d'autant plus qu'une partie de l'artillerie de corps de la Garde est venue, à la cote 321, renforcer les batteries divisionnaires[2]. Bientôt les projectiles pleuvent sur l'infanterie de la division Wolff. La brigade Bréger établie sur les hauteurs à l'ouest de Givonne, par bataillons en masse, prend une formation un peu moins dense, en colonnes de division. Les troupes gardent très bonne contenance. « Les hommes couchés à terre supportèrent sans bouger un violent feu d'artillerie. Pas un... ne quitta les rangs, quoiqu'ils fussent traversés à chaque instant par les soldats d'un régiment de marche établi sur notre droite un peu en avant. Deux fois même, tout le 3e bataillon (du 18e), impatient et frémissant, se leva sous cette canonnade meurtrière en criant : « En avant! » Il dut être arrêté et calmé, aucun ennemi n'était visible devant lui et à portée[3]. » La 2e brigade de la division Wolff, placée en seconde ligne, est très éprouvée, elle aussi, par les feux de l'artillerie prussienne. Le 1er zouaves appuie « un peu en avant et à gauche », afin de se soustraire aux projectiles; puis ses bataillons se portent successivement à la lisière est des bois de la Garenne. Le 45e de ligne recule également pour y trouver un abri[4].

A plusieurs reprises, le commandant du XIIe corps saxon a demandé à la Garde de se porter sur Daigny pour le sou-

1. Voir la *Revue de Paris*, 1er septembre 1908, pp. 11-12.

2. Rapports des capitaines Richard et de Mornac, 4 et 2 septembre 1870 (Archives de la Guerre).

3. Rapport du colonel Bréger (*Ibid.*).

4. Historiques manuscrits du 1er zouaves et du 45e de ligne (*Ibid.*).

tenir. Le prince Auguste de Würtemberg va céder à ces sollicitations quand il reçoit, vers neuf heures, du commandant de l'armée de la Meuse, l'ordre de diriger la Garde sur Fleigneux, dès que les hauteurs à l'ouest de la Givonne seront enlevées. De la croupe 321, où se trouve l'artillerie de corps, on distingue d'ailleurs assez nettement l'action engagée par la III^e armée vers Saint-Menges. Dès lors le prince de Würtemberg prend le parti très sage de n'envoyer sur Daigny que la 2^e division de la Garde « pour faire tête aux tentatives de l'adversaire dans le but de rompre la ligne ». Le gros de ses forces marchera sur Givonne « afin de donner la main à la III^e armée, aussitôt que l'artillerie aura suffisamment préparé ce mouvement[1]... » Ainsi se consomment — sans que Moltke l'ait prescrit d'ailleurs — la jonction des deux armées allemandes vers Illy et l'enveloppement définitif des Français.

Vers dix heures, les Saxons sont maîtres de Daigny, mais ne peuvent en déboucher sous le feu de deux bataillons du 31^e de ligne et de huit compagnies du 56^e embusqués dans les petits bois qui parsèment la rive droite de la Givonne[2]. Les quatre batteries de la 2^e division de la Garde prennent alors, au nord-est de Daigny, une position qui leur permet de battre les pentes de la rive opposée de la Givonne et d'appuyer ainsi plus efficacement l'attaque de l'infanterie. Leur arrivée porte à onze le nombre des batteries de la Garde en action. Les trois batteries de la division Pellé, du 1^er corps, établies à l'ouest de Daigny, éprouvent « des pertes considérables », et plusieurs de leurs pièces sont démontées. Elles se maintiennent néanmoins sur leurs emplacements[3]. Le 1^er Tirailleurs, malencontreusement placé derrière elles, suivant les errements en usage à cette époque, est très éprouvé, avant même d'être engagé. « Impossible de se garantir sur ce plateau découvert, écrit un témoin; chacun se ramasse sur lui-même, couché contre son arme... C'est notre propre artillerie qui nous attire cette pluie de fer; il faudrait appuyer *de 200 mètres* à gauche. Personne de nos généraux n'y songe; personne ne nous donne un ordre;

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1132.
2. Historique manuscrit du 31^e de ligne (Archives de la Guerre).
3. Rapport du lieutenant-colonel Cauvet, 1^er août 1871 (*Ibid.*).

nous restons... Le régiment, sous le regard confiant et toujours affable de son nouveau colonel, demeure immobile et frémissant, les plus émus résistant courageusement à l'impatience des plus ardents. Personne ne doit bouger, c'est l'ordre, et tous se soumettent silencieusement à la fatalité. La mitraille tombe toujours en même quantité, frappant brutalement ceux que le sort a désignés. Dès qu'un groupe se redresse..., un obus éclate et plusieurs sont atteints... » Au moment où arrive enfin l'ordre de se porter dans un vallon à 300 mètres en arrière, 17 officiers et plus de 200 hommes de cette admirable troupe restent sur le terrain. Un régiment d'infanterie, placé en avant du 1er Tirailleurs, subit des pertes non moins fortes [1].

Quatre batteries de la réserve d'artillerie du 1er corps, qui appuient celles de la divison Pellé, sont écrasées par l'artillerie de la Garde prussienne. Trois batteries à cheval appelées à leur aide, reconnaissent au bout de dix minutes que la position n'est « plus tenable » et qu'il est urgent de se reporter en arrière [2]. Vers onze heures trente, toutes ces batteries exécutent leur retraite sous un feu violent.

La réserve d'artillerie du 5e corps, restée au Vieux-Camp, au nord de Sedan, et répartie en deux groupes face à l'ouest, n'a pas encore été engagée quand les batteries saxonnes et bavaroises établies à l'est de Daigny commencent à lui envoyer à revers « lentement d'abord, mais bientôt avec une grande précision, de nombreux obus [3] ». Le général Liédot fait abriter trois batteries plus particulièrement exposées. Peu après, un obus l'atteint mortellement. Le colonel de Salignac-Fénelon établit alors toutes les batteries de la réserve du 5e corps sur les hauteurs au sud de Fond de Givonne et leur donne comme objectif d'abord Bazeilles, puis l'artillerie saxonne. Mais ces batteries ne tardent pas à être écrasées, comme celles du 1er corps, et se retirent pour occuper successivement différentes positions soit au nord de Fond de Givonne, soit vers le bois de la Garenne [4].

1. L. de Narcy, *Journal d'un officier de turcos*, pp. 224, 226-227, 231.

2. Rapport du colonel Grouvel (sans date). — Cf. Prince Kraft de Hohenlohe-Ingelfingen, *Lettres sur l'artillerie*, 82.

3. Journal de marche de l'artillerie du 5e corps (Archives de la Guerre).

4. *Ibid.*

Sur ces entrefaites, le gros de la *I*re division de la Garde s'est rassemblé derrière le bois de Villers-Cernay. Deux bataillons se portent sur Givonne pour appuyer le régiment des fusiliers. Le voyant déjà maître de cette localité, ils franchissent la lisière occidentale du bois et engagent une fusillade, assez inoffensive en raison de la distance, avec les tirailleurs des 18e et 96e de ligne et du 13e bataillon de chasseurs postés sur les pentes de la rive droite de la Givonne. Dès onze heures quinze, une compagnie de fusiliers chasse de Haybes des fractions dissociées du 56e de ligne et donne la main aux Saxons vers Daigny. Trois autres compagnies bordent la lisière occidentale de Haybes et s'engagent contre les tirailleurs francais embusqués le long de la rivière ou sur les pentes à l'ouest[1]. Les Allemands arrêtent aisément les mouvements offensifs partiels exécutés sans liaison et sans appui par quelques faibles fractions du 1er corps. Les cinq compagnies de francs-tireurs de la Seine, qui occupaient La Chapelle, en ont été délogées par le feu des batteries de droite de la Garde; une partie passe sur le territoire belge où elle est désarmée[2]. Un escadron des hussards de la Garde traverse alors La Chapelle, puis la forêt des Ardennes à l'ouest, et marche sur Olly, établissant ainsi la première communication directe avec l'aile gauche de la IIIe armée[3].

Vers midi, la Garde, le XIIe corps et le IIe corps bavarois tiennent solidement les points d'appui de la vallée de la Givonne que, suivant la singulière tactique d'alors, nous leur avons abandonnés presque sans résistance pour occuper uniquement les crêtes. Vingt-neuf batteries, soit 164 pièces de canon, établies sur les hauteurs de la rive gauche[4], sont maîtresses de cette partie du champ de bataille. Désormais toute tentative des Français pour déboucher sur Carignan se heurterait à des forces considérables et ne pourrait aboutir.

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1134.

2. Le capitaine Marconnier au Ministre de la Guerre (sans date) (Archives de la Guerre).

3. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1136.

4. 14 de la Garde, 13 saxonnes, 2 bavaroises.

*
* *

Sur le front du 7e corps, la situation s'est sensiblement aggravée.

Deux compagnies prussiennes qui, vers neuf heures, sont entrées dans Floing sans coup férir, ont été renforcées vers onze heures par des fractions des 82e et 83e venues du bois du Hattoy. Peu à peu, le 5e de ligne s'est engagé presque en entier sur les pentes à l'est de Floing, tandis que le 37e a déployé ses trois bataillons sur les hauteurs au sud du village, deux d'entre eux faisant face à l'infanterie ennemie, qui commence à déboucher vers le moulin de Maltourné. Les progrès de l'adversaire s'accentuant, le colonel Formy de la Blanchetée entraîne une partie des 1er et 2e bataillons du 37e, et exécute à leur tête une vigoureuse contre-attaque sur Floing. Les premières maisons sont reprises, quelques fractions poussent même jusqu'à la lisière nord. Le combat oscille un moment, mais l'arrivée de trois nouveaux bataillons prussiens oblige le 37e à rétrograder sur ses positions primitives. Son colonel a été blessé; en même temps, le commandant du XIe corps, général von Gersdorff, est mortellement atteint d'une balle. Les Allemands s'avancent jusqu'au pied des hauteurs qui bordent la lisière sud-est, et un court moment d'accalmie se produit, que l'infanterie, désorganisée par ce combat de rues, utilise de part et d'autre pour se reconstituer[1].

A midi, le feu de l'artillerie française établie sur le plateau de Floing a sensiblement diminué. Cinq batteries ont dû se replier dans le vallon au nord-ouest de Cazal, soit en raison de leurs pertes, soit par manque de munitions. Sept batteries ripostent encore à l'artillerie allemande du Hattoy, malgré leur infériorité manifeste et les projectiles qui leur arrivent à revers des hauteurs de Frénois. Trois autres placées sur les pentes au sud de Floing entretiennent la lutte, non sans succès, contre les batteries bavaroises de la rive gauche de la Meuse[2].

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1159; Historiques manuscrits des 5e et 37e de ligne (Archives de la Guerre).

2. Journal de marche de la 2e brigade de la 2e division du 7e corps (Archives de la Guerre); Historiques manuscrits des 7e, 8e, 10e, 12e et 19e régiments d'artillerie (*Ibid.*); Rapport sur les opérations de l'artillerie du 6e corps (*Ibid.*).

Les derniers éléments des V^e^ et XI^e^ corps ont débouché vers midi du défilé de Saint-Albert. La *10^e^* division, rassemblée au nord de Saint-Menges et du Champ-de-la-Grange, marche sur Fleigneux et se déploie dans le vallon au sud de ce village. Elle est remplacée au Champ-de-la-Grange par la *9^e^* division [1]. La division würtembergeoise, qui a franchi la Meuse à Dom-le-Mesnil, se porte sur Donchery, moins une fraction envoyée vers Mézières pour faire face à un détachement du 13^e^ corps sorti de la place. Avec les 2^e^ et *4^e^* divisions de cavalerie, elle constitue une réserve générale de l'armée allemande [2].

Le général Douay s'est privé dès le matin de la brigade Bittard des Portes, de la division Dumont, envoyée à la lisière sud du bois de la Garenne, et s'est affaibli ainsi dans le secteur le plus important du champ de bataille, celui du Calvaire d'Illy. Après de nombreuses allées et venues provoquées par des ordres et des contre-ordres, cette brigade criblée de projectiles, qui arrivent presque en tous sens, se disperse dans le bois de la Garenne. Le général Bittard des Portes parvient à en faire sortir à peine la valeur de deux bataillons, qui rallient la division de l'Abadie au nord du Vieux-Camp. Les deux colonels et un grand nombre d'hommes sont frappés avant même d'avoir vu l'ennemi [3].

Recevant du 12^e^ corps « des demandes incessantes de renfort » et constatant que le plateau d'Illy est encore occupé par les troupes du 1^er^, Douay se décide à envoyer au général Lebrun la brigade Bordas de la division Dumont [4]. Laissant seulement un bataillon du 52^e^ dans la partie nord-ouest du bois de la Garenne, cette brigade se dirige vers le sud. Accueillie au débouché du bois, vers les fermes Triples-Levrettes, par une grêle de projectiles, la tête de colonne se débande; la panique se propage rapidement, et les deux régiments refluent en désordre vers le nord [5].

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1161.

2. *Ibid.*, 1161-1165.

3. Historique de la brigade Bittard des Portes (Archives de la Guerre); Historiques manuscrits des 82^e^ et 83^e^ de ligne (*Ibid.*).

4. Rapport du général Douay (*Ibid.*).

5. Conseil d'Enquête sur les Capitulations; déposition du général Douay (Archives de la Guerre); Historiques manuscrits des 52^e^ et 72^e^ de ligne (*Ibid.*); prince de Hohenlohe, *loc. cit.*, 84.

Au moment où il vient de perdre la majeure partie de ses défenseurs, le plateau d'Illy est de plus en plus menacé par l'ennemi. L'arrivée de deux nouvelles batteries a porté à 156 bouches à feu l'artillerie des Ve et XIe corps déployée en un vaste demi-cercle sur la crête du Hattoy et à l'est de Fleigneux. Leurs feux se croisant avec ceux de l'artillerie de la Garde établie sur la rive gauche de la Givonne, produisent « des effets d'une irrésistible puissance [1] ». Un grand nombre de pièces françaises sont démontées; leur personnel, déjà cruellement éprouvé, est encore diminué par l'explosion de quantité de caissons [2].

De tous les points de l'horizon, les obus pleuvent, et, sous cette formidable canonnade, les plus vaillants plient. Les premiers signes de défaillance se manifestent : en maints endroits des fractions d'infanterie se réfugient dans le bois de la Garenne où elles sont, il est vrai, dérobées aux vues de l'adversaire, mais n'en souffrent pas moins de ses coups. Vers une heure, cinq compagnies prussiennes du 82e et trois du 87e marchent de Fleigneux sur Illy, et, de la lisière sud, ouvrent le feu sur les hauteurs du Calvaire, occupées seulement par quelques fractions françaises isolées. Douay vient d'accourir, justement inquiet des conséquences que peut entraîner la perte de cette position. A ce moment même, la brigade Bordas reflue en désordre à travers bois. Douay réussit à grand'peine à arrêter cette cohue de fuyards et à réunir environ deux bataillons auxquels il fait occuper le Calvaire. Les trois batteries de la division Dumont, établies à 400 mètres environ au nord du bois de la Garenne, soutiennent cette légère ligne d'infanterie et contribuent à empêcher l'ennemi de déboucher d'Illy. Mais bientôt une dizaine de batteries prussiennes concentrent leurs feux sur elles : en moins d'une demi-heure, elles perdent plus de trente hommes et de soixante chevaux; trois caissons et un avant-train font explosion. Force leur est d'aller chercher un emplacement moins exposé [3].

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1167.

2. Rapport du général Douay (Archives de la Guerre). Quarante caissons du 7e corps.

3. Rapport du général Douay (Archives de la Guerre; Conseil d'Enquête sur les Capitulations, déposition du général Douay (*Ibid*); Rapport du lieu-

Deux batteries de 12, de la réserve du 7e corps, appelées au Calvaire par le général Douay, interviennent à leur tour. A peine l'une d'elles a-t-elle ouvert le feu, qu'elle reçoit « une pluie d'obus ». Deux pièces sont immédiatement démontées, le capitaine commandant blessé grièvement, quinze hommes et vingt-sept chevaux mis hors de combat; un caisson saute. Ces pertes « essuyées en quelques instants », obligent la batterie à abandonner la position en laissant sur le terrain deux pièces et deux caissons. Par suite de l'afflux de fractions de cavalerie et d'infanterie, le désordre se met dans la colonne. La section de gauche, commandée par le sous-lieutenant Goiran et restée en arrière, se joint à quatre pièces de 4, et la batterie ainsi constituée se place à droite de l'emplacement précédemment occupé. Elle s'y maintient très énergiquement, malgré le feu intense de l'ennemi [1].

La deuxième batterie de 12 est prête à entrer en ligne, mais Douay, jugeant qu'elle sera accablée comme la précédente, la garde en réserve [2]. Par contre, il fait venir au Calvaire les deux bataillons du 82e ralliés par le général Bittard des Portes auquel il donne « personnellement l'ordre » d'y tenir autant qu'il le pourra, « se fiant à son énergie et à son dévouement [3] ». La même mission est assignée au général de Fontanges, qui est venu se mettre à sa disposition avec le 17e de ligne, de la 3e division du 5e corps. Ces troupes se déploient au nord du bois de la Garenne, à l'est du chemin d'Illy. Le général de L'Abadie amène en partie à leur gauche, en partie derrière elles, dans le bois, ce qui lui reste de la brigade de Maussion : 14e bataillon de chasseurs et des fractions des 49e et 88e de ligne [4].

Ainsi se trouve improvisée la défense du plateau d'Illy. Le

tenant-colonel Bonnin (*Ibid.*); *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1168.

1. Rapport du capitaine de Bellannoy, 4 septembre (Archives de la Guerre); Renseignements communiqués par M. le général Goiran.

2. Conseil d'Enquête sur les Capitulations, déposition du général Douay (*Ibid.*).

3. Historique de la brigade Bittard des Portes (*Ibid.*).

4. Rapport du général de Fontanges (*Ibid.*); Rapport du colonel Weissenburger, du 17e (*Ibid.*); Journal de marche de la division de L'Abadie (*Ibid.*); Rapport du colonel Kampf, du 49e (*Ibid.*).

général Douay en confie la direction au général du génie Doutrelaine. « Cet officier général domine de la tête la plupart de nos soldats ; il se place à droite de la ligne, et, debout au milieu de la mitraille, il sert de jalonneur par sa taille, d'exemple par son admirable sang-froid [1] ». Le feu des batteries prussiennes est si intense et les troupes si démoralisées par les pertes qu'elles ont subies avant de combattre, dans la traversée du bois de la Garenne, qu'il faut à chaque instant l'intervention personnelle des généraux Doutrelaine, Dumont et Bittard des Portes pour les empêcher de plier. Ceux-ci seront blessés peu après, en se multipliant pour encourager et maintenir leurs hommes.

La défense du plateau d'Illy paraissant momentanément assurée, Douay revient à Floing pour se rendre compte de la situation de la division Liébert [2].

Le général Ducrot s'est préoccupé, lui aussi, de la conservation du plateau d'Illy qu'il considère comme la clef de la position. Vers onze heures, le bruit du canon dans la direction de Floing et un peu plus tard dans celle de Fleigneux lui prouve que les Allemands ont tourné l'armée française par Donchery. Plein d'inquiétude, il envoie vers Illy le chef d'escadron Corbin, sous-chef d'état-major général du 1er corps ; puis, au bout d'un quart d'heure, la canonnade devenant de plus en plus vive, il prend le parti de se rendre lui-même au Calvaire d'Illy. Le terrain est balayé par les feux croisés des batteries du XIe corps et de la Garde. Des fractions de toutes armes refluent en désordre dans le bois de la Garenne. Une brigade de cuirassiers se replie vers le sud. Ducrot l'arrête et adjure son chef de surseoir à son mouvement pendant quelques instants, en lui annonçant l'arrivée imminente de renforts [3].

Ducrot part ensuite au galop à la recherche de Wimpffen et le rencontre au sud du bois, près du Vieux-Camp. « Les événements que je vous annonçais, lui dit-il, se sont produits plus tôt que je ne le pensais. L'ennemi attaque le Calvaire d'Illy, Douay est fort ébranlé. Les instants sont précieux.

1. Prince Bibesco, *op. laud.*, 152.

2. Rapport du général Douay (Archives de la Guerre).

3. Conseil d'Enquête sur les Capitulations, déposition du général Ducrot (*Ibid.*).

Hâtez-vous d'envoyer des renforts, si vous voulez conserver cette position [1] ». Wimpffen confie à Ducrot le soin de réunir tout ce qu'il trouvera de troupes de toutes armes et de se maintenir au Calvaire d'Illy, tandis que, personnellement, il s'occupera du 12e corps. Ducrot prescrit aussitôt au général Forgeot d'envoyer sur la crête au sud-ouest du Calvaire toute l'artillerie disponible du 1er corps. Il charge le colonel Robert, son chef d'état-major, d'amener ce qu'il pourra des divisions Pellé et L'Hériller au saillant nord-ouest du bois de la Garenne [2].

Six batteries du 1er corps viennent successivement occuper les emplacements reconnus par le général Forgeot. A peine ont-elles pris position qu'une « véritable avalanche d'obus [3] » s'abat sur elles, écrasant servants, conducteurs, chevaux, démontant les pièces, faisant exploser les caissons. Les survivants s'obstinent, et continuent contre l'artillerie adverse infiniment supérieure en nombre, en portée et en précision, une lutte sans espoir et sublime de dévouement et de vaillance [4]. Vers trois heures, les batteries françaises, dont pour la plupart les munitions sont épuisées, ont dû toutes abandonner les abords du bois de la Garenne [5]. « L'héroïsme déployé dans cette circonstance par l'artillerie, sûre d'avance d'être écrasée, est bien au-dessus de tout ce que nous pourrions exprimer, dit un témoin. Elle eut, du moins la consolation d'arrêter pendant un certain temps l'élan de l'ennemi et de permettre à nos troupes d'infanterie et de cavalerie de préparer une dernière tentative (tentative désespérée pour briser le cercle de fer et de feu qui nous étreignait), en attirant sur elle les efforts de l'ennemi [6] ».

Suivant les instructions de Ducrot, le colonel Robert a rejoint le général Pellé au nord-ouest de Daigny. Mais déjà Wimpffen a employé la brigade Montmarie à renforcer les

1. Général Ducrot, *op. laud.*, 33.

2. Conseil d'Enquête sur les Capitulations; déposition du général Ducrot (Archives de la Guerre).

3. Rapport du capitaine Perrin, 3 septembre 1870 (*Ibid.*).

4. Rapports du lieutenant-colonel Lamandé, du capitaine Ducasse, du capitaine Brice (*Ibid.*).

5. Notes du colonel Robert (*Ibid.*).

6. Notes du capitaine Achard (*La journée de Sedan*, 139).

troupes occupant les hauteurs à l'ouest du village. Pellé ne dispose plus que de la brigade Gandil et de l'artillerie divisionnaire. Vers une heure, le colonel Robert amène ces troupes au saillant nord-ouest du bois de la Garenne. Quelques tentatives pour gagner du terrain sont aussitôt paralysées par le feu de l'artillerie adverse [1].

La division L'Hériller n'a plus, elle aussi, qu'une brigade disponible [2] qui, au lieu de suivre le mouvement du général Pellé, s'est portée sur Illy à travers le bois de la Garenne. Le chemin étroit qu'elle suit est déjà encombré de troupes de toutes armes : infanterie, cavalerie, artillerie se pressent en sens contraire, et les obus tombant dans cette masse augmentent encore la confusion. Survient un capitaine d'état-major qui prescrit à L'Hériller de revenir sur ses pas. Bientôt le désordre est complet; la colonne se disloque, s'égare, et finit par échouer près des glacis de la place au moment où la lutte est à peu près terminée [3].

Vers deux heures, les fractions du 72e et du 82e de ligne, qui occupent le plateau d'Illy, plient sous le feu écrasant de l'artillerie et se réfugient dans le bois de la Garenne. Une compagnie du *82e* s'empare du Calvaire; elle y est rejointe par six compagnies du *80e* et quatre du *87e* venues d'Olly par Chataimont. Trois d'entre elles pénètrent un instant dans le saillant nord-est du bois, mais elles en sont rejetées presque aussitôt par un vigoureux retour offensif. Une vive fusillade s'engage entre les Allemands qui occupent le plateau d'Illy et les groupes de tous les corps établis au saillant nord du bois.

Des dispositions sont prises par le général de Hohenlohe, commandant l'artillerie de la Garde, pour couvrir d'obus le bois de la Garenne et préparer méthodiquement l'attaque de l'infanterie. Les batteries montées de la Garde établies aux abords du bois de Villers-Cernay prennent position sur les pentes à l'est de Givonne. Vers deux heures, les batteries à

1. Historique de la 2e division du 1er corps (Archives de la Guerre); Notes du colonel Robert (*Ibid.*); Historiques manuscrits des 78e de ligne, 1er Tirailleurs, 1er de marche (*Ibid.*).

2. La 1re est au nord-est de Balan.

3. Journal de marche de la 2e brigade de la 3e division du 1er corps (Archives de la Guerre); Historiques manuscrits du 48e de ligne et du 2e Tirailleurs (*Ibid.*).

cheval prolongent les deux ailes de cette ligne, de sorte que soixante bouches à feu criblent de projectiles le bois de la Garenne. La lisière orientale est divisée en tranches réparties entre les batteries qui battent l'intérieur sur une profondeur de 500 pas. Dès qu'une fraction quelconque de troupes françaises apparaît, toutes les pièces dirigent leur tir sur elle et l'anéantissent.

« Dans cette phase de la bataille, dit le prince de Hohenlohe, et sur le point où nous étions, notre supériorité sur l'ennemi était écrasante au point que nous ne subissions plus de pertes du tout. Les batteries tiraient comme elles tirent sur la cible du polygone. Il nous venait des spectateurs comme il en vient aux écoles à feu... officiers des corps de troupe tenus en réserve, médecins militaires, voire même un aumônier[2]. »

Les cinq autres batteries de la Garde, ainsi que les deux batteries bavaroises, et les sept batteries saxonnes établies au nord-est de La Moncelle, dirigent leur feu sur les hauteurs à l'ouest de Haybes et de Daigny[3]. Entre midi et une heure, la gauche de la ligne d'artillerie saxonne, établie à l'est de La Moncelle, s'est trouvée masquée par les progrès de l'infanterie allemande qui occupe le terrain au nord de Bazeilles jusqu'à la route de Balan à La Moncelle[4]. Par contre, vers une heure, l'artillerie du IIe corps bavarois a été renforcée de deux batteries au sud-est de Frénois. A ce moment donc, soixante et onze batteries font converger leurs feux sur l'étroit espace où l'armée française est entassée. Cet ouragan de fer s'abat sans relâche et presque en tous sens sur l'artillerie et les premières lignes d'infanterie, même sur les masses de cavalerie et les réserves, qui cherchent vainement un abri. De nombreuses unités subissent des pertes considérables sans avoir combattu, sans même avoir aperçu l'ennemi. « Ce formidable déploiement d'artillerie aurait suffi en quelque sorte à décider de l'issue de la journée sans qu'il fût nécessaire de faire donner l'infanterie[5] ». Désormais, celle-ci n'interviendra guère que pour

1. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1168-1169.
2. Prince de Hohenlohe, *op. laud.*, 85-86.
3. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1169.
4. *Ibid.*, 1170, 1121-1122.
5. *Ibid.*, 1170.

s'opposer aux tentatives désespérées des Français pour franchir le cercle qui s'est formé et se rétrécit constamment autour d'eux.

***

Le déploiement complet, à l'est du défilé de Saint-Albert, de l'infanterie des V^e^ et XI^e^ corps rend bientôt extrêmement critique la situation des divisions Liébert et Conseil-Dumesnil, du 7^e^ corps. Sur le front de cette dernière, au nord-est du Terme, la lutte s'est bornée pendant un certain temps, à partir de onze heures du matin, à une canonnade entre l'artillerie allemande et la batterie de mitrailleuses établie entre deux petits bois. Le 3^e^ bataillon du 99^e^ et le 21^e^ de ligne tentent, sous un feu très violent, de prendre pied sur la croupe 270. Les officiers d'état-major de la division donnent vaillamment l'exemple, et c'est à ce moment que le colonel Sumpt a les deux mains emportées par un obus. Ce mouvement d'offensive isolée échoue; les troupes qui l'ont tenté reprennent leurs positions initiales[1].

Jusqu'alors, l'infanterie ennemie, peu nombreuse, est faiblement intervenue dans ce secteur. Vers une heure seulement, les quatre bataillons de la *19^e^* brigade, rassemblés au sud-ouest de Fleigneux, se portent en avant afin de fermer la trouée entre Floing et Illy[2]. La division Liébert est également très menacée. Entre midi et une heure, huit bataillons de la 22^e^ division débouchent du défilé de Saint-Albert et, sur l'ordre du général von Schkopp, se dirigent vers Floing en longeant la Meuse, de manière à aborder de flanc et à revers le plateau occupé par la division Liébert. Après avoir traversé le ruisseau à Floing même et en aval, von Schkopp reçoit du commandant du XI^e^ corps, l'ordre de détacher une brigade, comme réserve générale, au bois du Hattoy. Mais, en prévision du combat sérieux qui va s'engager, von Schkopp se contente d'y envoyer deux bataillons. Les six autres, utilisant l'angle mort qui se

1. Rapport du général de Saint-Hilaire, 3 septembre (Archives de la Guerre); Notes du capitaine d'État-major Mulotte (*Ibid.*).

2. *Historique du grand État-major prussien*, VIII, 1173.

trouve au pied des pentes occidentales du plateau de Floing, se déploient sans difficulté faisant face aux hauteurs de Gaulier et de Cazal, qu'ils gravissent peu à peu[1].

Du côté français, la situation s'est sensiblement modifiée depuis midi. Vers une heure, le général Ducrot arrive sur le plateau et annonce à Liébert que notre droite étant « complètement tournée », il fait avancer l'artillerie du 1er corps pour le renforcer et lui permettre, s'il est possible, de se « frayer un passage au travers des lignes ennemies[2] ». Liébert prend aussitôt de nouvelles dispositions. Tout le 5e de ligne, moins deux compagnies gardées en réserve, se porte en avant pour appuyer les défenseurs des tranchées construites vers le Terme. Malgré des pertes sensibles, ce régiment maintient énergiquement ses positions. Le 37e de ligne, appuyant à droite, est relevé par deux bataillons du 53e dans les tranchées qui dominent immédiatement Floing. Deux bataillons du 89e s'intercalent entre ces deux régiments derrière des haies parallèles à la crête. Le reste de la division se déploie en arrière. Deux escadrons du 4e hussards se portent successivement au galop sur l'infanterie prussienne, qui débouche de Floing, mais s'arrêtent à 300 mètres environ des tirailleurs, qui se sont embusqués à la lisière du village. Malheureusement, au moment le plus critique, les dix batteries qui étaient parvenues à se maintenir jusqu'à midi trente, sont contraintes de se retirer, soit pour se ravitailler, soit par défaut de personnel[3]. Le général Liébert ordonne alors « à la moins maltraitée de se porter de nouveau en avant du 5e de ligne, et de tenter un dernier effort pour arrêter les colonnes d'infanterie », qui gagnent du terrain vers le Terme. Elle essaie d'ouvrir le feu, mais, dès les premiers coups, elle est reconnue impuissante à tenir sous la pluie d'obus qui l'assaille[4]. Désormais privée d'artillerie, la division Liébert, va lutter encore avec une bravoure et une tenacité admirables. Vers une heure, les tirailleurs des six bataillons de von Schkopp atteignent la crête du plateau au

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1171-1172.

2. Rapport du général Liébert, 6 octobre 1870 (Archives de la Guerre).

3. Les 3e, 4e et 12e du 7e se retirent les dernières (Rapport du chef d'escadron de Callac, *Ibid.*).

4. Rapport du général Liébert (Archives de la Guerre).

sud de Floing. Les fractions allemandes qui occupent le village en débouchent à leur tour, et, de gradin en gradin, gravissent les pentes au sud-est, leur gauche se dirigeant vers le cimetière [1].

A cette double attaque, les vaillantes troupes de Liébert, bien qu'exposées depuis plusieurs heures à un feu d'artillerie violent, opposent une résistance énergique et active. Le 5e de ligne est d'abord contraint de se replier à une cinquantaine de mètres de la crête, mais il reprend par trois fois ses positions, brillamment entraîné par ses officiers et ses sous-officiers. Le 37e est débordé sur sa gauche et obligé de remonter sur le plateau : le colonel, deux chefs de bataillon et dix-neuf officiers sont mis hors de combat. Le 53e se porte en avant pour refouler l'attaque débouchant de Floing, mais à ce moment les tirailleurs de von Schkopp le criblent de feux de flanc et à revers. En quelques minutes, les 2e et 3e bataillons perdent la moitié de leur effectif : six officiers sont tués, vingt-six blessés. Le 89e exécute à l'extrême gauche une vigoureuse contre-attaque, qui lui coûte dix officiers tués et vingt-six blessés. Le 6e bataillon de chasseurs franchit la crête pour battre le vallon de Floing, mais les pertes sont telles qu'il lui faut reprendre l'emplacement précédent [2].

Grâce à ces efforts, l'offensive de l'ennemi est momentanément arrêtée tant sur le front que sur le flanc gauche de la division Liébert. Quelques contre-attaques partielles réussissent même à rejeter l'assaillant jusqu'au bas des pentes. Dans les fluctuations de cette lutte indécise, les unités tactiques se désagrègent de part et d'autre. « Des fractions de compagnies et même de régiments se groupent confusément autour des officiers encore valides et s'efforcent, dans une série d'actions partielles qui échappent à toute analyse, de gagner de leur mieux du terrain [3] ».

Deux escadrons du 4e lanciers, réduits à cinq pelotons environ et qui stationnent à l'est du Terme, reçoivent vers une heure trente l'ordre de charger l'infanterie ennemie parvenue sur les

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1173.

2. Rapport du général Liébert (Archives de la Guerre); Historique. manuscrits des 5e, 37e, 53, 89e de ligne et du 6e bataillon de chasseurs (*Ibid.*).

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1173.

hauteurs au sud-est de Floing. Quelques tirailleurs allemands sont atteints, mais le feu cloue sur place la plupart de nos cavaliers. Quelques-uns pénètrent dans Floing où ils sont démontés et pris. 10 officiers et 75 hommes de troupe sont tués ou blessés [1].

Notre infanterie a pu, grâce à cette diversion, regagner environ 150 mètres. Mais l'ennemi reçoit de nouveaux renforts. Six compagnies restées jusqu'alors au bois du Hattoy se portent en avant, partie sur Floing, partie à l'est du village. Une batterie renforcée par une section contourne Floing du côté ouest et vient s'établir sur le versant occidental du plateau, prenant ainsi en flanc nos positions que l'artillerie ennemie continue d'ailleurs à cribler d'obus [2].

Vers deux heures, les progrès des troupes du général von Schkopp aggravent à tout instant la situation de la division Liébert. Accouru sur les lieux, Ducrot juge indispensable de faire donner la cavalerie pour retarder, sinon empêcher le fatal dénouement. Il envoie un officier au général Margueritte pour lui demander de lancer ses escadrons sur le plateau de Floing.

***

Après les charges de la matinée, la division Margueritte a traversé du nord au sud, et non sans quelque désordre, le bois de la Garenne. Dans ce mouvement, une partie du 4e chasseurs d'Afrique a été coupée; en outre ont été subies des pertes sensibles parmi lesquelles celle du général Tillard, frappé mortellement. La division s'est d'abord ralliée et reconstituée au nord des fermes Triples-Levrettes; vers midi elle se trouve face à l'ouest, au nord de la ferme de la Garenne. La brigade Beaufremont est à droite, en colonne par quatre, le 1er hussards suivi du 6e chasseurs, le long de la lisière sud du bois; la brigade Galliffet à gauche, dans la même formation, 1er puis 3e chasseurs d'Afrique, le long d'un grand mur de clôture. La division est défilée aux vues de l'ennemi par la croupe qui

1. Notes du général Heurtault de Lammerville (Archives de la Guerre).
2. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 117[3].

s'abaisse vers le cimetière de Sedan, mais une grande quantité de projectiles tombent sur le terrain qu'elle occupe [1].

Ducrot a vainement tenté d'entraîner la division Pellé dans un mouvement offensif et a constaté l'impuissance des batteries du 1er corps. Il songe alors à arrêter l'infanterie ennemie au moyen de charges de cavalerie. Un de ses officiers d'ordonnance, envoyé au général Margueritte, lui expose « qu'un effort désespéré » va être tenté : toutes les divisions de cavalerie chargeront derrière lui quand l'artillerie aura ébranlé les masses opposées ; l'infanterie essaiera « de se frayer un passage dans le sillon de la cavalerie [2] ».

Margueritte vient de faire rompre ses colonnes quand survient Ducrot qui le guide lui-même, le dirige à travers une sorte de clairière entre le bois de l'Algérie et le saillant sud-ouest du bois de la Garenne, le conduit par un à-gauche dans le vallon au sud-est du Terme et dépassant la gauche des batteries à cheval du 1er corps, lui indique le point où la division viendra exécuter son premier déploiement. Ducrot donne ensuite à Margueritte des instructions générales sur le but à atteindre : charger dans la direction de Floing; en cas de succès, se rabattre vers la droite de manière à prendre en flanc les troupes qui attaquent le saillant nord-ouest du bois de la Garenne et en dégager ainsi les défenseurs. De son côté, Ducrot se propose de faire simultanément un mouvement offensif avec l'infanterie, en passant à travers les batteries [3].

Ducrot quitte alors Margueritte qui, après avoir arrêté ses têtes de colonnes, se porte à 200 mètres environ sur la droite, vers la crête du Terme pour reconnaître le terrain. Pendant ce temps, la division s'établit face à l'ouest et commence son déploiement qui, sans affecter un dispositif régulier, est terminé vers deux heures de l'après-midi.

A droite se tient le 3e chasseurs d'Afrique, à hauteur du Terme; à sa gauche, le 1er chasseurs d'Afrique, tous deux déployés; à la gauche de ce dernier et masqué par un pli de

1. Notes du général Berthaut (Archives de la Guerre).

2. Récit d'un ancien officier d'ordonnance du général Ducrot (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 414).

3. Conseil d'Enquête sur les Capitulations, déposition du général Ducrot (Archives de la Guerre).

terrain, le 1er hussards en colonne serrée; derrière lui le 6e chasseurs dans la même formation, ayant à sa gauche deux escadrons environ du 4e chasseurs d'Afrique [1]. Déjà les obus et les balles causent des pertes sensibles à tous les régiments.

Parvenu sur la crête aux abords du Terme, Margueritte se rend compte de la situation et fait choix du terrain sur lequel il va lancer sa division. Puis il envoie prévenir les colonels que l'on chargera « successivement en colonne par pelotons, chaque régiment devant chercher à passer, quel que soit le mouvement du régiment qui précède, et en profitant des abris naturels du terrain [2] ». Au moment où Margueritte achève sa reconnaissance, il reçoit dans la figure une balle qui, traversant les deux joues, lui brise la mâchoire et lui coupe la langue. Remis en selle et soutenu par le lieutenant Révérony, son officier d'ordonnance, et par le chasseur Wurtz, il arrive devant le front de sa division où, rassemblant toutes ses forces, il a encore l'énergie de tendre le bras dans la direction de l'ennemi [3]. Aux acclamations des chasseurs d'Afrique succèdent les cris de : « Vengeons-le! En avant! » Dans leur impatience de joindre l'adversaire, quelques pelotons partent même sans ordre. Une pluie de balles les arrête [4].

Le général de Galliffet et les colonels des quatre régiments se sont réunis dans l'intervalle entre les deux brigades. Successivement arrivent les lieutenants Révérony et de Pierres, qui apprennent au général de Galliffet que Margueritte lui remet le commandement de la division. Peu après accourt le capitaine Faverot de Kerbrech, chargé par Ducrot de prescrire à la cavalerie de partir sans tarder davantage. Au même

1. Notes du général de Galliffet, du 23 juillet 1900 (Archives de la Guerre). Ces Notes, pas plus que les Historiques des régiments, n'indiquent la formation des 1er hussards et 6e chasseurs. Le récit de l'ancien officier d'ordonnance du général Ducrot est assez vague à ce sujet. La formation a été donnée d'après l'ouvrage du général Rozat de Mandres : *Les Régiments de la division Margueritte*, 140-142. L'auteur a consulté de nombreux survivants.

2. Général Rozat de Maudres, *op. laud.*, 140.

3. Notes du sous-lieutenant Royer (Papier Rozat de Mandres, Archives de la Guerre). — Le général Margueritte succomba le 6 septembre.

4. Récit d'un ancien officier d'ordonnance du général Ducrot (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 416); Notes de M. le général Berthaut (Archives de la Guerre); général Faverot de Kerbrech, *La Guerre contre l'Allemagne*, 75.

instant, survient Ducrot, qui insiste dans ce sens, la situation devenant « de plus en plus critique ». Chaque régiment devra s'efforcer de culbuter l'infanterie prussienne qui est devant son front[1]. Sur la demande du général de Galliffet, qui n'a pas d'officier disponible, Ducrot fait parvenir directement l'ordre au colonel de Beauffremont, placé à la tête de la 2e brigade depuis la mort du général Tillard[2].

Les charges commencent aussitôt dans les directions de l'ouest et du nord-ouest, sous les feux de flanc des batteries prussiennes et sous les feux de front de l'infanterie. Le terrain est des plus défavorables : au lieu de s'abaisser en pentes douces vers la Meuse, il présente des versants de plus d'un mètre, des dépressions brusques, des gradins taillés presque à pic, des carrières où pourront s'abîmer des pelotons entiers. L'infanterie prussienne reçoit ce choc impétueux de pied ferme et déployée, partout où elle trouve à se couvrir d'une haie ou d'un fossé; c'est seulement sur les points entièrement dépourvus d'abris ou lorsqu'ils sont abordés simultanément dans plusieurs directions, que les tirailleurs se groupent en essaims pour faire tête à l'attaque[3].

Les 3e et 4e escadrons du 1er chasseurs d'Afrique, au centre, s'ébranlent les premiers « d'un train d'enfer[4] », sous la direction du colonel Clicquot, qui, au bout de 200 mètres, tombe mortellement frappé d'une balle en pleine poitrine. A leur gauche, et presque simultanément, part le 1er hussards; puis à leur droite, le 3e chasseurs d'Afrique entraîné par le général de Galliffet, et dont les 1er, 2e, 3e et 6e escadrons chargent successivement. Ni les balles, ni les obus, ni les obstacles matériels n'arrêtent l'impétueux élan de ces braves. Il ne faut pas songer à décrire les péripéties de cette lutte. Chasseurs d'Afrique et hussards abordent les tirailleurs de von Schkopp parvenus sur

1. Rapport du général Galliffet (*Revue historique*, 1885, 103).

2. Général Faverot de Kerbrech, *op. laud.*, 75.

Le droit au commandement du général de Galliffet est incontestable. L'Empereur avait nommé à Stonne, le 28 août, le colonel de Galliffet général de brigade, en même temps que le général Margueritte divisionnaire. Le décret portant ces deux promotions est daté de Raucourt, 30 août 1870 (Archives administratives de la Guerre).

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1174.

4. Notes du sous-lieutenant Royer.

le plateau et les enfoncent sur plusieurs points; mais leurs efforts échouent en général devant les compagnies compactes, dont les feux leur causent des pertes sensibles[1]. Des fractions, lancées à toute allure, arrivent malgré un feu à mitraille jusqu'aux huit pièces en batterie au sud de Floing et sabrent les servants. D'autres, traversant les lignes d'infanterie, débouchent au nord de Gaulier. Quelques-unes se font jour vers le nord, au delà de Floing, et viennent jeter le désordre dans les convois qui se trouvent vers Saint-Albert[2]. Pendant un certain temps c'est une lutte confuse, tumultueuse, dans laquelle certains escadrons se reportent en arrière, se rallient et repartent pour recommencer la charge.

Le 6e chasseurs suit d'abord les traces du 1er hussards, il appuie ensuite à droite, aborde la crête du Terme entre les deux petits bois à l'est, franchit au galop, en colonne de régiment, le vallon au nord et gravit les pentes de la croupe qui descend du calvaire d'Illy vers Floing. Le feu de l'artillerie et de l'infanterie ennemie, d'ailleurs invisibles, est extrêmement violent et la fumée est si épaisse qu'on ne distingue rien à vingt mètres. Le régiment tournoie vers les pentes en avant, sur le terrain des charges de la matinée. Les escadrons de tête finissent par aborder l'infanterie ennemie; les escadrons de queue ne l'aperçoivent même pas, non plus que ceux du 4e chasseurs d'Afrique qui leur succèdent. Le 6e chasseurs revient au galop entre les deux petits bois de la croupe du Terme et, rompant en colonne par quatre, poursuit ensuite son chemin au pas dans la direction de l'est[3].

Les restes des cinq régiments se rallient au nord-ouest de la ferme de la Garenne, sur le terrain où ils se trouvaient avant l'attaque. La brigade Gandil, de la division Pellé, apparaît à ce moment, et Ducrot envoie une seconde fois le capitaine Faverot de Kerbrech auprès du général de Galliffet pour lui prescrire de renouveler la charge. Galliffet montre que le terrain présente à quelques centaines de mètres « un obstacle à

1. Rapport du général de Galliffet; *Historique* du 95e, 302.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1175.

3. Notes de M. le général Berthaut; Historique manuscrit du 6e chasseurs (Archives de la Guerre).

# SITUATION DES FRANÇAIS LE MATIN

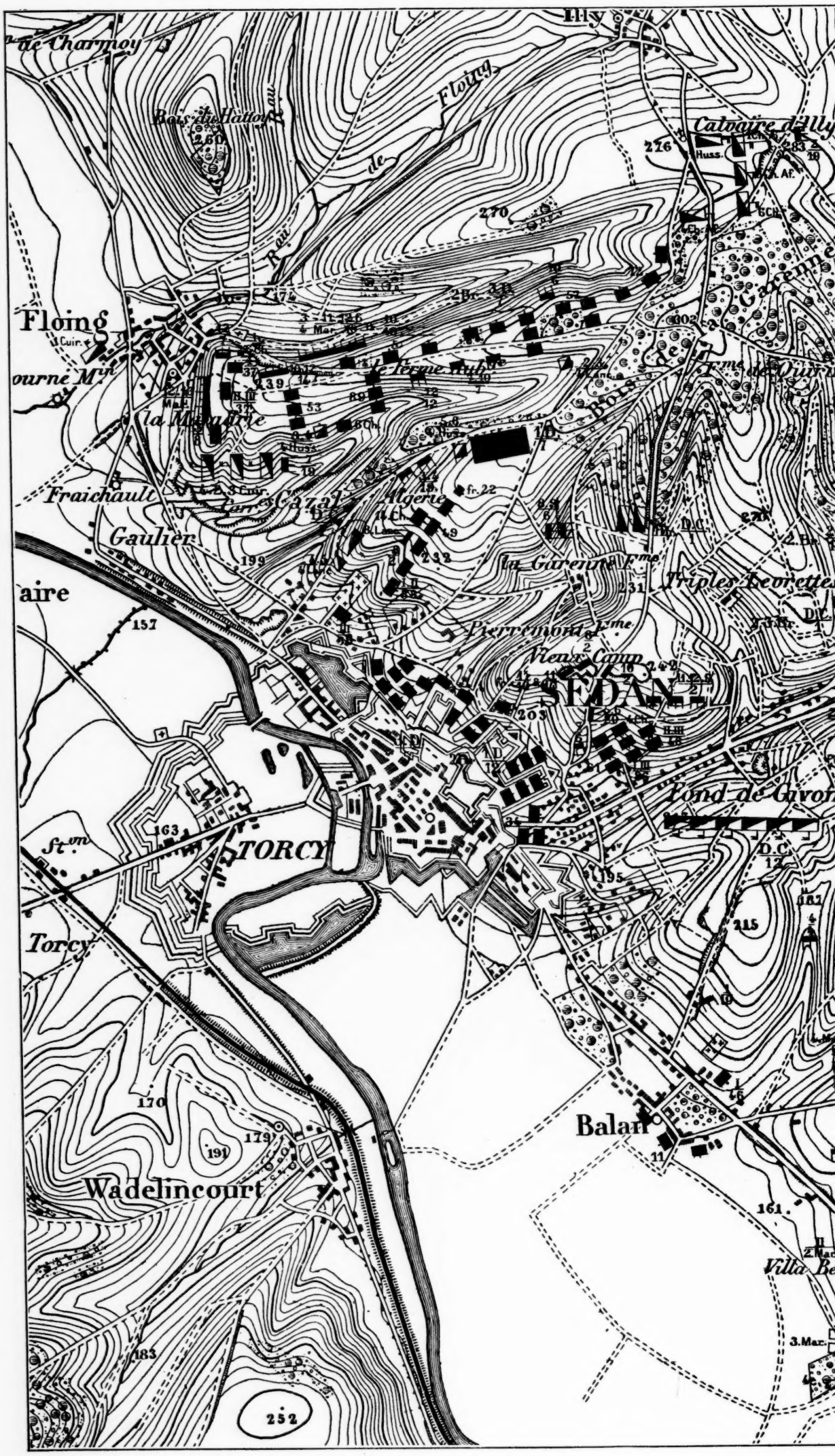

# TIN DU 1ER SEPTEMBRE 1870

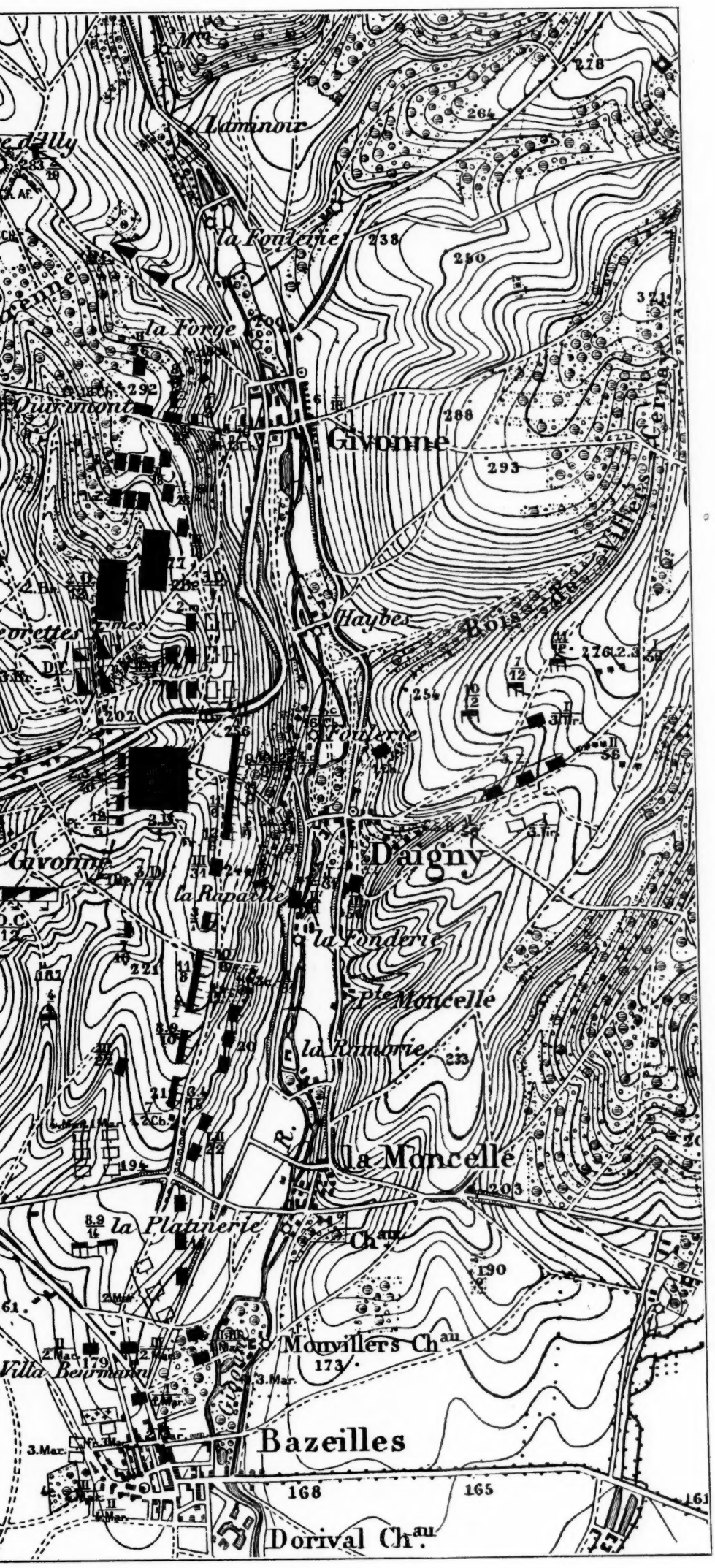

pic impossible à franchir[1] ». Ducrot indique une autre direction, vers le nord-ouest, accourt lui-même et demande encore un effort « pour l'honneur des armes ». Galliffet, au nom de tous ces braves qui vont encore affronter la mort, répond simplement en saluant : « Tant que vous voudrez, mon général, tant qu'il en restera un![2] ».

Tous ceux qu'on a pu rallier s'ébranlent pour une nouvelle charge dirigée cette fois vers le nord-est. Par une déplorable méprise, des fractions d'infanterie du 7e corps croient voir dans les chasseurs une troupe ennemie et font feu. Ducrot est obligé de se jeter devant elles pour les empêcher de tirer. Nos cavaliers héroïques tentent vainement de s'élever sur les pentes sud du plateau d'Illy; ils s'égrènent peu à peu, tués, blessés ou pris. Le général de Galliffet et quelques rares officiers et chasseurs arrivent seuls jusqu'aux réserves prussiennes. Au retour, ils passent à courte portée d'un bataillon dont le commandant, suivant un témoin, « saisi d'admiration pour cette poignée de braves », fait cesser le feu. Quelques cavaliers saluent du sabre en criant : « Vive l'Empereur ! » Les officiers allemands rendent le salut[3].

Pendant que la cavalerie et l'artillerie faisaient ces nobles efforts, Ducrot cherche à gagner du terrain avec les bataillons de la brigade Gandil. Mais ces troupes, exposées inutilement depuis le matin au feu d'une artillerie formidable, « portées tantôt en avant, tantôt en arrière », impuissantes à répondre directement à un ennemi à peine visible, qui les crible de projectiles et qui les enveloppe de toutes parts, n'ont plus « ni élan, ni énergie ». Donnant le plus bel exemple de courage et de volonté, Ducrot, secondé par quelques officiers, se multiplie pour entraîner ces soldats démoralisés. Un certain nombre de braves se portent en avant; la plupart suivent, mais accablés bientôt par les obus et la mitraille, reculent et se débandent[4].

Une fois de plus, la cavalerie française venait de s'immor-

1. Général Faverot de Kerbrech, *op. laud.*, 78.

2. *Ibid.*, 79.

3. Récit d'un ancien officier d'ordonnance du général Ducrot (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 418); Paul et Victor Margueritte, *Quelques idées*, 286.

4. Général Ducrot, *op. laud.*, 37.

taliser. Les pertes de la division Margueritte, au cours des charges de la matinée et de l'après-midi, étaient considérables : 29 officiers tués, 25 blessés, 783 hommes de troupe tués, blessés ou disparus[1]. De l'autre côté de la Meuse, sur les hauteurs au sud-ouest de Frénois, se tenaient le roi de Prusse, le général de Moltke, le comte de Bismarck, entourés de leurs états-majors. L'énergie, la bravoure, l'esprit de sacrifice de ces vaillants escadrons arrachèrent, dit-on, au roi un cri d'admiration[2]. L'*Historique du grand État-Major prussien* leur a rendu un hommage pleinement justifié : « Bien que le succès n'eût pas répondu aux efforts de ces braves escadrons, bien que leur héroïque tentative eût été impuissante à conjurer la catastrophe à laquelle l'armée française était déjà irrémissiblement vouée, celle-ci n'en est pas moins en droit de jeter un regard de légitime orgueil vers ces champs de Floing et de Cazal, où, dans cette mémorable journée de Sedan, sa cavalerie succomba glorieusement sous les coups d'un adversaire victorieux[3] ».

COMMANDANT ERNEST PICARD

1. Martinien, *État nominatif..... des officiers tués ou blessés*, 121-123. D'après le rapport du général de Galliffet, daté du 2 septembre, le chiffre *approximatif* des pertes de la division est : 84 officiers, 709 hommes de troupe tués, blessés ou disparus.

2. « Oh! les braves gens! » Cf. Général Ducrot, *op. laud.*, 35, note 1, d'après un récit fait quelques jours après à Ducrot par le Prince royal; Rapport du général de Galliffet, d'après une conversation entre le Prince royal, Moltke, le général Reille et le colonel d'Abzac.

« Trois charges où la cavalerie française montra une extrême bravoure... attirèrent particulièrement l'attention du roi » (L. Schneider, *L'empereur Guillaume, Souvenirs intimes*, II, 232). — « Il manifesta son admiration pour la charge de la cavalerie française... » (*Ibid.*, 238).

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1178.

# L'OMBRE DE L'AMOUR[1]

## XVI

Cayrol regarda entre les volets mi-clos, qui laissaient pénétrer dans le cabinet assombri le vert reflet des feuillages et l'orageux parfum des lilas :

— Ils partent, — dit-il. — Denise conduit le cheval... Ils arriveront bientôt à Saint-Dumine. Quand la grosse chaleur sera tombée, nous les rejoindrons.

M. Albert Lapeyrie, étendu sur le vieux divan, maugréa :

— Quelle corvée, ce goûter!...

— Oh! je ne pouvais refuser : la baronne m'a obligé si souvent, en me prêtant sa voiture fermée pour transporter des malades! Elle aime Denise; elle s'intéresse à Jean; et c'est une joie pour elle de nous voir réunis tous avant votre départ.

— Soit!... je me résignerai.

Cayrol s'assit à sa place coutumière, devant le bureau de bois noirci, et il changea de ton pour dire :

— Maintenant, beau-frère, causons.

L'autre s'écria :

— Causons!... Ce n'est pas trop tôt. Pendant tout mon voyage, j'ai songé : « Que vais-je trouver là-bas?... Pourquoi ces lettres pessimistes, pourquoi cette brusque décision d'envoyer Jean dans la montagne?... Ses lettres, à lui, expriment la confiance, l'espoir, et même plus : le bonheur!... Je m'atten-

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 juillet et 1er août.

dais à tout, sauf à l'amélioration extraordinaire, miraculeuse, que j'ai constatée... Monadouze a guéri Jean, et tu veux que Jean quitte Monadouze!

— Tu as parlé d'abord d'amélioration, — répondit le docteur. — C'est le mot juste... Jean n'est pas guéri, et je ne t'ai jamais dit qu'il le fût...

— Il pourra l'être...

— J'en doute... Disons, pour nous mettre d'accord, qu'il décevra peut-être nos premières prévisions, et qu'il durera... quelques mois, ou même quelques années...

— C'est déjà bien beau!... et tu peux être fier, Cayrol...

— Mais, de toutes façons, guéri ou non, amélioré ou non, Jean Favières ne peut plus rester ici.

— Pourquoi?... Il t'a déplu... il t'a offensé?... Lui, que tu paraissais estimer?...

— Eh, oui! je l'estime... j'ai même de l'affection pour lui, et cela me peine, je t'assure, de renvoyer ce pauvre garçon chez des inconnus... Mais... Tu n'as rien remarqué, tu n'as rien soupçonné, Lapeyrie?... Non?... Non, vraiment?... Eh bien, j'ai vu, moi, et compris... Jean Favières est amoureux de ma fille.

M. Lapeyrie leva les sourcils.

— Ah bah!... Denise?...

Puis, il réfléchit :

— Ma foi!... c'est possible!... tu as peut-être raison!... Il a pour elle une vénération enthousiaste, qui m'a fait sourire, parfois, quand je lisais ses lettres... Jean amoureux de Denise!... Après tout, ce n'est pas étonnant, c'est même tout naturel... Denise est charmante, et mon filleul, ne voyant pas d'autre femme, en a fait l'unique dame de ses pensées... Cet enfant... car c'est encore un enfant... a toujours été amoureux de quelque femme, présente ou absente, réelle ou imaginaire... Et que dit notre Denise de cette belle passion? Je parie qu'elle en est un peu amusée, un peu flattée, un peu touchée!

Cette question, posée avec une malice indulgente, parut irriter Cayrol. Il répondit sèchement :

— Denise, — tu peux m'en croire, — Denise n'est ni amusée ni flattée...

— Ni touchée?

— Je l'espère bien ! Elle pense comme moi, sur toutes choses et...

— Et, comme toi, elle prend au tragique cette passion, cet enfantillage?... elle craint pour sa vertu?... elle t'a prié d'écarter le séducteur redoutable?... Non, Cayrol, Denise a trop de simplicité et de sagesse pour s'offenser d'un amour puéril, romanesque, mais très innocent, je le jurerais... car je connais bien le petit Favières... Même en d'autres temps, quand il était plein de force et de vie, il eût respecté ta maison... Maintenant que tu l'as soigné, que tu l'as ressuscité, il sait trop ce qu'il te doit pour...

— Ne te fâche pas! Je n'ai pas dit que Jean voulût séduire ma fille... On ne séduit pas Denise Cayrol!...

Le docteur s'était levé. Il vint se planter devant M. Lapeyrie.

— Ne me fais pas prononcer ces mots-là! Nous sommes ridicules!... Je sais bien que Favières respecte Denise... S'il ne l'avait pas respectée, je l'aurai fichu à la porte, malade ou pas malade... Bon Dieu! je suis père avant d'être médecin... Mais la situation est plus singulière, et aussi plus grave que tu ne crois... J'ai besoin de ton concours.

— Je ferai ce que tu me diras... C'est moi qui t'ai amené Jean : si sa présence chez toi devait te causer des chagrins, j'en serais responsable... Calme-toi, voyons! assieds-toi! nous sommes d'accord.

Le docteur raconta comment les soupçons lui étaient venus, comment il avait interrogé sa fille, comment il avait essayé de surveiller les démarches et les conversations des jeunes gens.

— Je n'ai rien surpris de répréhensible, mais des choses inquiétantes... des expressions de visage... des manières de dire les choses les plus simples... un ton de voix... que sais-je!... Et surtout ce désir de Jean d'être avec Denise, sans moi...

— Mais elle?

— Elle ne se doute de rien.

— Oh!...

— Je t'assure... Je l'ai interrogée. Elle m'a dit : « Tu te trompes, père... » Elle m'a dit cela, simplement, sincèrement!... Et je n'ai plus osé la questionner, parce que je craignais de troubler son cœur tranquille en lui révélant l'amour qui rôdait autour d'elle...

Il soupira douloureusement :

— Oh! Lapeyrie, je me suis méfié de moi-même; j'ai craint de céder à un sentiment mesquin de jalousie paternelle. Je me suis dit, vingt fois, que mes devoirs de médecin, mes devoirs envers le malade que j'avais reçu à mon foyer, pour le guérir, primaient une inquiétude égoïste, absurde peut-être... Mais j'ai dû me rendre à l'évidence : Jean aime Denise. S'il ne lui a pas dit son amour aujourd'hui, il le lui dira demain...

— Et quand il le lui dirait?... Qu'importe! puisque Denise ne l'aime pas!

— Elle ne l'aime pas, j'en suis sûr... Mais l'amour est contagieux. Denise peut se laisser émouvoir par cette adoration perpétuelle qui la suit et l'enveloppe... Elle est très pure et très résignée à son destin... Mais... c'est une femme...

— Ce n'est pas une amoureuse...

— C'est une femme, — répéta Cayrol. — Elle était faite pour le mariage et la maternité... L'amour qui rôde autour d'elle ranimera dans son cœur des besoins de tendresses nouvelles, légitimes, certes, et que notre vie ne satisfait point... Et si ces désirs, ces regrets vagues, ne trouvent pas d'autre objet que Jean... s'il est là, toujours... si elle le soigne, si elle le plaint, si elle le plaint trop!... Ah! tu comprends le danger, Lapeyrie!...

Cayrol avait des larmes dans les yeux. Il reprit :

— Ce n'est pas... ce n'est plus la jalousie paternelle qui me fait souffrir... C'est un remords de conscience... Vois-tu, j'ai accepté trop aisément que Denise ne se mariât pas; je ne lui ai pas facilité, comme je l'aurais dû, les occasions de rencontrer des jeunes gens... Il est vrai que nous étions pauvres, et que les épouseurs fuient la demoiselle sans dot... Les hommes sont lâches... Mais, tout de même, je me suis presque réjoui de leur lâcheté, puisqu'elle me laissait Denise, ma Denise chérie!

— Je ne crois pas que tu aies le moindre reproche à te faire, Cayrol... Il y a tant de pères qui souhaitent marier leur fille, qui intriguent pour attraper un gendre, et sans y réussir!... Denise n'aurait pas accepté le premier venu... Combien de jeunes filles, en France, ont le même sort!

— Elles en souffrent...

— Oui, quelques années, puis l'habitude vient...

— Il suffit d'un hasard pour réveiller leur jeunesse... Elles se taisent, elles sont paisibles et douces, en apparence... et, tout au fond, désespérées... Et quand au regret du mariage se joint la nostalgie de l'enfant, que se passe-t-il alors, dans ces âmes?...

Albert Lapeyrie médita quelques instants.

— Et... si... c'est une simple supposition !... si Denise aimait Jean Favières, tu ne consentirais pas?...

— Oh ! Lapeyrie ! — fit Cayrol indigné.

— Alors, que décides-tu ?

— Tu emmènes Jean, tu l'installes à Sauveterre-des-Pyrénées... Et, l'automne venu...

— Tu le reprends chez toi ?

— Peut-être... Je le lui laisse croire... Mais, de toi à moi, je ne promets rien...

— Soit !

— Il a consenti avec un peu de tristesse, mais de bonne grâce... Il n'ose me désobéir ; il veut que je lui sois favorable... Pauvre !...

— Et Denise?

— Denise ira chez notre cousine de Clermont. Je veux la changer de milieu, la distraire, lui montrer des visages nouveaux... Elle paraît très jeune, n'est-ce pas? et elle est gracieuse, douce, belle !... Moi, je la trouve belle...

— Oui, — dit Lapeyrie, ému et pensif, — elle est belle... Et elle est bonne, courageuse, intelligente... Je l'ai appréciée à sa valeur, l'hiver dernier, quand je vous ai amené Jean... Mais je n'ai pas supposé, pas plus que toi, que cet enfant presque moribond pourrait s'éprendre d'elle... Denise !... elle me semblait une de ces créatures exceptionnelles qui sont en dehors de l'amour, au-dessus de l'amour... Hélas ! on les sacrifie, ces créatures parfaites, parce qu'elles sourient au sacrifice, et l'acceptent comme leur destinée naturelle. Elles se disent heureuses de vivre pour les autres, rien que pour les autres... Et on les croit : on a tout intérêt à les croire...

Cayrol tenait sa tête dans ses mains.

— Tu touches la plaie de mon cœur, — dit-il avec un ton de souffrance. — Comment ai-je pu sacrifier le seul être que

j'aime, et méconnaître les besoins essentiels de son âme?... Les circonstances favorisaient mon aveuglement. Je ne voyais aucun moyen efficace de forcer la destinée. M'établir dans une grande ville?... Trop tard! Ma vie était faite, fixée à Monadouze. Ailleurs, je risquais l'insuccès, peut-être la misère... Trouver des relations dans le voisinage?... J'ai essayé... Mais les bourgeois de la province française ne se marient guère par amour : ils « s'établissent » selon leurs convenances familiales ou professionnelles... J'ai senti, va, depuis longtemps, que mademoiselle Cayrol ne comptait plus parmi les filles mariables...

— Ce n'est pas ta faute!

— Non, ce n'est pas ma faute!... Mais pourquoi ai-je un remords?... Je sens que je n'ai pas rempli, tout à fait mon devoir de père... Si j'avais un fils, après lui avoir donné l'éducation, l'instruction, les moyens de gagner sa vie, je lui dirais : « Va, fais ta vie, mon garçon! Bâtis ton foyer et cherche ta compagne, librement. Ton bonheur dépend de toi seul. Nous sommes quittes... » Mais, en France, dans la société telle qu'elle est, un père ne peut dire à sa fille de vingt ans : « Débrouille-toi. Cherche ton homme... » C'est à lui de découvrir les fiancés possibles, entre lesquels la jeune fille choisira... Et, s'il n'assure pas à son enfant la protection et l'amour d'un mari, il ne peut dire qu'il a rempli tout son devoir...

— Il y a des filles pauvres qui se marient toutes seules.

— Dans les grandes villes, peut-être, pas à Monadouze... Denise ne voit guère que des paysans. Aucune famille de Tulle ne s'est liée intimement avec nous. Et le seul homme qui l'ait aimée, c'est Jean Favières.

M. Lapeyrie roulait une cigarette. Un peu d'ironie se mêlait à son émotion. Il désigna le buste de Comte dressé contre la glace terne de la cheminée :

— Pourtant, beau-frère, celui dont tu es le fils spirituel, Auguste Comte, a prévu le cas des êtres impropres à la paternité : pour les dégénérés, pour les infirmes, qui ont un cœur et qui souffrent de la solitude, il a rêvé des mariages chastes...

Cayrol répondit :

— La pensée de Comte était belle et généreuse, mais l'humanité n'est pas encore assez perfectionnée pour que ces sortes de combinaisons réussissent... Je n'ai pas confiance...

— Parbleu, tu ne donnerais pas Denise à Jean Favières, même comme... sœur-épouse!... Tu ferais bien.

Cayrol se leva :

— Tiens! ne parlons plus de ces choses! J'en suis excédé... Et, puisque mon parti est pris, à quoi bon discuter?... Il y a des hypothèses par trop répugnantes...

## XVII

Madame de Saint-Dumine, perdue dans une guérite d'osier qui l'abritait du soleil, retint longtemps dans ses petites mains froides la main d'Albert Lapeyrie. Elle l'avait connu tout enfant, et il était venu bien des fois jouer au château, avec sa sœur, — la mère de Denise, — lorsque madame de Saint-Dumine était encore une jeune femme.

La table rustique était placée sur la vaste pelouse en pente, contre un bouquet de châtaigniers et de chênes. Denise et Jean assis, pas très loin l'un de l'autre, sur des fauteuils de toile, causaient avec le régisseur Noaillac et trois ou quatre visiteurs arrivés de Tulle en automobile. Mais Jean parlait plus que Denise, avec une sorte de fébrilité nerveuse, et la jeune fille avait des moments de rêverie absorbée...

Sa robe grise, sa plus jolie robe, qu'une femme de chambre parisienne eût dédaignée, n'était pas à la mode de la saison. Elle était coupée, comme toutes les robes de Denise, un peu ample et longue de jupe, avec un corsage ajusté, presque un corsage d'amazone, qui moulait la poitrine magnifique et les beaux bras. Un rabat en tulle plissé, très fin, glissait du col blanc. Et sur les cheveux couleur d'automne Denise avait posé une toque de paille grise, enroulée de souple mousseline d'un gris plus sombre, où pointaient des ailes cendrées et bleuâtres d'oiseaux marins.

Le jeune avocat de Tulle et l'officier qui racontait des histoires d'auto regardaient avec complaisance cette belle fille qui les regardait à peine. M. Lapeyrie, les premiers compliments échangés, s'assit près d'elle.

« Elle est triste, au fond du cœur, — pensa-t-il. — Amoureuse ou non, elle regrette le camarade exigeant, mais gra-

cieux et peut-être tendre, de ses journées solitaires. Cayrol fera bien de la dépayser... Chère petite Denise!... » Il lui demanda :

— A quoi penses-tu?

— Je pense que l'herbe est haute déjà, et que les faucheurs viendront de bonne heure, cette année... Dans trois semaines, il n'y aura plus une seule marguerite dans les prés... Comme le temps passe!... Nous vieillissons, oncle Albert.

Il essaya de rire :

— Je crois que ces messieurs ne te trouvent pas bien vieille...

— Leur opinion ne m'intéresse pas, croyez-le!

— Demande celle de Jean!

— Votre filleul me voit en beau, parce qu'il a une âme reconnaissante...

— Il a raison... Crois-tu, Denise, qu'il vous quitte de bon gré?

— Il veut guérir... Et puis, il reviendra...

Jean se retourna soudain :

— Je reviendrai, à l'automne... Mais je ne pars pas de bon gré, mademoiselle. Je pars, sur l'ordre du docteur... Où me plairais-je mieux qu'à Monadouze?... Ah! mon parrain, vous me verrez triste quelquefois, c'est inévitable... J'avais juré de ne pas remettre les pieds dans un sanatorium.

— Pour quelques semaines, ce n'est pas terrible, mon petit!... En septembre, tu iras chez ta mère, et, fin octobre...

— J'irai revoir ma maison d'Arles, celle que ma grand'-mère m'a léguée... Oh! cette maison, si vous la connaissiez, mademoiselle Denise, vous l'aimeriez tout de suite... Mais peut-être, un jour, la connaîtrez-vous... Si vous venez jamais dans notre Midi, avec le docteur... Ne dites pas non! Qui sait ce que réserve l'avenir?...

— Avant que j'aille dans le Midi, ce sera vous, Jean, qui reviendrez à Monadouze.

— Oui, je verrai jaunir les feuilles de Saint-Dumine... Qu'il doit être beau, ce parc, dans sa parure de Toussaint!

La baronne répondit :

— Vous l'admirerez, monsieur Favières!... Je fais précisément abattre un bouquet d'arbres qui rétrécit la vue et cache un beau profil de montagne... Les bûcherons sont au travail. Entendez-vous le bruit des cognées?...

— Nos hommes ne se hâtent guère, — dit le régisseur. — Je vais voir s'ils attaquent le chêne... Et pour le petit hêtre, êtes-vous toujours décidée, madame la baronne?... On le sacrifie?...

— Je veux bien le revoir encore, avant de dire le *oui* fatal, — fit madame de Saint-Dumine. — Messieurs, vous nous accompagnez?... Monsieur Lapeyrie, vous souvient-il des grandes coupes que l'on fit, près de l'étang, vers... 72 ou 73... je crois?... Votre mère, Denise, n'était pas encore mariée...

Ils descendirent — la jeune fille soutenant la vieille dame — jusqu'au bout de la longue allée qui contournait la pelouse. Le bruit des cognées devenait plus distinct, et l'on entendait les voix assourdies des bûcherons invisibles.

Le régisseur cria :

— Par ici!...

Et brusquement :

— Prenez garde!

Il y eut un mouvement dans la masse verte des feuillages, puis un choc atténué... C'était un hêtre qui tombait sur ses frères abattus.

— On peut approcher, Beneytou? — demanda M. Noaillac.

Ils étaient quatre hommes, occupés là depuis le matin, le vieux Beneytou, les frères Touzac et Martial Veydrenne.

Pour faire place aux gens du château, ils reculèrent, et chacun des nouveaux venus donna son avis. Madame de Saint-Dumine, assise sur un tertre de mousse, déclara :

— Je demande grâce pour le chêne.

Cayrol et l'officier assurèrent que le chêne, déjà malade et entamé par la foudre, ne méritait pas d'obstruer le beau panorama des gorges et des collines. Alors la baronne les pria de se placer loin en arrière, au milieu de la pelouse, pour voir si l'arbre abattu laisserait une éclaircie harmonieuse.

M. Lapeyrie était resté près d'elle, ainsi que le régisseur. Denise et Jean avaient choisi un coin, dans le bois, plus près des bûcherons qui, l'un après l'autre, saluèrent la jeune fille.

Vêtus de pantalons couleur de terre et de chemises en flanelle de coton, ils montraient leurs bras bruns comme l'écorce, où se tordaient les veines ainsi que des racines gonflées de sucs.

La chemise de Veydrenne, largement ouverte, révélait un torse plus blanc que le cou hâlé, un torse lisse et dur d'athlète maigre. Jean le regardait avec une curiosité où il y avait de l'admiration et peut-être de l'envie.

Il ne put s'empêcher de dire :

— C'est une belle brute, tout de même, ce Veydrenne!... Il est musclé comme le Gladiateur.

Mais il surprit une expression de dégoût sur le visage de Denise.

— Vous le trouvez beau?... Pourquoi?... Il a l'air d'un animal.

Jean ne protesta pas. Il était content que Denise n'admirât point ce mâle sauvage, au front bas, aux pectoraux puissants, bien d'aplomb sur ses jambes solides et un peu arquées.

Le régisseur, qui avait entendu, dit à mi-voix :

— Le gaillard est fort comme un Turc, mais c'est une canaille... Les autres le supportent parce qu'ils ont peur... J'ai failli le renvoyer dix fois... Il est capable de tout, ce Veydrenne.

— Même de travailler! — fit Denise, en souriant.

— C'est sa fantaisie, pour le moment, mais ça ne durera guère... Il fera comme le loup qui retourne toujours au bois... Si madame la baronne m'avait écouté, nous n'aurions pas embauché ce galapian...

Il s'écarta : le *cognassou* de Veydrenne était tombé tout contre son pied.

— Attention, par Dieu!... B... d'âne qui ne sait pas tenir son outil!...

— Chacun sa place, monsieur Noaillac : on ne coupe pas le bois avec la langue, même quand elle est bien affilée! — dit Veydrenne, insolemment.

Il s'approcha d'un petit hêtre, presque jumeau de l'arbre déjà tombé, et, avec le *cognassou*, il entama le tronc, d'un gris presque soyeux, où parut une ligne pâle, la chair fendue de l'aubier. Alors le vieux Beneytou mit dans la blessure la scie que les deux hommes manièrent, d'un même mouvement rythmique. Elle pénétrait sans effort, et, semblait-il, sans effet, car le bel arbre svelte n'avait pas un frisson... Mais, tout à coup, le cri de garde retentit :

— *Arrière!...*

Et, dans un léger, très léger craquement, le hêtre tomba, avec une grâce émouvante, comme un jeune dieu blessé. Il tomba, sans qu'une branche fût brisée, sans que se détachât aucune de ses feuilles toutes neuves, encore vernies de la gomme du bourgeon. Le pied, tranché net, franc de cassures, montrait l'aubier, d'un blanc crémeux comme le chapeau des champignons de prairie.

Le régisseur commanda :

— Au chêne!

L'aïeul de la forêt, le titan que la foudre avait balafré sans l'abattre, était seul, parmi ses rejetons renversés, au centre d'une petite clairière. Ses racines, convulsées comme des pythons, soulevaient la mousse, étendaient des ramifications imprévues et s'enfonçaient dans la terre, aussi longues que les branches qui s'étendaient vers le ciel. Le tronc, couvert de lichen du côté nord, comme d'une fourrure argentée, concentrait en lui la vie qui montait du sol avec la sève qui descendait des airs par les mille pores respirants des feuilles. En haut, en bas, c'était le même épanouissement, ici aérien et joyeux, là obscur et pénible, partout formidable.

Veydrenne tourna, un instant, autour de l'arbre, comme un adversaire sournois qui cherche la bonne place où frapper. Il mesurait, du regard, l'espace que l'immense frondaison pourrait couvrir. Enfin il se décida, et, les jambes écartées, la sueur lui coulant du front, avec une visible joie de détruire l'énorme créature végétale, il leva la cognée et frappa... Le coup fit tressaillir les spectateurs du duel inégal entre l'arbre et l'homme. Beneytou leva la cognée, à son tour, et les deux bûcherons s'acharnèrent, d'un mouvement alterné, presque musical, qui rythmait, à deux temps, le chant funèbre du grand chêne. Aucun émoi dans les hautes branches... L'arbre continuait de vivre sa vie inconsciente, où frémissait peut-être le désir de la floraison et l'espoir du fruit. Il continuait d'ignorer l'homme. Mais la scie entra dans son flanc. Les dents minuscules s'insinuèrent avec un grincement moqueur, et, par la plaie mince et profonde, une fine poussière rousse coula... On entendit des cris aigus, des bruits de vol parmi les feuilles froissées...

— Les oiseaux s'en vont, — fit Denise.

Elle eut un serrement de cœur. C'était le temps où tous les arbres portent des nids comme des fruits sonores... Les fauvettes à tête noire, les pinsons, les merles, tout un petit peuple en amour, confiant dans la force du chêne, commençait à pressentir le désastre inexplicable... Là-haut, des mères s'affolaient sur leurs œufs tièdes, sur leur couvée aveugle et nue... Soudain le chêne parut s'émouvoir et s'animer. Il frémit dans toute sa membrure, avec un craquement inattendu, déchirant, comme la protestation d'un être qui ne veut pas mourir. Il y eut, dans la masse de son feuillage, une oscillation, un remous, puis il tomba, lentement, écrasant ses fils, et le bruit de sa chute retentit, porté par les échos, jusqu'à Monadouze.

Et Veydrenne frappa du pied l'arbre renversé :

— Enfin!... tu es par terre!...

Cependant M. Noaillac examinait le tronc et calculait le rapport en planches et en bois de chauffage. Le cœur épais, mis à nu, avait de belles ondes nuancées du jaune au brun, et l'aubier l'entourait comme une chair tendre sous l'épiderme ridé de l'écorce. Denise posa sa main ouverte sur cette chair fibreuse, qui était froide et vivante, tout humide de l'exsudation de la sève.

Maintenant il y avait une brèche dans la forteresse de la futaie... L'horizon montagneux se dessinait, bleu et vert, sous le ciel où des flocons s'effilochaient en longues stries pâles et transparentes. On entendit les voix du docteur et de l'officier qui criaient, de loin :

— Coupez vers la droite, jusqu'aux bouleaux!

Les bûcherons se remirent à la besogne. Madame de Saint-Dumine, et M. Lapeyrie causaient avec le régisseur.

Jean Favières s'éloigna un peu et son regard entraîna Denise, qui suivit, penchée à chaque instant pour cueillir des fleurs. Sans cesse, Jean se tournait vers elle, et ses yeux suppliaient : « Plus loin! »

A cent mètres des bûcherons, le terrain se creusait en coupe. Un parfum montait, un parfum de fleurs qui semblait mêlé d'éther, si fort, si pénétrant qu'on était pris par lui, pris à la gorge et aux tempes, suffoqué, d'abord, puis doucement engourdi. Tout le sol, dans l'ombre glauque, était d'un violet

intense et pur, — le violet des mille et mille jacinthes vivaces, pressées, parmi le terreau des vieilles feuilles.

Là, Denise et Jean s'arrêtèrent, et lui, avec un désir d'étreinte, de caresse, et de plainte, entoura de son bras les épaules de sa fiancée. Elle l'écarta doucement :

— Prenez garde !

Il murmura :

— Je pars demain.

— Ayons du courage...

— J'en ai, vous le voyez bien, puisque je fais bonne figure à ces gens... Croyez-vous qu'ils m'intéressent, et que je ne préférerais pas être seul avec vous?...

— Seul, c'est impossible : mon père et mon oncle ne nous auraient pas quittés... Ah ! mon pauvre ami, le sacrifice est fait : tâchons de garder nos forces et de ne pas trop nous attendrir.

— Cela vous est facile : vous êtes mademoiselle la Raison ! — dit-il amèrement.

— Ne recommencez pas à être injuste ! J'ai beaucoup de peine...

— Beaucoup, vraiment?

— Plus que vous ne pensez... Je vais être si seule !...

— Vous aurez votre père !

— Il ne vous remplacera pas...

— Vous m'écrirez...

— Oh ! oui, souvent.

— Et moi, tous les soirs... Je ne pourrais pas supporter l'absence, s'il n'y avait, entre nous, ce lien...

Elle s'adossa au fût d'un bouleau. Son voile glissa, sans qu'elle fît un geste pour le relever sur sa toque, et ses prunelles, verdies par le reflet des feuillages, amortirent leur éclat mouillé sous la transparence grise.

Elle pensait à ces jours écoulés depuis Pâques, — vingt-cinq jours à peine, qui avaient contenu plus d'émotions que les vingt-sept années de sa vie, — jours d'angoisse concentrée, de terrible malaise moral, de mensonges et de remords, jours dont elle avait souhaité la fin, et qui, tout à coup, étaient devenus si étrangement beaux, et si rapides !... Elle n'avait pas imaginé la dissolvante douceur qui s'insinue dans la volonté, dans la raison, dans le sang même des femmes, lorsqu'un regard

d'homme les enveloppe perpétuellement, comme l'atmosphère où elles se meuvent, comme le vêtement qui les touche. Denise ne croyait pas que cela fût si terrible et si délicieux d'être aimée, — presque autant que d'aimer soi-même. — Si terrible et si délicieux qu'elle ne pouvait penser à d'autres choses, se rappeler clairement le passé... Elle était dans sa propre vie comme dans une maison étrangère; elle ne reconnaissait plus ses habitudes de penser, ses manières de sentir, — et cela encore lui était douloureux... Elle avait le sentiment d'une ingratitude, d'une désertion... Mais, au fond d'elle, elle savait que cet état ne durerait guère, qu'elle subissait une crise, et que le départ de Jean la rendrait à elle-même... Ce départ, qui la rassurait, qui lui était une excuse devant sa conscience, Denise l'oubliait pourtant, lorsqu'elle arrivait à partager l'illusion du jeune homme, à goûter près de lui un bonheur imprévu, toujours gros de larmes...

Et Jean Favières songeait aussi à ces vingt-cinq jours de fiançailles, qu'il avait passés, disait-il, à contempler et à écouter sa fiancée, afin de l' « apprendre par cœur ». Il avait été heureux, lui, tout simplement, sans s'analyser, sans se combattre. Son âme allait vers Denise comme un ruisseau suit sa pente naturelle... Et maintenant il souffrait avec la même simplicité...

Il répéta qu'il écrirait chaque soir, et que Denise lui écrirait aussi. Elle raconterait ses pensées, ses moindres actions, et la couleur de sa robe, et la couleur du temps à Monadouze, et les faits et gestes de tous les gens qui l'entouraient.

Elle promit tout ce qu'il voulut, puis elle demanda :

— Est-ce que vous serez sincère, en me donnant votre bulletin de santé?... Cela me préoccupe... Vous voudrez ne pas m'inquiéter et vous me cacherez vos fatigues... ou vos imprudences...

— Pourquoi?

— Si vous étiez souffrant, plus souffrant... supposons l'invraisemblable!... vous m'avertiriez?

— Oui, je vous avertirais, malgré mon désir de ne pas vous faire de peine... J'ai été trop accoutumé à votre sollicitude, j'ai été trop gâté par vous... Je vous écrirais : « De loin, pensez à moi, plaignez-moi, câlinez-moi... » Et vous me guéririez par télépathie...

— Certainement!

— Mais, si j'étais très malade, si je vous appelais, que feriez-vous?

— Ne parlez pas d'être très malade!...

— Si je l'étais?

— On vous ramènerait ici.

— Si je n'étais pas transportable?

— Quelle idée!

— Répondez... Que feriez-vous?

— J'irais vous retrouver...

— Bien vrai?

— Je vous le jure.

Elle avait parlé presque trop gravement, et il la vit changer de couleur sous son voile. Il faillit dire : « Vous croyez donc que cela peut arriver? » Mais il se reprit, et il essaya de sourire :

— Ne jurez pas! Promettez seulement : je n'aime point ces grandes formules qui enchaînent... Promettre, c'est déjà trop... Ma question était indiscrète. Vous serez libre. Vous écouterez votre cœur.

Elle haussa les épaules :

— Je vous reconnais bien là. Vous ne voulez pas que j'aie un devoir envers vous... Quel puéril orgueil!... Et pouvez-vous empêcher que j'aie des devoirs envers vous. puisque je suis votre fiancée?

— Il y a bien de l'humilité dans mon orgueil... Je suis un si pauvre être, Denise! J'ai tant reçu de vous et si peu donné... Heureusement qu'il y a l'avenir!... Je paierai ma dette.

— Vous n'avez pas de dette.

Il cueillit une branche et se mit à frapper les hautes tiges des jacinthes défleuries, çà et là.

— Si, j'ai une dette... Et je m'acquitterai en vous faisant heureuse, ma chérie... Comment?... Je ne sais pas, mais je le ferai... Et c'est pourquoi j'ai le courage de m'arracher de vous... Il faut que je guérisse. Il faut que votre père ne puisse vous refuser à moi... Mais c'est dur, c'est dur!

— Pour l'amour de moi, Jean!...

— Pour l'amour de vous, oui, je serai brave.

Le soleil déclinait un peu, la fourche des plus grands hêtres

se dorait au-dessus du taillis. Denise releva son voile. Épuisée de tristesse et de tendresse, elle mit sa joue contre l'épaule de Jean.

— Mon ami... mon petit Jean... Dites-moi adieu, ici, parmi les arbres et les fleurs... Qui sait si nous serons seuls encore, avant demain? Je veux garder ce souvenir-là.

— Celui-là, et tous les autres... Nous en avons tant, des beaux souvenirs, tant, et tant!... la nuit de Noël... le jour de neige où vous me prépariez des citrons... les heures de lecture...

— Nos promenades...

— Avez-vous gardé les raisins d'argent?

— Oui.

— Mais la bague aux mains unies, vous l'avez perdue!

Ils revécurent tout le passé... Les coups des cognées rythmaient leurs dialogue et l'odeur des jacinthes foulées s'exaltait, presque funèbre.

Jean tenait Denise sur son cœur.

— Dites que vous m'aimez... Je veux entendre ce mot, de vos lèvres... encore...

— Je vous aime, Jean...

— D'amitié?

— Non.

— De pitié?

— Non.

— D'amour, de vrai amour?

— De vrai amour.

Elle ne mentait pas, à cette minute, car elle ne pensait plus au sens conventionnel des mots qu'elle prononçait. Y a-t-il deux manières d'aimer? Elle ne savait plus.

Des voix appelèrent :

— Mademoiselle Denise!... Denise!...

— On vous cherche, — dit Jean. — Retournez là-bas... vite!... Dites ce que vous voudrez à vos amis... que j'ai fait le tour du bois par l'étang... qu'ils me retrouveront au château... Je ne peux pas les revoir ainsi...

— Jean!

— Adieu!

— Jean!

Elle ne pouvait se détacher de lui, le laisser seul, avec sa souffrance amoureuse. Mais il arracha le voile gris qu'une épingle retenait mal; il le pressa, ce voile froissé et déchiré, sur les lèvres de la jeune fille, et la repoussa :

— Il le faut... Allez-vous-en!

Elle s'enfuyait, aveuglée de larmes, vers la clairière où les voix l'appelaient encore. Sa robe apparaissait entre les bouleaux, grise comme la tourterelle sauvage. Quand il ne la vit plus, Jean s'enfonça dans le taillis, au hasard. Partout les sentiers se croisaient, ouvrant des perspectives étroites qu'emplissait le crépuscule vert. Partout foisonnait le peuple innombrable des jacinthes... Derrière les baliveaux de châtaigniers, l'étang scintilla, nacre bleuissante, parmi l'or des genêts en floraison. Jean se laissa tomber sur le sol feutré de mousse et de feuilles. Il enfouit son visage dans le voile qui conservait la tiédeur des cheveux, de la chair, du souffle féminins, et ce contact bouleversa les sens du jeune homme : il cria vers la bien-aimée déjà lointaine...

Le parfum des jacinthes foulées pesait sur lui, comme un air chargé de philtres et de miasmes voluptueux. Et, chaque fois qu'un arbre tombait, là-bas, dans la profondeur du parc, Jean étendu sentait frémir sous son flanc le flanc maternel de la terre...

## XVIII

Une fois encore, Jean s'assit à la table de famille, entre Denise et Cayrol. Une fois encore, il vit le crépuscule blanc traîner sur les boiseries, faner les ors du baromètre, languir dans la pâleur des rideaux. Une fois encore, il vit le geste de Denise allumant la grosse lampe de porcelaine, le reflet jaune de la lumière sur la nappe et sur les visages, tandis que les fenêtres bleuissaient. — Spectacle coutumier, rites monotones du soir, humbles choses inanimées : le vieux poêle, les têtes de chevreuils, les lithographies dans leurs cadres bruns!... Comme Jean Favières accueillait dévotement ces images, bientôt ennoblies par le souvenir!

Quelle puissance elles auraient, ces images, pour recréer,

dans sa pensée, le petit monde de Monadouze, la salle grise où, chaque soir, Denise Cayrol, allumerait la même lampe, avec le même geste, dans la même pénombre... Quand l'exilé fermerait les yeux, pour s'isoler des nouveaux décors de sa vie, les images apparues rouvriraient en lui la source des désirs et des larmes...

Le docteur ne parlait guère, gagné par la mélancolie de ce départ qu'il avait décidé. L'instinct de protection, si fort chez Cayrol, et qui s'était alarmé pour Denise seule, protestait maintenant, en faveur du jeune homme qui était venu demander la vie et qui s'en allait, confiant, avec la mort dans la poitrine.

« J'ai fait tout ce que je devais, tout ce que je pouvais faire... Ma conscience est en paix... »

Il s'attristait pourtant, et Lapeyrie tâchait en vain d'animer ce dernier repas qui devenait trop silencieux, presque lugubre.

Françounette prévint Denise que Fortunade allait partir, ayant ficelé tous les paquets et rempli les malles. Elle reviendrait le lendemain, à six heures, avec l'âne et le *chartou*, pour les bagages.

— Qu'elle attende un instant !

Elle était déjà au seuil du jardin ; Denise la rattrapa, et elles causèrent à voix basse.

Fortunade se défendait faiblement :

— C'est à cause de monsieur Cayrol, mademoiselle... S'il apprenait jamais !... Il aurait une si grande colère !...

— Tu refuses ?

— Est-ce que je peux vous refuser quelque chose, à vous ?... Mais si le vieux ne consent pas ?... Il déteste monsieur Cayrol, le vieux Veydrenne, depuis qu'on l'a mené au tribunal...

— Le vieux parlera à son fils et le fils te parlera. Personne ne saura que je t'ai envoyée, et pour qui tu demandais le remède... Après tout, mon père l'a soigné, ce Martial Veydrenne, et, moi-même, je lui ai fait du bien.

— Mademoiselle si vous n'avez pas confiance aux remèdes des *metjes*, — vous me l'avez dit cent fois — pourquoi voulez-vous...

— « Pourquoi ? » — fit Denise.

L'objection était si forte que mademoiselle Cayrol fut décontenancée, un instant. Mais, sans répondre directement, et avec un air de volonté et de ténacité extraordinaire :

— Veux-tu ou ne veux-tu pas?

Son clair visage se durcissait : ses prunelles devenaient sombres. Fortunade, vaincue, croisa son châle, du geste frileux qu'elle avait souvent :

— J'y vais, mademoiselle. Vous saurez demain matin ce que Martial m'aura dit...

— Il travaillait à Saint-Dumine... Tu connais le chemin qu'il prend pour le retour?... Il sera peut-être à l'auberge.

— Pas chez nous. Il n'y va plus... Ça me déplaisait de l'y voir.

— Enfin, tu sais où le trouver, comment lui parler... Tu le vois souvent...

— Quelquefois, mademoiselle... mais (Fortunade rougit) je ne lui parle que pour le bien.

— J'en suis sûre... Ah! Fortunade, petite sainte, nulle autre que toi n'a pu se faire respecter de ce mauvais garçon... Je n'oserais pas, tout de même, t'envoyer vers lui, si... Mais il n'y a plus d'autre moyen, Fortunade, il n'y en a plus... Et je voudrais... je voudrais revoir Jean!

Elle s'enfuit vers la maison, tandis que la petite Brandou s'en allait, pensive...

Et les heures de la soirée coulèrent... Denise et Jean échangèrent le bonsoir habituel, devant Cayrol et Lapeyrie. Le docteur, avant de se coucher, entra dans la chambre du jeune homme, pour lui donner des conseils et des encouragements affectueux.

Et ce fut le silence...

Mais, seuls, Françounette et M. Lapeyrie dormaient. Cayrol se remémorait certains mots, certaines attitudes de sa fille, et il pensait : « Oui... il était temps! »

Jean pleurait tout bas, la tête dans l'oreiller, dégonflant son cœur, sans honte, afin d'être brave demain. Il songeait à l'avenir pour se donner du courage!

Mais Denise ne pleurait pas. Assise sur son lit, les pieds à terre, sa longue natte à demi dénouée, elle suivait, par l'imagination, Fortunade et Veydrenne errant sous la lune de mai... Il n'y avait plus, en elle, que cette idée fixe, et l'espérance inouïe : « Je veux qu'il vive! »

Le clair de lune, coulant sur le carreau, baignait de lait lumineux les pieds nus de la jeune fille. Elle secoua sa tresse

sur son dos, et se mit debout, forme blanche, entre les pentes à camaïeu rouge de l'alcôve.

Elle se rappelait la charmante habitude qu'avait Jean, de baiser, chaque soir, le mur qui les séparait, et dont l'épaisse maçonnerie ne laissait passer aucun bruit. Le jour, leur volonté était comme un autre mur, entre leurs bouches. Jean Favières en souffrait, parce qu'il était homme, parce qu'il avait goûté naguère aux lèvres amoureuses, et que la nostalgie des baisers de chair demeurait en lui, à son insu. Mais le simulacre d'une caresse contentait Denise, déjà séduite par la douceur d'être aimée, et qui s'éveillait à peine de la longue léthargie virginale.

Aujourd'hui, cependant, l'étreinte et les paroles de son ami l'avaient émue, d'une étrange manière... Elle avait oublié qu'il n'était pas un vrai fiancé, qu'elle ne serait jamais sa femme, et que le roman de leur amour s'achevait en pleurs et en regrets stériles, là, dans la clairière aux jacinthes... Et après, pourquoi ce désespoir intérieur, cette révolte devant la solitude d'une vie où Jean ne serait plus, cette démarche insensée auprès de Fortunade Brandou?... Denise, la sage et clairvoyante Denise, s'était-elle prise à son propre jeu? A force de parler comme Jean, elle pensait et sentait comme lui; elle espérait comme lui... Bien plus, elle reniait, en action, la foi paternelle!... Nourrie dans le respect de la science, elle envoyait une messagère au sorcier, à ce vieux Veydrenne qui haïssait le Dr Cayrol...

Et elle n'avait ni étonnement ni remords, redevenue une femme aussi simple que Fortunade, sacrifiant tout au désir qui l'obsédait : sauver Jean! revoir Jean!

« Et pourquoi pas? — se disait-elle; — quand la science officielle s'avoue impuissante, pourquoi ne pas demander secours aux forces qu'ignorent les savants? Elles existent, ces forces!... Des êtres privilégiés, qui n'ont pas étudié dans les écoles, savent peut-être les deviner, les capter?... Les médecins s'emparent de la volonté malade des névropathes : pourquoi les sorciers des Monédières ne pourraient-ils « enclaver » le loup[1], et envoûter l'homme qu'ils haïssent?... Il y a bien

1. Les bergers des Monédières prétendent qu'avec certaines paroles cabalistiques ils peuvent « enclaver » le loup, c'est-à-dire le contraindre à rester immobile, paralysé, au milieu même d'un troupeau.

des parcelles de vérité dans la tourbe des superstitions populaires!... « Ah! sauver Jean!... Revoir Jean!... »

Une tendresse infinie gonflait sa gorge. Debout, dans l'ombre où la lune expirait, elle frissonna tout à coup, et, les paupières closes, les bras ouverts, elle appuya ses lèvres, timidement, sur la muraille.

## XIX

Fortunade, évitant de traverser le village, et de suivre les chemins où l'on rencontre des piétons et des troupeaux attardés, avait couru comme une chèvre, à travers les pâturages humides, sur la lisière des blés verts. Quand elle fut entrée dans les bois qui continuent le parc de Saint-Dumine, — châtaigneraies au sol rocheux et pinèdes sablonneuses, — elle ralentit le pas, lissa ses bandeaux, épingla son châle, et prit la mine décente d'une ouvrière qui retourne à la maison, sa journée faite.

Naguère elle fût allée, tout bonnement, vers Martial Veydrenne; mais, depuis qu'il travaillait aux coupes et aux charbonnages, elle ne recherchait pas sa compagnie. Dans sa candeur, elle le croyait sauvé pour toujours, heureux de gagner sa vie en honnête homme, et, persuadée qu'il n'avait plus besoin d'elle, elle se désintéressait un peu de lui.

Elle le vit venir, de loin, dans le chemin creux où le sable reflétait la pâleur du ciel, et il lui sembla énorme, terrible, avec son feutre sali, sa veste en loques, la cognée au long manche qu'il portait sur l'épaule. Il marchait pesamment, mais ses souliers ne heurtaient pas les cailloux, et, silencieux dans le silence, il percevait les moindres frissons des mille vies que le soir éveille.

Il devina Fortunade, avant même de distinguer la frêle forme en vêtements sombres, et il s'arrêta, barrant la route, bien campé sur ses lourdes jambes. Sa main tâtait sous la veste, entre la chemise et la peau, le faisan doré de Saint-Dumine, qui s'était échappé de la volière, et qui avait été surpris, assommé et caché prestement, à cinquante pas de M. Noaillac...

— Hé adieu, Veydrenne!... Vous rentrez chez vous? Moi, je reviens de journée.

— Adieu, la Fortunade! De quel côté vas-tu?

— Du côté de Monadouze, bien sûr... Mon chemin n'est pas le vôtre, mais cela ne me fâche pas de vous dire bonsoir, en passant... Et comme ça, qu'est-ce que vous faites?... On dit que madame veut abattre le gros chêne au bout du parc?

— Il est coupé d'aujourd'hui.

— Le bois ne vaudra rien, en cette saison. C'est vrai qu'il était pourri...

— Pas trop pourri, tout de même...

Ils se remirent à marcher côte à côte.

— Voilà les chaleurs venues, — dit la jeune fille.

— Oui, mais faudrait de l'eau.

— Faudrait de l'eau pour les blés.

— Et pour *la* légume, bien sûr! Nos salades ont du mal à pousser.

Elle balançait le cordon noir qui retenait ses ciseaux et, se donnant la contenance d'une fille qui ne craint rien, elle parlait du temps et de la terre, selon le protocole campagnard; mais elle n'était pas très à son aise, car Veydrenne avait méchante figure et méchante humeur.

Depuis quelques jours, ça le tenait, cette humeur bourrue et coléreuse, qui se soulageait par des mots grossiers à propos de tout, et par des menaces stupides envers Beneytou et Noaillac...

— Et votre vieux? — demanda Fortunade pour amorcer la conversation. — Il se porte bien?

— Oui, il se porte bien.

— C'est un fort homme pour son âge. On n'en voit plus comme ça.

Veydrenne se radoucit :

— C'est la tête qui n'est plus si bonne, — dit-il presque tristement. — Quelquefois, il ne sait plus où il est, et qui lui parle!... Tant de malheur qu'il a eu, pauvre!...

— C'est des ennuis pour vous... S'il était malade, votre vieux, faudrait me le dire, Martial Veydrenne! J'irais bien le voir, vous savez...

— Tu ne viens plus jamais...

— Eh! mon pauvre, je travaille... et ma mère, donc, et les *drolles*! Ça prend mon temps... Tout de même, j'irais bien une fois chez vous...

— Quand ça?

— Bientôt.

L'homme murmura :

— Tu venais, dans la neige, au soir tombé, pour m'apporter des œufs et des *gogues*, quand j'étais sur le dos, la patte cassée... Tu n'avais peur de rien. Tu sentais pas le froid...

Il assura sa cognée sur son épaule, et s'arrêta :

— Fortunadoune?

— Quoi?

— Tu ne viens plus...

— Vous êtes guéri.

— Reviens...

— Je vous dis : bientôt.

Il fit un mouvement. Elle ne recula pas... Droite, elle le regardait, les yeux dans les yeux, car ce demi-sauvage était pareil aux chiens féroces, vite excités par la terreur qu'ils inspirent, et déconcertés par l'énergie calme d'un être faible. Bien des fois, Veydrenne avait eu presque peur de Fortunade.

Jamais il ne l'avait touchée du doigt. Elle lui inspirait un respect qui n'était pas fait seulement de reconnaissance pour la bonté, d'admiration pour son courage, — un respect qui ressemblait à celui qu'on a pour certaines bêtes innocentes : y toucher porte malheur... Fortunade était le fétiche vivant de Veydrenne.

Il ne comprenait pas très bien pourquoi cette fille l'avait secouru avec amitié. Elle ne voulait rien de lui, et — c'était bien étonnant — lui non plus ne voulait rien d'elle, rien de ce qu'on demande aux autres femmes... Quand elle s'asseyait dans le *cantou* et qu'elle disait : « Vous ferez ci ou ça, Martial Veydrenne.., » il répondait bien : « Tu te f... de moi, la Fortunade : je ne suis pas un homme pour ces besognes! Je veux ma liberté... » ; — mais il y avait dans le regard de la fille quelque chose qui forçait la volonté... Et, de paroles en paroles, elle l'avait mené, comme une ouaille, où ça lui faisait plaisir; elle lui avait mis le collier au cou...

Il avait accepté la servitude... Pourquoi? Il ne savait pas. Son vocabulaire était trop restreint pour qu'il pût penser à ces choses difficiles... Les mots lui manquaient. Il se contentait de jurer :

— B... de b...!

Il avait honte, — oui, honte de travailler, d'attendre l'argent du maître, d'arriver et de partir par commandement. Et il ressentait une espèce de chagrin, presque un remords, de vivre ainsi au rebours de son instinct. Mais cela encore était terriblement confus en lui. et il n'en avait qu'une demi-conscience.

Et puis, dès qu'il avait travaillé, la fille n'était plus venue au Chastang... Malice de femelle?... ou quoi?... Il la regrettait, et, dans son regret, naissait une rancune qui allait grandir, grandir, jusqu'à la haine, à mesure que tomberait le prestige presque surnaturel de Fortunade. Et la rancune, déjà, se mélangeait d'un obscur désir... Le temps approchait où la jeune fille ne serait plus mystérieuse et intangible comme l'hirondelle, le grillon, la bête à bon Dieu...

Mais ce temps n'était pas encore venu.

Veydrenne se remit en marche. La petite Brandou lui parlait toujours du vieux, qui était si savant autrefois!

— C'est vrai qu'il « forgeait » les malades?

— Oui... On les mettait sur l'enclume, entre quatre cierges, et le marteau tapait à côté d'eux...

— Ça guérissait le mal de rate?

— Toujours... Et aussi la fièvre de langueur des enfants...

— Sainte Vierge!... Et le mal de poitrine?

— Pour ça, je ne sais point.

— Il y avait un autre secret...

— Peut-être.

— Une herbe?...

— Je ne sais point.

— Vous ne pourriez pas savoir?

— Pourquoi?...

— Je voudrais...

— Y a quelqu'un de malade chez toi?

— Non...

Elle hésita, puis, fermement :

— C'est pour le Parisien de chez Cayrol.

Veydrenne ricana :

— Il a son médecin... Pas la peine de t'en occuper...

— Vous ne voulez pas?...

Il haussa les épaules et marmotta une phrase inintelligible, et, tout à coup, la rage le prit :

— F... le camp!... Si tu es venue pour ça, f... le camp!

Fortunade se raidit:

— Je n'étais pas venue pour ça... C'est une idée qui m'a passé... Maintenant, ça vous plaît que je vous quitte : adieu!

— T'en va pas!

Elle était déjà à dix mètres de lui. Il la rattrapa :

— T'en va pas, sacré nom de...

Elle le regarda encore, en face, avec une douceur sérieuse, et elle dit son nom :

— Martial Veydrenne!

Il eut le cœur retourné... Jamais il n'avait rien senti de pareil... Tout à l'heure, il avait envie d'étrangler cette *drolle* qui se moquait de lui, à son nez... A présent, il était, devant elle, faible et sot comme un enfant de cinq ans...

— Sois pas fâchée, Fortunadoune... Le vieux ne voudra pas...

— Il voudra si vous l'en priez...

— Tu lui parles, à ce Parisien?

— Je ne lui ai pas dit vingt paroles dans ma vie... Mais c'est un chrétien comme nous... Si monsieur Cayrol et votre père sont allés aux juges, c'est pas la faute de ce garçon... Vous n'avez pas envie de mourir, vous!... Quand je vous ai fait du bien, vous avez été content de me trouver?... Ce que j'ai fait pour vous, faites-le pour lui... Notre-Seigneur vous récompensera...

— Tu parles comme un curé...

— Je ne vous ai jamais rien demandé, Martial Veydrenne, et vous m'avez dit : « Je voudrais te voir contente... Tu as toujours l'air chétif et renfermé... » Et quand je vous prie de me faire un plaisir, vous répondez vilainement...

Il baissait la tête, irrité et malheureux.

— Alors, tu reviendras?... Tu parleras au vieux, toi-même... Apporte-lui un morceau de lard, et du vin blanc : ça le disposera bien... Et ne lui dis pas que c'est pour le Parisien à Cayrol.

Elle pressait le pas, car la nuit commençait de les prendre dans ses réseaux. Les rainettes coassaient au bord de l'étang. Un vol cotonneux, un cri pareil aux plaintes d'un nouveau-né, signalaient la hulotte en chasse.

La nuit grise devenait la nuit bleue sous les parasols obscurs des pins, mais vers l'orient elle était presque violette. Une lueur bizarre, peut-être un reflet d'incendie très lointain, empourprait l'azur moins sombre.

— Va plus doucement, Fortunadoune!

— Il est tard... Ma mère m'attend... Je n'y verrai plus pour me conduire...

— Dans un moment, il fera clair. Regarde : voilà le soleil du loup.

La lune rouge paraissait entre les branches basses des pins. Ternie par les vapeurs de l'horizon, elle monta, toujours plus pâle et plus brillante.

Sa lumière indécise s'étendait sur les vallonnements infinis du Limousin, sur les plateaux de bruyères où les bergers mènent leurs petits moutons bruns et leurs cahutes roulantes. Elle entrait dans l'épaisseur des châtaigneraies, pour aviver l'eau des sources secrètes et lui donner d'étranges vertus. Elle glissait par les fenêtres des étables, entre les rideaux des chambres. A cette heure même, elle baignait les pieds nus de Denise Cayrol. Appelée par les mâtins de fermes, par les chœurs éperdus des grenouilles, elle était, cette lune de mai, la lanterne des voyageurs, la compagne perfide des braconniers, la complice des amants. Et le grand loup, assis dans la clairière où dansaient sa femelle et ses louveteaux, saluait le soleil des nuits de chasse.

Sur le sable du chemin, l'ombre de Veydrenne se dessina, mince et longue, puis courte et blottie contre ses talons, comme un chien fantôme. Fortunade courait presque, entourée par les maléfices de la nuit, de la lune, de l'homme, qui semblaient conspirer contre elle. Il ne courait pas pour la suivre; il faisait des pas plus grands, et, sans hâte, il était toujours derrière elle...

— Fortunadoune!

La peur, jamais connue par des nuits noires, sur les plateaux déserts des champs de Brach, saisissait Fortunade à la gorge et lui coupait les genoux. Et cependant Veydrenne ne menaçait pas; et sa voix basse, rauque, avait un accent de prière...

Les pins s'espaçaient. Le sol, plus frais, nourrissait des herbes drues, des fleurs, sous des arbres légers à tronc blanc ou gris,

des bouleaux, de petits hêtres... Et Fortunade devinait les maisons d'un hameau, invisibles, toutes fenêtres éteintes, révélées par le parfum des jardins.

— Cours pas si vite!... T'as pas le feu à tes jupons... De quoi as-tu peur?

— Je n'ai peur de rien.

— Je ne te veux pas de mal...

— Quel mal me voudriez-vous?

Elle haletait un peu, la main droite serrant sa jupe que les aubépins accrochaient, la main gauche cherchant dans la poche du tablier le chapelet bénit donné par les sœurs de Tulle. Et, bien qu'elle tremblât, les nerfs en déroute, Fortunade se dominait encore, et répondait presque tranquillement.

Un pan de coteau cacha la lune, et, dans les sous-bois obscurcis, des points de feu verdâtre s'allumèrent. Il y avait, sous les feuilles, comme un crépitement de pluie : c'étaient des milliers d'insectes qui s'appelaient, avec les fibres stridentes de leurs élytres; à peine éclos, ils vivaient une heure musicale et lumineuse, et déjà, par centaines, ils commençaient de mourir.

A l'ouest, où persistaient des traces pourpres, souvenir du couchant qui violaçait le bleu de la nuit, le ciel phosphorescent palpita comme une paupière. Une odeur d'orage se mêla aux odeurs sylvestres, aux odeurs florales. Selon les sautes du vent tiède et la proximité des jardins, divers aromes dominaient tour à tour : l'amande amère des aubépines, la vanille et le miel des acacias, l'éther froid de la jacinthe, le parfum mâle des sureaux aux ombelles blanches comme des flaques de lait. Et, soudain, le roi des nuits de mai, le grand lilas mauve, absorba les souffles embaumés des autres fleurs, dans la puissance de son parfum. Il emplit les vergers, les bois, tout l'espace sous le ciel, d'une immense bouffée fiévreuse et chaude...

Fortunade, les sens fermés aux enchantements de la nuit, l'âme élancée en brèves invocations muettes, n'entendait plus les mots que l'homme balbutiait. Elle fuyait la Bête invisible, innommable, dont l'haleine empestée touchait son cou, son dos, l'ourlet de sa jupe...

Une main l'effleura. Elle jeta un cri :

— O Vierge!

Le taillis s'ouvrait devant elle : à quelques pas, une fenêtre de chaumière faisait un petit carré de lueur fumeuse. Un chien jappa. Un homme, assis sur un banc, près de la porte, dit à voix haute :

— Paix, Fidèle, paix!

Fortunade était déjà sur la route claire, hors du gouffre de ténèbres et de parfum où Veydrenne s'enfonça, en proférant des menaces indistinctes.

Le paysan vint jusqu'à la haie :

— C'est toi, Fortunade Brandou... Tu as crié?

— Je reviens du château... Quelque chose a bougé dans le bois. J'ai eu peur...

— Eh! ma pauvre, à cette heure-ci, il faut du courage pour s'en aller seule... Je vas te faire un bout de conduite...

— Grand merci; je ne refuse pas... Jusqu'au pont de la Monadouze, seulement...

Elle pensait :

« O Vierge! Tout danse dans ma tête, et je suis comme si j'allais mourir... De quel mal m'avez-vous sauvée! »

## XX

Cayrol prit le bras de sa fille.

— Viens, chérie...

Elle regardait le panache floconneux qui se dissolvait dans la buée matinale.

— On ne voit plus le train : viens, chérie.

Il l'emmena. Ces adieux, la gratitude émue de Jean, son espoir d'un prompt retour, et maintenant, cette froideur, ce silence obstiné de Denise, quelle tristesse!...

Cayrol songeait : « Il était temps!... Elle aussi se laissait émouvoir... Maintenant le péril est écarté. Elle va réfléchir, elle comprendra que j'ai eu raison de choisir, entre deux maux, le moindre... Après tout, si Favières veut continuer son régime et ne pas commettre d'imprudences, sa vie ne sera pas abrégée d'un jour parce qu'il nous aura quittés... Je le lui ai dit; je l'ai dit à Denise... Il m'a cru, lui. Elle ne me croit pas. Elle s'imagine qu'elle est nécessaire à ce garçon, que, loin

d'elle, il fera cent sottises... C'est possible, après tout, qu'il en fasse, mais il en sera responsable, lui seul... J'aurai fait tout mon devoir... »

Il aurait voulu dire sa pensée, tout haut, briser cette glace qui se formait entre Denise et lui, depuis qu'il avait décidé le départ de Jean : il n'osait pas. Sa fille avait accepté sa décision, sans protester ; et une pudeur délicate et pénible avait retardé, de jour en jour, l'explication désormais inutile.

Jean était parti. Bientôt Denise partirait à son tour. Ils ne se reverraient qu'à l'automne, ou plus tard... D'ici là, des figures et des choses nouvelles s'interposeraient entre eux. L'envoûtement morbide de la pitié amoureuse serait peut-être rompu. Et s'il n'était pas rompu, Cayrol trouverait un prétexte pour ne plus recevoir Jean.

Dans le vestibule, la chaise longue, en toile et bambou, était dressée contre le mur : Denise l'aperçut, et une onde de souffrance passa sur son visage.

— Où vas-tu ? — demanda le père.

— Là-haut : Françounette lave la chambre blanche.

— Veux-tu que nous déjeunions de bonne heure ? Je t'emmènerai à Tulle. Tu achèteras des étoffes aux *Galeries Nouvelles*, pour tes robes d'été... Tu auras le loisir de travailler pour toi, maintenant... Il faut que tu sois jolie, que tu te reposes, que tu t'amuses. Après tant de fatigues, tu as bien mérité des vacances...

Il parlait presque timidement. Denise répondit :

— Je te remercie, père... Je ferai tout ce que tu voudras.

Elle était déjà dans l'escalier. Cayrol l'entendit qui appelait :

— Fortunade !... Où est Fortunade ?

La petite Brandou, juchée sur un escabeau, décrochait les rideaux de la chambre blanche.

— Mademoiselle ?

Denise la fit entrer dans sa chambre, et lui dit :

— Eh bien ?...

— Eh bien... je l'ai vu... Il ne sait rien. Il veut que j'aille parler au vieux...

— Quand iras-tu ?

— J'aurais bien du chagrin de vous désobéir, mademoiselle, mais, pour aller au Chastang, seule, je ne saurais...

— Tu y es allée, déjà.

— Je n'oserais plus...

— Tu as peur?

— Oui.

Denise, qui n'avait pas encore regardé Fortunade, aperçut enfin la mine défaite de la pauvre fille, ses yeux où le reflet d'une épouvante était resté.

— Il ne m'a pas fait de mal, cet homme, — dit la couturière à voix basse, comme pour répondre à une question informulée; — mais je n'irai plus seule au Chastang...

— Et si j'y vais avec toi?

— Comme ça, je veux bien...

Denise soupira et prit la main de Fortunade :

— Pardonne-moi, ma petite... Je n'aurais pas dû te demander cela... J'ai un remords, maintenant... Merci de tout mon cœur... Va, va, laisse-moi... Je serai mieux, seule...

Elle ferma la porte, derrière Fortunade, et ne descendit que pour le déjeuner.

Dans la journée, elle accompagna son père à Tulle; mais, pendant que le marchand lui proposait les étoffes étalées sur le comptoir, elle répondait par monosyllabes, les yeux vagues, la pensée lointaine...

Une dépêche de Jean arriva dans la soirée.

Le lendemain, Denise emmena Fortunade au Chastang. Elles avaient emporté quelques victuailles, une bouteille de vieux vin et de l'argent. Chemin faisant, elles ne rencontrèrent personne. Quand les chaumes dispersés du hameau parurent sous les châtaigniers, parmi les molles prairies toujours humides, la petite Brandou marcha en avant, la première... Au seuil des Veydrenne, elle fit signe à Denise de l'attendre.

Une odeur de joncs, de moisissure et d'étable pesait dans l'air malsain de ce lieu. Un enfant ébouriffé se glissa hors d'une maison croulante, jeta une pierre à Denise et se sauva, rapide et muet comme un rat d'eau. Fortunade, qui était entrée dans la chaumière, se montra et fit un signe :

— Venez... Le vieux est là... Je lui ai donné le panier... Je lui ai parlé... Mais il ne répond pas... Il est tout drôle... Voyez-le... Il vous écoutera, peut-être...

Alors Denise pénétra dans le taudis des Veydrenne, suffoquée par l'odeur, étonnée par la demi-obscurité où s'esquissaient des formes bizarres... Les vitres crevées du *fenestrou* avaient été remplacées par du papier de journal, qui était jaune et couvert de mouches. Des chapelets de morilles pendaient au plafond et, au-dessus de l'âtre, une chouette était clouée, qui se décharnait et perdait ses plumes. Un chien au poil gris de fer, tout hérissé, gronda en voyant l'inconnue. Fortunade le calma, d'un mot.

— Où est le vieux? — demanda mademoiselle Cayrol.

— Là... dans le *cantou*...

L'autre chien, couché devant l'âtre, se mit à gronder.

Fortunade prit deux os dans le panier et les jeta aux deux animaux toujours affamés, maigres comme les loups dont ils avaient le poil, le museau pointu, les courtes oreilles, les yeux sanglants... Gardiens féroces, génies familiers du *metje*, ils connaissaient Fortunade qui leur apportait, à chaque visite, quelques débris de viande et, parfois, des morceaux de sucre... Mais Denise les inquiétait.

Bravement, elle s'approcha du *cantou*, et dans l'ombre elle discerna un être vêtu de haillons. L'énorme collier blanchâtre de la barbe, la proéminence des mâchoires, l'écrasement du nez, la fixité des petits yeux très rapprochés sous les arcades caverneuses du front, rappelaient les grands singes anthropoïdes qui se blotissent dans un coin de cage, mystérieux et souffrants.

— Père Veydrenne, je suis l'amie de Fortunade... Nous vous apportons du lard et du bon vin que vous aimez... Votre fils nous a dit de venir... parce que... parce que...

Silence.

— Il a eu quatre-vingt-treize ans, l'autre semaine, — dit Fortunade. — La tête n'y est plus... Il ne comprend pas... Allons-nous-en.

Mais Denise était comme fascinée... C'était donc là le célèbre *metje* de Monadouze, le forgeron sorcier, le maître des sorts et des envoûtements, devant qui trois générations de paysans avaient tremblé. Dupe de ses propres manigances ou simulateur habile, il était là, vaincu par le médecin, par l'homme des livres et des laboratoires, et réduit à cette anima-

lité qui n'inspirait pas la compassion, certes, mais qui était majestueuse et presque terrible...

Isolé sur les confins de l'extrême vieillesse, comme un ermite sur un mont, hors de l'espèce, hors de l'âge, il semblait fait de la même matière que les arbres et les rochers, os de pierre et muscles ligneux, avec une face de bête sacrée. Sans doute, il ne comprenait plus la parole humaine, mais il entendait pousser l'herbe, et rôder la taupe, et, comme ses chiens, il sentait la mort quand elle entre dans les maisons ou quand elle s'installe au fond d'un être.

— Allons-nous-en, mademoiselle! — répéta Fortunade. — Il ne voit plus ; il n'écoute plus... et il restera, comme cela, des jours et des nuits... Tout à coup, il paraît se réveiller : il mange et il dit quelques mots... et puis il redevient tel qu'une souche.

Elles repartirent. Denise murmurait :

— Pourquoi suis-je venue? Quelle espérance avais-je en ce sorcier campagnard qui est un menteur ou un fou?... Mon père ne me pardonnerait pas cette visite, et je ne me comprends pas moi-même. Vraiment, Fortunade, j'ai l'esprit égaré, depuis quelque temps... Je voudrais changer l'arrangement du monde, je voudrais... Je ne sais pas ce que je voudrais...

— Vous seriez plus tranquille, mademoiselle, si vous vouliez seulement la volonté de Dieu, — dit Fortunade.

« Cette petite dévote a raison. — pensa Denise quand elle fut rentrée chez elle, accablée et découragée. — Sans qu'il y paraisse, sa résignation est de même nature que la sérénité philosophique de mon père. Ils se soumettent aux fatalités : L'un dit : « C'est l'ordre du monde. » L'autre dit : « C'est la volonté de Dieu... » Et moi, je suis aussi loin de l'un que de l'autre... Je ne pourrais croire à une autre vie, et je ne peux pas accepter la destruction des êtres que j'aime. Si je pense à ma propre mort, je ne suis pas effrayée, mais si je pense à la mort de Jean, l'impuissance où je suis de le consoler me bouleverse l'âme. »

Elle pleura. Elle désira rentrer dans la vérité. Peut-être, si elle avouait tout au docteur, trouveraient-ils ensemble un moyen de détromper Jean, sans le faire souffrir...

Ce soir-là, Denise fut plus affectueuse pour Cayrol, et il crut

qu'elle reprenait son équilibre moral. Mais, le lendemain, une lettre du jeune homme rejeta Denise dans les angoisses.

Jean criait sa passion, exaspérée par l'absence, il criait son espoir éperdu de revoir Denise, de ne plus la quitter, jamais... Il ne comprenait pas comment il avait pu s'arracher d'elle, comment elle avait eu le cruel courage de le laisser partir.

Et il terminait par ces mots :

*Aimez-moi pour que je vive... Si votre amour se retirait de moi, je le sentirais au froid de mes veines... O Denise! je suis en vos mains comme un flambeau : ne soufflez pas sur la lumière qui veut renaître...*

Elle répondit par des assurances de tendresse et de fidélité.

Saint Jean, qui écarte la foudre, règle les vents, purifie les eaux, épaissit la toison des brebis, et fait multiplier les poissons dans les rivières et les oiseaux dans le ciel, saint Jean, plus vénéré des Limousins que Dieu le Père lui-même, fut salué à grand bruit de cloches, à grandes flambées de fagots... Monadouze célébra la *Lunade* : par les chemins creux où les châtaigniers semaient leurs fleurs de chenille jaune, quatre garçons en robe rouge et en surplis promenèrent l'idole barbare du Précurseur, peint de vermillon vif, coiffé d'or, chaussé d'or, et tenant un rameau d'or dans la main droite; douze fois le cortège interrompit sa marche lente, qui décrivait un vaste cercle autour du village pour représenter les stades de la lune dans le cycle des douze mois. Le soir, des feux rougirent sur toutes les collines, le chant plaintif et brisé des *chabrettes* appela les filles à la danse, et l'auberge Brandou fut pleine de gens jusqu'à la petite aube de deux heures et demie...

Ce même soir, on apprit une grande nouvelle. Un monsieur de Paris avait acheté sous main les trois cascades supérieures et les terres riveraines. Il allait enclore tout le côté du ravin, depuis la route, et des sentiers en lacets permettraient aux touristes de descendre jusqu'à la « Queue de Cheval ». On établirait un petit kiosque rustique, qui servirait de buvette, sur le gros rocher plat, au-dessus de la « Redole ». Et, les étrangers affluant bientôt à Monadouze, le monsieur de Paris gagnerait beaucoup d'argent. — Les anciens propriétaires, qui

n'avaient jamais vu l'acquéreur, et qui avaient vendu, un bon prix, sans demander aucun détail, se plaignaient maintenant, comme si quelqu'un leur avait fait tort... L'idée que des touristes paieraient pour voir les cascades, — leurs cascades! — et que cet argent tomberait dans la poche d'un Parisien, cette idée bouleversait leurs âmes paysannes...

Les travaux n'étaient pas commencés, mais déjà les arpenteurs et les maçons étaient venus, quand mademoiselle Cayrol quitta Monadouze. Elle n'était pas très bien portante, racontait Françounette, et elle allait à Royat, prendre les eaux. La receveuse de la poste et l'institutrice lui firent une visite, avant son départ, et la trouvèrent, non pas malade, mais un peu maigrie, pâlie et dolente.

La cousine de Cayrol, madame Desseytre, veuve d'un professeur de Faculté, était une vieille dame prudente et cérémonieuse. Elle ne voyageait jamais parce qu'elle avait des habitudes qu'elle appelait des affections et parce qu'elle haïssait la poussière, la pluie, le grand soleil, le grand vent, le bruit et les figures nouvelles.

Dès le mois de juin, elle quittait Clermont pour sa villa de Royat, et, le dimanche, hiver comme été, à Royat comme à Clermont, elle recevait des familiers qui appartenaient exclusivement au monde universitaire. Madame Desseytre était pleine de mépris pour les gens qui n'étaient pas licenciés, et elle avait des entrailles de mère pour les candidats à l'agrégation. Deux de ses plus anciens amis, professeurs devenus journalistes et politiciens, avaient été ministres de l'Instruction publique. Un reflet de leur gloire brillait encore sur les cheveux gris de madame Desseytre. Elle était à Clermont, une manière de personnage et les étudiants se faisaient présenter chez elle.

Denise parut dans ce salon comme une personne effacée et silencieuse qui se tenait à l'arrière-plan, et dans l'ombre. Elle faisait les honneurs du jardin et servait le thé aux visiteurs du dimanche. Sa douceur éternelle décourageait les curiosités. Était-elle insignifiante ou mystérieuse, cette grande fille qui parlait si peu, et qui écoutait les doctes discours et les badinages sans ennui et sans plaisir apparent?

Madame Desseytre disait :

— Elle a bien changé depuis cinq ans... Elle n'a plus l'ardeur et la gaîté de la jeunesse... Les filles sans mari ont un printemps et un automne; seules, les femmes ont un long été...

Elle aurait voulu marier Denise, mais ses vieux amis étaient trop vieux, et les jeunes, nourris de pain sec par l'Université marâtre, ne correspondaient pas au type romanesque du savant désintéressé...

Mademoiselle Cayrol vécut deux mois dans un état comparable au sommeil lucide. Les lettres hâtives du docteur l'intéressaient à peine. Elle apprit sans émotion que Fortunade Brandou avait fait une chute dangereuse, dans un fossé; que Veydrenne avait essayé d'assommer M. Noaillac, et que les gendarmes étaient venus le prendre, dans sa cahute du Chastang... Tout le passé devenait lointain, presque étranger à Denise et le présent même était irréel : madame Desseytre, les vieux savants, les jeunes professeurs passaient devant ses yeux comme les personnages d'un rêve.

Elle ne regrettait pas d'être venue à Royat; elle ne regrettait pas Cayrol. Elle attendait. L'attente exaspérait en elle la tension nerveuse, absorbait ses forces, et la suppliciait lentement... Elle ne savait même pas ce qu'elle attendait... Elle savait que chaque jour la rapprochait d'un événement inimaginable et fatal, la guérison ou la mort de Jean, qui déciderait — en quel sens? — de sa vie, à elle...

Et les jours suivaient les jours, les lettres suivaient les lettres, et le cauchemar continuait, sans que personne, chez madame Desseytre, le soupçonnât. Angoisse du matin, quand le facteur va venir, bref répit qui succède à la lecture des lettres, effort de répondre en pesant tous les mots, reprise de l'inquiétude qui mord l'âme, en dessous, et, jusque dans le sommeil, la ronge de ses fines dents de souris sournoise... Jean va mieux... Jean va moins bien... Il quitte Sauveterre... Il est chez ses parents... Il veut partir pour Royat... Il se résigne à rester, mais l'attente l'énerve aussi et l'affole... Il est repris par les doutes et les peurs d'autrefois... La jalousie de l'amant s'ajoute à l'anxiété égoïste du malade. Ainsi la lettre de chaque jour apportait une nouvelle qui contredisait celle de la veille.

A toute heure, dans sa chambre solitaire ou dans le salon plein de gens, au casino ou à la promenade, Denise entendait

un appel désespéré... Parfois elle croyait l'ouïr, matériellement, et elle tressaillait, pâlissante, comme si quelqu'un, derrière elle, avait parlé.

Vers la mi-août, les lettres furent plus calmes. Jean était encore à Nîmes, chez sa mère; il se plaignait que madame Fabre voulût le renvoyer au sanatorium de Sauveterre, pendant qu'elle irait en Allemagne, chercher son petit garçon, — « *car on n'aurait pas laissé ce précieux enfant dans la maison, où, même convalescent, même guéri, je respire...* » Et il concluait :

*Puisqu'on redoute de me savoir seul, je vais m'en aller en Arles, chez moi, dans la maison qui m'appartient, — qui* nous *appartient, ma chérie, — et que je ferai réparer et meubler pour nous. C'est une antique maison, dans le quartier des Arènes; elle a une cour intérieure où languit un oranger dont les fruits ne mûrissent pas. Une fontaine y coule dans une auge de pierre qui a dû être un sarcophage romain... Deux bonnes gens, Marius et Mion, qui ressemblent à des personnages de crèche, gardent cette maison de mon aïeule. Ils seraient heureux de me servir et, au besoin, de me soigner... Oh! que je désire aller en Arles, avec vous, Denise! C'est une ville triste et belle et bien plus amoureuse que votre Tulle, et vous y deviendrez une autre femme, — ma femme... Plus j'y songe, plus passionné est mon désir, de demeurer quelques jours, seul, dans cette maison, qui sera celle de nos noces... Oh! Denise, quand vous aurez passé ce seuil, le chant de la fontaine ne sera plus mélancolique... Vous trouverez dans les armoires, des robes à la mode ancienne, des fichus de tulle, des rubans de velours broché... Vous vous coifferez en larges bandeaux, sous le petit diadème de velours, et je vous appellerai Mireille...*

*Ne riez pas de mes pauvres rêves... Ils me brûlent le sang; ils me tuent, mais pourtant je vis d'eux, puisqu'ils vous rendent à moi... Ah! si vous saviez, froide et fraternelle amie!...*

Elle répondit :

*N'allez pas en Arles. J'ai peur, pour vous, de la solitude, de la vieille maison, des soins dévoués mais maladroits... Retournez à Sauveterre...*

Jean répliqua le surlendemain : il était « en Arles », plein de santé et de gaîté...

Puis, tout à coup, les lettres cessèrent.

## XXI

*Mademoiselle Cayrol,*

*Je vous écris pour que vous veniez tout de suite. Monsieur Jean a été bien mal pendant trois jours... Il a attrapé chaud et froid, nous ne savons pas comment. Le médecin dit que ça pourra mal finir. Monsieur Jean a défendu qu'on écrive à sa famille. Il a dit à vous d'abord, pour que vous veniez parce qu'il veut vous revoir... Et nous disons aussi que vous pouvez pas refuser à ce pauvre monsieur qui vous aime tant qu'il se croit marié avec vous quand il a le délire, et qu'on peut pas entendre ça sans pleurer. Nous irons vous chercher à la gare. Si vous ne venez pas, Monsieur Jean dit qu'il ira vous chercher, même s'il doit mourir en route. Il le ferait. C'est un caractère qui n'a pas de patience.*

*Votre servante,*

*MION LABASTIDE.*

## XXII

La voiture roula sur le long boulevard poussiéreux. Denise, brisée par l'inquiétude et la nuit sans sommeil, demanda :

— Comment est-il tombé malade ?

Mion Labastide essuya ses yeux. Elle avait un visage de sainte Anne italienne aux belles rides, et portait le noir diadème d'Arles sur des bandeaux de vieil argent. Ses gestes n'étaient pas vulgaires, et, quand elle parlait, son récit devenait un drame, avec les dialogues, le mouvement et les péripéties.

— Il voulut changer les meubles dans la maison... Notre boulanger, — *sala bestia!* — l'arrête dans la rue, un matin : « Puisque vous aimez les vieux bois, allez donc dans un mas vers Montmajour : il y a un lit plus beau que celui de l'accouchée du *Museo Arlaten*, et une panetière si vieille qu'elle était faite avant la reine Jeanne... » — « Eh bien! dit Jean, commande une voiture à l'hôtel, Marius : nous irons à Montmajour, cette après-dînée. — Le soleil est bien blanc, monsieur... Le vent souffle du midi. L'orage pourrait venir. Attendons demain. » Le boulanger — *sala bestia!* — ricane : « Il y a

des Anglais qui ont parlé au maître du mas pour la panetière et le lit... » Jean dit : « Quand j'ai le désir d'une chose, il me la faut sur l'heure : va commander la voiture, Marius. Je me moque du vent, du soleil et de l'orage... »

— Je le reconnais bien là ! — murmura Denise.

La Mion reprit :

— L'orage est venu. Toute la pluie est tombée sur cette voiture ouverte, et rien pour s'abriter que les oliviers dans la pierraille. Le cocher a mis sa pèlerine sur Jean ; mais, quand ils sont rentrés, le pauvre avait déjà le sang glacé... Et alors, le lit, le vin chaud, et puis le médecin et les remèdes... Et le grand frisson de la fièvre, et le délire toute la nuit... Le lendemain, Jean a vomi le sang, ce qui nous a fait une terrible peur...

Denise frémit :

— Et lui, il a eu peur ?

— Il est devenu comme un saint de cire quand il a vu son sang... Je lui ai dit, pour changer son idée : « C'est de tousser que ça enflamme la gorge. Le mauvais sang parti, ça soulage... — Non, ma Mion. Tu ne me tromperas point : c'est ma poitrine qui se déchire. Ce sang m'annonce ma mort... N'écris pas à ma mère : la lettre ne lui arriverait pas de sitôt, puisqu'elle voyage... Et, quand même, elle saura toujours assez tôt la vérité... Ce n'est pas elle que je veux revoir. Écris à ma fiancée... — J'ai dit « oui », mais nous pensions qu'il n'avait plus sa tête, parce qu'il n'avait jamais parlé de sa fiancée... Il s'endort. Il se réveille : « As-tu écrit, ma Mion ? — Je ne sais point le nom et l'adresse de cette demoiselle. — Prends un papier dans mon portefeuille : il y a dessus son nom et sa résidence. Elle viendra tout de suite, et tu iras à la gare la chercher. — Et comment la connaîtrai-je, ne l'ayant jamais vue ? — C'est la plus belle de toutes. Elle a des cheveux tressés en couronne et d'un blond qui n'a pas son pareil... » J'ai vu qu'il ne rêvait pas, puisque j'ai trouvé le papier. Alors, j'ai écrit... Votre dépêche est arrivée hier soir ; Jean a passé une nuit meilleure... Et, ce matin, il a voulu se lever...

Elle ajouta, gravement :

— De vous espérer, ça lui redonne la force... Il vous aime.

— Et le médecin, que dit-il ?

— Aï!... le médecin... Est-ce qu'il sait?.. Il a dit à Marius : « La fin n'est pas loin... » Et Jean s'est levé aujourd'hui...

— Mon père l'avait dit : « Tôt ou tard, il commettra une imprudence... »

La lettre de Mion Labastide lui était parvenue l'avant-veille. Denise n'avait pas longtemps délibéré... Elle revoyait Jean, dans la clairière aux jacinthes, lorsqu'il la tenait sur son cœur, et qu'elle tremblait de tendresse comme une vraie fiancée... Il avait dit : « Si j'étais plus malade, très malade, si je vous appelais, viendriez-vous?... » Elle avait répondu : « Oui... Je vous le jure. »

Il l'appelait. Illusoires ou réelles, les fiançailles lui donnaient un droit sur Denise : il la considérait comme sienne, et elle s'était promise à lui. Les restrictions mentales qu'elle avait pu faire ne la dispensaient pas de tenir loyalement le rôle qu'elle avait accepté. Jusqu'à la mort de Jean, elle était sa fiancée, de fait, sinon de cœur...

Et son cœur même n'était-il pas séduit? N'aimait-elle pas Jean Favières plus qu'elle ne croyait l'aimer?...

Mais elle ne voulait plus mentir. Dût-elle subir le blâme du docteur et sa colère, elle l'avertirait de son départ... Et, d'ailleurs, que pourrait-il craindre, de quelle jalousie pourrait-il être encore ému? Jean appartenait au passé, il entrait dans l'ombre solennelle qui impose aux vivants le silence — et le pardon. — Elle écrivit :

*Cher père, tes pressentiments étaient justifiés. Notre pauvre ami Jean se meurt. La personne qui le soigne me supplie d'aller le revoir, dans cette maison d'Arles où il est seul, — car sa mère au cœur tendre voyage!... — Toi-même, tu ne me défendrais pas de donner cette joie à un malheureux qui nous a bien aimés. Je pars. Je resterai là-bas quelques heures seulement, et rentrerai aussitôt à Monadouze : après des émotions si tristes, la vie que je mène à Royat me serait pénible.*

*Je préviens ma cousine. A bientôt! Ne sois pas inquiet. Je t'embrasse tendrement.*

*DENISE.*

... Maintenant, elle est dans la ville de Jean Favières... Boulevards plantés de platanes, maisons ocrées que domine la silhouette d'un clocher roman, petites rues pavées en cailloux

du fleuve, où la voiture mal suspendue tressaute avec un bruit de ferraille. Des femmes aux larges épaules, au profil droit, assises devant les portes, regardent passer Mion Labastide avec Denise et s'interpellent de leurs voix graves, dans leur dialecte latin. Le vent se lève et la poussière se lève avec lui, tourbillonne, se disperse en fine cendre sur les toits orangés, sur les platanes, sur les vêtements des promeneurs. Un son de cloche traîne... Et l'ennui du dimanche d'été emplit la cité silencieuse, chaude et triste sous le dur soleil.

Une petite rue... Au loin l'énorme masse des Arènes dont les arcades superposées découpent l'azur presque outremer du ciel d'août.

— Nous sommes rendues, *té!*... C'est la maison, et là, c'est le boulanger... *sala bestia!*

Mion rend ce boulanger responsable de tout! Derrière le store en ficelle tressée, des yeux guettent... Mais le vieux Marius guette aussi : à peine la voiture est-elle arrêtée que la porte cintrée, à gros clous, s'est ouverte.

Denise ne voit plus rien — ni la cour, ni l'escalier de pierre à vis, ni les couloirs compliqués... Son regard se brouille... Et puis, la voix de Jean...

## XXIII

Il était assis près de la fenêtre, dans un grand fauteuil bourré de coussins, comme autrefois, à Monadouze, et Denise était sur un tabouret bas, tout près de lui.

Depuis combien de temps ?... Les heures avaient passé. La Mion avait ouvert la porte, deux fois, pour demander : « Où dois-je porter la valise de mademoiselle?... Jean avait répondu : « Plus tard... nous verrons... laisse-nous... » Maintenant le soleil rasait la crête de tuiles rousses qui bornait la vue de l'autre côté de la ruelle. En bas, le crépuscule limpide et mauve montait du pavé aux portes, des portes aux balcons. Les toits seuls retenaient la lumière. Un rayon, entrant par les vitres, frappait la main de Jean posée sur les cheveux de Denise, — pâle ivoire sur un coussin d'or, — et, direct, comme un jet de feu, traversait la chambre et s'écrasait en large gloire contre la tenture pourpre du lit.

Il était énorme, ce lit, avec un pied très bas et un dossier très haut, très contourné, sans sculptures, en racines de noyer qui avaient d'étranges veines ondulées et des taches en spirales. La courte-pointe de damas grenat tombait, de chaque côté, jusqu'au tapis. Un christ de bronze étendait ses bras au-dessus du chevet. Et, à droite et à gauche, il y avait deux portraits à l'huile, représentant le bisaïeul et la bisaïeule de Jean, — lui, tout rasé, avec une redingote Louis-Philippe et une cravate à double tour; elle, coiffée du petit foulard jaune des riches fermières, parée d'un fichu de tulle sur un corsage noir. — Le beau rayon vespéral envoyait un reflet sur ces figures naïvement peintes, et qui semblaient contempler l'arrière-petit-fils et la fiancée étrangère.

Jean murmura :

— Encore, parlez encore!... J'aime votre voix...

— Je vous ai tout raconté... Je suis lasse, Jean, bien lasse... J'ai tant souffert depuis trois jours!... Cette lettre de Mion m'a fait tout craindre... Mais j'ai été heureusement surprise, en vous voyant... Le danger immédiat est écarté... La crise est presque finie...

Elle mentait en s'appliquant, et son regard démentait son accent presque joyeux.

— Ah! mauvais gamin que vous êtes, enfant terrible, vous avez oublié mes conseils et vos promesses!

— Je les ai suivis pendant trois mois, vos conseils, comme un moine observe la règle... Et puis j'allais trop bien! J'étais trop content d'embellir cette maison pour vous... Hélas!...

— Je ne l'ai pas vue encore, notre maison... Tout à l'heure, quand le médecin viendra...

— Notre maison? *Votre* maison, Denise... Elle vous appartiendra... bientôt... Je ferai un testament...

— Oh! Jean!

— C'est si naturel!... Vous êtes ma femme... Tout ce que je possède est à vous...

— Vous ferez un contrat, mon cher Jean, et vous me donnerez la maison, en cadeau de noces... Pourquoi êtes-vous lugubre?... C'est très mal... Autrefois, quand vous aviez des accès de mélancolie, je réussissais à vous faire sourire... Est-ce que je suis différente, ou moins habile, ou moins aimée?...

— Chère!... chère!... Jamais il n'y a eu plus de tendresse dans vos yeux... Vous êtes la même Denise que j'aimai, dès le premier soir, lorsque j'entendis sa parole claire, et que je m'appuyai sur sa main... Je m'appuie encore...

— La main est sûre et fidèle. Elle ne se dérobera pas...

— Seul, j'ai changé... En si peu de jours!... Car, l'autre semaine, j'avais bon visage... A présent!...

Il éleva sa main au passage du rayon, entre la fenêtre et Denise : l'ardente lueur pénétra les chairs qui cernaient les os apparents d'un mince contour diaphane. Cette main qui avait résumé jadis l'être moral et physique de Jean, avec son tempérament, ses inclinations et son caractère, avait perdu presque toute individualité : elle était la main typique du tuberculeux, déformée et remodelée par la maladie, les doigts élargis en spatules, les ongles ternes et bombés.

— Et ça, Denise!... regardez ça!... Je ne peux plus m'illusionner... Mais ne vous désespérez pas, ma chérie... Tout se passera doucement... Je n'avais qu'un désir : vous revoir... entendre de vous ces mots d'amour qui bercent mon âme, et la préparent au sommeil... Vous êtes venue... Vous m'aimez... Vous me regretterez... Alors, je ne lutte plus. Je me résigne... Je n'ai pas peur du tout... Je suis déjà plus qu'à demi détaché... Une à une, les amarres cassent... Je m'en vais... C'est presque doux...

Denise fut plus effrayée de ce calme que d'une violente rébellion. Elle savait que la volonté de vivre peut prolonger la vie, contre toute vraisemblance... Mais Jean consentait à la mort!...

— Je vous laisse déraisonner, parce que cela me fatiguerait de vous contredire! — fit-elle. — Dès que vous aurez repris quelques forces, je reviendrai vous chercher... Et nous retournerons à Monadouze... J'ai prévenu mon père de ma venue ici... Nous lui dirons tout. J'y tiens... Il sera bien un peu jaloux pour commencer, mais...

— Denise!... Sublime menteuse!... Je ne vous crois pas, et cependant j'aime à vous entendre faire des projets, dire : « nous ». Comme vous êtes vraiment femme, comme vous trouvez le mot qui touche, l'argument subtil qui convainc!... Votre nature m'apparaît dans sa vérité : vous êtes divinement

maternelle... (Il soupira.) Pourquoi vous ai-je demandé autre chose que cette maternelle tendresse?... Pourquoi vous ai-je aimée, comme les hommes... les sains, les forts... aiment les belles jeunes femmes?... Car je vous ai aimée, je vous aime encore, avec une passion jalouse et cupide, une passion d'homme, hélas!... Je n'aurais pas dû, non... Je suis peut-être très coupable envers vous... Je n'en ai pas eu conscience, jusqu'à maintenant... Quel égoïsme!... Mais je me vois et je vous vois... La fin de la vie, c'est comme la fin du jour : une clarté tranquille, un grand silence... Et les choses sont éclairées autrement que dans le milieu du jour... elles ont un autre sens... Comprenez-vous?

— Je vous aime, Jean. Je ne sais pas autre chose; et je suis tout à vous.

— Ne dites pas ces mots-là, Denise!

Il ferma ses lourdes paupières. Presque agenouillée, elle lui serrait les mains, et parfois elle les portait, ces pauvres mains, à ses lèvres. — Geste machinal, caresse pure comme la pitié, fervente comme l'amour! Elle parut galvaniser Jean : il rouvrit les yeux; son visage reprit une fugitive expression de jeunesse et de grâce amoureuse.

— Bien-aimée!...

— Vous étiez plus faible qu'aujourd'hui, lorsque vous êtes arrivé chez nous!... Je me rappelle votre figure... Trois mois après, nous courions les routes... Espérez! Nous reverrons les Champs de Brach, l'Habitarelle, le cher étang de Saint-Dumine... Père a gardé la voiture, pour vous... Votre chambre vous attend...

— Quelle magicienne vous êtes, Denise!... Je me dis : « Elle a peut-être raison... » Demain je vous croirai... Ah! vivre...

Il referma les yeux :

— Parlez-moi... bercez-moi... mentez-moi!...

... A sept heures, Mion Labastide annonça le médecin. Denise sortit de la chambre. Elle était à bout de forces.

Les paliers de chaque étage se prolongeaient en deux loggias superposées, sur un côté de la petite cour. L'oranger en floraison exhalait son parfum nuptial vers la jeune fille

accoudée sur la rampe du premier étage. Tout ce fond de cour était déjà dans l'ombre bleue, mais l'eau dans la cuve reflétait le ciel verdissant, traversé de nuages et de flammes. Un filet de cristal sortait d'un masque antique, traçait une courbe pure comme la corde tendue d'un arc d'argent, et tombait dans cette cuve toujours pleine qui avait la forme d'un cercueil. Le couvercle à six oreillettes, qui révélait l'origine gallo-romaine du sarcophage, gisait sur le sol entre les feuilles sculpturales des bardanes presque fanées.

A l'autre angle de la cour, il y avait un cyprès en fuseau noir.

Denise changea de place, et vint se pencher au-dessus de la fontaine. Sa forme reflétée assombrit l'eau lumineuse, et elle crut se voir couchée dans la gaine du cercueil. Tout, autour d'elle, prenait une puissance augurale et funèbre : — cette cuve, cette eau perpétuellement écoulée, ces deux arbres jumeaux comme l'amour et la mort...

« O mon pauvre Jean ! — pensait-elle, — quelle mélancolie habite cette maison qui devait être celle de nos noces !... Et comme je m'y sens moins vivante qu'ailleurs, détachée aussi de ce qui n'est pas vous, plus proche de vous que je ne l'ai jamais été !... »

Le médecin traversa le palier. C'était un vieillard mince et bourru, qui fronça les sourcils en voyant Denise. Mion le suivait. Il déclara :

— De mon chef, dès ce soir, j'avertirai madame Fabre... Elle m'a donné des instructions précises, et j'y ai manqué parce que je me suis fié à vous, la Mion...

Denise voulut se nommer, expliquer sa présence, pour obtenir des renseignements, mais déjà le petit vieillard était dans la rue.

— Qu'a-t-il dit ?

Mion se mit à sangloter au lieu de répondre.

Quand Denise rentra dans la chambre de Jean, il était couché et le vieux Marius disposait un seul couvert sur un guéridon près du lit. Puis il alluma la lampe et voulut tirer les rideaux.

— Non, — dit Jean, — laisse la fenêtre ouverte : il me faut de l'air, jour et nuit... On me calfeutre, ma chère

Denise, sous prétexte que je pourrais me refroidir. Marius et Mion ont tous les antiques préjugés... Demain, Marius, tu jetteras par terre ces immenses rideaux et ce dôme à festons...

— Oui, monsieur Jean, mais c'étaient les rideaux de feu madame, votre grand'mère...

— Feu madame te pardonnera... Denise, que dirait votre père s'il voyait ces ornements, réprouvés par l'hygiène : de grands rideaux, des tapis?... Marius et Mion ne connaissent pas l'hygiène, et c'est pourquoi ils n'ont pas peur de me soigner... Si je devais rester ici longtemps, je modifierais bien des choses. J'avais déjà commencé...

— Vous continuerez plus tard.

— Avec vous, peut-être... Denise, venez là... Donnez votre main... Je vous ai effrayée... Eh bien, je crois que j'ai été trop pessimiste, tout de même... Le docteur paraît content. Vous ne l'avez pas vu?

— Entrevu.

— C'est dommage : il vous aurait rassurée... Je vais mieux... Mais il exige le retour de ma mère, et je n'ose lui expliquer pourquoi je retarde ce retour...

— Quelle raison avez-vous de le retarder?

— Je voudrais vous garder avec moi, toute seule, quelques jours.

— Mon petit Jean, je le voudrais bien, moi aussi, mais c'est impossible...

— Pourquoi?

— Mon père viendrait me chercher.

— Oh! je le verrais avec plaisir... Mais... vous n'y tenez pas, Denise?... soyez franche!

— Non, je n'y tiens pas. Je ne tiens pas à rencontrer votre famille, à jouer la comédie...

— Qui vous parle de jouer la comédie? Nous déclarerions nos fiançailles...

— Non... pas maintenant... Le voyage que j'ai fait, ce tête-à-tête, mon affection déjà trop visible pour vous, troubleraient mon père... Vous connaissez mal ses idées...

— Je les croyais hardies, ses idées...

— Certaines sont très hardies... Mais il a un sentiment très fort de son autorité paternelle, de la confiance que je lui dois,

et, pour tout dire, des convenances... Je préfère qu'il soit instruit de nos projets lorsque vous reviendrez à Monadouze, ou lorsqu'il reviendra ici, vous chercher... Il aura vu votre mère, votre beau-père; ils ne seront plus des étrangers les uns pour les autres...

— Vous ne penseriez pas à tous ces gens, si vous m'aimiez... Enfin, que votre volonté soit faite! Je n'ai pas la force de discuter avec vous... Et vous partez, quand?

— Pas ce soir.

— Demain?

— Ne pensez donc pas à mon départ!... et ne m'y faites pas penser! — dit-elle avec de vraies larmes qui, soudain, coulèrent sur ses joues. — Cruel enfant! Je vous aime, et vous souffrez, et je devrai partir... Cela me navre!... Oh! Jean, mon petit Jean, puisque je suis là, ce soir, oubliez que demain viendra. Oubliez votre mal et ma tristesse. Essayez d'être heureux... J'aurais voulu vous apporter un peu de bonheur.

— Voilà comment il faut me parler, ma chérie : je consentirai à tout, même à m'effacer devant votre père... Vous voulez bien dîner là? Ce n'est pas gai pour vous, mais je ne veux pas perdre un quart d'heure de votre présence!... Et vous dormirez dans la chambre à côté de la mienne... Voilà Marius qui apporte votre dîner.

Elle essaya de manger, mais elle avait la gorge et l'estomac contractés. Jean, presque assis sur le lit, haletait un peu, avide d'air et de fraîcheur. Il refusa de rien prendre :

— Tout me dégoûte... Donnez-moi quelques grains de raisin... J'ai chaud!..

— Vous vous agitez... Vous avez la fièvre.

— J'ai toujours la fièvre...

Marius remporta le plateau du dîner.

Le ciel sans lune, dans le carré de la fenêtre, s'obscurcissait par des transitions insensibles. Le jour avait laissé une ombre de nuance qui se mêlait encore au lilas bleuissant du soir. Les premières étoiles semblaient naître, soudain, avec des pâleurs de perle. Puis, dans l'azur plus sombre, elles devenaient un givre scintillant, et quelques-unes avaient le feu rouge ou vert des pierreries... Des phalènes entraient.

Leur vol aveugle, aux brusques surprises, cognait les tentures rouges, l'abat-jour blanc de la lampe, les cheveux de Denise, que ce contact n'effrayait pas. On n'entendait aucun des bruits coutumiers des villes, ni pas, ni voix, toute la vie du dimanche se concentrant ailleurs, devant les cafés, sous les platanes de la Place du Forum. Ce coin d'Arles, entre les Arènes et Notre-Dame-la-Major, était aussi désert, le soir, que les Alyscamps. A peine un frisson de vent apportait-il, parfois, l'écho affaibli d'une musique lointaine, si vague que l'on ne pouvait reconnaître ni l'instrument ni la mélodie.

Et Jean, tout à coup, sans préambules, se mit à parler de son passé, de son plus lointain passé. Il évoqua sa petite enfance, la jeunesse de sa mère, son père si tôt disparu... Les mains abandonnées sur la couverture, une flamme aux joues, les yeux fixes et luisants, il s'animait, dans l'espèce d'ivresse légère que l'asphyxie commençante provoque chez les phtisiques... Et les souvenirs, compagnons des mourants, se dressaient, à son appel, comme pour le contraindre à regarder en arrière ce qui fut la douceur et la beauté, et non l'abîme ouvert sous ses pas, tout proche, où chaque minute de ses dernières heures s'engloutissait.

Et la jeune fille, accoudée au lit, écoutait cette voix qui résonnait déjà avec un timbre bizarre, un peu faussée, un peu fêlée, et qu'elle garderait à jamais dans son oreille, comme elle garderait à jamais le regard de Jean dans ses yeux. Il parlait de Monadouze... Dans ses larges prunelles, passait, tel un frisson sur l'eau, le reflet des images qu'il évoquait... Son visage rayonnait comme la transparente porcelaine des veilleuses, et, dans ce rayonnement de l'âme à travers la chair, toutes les tares de la maladie s'évanouissaient... Denise assistait — avec quelle émotion poignante! — à ce suprême effort de la vie dans un corps ruiné, à cette résurrection du jeune homme ardent et beau qui avait été Jean Favières et qui demain ne serait plus rien.

Mais, tel qu'il était, avec ses traits creusés jusqu'à la plus raffinée délicatesse de reliefs et de contours, avec ses admirables prunelles veloutées, humides, brûlantes, avec ses cheveux foncés collés à son front, avec cette exaltation spirituelle et la majesté du mystère où il entrait déjà, il était inoubliable...

— Vous êtes heureux, Jean!... Vos yeux le disent. Que je l'entende au moins, de votre bouche! Vous êtes heureux.

— Oui, bien heureux... Je ne souffre pas. Je me sens léger comme une flamme... Esprit et corps, je brûle délicieusement... O Denise, je vous dois cette heure, encore!... toutes les belles heures, je vous les dois... Rapprochez-vous... Là... Vos mains...

— Voici mes mains.

— Répondez à votre tour : êtes-vous heureuse?

— Oui, mon ami...

— Vous m'aimez?

— Je vous aime.

— Vous êtes mienne?

— Je suis vôtre.

— Ma femme?

— Votre femme,

— Si je vis, vous m'aimerez fidèlement, je le sais. Si je meurs, vous vous souviendrez de moi.

— A jamais.

— Penchez-vous...

Elle se pencha.

— Otez les épingles de vos cheveux, voulez-vous?

Étonnée, elle obéit. La longue tresse se déroula, fauve et dorée, sur le damas pourpre. Jean la prit avec respect :

— Vos beaux cheveux, ma bien-aimée!... Quand j'avais le délire, ils m'obsédaient, vos cheveux! Je les sentais sur moi comme un filet, comme une soie, comme un merveilleux linceul... Si longs, si souples, tièdes de votre vie, je les prenais à mains pleines; je les écartais pour respirer, et leur masse frissonnait toute et je défaillais dans leur parfum...

Il ferma les paupières, accablé par la suggestion amoureuse, et, quand il les rouvrit, Denise debout défaisait lentement sa tresse. Torsade par torsade, onde par onde, les grands cheveux se répandirent, couvrant les épaules, le dos, les reins, les jarrets de la jeune fille, manteau royal, tissé de toutes les soies, de tous les ors, de tous les cuivres, qui composaient sa nuance variable comme les forêts automnales sous les jeux de la lumière.

La robe grise disparut dans cette splendeur, et le visage de Denise sembla nouveau, plus jeune, presque adolescent.

Jean soupira :

— Oh!... Denise!...

Il n'osait toucher à cette chevelure vierge, que nul homme n'avait contemplée et possédée tout entière par le regard et par les mains. Mais, avec un divin sourire, elle dit :

— Ils sont à vous.

Il les saisit, violemment, par touffes, en couvrit son visage, les baisa comme il avait baisé, naguère, dans les bois, le voile gris arraché au chapeau de la jeune fille. Et elle fut étonnée de le voir pâlir.

— Assez! — dit-elle.

Elle rejeta ses cheveux en arrière, et, troublée dans sa pudeur, elle alla devant la glace de la cheminée pour se recoiffer. Jean supplia :

— Non!... restez ainsi...

— Mion va venir. Que penserait-elle? Que je suis folle?..

— Mion a été belle. Elle a été aimée et elle a aimé... Laissez vos cheveux flotter comme un voile... Il n'y en aura pas de plus beau pour votre front lorsque je vous épouserai... Car je vous épouserai, Denise!... Je vous ramènerai ici, un soir, dans cette chambre...

Il retomba sur l'oreiller et détourna la tête :

— Renouez vos cheveux... Je ne peux pas les voir... je ne peux pas penser au bonheur impossible...

Recoiffée, elle se rassit, en silence. Jean ne parlait plus.

Mion entra : la chambre de Denise était prête.

— C'est la chambre à droite. Il y a une porte qui communique. Cela ne gêne pas mademoiselle?

— Non.

— Mademoiselle pourra emporter la lampe : Jean préfère la veilleuse...

Digne, la vieille au visage de sainte Anne s'en alla vers la fenêtre pendant que Denise disait bonsoir à Jean... Elle avait été jeune, belle et amoureuse, Mion Labastide!

La valise était ouverte, sur le canapé, dans la chambre inconnue où Denise allait dormir, si loin de Monadouze et de Cayrol!

Elle n'eut pas un regard pour les meubles de cette chambre,

pas une pensée pour son père et pour sa maison. Toutes ses attaches étaient rompues. La crise morale qui avait évolué, depuis l'hiver précédent, atteignait son paroxysme, et une sorte de folie s'emparait du cerveau de Denise.

Ce n'était plus la douleur ; ce n'était pas l'amour : c'était un état de révolte furieuse contre le sort, un désespoir sans plainte et sans larmes, un désir morbide de souffrir et de mourir avec Jean...

Elle se déshabilla en marchant, jetant ses habits sur les meubles, secouant sa crinière qui se dénouait encore. A chaque seconde, elle allait écouter, contre la porte, si Jean ne l'appelait pas, comme elle avait écouté, la nuit du vendredi saint, dans l'alcôve.

Il y avait, dans la valise, un peignoir de flanelle blanche qu'une cordelière serrait à la taille : Denise le revêtit et se jeta sur le canapé. Elle demeura étendue, laissant brûler la lampe, un bras replié sur les yeux.

Elle pensait : « Jean va mourir ! dans un mois il sera mort... et je partirai demain... Et je ne le verrai plus jamais... » Un cri lui montait aux lèvres, que ses lèvres serrées retenaient : « Je ne veux pas... Je ne veux pas... Je ne veux pas... »

Soudain elle se releva, prêtant l'oreille... Quelqu'un avait prononcé son nom ?... Rêvait-elle, comme à Royat ?... Était-elle hallucinée ?

Tout dormait, dans la maison, — Mion, Marius, Jean, — et seule la fontaine pleurait dans la cour triste, entre l'oranger et le cyprès...

Là-bas, très loin, une musique peut-être...

Mais une voix gémit dans la pièce voisine : pieds nus, enveloppée de son peignoir et de ses cheveux, Denise se colle contre la porte ; elle écoute...

— Denise !... ô Denise !...

— Jean !

La porte poussée, elle glisse sa tête et murmure :

— Jean !... Vous m'appelez ?...

— Denise !... ô Denise !...

Elle s'avance dans la pénombre où la veilleuse agonise, et ses bras tendus heurtent le grand lit.

— Jean !... Qu'avez-vous ?... C'est moi !...

— Denise!... ô Denise!...

Elle le prend sur sa poitrine, comme un enfant. Il tressaille au contact de la gorge féminine, des bras refermés sur lui, des grands cheveux qui retombent, cachant leurs figures à tous deux. Et, le cœur gonflé de désirs et de sanglots, ne comprenant pas comment Denise est là, et ce qu'il veut d'elle, il balbutie :

— Je croyais que tu étais partie, que je ne te verrais plus... que j'allais mourir seul...

— Tais-toi!... tu vivras!...

— Ne me quitte plus!... Garde-moi... Tu es ma vie!... Je renais quand tu m'effleures!... Je t'aime...

— Je t'aime!

— Ma femme!

— Jean! mon petit Jean!

Ils ne se voient pas ; ils n'ont pas conscience des gestes de leur délire. Denise tient Jean contre son sein, elle le cache en elle, dans ses bras nus, sous ses cheveux, comme pour le défendre, d'un geste, malgré tout chaste et maternel... Elle lui verse la chaleur de son sang et de son souffle... Éperdument, elle baise ses joues et ses yeux, sa fièvre et ses larmes. Elle met son corps vierge, comme naguère elle mettait son âme, entre la mort et lui.

Qu'il ne pleure plus, qu'il ne souffre plus! Qu'il soit heureux! Qu'il s'en aille, ébloui d'amour, dans l'ombre éternelle...

MARCELLE TINAYRE

*(La fin au prochain numéro.)*

# LA QUESTION D'ALSACE[1]

Les Allemands répètent volontiers qu'il n'y a plus, pour l'Allemagne, de question d'Alsace depuis le traité de Francfort, tout comme il n'y a plus, depuis 1860, de question de Savoie pour la France. C'est leur droit, si l'on se place au point de vue international. On conçoit qu'ils déclinent toute discussion sur la question d'une rétrocession éventuelle de l'Alsace par l'Empire et considèrent avec quelque ironie les diplomates amateurs qui développent des propositions tendant à modifier l'état de fait créé par le traité de Francfort. — En revanche ils sont bien obligés de convenir qu'il existe *au point de vue*

1. Les principales publications à consulter sur la question d'Alsace sont : W. Wittich, *Culture allemande et culture française en Alsace*, Revue alsacienne illustrée, II, 1900, et *Civilisation et patriotisme en Alsace*, Rev. als. ill., XI, 1909. — O. Flake, *Die elsässische Frage als Kulturproblem*, März I, 4, Munich, 1907, et *Die elsässische Frage*, Morgen, 1909, nos 10, 11, 13. — R. Prévôt, *Das deutsch-französische Kulturproblem im Elsass*, Berlin, 1907. — J. Fleurent, *L'idée de patrie en Alsace*, Revue politique et parlementaire, 10 févr. 1907. — A. Laugel, *L'avenir intellectuel de l'Alsace*, Rev. pol. et parl., 10 août 1908. — H. Ruland, *Deutschtum und Franzosentum in Elsass-Lothringen*, Colmar, 1908. — H. Spieser, *Elsass-Lothringen als Bundesstaat*, Berlin, 1908. — W. Kapp, *Das elsässische Bürgertum*, Strasbourg, 1908. — R. Guerrier, *Aus Vergangenheit und Gegenwart des Elsasses*, Stuttgart, 1908. — Voir aussi : H. Schneegans, *Der Pfingschtmondaa vun hitt. ze Daa*, et Stosskopf, *D'r Herr Maire*, *D' Pariser Reis*, *D' Millionenpartie*, *E' Demonstration*. — Consulter enfin la collection de la *Revue alsacienne illustrée* et celle des principaux journaux d'Alsace : *Strassburger Post*, *Bürger-Zeitung*, *Journal d'Alsace-Lorraine*, *Nouvelliste*, *Elsässer*, etc. Voir aussi la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* comme représentant des tendances pangermanistes.

*allemand* une « question d'Alsace » et qu'on peut se demander dans quelle mesure l'Alsace a aujourd'hui adopté la culture allemande ou résiste au contraire à la germanisation. Cette question a tout récemment fait l'objet de discussions passionnées à la Délégation d'Alsace-Lorraine et dans la presse alsacienne; elle a été traitée dans une foule de livres, de brochures, d'articles de revues ou de journaux parmi lesquels je citerai les études de MM. Prévôt, Fleurent, Laugel, Dollinger, Kapp, Spieser, Guerrier, Ruland, Flake, Wittich. C'est là un fait que nul ne peut songer à contester. Nous avons intérêt, je crois, à connaître ces discussions : bien plus, c'est pour nous presque un devoir de ne les point ignorer. J'essayerai donc de dresser un état de la question aussi impersonnel que possible. Pour plus de clarté, je me dispense d'alourdir mon exposé par de continuelles références. Mais je préviens le lecteur, une fois pour toutes, que, sauf les cas très rares où je parle expressément en mon nom, je ne donne pas des impressions personnelles et n'émets pas des jugements : je me borne à analyser les témoignages ou les jugements des écrivains alsaciens ou allemands qui ont donné leur avis motivé sur le problème alsacien.

*
* *

Lorsque, au lendemain de la guerre de 1870, les Allemands s'installèrent dans les provinces annexées, ils ne doutaient pas que les Alsaciens ne reprissent très vite leur place dans la communauté germanique. L'Alsace avait été allemande depuis l'époque carolingienne jusqu'à Louis XIV; après deux cents ans de domination étrangère, elle redevenait allemande; ils en inféraient que l'annexion n'était pas une conquête, mais une reprise. L'Alsacien ne passait pas sous une domination étrangère : il revenait prendre sa place dans la grande patrie allemande. Pendant les deux siècles où l'Alsace avait été unie à la France, elle était restée allemande de langue et de mœurs. C'est tout au plus si, dans les années qui avaient précédé la guerre, la bourgeoisie riche et l'élite intellectuelle avaient

acquis un certain vernis français. C'était là, pensaient les Allemands, un accident aisément réparable. Le jour où les irréconciliables seraient partis, où l'Alsace se verrait définitivement séparée de la France, elle éliminerait aisément les influences romanes. Une certaine fermeté serait nécessaire au début. L'unité allemande ne s'était nulle part accomplie sans difficultés. Dans toutes les régions de l'Allemagne sur lesquelles la Prusse avait mis la main au cours du XIX^e siècle, dans la vallée du Rhin, en Saxe, en Hanovre, elle avait rencontré des résistances. Pour imposer l'unité allemande à l'Autriche et aux États du Sud, elle avait été obligée d'user de violence. En incorporant les Alsaciens par la force et sans leur demander leur consentement, elle continuait une politique qui lui avait maintes fois réussi. Les Allemands pouvaient espérer que les répugnances de l'Alsace se calmeraient bientôt; les populations annexées ne tarderaient pas à reconnaître les bienfaits du régime allemand, la supériorité de la culture allemande et reviendraient sans trop se faire prier au bercail du germanisme.

Les Allemands ne font pas de difficulté, aujourd'hui, pour reconnaître qu'ils se sont trompés dans leurs prévisions et que le sentiment français avait poussé en Alsace des racines bien plus fortes et plus profondes qu'ils ne le soupçonnaient. Sans doute la masse du peuple, les paysans, les ouvriers, les artisans avait conservé, en même temps que la langue allemande, une bonne partie des mœurs et coutumes, des idées religieuses et morales de l'Allemagne. Mais la bourgeoisie était imprégnée d'idées françaises, et la population entière, paysans et bourgeois, était animée du sentiment patriotique le plus sincère et le plus ardent. Ce patriotisme français s'était développé au cours du siècle qui avait précédé l'annexion.

L'Alsace avait traversé, unie à la France, la tourmente révolutionnaire et la période des grandes guerres de l'Empire. C'est à Strasbourg qu'avait retenti pour la première fois la *Marseillaise*; c'est pour la France nouvelle, née sur les ruines de l'ancien régime, que Kléber, Kellermann, Rapp, Lefèbre et des milliers d'autres, plus obscurs, avaient versé leur sang sur les champs de bataille. Au cours du XIX^e siècle, l'Alsace avait pris part avec la France à l'essor qui accompagna l'avènement du régime capitaliste; elle avait vu se développer dans des propor-

tions énormes son activité industrielle et ses richesses matérielles. Elle se sentait ainsi unie à la France par des souvenirs glorieux et par le lien plus positif des intérêts matériels. Elle subissait en même temps la séduction de la culture française. La séparation d'avec la France fut un déchirement cruel dont le souvenir est aujourd'hui encore vivant dans toutes les mémoires.

Tandis que les Alsaciens tournaient avec amour et reconnaissance leurs regards vers la France dont, seule, la force des armes avait pu les séparer, ils remarquaient que des divergences essentielles les séparaient des vainqueurs.

Par leur culture et leurs habitudes de vie, d'abord, ils différaient radicalement des Allemands. La fameuse « culture allemande » ne leur en imposa nullement. Des comparaisons qu'ils firent, ils conclurent sans l'ombre d'une hésitation que les « barbares », ce n'était pas eux mais bien leurs nouveaux maîtres. Cette attitude irrita et scandalisa les Allemands qui se présentaient en Alsace naïvement convaincus de leur supériorité et persuadés qu'il leur suffirait de se montrer pour s'imposer au respect et à l'admiration des populations conquises. L'éloignement qu'on leur témoignait les indisposa contre les annexés. On les traitait de barbares : à leur tour ils virent dans les Alsaciens des dégénérés abâtardis par deux siècles de domination étrangère et dont il fallait redresser les idées et remonter le moral par une sévère discipline. Les Allemands commencent aujourd'hui à se rendre compte que, dans cette affaire, ils ont été victimes d'un mirage et d'un malentendu qu'un des leurs, M. Flake, a récemment analysé d'une manière fort ingénieuse. Certes, dit-il, la culture allemande est quelque chose de très beau et de très respectable, si l'on entend par là la culture d'un Gœthe, d'un Schiller, d'un Humboldt, d'un Kant, d'un Wagner, la culture de l'élite intellectuelle allemande d'aujourd'hui. L'Allemand donne volontiers son adhésion à une sorte d'idéalisme qui incline l'individu devant certains principes abstraits comme la Monarchie, l'Armée, l'Autorité, la Morale, l'Ordre universel, etc. La religion du devoir en particulier est souvent considérée comme allemande ou prussienne. L'Allemand se plaît à se considérer comme le champion de l'Impératif catégorique : de là ce sentiment de

supériorité morale qu'on observe maintes fois chez lui; de là cette conviction, qui se fait jour si souvent, qu'il est le représentant supérieur de l'idéalisme des Aryens. Or ce ne sont pas, en général, des exemplaires supérieurs de la culture allemande qui sont entrés en contact avec les Alsaciens au lendemain de la guerre. Les représentants attitrés du germanisme étaient des officiers, des professeurs, des hauts fonctionnaires, puis, à un échelon inférieur, des policiers, sous-officiers, gendarmes et toute l'armée des fonctionnaires subalternes. La question ne s'est donc pas du tout posée de savoir si l'idéal civique et moral de l'élite allemande était ou non supérieur à l'idéal civique et moral du Français cultivé à l'époque impériale. Pratiquement les Alsaciens ont eu à décider si l'Allemand moyen était plus agréable à vivre, plus raffiné dans les habitudes de tous les jours, si, comme fonctionnaire, comme éducateur, comme négociant, comme homme, il se montrait supérieur au Français qu'il remplaçait.

Or le verdict n'a pas été douteux. L'Allemand est apparu — il apparaît souvent encore aujourd'hui aux Alsaciens — comme un grotesque. M. Flake ne laisse aucune illusion sur ce point à ses compatriotes. L'Allemand a appris non sans quelque peine, dans le *Simplicissimus* et les journaux satiriques illustrés, à percevoir ses ridicules et à en rire. Or l'Alsacien a vu d'instinct les Allemands comme des portraits-charges du *Simplicissimus*. « Nous avons eu besoin, explique M. Flake, des caricatures pour nous faire voir tous les angles, toutes les exagérations, toutes les prétentions qu'exhibe l'Allemand sous l'accoutrement de fonctionnaire, de citoyen, de soldat, de professeur, de pasteur. Tout cela l'Alsacien, dont le sens critique était formé par la connaissance qu'il avait de manières d'être diamétralement opposées, l'a perçu de prime abord : il a vu dans l'Allemand une caricature. » — Caricature, le jeune lieutenant arrogant, au verbe haut, au col raide, au monocle vissé à l'œil. Caricature le touriste avec son *rucksack*, ses vêtements de loden, sa chemise en Jæger, son faux-col douteux et ses souliers à clous. Caricature, la femme allemande avec ses robes « normales » et son amour incoercible pour les assemblages de couleurs les plus disparates. Caricatures, les étudiants avec leurs duels pour rire, leurs costumes carnava-

lesques, le protocole bizarre de leurs agapes et leurs répugnantes beuveries. L'Alsacien s'est gaussé du pédantisme des bureaucrates qui discutaient pour savoir si le vrai mot allemand désignant un artiste capillaire était *Coiffeur* ou *Friseur*. Il s'est diverti de la prédilection des Allemands pour le moyen âge en toc. Il a blâmé leurs hasardeuses restaurations de la Hohkönigsburg ou du château de Heidelberg, et le mauvais goût de leurs cérémonies officielles. Il a fait des gorges-chaudes le jour où à la fête de l'Empereur, il s'est trouvé, dans une ville de la Haute-Alsace, que l'édifice le mieux pavoisé de la localité était la prison. Il a critiqué mille détails de la vie allemande, la façon de manger et de boire, la cuisine, les heures de réceptions, la manie des titres, le souci de la hiérarchie et de l'étiquette, l'indiscrétion des présentations, etc. Bref, la comparaison qu'il a faite entre la « civilisation » française et la « civilisation » allemande a tourné presque toujours au désavantage de cette dernière. Il ne s'est pas senti un seul instant tenté de troquer ses habitudes contre celle de ses vainqueurs. « Vous imaginez-vous, par hasard, disait M. Wetterlé dans une occasion récente, que, parce qu'il plaît aux Vieux Allemands de faire leurs visites entre midi et une heure, je changerai l'heure de mon déjeuner! » Bref, l'Alsacien a tranquillement persisté dans sa manière d'être sans se soucier d'atténuer l'écart qui le séparait des Allemands.

Il existe entre l'Alsacien et l'Allemand un autre contraste caractéristique. L'un est démocrate, l'autre monarchiste. L'Allemand éprouve un instinctif respect de l'autorité et conserve aujourd'hui encore un très sincère loyalisme dynastique. L'Alsacien est républicain de tempérament. Jamais il n'a été soumis à l'autorité d'une dynastie nationale. L'esprit public alsacien a été déterminé, dès le moyen âge, par celui des dix villes libres qui, au prix de contributions en hommes, en munitions et en argent, avaient acheté aux Empereurs le droit de se gouverner elles-mêmes. Plus tard le rapprochement intime de l'Alsace avec la France révolutionnaire le confirme dans ses convictions démocratiques. Aujourd'hui il ne peut plus être question de faire admettre aux Alsaciens que la monarchie soit la forme nécessaire de gouvernement. Ils ont au plus haut

degré le sentiment de l'égalité de tous devant la loi, la haine du privilège et de l'arbitraire. De là l'antipathie décidée que rencontre chez eux le régime d'autorité auquel les a soumis l'Allemagne. De là aussi la peine qu'ils ont à accepter tout ce qui, dans les institutions allemandes, sent encore l'ancien régime. Les Allemands se sont étonnés que les Alsaciens, qui ont sans aucun doute l'instinct militaire et qui, de tout temps, ont fourni à l'armée française des soldats excellents, ne montrent que peu d'enthousiasme pour l'armée allemande. Rien de plus aisé à expliquer pourtant, et des observateurs allemands ont indiqué le mobile auxquels ils obéissent. Ce qui a fait la popularité de l'armée française chez l'Alsacien c'est son organisation démocratique, le traitement humain et égalitaire du soldat, les rapports entre chefs et subordonnés, la faculté pour chacun de s'élever au plus haut grade. Dans l'armée allemande, le fils du peuple n'a aucune chance de devenir officier, le simple bourgeois se voit exclu de certains régiments et de certaines situations. Par contre le noble trouve toutes les portes grandes ouvertes devant lui et jouit, sinon en droit du moins en fait, d'un traitement et d'un avancement de faveur. Peu importent à l'Alsacien les raisons qui, aux yeux de beaucoup d'Allemands, légitiment cet état de choses. Il se détourne d'une institution qui froisse l'instinct démocratique solidement ancré chez lui.

J'attache beaucoup moins d'importance à un autre fait souvent invoqué, le fait religieux. Il est certain que l'Allemagne est en majorité protestante tandis que l'Alsace compte au contraire 75 p. 100 de catholiques. On en a conclu que le grand ennemi de l'Allemagne en Alsace était le catholicisme. On a montré les prêtres attisant tout à la fois les haines politiques et les haines confessionnelles, combattant en même temps le protestantisme et le germanisme. Inversement on a parfois voulu voir dans les protestants alsaciens les alliés naturels de l'Allemagne.

Il est exact que dans les milieux théologiques protestants on a, sous la domination française, soigneusement maintenu le contact avec la culture allemande. Quoi de plus naturel : les universités allemandes étant le foyer de la théologie protes-

tante. les études d'un théologien étaient forcément en grande partie allemandes. Il est exact aussi qu'au lendemain de la guerre le *Kulturkampf* a pu entretenir parmi les catholiques alsaciens des dispositions anti-allemandes. Mais ce serait une erreur complète que de voir dans les catholiques le parti « français » et dans les protestants le parti « allemand ». L'esprit protestataire ou autonomiste est répandu aussi bien chez les protestants que chez les catholiques. Les succès du Centre catholique devenu pendant de longues années parti gouvernemental, le développement de l'anti-cléricalisme en France et la séparation de l'Église et de l'État n'ont eu aucune répercussion marquée sur l'attitude politique des catholiques alsaciens. L'antagonisme confessionnel entre protestants et catholiques joue donc un rôle assez secondaire dans la question d'Alsace et ne saurait à lui seul expliquer la résistance de l'Alsace à la germanisation.

*
* *

« En annexant les Alsaciens, déclare M. Wittich, l'un des Allemands qui ont traité de la question d'Alsace avec le plus d'équité, l'Empire allemand s'incorporait une population animée du sentiment national français, dont les bases psychiques inconscientes demeuraient, il est vrai, encore allemandes, mais qui s'était assimilé des éléments très importants de la culture française et qui était en train d'évoluer très rapidement dans le sens français. » Quels ont été les résultats obtenus pour la germanisation du pays au bout de trente-huit ans de domination allemande?

En deux mots, dit M. Wittich, le sentiment national français a presque partout disparu sans être remplacé, d'ailleurs, par un sentiment allemand correspondant; l'Alsacien est politiquement indifférent; il ne se connaît plus, en règle générale, d'autre patrie que sa « petite patrie », l'Alsace, sur qui il a reporté toutes ses affections et qu'il aime avec une pieuse tendresse. Dans la masse, la culture, dispensée par l'école primaire, est de nouveau en grande partie allemande.

Chez le paysan ou l'artisan, toutefois, on observe toujours un grand respect pour la culture française et spécialement pour la langue française ; il a gardé aussi certaines habitudes de vie françaises et ses convictions démocratiques. Chez le bourgeois, le « notable », la culture n'a pour ainsi dire pas subi de changements. La classe supérieure reçoit, il est vrai, dans les lycées ou gymnases l'instruction allemande qui lui est imposée officiellement. Mais elle continue à se donner volontairement une éducation française. Elle reste fidèle, dans la mesure du possible, à l'usage du français, aux habitudes de vie françaises, aux idées politiques et sociales de la France.

Comme l'antagonisme des classes est moins marqué en Alsace qu'ailleurs et que les notables exercent une action considérable sur la masse de la population, on peut prévoir, avec M. Wittich, que « pendant un temps illimité encore la culture personnelle des Alsaciens sera une culture mixte avec prédominance des éléments allemands dans la classe inférieure, des éléments français dans la classe supérieure ».

A l'assaut du germanisme victorieux, les annexés ont répondu par la protestation d'abord, par la revendication de l'autonomie alsacienne ensuite.

L'Alsace, au lendemain de la guerre, s'est dressée dans un mouvement d'unanime protestation. Elle a affirmé ses sympathies pour la France, son antipathie pour l'envahisseur. Par l'émigration, par la désertion au moment du service militaire, par l'affiliation à des sociétés françaises, par des élections protestataires répétées, par mille manifestations de la vie de tous les jours, la population a signifié qu'elle ne cédait qu'à la force, qu'elle regrettait le passé, qu'elle ne se croyait tenue à aucun loyalisme vis-à-vis des vainqueurs, qu'elle entendait réduire au minimum son contact avec eux. Cette phase de la résistance était prévue. Elle s'est prolongée pendant des années. Elle est aujourd'hui terminée. Et nul ne peut s'en étonner. Les Alsaciens ne pouvaient pas se raidir indéfiniment dans une attitude de stérile négation. Ils ne pouvaient pas vivre perpétuellement dans un état de révolte latente, d'insurrection sournoise contre l'ordre de choses établi. Ils ne pouvaient pas se désintéresser de la façon dont ils étaient

gouvernés, abandonner de parti pris l'administration à des fonctionnaires allemands dont ils se plaisaient à souligner les ridicules, négliger leurs intérêts matériels, compromettre la prospérité économique du pays par une fidélité indéfinie à des souvenirs toujours plus anciens.

En même temps que les inconvénients pratiques de la protestation apparaissaient avec une évidence toujours croissante, le sentiment qui l'avait inspirée au début se modifiait aussi petit à petit. Au lendemain de la guerre l'Alsacien était patriote français convaincu. Petit à petit son amour pour la France change de nature. L'idée de la « grande patrie » s'affaiblit en lui. Il cesse de se sentir citoyen français sans pour cela se sentir Allemand. Un vide se fait en lui, qui n'est rempli par rien. Avec l'Allemagne, il a des rapports « de tête » et non pas « de cœur ». A l'égard de la France, il lui reste, selon l'expression de M. Wittich, une sorte de « piété filiale », un sentiment de reconnaissance pour ce qu'elle lui a donné de gloire et d'honneurs en ses héros, de bien-être et de bonheur à tous. Mais l'annexé cesse peu à peu, en général, de se considérer comme un Français arraché à sa patrie. Il est désormais Alsacien, rien qu'Alsacien.

Va-t-il, dans ces conditions, se rallier à l'Allemagne? On pouvait croire que l'Alsace, le jour où elle renoncerait à la protestation, se jetterait, par lassitude ou par intérêt, dans les bras des vainqueurs. Les Allemands l'ont espéré. Leur attente a été déçue. La résistance de l'Alsace à la germanisation a changé de nature; elle n'a pas désarmé.

Déjà pendant les années qui avaient suivi la guerre on avait de divers côtés réclamé pour l'Alsace une *autonomie* aussi large que possible. Et le *statthalter* impérial, le maréchal de Manteuffel, qui regardait ce souhait comme légitime et raisonnable, avait très nettement indiqué la condition préalable à laquelle les Alsaciens devaient satisfaire : « Par des déclamations sentimentales ou des arguments juridiques, on n'atteindra pas le but. Le seul chemin qui y mène c'est de reconnaître ouvertement et loyalement la réunion de l'Alsace à l'Allemagne. » A partir des premières années du vingtième siècle, c'est sur ce terrain que se placent les annexés. Leur mot d'ordre devient : « L'Alsace aux Alsaciens ». Ils déclarent

qu'ils acceptent le fait accompli, qu'il prennent leur parti de la situation de l'Alsace, qu'ils accompliront correctement leurs obligations de sujets de l'Empire, qu'ils renoncent à toute opposition sur le terrain politique et national. En échange ils demandent que l'Alsace ne soit plus considérée comme une province conquise, mais devienne maîtresse de se gouverner elle-même comme les autres États de l'Empire et cesse d'être soumise à la tutelle tracassière et importune d'une administration omnipotente.

La revendication de l'autonomie a, d'abord, un côté purement politique. Les députés alsaciens à la Délégation ou au *Reichstag* demandent, sur un certain nombre de points tout à fait pratiques, que satisfaction soit donnée aux vœux du pays. On sait que l'Alsace est encore une province d'Empire régie au nom de l'Empire par des fonctionnaires d'Empire. Elle n'a pas une existence propre, analogue à celle des autres États allemands. Elle n'a pas de représentant particulier au Conseil fédéral. Les lois provinciales peuvent en tout temps être soumises au Reichstag par le gouvernement impérial et être votées avec la participation de la Délégation. Enfin le Conseil fédéral possède un droit de contrôle et de surveillance sur toute l'administration de la province. En fait comme en droit, l'Alsace subit toujours un régime d'exception. Les députés alsaciens sont unanimes à demander qu'on mette fin à cette situation humiliante et que l'on se décide à accorder à l'Alsace le même régime et les mêmes droits qu'aux autres États de l'Empire allemand.

Ils demandent aussi que l'on fasse dorénavant dans l'administration une place toujours plus large à l'élément indigène. Bien que le secrétaire d'État, M. Zorn de Bulach, soit aujourd'hui un Alsacien et que deux sous-secrétaires d'État sur quatre soient aussi des indigènes, il reste vrai que la plupart des postes supérieurs de l'administration et les deux tiers des emplois subalternes réservés aux sous-officiers et soldats retraités reviennent toujours à des Allemands. L'Alsace est ainsi régie par un corps de fonctionnaires qui n'appartiennent pas à la région. Périodiquement les députés alsaciens dénoncent cette situation anormale. Comme ils protestent contre l'état d'humiliante dépendance où le Statthalter, le secrétaire d'État,

le ministère d'Alsace-Lorraine tout entier se trouvent vis-à-vis de Berlin, ils demandent aussi que l'Alsace soit dotée de fonctionnaires indigènes, qu'elle se gouverne elle-même, au lieu d'être régie de haut par une administration cosmopolite.

Mais la formule « l'Alsace aux Alsaciens » a un autre sens encore, plus étendu, plus général et, pour nous, plus intéressant. Les Alsaciens ne demandent pas seulement à être traités sur le même pied que les autres citoyens de l'Empire, ils veulent en outre que l'Allemagne respecte l'individualité alsacienne. Or qu'est-ce qui constitue l'originalité de l'Alsacien dans la famille germanique? Ceci précisément qu'il a toujours vécu au confluent de deux cultures, qu'il est un peuple, non de pure culture germanique, mais de culture mixte. Par ses idées, par ses lectures, par ses mœurs et ses traditions, par ses coutumes, par ses convictions, par toute sa manière d'être, il se rapproche du type français. Et il n'entend pas changer. Il tient que la supériorité n'est pas du côté de l'Allemagne. Dans la mesure où il participe de la culture française, il se sent, non pas seulement différent de l'Allemand, mais supérieur à lui. Vous prétendez, disent les Alsaciens aux Allemands, nous germaniser; vous essayez par tous les moyens de combattre chez nous le souvenir français, de nous soustraire aux influences françaises : en agissant ainsi, vous tendez à détruire l'originalité de notre race. L'Alsace française a su rester en contact avec la culture allemande. L'Alsace allemande n'entend pas qu'on crée entre elle et la France une barrière qui n'a jamais existé dans le passé, qui ne peut et doit pas exister dans l'avenir. Dès l'instant où nous cessons de vous faire opposition sur le terrain politique, cessez de nous empêcher de vivre à notre guise; laissez-nous cultiver notre individualité alsacienne, permettez-nous d'organiser selon nos traditions la vie spirituelle et la culture de l'Alsace. Il ne faut pas que l'Alsace soit submergée par l'invasion germanique, il ne faut pas qu'elle s'absorbe dans la masse de l'Empire allemand. Elle veut maintenir son indépendance spirituelle. A la pensée germanisatrice qui dirige les actes de l'administration, l'Alsace répond pas l'affirmation catégorique et obstinée d'un irréductible particularisme.

Il semble que l'Alsace ait aujourd'hui plus que jamais la volonté de se replier sur elle-même, de rester différente et distincte de ses nouveaux maîtres. Distincte par la langue d'abord. L'Alsacien ne veut pas se contenter de l'allemand. Il entend maintenir chez lui l'usage du français. Il veut systématiquement être bilingue. Depuis la guerre, le français a non seulement maintenu ses positions, mais gagné même du terrain. Les adversaires de la culture mixte se plaignent amèrement que l'usage du français se répande dans des milieux où jadis il n'était pas connu. Les partisans du français font valoir que, dans un pays frontière, et en raison des relations commerciales, des relations du voisinage et des liens de famille si fréquents, la connaissance du français, traditionnelle en Alsace, est une nécessité économique. Ils insistent pour que l'administration ne fasse plus obstacle à l'enseignement privé du français, soit par les instituteurs des écoles primaires, soit par des personnes n'appartenant pas au personnel scolaire. Ils veulent même que le français soit enseigné obligatoirement dans toute l'Alsace. Il ne leur suffit pas que cet enseignement soit donné dans la zone frontière et dans les régions reconnues officiellement comme bilingues; ils demandent qu'il soit étendu au pays tout entier. La Délégation vient encore de formuler dans ce sens une résolution qui a été votée à l'unanimité moins *une* voix. Un député a pu affirmer à la tribune que, dans la question du français, la Délégation avait derrière elle au moins 80 p. 100 de la population.

Et de même, l'élite travaille au développement d'une culture littéraire et artistique de caractère spécifiquement alsacien. Les Allemands ont signalé comme un symptôme des progrès de la germanisation l'existence d'un groupe d'écrivains connus sous le nom de « Jeune Alsace » et qui ont adopté l'allemand comme langue littéraire. Rien de plus exact. Mais ces poètes et écrivains sont en majorité d'origine allemande; une minorité seulement est indigène. Ils se sont très franchement ralliés à la culture allemande et ont produit des œuvres souvent excellentes qui peuvent être regardées comme des symptômes d'un réveil de l'esprit allemand. Mais il faut ajouter que l'accueil du public *alsacien* prouve péremptoirement que l'immense majorité de l'élite cultivée ne veut rien savoir d'un ralliement

à la culture allemande. Le poète le plus heureusement doué de ce groupe, Lienhard, est aujourd'hui fixé à Berlin et n'appartient en réalité pas plus à l'Alsace que les Alsaciens émigrés qui se sont fait une place dans les lettres françaises. Par contre, le public alsacien s'intéresse au développement de la littérature dialectale, en particulier au théâtre alsacien dont Stosskopf est le représentant le plus brillant et dont le chef-d'œuvre *D'r Herr Maire* a été joué jusqu'à Paris et Berlin. Il s'intéresse encore à l'école alsacienne de peinture et d'art décoratif qui, en dehors de tout encouragement officiel et de toute influence allemande, a pris ces derniers temps un essor des plus brillants, tend la main, de l'autre côté de la frontière, à l'École de Nancy, et s'efforce avec un succès marqué de créer un style alsacien originel. Il sympathise avec les tendances de la *Revue alsacienne* qui, depuis onze ans, accumule infatigablement des faits alsaciens et s'occupe de dresser le bilan de cette culture mixte, mi-française mi-allemande, dont elle s'efforce de maintenir la tradition. Il s'intéresse à ce *Musée alsacien*, récemment fondé, qui s'attache à reconstituer des milieux et des scènes de la vie alsacienne et à fournir un tableau aussi fidèle et aussi complet que possible des coutumes indigènes. Et il continue aussi à se tenir au courant du mouvement littéraire et artistique français ; il accourt en foule aux représentations théâtrales, aux conférences françaises, affirmant par là son intention réfléchie de ne pas laisser se ralentir le courant d'échanges intellectuels et artistiques qui a eu lieu de tout temps entre l'Alsace et la France. Plus que jamais les Alsaciens ont la volonté et l'espoir de durer en restant eux-mêmes, de maintenir victorieusement leur autonomie spirituelle.

*
* *

Les Allemands ont assisté à ce développement si imprévu pour eux du mouvement autonomiste avec des sentiments très divers.

Pour les fervents de la germanisation, l'attitude des Alsaciens est apparue comme un intolérable scandale. Chez les

pangermanistes extrêmes, la résistance obstinée de « ces renégats dont le sang est allemand mais dont la langue est devenue welsche » a excité une surprise indignée. On souligne la nécessité pour l'administration d'user de vigueur et de réprimer avec énergie l'insolence des menées « pan-françaises ». En Alsace, il semble que ces idées aient cours surtout dans un petit groupe d'Allemands émigrés, appartenant au monde des fonctionnaires, qui ont été les premiers pionniers du germanisme au lendemain de l'annexion et ont conservé, des luttes de jadis, des haines tenaces et des habitudes d'autocratisme. Dans ces milieux, on regrette le temps où l'Alsace était traitée en terre conquise, où le bureaucrate était un potentat devant qui tout tremblait. On voit avec déplaisir que le régime de la dictature et du bon plaisir tend à disparaître, que l'influence des « notables » alsaciens grandit sans cesse, que l'élément indigène tend à reprendre peu à peu dans l'administration du pays la part d'influence qui lui revient légitimement. On ne se borne pas à dénoncer comme menées subversives les efforts du parti alsacien : on s'indigne de voir un Alsacien élevé au poste de premier ministre ; on mène une campagne acharnée contre le « Français » Zorn de Bulach ; on n'épargne même pas le Statthalter, comte Wedel, coupable de faire trop bonne mine aux Alsaciens et dont la femme a le tort impardonnable de bien parler français. Pour ces « ultras », il faut mater les velléités de résistance des Alsaciens. Toute concession dans le sens de l'autonomie est prématurée tant que la culture allemande ne régnera pas sans partage en Alsace.

Un groupe plus modéré, où se rencontrent des Allemands immigrés avec quelques ralliés alsaciens, partage avec les pangermanistes cette défiance pour les autonomistes.

La conviction qui les domine est celle de l'infériorité nécessaire d'une culture bilingue. Il est, à leurs yeux, désastreux d'imposer à un pays l'acquisition de deux langues. C'est demander aux enfants un effort qu'il vaudrait beaucoup mieux appliquer à d'autres objets. « Rendre un peuple bilingue, déclare le pasteur Spieser, c'est lui compliquer à plaisir sa tâche intellectuelle, c'est lui barrer la route de la science par un épais fourré de ronces, c'est le mener à l'abêtissement. » L'Alsacien bilingue est en retard sur l'Allemand au point

de vue technique, au point de vue industriel et commercial. L'Allemand se montre plus entreprenant, plus audacieux, plus actif.

De même l'idéal d'une culture mixte est une dangereuse illusion. Il n'y a pas, en réalité, de culture alsacienne. Tout ce que l'Alsace a produit de grand dans les siècles passés est allemand ou français : dans l'avenir moins encore que dans le passé, il y a place pour une culture alsacienne. Si l'Alsace s'obstine dans son parti pris de culture mixte, elle aboutira au marasme intellectuel. La littérature dialectale alsacienne est incapable de s'élever au-dessus d'un niveau très modeste; il n'y a pas de place non plus pour un art alsacien entre l'art français et allemand. Il faut que l'Alsace opte pour l'une ou l'autre des deux civilisations rivales sous peine de déchéance spirituelle. A l'époque française les esprits les plus éclairés voyaient déjà cette nécessité de réaliser l'unité dans l'idée de patrie et recommandaient de « sacrifier une génération et de franciser à tout prix ». Sous la domination allemande, l'intérêt de l'Alsace est évident : elle doit accepter franchement le fait accompli et se rallier à la culture allemande. Les ralliés repoussent donc de toutes leurs forces les revendications autonomistes.

Ils estiment que le mouvement « panfrançais » a son point de départ dans une petite aristocratie de notables qui comprend une fraction infinitésimale de la population. Cette oligarchie bourgeoise abuse de son influence pour persuader à la population qu'un Alsacien ignorant le français et destitué de culture française n'est qu'un citoyen de seconde classe; elle entretient dans le public un préjugé absurde en faveur du français, préjugé qu'il importe de combattre sans faiblesse. S'il est tolérable, disent-ils, que le français soit enseigné dans les régions frontières, il serait nuisible d'imposer ce surcroît de besogne à la jeunesse dans des régions où la presque totalité de la population parle allemand de naissance. Étant donné qu'en Basse-Alsace, 7 p. 100 à peine de la population et en Haute-Alsace 3 p. 100 seulement parlent français, il est absurde de vouloir introduire dans ces régions l'enseignement obligatoire du français, et il est non moins fâcheux de s'attacher systématiquement à maintenir en Alsace les coutumes françaises, à

faire de l'Alsace une province française en terre allemande. C'est en réalité entraver le pays dans son développement normal, dans son retour nécessaire à l'unité de culture. La politique suivie par les « panfrançais » est donc funeste au premier chef.

Si on leur accordait prématurément l'autonomie, si on leur laissait mettre la main sur l'administration, le résultat serait désastreux pour le pays livré sans contrepoids au cléricalisme et à l'influence française. Si l'Alsace, comme le lui conseillent ses notables, se cantonne dans son isolement, elle ne tardera pas à être submergée, d'une part par le socialisme allemand, d'autre part par la démocratie catholique sous la conduite du Centre. Envahie par ces éléments de culture inférieure, l'Alsace perdra son originalité. Les Alsaciens bilingues et fidèles au souvenir français sont donc des conservateurs maladroits qui préparent la disparition de l'originalité alsacienne. Ce sont eux qui portent un coup mortel à la vrai culture indigène. La culture alsacienne sera allemande ou elle ne sera pas. Les partisans de l' « Alsace aux Alsaciens » ou tout au moins les chefs de ce mouvement sont en réalité des « Français » impénitents, animés du vieil esprit protestataire, hostiles à la fusion des vieux Alsaciens et des émigrés, résolus au fond, mais sans l'avouer franchement, à « ne rien avoir à faire avec les Allemands », comme le disait M. Zorn de Bulach à la Délégation. Or, c'est là un état d'esprit qui ne doit et ne peut pas durer. Cette minorité de tendances françaises retarde en réalité par son intransigeance l'époque où l'autonomie alsacienne deviendra possible. L'Alsace ne recevra de l'Empire la constitution autonome que le jour où elle aura secoué la domination de cette oligarchie.

Les ralliés conviennent eux-mêmes qu'ils n'ont pas pour eux l'opinion alsacienne ; on sent aisément au ton de leurs brochures ou de leurs articles de journaux qu'ils ont conscience de ne pas être suivis par la masse de leurs compatriotes. A la Délégation, les tendances autonomistes l'emportent sur toute la ligne. La motion sur l'enseignement obligatoire du français vient de rallier, nous l'avons vu, la quasi-unanimité de l'Assemblée, et le crédit des ralliés auprès du public semble être fort médiocre aussi. L'appel contre la « francisation » de l'Alsace lancé

naguère par MM. Martin, Gneisse et Altemœller, est resté sans écho ; ses promoteurs n'ont jamais fait connaître les signatures qu'ils avaient recueillies. La ligue fondée ces derniers temps par MM. Ruland, Hauviller, Kapp et quelques autres « contre ceux qui veulent imprimer un cachet français à l'Alsace et faire de celle-ci une province française sur territoire allemand » ne semble pas appelée à des destinées plus brillantes. Aussi bien les partisans de l'Alsace aux Alsaciens ont-ils la partie belle contre leurs adversaires. Ils sont en droit, ayant affirmé nettement leur volonté d'accomplir correctement leur droit de citoyens allemands, de protester lorsqu'ils voient leurs adversaires traîner sur le terrain politique un débat qui aurait dû un peu sortir du domaine scolaire et économique. Ils peuvent reprocher aux agitateurs pangermanistes de combattre le particularisme alsacien pour rester maîtres du pays et perpétuer un régime d'oppression où ils trouvent leur avantage. Ils ne manquent pas d'arguments pour montrer à leurs compatriotes que la culture mixte alsacienne n'a pas nui à l'Alsace, qu'elle a un passé glorieux et qu'il n'y a pas de raison pour que, dans l'avenir, elle entraîne la déchéance spirituelle du pays. Ils font ressortir la contradiction qu'il y a à célébrer, d'une part, l'Alsace comme un des pays les plus civilisés de l'Europe et à représenter, d'autre part, l'Alsacien comme un être arriéré, rétrograde, dénué d'esprit d'entreprise et de génie créateur. Leur situation est manifestement très forte lorsqu'ils se posent en apologistes et en champions du particularisme alsacien contre des adversaires qui ordonnent impérieusement aux annexés de sacrifier un des éléments essentiels de leur culture s'il ne veulent pas être traités indéfiniment en citoyens de seconde classe.

Il faut reconnaître d'ailleurs — et nous le constatons avec un sincère plaisir — qu'à côté des pangermanistes de toute nuance on trouve parmi les Allemands quelques esprits éclairés et tolérants comme MM. Wittich ou Flake qui, avec beaucoup de courage et de sincérité, reconnaissent les erreurs commises par les vainqueurs dans les provinces annexées, s'efforcent d'éclairer l'opinion allemande sur la véritable situation de l'Alsace et préconisent une politique de tolérance

et de libéralisme. Sans doute ils espèrent, eux aussi, que l'Alsace se ralliera finalement au germanisme, que l'on verra refleurir un jour en Alsace la culture allemande et le patriotisme allemand. Ils ne croient pas que la culture mixte et le particularisme exclusif soient destinés à se perpétuer indéfiniment dans les provinces annexées. Mais il n'y a pas trace chez eux de ce déplaisant orgueil germanique qui voit dans les Alsaciens attachés aux traditions françaises des égarés qu'il faut faire rentrer de gré ou de force, au bercail allemand. L'obstination de l'Alsacien à rester sur tant de points fidèle au souvenir français n'a rien qui les choque. Ils regardent comme parfaitement légitime qu'il conserve, à l'égard de la France à qui il doit tant, un sentiment de piété filiale. Ils ont en un mot le respect de l'individualité alsacienne.

Dans ces conditions, ils blâment les rigueurs du régime d'exception. Très significative est, à cet égard, la brochure que M. Wittich a fait paraître au début de cette année sous le titre de *Civilisation et Patriotisme en Alsace*. Après avoir constaté avec une belle franchise combien peu efficaces sont demeurés jusqu'à présent les efforts de l'administration pour germaniser l'Alsace, il examine ce que l'on peut faire pour gagner à l'Allemagne le pays annexé. Et sa réponse est très nette. Il estime que tout ce que l'État peut atteindre, il l'a atteint. Exercer sur l'Alsace une contrainte pour hâter son assimilation est inhumain et d'ailleurs inefficace. Il est inadmissible à la longue de traiter un pays de haute culture comme un glacis de place forte. On s'imagine que le patriotisme allemand naîtra en Alsace quand l'Alsace sera convertie à la culture allemande et sous ce prétexte on fait la guerre aux éléments français de la culture alsacienne. Vaine tentative! On n'impose pas plus à un peuple une culture qu'on ne lui impose une religion. Établir l'unité de culture en Alsace par des mesures de police est chose impossible. S'il est vrai que le patriotisme ne puisse naître que de l'unité de culture, c'est qu'alors le siècle pourrait bien s'écouler avant que l'Alsacien ait appris à voir dans l'Allemagne une « patrie ». — Pour travailler d'une manière efficace au rapprochement des annexés et des Allemands, il n'y a qu'une méthode à suivre. Il faut faire ce qu'ont fait les Français : laisser s'accomplir en pleine

liberté l'évolution naturelle de l'Alsace. L'Allemagne devra délivrer au plus vite l'Alsace de la tutelle à laquelle elle a été soumise jusqu'à présent, lui octroyer une large autonomie et la mettre sur pied d'égalité complète avec les autres États de l'Empire. Les mille liens créés par la vie commune, par les intérêts économiques surtout rapprocheront peu à peu les annexés du peuple vainqueur et amèneront l'assimilation souhaitée.

La thèse de M. Wittich a été attaquée avec une violence extrême par les pangermanistes et il est probable que pour l'instant ses idées n'ont cours que dans un cercle très restreint. Néanmoins, parmi les intellectuels allemands s'élèvent aujourd'hui çà et là quelques voix autorisées pour proclamer la faillite de la « manière forte » et demander plus de liberté pour l'Alsace. Les partisans de l'Alsace aux Alsaciens ne sauraient trouver d'auxiliaires plus précieux pour leur cause. Pour la première fois, dans leur lutte pour l'autonomie, ils rencontrent des alliés sincères du côté allemand. Pour la première fois ils trouvent en face d'eux non plus des maîtres arrogants ou des apôtres indiscrets, mais des esprits clairvoyants qui comprennent la légitimité de leurs revendications, qui les traitent non en « frères inférieurs », mais en égaux et en hommes libres. Le jour où ces idées de tolérance viendraient à prévaloir parmi les Allemands, le jour où il serait reconnu que les Alsaciens sont libres d'organiser leur existence à leur gré, un immense allègement serait apporté à la condition des annexés.

*
* *

Ce qui ressort clairement de cet exposé, c'est l'admirable vitalité de l'individualité alsacienne et l'étonnante énergie avec laquelle elle a résisté et résiste. En annexant l'Alsace à l'Empire, l'Allemagne a fait violence au sentiment alsacien. L'Alsace a pu cesser de protester contre le fait accompli : elle maintient en revanche avec une inlassable ténacité son droit à garder cette culture mixte dont elle est fière. Sur ce point elle a

repoussé jusqu'à présent avec un plein succès toutes les tentatives de germanisation. Elle défend sa personnalité, sans déclamations, avec une allègre combativité, avec un robuste humour qui ont inspiré, finalement le respect au vainqueur lui-même. Elle poursuit un résultat qui n'a rien de subversif et qu'elle avoue hautement : elle veut une autonomie aussi complète que possible; elle revendique le droit de se régir librement elle-même. Elle entend garder ses habitudes, ses coutumes, ses idées françaises au lieu de subir docilement la civilisation du vainqueur. Ce but, elle espère fermement l'atteindre dans un avenir plus ou moins proche. Elle rencontre certes des résistances. On essaie de l'intimider, de la détourner de son « intransigeance ». On lui insinue que la politique du *Tout ou rien* est bien dangereuse. On écarte les vœux de la Délégation sur l'enseignement du français, on interdit une représentation française de bienfaisance ou l'on fait un procès à un caricaturiste irrespectueux. On dénonce l'obstination des « panfrançais » à ne pas vouloir accepter la situation actuelle. On parle de la nécessité de faire disparaître le « vernis français » qui recouvre le pays allemand. On se répand en vagues menaces et l'on indique qu'un « gouvernement à poigne » pourrait être nécessaire encore pendant quelque temps. L'Alsace n'en maintient pas moins ses critiques et ses vœux avec une opiniâtreté que rien ne décourage. Elle dédaigne d'acheter quelques concessions au prix d'une humiliante docilité. Elle déclare en face au gouvernement d'Alsace-Lorraine qu'aux velléités de tyrannie administrative elle opposera le bloc des résistances légales, que la menace de vexations médiocres et inefficaces ne suffira pas pour intimider les « têtes carrées », faire rentrer l'opposition sous terre et mettre à plat ventre devant le gouvernement le peuple alsacien et ses représentants. Aux reproches d'hostilité systématique envers l'Allemagne, elle répond tranquillement par l'organe d'un de ses députés : « Le pays a reconnu le fait accompli et rempli ses obligations légales. Il est fou de nous demander davantage. Une seule devise est vraie : l'Alsace aux Alsaciens ».

Dans cette lutte pour le maintien de son individualité, l'Alsacien se sent très fort. Il a aujourd'hui la ferme convic-

tion que, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive, il aura finalelement le dernier mot. Au grand scandale des pangermanistes, l'abbé Wetterlé déclarait récemment en pleine Délégation : « Vous ne nous empêcherez pas d'être fiers de notre passé. Vous parlez d'assimilation? Fort bien! Seulement c'est nous qui voulons vous assimiler, encore que vous soyez bien indigestes. Nous y arriverons, soyez tranquilles. Nous formons la majorité de la population et nous avons le droit d'exiger que les immigrés adoptent nos mœurs et nos usages. Ce n'est pas à nous à nous conformer aux leurs ». Et il ne faut point voir dans cette boutade un simple effet de tribune, une saillie d'humoriste. C'est l'expression même de la réalité. L'assimilation des Allemands se fait, par en bas comme par en haut. En bas, dans les rangs du peuple, les immigrés se hâtent de dépouiller leur germanisme pour se confondre avec les indigènes et ils se montrent souvent aussi zélés que les Alsaciens pour apprendre le français. En haut, parmi les intellectuels, grandit et se développe aussi la conviction que la « manière forte » a fait son temps, que l'ère de la germanisation systématique touche à son terme. Eux aussi subissent peu à peu la lente mais puissante séduction qui émane de l'Alsace. Ils apprennent à connaître et à estimer la personnalité de l'Alsacien. Ils s'accoutument à l'idée que l'Alsace a le droit de tenir à ses traditions, de rester une terre de culture mixte, mi-partie française, mi-partie allemande. Ils tiennent pour légitimes les sentiments que l'Alsace garde à la France et à sa civilisation; ils ne voudraient pas effacer de son histoire son passé français. — Comment, dans ces conditions, l'Alsacien ne sentirait-il pas qu'il peut envisager l'avenir avec quelque confiance, qu'il restera maître chez lui, qu'il saura trouver l'énergie nécessaire pour préserver de tout atteinte son individualité. La lutte continue, sans doute; elle n'est pas près de finir; le pangermanisme n'a pas désarmé; il tentera encore des retours offensifs; mais il n'apparaît pas que ces assauts puissent être plus redoutables que ceux que les Alsaciens ont repoussés sans faiblir.

L'Alsace, politiquement séparée de la France, lui reste aujourd'hui encore attachée par des liens spirituels très solides et qui ne semblent pas près de se briser. La France demeure,

par ses idées et sa culture, un des foyers où s'alimente l'âme alsacienne. Elle a le droit d'en tirer quelque fierté. Si l'Alsace est la route des invasions, la citadelle avancée de l'impérialisme germanique contre la puissance française, elle a été et demeure dans l'histoire de la civilisation une marche française en terre allemande, une position avancée, conquise et gardée par la culture romane.

HENRI LICHTENBERGER

# LE MARINIER

Le batelier d'eau douce, le marinier, est inconnu du grand public : il a souffert de la comparaison avec son collègue, le marin de mer, dont les poètes, depuis Homère, ont chanté le courage, l'endurance au danger, les expériences exotiques. Combien plus banale est la vie du marinier français! La batellerie de canal a presque entièrement remplacé chez nous l'ancienne batellerie de fleuve. Marin d'eau douce, le batelier est devenu marin d'eau morte. Les passants, qui l'aperçoivent fumant sa pipe, appuyé sur la barre du gouvernail, le croient paresseux. Ceux qui l'entendent adresser à ses chevaux ou même au charretier des mots peu amènes, le jugent grossier. La plupart l'ignorent. Le batelier n'est pas beaucoup plus connu de ceux qui s'occupent ou qui profitent des transports par eau. Le 8e Congrès international de Navigation intérieure, tenu à Paris en 1900, avait mis à son ordre du jour l'étude des « institutions de prévoyance et d'instruction professionnelle pour le personnel de la batellerie » : le Congrès décida que la question, n'étant pas au point, serait renvoyée à l'examen d'un Congrès ultérieur.

Et pourtant la batellerie représente, en tenant compte des femmes et des enfants, une population de quarante à cinquante mille âmes et effectue près du quart de nos transports de marchandises. Il y a en France plusieurs sortes de batelleries. La batellerie fluviale a déserté au XIXe siècle la Loire et la Garonne; elle végète sur le Rhône et n'est plus en bonne

situation que sur la Seine. Les mariniers des fleuves ont généralement à terre un domicile où ils laissent femmes et enfants, où ils reviennent fréquemment ; ils fréquentent spécialement les parties du fleuve dont ils connaissent bien les particularités et les dangers, et souvent ne sont pas propriétaires de leurs bateaux. Les conditions d'existence de cette batellerie se rapprochent de celle de la pêche côtière, du cabotage ou du pilotage. Mais la batellerie de canal est aujourd'hui prépondérante. Il faut encore en mettre à part une portion qui est entre les mains de grandes Compagnies de navigation et dont les mariniers ne sont que les salariés. Il reste la petite batellerie de canal, formée de mariniers ne possédant qu'un seul ou un très petit nombre de bateaux et travaillant pour leur propre compte. Elle réunit la très grande majorité des mariniers et des bateaux. C'est elle aussi qui présente le plus d'intérêt.

***

Le marinier est fils de mariniers. Les régions où il se recrute sont assez bien délimitées : dans le Nord les arrondissements de Douai et de Valenciennes, puis Dunkerque, Saint-Quentin, Condé, Maulde, Thun ; dans le Cher, Montargis, Saint-Amand, Dun-sur-Auron, Marseille-les-Aubigny ; en Belgique, Thuin, Charleroi, Mons ; en Alsace-Lorraine, les environs de Strasbourg, Saverne, Hesse[1].

Le marinier naît sur le canal où s'écoulera sa vie. Le bateau stationne à ce moment une dizaine de jours pour permettre à la mère de recevoir des soins. Le lieu de naissance n'a d'ailleurs pas d'intérêt pour le batelier qui aura pour domicile celui de ses parents, bien qu'il ne doive peut-être jamais le connaître ou qu'il n'y fasse que de très rares apparitions.

L'enfance du batelier se passe à bord du bateau. Dès qu'il peut marcher, on le laisse se promener devant la cabine sur un espace étroit que l'on munit d'une barrière. Vers quatre ans, on lui abandonne tout le bateau, et dès lors il s'en va sur

1. En ce qui concerne la batellerie fluviale, on peut citer de même Poses, sur la Seine, Condrieu et Givors sur le Rhône.

tout le pont, sautant de planche en planche au travers des cordages, ou bien, si le chargement entrave le pont, il se glisse sur l'étroit plat-bord, au risque de faire une chute dangereuse dans les deux mètres d'eau du canal. Sa grande distraction est alors de faire sur le dos du cheval une partie de l'étape journalière. Puis l'enfant atteint l'âge d'aller à l'école. Souvent sa mère lui apprend à lire et à écrire et son instruction est terminée. Vers dix ans, au passage d'une grande ville, quelques personnes pieuses s'occupent de lui enseigner rapidement les éléments de la religion, de lui faire faire sa première communion. Dès lors, il ne fréquentera plus guère les églises sauf à l'occasion de mariages et d'enterrements. C'est également vers dix ans que l'enfant devient capable de rendre quelques services et commence l'apprentissage professionnel : conduire les chevaux, puis diriger le bateau, l'amarrer, traverser à la perche les endroits encombrés, nettoyer, peindre, goudronner.

Vers seize ou dix-sept ans, le jeune homme est en âge de gagner sa vie en conduisant lui-même un bateau pour le compte d'autrui. Il porte alors, suivant les régions, le nom de compagnon, d'aide-marinier ou plus souvent de contre-maître. Il arrive fréquemment que son père possède lui-même plusieurs bateaux et lui en donne un à conduire. La vie familiale se modifie ; le père et la mère restent sur un des bateaux ; le fils et la fille s'embarquent sur l'autre, à moins que la mère ne suive son fils, la fille restant auprès de son père.

Le jeune batelier atteint sa majorité et doit accomplir son service militaire. On l'incorpore généralement dans un régiment du Génie, où l'on utilise ses aptitudes professionnelles pour les travaux de pontonniers. Il tient beaucoup à cette affectation qu'il conserve comme réserviste. Devenu territorial, il passe aux compagnies de Mariniers pour recevoir en cas de guerre une affectation spéciale. Toutes les communications officielles, convocations, etc., lui sont adressées à son domicile légal d'où ses parents ou, s'il n'en a pas, ses amis les lui font parvenir. Le batelier reçoit ses lettres par la poste dans les grandes villes ; le plus souvent, il se fait adresser sa correspondance à une écluse où il sait devoir passer prochainement. L'éclusier qui remet la lettre reçoit alors de lui une gratification de dix

centimes. Si le batelier n'a pas laissé son itinéraire, il est facile de retrouver sa trace en consultant le *Journal de la Navigation*, qui publie les noms des bateaux passés les jours précédents aux principales écluses.

Au retour du service militaire, le batelier devient nominalement électeur; mais il est rare qu'il se trouve à son domicile au jour du vote, à moins qu'un candidat généreux ne lui paie ses frais de déplacement, ce qui, heureusement, est assez rare. Le vote par correspondance n'étant pas admis, le batelier n'est pas électeur; aussi les intérêts de la petite batellerie sont-ils mal défendus. Seuls quelques députés du Nord s'en occupent parce que dans ces régions, où elle est très nombreuse et très groupée, elle constitue la meilleure clientèle des marchands de vins dont l'appui politique est toujours recherché.

Comme contribuable, le marinier échappe aux impôts directs, tant qu'il navigue avec son père ou comme contremaître, à moins qu'il n'ait des propriétés à terre. Lorsqu'il devient propriétaire du bateau, il paie une patente, calculée sur le tonnage maximum du bateau; pour la péniche elle se monte à 25 francs environ, centimes additionnels compris. Le marinier est libre de prendre sa patente annuelle où il veut. Certaines villes situées sur le parcours des courants de trafic particulièrement intenses (Douai, Chauny, Condé, Janville) tirent de la part de cet impôt qui leur revient un bénéfice important. Les villes-frontières aussi, car, lorsqu'un batelier rentre en France après une absence de plusieurs mois, sa patente est périmée et il doit en prendre immédiatement une nouvelle avant de poursuivre sa route. S'il est propriétaire des chevaux qui tirent son bateau, le batelier paie aussi la patente de charretier, soit une vingtaine de francs.

Vers vingt-quatre ou vingt-cinq ans le marinier se marie. Il profite d'un chômage d'été ou d'hiver et se rend au pays de la jeune fille qui est presque toujours une payse, fille elle-même de mariniers. Le mariage est d'habitude religieux. Le nombre des unions illégitimes est minime. Quant à la proportion des mariniers restant célibataires, elle ne dépasse pas un dixième. Le batelier, vivant en quelque sorte séparé du monde, supporterait difficilement la solitude complète, et le mariage a pour lui des avantages pratiques. Au cours de ses voyages, il

traverse des pays déserts; il s'arrête souvent trop loin des villages pour aller y prendre ses repas. Il lui faut une femme pour prendre soin du ménage, faire la cuisine, et aussi pour lui donner les enfants qui le seconderont plus tard, comme lui-même a secondé son père.

Les débuts du marinier sont souvent très pénibles. A moins de recevoir le bateau de son père par don ou héritage, il doit généralement, pour l'acquérir, contracter une dette considérable. Le petit bateau berrichon ne vaut, il est vrai, que trois mille francs; mais il disparaît peu à peu devant la péniche flamande, pontée, aménagée, qui vaut de douze à quatorze mille francs, ou devant le bateau de fer belge ou allemand qui vaut jusqu'à vingt mille francs. C'est généralement le constructeur du bateau qui fait au marinier l'avance nécessaire. Ce dernier se libère par des annuités dont le taux varie suivant les régions[1]. Ce n'est que lorsqu'il aura remboursé cette dette qu'il pourra mettre un peu d'argent de côté. S'il est sobre, s'il est travailleur, il achètera, un jour, un second, peut-être un troisième bateau que conduiront ses enfants.

Mais, que de patience et que de labeur il lui faudra! Ce sera pendant de longues années la répétition des mêmes voyages entre les mêmes points, la même navigation monotone sur les canaux toujours pareils, les longues lignes d'eau bordées de peupliers équidistants, coupées par des écluses semblables, vie uniforme que viennent animer quelquefois les discussions avec les éclusiers ou les gardes de navigation, plus souvent avec les charretiers. Pendant ces périodes de marche, il restera souvent presque isolé du monde, ne gardant le contact que par les rares lettres qu'il reçoit ou par le *Petit Journal*. Il prêtera surtout l'oreille aux nouvelles qui concernent la navigation et qui se propagent en s'amplifiant et se déformant plus facilement encore et plus vite sur les canaux que dans les petites villes.

La monotonie du voyage sera aussi rompue par les incidents imprévus, les accidents, le passage des points difficiles et

1. Quelquefois aussi le bateau est livré au marinier qui en devient propriétaire, à charge pour lui de verser au vendeur, non pas des annuités fixes et calculées d'avance, mais une portion déterminée des bénéfices suivant un système analogue au métayage.

dangereux, la traversée des souterrains, la marche forcée de jour et de nuit sur les sections à très gros trafic comme la partie du canal de Saint-Quentin à laquelle les mariniers, dans leur langage imagé, ont donné le nom d'Enfer, de Biribi ou de Vallée de Cayenne. Puis ce seront les arrêts forcés par suite des chômages officiels ou du manque d'eau, les périodes d'hivernage qui durent parfois des semaines et des mois, lorsque le bateau se trouve emprisonné dans les glaces, ou bien les longues, trop longues stations aux points d'arrivée, le séjour dans les centres industriels ou près des rivages des mines du pays noir, la recherche d'un chargement pour une direction préférée ou l'attente d'un fret plus avantageux, et, dans le Nord, la fréquentation quotidienne des marchés d'affrêtement dont M. Gérardin a noté l'aspect pittoresque[1] :

De tous les rivages des environs où les bateliers stationnent dans l'attente, les mariniers viennent se rendre compte de ce qu'on dit et des prix qu'on offre. En cette occasion, ils font toilette. Quittant le légendaire pantalon de velours brun à grosses côtes, le gilet aux boutons de cuivre et aux manches de forte toile, la petite casquette bleue à visière étroite et que décore parfois une ancre, les pénichiens apparaissent dans de sérieux vestons noirs ou d'irréprochables complets, ne se laissant reconnaître qu'à leur teint hâlé, leurs yeux clairs, leurs longues moustaches blondes épaisses. Leurs femmes les accompagnent souvent, car elles sont de bon conseil et, comme elles ont profité de l'occasion pour faire leurs provisions, elles se mêlent aux groupes avec de volumineux paniers au bras. Les affrêteurs se distinguent à la canne qu'ils portent seuls.

Généralement le batelier se nourrit bien. S'il appartient à la batellerie flamande, belge ou prussienne, il ne fait qu'un grand repas, le soir, à l'arrêt, et absorbe tout le reste du jour des tartines de pain beurré, accompagnées de tasses de café au lait. Sinon, il prend deux repas aux heures ordinaires et remplace le café au lait par le café noir. Le vêtement du marinier, c'est le pantalon de velours, large du bas comme celui du marin, le gilet à manches ou la veste courte qui ne gênent pas les mouvements et les chaussures sans clous (savates de corde ou sabots légers) qui ne glissent pas.

1. *L'Illustration*, 2 février 1895.

Quant au logement, le confort en varie beaucoup avec le type du bateau. Le bateau le plus défectueux est celui qui ne possède qu'une seule cabine placée à l'arrière. Cette pièce très petite dont le cube ne dépasse guère vingt mètres sert à la fois de cuisine et de chambre à coucher pour quatre à cinq personnes. Les lits y sont superposés et renfermés dans des sortes d'alcôves où l'air ne pénètre jamais pendant la journée. Le lit du bas est constitué par une sorte de tiroir que l'on amène au milieu de la chambre pendant la nuit. Naturellement les conditions hygiéniques d'une semblable habitation sont déplorables. En été la chaleur y serait intolérable, si l'on ne transportait au dehors le fourneau de cuisine. En hiver, au contraire, et surtout si le bateau est vide, il est quelquefois nécessaire de maintenir du feu toute la nuit pour se défendre contre le froid.

Le type de bateau le plus répandu a deux cabines : une au milieu et une autre à l'arrière. La cabine d'arrière sert de logement à une partie de la famille. La cabine du milieu, plus spacieuse, a deux compartiments. Dans le premier, la famille prend ses repas; dans l'autre, se trouvent deux véritables lits séparés par un petit passage. Comme la longueur de ces lits serait insuffisante pour qu'une grande personne pût s'y allonger, on a ménagé dans le bois un enfoncement où enfiler les jambes. La cabine du milieu est généralement d'une propreté méticuleuse; quelquefois même elle est décorée avec une intention d'art; un piano, plus souvent un phonographe s'y rencontrent. Avec sa peinture fraîche, blanche ou jaune, ses petites fenêtres aux rideaux de mousseline blanche, la cabine a un aspect extérieur assez engageant, au milieu des objets familiers, également peints en couleurs claires, que l'on retrouve sur toutes les péniches : coffre à charbon, en forme de cercueil, tonneau d'eau potable, la niche du chien loulou. Quelques pots de fleurs décorent le devant de la cabine.

Tel est le cadre où le marinier passe sa vie. Il y souffre de l'inclémence des saisons, surtout si le bateau est vide, et y gagne souvent des rhumatismes. Mais les manœuvres de force qui entretiennent sa vigueur, le grand air qu'il respire tout le jour lui assurent en général une bonne santé.

Vieux, s'il a pu faire quelques économies, il se retire dans son pays ou se fixe sur les bords d'une des voies navigables

qu'il a fréquentées ; il reste en contact avec la batellerie en devenant affréteur, marchand de vins, marchand de cordages. S'il manque de ressources, il faut qu'il continue son dur métier jusqu'au moment où, terrassé par l'âge ou la maladie, il succombe à bord de son bateau. On l'enterre généralement dans le pays où il meurt ; tous les mariniers des bateaux voisins descendent alors à terre et accompagnent le camarade à sa dernière demeure. Souvent le marinier tient à être enterré dans son pays : son corps est alors ramené chez lui sur son bateau qui porte un drapeau noir en signe de deuil ; tous les autres bateaux lui cèdent leur tour de passage aux écluses.

*
* *

Le marinier s'instruit seul ou ne s'instruit pas. Il n'est pas de profession plus ignorante, plus illettrée. La loi de 1884, qui a rendu l'instruction primaire obligatoire, n'est jamais appliquée à ces chemineaux du canal, sans autre domicile réel que leur bateau et que l'on ne sait où joindre. Exceptionnellement, certains mariniers laissent pendant deux ou trois ans à leurs parents s'ils les ont encore, ou même à des amis, leurs enfants en âge d'aller à l'école [1]. Plus de 50 p. 100 des bateliers ne savent ni lire ni écrire ; quant aux autres, il n'est pas aisé de deviner le sens des hiéroglyphes qu'ils dessinent. Encore est-il juste de constater qu'il s'est fait un grand progrès depuis vingt ans. Ce progrès doit être attribué à l'instruction plus grande de la mère qui, si elle n'est pas elle-même fille de mariniers, a fréquenté l'école et peut alors, sur le bateau, donner à ses enfants les premiers éléments de l'instruction.

Dans le milieu de la grande batellerie, on soutient volontiers que la conduite d'une péniche ne demande pas de grandes capacités intellectuelles et que l'instruction ferait souvent plus de mal que de bien au marinier, en éveillant en lui des désirs et des ambitions qui le détourneraient de sa profession · la grande batellerie, bien dirigée, fortement constituée, ne craint rien tant que l'organisation de la masse des petits bate-

1. Cette exception est la règle dans la batellerie fluviale puisque les femmes résident généralement à terre.

liers. Il nous semble, au contraire, que le marinier tirerait grand profit d'une instruction, non pas supérieure, mais élémentaire et professionnelle. Certes il est plaisant de proposer, comme le faisait un orateur au récent Congrès national de Navigation intérieure de Bordeaux, de faire des cours de droit et de géographie à des jeunes gens qui ne connaissent pas l'alphabet; leur apprendre à lire, à écrire et à calculer est la première lacune à combler. Il serait bon, ensuite, de leur donner certaines connaissances théoriques et pratiques sur leur industrie. L'enseignement théorique pourrait comprendre l'étude de la législation et des règlements auxquels est soumise la navigation en France et dans les pays limitrophes, des notions de comptabilité, des éléments de géographie économique et commerciale, un aperçu assez complet des différentes voies navigables, de leurs conditions de navigabilité, des centres industriels qu'elles desservent et du trafic susceptible de s'y développer, enfin l'examen sommaire des difficultés juridiques que soulève le contrat de transport. L'enseignement pratique pourrait porter sur la construction et la réparation des bateaux, le calfatage, l'emploi des cordages, le pilotage, enfin l'hygiène. Un marinier ainsi formé serait certainement moins désarmé vis-à-vis des constructeurs de bateaux[1] ou des affréteurs qui lui imposent au moment de la conclusion des marchés des clauses léonines.

En Allemagne, la loi sur l'instruction obligatoire est strictement appliquée. Si donc le marinier voyage avec sa femme, il doit laisser ses enfants pendant les années d'école à des parents ou à des amis[2]. En Saxe, on comptait, en 1906, 41 écoles de bateliers fréquentées par 904 élèves et situées en grande majorité dans le bassin de l'Elbe[3]. On perçoit dans les

1. Citons cette clause fréquente dans la vente à tempérament des péniches : en cas de non paiement d'une annuité ou de mort de l'acheteur, la totalité du prix devient immédiatement exigible. L'acheteur est en général incapable de remplir cette condition et, faute de cette libération immédiate, en dépit des annuités versées, le bateau est repris par le vendeur.

2. Il y a aussi des internats spéciaux dans lesquels on reçoit, nourrit, habille, instruit les enfants des mariniers pour 1 franc ou 1 fr. 25 par jour. Citons les établissements de Trèves, Remich (en Luxembourg), Vallerfangen, Sarreburg (province rhénane), Wasserbilig (Grand-Duché de Luxembourg).

3. Voir à ce sujet les renseignements très complets donnés par M. Louis Laffitte dans son ouvrage sur la navigation intérieure en Allemagne.

écoles une redevance nominale de 3 à 4 marks; les cours y durent deux ans. Elles sont soutenues par des subventions de l'État, des collectivités et des industriels. En Russie, la grande voie navigable du Volga possède à Nijni-Novgorod une école de bateliers assez prospère comptant 168 élèves. En Autriche, il existe des œuvres patronales au premier rang desquelles il faut signaler les écoles de la Compagnie privilégiée de navigation à vapeur sur le Danube. Ces écoles, qui ne fonctionnent d'ailleurs que pendant les chômages d'hiver, sont de deux sortes : écoles professionnelles pour mariniers (759 élèves) et écoles d'instruction primaire pour les enfants des bateliers (68 élèves).

Ces institutions d'instruction professionnelle s'appliquent presque exclusivement aux mariniers des fleuves : elle leur est à la fois plus utile, en raison des difficultés plus grandes de la navigation fluviale, et plus facile à acquérir en raison des chômages plus longs de cette navigation.

En France, au contraire, où la navigation des canaux est prédominante, le problème de l'instruction est beaucoup plus complexe[1]. On a préconisé l'envoi des enfants aux écoles primaires des lieux où les bateliers séjournent lors des chômages. Mais, d'un côté, les maîtres d'écoles portent souvent peu d'intérêt à ces élèves de passage qui arrivent au milieu d'une année scolaire et repartent quelques semaines plus tard pour ne plus revenir[2]. Un pareil régime ne peut donner à l'enfant que des lambeaux d'instruction. Enfin les chômages officiels des canaux, qui duraient encore il y a quelques années un mois par an, ne sont plus que triennaux.

Dans un article publié, le 15 août 1903, dans l'*Économiste français*, M. de Malarce proposait de faire instruire les enfants de mariniers par 200 instituteurs ambulants qui feraient un

1. On l'a quelquefois comparé au problème de l'instructions des forains qui est en réalité bien plus simple, car si les forains ont, eux aussi, une existence nomade ils se déplacent en grandes masses et pourraient être instruits par un petit nombre d'instituteurs ambulants.

2. Certaines écoles du Nord ou de la ville de Paris leur ouvrent cependant leurs portes d'une façon assez libérale. Il en était de même, il y a quelques années, de l'École des Frères des Écoles Chrétiennes de Douai qui s'occupait d'une façon spéciale des enfants de mariniers et organisait pour eux des cours spéciaux au moment des chômages.

assez long séjour sur chaque bateau, recevraient la nourriture et le logement du marinier et des subventions des Conseils généraux, des communes, des syndicats et sociétés de secours mutuels. Il est évident que ce système très coûteux ne donnerait que peu de résultats, l'instituteur ambulant étant placé dans l'alternative de donner une instruction suffisante à un nombre insuffisant d'enfants ou une instruction insuffisante à un nombre suffisant d'enfants. Enfin le petit logement de la péniche suffit à peine à abriter la famille du marinier.

M. Foigne, au premier Congrès national de navigation intérieure de Bordeaux (1907), se basant sur les bons résultats obtenus par l'enseignement par correspondance aux États-Unis, proposait de créer à l'usage des mariniers des livres spéciaux et de faire contrôler les résultats obtenus, au passage dans les centres importants, par quelques professeurs payés par les Chambres de commerce. On n'obtiendrait forcément que des résultats très limités avec ce système qui ne peut s'appliquer qu'à des élèves possédant déjà des éléments d'instruction et doués en outre d'une grande force de volonté.

Reste le système des internats. On peut le concevoir de deux manières. Ou bien ces internats seraient de simples garderies dans lesquelles on logerait, nourrirait et surveillerait les enfants de mariniers qui iraient recevoir l'instruction aux écoles primaires [1]. Ou bien ces internats seraient des écoles spéciales de mariniers que l'on pourrait créer dans les centres qu'ils fréquentent le plus; les enfants y resteraient deux ou trois ans et recevraient une instruction à la fois élémentaire et professionnelle. Des essais de cette sorte ont été tentés, il y a une dizaine d'années, à Douai par l'abbé Satalin et à Dunkerque par l'abbé Marcant. En 1892, un projet d'internat fut mis en avant à Chauny, ville ou la navigation est très importante, sous l'inspiration d'un conseiller général du département, M. Joncourt. Les promoteurs avaient obtenu des commerçants de Chauny un concours financier et escomptaient une subvention de l'État. Les mariniers devaient faire de la propagande pour

1. C'est cette solution que préconisait le Groupement général de la Batellerie dans une lettre ouverte au Ministre de l'Instruction publique. Il proposait de subvenir aux frais de l'institution au moyen d'une loterie (N° du 5 août 1905 du Journal *Le Pénichien*).

amener leurs collègues à prendre en grand nombre leurs patentes à Chauny et la part de cet impôt afférente à la ville aurait aidé à équilibrer le budget des écoles. Les enfants de mariniers seraient restés trois ans à cette école et auraient payé 100 francs par an. L'école aurait pu recevoir 100 élèves. Ce projet a été abandonné.

En 1900, le syndicat de petits bateliers qui s'appelle « l'Alliance batelière » à Douai avait projeté la création d'un internat qui devait recevoir 100 élèves. Ce projet échoua aussi. Enfin, en juillet 1905, le *Syndicat de la Batellerie* a créé, sous le nom d'*Enfance batelière*, une association qui se propose de créer dans les centres de navigation des internats, des écoles et des établissements pouvant placer les enfants, soit chez des instituteurs, soit chez des particuliers. Cette Société projette la création de trois écoles, l'une à Saint-Mamers, la deuxième à Conflans, la troisième dans le Nord; pour le moment, elle se borne à placer chez un instituteur de Conflans une quinzaine d'enfants de neuf à dix ans qui sont dans une situation analogue à celle des pupilles de l'Assistance publique. La dépense annuelle est actuellement d'environ 500 francs par enfant et s'abaisserait à 300 francs par tête, pour un plus grand nombre d'enfants. Grâce à des subventions de l'État, des municipalités et des industriels, la société ne demanderait aux bateliers que la moitié ou le quart de cette somme. Quant au projet de création de l'école de Saint-Mamers, il est sur le point d'aboutir. Malgré tout, on ne peut s'empêcher de penser que leur action restera toujours bien limitée par rapport aux milliers d'enfants de bateliers qui sont en âge de fréquenter les écoles.

*
* *

La vie du marinier est presque toujours familiale. La batellerie est l'une des corporations les plus prolifiques. Le nombre moyen d'enfants par famille est d'environ quatre ou cinq; il s'élève fréquemment à six, sept et même davantage, surtout chez les Berrichons, les Allemands et les Belges. Dans aucune profession, les différents membres d'une même famille ne sont ainsi continûment groupés, et l'action des parents sur les

enfants n'est aussi grande. C'est le père qui donne à ses fils l'apprentissage professionnel, et, jusqu'au moment où ils commencent à travailler pour leur propre compte, ils restent à bord du bateau familial. Quant à la femme du marinier, c'est elle seule qui donne aux enfants le peu d'instruction qu'ils reçoivent, elle qui s'occupe des soins du ménage, qui fait la cuisine, lave le linge, brosse, astique et nettoie, elle qui arrive par des prodiges d'ordre et de soin à rendre habitable le minuscule logis qui sans elle ne serait qu'un taudis. C'est elle qui tient la barre du gouvernail dans les passages difficiles où son mari est forcé de manœuvrer la perche, ou bien lorsque la fatigue oblige celui-ci à prendre quelques instants de repos sur les canaux où la circulation ininterrompue jour et nuit est obligatoire. Elle sait tenir la perche, conduire les chevaux. Plus instruite que son mari, c'est généralement elle qui tient les comptes sommaires du budget familial. Elle descend à terre pour faire les provisions. Souvent elle y accompagne son mari pour le conseiller lorsqu'il va conclure un marché ou pour l'empêcher d'aller chez le marchand de vin. De son côté, le marinier mesure l'importance du rôle de la femme; il n'éprouve pas cette impression, fréquente chez l'ouvrier, que lui seul travaille et gagne de l'argent.

En dehors de la famille, le marinier connaît peu de groupements. Il ignore presque les œuvres de prévoyance sociale : Sociétés de secours mutuels [1], Caisses de retraites, d'assurances contre les maladies ou le chômage, Caisses d'épargne. S'il est au service d'une Compagnie de navigation, il bénéficie de la loi sur les accidents du travail, quelquefois de secours patronaux, et c'est tout. A plusieurs reprises, différents groupements (le Syndicat général de la marine, le Groupement général de la Batellerie) ont essayé sans succès de créer une grande Société de secours mutuels de mariniers. Dans le plan de M. A. de Malarce que nous avons déjà signalé, les institu-

1. Les seules Sociétés de secours mutuels que nous connaissions existent à Laroche, à Saint-Mamers. Il faut y ajouter deux Sociétés d'assurances mutuelles (contre les avaries des bateaux et des marchandises) qui assurent également leurs membres contre les accidents et leur allouent des frais médicaux. Ce sont la *Mutuelle populaire*, fondée récemment à Béthune, et la société *Saint-Julien-Les Amis du Commerce*, fondée en 1760 par les Maîtres francs-mariniers de Mons et établie à Condé depuis 1834.

teurs ambulants dont il proposait la création auraient été en même temps les contrôleurs et les collecteurs de Sociétés régionales de secours mutuels, les proposés de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et enfin les délégués des Caisses d'épargne. Il est peu probable que ce projet aboutisse jamais.

La création d'une organisation mutualiste se heurte au manque d'instruction de la batellerie, et à l'état de dispersion matérielle dans lequel elle vit. Il est bien difficile en effet de grouper en une même Société des individus qui se connaissent à peine, ne peuvent se réunir qu'exceptionnellement et sur lesquels, en cas d'accident ou de maladie, la Société ne peut exercer qu'un contrôle insuffisant. Il est au contraire assez facile de contrôler la nature et l'importance des avaries et dégâts matériels sur les bateaux et les marchandises qu'ils portent. Aussi, les Sociétés d'assurances mutuelles contre les risques de cette nature sont-elles très répandues en Belgique et dans le Nord de la France où elles groupent de douze à treize cents membres[1].

Les coopératives de consommation pourraient rendre de grands services aux mariniers forcés de faire leurs approvisionnements sur les bords du canal, souvent éloigné des agglomérations, et d'accepter des commerçants qui les exploitent des produits de qualité inférieure à des prix excessifs. La nature assez simple de l'industrie du marinier pourrait se prêter assez bien également au développement des coopératives de production. Il existe actuellement des coopératives pour le remorquage des bateaux. L'une, la *Pénichienne*, n'a que quelques mois d'existence; l'autre est la Société de remorquage en commandite simple à capital variable, L. Masy fils et Cie, dont le siège est à Conflans-Sainte-Honorine et qui organise le remorquage entre Conflans et Maisons-Alfort sur la Seine, entre Conflans et Chauny sur l'Oise. Fondée en 1891, cette société compte 650 membres dont chacun possède un bateau. Son capital social fourni par les associés était au début de 152 000 francs;

1. Citons, dans le département du Pas-de-Calais, les Mariniers réunis de Pont-à-Vendin, — dans le département du Nord, Sainte-Marie, Saint-Hubert, Amis réunis de Nivelles, France de Thun, Espérance, Prévoyance, Nord, Liberté de Maulde, Union, Saint-Julien de Condé, Saint-Julien, Union, Prévoyance de Dunkerque, — enfin en Belgique, la Franco-Belge, de Dampremy, l'Égalité et la Franco-Belge de Thuin.

il s'élevait en mai 1906 à 878 000 francs. En fin d'année, la Société répartit entre les associés des bénéfices, qui en 1905 se sont élevés à 127 000 francs. Ce ne sont pas d'ailleurs des bénéfices nets, car les associés paient des frais de traction plus élevés que les mariniers libres.

Il a été souvent question de créer sous forme coopérative des Sociétés de transports par eau. Ces projets ont échoué ou n'ont obtenu qu'un résultat médiocre. Il semble que le groupement de la petite batellerie en coopératives de transports remédierait à ce qui fait sa faiblesse c'est-à-dire l'isolement, le manque de connaissances commerciales et de garanties financières, l'impossibilité de conclure avec les industriels des contrats importants et à longue échéance. Mais par contre, en s'affiliant à une coopérative, le batelier isolé perd un peu de son indépendance et du stimulant de l'intérêt personnel. Signalons enfin les Syndicats professionnels; il en existe actuellement cinq.

1° *Le Syndicat général de la Marine* (Navigation intérieure), dont l'existence est déjà ancienne, qui s'occupe des questions générales ayant trait à la navigation et représente principalement les intérêts des Compagnies de navigation.

2° *L'Alliance batelière* qui publie un journal, le *Réveil des Mariniers*, soutient surtout les réclamations des petits bateliers. Ce syndicat, créé en 1894 a compté 1 300 à 1 500 membres. Le mouvement du Chavonisme lui en a fait perdre plus de moitié.

3° *Le Syndicat de la batellerie*, de création récente (1900), compte près de 600 membres (bateliers ou entrepreneurs de travaux publics) C'est lui qui a mis sur pied l'œuvre de l'Enfance batelière et soutenu la coopérative Masy.

4° *Le Groupement général de la Batellerie*, fondé par M. Chavonin en 1904 et reconstitué en 1908. De 7 000 en 1905, le nombre de ses adhérents est tombé à 600 en 1909, son organe actuel est l'*Etoile du Batelier* qui a succédé au *Pénichien*.

5° L'*Union syndicale de la Batellerie*, petit syndicat très bien conduit qui groupe 400 bateliers de la région de Dunkerque et publie *la Péniche*.

Le batelier, qui possède son bateau, malgré sa situation modeste, n'est ni un ouvrier, ni un salarié, mais un petit propriétaire et un petit patron. Le marinier, c'est l'idéal rêvé par Le Play de « l'ouvier libre, travaillant seul chez lui, en famille,

sans auxiliaire étranger, dans un logis et avec des instruments lui appartenant[1] ».

Il semblerait donc que la batellerie eût dût ignorer l'agitation sociale. Elle a pourtant connu l'aventure du Chavonisme.

Le 10 juillet 1904, fut fondé à Pontoise le Groupement général de la batellerie française et belge : il devait rapidement grouper sous son drapeau bleu et rouge la totalité de la petite batellerie libre. Le fondateur du Groupement, M. Chavonin, qui, aux heures de triomphe, reçut les noms de « Libérateur de la batellerie », « Rédempteur » et de « Dieu des Eaux », était un marchand de vins de l'Ile Saint-Denis, qui joignait à une parfaite connaissance du caractère des mariniers de l'éloquence et de l'audace; il se nomma Président à vie et se fit accorder un traitement de 20 000 francs par an.

Le *Pénichien* du 26 juillet 1904 donne le programme du Groupement. Le Groupement doit syndiquer la batellerie dispersée et inorganisée; les bateliers isolés disparaissent; le Groupement les remplace tous. Plus de ces intermédiaires honnis des bateliers, les affréteurs ou plutôt les « rongeurs », qui exploitent la batellerie et dont toute l'habileté consiste à dire aux commerçants : « Hâtez-vous d'affrêter parce que le frêt va hausser » et aux mariniers : « Hâtez-vous d'affrêter parce que le frêt va baisser ». Désormais, « seul et directement, le Groupement traite avec le Commerce, les Usines, le Gouvernement et les Villes ». Grâce à l'organisation commerciale du Groupement qui dirige chaque bateau vers l'endroit et au moment où on a besoin de lui, l'activité et les bénéfices du batelier sont considérablement accrus. Sur ces bénéfices, le Groupement prélève une commission de 5 ou 10 p. 100 suivant les cas. Ces recettes couvriront les frais généraux et alimenteront copieusement une caisse au moyen de laquelle les mariniers seront assurés contre les risques de route, les accidents, la maladie, le chômage. Vieux, ils auront une retraite annuelle de 1 000 francs; s'ils meurent prématurément, leurs héritiers toucheront une somme de 6 000 francs.

Le premier acte du Groupement fut d'organiser la grève des mariniers de Dunkerque et de Douai qui dura de la fin d'août

1. Captier, *Rapport au 8e Congrès de Navigation.*

au 19 novembre 1904. C'était le moyen de frapper l'imagination des mariniers et de faire triompher les deux principales revendications du Groupement : fixation d'un frêt constant et suppression des affréteurs. Cette grève fut marquée par quelques incidents violents et plusieurs épisodes héroï-comiques. Les lieux qui en furent le théâtre (le bassin Rond au confluent de la Sensée et de l'Escault, le Port et le Large de Férin) prirent les noms, alors fort à la mode, de Port-Arthur, Vladivostock et l'Ile du Diable. Le mouvement gréviste amena aussi l'éclosion de toute une série de poésies et de chansons, parmi lesquelles il faut citer l'*Internationale* et la *Marseillaise* des Bateliers ou ces vers d'un lyrisme modeste :

Nous voulons bien cesser la grève,
Mais c'est à la seule condition
Que l'industrie et le commerce
Prenn'nt leurs bateaux à notre groupement.

Mais le Commerce et l'Industrie ne répondirent pas à cet appel; ils se contentèrent de confier leurs marchandises au chemin de fer du Nord qui accepta sans difficulté cette aubaine, et ils attendirent patiemment que les mariniers eussent compris que les affréteurs n'étaient que des intermédiaires, et que la grève entreprise contre eux, au lieu d'être une grève de travailleurs contre exploiteurs, n'était que la grève de commerçants contre une clientèle qui pouvait se passer de leurs services.

A ce moment, survient la hausse annuelle du frêt en hiver. M. Chavonin s'en attribue toute la gloire. Les mariniers accourent en foule à son Groupement qui compte dès lors sept mille membres, chiffre colossal, représentant la très grande majorité des bateliers libres, et qui dispose d'un budget annuel de cent quarante mille francs.

M. Chavonin essaie de réaliser du moins quelques points de son programme. Il crée un important service du contentieux chargé de soutenir gratuitement les procès des mariniers. Il dénonce la coalition des sociétés de remorquage, puis les agissements des grandes compagnies de navigation qui s'efforcent indirectement ou directement de réduire la batellerie en esclavage. Avec des formules qui frappent l'esprit simple des mariniers : « le bateau au batelier », « domestique ou entre-

preneur », il leur indique les moyens de garder leur indépendance en fondant eux-mêmes une société de traction « la Pénichienne » et même une grande et puissante société mutuelle de transports.

Pour tenir les mariniers en haleine, il ouvre une souscription pour l'achat d'une bannière, emblême du Groupement; il inonde de lettres ouvertes les membres du gouvernement. Les conférences succèdent aux conférences et M. Chavonin y fait applaudir son langage emphatique et sonore. Son éloquence sait se faire facétieuse, qualité très appréciée des mariniers. Il exploite également le goût prononcé des mariniers pour les réjouissances. Deux ou trois fois par an, surtout à l'époque du renouvellement des cotisations, à Douai, à Dunkerque ou à Lens, il organise des fêtes magnifiques, avec défilés pompeux, drapeaux, jeunes filles en blanc tenant des bouquets et des palmes et accompagnées par la « jeune-garde batelière », bals, banquets, concerts, discours, tableaux vivants, feux d'artifices. M. Chavonin sait quel ascendant les batelières ont sur leurs maris. Aussi en parle-t-il comme d' « anges du foyer »; il appelle « chérubins roses » leurs robustes enfants hâlés. Au moment de la grève, où elles se montrent les plus acharnées, il les appelle « héroïnes de Vladivostock », plus tard il salue en elles, indifféremment, les émules de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette et des femmes de la Révolution. Enfin, M. Chavonin veut donner au mouvement un caractère politique. « Jusqu'en 1904, écrit-il dans le *Pénichien*, la batellerie s'est tenue à l'écart de toutes les questions politiques et sociales... A ceux qui l'ignorent nous démontrerons que le socialisme, destiné à sauver la batellerie de sa ruine, est l'expression de la fraternité la plus sublime. » Un important cortège de bateliers se joint, le 1er mai 1905, aux ouvriers mineurs qui portent à la sous-préfecture de Douai leurs revendications; les mariniers devront élire domicile dans les circonscriptions où leur vote peut profiter aux candidats socialistes en faveur desquels il fait encore un chaleureux appel au moment des élections législatives de 1906.

M. Chavonin, pour rehausser son prestige, s'avise un jour de remettre à M. Loubet, « premier mutualiste de France » un objet d'art représentant « l'Essor de la batellerie revivifiée par

la mutualité ». L'audience est accordée et le supplément du *Petit Journal*, répandu à profusion, popularise à l'avance la scène émouvante de l'entrevue des deux Présidents. Au dernier moment M. Loubet décommande la cérémonie et doit même faire expulser de l'Élysée le visiteur qui s'obstine à vouloir être reçu[1]. Cet incident marque le déclin du Chavonisme. Pendant dix-huit mois le Groupement est attaqué par les autres syndicats de bateliers. On lance contre M. Chavonin des accusations de faux, de diffamation, d'abus de confiance; le directeur du service du contentieux disparaît avec la caisse. Un jugement du juge de paix de Dunkerque (4 septembre 1907) déclare le Groupement illégal. Il devient impossible de poursuivre le recouvrement des cotisations de mariniers qui s'aperçoivent qu'ils ont été bernés. Le Groupement s'effondre à la fin d'octobre. M. Chavonin ne se tient pas pour battu. Le 17 novembre, à Douai, il constitue le Groupement n° 2 (syndicat professionnel des bateliers). Il se contente du titre de secrétaire général. Mais la popularité du rédempteur est tombée. Le 9 janvier 1908, la cour de Paris le condamne pour diffamation à 10 000 francs d'amende. C'est la fin.

Un ancien marinier, devenu marchand de vins, l'a remplacé à la tête du Groupement n° 2 qui paraît se cantonner sur le terrain professionnel. Mais les mariniers, auxquels le Chavonisme avait donné une cohésion éphémère, ont perdu la foi dans la vertu des syndicats. Ceux-ci ont dû abaisser leurs cotisations annuelles de 20 francs à 15, 12 ou 10 francs. Malgré cela, le nombre de leurs membres n'atteint pas, au total, 1 600. Le Chavonisme a trouvé la batellerie inorganisée; il la laisse plus divisée et plus défiante que jamais.

*
* *

Ce qui distingue le marinier de tous les autres travailleurs, c'est qu'il est totalement dépourvu de la notion du temps. Qu'un événement de force majeure, la gelée par exemple, arrête la circulation sur le canal, il attendra patiemment et sans hâte la reprise de la navigation. Que l'espace parcouru

1. Le 12 février 1906.

dans sa journée soit ridiculement court, peu lui importe; il s'arrêtera à son heure habituelle et repartira le lendemain avec le même calme. Il passera plusieurs jours à la recherche d'un charretier, plusieurs semaines à la recherche d'un chargement. Quelquefois, cependant, le batelier, qui fume nonchalamment sa pipe, appuyé à la barre du gouvernail, revoit dans sa pensée le bateau qui a chargé avant lui et qui lui prendra peut-être au port d'arrivée la place qu'il désire. Il refoule en lui-même une véritable angoisse. Malheur alors à l'éclusier négligent ou au camarade maladroit qui lui fera perdre un quart d'heure par une fausse manœuvre!

D'un naturel gai, dès qu'il est descendu du bateau, où la vie est plutôt sévère, le marinier cherche à se distraire. Il partage avec le marin d'eau salée un penchant très marqué pour la danse, et les bals publics n'ont pas de meilleur client. Il est facétieux. Tantôt il appelle son bateau *Vas-voir-Derrière*, en mettant ce nom à l'avant du bateau, contrairement à l'usage, de sorte que la personne qui suit l'indication lue à l'avant en est pour son déplacement. Ou bien le nom choisi est *Allez-y voir*, *Je ne sais pas* ou *Pourquoi faire?*, si bien qu'aux interrogations réitérées de l'éclusier demandant le nom du bateau, le marinier répond imperturbablement *Allez-y voir*, *Je ne sais pas* ou *Pourquoi faire*, ce qui au bout de deux ou trois répétitions met l'éclusier hors de lui. D'autres fois il choisit un nom dont l'association avec le sien propre donne lieu à une consonnance bizarre ou à un jeu de mots. Citons le bateau *Tape Dur* à Coudoux, le bateau *L'Œuf* à Lapoule, *Le Coq* à Lapoule, ou le bateau *La Poule* au marinier Lecoq, le bateau *Gêné* au marinier Dargent, ce qui donne pour devise *Gêné Dargent*, ou bien encore le *Rasoir* à Barbier, ou le *25 décembre* à Noël. Si le marinier possède plusieurs bateaux, il s'arrange pour que leurs noms se suivent de façon curieuse, par exemple *J'attends l'autre*, *Il vient*, *Me voici*, ou *Aval*, *l'Aval*, *l'Avalé*. En entendant sonner les prénoms de Valère, Alcindor, Aramis, Myrthil, et Dorilas[1], que le batelier aime à donner à ses enfants, on

1. On rencontre fréquemment aussi les noms de Télémaque, Agénor, Alcime, Orial, Alidor, Philogone, Clodomir, Cléophas, Elomir, Narcisse, Zéphyr, Ramis, Palmyr, et, pour les femmes, ceux de Isoline, Lydie, Fortunée, Zelia, Léa, Florine.

se croirait plutôt au milieu des héros des « Fêtes galantes » ou des personnages de la comédie du XVIII^e siècle qu'au milieu de rudes et frustes travailleurs.

Le marinier est peu religieux. Sa piété se borne à quelques pratiques extérieures : accrocher dans la cabine quelques images de sainteté, vouer une fille au bleu ou au rose, donner à son bateau un des noms si répandus de *Volonté de Dieu*, *Crainte de Dieu*, *Don de Dieu*, *Garde de Dieu*, *Confiance en Dieu*, *Étoile de Dieu*, *Tout à Dieu*, *A la Grâce de Dieu*, *Dieu, aidez-moi*. Le baptême du bateau est d'ailleurs, comme chez les marins d'eau salée, une grande fête à l'occasion de laquelle on le pavoise et on le décore magnifiquement. Le clergé vient en grande pompe le bénir, après quoi on jette des poignées de dragées aux assistants, et on termine la fête par un formidable banquet à bord et par un bal dans la salle la plus voisine.

Un des grands défauts du marinier est d'être rebelle au progrès. Il a peur de tout ce qui modifie sa situation actuelle, ses usages, ses habitudes. Étant peu instruit, il est naturellement défiant; il ne suit pas un conseil s'il est trop simple et quitte l'affréteur qui ne lui demande pas une assez grosse commission. Le bureau de contentieux de M. Chavonin reçut 2 500 dossiers en quinze mois.

Le batelier n'est pas prévoyant, et il n'est pas économe. Après le voyage fatigant, il aime bien faire un peu la fête et dépenser au café une partie de son gain, au grand dommage de sa bourse et de sa santé. La batellerie était une profession sobre; depuis quelque temps l'alcoolisme y fait de sérieux ravages et atteint, suivant les régions, le tiers ou même la moitié de ses membres; quand la femme cède aussi à ce penchant fatal, — cas, heureusement assez rare, — l'ivrognerie ne tarde pas à dissiper les maigres gains du ménage. Le marinier est très entêté. Quand il est buté, il est inutile et quelquefois dangereux de vouloir lui faire reconnaître ses torts. On dit souvent qu'il est grossier et brutal. Il est plutôt fruste. Mais, à moins d'être pris de boisson, il en vient rarement aux voies de fait avec ses interlocuteurs, même quand il leur adresse, sur un ton de colère extrême, les pires injures que l'on puisse imaginer. Le ton et la vigueur avec lesquels

ces aménités se débitent sont dus d'ailleurs en grande partie à l'habitude qu'ont les bateliers d'échanger toute la journée en plein air et d'un bout à l'autre de leur bateau leurs conversations les plus banales.

Pour racheter ses défauts, le marinier a de sérieuses qualités. Il étend son affection non seulement aux êtres avec lesquels il vit, mais aussi à sa péniche qui est à la fois son outil de travail, son gagne-pain, et sa seule et unique demeure. C'est elle qui l'a vu naître, c'est là que ses enfants sont nés et ont grandi, c'est peut-être là qu'il mourra. Sa péniche est beaucoup plus pour lui que n'est le bateau de pêche pour le marin de mer, qui, au retour des lointaines campagnes, redevient terrien pour des semaines et des mois et qui a, sur la terre ferme, son berceau, son clocher, son foyer et sa famille.

Le marinier est courageux. Les actes de sauvetage accomplis sont innombrables. Qu'un camarade éprouve une avarie ou coure un danger, tous les autres viennent à son secours. Il est honnête, quoique parfois un peu braconnier; il s'approprie sans trop de remords quelques pommes de terre du champ voisin, ou quelques kilogs du charbon qui constitue son chargement; mais on peut se fier à sa parole. Enfin il est tenace et persévérant; son entêtement lui sert à surmonter les difficultés, à franchir les mauvaises passes dans l'espérance de jours meilleurs. Et pourtant, il faut croire que les chemineaux de nos canaux et de nos fleuves perdent le calme imperturbable qui paraissait être leur caractéristique, puisque depuis quelques années fermentent en eux des ambitions et des haines et qu'eux aussi ont connu les meetings et les grèves.

LOUIS MARLIO

# L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE

DANS

# LE DRAME LYRIQUE

Les sujets d'opéra doivent-ils être pris dans l'Histoire ou dans la Légende? cette question a fait couler des flots d'encre; on l'agite encore. Il eût mieux valu, à mon sens, qu'elle ne fût jamais posée, car il importe peu d'y répondre : la musique est-elle bonne? l'œuvre est-elle intéressante? voilà ce qui importe uniquement. Mais Tannhäuser, Lohengrin, Tristan et Siegfried sont venus et la question a surgi. Ces héros, nous a-t-on dit, sont environnés d'un prestige que des personnages historiques ne sauraient avoir; avec eux, l'action extérieure perd son importance et l'action intérieure la remplace, au grand avantage du Drame lyrique. Cependant auprès d'eux était apparu Hans Sachs, qui pour n'être aucunement légendaire n'en tenait pas moins bien sa place; mais ici encore l'*intrigue* est peu de chose, l'intérêt gît principalement dans l'action intérieure, la seule, paraît-il, que la musique doive exprimer dans son divin langage.

La musique, il est vrai, permet de simplifier l'action et de donner ainsi un libre cours au jeu des sentiments et des passions, elle permet des scènes muettes qui sans elle seraient

impossibles; elle-même se meut plus à l'aise dans ces conditions. Est-ce à dire qu'elles lui soient indispensables? nullement. Dans sa souplesse, dans son habileté, elle offre d'inépuisables ressources à qui sait les découvrir; et si vous donnez à Mozart une féerie comme *la Flûte enchantée*, une comédie aussi animée que *le Mariage de Figaro*, il en fera, sans effort, d'impérissables chefs-d'œuvre.

*
* *

Y a-t-il donc, entre la Légende et l'Histoire, une différence essentielle?

L'Histoire, c'est ce qui est probablement arrivé.

La Légende, c'est ce qui n'est probablement pas arrivé.

Il y a de la Légende dans l'Histoire.

Il y a de l'Histoire dans la Légende.

La Légende est la forme ancestrale de l'Histoire.

C'est pour cela que toute légende a sa racine dans un fonds de vérité, — qu'il nous faut rechercher à travers la fable, comme nous cherchons à reconstruire les animaux disparus d'après les restes que le temps nous a conservés. — Derrière Prométhée, nous voyons l'invention du feu; derrière les amours de Cérès et de Triptolème, l'invention de la charrue et de la culture des céréales; l'aventure des Argonautes nous montre les premières tentatives d'expéditions lointaines et la découverte des mines d'or... On a fait de grands travaux sur ce sujet des réalités contenues dans la fable; on a trouvé l'explication des faits les plus étranges de la mythologie, des métamorphoses si poétiquement décrites par Ovide.

Entre la Légende et l'Histoire se placent les Livres Saints.

Chaque race a les siens. Les nôtres sont l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. Pour beaucoup, ces livres sont légendaires; pour un plus grand nombre, pour tous les croyants, ils sont de l'histoire, l'Histoire Sainte, la seule vraie, la seule qu'il ne soit pas permis de révoquer en doute. En voulez-vous une preuve? il n'y a pas bien longtemps qu'un pasteur anglican fut censuré par l'autorité ecclésiastique pour avoir osé dire,

dans un sermon, que le serpent du Paradis terrestre était un serpent symbolique et non un animal véritable.

Et l'autorité avait raison.

Quelle est la base du Christianisme? la Rédemption : c'est-à-dire l'incarnation et le sacrifice de Dieu lui-même, destinés à effacer la tache du péché originel et à ouvrir ainsi aux hommes le royaume des cieux. Et qu'est-ce que le péché originel? la faute d'Adam, alors qu'entraîné par l'exemple d'Ève, victime elle-même des perfides conseils du Serpent, il désobéit à l'ordre de ne pas goûter au fruit défendu. Supprimez le Paradis terrestre, le Serpent, le fruit défendu, tout l'édifice du Christianisme s'écroule.

Passons à l'Histoire profane.

Prenez un livre d'histoire : les faits y sont relatés de telle façon qu'ils vous sembleront incontestables. Voyez les mêmes faits sous la plume d'un autre historien, vous ne les reconnaîtrez plus.

Pourquoi? c'est qu'un écrivain n'entreprendrait jamais la tâche de s'attaquer à ce colosse, l'Histoire, s'il n'était poussé par une idée préconçue, par une vue d'ensemble, un système qu'il voudrait faire prévaloir; et, qu'il le veuille ou non, il voit les faits sous un certain aspect favorable à son système, il les observe à travers des prismes, des verres grossissants ou rapetissants, il les déforme à son insu.

D'ailleurs, quels que puissent être sa pénétration et son désir d'atteindre la vérité, le pourrait-il jamais? là comme ailleurs, la vérité absolue échappe aux hommes.

Louis XIV, Louis XV, madame de Maintenon, madame de Pompadour, Louis XVI et Marie-Antoinette, Napoléon et Joséphine eux-mêmes, si près de nous, sont déjà des personnages à demi légendaires; le Louis XIII de *Marion de Lorme* paraissait vrai jusqu'en ces derniers temps : de récentes découvertes nous ont appris qu'il ne l'était pas.

C'est hier que régnait Napoléon III et déjà son image se colore de teintes diverses. Toute ma jeunesse s'est passée sous son règne et mes souvenirs ne me le représentent ni comme le monstre peint par Victor Hugo :

On entendit ce cri monstrueux : Je veux vivre!

ni comme le souverain entièrement sympathique des narrateurs actuels.

On a beaucoup disserté sur les causes qui ont amené la guerre de 1870, et dernièrement encore on réveillait ces douloureux souvenirs ; on sait tout ce qui s'est dit, tout ce qui s'est écrit pendant les derniers jours qui précédèrent la crise. Mais saura-t-on jamais ce qui ne s'est pas dit officiellement, ce qui ne s'est pas dit du tout, ce qui est resté dans les arcanes de la pensée des souverains, des ministres, des ambassadeurs ? Saura-t-on jamais si l'Empereur poussait Gramont, ou si Gramont entraînait l'Empereur ? Le savaient-ils eux-mêmes ?

Il y a une chose que l'historien le plus pénétrant n'atteindra jamais : le fond des consciences.

Mais on peut atteindre le fond de la tombe... Longtemps il fut avéré que les restes de Voltaire et de Rousseau avaient été exhumés, profanes, jetés à la voirie. Victor Hugo écrivit sur ce fait une page admirable, une de ces pages comme lui seul en savait écrire... Un beau jour, un doute survint. On voulut en avoir le cœur net : après avoir hésité longtemps, on ouvrit enfin les cercueils des deux grands hommes ; ils y dormaient paisiblement leur dernier sommeil. Le fait était faux, l'histoire était une légende.

A ce propos, on peut constater l'étrange crédulité de Victor Hugo, bien étonnante chez un si colossal génie. Il a cru aux choses les plus incroyables, au « masque de fer » frère jumeau de Louis XIV, à la pieuvre n'ayant pas de bouche et se nourrissant à l'aide de ses ventouses, à la réalité des Sirènes japonaises, que les Japonais fabriquent artificiellement avec un singe et un poisson. Pour les Sirènes, il était excusable : l'Académie des sciences y avait cru un moment.

Si l'Histoire proprement dite est si voisine de la Légende, au point de se confondre parfois avec elle, que sera-ce du Roman, du Drame historique, où des événements de pure invention doivent forcément intervenir ? que sera-ce des conversations tenues, dans le livre et sur la scène, par les personnages historiques ? que sera-ce des faits eux-mêmes, à qui l'on ne demande plus alors d'être vrais, mais seulement vraisemblables ? Pour ressembler en tout à la Légende, une seule chose leur manque : le merveilleux.

Or le merveilleux se prête admirablement à la musique, et elle y trouve de précieuses ressources : c'est l'évidence même. Mais ces ressources lui sont-elles indispensables? pas le moins du monde. Ce qu'il lui faut avant tout, ce sont des sentiments et des passions, mis en jeu par ce qu'on appelle des *situations*; et où peut-elle en rencontrer plus et mieux que dans l'Histoire?

*
* *

Depuis Lulli jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'opéra français a été légendaire, c'est-à-dire mythologique; et ce n'était pas, comme on le prétend, pour se borner à la peinture des sentiments, à *l'action intérieure*, pour éviter *les contingences*, — oh! ces contingences, nous les a-t-on assez servies! — c'était pour trouver, dans la fable, matière à spectacle. La tragédie, comme on sait, ne pouvait entrer dans cette voie, évoluant péniblement sur une scène encombrée de spectateurs: l'opéra, libre de ses mouvements, occupant un vaste espace, recherchait au contraire la pompe, les *machines*, les *gloires* dans lesquelles apparaissaient les dieux et les déesses, tout ce que pouvait donner la mise en scène d'alors; et si l'on n'y pratiquait pas la couleur locale, c'est qu'elle n'était pas encore inventée.

Enfin, comme on se lasse de tout, on se lassa de la mythologie, on aborda le genre historique, et alors parurent les *Vestale*, les *Fernand Cortez*, on sait avec quel succès! et le genre historique régna sans conteste, jusqu'au jour où *Robert le Diable* ramena timidement la Légende, qui devait triompher plus tard sous les auspices de Richard Wagner.

Mais, entre temps, après *Robert le Diable* étaient apparus *les Huguenots*, qui pendant un demi-siècle ont été la gloire de l'opéra historique; maintenant encore, les traditions en étant à peu près perdues, les exécutions bien inférieures à celles d'autrefois, cette œuvre mémorable jette encore, comme un soleil couchant, de surprenantes lueurs. Plusieurs générations, qui l'ont admirée, s'étaient donc trompées! et faut-il s'inscrire en faux contre une si brillante fortune, parce que Robert Schumann, qui n'entendait rien au théâtre, en a contesté la valeur?

Il est étonnant qu'au jugement de Schumann on n'ait pas opposé celui de Berlioz, et l'enthousiasme qu'il a montré pour *les Huguenots* dans son fameux traité d'instrumentation.

Le grand public, peu accessible aux polémiques transcendantes, est fidèle aux anciennes gloires ; bien que le succès soit venu, peu à peu, à quelques drames lyriques d'espèce légendaire, le goût du genre historique lui est resté, et non sans raison : car, ainsi que l'a dit un critique autorisé, « un drame historique peut contenir une force vive de lyrisme plus grande que la plupart des pauvres livrets légendaires sur lesquels s'évertuent nos compositeurs, candidement persuadés qu'ils font descendre en eux le saint esprit de Bayreuth » ; et ils n'auraient jamais songé à être légendaires, si le dieu, au lieu de se tourner vers la mythologie scandinave, avait donné suite à son projet de mettre en scène les hauts faits de Frédéric Barberousse. Il n'était nullement, dans sa jeunesse, ennemi du genre historique ; il s'est répandu en éloges sur *la Muette de Portici*, sur *la Juive*, sur *la Reine de Chypre ;* et s'il fait des réserves justifiées sur le livret de ce dernier ouvrage, il convient néanmoins que le compositeur y a trouvé l'occasion d'écrire de fort belles pages.

« On ne saurait trop louer Halévy, — dit-il, — de la fermeté avec laquelle il résiste à toutes les tentations d'escamoter les applaudissements faciles, en s'en remettant avec une confiance aveugle au talent des chanteurs, comme font tant de ses confrères. Au contraire, il tient à ce que les virtuoses, même les plus en renom, se soumettent aux hautes inspirations de sa muse ; c'est ce qu'il obtient par la simplicité et la vérité qu'il sait imprimer à la mélodie dramatique. »

C'est ainsi que Richard Wagner parlait de *la Juive* en 1842.

*
* *

On renonce, heureusement, à exiger que le Drame lyrique soit légendaire : il faudrait, en conséquence, condamner les plus fameux opéras russes, et cela n'est pas admissible. Mais il y a la manière, et alors la question devient fort embrouillée :

car on admet telle manière, non telle autre, et il est bien difficile de s'y reconnaître.

Ici je vais être obligé de plaider un peu *pro domo mea*, à propos d'*Henry VIII* qui n'est pas, à ce qu'il paraît, dans la bonne manière. Non que je veuille en défendre la musique, m'inscrire en faux contre les jugements qu'elle a pu susciter : cela ne se fait pas ; mais il m'est permis de parler de la pièce, de la façon dont la musique vient s'y adapter. Il paraît que tout y est superficiel, sans profondeur, « en façade », que l'âme des personnages n'y apparaît jamais, que le Roi, tout en douceurs et en confitures d'abord, devient subitement féroce, sans préparation et sans explication ; que sais-je encore?

Mais parlez-nous de *Boris Godounof* : voilà le drame historique tel qu'il convient à la musique.

Je l'ai vu, ce *Boris Godounof*, avec beaucoup d'intérêt. J'y ai entendu des morceaux savoureux, impressionnants ; d'autres qui l'étaient moins. J'y ai vu, dans un tableau, un moinillon insignifiant, qui devenait brusquement empereur au tableau suivant ; un acte entier rempli par des cortèges, des sonneries de cloches, des chants populaires, des costumes éblouissants ; dans un autre, une nourrice gardant des petits enfants, à qui elle contait de petites histoires ; un duo d'amour que rien n'avait fait pressentir et qui n'eut pas de suite, une incompréhensible fête de nuit se passant dans l'obscurité ; enfin des scènes funèbres où M. Chaliapine était admirable ; et ce n'est pas ma faute si je n'ai pas trouvé dans tout cela la vie intérieure, la psychologie, les préparations, les explications que l'on regrette ne pas rencontrer dans *Henry VIII*.

« Pour Henry VIII », est-il dit au commencement de la pièce, « il n'est chose sacrée ; — l'amitié, l'amour, les serments, — tout est litière à ses emportements ; — il n'est pour lui ni loi, ni foi jurée... » et quand, un peu plus tard, le roi donne en souriant de l'eau bénite de cour à l'ambassadeur qu'il reçoit, l'orchestre, reprenant sous ses paroles toute la musique de la scène précédente, éclaire l'intérieur de son âme. Voilà comment, d'un bout à l'autre, l'ouvrage est écrit « en surface ». Mais on n'a pas répandu dans le public des dissertations sur tous ces détails ; on n'a pas souligné le thème de la félonie, le thème de la cruauté, le thème de la duplicité, le thème de ceci,

le thème de cela, selon la mode du jour; et la critique est bien excusable de ne pas les voir.

Pas un mot, pas une scène, a-t-on dit, ne nous ouvre l'âme d'*Henry VIII*. — Comment! pas même la grande scène entre lui et Catherine, où il joue avec elle comme le chat avec la souris, où il voile de scrupules religieux son envie de se séparer d'elle, où il ne cesse de la larder d'insinuations perfides et cruelles! pas même la dernière scène avec ses effroyables hypocrisies!

Dans tout cela, est-ce que les passions et les sentiments ne sont pas en jeu? que donnent de plus les livrets russes? que donnerait de plus un sujet légendaire?

*
* *

Résumons-nous. La Légende, au point de vue du Drame lyrique, offre un avantage, le merveilleux; pour le reste on y trouverait plutôt des inconvénients. Des personnages qui n'ont jamais existé, à l'existence desquels on ne croit plus, peuvent-ils être intéressants par eux-mêmes? ils ne soutiennent pas, comme on l'imagine, la musique et la poésie : c'est la poésie et la musique, au contraire, qui leur donnent la vie. Supporterait-on les interminables discours du triste Votan, sans la merveilleuse musique dont ils sont accompagnés? Orphée pleurant Eurydice nous toucherait-il autant, si Gluck, dès les premières notes, n'avait su nous captiver? Que seraient, sans Mozart, les marionnettes de *la Flûte enchantée*?

Laissez donc les musiciens choisir leurs sujets d'opéra, et la forme même de leurs opéras, à leur fantaisie et suivant leur tempérament. Que de jeunes talents se perdent, à notre époque, parce qu'au lieu d'obéir à leur nature, ils se croient obligés d'obéir à un mot d'ordre! tous les grands artistes, l'illustre Richard plus que tout autre, se sont moqués des critiques : à l'instar du meunier de la fable, ils en ont fait à leur tête, et ils ont bien fait.

*
* *

Puisque nous avons parlé de la jeunesse de Richard Wagner, je profiterai de l'occasion pour révéler, au sujet d'une de ses œuvres, un petit mystère connu de moi seul.

Au temps où Wagner était jeune, j'étais enfant, et j'assistais assidûment aux séances de la *Société des Concerts*, grâce à la complaisance d'un excellent abonné, M. Marcelin de Fresnes, qui me réservait une place dans sa loge. Le timbalier d'alors avait la singulière habitude de « partir » avant tout le monde, quand l'orchestre entier faisait entendre un accord : il en résultait un effet non prévu par les auteurs et assurément digne de blâme; mais cet effet n'était pas sans caractère et j'avais pensé qu'il serait possible de l'utiliser.

Richard Wagner habitait Paris à cette époque et fréquentait les célèbres concerts. Il avait sans doute remarqué l'effet en question, et il l'a utilisé dans sa *Faustouverture*.

C. SAINT-SAËNS

UN ROMANCIER RUSSE D'AUJOURD'HUI

# M. MICHEL ARTZIBACHEF

La littérature russe — et la littérature universelle, par contre-coup — viennent de s'enrichir d'un nouveau « héros de roman ». Il a nom Vladimir Sanine, et c'est un sinistre personnage.

Sanine est l'enfant d'une époque troublée; il est venu au monde à la veille d'une révolution impitoyable qui, après avoir failli réussir par la terreur, périt dans le sang, légalement, mais sauvagement, versé. Pour avoir respiré dans sa jeunesse un air chargé d'orage, pour avoir vu de près la guerre de l'homme contre l'homme, Sanine a voué au roi féroce et lubrique de la création une haine indicible : il répudie tout devoir envers le « prochain », il nie et renie la solidarité, la charité, l'amour. Sur ces négations il entend régler sa conduite. Tempérament vigoureux et sain, naturellement porté au plaisir, il restaure à son profit la périlleuse devise : « Rien n'est vrai, tout est permis ». La conquête des biens matériels, voilà le but suprême qu'il assigne à l'activité humaine : « Je vis pour moi », ne cesse-t-il de répéter. Indigne témoin d'un mouvement social qui se proposait le bonheur du peuple, Sanine proclame le droit de l'individu à vivre uniquement pour satisfaire ses passions, fussent-elles de l'ordre le plus bas.

Voilà, je le confesse, un abominable homme!...

Le roman dont il est le protagoniste et auquel il a donné son nom n'est pas moins abominable. Mais il a eu en Russie un succès

fabuleux, un succès comparable à celui de *Werther* en Allemagne, de *René* en France, de *Jacopo Ortis* en Italie, de *Pères et Fils* en Russie même. Dès que la revue *Sovriemenni Mir*[1] commença, il y a un an, la publication de *Sanine*, on ne parla plus d'autre chose dans l' « intelligence » russe. On attendait la suite du récit avec une impatience fébrile; tous prenaient position pour ou contre le héros. Quand le livre de M. Michel Artzibachef (ainsi s'appelle l'auteur de *Sanine*) parut en librairie, ce fut bien autre chose. Une première édition fut épuisée en quelques jours. On se disputait la seconde, tirée à 10 000 exemplaires, quand la censure intervint. La doctrine épicurienne et anarchique de *Sanine* faisait trop de disciples dans la jeunesse russe. Des écoliers des deux sexes, grisés par cette lecture, ne s'avisaient-ils pas de rendre au talent de M. Artzibachef l'hommage le plus flatteur, mais le plus suspect, en réalisant les leçons d'amour libre données par son héros? A telle enseigne qu'il fallut momentanément fermer certains établissements scolaires où le scandale était devenu trop énorme.

Puissance du talent et puissance du « livre »! Les idées de *Sanine*, tombant et levant dans un terrain bien préparé, révolutionnaient la Russie révolutionnaire. Pareil phénomène d'ailleurs, s'est souvent produit en ce pays. Le roman, qui passe chez nous pour un genre frivole, a toujours, dans l'empire moscovite, servi de véhicule à la pensée. Dans son beau livre sur le *Roman russe*, M. de Vogüé en a montré la raison : « La poésie et le roman, observe-t-il, sont les deux formes d'expansion naturelles à la pensée nationale, les seules compatibles avec les exigences d'une censure jadis intraitable, aujourd'hui encore très ombrageuse. Les idées ne passent que dissimulées dans les mailles souples de la fiction, mais là elles passent toutes; et la fiction qui les abrite prend l'importance d'un traité doctrinal[2]. »

La censure sévit donc contre *Sanine*. Elle sévit parce qu'elle ne pouvait faire autrement, mais *Sanine* développe une thèse politique qui n'était point pour déplaire aux partisans de l'autocratie. *Sanine* dit aux Russes qu'ils ont mieux à faire que

1. *Le Monde contemporain.*
2. *Le Roman russe*, Paris, 1886 (avant-propos, p. XI).

de lutter pour l'affranchissement des masses imbéciles et qu'il est plus raisonnable de chercher à faire son propre bonheur que celui d'autrui. Un conseil si sage n'est-il pas bien plus profitable que préjudiciable à l'ordre établi, à l'ordre rétabli?...

***

Plaidons en faveur du livre et du héros les circonstances atténuantes. Et, pour cela, replaçons l'auteur dans son milieu.

« Je suis né en 1878, — écrit M. Artzibachef, — dans une petite ville de la Russie méridionale. Je suis Tatare de nom et d'origine, mais non pas Tatare de pure race. Dans mes veines coule du sang russe, français, géorgien et polonais. Parmi mes ancêtres j'en compte un dont je suis content : le célèbre chef des insurgés polonais, Kosciusko, est mon arrière-grand-père maternel. Mon père, officier en retraite, était un propriétaire foncier peu fortuné. J'avais trois ans quand ma mère mourut de la phtisie. Comme héritage, elle me légua la tuberculose. Je ne suis tombé sérieusement malade qu'il y a deux ans, mais avant ce temps-là déjà la tuberculose ne me laissait nul répit, se manifestant chez moi de diverses manières. Aujourd'hui je vis en Crimée et je me fais soigner, mais sans trop croire à la guérison... »

Pour porter sur M. Artzibachef un jugement équitable, il faudra se rappeler son état de santé précaire, et aussi la pauvreté avec laquelle il fut aux prises dès l'enfance. Des difficultés de toute sorte entravèrent ses débuts. Les circonstances où il fit l'apprentissage de la vie l'inclinèrent fatalement à la révolte, au pessimisme, à la théorie de ce *bellum omnium contra omnes* où il aperçoit la loi du monde en même temps que la suprême sagesse.

Il est arrivé, du reste, à M. Artzibachef de professer des sentiments moins inhumains que son Sanine. Tout comme l'élite de ses compatriotes, il a souhaité l'affranchissement du peuple russe, son progrès matériel et moral. Il a témoigné même, pour la doctrine du comte Tolstoï, dans une de ses meilleures nouvelles, une curiosité presque sympathique,

bien qu'à vrai dire il n'ait jamais cru à son excellence sociale.

Cette nouvelle, *la Mort d'Ivan Lande*, met en scène un de ces « chrétiens » stricts et conséquents dont le grand vieillard de Yasnaïa Poliana a tracé les devoirs. Ivan Lande est un apôtre et un martyr. Il s'est promis de n'obéir jamais « qu'à sa conscience, mais aveuglément et quoi qu'il arrive ». A sa conscience, Ivan Lande obéit aussi pieusement que le Nekludof de *Résurrection*, par exemple, mais avec moins de succès encore. Ivan Lande ne réussit point à convertir par son martyre ses contradicteurs et ses bourreaux. En face de ce personnage incarnant l'idéal chrétien, M. Artzibachef a placé le peintre Molotchaief qui représente l'idéal païen. Les sympathies de l'auteur et de ses personnages vont à ce dernier. Ceux-là mêmes qui auraient toutes les raisons d'admirer Lande et de haïr Molotchaief méprisent Lande et tiennent Molotchaief en haute estime. Un soir, dans un bois, Lande est assailli par un rôdeur nommé Tkatchof. Survient Molotchaief qui le délivre et frappe rudement Tkatchof. Lande, aussitôt, de se jeter à genoux et d'implorer la grâce de son assassin. Mais cette mansuétude inattendue ne réussit qu'à exciter le dégoût de Tkatchof. Désignant du doigt le peintre, athlétique et râblé : « Celui-là, — dit-il à Lande, — c'est un gars, tandis que toi, tu n'es qu'un petit tas de boue... » Avec les intentions les plus pures, Ivan Lande sème sur ses pas la discorde et la haine. Pour avoir repoussé Maria Nicolaievna qui l'adore, il l'offense et perd la bonne influence qu'il exerçait sur elle. Il refuse, dans sa droiture, d'obéir au brigand Tkatchof, provisoirement ramené au bien, lequel déclare que la Russie a besoin d'une religion nouvelle et voudrait voir Lande devenir le prophète attendu : furieux d'avoir essuyé un échec, Tkatchof brise toute relation avec l'apôtre, au moment où l'exemple d'une vie si noble allait opérer peut-être sa conversion définitive. L'auteur d'*Ivan Lande* entend évidemment démontrer la banqueroute du tolstoïsme (M. Artzibachef est le liquidateur de toutes les banqueroutes) et prouver que cette doctrine est impuissante à rendre les hommes heureux.

Dans *Sanine*, — où paraissent aussi quelques-uns des personnages qui figuraient déjà dans la *Mort d'Ivan Lande*, — M. Artzi-

bachef s'est enfin expliqué plus complètement sur cet Ivan Lande, modèle de douceur et d'humilité, et sur l'idéal qu'il préconise. Il fait voir Sanine et un camarade s'entretenant d'Ivan Lande, « ce jeune homme qui était chrétien non par principe, mais par nature ». Porte-parole de l'auteur, Sanine déclare : « Que celui qui le peut agisse de la sorte », mais quelle existence « parfaitement misérable! » — « Celui-là seulement, ajoute-t-il, mérite de vivre qui voit dans le fait même d'être au monde une jouissance. Mieux vaut mourir que seulement souffrir, que souffrir toujours. »

Cette révolte contre la cruauté du destin, cette idée que la poursuite du plaisir, et surtout du plaisir sexuel, considéré comme le bien suprême, donne seule un sens à la vie, telle est l'armature du roman de M. Artzibachef.

Pour juger aussi sainement que possible ce livre assez malsain, continuons d'observer le milieu spécial où il vint au monde.

A la distance où nous sommes de l'empire russe, l'extrême bigarrure de son armée révolutionnaire nous fut peu sensible. Mais lorsqu'on écrira l'histoire politique de ces dernières années, on notera des divergences profondes entre ceux qui menèrent l'assaut contre le pouvoir du tsar. Des socialistes, collectivistes ou communistes, aux terroristes, nihilistes et anarchistes, toute la gamme révolutionnaire fut représentée. Sauf à se dévorer au lendemain de la victoire, si victoire il y avait eu, tous les ennemis de l'ordre établi concertèrent d'abord leur efforts. Successivement, des tendances opposées prédominèrent.

Les révolutionnaires de la première phase, ceux qui dirigèrent le mouvement à ses débuts, étaient relativement des modérés. Socialistes, ils avaient le sens social très développé. Il leur arrivait de pratiquer l'amour libre, mais, si l'on peut dire, en tout bien, tout honneur : aucune des deux parties contractantes ne songeait à renier les devoirs que cet état impose ; la morale la plus bourgeoisement conjugale continuait de présider à ces rapports extra-conjugaux. Quand les anarchistes prirent la haute main, quand le terrorisme sévit et quand les « expropriations » fleurirent, de nouvelles idées, de nou-

velles règles entrèrent en vigueur. La philosophie du terrorisme répudia l'union libre et préconisa l'amour libre. L'union libre, c'était encore chose bourgeoise; l'amour libre, seul, satisfaisait aux aspirations des temps nouveaux.

Cette haine de tout frein, qu'ils manifestaient dans le domaine politique, les terroristes l'appliquèrent aussi dans le domaine moral. Les journaux nous ont renseignés sur le désordre qui était de règle dans les milieux avancés. Loin de calmer l'orgie, l'atroce répression gouvernementale l'exaspéra. Phénomène logique, au demeurant, consigné par tous les historiens des périodes révolutionnaires. Les grandes secousses de l'ordre social ont toujours déchaîné, dans tous les camps, une véritable folie sexuelle. Quel spectacle les prisons de Paris n'offrirent-elles pas sous la Terreur! André Chénier y fait allusion dans ses ïambes. Tous les mémoires du temps contiennent là-dessus d'édifiants détails : « On semblait dire à toute cette valetaille ensanglantée : *Vous nous tuerez quand il vous plaira, mais vous ne nous empêcherez pas d'être aimables*[1]. » De sorte que jamais les femmes ne furent plus aimables et plus aimées, les hommes plus entreprenants et plus persuasifs, que dans les prisons où ces amants *in extremis* attendaient leur tour de monter sur l'échafaud.

Avec sa merveilleuse intuition de l'histoire, Ernest Renan a d'ailleurs finement rendu, dans un de ses plus délicats dialogues, la psychologie de ces suprêmes étreintes. Le marquis d'Arcy, priant d'amour l'abbesse de Jouarre, naguère aimée de lui sans succès, quand elle brillait dans le monde, et qu'il retrouve en prison, déclare : « Tout dans la nature nous dit : *Aimez-vous*. Qui le dit plus éloquemment que la mort? Supposez le monde à la veille de finir, oui, je dis que l'amour seul devrait régner, sans loi, sans limites, puisque ce qui limite et règle l'amour, le droit sacré de l'être qui en sort, n'aurait plus aucun sens. » Les éloquentes paroles de Renan dans l'*Abbesse de Jouarre* expriment un état d'âme français de 1793 comme un état d'âme russe de 1905. L'histoire, quoi qu'on dise, se répète. Toujours quelques sentiments essentiels mènent les hommes.

Les saturnales révolutionnaires survécurent à la Terreur

1. Beugnot. — *Mémoires*.

russe, comme à la Terreur française. Les énergies étaient déchaînées, la bête humaine avait rompu sa laisse : à son besoin d'émotions il fallait une pâture à tout prix. Il n'était plus permis de goûter des sensations fortes dans la lutte contre le régime : on s'attacherait donc à d'autres objets. On ne pouvait plus faire de la politique : on ferait donc l'amour... Il est entendu que les peuples qui s'amusent ne s'occupent pas de révolutions. L'exemple de la Russie contemporaine prouve qu'il arrive aussi aux peuples de s'amuser parce qu'on les empêche de faire la révolution souhaitée.

*Sanine* exprime cet état d'esprit, qui fut celui d'une partie de « l'intelligence » chez nos amis et alliés. *Sanine*, c'est donc bien — comme on ne cesse de le répéter depuis un an — « le livre de la contre-révolution russe », mais non point au sens où on l'admettait jusqu'aujourd'hui...

Et nous voici tout naturellement amenés à rectifier une erreur compréhensible, assurément, mais capitale, où sont tombés tous les critiques, même les critiques russes, dans les dissertations politiques et sociales qu'ils ont consacrées au roman de M. Artzibachef.

Parce que *Sanine* n'a paru qu'à la fin de 1907, — au lendemain de l'écrasement de la révolution russe et au début de la période de réaction qui dure encore, — on a vu dans ce récit la confession découragée d'un révolutionnaire repentant. Si *Sanine* a reçu un accueil enthousiaste, c'est parce qu'il paraissait, en effet, à son heure, à un moment où les martyrs, las de leur rôle, ne cherchaient que des prétextes pour renoncer à un apostolat où ils avaient rencontré trop de déboires. Ces prétextes, ils les trouvaient dans *Sanine*, aussi philosophiquement que littérairement exprimés. D'où le succès de ce livre ; encore une fois ne cherchons pas à sa vogue d'autre cause.

Mais voici que dans un fragment autobiographique, récemment publié sous forme d'une lettre adressée à son traducteur allemand [1], M. Artzibachef, d'un trait de plume, réduit à néant toutes les savantes hypothèses échafaudées par les critiques :

1. M. André Villard.

« On raconte au public que *Sanine* est une *émanation* de la réaction de 1907 et que je me suis *rallié* aux tendances à la mode dans la littérature russe contemporaine. *Or, Sanine avait déjà été présenté en 1903 à deux revues, et plusieurs auteurs connus l'avaient lu.* »

On n'a pas le droit de suspecter la déclaration si formelle de M. Artzibachef. Il faut admettre que *Sanine* était écrit en 1903. Contrairement à l'opinion régnante, *Sanine* n'a donc pas été composé pour être « le roman de la contre-révolution russe »; mais, par le jeu des circonstances, *Sanine* n'en est pas moins devenu cela. Le hasard, quelquefois, fait bien les choses. Combien, dans le cas particulier, n'a-t-il pas servi M. Artzibachef! Aux directeurs de revue qui ont refusé *Sanine* en 1903 cet écrivain doit vraiment une reconnaissance sans bornes! Publié à cette époque, son roman — la chose est infiniment probable — n'eût obtenu qu'un succès fort médiocre. Paraissant en pleine période d'enthousiasme révolutionnaire, *Sanine* eût indigné le public, plein d'espérance encore et d'illusions, auquel il s'adressait. On n'eût pas manqué de voir en *Sanine* les divagations profanatrices d'un « Vieux Russe » indécrottable, et le lecteur « intellectuel » eût passé outre, dédaigneux. Paraissant en 1907, *Sanine*, au contraire, trouvait à qui parler. Une grande partie de l' « intelligence » russe — surtout dans la jeunesse — vibrait tristement à l'unisson du héros. En littérature, comme en toutes choses, rien ne sert de courir, il faut paraître à point. Des hommes de génie sont morts méconnus parce qu'ils précédèrent leur siècle de très loin. M. Artzibachef, lui, ne devançait son époque que de cinq ans; un heureux accident retarda de cinq ans tout juste l'apparition de son principal livre! De sorte que *Sanine* tomba, si j'ose dire, à pic. Une fois au moins dans sa vie, M. Artzibachef eut la chance pour lui...

A l'abstraire, aussi bien, du *moment* et du *milieu*, on risque de ne rien comprendre à son roman. D'une part, cet ouvrage a fixé des idées qui flottaient dans l'air; mais, d'autre part, en les développant avec talent, il les a propagées et rendues plus efficaces. Les saturnales scolaires avaient probablement commencé en dehors de *Sanine*, mais ce livre les justifiait, les consacrait : à la voix de Sanine, elles redoublèrent. Tel est

exactement, dans la révolution russe expirée, le rôle joué par le roman de M. Artzibachef.

***

Comme la plupart de ses acolytes, Vladimir Sanine est un étudiant, un de ces étudiants qui espérèrent en la révolution et commencèrent par y collaborer. Mais Sanine n'a pas tardé à revenir du fol enthousiasme de naguère. « Vivre pour soi », telle est la vraie sagesse : il n'a que du mépris pour autrui. A l'ami qui lui reproche le ton cavalier dont il s'adresse à sa mère : « Je ne demande rien à personne, — répond-il, — mais qu'on me donne la paix. » De même qu'il méconnaît les liens familiaux, Sanine renie toute solidarité avec les hommes. Il raille Novicof, assez simple pour croire encore au devoir social : « Quand je pense que toi aussi, tu serais capable, le cas échéant, pour une constitution quelconque accordée à l'empire russe, de passer ta vie entière à Schlusselbourg, de sacrifier tes droits, ta liberté!... La constitution! mais que nous importe? »

Il faut vivre pour son plaisir, *selon la nature*, et l'homme selon la nature (ô Jean-Jacques, paix à tes cendres!) c'est celui qu'on traite communément aujourd'hui d'imbécile, de coquin ou de goujat. Sanine a pour ambition d'être tout cela : « Le parfait goujat, prononce-t-il, voit quelque chose qui ne lui appartient pas mais qui lui plaît, et il s'en empare. Il voit une femme superbe qui lui résiste, et il la possède par la force ou par la ruse. A cela rien que de parfaitement naturel, le besoin de plaisir et la compréhension du plaisir étant un des traits peu nombreux par où l'homme se différencie de la bête. Les bêtes se bornent à satisfaire leurs instincts. »

Admirons la sagesse de Sanine : ce serait donc par la méchanceté, par la « malice », comme disent les théologiens, que l'homme se distingue de ses frères inférieurs et l'emporte sur eux. Les sociétés animales, les éléphants qui vivent en troupes et les fourmis qui vivent en colonies, pratiquent l'aide mutuelle : elles reconnaissent un rudiment de contrat social. Pour Sanine, le contrat social n'existe pas d'homme à

homme : *Homo homini lupus*. La marque de l'être supérieur, c'est sa capacité consciente de faire souffrir autrui : « Rien de plus fastidieux qu'un honnête homme, — dit encore le héros de M. Artzibachef. — Le programme de l'honnêteté et de la vertu, c'est chose bien connue. Qu'y a-t-il là d'inédit? Ne dissimule pas, ne mens pas, ne trahis pas, ne commets pas d'adultère... Mais tous ces instincts ne sont-ils pas innés chez l'homme? Ne sont-ils pas les plus solidement ancrés dans son cœur? Tout être ment, trahit et commet ledit adultère dans la mesure où ses forces le lui permettent. »

Il y a des vices qui passent pour dégradants : préjugé ridicule. Rien n'est dégradant de ce qui plaît, « puisque le sens de la vie consiste dans la conquête du plaisir ». On réprouve l'ivrognerie : eh! pourquoi? « L'ivrogne, — déclare Sanine au milieu d'un groupe de jeunes gens et de jeunes filles, pendant une partie de campagne, — l'ivrogne, seul, mène une existence convenable. Seul, il agit à sa guise. Veut-il chanter? il chante. Veut-il danser? il danse. Il n'a honte, en un mot, ni de sa joie ni de sa gaieté. »

J'évoquais tout à l'heure l'ombre de Jean-Jacques Rousseau. Que doit penser le Jean-Jacques russe, que doit penser le vénéré Léon Tolstoï de son jeune confrère? A n'en pas douter, c'est lui que vise M. Artzibachef. Son Sanine fume et s'enivre, mange avec excès, commet d'innombrables adultères. Sanine prend exactement le contre-pied de la *Sonate à Kreutzer*; Sanine réfute, point par point, l'idéal ascétique préconisé dans ce livre par Podnichef. Le fumeur, le buveur, l'homme qui a connu plusieurs femmes, ne sont plus, au dire de Podnichef, des êtres normaux; Podnichef exalte par-dessus tout la pureté. Parlant de ses erreurs passées, il dit : « Je ne comprenais pas alors que les débauches ne consistent pas seulement en des actes physiques, que n'importe quelle ignominie physique ne constitue pas encore la débauche, mais que la véritable débauche est l'affranchissement des liens moraux à l'égard d'une femme avec laquelle on entre en relations charnelles. » A de tels scrupules Sanine répond par un rire sardonique et un dédaigneux haussement d'épaules. La *Sonate à Kreutzer*, c'est la musique du passé. Et *Sanine* prélude à celle de l'avenir : elle est beaucoup plus gaie. A noter,

d'ailleurs, que M. Artzibachef, tout comme le comte Tolstoï, prétend « obéir », prétend « revenir » à la nature. Mais, alors que la nature conseille à Podnichef l'abstinence, elle invite Sanine à la gloutonnerie. De tout temps, les pauvres hommes, ramenant la nature à leur propre nature, l'ont fait divaguer contradictoirement...

Avec son panégyrique impudent des appétits les plus grossiers, Vladimir Sanine peut déplaire, et j'estime qu'il déplaira, en effet, à notre public sociable et raffiné d'Occident. Mais on aurait tort de voir en cet audacieux novateur un débauché quelconque, sans vergogne et sans esprit, et, dans sa doctrine de Cosaque en délire, une série de boutades, lancées au hasard, entre deux vins. Sanine est un lettré, un « penseur ». Pour exalter l'instinct, ses discours ne sont pas d'un être naïvement impulsif : ils sont froidement concertés. C'est de la méditation des problèmes de la vie et de la mort que Sanine a rapporté la doctrine qu'il proclame avec tant de franchise. *Sanine* est un conte philosophique, un conte trop long pour être tout à fait bon. Voltaire a écrit *Candide ou l'Optimisme*, *le Huron ou l'Ingénu*; M. Artzibachef, *Sanine ou le Goujat raisonnable*... M. Artzibachef, qui s'est essayé à la peinture, excelle dans la description des sites; son roman contient de jolis paysages, d'une grâce, d'un charme très russes. Mais ces tableaux sont chose accessoire : en écrivant *Sanine*, l'auteur se proposait surtout d'énoncer des thèses, de formuler une règle de conduite nouvelle.

Sanine, malgré sa fureur de plaisir, ou peut-être en raison même de cette frénésie, professe un noir pessimisme : « Je n'attends rien de la destinée, — déclare-t-il, — le but du voyage n'est-il pas toujours triste? La vieillesse et la mort, voilà le but suprême. » Sanine n'en croit pas moins à Dieu : « La croyance en Dieu — avoue-t-il — reste en moi depuis mon enfance. » Il est vrai que cette croyance ne le gêne guère : « Que Dieu existe ou non, je ne le connais d'ailleurs pas et j'ignore ce qu'il attend de moi. Notre définition de Dieu sera toujours une idolâtrie... » Et Sanine termine cette méditation métaphysique par son *delenda Carthago* : « Je vis et je veux que ma vie se passe sans ennui. C'est pourquoi occupons-nous

d'abord de satisfaire les désirs qu'a mis en nous la nature. Car ils sont tout. »

Les critiques superficiels pourraient être tentés de reconnaître en Vladimir Sanine un disciple de Zarathoustra. Ce serait une erreur grossière. Sanine est beaucoup plus près de Max Stirner que de Frédéric Nietzsche. Nietzsche annonçait le sur-homme. C'est le sous-homme qu'annonce Vladimir Sanine. M. Artzibachef, dont la finesse est grande et l'esprit critique avisé, n'a pas manqué de prévoir qu'on pourrait rapprocher sa doctrine de celle de Nietzsche : il a pris ses mesures pour empêcher toute confusion. Dès les premières pages de *Sanine*, il montre le héros découvrant dans la bibliothèque de sa sœur *Ainsi parla Zarathoustra*. Sanine parcourt le livre, mais un invincible ennui ne tarde pas à le gagner : « Ces images boursouflées n'éveillaient en son âme aucun rythme. Il rejeta le volume et s'endormit profondément. » Il est impossible de se tromper sur la portée de cet incident. Sanine, d'après M. Artzibachef, est d'essence trop élevée pour aimer Nietzsche.

C'est un avis... tout personnel. L'idéal de Zarathoustra nous paraît, au contraire, infiniment plus noble et surtout plus difficile à atteindre que celui de M. Artzibachef. Sanine se contente de faire revivre la « bête aux cheveux blonds » des temps primitifs, honnie précisément par Nietzsche. Le surhomme est mieux que cela : le surhomme a sur Sanine la supériorité d'avoir traversé la douleur et d'y avoir trempé son âme. Dans le tableau qu'il trace des attributs du surhomme, Nietzsche signale aussi la nécessité d'« être dur », — dur pour les autres, mais dur surtout pour soi-même. Loin de vivre dans la mollesse en polissonnant et en gouaillant, comme l'exige Sanine, le surhomme devra vivre gravement et « dangereusement ». Sa carrière sera une suite ininterrompue de grandes joies et de grandes douleurs : « Le surhomme doit marcher au-devant de sa suprême douleur et de sa suprême espérance tout à la fois. » Il voudra moins rechercher des satisfactions tangibles que poursuivre des émotions fortes, de plus en plus fortes : « La vie est ce qui doit toujours se surpasser soi-même [1]. »

1. Cf. H. Lichtenberger : *la Philosophie de Nietzsche*, Paris, 1898, pp. 144 et suiv.

Combien toutes ces aspirations, illusoires peut-être mais nobles, mais généreuses, ne sont-elles pas supérieures à l'apothéose des basses réalités chères à Vladimir Sanine!

Non, le jeune rebelle russe n'est pas un disciple de Nietzsche. Mais Zarathoustra et Sanine appartiennent bien à la même famille : la famille romantique. Sanine obéit à ce que M. Ernest Seillière a ingénieusement appelé « l'impérialisme irrationnel [1] ». Sanine, c'est l'impérialisme irrationnel à son plus haut degré de malfaisance. Avec Sanine, le « mal du XIXe siècle » atteint son apogée à l'aube du XXe. La Russie traverse depuis les commencements de la période révolutionnaire une crise de romantisme aigu : Sanine paye à l'épidémie un tribut royal. Du romantique traditionnel il a tous les caractères : l'orgueil, le pessimisme, la mélancolie, le culte de l'instinct substitué à l'amour de la raison, le zèle à réhabiliter la chair. Le romantisme de Sanine est évident. Parmi les types auxquels « l'impérialisme irrationnel » a donné naissance, un tel personnage a sa place toute marquée. Le livre de M. Artzibachef, sans être le chef-d'œuvre que prétendent ses admirateurs, n'en est pas moins une œuvre assez littéraire pour que la vitalité soit assurée à son héros. On verra peut-être dans un demi-siècle les historiens déterminer la place qui revient à Sanine parmi les grands révoltés de la littérature universelle : les Werther et les Obermann, les Rolla, les Antony, les René, les Ruy Blas, les Didier, les Manfred, les Ortis et, parmi leurs descendants plus rapprochés de nous, les Julien Sorel (héros d'un roman qui devait être compris, disait son auteur, « vers 1880 »), les Bel Ami et les Des Esseintes.

Malheureux enfants d'un siècle désolé, héros tristes, mais aussi tristes héros! Quelle forme sauvage « l'impérialisme irrationnel » n'affectait-il pas déjà chez Julien Sorel, frère aîné et occidental de Vladimir Sanine! L'un et l'autre ont cru ardemment à la Révolution avant de lui tourner le dos avec humeur. Parce qu'il « montrait des dispositions », Julien Sorel avait été adopté par la « démocratie ». Il avait bénéficié d'une bourse, reçu l'instruction classique. Puis la société, l'ayant revêtu d'une frêle cuirasse de savoir, l'avait

1. Ernest Seillière : *le Mal romantique*, Paris, 1908 (pp. 1 de l'*Introduction* et suiv.).

conduit par la main jusqu'au seuil de la vie active et lui avait dit : « Tire-toi d'affaire, maintenant! » Julien avait fait de son mieux. Pour s'être nourri du *Mémorial* et grisé de l'exemple de Bonaparte, il était plein d'espoir. Mais, dans la France restaurée, toutes les places étaient prises. Julien rencontre partout la défiance, le mauvais vouloir; les gens pourvus le traitent en ennemi : pourquoi donc respecterait-il un pacte social conclu par des adversaires? Peu à peu l'aigreur se tourne en haine, en révolte. Julien Sorel devient, selon Stendhal, « l'homme malheureux en guerre avec toute la société ». Son ambition qu'il ne peut satisfaire, ses appétits qu'il ne peut assouvir, font de lui un des premiers nihilistes. Dans la prison où il attend l'heure de mourir, il s'écriera : « Il n'y a pas de *droit naturel*. Ce mot n'est qu'une antique niaiserie, bien digne de l'avocat général qui m'a donné chasse, l'autre jour, et dont l'aïeul a été enrichi par une confiscation de Louis XIV. Il n'y a de droit que lorsqu'il y a une loi pour défendre quelque chose sous peine de punition. Avant la loi, il n'y a de *naturel* que la force du lion ou le besoin de l'être qui a faim, qui a froid, le *besoin*, en un mot. »

M. Artzibachef — ou du moins Vladimir Sanine — a passé par des affres analogues. L'état d'esprit où nous voyons parvenu le jeune étudiant russe suppose chez ses aînés un état d'âme antérieur qui me paraît être assez exactement celui de Julien Sorel. La différence psychologique qui s'observe entre ces deux personnages correspond à la distance des temps et des lieux où ils naquirent : Sanine a entendu les leçons que Julien Sorel n'a pas entendues. Entre le bandit français et le bandit russe, il y a Bakounine et Lavrof, Kropotkine et Ossinsky. Le *saninisme*, c'est la forme extrême et la dernière en date du nihilisme dogmatique et pratique.

Qu'est-ce donc que le nihilisme? Tourguenef, un des premiers, emploie ce mot dans *Pères et Fils* : « Le nihiliste est un homme qui ne respecte rien, qui considère tout du point de vue critique. Le nihiliste ne s'incline devant aucune autorité, n'admet aucun principe comme article de foi, de quelque respect que soit entouré ce principe. » Dans les termes généraux où elle est conçue, cette définition s'applique admirablement à Sanine. Le nihilisme de M. Artzibachef

apparaît toutefois, pour peu qu'on le creuse, très sensiblement différent du nihilisme professé par les personnages de Tourguenef, très différent, au surplus, de ce que fut tout le nihilisme russe au siècle dernier. Le nihiliste a toujours été un démolisseur, mais il a commencé par démolir en vertu d'une idée. Le nihiliste d'hier travaillait encore, d'habitude, au profit de « la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ». Il était nihiliste, mais par *altruisme*. L'assassin Raskolnikof, qui ennoblit d'un vernis darwinien son nihilisme barbare, s'écrie, dans le roman de Dostoïevsky, en tombant aux pieds d'une fille publique : « Ce n'est pas devant toi que je m'incline, je me prosterne devant toute la souffrance de l'humanité. » La doctrine de Sanine représente une nouvelle étape de l'idéal nihiliste, un *nec plus ultra* de l'impérialisme irrationnel sous sa forme russe : le nihilisme devenant égoïste, — ce qui ne l'a pas rendu plus beau. — Que sais-je? Je ne sais rien. Rien ne vaut la peine de rien, et, d'ailleurs, il n'y a rien. La poursuite du plaisir est le seul but qu'on puisse raisonnablement assigner à l'activité humaine. Ainsi raisonne exactement Vladimir Sanine. « Mangeons donc, conclut-il, et buvons, aimons, aimons surtout, — ou faisons le geste de l'amour, — car demain nous mourrons, et, si nous mourons avant d'avoir joui de la vie, la belle avance, en vérité!... »

***

Sanine, dès les premiers chapitres, apparaît fièrement drapé dans son cynisme hautain et provocant, comme dans une pourpre sanglante. Mais, autour de lui, d'autres personnages évoluent, qui n'ont pas son attitude hiératique et pontificale. Ces comparses appartiennent, comme le héros lui-même, au milieu universitaire. Nous l'avons dit : il n'y a que des jeunes gens dans *Sanine*, mais quels jeunes gens! C'est bien la jeunesse d'un lendemain de révolution, d'un âcre lendemain, succédant à une passagère ivresse.

Au contraire de Sanine, en qui M. Artzibachef prétend nous faire admirer un être de sagesse calme, de force consciente et de santé, en possession de la seule doctrine qui rende la vie

possible, ses camarades sont tous malingres et chétifs, mélancoliques et neurasthéniques. Ils sont aussi tous un peu fous, d'une folie malfaisante, mais d'ailleurs instructive. Les deux principaux, Semionof et Jurii, subissent au cours du récit une crise symptomatique.

Semionof et Jurii n'ont pas encore abdiqué l'idéal révolutionnaire, mais la réflexion et surtout la vie vont les rendre sages. Semionof devient infidèle à la Révolution sous l'empire de la douleur et sous l'obsession de l'idée de la mort. Jurii trahit la « cause » sous la double influence de cette même hantise et sous l'action d'une femme.

Semionof figure dans la *Mort d'Ivan Lande* et dans *Sanine* : pour comprendre ce personnage, il faut l'observer dans les deux récits. Épuisé par la phtisie, Semionof se sent perdu. « Au banquet de la vie infortuné convive », il tombera de sa chaise avant d'avoir mangé à sa faim et bu à sa soif : il en sait très mauvais gré au destin. A Lande, qui lui prodigue les consolations chrétiennes, il répond, entre deux accès de toux, par d'affreux blasphèmes. Plus l'heure de mourir approche, plus le christianisme, le spiritualisme, l'humanitarisme lui semblent choses absurdes : « Tu comprendras toi-même, un jour, — écrit-il au philanthrope obstiné qui s'est promis de le convertir, — à quel point tout est bête. Tu haïras les hommes pour le rôle stupide que tu as cherché à jouer, comme je les hais maintenant. Si cela dépendait de moi, j'écraserais toute la terre. Pourquoi ai-je vécu, ô Lande? Quelle épouvante, mon Dieu! quel vide! quel froid! » A Jurii, qui lui demande s'il a lu le dernier discours prononcé par Bebel au Reichstag : « Je serai tantôt couché sous la terre, — répond-il, — et je pourrirai dégoûtamment. Que m'importent Bebel et tant d'autres millions d'ânes grimaçants? »

C'est pour des raisons plus complexes, mais aussi peu nobles, que Jurii se détache de la « socialdémocratie ». Il a commencé par en être un adepte fervent et par se faire chasser d'une école publique pour ses attaches avec elle. Mystique, mélancolique et faible, Jurii ne peut vivre sans idéal. Mais le voisinage de Sanine est fatal aux idéalismes : Sanine entreprend d'éclairer Jurii; il lui sert à petites doses le venin de sa doctrine de corruption et de négation. L'esprit critique très exercé de Jurii,

sa mobilité, son indécision, l'influence du milieu, enfin cette sensualité éparse dans la petite ville verdoyante et ensoleillée où se déroule le drame, achèvent la conversion à rebours du pauvre jeune homme. Jurii en vient à penser que Sanine a raison quand il prétend que l'humanité ne mérite pas qu'on se dévoue pour elle : « Quelle somme immense de bestialité continue donc à résider en l'homme ! Convient-il de souffrir, convient-il de se sacrifier pour cette masse obtuse, stupide et brutale?... Où est-il, le pur idéal pour lequel on mourrait sans regret?... » Une belle jeune fille, fraîche, gracieuse, troublante (elles sont toutes comme cela chez M. Artzibachef) fait irruption, là-dessus, dans la vie de l'infortuné Jurii. Elle ne contribue pas peu à égarer sa raison. A son contact, Jurii oublie l'humanité et la révolution : la beauté, l'amour, le plaisir, oh oui ! voilà les seuls biens qui ne trompent pas. Quelqu'un félicitant Jurii pour un article qu'il a publié dans un recueil socialiste : « On n'obtient rien, — répond-il, — avec des articles. Quelques idiots les lisent. Et puis après? En quoi, d'ailleurs, tout cela me regarde-t-il? J'en ai assez, d'enfoncer des murailles avec ma tête. »

La mort de Semionof achève d'affoler Jurii. L'heure de sa mort, à lui, n'est peut-être pas éloignée : ne regrettera-t-il pas, au moment de rendre l'âme, d'avoir préféré à ses plaisirs le bonheur de l'humanité? Le bonheur des hommes ! Mais en quoi cela consiste-t-il? Régénérer les masses grossières, changer le cours fatal des choses, quelle sotte ambition ! « La conquête de la liberté déchaînera peut-être des catastrophes inouïes. Qui sait si l'homme, ayant atteint son idéal, ne retombera pas en enfance et ne recommencera pas de marcher à quatre pattes? » A ces questions, Jurii ne trouve aucune réponse concluante. Il ne saurait repousser comme absurdes les doutes qui l'assiègent, — car il a perdu la foi dans la révolution, — mais il hésite à admettre des vérités si mélancoliques. Ce serait reconnaître qu'il a vécu pour des chimères. Alors il se désole et se morfond.

Son idylle avec la belle Karsavina lui rend, l'espace d'un jour, la sérénité. Mais sa nervosité naturelle reprend bientôt le dessus. Jurii hésite, en présence de la jeune fille qui s'offre, comme devant le problème philosophique qui se dérobe. Fera-t-il de Karsavina sa maîtresse? Il s'analyse, il s'étudie,

et, à ce jeu, il laisse échapper l'occasion propice : Karsavina s'éloigne, et Sanine recueillera ce qu'a semé son rival. Au carrefour des routes qui mènent vers la vie, Jurii hésite, sommé de suffire à une situation pareille, de plus en plus incapable de choisir. L'âne de Buridan, se laissa mourir de faim ; Jurii prend un parti plus radical encore : il se brûle la cervelle. Sanine le juge avec sévérité : « C'est le dernier des Mohicans, — dit-il, — le dernier d'une période de l'évolution humaine qui disparaît dans l'éternité. Jurii avait absorbé toutes les énergies de son temps : il fut empoisonné par elles. Toute chose provoquait en son esprit une interminable dispute sur la question de savoir si cela était bon ou mauvais. » Continuant de disserter sur le même accident, Sanine fait observer que les hommes furent, dans l'origine, « tout ventre », mais qu'ils sont devenus aujourd'hui « tout esprit » : Jurii représentait ce prétendu progrès qui n'en est pas un. Et Sanine appelle de ses vœux les temps prochains qui rétabliront l'équilibre. Cet équilibre, il prétend d'ailleurs l'avoir atteint : étrange illusion !

Sur les cinq ou six personnages principaux de *Sanine*, trois finissent par le suicide. L'idée de la mort, mort violente ou naturelle, violente le plus souvent, tourmente M. Artzibachef comme elle tourmente Semionof et Jurii. Et cela n'a rien qui doive surprendre, puisque l'amour appelle la mort. Et, de même que l'auteur russe peint l'amour sous sa figure la plus basse (contact de deux épidermes, échange de deux fantaisies), il prête à la mort son apparence la plus affreuse : les truculents tableaux de M. Artzibachef ont de quoi donner la chair de poule. Entendant Semionof parler, pendant son agonie, de sa mort prochaine, « Jurii se le figura dans la tombe, avec un visage décomposé, cadavre plein de vers qui fourmillaient lentement et ignoblement au milieu d'une bouillie étalée qu'enveloppait un uniforme d'étudiant, humide et vert... »

Les effroyables « esquisses » de cette sorte abondent dans *Sanine*, froidement, savamment répugnantes. Je ne m'attarderai pas à les transcrire. Si elles prouvent, du reste, une sorte de terreur physique ressentie devant la mort, elles manquent absolument du respect que les honnêtes gens lui

témoignent. M. Artzibachef, disons Vladimir Sanine (bien que cela revienne au même, j'en ai peur), profane à plaisir cette mort qui lui apparaît pourtant si redoutable. Son discours funèbre sur Jurii, Sanine le termine en déclarant qu'après tout « le monde est devenu plus pauvre d'un imbécile ». Et Sanine n'imagine rien de mieux, pour commémorer l'ami défunt, que d'accomplir en compagnie d'un disciple, sur la fosse où il vient de disparaître, des libations répétées : « Au bord de la tombe fraîche de Jurii, ils élevèrent dans l'herbe un tas de lourdes bouteilles de bière. Dans l'air flottait une odeur de froide terre retournée, de vieilles feuilles pourries et de sapins verts. » Quelle invention, cette beuverie! Et comment prendre au sérieux l'auteur qui propose à notre admiration une facétie d'un pareil goût?

*Sanine* n'abonde pas seulement en traits macabres. Une pointe de sadisme et beaucoup de cruauté s'y glissent par instants. Je signale ce caractère sans trop insister. Il complète la physionomie de cet auteur malsain qui prétend édicter une règle de santé, d'équilibre, de « vie harmonieuse », comme disaient les stoïciens. Qu'est-ce donc qu'ajoute à la psychologie de Jurii la scène où il nous est montré déambulant de nuit dans un jardin et mettant le pied sur une grenouille? « Elle craqua comme un gland qui éclate », note M. Artzibachef. Le détail est répugnant, mais surtout inutile.

Les scènes de batterie, sauvagement sanguinaires, tiennent également trop de place chez M. Artzibachef. Il en est une dans la *Mort d'Ivan Lande*, et une autre dans *Sanine*. Le romancier russe enregistre avec une avidité suspecte les coups furieux que se portent les adversaires; il les regarde se mettre mutuellement le visage en compote, avec l'aise béate d'un professeur de boxe.

Il y a des moments, en vérité, où *Sanine* fait froid dans le dos. Sans doute, un « frisson nouveau » ou assez nouveau traverse ce livre, mais c'est moins un frisson d'art qu'un frisson tout physique, provenant de ce que l'auteur fait résonner sans nulle vergogne certaines cordes honteuses de la lyre, de toute la lyre humaine. M. Artzibachef étant fort jeune encore (il a trente et un ans aujourd'hui, il en avait vingt-sept quand il écrivit *Sanine*), j'incline à croire que son

cynisme n'est pas exempt d'un peu de forfanterie. *Sanine* est d'un homme qui a lu et réfléchi plus qu'il n'a vécu. Je serais surpris que M. Artzibachef ne jugeât point, dans un avenir prochain, son disciple aimé avec moins d'indulgence.

En attendant je le répète, il n'est pas permis de traiter légèrement son livre : l'accueil fait aux paradoxes qu'il développe lui donne l'importance d'un document social. Et ce n'est pas un phénomène médiocrement curieux ni médiocrement inquiétant qu'un tel enthousiasme provoqué par de tels sophismes.

*
* *

Les entretiens de Sanine avec ses camarades d'études manifestent ses opinions philosophiques. Ses relations avec les jeunes filles le font voir appliquant ses idées « morales ». Deux épisodes permettent à M. Artzibachef d'exposer le programme de son héros : réhabilitation de la chair, évangile du plaisir, etc. Ces deux épisodes sont les principaux du livre. Ils sont assez mal reliés entre eux, — comme sont d'ailleurs assez mal reliées entre elles les diverses parties de *Sanine* : aucun plan, aucune intrigue, aucune gradation, nulle harmonie entre le commencement et la fin.

La conclusion du livre est sa partie la plus faible. *Sanine* ne conclut pas. Mais peut-être y a-t-il une intention dans toute cette négligence. Cet air de se moquer du public, ne serait-ce pas encore une élégance, une élégance romantique ? M. Artzibachef est parfaitement capable d'une telle rouerie.

Parmi les pages les plus méphistophéliques de son méphistophélique roman, celles qui mettent en scène Lyda, la sœur de Vladimir Sanine, sentent tout particulièrement le soufre. Sanine, rentrant chez sa mère après une longue absence, a trouvé sa sœur transformée. Il contemple d'un œil avide « cette belle jument », — comme l'appelle M. Artzibachef. — S'il ne pousse pas l'admiration jusqu'à l'inceste (il va presque jusque-là), ce n'est point par vertu (Sanine appelle lâcheté la vertu), mais tout simplement parce que Lyda en aime un autre. Elle a pour amant Sarudine, un jeune officier, brillant viveur,

tout à fait digne d'elle, au physique comme au moral. Sanine n'a pas tardé à découvrir cette liaison clandestine et il s'en amuse beaucoup.

Quand les choses se gâtent et quand les amants commencent à se quereller, il est le premier à s'en apercevoir. Un jour, l'oreille collée contre la porte, il assiste à une discussion violente : Lyda annonce à Sarudine qu'elle est enceinte. Encore qu'il ne soit guère porté à la pitié, Sanine en éprouve un vif chagrin : « Ce mot rude et bestial *enceinte* s'harmonisait si mal avec la belle Lyda! » Lorsque Lyda s'éloigne, après avoir injurié son séducteur (les personnages de M. Artzibachef s'expriment tous avec la dernière grossièreté), Sanine la suit à distance. Il la voit se rapprocher de la rivière : « Le premier mouvement de Sanine fut alors de se retirer, pour ne gêner Lyda en rien, mais les gestes fébriles de la jeune fille, si évidemment inconscients, émurent son cœur de pitié. Sans réfléchir, il prit le pas de course... » Sanine arrive juste à temps pour retenir sa sœur, déjà penchée sur la rivière. Et il la console — à sa façon, qui n'est pas ordinaire : — « Eh! sans doute, c'est une opération fastidieuse que de mettre au monde des enfants, une opération malpropre et qui n'a pas le sens commun », mais il est avec la nature des accommodements : l'avortement, en pareil cas, est à recommander. — « Mais c'est un crime! hasarde Lyda. — Un crime! proteste Sanine, quand la vie de la mère en dépend, et même quelque chose encore de plus grand que sa vie : son bonheur!... » Et Sanine, toujours doctoral, d'ajouter : « Tels sont les hommes. Ils se font une règle, une loi, une *fata morgana*, et ils en souffrent. Et il se trouve encore des gens pour soutenir que l'homme est un être sublime, incomparable, que l'homme est roi. Un roi de la nature qui n'arrive pas à régner! Toujours il a peur de son ombre. »

L'avortement paraît à Lyda trop brutal? Il est d'autres remèdes, moins énergiques. Lyda ne traîne-t-elle pas à sa suite un soupirant discret, Novicof, tellement épris qu'il « réparera » avec joie ce qu'il n'a point « déparé »? Cette solution plaît fort à la sœur de Sanine; elle s'y rallie séance tenante. Il importe, au surplus, de ne se point méprendre sur la cause véritable du chagrin éprouvé par cette singulière jeune fille.

Lyda ne ressent aucun remords de sa « chute »; elle revendique hautement « le droit de goûter à tout ce qui lui semble agréable dans l'existence, le droit de tout oser avec son corps plein de vie et de force ». Les regrets de Lyda sont d'ordre tout pratique : elle constate qu'en donnant le jour à un bâtard elle se mettra hors la loi et hors le monde; elle prévoit des avanies dont son orgueil pâtit à l'avance. Mais la notion du *péché* n'est pour rien dans son affliction.

Avec l'aide de son frère, elle entreprend d'amener Novicof à l'épouser. Vierge, elle pouvait mieux faire; enceinte, elle pourrait faire plus mal. Mais elle ne conduit point sa barque avec toute la décision souhaitée par Sanine : Lyda est inférieure à la philosophie qu'elle professe, incapable de se conformer à ses principes de vie libre et voluptueuse. Ne commet-elle pas l'imprudence de laisser voir à Novicof qu'elle lui sait gré de vouloir l'épouser malgré la faute? « Elle éprouvait un sauvage désespoir de ce qu'elle dépendait du pardon et de l'amour de Novicof. Pourtant le sentiment de son impuissance et son amour de la vie parlaient plus haut que son orgueil, plus haut que la protestation intime de son être. Au lieu de se révolter contre la bêtise humaine, au lieu de regarder Novicof en face, librement, Lyda s'humiliait devant lui comme une esclave. »

Il arrive à ces étranges fiancés d'échanger des explications aigres-douces. Sanine les écoute en hochant la tête : « Tout pesé, — songe-t-il, — Lyda aurait mieux fait peut-être de se jeter à l'eau !... » Cette phrase — d'une tendresse toute fraternelle, n'est-il pas vrai? — est la dernière du roman de M. Artzibachef où figure le nom de Lyda.

L'auteur russe néglige de nous renseigner sur ce qu'il advint d'elle au lendemain du mariage. Mais son opinion sur Lyda et ses pareilles ne fait aucun doute : les femmes, d'après M. Artzibachef, sont mauvaises « saninistes ». Elles ne secoueront pas, de longtemps, les préjugés ataviques. Hélas! Rome n'a pas été bâtie en un jour et les mœurs progressent bien lentement!...

L'autre jeune fille qui joue dans *Sanine* un rôle prépondérant porte le nom très doux de Karsavina. Elle est fraîche, aimante, espiègle, moins orgueilleuse que Lyda, mais elle n'a guère plus de conscience. Un critique russe a comparé les femmes du

livre de M. Artzibachef à « de jolis singes, roses et gras, sans queue ». Oui, c'est bien cela... Nous avons fait allusion déjà au flirt ébauché par Karsavina avec l'ondoyant et neurasthénique Jurii. Celui-ci s'analysant, s'observant et se tâtant au lieu d'agir, Karsavina se détourne de ce soupirant trop platonique. Dans une scène d'une sensualité farouche, traversée d'un souffle d'ardente poésie et que gâtent seulement deux ou trois inutiles trivialités, Sanine et Karsavina tombent aux bras l'un de l'autre, sur les berges de la rivière où ils viennent de naviguer par une nuit enchanteresse. Mais le réveil est triste : Karsavina regrette d'avoir cédé à ses sens. Et Sanine, de nouveau, se lamente sur la faiblesse des femmes. Karsavina n'est pas plus faite que Lyda pour l'idéal de liberté et de joie qu'il est venu annoncer au monde : « Si nous vivions autrement, cette nuit devrait rester dans notre souvenir comme un de ces événements merveilleux et précieux qui font aimer la vie. »

C'est bientôt dit, mais c'est fort légèrement dit. Je ne voudrais pas me risquer sur un domaine réservé ; dans une étude purement littéraire, je ne voudrais pas faire intervenir la sociologie et la physiologie : on me laissera toutefois constater que la conduite observée par les deux héroïnes de M. Artzibachef au lendemain de leur « chute », que cette conduite dont s'étonne Sanine, est tout ce qu'il y a de plus naturel au monde. La femme en se livrant accomplit un acte d'infiniment plus de conséquence que l'homme en prenant ce qu'on lui livre ; la femme donne beaucoup plus que l'homme ne reçoit. Remarquons, d'ailleurs, ce qui se passe dans les sociétés humaines : la polygamie peut aller de pair avec un état de civilisation avancée ; la polyandrie suppose un état de barbarie extrême. La femme qui s'est donnée songe fatalement à l'enfant qu'elle vient peut-être de concevoir, « à ce droit sacré de l'enfant qui sort de l'amour », dont parle Ernest Renan dans le passage de *l'Abbesse de Jouarre* que nous avons cité. La maternité joue dans toute la psychologie de la femme un rôle capital (aussi capital que dans sa physiologie), alors que la paternité est loin de tenir la même place chez l'homme.

Sans doute, il y a le remède violent conseillé par Sanine à Lyda enceinte, mais Sanine a beau dire : une jeune fille, une jeune femme normalement constituée au physique et au moral

se décidera plus facilement à faire un enfant qu'à « faire un ange... » Les « préjugés », M. Artzibachef, ont la vie dure, surtout quand ils accompagnent l'être humain depuis le berceau de l'humanité !

L'idylle de Sanine et de Karsavina forme l'épisode final du roman. Sanine a trouvé dans cette déception nouvelle, une raison nouvelle de mépriser l'humanité : « Tout est beau dans la nature, répète-t-il ; seuls les êtres humains sont répugnants [1]. »

Écœuré de la lâcheté universelle, révolté par la médiocrité insolente qui triomphe dans sa petite ville et parmi les siens, — « sa famille l'excédait plus que tout le reste », — Sanine décide de se retirer du monde, au moins pour un temps. Un soir, sans avertir personne, il remplit une valise et saute dans un train : il descendra en cours de route, où le cœur lui dira. Dans le wagon, ses compagnons de voyage achèvent de l'irriter contre les hommes et de lui révéler le prix de la solitude ; des moujiks causent partage des terres, ils disent leurs espérances déçues, leur immense découragement : — « Mais qu'attendez-vous donc pour agir? » ne peut s'empêcher de leur demander Sanine. Ils le regardent sans répondre, avec de grands yeux doux et stupides, et Sanine, pour ne plus les entendre, va s'asseoir à l'autre extrémité du wagon : « Il les connaissait trop, ces êtres qui vivent comme des brutes, incapables de mourir, incapables de tuer. »

Mais voici l'aurore. Sanine prend place sur la plate-forme du wagon. L'ignominie ambiante le rend plus sensible à la beauté du site. Et le besoin l'assiège, plus impérieux, d'échapper, d'échapper sans retard à la promiscuité de ces hommes qu'il méprise, de quitter ce wagon sordide, de fuir cette atmosphère puante : sans même emporter sa valise, il saute à bas du train.

D'un pas joyeux, il s'avance à travers le steppe, respirant à pleins poumons l'air tonique. L'aurore lui sourit. Il marche gaiement, dans une apothéose, à la rencontre du soleil...

1. Ainsi Jean-Jacques Rousseau, père du romantisme, déclarait, au début de son *Émile* : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. »

*
* *

Ainsi finit ce roman étrange : par un geste fou du héros fou... Mais, encore une fois, j'estime qu'on aurait tort de prendre *Sanine* au tragique. Malgré l'influence pernicieuse qu'il a pu momentanément exercer, il serait excessif de crier à la « corruption moscovite » et de rééditer le fameux cliché du « peuple pourri avant d'être mûr ». Certaines maladies ne se peuvent efficacement combattre qu'après qu'elles ont atteint leur apogée. La fièvre romantique dont la Russie vient de subir un accès rentre peut-être dans cette sorte de maux. Du moins n'est-il pas possible d'aller plus loin que Vladimir Sanine dans le nihilisme et l'anarchisme.

Sous peine de se répéter, Sanine va être contraint de se modérer, de s'humaniser. A considérer, d'ailleurs, la façon dont il jette sa gourme, il apparaît avec évidence que cet adolescent paradoxal ne saurait mener longtemps encore un train de vie si impétueux. Sanine s'assagira, Sanine « s'embourgeoisera... »

A moins, pourtant, que les circonstances ne lui en laissent pas le loisir et que la catastrophe prédite aux « vibrions humains » de son espèce par le Rémonin de *l'Étrangère* ne vienne interrompre brusquement le cours de ses exploits : « C'est alors qu'on voit le vibrion humain, un soir qu'il a trop bu, prendre sa fenêtre pour sa porte et se casser ce qui lui servait de tête sur le pavé de la rue; ou, si le jeu le ruine et que sa vibrionne le trompe, se tirer un coup de pistolet dans ce qu'il croit être son cœur, ou venir se heurter contre un vibrion plus gros et plus fort que lui qui l'arrête et le supprime. Les gens distraits ne voient là qu'un fait, les gens attentifs voient là une loi. On entend alors un tout petit bruit... quelque chose qui fait hu... u... u... u... C'est ce qu'on avait pris pour l'âme du vibrion qui s'envole dans l'air... pas très haut. »

Sanine viendrait à mourir ainsi, de mort violente, que nous n'en serions pas surpris.

Et nous garderions, en tout cas, notre pitié pour d'autres.

MAURICE MURET

# LA MANICOSSE

L'Hébridais de l'Hôtel du Progrès, Méara, bien connu de tous ceux qui ont voyagé dans la brousse en Nouvelle-Calédonie, vient de se marier « presque comme z'en France ». Il en est d'autant plus fier qu'il lui a coûté beaucoup d'ingéniosité et pas mal d'argent pour faire donner à la huitième ou neuvième de ses expériences matrimoniales une sorte de consécration. A son rêve ambitieux de posséder un état civil digne de la place qui lui a été assignée dans notre œuvre de civilisation il a même dû faire le sacrifice de ses opinions métaphysiques : il s'est converti au christianisme et il a reçu le baptême.

Son union a été de très courte durée : sa femme, Metarivevane, est morte au bout d'un mois. Méara est trop sage pour ne pas imputer une part de son infortune à la mauvaise chance. Néanmoins, ayant eu à verser quatre cents francs au bureau des Affaires indigènes, il estime aussi que le gouvernement de la République française devait peut-être lui fournir une Hébridaise qui fût mieux que Metarivevane en état de répondre à sa tendresse. Commercialement parlant, il a été un peu volé.

D'ailleurs, cette union a été aussi orageuse et tourmentée que s'il s'en fût tenu, une fois de plus, pour se marier, aux seules lois de la nature, qui sont aussi celles de la République française en matière de mariages océaniens. Méara, sous quelque régime que ce soit, est un mari déplorable et surtout ridicule. Il espérait à tort de formules mal connues une immunité qu'elles ne confèrent pas même aux maris blancs : tout au plus lui ont-elles permis de porter plus légi-

timement un titre fâcheux, qui ne s'acquiert que dans l'état de mariage.

Mais du moins jouit-il maintenant, avec une béatitude que rien ne peut troubler, de cet autre titre de tout repos, qu'il y a gagné : il est veuf. Ce monosyllabe sonne délicieusement à ses oreilles.

Après l'enterrement de Metarivevane, s'arrachant soudain à l'agitation frénétique où il s'était débattu un mois entier, il s'est planté, dans sa case, devant le fragment de glace où, durant cette période, il ne venait plus mirer à loisir son museau de nègre quinquagénaire. La glace lui a renvoyé une image dont il a été satisfait. La face d'ébène était fort congrûment engoncée dans le carcan d'un col blanc aux pointes extravagantes. Le « haut de forme », légèrement bossué, descendait bien jusqu'aux yeux et aux oreilles. Par-dessus le chapeau et le faux col il a fait passer le cordon de son tablier blanc de garçon de salle. En nouant ledit tablier par derrière, sa main a rencontré les basques de son habit à la française. Il a levé alternativement ses deux pieds nus, pour s'assurer qu'en marchant il n'abîmerait pas son beau pantalon de moleskine, fait pour une autre taille que la sienne. C'était parfait. La physionomie et le maintien n'exprimaient pas moins heureusement sa nouvelle situation sociale.

— Moi, maintenant, je suis veuf, ça, c'est vrai, *mississ*! — a-t-il déclaré à sa patronne, madame Vandentur, quand il est revenu décrocher, dans la cuisine, le torchon qui sert à essuyer les verres.

Et, pour remplir son office, soit dans la salle à manger de l'Hôtel du Progrès, soit dans le *store*, — ou magasin d'épicerie, rouennerie, quincaillerie et spiritueux, qui est moins l'annexe que le cœur même de tout hôtel calédonien, — il s'est senti revêtu d'une éminente dignité.

## I

Méara est depuis une trentaine d'années en Nouvelle-Calédonie; mais ce n'est point par nos compatriotes qu'il a été initié aux bienfaits de la civilisation.

Il est originaire d'une île du groupe des Nouvelles-Hébrides que les géographes appellent Pentecôte, et que les indigènes appellent Manicosse. Il ne sait pas au juste s'il doit au hasard, ou à une intention bienveillante de son premier maître, qui était le capitaine d'une goélette anglaise, d'avoir été civilisé dès sa plus tendre enfance. Un jour qu'un bateau, recrutant des travailleurs de tout sexe et de tout âge pour le Queensland ou quelque autre État australien, opérait sur le rivage de Manicosse, il jouait, petit négrillon, parmi la camelote de traite étalée dans la chaloupe du recruteur. Quand celui-ci eut achevé de régler le compte de ses emplettes avec le chef de tribu qui lui fournissait cette marchandise humaine, la chaloupe reprit le large à l'improviste, et, par inadvertance peut-être, emmena Méara parmi le lot des « engagés ». Il fut embarqué avec eux sur la goélette, qui leva l'ancre. Au bord du flot, une négresse furieuse réclamait en vain sa progéniture en poussant des hurlements.

— Oh! « maman pour moi » crier beaucoup fort, mon vieux! — racontait Méara, que ce souvenir faisait pâmer de rire.

Au demeurant, le capitaine anglais fut très bon pour le négrillon ainsi tombé à sa charge, et Méara parle toujours de lui avec attendrissement :

— Papa pour moi, — dit-il de cet excellent homme, qui lui a inspiré une reconnaissance presque filiale.

Plus tard, même, cet ingénieux trafiquant employa sa recrue, qui faisait fonction de mousse à bord, comme interprète et comme courtier dans une nouvelle expédition à l'île Pentecôte. Tel un éléphant domestiqué de S. M. l'Empereur des Indes sert à capturer et à dresser ses congénères de la jungle. Méara se rappelle encore avec orgueil qu'il a collaboré, une fois, à une bonne râfle de Manicosses.

Sa mémoire, mal éclairée par d'insuffisantes connaissances géographiques, débrouille très imparfaitement un passé trop lointain. Il sait seulement que son capitaine l'a emmené travailler « en Angletéterre ». — Il s'agit là, sans doute, de l'État australien de Queensland, qui naguère encore, comme la Nouvelle-Calédonie, conviait au bénéfice de la civilisation les sauvages des archipels océaniens. — Méara ne dit pas qu'il regrette

l' « Angletéterre »; mais manifestement il professe, pour la discipline anglaise, une admiration qui ne laisse pas d'être une critique pour la sensiblerie assez molle de la nôtre.

C'est en effet son étonnement qu'au bout de cinquante ans nous soyons obligés d'introduire à grands frais, pour nous servir, quelques milliers de Tonkinois, de Javanais et d'Hébridais, dans une île où, à notre barbe, vingt-cinq mille Canaques, natifs du sol même, promènent leur orgueilleuse paresse. Il méprise, comme il convient, cette race inférieure, réfractaire au progrès; mais il souffre aussi de ce scandale.

Il assistait, en 1878, à l'épouvantable insurrection canaque, pendant laquelle fut précisément massacré et mangé, à Karikaté, M. Vandentur, fondateur de l'Hôtel du Progrès. Au moins d'impitoyables représailles ont-elles imposé définitivement à ces brutes le salutaire respect de la force. A vingt ans de distance, Méara célèbre encore avec férocité ce nécessaire triomphe, et il ne sert jamais à table un officier sans répéter en jubilant :

— Oh! la la! tu sais, mon capitaine. Beaucoup soldats venus partout dans la brousse, beaucoup fusils, mon vieux!... Canons, oh! (ici Méara suffoque d'enthousiasme) oh! la la! *plenty taïos* (beaucoup d'hommes) crevés!...

L'œuvre de la civilisation ne réclame pas seulement des holocaustes, mais des contributions et des impôts : Méara est partisan des contributions pour les Canaques. Récemment, lorsqu'ils ont été soumis à un impôt de capitation, destiné à l'entretien des routes de la colonie, il a fallu envoyer en mission dans l'intérieur de l'île le chef du service des Affaires indigènes, — « *vulgo* », — M. Bureau, pour leur faire comprendre qu'on les associait ainsi d'intérêt, plus étroitement avec leurs bienfaiteurs. Méara disait à cet ambassadeur extraordinaire :

— C'est vrai, ça, mon commandant. Pourquoi les *taïos* pas payer comme les blancs, puisque vous êtes là pour les civiliser?

Combien de sages et édifiants propos toute la Calédonie qui voyage n'a-t-elle pas entendus, à l'Hôtel du Progrès, de la bouche de Méara!...

Notre Touring-Club n'inscrirait peut-être pas, dans la liste des maisons qu'il recommande, l'Hôtel du Progrès, tenu à

Karikaté par madame Vandentur. Mais ces gîtes calédoniens, qu'on rencontre là-bas, toutes les dix ou douze lieues, dans la brousse, n'ont pas besoin de pareille recommandation. Les prospecteurs, mineurs, *stockmen*, — ou hommes de bétail, — voyageurs de fortune, qui chevauchent huit ou dix jours de suite dans les solitudes de l'île, aiment d'affection familière et indulgente ces étapes connues, et ils ne chicanent pas sur l'enseigne plus ou moins menteuse. L'Hôtel du Progrès apparaît, à l'heure voulue, bien à sa place, sur son mamelon aux pentes d'herbes pâles et d'arbres blancs, au sommet duquel il érige, dans le bleu laiteux du ciel, les grappes de ses fleurs d'aloès et les panaches de ses quatre cocotiers. Dans le chaos de baraques et baraquettes, construites en planches et couvertes de tôle, l'enseigne indique la maison principale : c'est le magasin, le *store*, qu'édifia, voici quarante ans ou peu s'en faut, l'éleveur Vandentur. Les autres bâtiments sont tous également aptes à servir, après de sommaires adaptations, et servent en effet, indifféremment, de poulailler, de remise, de salle à manger. En quelqu'une de ces annexes (c'est leur nom) que soient tour à tour établies les chambres de l'hôtel, il pleut abondamment jusque dans les lits, les nuits d'orage.

Madame Vandentur, Irlandaise de naissance, Hollandaise par son mariage, a sa page dans l'histoire calédonienne : son mari ayant été traîtreusement tué dans la brousse par les Canaques insurgés, elle a fui, toute une horrible journée, pour gagner la mer, à travers les marais de palétuviers, tirant par la main ses deux jeunes garçons. Elle ne dramatise pourtant pas le malentendu fâcheux, qui interrompit alors pendant plusieurs mois le commerce fructueux de la maison Vandentur avec les indigènes de la région : dans une chair surabondante, madame Vandentur possède un esprit froid, agile et clair.

Ses deux fils, Antoine et Charles, maintenant quadragénaires, dans la vie indolente et facile de la brousse, jouent sans impatience leur rôle d'héritiers présomptifs. Alcooliques, ils ont épousé sans morgue et selon les rites océaniens deux Néo-Hébridaises, que le bureau des Affaires indigènes leur avait fournies comme domestiques. Personnellement, deux colosses débonnaires.

Méara peut préférer la manière anglaise, et s'imaginer qu'il

était né pour prêter un concours plus militant à l'éducation des races inférieures par les races supérieures. Tous ceux qui l'ont vu, à l'Hôtel du Progrès, successivement ou parfois simultanément, cuisinier, palefrenier, bouvier, boulanger, toujours inégal à sa tâche, toujours égal à lui-même, important et encombrant, insupportable et indispensable, — tous ceux-là ne conçoivent plus un autre cadre au personnage.

« Méara va me procurer ceci... Méara va me dénicher cela... Méara me donnera ce renseignement... » Ainsi parlent d'abord, en descendant de cheval devant l'Hôtel du Progrès, tous les grands de ce monde, procureurs généraux, ingénieurs, officiers de tous grades, princes de l'élevage ou nababs de la mine, gouverneurs même, — que nivelle la simplicité des mœurs de la maison. — Méara est le familier de tous ces messieurs.

Au *store*, il est, à de certains jours, le desservant solennel et envié du temple même du Progrès, de la quincaillerie, de l'épicerie, des tissus et des confections, quand les tribus canaques, à l'occasion d'un grand *pilou* (danse nationale), viennent, en tremblant, du fond de leurs sylvestres retraites, rendre hommage au dieu nouveau. Méara est surtout rayonnant au comptoir des spiritueux, où il aligne, devant les noirs aux mains tendues, les verres que madame Vandentur ou ses fils emplissent de vin, d'absinthe ou de tafia. Étant à la source de la foi, il ne néglige pas de retremper la sienne aussi souvent qu'il est nécessaire.

De temps à autre, il affecte pourtant de bouder son bonheur. Il prétend alors qu'il va retourner à Manicosse. Il joue cette comédie presque chaque fois qu'on lui règle son compte, car il a toujours dépensé d'avance beaucoup plus de ses gages qu'il ne croyait. Il la joue aussi, pour le plaisir de se faire prier, quand approche le terme de son engagement, qu'il tient à contracter pour un an seulement ou deux ans au plus.

En somme, lorsqu'il n'est pas dans ses mauvaises lunes, malgré le sentiment qu'il a de je ne sais quoi d'incomplet en sa destinée, il proclame très volontiers :

— La France, il est bonne.

## II

Donc, pour la première fois, une Manicosse l'avait décidé à consentir une plus longue aliénation de sa liberté, à contracter un engagement de cinq ans à l'Hôtel du Progrès. Bonne affaire pour madame Vandentur, car ce qui est ruineux, c'est d'être obligé de demander aux Affaires indigènes des engagés nouvellement recrutés dans les îles : il faut payer des frais de toute sorte, sans compter le risque de perdre tous ses débours, en perdant l'engagé pour lequel on les a faits.

Par un Hébridais, récemment importé d'Aoba, et qui venait d'entrer au service d'un éleveur du voisinage, notre homme avait appris qu'une « popinée » ou femme manicosse, recrutée également par la goélette la *Roussette*, était à vendre à Nouméa, chez Langlade.

Méara, du moins, s'exprimait ainsi, mais improprement. Un convoi d'une soixantaine d'Hébridais des deux sexes venait de débarquer à Nouméa ; mais Langlade, pour le compte de qui ils avaient été recrutés, les plaçait et ne les vendait pas. Le prix de quatre cents francs, auquel on pouvait se procurer chez ce négociant un Hébridais ou une Hébridaise, était officiellement fixé par le service des Affaires indigènes. Il représentait les dépenses de l'immatriculation de ces citoyens d'une espèce particulière sur les registres qui leur sont ouverts, les frais de leur rapatriement éventuel, le remboursement des avances à eux faites par leur introducteur et la légitime rémunération des peines de celui-ci. — Ce qui peut donner à l'opération l'apparence d'une vente, c'est que, dans la pratique, en ces contrats des noirs avec les blancs, on ne paraît pas toujours tenir assez de compte de la liberté d'un des contractants. Mais la République elle-même stipule au nom de ses pupilles et surveille l'exécution des contrats rédigés par ses soins... Et, dans toutes les colonies françaises, le public, à tort ou à raison, se plaint de la tendance que l'administration tutrice aurait à s'exagérer ses devoirs envers ses protégés plutôt qu'à les négliger.

Quoi qu'il en soit, Méara employait avec candeur le mot qui pour lui figurait le plus exactement cette opération légale. Les Calédoniens, d'ailleurs, en usent quelquefois, par mégarde...

Aussitôt il adjura madame Vandentur d'acheter pour elle-même la Manicosse, dont il avait sur-le-champ résolu de faire sa femme.

La requête fut repoussée de façon péremptoire. Ce soir-là, la Manicosse valut un fort méchant souper au Père Chardon, missionnaire mariste, qui arrivait à Karikaté pour la messe trimestrielle du lendemain. A chaque plat qu'il allait chercher à la cuisine, Méara revenait rageusement à la charge contre l'obstination de sa patronne ; et au Père Chardon il rapportait un mets froid et la frénésie sans cesse plus violente d'un nègre, à qui la Vénus de l'île Pentecôte était tout entière attachée. Ce Manicosse ignorait les savantes contraintes de la pudeur, et au mariste il disait ingénument :

— Moi ai besoin d'une femme, monsieur l'abbé... Pas bon, toujours comme ça : c'est vrai!

Et, comme si cette femme l'eût attendu à la porte du kiosque où il servait son client, il refusait à celui-ci le temps matériel d'absorber les aliments que sa main distraite posait sur la table.

Méara traitait ordinairement le missionnaire avec des égards, mais un peu froidement :comme ses patrons (ces « broussards » sont presque tous de grands mécréants), le Manicosse était anticlérical. Des Canaques calédoniens pouvaient se laisser prendre aux mômeries des curés; pas lui, un Hébridais! Le Père Chardon, sans y mettre d'indiscrète insistance, avait pourtant, à plusieurs reprises, proposé à ce païen de le baptiser.

Cet apôtre court, trapu, râblé, barbu, sous la soutane de qui passaient des guêtres de *stockman*, capable de faire à cheval des raids dignes d'un Marbot, gagnait à Dieu, en Nouvelle-Calédonie, le plus d'âmes noires qu'il pouvait. Et ce n'était guère, disait-il. Il comparait volontiers les pratiques de son élevage spirituel aux mœurs de l'élevage calédonien :

— Marquer au fer rouge des animaux sur la fesse gauche, ce n'est pas proprement les rendre domestiques; mais cela crée le titre de propriété. Baptiser un Canaque, ce n'est guère, le plus souvent, que le marquer. C'est notre seule manière de l'attribuer à notre Maître.

Aux premières invites du Père, Méara avait opposé un refus philosophique :

— Moi, connais bien le bon Dien, monsieur l'abbé! Je l'ai vu : un petit bonhomme en os, fini crevé sur un morceau de bois... Pas besoin de ce bonhomme-là!

Et, depuis lors, il s'était contenté d'écarter par un dédaigneux hochement de tête les allusions du missionnaire.

Le Père Chardon s'intéressa néanmoins au trouble du Manicosse. Ce fut, il est vrai, pour tâcher de l'apaiser par de sages observations. Il y perdait sa peine : Méara prétendait être le seul Manicosse de la colonie, et il n'admettait pas que l'on contestât ses droits sur l'amour d'une popinée de son pays. En vain le mariste répliquait par des objections diverses : peut-être cette fille de Pentecôte ne trouverait-elle pas de son goût le compatriote un peu défraîchi qui lui destinait les honneurs de sa couche; et, d'autre part, ne se pouvait-il pas qu'elle fût elle-même d'un physique décourageant? L'Hébridais ne voulait rien entendre. Des camarades de Nouméa, affirmait-il, avaient parlé à Metarivevane du Manicosse de l'Hôtel du Progrès, et elle n'attendait qu'un signe pour accourir à lui :

Par un coup de maître, il entreprit de se faire du mariste un allié et un avocat.

— Tu sais, monsieur l'abbé, toi nous marier... toi, nous baptiser tous les deux, oui, comme ça, c'est bon.

Le missionnaire connaissait la tiédeur des sentiments religieux de madame Vandentur : il était peu probable que, pour amener deux âmes à la vraie foi, elle accrût son personnel sans nécessité. Il intervint pourtant auprès de l'hôtelière : celle-ci demeura inexorable.

« Son personnel était amplement suffisant. Du reste, autant que possible, elle n'engageait que des *boys* ou des popinées ayant achevé un premier engagement, affranchis par là de tous ces frais qui rendent l'opération si aléatoire : autrement, vous avancez quatre cents francs, et votre engagé peut claquer au bout d'un mois... Encore faut-il au moins voir la marchandise qu'on achète, regarder les dents, s'assurer sous le pantalon ou sous la robe de l'état de la peau : elle n'irait pas à Nouméa pour les beaux yeux de Méara... Mais, surtout, elle connaissait trop bien les inconvénients de ces fantaisies qui échauffaient son Manicosse : toutes

les fois qu'il avait eu une femme, il avait rendu la vie impossible, dans l'hôtel, avec ses histoires conjugales... »

— Le baptême n'y fera rien, mon cher monsieur l'abbé. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le certifier, le pauvre garçon est toujours c...u comme il n'est pas possible de l'être!... On ne peut pas dire, je le veux bien, qu'il prenne très mal ces accidents. Mais, vu qu'il ne sait pas se débrouiller tout seul dans ces affaires-là, il est assommant, il n'y a pas d'autre mot!

***

En Nouvelle-Calédonie, dans la brousse tout au moins, ce qu'on refuse à Dieu même, on ne le refuse guère à la gendarmerie. Cette arme inspire au public en général, et aux marchands de spiritueux en particulier, un empressement à exaucer ou à prévenir ses moindres désirs, qui n'est pas sans analogie avec la crainte de Dieu : la maison Vandentur pratiquait les sacrifices qui sont agréables au Seigneur...

Sur ces entrefaites, la femme du brigadier Bontemps, récemment accouchée, eut besoin de quelqu'un pour l'aider dans son ménage, et le brigadier, causant avec madame Vandentur, lui confia son grand ennui que madame Bontemps ne pût se procurer personne : il allait être obligé de dépenser 400 francs, pour acheter une Hébridaise du dernier convoi de Langlade.

— Ne faites pas cela, Jésus! — s'écria l'hôtelière.

Et, avec plus de vivacité même que s'il se fût agi de sa propre bourse, elle exposa clairement au brigadier les risques financiers de cette opération.

— Ce qu'il nous faudrait, et madame Bontemps ne cesse de me le répéter, — reprit innocemment le brigadier, — c'est quelque chose dans le genre de votre petite Hébridaise Kanito.

Ce fut un trait de lumière :

— Madame Bontemps aura Kanito en personne, si elle la désire! — déclara résolument madame Vandentur.

Et, souriante, elle ajouta :

— Elle fera même un heureux!... Nous donnerons une femme à Méara.

Tout en versant au brigadier l'absinthe de l'hospitalité, elle lança quelques vigoureux cris d'appel. Aussitôt l'Hébridais accouru, elle lui fit connaître sa félicité. Le brigadier, pour écouter, suspendit quelques instants l'ascension du breuvage vers ses lèvres. Il ne tarda point à comprendre la combinaison si promptement conçue par madame Vandentur, et, commençant à boire à petits coups « le lait du gendarme », il approuva les paroles de son hôtesse par le froncement de ses sourcils au bord du verre où trempait sa moustache. Il s'interrompit même, pour glapir :

— Parfait! c'est ça, tout à fait ça!... Voilà le bonheur de cet excellent Méara!

Madame Vandentur répétait à l'Hébridais qu'elle avait trop de personnel : de quoi elle donnait une preuve irrécusable en cédant à madame Bontemps le reste de l'engagement de Kanito. Elle n'achèterait donc point la Manicosse pour son propre compte. Mais, prenant en pitié la peine d'un vieux serviteur, s'il plaisait à celui-ci d'acheter lui-même sa compatriote, elle confierait à la nouvelle venue la fonction remplie dans la maison par Kanito. L'engagement ne pouvant être contracté dans les bureaux qu'au nom d'un blanc, elle prêterait son nom à son *boy*; elle lui prêterait même l'argent dont il aurait besoin. Mais la popinée serait la propriété de Méara : la gendarmerie le stipulerait expressément par une note inscrite sur son livret. En même temps, il contracterait pour lui-même un nouvel engagement de cinq ans, et par ce moyen remettrait aux mains de sa patronne une créance suffisante. Bientôt il aurait payé sa popinée sur ses gages, sans presque s'en être aperçu.

Les Calédoniens, avec le concours d'une gendarmerie bienveillante, ont parfois recours à ces expédients, qui leur permettent de satisfaire à des caprices de leurs gens. La Manicosse ne pouvait être engagée que par madame Vandentur; mais, puisque Méara rembourserait sur ses gages une dépense faite uniquement par considération pour lui, sa patronne et la gendarmerie même lui reconnaîtraient sur la Manicosse une sorte de droit de propriété conjugale, qu'ils s'obligeaient à faire respecter. L'Hébridais ne consentait pas un prix trop élevé de ces complaisances, quand il renouvelait son personnel engagement, seule garantie pécuniaire des débours de la bonne dame.

Méara, angoissé par la joie, gloussait précipitamment et ne parvenait pas à parler. A peine eut-il un soubresaut, à l'instant où la combinaison proposée enchaîna pour cinq ans sa liberté, dont il se montrait si jaloux. Le brigadier vint au secours de madame Vandentur :

— Puisque ta popinée, elle aussi, mon bon Méara, en aura pour cinq ans ici,... alors?

L'argument était sans réplique.

— Ce que j'en fais, mon pauvre Méara, tu comprends bien, c'est pour toi! — soupira madame Vandentur.

Même, très scrupuleuse, elle s'appesantit sur les obligations financières et autres que l'Hébridais acceptait : elle cita des exemples, des précédents, connus de lui, empruntés à l'histoire, soit de l'Hôtel du Progrès, soit de maisons voisines.

— Oui, ça va bien! — se bornait à dire Méara.

Il tint cependant à spécifier nettement un des droits que l'opération lui conférait sur sa Manicosse. Il se défiait de lui-même : il n'avait jamais savouré que les plaisirs peu sûrs d'unions déterminées par la fantaisie, et il avait pu se convaincre que, s'il était capable de conquérir le cœur d'une belle avec le fruit de quelques économies, il était fort en peine de le conserver par le seul ascendant de ses vertus ordinaires. En revanche, il se flattait d'obtenir une fidélité sans nuages d'un mariage consacré et protégé par la gendarmerie.

— Ah mais, tu sais, monsieur le brigadier, si Metarivevane fait mal avec des camarades, pas bon, ça... et toi la mettre à la boîte!

Il reçut, à cet égard, des assurances formelles : son mariage aurait, autant que possible, le caractère romain, qui fait chez les Européens sa force et sa dignité...

Pendant que Méara allait chercher Kanito, qui devait être mise sans délai à la disposition de madame Bontemps, le brigadier, en buvant sa seconde absinthe, s'attendrissait avec madame Vandentur sur cette rencontre, toujours bienfaisante à l'âme, du bonheur récompensant la vertu.

— Ce brave *taïo* ! il va être content maintenant de travailler... pour payer sa Manicosse.

Lorsque Méara rentra avec Kanito, le représentant de la loi civile et militaire lui répéta cette réconfortante formule.

— Moi mari pour elle, — dit Méara tranquillement; — moi la ferai payer pour rembourser la patronne.

— Bonne idée! — approuva madame Vandentur. — Entre mari et femme, ils s'arrangeront, et c'est ce qui vaut le mieux.

On télégraphia aussitôt à Nouméa pour acheter la Manicosse; par bonheur, elle était encore en magasin.

## III

Les Hébridais de Langlade s'étaient enlevés comme du pain, et l'on n'avait même pu suffire à l'affluence des demandes. Un seul échantillon de la marchandise importée ne trouvait point preneur, et c'était la Manicosse de Méara.

— Ils étaient tous soûls à bord de la *Roussette*, — disait lui-même gaiement Langlade, — ou bien il faisait nuit noire, quand ils ont accepté ce chameau!... Personne ne l'achètera. Je ferai une loterie-prime pour mes clients de la brousse...

La Manicosse était assurément une des plus misérables créatures qu'il soit possible de voir, et même d'imaginer. Si elle n'était point peut-être plus laide que plusieurs de ses congénères, elle était hideuse d'hébétude bestiale et de saleté. Langlade avait dû renoncer à lui attribuer, en attendant les chalands, une occupation provisoire dans les derniers et plus bas emplois de son magasin. Pendant trois semaines, on put la contempler, accroupie au soleil contre le mur, à l'angle du trottoir de la maison, au-dessous de l'écriteau : « A céder, Hébridais des deux sexes... » Là, regardant éternellement droit devant elle, sans paraître rien voir, elle grattait sous sa robe poudreuse des puces, — ou des ulcères, — ou se fourrageait dans le nez, avec des doigts qui étaient des spatules...

Quand ce monstre débarqua à Karikaté, madame Vandentur ne voulait pas en prendre livraison, malgré les supplications de Méara : « Il était indécent au Gouvernement — qu'on paie pourtant assez cher! — de mettre son estampille sur des produits pareils... Et Langlade en serait pour ses frais de port : il ne se jouerait pas ainsi de ses vieux clients de la brousse... Mais, aussi, c'était sottise, d'acheter des objets sans les voir! »

Bah! l'Hébridais n'en avait pas moins reçu le coup de

foudre, et il ne fallait pas compter lui ravir sa Manicosse. Avec une stupéfiante assurance, il l'interpellait dans les divers idiomes que bredouille un nègre du Pacifique ; et, sans qu'on pût distinguer lequel elle comprenait, ni même si elle en comprenait aucun, il prétendait avoir appris d'elle qu'elle appartenait non seulement à son île natale, mais encore à sa propre tribu. C'était volontairement qu'elle s'était réfugiée, de nuit, à la nage, à bord de la *Roussette*, pour échapper à une réjouissance gastronomique de la tribu, où elle devait être le plat de résistance. — Histoire peu vraisemblable, et que Méara inventait sans doute : il pleurait donc, soit à l'idée de posséder un morceau de roi, soit à la pensée que son bonheur eût couru pareil danger d'être flambé...

Par le plus grand des hasards, le Père Chardon était de passage à Karikaté, pour une inhumation à faire dans le voisinage. Il parut à Méara que cette conjoncture était providentielle : il sollicita le baptême pour sa femme et pour lui, bien que le mariste n'eût pas été vraiment l'artisan de son mariage. Méara aimait la solennité et le bruit, et tout ce qui augmente l'importance de la personne humaine. Il aurait voulu qu'Antoine Vandentur, président de la commission municipale, ceignît son écharpe pour consacrer le mariage de son employé : repoussé de ce côté, il résolut du moins de profiter du baptême pour assurer à cette union une garantie d'ordre religieux. A la bienveillance souriante du Père il arracha la promesse d'une vague bénédiction, compatible avec le respect du Code civil, qui ne marie pas les noirs. C'était assez pour Méara : il remit sans réserve entre les mains du Père Chardon la charge de ses intérêts spirituels.

— Toi savoir tout ça, monsieur l'abbé. Comme z'en France... autant que tu peux !...

La cérémonie, à laquelle l'Hébridais tenait à donner le plus d'éclat possible, fut fixée au surlendemain, le Père devant se retrouver à l'Hôtel du Progrès ce jour-là.

Mais le catéchumène faillit échapper tout aussitôt à la direction du missionnaire : à peine celui-ci achevait-il sa tasse de café, que le frénétique Hébridais parlait d'emmener avec lui, pour cette nuit même, la Manicosse.

Le Père Chardon n'était pas homme à penser que l'attente

du baptême eût transformé ce païen, et il faisait volontiers à la nature d'opportunes concessions; il se crut toutefois, en raison de sa complaisance même, assez de crédit pour obtenir de Méara quelque patience.

— Comme z'en France, Méara! — dit-il avec toute l'autorité possible, en concluant un exposé topique de ce neuvième commandement qui concerne l'œuvre de chair; — comme z'en France!...

Et à ces grandes images de la France et de la civilisation le Manicosse, admettant cette chevaleresque veillée des armes, offrit le sacrifice de quarante-huit heures de félicité.

*
* *

Quand le Père Chardon rentra le lendemain, très tard dans la soirée, il reconnut qu'il avait remporté cette victoire au profit du diable plutôt que du bon Dieu. Madame Vandentur lui servant elle-même un repas sommaire avant qu'il allât se coucher, il demanda :

— Où donc est Méara?

— Il est soûl, — répondit flegmatiquement l'hôtelière. — Je l'ai envoyé se chamailler dans un coin avec sa femelle.

Fourbu, le mariste gagna sa chambre; mais, malgré sa fatigue, il ne put s'y endormir : il se releva pour aller faire cesser, derrière les annexes, un insupportable tapage de *taïos* ivres. Il ne fut pas étonné de surprendre parmi eux Méara, ni même de constater que l'Hébridais était cause de ce tumulte.

L'émotion de Méara était due, ainsi que le Père l'avait appris de madame Vandentur, à une dose excessive d'alcool, mais aussi à une contrariété qui pouvait paraître, même à un ecclésiastique, assez justifiée. Comme le vieillard de la parodie d'*Hernani*, Méara

Se trouvait être avant ce que l'on n'est qu'après...

Et il restait sensible à cet affront, bien que l'aventure ne fût pas nouvelle pour lui : n'est-ce pas pour prévenir cette disgrâce qu'il s'était ingénié à élever des obstacles?

Deux jeunes Canaques calédoniens du voisinage, non

moins ivres que lui, prêtaient à son honneur offensé une aide bruyante, car Méara ne savait pas porter seul le secret de ses tristesses non plus que de ses joies. Les trois excellents pochards, à cette heure, veillaient sur ce qui pouvait être encore sauvé de la vertu de Metarivevane. Les jambes molles, la langue pâteuse, leur casse-tête de bois sur l'épaule, ils tournaient, dans la nuit, comme sur une piste, devant la porte de la case où le fiancé outragé maintenait sous clef la coupable, retirée de la circulation.

« Cœur humain, corps humain, mystère!... » Ce misérable corps, qui avait failli être rôti à Manicosse, avait allumé un incendie à Karikaté, il avait ému toute la maison, et il avait partagé lui-même l'agitation qu'il soulevait. Il était impossible d'en douter, tant était formelle l'unanimité des déclarations de Méara, de ses deux acolytes calédoniens et de quelques autres témoins : Tari, le bouvier de la maison, l'Hébridais camus et silencieux, le bourreau des cœurs noirs du *store* et des environs, avait dérobé à son camarade un privilège que celui-ci tardait sottement à revendiquer. Metarivevane avait « fait mal » avec Tari.

Méara avait donc mis sa fiancée à l'abri, et il montait la garde avec les deux Calédoniens. Le zèle de ces deux bons apôtres aurait paru suspect à un esprit moins troublé que le sien. Le Père, qui connaissait bien ses chrétiens de Karikaté, eut de la peine à ne point pouffer : ces champions de la foi conjugale étaient deux jeunes coqs canaques, aussi entreprenants que Tari à l'égard des poules du voisin. C'était bien la même fureur sacrée qui animait contre l'heureux Tari les casse-tête des trois sentinelles : Méara, qui n'aimait pas la solitude, ne sondait pas les reins de ses ardents auxiliaires.

Au surplus, malgré l'évidence du péché, et bien qu'il eût administré à Metarivevane une verte correction, il ne voulait pas qu'on doutât de la tendresse de la Manicosse pour son époux légitime : elle était Manicosse, il l'avait payée, ils étaient d'accord, elle était à lui.

Quant au galant Tari, il ne s'agissait point de le punir, mais de prévenir une récidive, et les trois ivrognes marmonnaient, avec de légères variantes, la même mélopée :

— Bon, ça y est, monsieur l'abbé! grommelait Méara.

Eh bien! ça va bien comme ça. Tari a fait mal avec Metarivevane. Une fois, c'est fait, oui, c'est bon... Ça va bien une fois : c'est fait... Mais Vevane, elle est Manicosse; moi l'avoir payée quatre cents francs... Une fois, c'est bon. Mais deux fois, tu sais, monsieur l'abbé, nous trois... avec nos casse-tête...

Et les acolytes répétaient :

— Une fois, c'est bon, oui, c'est vrai, ça, monsieur l'abbé. Une autre fois, pas bon. Vevane, elle est pour cet homme-là, pas pour Tari.

Mais peu à peu la stupeur succédait à la fièvre de l'ivresse. Fatigués de leur faction, les trois compères s'assirent devant la porte de la case. Le Père ne s'était pas éloigné de dix pas, que les trois gardiens de Metarivevane s'affaissaient mollement au silence et à la paix du sommeil.

*
* *

Le missionnaire eût volontiers renoncé à baptiser Méara et Metarivevane, si peu exigeant qu'il estimât son maître sur la qualité des recrues que le plus souvent il lui amenait.

Le scandale de la veille, trop violent, pouvait avoir changé les intentions du Manicosse : le Père s'assura d'abord s'il désirait toujours donner un caractère définitif à cette union. Il ne perçut chez Méara aucun élan mystique vers les sacrements convoités; mais le nègre tenait à son idée. Dès l'aube de ce grand jour, il avait coiffé du chapeau haut de forme son front rasséréné; il avait arboré son faux col à pointes, sa cravate blanche, et l'habit graisseux qu'il avait rapporté d'un voyage à Nouméa. Pour dissiper la crainte inexprimée à laquelle il imputait les scrupules du Père, il lui dit :

— Moi savoir, monsieur l'abbé, aie pas peur... Moi avoir vu baptiser des *taïos* calédoniens... C'est pas difficile.

La cérémonie était d'ailleurs annoncée, et le Père lui-même, pour rendre plus imposante cette conversion rarissime d'un Hébridais, avait décidé d'associer à l'événement la communauté canaque catholique du voisinage; il avait désigné à Méara comme marraine la Canaque Olympe.

Il fit donc taire tous ses scrupules, et, pendant le déjeuner qui précéda le baptême, il garantit à Méara qu'il espérait faire de lui un bon chrétien.

— L'esprit dans lequel tu t'es résigné à ton accident d'hier, mon garçon, — lui dit-il, est un heureux signe. — Laisse-moi faire, va!

Et l'Hébridais, qui versait le café, relevant le bec de la cafetière, répondit avec confiance :

— Oh! oui, *masta*...

— Tu vas voir aussi mes Calédoniens! — ajouta le Père Chardon, d'un ton qui, évoquant ses images hardies sur son bétail spirituel, faisait penser à un saint belluaire.

Ce ne fut pas seulement de ses Calédoniens que le missionnaire obtint une décente discipline, mais de la nombreuse assistance que réunit la cérémonie. Madame Vandentur, ses deux fils, les quatre gendarmes de la brigade et la femme du brigadier étaient là. Sergent en surplis et en barrette, il appela, fit défiler, rangea et même tassa tout son monde, camarades des époux, Canaques des tribus, militaires et civils des deux sexes.

— Au catéchisme, quoi! — chuchota un des gendarmes, en remontant ses épaules pour tenir moins de place.

Le couple manicosse occupait le centre de l'espace conservé libre, près de la table, pour l'accomplissement des rites. Méara, avec tout le recueillement et toute la dignité désirables, appliquait de ses deux mains son « tuyau de poêle » sur son ventre. La Manicosse était vêtue d'une robe rose, et tenait à la main une ombrelle bleue : les deux articles venaient d'être achetés au *store*. De ce qui se passait elle semblait saisir peu de chose; le primitif langage dont usait avec elle son futur époux se composait surtout de grognements, de coups de coude et d'injonctions manuelles.

La marraine, la Canaque Olympe, les yeux baissés et les mains dévotement croisées, entonna d'une voix chevrotante mais juste le *Veni, creator spiritus*, autour duquel bourdonna le chant d'une vingtaine de chrétiens océaniens. Le Père eut un mouvement pour arrêter cet hymne inattendu; mais il laissa chanter ses fidèles, estimant sans doute que le *Veni, creator* ne peut être mal venu en aucune circonstance de la vie.

Méara avait assez mal choisi les deux parrains, sous le patro-

nage desquels il devait être introduit, avec sa femme, dans le giron de l'Église : c'était les deux *taïos* avec qui il s'était enivré la veille. Soit que les fumées de l'alcool fussent incomplètement dissipées sous leur crâne, soit que leur éduducation religieuse fût trop médiocre, de l'avis unanime, ils se comportèrent « comme des andouilles ». Mais Olympe réjouit d'un légitime orgueil les cœurs de tous les siens : elle ne broncha pas à un seul répons de la liturgie, et elle n'écorcha pas une syllabe du *Confiteor*. La brave popinée! Les deux mains pressées l'une sur l'autre, elle avait tous les muscles du visage et du corps tendus par l'effort de sa mémoire et de sa piété.

Les rites du baptême achevés, le mariage consista en une courte homélie et une bénédiction, qui réservèrent tous les droits de l'autorité civile, mais qui suffirent à Méara, un peu las de son rôle.

— Oui, monsieur l'abbé, comme ça, ça va bien! interrompit-il, quand le Père eût tracé dans l'air le signe de la bénédiction.

En effet, si vivement qu'il eût éprouvé les impressions religieuses des deux actes solennels, il était homme à goûter avec une allégresse plus franche les joies profanes de ce jour.

— A boire, tout le monde! — cria-t-il, en agitant au-dessus de sa chevelure laineuse son haut de forme.

Et, coulant son bras sous celui de la Manicosse, il donna le signal de saturnales qui durèrent jusqu'à la nuit.

Si le vacarme de la fête troubla la maison Vandentur, ce ne fut pas sans compensation, et le magasin aux étoffes et le comptoir des spiritueux firent de belles recettes. De son côté, la gendarmerie, grâce à la délicate sollicitude du brigadier, ne préleva qu'avec discrétion ses droits fiscaux sur l'ivresse publique, et ne dressa que cinq ou six procès-verbaux contre les Canaques...'

Le soir venu, Méara eût bien voulu n'abandonner à personne le soin de servir le souper du Père Chardon ; mais il était trop ému, et il laissa choir successivement sur le sol le potage et le rôti. Madame Vandentur dut prier les deux parrains de joindre, pour l'emmener, la force à la persuasion.

Au moins le missionnaire eut-il la joie de voir son catéchumène terminer chrétiennement sa journée. Lorsque, après son

repas, devant voyager la nuit, il remonta à cheval, auprès des écuries, à la porte de Méara, il trouva celui-ci assis par terre, en compagnie de Metarivevane, de ses deux fidèles Calédoniens, et aussi de Tari. Solennellement, le Manicosse offrait à son offenseur le vin de la réconciliation : au reste, il lui avait déjà, dans l'après-midi, payé une chemise de flanelle. Mais c'est aussi que Tari avait promis de ne plus « faire mal » avec Metarivevane !

Et Méara, très doux et sentimental, tapotant à légers coups ses genoux anguleux avec le fond de son litre vide, murmurait :

— Oui, c'est bien comme ça, monsieur l'abbé... Merci bien, monsieur l'abbé ; ça va bien...

## IV

Le Manicosse était trop optimiste.

Le lendemain, la Manicosse, malade, refusa de sortir de la case, et, vers le soir, elle commença d'ululer étrangement. Son mari, inquiet, pria Antoine Vandentur de venir la voir.

— Peut-être elle va crever, — disait-il.

— Que veux-tu que j'y fasse ? — répondit le patron.

Mais il ne refusa point une marque de sympathie au vieux *taïo* de la maison, et il le suivit.

Certes la majesté de la souffrance humaine emplissait, à cette heure, la triste case. Mais quelle horreur ! Malgré sa très solide complexion de *stockman* calédonien, le patron ne triompha pas sans effort du dégoût des approches suffocantes. Metarivevane avait dû se rouler sur la terre battue, et toutes les hardes sous lesquelles Méara l'avait enfouie dans son lit étaient poudreuses et sordides. Il la découvrit. Immobile, les yeux fixes, les dents serrées, indifférente à sa nudité comme à toute chose, la Manicosse poussait de lugubres piaulements. C'était de l'hystérie, sans doute. Quelle pouvait être aussi, dans le travail macabre dont ce pauvre corps était la matière, la part d'une multiforme gangrène qui le rongeait tout entier comme une espèce de lèpre ? Les questions du patron, répétées par Méara en deux ou trois idiomes, restèrent sans réponse...

Metarivevane ne succomba point à cet assaut. Dans la nuit, Zacharie, le vieux sorcier d'une tribu calédonienne, fut mandé. Il tira « le mauvais sang » de la patiente, par une large incision faite au front avec un tesson de bouteille. Cette opération rendit à la Manicosse — ou la destinée lui devait encore — environ trois semaines de vie.

Il parut même bientôt à Méara, tant il était prompt à l'espoir comme à l'abattement, qu'elle était de force à recevoir de nouveau des coups : il entreprit de la dresser au service d'intérieur, qu'elle avait hérité de Kanito. Mais ni les coups de poing ne purent former le pauvre monstre exténué et farouche à porter deux assiettes à la fois, ni les gifles la relever de son abjection. Il fallut exiler Metarivenane dans un service extérieur : pour lui donner un semblant de besogne, on l'occupait à sarcler de mauvaises herbes autour de la maison. Méara, soucieux de sa responsabilité, l'y tracassait encore. Mais Antoine, qui, dans son vocabulaire réaliste, avait rencontré, sans la chercher, l'exacte définition du malheureux être, respectait d'instinct le sceau dont il était marqué :

— Ta pauvre charogne, — disait-il au nègre, — laisse-la au moins finir en paix !

Elle passa la plus grande partie de ses quinze derniers jours bestialement accroupie devant la porte de sa case. Alors le Manicosse fit pour sa malade une invraisemblable dépense de boîtes de lait concentré. Il lui réservait aussi le lait des meilleures noix de coco et les bananes de choix. Il semblait que le nom de « Manicosse », qu'il ne cessait de répéter, à tout propos, dilatât la bouche et les yeux de ce noir atteint d'une bizarre nostalgie...

Une nuit, les Vandentur furent réveillés par des hurlements d'une continuité et d'une acuité particulières. Ils étaient habitués à ces crises étranges et à ces piaulements farouches. Mais la plainte, cette fois, était si sauvage qu'Antoine se leva, de fort méchante humeur. Il pleuvait à verse, et le ciel était d'encre. A la porte de Méara, qui était fermée, il reconnut la Manicosse, ruisselante d'eau. Elle s'appuyait d'une main à un bâton de bambou, et de l'autre à la porte de la case, et poussait éperdument son lugubre cri.

C'était une scène de jalousie. Méara avait jeté dehors, par

cette nuit pluvieuse, ce spectre de popinée, qui lui aurait été de nouveau infidèle. Vénus, décidément, serait donc Manicosse?... Othello serait-il Hébridais?... Le patron intima à son *boy* l'ordre d'ouvrir sa porte, et de recueillir la malheureuse.

Deux jours après, ce fut la fin. Méara surveilla avec une tendresse véritablement angoissée l'agonie de sa Manicosse. Était-ce cette femme, si peu femme, ou était-ce Manicosse elle-même, l'île natale, si lointaine pour lui dans le temps et dans l'espace, qui travaillait sourdement son être tout entier? Sa détresse faisait mal à voir. Lorsqu'elle fut morte, il eut, pour lui donner l'attitude du repos éternel, des mouvements d'une douceur féminine. Il voulut qu'elle fût ensevelie dans un beau cercueil, — qu'il paya dix francs, — et dans chacune de ses deux mains il plaça une pièce d'un dollar pour le grand voyage.

Il se ressaisit seulement après l'enterrement, en faisant ses comptes avec l'aide de deux ou trois camarades. La défunte lui avait coûté quatre cents francs d'achat, et il avait dépensé une centaine de francs en prodigalités nuptiales de toute sorte. Tout bien pesé, il ne jugea pas qu'il eût fait une mauvaise affaire :

— Moi maintenant, — dit-il pour la première fois, — je suis veuf!

MARC LE GOUPILS

# LES SOUS-MARINS

Les premières tentatives de navigation sous-marine remontent au XVI^e siècle : un Anglais nommé William Bourne publia en 1578 la description d'un bateau à double coque étenche, qui paraît avoir réellement parcouru sous l'eau une certaine distance. Bushnell aux États-Unis en 1776, Fulton en France en 1801, Bauer en Allemagne en 1850, David en Amérique en 1862 — pour ne citer que les principaux — firent construire des sous-marins dont les fortunes furent diverses, mais qui n'étaient guère que des bateaux d'expériences. Le *David* cependant réussit, pendant la guerre de Sécession, à fixer à la coque de la corvette fédérale *Housatonic* une charge de poudre dont l'explosion le détruisit en même temps que sa victime. Mais tous ces essais ne pouvaient avoir une grande portée : il manquait aux sous-marins un moteur utilisable en vase clos; de plus, ils ne disposaient d'aucune arme capable d'agir à une distance assez grande pour que son emploi ne les vouât pas à une destruction certaine.

L'invention du moteur électrique vint mettre à la disposition des chercheurs un instrument merveilleux, en même temps que l'apparition de la torpille automobile leur donnait une raison pour reprendre leurs études. Torpille automobile et sous-marin se complètent si parfaitement l'un l'autre qu'aujourd'hui le lancement de la torpille paraît de plus en plus devoir être réservé au sous-marin, et que l'on ne voit pas pour le

sous-marin d'autre utilisation pratique que de donner à la torpille son maximum de rendement.

La torpille automobile n'est d'ailleurs qu'un petit sous-marin sans équipage : ce cigare d'acier de 4 à 5 mètres de long, dont la pointe est remplie de fulmi-coton, contient une machine à air comprimé, actionnant deux hélices, et un certain nombre de mécanismes qui assurent la rectitude de sa trajectoire, en direction et en profondeur. Incessamment perfectionnée depuis 1878, elle porte de plus en plus loin, à une vitesse de plus en plus grande, une charge de plus en plus forte : le modèle 1909 a 110 kilos de charge, 40 nœuds de vitesse, et marche rigoureusement en ligne droite, à une immersion de 3 mètres, jusqu'à 3 000 mètres au moins. C'est un chef-d'œuvre d'ingéniosité et de précision dont le fonctionnement est si sûr, malgré la complication de ses organes, que dans les lancements d'exercice on compte habituellement de 90 à 95 p. 100 de torpilles au but.

Quant à sa puissance, elle est formidable. Il n'est pas de charpente métallique, si robuste qu'on la suppose, qui puisse résister à l'explosion de 100 kilos de coton-poudre : les effets sont encore accrus par le « bourrage » que forme l'eau ambiante. Vainement on a essayé, par des consolidations, d'amortir le choc et de limiter les dégâts à la coque extérieure : des expériences faites à Brest en 1898, à Lorient tout récemment, sur des caissons représentant des tranches de navires spécialement étudiés, ont donné les mêmes résultats négatifs. Tout ce que l'on peut espérer d'un cuirassé atteint par une torpille de l'un des derniers modèles, c'est qu'il n'aura qu'un de ses compartiments envahi par l'eau, c'est-à-dire qu'il continuera à flotter, peut-être même à pouvoir se servir de ses canons; mais il ne marchera plus qu'à grand'peine, s'il marche encore, et il lui faudra au plus tôt rentrer dans un arsenal, où des mois seront nécessaires pour réparer ses avaries.

Hâtons-nous d'ajouter que le lancement d'une torpille par un torpilleur est une opération extrêmement difficile à réussir dans les conditions du temps de guerre. Les 40 nœuds de vitesse de la torpille ne représentent que 20 mètres à la seconde; ce serait beaucoup pour un navire, mais c'est très peu pour un projectile. Aussi, dans le tir contre un bâtiment en marche, est-on obligé de tenir un grand compte de la vitesse du but et

de la direction de sa route : ce sont là des éléments très difficiles à apprécier, même avec une approximation grossière : il est donc indispensable, pour que l'influence des erreurs de visée ne soit pas trop grande, que la torpille soit lancée de très près, c'est-à-dire en pratique à 500 ou 600 mètres au plus.

Qu'on se représente le commandant d'un torpilleur, qui, ayant entrevu dans la nuit la masse à peine distincte d'un grand navire, fonce sur lui à toute vitesse pour le torpiller : il n'en est pas à 2 000 mètres, que les guetteurs de l'adversaire l'ont aperçu, que les projecteurs électriques l'aveuglent de leurs faisceaux convergents, que la petite artillerie fait pleuvoir autour de lui — et sur lui — la grêle de ses obus. Il perd immédiatement, dans cette lumière bleuâtre et dansante, toute notion de distance ; les secondes lui paraissent des siècles, et il faut assurément qu'il ait le cœur bien chaud et la tête bien froide pour continuer sa route et retarder le commandement de « feu » jusqu'au moment où il aurait des chances d'atteindre son but, c'est-à-dire jusqu'à arriver si près du cuirassé qu'il ait la sensation d'un abordage imminent. On peut s'entraîner à cet acte de folie héroïque ; mais déjà dans les exercices, où le canon ne parle pas, on compte les officiers qui maîtrisent leurs nerfs jusqu'au bout. Le rendement du torpilleur sera toujours faible, parce que son emploi exige des qualités exceptionnelles.

Au contraire, le sous-marin, invisible et invulnérable, attaque en plein jour un ennemi qui ne soupçonne pas sa présence ; libre de ses mouvements, calculant de loin la route et la vitesse de son adversaire, il tire comme à l'affût. Sans doute, ne pouvant pas marcher très vite, il laissera souvent passer les navires trop rapides ou qui ne se seront pas assez approchés de son poste d'attente ; mais ceux qui traverseront sa zone d'action n'échapperont pas à sa visée, et les torpilles qu'il lancera auront les plus grandes chances d'arriver au but.

*
* *

La conception d'un navire capable de s'immerger à la volonté des hommes qui le montent n'est pas aussi compliquée

qu'on pourrait se l'imaginer au premier abord, et tous les inventeurs de sous-marins y ont fort bien réussi du premier coup. Il suffit d'introduire, dans une coque hermétiquement close et assez solidement construite pour résister à la pression extérieure, une quantité d'eau assez grande pour que le poids total du navire devienne égal à celui du liquide qu'il déplace. Pratiquement, cette eau est renfermée dans des compartiments spéciaux appelés water-ballasts, répartis sur toute la longueur du bâtiment et munis chacun d'un robinet qui peut établir ou interrompre leur communication avec la mer. Pour plonger, le commandant, après avoir fait fermer les panneaux d'accès par où le personnel est descendu à l'intérieur, donne l'ordre d'ouvrir ces robinets; le sous-marin s'immerge à mesure que les water-ballasts se remplissent; si le volume et la position de chacun de ces derniers ont été convenablement choisis — ce qui est un problème élémentaire d'ingénieur, — le sous-marin se trouve à la fin de l'opération parfaitement horizontal comme au début et la partie supérieure de sa coque affleurant la surface. Il suffit dès lors, pour atteindre l'immersion désirée — qui se lit sur le cadran d'un manomètre — d'ouvrir la prise d'eau d'un petit ballast spécial appelé caisse de réglage; si le sous-marin a été entraîné plus bas qu'on ne le voulait, on expulse un peu de cette eau au moyen d'une pompe, et l'on arrive ainsi, par tâtonnements, à régler la profondeur à quelques centimètres près. C'est une manœuvre analogue à celle du ballon, avec cette différence que celui-ci, après avoir jeté du lest pour s'élever, est obligé pour redescendre de lâcher du gaz, tandis que le sous-marin prend du lest autour de lui sous forme d'eau introduite dans sa caisse de réglage.

Le sous-marin en marche dispose, pour régler son immersion, d'un moyen plus commode et plus précis encore : il est muni de gouvernails de profondeur, plans métalliques, orientables autour d'un axe horizontal, comme le gouvernail de direction l'est autour d'un axe vertical. Il est facile de concevoir que, suivant l'angle que l'on donne de l'intérieur à ces plans (après avoir à peu près annulé la flottabilité en remplissant les water-ballasts), le sous-marin en marche monte, descend ou s'incline de l'avant ou de l'arrière à volonté. Un seul gouvernail horizontal peut suffire à ces manœuvres, et les

premiers sous-marins, comme la torpille automobile, n'en avaient pas davantage; mais on a reconnu qu'il est plus commode d'en avoir un au milieu pour agir sur l'immersion sans troubler l'assiette, et un à chaque extrémité pour agir, soit seulement sur l'assiette, soit, par action simultanée, sur l'immersion. Les hommes chargés de leur manœuvre ont sous les yeux un pendule et un manomètre qui leur font connaître à chaque instant l'inclinaison du navire et la profondeur à laquelle il se trouve, et leur permettent d'exécuter immédiatement les ordres du commandant. L'action des gouvernails est si sûre que sur certains sous-marins on a pu en confier la commande à un appareil automatique : il suffit qu'un homme surveille le fonctionnement de cet appareil, et le bâtiment navigue à l'immersion voulue, avec l'assiette prescrite.

Quant à la direction du sous-marin, elle est assurée depuis une dizaine d'années par le « périscope » : c'est un tube vertical de plusieurs mètres de longueur, de quelques centimètres de diamètre, qui sort de la coque sous-marine et émerge au-dessus des vagues; il renferme un système optique — prismes à réflexion totale et lentilles — tel que le commandant, qui regarde par l'oculaire placé à la partie inférieure, voit au dehors comme s'il avait l'œil à l'objectif, au haut du tube. Il suffit donc, pour que le sous-marin se dirige comme un bâtiment ordinaire, que son immersion soit réglée de manière à faire émerger l'objectif d'une quantité plus ou moins grande suivant l'état de la mer. Ce petit bout de tube sortant seul de l'eau ne se voit pas de loin; surtout quand il y a un peu de clapotis; les commandants adroits ne le montrent même pas constamment : ils le font émerger seulement de temps en temps pour repérer l'ennemi et rectifier leur position, et, dans l'intervalle, naviguent à une immersion un peu plus grande de manière à être complètement invisibles.

C'est la mise au point de cet appareil — inventé par deux officiers de marine, MM. Daveluy et Violette, et perfectionné par l'ingénieur Carpentier — qui a rendu possible l'utilisation militaire du sous-marin. Le *Gymnote* dans ses essais se dirigeait en faisant émerger par intervalles une petite tour d'observation placé sur sa coque, et d'où le commandant regardait à travers des vitres. Mais son invisibilité n'était assurée qu'aux

moments où il disparaissait tout entier; comme, dans les derniers instants de la marche d'approche, il lui fallait se montrer pour voir le but, son apparition eût permis à l'ennemi de le détruire à coups de canon.

Grâce au périscope, le sous-marin qui attaque voit au-dessus de la surface, d'une manière qu'on peut dire parfaite; de nouveaux appareils perfectionnés lui permettent même d'y voir la nuit; il est pratiquement invisible — les exercices journaliers l'ont mille fois prouvé — et invulnérable sous la couche d'eau qui le protège. Ces qualités, les sous-marins français les ont seuls possédées pendant quelque temps; mais les mêmes besoins ont conduit les ingénieurs étrangers à des conceptions semblables; aujourd'hui il existe partout des appareils dont le principe est le même que celui de nos périscopes, mais qui semblent moins parfaits.

Les sous-marins ont donc le moyen de se maintenir sous l'eau et de se diriger sans être vus. Mais combien de temps peuvent-il rester immergés sans que leur équipage en souffre? C'est la question que les profanes posent le plus souvent aux officiers des sous-marins, et l'on imagine volontiers que la respiration à bord de ces navires est aussi pénible que dans un habit de scaphandrier ou dans une cloche à plongeur. En réalité, on respire dans un sous-marin de l'air à la pression atmosphérique, comme à l'extérieur, et cet air se vicie peu à peu comme dans tout milieu confiné; il y en a cependant assez — une dizaine de mètres cubes par homme — pour suffire à la consommation de l'équipage pendant toute une journée. Un sous-marin peut, sans danger d'asphyxie pour les hommes qui le montent, rester plongé de l'aube au soir, même dans les longs jours d'été. Il faut ajouter que, si l'ennemi n'est pas en vue, il lui suffit de faire émerger quelques manches d'aération, où aspirent des ventilateurs électriques puissants, pour renouveler en quelques minutes son atmosphère intérieure; l'arrivée d'air frais secoue la torpeur des hommes qui pendant les longues plongées doivent lutter constamment contre le sommeil : car il leur faut rester à peu près immobiles pour ne pas déranger l'équilibre du sous-marin, et la plupart n'ont rien à faire, n'étant occupés qu'à la surveillance soit d'un appareil qui fonctionne seul, soit d'une chambre où il ne se passe rien.

Il est difficile de se figurer un calme plus grand que celui qui règne à bord d'un sous-marin en plongée. Une fois terminés le remplissage des ballasts et les manœuvres d'immersion, c'est d'un bout à l'autre du bateau un silence complet, qu'alourdit encore le ronronnement continu du moteur électrique. De temps en temps, un ordre bref prescrivant un changement d'immersion, quelques bruits d'engrenages produits par la commande des gouvernails, et de nouveau le silence. Seul, le commandant ou l'officier de quart, l'œil au périscope, voit dans un cercle plein de la lumière du jour le ciel et la mer, la côte et les navires qui passent. Pour les hommes répartis de l'avant à l'arrière du navire, l'horizon est borné à la coque ronde, pleine d'appareils de toute sorte dont les cuivres brillent sous les lampes électriques et qui les emportent ils ne savent où. Ils sentent parfois que le navire s'incline pour descendre ou pour remonter; mais, sauf ceux qui sont chargés de la manœuvre des gouvernails, ils ignorent à quelle profondeur se trouve le sous-marin, et c'est par le seul bruit de l'eau ruisselante sur sa coque émergée qu'ils sont avertis de son retour à la surface.

Une pareille tranquillité ne suppose pas seulement la confiance absolue des équipages dans leurs chefs, confiance dont les commandants sont fiers à juste titre; elle n'existerait pas si le personnel ne savait que le matériel est excellent et très sûr. Le grand public français, qui n'a jamais tant entendu parler de sous-marins qu'à propos des naufrages du *Farfadet* et du *Lutin*, en garde l'impression de dangers extraordinaires et permanents. Or, dans les huit dernières années, le nombre des plongées effectuées par nos sous-marins a dépassé *vingt mille* : nous avons eu deux accidents graves, et une dizaine d'incidents sans conséquence. Il est vrai que les accidents ont été de ceux qui passionnent la foule, tant par l'incertitude où l'on s'est d'abord trouvé sur le sort des victimes, que par les difficultés rencontrées dans les opérations de renflouement. A l'étranger on ne peut guère compter comme accidents de sous-marins proprement dits, que les pertes du *A1*, en Angleterre (abordé par un vapeur étant en plongée), du *Delphin* russe et du *A8* anglais (tous deux coulés par suite d'une erreur de manœuvre analogue à celle qui a causé le naufrage de *Farfadet*). L'explosion du *A5* en Angle-

terre, celle de la *Foca* en Italie, le naufrage de notre *Fresnel*, les abordages tout récents du *Kimbala* russe et du *C11* anglais ne peuvent être mis au compte des sous-marins, puisqu'ils se sont produits alors que les bâtiments étaient à la surface et qu'ils auraient eu les mêmes conséquences sur des navires ordinaires.

Les sous-marins sont du reste munis d'installations destinées à assurer leur sécurité dans la mesure du possible. Un tuyautage constamment sous pression fait communiquer les water-ballasts avec des réservoirs d'air comprimé; que l'on tourne un robinet, et l'eau est expulsée avec une très grande rapidité, allégeant le bateau qui remonte aussitôt à la surface. En outre, des poids de plusieurs tonnes dits « plombs de sécurité » sont accrochés sous la quille et peuvent être lâchés instantanément de l'intérieur en cas d'avarie; leur action, s'ajoutant à celle de l'air comprimé dans les water-ballasts et à l'effet des gouvernails horizontaux, assure au sous-marin une force ascensionnelle capable de contre-balancer une rentrée d'eau assez importante. Enfin, des perfectionnements de détails ont rendu impossible le retour de certains accidents tels que celui du *Lutin*.

Le maniement des sous-marins est certainement délicat, mais n'est pas extrêmement dangereux. Les risques y sont à peu près les mêmes en temps de paix qu'en temps de guerre; mais ils sont moins grands que ceux auxquels sont journellement exposés les ouvriers des mines ou ceux qui fabriquent les explosifs. Dans une bataille navale on sera mieux en sûreté à bord d'un sous-marin que dans le blockhaus ou les tourelles d'un cuirassé et surtout que sur le pont d'un torpilleur. D'ailleurs maintenant que les sous-marins se multiplient, on ne peut plus choisir leur personnel comme on le faisait à l'origine : rien n'en va cependant plus mal, ce qui prouve bien qu'il n'y a, à bord de ces bâtiments, ni difficultés très grandes, ni risques bien spéciaux, et le nombre toujours considérable des hommes qui demandent à y embarquer montre que, du moins chez nous, officiers et marins ne s'exagèrent pas l'importance de ces risques.

*
* *

C'est la découverte du moteur électrique qui, nous l'avons dit, a permis la réalisation de sous-marins utilisables. C'est, encore aujourd'hui, à des questions de moteurs que sont liés les progrès de la navigation sous-marine.

La marche en plongée — le navire étant complètement isolé de l'air extérieur — exige un moteur qui ne vicie pas l'atmosphère, qui n'en consomme pas l'oxygène, qui n'en élève pas la température. Un seul, dans l'état actuel de la science, répond à ces conditions : c'est le moteur électrique, alimenté par des accumulateurs. Ceux-ci, chargés par une usine installée à terre, emmagasinent une certaine quantité d'énergie, dont on règle le débit dans le moteur, suivant la vitesse que l'on veut imprimer au bateau. Les premiers sous-marins — du type *Farfadet* (de 1892 à 1896) — furent uniquement mus par ce système.

Mais c'est la plus onéreuse des solutions, en même temps que la plus désavantageuse au point de vue du poids : elle prend 300 kilos par cheval environ, alors que la machine à vapeur, chaudière comprise, se réalise fort bien à 30 kilos par cheval, et le moteur à pétrole à beaucoup moins encore. De plus, une batterie d'accumulateurs est usée après quatre ou cinq ans de fonctionnement normal, et, celle du *Gustave-Zédé* par exemple valant plus de 300 000 francs, il en résulte des dépenses d'entretien très élevées quand la batterie est importante. Enfin, malgré les progrès réalisés en ces dernières années, la « capacité » des accumulateurs, c'est-à-dire la quantité d'énergie qu'on peut y emmagasiner, reste faible et ne permet guère qu'une vingtaine d'heures de marche à moyenne vitesse; le sous-marin qui n'a que le moteur électrique voit donc ses accumulateurs vidés au bout d'une journée et doit rentrer au port pour les recharger.

Ces conditions étaient cependant acceptables tant qu'on considérait seulement les sous-marins comme des engins de défense rapprochée des ports. On admettait qu'après avoir passé la journée en faction devant la rade qu'ils protégeaient, ils rentreraient à la tombée de la nuit pour se ravitailler.

Mais on ne devait pas tarder à demander aux sous-marins un rayon d'action plus étendu : même au point de vue purement défensif, il était avantageux qu'ils eussent plus d'autonomie et fussent capables de se tenir plusieurs jours hors de leur port d'attache. On eut l'idée d'installer à côté du moteur électrique un moteur thermique (à vapeur ou à pétrole) qui, assurant la propulsion du navire lorsqu'il marche à la surface, pût aussi recharger ses accumulateurs électriques et récupérer l'énergie dépensée pendant la plongée précédente.

Cette solution, appliquée pour la première fois aux États-Unis par M. Holland, en 1894, fut mise au point par M. Laubeuf lors du concours ouvert en 1896 par notre ministère de la Marine. Le *Holland* était muni d'un moteur à gazoline analogue aux moteurs à essence qui ont donné à l'automobilisme l'essor que l'on sait : moteur très léger, capable d'une grande puissance avec un poids et sous un encombrement très faibles. Presque tous les sous-marins construits en Angleterre, en Amérique et en Italie continuent à l'employer. Mais la gazoline est une huile de pétrole extrêmement inflammable, et la marine française, redoutant les risques d'incendie qu'elle entraîne, se refusa — comme la marine allemande l'a fait depuis — à en admettre l'introduction sur ses navires. L'expérience a montré que nous avions raison, car nous n'avons jamais eu à enregistrer d'accidents causés par les moteurs, tandis que les explosions du *A5*, de la *Foca* et une douzaine d'autres moins graves ont coûté la vie à de nombreux marins anglais, italiens et américains.

C'est donc une machine à vapeur que Laubeuf mit sur son *Narval*, puis sur les quatre bâtiments du type *Sirène* que l'on mit en chantier en 1899 après la réussite des essais du *Narval*. Depuis cette époque, les progrès du moteur à pétrole ont permis l'emploi d'huiles lourdes et ininflammables, et, sur les derniers sous-marins des moteurs genre Diesel utilisant ces huiles ont remplacé la machine à vapeur : il en résulte à la fois une économie de poids, une augmentation de la distance franchissable à la surface (le moteur à pétrole consommant environ deux fois moins de combustible que la machine à vapeur) et, au point de vue militaire, de plus grandes facilités pour le passage de la navigation ordinaire à la plongée, parce

que l'on n'a plus ni chaudière à éteindre, ni cheminée à rabattre avant de s'immerger.

Tous les sous-marins ont donc maintenant un double appareil moteur, l'un thermique, l'autre électrique, qui ne servent que successivement; ces deux machines se partagent la partie du poids du navire qui est affectée à la propulsion : chacune d'elles a donc forcément une moindre puissance que si elle était seule à bord. Il en résulte qu'à égalité de tonnage, le sous-marin a moins de vitesse et de distance franchissable à la surface, et aussi que sa vitesse et sa distance franchissable en plongée sont limitées, le moteur thermique prenant une grande partie du poids consacré aux appareils moteurs.

D'autre part tout se tient dans un navire, et le développement de l'une de ses qualités influe immédiatement sur les autres. Si l'on veut, par exemple, augmenter la vitesse et la distance franchissable en surface, il faut accroître le poids du moteur thermique et son approvisionnement de combustible; pour que le tonnage reste le même, il faudra prendre ce poids sur le moteur électrique et les accumulateurs, par suite sacrifier la vitesse et le rayon d'action en plongée; pour conserver à ces derniers éléments la même valeur, on devra consentir à une augmentation du déplacement. C'est ainsi que l'on a été conduit à faire les sous-marins de plus en plus grands. En 1899, avec les *Sirène*, on se contentait de 8 nœuds en surface et 6 nœuds en plongée, et on y arrivait avec 160 tonnes; sur les *Émeraude* en 1903, on voulut 12 nœuds en surface et 8 nœuds en plongée, il fallut 400 tonnes; en 1906 on dut monter à 550 tonneaux pour obtenir 15 nœuds en surface et 10 nœuds en plongée.

La vitesse en plongée est un important facteur de la réussite pour l'attaque par la torpille. On conçoit en effet qu'un sous-marin, s'étant immergé pour s'approcher d'un bâtiment ennemi qu'il a aperçu à plusieurs milliers de mètres, ait d'autant plus de chances d'arriver à bonne distance qu'il disposera d'une plus grande vitesse sous l'eau. Mais comme cette vitesse coûte très cher, en poids et en argent, il ne faut l'augmenter que dans la limite nécessaire, d'après l'expérience que l'on a des attaques contre des bâtiments en marche. On semble d'accord, dans toutes les marines, pour s'arrêter à un maximum de

10 nœuds; en vérité, le sacrifice qu'il faudrait faire pour porter cette vitesse à 12 nœuds seulement et qui conduirait à augmenter de moitié le déplacement, et par conséquent le prix, ne paraît pas compensé par des avantages tactiques qui le justifient. C'est des progrès de l'industrie électrique qu'il faut attendre l'amélioration des qualités de marche en plongée.

Dans ces conditions, un croiseur rapide marchant à toute allure n'aura pas grand'chose à craindre des sous-marins. Il faudra qu'il tombe sur eux, pour ainsi dire, pour qu'ils puissent l'attaquer d'assez près; encore la visée sera-t-elle rendue incertaine par la grande vitesse du but. Mais les navires ne marchent pas toujours à grande vitesse : ils épuiseraient trop vite leur combustible; si les cuirassés bloquent un port, ou croisent devant lui pour le bombarder, les sous-marins se partageront, de manière à éviter les abordages, les secteurs de la défense, et tout navire dans un secteur sera pour eux une proie facile. Il est certain qu'au bout d'un certain temps tous les bâtiments de la force ennemie auront été torpillés. La preuve en a été faite en 1902, dans des manœuvres effectuées devant Cherbourg avec le concours de l'escadre du Nord : le blocus ou le bombardement d'un port gardé par des sous-marins semblent désormais des opérations impossibles.

*
* *

Pour être un puissant engin de défense, un sous-marin n'a besoin que de qualités de marche en plongée suffisamment développées; la vitesse et le rayon d'action en surface sont, à ce point de vue, d'importance secondaire, ainsi que l'aptitude à tenir la mer par mauvais temps. Il en va tout autrement si les sous-marins sont destinés à jouer un rôle offensif, c'est-à-dire à aller chercher l'ennemi chez lui, à le bloquer dans ses ports ou à l'attendre sur sa route, loin de tout port ami. Pour mener à bien de semblables expéditions, il faut des qualités nautiques très grandes, une habitalité suffisante pour permettre à l'équipage de vivre à bord jusqu'à épuisement du combustible, enfin une vitesse et un rayon d'action en surface calculés d'après la distance du point contre lequel on veut agir.

Les premiers sous-marins, pour lesquels la défense d'un port était la seule utilisation prévue, étaient très ras sur l'eau, même dans la position d'émersion complète : ils avaient ainsi fort peu d'eau à embarquer dans leur water-ballasts pour plonger. Leur « flottabilité », caractérisée par le rapport du poids de cette eau au tonnage total de navire, n'excédait pas 3 p. 100. Ils étaient couverts par les vagues dès qu'il y avait le moindre clapotis et ils naviguaient fort mal.

En étudiant le *Narval*, puis ses dérivés du type *Sirène*, M. Laubeuf se proposa de faire des sous-marins capables d'affronter la haute mer dans des conditions comparables à celles des torpilleurs. Pour cela, il augmenta considérablement la flottabilité, qu'il porta à 30 p. 100 du déplacement (les torpilleurs ont à peu près 60 p. 100) ; en même temps il donna à ses bâtiments des formes extérieures analogues à celles des navires ordinaires. Ce furent les premiers « submersibles ». En 1902 ils firent par leurs propres moyens, et malgré une mer assez forte, la traversée de Cherbourg à Brest, s'immergeant dans le goulet pour attaquer, sans avoir été vus, un garde-côtes à l'ancre dans la rade. Pour la première fois, des sous-marins venaient de réussir une opération nettement offensive.

Depuis lors tous les sous-marins que l'on a construits ont été destinés à des expéditions de ce genre ; les deux *Aigrette* en 1902, les six *Émeraude* en 1903, les deux *Circé* en 1904, les dix-huit *Pluviôse* en 1905 et la trentaine de bâtiments dérivant du *Pluviôse*, commandés depuis 1906. Mais, tandis que le *Narval* et les *Sirène* avaient pour objectif l'attaque des ports anglais, l'augmentation de la flotte allemande et la conclusion de l'entente cordiale nous amenèrent à envisager l'action dans la mer du Nord et contre l'embouchure de l'Elbe : c'est pourquoi, à partir de 1903, les nouveaux sous-marins furent conçus sur un programme plus vaste, comportant à la fois plus de vitesse et de rayon d'action et de meilleures qualités nautiques.

Tous ne furent pas des submersibles. Malgré le succès des *Sirène*, un certain nombre d'officiers restèrent convaincus de la supériorité des sous-marins proprement dits, à petite flottabilité. Ils firent valoir que l'augmentation de la flottabilité, obligeant le sous-marin à embarquer beaucoup plus d'eau dans

ses water-ballasts, accroît le poids mort que le moteur électrique doit traîner dans la marche en plongée, et par conséquent diminue la vitesse et le rayon d'action réalisables sous l'eau. Cette discussion, que les expériences comparatives faites en 1904 entre l'*Aigrette* (dérivée des *Sirène*) et le *Z* (dérivé des *Farfadet*) n'ont pas réussi à clore, s'est prolongée jusqu'à maintenant, et les sous-marins à faible flottabilité gardent encore des partisans. Les *Émeraude* de M. l'ingénieur Maugas, qui sont les derniers construits dans cet ordre d'idées, ont du reste réussi à naviguer dans des conditions acceptables par des temps assez mauvais; leur vitesse en plongée est un peu supérieure à celle des *Pluviôse*; mais leur vitesse en surface est moins grande, et ils sont nettement inférieurs aux submersibles quand il s'agit de faire des traversées de quelque durée. Aussi avons-nous renoncé à ce type de navire; tous les sous-marins mis en chantiers en France depuis 1904 sont du genre submersibles et directement dérivés du *Narval*.

A l'étranger, les avis sur la question de la flottabilité restent partagés. Les Anglais et les Américains construisent uniquement des sous-marins à faible flottabilité (10 à 15 p. 100); il ne semble du reste pas qu'ils envisagent encore l'action des sous-marins autrement que comme gardes-côtes; l'Allemagne et l'Italie, au contraire, se sont inspirées des idées de M. Laubeuf et donnent à leurs bateaux un coefficient de 25 à 30 p. 100.

Certains ingénieurs ont préconisé une solution intermédiaire (flottabilité de 20 p. 100 environ) qui, d'après eux, réunirait les avantages des deux extrêmes. Mais il n'est pas sûr, bien loin de là, qu'elle ne fasse pas perdre sur les qualités de marche en surface plus qu'elle ne ferait gagner sur les qualités de plongée. Nous avons fait assez d'expériences dans cette voie. Nous possédons actuellement un type excellent, le *Pluviôse*; nous n'avons qu'à le perfectionner d'année en année dans la mesure où le permettront les progrès incessants des moteurs. Il a fait ses preuves tout récemment, dans des exercices qui se sont effectués en mai et juin derniers, et qui viennent d'être repris.

Ces exercices ont comporté les trois types principaux d'opérations que l'on peut demander à des sous-marins offensifs :

barrage d'une mer étroite, attaques contre une base navale créée par l'ennemi sur nos côtes, blocus d'un port ennemi.

Dans la première partie, quatre sous-marins venus de Cherbourg se sont postés dans le Pas-de-Calais où devait passer l'escadre du Nord; ils n'avaient aucune indication sur sa route ni sur sa vitesse; cependant deux bâtiments ont été torpillés sans avoir aperçu leurs assaillants.

Dans le second exercice, une escadre ennemie était supposée avoir pris possession de la baie de Quiberon et, de là, agissait contre Belle-Isle, Groix et Lorient. Les sous-marins, qui n'étaient plus que trois (l'un d'eux était immobilisé par une avarie de ses moteurs à pétrole), l'ont continuellement harcelée pendant huit jours consécutifs, attaquant les navires à la mer même par très mauvais temps, passant sous les estacades qu'ils avaient installées pour se protéger au mouillage, et se jouant de la surveillance exercée nuit et jour par les contre-torpilleurs autour des cuirassés. Il serait vain de compter les attaques réussies pendant cette période : leur nombre aurait été limité, en temps de guerre, par celui des torpilles que portent les sous-marins. Ce thème était inspiré de la guerre russo-japonaise, où les Japonais ont pu utiliser tranquillement les îles Elliot comme base navale sans y être inquiétés : il est certain qu'avec des sous-marins, on rendrait sinon impossible, du moins extrêmement dangereuse une opération semblable.

Enfin, partis de Lorient supposé port ami, les sous-marins allèrent faire le blocus de Cherbourg considéré comme port ennemi et où l'escadre du Nord était enfermée. Pendant trois jours ils restèrent immergés du lever au coucher du soleil, torpillant au passage les bâtiments qui entraient ou sortaient; la nuit, ils remontaient à la surface et, s'éloignant pour échapper à la surveillance des contre-torpilleurs, rechargaient leurs accumulateurs épuisés par la plongée de la veille. Aucun ne fut aperçu, ni de jour ni de nuit. Il est vrai que plusieurs fois des bâtiments purent passer sans être attaqués; mais il n'y a pas d'arme infaillible, et d'ailleurs le nombre des sous-marins mis en ligne était très faible pour une étendue d'eau aussi considérable que les abords de Cherbourg. Il n'en résulte pas moins que le blocus d'un port ennemi à la distance

qui sépare Lorient de Cherbourg (qui est à peu près la même que celle de Dunkerque à Heligoland) est possible avec des sous-marins des types *Pluviôse* et *Émeraude*.

L'intérêt de ces exercices est capital, parce qu'ils reproduisent avec toute l'exactitude possible les conditions du temps de guerre. Sans doute, l'escadre n'avait pas tous ses moyens de défense : par exemple, dans les opérations réelles, elle aurait mouillé, dans les parages où elle se trouvait, un certain nombre de torpilles automatiques ou mines sous-marines, laissant libres seulement des chenaux connus d'elle seule ; les sous-marins auraient pu heurter ces mines, dont la guerre russo-japonaise a montré l'efficacité contre les bâtiments de surface et qui seraient encore plus redoutables pour des navires complètement immergés. Mais ce sont là les risques de la guerre.

Ces manœuvres ont donc prouvé la possibilité d'utiliser avec de grandes chances de réussite nos sous-marins offensifs. Ce succès a encouragé le ministère de la Marine à demander mieux encore pour les futurs sous-marins : on étudie actuellement des bâtiments qui seraient destinés à accompagner les escadres, soit pour intervenir avant le combat d'artillerie afin d'affaiblir l'adversaire, soit pour achever les navires blessés après la bataille, soit pour accomplir sur les points occupés par l'ennemi telle mission que le commandant en chef jugerait utile. De pareils sous-marins doivent avoir une excellente tenue à la mer, une vitesse au moins égale à celle des bâtiments de ligne (soit 20 à 22 nœuds en surface) et un approvisionnement de combustible qui leur donne une grande distance franchissable sans ravitaillement. Il y a seulement deux ou trois ans, on n'aurait même pas osé poser le problème. Aujourd'hui, grâce aux progrès des moteurs à pétrole, il paraît possible de le résoudre avec un déplacement n'excédant pas 700 tonneaux ; il est probable qu'avant la fin de cette année un ou deux sous-marins de ce type pourront être mis en chantier pour expériences.

On arriverait même à réaliser ce programme avec un déplacement plus faible, si certaines recherches en cours depuis plusieurs années apportaient la solution d'un problème du plus haut intérêt : celui du sous-marin à moteur unique. Dès 1900 M. Bertin avait essayé sur un bâtiment d'expérience, l'*Y*, de

réaliser la marche en plongée avec le moteur à pétrole; l'air nécessaire à ce fonctionnement était emmagasiné dans des réservoirs à haute pression, et les gaz de la combustion étaient évacués dans un condenseur communiquant avec la mer. Les essais n'ont pas abouti, mais la question reste à l'étude. Une autre solution de M. l'ingénieur Maurice consiste à employer une machine à vapeur dont la chaudière entourée de matières isolantes conserverait sa haute température : pour la plongée, on fermerait sa cheminée et son foyer, et elle continuerait pendant plusieurs heures à fournir de la vapeur à la machine. Peut-être verrons-nous bientôt réalisé le sous-marin sans accumulateurs. Ce sera un terrible engin de guerre, aussi rapide que les plus rapides contre-torpilleurs (qui devant lui n'auront plus de raison d'exister), pouvant en sa qualité de sous-marin se rendre invisible pour s'approcher des cuirassés ennemis.

***

En l'attendant, quelle doit être l'influence des résultats acquis sur nos programmes de construction?

Le Conseil supérieur de la marine a exprimé sur cette question trois avis successifs. En 1900, il demandait 60 sous-marins; en 1905, il en voulait 131, dont 82 offensifs et 49 défensifs; en 1909 enfin, il se contente de 64, tous offensifs.

Les grands Conseils suivent toujours les mouvements d'opinion. Les chiffres considérables que proposait le Conseil supérieur de 1905 lui étaient dictés par l'impression très forte qu'avaient laissée les manœuvres de 1902; ce souvenir était effacé et les derniers exercices n'avaient pas encore eu lieu lors de sa réunion en 1909, qui de plus coïncidait avec une campagne faite dans la presse maritime pour l'augmentation du nombre des cuirassés. C'est ce qui explique — sans peut-être la justifier entièrement — la contradiction qu'on relève entre les chiffres donnés à si peu d'intervalle.

En réalité, la question posée au Conseil supérieur — combien la flotte française doit-elle compter de sous-marins? — est de celles auxquelles il est fort difficile de répondre. Le nombre

de sous-marins que nous pouvons utiliser ne se détermine pas, comme celui des cuirassés, en fonction du nombre de bâtiments similaires dont disposent nos ennemis éventuels ; il dépend des qualités de chacun d'eux et du genre d'opérations auxquelles ils sont aptes. Là où dix *Sirène* seraient nécessaires, quatre *Pluviôse* peuvent suffire, et deux sous-marins d'escadre joueront peut-être le même rôle. Ce qu'il faut se demander, c'est dans quelle mesure nous devons continuer à mettre des sous-marins en chantier et de quels types ils doivent être. Sur le dernier point, la réponse n'est pas douteuse : il ne faut plus construire de sous-marins défensifs, d'abord parce que nous en avons assez, ensuite parce qu'ils seront remplacés, à mesure de leur condamnation, par les offensifs vieillis.

Nous avons déjà énuméré les sous-marins réellement offensifs mis en chantier en France depuis les *Émeraude* : 6 en 1903, 2 en 1904, 18 en 1905, 20 en 1906 ; cela en fait 46 en service ou en cours de construction. Mais, des 6 de 1903, 3 seulement sont armés, les 3 autres n'ont pas commencé leurs essais ; les 2 de 1904 sont prêts ; sur les 18 de 1905, il y en a 10 de lancés, dont 6 seulement en service, les 8 autres sont encore sur cales, ainsi que les 20 de 1906. En outre, les budgets de 1907, 1908 et 1909 comportaient respectivement 10, 5 et 4 mises en chantier dont aucune n'est encore faite. Les ports de Cherbourg, Rochefort et Toulon — le dernier surtout dont la lenteur de construction est invraisemblable — seront occupés au moins jusqu'en 1912 par l'achèvement des sous-marins commandés avant 1907.

Dans ces conditions, il n'a été que sage de ne prévoir dans le projet du budget de 1910 aucune mise en chantier nouvelle. On peut même penser qu'il serait imprudent de confier aux arsenaux la construction des navires qui auraient dû être commencés en 1907, 1908 et 1909. Pourtant ceux-ci, s'ajoutant à leurs prédécesseurs (comptés à partir des *Émeraude* seulement), ne feraient que compléter un total de 65 sous-marins offensifs, chiffre supérieur d'une unité à celui que propose le Conseil supérieur et qui ne paraît pas exagéré.

En effet, d'après les résultats des dernières expériences, il est nécessaire que les sous-marins agissent en nombre pour avoir des chances sérieuses de réussite. Le barrage du Pas-de-

Calais, par exemple, exige au moins quatre unités du type *Pluviôse* et serait mieux assuré par six (nous basons nos calculs sur ce type, puisque c'est lui qui va former le noyau de nos flottilles et que du reste il est le seul sur lequel on puisse tabler à l'heure actuelle, à quelques modifications près). D'autre part, le blocus d'un port ennemi peut être fait par trois ou quatre sous-marins, mais la durée de leur action est limitée et il faut prévoir une relève au moins, qui se mette en route à temps pour aller remplacer la première équipe; si l'objectif est éloigné, comme le sont par exemple Heligoland de Calais (350 milles) ou Gibraltar d'Oran (250 milles) on n'aura pas trop de trois équipes dont l'une se ravitaillera pendant que la seconde sera en route et que la troisième stationnera devant le port ennemi. On arrive à penser ainsi que le centre Calais-Dunkerque, le plus important pour nous à l'heure actuelle, devrait compter de 16 à 18 sous-marins; il en faudrait en outre 6 à Cherbourg et une dizaine à Brest — qui, on ne sait pourquoi, n'en a pas encore reçu malgré sa position admirable. Il en faudrait au moins 12 à Oran, 6 à Bizerte et 6 à Toulon ou en Corse : nous arrivons à un total de 58 qui ne diffère de celui que nous atteignons avec nos mises en chantiers projetées, que par quelques unités nécessaires comme réserve pour remplacer les indisponibles : car les sous-marins, comme tous les navires modernes, sont des armes fragiles. Le nombre de 64 ou 65 est donc bien pour le moment un minimum.

Puisque nos arsenaux sont encombrés, au point que pour terminer avant 1912 (en six ans!) les constructions commencées jusqu'en 1906, il faudrait augmenter notablement leurs moyens d'action, il n'y a qu'un procédé à employer : c'est de s'adresser à l'industrie. C'est d'ailleurs ce qui se fait partout, sauf en France : en Angleterre chez Vickers, aux États-Unis dans les chantiers Holland et Lake, en Italie aux chantiers Fiat San Giorgio, en Autriche chez Whitehead, en Allemagne aux chantiers Germania. Dans tous ces pays ce sont les constructeurs qui vendent les plans dont ils sont les auteurs et pour lesquels ils ont fait les études et les expériences; chez nous au contraire les plans seraient fournis par l'État comme ils le sont pour les cuirassés : ce serait une raison pour payer moins cher qu'à l'étranger. En même temps

nous rendrions de l'activité à des chantiers qui, outillés pour la construction des bâtiments de flottilles, n'ont plus de travail depuis que — avec raison d'ailleurs — nous avons renoncé à construire des torpilleurs. Et il y aurait là une source d'émulation pour nos arsenaux, qui empêcherait peut-être Toulon de garder six ou sept ans sur chantiers des bâtiments de 400 tonneaux que l'Angleterre construit en un an et demi.

La seule objection sérieuse que l'on puisse faire consiste dans la soi-disant impossibilité de garder le secret dont on entoure encore les sous-marins. Mais d'abord ce secret est exagéré, il n'y a aucun doute là-dessus; tout le monde peut connaître, par les documents officiels (projets de budget, procès-verbaux des Chambres, rapports des commissions d'enquête), les programmes sur lesquels nos sous-marins sont construits, leurs dimensions principales et les résultats de leurs essais : une fois le but à atteindre connu, il y a trop d'inventeurs de par le monde pour que des études parallèles ne mènent pas à des solutions analogues. En fait, il est indubitable que le $V_1$ allemand dut beaucoup à nos *Sirène*. D'autre part, les ouvriers des arsenaux — il y en a des milliers qui ont travaillé aux sous-marins — n'ont pas prêté serment de garder les secrets qu'ils connaissent. Enfin les arsenaux ne font que monter les bâtiments : tout, les tôles, les moteurs, les appareils de toutes sortes, leur arrive de l'industrie; on a même dû commander en Allemagne les moteurs à pétrole de deux sous-marins parce que les constructeurs français étaient incapables de les fournir.

Mais à supposer même qu'on tienne à garder cette apparence de secret, rien ne serait plus facile de l'imposer aux fournisseurs : c'est ce que font les Anglais avec la maison Vickers, les Allemands avec les chantiers Germania. Nous souhaitons vivement que le ministère de la Marine s'en rende enfin compte : il est indispensable de recourir à l'industrie pour sortir de l'impasse où nous sommes.

Et, pour en revenir aux secrets, il en est un qu'on peut nous envier et qu'on ne nous prendra pas de si tôt : c'est celui de la race, grâce auquel nous avons sur nos sous-marins les premiers équipages du monde. On le sait bien à l'étranger :

c'est surtout à notre personnel marin que nous devons notre avance sur les autres pays.

Ajoutons enfin que la construction et l'entretien des 65 sous-marins offensifs que nous demandons ne grèvera pas outre mesure notre budget naval. Les *Pluviôse* et leurs dérivés coûtent chacun un million et demi. Admettons même 2 millions pour les unités plus grandes qui les remplaceront : cela fait 130 millions comme prix total de notre flottille sous-marine, le même prix que deux des cuirassés dont notre Conseil supérieur demande quarante-cinq exemplaires. Si l'on admet 13 ans comme durée moyenne de chaque sous-marin (le *Narval*, malgré sa construction très faible, a duré 12 ans et le *Gustave-Zédé* en a vécu 17), on arrive à des annuités de 10 millions pour la construction et le remplacement des navires vieillis. Quant à l'entretien, on ne peut l'évaluer à plus de 5 millions par an, personnel compris ; il ne montera même pas à cette somme si les considérations électorales ne font pas adopter pour les sous-marins la même dissémination que pour les torpilleurs.

*
* *

Quel est l'avenir du sous-marin ?

Si nous posons cette question, ce n'est pas pour y donner une réponse précise. Qui sait quels progrès nous réserve un avenir prochain ?

Ce que l'on a pu voir par l'étude qui précède, c'est que les sous-marins n'échappent pas à la loi d'augmentation des tonnages que suivent tous les types de navires, cuirassés, croiseurs ou torpilleurs. Cette évolution continuera sans doute. A l'étranger, on en est comme chez nous aux déplacements de 500 à 550 tonneaux. On voudra encore plus de vitesse en plongée, des distances franchissables plus grandes, un plus grand nombre de torpilles. Nous aurons peut-être, d'ici à quelques années, des divisions de sous-marins de 1 500 à 2 000 tonnes, naviguant ensemble et communiquant entre eux par la téléphonie sans fil. D'ici là, on aura probablement trouvé le moyen d'atténuer l'effet sur les cuirassés des explo-

sions sous-marines : alors on fera des torpilles plus puissantes, et des sous-marins plus grands pour les porter. Ce sera une lutte analogue à celle du canon et de la cuirasse, dans laquelle chacun est vainqueur à son tour, suivant le dernier progrès réalisé.

Il est probable aussi que les sous-marins remplaceront les contre-torpilleurs comme ceux-ci ont remplacé les torpilleurs. Ils n'auront même pas besoin pour cela d'atteindre à d'aussi grandes vitesses : il suffira qu'ils soient capables d'accompagner les escadres, et c'est là un résultat que nous escomptons déjà. Alors, les croiseurs étant, eux aussi, en voie de disparaître, il ne restera plus dans les forces navales que des cuirassés et des sous-marins.

Les sous-marins deviendront sans doute pour les cuirassés des adversaires de plus en plus redoutables, mais ils auront toujours leurs défaillances et on trouvera le moyen de les détruire. Peut-être lutteront-ils entre eux quelque jour. Il faut les perfectionner comme il faut perfectionner les cuirassés, et, si l'on veut avoir une marine, il faut construire des uns et des autres. La nation qui cesserait de construire des cuirassés parce qu'elle commande beaucoup de sous-marins serait aussi folle que celle qui sur terre renoncerait à armer son infanterie parce qu'elle préférerait beaucoup de canons. Il n'y aura jamais d'arme invincible.

LIEUTENANT ***

## QUESTIONS EXTÉRIEURES

# LE PROCÈS D'AGRAM

Depuis six mois, le procès d'Agram traîne ses monotones et ridicules séances : il s'agit, — mes lecteurs le savent [1], — de la vie de cinquante-trois paysans, instituteurs, curés et boutiquiers, pères d'une centaine d'enfants et que le procureur de S. M. François-Joseph accuse de complot contre la sûreté du royaume de Croatie et de l'empire austro-hongrois. J'ai résumé l'acte d'accusation : on pouvait croire que six mois de perquisitions et d'interrogatoires amèneraient au jour quelque fait nouveau, quelque crime bien patent, tout au moins quelque preuve matérielle d'un complot organisé ou seulement d'actes répréhensibles. Au bout de six mois, ni les journalistes étrangers, qui ont suivi les séances, ni même les *Procès-verbaux* officiels et les comptes-rendus publiés par la *Correspondance yougo-slave* d'Agram ne peuvent nous fournir encore la trace du moindre délit caractérisé.

Le *Journal des Débats* avait envoyé à Agram M. Georges Gaulis. Voici quelques-unes de ses impressions d'audience :

Cinquante-trois hommes sont là, devant la Cour, accusés de haute trahison, et qui seront pendus si tout va bien. Du moins l'acte d'accusation tend à les faire pendre. Je viens de passer deux jours

1. Voir la *Revue* du 1er février 1909.

sur le grimoire du procureur. J'ai appelé à mon aide deux juristes de talent, l'un des défenseurs des accusés et l'un de leurs ennemis. Voici à quel résultat j'ai fini par atteindre : l'acte du procureur me paraît être le document le plus confus, le plus vide et le plus inconsidéré que j'aie jamais abordé. Je ne crains même pas d'ajouter : le plus louche! Ce fonctionnaire n'a pas même tenté de masquer le côté politique de l'affaire, de lui enlever son caractère de machination d'un parti, soutenu en haut lieu, contre la concurrence d'un autre parti mal en cour, et d'éviter que l'on puisse aller jusqu'au soupçon que la diplomatie de son pays pourrait tirer avantage d'une condamnation.

Des faits de haute trahison, commis, dit-on, aux quatre coins de la Croatie-Slavonie par des hommes qui, pour la plupart, n'avaient aucun rapport entre eux et ne se connaissaient même pas, sont réunis en un faisceau et mis à la charge de tous les accusés en bloc. Il n'est pas dit : « Tel homme a commis tel crime, à telle heure, dans tel endroit et telle personne en témoignera ». Mais il est dit (je traduis littéralement) : « Les accusés ont popularisé l'écusson et le drapeau du royaume de Serbie et le portrait du roi Pierre Ier et des chansons dans lesquelles le serbisme, la Serbie et le roi Pierre sont célébrés. Ils ont égaré le peuple et lui ont appris à crier : Vive la Serbie et vive le roi Pierre Ier! »

Qui? Ces hommes! Mais où, quand, comment? Et qui a vu, entendu, qui apportera une preuve matérielle? Aucune précision, aucun effort de précision même : des personnes, vivant à des lieues les unes des autres et ne se connaissant même pas, deviennent solidaires des mêmes délits.... Dans un pays où le droit de réunion existe comme chez nous et très semblable au nôtre, un comité électoral se réunit dans un village; trois ou quatre hommes causent de leurs affaires, à l'auberge, en fumant leurs pipes; on n'a pas la moindre idée de ce qui a pu se tramer et se dire dans cette causerie de paysans dont il n'est rien résulté et contre qui il n'y a pas un témoignage à invoquer : réunion secrète et subversive, dit l'accusation.

Il existe pourtant des pièces à conviction que, chaque matin, un huissier étale devant le tribunal :

Une carafe de verre sur laquelle sont gravées les armes serbes, objet ayant appartenu probablement à quelque « hôtel de Serbie »; une gourde en bois, ancienne, et qui ferait la joie d'un collectionneur; sur la panse, l'invocation d'un Serbe à sa *Slava*, sa fête patronymique; un porte-manteau orné des armes de Serbie; des paquets de bas; les femmes serbes les portent courts et brodés, les

femmes croates longs et tout blancs; d'innombrables vestes, culottes et touloupes, un peu plus serbes que croates, paraît-il; enfin deux petits bérets rouges, pour enfants en très bas âge; une grossière broderie sur les bérets, la lettre B et le numéro 2; il paraît que c'est très grave. Je pense malgré moi aux innombrables petits Parisiens qui portent à leur béret le nom d'un bateau anglais.

Si l'on devait, en Croatie, pendre les fils ou les maris de toutes les femmes qui ont des bas courts et brodés, un quart de la population mâle irait au gibet : le royaume croate compte sept cent mille citoyens, Serbes de langue, de religion, de mœurs et de vêtement. Le gouvernement hongrois lui-même devrait être mis à la corde pour les subventions qu'il fournit à ces « révolutionnaires » :

Dans une heure de flânerie, — poursuit M. Gaulis, — je viens de faire une découverte étrange. J'étais entré au musée de la Chambre de commerce, une merveille de l'effort national et qui répond victorieusement à tous les prétextes invoqués pour soumettre ce pays fécond, travailleur et sain, au régime sévère selon l'ordonnance de Pest. Dans la salle de l'ethnographie croate, entre deux vitrines contenant des broderies et des parures, pendue, à un clou, contre le mur, une gourde en bois, ronde, avec un petit col tourné et quatre pieds de cuivre, porte sur la panse l'emblème serbe, l'oiseau à deux têtes et les quatre S cyrilliques : c'est une réplique exacte de la gourde qui figure au procès, parmi les pièces à conviction et comme objet de propagande étrangère. Le musée n'est pas serbe, mais national; le gouvernement hongrois lui donne douze mille francs de subvention. Dans le pays qui contient le patriarcat serbe de Carlovitz depuis 1690 et toute une nation serbe émigrée d'Ipeck à la même date, il ne faut pas s'étonner de trouver un objet serbe dans un musée, mais bien de l'usage que le ministère public prétend faire de cette antiquité nationale.

Les organisateurs du procès avouent qu'ils n'ont pris cinquante-trois accusés que faute de place : ils auraient voulu impliquer en cette affaire un quart de la population du royaume serbo-croate, qui compte à l'heure actuelle deux millions cinq cent mille habitants :

Les élections de 1908 avaient donné aux hommes de Budapest la mesure de l'opinion croate. La nouvelle Diète se réunit vers la mi-février 1908. Le président d'âge, Érasme Bartchitch, un libéral

de ce qu'on appelle ici « la génération italienne », termina son discours par le vieil appel mazzinien : *Fori l'Ostraniero!* (*Hors d'ici l'étranger*). Les députés applaudirent à tout rompre : ils reçurent immédiatement l'ordre de rentrer chez eux. Depuis lors, ils n'ont jamais été rappelés; de fait, la Constitution est suspendue.

Il est un parti ou plutôt un homme qui ne s'est pas associé à ce mouvement. La figure du docteur Franck est l'une des plus étranges, l'une des plus inquiétantes surtout qui se puissent rencontrer dans un milieu politique européen. Pour trouver l'équivalent il faut retourner en arrière et chercher dans l'entourage levantin du Sultan avant la liquidation de sa maison par les Jeunes Turcs. Le docteur Frank est la grande personnalité de la Croatie officielle; c'est un juif, né en Croatie d'un père allemand. Il s'est converti au catholicisme et représente l'exclusivisme religieux et national le plus étroit. Sa formule est : la Croatie aux Croates catholiques! il ajoute : à bas les Serbes! Sous ce Levantin, il y a un démagogue d'Occident, qui a fort bien saisi ce qu'un politicien peut tirer des « anti » : Frank a créé l'antiserbisme.

Je causais ce matin, sur la promenade publique, avec un Serbe et un Croate, c'est-à-dire deux hommes du même pays : toute la Croatie parle la même langue jougo-slave, mais qui se nomme croate, écrite en caractère latins, et serbe, écrite en cyrilliques. Leurs aspirations, m'ont-ils dit, sont les mêmes : libertés individuelles, autonomie nationale. L'un est catholique romain, l'autre orthodoxe d'Orient : « Ma grand'mère était catholique, dit l'orthodoxe. — Ma sœur a épousé un orthodoxe, dit le catholique. » On a lutté lorsque les partis étaient uniquement déterminés par la religion; mais de tout cela il n'est pas resté de trace profonde jusqu'à Frank. Qui a réveillé la haine dans certains milieux? Frank! Qui fait, depuis quelques années, régner la terreur chez les Serbes? Frank! « Et si vous voulez savoir qui est l'artisan du procès des Serbes, c'est Frank! »

Le docteur Frank ne me réservait pas un accueil chaleureux. La présence à Agram de journalistes étrangers le gêne :

— Que pensez-vous de ce procès? lui ai-je demandé.

— Je ne m'en occupe pas. Ce n'est qu'un mal localisé, tandis qu'hélas! tout l'organisme est malade.

— Que voulez-vous dire?

— Qu'il y a un petit abcès là (le docteur Frank montrait son propre flanc) et qu'il faudra l'extirper : c'est sans importance et je vous répète que je ne m'en mêle pas.

— Mais le plus grand mal dont vous parliez?

— Ce sont tous ces gens qui détestent leur propre pays.

— Combien sont-ils?

— Le quart de la population.

C'est tout juste le total des Serbes. Voici donc un point que les débats devant la Cour n'avaient pas encore éclairci : sont-ce cinquante-trois personnages de second ordre, qui sont visés dans le procès, ou toute une nation? Toute une nation, répond le docteur Frank, qui est renseigné mieux que personne.

Faute du peuple entier, on aurait volontiers mis en cause ses représentants élus tant au Parlement hongrois qu'à la Diète de Croatie. Mais la Chambre de Buda-Pest a refusé de suspendre l'immunité parlementaire et la Diète d'Agram, renvoyée depuis deux ans en congé illimité, aurait dû être, elle aussi, consultée sur l'arrestation de ses membres : on n'a pas osé risquer l'aventure d'une convocation. Les députés croato-serbes de tous les partis figurent néanmoins au procès, mais sur les bancs de la défense, comme avocats. En face, sur le banc de l'accusation ou tout proche, siège le témoin principal, Georges Nastitch, dont la brochure *Finale* est le véritable réquisitoire contre les prévenus :

Bosniaque, fils d'un ancien espion au service turc, — la bonne école, — âgé de vingt-cinq ans, grand, beau garçon, séduisant, étudiant en philosophie, soupçonné de vol et de vices contre nature, Georges Nastitch s'est lancé un beau jour dans la haute police avec ce génie de la trahison qui se rencontre quelquefois chez les Slaves du continent sud-oriental. Sa brochure *Finale* est le récit de ses exploits et l'histoire du complot machiné par les Serbes des deux côtés de la Save pour mettre Pierre I^er^ sur le trône de François-Joseph. Le président du tribunal et le procureur royal en ont chacun un exemplaire sous leurs yeux et le brandissent au-dessus de la tête des accusés.

Nastitch était en décembre 1906 au service du capitaine autrichien Forner, officier d'état-major du XV^e^ corps (Bosnie), chargé de besognes de renseignement : on a les fac-similés de ses lettres. Il prétend être entré en Serbie comme fuyard, avoir passé la Save à la nage en plein hiver, en janvier 1907 : il a passé la frontière serbe à Semlin avec un passe-port en règle des autorités bosniaques. A Belgrade, pour se gagner le cœur des orthodoxes, il a publié sa brochure *les Jésuites en Bosnie*, et fréquenté, dit-il, le *Slovenski Youg*, société littéraire ou plutôt société de lecture qui se propose de maintenir dans la

*Slavie du Sud* (c'est son titre même) les traditions, idées et langue yougo-slaves. C'est dans un club de cette société que Nastitch, de janvier à juillet 1907, prétend avoir surveillé et même organisé le grand complot. Or, en août 1907, il rentre tranquillement en Bosnie et imagine, puis dénonce un complot serbo-monténégrin contre la vie du prince Nicolas de Monténégro. Aujourd'hui, il proclame sa complicité en plusieurs autres tentatives de meurtre ou de rébellion : c'est pourtant comme témoin, non comme inculpé qu'il dépose.

Il existe d'autres témoins, qui ont vu les manœuvres, entendu les propos des révolutionnaires et de leurs chiens :

Un paysan, du nom de Lioubomir Militch, s'entend dire, par le haut fonctionnaire impérial et royal, siégeant sous le grand portrait de Sa Majesté Apostolique, que son crime fut d'avoir marché sur la queue de son chien pour lui apprendre à aboyer contre la maison d'un Croate catholique.

— Mon chien n'a pas de queue! répond le Serbe.

Et il télégraphie à sa femme de faire photographier la bête. Lorsque la dépêche arrive, il n'y a plus de chien à la maison.

M. Pierre Bernus, dont toute la presse française et suisse connaît la loyauté, a lu patiemment les *Procès-verbaux* et comptes rendus officiels du procès; 275 témoins à charge défilent depuis le 24 avril; parmi eux, plusieurs condamnés pour vol et escroquerie, et l'un pour assassinat :

Des témoins entendus, aucun n'a apporté, à la charge des accusés, la preuve d'un fait de haute trahison. Leurs dépositions tendent simplement à établir qu'il y a eu dans diverses régions de Croatie une agitation serbe et, pour en faire la preuve, ils se bornent invariablement à raconter que, dans telle ou telle partie du pays, on a répandu des emblèmes serbes, des gourdes serbes, des portraits du roi Pierre : c'est presque toujours par ouï-dire que les témoins ont appris que tel accusé aurait eu chez lui un portrait du roi Pierre ou aurait tenu quelque propos condamnable, et ils ont si mauvaise mémoire que jamais ils ne réussissent à donner le nom du personnage de qui ils tiennent le renseignement.

Dans toutes ces dépositions — que j'ai étudiées avec soin — on ne trouve aucune accusation précise, ce qui me met dans l'impossibilité d'en donner une analyse générale. Mais voici deux exemples : Pavlé Boussitch, dix-septième témoin, âgé de vingt-six ans, affirme

que certains accusés avaient coutume de dire que le roi Pierre de Serbie deviendrait le souverain de la Croatie et qu'ils ont répandu son portrait. Il a vu ce portrait chez l'inculpé Petrovitch. On lui demande quelle est la physionomie du souverain. Il répond : il porte la barbe. Tout le monde sait que le roi de Serbie, dont la physionomie est caractéristique, ne porte pas cet ornement. — M. Chitfar, lieutenant de landwehr pensionné, a entendu dire que plus de mille portraits du roi Pierre avaient été distribués aux paysans de son entourage, mais il n'a jamais réussi à voir aucun de ces nombreux portraits.

La plupart de ces témoins, qui viennent parler par ouï-dire d'agitation panserbe, de propagande étrangère, d'emblèmes nationaux ou religieux, sont des paysans illettrés qui semblent ignorer la valeur des termes qu'ils emploient et paraissent réciter une leçon. Plusieurs fois il est arrivé que, sur une question d'un avocat, un témoin a dû reconnaître qu'il ne saurait pas distinguer un drapeau serbe d'un drapeau croate. Au témoin Josso Kramaritch, qui avait parlé de propagande serbe, l'avocat Hinkovitch demande : « Qu'est-ce que la Serbie? — On m'a raconté, répond le témoin, que c'est une femme ». Là-dessus, intervention du président qui déclare qu'il ne faut pas poser de questions difficiles à ce témoin qui est faible d'esprit. Le témoin Rakitch dit qu'un homme, qui tenait le renseignement d'une autre personne dont il ne savait pas le nom, lui a raconté que l'accusé Petrovitch propageait le serbisme; on lui demande sous quelle forme cette propagande se faisait : « Il dessinait, à l'école dont il est le maître, saint Antoine portant la barbe et fumant une pipe ».

Plusieurs témoins sont venus déclarer catégoriquement que le procès-verbal de l'instruction avait mis à leur compte des paroles qu'ils n'avaient jamais prononcées. « Le juge ne m'a pas lu le procès-verbal, déclare Joseph Krizujak; je ne sais pas lire et on m'a fait signer d'une croix. » Le président lui ayant lu alors un passage du procès-verbal, le témoin ajoute : « Je n'ai pas du tout dit cela; c'est le juge d'instruction qui m'a dit cela et a donné l'ordre de le consigner au procès-verbal. Le juge m'a dit que je devais confirmer tout ce qu'il disait et que personne n'en saurait rien. » La cour refuse d'entendre, comme le demandent les avocats, le greffier qui a rédigé le procès-verbal de l'instruction. En revanche le malheureux témoin est arrêté et deux autres témoins, qui sont venus affirmer que leurs dépositions avaient été modifiées dans le procès-verbal, sont jetés en prison sans autre forme de procès.

Mais il y a mieux encore. La preuve paraît faite que l'accusation a soudoyé des témoins. Deux habitants d'Agram, Miloch Tsvijetic et Dragutin Radanovic, sont venus déclarer que Schmidt, un des prin-

cipaux témoins de l'accusation, leur avait dit qu'il était détective et qu'il recevait dix florins par jour pour témoigner et aussi pour espionner; le même Schmidt s'était aussi vanté devant eux d'avoir collaboré avec le procureur Accurti à l'établissement de certaines pièces et de recevoir douze cents couronnes pour ce travail. Schmidt ne nie pas devant le tribunal : « Il est vrai que j'ai déclaré que certains témoins recevaient douze couronnes par jour; il est vrai aussi que le procureur Accurti m'a donné l'ordre de lui dénoncer tout ce que je verrais ou entendrais ». Sur ce, le procureur royal proteste véhémentement et le président, gêné, déclare qu'aucune autre question ne sera plus posée à Schmidt.

Contre les avocats, on a d'étranges procédés :

L'avocat Hinkovitch ayant protesté contre un passage de l'acte d'accusation et déclaré que ce passage contenait une évidente contre-vérité, le président s'écrie : « Je ne laisserai pas discuter l'acte d'accusation ». Un autre avocat, M. Mazzura, dit alors fort justement : « Mais toute la défense n'est pas autre chose en son fond qu'une critique de l'acte d'accusation ». La Cour se retire et rapporte un arrêt condamnant M. Hinkovitch à soixante couronnes d'amende « pour s'être servi dans la critique de l'acte d'accusation de paroles illicites ». A l'audience suivante, le substitut tout à coup s'écrie : « Le défenseur Popovitch rit ironiquement de moi. Je prie le président de me protéger. » La Cour condamne l'avocat à trente couronnes d'amende « pour avoir ri ». Le même jour, le président menace les avocats parce qu'ils ont, à la fin de l'audience, serré la main de leurs clients; il leur interdit de le faire dorénavant et déclare : « Il est inadmissible que dans un procès de haute trahison les défenseurs tendent la main aux accusés ». Le lendemain, le défenseur Popovitch est condamné à cent vingt couronnes d'amende pour avoir protesté parce que la parole était brusquement retirée à son client. Ces faits se sont passés au cours de trois audiences successives, les treizième, quatorzième et quinzième. Rien ne serait plus facile que de citer une quantité d'autres faits analogues...

Contre les accusés, on peut employer la manière plus forte encore. La loi croate ordonne que tout prévenu soit aussitôt interrogé par le juge : certains de nos gens sont restés huit mois en prison sans être interrogés; pour obliger le tribunal à s'occuper d'eux, à nommer un juge d'instruction, à publier la liste des témoins à charge, ils ont dû faire la « grève des repas », refusant de manger; au bout de dix jours de jeûne, on a dû en transporter dix à l'hôpital; l'un d'eux, Vouiaklia, est mort

en arrivant, après quatre mois de détention, sans même connaître de quel délit on l'avait chargé. Les voici à l'audience :

Contre ces hommes qui depuis onze mois sont en prison et menacés d'une peine capitale sans qu'on ait pu apporter contre eux le plus petit commencement d'une charge sérieuse, — ajoute M. Pierre Bernus, — le président et les quatre conseillers qui l'assistent n'y vont pas de main morte. D'abord on s'est mis à leur interdire toute visite, on leur a défendu l'usage du tabac, on leur a retiré les livres, les journaux, le papier, l'encre, les crayons. Enfin un beau jour on a eu l'idée de les séparer et de les placer chacun dans une cellule occupée par un prévenu de droit commun. Plusieurs furent ainsi placés auprès d'assassins condamnés à mort; Valérian Pribitchevitch, prêtre et professeur de théologie, partagea la cellule d'un homme convaincu d'actes contre nature et d'attentat sur sa propre fille âgée de huit ans!

A l'audience les punitions pleuvent sur les inculpés. La plus anodine consiste à les exclure des débats pour un nombre de jours déterminé. Il n'est presque pas de jour où quelques accusés ne soient condamnés à l'isolement dans un cachot noir ou à une privation prolongée de nourriture. Tous les prétextes sont bons pour une protestation, même parfaitement calme, contre une assertion du procureur ou d'un témoin, un geste, un mot.

Au début de juillet, après quatre mois de séances où pas un témoin n'a articulé la moindre accusation contre lui, le curé Lioubomir Militch s'avance devant la cour : « Ma femme meurt à l'hôpital. Vous êtes la cause de sa mort : je suis en prison depuis un an bientôt; personne n'a rien prouvé ni même avancé contre moi. »

***

De l'Europe entière, se sont élevées les protestations :

Le procès d'Agram — écrit Georg Brandès — est indigne de la noble nation hongroise. Traiter des prisonniers politiques comme des prisonniers de droit commun, les mettre en cellule avec des criminels vulgaires, leur interdire de lire et d'écrire, c'est un crime aussi grand que celui dont on les accuse et dont ils paraissent innocents.

Le procès d'Agram — écrit Émile Vandervelde — est le plus grand scandale judiciaire de ce temps. Rarement, pareil procès de tendance ne fut fait à des hommes qui n'ont commis d'autres crimes que de rêver l'indépendance de la nation à laquelle ils appartiennent. Puisse la protestation énergique de tous les hommes de bonne volonté empêcher la consommation de l'injustice.

Un procès de haute trahison? — écrit Björnstjerne Björnson. — Que les Serbes éprouvent de la sympathie pour tous les Slaves victimes d'injustices (Slaves de Bosnie et d'Herzégovine opprimés par les Allemands et les Magyars; Serbes de Hongrie, Ruthènes, Slovaques opprimés par les Magyars; Ruthènes de Galicie et Polonais de Posnanie, victimes ceux-là de la noble Schlachta), est-ce donc un acte de haute trahison? Et si dix millions de Serbes, dans ces divers pays, rêvent d'une Grande-Serbie, parce qu'elle a existé autrefois et parce qu'une foule d'entre eux souffrent à présent, est-ce encore haute trahison? Les Serbes ne sont pas les seuls à former ces vœux : si ces vœux étaient coupables, il faudrait commencer par accuser des hommes et des femmes qui touchent de près au trône. Il faudrait continuer en cherchant des coupables parmi les plus hautes fonctions et les plus nobles intelligences d'Autriche. L'idée d'une Grande-Serbie autonome, rattachée à l'Empire autrichien, a des partisans enthousiastes. Que des Serbes doutent que l'Autriche soit capable d'être juste à l'égard d'autres nationalités, c'est possible, mais ce n'est pas un fait de haute trahison, tant que, du doute, ils n'ont pas passé à l'action ou à des discours qui provoquent à l'action. Mais il n'y a pas trace de cela dans le cas présent. Et les racontars d'un espion isolé ou de témoins vendus ne sont pas des preuves.

Certainement le procès d'Agram — écrit Giuseppe Sergi — ne fait pas honneur à la civilisation européenne de notre siècle : le système judiciaire adopté par la cour d'Agram est aussi sauvage que déshonorant pour la Hongrie. Les meilleurs citoyens de Croatie sont emprisonnés et jetés dans des cachots sordides; et cela sur simple soupçon ou dans le but d'effrayer le peuple, qui n'a commis d'autres crimes que celui d'aimer son pays et de vouloir défendre sa nationalité.

Ah! nous autres Italiens, nous gardons encore de tristes souvenirs de la domination autrichienne, et notre regard va vers les peuples opprimés qui n'ont que peu d'espoir de s'émanciper! Il semblait que le peuple hongrois fût noble et généreux, et nous, Italiens, nous le connûmes comme tel; il est vrai que la générosité s'exerce quelquefois au dehors.

Je m'associe pleinement — écrit Fréderic Harrisson — aux vives réclamations sur le procès d'Agram. Je suis assez vieux pour évoquer les événements de 1848, car je ne suis que d'un an plus jeune que François-Joseph Ier. Les terribles débâcles de l'ancienne tyrannie devraient faire réfléchir les Allemands et les Hongrois de la monarchie dualiste. Moi qui me souviens de Kossuth, qui travailla avec le comte Fr. Pulzki et Francis Newman à la libération de la Hongrie, je serais désolé, dans ma vieillesse, de voir les Hongrois devenir des oppresseurs.

Fils d'un proscrit de la tyrannie bourbonnaise — mon père fut incarcéré pendant un an et exilé pendant dix ans après 1849 — moi-même victime du gouvernement à cause de mes convictions républicaines, j'ai été mis en prison après Aspromonte en 1862 et en 1869, je comprends tout ce qu'il y a d'odieux dans ce procès. — écrit N. Colajanni. Il m'apparaît d'autant plus odieux que l'Autriche se sert des Hongrois qui pourtant devraient être plus respectueux de la liberté d'autrui, ayant eux-mêmes lutté pendant longtemps pour reconquérir la leur propre.

Il n'y a aucun doute — écrit le député anglais Francis Hyndmann — que l'Autriche-Hongrie ne soit responsable de nombreuses persécutions et en général de cette attitude outrageante envers toutes les nationalités non-allemandes et non-magyares qui sont sous sa domination.

Je connais ce martyre épouvantable d'un peuple, coupable de rêver la liberté, — écrit le député italien C. Treves. Le procès d'Agram n'est qu'une copie, après cinquante ans, des procès de Mantoue, dont se souviennent les patriotes d'Italie. L'histoire n'a rien appris à l'Autriche. Voilà ce qui est pénible à constater pour tous ceux qui songent à l'union, à la liberté des peuples.

Je voudrais pouvoir citer les admirables articles de la *Frankfurter Zeitung*, dont un correspondant a suivi tout le procès, ou de la *Zeit* de Vienne, surtout les exposés impartiaux de Herman Barr dans la *Zukunft* de Berlin. Le 19 juillet, les journalistes français envoyaient à leurs confrères de Vienne et de Buda-Pest l'appel suivant :

Les soussignés, journalistes français, font appel à leurs confrères autrichiens (hongrois) pour les prier d'intervenir, au nom de la presse tout entière, en faveur des accusés du procès d'Agram. En ce procès, où des hommes inoffensifs ne sont accusés que de ten-

dances et d'opinions, où les seuls griefs relevés contre eux visent la publication ou le colportage de journaux, pamphlets et calendriers, dont l'autorité n'a jamais prononcé la suspension ou la confiscation, les journalistes français prient leurs confrères autrichiens (hongrois) de prendre garde qu'il ne soit porté une irrémédiable atteinte aux droits de la pensée et de la presse.

Au bas de cet appel, confraternellement unies, figuraient les signatures des représentants de toutes les opinions, de *la Libre Parole* et du *Gaulois* à *l'Aurore* et à *l'Humanité*, en passant par le *Journal des Débats*, *le Temps*, *le Petit Parisien* et *le Rappel*[1]. Depuis les massacres arméniens, jamais pareille unanimité de la presse française n'avait été obtenue. Les deux sentiments, qui partagent l'opinion de notre pays à l'endroit de l'Autriche-Hongrie, trouvaient ici matière à expansion : le cinquantenaire de Solférino rappelait aux vieilles gens les indignations de leur jeunesse, les *Plombs* de Venise, les gibets de Milan et les *Prisons* de Silvio Pellico; parmi les jeunes gens, qu'une école d'historiens diplomates, exhumant les conceptions du XVIII^e siècle et le fameux « renversement des alliances », a dressés au culte du Habsbourg, dominait le désir d'éviter à la politique autrichienne de M. Pichon les embarras que naguère avait rencontrés la politique hamidienne de M. Hanotaux. Journaux de l'opposition et officieux du gouvernement, conservateurs et révolutionnaires, progressistes et radicaux étaient ainsi d'accord et, les sympathies traditionnelles du peuple français pour le peuple magyar l'emportant sur tout

1. A. Hébrard, directeur du *Temps*; Gaston Calmette, directeur du *Figaro*; E. de Nalèche, directeur du *Journal des Débats*; Henry Simond, directeur de l'*Écho de Paris*; Henry Bérenger, directeur de l'*Action* et du *Siècle*; Édouard Drumont, directeur de la *Libre Parole*; A. Périvier, directeur du *Gil Blas*; Stéphane Lauzanne, directeur du *Matin*; Émile Massard, directeur de la *Patrie*; Léon Bailby, directeur de l'*Intransigeant*; Jean Dupuy, directeur du *Petit Parisien*: Jean Jaurès, directeur de l'*Humanité*; Ch. Prevet, directeur du *Petit Journal*; Maurice Dejean, directeur de la *Petite République*; J. Franklin, directeur des *Questions diplomatiques et coloniales*; Pierre Quillard, du *Mercure de France*; Victor Bérard, de la *Revue de Paris*; Mony Sabin, du *Courrier Européen*; Paul Degouy, de la *Lanterne*; Albert Huart, de l'*Aurore*; Gabriel Baume, de l'*Autorité*; Jely, du *Radical*; Gelly, du *Soleil*; Mazereault, du *Gaulois*; E. Chichet, du *Paris-Journal;* Eugène Allard, de la *République Française*; Albert Milhaud, du *Rappel*; Gauvain, du *Journal des Débats*; Jean Herbette, du *Siècle*; Paul Ollendorf, du *Gil Blas*; Georges Gaulis, du *Journal des Débats*; André Mévil, de l'*Écho de Paris*; Jean Longuet, de l'*Humanité*.

le reste, il n'était personne en France qui ne souhaitât qu'une intervention de Buda-Pest — personne ne comptant au vrai sur l'équité de Vienne — vînt mettre fin à cette comédie judiciaire, d'où les Hongrois ne pouvaient retirer qu'impopularité dans le monde et discrédit parmi nous. Le 13 juillet, arrivait la réponse de Buda-Pest :

Les soussignés représentants de la presse de Budapest se sont réunis ce jour dans la salle de l'*Otthon* pour délibérer sur l'appel qui leur a été fait de la part des journalistes français et ont pris la résolution suivante :

La liberté de la pensée et de la presse constitue la condition primordiale de la civilisation du monde et de la liberté des peuples. Les journalistes hongrois ont, pour la défense et la sauvegarde de cette liberté, le sentiment de leur solidarité avec tous les journalistes du monde civilisé. Le passé de la presse hongroise a fourni de nombreux hauts faits à l'histoire des combats que les journalistes, les journaux et la presse de tous les pays ont livrés pour défendre la liberté de la presse contre des attaques sérieuses...

La Croatie, pays annexe de la Hongrie, jouit d'une autonomie étendue qui lui garantit l'autonomie et l'indépendance de son régime judiciaire. La Croatie est fort jalouse dans la sauvegarde de ses droits autonomes vis-à-vis de la Hongrie; on verrait éclater en Croatie, et à juste titre, une tempête de protestations indignées si les journalistes hongrois s'avisaient de vouloir intervenir dans un procès en cours devant un tribunal croate et de vouloir exercer la pression que les confrères français paraissent réclamer de leur part.

Les journalistes hongrois peuvent, selon leurs convictions et leurs sentiments, exprimer des opinions divergentes sur le sujet et les péripéties du procès en question; mais le respect dû à la liberté des peuples et à l'indépendance des tribunaux leur interdit absolument — et à cet égard ils ne peuvent avoir qu'une seule et même opinion — de former une ligue contre le tribunal compétent en cette matière, une ligue qui tendrait à peser avec l'influence de la presse entière sur le fonctionnement légal et légitime de ce tribunal. Cela ne serait pas considéré comme la défense de la liberté de la presse, mais comme une atteinte portée à l'indépendance des tribunaux, une atteinte grosse de dangers pour la liberté générale et l'ordre public.

Les journalistes hongrois se permettent de faire remarquer que leurs confrères parisiens ont reçu des renseignements inexacts.

Le procès d'Agram ne porte pas seulement sur les griefs visant la publication d'articles, de pamphlets et calendriers; il comporte des chefs d'accusation tels qu'excitations dans les chaires des églises, dans les écoles, dans les clubs sociaux et politiques, organisation

d'une sorte de conspiration fomentée de l'étranger, introduction clandestine d'armes, préparatifs d'une insurrection, haute trahison tendant à détacher du royaume toute une partie du pays. Ce sont les débats publics devant le tribunal qui permettront d'établir et d'élucider ce qui est vrai et ce qui est faux dans ces griefs et dans ces accusations. Les journalistes croates et les journalistes serbes, qui sont les parties intéressées, les porte-paroles des accusateurs et des accusés, peuvent être partiaux, prendre fait et cause pour l'une des parties. Mais la presse hongroise n'a point qualité pour exercer une influence sur une affaire qui est *sub judice* et cela sur le territoire de la Croatie. Les journalistes de tel autre pays de l'Europe devraient à plus forte raison s'abstenir d'intervenir dans de pareils procès, car ils encourent le risque que les conflits intérieurs de leur pays, le crédit et la réputation de leur régime judiciaire deviennent, à leur tour, la proie des attaques de la presse de tel pays voisin.

Les journalistes hongrois prient leurs confrères parisiens de prendre encore en considération que, quand même le résultat du procès viendrait à justifier l'opinion préconçue de la presse française, ce sont, somme toute, des accusés slaves jugés par des juges slaves. C'est selon l'usage de cette race et de ce pays que Crime et Vertu se sont mesurés et ont prévalu en raison de leurs forces. Si, par contre, l'issue du procès venait à prouver que la supposition de nos confrères parisiens a été fausse, on aurait — si aujourd'hui nous donnions suite à leur demande — stigmatisé la liberté et la souveraineté de la Presse d'un abus grave et odieux dont la responsabilité pèserait sur la presse européenne, ce dont nous voudrions la préserver.

Si le fait, que l'appel des journalistes français a été adressé à la presse hongroise tendait à dire que la Hongrie, la nation hongroise et la presse hongroise ont un intérêt quelconque engagé en ce procès et y exerceraient une influence quelconque, — nous devrions très énergiquement protester contre cette imputation, car l'opinion hongroise a de tout temps condamné et combattu tout acte tyrannique, toute oppression d'une race ou d'une religion ou tout régime de terreur... Le seul intérêt que la Hongrie voudrait voir sauvegardé dans ce procès — au même titre que tout autre pays civilisé, — c'est que le tribunal soit un instrument solide et ferme de justice et qu'il s'affirme devant l'opinion européenne non pas comme le persécuteur, mais comme la garantie de la liberté civique.

Suivent les signatures de trente-trois journalistes, dont sept directeurs, secrétaires ou rédacteurs du *Pesti Hirlap* : il faut signaler l'abstention du vieux et libéral *Budapesti Naplo* comme

du socialiste *Nepszava* et du démocrate *Az Ujzag*, pour ne citer que les journaux les plus répandus.

Pour faire court, cette longue réponse tiendrait en deux lignes :

1° les journalistes français, ignorant tout de l'affaire, n'y entendent rien ;

2° les journalistes hongrois, respectueux de l'autonomie croate et de la légalité juridique, n'y peuvent rien.

Que notre ignorance soit profonde, hélas! certains journalistes hongrois nous l'ont dit sans ménagement, mais avec un peu d'exagération tout de même : le *Pester Lloyd*, dans son numéro du 20 juillet, déclare que les écrivains de la presse française, « quelque célèbres dans les différentes branches du savoir qu'ils puissent être, ignorent dans quel coin de l'Europe est situé Agram », et le *Pesti Hirlap* du 24 juillet est moins indulgent encore :

Les journalistes français, qui ont toujours été complètement ignorants en ce qui concerne les affaires extérieures, ne sont point responsables de ce qu'ils ont fait; ils ne savent même pas que la Hongrie est un État indépendant. Ce sont les Serbes qui ont égaré les journalistes français, qui les ont trompés en leur faisant croire que les Magyars et la presse hongroise avaient quelque chose à dire dans le procès d'Agram; pareille duplicité ne mérite que notre mépris.

Désirant, non la mort, mais la conversion du pécheur, ce même *Pesti Hirlap* pense que l'affaire n'est pas close par la réponse de la presse magyare aux journalistes français : « Tout au contraire : c'est maintenant que nous devrions entamer le combat sérieux contre les traîtres et le travail sérieux de renseignements pour l'étranger; il faut que nous nous mettions tous d'accord pour écrire des articles et des livres qui prouveront aux étrangers que, si les accusés d'Agram sont en mauvaise passe, c'est que les Serbes et les Croates ont voulu adopter les lois, non pas magyares, mais autrichiennes ». L'activité gouvernementale ne lui paraissant pas suffisante, le *Pesti Hirlap* convoque l'initiative privée à cet apostolat et demande qu'une institution indépendante du gouvernement

fonde à Vienne, à Paris, à Londres et Berlin des bureaux d'apologie pour la défense du peuple magyar... Ici, les Hongrois me semblent d'une injustice flagrante : ce sont eux qui, sûrement, ignorent le « travail sérieux » de l'ambassadeur austro-hongrois à Paris; leurs ministres doivent cependant savoir, par des chiffres précis, tout ce que le comte de Khevenhueller a depuis un an dépensé de zèle pour ramener nos écrivains à une plus juste appréciation des méthodes hongroises; depuis la grande campagne de Munir-pacha en 1896-1897 contre les Arméniens et leurs défenseurs, jamais ambassadeur n'avait tenu autant de place dans les bureaux de rédaction.

Que notre « ignorance soit sans excuse, il nous faudrait l'admettre si nous n'avions pas l'assentiment de toute l'Europe, y compris les Anglais, qui sont gens d'expérience, et les Allemands, qui sont gens d'érudition. Nous aurions tort néanmoins de persévérer si les journaux hongrois eux-mêmes ne venaient presque quotidiennement nous raffermir en nos erreurs. C'est le *Pester Lloyd* du 24 juillet qui nous dit :

La réponse de la presse magyare a pu être adoptée même par ceux qui sont loin d'approuver tout ce qui se passe depuis quelque temps en Croatie et surtout ce qui est en rapport avec ce malheureux procès. Si les confrères d'Agram s'étaient adressés directement à Budapest et non pas par un chemin du détour par Paris, cette réponse aurait été sans doute bien différente. Naturellement, cela n'empêchera pas la presse magyare indépendante d'exprimer clairement et franchement, suivant sa conviction, son opinion sur les mesures asiatiques qu'on emploie à Agram contre les défenseurs. Les menaces, dont les défenseurs sont l'objet tous les jours, ne sont qu'une parodie de la justice.

C'est l'*Egyetertes* du 25 juillet :

Ce procès, qui traîne depuis plusieurs mois, est en effet inadmissible. Chacun doit réprouver cette inquisition préparée par tout l'appareil d'État et favorisée par le tribunal lui-même. Les journalistes français ont prié les journalistes magyars d'intervenir pour empêcher ce procès. Ce télégramme caractérise au mieux les dispositions de l'étranger. Il est tout à fait absurde de mettre dans les fers, en vertu de doutes non prouvés, des hommes intelligents, d'élever contre eux une accusation dont les neuf-dixièmes représentent une impossibilité inouïe. Nous avons toujours réprouvé ce

procès, qui, par ses détails odieux, peut seulement nuire à la Hongrie.

C'est le *Friss Usjag* du 24 juillet :

Les représentants de la presse métropolitaine ont rédigé hier une réponse au télégramme par lequel les représentants de la presse parisienne avaient pris la défense des accusés du scandaleux procès d'Agram. La réponse est belle et rédigée dans un ton élevé et contient beaucoup de vérités générales. Elle n'a qu'un défaut, c'est d'éviter avec attention d'écarter le danger qui menace la vie du peuple magyar et qu'on aurait pu conjurer avec plein succès.

On accuse à Agram cinquante-trois hommes de haute trahison et de complot contre l'intégrité de l'État. *L'accusation est grave : si elle avait été fondée sur des données sérieuses, elle n'aurait pas tant inquiété l'opinion publique de toute l'Europe.* Il n'est pas douteux qu'alors que l'accusation parle de haute trahison, *on ne relève contre les accusés que le crime d'avoir lu les journaux et les calendriers douteux, de s'être appelés Serbes et d'avoir été en relations avec des personnes douteuses.* En outre, il est certain que les éléments de l'accusation ont été fournis par des délateurs de toute espèce, agents provocateurs, etc. En un mot, il s'agit d'un procès comme ceux qu'au milieu du dernier siècle on intentait par centaines aux héros magyars de la lutte pour l'indépendance.

Il y a une chose sûre, c'est que le procès d'Agram n'est qu'un anneau de ce scandaleux gouvernement de terreur que le ban Rauch a inauguré en Croatie par la grâce et à l'aide de M. Wekerle (président du Conseil hongrois). Ce gouvernement est la honte de la Coalition magyare, tombée en ruine. Il est vrai que la tyrannie a régné en Croatie avant; mais alors chacun savait que c'était la tyrannie de mercenaires autrichiens, fondée sur la méthode et la loi autrichiennes et avec lequel l'opinion magyare ne sympathisait point. Aujourd'hui, on fait croire que le gouvernement de terreur en Croatie commet ses crimes dans l'intérêt magyar et avec l'approbation de l'opinion magyare : les étrangers sont convaincus que nous, Magyars, soutenons et favorisons les « *cochonneries* » (*sic*) de M. Rauch.

Cette conviction a fait que les plus distingués représentants de la presse parisienne ont envoyé ce télégramme qui, dans une forme polie, flétrit notre oppression des peuples et la confiscation des libertés. La presse magyare, représentant autorisé de l'opinion publique, avait l'occasion de crier que le peuple magyar n'a rien de commun avec le gouvernement de terreur installé en Croatie, que ce peuple, qui aime la liberté, méprise les tyrans des Croates et qu'il proteste contre les violences qu'on commet là-bas. Cette parole courageuse et vraie,

toute l'Europe l'aurait entendue; on aurait su partout que ces crimes contre les droits de la Croatie étaient d'origine autrichienne.

Oui; mais l'expression de cette vérité aurait été désagréable à notre gouvernement : voilà pourquoi les journalistes de la Coalition, oubliant de prendre en main la défense de l'honneur national, ont opposé un refus à l'appel de la presse parisienne.

Il faut noter que les directeurs ou rédacteurs du *Pester Lloyd*, de l'*Egyetertes* et du *Friss Ujsag* ont néanmoins signé la réponse de leurs confrères. Le *Budapesti Naplo* assure que « cette réponse, ne représentant que l'opinion des journaux officieux, ne peut pas être considérée comme l'opinion véritable de la presse magyare », et il ajoute :

Si la presse indépendante avait été à la réunion d'hier, elle aurait sûrement voté la résolution suivante : « Les rédacteurs des journaux magyars sentent avec leurs confrères français la honte du scandaleux procès d'Agram. Mais ils font savoir au monde civilisé que le fond de ce procès ne se rattache à aucun intérêt, à aucune initiative magyare. Cette battue est préparée par le gouvernement croate dans son domaine autonome. Quant à la presse magyare, elle s'efforcera, appuyée sur l'opinion publique, de prouver que le peuple magyar se tient loin des scènes scandaleuses du tribunal d'Agram; elle exigera du gouvernement magyar de faire rentrer ce procès dans les limites de la procédure criminelle ou, s'il n'y a pas d'éléments pour un procès de haute trahison, de mettre fin à cet état de choses honteux. »

Nous sommes sûrs que ni l'opinion ni la presse magyare — ni peut-être même le gouvernement magyar — n'approuve la méthode du procès d'Agram. Mais nous sommes tous impuissants contre la volonté mystérieuse qui maintient le ban de Croatie, baron Rauch, en cette place et qui lui permet de justifier par de tels procédés son régime et sa mission inconnue. Il faudrait expliquer à cette volonté que la place d'un homme comme le baron Paul Rauch est, non pas dans le palais du gouvernement, mais dans un débit d'eau-de-vie et que le procès d'Agram, devenu un scandale européen, ne sert les intérêts ni de la Croatie, ni de la Hongrie, ni de la monarchie austro-hongroise, moins encore les intérêts de la dynastie. La presse magyare, comme corps constitué, aurait dû prendre une décision digne d'elle. Une telle décision ne paraissait pas possible. C'est pour cette raison-là que nous avons manqué à la réunion d'hier. Les journalistes du parti gouvernemental, qui y étaient seuls, ont rendu au gouvernement le service de couvrir son impuissance par quelques

phrases. Peut-être aurons-nous une autre occasion de nous réhabiliter devant l'étranger.

Que nos confrères de Buda-Pest nous pardonnent donc notre « ignorance » : ils peuvent voir que nous la puisons aux meilleures sources, dans leurs propres journaux. Pour le second point, — impuissance de la Hongrie dans les affaires croates, — c'est encore le sage *Budapesti Naplo* que nos confrères hongrois nous permettront d'invoquer :

Les journalistes français ont prié leurs confrères magyars d'intervenir dans l'intérêt de la liberté, en faveur des accusés du procès d'Agram. Naturellement, il n'ont pas entendu que cette intervention dût consister en une pluie de plomb que nous verserions sur la tête du ban et des tribunaux croates. Ils attendaient et ils attendaient avec droit que la presse magyare éclairât l'opinion publique, lui montrât qu'il ne s'agissait pas d'un procès à tyrans, mais qu'un régime malheureux y fabriquait des exceptions politiques pour ses aventures. Ils attendaient que l'opinion publique, éclairée par la presse, exerçât une pression sur le gouvernement et le forçât de mettre fin à cette comédie odieuse. La conférence d'hier a jugé bon de se faire le défenseur des libertés nationales et de l'indépendance des juges, en disant que la Croatie jouit d'une justice autonome et indépendante dans les affaires de laquelle la presse magyare ne peut pas se mêler pour deux raisons : 1° la souveraineté du tribunal en serait atteinte ; 2° les droits autonomes de la Croatie seraient violés. Ce n'est là qu'un « savon » de Pilate.

Supposons — et cela peut arriver — que le principal arrangeur du scandaleux procès d'Agram, le baron Rauch, de même qu'il a soumis à la torture un grand nombre des citoyens magyars de race serbe en les jetant dans des cachots noirs, en permettant qu'on les laissât jeûner et qu'on les empêchât de ne pas dormir, pour avoir parlé et écrit en serbe, supposons que ce baron Rauch, dans un moment d'hallucination alcoolique, fasse par ses tribunaux asservis empaler un fils du peuple magyar pour avoir parlé et écrit en magyar : la presse de la coalition magyare se croisera-t-elle les bras conformément à la résolution d'hier, pour respecter la liberté du peuple croate et l'indépendance de ses tribunaux ?

Nous ignorons que la torture fasse partie de l'indépendance judiciaire et nous ignorons également que, parmi les libertés autonomes de la Croatie, se trouve la persécution des citoyens magyars de race serbe.

Sur cette question de l'autonomie croate, que nos confrères hongrois nous permettent quelques questions.

1° Est-il exact que dans la *Nagoda* (Compromis) de 1868 entre la Hongrie et la Croatie, on lise :

*Art. I*, § *56*. — Sur tout le territoire des royaumes de Croatie et de Slavonie la langue officielle est la langue croate tant dans le domaine législatif que dans celui de la justice et de l'administration.

§ *57*. — Pour les organes du gouvernement commun, la langue officielle est également le croate.

§ *58*. — Le ministère commun recevra les propositions et écrits rédigés en croate et adressés à lui des royaumes de Croatie et de Slavonie, et il rédigera ses réponses dans la même langue.

En 1907, pourtant, le parlement hongrois, — la Chambre de Buda-Pest, non pas la Diète d'Agram, — n'a-t-il pas voté, sur la proposition du gouvernement hongrois, une *Loi sur les chemins de fer* pour tous les pays de la couronne de Saint-Étienne :

§ *4. p. a.* — Dans l'administration des chemin de fer, *ne peuvent servir que les citoyens qui savent la langue magyare*; quant aux employés en Croatie et en Slavonie, *ceux qui sont en communication avec le public* doivent savoir la langue croate également.

Le Compromis de 1868 affirmait qu'un pareil changement ne pourrait être établi que par une entente entre la Chambre de Buda-Pest et la Diète d'Agram ; la Diète n'a jamais voté ce nouveau règlement; le gouvernement hongrois ne l'a-t-il pourtant soumis à la signature royale et imposé à l' « autonome » Croatie.

2° Est-il vrai que la Diète d'Agram a voté, voici plus de deux ans, une loi sur l'indépendance des juges? Est-il vrai que, d'après la constitution, c'est le président du Conseil hongrois qui doit soumettre à la signature royale les lois votées par la Diète de Croatie? Est-il vrai que, jusqu'à aujourd'hui, le président du Conseil hongrois a négligé ce devoir? et la presse hongroise a-t-elle essayé de presser sur *son* gouvernement? Elle nous déclare :

La liberté de la pensée et de la presse constitue la condition pri-

mordiale de la civilisation du monde et de la liberté des peuples. Les journalistes hongrois ont, pour la défense et la sauvegarde de cette liberté, le sentiment de leur solidarité avec tous les journalistes du monde civilisé. Le passé de la presse hongroise a fourni de nombreux hauts faits à l'histoire des combats que les journalistes, les journaux et la presse de tous les pays ont livrés pour défendre la liberté de la presse contre les attaques sérieuses.

Nous ne lui demandons que de mettre en acte cette belle promesse.

3° Est-il vrai que le procureur Accurti et le président Tarrabocchia aient été nommés, quelques semaines avant l'ouverture de cette affaire, sans avoir d'autre titre que la faveur du gouvernement? Est-il vrai que, dans les cafés d'Agram, leur intempérance de gosier et de langage ait forcé l'autorité judiciaire à leur interdire l'accès des lieux de plaisir nocturne?

4° Est-il vrai que, malgré l'autonomie croate, le grand journal magyar, l'organe du gouvernement de Buda-Pest, le *Pester Lloyd*, ait imprimé, le 20 juillet :

Les gens d'Agram sont-ils pour quelque chose dans la pétition des journalistes français? Dans l'intérêt de ceux pour lesquels ils travaillent, nous attendons à cette question une réponse claire et décisive : jusque-là nous ajournerons notre jugement; mais de cette réponse dépendent beaucoup de choses, peut-être même le sort des accusés. Et comme cette réponse ne peut pas se faire attendre longtemps, nous désirons également que ce procès malfamé soit enfin terminé. Ce qu'on a voulu prouver par ce procès, le monde l'a vu depuis longtemps. On peut décider du sort des accusés suivant l'humanité et suivant l'intelligence, afin que tout le pays ne soit pas indéfiniment tenu en émotion.

5° Est-il exact que, d'après la constitution, le ban de Croatie est nommé sur la proposition du président du Conseil hongrois? que le ban Rauch a été imposé à la Croatie, unanime dans sa répulsion contre cet intrus et dans sa confiance dans le précédent ban Péiatchévitch? que le baron Rauch, fonctionnaire hongrois, a dissous la Diète, procédé à des élections qui ont clairement prouvé cette unanimité croate, et que, depuis deux ans, cette nouvelle Diète a été renvoyée sans être dissoute, si bien que la Croatie, sans parlement, sans budget voté,

l'autonome Croatie est, par la complicité de Buda-Pest, sous le régime du bon plaisir?

4° Est-il vrai qu'un seul mot du président du Conseil hongrois rétablirait la légalité dans ce malheureux pays et que l'on pourrait alors invoquer l'indépendance des juges et l'équité de l'administration?

***

Nous avons, durant notre enfance, entendu nos pères unir dans le même culte la Hongrie de Kossuth et l'Italie de Garibaldi. Nous autres Latins, qui volontiers croyons au Droit, à l'Idée, à la Justice immanente, nous pensions que durant des siècles la Hongrie officielle n'avait parlé latin que pour faire siennes nos conceptions et nos espérances. Buda-Pest nous semblait la sentinelle avancée de l'Occident en pleine Europe levantine... Ce n'est pas la réponse de quelques journalistes officieux qui nous enlèvera notre confiance dans la droiture et la générosité de la nation magyare.

VICTOR BÉRARD

# CORRESPONDANCE

Dans un article paru dans le n° du 1er mai 1909 de la *Revue de Paris*, intitulé : « Le Beurre, Richesse nationale » — l'auteur, M. Norbert Lallié, écrit :

« Les beurres hollandais trouvent alors en France un débouché rémunérateur malgré la taxe douanière de 20 francs aux 100 kilogrammes. Certains de ces beurres sont chargés d'antiseptiques dangereux et falsifiés, en outre, par additions de margarine et de graisse végétale, etc. »

En renvoyant le lecteur pour de plus amples détails à la brochure publiée sur cette question, lors du deuxième Congrès International de Laiterie de Paris en 1905, par le directeur du Laboratoire municipal de Lille, la légation des Pays-Bas à Paris nous prie d'insérer la rectification suivante :

« Les beurres hollandais sont très étroitement surveillés, tant à la production qu'à la vente ; sous la direction et la surveillance du Gouvernement néerlandais, un contrôle est organisé auquel se soumettent les producteurs et les vendeurs de beurre qui le veulent, à condition toutefois qu'ils ne soient pas intéressés, ni directement, ni indirectement à la fabrication ou au commerce de la margarine ou d'autres matières grasses qui pourraient servir à la falsification du beurre pur.

» Les affiliés au contrôle ont le droit de se prémunir contre toute personne suspecte et de la congédier sans autres explications. Le contrôle consiste — en principe — à prélever et à

analyser des échantillons des crèmes servant à faire le beurre, et des beurres fabriqués. Les crèmes et les beurres doivent avoir la même composition chimique. On évite donc ainsi l'addition de toutes graisses étrangères. La teneur en eau des beurres est également surveillée (teneur maximum 16 p. 100).

» Des laboratoires et des stations de contrôle sont répartis sur tout le territoire hollandais pour cette surveillance qui est très efficace. Les beurres contrôlés sont munis d'une marque spéciale qui est conçue de façon à permettre (tels les acquits à caution de la Régie) de suivre le beurre, de savoir sa composition et, par conséquent, d'empêcher la falsification. Ce service de contrôle est placé sous la haute surveillance de l'État qui l'exerce par un service d'inspection et par la station laitière de l'État à Leyde. L'exportation hollandaise est annuellement (statistique de 1908), de 31 millions de kilogrammes de beurre, sur lesquels 25 millions de kilogrammes (soit 80 p. 100) sont soumis au contrôle, et, par suite, sont d'une pureté certaine.

» Ce système de contrôle permet de garantir la pureté du beurre jusque sur le marché, puisque la marque du contrôle donne toute facilité pour connaître la provenance, l'origine et la composition du beurre. »

***

A la communication de cette note, M. N. Lallié répond :

« J'ai dit que *certains* beurres hollandais sont falsifiés. Le contrôle du gouvernement hollandais porte sur 25 millions de kilogrammes; *31* millions exportés. Le rapport 25 à 31 donne 80 p. 100 au plus; il reste donc un cinquième, soit 20 p. 100, pour légitimer mon observation et ma restriction. »

*L'Administrateur-Gérant* : H. CASSARD.

# TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

## Juillet-Août

### LIVRAISON DU 1er JUILLET


| | | Pages. |
|---|---|---|
| MARCELLE TINAYRE | L'Ombre de l'Amour (*1re partie*) | 5 |
| COMTE BENEDETTI | Du 9 au 14 Juillet 1870 à Ems | 49 |
| Lt Ct CH. MANGIN | Troupes noires. — I | 61 |
| JACQUES BOULENGER | Le Mari de Madame Desbordes-Valmore | 81 |
| Dr PIERRE BONNIER | L'Esthétique de la Voix | 112 |
| HENRI LEBEAU | Au Pays de Stevenson et de Gauguin | 125 |
| MYRIAM HARRY | Madame Petit-Jardin (*fin*) | 149 |
| L. BONAPARTE-WYSE | Plantations de Caoutchouc | 187 |
| VICTOR BÉRARD | Questions extérieures. — Le Règlement crétois | 198 |


### LIVRAISON DU 15 JUILLET


| | | |
|---|---|---|
| LÉON BARRY | La dernière Épousée d'Ammon (*1re partie*) | 225 |
| FERNAND CAUSSY | Voltaire et ses Curés | 254 |
| VOLTAIRE | Lettres sur les Dîmes. — I | 266 |
| ANDRÉ CHEVRILLON | L'Orthodoxie paradoxale | 287 |
| MARCELLE TINAYRE | L'Ombre de l'Amour (*2e partie*) | 329 |
| ERNEST TONNELAT | Un Roman viennois | 367 |
| Lt Ct CH. MANGIN | Troupes noires (*fin*) | 383 |
| LÉONCE DEPONT | Petites Églogues | 399 |
| PHILIPPE GONNARD | Sainte-Hélène et Napoléon III | 410 |
| N. KOMAROW | La Russie et l'Indemnité de Guerre russo-turque | 429 |

## LIVRAISON DU 1er AOUT


| | | Pages. |
|---|---|---|
| *** | L'Armée russe | 449 |
| MARCELLE TINAYRE | L'Ombre de l'Amour (*3e partie*) | 464 |
| LOUIS HOULLEVIGUE | Aurores polaires | 505 |
| A. AULARD | Robert Rhum | 523 |
| ANDRÉ MATER | Les Origines de l'Anarchisme hindou | 543 |
| LÉON BARRY | La dernière Épousée d'Ammon (*fin*) | 558 |
| LÉONCE PINGAUD | Chateaubriand, Napoléon et les Bourbons | 586 |
| VOLTAIRE | Lettres sur les Dimes. — II | 619 |
| CAPITAINE X. X. X. | L'Officier de Troupe | 636 |
| REGINALD KANN | Les Espagnols dans le Riff | 658 |


## LIVRAISON DU 15 AOUT


| | | |
|---|---|---|
| Cte ERNEST PICARD | Sedan — L'Enveloppemment | 673 |
| MARCELLE TINAYRE | L'Ombre de l'Amour (*4e partie*) | 697 |
| HENRI LICHTENBERGER | La Question d'Alsace | 748 |
| LOUIS MARLIO | Le Marinier | 771 |
| C. SAINT-SAËNS | Histoire, Légende et Drame lyrique | 793 |
| MAURICE MURET | M. Michel Artzibachef | 802 |
| MARC LE GOUPILS | La Manicosse | 827 |
| LIEUTENANT *** | Les Sous-Marins | 849 |
| VICTOR BÉRARD | Questions extérieures. — Le Procès d'Agram | 871 |

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
DEC 30 1909

16e Année. N° 24. 15 Décembre 1909.

# LA REVUE DE PARIS

## SOMMAIRE

| | | Pages. |
|---|---|---|
| Victor Hugo . . . . | *Pierre Corneille. — Scènes inédites (1825)* . . . | 669 |
| André Chevrillon. . | *Une Satire de l'Angleterre.* — I. . . . . | 698 |
| Colette Yver. . . . | *Les Dames du Palais* (3e partie). . . . . | 715 |
| Francis Jammes . . | *Ma Fille Bernadette.* . . . . . | 777 |
| François Laurentie. | *Barbey d'Aurevilly* . . . . . | 787 |
| Jean Lemoine. . . . / ★ ★ ★. . . . . | *Mme de Montespan à Saint-Joseph* . . . . . | 823 |
| Léon Barry. . . . . | *Le Voyage d'Hélène* (2e partie) . . . . . | 842 |
| Henri Lapauze . . . | *Une Vie de Poussin annotée par Ingres.* . . . | 854 |
| Victor Bérard . . . | *Questions extérieures. — Souci national.* — I. | 877 |

Copyright, 1909, by *Revue de Paris.*

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1909

# LIVRES NOUVEAUX

### THÉATRE DE MAURICE DONNAY,
tome IV.

Ce tome IV contient deux des pièces qui ont le plus ajouté à la réputation de M. Maurice Donnay, *l'Autre Danger*, représenté plus de cent fois à la Comédie-Française, et le *Retour de Jérusalem*, dont le retentissement fut considérable et qui souleva de si passionnées discussions. Le *Retour de Jérusalem* est précédé d'une importante préface où l'auteur explique le sens et précise la portée de son œuvre. Et ce volume nous est une occasion de relire ces deux comédies, d'admirer, une fois de plus, ce dialogue adorable, unique, dont le charme est fait tour à tour de malice souriante et de brusque émotion.

### ANCIENS HOTELS DE PARIS,
par **Charles Sellier.**

Recueil de dix monographies sur d'illustres maisons démolies ou encore debout : hôtels le Peletier de Saint-Fargeau, de Jassaud, de Canillac, de Hollande, de Saint-Chaumond, d'Aumont, de Chevreuse ou de Luynes, demeures des archevêques de Sens. M. Paul Léon expliquait naguère à nos lecteurs quelles possibilités d'action et aussi quelles limites rencontrait l'administration des Beaux-Arts dans sa défense de « la Beauté de Paris ». Bien décrire par le détail l'histoire des vieilles maisons, c'est mettre le grand public en goût d'empêcher que par ignorance ou vandalisme on ne les détruise.

### LE SOLITAIRE DE LA LUNE,
par **François de Curel,**
*avec un frontispice d'Armand Rasenfosse.*

### TROIS HOMMES ET DEUX FEMMES,
par **Claude Farrère.**

Nous avons signalé déjà dans cette intéressante collection *des Bibliophiles fantaisistes*, *Nos élégances*, par Marcel Boulenger et *Ondine Valmore*, par Jacques Boulenger. Ces deux nouveaux ouvrages, ainsi que *l'Esprit de Monsieur de Talleyrand*, de Louis Thomas, l'érudit et distingué président des *Bibliophiles fantaisistes*, achèvent de recommander cette collection où chaque volume est imprimé avec les caractères, le format et le papier qui conviennent le mieux au sujet. Tirés à un nombre restreint d'exemplaires numérotés à la presse, ces ouvrages sont appelés à faire prime quelque jour.

### CHEZ LES LAMAS DE SIBÉRIE,
par **Paul Labbé.**

M. Paul Labbé, qu'ont fait connaître des ouvrages sur le *Bagne russe* de Sakhaline et sur l'expansion et la colonisation des Russes en Extrême-Orient, rapporte de Transbaïkalie de curieux renseignements de géographie, d'économie, d'ethnographie. Son livre est illustré de photographies topiques.

### CATHOLIQUES ET SOCIALISTES,
par **Étienne Lamy.**

Les « Semaines sociales, ce sont des congrès... où chaque année, dans une ville nouvelle, et durant huit jours, des catholiques, étrangers par leur condition aux épreuves de la pauvreté, par leur caractère à l'artifice de la piété intéressée, et par leurs goûts à toute ambition politique, étudient les devoirs de notre temps envers le prolétariat ». Comment sont-elles nées et quels desseins servent-elles? Discutant leur programme, M. Lamy montre les dangers et la légitimité de l'intervention de la loi; il croit à l'action par les idées et par les vertus.

### L'OPÉRA ROMANESQUE,
par **P.-B. Gheusi.**

Livre documentaire sur l'Opéra, écrit par un des hommes qui connaissent le mieux les artistes et les habitués de notre Académie nationale de musique et de danse, mais aussi et surtout récit attachant, mené par un auteur adroit au style toujours alerte. Des souvenirs, sans doute, beaucoup de souvenirs, — personne n'a plus de souvenirs sur l'Opéra que M. P.-B. Gheusi, — des portraits aussi, mais toujours dessinés sans méchanceté. Les lecteurs aimeront ce livre qui les fait pénétrer dans les coulisses du premier théâtre du monde, et, après l'avoir lu, ils aimeront encore plus cette foule bariolée, si vivante et pittoresque, de l'Opéra.

### SYNDICATS ET SERVICES PUBLICS,
par **Maxime Leroy.**

Le développement de l'organisation ouvrière unifiée par la Confédération Générale du Travail et la crise des services publics; les fonctionnaires réclamant l'appui des ouvriers et les ouvriers leur ouvrant les Bourses du travail, tels sont les phénomènes sociaux qu'étudie M. Leroy en juriste et en historien. Nos lecteurs, au reste, connaissent sa manière impartiale, mais vivante.

### L'IMPÉRATRICE,
par **Catulle Mendès.**

Cette pièce en trois actes et six tableaux, et en prose, est la dernière qu'ait écrite l'auteur des *Mères ennemies*, de *Scarron*, de *Glatigny*; le poète a tragiquement disparu quelques mois avant la première représentation. On admirera, une fois de plus, en lisant ce drame, la souplesse et la force d'un des plus prestigieux talents qui aient jamais été. On peut bien le dire aujourd'hui, Catulle Mendès n'était pas un véritable dramaturge : il avait l'amour du théâtre, mais ses ouvrages dramatiques sont plutôt faits pour la lecture que pour la représentation. On s'en convaincra, une fois de plus, en lisant *l'Impératrice*, qui, représentée avec un médiocre succès, est pourtant une œuvre pittoresque, ingénieuse et forte.

PARFUM ULTRA PERSISTANT

La Corrida

ED. PINAUD

18, PLACE VENDOME. PARIS

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons, 88

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

*Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison*

OU A SES REPRÉSENTANTS

*A PARIS.* — M. J. VAGNAIR, 1, rue du Guet, Sèvres.

*A LA HAYE.* — M. L.-J. VAN DER MANDELE, 27, Hooge Nieuwstraat.

*AU HAVRE.* — M. G. DUSSUEIL fils, 44, rue de la Bourse.

*A ANVERS.* — M. Aug. FIÉVÉ, 131, avenue des Arts.

*A BERLIN.* — M. C.-A. MÜLLER junior, Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

Machines à coudre

DE LA COMPAGNIE

SINGER

SIÈGE SOCIAL :

102, Rue Réaumur

PARIS

LA RAYONNANTE

NOUVELLE MACHINE A GLACE

*Brevetée S. G. D. G.*

Produit, en 30 minutes, de gros blocs de glace pour Châteaux, Laiteries, Hôpitaux, etc.

J. SCHALLER, 332, Rue St-Honoré, PARIS.

*Prospectus franco*

PRINCIA

SAVON ✻ PARFUM ✻ EAU de TOILETTE ✻ POUDRE de RI

VIOLET, Parfumeur

29, Boulevard des Italiens, 29, PARIS.

# CHEMIN DE FER DU NORD

## PARIS-NORD A LONDRES

**(viâ CALAIS ou BOULOGNE)**

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens. — Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (viâ Calais).

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE & LA NORVÈGE.

### Bains de Mer et Villes d'Eaux

Billets d'Aller et Retour collectifs pour Familles d'au moins quatre personnes, valables 33 jours. (Réduction de 50 0/0 à partir de la quatrième personne.)

Cartes d'abonnement de 33 jours. (Réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois.)

Billets individuels hebdomadaires. Réduction de 20 à 44 0/0.

Billets individuels ou collectifs d'Excursion du dimanche à des prix excessivement réduits (2e et 3e classes.) (*Pour les Bains de mer seulement.*)

### Voyages Circulaires à prix réduits

**en France et à l'Étranger**

*avec itinéraire tracé au gré des voyageurs*

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2000 kilomètres, 90 jours de 2000 à 3000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

### Billets de 14 jours pour LONDRES :

Délivrés certains jours de fête

Prix au départ de Paris : 1re classe : **72** fr. **85** ; 2e classe : **46** fr. **85** ; 3e classe : **37** fr. **50**.

### Billets d'une journée à LONDRES :

Délivrés les Samedis et Dimanches

Prix au départ de Paris : 1re classe : **56** fr. **25** ; 2e classe : **34** fr. **35** ; 3e classe : **25** francs.

Pour les trains consulter les affiches.

### Billets de Vacances à prix réduits

Avantageux pour les Familles d'au moins trois personnes, effectuant un parcours simple minimum de 50 kilomètres.

### FÊTES du Carnaval, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Prolongation de la validité des Billets d'Aller et Retour ordinaires.

### Billets d'Excursion pour la Vallée de la Meuse.

Prix : 1re classe, **42** fr. **35** ; 2e classe, **31** fr. **25** ; 3e classe, **23** fr. **20**. Validité : 15 jours.

### Billets circulaires pour Pierrefonds, les Ruines de Coucy, les Bords de la Meuse, Grottes de Han et Rochefort.

Prix : 1re classe, **72** fr. **70** ; 2e classe, **53** fr. **20**. Validité : 30 jours.

### Voyages circulaires divers pour visiter la Belgique.

Prix très réduits. Validité : 30 jours.

### FÊTES de Pâques, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption et de Noël.

Délivrance de Billets d'Excursion à prix **très réduits** pour

**LONDRES et BRUXELLES**

### Billets d'Excursion pour l'Écosse et le Pays de Galles.

Délivrés du 1er Mai au 31 Octobre. Validité : 45 jours. Prix très réduits

### Billets circulaires dans le Comté de Kent.

Délivrés au départ de Paris conjointement avec des billets Paris-Douvres ou Paris-Folkestone. Validité : 33 jours.

### Billets d'Excursion du Dimanche pour Chantilly, Pierrefonds et Compiègne, Coucy-le-Château, Villers-Cotterêts.

A des prix excessivement réduits.

**CRÉDIT LYONNAIS**
*Siège social à LYON. — Siège central à PARIS*
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
**AGENCE DE BRUXELLES**
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

# CRÉDIT LYONNAIS

## LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art**, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale**, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

*Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.*

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser
AU SIÈGE CENTRAL, 19, boulevard des Italiens ou dans les BUREAUX DE QUARTIER

*Avez-vous Soif?*
Prenez quelques gouttes de
**Ricqlès**
dans un verre d'eau sucrée.
**Produit Hygiénique,**
*il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
EXIGER DU RICQLÈS

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**
Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
*Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr.* Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

**VIN DE G. SÉGUIN**
TONIQUE. RECONSTITUANT. FEBRIFUGE.
PHcie SEGUIN 165 R. St HONORE PARIS

LES CAPSULES D'**APIOL** DES Drs
**JORET & HOMOLLE**
PRÉVIENNENT les MALAISES PÉRIODIQUES des DAMES & des JEUNES FILLES
Le Flacon: 4f50 franco. - Phie SEGUIN, 165, R. St-Honoré, Paris

**EAU DE LECHELLE**
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS de SANG, HÉMORRHAGIES INTESTINALES, DYSSENTERIES, etc. — Flacon 5 fr. Franco.
*PARIS - Phie SÉGUIN, 165, Rue St-Honoré.*

## BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT
CAPITAL : FRANCS, 20 millions ENTIÈREMENT VERSÉS.
*L'État de Berne garantit tous les engagements de la Banque.*

Garde et gérance de titres, en dossiers simples ou conjoints; achat et vente de toutes valeurs aux Bourses, suisses et étrangères; comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

*Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.*

**Pour tous renseignements s'adresser à la Banque.**

# COLLÈGE
# SAINTE-BARBE

Établissement d'Enseignement secondaire libre

*PARIS — Place du Panthéon — PARIS*

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT SURVEILLÉ

**DIVISIONS DU COLLÈGE**

I. École Préparatoire ; II. Grand Collège ; III. Moyen Collège ; IV. Petit Collège

**PRÉPARATION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT**

**Enseignement secondaire (toutes les classes de la 10e à la Philosophie et aux Mathématiques)**

**COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES DE GRIGNON ET D'ALFORT**

**Enseignement spécial préparant aux carrières commerciales, industrielles, agricoles.**

Directeur : **M. Paul PIERROTET**, ✻, I. ✿.

# VOYAGES EN ESPAGNE
## A PRIX RÉDUITS

Il est délivré, pendant toute l'année, par le *Bureau Commun des Compagnies de Chemins de fer espagnols*, 20, rue Chauchat, à Paris, et par les principales Agences de voyage :

1° Des *Billets circulaires à itinéraires fixes*, comportant l'entrée en Espagne par Irun et la sortie d'Espagne par Port-Bou ou vice-versa.

2° Des *Billets à itinéraire tracé à l'avance par le voyageur* sur une formule fournie gratuitement sur sa demande (minimum de perception : 1.500 kilomètres), 121 fr. 30 en 1re, 93 fr. 50 en 2e, 56 fr. 10 en 3e.

Ces billets peuvent être délivrés par les principales *Agences de voyage*, conjointement avec des billets français à itinéraire facultatif, qui jouissent, en ce cas, de l'exemption de la clause du minimum de perception.

3° Des *carnets kilométriques individuels* pour parcourir 2.000km, 2.600km, 3.200km, 3.800km, 4.400km, 5.000km, 6.000km, 7.000km, 8.000km, 9.000km, 10.000km, 11.000km et 12.000km et *collectifs* (à l'usage des personnes d'une même famille ou des associés et employés d'une même maison de commerce ou entreprise industrielle).

Les carnets de 3.200km sont valables pour deux personnes.
— — 3.800km — — — trois —
— — 4,400km — — — quatre —
— — 5,000km à 12.000km sont valables pour cinq personnes. A la demande, doit être jointe la photographie des intéressés (dimension $\frac{0^m10}{0^m08}$ au maximum, $\frac{0^m08}{0^m05}$ au minimum.

**DÉMÉNAGEMENTS** **BEDEL & Cie**
TÉLÉPHONE : 259-24
**18, Rue Saint-Augustin, PARIS**

# LIVRES NOUVEAUX

## HEURES D'ITALIE,

*Lombardie, Vénétie, Marches, Ombrie,*

par **Gabriel Faure**.

L'auteur nous présente bien joliment son volume : « J'ai simplement voulu revivre quelques-unes des heures vécues sur la terre latine au cours de l'un de mes derniers voyages, en rappelant mes souvenirs et en rédigeant — avec quelque soin — les trop rares notes que j'en ai rapportées. Si j'en juge par l'accueil que le public a bien voulu faire aux pages sur l'Ombrie déjà publiées en librairie, je puis espérer — et c'est là tout ce que je désire — que les lecteurs ayant conservé, comme dit Bourget, « le goût passionné de l'Italie » prendront à lire ce volume un peu du plaisir que j'ai eu à l'écrire ». Livre de poète, d'érudit et d'artiste, ces *Heures d'Italie* séduiront tout ensemble les lettrés et le grand public. L'auteur a su être, non seulement personnel, mais original, en nous parlant, après tant d'autres, de l'Italie.

## CONFÉRENCES SUR L'ARCHITECTURE ET LA PEINTURE,

par **John Ruskin.**

Dans cette même collection ont déjà paru les traductions des *Pierres de Venise* et des *Matins à Florence*. Les *Conférences*, faites à Edimbourg en 1853, présentent sous une forme brève et exotérique la doctrine de Ruskin telle qu'il l'avait très longuement développée dans *Modern Painters* et *The Stones of Venice*. Ce sont des sermons de propagande contre l'art officiel et contre les appétits utilitaires du public. Les deux premières conférences sont un plaidoyer en faveur de la renaissance de l'art gothique; la troisième est un éloge de Turner, dont l'art, au jugement de Ruskin, résume la peinture de paysage tel qu'elle s'est développée en Europe du XIVe au XIXe siècle; la quatrième expose la doctrine de l'école préraphaélite. Cette traduction, soigneusement éditée, est fort bien illustrée.

## LE RESTE EST SILENCE,

par **Edmond Jaloux**.

M. Edmond Jaloux avait publié déjà nombre de livres qui faisaient attendre de lui une œuvre maîtresse : ce petit roman tient, et au delà, tout ce qu'on pouvait espérer de son jeune talent Ces souvenirs d'un enfant sur le morne et douloureux ménage de son père et de sa mère vous serrent le cœur d'une irrésistible émotion, et ces pages sont écrites d'un style à la fois simple et saisissant, où brusquement éclate une image neuve, — véritable style de poète en prose qui note tout naturellement des impressions qu'on aurait pu croire indicibles. — *Le reste est silence* est accompagné d'une nouvelle originale : *le roi Cophetua*, où se dessine en relief un type étrange d'orgueilleux sensible et miserable.

## NOUVELLES LETTRES DU COMTE VALENTIN ESTERHAZY A SA FEMME,

publiées par **Ernest Daudet.**

Cette nouvelle série de lettres complète les *Mémoires* et la *Correspondance* de l'ancien ami de Marie-Antoinette, devenu le favori de la Grande Catherine. De 1792 à 1795, il décrit à sa femme la Cour de Moscou, la vie des émigrés en Russie et en Pologne, où Esterhazy retrouve d'anciens courtisans de Versailles. En appendice, trois morceaux inédits : un précis de ce qui s'est passé en Russie, pour les affaires de France, du 15 septembre 1791 à juillet 1794, une étude sur Potemkin, un tableau de la vie russe en 1791.

## LA PASSION DE CLAUDE BERNIER,

par **Jean Vignaud**.

De M. Jean Vignaud, dont nos lecteurs connaissent de jolis poèmes, nous avons signalé un roman vigoureux, *les Amis du Peuple*, et un livre de fortes nouvelles, *la Terre ensorcelée*. L'auteur a voulu, cette fois, écrire pour le grand public : il a choisi un sujet qui pût captiver tout le monde, la brusque passion d'un homme mûr et marié pour une femme de charme et de tendresse, et il nous a montré avec talent les ravages de cette passion exclusive dans la vie de Claude Bernier. Le livre est intéressant et bien conduit : il donnera sans doute à de nouveaux lecteurs le désir de connaître les précédents ouvrages de M. Jean Vignaud.

## LES CIVILISATIONS DE L'AFRIQUE DU NORD,

par **Victor Piquet**.

Les Français savent mal l'histoire de l'Afrique du nord que, politiquement, ils dominent. L'auteur a voulu rassembler en un ouvrage qui s'adressât au grand public les éléments d'une histoire des Berbères (Libyens, Numides et Maures), jusqu'à l'arrivée des Arabes, et d'une histoire de la Berbérie musulmane, jusqu'à l'établissement des Français. Son très dense résumé, grâce à de longues citations et à d'abondants renseignements bibliographiques, rendra service même aux gens déjà informés en la matière.

## PETITE AME,

par **Michel Epuy**.

Ce roman est une étude, une étude émouvante : l'histoire d'un de ces petits Parisiens que des Sociétés de bienfaisance envoient dans nos campagnes après les avoir recueillis dans les bas-fonds de la capitale. L'auteur, dans les feuilles de garde, nous raconte comment il fut amené à écrire ce livre, et il ne nous cache pas que — sans méconnaître la vérité — il aurait pu l'écrire beaucoup plus tragique et plus noir. Telles qu'elles sont, ces pages sont émouvantes : elles apitoieront sur le sort de ceux qu'on appelle si injustement « les enfants coupables ».

# LA REVUE DE PARIS

**Paraît le 1er et le 15 de chaque mois**

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

| | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
|---|---|---|---|
| PARIS | 48 » | 24 » | 12 » |
| SEINE ET SEINE-ET-OISE | 51 » | 25 50 | 12 75 |
| DÉPARTEMENTS | 54 » | 27 » | 13 50 |
| ÉTRANGER (UNION POSTALE) | 60 » | 30 » | 15 » |

---

*On s'abonne aux bureaux de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

*Sans aucuns frais supplémentaires, la* Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

---

*Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.*

---

*Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

---

*Les annonces sont reçues aux bureaux de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

---

*La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la* Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande*

---

*La première* Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* **2** *fr.* **50** *c.*

---

PAUL BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, Faubourg Saint-Honoré, Paris.